This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

PFN 347.2

Bound
JUN 13 1900

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT
(Class of 1838).

Received 6 Mar., 1899 – 2 Feb. 1900.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS

1899.

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL
DES SAVANTS

ANNÉE 1899

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

HACHETTE ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

M DCCC XCIX

Digitized by Google

P. Fr. 247.2
889
41

Minot fund

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants..
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles lettres.

Digitized by Google

Title page

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 6 1899
CAMBRIDGE, MASS.

JOURNAL DES SAVANTS

JANVIER 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. J. Bertrand. Écrits de Th. Fechner, p. 5.
V. Henry. Nouvelles études de mythologie, p. 17.
G. Maspero. Parchemins du Dèir Amba Shenoudah, p. 31.
G. Boissier. Les monuments historiques de la Tunisie, p. 43.
L. Delisle. Initiales artistiques extraites des chartes du Maine, p. 51.
M. Bréal. Inscription étrusque trouvée à Carthage, p. 63.
Nouvelles littéraires, p. 67.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président.*

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau.*
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

JANVIER 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 6 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Kollektiv-Maasslehre von Gustav Theodor Fechner, im Auftrage der Königlich-Sachsischen Gesellschaft der Wissenschaften, herausgegeben von Gottl. Fried. Lipps, Leipzig, Verlag von Wilhelm Engelmann, 1897.

En faisant à son œuvre posthume et inachevée l'honneur d'en diriger l'impression, la Société royale des sciences de Saxe a dépassé peut-être les espérances et les vœux de Fechner. L'ouvrage reste sans conclusion. Le problème n'est pas résolu. Les tentatives de Fechner provoqueront sans doute des méditations nouvelles; c'est en cela qu'elles seront utiles.

Aucun des écrits de Fechner n'a été traduit en français; quelques-uns cependant sont célèbres, et, pour plus d'un philosophe, le nom de leur auteur est illustre. Fechner a créé une science nouvelle : la psycho-physique, et proposé une loi qui porte son nom. La démonstration de cette loi est de forme mathématique; elle a, pour cette raison peut-être, inspiré une confiance absolue dans ses conséquences.

La psycho-physique est dans l'enfance; doit-elle vivre et grandir? L'avenir l'apprendra.

Ses adeptes jusqu'ici sont peu nombreux; le sujet est attrayant, mais une objection, dès le début, doit décourager les psycho-physiciens. Le but proposé n'est rien moins, en effet, que la détermination du rapport des faits externes aux faits internes ou, pour parler plus clairement, la relation entre la grandeur d'une action physique mesurable et la sensation qu'elle fait naître. Les formules algébriques de Fechner sont démontrées par l'analyse pure. Le résultat représente par un nombre l'intensité d'une sensation. Si, par exemple, quel que soit le phénomène étudié, l'unité étant adoptée et connue, la formule donne 2,7834 pour mesure d'une sensation, on se demandera, sans trouver de réponse, la

Digitized by Google

signification d'un tel résultat. Une définition vague ne peut convenir à une mesure de telle précision; aucune d'ailleurs n'a été proposée. La sensation, suivant Fechner, est proportionnelle au logarithme de l'action qui se produit.

Un tel théorème, s'il était accepté, pourrait, après son inventeur, immortaliser celui qui saurait le rendre intelligible. La psycho-physique attend encore un tel succès. La démonstration laisse subsister de très graves objections, et, ce qui est sans exemple peut-être dans l'histoire de la science, les grandeurs sur lesquelles on raisonne et qui, représentées par des lettres, figurent dans les démonstrations, restent sans définition aucune. Une telle omission pourrait, sans trop de sévérité, dispenser de tout examen. La loi de Fechner, cependant, a des admirateurs, mais je n'oserais pas affirmer que tous connaissent le sens du mot logarithme qui y joue un si grand rôle. La démonstration très subtile dans laquelle cette fonction analytique semble s'introduire spontanément, a été acceptée d'ailleurs par plus d'un géomètre et discutée par des arguments qui en supposent la rigueur absolue.

La démonstration repose sur une vérité expérimentale proposée par Weber :

Lorsque la grandeur mesurable d'une cause physique peut varier d'une manière continue, l'égalité des causes n'est pas nécessaire pour entraîner celle des effets produits. En d'autres termes, nos organes imparfaits ne perçoivent pas les différences quand elles sont trop petites. Si, par exemple, deux longueurs sont très peu différentes, l'œil le plus attentif ne pourra, sans recourir à une mesure précise, décider quelle est la plus grande. Si les nombres de vibrations diffèrent assez peu, une oreille, même exercée, entendra un accord parfait. La différence qu'on ne perçoit pas varie, bien entendu, d'un observateur à l'autre; elle n'est nulle pour aucun. Les expériences doivent être faites, pour chaque genre de sensation, par le même observateur; elles conduisent toutes à vérifier ce théorème : La limite au-dessous de laquelle deux causes, en réalité inégales, produisent des sensations identiques, dépend de leur rapport et non de leur différence. Si, par exemple, un observateur se déclare incapable, entre deux longueurs, l'une de quarante, l'autre de quarante et un millimètres, de décider à simple vue quelle est la plus grande, il éprouvera la même impossibilité entre deux longueurs, l'une de quarante, l'autre de quarante et un centimètres, l'une de quarante, l'autre de quarante et un mètres. Si deux poids, l'un de vingt, l'autre de vingt et un grammes produisent des impressions semblables dans la main de celui qui les soupèse, il en sera de même de deux poids,

Digitized by Google

l'un de vingt, l'autre de vingt et un décagrammes, ou l'un de vingt, l'autre de vingt et un kilogrammes. Deux diamants, l'un de vingt, l'autre de vingt et un carats, s'il les évalue sans balance, lui paraîtront de même poids.

Traduisons cette assertion dans le langage algébrique en désignant par le signe $\varphi(g)$ la sensation produite par une cause dont l'intensité mesurable est g; la différence

$$(1) \qquad \varphi(\alpha g) - \varphi(g)$$

est égale à zéro, quel que soit g, pour toute valeur de α comprise entre l'unité et une limite $1 + \varepsilon$, ε étant très petit et déterminé pour chaque observateur par la finesse de ses organes.

La différence (1) étant nulle quel que soit g, il en est de même de sa dérivée par rapport à cette variable; et l'on a

$$\alpha \varphi'(\alpha g) - \varphi'(g) = 0$$

ou, ce qui revient au même,

$$\alpha g \varphi'(\alpha g) = g \varphi'(g)$$

Le produit $g\varphi'(g)$ ne change donc pas lorsque g, se changeant en αg, reçoit un petit accroissement; il est donc constant. On en conclut aisément que la fonction $\varphi(g)$ est proportionnelle au logarithme de g.

Les uns ont discuté la démonstration, les autres ont déclaré la conclusion en elle-même inacceptable. Quelques-unes des objections sont purement mathématiques. D'abord on a dit : s'il était vrai qu'une impression fût proportionnelle au logarithme de la cause qui la produit, la cause dont l'intensité est prise pour unité produirait une impression nulle; si l'intensité devient moindre, l'impression, la formule le déclare, sera négative; et si la cause se réduit à zéro, l'impression négative sera infinie, car tel est le logarithme de zéro. Pour comprendre ces objections irréfutables, il est nécessaire d'être géomètre; un peu de bon sens doit suffire pour dédaigner d'y répondre. Fechner cependant a tenté de défendre sa formule; il aurait pu l'abandonner dans des cas pour lesquels, évidemment, elle n'est pas faite.

D'autres objections ont été proposées. Nous avons rapporté la plus grave. Pour avoir le droit de représenter par $\varphi(g)$ l'impression produite par la cause d'intensité g et traiter $\varphi(g)$ comme un nombre, il est indispensable d'avoir défini la mesure d'une impression. Lorsque la démonstration est terminée et parfaite, il n'est plus temps, comme on a voulu le faire, d'adopter le résultat obtenu comme une définition. En agissant

Digitized by Google

ainsi, on réduirait le théorème à une identité; la démonstration en même temps perdrait toute sa force. Si, par exemple, on prend pour unité l'impression produite sur la main d'un observateur par un poids de dix kilogrammes qu'elle supporte, pour soutenir un poids de vingt kilogrammes l'impression s'accroîtra du logarithme de 2; elle sera donc :

$$1,3010299$$

Une telle assertion n'est pas intelligible.

Le raisonnement, en apparence irréprochable, est donc un sophisme. Il faut l'examiner de plus près. Reprenons l'équation :

$$\varphi(\alpha g) - \varphi(g) = 0$$

On la suppose rigoureusement exacte; elle est déduite de l'expérience; il faut l'accepter comme approchée. Le second membre est petit, il n'est pas nul; les contradictions viennent de là. Cette équation exprime que la cause d'intensité g produit *rigoureusement* la même impression que celle d'intensité αg. Si, pour prendre un exemple, on trace deux lignes droites de même apparence, l'une de cinquante, l'autre de cinquante et un millimètres, l'observateur, en les regardant sans employer aucun instrument de mesure, et sans les juxtaposer, n'apercevra entre elles aucune différence *certaine*. La différence des impressions est regardée comme rigoureusement nulle. La décision n'est pas admissible. Si deux lignes, l'une de cinquante, l'autre de cinquante et un millimètres, produisent *rigoureusement* la même impression sur l'œil, on pourra dans toute occasion, sans que rien par là soit changé, les substituer l'une à l'autre. Prenons une troisième ligne de cinquante-deux millimètres; entre elle et la plus grande des deux longueurs, égale à cinquante et un millimètres, l'œil ne découvrira aucune différence; le rapport de 52 à 51 est plus petit en effet que celui de 51 à 50. La même impossibilité de distinguer subsistera si à la ligne de cinquante et un millimètres nous substituons celle de cinquante qui fait, nous l'avons admis, identiquement la même impression sur l'œil. Les deux longueurs de cinquante et de cinquante-deux millimètres ne peuvent donc pas, par leur aspect seulement, être distinguées l'une de l'autre. La différence que l'œil n'aperçoit pas est ainsi doublée; nous l'avons supposée égale à $\frac{1}{50}$; un raisonnement irréprochable permet de la porter à $\frac{2}{50}$. Un raisonnement tout semblable autorisera à doubler la différence une seconde fois, puis une troisième, et à affirmer enfin que deux longueurs, l'une de cinquante millimètres, l'autre plus que double, quadruple si l'on veut, ne sont pas discernables

Digitized by Google

à la simple vue. Ce sophisme pèche par la base. La différence considérée est trop petite pour que l'œil la perçoive, mais elle n'est pas nulle, et dans une démonstration mathématique on n'a pas le droit de l'égaler à zéro.

Lorsqu'un observateur, en présence de deux longueurs peu différentes, se déclare incapable de discerner la plus grande, il n'en faut pas conclure que l'impression produite sur les yeux soit rigoureusement la même; l'expérience peut démontrer le contraire. Supposons qu'au lieu de demander à l'observateur quelle est la plus grande des deux lignes, on l'invite seulement à faire un choix, en le priant de dire, comme pour un pari, la réponse vers laquelle il penche. Si, consentant à cette épreuve, souvent renouvelée, l'observateur se trompe cinquante fois sur cent, ou à peu près, on devra admettre que les deux impressions comparées sont identiques. Il n'en serait pas ainsi, on peut l'affirmer. Cela n'aura lieu que si les deux longueurs sont réellement égales. Si la différence entre elles est grande, si l'une est, par exemple, de 50, l'autre de 75 millimètres, l'observateur prononcera juste, cent fois sur cent. En diminuant graduellement cette différence, le nombre moyen des erreurs devra s'élever, cela semble évident, de zéro à cinquante, sans variation brusque. La différence des deux sensations varie donc sans que, pour cela, l'observateur ose se prononcer avec certitude sur la plus grande des deux lignes. La différence désignée par

$$\varphi(\alpha g) - \varphi(g)$$

s'accroît ainsi, depuis la valeur zéro, qui correspond à $\alpha = 1$, jusqu'à celle qui correspond à la perception nette et distincte d'une inégalité. Pour affirmer que cette différence, variable avec α, est indépendante de g, et égaler à zéro sa dérivée par rapport à g, il faudrait recourir à des expériences nouvelles, s'assurer, par exemple, qu'un observateur qui devine soixante-dix fois sur cent quelle est la plus grande entre deux lignes, l'une de 100, l'autre de 103 millimètres, prononcera également soixante-dix fois sur cent, sans se tromper, entre deux lignes, l'une de 1 mètre, l'autre de 103 centimètres.

Fechner, pendant sa longue carrière, a plus d'une fois remué les esprits. Jeune encore, lorsque Ohm publia sa grande découverte sur la loi d'intensité des courants, Fechner, un des premiers, pour en proclamer l'exactitude et l'importance, invoqua d'ingénieuses expériences et des démonstrations irréprochables. Dans l'histoire de cette discussion mémorable, Fechner occupe une place d'honneur. Écrivain habile, quelque paradoxales que soient parfois ses assertions, il a forcé les plus sceptiques à les discuter. Un écrit publié en 1848, sous le titre étran-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

gement choisi de *Nanna*, traite de la sensibilité et de l'âme des plantes. Le nom de Nanna est emprunté à une fiction du poète Uhland. Le livre n'appartient ni à la science ni à la psycho-physique. La question, inaccessible à l'expérience, l'est plus encore au raisonnement. Le savant auteur s'adresse à l'imagination et à la sensibilité du lecteur. Nanna peut diriger agréablement vers le problème qu'on ne résoudra pas les paisibles rêveries d'un ami de la nature, et l'émouvoir assez fortement pour qu'en soignant son jardin avec plus de plaisir, il cueille ses fleurs avec plus de précaution et protège avec plus de sollicitude les fruits naissants de son verger.

Fechner décrit avec émotion l'admirable prévoyance de la nature pour protéger les amours des plantes. Il dit l'intervention de certains insectes et le rôle nécessaire de certains oiseaux chargés de soustraire aux hasards du vent le transport trop lointain de quelques graines. Comment croire que ces créatures animées et sensibles, on ne saurait en douter, soient utilisées ainsi dans un rôle subalterne au service de mécanismes insensibles et inertes?

Pendant une longue période de sa vie, éloigné par une maladie grave de son laboratoire et de sa chaire à l'Université de Leipzig, Fechner a demandé à des travaux d'un autre ordre les distractions de son esprit toujours actif. J'ai sous les yeux la quatrième édition d'un petit livre de charades et d'énigmes, *Räthselbuchlein*, dont les vers, de forme très soignée, les rimes très riches et le style élevé font de ces insignifiants exercices de véritables essais poétiques. Si, par exemple, le mot d'une charade commence par la syllabe *Wind*, la définition du *premier* semble le début ou le prélude d'un chant lyrique sur les tempêtes. La célébrité du savant n'a été pour rien dans le succès de ces jeux d'esprit; la quatrième édition, comme les précédentes, est imprimée sous le pseudonyme de docteur Misès. D'autres écrits, non moins éloignés de la science, mais faits pour éveiller ou faire naître des pensées plus sérieuses, ont été réunis et réimprimés sous le même nom de Misès, dans les dernières années de la vie de Fechner. Dans le premier de ces *kleine Schriften*, contemporain de la découverte de l'iode, on prétend démontrer que le nouveau corps simple étudié par Gay-Lussac forme la substance de la lune. L'astronomie et la chimie y jouent un trop petit rôle pour qu'on y puisse voir autre chose qu'une œuvre humoristique; Fechner cependant reste sérieux, sans donner au lecteur aucune occasion de sourire. Dans la *Physiologie des anges*, la fantaisie paraît sans but, non sans talent. La dissertation sur la *Symbolique des sections coniques* restera une énigme pour les géomètres. Les foyers d'une ellipse et les rayons qui,

Digitized by Google

partis de l'un, sont réfléchis vers l'autre, représentent clairement la communication de deux âmes, mais une courbe du quatrième degré, savamment étudiée par Fechner dans les Mémoires de la Société Royale de Saxe, donne, de l'amour, tendre ou passionné, un symbole beaucoup plus parfait; il faudrait, pour en juger, regarder et étudier de plus près; et cela ne suffirait pas.

Fechner, dans son livre posthume, abordait une question de grand intérêt, que d'autres ont étudiée et curieusement agitée déjà. Les lois du hasard, si régulières, si simples et si précises, peuvent-elles s'appliquer aux phénomènes, en apparence fortuits, dans lesquels intervient comme facteur inconnu, pour diriger les forces de la nature, le caprice des volontés humaines? Chaque cas, on le comprend, doit être étudié séparément. Les variations de l'intensité et de la direction du vent n'ont rien de commun avec le nombre des décès ou celui des lettres transmises par la poste. Mais le problème se pose pour eux dans les mêmes termes: leurs variations obéissent-elles aux lois mathématiques du hasard?

La régularité des moyennes est la première loi, c'est le théorème fondamental de Bernouilli. Quand une série de phénomènes satisfait à cette première condition, on peut tenter leur assimilation avec une série de tirages au sort dans une urne, composée de telle sorte qu'elle reproduise les moyennes observées. Que l'on observe, par exemple, dans une région déterminée, la hauteur du baromètre, la direction du vent, la température chaque jour de l'année; que l'on relève dans une ville, dans un département ou pour l'ensemble d'un grand pays, le rapport du chiffre des naissances à la population, celui des nombres des naissances masculines ou féminines, le nombre des incendies, celui des jours de grêle ou de pluie, et un grand nombre de documents variables et fortuits, on trouvera dans les moyennes une régularité, souvent remarquée avec étonnement, et comparable à celle qu'on observe dans les résultats d'un jeu de pur hasard. La ressemblance va-t-elle jusqu'à l'identité? et si, comme il arrive dans la plupart des cas, une différence paraît certaine, par quelles lois moins simples peut-on remplacer celles auxquelles on doit renoncer? Tel est le problème, insoluble peut-être, que Fechner s'était proposé. Lorsqu'un événement peut se produire de deux manières dont les probabilités sont connues, le rapport des nombres d'arrivée, dans une longue série d'épreuves, diffère peu, et de moins en moins quand les opérations se prolongent, de celui des deux probabilités. Il est souvent le meilleur, quelquefois le seul moyen de le déterminer.

Digitized by Google

L'égalité cependant n'est pas parfaite; une différence subsiste toujours; elle peut diminuer indéfiniment si on compare les rapports; elle augmente sans limite, mais moins rapidement que le nombre des épreuves, si l'on compare les nombres eux-mêmes. Cette différence peut être positive ou négative, elle varie capricieusement, pour des épreuves en même nombre, plusieurs fois renouvelées. Ses valeurs successives ne semblent obéir à aucune loi, mais la moyenne de leurs valeurs absolues est prédite par une formule qui pourrait évidemment être mise en défaut, mais qui ne l'a jamais été. Il en est de même pour la moyenne des carrés, la moyenne des cubes, celle des quatrièmes puissances de ces écarts, quoique toutes ces sommes, *à priori*, semblent complètement indépendantes les unes des autres.

L'application de ces théorèmes très élégants à des séries supposées fortuites peut révéler, par son insuccès, l'intervention d'une direction permanente. La raisonnement, dans un grand nombre de cas, laisserait *à priori* la question douteuse.

Supposons, par exemple, que dans les tables de logarithmes de Véga à 10 décimales, on considère le septième chiffre de chaque logarithme: la série des nombres obtenus, variant de 0 à 9, peut-elle être assimilée, pour l'application des lois du hasard, à une série de nombres puisés dans une urne agitée avant chaque tirage, contenant dix boules de même grosseur?

J'ouvre la table au hasard, à la page 132; je trouve les chiffres: 9, 0, 9, 9, 8, 8, 7, 6, 4, 3, 1, 9, 7, 5, 2, 9, 6, 3, 0, 7, 3, 9, 5, 1, 6, 2, 7, 2, 7, 1, 6, 0, 4, 8, 1, 5, 8, 1, 4, 7, 9, 1, 3, 5, 7, 9, 0, 1, 2, 3, 3, 4, 4, 4, 4, 3, 3, 2, 1, 0.

Ces soixante chiffres présentent certaines singularités. Le chiffre 1 y figure huit fois; le chiffre 8 quatre fois seulement. Sept chiffres sont semblables chacun à celui qui le précède. De telles remarques sur soixante chiffres seulement n'ont aucune importance; un tirage au sort pourrait, sans exciter l'étonnement, donner des résultats semblables. Mais si l'un ou l'autre se retrouvait dans le relevé des 101,000 logarithmes inscrits dans la table, on pourrait affirmer, sur l'examen de la liste des septièmes chiffres, sans rien savoir de leur origine, qu'ils n'ont pas été choisis au hasard. La probabilité pour que, dans un tirage au sort, un chiffre désigné soit égal à 1 est $\frac{1}{10}$: sur 101,000 chiffres désignés par le sort, le nombre probable des 1 est 10,100. Si, comme dans les cas cités, la proportion était de 8 sur 60, si le chiffre 1 occupait 13,466 fois le septième rang, on pourrait tenir pour certain qu'une cause inconnue a corrigé le hasard. La probabilité pour que sur

Digitized by Google

101,000 épreuves, correctement faites, le nombre de sorties pour le chiffre 1 dépasse de 3,466 fois le nombre le plus probable est tellement petite que le gain successif de deux quines à la loterie serait plus vraisemblable. Pour que le nombre des 1 au septième rang surpassât 10,600, la probabilité serait plus petite qu'un millionième.

Les anomalies, s'il en existe, n'approchent pas de ces chiffres hypothétiques; celui qui prendrait la peine de les rechercher, s'il en découvrait qui fussent incompatibles avec les lois du hasard, résoudrait un problème difficile. Je verrais avec plaisir l'Académie des sciences proposer pour sujet de l'un de ses prix : Rechercher dans la liste des chiffres occupant une place déterminée dans les tables de logarithmes, la preuve qu'ils ne sont pas donnés par le hasard, et évaluer la possibilité que cet indice, s'il n'en existait pas d'autre, permettrait d'attribuer à la conclusion.

La seule objection au choix d'un tel énoncé, et elle est sérieuse, serait la presque certitude de ne pouvoir décerner le prix. Les chiffres inscrits dans une table de logarithmes échappent au hasard, cela est certain; rien ne prouve cependant que les théories du calcul des probabilités puissent en fournir la preuve. La raison en paraît évidente. Les lois du hasard ne résultent nullement d'une cause mystérieuse chargée de régulariser dans leur ensemble les phénomènes qui, séparément, échappent à toute règle. L'ensemble y échappe également, en ce sens qu'aucune combinaison n'est impossible, aucune même n'est plus vraisemblable qu'une autre. Si le résultat d'épreuves qui restent fortuites semble soumis à certaines lois très précises qui, logiquement, n'ont rien de nécessaire, c'est parce que, parmi le nombre colossal des combinaisons possibles, celles qui ne remplissent pas ces conditions forment, quoique très nombreuses, une imperceptible minorité. On est certain, sans choisir, de rencontrer le groupe le plus nombreux comme on le serait, en puisant dans une urne contenant une boule blanche et un million de milliards de boules noires, de ne pas tirer la boule blanche. Il n'est pas nécessaire pour l'affirmer que le hasard règle le choix; quelle que soit la règle choisie, elle ne fera très probablement, très certainement on peut l'affirmer, sortir que des boules noires. Si, par exemple, au lieu de prendre au hasard entre toutes les boules on choisit la plus lourde, cette manière de tirer au sort ne changera nullement le résultat, *à moins que*, par une raison indépendante de tout hasard, la boule blanche soit, sous le rapport du poids, dans des conditions exceptionnelles, comme si, par exemple, elle est en ivoire, toutes les autres étant en ébène. La question est de savoir si le septième chiffre des logarithmes obéit à une loi spéciale qui puisse influer sur certaines épreuves. Si, au lieu des tables de Véga, on

Digitized by Google

consultait celles de Callet, le parti pris d'y forcer le dernier chiffre quand on obtient par là une approximation plus grande, pourrait devenir un indice. Cette altération serait sans doute révélée par l'étude attentive des chiffres, mais il ne faudrait compter ni sur la valeur moyenne de ces chiffres qui, augmentée par l'addition des unités, serait diminuée d'autant par la substitution faite, une fois sur dix en moyenne, du chiffre 0 au chiffre 9, ni sur les changements apportés au nombre des zéros et à celui des 9, qui, tout compte fait, doivent se compenser.

Si l'on consulte, dans un grand pays et pour un grand nombre d'années, le registre des naissances, on trouve le rapport du nombre des garçons à celui des filles toujours peu différent de celui de 105 à 100. La succession des chiffres peut être assimilée à celle du nombre des boules noires ou blanches que le hasard ferait sortir d'une urne contenant 105 boules noires et 100 boules blanches. Le rapport des deux nombres fournis par le hasard différerait peu du rapport entre les naissances des deux sexes, par la raison que tous deux diffèrent peu de 1,05. L'assimilation s'étend-elle plus loin? Les vérifications que suggère la théorie et qui réussissent toujours dans le cas d'un tirage au sort, auraient-elles même succès si on les appliquait aux chiffres fournis par les registres de l'état civil? Nul ne serait en droit de le dire *à priori*. La question a été étudiée, on n'a jusqu'ici découvert aucune différence; elle mériterait un examen nouveau.

Émile Dormoy, dans un livre remarquable : *Théorie mathématique des assurances sur la vie*, a introduit, sous le nom de *coefficient de divergence*, une appréciation numérique du désaccord d'une suite de nombres avec celle que peuvent fournir, à égalité de moyenne, des épreuves dirigées par le hasard. Pour définir ce *coefficient de divergence*, on doit chercher, dans une série de groupes d'épreuves, l'écart moyen entre le nombre d'arrivées de l'événement et le nombre le plus probable, puis l'écart moyen désigné par la théorie pour un événement de probabilité égale soumis un même nombre de fois et dans les mêmes conditions aux seules chances du sort. Le rapport de ces deux écarts est le coefficient de divergence.

A Paris, dit Émile Dormoy, pendant onze ans, de 1856 à 1866, il y a eu 524,738 naissances, dont 266,747 masculines. La probabilité de chacune des naissances était donc $\frac{266747}{524738} = 0,5083$. En 1858, le nombre des naissances a été de 37,451; le nombre le plus probable des naissances masculines était donc $37,451 \times 0,5083 = 19,038$. Le nombre réel a été 19,073. La différence 35 est ce qu'on nomme l'écart. En calculant les mêmes écarts qui se sont produits pendant ces onze années,

Digitized by Google

et les additionnant en valeur absolue, on trouve que leur somme s'élève à 949. La formule donne pour cette somme :

$$(a)\quad 0{,}80\sqrt{\frac{11\times 266{,}747\times 257{,}991}{524{,}738}}=961.$$

Ainsi le coefficient de divergence est $\frac{949}{961}=0{,}98$. Il est très rapproché de l'unité, c'est-à-dire que pendant cette période les écarts entre les naissances des deux sexes ont suivi une marche normale et se sont conformés, avec une grande approximation, aux indications de la théorie.

La vérification, je l'ai dit, me paraît exiger des études nouvelles. Le calcul, textuellement rapporté, est fondé sur une inadvertance. La formule (a) que nous avons citée n'est pas exacte. Le facteur 11 ne devrait pas y figurer. Ce calcul met en défiance sur les résultats donnés ensuite, sans entrer au détail, d'après lesquels le coefficient de divergence se maintiendrait un peu supérieur à l'unité, sans s'élever dans aucune période jusqu'à la valeur 2. La faute de calcul que nous signalons tend à accroître le coefficient de divergence. Il est à croire qu'en le corrigeant on le trouverait plus petit que l'unité; et si, comme il est permis de le supposer, la même faute a été commise dans les autres calculs, dont on donne le résultat seulement; si, vérification faite, il était constaté que le *coefficient de divergence* est, en réalité, un *coefficient de convergence*, cette conclusion, jusqu'ici sans exemple dans les faits naturels, serait extrêmement remarquable. L'assimilation des naissances masculines et féminines à des tirages au sort ne serait pas permise, une cause inconnue intervenant sans changer la moyenne pour maintenir, non pour troubler, la régularité du rapport.

Quelle pourrait être la cause d'une telle singularité ? Il serait imprudent de la chercher avant de s'être assuré du fait. Peut-être pourrait-on, sans renoncer à l'assimilation à des tirages au sort, supposer que ces tirages s'effectuent non dans une urne de composition fixe, mais dans plusieurs urnes distinctes à chacune desquelles correspondrait une probabilité différente. La probabilité moyenne restant la même, la loi des écarts serait changée. Il pourrait arriver que la probabilité d'une naissance masculine dépendît de l'âge du père, qu'elle variât dans les familles suivant le nombre et le sexe des enfants qui ont précédé celui qu'on attend, que la saison peut-être exerçât une influence. Le hasard, s'il en était ainsi, pourrait régler la répartition des sexes sans que le rapport moyen fût changé, en produisant des écarts moyens égaux, et non plus supérieurs, à ceux que la statistique révèle.

Dans les autres phénomènes étudiés par Emile Dormoy, le coefficient

Digitized by Google

de divergence déduit de ses calculs est toujours de beaucoup supérieur à l'unité. Pour la proportion du nombre des naissances légitimes au nombre total des naissances, le coefficient est égal à 6. Pour le rapport du nombre des décès à la population, le coefficient de divergence est 80; dans ce cas, comme dans un grand nombre d'autres, il faut renoncer à appliquer la théorie mathématique des écarts; le théorème de Bernouilli donne une approximation; il ne faut rien espérer de plus.

Les études de Fechner sur les grandeurs collectives ont pour but la substitution des lois empiriques aux théorèmes rigoureux et précis dont tant de causes particulières altèrent les applications. Les nombres fournis par le hasard se groupent symétriquement autour de la valeur probable à partir de laquelle se comptent *les écarts*. Fechner y substitue diverses valeurs qui comme elle approchent de la moyenne : la plus fréquente, la valeur au-dessus et au-dessous de laquelle les cas observés sont en nombre égal, celle enfin au-dessus et au-dessous de laquelle la somme des carrés des écarts est la même.

Les grandeurs collectives auxquelles Fechner s'efforce d'imposer une loi, comme avant lui l'avait fait très ingénieusement Quételet, sont très nombreuses. La physiologie en fournit un grand nombre : le cerveau, le cœur, le foie de chaque animal, qui peuvent être mesurés soit dans leurs dimensions, soit dans leurs poids, appartiennent à la classe des grandeurs collectives. La botanique et la minéralogie fournissent de nombreux exemples; quelques-uns se rapportent à l'industrie et à l'art : les dimensions des cartes de visite, la forme des cadres dans les galeries de tableaux, en comptant pour chaque salle combien de cadres ont plus ou moins de hauteur que de largeur . . .

Chaque question peut n'exciter qu'un faible intérêt, mais s'il arrivait qu'en multipliant les essais, on rencontrât pour les variations autour de l'une des moyennes une loi commune à tous les groupes suffisamment nombreux, l'importance d'une telle conclusion frapperait tous les esprits curieux. Un tel succès, je l'avoue, ne semble guère à espérer. On aurait plus de chances peut-être de réussir, en restant certain d'ailleurs de n'avancer que sur un terrain solide, en étudiant, dans des conditions moins simples qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les lois absolues et rigoureuses du hasard. Il serait fort intéressant de changer les conditions dans lesquelles le sort est consulté : au lieu d'une urne par exemple, en supposer plusieurs, donnant à l'événement des probabilités différentes, et dans lesquelles on puise alternativement. La valeur probable des moyennes restant la même, celle des écarts serait changée. Si, par exemple, parmi les urnes, il en est une dont toutes les boules soient de couleur blanche,

Digitized by Google

en la faisant contribuer au tirage un nombre de fois déterminé à l'avance, on diminuera l'écart moyen pour lequel son contingent est nul. En comparant le registre des décès à celui des tirages au sort, et assimilant la mortalité pour chacun au tirage d'une boule, le nombre des boules noires, pour chacun, devrait augmenter d'année en année, et ne pas être le même pour un paralytique, gisant à la ville sur un grabat, que pour un vigoureux laboureur de même âge qui respire l'air de la campagne. Les écarts pour chaque urne seraient soumis aux lois bien connues, mais ils peuvent être positifs ou négatifs, et l'expression des sommes ou des différences serait compliquée.

On pourrait simplifier le problème en étudiant le carré de l'écart total qui cependant encore présenterait de sérieuses difficultés.

J. BERTRAND.

Nouvelles études de mythologie, par M. Max Müller, professeur à l'Université d'Oxford, traduites de l'anglais par M. Léon Job, docteur ès lettres, professeur au lycée de Nancy (Paris, Bibliothèque de philosophie contemporaine, Félix Alcan, 1898; un vol. in-8° de x-651 pages).

Est-il vrai que la mythologie de nos premiers pères, — c'est-à-dire, en somme, les germes de leurs cultes, de leur religion, de leur philosophie, et les conditions mêmes de leur pensée, — soit pour nous un monde désormais fermé, que nous ayons rompu avec eux toute communion intellectuelle, et que nous en soyons réduits, pour toute étude, à enregistrer complaisamment, sans essayer de les comprendre, sans établir entre elles le moindre lien de coordination, les fables absurdes ou gracieuses éparses dans les vieux poèmes de l'Inde, de la Grèce et de la Germanie?

Croirons-nous, du moins, que notre seule ressource, pour en entrevoir obscurément la genèse et le développement, soit de recourir aux lumières de l'ethnographie contemporaine? Est-il avéré que le sauvage actuel soit demeuré le plus fidèle représentant de l'état d'âme des demi-civilisés que nous tenons pour nos aïeux, et qu'enfin le Canaque et le Fuégien soient, entre nous et l'Arya du xxxe ou du xle siècle avant notre ère, les seuls truchements véridiques et nos intermédiaires obligés?

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

A cette double question on sait la réponse que n'a cessé de faire M. Max Müller. Linguiste et mythographe, il a enseigné que, puisqu'il existe entre les Aryas de jadis et ceux d'aujourd'hui une tradition incontestable et ininterrompue de langage commun, un héritage de pensée commune a dû passer d'eux à nous; que leur mode de conception de l'univers n'est séparé du nôtre que par une différence de degré, non d'essence, et qu'ainsi les créations de leur enfantine logique restent indéfiniment accessibles à la nôtre plus mûre. Sans méconnaître l'importance des enquêtes ouvertes par d'aventureux explorateurs sur les arcanes intellectuels de l'homme sauvage, — obscurs pour lui-même, et combien davantage pour nous, qui ne disposons avec lui d'aucun moyen de communication adéquat et précis, — il a dit et répété qu'on déplace la question en l'y introduisant à titre de moyen terme, qu'il y a des sauvages, il est vrai, en grand nombre et fort divers, mais que le « sauvage en soi » n'existe qu'à l'état d'abstraction, que l'Ârya qu'on nous convie à envisager comme tel a bien pu présenter certaines caractéristiques de l'homme sauvage actuel, mais non pas toutes à la fois et les plus opposées entre elles. Appuyé sur ces assertions fondamentales, il a soutenu que la clef de la mythologie aryenne, telle qu'elle ressort pour nous de la comparaison des Védas et des vieilles légendes recueillies par Homère ou Hésiode, devait se trouver, non dans les rêves incohérents de l'humanité sauvage, mais dans l'impression que reçut des grands spectacles de la nature une intelligence déjà assez affinée pour y prendre intérêt et plaisir, dans les formules qu'elle imagina pour communiquer cette impression, dans les grossiers essais d'explication ou même les jeux d'esprit qu'elle se suggéra à leur sujet. Et aujourd'hui il reprend, développe et confirme la doctrine de toute sa vie, dans un livre où un esprit chagrin relèverait sans peine mainte redite, mais où abondent les faits nouveaux ou présentés sous un nouveau jour, les pages écrites de verve, et qu'à défaut même d'autre mérite, anime une conviction toute juvénile, sollicitant et soutenant jusqu'au bout l'attention du lecteur. Il sera difficile, même au censeur le plus sévère ou le plus prévenu, de ne pas subir l'attrait de ces idées, qui jadis ne rencontrèrent presque point de contradicteurs, qui comptent encore un nombre respectable de partisans, qui furent la mythographie d'hier et seront, si je ne me trompe, au prix de quelques nuances, celle de demain. En tout état de cause, on leur saura gré peut-être de substituer, pour un instant, les mirages de la jeunesse de l'humanité à la conception mécanique et pessimiste de l'univers que la science et la philosophie s'accordent à imposer à la pensée moderne.

Digitized by Google

Il est des formules mythiques si simples qu'à première vue on en résout l'énigme. Mais les mythes ne sont clairs qu'à leur naissance, et c'est rarement à leur naissance qu'il nous est donné de les surprendre. Dès qu'ils se sont encombrés d'éléments parasites, dès que seulement deux mythes de même ordre se sont entrelacés, ils ne semblent plus que le produit d'une fantaisie déréglée, qui défie tout essai d'analyse.

Supposez qu'on nous rapporte de Nouvelle-Zélande une devinette populaire ainsi conçue : « La petite fille *au bonnet rouge* est partie de bon matin; mais *le loup fauve* a couru après elle, *l'a rattrapée*, l'a dévorée : qui est-ce? » Le moins imaginatif, je pense, répondrait : « L'aurore, le soleil. »

Mais que l'on nous conte l'histoire du petit pot à beurre, de la première rencontre et du défi, de la double conversation avec la mère-grand au travers de la porte... Nous n'y sommes plus; trop de détails se sont superposés au tableau primitif et en altèrent le dessin. Quelques-uns peut-être, à y regarder de près, rentreraient dans la donnée du mythe; mais il n'y paraît point d'abord, et le mal qu'il faut se donner pour les y adapter décourage les bons vouloirs et provoque les faciles ironies.

Or les mythes compliqués sont nés partout : naturellement, du seul contact des mythes simples, car qui dit littérature orale dit oublis et confusions; artificiellement, des longs loisirs et du goût des histoires, car serait-ce un conteur, celui qui n'aurait pas de quoi défrayer une veillée? De là vient qu'un mythe, non plus qu'un mot d'une langue quelconque, ne saurait rendre raison de lui-même : l'étymologie d'un mot présuppose la comparaison des diverses formes qu'il a prises dans chacune des langues qui en ont hérité; et l'origine d'un mythe n'est autre que sa forme originaire, telle qu'elle se dégage du rapprochement des versions qu'en offrent les mythologies diverses d'une seule et même race. Négliger ce travail préliminaire, c'est se condamner d'avance aux solutions hâtives et incomplètes, c'est souvent frapper de stérilité toutes les ressources d'un esprit ingénieux et brillant. Je n'en donnerai qu'un exemple.

Quand M. Andrew Lang prétend nous expliquer le mythe de Dionysos enfermé dans la cuisse de son père Zeus, par la coutume de la couvade paternelle [1], il ne peut manquer d'emporter les suffrages de quiconque ignore le premier mot de la question. Il oublie seulement d'ajouter — s'en est-il enquis? — que le même mythe, à peu de chose près, et y

[1] *Mythes, cultes et religion*, trad. Marillier, p. 526.

Digitized by Google

compris même l'embrasement final, se retrouve dans l'Inde. Mais à Aurva c'est la cuisse de sa mère qui sert de prison et de refuge. Que devient la couvade en face de cette variante?

Ainsi l'erreur de méthode des adversaires de M. Max Müller ne diffère pas beaucoup de celle qui stérilisait avant Bopp toutes les études linguistiques. Nul ne s'avisera plus aujourd'hui de comparer d'emblée un mot breton à un mot javanais : remontant par une filière insensible et sûre, on s'assurera d'abord que le mot fut brittonique, celtique, indo-européen; après quoi seulement on songera à se demander si par aventure les Malais aussi seraient des Indo-Européens, ou si bien plutôt le mot n'aurait pas été emprunté des uns aux autres en une période quelconque de leur histoire, ou si enfin la coïncidence ne serait point fortuite. Pourquoi donc ne pas faire aux mythes, qui sont des idées, le même honneur qu'aux mots, qui après tout ne sont que des mots?

Pourquoi? Il y a bien des raisons. La première, superficielle et de polémique, que M. Max Müller indique en passant, sous le couvert de M. Horatio Hale [1], c'est que cette recherche est longue et pénible, qu'elle suppose la connaissance de bien des langues, le maniement de bien des textes originaux, qu'elle exclut les citations de seconde main et les variations de dilettante. Mais c'est faire injure à beaucoup d'excellents esprits que de les croire dominés, même inconsciemment, par des considérations de cet ordre. La vérité, la voici : le critère ne leur paraît point sûr, ni les conclusions légitimes, en présence des multiples hypothèses qu'autorise la confrontation de deux mythes. A supposer qu'il s'en rencontre deux sensiblement analogues chez deux peuples de même race, — disons, pour fixer les idées, chez les Grecs homériques et dans l'Inde védique, puisque c'est à ces deux domaines que nous devons les documents les plus précis et les plus anciens, — il se peut, sans doute, qu'ils remontent à un mythe commun, antérieur à la séparation ethnique; mais il se peut aussi que le mythe ait voyagé des Hindous aux Hellènes, ou qu'il ait été imaginé isolément par les uns et par les autres, ou qu'enfin les uns et les autres l'aient emprunté à une troisième peuplade à jamais inconnue. Entre toutes ces possibilités, qui choisira? et comment choisir?

Posée en ces termes, la question, en effet, semble inextricable. Elle l'est peut-être pour le mythographe livré à ses seules lumières, mais non pas au même degré pour le linguiste, ni par conséquent pour le mythographe assez sage pour circonscrire provisoirement ses spéculations dans les limites d'une seule famille linguistique. Les légendes qu'on

[1] *Nouvelles études*, p. 23.

Digitized by Google

nous conte ne sont pas toutes anonymes : les héros, les héroïnes, parfois les lieux eux-mêmes y portent des noms, et ces noms ont un sens pour l'étymologiste; n'en eussent-ils pas, ils se ressemblent d'un domaine à l'autre, et cette ressemblance seule est un indice qu'on ne saurait négliger. Reprenons sous cet aspect chacune des quatre hypothèses fondamentales.

1° Il serait presque miraculeux que le Grec et l'Indien eussent composé, chacun à part, tant de fictions sensiblement identiques. Ce qui le serait tout à fait, c'est qu'ils les eussent ornées des mêmes noms. Quelques coïncidences des types Dyaus et Zeus, Varuṇa et Ouranos, Saraṇyû et Érînys[1], parlent mieux à l'oreille qu'aucun argument à l'esprit et excluent en tout cas l'intervention d'un pur hasard.

2° Puisés à une même source qui ne serait pas indo-européenne, les noms mythologiques résisteraient à l'étymologie. Or l'on voit qu'ils s'y prêtent le plus souvent et signifient quelque chose. Il est vrai que l'étymologie populaire a pu leur imposer une forme et un sens factices, comme le bourgeois de Berlin, d'après son verbe *treten* « marcher », appelle *tretoir* le « trottoir » qu'il nous a emprunté. Mais que le Grec et l'Indien, chacun de son côté, se fussent livrés à ce travail de démarquage et eussent abouti dans plusieurs cas à un même résultat, cela aussi passerait la croyance. Il reste donc que les mythes védiques et homériques, soit transmis ou empruntés, sont indo-européens par leurs origines, que la linguistique indo-européenne est en mesure de les interpréter, et cela seul importe. La transmission, dans ces conditions, est infiniment plus plausible que l'emprunt; mais, au point de vue de la possibilité d'interprétation, les deux données se confondent.

3° Si l'on objecte que le conte a pu voyager des uns aux autres, nous aurons le droit de demander quelle voie il a prise, car les communications préhistoriques de l'Indus au Pont-Euxin ne sont pas aisément imaginables. Mais il s'agirait ici, bien plutôt, d'infiltrations lentes et invisibles, dont on serait mal venu à contester la possibilité. Dans ce cas, il est vrai, les noms propres se ressembleront; mais *ils se ressembleront trop*, ou différeront autrement qu'ils ne le doivent. Ils se ressembleront comme le sanscrit

[1] M. Max Müller persiste (p. 302, etc.) à y joindre celle d'Ahanâ et Athéné, qu'on aimerait mieux voir disparaître : non qu'elle soit nécessairement fausse ou dépourvue d'intérêt; mais l'argument porté au texte se retourne contre elle. Que le nom de la déesse d'Ilion et d'Athènes ne fût représenté, dans toute l'étendue de la littérature védique, que par une épithète de sens inconnu appliquée une seule fois à l'Aurore, ce serait vraiment un trop grand hasard.

Digitized by Google

khalīnas « mors » au grec χαλινός, ou comme le grec Πῶρος au sanscrit Pauras, c'est-à-dire qu'ils seront artificiellement décalqués l'un de l'autre et non modelés chacun pour soi sur un type antérieur et supérieur. Le linguiste ne s'y trompera guère ; car ses lois sont établies avec une suffisante précision pour qu'il balance même à identifier deux mots aussi pareils que l'allemand *haben* et le latin *habēre*. Deux héros homonymes ne lui inspireraient que défiance.

4° Au contraire, si ces noms, pesés au trébuchet de la phonétique, se font exactement contrepoids, si deux appellatifs comparés d'un domaine à l'autre accusent entre eux les mêmes ressemblances et les mêmes différences qui sont constatées entre noms communs et codifiées sous le nom de « lois phonétiques », les conclusions formulées au sujet de ceux-ci s'imposeront pour ceux-là. Si nous sommes sûrs que les Hindous ont emprunté aux Grecs le nom du mors, nous ne le sommes pas moins, à première inspection de ce qu'un grammairien hindou appellerait le gaṇa *yugādi* [1], que le nom du joug, et partant le joug lui-même ou un dispositif analogue, existait bien avant qu'il y eût des Grecs, des Germains et des Hindous. Cette dernière certitude, pour être transportée dans le monde des intelligibles, ne changera point de nature ; car les intelligibles de ces temps lointains sont des êtres aussi matériels que le joug et le mors. Et, comme nous attribuons aux Aryas une langue commune que nous restituons avec une approximation satisfaisante, ainsi nous leur assignerons sans hésiter un fonds commun de légendes encore amorphes que la suite des âges devait développer.

De toutes ces considérations ressort, ce semble, à l'évidence la supériorité au moins théorique de la méthode linguistique ou indogermaniste sur la méthode ethnographique ou agriologique qui prétend la détrôner. Elle réside dans un fait indéniable : nous parlons la même langue que nos pères, et nous en suivons les étapes d'eux à nous, tandis que le missionnaire ou l'explorateur le mieux instruit d'une langue sauvage n'en connaît que l'état immédiatement actuel, en ignore le passé le plus récent, ne saurait donc soumettre à une analyse scientifique la moindre des idées qu'elle recèle. Pour M. Max Müller, donc, la question mythologique a toujours été avant tout une question linguistique. *Nōmina nūmina*, disait-il : si les noms sont les mêmes, les déités eurent des débuts pareils ; si les noms disent leurs secrets, l'Olympe ni le Walhalla ne sauraient longtemps gar-

[1] Sk. *yug-á-m* nt. ; gr. ζυγ-ό-ς et ζυγ-ό-ν ; lat. *jug-u-m*, ital. *giogo*, fr. *joug*, etc. ; cymr. *iau*, breton *iéô*, etc. ; gothique *juk* nt., anglais *yoke*, allemand *jock*, etc. ; vieux-slave *igo*, lithuanien *jùng-a-s*, etc.

Digitized by Google

der les leurs. Et il le répète encore avec insistance, avec autant de raison, j'en suis convaincu, mais — il serait puéril de se le dissimuler — avec moins d'autorité qu'autrefois dans l'application du principe. C'est que, depuis vingt-cinq ans, un des facteurs du problème a changé ; c'est que la phonétique indo-européenne s'est asservie à des règles de plus en plus rigoureuses, que nombre d'étymologies acceptées sans scrupule se sont vues proscrites ou reléguées au rang des simples possibles, et que l'oreille du linguiste est devenue douloureusement sensible à la différence de timbre d'un *o* et d'un *a*, à la nuance d'articulation d'un *k* ou d'un *q*. Si donc, en principe, les concordances phonétiques du genre de celles qui viennent d'être définies constituent pour lui des preuves irréfragables, en fait il n'est presque jamais vrai que de semblables concordances se constatent dans les noms propres de la mythologie.

M. Max Müller le sait bien, et il consacre partie d'un long chapitre [1] à concilier les postulats de la mythographie contemporaine de Bopp et de Schleicher avec les exigences de la phonétique perfectionnée. Malgré le respect dû au viril et consciencieux effort de ce vétéran de la science qui se remet docilement à l'école de ses élèves, il faut bien reconnaître que cette discussion est la moins intéressante de tout le livre : non qu'elle ne soulève mainte idée ou juste ou suggestive; mais je crains qu'elle ne porte point. J'en ai fait souvent l'expérience : les fervents adeptes de la phonétique n'en veulent connaître que les réalités tangibles ; une concordance qu'on leur donne pour simplement possible les laisse indifférents, et, par un scrupule aussi honorable que je le crois excessif, ils s'interdisent de propos délibéré le domaine de la recherche conjecturale. Quant à la majorité des lecteurs, qui n'ont pas même effleuré la phonétique indo-européenne, ils ne peuvent que s'en désintéresser, et, dans leur incompétence à prononcer entre l'auteur et ses contradicteurs, ils ne retiendront du débat qu'un seul point, à savoir que les linguistes se contredisent. Loin de les gagner à la cause de la mythographie linguistique, on court le risque de leur rendre suspecte la linguistique elle-même. Elle ne l'est déjà que trop.

A ces sceptiques il faut répéter, pour les rassurer, — et c'est la partie vraiment forte de l'argumentation de l'auteur, — que ce désaccord n'est que dans le détail et ne compromet non plus la valeur du principe que les divergences entre géologues sur l'époque, la cause ou les phases de tel ou tel phénomène local ne jettent une ombre d'incertitude sur les grandes époques de l'histoire de la terre. Mais surtout, aux linguistes comme aux

[1] *Nouvelles études*, p. 219-317.

Digitized by Google

sceptiques, il ne faut pas se lasser de dire que, si la question est en effet essentiellement linguistique, elle ne l'est toutefois que sous les réserves imposées à l'objet auquel elle s'applique : l'analyse et l'étymologie des noms propres. En théorie, il y a des lois phonétiques auxquelles sont soumis tous les mots d'une langue, et les noms propres au même titre que les autres ; en fait, bien peu de mots y obéissent absolument, et les noms propres beaucoup moins que les noms communs et les verbes. Le mot « joug » s'est maintenu partout semblable à lui-même, c'est-à-dire qu'il n'a subi à peu près que les déformations qu'il *devait* subir, depuis quatre mille ans ou davantage [1] ; mais cette conservation est un hasard merveilleux ; nous ne nous étonnerions nullement de constater, dans telle langue prise à part, une altération irrégulière de ce mot, dont sauraient même nous rendre raison l'étymologie populaire et l'analogie grammaticale, ces bonnes et mauvaises fées du langage, toujours à l'œuvre pour le corrompre et l'enrichir. Combien ces accidents ne sont-ils pas plus fréquents alors qu'il s'agit de noms propres, dont le sens est oublié, qui n'ont plus où se prendre, et auxquels la conscience populaire cherche vaguement un étai ! Comment n'en pas tenir compte, alors surtout que dans nombre de cas nous les avons reconnus volontaires ? La théorie des hypocoristiques grecs, savamment édifiée par M. Fick, a établi l'identité d'une foule d'appellatifs qui parfois n'ont plus en commun qu'une mince syllabe, et il n'est pas une race humaine qui ne se soit plu, par tendresse, à mutiler les noms de ses enfants et de ses dieux. Quand le germanique Hrôdberaht est devenu l'anglais Bob [2], en vérité l'on a mauvaise grâce à équivoquer sur ce qui manque à Οὐρανός pour reproduire lettre à lettre *Váruṇas*.

Le tout, dès lors, est de savoir si l'homophonie générale, appuyée — cela va sans dire — d'une similitude marquée de caractère et d'attributs entre deux personnages mythologiques, suffit à attester une communauté d'origine. Avec certitude, nul jamais ne l'a prétendu ; mais avec une probabilité aussi approchée que possible, qui est tout ce que l'histoire et à plus forte raison la préhistoire est en droit d'espérer de ses enquêtes ; avec une précision bien plus grande, en tout cas, que celle que fournit le rapprochement banal et, pour ainsi dire, à l'état brut, de deux faits observés respectivement chez les demi-civilisés et chez les sauvages, comme la légende de Cronos et l'anthropophagie [3]. Comment ose dire que deux

[1] Encore est-il devenu masculin dans les langues qui ont perdu le genre neutre, et féminin en cymro-breton.

[2] *Nouvelles études*, p. 273.

[3] Voir *Nouvelles études*, p. 11, la discussion de ce rapprochement.

Digitized by Google

faits sont connexes, alors qu'on ne connaît l'origine ni de l'un ni de l'autre?

De cette double méthode comparative je voudrais donner une application parmi celles auxquelles M. Max Müller semble avoir renoncé et — autre désavantage — au sujet d'un nom dont l'analyse est actuellement impossible, partant le sens intime tout à fait aboli. Qu'on ne croie point à une gageure : il s'agit tout uniment de montrer que, là où la preuve unique et péremptoire fait défaut, — et c'est de beaucoup le cas le plus fréquent, — un faisceau de demi-preuves y peut suppléer, en légitimant une conviction morale bien voisine de l'évidence.

Dans son tout récent lexique étymologique sanscrit, sous le mot *gandharvás*, M. Uhlenbeck décrète sans phrases : « Aucun rapport avec le grec Κένταυρος. » Et pourquoi donc? Il fut un temps où l'identité des deux termes eût passé pour un dogme. Faut-il aujourd'hui promulguer le dogme opposé? Je ne le pense pas.

L'accent des deux mots n'est pas le même; mais cette différence est de peu de poids. On attendrait en grec une finale -αρϜος dont la métathèse en -αυρος n'est pas la norme en phonétique grecque : sans doute, mais elle n'y est pas sans exemple, ne fût-ce que ταῦρος en regard du *tarvos* gaulois; et, pour ce que nous savons de la provenance de ce vocable, il nous est bien permis de supposer qu'il appartenait à un dialecte hellénique coutumier de métathèse. Bref, la difficulté grave ne gît que dans les consonnes : le grec devrait avoir *Γένθαυρος, différence notable; mais est-ce bien sûr? Le *g* sanscrit, à cette place, peut représenter un *gh*, auquel le grec répondrait par un χ, soit *Χένθαυρος devenu forcément *Κένθαυρος, et nous voici bien près de la réalité. Il ne nous est pas même interdit d'entrevoir le procédé par lequel l'étymologie populaire, cherchant un sens à ce terme bizarre, le lui a trouvé dans l'association d'idées avec κεντεῖν ταύρους et l'a altéré en conséquence.

Tout cela est-il possible? Évidemment oui. Mais c'est en métaphysique seulement que les possibles ont droit à l'existence. Le nom des Centaures pourrait être encore plus déformé qu'il ne nous apparaît, et néanmoins être le même que celui des Gandharvas; mais nous n'en saurions rien, ou du moins ne pourrions le prouver. Se ressemblent-ils par ailleurs? Voilà la question.

A première vue il n'y paraît guère : quel rapport entre ces hommes quadrupèdes dont les durs sabots foulaient le sol du Pélion et les génies mystérieux qui se jouent dans les reflets du ciel et des eaux? Ne nous arrêtons pas aux vingt détails accessoires qui semblent les apparier; car nous

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

en découvririons aussitôt vingt autres qui les séparent. C'est leur personnalité même qu'il nous faut atteindre, s'il est possible, c'est-à-dire si les deux mythologies en ont gardé un souvenir vraiment caractéristique et commun.

Or, dans la mythologie védique, les Gandharvas passent pour des êtres prodigieusement puissants et lascifs. C'est l'épithète qui les précède, l'attribut qui les suit partout. On l'énonce comme une vérité courante et familière : *strīkāmā vai gandharvāḥ*, dira sans autre commentaire la déesse Vâc dans la curieuse légende où elle se change en courtisane [1] pour payer la rançon du roi Sôma leur prisonnier. Et leurs jeux et leurs unions avec les Apsarâs défraient une infinité de récits.

De l'histoire des Centaures que savons-nous? Peu de chose, en vérité. Si les descriptions abondent, les contes proprement dits font presque défaut. Pourtant, dans cette incroyable indigence de faits, un seul récit surnage et précisément dans l'ordre d'idées où nous orientent les peintures védiques : invités aux noces de Pirithoüs et d'Hippodamie, ils tentèrent de ravir l'épousée; mais ils furent vaincus par Thésée et les Lapithes. Dans la société primitive il n'est pas de religion comparable à celle de l'hospitalité : c'est donc là un attentat monstrueux; ceux à qui on l'impute n'ont pu être conçus que comme des mâles d'une révoltante brutalité.

Peut-être, maintenant, ma pensée et celle de l'école naturaliste commencent-elles à se dégager de l'exemple que j'ai à dessein choisi : la considération capitale, à mes yeux, c'est que *l'histoire n'est point la même*. Il en va du conte comme du nom : si les noms étaient identiques, l'étymologiste flairerait quelque emprunt; si le récit était tout pareil, le mythographe le soupçonnerait d'avoir voyagé. Mais bien loin de là : les Hindous connaissent sur les Gandharvas un trait de mœurs que les Grecs ont oublié; en récompense, ceux-ci racontent des Centaures une anecdote dont les Hindous ignorent le premier mot; et ce trait de mœurs et cette anecdote s'adaptent comme les cassures de deux fragments de vase, sortent visiblement du même fonds d'idées. Il semble que, réduisant ce fonds à sa plus simple expression, il ne reste plus qu'à formuler le concept premier ou, si l'on veut, la naïve devinette qui porta dans ses flancs toute cette mythologie : « Qui sont les mâles difformes qui toujours vont fécondant? » A quoi le moins informé répondra sans grande peine : « Les nuages ».

Tout est-il dit? Non assurément : les indices sont graves, mais non pas concluants. Alors interviendront utilement les circonstances de second plan [2], assez nombreuses pour faire masse si chacune prise à part semble

[1] *Aitarêya-Brâhmaṇa*, I, 27, 1.

[2] Les Gandharvas constamment associés à des nymphes qui portent l'épithète spécifique d'*aquatiques*, et les

Digitized by Google

trop légère; et, par l'accumulation des faits, sinon par la valeur absolue de chacun d'eux, la preuve apparaîtra suffisante. Les dés ne retomberaient pas si souvent sur la même face, s'ils n'étaient tous deux pipés dans le même sens.

Si la simple comparaison de deux mythologies nous mène ainsi par une lente contrainte à l'interprétation naturaliste de l'une et de l'autre, on jugera aisément de ce qu'y peut ajouter de force l'introduction d'éléments nouveaux[1] tels que les énigmes et les chants populaires des Lithuaniens et des Slaves. Là le danger est toujours grand de donner pour documents authentiques ce que ces tard-venus de la civilisation ont pu glaner parmi la littérature orale de leurs devanciers; mais M. Max Müller a le tact de choisir les données les moins suspectes d'emprunt ou de remaniement, et il demeure évident que dans nombre de cas les demi-civilisés ont conservé presque intact le thème sur lequel Hindous et Grecs ont brodé leurs riches variations. Il faut laisser à ses lecteurs le plaisir de le suivre dans ces domaines en partie inexplorés. Aussi bien le désaccord que nous déplorons ne se résoudra-t-il pas exclusivement par cette méthode de recherche et de comparaison, si attrayante soit-elle. L'auteur a poussé plus avant aux racines de ce malentendu : si les philologues demeurent les « partisans attardés » des Max Müller et des Adalbert Kuhn, c'est bien, sans doute, parce qu'ils sont par profession les hommes du document; mais c'est aussi qu'un souci plus élevé les hante, celui de trouver le « grain de bon sens » qui gît au fond des pires sottises humaines; et de cela leurs adversaires ne paraissent avoir cure. L'homme pourtant n'est ni ange ni bête.

Je prends encore un exemple dont je porterai seul la responsabilité. Qu'on raconte à l'anthropologiste la fable de la Tortue et des deux Canards : elle le divertira peut-être; mais il n'en sera rien de plus. Il ne faut pas lui demander, non plus qu'il ne se demandera, comment on a pu imaginer cette scène absurde : c'est une idée bizarre qui a passé par la tête d'un conteur, un rêve incohérent noté au réveil. Et, de fait, pourquoi serait-ce autre chose? Sans la comparaison des littératures, nous serions fort empêchés nous-mêmes d'y découvrir un sens différent de la leçon morale qu'en ont tirée de pieux et ineptes bouddhistes.

Centaures, fils d'Ixion et de *Néphélé* (M. Bréal nous a appris qui sont ces personnages); les Gandharvas en relation directe avec Sôma et, par lui, avec les plantes et les simples, et le Centaure Chiron enseignant à Achille les propriétés curatives des végétaux, etc.

[1] *Nouvelles études*, p. 70-74, 343-349 et *passim*.

Digitized by Google

Que si cependant l'on vient à savoir que les canards de La Fontaine sont dans l'Inde des *haṅsâs*, les oiseaux au plumage éclatant qui par métaphore courante symbolisent le soleil; si l'on s'avise qu'en sanscrit le nom de *kaçyâpa*, qui signifie « tortue », est aussi celui d'un de ces sages divins qui habitent le soleil et en sont même les incarnations légendaires; si l'on songe que cet astre, à raison de sa rondeur et de la lenteur apparente de sa marche, a pu parfaitement être surnommé « la Tortue », ne fût-ce que dans quelque énigme préhistorique, tout de même que dans telle autre formule la rapidité de son vol l'a fait prendre pour un aigle, un cheval ou un taureau ailé, gravissant et descendant les pentes du ciel : alors on voit comment, ces diverses données venant à se confondre, les circonstances de sa montée et de sa chute ont pu revêtir la forme de la tortue enlevée par quelque volatile, soit par l'aigle qui la laisse tomber sur le crâne nu d'Eschyle, soit par les cygnes éclatants ou les flamants vermeils qui lui font de leurs ailes un nimbe et un soutien éphémères.

Que font ici les textes, sinon accuser le fil conducteur qui relie des récits et des concepts de provenance et de nature diverses, mais évidemment connexes entre eux, et venger la raison de l'homme du soupçon de s'être complu dans l'insanité? Dira-t-on que c'est aux dépens de son imagination créatrice? Qu'on se rassure : l'homme n'invente rien, il ne fait que se souvenir; c'est peut-être bien mériter de lui, que de maintenir, jusqu'à preuve contraire, qu'il a su mettre dans ses souvenirs et ses associations d'idées quelque ordre et quelque lucidité.

Il est vrai que la considération habituelle des croyances désignées sous les noms d'animisme, fétichisme et totémisme déconcerte à cet égard les meilleurs vouloirs. On y nage en plein chaos intellectuel. Passe encore pour l'animisme; l'élément rationnel qu'il recèle se dégage sous forme d'induction rudimentaire : « Si je fais à quelqu'un du bien ou du mal, c'est que je l'ai voulu : donc le vent qui m'a jeté à bas de cet arbre, le feu qui a consumé ma hutte, le rocher qui vient d'écraser mon frère, ont voulu ce qu'ils ont fait; et si l'on ne s'en peut venger, il faut les prier de ne pas récidiver. » Le fétichisme dérive peut-être de l'animisme; encore sont-ce deux, de constater dans un objet telle vertu définie et observée, qu'on imagine mue par une volonté, ou de prêter à un fragment de ce même objet une vertu inobservée et quasi universelle. Pour le totémisme, il défie l'analyse et semble aberration pure : on se perd à conjecturer à quel propos une famille s'est avisée de conter qu'elle descendait de l'ours ou du castor, de vénérer cet ancêtre imaginaire, parfois de s'abstenir de sa chair jusque dans les plus dures nécessités de la

Digitized by Google

vie. Ne serait-ce qu'une conception fortuite et délirante passée en article de foi? Cela se peut; mais ceux qui croient à l'entendement humain parcourront toute la gamme des hypothèses avant de se résigner à celle-là.

En tout cas, ils la parcourront longtemps; car ce que l'homme connaît le moins, c'est lui-même, à plus forte raison son semblable, à plus forte raison son frère inférieur, séparé de lui par des siècles de civilisation intensive. Si donc animisme, fétichisme et totémisme doivent être autre chose que de simples étiquettes dont se contentent peut-être les esprits qui prennent les mots pour des idées, ce sont pour le moment des notions infiniment moins claires que celle du décor extérieur que la nature offre de temps immémorial à tous les yeux et de l'énigme éternelle qu'elle pose à toutes les consciences. Substituer à cette donnée fondamentale un ensemble de faits mal connus et encore plus mal expliqués, qui tout au plus en sont des dérivés accessoires, sinon des déviations malsaines, c'est un paralogisme dont la vieille scolastique déjà savait le nom : *obscurum per obscurius*. Oui, sans doute, il y a de tous ces éléments dans la mythologie et à l'origine des religions; mais qu'en saurions-nous faire, tant que nous ignorerons ce que c'est au juste que chacun d'eux?

Oui, il y a de l'animisme dans la mythologie, ne fût-ce que la facilité de maint personnage à se changer en arbre, flamme ou fontaine. Et cependant on ne manquera point d'observer qu'à l'heure où nous surprenons ces récits la phase de l'animisme proprement dit est depuis longtemps dépassée; car les objets inanimés ont cessé de vivre pour le narrateur, et le conte est fini quand la métamorphose est accomplie. Ni le laurier ne redevient Daphné, ni la source Byblis; dans l'impassible matière elles ont trouvé, l'une le refuge contre les atteintes du dieu, l'autre l'apaisement d'un criminel amour; *elles ne sentent plus*. Or c'est là précisément l'inverse de l'hypothèse animiste. Que de pareils récits soient issus de l'animisme primitif, cela est possible, quoique indémontré; mais ce qui est sûr, c'est qu'ils ont fait bien du chemin depuis lors; et c'est ce chemin qui nous intéresse, nous les descendants intellectuels des esprits qui l'ont parcouru.

Oui, il y a probablement du fétichisme dans la mythologie, et si l'on tient absolument à faire parler portugais à l'antiquité classique, il est permis à la rigueur de dire que les chênes de Dodone sont des arbres fétiches. Encore ne sait-on s'ils rendent des oracles parce qu'ils sont fétiches en eux-mêmes, ou par la vertu du grand Zeus omniscient auquel ils sont consacrés, et comme représentants sur terre du Ciel à la voix tonnante. Encore ne nous informe-t-on pas qu'un cure-dents découpé

Digitized by Google

dans leur bois ait le don de prophétie ou la puissance de préserver de la foudre. Mais je veux qu'il les ait eus; qu'en sera-t-il davantage? Eût-on prouvé que le fétichisme est à la base de toutes les religions antiques, il n'en constituerait jamais, en ce qui concerne notre race, que la couche profondément sous-jacente à peine accusée par quelques fugitifs affleurements. Entre cette couche et notre sol il reste une distance appréciable à combler; il y a tout le saisissant contraste d'une superstition individuelle et locale à la conception réfléchie qui, bien ou mal, prétend embrasser l'univers.

Oui encore — mais ici le terrain commence à manquer sous nos pas — il y a peut-être du totémisme dans la mythologie. N'oublions pas toutefois que le totémisme n'est scientifiquement constaté que dans une infime minorité de tribus sauvages, et que, si les Romains se disent enfants de la louve, le coq n'est gaulois qu'à la faveur d'un jeu de mots pénible et bilingue. Il est trop aisé de parler de totem à propos de n'importe quel conte d'animaux, et l'on ne s'en fait point faute; ce qui l'est moins, c'est de s'expliquer sur ce que put être un totem dans le premier cerveau humain qui conçut cette notion. Le taureau-totem ne serait-il point à l'origine un dieu-taureau? Et celui-ci, à son tour, une incarnation solaire aux cornes lumineuses? Rien n'est moins prouvé, mais le contraire ne l'est pas davantage; et, encore une fois, en présence des faits précis et concordants qui militent en faveur du critérium naturaliste, c'est faire œuvre vaine que de tenter d'y substituer une conception qui peut y rentrer elle-même ou, si elle n'y rentre pas, nous laisse indécis sur sa valeur et ses origines. Il faut, ici comme partout, s'affranchir de la tyrannie des mots. Une interprétation mythologique étrangère aux enchaînements logiques d'une pensée saine peut être tenue à l'avance pour stérile et désespérée : — stérile, car la recherche est close d'un seul coup par un mot péremptoire, qui tranche tout, mais n'explique rien; — désespérée, car nous ne disposons d'aucun moyen pour la contrôler, puisque notre cerveau contemporain est impuissant à repenser les rêves primitifs cristallisés en ces coutumes et ces croyances dont le sens est à jamais perdu.

Mais surtout, lorsqu'une école d'ailleurs hautement méritante ne recule pas devant la prétention de faire tenir tous les cultes dans la mythologie et toute la religion dans les cultes, on peut à bon droit s'étonner des étranges origines qu'elle assigne à notre meilleur titre de noblesse. Le sentiment religieux, qu'est-ce autre chose que l'aveu de l'ignorance humaine devant les problèmes de la nature, de l'impuis-

Digitized by Google

sance humaine contre les forces qui l'environnent et l'écrasent? Ce sentiment peut changer de forme, mais, du moins pour notre famille intellectuelle, — la seule dont nous soyons en mesure de parler avec quelque compétence, — il est aujourd'hui ce qu'il était hier, ce qu'il sera demain. Les Aryas, qui voyaient rouler le soleil et la lune, et se déchaîner les orages, et le ciel résister sans fléchir, imaginèrent derrière ces phénomènes mille agents industrieux pour en diriger le cours : de ces agents nous avons changé les noms; mais, comme eux, nous n'en connaissons que les noms. L'univers même n'eût-il plus aucun secret pour nous, le secret éternel, c'est qu'il existe quelque chose. Le miracle recule à l'infini devant nos yeux; mais il subsiste et, plus il s'enfonce, moins nous renonçons à l'atteindre. Notre science, non plus que celle de nos premiers pères, n'a que le choix entre le refuge de la foi et l'impasse de l'inconnaissable. Et nous demeurons, après des siècles d'efforts, en communion d'âmes avec eux, par notre attitude en face du grand mystère, dont on peut dire que c'est encore l'adorer que de se résigner à ne le point comprendre.

V. HENRY.

G. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias, eine unbekannte Apokalypse und Bruchstuecke der Sophonias-Apokalypse*, Koptische Texte, Uebersetzung, Glossar, mit einer Doppeltafel in Lichtdruck, in-8°, Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1899, 190 p.

La découverte d'un dépôt de vieux parchemins, dans une des cellules perdues du donjon de Dèîr Amba Shenoudah, a enrichi les bibliothèques européennes d'une quantité considérable d'ouvrages ou débris d'ouvrages en langue copte, inconnus jusqu'alors. C'étaient pour la plupart de vieux livres hors d'usage, écrits sur peau ou sur papier épais, enfermés jadis dans la librairie du couvent, puis jetés au rebut, soit qu'il leur manquât trop de pages, soit que les dialectes dans lesquels ils étaient conçus, dialecte thébain et dialecte d'Akhmîm, ne fussent plus intelligibles aux moines. Un reste de respect pour le caractère saint des matières qu'ils contenaient avait empêché qu'on ne les brûlât ou qu'on ne les balayât au dehors, et on les avait relégués pêle-mêle dans une chambre de débarras, à côté des vêtements déchirés, des vases rompus ou du matériel

Digitized by Google

d'église brisé, de tous les objets consacrés au culte ou à l'édification des fidèles qui peuvent s'accumuler dans un monastère au cours des siècles. Ils y étaient répandus sur le plancher de terre foulée, en une litière accrue graduellement au point de constituer une couche de 0 m. 30 ou 0 m. 40 d'épaisseur. La pièce servit-elle de colombier, pendant un des sièges nombreux que la communauté eut à soutenir contre les Bédouins, ou les pigeons y pénétrèrent-ils par accident en quête de grain? Beaucoup des feuillets sont maculés de colombine et ils exigent quelque nettoyage avant de pouvoir être déchiffrés au complet. Il semble que les derniers fragments furent déposés là vers le XVIe siècle, au moment où le copte cessait d'être parlé dans la vie journalière, et où le dialecte memphitique se substituait partout aux dialectes usités jusqu'alors pour les offices et pour la prédication dans les églises du Saïd et du Fayoum. La poussière accumulée ensevelit le dépôt et bientôt de la terre, versée sur le tas puis battue, forma par-dessus un sol nouveau. Quelques bouts de parchemin sortaient seuls vers les coins et trahissaient la présence d'une couche de matériaux insolites dans cette sorte de sous-sol. Une cachette analogue, vidée à la fin du siècle passé, avait rendu la plupart des manuscrits que Zoëga publia en partie, et qui sont aujourd'hui conservés en Italie, en Angleterre et en France; comme des indices permettaient d'imaginer qu'elle n'était pas la seule qui subsistât, une sorte de siège fut mis de 1881 à 1883 autour du Dèir Amba Shenoudah, par un Européen installé à demeure dans le pays des Pères. Vers 1884, la tentative maladroite et brutale d'un autre Européen, pressé de s'illustrer par un coup d'éclat, compromit, presque au dernier moment, le résultat des négociations entamées et menées si patiemment; au lieu d'acheter le contenu du trés oren bloc, pour une somme raisonnable, il fallut se le procurer en détail, à des prix toujours plus hauts, et que la concurrence des marchands d'antiquités ou des touristes augmenta encore. Notre Bibliothèque nationale a remporté le gros lot, mais beaucoup de lots moindres se sont égarés ailleurs, de Saint-Pétersbourg à Berlin ou à Londres, et en Amérique.

C'est de cette trouvaille que proviennent les trois morceaux d'Apocalypses édités par Steindorff. Vingt et un sur vingt-neuf des feuillets que nous en avons reposent aujourd'hui dans notre Bibliothèque nationale; les sept derniers arrivèrent en 1888 à la bibliothèque de Berlin. Ils appartenaient à deux manuscrits dont le plus considérable est écrit en dialecte d'Akhmîm. L'autre est en dialecte thébain, et Bouriant, qui l'imprima le premier, dans les *Mémoires* de la Mission française, remarqua dès le principe qu'ils doublaient et qu'ils complétaient par endroits la

Digitized by Google

version akhmimienne; il crut deviner dans le tout une portion d'un livre apocryphe, dont nous ne possédons plus l'original, l'*Apocalypse de Sophonie*, et, jusque dans ces derniers temps, son hypothèse avait été acceptée faute de mieux. L'étude des feuillets de Berlin a conduit Steindorff à distinguer trois ouvrages différents dans ce qui subsiste des deux manuscrits. Le volume en dialecte d'Akhmîm comprenait une Apocalypse dont le début et probablement la fin sont perdus, et qu'on ne sait encore à quel personnage attribuer, puis, en second lieu, l'*Apocalypse d'Élie*[1]; six des feuillets de l'autre volume contiennent le doublet en dialecte thébain de l'*Apocalypse d'Élie*, et le septième porte tout ce qui nous reste de l'*Apocalypse de Sophonie*[2]. Steindorff a établi la lettre de ces trois ouvrages aussi correctement que l'état du parchemin et les fautes des copistes anciens le lui permettaient, puis il les a traduits d'abord ligne par ligne, ensuite de façon suivie, en ayant soin d'établir sur deux colonnes parallèles la traduction des deux versions thébaine et akhmimienne des mêmes passages. Un tableau très bref des formes de langage propres au dialecte akhmimien précède le texte copte[3], et un glossaire le termine, où sont insérés également les mots du même dialecte que l'on rencontre dans d'autres manuscrits[4]. La publication, ainsi entendue, sera très utile à deux ordres de lecteurs. Elle fournira aux théologiens et aux historiens la traduction fidèle d'œuvres rédigées dans un idiome qui ne leur est pas accessible à tous, et elle les encouragera à les utiliser pour leurs recherches presque aussi sûrement que s'ils pouvaient les lire dans la langue même. Elle donnera aux savants qui s'intéressent au copte ou à la philologie égyptienne le recueil le plus considérable qui ait paru jusqu'à présent de morceaux écrits dans l'un des dialectes les plus curieux de l'égyptien moderne, celui peut-être dont on tirera le plus de renseignements utiles pour la vocalisation des dernières formes de l'égyptien ancien. On risque souvent de ne contenter personne à vouloir servir ainsi des classes si différentes; Steindorff a rempli sa tâche avec tant d'habileté que, cette fois, chacun aura lieu de se déclarer satisfait.

L'*Apocalypse d'Élie* a pour théâtre l'Égypte même. Elle débute par les reproches que le prophète adresse au peuple, sur l'ordre du Seigneur,

(1) Le titre ϯⲁⲡⲟⲕⲁⲗⲩⲯⲓⲥ ⲛ̀ϩⲏⲗⲓⲁⲥ se trouve à la page 44 du texte akhmimien; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 7, 106-107.

(2) Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 9-16.

(3) Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 23-31. Steindorff annonce (p. 23) l'apparition prochaine d'une grammaire complète du dialecte copte d'Akhmîm.

(4) Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 173-190.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

et par des exhortations à quitter le péché pour s'attacher au bien, car les jours viendront où Dieu récompensera les siens et châtiera lourdement ceux qui n'ont pas obéi à ses préceptes. Et quand la fin des temps sera proche, des maîtres d'erreur surgiront qui prêcheront des doctrines étrangères à Dieu : « Le jeûne n'existe pas, crieront-ils, et ce n'est pas Dieu qui l'a établi[1] ! » On devra se garder de les écouter et jeûner, quoi qu'ils disent, mais d'un jeûne pur, « car celui qui jeûne sans être pur irrite le Seigneur et les anges; il prépare de la peine à son âme, en ce qu'il amasse de la colère contre lui pour le jour de colère ». Un roi se lèvera dans le Nord, qu'on appellera le roi des Assyriens et le roi d'iniquité ; il guerroiera longtemps contre l'Égypte et il la bouleversera, mais ensuite un rival lui surgira dans l'Ouest, qu'on nommera le roi de la paix. Le roi de la paix accourra sur la mer comme un lion rugissant; il tuera le roi des Assyriens, il proclamera l'unité du nom de Dieu, il rendra leur honneur aux prêtres de Dieu, et il relèvera les lieux saints, puis son règne sera suivi bientôt de celui d'un prince malfaisant. Une lacune de deux pages au moins nous prive de connaître l'origine de celui-ci, mais son autorité s'exercera de façon désastreuse : « Les villes de l'Égypte soupireront en ces jours-là, car on n'y entendra plus la voix du vendeur, ni celle de l'acheteur; les places des villes d'Égypte s'empliront de poussière, et les habitants de l'Égypte pleureront tous ensemble et souhaiteront la mort, mais la mort fuira et les désertera[2]. En ces jours-là, ils grimperont aux rochers et ils s'en précipiteront, et ils leur crieront : « Tombez sur nous », et ils ne mourront point. » Trois rois se manifesteront alors chez les Perses, qui saisiront les Juifs d'Égypte et qui les installeront à Jérusalem, puis ils subiront l'assaut de quatre rois d'Assyrie et la lutte se perpétuera trois années entières : « En ces jours, le sang coulera de Kôs jusqu'à Memphis[3]; le fleuve d'Égypte sera du sang, si bien qu'on n'y pourra plus boire trois jours durant. Malheur à l'Égypte et à ceux qui l'habitent! En ces jours-là un roi paraîtra dans la ville qu'on appelle « la ville du soleil », — Héliopolis, — et tout le pays sera bouleversé et s'enfuira vers Memphis. » La sixième année, les rois des Perses assassineront par ruse ceux des Assyriens, puis ils mettront les païens à mort; ils rebâtiront les sanctuaires, et la paix du vrai Dieu

[1] Il semble qu'il y ait là une polémique juive contre les chrétiens (Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 19).

[2] Cf. *Apocalypse de saint Jean*, IX, 6 : *καὶ ἐπιθυμήσουσιν ἀποθανεῖν καὶ φεύξεται ἀπ' αὐτῶν ὁ θάνατος.*

[3] Kôs est l'Apollonopolis Magna des géographes grecs, la Kous de nos jours, dans la moudiriéh de Qénéh, presque à mi-chemin entre Qénéh et Louxor, sur la rive droite du Nil.

Digitized by Google

fleurira pendant trois ans et pendant six mois sous la tutelle d'un roi juste. Au cours de la quatrième année le fils de l'iniquité se relèvera, qui proclamera bien haut : « Je suis le Christ », bien qu'il ne le soit pas. Il viendra sur les nues, entouré de colombes et poussant le signe de la croix devant lui; il commandera au soleil « Tombe! » et le soleil tombera, « Brille! » et il brillera, « Obscurcis-toi! » et il s'obscurcira! Il dira à la lune « Deviens de sang! » et elle s'ensanglantera, et les miracles de tout genre se multiplieront à son ordre comme ceux du Christ véritable, sauf qu'il ne ressuscitera pas les morts[1]. La vierge Tabitha, que saint Pierre ranima à Joppé[2], découvrira le mensonge et livrera bataille à l'imposteur; celui-ci, furieux de se sentir impuissant contre elle, se vengera sur les saints qu'il fera périr au milieu des tourments. Enfin soixante justes seront choisis qui endosseront la cuirasse de Dieu, et ils iront assaillir le mauvais dans Jérusalem, puis le Seigneur dépêchera ses anges contre lui, et sa victoire sera le prélude du Dernier Jugement : « En ces jours-là, le Messie descendra du ciel, le roi avec tous les saints, il incendiera la terre et il y passera mille années; mais, comme les pêcheurs ont dominé sur elle, il y créera un ciel nouveau et une terre nouvelle où il n'y aura point de diable. Il y commandera avec les saints, montant et descendant, tandis qu'ils seront tout ce temps en la compagnie des anges et qu'ils seront en la compagnie du Christ durant ces mille ans. »

L'*Apocalypse d'Élie* raconte l'histoire des derniers temps de l'humanité; l'Apocalypse tronquée qui la précédait décrit alternativement les séjours des damnés puis ceux des élus, et le très court fragment qui nous est parvenu de l'*Apocalypse de Sophonie*[3] appartient à une description du même genre. C'est un véritable voyage à travers l'autre monde et plusieurs anges s'y relaient pour guider le narrateur. Le premier d'entre eux l'enlève si haut que la terre entière paraît au-dessous de lui et l'Océan tel qu'une goutte d'eau. Il le dépose ensuite sur le mont Sèïr, et il lui montre l'un après l'autre les trois fils de Joatham le prêtre qui n'obéirent pas aux ordres de leur père et ne tinrent aucun compte des préceptes du Seigneur[4], puis les deux anges qui enregistrent au fur et à

(1) Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 86-89.

(2) P. XXXIV, l. 10-11 : ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉ-ⲡⲉⲣⲉⲛ ⲡⲉ ⲧⲁⲃⲓⲑⲁ; cf. *Actes*, t. X, 36-42.

(3) Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 110-113, 169-170.

(4) Il n'est pas fait mention des trois fils du prêtre Joatham dans la Bible, et la légende qui les concerne doit appartenir aux derniers temps de l'histoire juive; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 39, note 3.

Digitized by Google

mesure les bonnes actions des hommes, puis enfin les millions d'anges « dont le visage semble celui d'une panthère, dont les dents sont proéminentes hors la bouche comme celles des ours, dont les yeux sont injectés de sang et les cheveux flottants comme ceux des femmes, dont les mains tiennent des fouets de flammes ». Ce sont les « ministres de la création entière qui se précipitent sur les âmes des impies, les emportent, les déposent en ce lieu; trois jours durant ils planent dans l'air avec elles avant de les saisir et de les ruer dans leur peine éternelle. » Un signe du conducteur les éloigne; le voyageur arrive à des portes de fer qui s'ouvrent devant lui, et il pénètre dans une grande et belle ville, la ville d'Adès, ou, pour lui donner son nom égyptien, l'Amenté. Les portes y jettent la flamme, une mer immense y bouillonne, qui semble d'eau, mais qui est de feu, et dont les vagues pâteuses roulent la poix et le soufre; le narrateur craint d'y rester, et, tandis qu'il prie, un ange s'abat près de lui, « dont la face semble celle du lion[1], dont les dents sont proéminentes hors la bouche comme celles d'un ours, dont la chevelure flottait comme celle des femmes, dont le corps était d'un serpent et qui faisait mine de vouloir le dévorer ». Il redouble ses oraisons et, levant la tête, il aperçoit un ange « dont le visage brillait comme l'éclat du soleil en sa gloire », et dont « les pieds semblaient du cuivre qui chauffe au feu ». C'est le grand Érémiel, qui préside à l'abîme et à l'Amenté, « celui qui enserre dans sa main toutes les âmes, depuis la fin du déluge qui couvrit la terre jusqu'au jour d'aujourd'hui ». Il répond aux questions que le voyageur lui pose, et il lui apprend que son séjour actuel est l'Amenté; l'ange serpent a pour fonction d'accuser les hommes devant Dieu, et il tient entre ses mains un rouleau où leurs crimes sont inscrits. Le voyageur y lit non seulement ses péchés positifs, mais l'indication de ses omissions : « Si par hasard j'avais négligé de rendre visite à un malade ou à une veuve, je trouvais cet oubli inscrit à mon passif comme une faute sur mon rouleau, et de même un orphelin que je n'avais pas visité, je le trouvais inscrit à mon passif comme une faute sur mon rouleau. Un jour que j'avais manqué à jeûner ou à prier dans le temps de la prière, je le trouvais inscrit à mon passif comme une faute sur mon rouleau, et un jour pendant lequel je ne m'étais pas occupé des Enfants d'Israël, je le trouvais inscrit à mon passif comme une faute

[1] Le texte porte : « dont la chevelure flotte comme celle des lions » (p. VIII, l. 8-9; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 46-49), ce qui est une contradiction avec la description qu'on lit deux lignes plus bas, de leur « chevelure flottante comme celle des femmes ». Steindorff (p. 49, note 1) corrige : « leur face est celle des lions », et j'ai adopté sa correction.

Digitized by Google

sur mon rouleau. » Il implore de rechef la pitié du Seigneur, sur quoi un ange nouveau se présente et lui annonce qu'il dépend de lui d'échapper à l'accusateur, mais une lacune d'au moins une page interrompt le récit, et à la reprise le voyageur est déjà embarqué avec d'autres anges sur le bateau qui le mène au Paradis. Il revêt lui-même un habit d'ange, prie et chante avec ses compagnons célestes; après que le bien et le mal ont été pesés pour lui dans la balance, un ange armé d'une trompette d'or le proclame enrôlé parmi les bienheureux et son nom inscrit au livre de vie. Avant qu'il entre, le ciel s'ouvre sous lui; il y aperçoit la mer de feu, et noyées dans les profondeurs les âmes des pécheurs, chargées de chaînes, les mains liées derrière le dos. Elles n'y brûleront pas à jamais. Chaque jour, à heure fixe, l'ange héraut sonne de la trompette; les justes, Abraham, Isaac, Jacob, sollicitent la miséricorde du Seigneur, et ils obtiennent le pardon pour elles. Notre voyageur souhaiterait voir tout ce que le Paradis renferme, mais son guide lui déclare qu'il ne peut rien lui montrer au delà et que ce qui lui reste à voir lui sera caché jusqu'au jour du Jugement. Manque-t-il ici une page ou deux? Steindorff le croit et c'est probable, car le récit tourne si court dans son état actuel qu'on ignore ce que le narrateur devint lorsque l'ange eut achevé de lui dépeindre le Dernier Jour!

Les trois ouvrages furent traduits du grec vers le IVe siècle, dans le temps où les couvents d'Akhmîm étaient les plus florissants de l'Égypte chrétienne, mais le texte grec, aujourd'hui perdu, dont le traducteur s'est servi, était-il lui-même une traduction d'un original hébraïque? Steindorff, qui a signalé à bon droit de nombreux hellénismes dans les deux versions coptes, n'y a découvert en dehors des noms usuels de la divinité ou de ceux des anges, aucune forme de langage qui rappelle l'hébreu; il pense que les trois Apocalypses ont été écrites en grec, et il est difficile de ne pas adopter entièrement ses conclusions sur ce point[1]. L'Apocalypse anonyme semble purement juive pour l'esprit, et rien n'y trahit une influence chrétienne. Steindorff la place dans la même classe que les deux Apocalypses de saint Pierre et de saint Paul; seulement elle lui paraît un peu plus ancienne et il lui assigne l'Égypte pour patrie[2]. Une observation de Harnack permet peut-être d'indiquer de manière générale la date de la rédaction primitive. Le texte contient une allusion à l'histoire de la chaste Suzanne, ainsi qu'à celle des trois jeunes gens jetés dans la fournaise, Shadrakh, Mishak, Abednégo[3], et ces morceaux sont in-

[1] Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 16-18. — [2] Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 18-19. — [3] P. IX, l. 5-10; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 48-49.

Digitized by Google

connus au judaïsme de langue hébraïque; il faut donc voir en elle une production du judaïsme alexandrin, qui aurait vu le jour entre 100 avant et 100 après J.-C., ou peu s'en faut. Le fragment de l'*Apocalypse de Sophonie* n'est pas assez long pour qu'on en déduise le caractère de l'ouvrage; c'est à peine si l'on peut affirmer avec Harnack qu'il ne contient aucune trace de christianisme[1]. Au contraire, l'*Apocalypse d'Élie* se présente nettement à nous comme une œuvre juive, remaniée fortement par les chrétiens. Ce qu'on y lit du temple de Jérusalem et de la reconstruction des lieux saints appartenait sans contestation possible au livre primitif, ainsi que la description de l'Antéchrist, « débile, jeune, aux jambes grêles, ayant une mèche blanche sur le front, les sourcils tirés jusqu'à l'oreille, les mains couvertes de lèpre[2] ». L'ensemble des prophéties montre que l'auteur était un Égyptien, et qu'il connaissait fort bien le pays, sa constitution matérielle, le Nil, le désert, les canaux, les villes principales, Memphis, Kòs, Héliopolis. L'adaptateur chrétien interpola dans ce cadre tout ce qui a rapport au Christ, le personnage de Tabitha et sa lutte avec l'Antéchrist, et d'autres venant après lui en dévièrent le détail dans une direction de plus en plus éloignée du sens original. La comparaison de la traduction thébaine avec l'akhmimienne est instructive à ce sujet. Le copiste thébain, dans le passage où les actes de l'Antéchrist sont énoncés, affirme pour conclure « qu'il accomplira *les œuvres que le Messie accomplira*, sauf qu'il ne ressuscitera pas les morts ». Le futur en parlant du Messie est naturel dans la bouche d'un Juif, qui n'admet pas la mission divine de Jésus, et à coup sûr la version thébaine rend exactement le texte primitif. Il devait choquer à la longue les copistes chrétiens; aussi l'un d'eux l'a-t-il altéré, et la version akhmimienne nous offre au passé ce que la version thébaine conservait au futur; l'Antéchrist « accomplira *les œuvres que le Messie a accomplies*, sauf qu'il ne ressuscitera pas les morts[3] ». Ajoutons qu'on rencontre dans un passage une citation textuelle de la première épître johannique : « N'aimez pas le monde, ni les choses qui sont dans le monde[4]. » Le dernier remaniement de l'*Apocalypse d'Élie* est donc postérieur au temps où cette épître a été composée, et Steindorff, s'appuyant sur l'autorité de Harnack, le croit antérieur à la rédaction de

[1] Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 20.

[2] P. XXXIII, l. 15-17, XXXIV, l. 1-3; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 90-91.

[3] P. V, l. 16-20 et p. XXXIII, l. 9-10; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 120-121 et p. 88-89.

[4] *I Jean*, II, 15 : *μὴ ἀγαπᾶτε τὸν κόσμον μηδὲ τὰ ἐν τῷ κόσμῳ*. La citation se trouve p. XIX, l. 6-7; cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 66-67.

Digitized by Google

l'*Épître à Diognète;* on ne se trompera guère si on le place quelque part dans la seconde moitié du IIe siècle de notre ère[1].

Steindorff n'a pas poussé plus loin la recherche, et s'il l'eût fait il serait sorti du plan qu'il s'était tracé. Je regrette pourtant qu'en sa qualité d'égyptologue il n'ait point cherché à pénétrer au delà de l'auteur juif, et qu'il ne se soit pas demandé si les idées et les images mises en jeu par ces Égyptiens d'extraction et de religion étrangères ne se rattachaient point par certains côtés aux idées et aux images des Égyptiens indigènes. Un détail de l'Apocalypse anonyme l'avait frappé comme appartenant sans aucun doute aux mythes d'époque pharaonique; la balance sur laquelle on pèse le mal et le bien lui avait rappelé aussitôt la balance de Thot au tribunal d'Osiris[2]. J'imagine que, s'il avait continué ses investigations, il aurait trouvé sans difficulté des ressemblances fort curieuses entre la conception que son auteur se fait de l'autre monde et celles que nous connaissons aux Égyptiens. Sans entrer dans le détail, ce qui serait hors de propos ici, on peut affirmer d'une manière générale que l'anonyme se représente l'enfer comme une cité aux portes de fer et de cuivre d'où s'échappent des flammes, et dans l'enceinte de laquelle habitent des êtres aux faces bestiales, hommes à tête de panthère armés de fouets, serpent à tête de lion et à crinière de femme; les damnés plongent dans une mer de feu. Pour passer de cet enfer au séjour des élus, l'anonyme monte dans une barque divine; à peine déposé sur la rive bienheureuse, on le pèse dans la balance, et, le résultat constaté, un ange le proclame inscrit au Livre de vie. Tous ceux qui ont étudié les dogmes funèbres de l'Égypte pharaonique connaissent bien ces *villes éternelles*, où le double allait habiter lorsqu'il abandonnait enfin le tombeau dans lequel sa momie reposait. Elles avaient des murailles, et l'on y accédait par des pylônes ou par des portes simples, dont les battants, bardés de métal, étaient défendus magiquement d'abord par un serpent immense, puis par des rangées d'uræus vomissant des flammes; il fallait pour les franchir donner le mot de passe ou avoir un guide divin tel que le Soleil. Une fois introduit dans l'enceinte, les monstres foisonnaient, qu'on devait désarmer ou repousser par des incantations ou par des prières, et parmi eux les déesses à tête de lionne ou de tigre, les Sokhît aux crocs saillants, aux yeux rouges comme le sang, à la longue chevelure de femme tombant sur leurs épaules, armées de couteaux et d'insignes divers; le serpent à tête de

[1] Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 19-20. — [2] Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 57, note 5.

Digitized by Google

lion était un personnage assez renommé encore aux époques basses, pour que les sectes excentriques de l'Égypte chrétienne se soient emparées de lui. Le double, parvenu sur la rive du lac d'Occident, y rencontrait un bac sur lequel il s'embarquait, afin d'atteindre les îles où le paradis osirien était situé, et ce bac ne le recevait qu'après l'avoir éprouvé par des questions nombreuses; sitôt sur la rive, son cœur était pesé au moyen des balances de la Double Vérité, puis Thot annonçait le résultat de l'opération dans un discours par lequel il investissait l'élu de ses droits et privilèges. C'est le gros, et en fouillant le détail on découvrirait des coïncidences plus minutieuses. N'y a-t-il pas grande vraisemblance que les Juifs, qui ne paraissent pas avoir eu l'imagination très hardie ni très abondante lorsqu'il s'agissait de se figurer les destinées d'outre-tombe, aient été gagnés, après leur établissement dans l'Égypte vers les temps saïtes et grecs, par les idées des Égyptiens au milieu desquels ils résidaient, et qu'ils leur aient emprunté une partie au moins du personnel et du décor de leur autre monde? Je ne dis pas tous les Juifs, mais ceux dont l'esprit travaillait sur les questions relatives à l'au delà, comme l'auteur de l'Apocalypse anonyme, et ceux des Apocalypses du même genre. L'enchaînement des images et des faits est assez semblable des deux côtés pour qu'on ait le droit d'émettre provisoirement l'hypothèse d'un emprunt à l'Égypte païenne. Qui sait si les Égyptiens de vieille race qui ne craignaient pas de composer des romans où des mânes et des doubles tenaient les premiers rôles, ainsi que dans le *Conte de Satni-Khâmoisît*, n'ont pas eu des compositions analogues à l'Apocalypse anonyme dans les siècles voisins de l'ère chrétienne? La littérature démotique, dont les débris nous ont rendu depuis quelques années tant d'ouvrages précieux, nous réserve peut-être la surprise d'une œuvre de ce genre. Ce serait une étrange fortune que de pouvoir rattacher l'*Enfer* de Dante aux *Livres de l'Hadès* égyptiens par l'intermédiaire de notre Apocalypse et des autres morceaux analogues qui sont sortis ou sortiront des ruines antiques[1].

Il me paraît encore que le plan de l'*Apocalypse d'Élie* n'est pas sans offrir des analogies réelles avec celui de certains ouvrages purement égyptiens. Élie est choisi par Dieu pour reprocher leur infidélité aux compatriotes de l'auteur, et pour dérouler sous leurs yeux les événements qui amène-

[1] La théorie de Dieterich, dans sa *Nekyia*, se ramène en partie au même résultat, mais par un chemin plus long et plus compliqué; comme Foucart l'a démontré, il y a emprunt évident à l'Égypte dans les idées des Orphiques et de certaines portions des mystères éleusiniens.

Digitized by Google

ront, après le triomphe éphémère d'un personnage incarnant le mal, le triomphe définitif du vrai dieu et la béatitude des élus. L'idée messianique qui domine tout le développement et qui en remplit le cadre est étrangère au paganisme égyptien, mais le cadre lui-même est, au moins dans plusieurs de ses parties, l'un de ceux qui furent en usage dans les derniers âges de la littérature égyptienne. Il semble que, passés les beaux siècles des dynasties thébaines, l'Égypte ressentit profondément sa déchéance et qu'elle en chercha assez naturellement la cause dans ses péchés contre les dieux. Ses écrivains se plurent à travailler sur ce thème et ils en déduisirent les variations qu'il comportait : description des invasions étrangères et des malheurs qu'elles entraînent, dévastation des villes, viol des sanctuaires, exil des dieux et des rois, puis, après la catastrophe, un retour à la piété et une renaissance de prospérité sans égale. Ils choisirent, pour débiter cet ensemble de prophéties, les personnages les plus divers, un potier, un magicien et un devin célèbre[1], un agneau à huit pieds saisi soudain par l'esprit et doué de la parole humaine[2]. J'ai rappelé ailleurs cette légende du voyant Aménophis, fils de Paapis, que Manéthon avait introduite dans son histoire : le roi Hôros désireux de contempler les dieux face à face, le voyant inspiré par son dieu, qui annonce la ruine et l'invasion du royaume puis qui se tue, l'invasion effroyable des Impurs et leur domination sacrilège sur l'Égypte, les Pharaons revenant enfin d'Éthiopie et rétablissant la paix universelle. Manéthon, ou mieux Josèphe qui le cite, avait mêlé les Impurs avec les Juifs, et le récit avait été appliqué à l'Exode. Une autre rédaction, dont Wilcken a interprété les fragments, attribuait tous les malheurs aux porteurs de ceinture qui vivent dans la grande cité maritime, c'est-à-dire aux Grecs d'Alexandrie, et cette variante est importante parce qu'elle nous prouve la réalité des emprunts ainsi que la façon dont ils s'opéraient. Un auteur égyptien, antérieur au IIIe siècle[3], avait composé une prophétie adressée au roi Aménophis par un personnage célèbre de la XVIIIe dynastie, Aménôthès; les ennemis de l'Égypte y étaient des Asiatiques, probablement par souvenir des invasions assyriennes qui avaient ravagé la vallée du Nil au VIIe siècle. Les Juifs

[1] Cf. l'article sur *Un nouveau conte égyptien* dans le *Journal des Savants*, 1897, p. 726-730.

[2] Ainsi dans les fragments qui viennent d'être publiés par Krall, *Vom König Bockhoris, nach einem demotischen Papyrus der Sammlung Erzherzog Rainer*, in-8°, 1898, dans les *Festgaben für Büdinger*.

[3] Manéthon ayant écrit vers 270 avant J.-C. la version qu'il cite ne peut guère être postérieure aux dernières années du IVe siècle.

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

d'Égypte et de Judée, en quête de synchronismes égyptiens pour leur histoire, crurent reconnaître les Hébreux leurs ancêtres dans les Impurs de Manéthon et s'approprièrent le récit, tandis qu'un païen ennemi de la domination européenne en prenait une autre version pour l'appliquer aux Grecs d'Alexandrie. Qui consentira à examiner le texte de Wilcken en détail et à le comparer à celui de l'*Apocalypse d'Élie*, sera étonné de voir combien ils ont d'expressions et d'idées en commun. Je n'en veux apporter ici qu'un exemple, mais frappant. Lorsque le roi réparateur dont parle le prophète égyptien sera monté sur le trône, installé par la grande Isis elle-même, la joie sera si forte parmi les survivants de la persécution, qu'ils souhaiteront aux morts de ressusciter pour participer à leur prospérité[1]. Ce souhait si caractéristique, c'est également celui que font les fidèles du roi de Perse dans notre Apocalypse : « Les vivants iront vers les morts et ils leur diront : « Relevez-vous pour être avec nous « dans cette quiétude[2] ! » Tous les troubles de la nature qui avaient accompagné la victoire des Impurs ou des Typhoniens, et leur persécution des dieux égyptiens, se dissiperont lorsque les dieux seront rentrés dans leurs lieux sacrés. La mention d'Isis comme la déesse par excellence nous montre que le morceau de Wilcken a reçu sa forme actuelle en un temps où le culte d'Isis était devenu la religion principale des Gréco-Égyptiens, ou même d'une partie des indigènes non grécisés. Serait-il trop téméraire de se demander si cette intervention décisive de la grande déesse égyptienne dans le dernier acte de la prédiction apocalyptique païenne et des récits du même genre, dont nous entendons encore l'écho à travers les livres hermétiques, n'expliquerait pas l'apparition de Tabitha et sa guerre contre l'Antéchrist dans l'Apocalypse judéo-chrétienne d'Elie et même ailleurs? L'un ou l'autre des rédacteurs ou des adaptateurs, habitué à voir la déesse figurer au dénouement des morceaux de ce genre de littérature qui circulaient parmi ses compatriotes attachés encore aux vieilles croyances, lui aurait substitué, à défaut de déesse, l'une des premières héroïnes de la foi nouvelle.

[1] Wessely, *Neue Griechische Zauberpapyrus* (dans les *Denkschriften* de l'Académie de Vienne, 1893, t. XLII, p. 4) : *καὶ τότε ἡ Αἴγυπτος [εὐ]φραν[θ]ήσεται ἐπὰν ὁ τὰ πεντέκοντα πέντε ἔτη εὐμένης ὑπάρχων ἀπὸ Ἡλίου παραγένηται βασιλεὺς, ἀγαθῶν δότηρ, καθιστάμενος ὑπὸ θεᾶς μεγίστης Ἴσιδος ὥστε εὔξασθαι τοὺς περιόντας τοὺς προτετελικότας ἀνα-στῆναι ἵνα μετάσχωσι τῶν [ἀγα]θῶν.*

[2] P. XXXI, l. 11-14 : ⲛⲉⲧⲁⲛϩ ⲛⲁϩⲱⲕ ϩⲁϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲙⲁⲩⲧ, ⲉⲩϫⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ϫⲉ-ⲧⲱⲛⲉ ⲁϩⲣⲏⲓ ⲧⲉⲧⲛ̄ϩⲱⲡⲉ ⲛⲉⲙⲉⲛ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓⲙ̄ⲧⲁⲛ. Cf. Steindorff, *Die Apokalypse des Elias*, p. 86. Ici, comme ailleurs, j'ai supprimé le *hori barré*, qu'il aurait fallu faire fondre exprès, et je l'ai remplacé par le *hori simple*.

Digitized by Google

Je n'insiste point; j'ai voulu indiquer seulement en quelques lignes les idées que la lecture d'autres ouvrages de même nature m'avait suggérées, que l'étude des fragments édités et traduits si diligemment par Steindorff a enfoncées davantage dans mon esprit. L'Égypte en décadence a connu tous les désespoirs et toutes les illusions des peuples qui s'en vont, et ses écrivains les ont exprimés sous une des formes qui convenaient le mieux à l'essence de leur religion et à la tournure du génie national, celle de la vision ou du songe fatidique, celle de la prophétie inspirée directement par un dieu. Certaines de leurs œuvres ont joui d'une popularité assez grande pour nous être arrivées en plusieurs versions[1], comme la grande tirade d'Aménophis dont je viens de parler; les Juifs, qui ont été mêlés si intimement à la vie égyptienne, à partir de la conquête macédonienne, ne les ignorèrent pas, soit dans la rédaction originale, soit dans la traduction grecque. Rien n'empêche *à priori* que, désirant exprimer des sentiments du même genre pour leur propre compte, ils les aient versés dans un moule dont leurs rapports perpétuels avec les indigènes avaient pu leur révéler la convenance; si, après mûr examen, l'on admet le bien-fondé des rapprochements que j'ai notés sommairement, l'hypothèse de la filiation littéraire entre les deux classes d'écrits en sera consolidée, et peut-être en viendra-t-on à penser sans trop de répugnance que les Apocalypses juives adaptées ou imitées par les chrétiens ont été précédées elles-mêmes de sortes d'Apocalypses rudimentaires composées par les païens, les unes en grec, les autres dans la langue native de l'Égypte.

G. MASPERO.

Les monuments historiques de la Tunisie. — Premier fascicule. — *Les temples païens*, par René Cagnat et Paul Gauckler.

Depuis que la Tunisie a été placée sous notre protectorat, nous n'avons pas cessé un seul jour d'en étudier les antiquités. Dès la première année, des missions scientifiques l'ont parcourue en tous sens, copiant les inscriptions, fouillant les ruines, essayant de retrouver les localités antiques,

[1] Ainsi la prédiction de l'agneau sous Bocchoris, qui est mentionnée sous sa forme grecque par Élien, *H. Anim.*, XII, 3, et dans l'Africain, a été retrouvée en démotique par Krall, *Vom König Bockhoris;* le manuscrit que nous en possédons est de l'an 30 de César Auguste.

Digitized by Google

cherchant enfin toutes les traces qu'y a laissées la domination de Rome. En même temps nos officiers, dont la curiosité était éveillée par ces monuments qu'ils rencontraient à chaque pas devant eux, et qui, tout en suivant les grands chemins dallés que leurs prédécesseurs avaient construits, sentaient bien qu'ils continuaient l'œuvre civilisatrice des soldats romains, notaient avec soin tout ce qu'ils voyaient et se faisaient les collaborateurs des archéologues de profession. A ces bonnes volontés beaucoup d'autres se sont jointes, si bien qu'aujourd'hui, parmi les provinces romaines, l'Afrique est peut-être celle que nous connaissons le mieux et qui nous a le plus appris de choses nouvelles sur l'administration de l'empire. Cette œuvre si bien conduite, si rapidement accomplie, si pleine de résultats utiles, nous fait honneur, et nous avons le droit d'en être fiers.

Tous ces efforts isolés, mais marchant vers le même but, ont produit un grand nombre d'études importantes, des recherches topographiques, des descriptions de monuments, des explications d'inscriptions, des comptes rendus de fouilles, dispersés dans toutes sortes de publications savantes. C'est surtout la *Direction des antiquités et des arts*, établie à Tunis, qui, comme c'était naturel, s'est mise à la tête du mouvement. Depuis sept ans elle poursuit une enquête méthodique sur les monuments historiques de la Régence, profitant des travaux antérieurs, auxquels elle ajoute sans cesse par des explorations nouvelles. Elle possède aujourd'hui plus de quatre mille clichés photographiques, qui représentent ce qui reste des monuments tunisiens. Elle y a joint des plans et des coupes, qui ont été exécutés par des architectes, et même quelques essais de restitutions, qui en font mieux comprendre l'importance.

Une fois en possession de ces richesses, il a paru qu'il y avait mieux à faire que de les garder soigneusement enfermées dans les cartons de l'administration, et qu'il fallait les communiquer au public. C'est une résolution digne d'éloge. Il y a malheureusement des savants qui, après avoir fait de belles découvertes dont les résultats sont attendus avec impatience, ont grand'peine à s'en dessaisir. Ils veulent, disent-ils, ne rien laisser paraître avant d'être sûrs qu'il n'y reste aucune imperfection. C'est un raisonnement qui manque entièrement de justesse. La perfection, dans ce genre d'études, ne peut guère être atteinte du premier coup, et elle est rarement l'œuvre d'un seul homme. Il faut, au contraire, pour résoudre les questions que les découvertes soulèvent, provoquer la collaboration de tout le monde et se hâter de mettre dans les mains des savants les documents qui permettent de les étudier. C'est ce que vient de faire la Direction des antiquités en Tunisie. Elle commence dès au-

Digitized by Google

jourd'hui à nous donner tout ce qu'elle a recueilli sur les monuments de l'Afrique. MM. Cagnat et Gauckler, qui, quoique jeunes encore, sont des vétérans dans les études africaines, dirigent la publication, et leurs noms nous assurent dans quel esprit elle sera conduite et ce qu'on peut en attendre.

Le premier fascicule, qui vient de paraître, contient 160 pages de texte et 39 planches; il est consacré aux temples païens. Tous les temples dont il s'est conservé quelque trace en Tunisie y sont soigneusement mentionnés. On s'occupe d'abord de ceux dont on possède encore quelques ruines. Elles sont décrites dans leurs moindres détails et reproduites par la photographie, quand il y a quelque intérêt à le faire. On indique ensuite ceux dont il ne reste plus aucun vestige, soit que le temps les ait entièrement détruits, soit qu'ils se cachent sous les décombres ou qu'ils soient recouverts par la terre, mais dont il est parlé dans les inscriptions ou dans quelque texte ancien. Ces inscriptions, ces textes sont transcrits avec soin, non seulement à cause de leur importance historique, mais parce qu'en affirmant l'existence de ces temples aujourd'hui perdus ils peuvent donner aux curieux le désir de les chercher et quelque facilité pour les découvrir.

Nous voyons, par l'ouvrage de MM. Cagnat et Gauckler, que jusqu'à présent on a signalé l'existence de 210 temples païens dans la Tunisie; quoique au premier abord ce chiffre paraisse assez élevé, on reconnaîtra que c'est peu de chose, si l'on songe à tout ce que les anciens construisaient dans les villes et dans les campagnes pour honorer leurs dieux. Marc-Aurèle, dans une lettre qu'il écrit à Fronton, lui raconte qu'il a visité Anagni. « C'est une toute petite ville, lui dit-il, qui renferme beaucoup d'antiquités et un nombre incroyable d'édifices religieux et de superstitions de toute sorte. Il n'y a pas de coin de rue où il ne se trouve un temple, un sanctuaire ou une chapelle[1]. » Ne croirait-on pas qu'il s'agit d'une ville italienne de nos jours? En Afrique la dévotion était aussi vive qu'en Italie. C'est à bâtir des temples nouveaux ou à réparer des temples anciens que les magistrats municipaux dépensaient le plus souvent l'*honoraria summa* qu'ils devaient payer à leurs concitoyens : ils ne croyaient pas qu'il y eût un meilleur moyen de leur plaire et de conquérir la popularité. Il est donc vraisemblable que les 210 temples dont on a retrouvé quelques débris ou quelque notion ne représentent qu'une faible partie de ceux qui couvraient le sol de l'Afrique. Mais ils suffisent pour nous renseigner sur la situation religieuse de la province, et, ce qu'il est

[1] Fronton, p. 61, éd. Naber.

Digitized by Google

surtout intéressant de connaître, sur les changements qu'avait amenés la conquête romaine dans les croyances et les pratiques de ceux qui l'habitaient.

Ce qui nous cause d'abord une très grande surprise, c'est que les dieux en l'honneur desquels ces temples sont élevés portent tous des noms romains. Faut-il croire qu'en devenant les maîtres du pays, les Romains, comme plus tard les Arabes, lui ont imposé leur religion? L'histoire nous apprend qu'il n'en est rien et qu'ils ont partout respecté les croyances des peuples vaincus. Nous verrons plus tard que l'ancienne religion a beaucoup moins disparu qu'il ne semble, et que sous les divinités romaines se cachent souvent des dieux puniques ou berbères. Il n'en est pas moins vrai que ces dieux ont consenti facilement à changer de nom et à s'identifier avec ceux du vainqueur. C'est une très grande complaisance; et, comme nous savons qu'elle était tout à fait volontaire, elle achève de nous montrer qu'en Afrique, comme ailleurs, les résistances ont vite cédé et que là aussi, au bout de quelque temps, la domination romaine a été pleinement acceptée de tout le monde.

Ce qui ne le prouve pas moins, c'est la popularité dont jouissait en Afrique le culte des trois divinités qu'on honorait à Rome sur la colline sacrée, Jupiter *Optimus Maximus*, Junon et Minerve. Parmi les temples qu'on y a retrouvés, il y en a sept qui, dans leurs inscriptions dédicatoires, sont appelés expressément des Capitoles. D'autres, élevés en l'honneur de la triade divine, sont des Capitoles aussi, quoique on ne leur en donne pas le nom. Il y en a quelques-uns enfin dont on peut soupçonner, à certains détails de leur construction, que leur attribution était la même. Tels sont ces trois temples si curieux de Sbeitla, situés au fond d'une grande place dallée, dans laquelle on pénètre par une porte monumentale. Les trois édifices sont reliés l'un à l'autre par des arcades en plein cintre, ce qui montre que, bien que séparés entre eux, ils font partie du même ensemble. Celui du milieu, le plus grand et le plus beau des trois, devait être le temple de Jupiter, et sans doute le roi des dieux était flanqué des deux côtés par Junon et par Minerve[1]. Ces Capitoles étaient une sorte d'hommage public rendu à la puissance romaine par les peuples soumis; ils témoignaient du désir qu'on avait de se rattacher de quelque manière à la cité souveraine. En général ils s'élevaient au milieu du municipe, qui se groupait autour d'eux, et ils le dominaient, comme pour le protéger. Si l'on en juge par ce qui en reste, c'étaient les

[1] Il est vrai que cette opinion n'est peut-être qu'une hypothèse, car à Dougga, dans le Temple de *Caelestis*, on trouve aussi trois *cellae*, accouplées l'une à l'autre; et certainement on n'y adorait pas la triade capitoline.

Digitized by Google

édifices les plus soignés de tous et les plus riches. Il n'y a rien de plus beau, parmi les monuments africains, que la façade du Capitole de Dougga.

En dehors de Jupiter, de Junon et de Minerve, qu'on honore tantôt ensemble, dans les Capitoles, et tantôt séparément, les autres dieux auxquels des temples sont élevés en Afrique appartiennent aussi à la mythologie gréco-romaine. C'est Apollon dont le culte avait précédé à Carthage l'arrivée des Romains, car nous savons que son temple, situé sur la place publique, entre le Cothon et Byrsa, fut détruit à la prise de la ville; c'est Cérès, c'est Vénus[1], c'est Liber, c'est même Janus, *Janus pater Augustus*, ce dieu si essentiellement romain qu'on ne put lui trouver d'analogue chez les Grecs et qu'on le représentait quelquefois nichant tout seul dans un coin de l'Olympe; c'est la Fortune, la *Fortune Auguste*, car toutes les divinités portent l'étiquette impériale, afin qu'on ne puisse les honorer sans honorer en même temps le prince; c'est Mercure, et même un Mercure plus particulièrement italien, celui qu'on appelait *Mercurius Sobrius*, parce que, selon Festus, on lui offrait des libations de lait au lieu de vin : *lacte, non vino supplicabatur*. A Maktar, dans un temple consacré à *Diana Augusta*, on lit une formule de *dedicatio* avec ces minuties de recommandations, ces entassements de mots, qui venaient certainement de quelque livre pontifical[2]. Il est vrai que l'auteur de la dédicace est un procurateur impérial, c'est-à-dire quelqu'un qui très probablement n'était pas un Africain de naissance, et que le prince l'avait envoyé d'Italie ou d'ailleurs pour gérer ses propriétés. Mais même en ce cas il est remarquable que des religions étrangères se soient si bien établies, et qu'elles s'étalent si librement avec leurs rites, leurs formules, leurs cérémonies, sur un sol qui appartenait à des religions plus anciennes et nationales, et que, sans se quereller ensemble, sans essayer de se détruire, elles aient paisiblement vécu côte à côte; car les vieux cultes, quoiqu'il en reste peu de traces, avaient survécu à la victoire des Romains, et ils se sont conservés obscurément jusqu'à la fin de l'empire. A Maktar même, près de ce temple de *Diana Augusta* dont je viens de parler, il y en avait un autre, dont il ne reste que la dédicace

[1] Dans un temple de Vénus, à Bijga (*Bisica*), on a trouvé une inscription dans laquelle un flamine, qui répara le temple, dit à propos de la statue de la déesse : *Deae vultum veternosa caries squalorque terterrimus ita possederat, ut Veneris vertex intuentium fugaret aspectum*. — Ce flamine était un homme d'esprit ou du moins qui voulait faire de l'esprit.

[2] On trouvera cette très curieuse formule, qu'il faut joindre à celles qu'on a déjà recueillies de la vieille religion romaine, dans le *Corpus*, VIII, n° 11796.

Digitized by Google

gravée sur un linteau qui surmontait la porte du sanctuaire. Elle est écrite en caractères néo-puniques, fort difficiles à lire. On voit qu'il y est question de quelque collège religieux, qui comprenait des gens restés fidèles aux vieilles divinités, à la « Dame secourable », au « Prince des jours », au « Seigneur de la terreur sacrée », et qui continuaient à les honorer, à les prier, à quelques pas des divinités triomphantes de la Grèce et de Rome. Cette découverte donne à réfléchir; elle montre qu'il ne faut pas tout à fait se fier à l'apparence, et que, dans les quartiers populaires des villes, dans les contrées reculées des campagnes, il devait rester des adorateurs aux dieux puniques et berbères.

Il y a mieux : on s'est avisé que certaines divinités qui portent des noms d'apparence romaine pouvaient bien n'être au fond que les anciens dieux du pays qui avaient consenti à se mettre à la mode du jour, pour être mieux accueillis du vainqueur. Il n'y a aucun doute pour celle qu'on appelait la Déesse Céleste (*Caelestis*) et qui appartient si peu à la mythologie des Romains qu'on ne savait si l'on devait l'identifier avec Junon, avec Vénus ou avec Diane. C'était la déesse préférée de Carthage, où on lui avait élevé un temple magnifique, entouré de chapelles, dans lesquelles étaient honorées, avec elle, les autres divinités nationales. Lorsque en 399, sous le règne de l'empereur Honorius, le jour de Pâques, l'évêque Aurelius consacra le temple de *Caelestis* au culte chrétien et fit inscrire ces mots sur le fronton, à la place de la dédicace antique : *Aurelius pontifex dicavit*, la foule se souleva, et l'on eut tant de peine à la mettre à la raison que l'autorité finit par se décider à faire raser le temple et à le remplacer par un cimetière. Plus tard, afin d'abolir tout à fait le souvenir de la déesse, on changea le nom de la rue qui conduisait au temple et qui s'appelait *via Caelestis*.

Ces détails prouvent à quel point le culte de *Caelestis* était populaire en Afrique. On connaît jusqu'ici dix temples qui lui étaient consacrés. Le plus important est celui qu'on a découvert à Dougga; il a été récemment fouillé avec beaucoup de soin et nous en avons un plan très exact et fort curieux. L'édifice est aujourd'hui presque entièrement détruit. Ce qui en reste montre ce qu'il devait être à la fin du second siècle et qu'il ressemblait beaucoup à tous ceux qui ont été construits vers la même époque. Les ruines amoncelées autour du soubassement contiennent des fragments de colonnes, des caissons ouvragés, des débris de corniches et une acrotère à palmettes, qui couronnait probablement le fronton. C'est l'éternel temple corinthien, qui, avec quelques légères modifications, et une exécution un peu plus ou un peu moins soignée, se retrouve partout en Afrique. Cependant celui-ci présente quelques particularités qui

Digitized by Google

méritent d'être signalées. D'abord le sanctuaire était placé au milieu d'une cour fermée d'un mur qu'entourait un portique. C'est une disposition que nous avons déjà vue à Sbeitla et qui se reproduit dans un grand nombre de temples africains. Mais ici cette enceinte affecte une forme singulière. Le fond est demi-circulaire et rappelle le croissant de lune qui surmonte la tête de *Caelestis* dans les représentations figurées, et qui depuis est devenu le symbole de l'Islam. L'ensemble a un caractère oriental très prononcé. M. Saladin fait remarquer que la petitesse de la cella et l'étendue de l'enceinte au milieu de laquelle elle est placée rappellent ce que dit M. Renan du temple d'Amrit dans la *Mission de Phénicie*. Cet isolement d'un petit sanctuaire dans une vaste cour entourée de portiques convient tout à fait à un tabernacle, comme l'arche des Hébreux, destiné à renfermer les objets sacrés. Ici ces objets sont des statuettes d'argent (*Deas Caelestes argenteas*), mentionnées dans la dédicace. « C'est donc, comme à la Mecque, une sorte de *Caaba*, avec son *haram*, ou enceinte réservée. » Voilà bien le temple qui convenait à une divinité phénicienne.

Encore plus peut-être que le culte de *Caelestis*, celui de Saturne est empreint des croyances et des rites des anciennes religions puniques. Il ne faut pas se laisser tromper au nom romain que le dieu porte et qui ne lui convient qu'à moitié. On croit que sous *Saturnus Augustus* se dissimule le Baal des Phéniciens, comme *Caelestis* n'est autre que Tanit ou Astarté. Ce qui paraît bien le prouver, c'est qu'à Carthage les immolations d'enfants, qui caractérisent le culte de Baal, s'accomplissaient dans le temple de Saturne, et c'est dans le bois sacré qui l'entourait que Tibère fit tuer les prêtres qui commettaient ces horreurs. Les sanctuaires de Saturne sont très fréquents en Afrique, ce qui ne doit pas nous surprendre, puisque Tertullien nous dit que c'était la plus grande divinité du pays. MM. Cagnat et Gauckler nous en ont mentionné dix-neuf[1]. On voit, d'après les descriptions qu'ils en donnent, qu'ils sont de formes assez diverses. Le plus souvent on y retrouve les procédés de construction ordinaire, et la vieille divinité punique est logée, comme Jupiter ou Minerve, dans un temple grec, soutenu par des colonnes de marbre, ce qui prouve qu'elle s'était beaucoup civilisée. Ailleurs on avait mieux conservé les habitudes du culte antique. Au sommet du Bou-Kournein, le sanctuaire ne consistait qu'en un autel, dont il reste aujourd'hui le soubassement, qui

[1] Plusieurs de ces temples, notamment celui de Dougga, étaient bâtis sur des fondations plus anciennes qui dataient peut-être de l'époque carthaginoise, en sorte que la dévotion des fidèles, entretenue par ces souvenirs antiques, n'avait pas de peine à remonter de *Saturnus Augustus* à Baal.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

occupe une superficie de 20 mètres carrés. C'est là, en plein air, sur « les hauts lieux », comme on le faisait dans les pays de l'Orient, d'où ce culte était sorti, qu'on venait rendre hommage à *Saturnus dominus Balcaranensis*. Mais ce qui s'était conservé le plus fidèlement du culte de Baal dans celui de Saturne, c'était l'usage d'offrir au dieu des stèles votives de pierre ou de marbre, qu'on plantait en terre ou qu'on placardait contre les murs. On en a trouvé 538 à Aïn-Tounga, près de 600 au Bou-Kournein, et tous les jours on en découvre un peu partout de nouvelles. Elles portent en général, avec le nom du dévot qui les a consacrées, la figure plus ou moins grossière de la divinité à qui il les offrait, ou quelques emblèmes qui la représentent. Ces dévots sont quelquefois des Carthaginois d'origine : ils s'appellent Balsamo, Nabor ou Cacca ; mais le plus souvent leurs noms ont une apparence tout à fait romaine, ce qui montre clairement que le culte de Saturne n'était pas resté confiné, comme une protestation, dans l'ancienne population punique ; qu'il ne servait pas à nourrir chez elle des regrets ou des espérances. Si les vainqueurs y participent avec les vaincus, évidemment c'est qu'entre eux la fusion s'est faite dans les croyances, que les dieux aussi bien que les hommes des deux races ont fini par s'accommoder ensemble et que la *pax romana* s'est étendue aux religions comme à tout le reste. A ce renseignement que nous donne le premier fascicule des *Monuments historiques de la Tunisie* on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, mais je crois inutile d'insister ; tout le monde voit quels services l'ouvrage de MM. Cagnat et Gauckler pourra rendre, quand il sera complet, à ceux qui veulent connaître à fond non seulement la situation particulière de l'Afrique parmi les provinces romaines, mais l'administration de l'Empire pendant les premiers siècles de notre ère.

Les auteurs ont cru devoir mettre en tête de leur publication le nom de M. Millet, Résident général de la République française à Tunis, et déclarer que sans lui elle n'aurait pas vu le jour. C'est un devoir pour tous ceux qui s'intéressent à l'étude des antiquités africaines de se joindre à eux, et de remercier M. Millet d'une généreuse protection dont la science ne sera pas seule à profiter.

GASTON BOISSIER.

Digitized by Google

Initiales artistiques extraites de chartes du Maine, par J. Chavanon. (Mémoire inséré en 1898 dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XLIV, p. 1 et suiv.)

Les chartes des Archives de la Sarthe, dont M. Chavanon vient de donner une description accompagnée de vingt-quatre fac-similés, n'offrent point par elles-mêmes une grande importance; presque toutes sont des aveux, dont la date est comprise entre les années 1457 et 1625; mais les initiales dont elles sont ornées méritent de fixer l'attention. Par ces ornements elles se rattachent à un point de l'histoire de la paléographie, ou, pour mieux dire, de la calligraphie, sur lequel M. Giry a écrit trois pages remplies de renseignements très exacts et très précis. La question avait été déjà précédemment effleurée par M. Douet d'Arcq, dans la *Revue archéologique*[1], et par M. Dupont, dans le volume que la Société de l'histoire de France a publié en 1884 pour célébrer le cinquantenaire de sa fondation[2].

L'usage de décorer par des peintures ou des dessins l'en-tête des chartes les plus solennelles, dont il y a des traces au XIIe et même au XIe siècle, se répandit assez lentement dans le cours des deux siècles suivants. Sous les règnes de Charles V, de Charles VI et de Charles VII il donna naissance à de véritables œuvres d'art, dont plusieurs sont connues par des reproductions très suffisantes pour faire apprécier ou du moins entrevoir la valeur des originaux.

Le comte Auguste de Bastard ne voulut pas laisser les chartes en dehors du splendide ouvrage qu'il avait entrepris sous le titre de *Peintures et ornements des manuscrits*. Plusieurs exemplaires de cet ouvrage contiennent trois planches sur lesquelles sont lithographiés, avec une irréprochable fidélité, le texte complet ou les premières et les dernières lignes de quatre chartes dignes de figurer à côté des miniatures des librairies de Charles V et de Jean, duc de Berri. Deux de ces pièces doivent être mentionnées ici. La première est la charte de l'année 1371, par laquelle le roi Charles V donne à son frère Jean, duc de Berri, une parcelle de la vraie croix. Les traits de l'initiale du mot KAROLUS sont formés par un groupe de trois personnages : le roi livrant la relique au duc de Berri, agenouillé au-dessous d'un ange qui joue de la viole.

[1] 4e année, 2e partie, 1848, p. 749 et suiv. La notice de Douet d'Arcq est intitulée *Chartes à vignettes*.

[2] *Notices et documents publiés pour la Société de l'histoire de France* (Paris, 1884, in-8°), p. 187-228.

Digitized by Google

Ce petit tableau a été plus récemment gravé dans le *Musée des archives nationales*, p. 225, n° 393; mais la gravure est loin de donner une idée de la finesse de l'original.

L'autre charte est l'acte de fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges par Jean, duc de Berri, en 1405. L'initiale du nom du fondateur est ornée d'une exquise miniature : le peintre a représenté le duc Jean, sur un grand siège d'apparat, remettant un manteau à un chanoine agenouillé à ses pieds. Au bas du cadre qui entoure le tableau sont les armes ducales, supportées par le cygne et l'ours symboliques. L'original de ce curieux document a malheureusement péri dans l'incendie des archives du Cher en 1859.

De ces beaux monuments diplomatiques il convient de rapprocher la charte de fondation du couvent des Célestins de Limai, près de Mantes, conservée aux archives de Seine-et-Oise, dont nous possédons une lithographie datant de 1857[1], et une héliogravure de 1878[2]. L'initiale représente le roi Charles V à genoux, remettant une charte à un groupe de religieux placés sous une image de la Trinité. L'artiste a bien rendu les traits du visage du roi, que d'autres peintures contemporaines nous ont depuis longtemps fait connaître.

Les éditeurs du *Musée des Archives nationales*, publié en 1872, ont fait graver la première ligne d'un certain nombre de chartes historiées, parmi lesquelles on doit remarquer les cinq suivantes :

1° Charte du chapitre de Rouen, en 1366[3]. Dans l'initiale du mot UNIVERSIS on voit le roi Charles V en prières devant la Sainte-Vierge. La figure du roi a tous les caractères d'un portrait.

2° Fondation d'anniversaires en 1372 dans la chapelle de Saint-Hippolyte à Saint-Denis par la reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois[4]. L'initiale renferme une scène assez compliquée: d'un côté, Notre-Seigneur, assisté de saint Pierre et de saint Paul, bénit le roi qui lui est présenté par saint Hippolyte; de l'autre, la reine, agenouillée avec sa fille et patronnée par saint Denis, tient dans sa main un édicule religieux, symbole de sa fondation.

3° Charte de fondation de la Sainte-Chapelle de Vincennes, en 1379[5]; le roi Charles V remet une charte aux chanoines de la Sainte-Chapelle; même disposition que sur la charte des Célestins de Limai.

(1) *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, 1857, t. IV, en regard de la page 240.

(2) *Musée des archives départementales*, pl. XLIV, n° 119.

(3) *Musée des Archives nationales*, p. 219, n° 385.

(4) *Ibid.*, p. 226, n° 394.

(5) *Ibid.*, p. 232, n° 401.

Digitized by Google

4° Traité de mariage entre Jean, duc de Berri, et Jeanne, fille du comte de Boulogne et d'Auvergne, en 1389[1]. En tête de la pièce, image du duc prenant la main de sa fiancée. M. Dupont a compris ce petit tableau dans le recueil qu'il a publié en 1884[2].

5° Association de Jean, duc de Berri, aux prières des religieux de Saint-Barthélemi de Bruges, en 1402[3]. Le duc, de sa main droite, prend la lettre d'association que lui remet l'abbé *Lubertus*. Il est bon de remarquer que cet abbé, Lubert Hautschild, est un personnage important, connu par les travaux qu'il fit exécuter, et notamment par un beau livre d'astrologie qu'il offrit au duc de Berri, et que j'ai eu l'occasion de décrire[4] en 1896, grâce à l'obligeance du possesseur actuel, M. Court, de Dijon. L'image dont il est ici question se trouve, comme la précédente, dans le recueil de M. Dupont (p. 217).

Le *Musée des archives départementales*, publié à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878, a mis en lumière[5] une belle charte des archives du Nord, un accord conclu en 1446 entre l'évêque, le magistrat et le chapitre de Cambrai. Les trois premières lettres du mot NOUS sont ornées de dessins très délicats; le peintre a figuré dans la lettre N un ange qui soutient les armes de l'évêque, Jean de Bourgogne; dans la lettre O, la vierge « flamengue » qui soutient les armes du chapitre; et dans la lettre U, l'aigle à deux têtes supportant les armes de la ville.

Terminons cette énumération par une charte ayant trait à l'horloge que l'abbé de Saint-Sauve de Montreuil-sur-Mer autorisa en 1377 à établir sur une tour de son église. Le haut de la charte est orné de deux dessins qui représentent l'un l'établissement de l'horloge, l'autre le patron de l'abbaye. C'est à M. Dupont[6] que nous devons la publication de cette pièce, qu'un heureux hasard a fait arriver aux Archives nationales.

Les initiales qui viennent d'être passées en revue sont des œuvres d'une grande délicatesse, dont l'exécution est due à des peintres de talent. Tel n'est point le caractère des initiales dont s'est occupé M. Chavanon. Ce ne sont que des exercices d'écriture, mais des exercices qui dénotent du goût, de l'imagination et avant tout une grande sûreté de

(1) P. 240, n° 411.

(2) *Notices et documents publiés* [en 1884] *pour la Société de l'histoire de France*, p. 215.

(3) P. 248, n° 422.

(4) *Notice sur un livre d'astrologie de Jean, duc de Berri.* Paris, 1896, in-8°. Extrait du *Bulletin du bibliophile.*

(5) Planche XLIV, n° 131.

(6) *Notices et documents publiés* [en 1884] *pour la Société de l'histoire de France*, p. 207.

Digitized by Google

main. Il y faut voir des tours de force devant lesquels auraient reculé les scribes ordinaires; mais pour les maîtres écrivains c'était un jeu qui leur servait de réclame pour attirer les écoliers. Ce qui le prouve, c'est que nous retrouvons les grandes initiales sur les tableaux que les maîtres d'écriture affichaient comme enseignes et sur les cahiers d'exemples qu'ils mettaient sous les yeux de leurs disciples, après les avoir peut-être exposés comme chefs-d'œuvre pour être admis dans une corporation.

Ces tableaux et ces cahiers sont des documents assez rares. Le hasard seul nous en a conservé quelques échantillons.

Wattenbach[1] en a décrit deux dont il avait reconnu l'existence en Allemagne.

Le premier sert de couverture à un manuscrit de l'Université de Breslau. L'annonce du maître d'écriture, Jean Brune, de Wurtzbourg, est sur deux colonnes en latin et en allemand :

Informari volentes modis in diversis scribendi artificialiter, magistraliter, formaliter, specialiter notulam curiensem, prout communiter scribitur in curiis ma[jorum et] minorum principum, ducum, comitum, baronum, militum, etc.; insuper textum [quadratum], rotundum, abscisum, etc.; pariter etiam in floritura et illuminatura; veniant ad me [Johannem] Brun de Wircpurg, trahentem moram in domo sita circa Sanctum Paulum que sign. nuncupatur zu dem bunten lawen. Et informabuntur summa cum diligentia, secundum [diligen]ciam informandorum, precio pro competenti.

Il paraît que la maison dans laquelle Jean Brune donnait son adresse était située à Erfurt. On ignore dans quelle ville enseignait « Johannes vamme Haghen », le second maître d'écriture dont parle Wattenbach, et dont le cahier de modèles est à la Bibliothèque de Berlin[2]. Ce cahier contient de nombreux genres d'écriture : « Textus quadratus, textus prescisus vel sine pedibus, nottula simplex, nottula acuta, semiquadratus, textus rotundus, nottula facturarum, argentum, bastardus, nottula conclavata, separatus, argentum extra pennam. » A la fin se lit une réclame analogue à celle de Jean Brune :

Volentes informari in diversis modis scribendi magistraliter et artificialiter, prout nunc scribitur in curiis dominorum, scilicet in diversis textibus et nottulis, necnon cum auro et argento, similiter cum metallo extra pennam, venient ad me Johannem vamme Haghen, et informabuntur in brevi temporis spacio, secundum diligenciam discipulorum, pro precio competenti.

Nous avons en France des exemples analogues à ceux dont Watten-

[1] *Das Schriftwesen im Mittelalter* (Leipzig, 1896), p. 488-490. — [2] *Cod. lat.*, fol., 384.

Digitized by Google

bach s'est occupé. Le premier qui soit à produire est une pancarte du milieu du xve siècle, qui devait avoir près de 1 mètre de hauteur quand elle était entière. Ce qui en reste a servi de couverture à un registre de notaire toulousain du xviiie siècle. M. le chanoine Douais[1] nous en a fait connaître le contenu dans une excellente notice, à laquelle il a joint un fac-similé héliographique. La pancarte a dû être affichée pour annoncer l'ouverture d'un cours d'écriture; cette particularité ressort bien de plusieurs des morceaux copiés sur la pancarte comme exemples de divers genres d'écriture :

I[gnorer[2] et ne pas vouloir] apprendre
Faict plusieurs gens emprisonner et pendre.

Dilectissimi mei amici, ego jam nominatus notum cunctis atque manifestum facio quod, si sint clerici in arte scribendi instruendi, ad me supradictum festinanter dirigantur, si sit eorumque bona voluntas; nam totis meis viribus artem istam seminabo. Si artem querculandi vultis adhipisci, que Pictagoras invenit, vos jocunde edocebo. Nam qui computum ignorat et complectitur, cuncta ignorat et nichil complectitur, nec differri potest a ceteris animalibus, qui calculi nesciunt artem...

Il y a ung maistre en ceste bonne ville, que, que par l'ayde de Dieu et.....[3] moys apprent à bien lire, escripre, et de comptes et chiffres, mais que faciés bonne diligence, car diligence passe science, et à cueur vaillant rien impossible est. Je vous apprendray hien, vrayment est sans trompement. Pauvres pour Dieu, riches pour argent, receus serés. Pour ce venés y tous bien prestament, car je m'es[nuie] de plus attendre, et suis tout las de le vous dire.

A la même époque que la pancarte de Toulouse appartient le manuscrit latin 8685 de la Bibliothèque nationale, volume composé primitivement d'au moins soixante-dix feuillets de parchemin, dont dix-neuf ont disparu. Ce sont les cahiers d'un très habile maître d'écriture, clerc du diocèse de Nantes, qui allait de ville en ville donner des leçons. On y trouve des modèles d'écriture curiale, d'écriture bâtarde, d'écriture de minute et d'écriture courante.

En tête de chaque modèle se voit une très grande initiale tracée avec autant d'élégance que de hardiesse, dans le même genre que les initiales des chartes du Maine et de la pancarte de Toulouse.

Les exemples choisis par le maître écrivain sont généralement des versets de l'Ecriture sainte ou des lambeaux de prières. Çà et là parais-

(1) *Mélanges sur Saint-Sernin de Toulouse*, fasc. II (Toulouse, 1896), p. 49-53.

(2) La restitution du commencement de ce vers est fort douteuse.

(3) Il faut peut-être suppléer *en peu de*. Nous verrons tout à l'heure qu'un maître s'engageait à apprendre à bien écrire en un mois.

Digitized by Google

sent des noms propres, dont la plupart ne doivent pas s'appliquer à des personnages déterminés et ne fournissent pas d'indices chronologiques :

Je me recommande à Katherine de France, ma très souverainne et très excellante damme, fille du roy de France, damme. (Fol. 38 v°.)

Ma très souverainne et excellante damme Madamme la duchesse de Bretaigne, à vous nous recommandons en reco. (Fol. 39 v°.)

Xpristinne, damme de Bretaigne, damme d'Avergne, contesse de Pimont du païs de Limosin. (Fol. 63 v°.)

Yolant, par la grace de Dieu royne de Jherusalem, dame du Mainne, de Bretaigne. (Fol. 65.)

Yvonnet de Bourbonays, nous vous mandons et commandons expressement de par. (Fol. 66.)

Il en est autrement des lignes empruntées à un acte où figure Jean Bouhale, écolâtre et recteur de l'Université d'Angers :

Universis presentes litteras inspecturis et audituris, Johannes Bouhalle, utriusque juris doctor, scolasticus ac regens studium seu. (Fol. 61.)

Scolasticus ac regens studium seu universitatem Andegavencis ac in eodem studio in jure canoni. (Fol. 55.)

Ce Jean Bouhale nous est parfaitement connu, et il n'est pas étonnant qu'un maître écrivain lui ait fait l'honneur d'une citation dans son recueil de modèles. Jean Bouhale, en effet, se plaisait à faire travailler les copistes. On conserve à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque Mazarine et à la Bibliothèque de Tours trois volumes qu'il a fait transcrire et dans lesquels ses titres sont pompeusement énoncés :

Impensis, sumptibus atque eruditissimi litteratissimique viri domini Johannis Bouhale, utroque in jure doctoris ornatissimi, famatissime Andegavine universitatis cancellarii, canonici necnon Sancti Mauricii, canonici item Sancti Martini Turonensis, decani preterea Beati Petri Andegavensis, me per Petrum Margereti, burgundum, Cabilonensis diocesis, volumen hoc totum exaratum est expletumque extitit die XXIX octobris, anno Domini millesimo quatercentesimo quinquagesimo sexto. (Lettres de Nicolas de Clémangis; ms. latin 3127 de la Bibliothèque nationale.)

Volumen presens..... scribi fecit eximius utriusque juris doctor Johannes Bouhale, de Turonibus oriundus, scolasticus Andegavensis, prepositus de Leriaco, ambarumque ecclesiarum Turonis canonicus prebendatus, per me Johannem Guynart, clericum Andegavensis diocesis, quod manu propria complevi Andegavis, in domo habitacionis sue, ipsius sumptibus et expensis, anno Domini millesimo CCCC quinquagesimo nono, mense marcio. (Vie de Jésus-Christ, par Ludolfe le Chartreux; ms. 47 de la Bibliothèque de Tours [1].)

[1] Dorange, *Catalogue des manuscrits de Tours*, p. 18.

Digitized by Google

Presentem librum ego Johannes Bouhale, utriusque juris doctor, scolasticus Andegavensis, scribi feci Turonis, anno Domini M° CCCC° LX° [1]. (Fleurs de saint Bernard; ms. 754 de la Bibliothèque Mazarine.)

Jean Bouhale a encore mis son nom et ses qualités (*scolasticus et canonicus Andegavensis, utriusque juris doctor*) sur un ancien manuscrit des Lettres d'Ives de Chartres, aujourd'hui ms. latin 16250 de la Bibliothèque nationale, qu'il avait acheté aux exécuteurs testamentaires de maître Jean d'Aveluys, promoteur de l'évêque d'Angers. Il possédait aussi un bel exemplaire des sermons de saint Bernard sur le Cantique des cantiques, dont il fit présent à l'église d'Angers, et qui fait maintenant partie de la Bibliothèque d'Angers [2].

La notice que M. Célestin Port [3] a consacrée à Jean Bouhale nous apprend que cet écolâtre fut mêlé pendant plus de trente ans à toutes les affaires importantes de la ville, de l'église et de l'université d'Angers. Il mourut le 19 novembre 1465, date à laquelle nous devons donner une attention particulière. C'est, en effet, du vivant de Jean Bouhale, ou peu de temps après sa mort, que son nom a dû venir sous la plume de notre maître d'écriture.

Après cette digression, qui était nécessaire pour bien établir la date du ms. latin 8685, il nous faut revenir aux modèles contenus dans ce volume.

Au fol. 61 on remarque une petite pièce de vers français dans laquelle l'auteur a fait entrer les termes de grammaire se rapportant à la déclinaison et à la conjugaison.

Une noble nominative
Li a fait de moy son datif,
Par la parolle genitive,
En despit de l'acusatif,
Et de sa veue vocative,
Luy abati son ablatif;
Et de sa doulce indicative,
Par force de l'imperatif,
De sa voulenté optative,
Nous avon fait le conjuntif.
Sa mor sera infinitive,
Et je seroy son relatif.

[1] Le *Catalogue des manuscrits de la Mazarine* (t. I, p. 360) porte par erreur la date « M.CCC.LX. ».

[2] Lemarchand, *Catal. des manuscrits d'Angers*, p. 59.

[3] *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. I, p. 384. Aux indications données par M. Port il faut ajouter les textes publiés par M. Marcel Fournier, dans les *Statuts et privilèges des universités françaises*, t. I, p. 358, 393, 394 et 396.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Un peu plus loin (fol. 67) une autre petite pièce paraît renfermer, sous une forme énigmatique, le nom d'une femme, peut-être celui de CLIMENCE :

Zephirus le doux vent amoureux,
Reventez sur les langoreux,
Que dangier a tant mal menez
Qu'ilz sont malement enivrez,
Le manche d'un faucillon,
Et l'ance d'un gourbeillon,
Et d'un moulin la cliquette.
C'est le nom de m'amiette
Raminagrobis.

Le nom de RAMINAGROBIS figure dans deux autres exemples. Le premier consiste en groupes de lettres disposés de façon à montrer la combinaison de chacun des signes de l'alphabet avec la lettre *m* :

A m *a* m *b* m c m *d* m *d* m *d* m *e* m *f* m *f* m *f* m *g* m *g* m *g* m *h*..... Raminagrobis. (Fol. 8.)

Le second nous offre deux vers latins suivis d'une formule bizarre :

Exurgens karum, zephyre, duc fletibus equor.
Equore cum gelido zephirus fert xemnia kymbris.
Ram raminagrobis moportum divitatibus parafaragara. (Fol. 22.)

Au fol. 24 le même exemple se termine par les mots *karabolus parafaraga*.

Ce qui est le plus intéressant dans les cahiers de l'écrivain nantais, ce sont trois réclames[1], deux en latin et une en français, dans lesquelles le maître d'écriture vante l'utilité de son art et promet de l'enseigner en peu de temps et à bon marché, aux hommes faits comme aux jeunes gens, pour peu qu'ils soient clercs. On apprendra chez lui toute espèce d'écriture, la lettre de cour, la lettre simple ou courante, la lettre enchaînée ou enclavée, la ronde, la brisée, la semi-brisée, la bâtarde. Les leçons se donneront en particulier ou en commun; le cours durera un mois ou deux, et le prix sera de deux écus, la moitié payable d'avance. Si on n'est pas content du résultat à l'expiration du mois, on pourra continuer, sans nouvelle rétribution, à prendre des leçons, tant que le maître séjournera dans la localité. Il n'est pas dit, comme sur la pancarte de Toulouse, que les pauvres seraient admis gratuitement : *Pauvres pour Dieu, riches pour argent, serés reçus.*

[1] Ces réclames sont sur les trois dernières pages du manuscrit.

Digitized by Google

I

Scripture forma propter hoc fuit inventa ut ea que memoria attingere non poterat saltem in scriptis servarentur; et ideo cum scire scribere cuilibet sit multum utile, neccessarium et honestum, et in brevi tempore quis possit instrui in arte scripture, notum sit omnibus in composicione litterarum erudiri volentibus quod hac in civitate moram trahit de presenti quidam [1] clericus, hujusmodi littere formam scribens, cum pluribus aliis modis scripturarum, qui secundum veram artem docebit omnes addiscere volentes modum formandi seu figurandi atque coadunandi varios modos litterarum sive notularum, particulariter atque communiter, unumquemque modum, secundum genus suum, et prout addiscere maluerint, ipso tamen de salario suo convenienter premiato. Non enim equum decernitur ut propriis stipendiis quis debeat militare. Et intendit prememoratus clericus suos taliter instruere scolares, quod, si fuerint capacis ingenii et magnam curaverint adibere deligenciam, infra unius mensis spacium in dicta arte scripture informatos reddet atque competenter scribentes. Deo gratias. Datum et actum anno, etc.

II

Escripture fut trouvé affin que les chouses que la memoire des personnes ne povoit comprandre feussent redigées, retenues et conservées par escripture, et par escripture sont maintes personnes montez et venuz à moult grans biens, honnours, prouffiz et perfeccons. Et si est une science moult neccessaire à toutes personnes, de quelque estat qu'ilz soient, ainsi que l'on pueit voir chascun jour en pluseurs manières, et est chose que l'on peut aprandre et comprandre en brief espace de temps, par le moyen de bonne diligence et voulenté. Sachent touz ceulx qui sont desirans d'aprandre à escrire, ou faire aprandre leurs enffens ou parens, que en ceste cité est present demourant ung clerc escrivant telle manière de lettre, avecques pleuseurs autres manières, comme lettre bastarde, lettre curialle ou lettre de minute, lequel introduira et enseignera à tailler leurs plusmes, o toute bonne deligence de l'art d'escripture à ung chascun suffisant d'engin et retenable memoire, la menière d'escrire bien et competentement dedans l'espace d'un moys ou deux au plus, si par la rudesce de leur engin ou negligence de leur personne ne tient, en payant deument de sa painne. Et le pourra l'on tousjours trouver chés, etc.

III

In nomine Domini. Amen. Instrui desiderantes in scripturali sciencia, quam sine permaxima nequit quis acquirere diligencia, Roberto Det. [2], Nannetensi clerico, satis in arte tali perito, forum cum ipso factum [3] deveniant. Quos, si penam adhibuerint, auxiliante Domino, in ipsa sciencia perfectos pro posse reddere intendit. Modus autem sciencie discende sic erit : omnis homo, sive vetus aut juvenis, dum clericus extiterit, pro precio duorum scutorum auri boni et legitimi ponderis, per spacium unius mensis non festis computatis, secum de qualicumque modo scribendi sequenti, seu particulariter seu communiter, addi[s]cere poterit. Solvetur autem eidem

[1] *Quidem* dans le ms. — [2] Peut-être *de T.* Le ms. porte *det* avec un signe abréviatif sur la dernière lettre. — [3] Il faut sans doute corriger ce mot et lire *facturi.*

Digitized by Google

primum scutum antequam aliqualis fiat incepcio ipsius scripture, et de secundo dabitur fidejussor seu obligacio, et non alias, ne cum suis sociis scolaribus insurgere quoquo modo valeat dolosa conquestio. Etenim omnia sua cum simplicitate intendit facere negocia, bonorum sociorum acclamans pia subsidia. Credit autem ipsos, nisi multum rudes, ipso spacio satis reddere doctos. Dum autem non eo intervallo se de scriptura tenuerint pro contentis, quoto tempore in partibus illorum aderit, toto ad ejus studium, sine alia solucione, de eadem sciencia, valebunt adire, quibus ut prius totam, quod quantum in eo erit, adhibebit diligentiam. Sunt vero modi scripture tales : litera curialis, litera simplex et currens, litera serata seu conclavata, litera rotunda, litera seu textus fractus, litera seu textus semifractus, et litera bastarda, prout in ejusdem scripturis intelligentibus liquide poterit apparere. Quas literas, seu earum aliquas, prout voluntas erit, addiscendum eis, corde benivolo, cum multis aliis optimis particulis, si bene solvere curaverint, demonstrare conabitur. Explicit.

Le manuscrit latin 8685 de la Bibliothèque nationale, auquel j'emprunte ces textes, fournirait d'excellents matériaux à qui voudrait étudier les différents genres d'écriture qui étaient en vogue en France au milieu du xve siècle. Pour ce travail il faudrait aussi compulser un autre recueil de modèles, de la même époque, qui forme le manuscrit 512 de la Faculté de médecine de Montpellier. Les 21 feuillets dont il se compose peuvent se diviser en trois séries bien distinctes.

La première série de modèles (fol. 1-5) consiste en cinq feuillets de 320 millimètres de haut sur 220 de large. Il y a 18 modèles commençant par de gigantesques initiales, à figures grimaçantes, tracées avec autant de goût que de hardiesse. La série devait comporter environ 48 modèles, chaque lettre de l'alphabet devant, en général[1], fournir l'initiale de deux modèles. Nous n'avons que la partie répondant aux huit premières lettres de l'alphabet, A-H. Le maître écrivain n'est sans doute pas allé plus loin, puisque le verso du fol. 5 est resté en blanc.

La deuxième série (fol. 6-18) occupe treize feuillets plus petits que les précédents (286 millimètres sur 190). Elle comprend 24 modèles, qui commencent par les vingt-quatre lettres de l'alphabet.

La troisième série (fol. 19-21) est formée de trois feuillets de la même taille que les feuillets de la première. Il y faut remarquer un alphabet complet (fol. 21), et un modèle d'écriture destiné à être placé dans une église fréquentée par les pèlerins (fol. 20 v°) :

NOSTRE DAME DES VERTUS
POUR ACQUERIR LES

[1] Les fol. 3 v° et 4 nous offrent quatre modèles commençant par des H.

Digitized by Google

PARDONS DE NOUVEL
OTTROIÉS DE L'AUCTORITÉ
DE NOSTRE SAINT PÈRE LE PA
PE À LA DITE CHAPELLE DE
CÉANS.

Les grandes initiales de la première et de la deuxième série ont un air de parenté avec celles du ms. latin 8685 de la Bibliothèque nationale.

Le texte des deux modèles de la deuxième série semble dénoter la fin du règne de Charles VII :

Karolus Dei gratia Francorum rex,
universis principibus et ducibus. (Fol. 11 v°.)

Ludovicus, regis Francorum primogenitus,
dalphinus Vien. (Fol. 12.)

Tout cela devait servir de réclame à un maître écrivain, comme l'atteste la formule calligraphiée sur le fol. 16 v° : « Universis scollaribus bene scire scribere desiderantibus in brevi. »

On peut jusqu'à un certain point considérer encore comme cahiers d'un maître écrivain le manuscrit français 17001 de la Bibliothèque nationale. Ce volume, dont la composition doit être rapportée à l'année 1468, ou environ, est l'œuvre de Jean Miélot, l'un des plus célèbres écrivains attachés à la maison des ducs de Bourgogne[1]. Je dois laisser le soin de le décrire à M. Auvray, qui en a déjà donné un dépouillement très satisfaisant dans le *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*[2].

Les grandes initiales des tableaux ou cahiers des maîtres écrivains offrent la plus parfaite analogie avec celles des aveux du Maine que M. Chavanon a fait reproduire. Les lettres de ce genre, dont les dimensions atteignent parfois une hauteur de près de vingt centimètres et dont les traits capricieux se combinent souvent avec des figures grotesques, ont passé des pièces manuscrites dans les anciens livres imprimés. Les typographes ou libraires parisiens, tels que Pierre Le Rouge et Antoine Vérard, en ont tiré un merveilleux parti pour décorer les titres des ouvrages qu'ils ont publiés sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. On en trouve de remarquables exemples dans les récents travaux qui ont été

[1] Sur la vie et les travaux de Jean Miélot, voir la notice de Reiffenberg, dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 381, et celle de M. Bradley, dans *A dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists*, t. II, p. 324.

[2] *Ancien Saint-Germain français*, t. I, p. 638-640.

Digitized by Google

consacrés à Le Rouge par M. Henri Monceaux[1] et à Vérard par M. John Macfarlane[2].

Ces grandes lettres et les traits indéfiniment prolongés et hardiment entrelacés qui les accompagnent étaient connus sous le nom de CADEAUX : « Les cadeaux, disent les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*[3], sont de grandes lettres qu'on place à la tête des pièces cursives, des livres et des chapitres où l'écriture courante est employée. Souvent autant ou plus larges que hauts, ils sont relevés par toutes sortes d'ornements. »

Cette définition est bien conforme à celle qui se lit dans les quatre premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1694, 1718, 1740 et 1762 : « CADEAU. Un trait de plume grand et hardi, qui se fait sans lever la main et marque quelque figure. » C'est à partir de l'édition de 1798 que cette définition a disparu.

Les auteurs de dictionnaires du XVIIe et du XVIIIe siècle s'accordent à considérer le *cadeau* comme une grande initiale ou un grand trait de plume, et c'est bien là le sens primitif du mot :

COTGRAVE. *Cadeau :* A great capitall, or text letter. — *Lettres cadelées :* Great capitall, or text letter.

NICOT. *Cadeau :* Est une grande lettre capitale, tirée par maistrise de l'art des écrivains ou maistres d'escriture, à gros traits de plume. Et si toute l'escriture est de tels cadeaux, on l'appelle escriture cadelée. *Litera majuscula, crassiore ductu depicta.*

FURETIÈRE. *Cadeau :* Grand trait de plume et fort hardi, que font les maistres écrivains pour leurs écritures, pour remplir les marges et le haut et le bas des pages.

MÉNAGE. *Cadeau :* On appelle ainsi les paraphes que font les maîtres à écrire autour des exemples qu'ils donnent à leurs écoliers. Par métaphore nous disons *faire des cadeaux*, pour dire faire des choses spécieuses mais inutiles, et *donner un cadeau* pour dire donner un grand repas.

RICHELET. *Cadeau. Linearum volumina*, trait de plume figuré, que les maîtres à écrire font autour des exemples.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL dit *de Trévoux. Cadeau :* Grand trait de plume, et fort hardi que font les maîtres écrivains sans lever la main, pour orner leur écriture, pour remplir les marges et le haut et le bas des pages. *Linearum decora inter se implexarum circumductio.*

Le sens primitif du mot Cadeau n'est donc pas douteux. Il faut espérer que l'Académie lui reconnaîtra une acception qui n'est point tombée en désuétude dans les ouvrages de paléographie et de bibliographie. Littré

[1] *Les Le Rouge de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs. Étude sur les débuts et l'illustration du livre au XVe siècle.* Paris, 1896, deux vol. in-8°.

[2] *Transactions of the bibliographical Society*, vol. IV, p. 11-35.

[3] T. II, p. 87.

Digitized by Google

l'a bien reconnue, puisqu'il commence ainsi l'article *Cadeau* de son Dictionnaire : « Traits de plume dont les maîtres d'écriture ornaient leurs exemples; grandes lettres placées en tête des actes ou des chapitres dans les manuscrits en écriture cursive. » M. Hatzfeld et ses collaborateurs définissent très judicieusement le *cadeau :* « Anciennement lettre capitale, ornée de traits de plume; par extension, traits, ornements de calligraphie. » C'est dans ce sens que le mot était employé par le duc d'Aumale, très expert en calligraphie et très curieux des chefs-d'œuvre de nos vieux écrivains français.

LÉOPOLD DELISLE.

INSCRIPTION ÉTRUSQUE TROUVÉE À CARTHAGE.

L'inscription étrusque dont nous allons entretenir nos lecteurs a ceci de particulier et d'unique, qu'elle a été trouvée, non en Italie ni dans les pays circonvoisins, mais sur le sol africain, au fond d'une tombe punique. Elle présente encore un autre intérêt : elle nous donne le nom d'un dieu carthaginois, étranger à l'habituel panthéon italiote.

C'est au P. Delattre, le zélé conservateur du Musée de Carthage, l'infatigable investigateur du sol tunisien, que nous en sommes redevables. Le P. Delattre l'a envoyée à M. Héron de Villefosse qui a bien voulu nous la communiquer.

Nous en donnons d'abord le fac-similé :

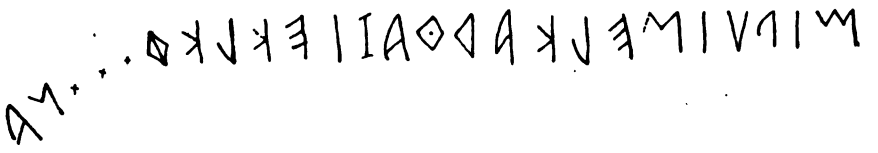

L'inscription est écrite à la pointe au revers d'une plaquette d'ivoire.

Ce sont, comme on voit, exactement les caractères usités sur les monuments de Corneto ou de Vulci. Nous ne constatons aucune de ces modifications que l'alphabet étrusque a pu subir en passant chez d'autres peuples, comme c'est le cas, par exemple, pour la fameuse inscription de Lemnos, découverte il y a quelques années par deux membres de l'École française d'Athènes, MM. Cousin et Dürrbach. On y

Digitized by Google

trouve (ce qui peut servir à en préciser la date) la lettre Φ, d'origine grecque, lettre ajoutée postérieurement à l'ancien alphabet tyrrhénien.

L'inscription est complète, à l'exception de trois caractères qui se trouvaient sur une partie de l'ivoire qui s'est effritée.

Une seule lettre peut donner lieu à discussion : la quatorzième, que l'on peut être tenté de prendre pour un *z*. Mais il faut prendre garde que le *z* est ordinairement représenté de cette façon : ‡ ou ≠, c'est-à-dire par un trait vertical traversé *dans sa longueur* par deux barres obliques. Ici, au contraire, nous avons le caractère I, c'est-à-dire un trait vertical terminé *à ses extrémités* par les deux barres. Je crois qu'il y faut voir un *v*, lequel est ordinairement figuré ⊐.

Sous le bénéfice de ces observations, nous lirons :

mi pui melkarθ aviekl k φ... na.

Le premier mot, MI, est bien connu de tous les spécialistes. Il se trouve en tête de quantité d'inscriptions, à tel point qu'il peut être considéré comme un signe de reconnaissance à peu près infaillible, un texte commençant par ce vocable *mi* devant par cela même être attribué à la langue étrusque. On s'est longtemps donné de la peine pour l'expliquer soit par le grec, soit par le latin. On a voulu y voir le verbe *ἐσμί* ou *εἰμί*, hypothèse qui conduisait à faire parler à la première personne non seulement des inscriptions funéraires, mais des inscriptions gravées sur de simples ouvrages de poterie. Ou bien on le traduisait par *ἐμοί*, en sous-entendant un verbe signifiant « a donné ». Il faut renoncer à ces interprétations, qui se fondaient sur la supposition explicite ou tacite de la parenté de l'étrusque avec le latin et le grec.

Je considère ce mot MI comme une particule exprimant l'appartenance, la propriété, ou, sur un objet votif, la destination.

Il est ordinairement suivi d'un nom propre. Exemples : *Mi Larθia* (Fabretti 2405), *Mi Larus* (2609), *Mi Hustileia* (2608), *Mi Hurtinas* (2606), etc.[1].

Cependant il peut être aussi séparé du nom propre par un ou plusieurs mots, comme sur l'Apollon de Cortone, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (Fabretti 2613) : *mi fleres svulare aritimi.*

Le second mot, PVI, est très fréquent. On a aussi PVIA, PVIAC, PVIL. Les interprètes qui l'ont pris pour un substantif, l'ont traduit par

[1] En attendant que le *Corpus* étrusque de Pauli soit parvenu à son achèvement, nous devons, pour plus de facilité, nous en tenir au recueil, d'ailleurs si commode pour les recherches, de feu Ariodante Fabretti.

Digitized by Google

« fille » ou « femme » ou « veuve ». D'autres y ont vu un adjectif et ont proposé pour traduction « orba » ou « adoptiva » ou « juvenis[1] ». En réalité, *pui* est, comme *mi*, un de ces mots qui tiennent lieu à l'étrusque de déclinaison. Il forme ici avec *mi* une seule et même locution. Le sens de cette locution est : « appartenant à ». Les deux mots peuvent être séparés : *Mi apirθes pu* (2336), *Mi Kalairu φuius* (2048). Remarquer dans ce dernier exemple le remplacement de *p* par un *φ*.

Ici se place l'occasion de faire une observation sur la syntaxe étrusque. Au lieu d'ajouter, comme nos langues, les désinences casuelles au substantif, l'étrusque les ajoute à la préposition. (Nous nous servons à dessein de termes empruntés au système grammatical indo-européen ; il est clair qu'ils ne doivent pas être pris à la lettre.) Ainsi, dans ce dernier exemple, et dans ces deux inscriptions : *aneś caeś puil* (986) et *vel sethre puiac* (702, 2), les finales *l*, *ac*, *us* appartiennent, non à la particule *pu* ou *pui*, mais au nom que celle-ci accompagne.

Nous arrivons au nom de la divinité à qui l'objet votif est dédié. Cette divinité est le dieu *Melkarθ*. C'est la première fois, à ma connaissance, que le célèbre dieu phénicien est nommé dans un texte étrusque. Nous reviendrons plus loin sur les conjectures auxquelles cette rencontre peut donner lieu. Il suffira de dire ici que la lecture est certaine : la dernière branche de la lettre ϒ, sans être aussi nettement marquée que le reste, est cependant visible.

AVIEKL. Le mot, qui est nouveau dans un texte proprement étrusque, est, au contraire, très connu par les Tables Eugubines, où il est employé jusqu'à huit fois. Il y figure comme adjectif, se rapportant au substantif pluriel *vapides* « pierres » (?) et au substantif féminin *vea* « route ». Il est question des *vapides* qui doivent servir de bornes au *templum*, et de la route que doit suivre la procession des Ambarvales. Le contexte semble donc indiquer la signification « sacer, sanctus », qui convient très bien aussi dans notre inscription[2]. Nous admettons donc pour AVIEKL le sens : « consécration ». Je profite de cette occasion pour constater que la conjecture autrefois émise par moi, que des mots étrusques sont mêlés au rituel ombrien d'Iguvium, se trouve confirmée.

[1] A cause de la ressemblance avec *puer*, *puella*. Voir à ce sujet un passage bien étrange chez Corssen, t. I, p. 161.

[2] On y peut joindre le participe *aviekate* employé sur la table II*a* comme épithète des frères Attidiens. Le sens *consecratus* serait tout à fait à sa place. (Voir mes Tables Eugubines, p. 44 et 276). Il y a enfin, table VI *b* 11, un *locus desperatus*, où pourrait bien se rencontrer notre mot *avie*. Il se lit ainsi : *Perne postne sepsesarsite uou seauie esone.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Nous rencontrons ensuite deux lettres, K et Φ, que je regarde comme les lettres initiales de deux noms propres. On peut regarder K comme le sigle représentant le mot *Caius* ou *Gaius* (puisque l'écriture étrusque n'a qu'un seul et même signe pour les douces et les fortes). Quant à la lettre Φ, il y faut voir sans doute un remplaçant du *p*, comme on l'a vu plus haut pour *φaius*. On peut donc supposer un prénom comme *Publius*. Le premier de ces prénoms appartient au personnage qui fait l'offrande, le second (selon l'usage italique) à son père.

Vient enfin le *nomen gentilicium*. Malheureusement une éraflure de l'ivoire a enlevé trois caractères; il ne reste que la fin du nom : ... *na*. Les noms propres terminés en *na* ne manquent point : *Θanna*, *Alfna*, *Ceina*, *Tatna*. Mais il se pourrait aussi qu'un *l* terminant le nom ait été omis dans l'écriture, comme on constate qu'il est arrivé souvent. On devrait alors restituer un nom tel que *Arznal*.

Nous avons donc une dédicace à Melkarth par un personnage portant des noms étrusques et se servant de la langue et de l'écriture étrusque. La question se pose : comment un tel monument se trouve-t-il à Carthage? On peut supposer que l'hommage a été envoyé d'Italie, ainsi que nous savons que les temples grecs contenaient des offrandes de toute provenance. Pausanias rapporte[1] qu'à Olympie on lui montra un trône dédié en présent à Zeus par le roi étrusque Arimnos ou Arimnestos.

Mais une explication plus vraisemblable est celle-ci : Une ville commerçante comme Carthage devait posséder des colonies de toute langue, peut-être des quartiers habités par les étrangers, et où les Étrusques ne pouvaient manquer. Aristote parle des traités (σύμβολα) conclus entre Carthage et les Étrusques[2], traités qui énumeraient les articles admis à l'importation et qui assuraient protection aux trafiquants étrangers. Nous pouvons donc supposer que l'inscription votive vient d'un de ces commerçants venus d'Étrurie et établis à Carthage[3].

On se rappelle qu'une question toute pareille s'est posée, il n'y a pas longtemps, à l'occasion de la momie d'Agram. Alors aussi on a dû se demander comment d'un sarcophage égyptien sont sorties des bandelettes toutes couvertes d'un texte étrusque. Cette seconde découverte vient en aide à la première. Elle est une preuve nouvelle de l'extension de la civilisation tyrrhénienne. En outre, elle est intéressante à un autre point de vue, car elle nous laisse entrevoir un côté encore peu connu de la vieille cité carthaginoise.

[1] V, 12, 3. — [2] *Politique*, III, 5. — [3] Entre autres attributs, le dieu Melkarth passait pour le dieu du commerce.

Digitized by Google

La science, on le voit, doit être reconnaissante au P. Delattre, qui vient de l'enrichir d'un document d'espèce peu commune.

MICHEL BRÉAL.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Hervé, membre de l'Académie française, est décédé le 4 janvier 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Damascius le Diadoque. — Problèmes et Solutions touchant Les Premiers Principes avec le Tableau sommaire des Doctrines des Chaldéens de Michel Psellus, traduits pour la première fois, et accompagnés de commentaires et d'un index très développé, par A.-Ed. Chaignet, recteur honoraire, correspondant de l'Institut. — 3 forts volumes in-8°. Paris, Ernest Leroux, éditeur, 1898.

Damascius a étudié sous Marinus, successeur de Proclus, puis sous Zénodote, second successeur de Proclus, puis sous Ammonius. Élu scholarque de l'école d'Athènes vers 520, dépouillé de ces fonctions par le décret de Justinien en 529, il alla avec les autres maîtres de l'École demander asile à la cour du roi des Perses, Chosroès. Il n'y resta que deux ou trois années, mais dut travailler aux traductions que fit faire Chosroès de tous les ouvrages de Platon ou d'Aristote. Il put connaître, en Perse, les théologies orientales, en particulier celle des Mages ou celle de Zoroastre. Il en donne de nombreux renseignements dans son livre des *Principes*. Ce livre singulier a une haute valeur philosophique. « C'est véritablement, — dit M. A.-Ed. Chaignet, — le testament philosophique de la Grèce, et qui nous montre l'état des esprits au VIe siècle, le plus complètement et le plus vivement. » Si les mérites de cet ouvrage ont été contestés et même niés par certains juges, d'autres les ont reconnus. M. J. Simon a constaté que « ces subtilités *trop méprisées*

Digitized by Google

cachent un fond très sérieux ». M. Vacherot reconnaît que Damascius résout avec une certaine force les principales difficultés de la théologie alexandrine. M. F. Ravaisson nomme son ouvrage *un monument considérable*. M. Renan va jusqu'à le ranger au nombre de ceux qui ont dépossédé Platon de son influence, et remis Aristote à la première place. Comment donc un tel livre et un tel philosophe sont-ils restés pendant treize siècles oubliés dans les manuscrits, inconnus des savants, à l'exception de quelques curieux? La principale cause, sinon la seule, en est l'obscurité de la langue. Mais Aristote, Kant, Hégel sont-ils donc toujours clairs? Damascius et son livre des *Principes* étaient dignes d'être tirés de la nuit où ils avaient si longtemps été comme ensevelis. MM. Ruelle et Kopp ont bien mérité de l'histoire de la philosophie en publiant l'un partiellement, l'autre complètement le texte grec des *Principes*.

M. E.-A. Chaignet a droit au même éloge pour l'avoir traduit. On jugera qu'il était tout particulièrement préparé à aborder cette tâche épineuse, si l'on se souvient qu'il a publié, de 1887 à 1892, une *Histoire de la psychologie des Grecs* en 5 volumes, dont les derniers, étudiés ici-même, sont consacrés à la Psychologie des Alexandrins. Il ne s'est dissimulé aucune des difficultés que présente le livre de Damascius. Mais malgré les erreurs qu'il sera facile de relever dans sa traduction, il espère, avec raison, n'avoir pas fait une œuvre inutile. En outre, il a prouvé, selon nous, que ceux-là se trompent qui croient et qui disent que la philosophie ancienne est une mine épuisée. L.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

HUITIÈME ANNÉE.

L'ANNÉE CARTOGRAPHIQUE,

SUPPLÉMENT ANNUEL

À TOUTES LES PUBLICATIONS DE GÉOGRAPHIE ET DE CARTOGRAPHIE

DRESSÉ ET RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DE

F. SCHRADER,

DIRECTEUR DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE.

Ce supplément contient les modifications géographiques et politiques de l'année 1897.

TROIS FEUILLES DE CARTES, AVEC TEXTE EXPLICATIF AU DOS.

Prix : 3 francs.

SOMMAIRES :

1re feuille. Asie, par E. GIFFAULT. — Itinéraires de M. P. Bons d'Anty, Consul de France au *Yun Nan méridional* (1896-1897). — *Mandjourie*, d'après la carte publiée par le Ministère des finances russe en 1897. — *Tibet septentrional et région du Lob nord.* — Itinéraires du Dr Sven Hedin (1894-1897).

2e feuille. Afrique, par M. CHESNEAU. — *La Boucle du Niger, Éthiopie méridionale, Bassin du Bas Kassaï, Oubangui, Côte d'Ivoire*, etc., d'après les travaux les plus récents.

3e feuille. Amérique, par V. HUOT. — *Région andine* (limites chilo-argentines) — *Patagonie australe et Terre de Feu.* — *Alaska central* et *Région du Klondike.* — *Région N.-O. de la province de Québec* (Canada).

En vente :

1re année (1890). — 2e année (1891). — 3e année (1892). — 5e année (1894). — 6e année (1895). — 7e année (1896). In-folio, chaque année, 3 francs. — 4e année (1893). 2 francs.

P. JOANNE.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA FRANCE.

COMPRENANT :

1° UNE INTRODUCTION SUR LA FRANCE;

2° DES NOTICES GÉOGRAPHIQUES, STATISTIQUES, ADMINISTRATIVES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, DESCRIPTIVES, HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES SUR LES DÉPARTEMENTS, LES COMMUNES ET LES PRINCIPAUX HAMEAUX.

3° DES NOTICES DÉTAILLÉES SUR LES ANCIENNES PROVINCES, LES RÉGIONS PARTICULIÈRES, LES MONTAGNES, LES BOIS ET FORÊTS, LES MINES, LES FLEUVES, RIVIÈRES, TORRENTS ET LACS, LES EAUX MINÉRALES, LES CANAUX, LES GOLFES, BAIES ET PORTS, DÉTROITS, ÎLES ET ÎLOTS, CAPS, PHARES, ETC. ET SUR LES CURIOSITÉS NATURELLES ET HISTORIQUES.

Mise en vente du TOME V (**N-P**).

1 volume in-4°, contenant 443 gravures, 54 plans, cartes, cartogrammes et graphiques dans le texte et 12 cartes ou plans tirés en couleurs hors texte. — Broché, 30 francs; relié..... 35 francs.

En vente :

TOME I (**A-B**). 1 vol. in-4°, contenant 282 gravures, 53 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs hors texte. Broché, 25 francs; relié..... 30 francs.

TOME II (**C-D**). 1 vol. in-4°, contenant 324 gravures, 53 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs hors texte. Broché, 25 francs, relié..... 30 francs.

TOME III (**E-K**). 1 vol. in-4°, contenant 266 gravures, 13 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs hors texte. Broché, 25 francs; relié..... 30 francs.

TOME IV (**L-M**). 1 vol. in-4°, contenant 423 gravures, 20 cartes et plans dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs et le panorama de la chaîne du Mont-Blanc, hors texte. Broché, 30 francs; relié..... 35 francs.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

HENRI BERR,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE HENRY IV, DOCTEUR ES LETTRES.

L'AVENIR

DE LA PHILOSOPHIE.

ESQUISSE D'UNE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES FONDÉE SUR L'HISTOIRE.

1 volume in-8°, broché..... 7 fr. 50.

HENRY GUY,

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE,
DOCTEUR ES LETTRES.

ESSAI

SUR LA VIE ET LES OEUVRES LITTÉRAIRES

DU TROUVÈRE

ADAN DE LE HALE.

1 volume grand in-8°, broché..... 10 francs.

PH. SAGNAC,

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, DOCTEUR ES LETTRES.

LA LÉGISLATION CIVILE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1789-1804).

ESSAI D'HISTOIRE SOCIALE.

1 volume grand in-8°, broché..... 10 francs.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 1 1899
CAMBRIDGE, MASS.

FÉVRIER 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. G. Maspero. L'Abrégé des Merveilles, p. 69.
Paul Janet. La correspondance de Descartes, p. 86.
Michel Bréal. Volney orientaliste et historien, p. 98.
Jules Girard. L'épopée byzantine à la fin du xe siècle, p. 108.
Alfred Morel-Fatio. Catalogue de la collection du palais de Liria, p. 117.
L. Delisle. Un ancien manuscrit de Fulgentius Planciades, p. 126.
Nouvelles littéraires, p. 129.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

FÉVRIER 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 1 1899

Baron Carra de Vaux. *L'Abrégé des Merveilles*, traduit de l'arabe d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. Paris, Klincksieck, 1898, in-8°, XXXVI-415 pages.

PREMIER ARTICLE.

Je serais en retard si je voulais apprécier ici la traduction : les gens du métier l'ont jugée déjà, et ils se sont montrés unanimes à en reconnaître les mérites. C'est l'ouvrage lui-même que j'entends examiner brièvement, sinon l'ouvrage entier, du moins les portions qui y sont consacrées à l'énumération des merveilles de l'Égypte [1]. M. Carra de Vaux a insisté dans son introduction sur l'intérêt que l'étude en présenterait aux égyptologues, et il en a indiqué très finement la nature. L'auteur n'est pas un curieux qui s'en va recueillant sur les lieux, dans la bouche du peuple, les légendes dont il ourdit son récit. C'est un savant de cabinet qui s'instruit à des œuvres plus vieilles et qui n'avance rien que sur la foi d'autrui. Il a emprunté toute son histoire, les noms et les actions des rois, la description des monuments, le cadre des dynasties, et l'exactitude avec laquelle on retrouve des pages entières des mêmes textes chez Maçoudi, chez Makrizi, chez Mourtadi, fils du Gaphiphe, nous garantit qu'il mettait une diligence égale dans les endroits où ce point de comparaison nous manque. Bien qu'il reçoive sa matière de troisième ou de quatrième main, il l'altère si peu en l'ordonnant qu'il peut tenir lieu le plus souvent de l'archétype, encore inconnu, duquel toutes les traditions arabes sur l'Égypte descendent plus ou moins : on en distingue chez lui

[1] L'ouvrage se divise en deux parties, dont la seconde, p. 161-402 de la traduction Carra de Vaux, est consacrée tout entière à l'histoire fabuleuse de l'Égypte.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

la physionomie originelle presque aussi nettement que s'il eût été le premier à les rédiger. Avaient-elles été importées du dehors après le triomphe de l'Islam, ou les conquérants les ont-ils rencontrées toutes agencées chez leurs sujets nouveaux[1]? L'auteur répète à satiété qu'il les a puisées aux cahiers des anciens prêtres, aux livres des Égyptiens ou aux feuillets des Coptes[2], à leurs on-dit ou à leurs croyances[3], et une moitié au moins des documents auxquels il se réfère était extraite suivant lui des archives officielles du pays : « chaque roi faisait noter ce qui lui était arrivé chaque jour, les feuilles étaient roulées puis déposées dans les trésors, et c'est ainsi que l'on connaît les annales[4]. » Il affirmait qu'un de ces registres historiques avait été trouvé dans un tombeau sur la poitrine d'un mort[5], et ce détail trahit l'homme qui avait vu ouvrir des momies. M. Carra de Vaux pense qu'il dit vrai et que les récits proviennent vraiment de ces compilations attribuées aux Coptes; en dehors des légendes bibliques et d'un petit nombre de contes où l'on discerne la marque de l'esprit grec, le plus gros de l'œuvre dériverait sans nul doute du vieux fonds égyptien[6]. Tous ceux qui examineront avec attention *l'Abrégé des Merveilles* partageront, je crois, son opinion : peut-être n'est-il pas superflu de la justifier par des exemples, et de prouver comment certains ensembles de narrations, les moins égyptiennes en apparence, découlent directement des idées religieuses et des mœurs de l'Egypte pharaonique.

Ce qui frappe d'abord dans cette histoire, c'est la place considérable qu'y tiennent la magie, ses pratiques, ses instruments, ses opérateurs, les êtres naturels ou surnaturels qu'elle met en jeu. J'emploie les termes de magie et de magiciens pour être compris du lecteur, mais ils sont inexacts, et les mots qui répondraient le mieux à la réalité antique seraient ceux de science et de savants. La connaissance des forces cachées qui pénètrent l'univers et des êtres mystérieux qui les régissent était, pour les Égyptiens, le couronnement nécessaire de toute instruction poussée au delà des principes qui suffisent chez le commun à la conduite ordinaire de la vie. Les magiciens s'appelaient chez eux de deux façons : *Khri-habi*, les hommes au rouleau, et *rokhouou-khaîtou*, ceux qui

(1) Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 168, 180, 215, etc.

(2) Carra de Vaux, *op. cit.*, p. 163, 165, 182, 197, 199-200, 202, 203-204, etc.

(3) Carra de Vaux, *op. cit.*, p. 164, 169, 187, 190, 195, 231, 237, 238, etc.

(4) Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 163, cf. p. 165.

(5) Carra de Vaux, *op. cit.*, p. 203.

(6) Carra de Vaux, *op. cit.*, p. XXIII-XXV.

Digitized by Google

savent les choses. La première de ces qualifications était large et s'étendait à quiconque, ayant appris à lire dans un formulaire, liturgique ou autre, et à en exécuter les prescriptions servilement, réussissait à produire par routine les effets prévus pour chacune des formules récitées selon le rite. Les adeptes de cette catégorie n'avaient pas besoin de comprendre pourquoi ni comment leurs incantations et leurs manipulations les menaient au succès; il suffisait qu'ils fussent en état d'agir à leur volonté, et il leur importait peu que leur puissance restât toujours empirique, du moment qu'elle se montrait toujours efficace. Les *rokhouoa khaïtou* au contraire avaient appris à discerner les choses, leur essence, leurs vertus, leurs combinaisons, leurs attractions et leurs répulsions réciproques, les motifs et les conditions de leur influence, et quand ils se mêlaient d'opérer eux-mêmes, ils le faisaient en pleine conscience de l'œuvre qu'ils projetaient et des agents ou des ressorts par lesquels ils l'accomplissaient. Ils étaient les savants de leur âge, et leur science était prisée si fort, que non seulement ils figuraient au premier rang parmi les conseillers des souverains, mais qu'ils comptaient les souverains eux-mêmes ou leurs enfants parmi leurs élèves; eux seuls pouvaient, comme dans le *Conte des deux Frères*, deviner par l'odeur d'une boucle de cheveux qu'elle appartenait à une fille des dieux[1], ou, comme dans l'*Histoire de la princesse de Bakhtan*, pressentir que nul autre qu'un dieu ne délivrerait la malade du spectre qui la dévorait[2]. Ils sont donc les ancêtres incontestés de ces sages dont notre auteur arabe décrit les prodiges et dont nul de son temps ne contestait la supériorité. Il faut observer pourtant que ceux-ci avaient découvert dans l'intervalle des recettes que leurs anciens ignoraient. Ils avaient adopté sans le soupçonner plus d'une théorie chaldéenne ou hellénique, et ils pensaient avoir étudié leur art dans les étoiles; la question d'origine écartée, l'appareil entier de la science qu'on leur prêtait ne différait pas de celui que leurs devanciers possédaient à l'époque pharaonique. « Ils avaient fabriqué les talismans fameux et dicté les lois excellentes, taillé les figures parlantes et sculpté les statues mouvantes, bâti les édifices élevés et gravé les arcanes de la médecine sur la pierre. Eux seuls pouvaient construire les *berba*, les temples chargés d'hiéroglyphes, et combiner des talismans capables d'écarter les ennemis de leur pays. Les merveilles qu'ils réalisèrent sont encore là et leur sagesse est éclatante[3]. »

[1] Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édit., p. 22. — [2] Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édit., p. 218-219. — [3] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 161.

Digitized by Google

Ce point des talismans est capital pour l'objet qui nous occupe. Le talisman est, à proprement parler, un signe extérieur sur lequel la volonté du magicien a concentré et dans lequel elle a perpétué la vertu d'une ou de plusieurs opérations magiques. Une fois consacré, il ne perd rien de son efficacité, quand même il sert d'une façon continue pendant des milliers d'années, pourvu toutefois qu'il demeure tel qu'il était à la fin de la consécration; mais si on le brise, ou qu'on l'altère, ou parfois même qu'on le déplace si peu que ce soit, toute sa vertu s'évapore d'un coup, et les effets qu'il émettait cessent aussitôt de se manifester[1]. Les talismans sont de deux sortes. Les plus communs, et d'ordinaire les plus aisés à fabriquer, sont ceux qu'un homme peut porter sur soi, à son cou, à son bras, à même sa poitrine, autour de sa taille ou de sa jambe, cousus dans ses vêtements, et qui le protègent contre une ou plusieurs espèces de dangers. Les Égyptiens de l'époque pharaonique s'en couvraient, vivants et morts, et la plupart des menus objets que nous qualifions d'amulettes sont de véritables talismans, dont les textes nous enseignent la composition et l'usage, scarabées, olives, demi-serpents, œil d'Horus, images du cœur, figurines d'animaux ou de divinités : tel mettait les spectres en fuite, tel autre rendait les serpents ou les bêtes féroces inoffensifs, tel autre paralysait le crocodile, tel autre annulait la virulence du mauvais œil[2]. L'auteur arabe n'en précise aucun dans l'espèce, car il ne traitait que des merveilles produites par les rois pour la splendeur de leur cour ou pour l'intérêt de la chose publique, mais il ne se lasse point d'énumérer les talismans d'intérêt général, ceux qui mettaient un pays entier ou les villes à l'abri des invasions étrangères, ceux enfin qui « repoussaient loin des tombeaux les reptiles et les bêtes nuisibles, même quiconque voudrait y fouiller, homme ou génie[3] ». Ces talismans d'État sont de vingt sortes différentes, statues isolées, groupes de statues, bas-reliefs encastrés au-dessus d'une porte ou dans la maçonnerie d'un édifice, armes, ustensiles, bijoux, meubles, et ils sont animés, ou du moins des esprits résident en eux, qui assurent éternellement la perpétuité de leur action. L'idée en était connue et pratiquée largement par les Égyptiens de l'âge pharaonique. D'abord les statues de dieux, de sphinx, d'éperviers, de lions, de monstres criocéphales, hiéracocéphales, même les obélisques qu'on voit à la porte ou en avant de leurs temples, sont autant de sentinelles avancées qui protègent l'édifice et ses habitants contre les influences mauvaises et contre la destruction violente

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 243, 257, 258. — [2] Chabas, *Le Papyrus magique Harris*, p. 98-99, 144. — [3] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 177.

Digitized by Google

par l'homme ou par les éléments[1]. Outre ces talismans d'avant-garde, chaque membre de la construction, chaque cour, chaque porte, chaque chambre, chaque paroi d'une chambre avait son gardien, souvent un serpent allongé sur une pierre taillée en forme de stèle arrondie au sommet[2], tantôt un dieu ou un génie monstrueux dont la figure grimace bien en vue. Les tableaux mêmes qui décoraient les murs, les jambages, le linteau des portes, constituent des phylactères, non seulement leurs figures de grande taille, mais tous leurs hiéroglyphes chacun en particulier[3]. Et une réalité animée correspondait au moindre de ces talismans immuables, qui se dévoilait dès que la nécessité l'exigeait : les sphinx, les béliers, les lions couraient sus à l'ennemi, les serpents le mordaient ou le consumaient de leurs flammes, les statues le perçaient à coups de lance ou le déchiquetaient au fil du couteau, les hiéroglyphes s'attaquaient à lui chacun selon sa forme, les haches, les poignards, les lions, les oiseaux de proie, les vipères. Cette innombrable armée était si redoutable et si insoumise qu'à certaines époques, dans les tombeaux, on craignait qu'elle ne s'attaquât au mort, et qu'elle ne lui devînt funeste. On y représentait les serpents sans la tête, les hommes ou les animaux

[1] On trouvera réunis dans le beau mémoire de Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 52 sqq., un certain nombre de textes qui prouvent le rôle de phylactères attribué à ces parties isolées de la décoration des temples.

[2] Ainsi le serpent de Benha, du règne d'Aménôthès II et conservé aujourd'hui au Musée de Gizéh (Mariette, *Monuments divers*, pl. 63 *b*; cf. les mêmes gardiens [illegible] figurés dans Mariette, *Dendérah*, t. III, pl. 9, 14 *a-b*, 28, 29). Le livre de Thot, caché dans le Nil vers Coptos, était gardé, comme on sait, par un *serpent éternel* et par un grouillement de petits serpents, de scorpions et de toute sorte de reptiles (Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édit., p. 181). Le roi Sahlouq (Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 195-198), parti à la recherche de la divinité du feu, arrive à une caverne dont l'entrée est gardée par une vipère à deux têtes; la bête lui montre les dents en l'apercevant, et elle a un rôle identique à celui du *serpent éternel* de Satni. Dès la seconde époque thébaine, on essayait de conjurer ces gardiens pour obtenir d'eux des trésors ou des faveurs; nous avons le *graffito* d'un scribe, qui alla incanter de la sorte le serpent gardien de la pyramide du roi Sahourî, dans le Mastaba de Phtah Shopsîsou, près d'Abousîr (Daréssy, *Note sur une inscription hiératique d'un Mastaba d'Abousîr*, dans les *Comptes rendus de l'Institut égyptien*, 1894).

[3] Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 98-99. On connaissait encore et on admettait les idées des Égyptiens pharaoniques après la conquête arabe, et des auteurs tels que Maçoudi racontent que « différentes figures qu'on voit dans les *berba*, représentées sur certains objets, exercent les influences fixées et déterminées par les Égyptiens d'après leur science des lois générales de la nature ». (Barbier de Meynard, *Les Prairies d'Or*, t. II, p. 400-401).

Digitized by Google

sans corps ou le corps coupé en deux morceaux, de façon qu'ils ne pussent plus nuire à personne. On préférait se priver de leur aide plutôt que d'exposer le double à leur fureur aveugle.

Donc, en multipliant les talismans autour des rois, la tradition d'époque arabe reproduisait fidèlement l'un des traits principaux de la civilisation antique. Si d'autre part on examine l'un après l'autre les talismans énumérés, on s'aperçoit aisément que la plupart d'entre eux présentent les caractères de l'égyptien d'époque pharaonique, au moins pour la forme et pour les emblèmes. Ce sont avant tout des statues de rois ou de dieux aperçues dans les temples, et l'insistance même avec laquelle on définit la nature des substances dont elles étaient composées prouve que les premiers conteurs des récits n'inventaient pas les objets dont ils parlaient : ils se bornaient à décrire des images qu'ils avaient vues souvent, et s'ils donnaient carrière à leur imagination, tout au plus se bornaient-ils à échanger les attributs et la composition de plusieurs images. Le roi Marqounos fait couler un aigle en or, ayant deux coudées de longueur sur une largeur d'une coudée, deux yeux d'hyacinthe, deux colliers de perles enchâssées dans l'or, une pierre fine suspendue à son bec et des rubis semés parmi ses plumes ; le socle était d'argent ciselé, et le tout, porté sur un pilier de verre bleu, fut installé sous une arche auprès d'un temple [1]. Les pièces de bronze ou d'or incrustées d'émail ou de fragments de pierre précieuse sont communes dans nos musées, et il s'agit ici évidemment d'une figure d'aigle ou plutôt d'épervier, un Horus, paré du collier large, aux yeux et aux ailes rapportés, perché sur la colonne à chapiteau de lotus, ou peut-être sur la tige de lotus même ; celles que nous possédons de ce genre sont en bronze, sans incrustations et de petite taille, mais qu'il en existât en or et de fortes dimensions, comme celle que l'auteur arabe nous dépeint, nous le savons par les témoignages des monuments [2]. Ailleurs on offre à notre curiosité « l'idole de Vénus en lapis incrusté d'or brillant, parée de ses bracelets d'émeraude. Elle avait la figure d'une femme aux ongles d'or noirci et bien poli, dont les pieds étaient ornés d'anneaux d'une pierre rouge comme l'hyacinthe, et chaussés de souliers d'or ; sa main serrait une verge de corail. Elle faisait

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 286-287.

[2] Ainsi, à Dendérah, un épervier à tête humaine représentant Hâthor atteint deux coudées sur une coudée deux empans deux doigts ; il est en bois doré avec un disque en or. A côté de lui, un Horus d'Edfou en bois doré est haut de deux empans deux doigts, tandis qu'un Horu dans la composition duquel il entre du cristal, du bois et de l'or mesure trois empans deux doigts. (Mariette, *Dendérah*, t. II, pl. 80.)

Digitized by Google

un signe de l'index comme pour bénir ceux qui étaient dans le temple. On plaça en face de cette statue, de l'autre côté de la salle, une vache dont les cornes et les sabots étaient de cuivre rouge et doré, ornés de pierre de lapis; la visage de la vache était juste en face du visage de l'idole[1]. » La Vénus en question était une Hâthor, comme le prouve la mention de la vache, et l'on se représente aussitôt une scène d'offrande : une statue de femme soulève un emblème, peut-être un sceptre court d'une main, et elle esquisse de l'autre le geste qui accompagne toujours l'offrande. Les deux statues étaient-elles en lapis-lazuli vrai ou en cette substance bleue que les Égyptiens appelaient *le lapis-lazuli factice*? Il importe peu, mais ce qu'on ne doit pas manquer de signaler, c'est le soin avec lequel le narrateur nous dit que « le visage de la vache était juste en face de celui de l'idole ». Les sculpteurs égyptiens disposaient en effet leurs scènes de telle manière qu'assis ou debout, les personnages principaux eussent le visage à la même hauteur. La description répond donc à quelque chose de vu, au moins dans un bas-relief, et, puisqu'elle est donnée comme s'appliquant au temple de Vénus à Memphis, il est fort possible qu'en effet l'original antique en eût été inspiré par l'aspect de la salle publique d'un temple d'Hâthor dans cette ville. Ce qu'on ajoute de la fontaine dressée sur des piliers de marbre entre les deux statues, et dont l'eau, soumise à l'influence de la déesse, guérissait toutes les maladies, n'est pas aussi étranger aux usages de l'Égypte ancienne qu'on est tenté de le croire au premier abord. L'idée de l'eau qui vivifie et qui renouvelle les corps, l'*eau de Jouvence*, se rencontre fréquemment dans les textes funéraires[2]; il est fort possible que l'eau offerte en libation dans un des temples d'Hâthor, cette *eau fraîche* que les morts désiraient tant boire dans l'autre monde, passât pour guérir les maladies des vivants.

Les figures des talismans sont donc celles des anciennes figures égyptiennes telles qu'on les apercevait partout dans les temples intacts ou en ruines, mais les légendes qu'on racontait d'elles rappelaient-elles parfois le caractère ou les actions de la déesse représentée? Le roi Sourîd avait érigé au milieu de sa capitale la statue d'une femme assise et tenant sur son sein un petit garçon qu'elle semblait allaiter. Un moderne soupçonne aussitôt qu'il s'agissait d'une Isis nourrissant Horus enfant, et son hypothèse se change en certitude, lorsqu'il lit un peu plus loin que l'image de cette statue est reproduite dans tous les temples de l'Égypte et peinte de plusieurs couleurs. Mais les miracles qu'elle accomplit sont d'une nature

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 300-301. — [2] Maspero, *Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre*, p. 34-35.

Digitized by Google

assez particulière. « Toute femme atteinte en son corps de quelque maladie touchait la partie correspondante dans le corps de cette statue, et son mal cessait. Si donc son lait venait à diminuer, elle lui touchait les mamelles et il augmentait [1]. Si elle voulait s'attirer les faveurs de son époux, elle touchait le visage avec une pommade parfumée en disant : « Accorde-moi cela et cela ! » Si une femme avait un enfant malade, elle faisait de même avec l'enfant de la statue, et le sien guérissait ; si ses enfants étaient d'un caractère difficile, elle lui touchait la tête, et ils s'adoucissaient. Les jeunes filles en obtenaient aussi du soulagement, et, si une femme adultère posait sa main sur elle, elle en éprouvait un trouble si profond que malgré elle elle avouait sa faute [2]. » On ne sait pas si vraiment tout ou partie de ces vertus étaient attribuées jadis à la déesse ou à telle ou telle de ses statues les plus vénérées, mais on est bien forcé d'avouer qu'à tout prendre aucune des merveilles signalées chez l'Arabe n'est en contradiction avec ce que nous connaissons des Égyptiens. Isis était l'institutrice du mariage et, comme telle, elle en devait faire respecter la sainteté ; ce n'est donc pas sans raison que son image ramène l'époux à l'épouse et affole l'adultère qui porte sur elle des mains impures. Isis est la magicienne par excellence et, comme telle, elle est invoquée dans les conjurations qui guérissent du mal de tête par exemple : voilà qui explique les propriétés médicales de la statue. La façon dont on l'invoquait, au moins dans un cas déterminé, est d'ailleurs la copie d'un rite représenté assez souvent sur les murs des temples, l'onction de la face. Le célébrant, roi ou prêtre, tient d'une main un pot de graisse ou d'huile parfumée, et, avec le petit doigt de l'autre main, il frotte les lèvres ou le visage de la statue divine en murmurant une prière [3]. D'après ces traits communs au récit arabe et aux concepts égyptiens, je ne serais pas éloigné pour mon compte d'admettre que les propriétés assignées au talisman du roi Sourîd aient été celles de certaines statues d'Isis, sinon de toutes, aux temps pharaoniques ; la tradition récente compléterait ici, au moins pour le gros, les lacunes de la tradition antique. Ceci n'est qu'une conjecture, mais dans d'autres cas la certitude s'impose. Voici par exemple ce qui est dit des talismans qui protégeaient

[1] Cf. plus loin « une idole ayant la figure d'une vache avec de grosses mamelles ; toute femme dont le lait tarissait n'avait qu'à toucher ces mamelles pour retrouver la santé » (Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 252). Ici c'est d'une Isis Hâthor qu'il s'agit ; une des figures de vache de Dendérah passe pour posséder une vertu analogue parmi les femmes des villages voisins.

[2] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 201-202.

[3] En voir des exemples dans Mariette, *Abydos*, t. I, p. 41.

Digitized by Google

les pyramides de Gizèh. La pyramide orientale, celle de Chéops, a pour gardien une idole rayée de blanc et de noir, avec deux yeux ouverts et fulgurants. Cette idole est assise sur un trône; elle tient une espèce de lance, et quand un homme la regarde, elle pousse un cri si terrible qu'il en tombe évanoui et qu'il meurt sur la place[1]. Il s'agit ici d'une des statues de Chéops qui étaient conservées dans la pyramide[2]. Celle-ci était assise et serrait dans son poing la croix ansée ou quelque autre insigne divin ou royal; elle était taillée dans une brèche striée de blanc et de noir, peut-être dans une diorite plus sombre que celle du Chéphrên de Gizèh, auquel elle devait ressembler beaucoup. La peinture de son regard prouve qu'elle avait les yeux composés, comme c'est le cas pour les deux personnages de Méïdoum et pour le *shéikh-el-beled* de Saqqarah; ceux qui ont vu ces prunelles de cristal et d'émail s'allumer brusquement dans l'ombre d'une tombe, au premier rayon de lumière qui les avive, comprendront la description de l'auteur arabe et le sentiment d'effroi qu'elle implique. Le cri que le double de la statue pousse, et qui tue, rappelle aussitôt le cri du spectre Tbouboui dans le conte démotique et la défaillance qui saisit Satni dès qu'il l'entend[3]. La pyramide occidentale, celle de Chéphrên, était gardée par une idole de silex rayé, debout, armée d'une sorte de lance et portant un serpent sur la tête; dès qu'un homme s'approchait d'elle, le serpent lui sautait au cou et l'étouffait, puis il reprenait sa place au front de l'idole[4]. Ici encore c'est une statue, mais debout. Elle était probablement taillée dans une diorite plus terne que celle du Chéphrên de Gizèh, puisqu'on la compare au silex rayé. Le serpent est l'uræus de la couronne, cette uræus vivante, qui combat les ennemis du Pharaon et peut les étrangler ou les brûler. En résumé, les deux gardiens des pyramides ne sont autres que les statues de Chéops et de Chéphrên animées par un double du roi mort; l'auteur arabe nous a transmis ici la conception égyptienne toute pure, sans y rien modifier, bien qu'il ne la comprît plus et qu'il pensât reconnaître un génie où en réalité il y avait l'âme d'un mort.

On voit maintenant combien M. Carra de Vaux a raison quand il

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 209.

[2] Cf. le récit de la découverte des statues de Méïdoum par Daninos-Pacha, *Découverte des statues de Méïdoum*, dans le *Recueil de travaux*, t. VII, pl., p. 71. Ces statues aux yeux rapportés sont mentionnées souvent dans *l'Abrégé des Merveilles;* on les place parfois au sommet des phares pour éclairer le pays, « comme des flambeaux dans la nuit » (p. 178).

[3] Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e éd., p. 201.

[4] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 209.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

déclare que le tableau de la civilisation pharaonique tracé dans *l'Abrégé des Merveilles* renferme beaucoup de faits anciens à peine déformés. Si je voulais pousser cet examen plus avant, presque chaque page me fournirait la matière d'une comparaison édifiante à ce sujet. J'ai déjà rappelé, il y a longtemps, que l'esprit de la pyramide de Mykérinos, cette femme nue, fort belle, et dont la chevelure est divisée en deux, qui court après les hommes et leur fait perdre la raison, est sans doute le double de la reine Nitokris : une tradition égyptienne assurait qu'elle avait été enterrée dans cette pyramide[1]. Les esprits gardiens des temples ruinés sont les doubles des statues adorées jadis dans les temples, et quand ils se manifestent, c'est sous l'apparence de ces statues. Si l'esprit du berba de Kouft a la figure d'une servante noire qui berce un petit nègre, c'est que les deux divinités principales y étaient l'Isis de Coptos et son fils Horus : la mère et l'enfant sont noirs, parce que la statue la plus vénérée devait être en basalte ou en granit noir. Si l'esprit du berba de Dendérah est un homme à tête de lion et à deux cornes, cela tient au nombre considérable de génies à tête de lion et à tête de taureau qui sont sculptés sur les parois des chambres inférieures ou des chapelles bâties sur la terrasse[2]. Quand le temple fut envahi par les Coptes, et que les salles intérieures furent remplies presque jusqu'au plafond par les immondices, un village s'installa sur la plate-forme, et c'est pourquoi les habitants choisirent pour incarner le génie local non pas une des formes d'Hâthor, mais un des satellites d'Osiris; la combinaison de la tête de lion avec les cornes prouve qu'ils ne surent pas distinguer ces monstres les uns des autres. Je dois ajouter que, depuis le déblaiement opéré par Mariette, la déesse a repris ses droits. L'esprit du berba est aujourd'hui une belle vache blanche, aux longues cornes, qui loge dans la salle du Nouvel-An. Elle sort la nuit de sa retraite, et elle va se promener dans les champs voisins, où les fellahs l'ont aperçue plus d'une fois du temps que j'étais en Égypte : tandis qu'elle paît, la porte de son réduit reste ouverte et l'on peut y pénétrer. Personne ne doute qu'il ne soit plein de trésors, et j'ai entendu raconter des histoires de gens qui, s'y étant introduits, en ont rapporté des sacs d'or ou d'argent; mais, comme c'est presque toujours le cas, ce bien ne profite guère à ceux qui l'ont dérobé sans s'entourer des précautions voulues, et il finit par revenir dans les cachettes de la vache, non sans y emmener avec lui ce qu'il y avait dans la bourse du voleur. Quelques-uns des génies

[1] *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 87.

[2] Mariette, *Dendérah*, t. I, 30 *b*, t. IV, 25 *b* (cinq léontocéphales avec sceptre), 62, 63, 78, 79, 84 (taurocéphales avec couteaux).

Digitized by Google

signalés dans *l'Abrégé des Merveilles* sont aussi faciles à déterminer que ceux-là. Ainsi celui d'Akhmîm, un jeune garçon noir et nu, laisse deviner sans peine une statue d'Horus enfant en pierre noire, basalte ou granit; celui de Samannoud, un vieillard au teint sombre, à la chevelure longue et à la barbe courte, est une statue d'Osiris ou de Phtah, non momifié, mais dont la face était peinte en bleu ou en vert; celui de Bousîr, un shéîkh blanc, vêtu ainsi qu'un moine et portant un livre, répond au signalement d'une statue en calcaire d'Imhotpou, le dieu-fils de la triade memphite, enveloppé de son manteau et lisant, selon sa coutume, un rouleau de papyrus étalé sur ses genoux [1]. D'autres nous rendent perplexes, ainsi le gardien de la pyramide colorée, un shéîkh marin, portant un panier et ayant en main des encensoirs tels que ceux des églises [2]. On songe aussitôt à l'une de ces figures, si fréquentes dans chaque hypogée du voisinage, qui symbolisent les domaines du mort et qui amènent des animaux ou objets divers pour le sacrifice funéraire; mais pourquoi l'écrivain arabe l'appelle-t-il un shéîkh marin, et quelle variété de costume ou d'allure entend-il désigner par ces mots singuliers? Tant que cette expression nous demeurera obscure, l'assimilation proposée sera forcément incertaine [3].

La preuve est faite, je crois, de l'origine antique des talismans et de leurs gardiens, ainsi que de la fidélité avec laquelle l'auteur arabe a conservé souvent les idées et les superstitions des temps pharaoniques. Il y a pourtant diverses classes de ces objets et de ces êtres, dont les propriétés sont d'une nature telle, qu'on peut se demander s'ils remontent comme les autres au passé le plus vieux du pays ou bien s'ils ne sont pas d'importation étrangère. Le plus curieux, à ce point de vue, des talismans qui soient décrits, est cette figure d'homme à cheval, qui brandit une épée de bronze et en perce quiconque s'approche avec des intentions hostiles de l'objet placé sous sa protection [4]; dans un cas, le cheval est ailé et le cavalier est désigné comme étant le génie de la planète Saturne [5]. Le cheval n'était pas un des animaux sacrés de l'Égypte, et son rôle est presque nul dans les mythes ou dans les représentations reli-

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 217-218.

[2] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 217.

[3] Une partie de ces mêmes renseignements se trouvent dans Mourtadi ou dans Makrizi, et je m'en étais servi il y a vingt ans pour expliquer l'origine des génies qui gardent les berba (*Mélanges de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 89-91).

[4] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 179, 356.

[5] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 301.

Digitized by Google

gieuses; on est donc tenté de croire ici à l'origine étrangère du talisman, probablement à une origine grecque, puisque l'un des chevaux merveilleux a des ailes. Et pourtant c'est bien d'une image égyptienne qu'il s'agit, et d'une image égyptienne de l'époque romaine. Un passage curieux de Plutarque nous apprend en effet que le cheval avait pénétré sur le tard dans la mythologie égyptienne. Au moment d'envoyer Horus en guerre contre Typhon, Osiris demande à son fils « quel animal lui paraît être le plus utile pour la bataille? — Le cheval, » répond Horus, et comme Osiris s'étonne : « Le cheval, ajoute-t-il, permet de forcer et de tuer l'ennemi qui fuit [1]. » Et de fait, un certain nombre de bas-reliefs ou de statuettes représentent Horus à cheval, habillé en centurion romain et piquant le crocodile de la lance. Comment cet Horus romanisé devint un Saint Georges, M. Clermont-Ganneau nous l'a montré il y a longtemps déjà [2], et les tableaux qui décorent certaines scènes coptes ont prouvé combien sa démonstration était juste [3]. Le cavalier-talisman descend de ces Horus de l'ère impériale; s'il est de l'égyptien contaminé d'emblèmes étrangers, il est encore de l'égyptien, et son nom de Saturne le prouve, car dans l'Égypte pharaonique, notre planète Saturne est un Horus, *Harka* ou *Harkahari* [4]. Il reproduisait donc une statuette d'un Horus réel, ou une statue gréco-romaine d'un héros monté sur un cheval ailé, que les indigènes croyaient représenter un de leurs Horus. Dans un ordre d'idées semblable, le roi Koftarîm avait dressé au-dessus des quatre portes de sa cité une idole en cuivre, dont l'influence endormait les étrangers qui voulaient entrer; si on ne leur soufflait pas au visage, ils ne s'éveillaient plus, et ils mouraient dans leur sommeil. Il bâtit de plus un phare élégant, en verre coloré, sur un socle de cuivre, puis il planta au sommet une idole de verre tenant en main un arc qu'elle semblait tendre; elle tournait d'elle-même à tous les vents, et dès qu'un étranger arrivait, elle l'arrêtait sur place, et il ne bougeait plus tant qu'on ne venait pas le délivrer [5]. Le roi Adîm, ayant construit un pont en marbre, y plaça quatre idoles orientées aux quatre points cardinaux; elles brandissaient une épée dont elles abattaient quiconque approchait dans leur direction [6]. Le rebelle Ounâ perche de grandes

[1] *De Iside et Osiride*, § 19, éd. Parthey, p. 30-31.

[2] Clermont-Ganneau, *Horus et Saint Georges, d'après un bas-relief inédit du Louvre*, extrait de la *Revue archéologique*, 1877.

[3] Gayet, *Stèles coptes du musée de Boulaq, Mémoires de la Mission française du Caire*, t. II, pl. XIX, LXXVI.

[4] E. de Rougé, *Note sur les noms égyptiens des planètes*, p. 10-11, 20.

[5] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 238.

[6] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 245.

Digitized by Google

images d'aigles sur les remparts de son château, érige à chaque angle un cavalier armé d'une épée et regardant au dehors, hérisse le seuil des portes de scorpions magiques qui arrêtaient les étrangers lorsqu'un habitant de la ville ne les accompagnait pas[1]. La plupart des autres souverains avaient recouru également à ces moyens de défense, mais la description qui nous est donnée de leurs engins merveilleux ne varie guère que par le détail : ce sont toujours des figures mobiles qui immobilisent l'ennemi ou qui le font périr par des procédés différents. Je ne crois pas qu'on ait rencontré rien de pareil dans les documents hiéroglyphiques connus jusqu'à présent, mais une conception analogue avait cours en Égypte avant la conquête musulmane. Le roman du pseudo-Callisthènes débute, comme on sait, par l'histoire fabuleuse du dernier Pharaon indigène, Nectanèbo. Ce Nectanèbo passait pour être l'un des magiciens les plus redoutables qu'il y eût au monde, et il mérita bien cette réputation si l'on en juge par les procédés ingénieux qu'il appliqua à la défense de son royaume. « Lorsqu'une force d'ennemis s'approchait de lui, il ne convoquait pas les milices, ni ne préparait la guerre, mais il s'enfermait dans une chambre secrète de son palais, seul, en ayant soin d'emporter un bassin avec lui. Il le remplissait d'une eau très pure, il modelait avec de la cire un vaisseau en miniature, et il le garnissait de petites figures d'hommes. Sitôt qu'il avait lancé son esquif sur le bassin, tout semblait s'animer et se mettait en mouvement. Il saisissait alors sa baguette d'ébène, conjurait par des incantations terribles les dieux du ciel et de l'enfer, et essayait de faire sombrer le bateau avec leur aide; dès que celui-ci avait fait naufrage et son équipage avec lui, tous les ennemis dont on avait annoncé l'approche périssaient dans les flots[2]. » Ici le talisman, au lieu d'être permanent, doit être construit et consacré à chaque occasion nouvelle, mais le principe ne diffère point, et chez le Grec alexandrin comme chez l'Arabe, le mécanisme de l'opération est le même : c'est la figure préparée qui protège la ville ou le royaume et sa vertu tient lieu des armées dont les autres souverains se contentaient. J'ajoute qu'il est possible de suivre certains détails du récit grec jusque dans des écrits rédigés en langue égyptienne. Ce petit bateau de cire dont Nectanèbo se sert, on le retrouve dans le roman de Satni, avec sa chiourme douée de mouvement. Satni les construit afin d'atteindre sûrement l'endroit du Nil où le grimoire de Thot est caché; ils l'y mènent, et après avoir ramé, ils travaillent avec lui à mettre le fleuve à sec vers le point nécessaire[3]. La

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 356. — [2] *Pseudo-Callisthènes*, éd. Müller-Didot, p. 1-2. — [3] Maspero, *Mélanges de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. III, p. 357-360.

Digitized by Google

matière même que Nectanèbo emploie est la matière magique usitée en cas pareil par les Égyptiens d'époque pharaonique. Dans le *Conte de Chéops*, c'est avec de la cire qu'un magicien pétrit le crocodile qui, jeté à l'eau, s'anime et dévore le page adultère[1]. Les constructeurs et les décorateurs des temples avaient eu soin d'ailleurs de placer sur le linteau des portes, sur les pylônes, le long des murs latéraux, des figures qui constituaient des talismans véritables: le disque ailé et flanqué de deux uræus, seul ou contenant le scarabée, et devant qui « les impies tombent renversés en tout lieu où ils sont[2] », les avant-corps de lion servant de gouttière[3], les corniches bordées d'une ligne d'uræus dressées; les portes mêmes étaient des phylactères qui écartaient l'ennemi. On peut suivre le développement d'une même superstition des temps anciens jusqu'aux siècles de l'Islam. Au début, toute décoration étant une protection en soi, les figures ou les symboles sculptés autour des portes des villes, les seules parties de l'enceinte qui fussent le plus souvent en pierre, constituaient de véritables défenses contre tout ennemi, visible ou invisible, contre les mauvais esprits et les envahisseurs indigènes ou étrangers. Cette idée se restreint avec le temps à un petit nombre de ces images, que la croyance populaire estimait plus efficaces que les autres, mais tandis que la quantité diminue, les vertus s'accroissent et s'étendent. Les talismans de ce genre n'agissent plus seulement contre l'ennemi qui s'approche d'eux : ils signalent l'imminence du danger, ils foudroient à distance, et l'opérateur peut concentrer et diriger leurs énergies au point d'aller frapper qui il lui plaît. La défense talismanique des maisons ou des cités humaines est une conception pharaonique au même titre que le reste des idées magiques, seulement elle s'est précisée et entourée d'un merveilleux de plus en plus fantastique à mesure que l'Égypte vieillissait, et elle a atteint son dernier degré d'étrangeté dans les livres auxquels notre auteur puisait des renseignements.

J'ai évité d'indiquer au passage les ressemblances que beaucoup de ces histoires présentent avec certains récits répandus dans nos pays d'Occident : je ne puis pourtant quitter cette partie de mon sujet avant d'en avoir touché deux mots. Je me bornerai à prendre quelques-uns des prodiges attribués à Virgile, et dont on rencontre l'équivalent dans *l'Abrégé des Merveilles*. On sait que le poète magicien avait rempli Naples

[1] Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e éd., p. 60-61.

[2] Naville, *Le mythe d'Horus*, pl. XIX, l. 3, 3; cf. Lefébure, *Rites égyptiens*, p. 79-80.

[3] A Philæ (*Description de l'Égypte*, *Antiquités*, t. I, p. 87), à Edfou (*ibid.*, t. I, p. 306-307), à Dendérah (*ibid.*, t. III, p. 314-315).

Digitized by Google

d'abord, puis Rome, d'œuvres merveilleuses : un cheval de bronze « qui guarissoit de chascun mal — les chevaux qui malades estoient, — maintenant que vu l'avoient; une mouche de cuivre, qui, exposée sur une place de la ville, empêchait toutes les mouches de pénétrer dans l'enceinte; la statue d'airain qui tenait son arc bandé et qui menaçait d'une flèche le sommet du Vésuve, afin d'empêcher l'éruption du volcan. Nous avons déjà rencontré l'archer parmi les talismans que décrit notre auteur[1]; le cheval et la mouche, malgré leurs propriétés contraires, relèvent d'un même concept entièrement égyptien : les semblables sont sauvés ou détruits par les semblables [2]. Du moment qu'il suffisait à une femme de toucher la mamelle d'une idole talismanique, vache ou femme, pour que ses propres seins se remplissent de lait, on ne devait pas trouver de difficulté à admettre qu'un simulacre de cheval vigoureux, enchanté d'une certaine façon, rendît vigoureux tous les chevaux qui entraient dans sa circonférence d'influence magique. Par un effet analogue, une image d'homme ou d'animal, enchantée de façon contraire, devait nuire aux hommes ou aux animaux de même espèce qui s'exposaient à ses effluves. *L'Abrégé des Merveilles* ne connaît pas seulement la mouche tue-mouche, comme la légende virgilienne, mais le lion tue-lion, et vingt autres bêtes fatales à leur propre race. Le roi Marqounos avait fabriqué « des images de reptiles, de grenouilles, de scarabées, de mouches, de scorpions et de divers insectes; placées en quelque lieu, elles attiraient les bêtes semblables à elles, et elles les retenaient fascinées jusqu'à ce qu'elles mourussent ou qu'on vînt les tuer [3] ». Ailleurs ce sont des images de corbeaux qui fascinent des corbeaux[4], et partout on remarque entre les variantes orientale et occidentale une différence : l'animal n'est pas simplement tenu à l'écart ou détruit par le talisman, comme dans la légende virgilienne; il est fasciné et frappé d'immobilité jusqu'à ce qu'il meure ou qu'on le tue. Ce trait de la fascination est de l'égyptien le plus pur. J'ai insisté ailleurs sur le pouvoir fascinateur que beaucoup d'animaux, le crocodile, le lion, l'oryx, les serpents exercent par le regard, par la voix, par le toucher, par le geste, par une

[1] Voir plus haut, page 80.

[2] Le roi Bilatis dressa autour d'un bassin des « idoles de toutes sortes de formes, animaux, reptiles, oiseaux : chaque animal était attiré par l'idole qui lui ressemblait et se laissait prendre près d'elle à la main » (Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 272.)

[3] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 285.

[4] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 184, 243, où le motif qui rendit la fabrication du talisman nécessaire est raconté à chaque fois de façon différente.

Digitized by Google

démarche particulière. On se défendait d'eux par des invocations gravées sur une stèle ou sur une amulette en forme de stèle, qu'on pouvait porter sur soi et qui constituait un véritable talisman. On y apercevait sur l'une des faces un Horus enfant, foulant aux pieds deux crocodiles et brandissant de chaque main une poignée de lions, de gazelles, de scorpions, de serpents. Les auteurs qui ont fourni la matière de *l'Abrégé des Merveilles* songeaient-ils à une stèle de ce genre, en décrivant un des talismans dont ils attribuaient l'érection à un souverain antique? Koftarîm avait dressé « une colonne de cuivre portant l'image d'un oiseau; lorsque les fauves, les lions et les serpents approchaient de la ville, cet oiseau jetait un sifflement aigu qui les mettait en fuite [1] ». L'oiseau n'est pas défini, mais l'oiseau qu'on voit le plus fréquemment sur une colonne dans les monuments pharaoniques est l'épervier, l'oiseau d'Horus, et je ne doute point qu'on ne doive le reconnaître ici. Horus, qu'il fût épervier ou qu'il fût enfant, était l'ennemi du mauvais œil, et son œil à lui, l'*ouzait*, était une des armes les plus puissantes qu'on pût se procurer contre la fascination. Il mettait en mouvement toute une légion de génies qu'on voit figurés sur la *stèle de Metternich*, le plus beau de ces *cippes d'Horus* dont je viens de parler. La mode s'en répandit à l'époque grecque, chez les Alexandrins comme chez les indigènes, et elle durait encore sous l'empire romain, au temps où toutes nos histoires de talismans étaient à la mode. Aujourd'hui encore, dans le Saîd, j'ai vu des fellahs en porter comme amulettes, ou placer les grenouilles en pâte verte et les têtes de serpent en terre émaillée dans un coin de leur maison, afin d'éloigner les insectes venimeux et les reptiles.

Je ne parlerai point du miroir ni du guerrier magiques, élevés par Virgile à Rome, dans le palais de l'empereur, et dont les pareils se rencontrent à chaque instant dans *l'Abrégé des Merveilles* [2]. Il me paraît résulter de l'analyse des textes que les légendes arabes et les légendes occidentales ont puisé à une source commune ce qu'elles connaissent sur les talismans et sur les œuvres de magie. Cette source est probablement celle-là même que les écrivains musulmans indiquent, les feuillets des Coptes, les livres des Coptes, les mémoires anciens interprétés par les Coptes, et dont l'authenticité est admise par M. Carra de Vaux. Que ces documents aient été en partie au moins des écrits en langue copte,

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*.

[2] Voir p. 80-81 l'indication de quelques-uns de ces gardiens; pour le miroir, cf. *l'Abrégé des Merveilles*, p. 175, 201, 234, 275, 281, 282.

Digitized by Google

plusieurs indices permettent de le penser. L'auteur, nous parlant des trente compagnons de Mizraïm, tous géants, affirme « qu'ils bâtirent une ville qu'ils nommèrent Mâfah, nom qui, dans leur langue, signifie *trente;* c'est la ville de Monf » ou Memphis[1]. *Mefi* — ⲙⲉⲫⲓ — est en effet une variante du nom de Memphis[2], qui doit être fort vieille, puisque le prophète hébreu Osée la connaît déjà[3]; elle dérive très naturellement du nom primitif Mànnofirou, par Mannoufi, Memphi, et par conséquent elle n'a pas la signification que l'arabe lui prête. Toutefois, un homme parlant la langue du pays, un Copte seul, pouvait songer à la rapprocher du mot qui signifie *trente* en égyptien, *maav*, *maave*, ⲙⲁⲁⲃ, ⲙⲁⲁⲃⲉ. En cherchant bien, on trouverait deux ou trois autres passages qui indiquent chez l'auteur primitif une connaissance exacte des dialectes indigènes de l'Égypte. Le premier historien qui écrivit en arabe ces prétendues annales des rois devait s'être renseigné, au moins en partie, dans les livres coptes, auxquels il se réfère, et, selon l'usage oriental, chacun des extraits qu'il en fait doit reproduire très littéralement le texte primitif. Qu'il y ait eu chez les indigènes des livres où les merveilles du pays étaient décrites et ses légendes racontées en détail, la chose n'a rien d'invraisemblable en soi, depuis qu'on a trouvé dans les rebuts de la bibliothèque du Dèîr Amba-Shenoudah les fragments d'une version copte du roman d'Alexandre : la biographie miraculeuse des vieux Pharaons intéressait les habitants de l'Égypte autant que celle du conquérant macédonien, et l'immensité des temples ou des villes ruinées à côté desquelles ils vivaient devait forcément entretenir toujours vivante dans leur esprit la mémoire des légendes qui composaient l'histoire. Ces livres étaient bien, dans leur forme dernière, des ouvrages rédigés par des Coptes, c'est-à-dire par des Égyptiens convertis au christianisme; la façon intime dont les légendes bibliques y sont mêlées et la mention perpétuelle des moines en est la preuve. D'autre part, des faits sur lesquels il me faudra insister plus loin montrent que ces ouvrages coptes n'étaient eux-mêmes, comme le roman d'Alexandre, que l'adaptation d'écrits grecs plus anciens. On sait avec quel soin les Grecs d'Égypte avaient décrit les principales villes du pays, Alexandrie, Nau-

[1] Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, p. 233.

[2] Étienne Quatremère, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Égypte*, t. I, p. 219-220.

[3] Osée, IX, 6, où les Septante donnent Μέμφις pour traduction du texte hébreu מֹף ; les nombreux passages où נֹף *Noph* a le même sens (Isaïe, XIX, 13; Jérémie, II, 16, XLIV, 1, XLVI, 16, 19; Ezéchiel, XXX, 13, 16) semblent indiquer une abréviation populaire, où l'on aurait dit *Noufi*, « la bonne », au lieu du nom complet Mannoufi-Mannoufir.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

cratis, Arsinoé, Hermopolis, Memphis[1] : ces descriptions historiques se complétaient aisément de détails extravagants sur les dieux, sur les cultes, sur les monuments, sur les machines, et les fables que le pseudo-Callisthènes débite à propos d'Alexandrie nous montrent combien le fantastique l'emportait sur le réel dans ce qu'on racontait de la ville[2], vers le IVe siècle de notre ère, au moment où les portions les plus anciennes du roman furent fixées à peu près dans leur ensemble. On dirait l'extrait d'un livre sur les *Mirabilia Alexandriæ*, analogue au traité que l'on connaît sur les *Mirabilia Romæ*, et le même amour du merveilleux qui avait altéré de la sorte l'histoire d'Alexandrie n'avait pas plus respecté celle des autres cités de l'Égypte. Ce sont ces traités des *Merveilles* aujourd'hui perdus que les Coptes durent traduire du grec, comme ils avaient traduit le roman d'Alexandre, probablement en y mêlant des traditions qui couraient de leur temps parmi le peuple. En résumé, si l'on admet les données qui semblent résulter clairement de cette discussion sommaire, la tradition pharaonique est arrivée à l'auteur de *l'Abrégé des Merveilles* et aux écrivains arabes qui l'ont précédé par deux séries d'ouvrages intermédiaires, des livres écrits en grec où les singularités et l'histoire fabuleuse de l'Égypte étaient racontées, des traductions coptes des livres grecs où les textes originaux étaient enrichis de légendes et de miracles nouveaux.

G. MASPERO.

(*La suite à un prochain cahier.*)

La Correspondance de Descartes, t. II, publiée par M. Charles Adam et Paul Tannery[3] (Paris, Léopold Cerf, 1898).

Le tome II de la Correspondance de Descartes comprend un Avertissement de l'un des éditeurs, M. Paul Tannery, et les lettres de Descartes depuis le 1er mars 1638 jusqu'au 18 décembre 1639. L'Avertissement de M. Tannery nous donne des renseignements nouveaux sur la

[1] Cf. l'énumération des auteurs qui avaient écrit ces descriptions dans Lumbroso, *Nuovi Studj Alessandrini*, p. 32 sqq., et *Aneddoti di Archeologia Alessandrina*, p. 18-22.

[2] *Pseudo-Callisthènes*, édit. Müller-Didot, p. 32-38.

[3] Sur le tome Ier de cette correspondance, voir l'article du *Journal des Savants*, avril 1898.

Digitized by Google

collection de La Hire qui avait été léguée à l'Académie des sciences. Il indique ce qui manque à cette collection. Au lieu de 83 lettres que mentionnait l'introduction du Ier volume, il en compte 86 qui devaient exister, et il signale, avec un détail précis et une étude approfondie, la part que Poirier, Vicq-d'Azir et Arbogast ont prise au recensement et au classement de ces lettres. Ce qui peut manquer à ce classement se composait surtout de fragments incomplets. Indépendamment de cet avertissement, l'éditeur a ajouté deux sortes de commentaires aux lettres publiées : 1° au commencement de chaque lettre, un commentaire général sur l'origine et la date de la lettre; 2° à la suite, une série de notes explicatives biographiques ou bibliographiques sur les matières contenues dans la lettre. Ces notes sont une introduction indispensable à l'étude critique des lettres de Descartes et de ses ouvrages. Les travailleurs en retireront un grand fruit; mais ce sont des éclaircissements de détail qu'on ne saurait résumer ici. Il nous suffit de dire qu'elles témoignent de la science profonde de l'éditeur. Bornons-nous, comme nous l'avons fait pour le premier volume, à extraire de ce nouveau tome les passages des lettres qui concernent soit la philosophie, soit la personne de Descartes; nous serons obligé de laisser de côté, vu notre incompétence, les développements mathématiques et physiques qui occupent la plus grande partie de la correspondance.

La lettre CXIII, de mars 1638, est tout entière philosophique et très intéressante par les développements que donne Descartes à quelques-unes de ses plus importantes pensées. On ne sait à qui elle est adressée, mais elle contient la réponse à plusieurs objections que l'on trouvera dans la lettre CIV du premier volume.

La première de ces objections se rapporte à la deuxième règle de la morale provisoire que Descartes a exposée dans la 3e partie du *Discours de la Méthode*. Voici cette règle : « Ma seconde maxime, c'est d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses lorsque je m'y serai une fois déterminé que si elles eussent été très assurées. Imitant en ceci les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, . . . car par ce moyen, s'ils ne vont justement où ils désirent, ils arriveront au moins à la fin quelque part, où vraisemblablement ils seront mieux que dans le milieu d'une forêt. »

Le correspondant anonyme de Descartes trouve dans cette maxime matière à critique : « Cette seconde règle, dit-il, semble être dangereuse,

Digitized by Google

portant qu'il faut s'en tenir aux opinions qu'on a une fois déterminé de suivre quand elles seraient les plus douteuses tout de même que si elles étaient les plus assurées; si elles sont fausses ou mauvaises, plus on les suivra, plus on s'engagera dans l'erreur et dans le vice. ».

Descartes n'a pas de peine à répondre à cette objection superficielle. Il distingue entre les opinions et les actions. Pour les opinions, sa méthode au contraire, comme on le sait, consiste à suspendre toujours son jugement jusqu'à ce que l'on soit arrivé à l'évidence. Mais il n'en est pas de même des actions. Il faut être très résolu dans ses actions, même lorsqu'on demeure irrésolu dans ses jugements, et il n'est pas à craindre que cette fermeté dans l'action nous engage de plus en plus dans l'erreur et dans le vice, « d'autant que l'erreur ne peut être que dans l'entendement, lequel je suppose nonobstant cela demeurer libre de considérer comme douteux ce qui est douteux ». Remarquons que c'est précisément l'objet de la morale provisoire de donner des règles pratiques pour l'action, pendant que nous sommes incertains spéculativement. « En outre, dit Descartes, je rapporte cette règle aux actions de la vie qui ne souffrent aucun délai, ce qui n'empêche pas de changer d'opinion quand on en trouve d'autres meilleures... Cette règle, ajoute-t-il, est nécessaire pour le repos de la conscience et pour empêcher qu'on ne me blâmât de ce que j'avais écrit que, pour éviter la prévention, il fallait, une fois en sa vie, se défaire de toutes les opinions qu'on a auparavant reçues en sa créance; car on m'eût objecté que ce doute si universel peut produire une grande irrésolution et un grand dérèglement dans les mœurs. » Il termine en rappelant que la vertu, selon la maxime d'Aristote, est un milieu entre deux vices et par conséquent que « la résolution, qui est une vertu, est un milieu entre l'indétermination et l'obstination ».

La troisième règle de la morale provisoire est « qu'il faut tâcher plutôt à se vaincre soi-même que la fortune, et à changer ses désirs que l'ordre du monde ». Cette pensée est conforme à celle d'Épictète dans son *Manuel*, à savoir qu'« il n'y a rien qui ne soit en notre pouvoir que nos pensées ». Cette doctrine scandalise singulièrement notre adversaire : « Aucun homme de sens commun, dit-il, ne se persuadera jamais que rien ne soit en notre pouvoir que nos pensées. » Descartes, dans sa réponse, insiste sur cette doctrine et cherche à l'appuyer sur les plus fortes raisons, comme un des dogmes fondamentaux de la philosophie. « Je n'ai point voulu dire pour cela que les choses extérieures ne fussent point du tout en notre pouvoir, mais seulement qu'elles n'y sont qu'en tant qu'elles peuvent suivre de nos pensées, et non pas absolument ni entièrement à cause qu'il

Digitized by Google

y a d'autres puissances hors de nous qui peuvent empêcher les effets de nos desseins;... or, nonobstant qu'il soit vrai qu'aucune chose extérieure n'est en notre pouvoir qu'en tant qu'elle dépend de la direction de notre âme,... j'ai dit néanmoins qu'il faut un long exercice et une méditation souvent réitérée pour s'accoutumer à le croire, dont la raison est que nos appétits et nos passions nous dictent continuellement le contraire et que nous avons éprouvé tant de fois dans notre enfance qu'en pleurant et en commandant nous nous sommes fait obéir par nos nourrices et nous avons obtenu ce que nous désirions, et nous nous sommes insensiblement persuadés que le monde n'était fait que pour nous et que toutes choses nous étaient dues,... et il n'y a pas de plus digne occupation pour un philosophe que de s'accoutumer à croire ce que lui dicte la vraie raison, et à se garder des fausses opinions que ses appétits naturels lui persuadent. »

La troisième objection du contradicteur anonyme porte contre le fameux *Cogito*. Car « si l'on dit : Je pense, donc je suis, on peut dire aussi bien : Je respire, donc je suis. Or l'on ne peut pas respirer sans corps ». Descartes répond que nous ne savons que nous respirons que parce que nous avons la pensée que nous respirons, et « si on y prend garde, on trouvera que toutes les autres propositions desquelles nous pouvons aussi conclure notre existence reviennent à cela même, en sorte que par elles on ne prouve point l'existence du corps, c'est-à-dire celle d'une nature qui occupe de l'espace, mais seulement celle de l'âme, c'est-à-dire d'une nature qui pense », et, ajoute Descartes pour qu'on comprenne bien sa pensée, « bien qu'on puisse douter si ce n'est point une même nature qui pense et qui occupe de l'espace, c'est-à-dire qui est ensemble intellectuelle et corporelle, toutefois on ne la connaît, par le chemin que j'ai proposé, que comme intellectuelle ». N'oublions pas que dans la seconde méditation, dont il est question ici, Descartes ne parle que de la nature de l'âme, à savoir que nous ne savons d'elle qu'une chose, c'est qu'elle est une chose qui pense; ce n'est que dans la sixième méditation qu'il discute l'existence de l'âme et sa distinction réelle et objective avec le corps.

L'adversaire insiste et dit : « Il est vrai que nous pouvons penser à l'âme sans penser au corps; mais s'ensuit-il que nous puissions penser sans corps? On le suppose, on ne le prouve point. » Descartes répond brièvement à cette objection. « De cela seul, dit-il, qu'on conçoit clairement et distinctement les deux natures de l'âme et du corps comme diverses, on connaît que véritablement elles sont diverses et par conséquent que l'âme peut penser sans le corps, nonobstant que lorsqu'elle lui

Digitized by Google

est jointe, elle puisse être troublée dans ses opérations par la mauvaise disposition des organes. » A l'appui de cette doctrine, Descartes soutient partout dans ses *Méditations* et dans ses *Lettres* qu'il ne peut y avoir une plus grande distinction entre deux substances que d'être diverses, et que l'on puisse penser à l'une sans penser à l'autre, quoique ces deux substances puissent être jointes ensemble et que l'une puisse être troublée par l'autre accidentellement.

Cinquième objection : « Le doute de l'existence des choses extérieures ne prouve pas qu'il y ait une nature plus parfaite que la nôtre. Un pyrrhonien doute de tout, sans conclure de là qu'il y ait une divinité. » Descartes répond par un ajournement de la question. Il dit qu'il attend un recueil de toutes les objections du même genre qui peuvent être faites sur le même sujet, et qu'il les résoudra toutes ensemble. Il faut donc qu'on lui permette de différer ses explications. On les trouvera dans ses *Réponses aux objections sur les Méditations*.

La sixième objection porte sur l'âme des bêtes, que le contradicteur ne peut pas se résoudre à considérer comme l'effet d'un aveugle mécanisme et qui suppose des causes internes et psychologiques aussi bien que celle des hommes.

Pour répondre à cette difficulté, Descartes se borne à rappeler ce qu'il a dit dans le *Discours de la Méthode* : « à savoir qu'il n'est pas impossible de concevoir un travail mécanique qui servirait à construire des machines et des automates absolument semblables à ce que nous appelons des animaux : lesquelles machines différeraient cependant de ce que nous appelons des hommes en deux points ; 1° qu'elles ne sauraient répondre ni par paroles ni par signes à ce qu'on leur dit : 2° qu'elles ne sauraient s'accommoder aux changements et modifications des circonstances externes. » Là seulement est la preuve véritable de l'intelligence et de la raison chez les hommes.

Quant aux explications que Descartes donne dans le paragraphe suivant sur la saveur et les autres qualités sensibles, le correspondant anonyme objecte que « la saveur ne serait plus alors qu'une pure figure externe et non une qualité interne, et la force que le sel a de garder les choses de se corrompre ne consisterait qu'en sa pointe et en sa piqûre », à quoi Descartes répond : « Je ne vois pas pourquoi on veut que le goût soit une qualité plus interne dans le sel que la douleur dans une épée, et quant à la force qu'a le sel de garder les choses de se corrompre, elle ne consiste ni en sa piqûre, ni en la figure de ses parties, mais en leur dureté ou roideur ainsi que c'est la roideur de l'épée qui empêche le fourreau de se rompre ; et sa figure n'y contribue qu'en tant qu'elle le rend propre

Digitized by Google

à entrer dans les pores des autres corps, comme c'est aussi celle de l'épée qui la rend propre à entrer dans son fourreau. »

Dans une des lettres suivantes (lettre CXIV) adressée à Huygens[1], Descartes donne son avis sur le philosophe italien Campanella, dont Huygens lui avait prêté un ouvrage. C'était le *Prodromus philosophiæ instauratæ*. Descartes ne paraît pas l'avoir beaucoup lu; car il dit que son langage (le langage de Campanella) et celui de l'Allemand qui a fait la longue préface l'ont empêché de converser avec eux, « de crainte, dit-il, de prendre quelque chose de leur style ». Il ajoute : « Pour la doctrine, il y a quinze ans que j'ai lu le livre *De sensu rerum* du même auteur et j'ai trouvé si peu d'utilité en cet écrit que je n'en avais rien du tout gardé en ma mémoire et maintenant je ne saurais en dire autre chose sinon que ceux qui s'égarent en affectant de suivre des chemins extraordinaires me semblent bien moins excusables que ceux qui ne faillent qu'en compagnie et en suivant les traces de beaucoup d'autres. »

Quant aux philosophes scolastiques, il se borne à les écarter par un trait ironique et dédaigneux : « Pour mon livre (le *Discours de la Méthode*), dit-il, je ne sais quelle opinion auront de lui les gens du monde; mais pour ceux de l'École, j'entends qu'il se taisent et que, fâchés de n'y pas trouver assez de prise pour y exercer leurs arguments, ils se contentent de dire que si ce qu'il contient était vrai, il faudrait que toute leur philosophie fût fausse. »

Un auteur de ce temps, Bullialdus (Bouillau), lui avait fait parvenir un ouvrage *De natura lucis*, où il comparait la philosophie de Descartes à celle de Démocrite. Descartes saisit cette occasion pour dire son opinion sur cet ancien, qui, dit-il, « a été un homme de très bon esprit, et qui n'a pas eu des opinions si peu raisonnables qu'on lui fait accroire », mais il ajoute qu'il a participé à son humeur (c'est-à-dire à sa gaieté) en lisant ce livre (on sait que, selon la tradition, Démocrite riait toujours): car en le parcourant il est tombé par hasard sur cette définition de la lumière : *Lux est medium proportionale inter substantiam et accidens;* là-dessus, il s'est quasi mis à rire. Descartes revient plusieurs fois dans ses lettres sur cette définition ridicule.

Dans la lettre du 27 mai 1638, adressée à Mersenne, Descartes donne quelques détails sur les raisons de son séjour en Hollande : « Il n'y a rien qui soit plus contraire à mes desseins, dit-il, que l'air de Paris à cause d'une infinité de divertissements qui y sont inévitables; et pensant qu'il me sera permis de vivre à ma mode, de demeurer toujours à la cam-

[1] Il s'agit de Huygens le père.

Digitized by Google

pagne en quelque pays où je ne puisse être importuné des visites de mes voisins, comme je suis ici maintenant dans un coin de la vieille Hollande; car c'est cette seule raison qui m'a fait préférer ce pays au mien; et j'y suis maintenant si accoutumé que je n'ai nulle envie de changer. » Il est probable que ce ne fut pas la seule raison qui ait déterminé Descartes. Il y faut joindre la liberté d'esprit dont on jouissait en Hollande, qui lui permettait de penser et d'écrire plus tranquillement qu'il ne l'eût fait en France.

Le 13 juillet suivant, Descartes revient sur la philosophie de l'École, et, avec la prudence et la circonspection qui le caractérisent, il se défend contre l'accusation de mépris qu'on lui impute contre cette philosophie: « Ce mépris, dit-il, ne peut avoir été imaginé que par des personnes qui ne connaissent ni mes mœurs ni mon humeur; et quoique je ne me sois guère servi en mes écrits des termes qui ne sont connus que par les doctes, ce n'est pas à dire que je les désapprouve, mais seulement que j'ai désiré de me faire entendre aussi par les autres. » En même temps, il s'élève contre ses adversaires, qu'il appelle « des malins esprits », et qu'il compare « aux mouches et aux oiseaux qui choisissent les meilleurs fruits pour les piqueter ». Eh bien, loin d'en être ému, il déclare, au contraire, « qu'il est d'autant plus satisfait de ses desseins qu'il les voit être plus attaqués par eux ».

Autant Descartes était disposé à répondre aux objections des hommes distingués et instruits qui se sont occupés de ses essais, tels qu'Arnault et Gassendi, autant il est méprisant et insolent à l'égard de ces *aboyeurs* grossiers, comme il les appelle, qui le harcèlent de leurs stupides attaques. De ce nombre était un capucin, le sieur Petit, qui dans une de leurs assemblées générales, avait fait admirer par les frères ce qu'il avait écrit contre lui. « Il n'y a aucune apparence, dit-il, que la dévotion de ces bons religieux les rende si simples qu'ils ne puissent remarquer les impertinences et les fautes de jugement qui sont en toutes les lignes de son discours, et qu'ils approuvent ses impiétés qui sont telles que s'il était en un pays où l'Inquisition fût un peu sévère, il aurait sujet de craindre le feu; outre que la profession qu'ils font de reprendre les vices les oblige à blâmer le désir de médire dont il n'est pas moins embrasé que les plus saints d'entre eux sauraient l'être de l'amour divin. Pour moi, je n'aurais pas moins de honte d'écrire contre un homme de cette sorte que de m'arrêter à poursuivre quelque petit chien qui aboierait après moi dans la rue. » (27 février 1638.)

Dans la lettre du 12 septembre 1638, Descartes donne des détails sur la manière dont on enseigne la philosophie en Hollande, et il en profite

Digitized by Google

pour faire un grand éloge des Jésuites. « La philosophie, dit-il, n'est enseignée que très mal ; les professeurs n'y font que discourir une heure le jour environ, la moitié de l'année, sans jamais dicter aucuns écrits, ni achever les cours en aucun temps déterminé, en sorte que ceux qui en veulent tant soit peu savoir sont contraints de se faire instruire en particulier par quelque maître, ainsi qu'on fait en France pour le droit. Encore que mon opinion ne soit pas que toutes les choses qu'on enseigne en philosophie soient aussi vraies que l'Évangile, toutefois je crois qu'il est très utile d'en avoir étudié le cours entier à la façon dont il s'enseigne dans les écoles des Jésuites et je dois rendre cet honneur à mes maîtres que de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à La Flèche. » Entre autres éloges qu'il fait des Jésuites, nous signalerons « l'égalité qu'ils mettent entre leurs élèves, ne traitant guère d'autre façon les plus relevés que les moindres, ce qui est une invention extrêmement bonne pour leur ôter la tendresse et les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coutume d'être chéris dans les maisons de leurs parents ».

Dans la lettre suivante, du 11 octobre 1638, Descartes donne son jugement sur Galilée : « Je trouve en général qu'il philosophe beaucoup mieux que le vulgaire, en ce qu'il quitte le plus qu'il peut les erreurs de l'École et tâche à examiner les matières physiques par des raisons mathématiques. En cela je m'accorde entièrement avec lui. Mais il me semble qu'il manque beaucoup en ce qu'il fait continuellement des digressions et ne s'arrête point à expliquer tout à fait une matière, ce qui montre qu'il ne les a point examinées par ordre, et que sans avoir considéré les premières causes de la nature, il a seulement observé les raisons de quelques effets. » Cette critique semble bien vouloir dire que Galilée s'est surtout occupé de questions précises et a négligé l'explication générale du monde comme le fait Descartes, et cependant il semble que c'est là précisément ce qui fait que Galilée a conservé en physique plus d'autorité que Descartes.

On sait, par quelques lignes citées plus haut, que Descartes tenait à ce qu'on ne le prît pas pour un ignorant et un dédaigneux en philosophie scolastique. Le P. Mersenne, son correspondant, s'attachait à le défendre sur ce point : « Vous avez fait un grand coup, lui écrit-il, dans la réponse à M. Morin, de montrer que vous ne méprisez pas ou du moins que vous n'ignorez pas la philosophie d'Aristote; c'est ce que j'assure toujours à ceux qui, trompés par la netteté et la facilité de votre style, croient que vous n'entendez pas la philosophie scolastique; mais je leur ai fait connaître que vous la savez aussi bien que

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

les maîtres qui l'enseignent et qui paraissent les plus enflés de leur habilité. »

Dans la lettre CXXXV, du 12 août 1638, Descartes discute une question très subtile et qui va assez loin, à savoir quel est le premier dans un être de la substance ou de l'attribut, par exemple *si l'homme est premier que sa raison.* « Sur quoi je vous réplique que si vous prenez la raison comme une partie essentielle de l'homme et qui lui donne d'être homme, il est certain que l'homme n'est pas premier que sa raison, mais si vous prenez la raison pour l'action ou l'usage que l'homme fait de sa raison, l'homme est premier que la raison; et la raison en ce cas ne fait pas l'homme raisonnable, mais le suppose tel. »

Plus loin Baillet, dans sa *Vie de Descartes*, donne l'analyse d'une lettre d'un nommé Leroy (Regius, qu'il ne faut pas confondre avec Régis), lequel Regius se donnait pour un disciple de Descartes; cette lettre montre quel respect et quelle docilité le disciple avait pour le maître: « Pour lui faire voir, dit Baillet, jusqu'où pourrrait aller la confiance avec laquelle il voulait lui abandonner son esprit comme son cœur, il lui dit nettement qu'il ne lui viendrait aucune difficulté qu'il ne lui proposât et dont il n'espérât de lui la solution comme d'un homme à qui il prétendait tout devoir et qu'il regardait comme extraordinairement suscité pour conduire la raison des autres hommes et les tirer de leurs anciennes erreurs. »

Dans la lettre du 5 janvier 1639, Descartes nous parle de sa santé, et il en parle avec cette confiance et cette assurance qu'il porte en toutes choses, et qui n'a point été tout à fait justifiée par l'événement, car il est mort à cinquante-quatre ans, c'est-à-dire en quelque sorte prématurément. Mais cet événement n'eut lieu qu'en 1650. En 1639, il était encore dans toute la force et l'éclat d'une belle santé; et il en parle avec orgueil : « Il me semble, dit-il, que je suis maintenant plus loin de la mort que je n'étais en ma jeunesse, » et il tire de là une conclusion pratique bonne à méditer : « L'un des points de ma morale est d'aimer la vie sans craindre la mort, » maxime que devraient avoir devant les yeux tous nos pessimistes à la mode, qui au fond craignent plus la mort qu'ils ne haïssent la vie.

On sait que Descartes confondait l'idée d'espace avec celle de matière. Aussi affirmait-il que « si Dieu ôtait l'air qui est dans une chambre sans mettre aucun corps à la place, il faut concevoir que les murailles de cette chambre se viendraient joindre, car tout de même qu'on ne saurait imaginer qu'il aplanisse toutes les montagnes de la terre, et que nonobstant cela il y laisse toutes les vallées, ainsi ne peut-on penser qu'il

Digitized by Google

ôte toute sorte de corps et que nonobstant il laisse de l'espace, à cause que l'idée que nous avons des corps ou de la matière en général est comprise en celle que nous avons de l'espace. »

Dans cette même lettre, Descartes distingue deux sortes de matières subtiles : « d'abord celle qui remplit tous les pores des corps et qui compose tous les cieux, et en outre une autre matière incomparablement plus subtile dont les parties sont si petites et le mouvement si vite qu'elles n'ont aucune figure arrêtée et prennent sans difficulté à certain moment la figure requise pour remplir tous les intervalles que les corps n'occupent point. »

Descartes, on le sait, avait écrit un traité du *Monde* qu'il n'avait pas publié par prudence. Il s'expliquait sur ce sujet en disant qu'il n'avait pas l'intention de le supprimer tout à fait. « Je n'ai pas juré, dit-il (Lettre à Huygens, juin 1639), de ne permettre point que mon œuvre voie le jour pendant ma vie, comme je n'ai point aussi juré de faire qu'il le voie après ma mort. Mais j'ai dessein, tant en cela qu'en toute autre chose, de me régler selon les occurrences et de suivre, autant que je le pourrai, les conseils les plus sûrs et les plus tranquilles; et pour la mort dont vous m'avertissez, je me sens encore les dents si bonnes et si fortes que je ne pense pas la devoir craindre de plus de trente ans, si ce n'est qu'elle me surprenne..... Mon *Monde* est de ces fruits qu'on doit laisser mûrir sur l'arbre et qui ne peuvent trop tard être cueillis... Vous jugez bien que je n'aurais pas pris la peine de l'écrire si ce n'était à dessein de le faire voir, et que par conséquent je n'y manquerai pas si jamais j'y trouve mon compte, et que je le puisse faire sans mettre au hasard la tranquillité dont je jouis. »

Dans une autre lettre, d'octobre 1637, Descartes plaide la cause de quelques religieux catholiques qui avaient une faveur à réclamer du Prince d'Orange. Sans savoir, dit-il, le particulier de leur affaire, il croit cependant pouvoir les recommander au Prince. « Je dirai seulement que je crois les avoir assez fréquentés pour connaître qu'ils ne sont pas de ces simples qui se persuadent qu'on ne peut être bon catholique qu'en favorisant le parti du roi qu'on nomme catholique, ni de ces séditieux qui le persuadent aux simples. J'ajoute qu'ils sont ici trop accommodés et trop à leur aise dans la médiocrité de leur condition ecclésiastique et qu'ils chérissent trop leur liberté pour n'être pas affectionnés à l'État dans lequel ils vivent... Si on leur impute d'être papistes, c'est un crime si commun et si habituel à ceux de leur profession que je ne me saurais persuader qu'on le veuille punir à la rigueur. » Descartes ajoute : « Si je vous écris de cette affaire, je le fais de mon mouvement sans qu'ils

Digitized by Google

m'en aient requis; mais je vous dirai qu'outre le désir que j'ai de les servir, je considère en outre en ceci mon propre intérêt; car il y en a en France entre mes faiseurs d'objections qui me reprochent la demeure en ce pays, à cause que l'exercice de ma religion n'y est pas libre. A quoi je n'ai rien de meilleur à répondre, sinon qu'ayant ici la libre fréquentation et l'amitié de quelques ecclésiastiques, je ne sens point que ma conscience soit contrainte. »

Sa lettre du 16 octobre 1639 est particulièrement intéressante pour nous, parce qu'elle est presque tout entière consacrée à la philosophie. Elle a pour objet l'examen du livre d'Herbert de Cherbury, intitulé : *De la vérité*. Herbert de Cherbury, l'un des philosophes les plus célèbres de cette époque, et qui a été l'objet d'une étude intéressante de M. de Rémusat, quoique partisan de la religion naturelle, a été compté de son temps pour un des trois imposteurs (*de tribus impostoribus*) avec Hobbes et Spinosa pour avoir préconisé la religion naturelle indépendamment de la religion révélée. Descartes a reçu communication de son livre et il donne son jugement sur cet auteur dans la lettre en question. Il demande ce que c'est que la vérité et il dit que c'est une notion « si transcendentalement claire qu'il est impossible de l'ignorer ». On remarquera ce terme de *transcendentalement* qui est si rare chez Descartes (je ne sais même s'il y en a un autre exemple), terme qui a pris plus tard une signification différente, mais si importante dans la philosophie de Kant : « Ce mot de *vérité*, en sa propre signification, dénote la conformité de la pensée avec l'objet; mais lorsqu'on l'attribue aux choses qui sont hors de la pensée, il signifie seulement que ces choses peuvent servir d'objets à des pensées véritables, soit aux nôtres, soit à celles de Dieu, mais on ne peut donner aucune définition de logique qui aide à en connaître la nature », et comme autres notions simples indéfinissables, Descartes cite la figure, la grandeur, le mouvement, le temps : « Et celui qui se promène dans une salle fait bien mieux entendre ce que c'est que le mouvement que celui qui dit : *Est actus in potentia prout in potentia.* » On voit que Descartes renouvelle l'argument de Diogène contre Zénon d'Élée.

Herbert posait pour criterium de la certitude, comme l'a fait plus tard l'abbé de Lamennais, le consentement universel. Il est curieux d'entendre Descartes s'expliquer sur ce point et réfuter d'avance le célèbre abbé. Il distingue le consentement universel et ce qu'il appelle la lumière naturelle. Il semblerait que c'est la même chose : « Car les hommes ayant tous une même lumière naturelle, ils semblent devoir tous avoir les mêmes notions. Mais il est très différent en ce qu'il n'y a presque personne qui se serve bien de cette lumière, d'où vient que plusieurs peuvent con-

Digitized by Google

sentir à une même erreur, et il y a quantité de choses qui peuvent être connues par la lumière naturelle et sur laquelle jamais personne n'a fait encore de réflexions. »

Il reproche ensuite à Herbert de confondre les facultés et les modalités : « Il veut, dit-il, qu'il y ait en nous autant de facultés qu'il y a de diversités de connaissances ; ou comme si, de ce que la cire peut recevoir une infinité de figures, on disait qu'elle a en soi une infinité de facultés pour les recevoir. . , ce qui donne sujet aux ignorants d'imaginer autant de petites entités en notre âme. J'aime mieux concevoir que la cire par sa seule flexibilité reçoit toutes sortes de figures et que l'âme acquiert toutes ses connaissances par les réflexions qu'elle fait. »

Herbert est le vrai fondateur de la philosophie écossaise, ou philosophie du sens commun. Il est encore piquant d'avoir l'opinion de Descartes sur cette philosophie. Herbert donnait à ce principe du sens commun le nom d'*instinct naturel*. Mais Descartes distingue deux sortes d'instincts : « l'un, qui est en nous en tant qu'hommes, est purement intellectuel : c'est la lumière naturelle, ou *intuitus mentis*, auquel seul je tiens qu'on doit se fier; l'autre, qui est en nous en tant qu'animaux, lequel est une certaine impulsion de la nature à la conservation de notre corps, lequel ne doit pas toujours être suivi. »

Descartes loue beaucoup dans Herbert ce qu'il appelle ses *zététiques*, « qui sont fort bons, dit-il, pour aider à faire les dénombrements dont je parle dans le *Discours de la Méthode;* car lorsqu'on aura dûment examiné ce qu'ils contiennent, on pourra s'assurer de n'avoir rien omis. » Quant à ce qui concerne la religion, qui avait motivé les attaques contre Herbert, Descartes semble lui donner l'absolution, et il dit : « J'en laisse l'examen à Messieurs de la Sorbonne, et je puis seulement dire que j'y ai trouvé beaucoup moins de difficultés en le lisant en français que n'avais fait ci-devant en le parcourant en latin, et qu'il a plusieurs maximes qui me semblent si pieuses et si conformes au sens commun que je souhaite qu'elles puissent être approuvées par la théologie orthodoxe. » Enfin Descartes termine en disant que « sans s'accorder en tout aux sentences de cet auteur, il ne laisse pas de l'estimer beaucoup au-dessus des esprits ordinaires ».

Descartes est toujours préoccupé de se défendre contre toutes les imputations qui mettent en péril la pureté et la fidélité de sa foi religieuse; c'est pourquoi il entre dans le dernier détail pour répondre à ceux qui l'accusent d'avoir assisté au prêche des Calvinistes. Il raconte que c'est avec M. de N. . . et M. Hesdin qu'il a été « une fois à une lieue de Leyde pour voir par curiosité l'assemblée d'une certaine secte qui se nomment

Digitized by Google

Prophètes, et entre lesquels il n'y a point de ministres; mais chacun prêche ce qu'il veut, soit hommes ou femmes, selon qu'il s'imagine être inspiré... Une autre fois, nous fûmes entendre le prêche d'un ministre anabaptiste qui disait des choses si impertinentes et parlait un français si extravagant que nous ne pouvions nous empêcher d'éclater de rire. » Quant aux Calvinistes, il n'est allé entendre leur ministre qu'une seule fois et encore ce fut en telle sorte qu'il « n'y avait là personne qui m'aperçût; j'y demeurai contre la porte et en sortis au moment que le prêche fut achevé... Que si j'eusse reçu votre lettre auparavant, je n'y aurais point été du tout. Mais il est impossible d'éviter les discours de ceux qui veulent parler sans raison. » On voit avec quelle minutie Descartes se préoccupe de tout ce qui peut atteindre sa croyance et sa religion.

Nous terminerons cette analyse de l'année 1639 par la promesse que fait Descartes de publier prochainement ses *Méditations* après les avoir soumises à l'examen des meilleurs théologiens : « J'ai maintenant entre les mains un discours où je tâche d'éclaircir ce que j'ai écrit ci-devant sur ce sujet (la métaphysique); il ne sera que de cinq ou six feuilles d'impression; mais j'espère qu'il contiendra une bonne partie de la Métaphysique et, afin de le mieux faire, mon dessein est de n'en faire imprimer que vingt ou trente exemplaires pour en envoyer aux vingt ou trente plus savants philosophes dont je pourrai avoir connaissance, afin d'en avoir leur jugement. » C'est de là qu'est sorti l'ouvrage mémorable des *Méditations*, avec les *Objections* et *Réponses* qui y sont jointes. Le volume suivant contiendra, selon toute apparence, tout ce qui concerne cette publication, et nous continuerons à en extraire tout ce qui peut dans la correspondance servir à l'intelligence de la philosophie de Descartes.

PAUL JANET.

VOLNEY ORIENTALISTE ET HISTORIEN.

PREMIER ARTICLE.

Jusqu'à quel point peut-on considérer Volney comme ayant été non pas seulement un ami et un protecteur des études orientales, mais, de

Digitized by Google

sa personne, un orientaliste, un historien et un linguiste? C'est la question que je me propose d'examiner[1].

Dès sa sortie du collège, étant à Angers étudiant en médecine, il avait demandé à un oratorien, l'abbé Olivier, de lui donner des leçons d'hébreu[2]. Son idée était déjà de contrôler et de corriger les traductions de la Bible, où il pensait que se trouvaient nombre d'erreurs. Une fois à Paris, il voulut continuer ces premières études. Il se présenta au cours d'arabe que Deshauterayes professait au Collège royal. Mais il ne semble pas en avoir été satisfait. Comme il préparait déjà son voyage de Syrie et d'Égypte, il voulait surtout apprendre à *parler* : on lui offrait d'expliquer des textes *écrits*. Cette antithèse de la langue parlée et de la langue écrite est toujours restée au fond de son esprit. On la retrouve dans tous ses ouvrages et elle lui demeure présente pendant tout le cours de sa vie.

Voici comment il raconte ses premiers rapports avec le professeur du Collège de France : « La patiente complaisance du professeur écouta toutes mes questions et objections : elles lui parurent raisonnables. Mais le résultat fut que les usages étant établis, on ne pouvait les changer; que le but de l'institution des professeurs royaux n'était pas tant d'enseigner l'arabe *parlé* que l'arabe *écrit*, en tant qu'il contribue à expliquer les anciens livres des Juifs; que sans doute l'arabe vulgaire avait une grande utilité commerciale et diplomatique; mais que, quoiqu'il y eût à Paris une école destinée à ce but, le meilleur parti était d'apprendre la langue dans le pays même et de la bouche des naturels. A cette occasion, le savant professeur, prenant un volume du voyageur Niebuhr, me lut l'anecdote du jeune Suédois Forskâl, qui, arrivé en Egypte sans savoir un mot d'arabe, parvint à le parler couramment en douze ou quinze mois, tandis que l'érudit professeur danois Von Haven, qu'il accompagnait, ne put jamais ni se faire entendre, ni même entendre ce qu'on lui disait. »

Volney se le tint pour dit, et résolut d'apprendre l'arabe de la bouche des indigènes. Arrivé en Syrie, il s'enferma pendant huit mois au monastère de Mar-Hanna dans le Liban. Quoiqu'il soit, selon son habitude, extrêmement discret sur tout ce qui le concerne personnellement, nous pouvons entrevoir quelles ressources il trouva chez les Druses, ses maîtres. « La barbarie est complète, dit-il, dans la Syrie

[1] Ayant dû dernièrement m'occuper de Volney, à l'occasion d'un monument que lui élevaient ses concitoyens de la ville de Craon, j'ai cru devoir réserver pour une étude spéciale un certain nombre de détails qui eussent été déplacés dans un discours public.

[2] J'emprunte ce renseignement à une notice de M. Léon Séché, *Revue des provinces de l'Ouest*, 1898, p. 279.

Digitized by Google

comme dans l'Égypte... Les moines de Mar-Hanna, qui ont des livres et qui entretiennent des relations avec Rome, ne sont pas moins ignorants que les autres... La seule science qui leur soit propre, la seule qu'ils cultivent encore, est celle de leur langue... C'est une affaire capitale d'apprendre non seulement la valeur des mots employés, mais encore les accents, les inflexions, les pauses, les soupirs, les tenues, enfin tous les détails les plus minutieux de la prosodie et de la lecture. »

Mais Volney n'en prend que le nécessaire : il lui suffit de se faire entendre et d'entendre les indigènes.

Il tient d'ailleurs en médiocre estime la littérature mulsumane, et même, en général, les littératures orientales. En vain un antique préjugé leur a fait une réputation de sagesse : on n'y trouve, dit-il, ni instruction solide, ni science positive. La philosophie de ces peuples est une suite de rêveries et de chimères. Leur histoire se compose de légendes invraisemblables; leur poésie, d'images incohérentes et d'éternelles redites. Au lieu de se mettre à l'école des Orientaux, il appartient aux Européens de faire effort pour introduire chez ces peuples la civilisation de l'Occident, quelques idées justes de morale, quelques notions élémentaires de sciences.

Volney est donc un orientaliste d'un genre à part. L'Orient n'exerce aucune séduction sur son esprit. Il est comme le missionnaire qui veut se rendre compte des opinions et des préjugés de ses catéchumènes, mais qui, pour ces préjugés et ces opinions, n'a ni estime ni sympathie. Cependant, comme il faut avant tout se faire comprendre, l'étude des langues, y compris la prononciation, est chose capitale. « C'est parce que nous n'entendons pas les langues de l'Asie que depuis dix siècles nous fréquentons cette partie du monde sans la connaître; c'est parce que nos ambassadeurs et nos consuls n'y parlent que par interprètes, qu'ils y vivent toujours étrangers et n'y peuvent étendre nos relations ni protéger nos intérêts; c'est parce que nos officiers envoyés à la Porte ne savaient pas le turk, qu'ils n'ont pu opérer dans les armées les réformes que désirait le divan même; c'est parce que nos facteurs ne savent pas la langue de leurs échelles, qu'ils y vivent comme prisonniers, ne se montrant point dans les marchés, vendant peu ou mal... »

On sait que Volney ne s'en est pas tenu là. Il essaya de simplifier pour les Européens la grammaire des langues orientales. Il écrivit une grammaire arabe qu'il prit à tâche de ramener au modèle des grammaires européennes. Il en bannit ce qu'il considère comme des finesses, renvoyant à Silvestre de Sacy ceux qui en seraient curieux.

Il voulait faire plus encore. Parmi ses ouvrages manuscrits s'est

Digitized by Google

trouvé un mémoire[1] intitulé : *Vues nouvelles sur l'enseignement des langues orientales.* C'est un travail qui, encore aujourd'hui, peut présenter de l'intérêt, par les idées pratiques qui y sont exposées et dont plusieurs attendent encore d'être réalisées.

L'enseignement des langues orientales, selon Volney (nous conservons autant que possible ses propres expressions), doit se considérer sous un double point de vue :

1° Comme un moyen de fournir des drogmans ou interprètes à la diplomatie et au commerce;

2° Comme un moyen de fournir des traducteurs des manuscrits asiatiques.

Sous le premier rapport, la culture des langues orientales mérite d'autant plus de fixer l'attention d'un gouvernement que, par leur nature, elles exigent une éducation particulière, poursuivie de longue main. A l'origine, les moyens employés furent efficaces, parce qu'ils étaient judicieux : on avait fait venir d'Asie des indigènes arabes et syriens, tels que les Gabriel Sionita et les Abraham Echellensis[2], qui furent des professeurs compétents et habiles. Non moins habiles, non moins compétents furent certains drogmans consommés en pratique, tels que les Galland, les Cardonne, les Legrand, qui firent entendre à leurs auditeurs le langage dans sa pureté.

Mais les gouvernants qui, par eux-mêmes, dit Volney, ne voient pas clair en cette matière, ont cru ensuite qu'à leur défaut ils pouvaient employer les disciples; cela s'est trouvé vrai plusieurs fois quant à la science de traduire, mais non quant à la science de parler, parce que les disciples, nés Français, n'ayant point voyagé, n'ont pu avoir d'idée exacte de cette dernière partie; néanmoins on leur a confié l'instruction et la formation des interprètes diplomatiques et commerciaux. De là un désordre qui est toujours allé s'aggravant. Les élèves contractaient des habitudes vicieuses de prononciation, lesquelles, à leur arrivée en Orient, les rendaient ridicules et à peu près inintelligibles.

Pour remédier à cet inconvénient, Volney propose la création d'un *lycée asiatique* partagé en deux sections ou collèges : l'un appelé collège des drogmans ou interprètes, l'autre, collège des traducteurs.

Le collège des drogmans serait placé à Marseille ; il aurait quatre professeurs : pour le turc, le persan, l'arabe barbaresque et l'arabe de Syrie. « Ces professeurs seraient nés dans les langues qu'ils enseigneraient

[1] Imprimé seulement en 1828, au tome VIII de ses *Œuvres complètes.* —
[2] Religieux maronites du XVIIe siècle.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

et on les choisirait sans égard à leurs opinions religieuses, dont ils conserveraient une raisonnable liberté. » Si d'abord ils n'entendaient pas le français, on leur donnerait pour adjoints des Français.

L'établissement des Jeunes de langues serait fondu dans celui-là : les élèves seraient pris de préférence parmi les enfants des drogmans, chanceliers ou consuls. A ce premier fonds on joindrait un nombre de pensionnaires que fourniraient les négociants français qui font le commerce du Levant. Ces jeunes gens devraient avoir dix ans au moins, douze ans au plus.

Toutes les langues enseignées dans ce collège seraient apprises d'abord par la seule pratique, par l'usage familier de la vie domestique. Les serviteurs seraient eux-mêmes des Orientaux. Maîtres et élèves, réunis sous un même toit, formeraient comme une colonie asiatique. « Qui sait jusqu'où se porterait le succès d'un établissement dans lequel les Grecs de Morée et d'Asie, les riches négociants arméniens, syriens, égyptiens, barbaresques auraient la faculté d'envoyer leurs enfants? Qui sait les résultats qu'auraient ces premiers germes, multipliés d'année en année, sur la civilisation de l'Asie? Un tel établissement serait praticable également à Livourne et à Trieste. Quelque part qu'il se fasse, j'oserais lui prédire des succès qui indemniseront largement le gouvernement qui le tentera. »

Ce ne serait que plus tard, vers l'âge de quinze ans, que les principes grammaticaux et scientifiques commenceraient à être démontrés méthodiquement. Le programme complet de l'enseignement consisterait en sciences physiques, géographiques, mathématiques, dessin et pratique du commerce; la littérature serait réservée pour le dernier terme de l'éducation.

L'autre collège, celui des traducteurs, est placé par Volney à Paris. Il se compose de douze membres au plus, de huit au moins. Sur ces membres, deux seulement reçoivent la qualification de professeurs, savoir, le professeur d'hébreu et celui de sanscrit. Le professeur d'hébreu devra connaître en outre l'arabe littéral et vulgaire; il devra aussi posséder des notions du syriaque, du chaldéen et de l'éthiopien, qui ne sont, ajoute Volney, que des appendices de l'arabe.

Une condition essentielle est qu'il ait passé deux ou trois ans en Orient.

Le professeur de sanscrit aura en outre la connaissance pratique d'un des dialectes actuels de l'Inde. Une occupation des membres du collège sera : 1° de rédiger les notices des meilleurs livres orientaux et de traduire ceux qui pourraient le mériter ; 2° de transporter de bons livres élémentaires de nos sciences d'Europe en l'une des langues asiatiques.

Digitized by Google

Ces traductions imprimées ou lithographiées seront ensuite répandues dans le Levant.

L'école dépendrait du Ministère des affaires étrangères. Un commissaire spécial, conseiller d'État, qui serait tenu d'avoir séjourné au moins deux ans en Orient, présiderait à cette organisation.

Chaque année, le collège rendra compte de ses travaux dans les séances publiques de l'Académie française ou de l'Académie des inscriptions.

Comme professeurs, on appellera de préférence, et après concours, les anciens drogmans. Ces habiles interprètes seraient en outre destinés à remplir un noble service d'hospitalité nationale. « Lorsqu'il arrive à Paris des Asiatiques de haute naissance, comme il y en a eu plusieurs depuis vingt ans, ils se trouvent dans cette situation pénible de ne pas comprendre la langue et de n'être pas compris. Les théoriciens qu'on leur adjoint pour les diriger, ne comprenant que la langue des livres, leur sont d'un secours insuffisant. Pareil inconvénient ne sera pas à craindre avec ces vétérans des consulats. De tels soins ne seront pas aussi perdus qu'on pourrait le croire pour les intérêts du commerce et de la politique. »

Voilà pour l'utilité pratique. Mais nous avons vu qu'il y a aussi chez Volney un historien et un exégète. Le rapport qui unit l'hébreu à l'arabe ne lui a pas échappé, non plus que le parti qu'on peut tirer de cette parenté pour la critique des livres saints.

« L'hébreu, dit-il, est l'un des dialectes d'un vaste système de langage qui, de temps immémorial, paraît avoir régné en Arabie, dans la Syrie, la Mésopotamie, la Chaldée, c'est-à-dire dans tout cet espace de pays que bornent au nord les montagnes de l'Arménie, à l'est celles de la Perse, et partout ailleurs les mers Persique, Arabique et Méditerranée. Ainsi ce système, désigné par les Allemands sous le nom de langage *sémitique* ou *araméen*, a occupé un espace égal aux deux tiers de l'Europe (170,000 lieues carrées).

« Il en résulte, continue Volney, que les langues mortes appelées aujourd'hui hébreu, syriaque, chaldaïque, phénicien, sont entièrement identiques à l'arabe vivant ; par conséquent cet arabe devient pour nous un moyen authentique et sûr de les apprécier. Nous constatons que l'hébreu n'est point un idiome original, une langue mère comme on l'a soutenu ; qu'il est seulement un dialecte ou une variété de l'ancien et vaste système sémitique. Si l'on regarde l'arabe, le syriaque et même l'éthiopien comme trois de ces variétés, l'hébreu pourra être considéré comme une quatrième. Il ne faut d'ailleurs pas croire que nous possé-

Digitized by Google

dions l'hébreu sous sa forme la plus pure et la plus ancienne. Le schisme qui éclata sous le fils de Salomon ayant partagé en deux la nation, et dix, sur les douze tribus, ayant été totalement enlevées et déportées, nous ne possédons effectivement que le dialecte de Jérusalem. L'hébreu de nos livres, rédigés pour la plupart dans les derniers temps de la nation, n'est pas exactement le même qui fut parlé dans les temps de son origine : nous en avons, pour quelques mots, le témoignage explicite de la Bible elle-même. Il n'y a donc pas lieu d'exagérer l'antiquité de cet idiome. Depuis quarante ans, nous commençons à connaître un autre système de langues totalement différent, non seulement en ses mots, mais en sa construction grammaticale et sa syntaxe, qu'on est convenu d'appeler *sanscrit*, et qui porte avec lui divers caractères d'une telle antiquité qu'il pourrait bien arriver que nous nous fussions trop pressés de limiter avant ce jour les temps de l'histoire [1]. »

Après ces considérations, Volney entre dans la critique des livres bibliques.

« Un utile ouvrage serait une impartiale histoire des livres juifs considérés en leur origine, en leurs divers textes et versions. Il paraît que, depuis cinquante ans, les universités allemandes ont produit beaucoup de bons matériaux pour cet édifice. En France, notre vieille école est toujours sorbonique, c'est-à-dire fixe dans les vieilles idées et à peu près hostile pour les nouvelles. »

Résumant à grands traits ce que ses lectures lui ont appris, Volney déclare qu'on peut regarder comme prouvés les faits suivants :

1° Le *Pentateuque* actuel n'est pas l'ouvrage immédiat de Moïse, quoiqu'il contienne réellement des pièces originales venues de ce législateur. Il n'est pas probable que des manuscrits de papyrus aient pu se conserver pendant près de 800 ans dans un climat aussi rongeur que celui de Jérusalem.

2° Il paraît démontré que ce fut le grand prêtre Helqîah, tuteur du roi Josiah, qui, vers l'an 621 avant notre ère, mit au jour pour la première fois le *Livre de la Loi*, nommé aujourd'hui *Pentateuque*, compilé et rédigé par lui ou, sous sa direction, par des prêtres dont Jérémie est indiqué avoir été l'un. Ce manuscrit, qui fut écrit en lettres phéniciennes, devint le prototype de tout ce qui depuis a été publié de semblable.

3° Après le retour de la captivité (vers l'an 450 avant notre ère), le lévite Ezdras a certainement eu à sa disposition un exemplaire du Pentateuque. Ce prêtre en ayant opéré la transcription et la refonte en

[1] *Œuvres complètes*. Éd. Bossange, t. VIII, p. 347.

Digitized by Google

caractères chaldéens, son nouveau manuscrit devint le prototype dominant parmi les Juifs. Toutefois il est possible que des copies de Helqîah aient été consultées par les traducteurs du texte grec, composé environ 180 ans plus tard (vers l'an 277 avant notre ère). Ezdras, dans sa traduction, ayant été le maître de faire les changements qu'il lui a plu, nous n'avons aucune certitude au sujet de l'ouvrage original.

Pour qui regarde avec attention ce côté si curieux des ouvrages de Volney, et même pour qui considère avec impartialité sa vie tout entière, il n'est pas douteux que la polémique contre l'autorité de la Bible a été le ressort dominant de ses études historiques et l'idée persistante de sa vie. Le voyage en Orient vient de là : l'Égypte ne figurait d'abord qu'en seconde ligne; le but essentiel était la Syrie et la Palestine. Il le déclare d'ailleurs lui-même. « C'est en ces contrées, me dis-je, que sont nées la plupart des opinions qui nous gouvernent; c'est de là que sont sorties ces idées religieuses qui ont influé si puissamment sur notre morale publique et particulière, sur nos lois, sur tout notre état social. » Pour connaître les effets du climat et du genre de vie, pour voir les monuments qui ont subsisté, il entreprend ce voyage en Terre Sainte qui a été fait tant de fois avant lui et qui, après lui, devait l'être tant de fois; mais il est tout le contraire d'un pèlerin, car au lieu de la foi, il apporte le doute et un penchant anticipé à la négation. Sa science, alors même qu'elle est sérieuse et solide, a toujours quelque chose d'agressif. Cette disposition, au lieu de s'atténuer avec l'âge, est allée se renforçant. Pendant ses dernières années, alors qu'il siégeait à la Chambre des pairs, il a publié les écrits où ce trait de caractère est le plus accusé.

Il nous faut maintenant envisager un autre côté de l'œuvre de Volney. Parmi ses écrits, on n'a pas assez remarqué les *Leçons d'histoire* qu'il professa à l'École normale en 1794, et qui furent aussitôt recueillies et livrées à la publicité [1].

Volney, pour s'être prononcé contre les événements du 31 mai, avait été incarcéré sous la Terreur, et il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Il était allé remettre sa santé dans le Midi, quand lui parvint la nouvelle qu'il venait d'être nommé professeur d'histoire dans la grande école récemment fondée sous le nom d'École normale. La nomination équivalait à un ordre, et l'on était pressé, car tout se faisait vite alors. Il eut tout juste quinze jours pour préparer son cours. A cette première difficulté du manque de temps vint s'en

[1] Au tome VI de ses *Œuvres complètes*.

Digitized by Google

joindre une autre. Le public auquel il allait s'adresser, fort nombreux (plus de douze cents auditeurs s'entassaient dans l'hémicycle du Jardin des Plantes), était en même temps très disparate : à côté d'un certain nombre d'hommes instruits, et même savants, on comptait quantité d'ignorants, simples maîtres d'école accourus des départements, sur l'appel de la Convention, pour aller puiser aux plus hautes sources une science qu'ils étaient ensuite chargés de répandre autour d'eux parmi les populations. Un dernier obstacle était le petit nombre des leçons : comment avec une leçon par semaine ou par quinzaine enseigner l'histoire universelle dans un cours qui devait nécessairement être borné à un bref espace de temps?

Volney s'était rendu compte de ces difficultés; il n'essaya même pas d'enseigner l'histoire. Ce qu'il fit était plus et mieux : il développa une série de considérations nullement banales, d'apparence paradoxale, mais en réalité pleines de sens et de raison, sur l'histoire, sur l'usage et sur l'abus qu'on en pouvait faire. Pour employer notre jargon scientifique moderne, ce fut un cours *de pédagogie et de méthodologie historique*.

Les considérations de Volney ne sont nullement banales, car au lieu de vanter, comme on aurait pu s'y attendre, l'utilité de l'histoire, il fait tous ses efforts pour prémunir ses auditeurs contre le préjugé qui règne en sa faveur. On pourrait croire d'abord à un jeu d'esprit; mais il n'en est rien. C'est avec une conviction déjà ancienne chez lui, conviction que les derniers événements avaient encore fortifiée, que Volney plaida cette thèse.

En premier lieu, il examine cette question : L'histoire est-elle une science?

L'histoire, dit-il, si l'on veut la considérer comme une science, diffère absolument des sciences physiques et mathématiques. Dans les sciences physiques, les faits subsistent; ils sont vivants, et l'on peut les représenter au spectateur et au témoin. Dans l'histoire, les faits n'existent plus; ils sont morts, et l'on ne peut les ressusciter devant le spectateur ni les confronter au témoin. Les sciences physiques s'adressent immédiatement aux sens; l'histoire ne s'adresse qu'à l'imagination et à la mémoire, d'où une différence importante quant à la croyance qu'elles peuvent exiger. Les faits physiques portent avec eux l'évidence et la certitude; les faits historiques ne peuvent arriver qu'à la vraisemblance et à la probabilité!

De là une première nécessité, celle de la critique.

Quel degré de certitude, quel degré de confiance doit-on attacher aux récits de l'histoire? Volney énumère et décrit toutes les causes qui

Digitized by Google

peuvent contribuer à l'altération de la vérité, telles que l'ignorance, la passion, la partialité volontaire ou la partialité forcée des narrateurs. Il faut donc que l'historien pèse avant tout la valeur des témoignages, d'abord au point de vue des moyens d'instruction et d'information dont disposaient les témoins, puis au point de vue des autres causes qui ont pu altérer leur jugement. Les plus puissantes des causes d'erreur, ce sont les préjugés de naissance et d'éducation. Ces préjugés, en s'autorisant des passions ou des intérêts de groupes entiers de population, exercent le plus arbitraire des despotismes.

Une telle leçon de critique ne pouvait arriver plus à propos dans un moment où la nation, divisée contre elle-même, donnait créance, selon la diversité des opinions, aux bruits les plus invraisemblables et aux accusations les moins fondées. « Au lieu d'un être fixe et positif, comme il l'était dans la nature, le fait devient une image fantastique ; d'esprit en esprit, de bouche en bouche, il prend toutes les altérations qu'introduisent l'omission, la confusion, l'addition des circonstances. S'agit-il d'une pièce écrite ? Il faut avant tout constater si elle n'est point apocryphe. Si elle est anonyme, son témoignage est soumis à toutes les perquisitions d'une sévère critique, à tous les soupçons que fait naître en toute occasion la clandestinité. »

Et cependant, c'est encore par les pièces écrites que l'histoire a le plus de chances d'éviter l'erreur. La transmission orale est sujette à tous les caprices, à toutes les divagations volontaires ou forcées de l'entendement. « Nous en avons les preuves irrécusables sous nos propres yeux : que l'on aille dans les campagnes et même dans les villes, recueillir les traditions des anciens sur les événements du siècle de Louis XIV et même des premières années de ce siècle, l'on verra quelle altération, quelle confusion se sont introduites, quelle différence s'établit de témoins à témoins, de conteurs à conteurs ! Nous en avons une preuve évidente dans l'histoire de la bataille de Fontenoy, sur laquelle il y a quantité de variantes. . . »

Ces sortes de conseils valaient assurément mieux, en présence d'un auditoire ainsi composé, que des leçons sur telle ou telle nation, sur telle ou telle période de l'histoire.

Nous renvoyons à un prochain article ce qui nous reste à dire de Volney historien.

MICHEL BRÉAL.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Digitized by Google

Gustave Schlumberger, membre de l'Institut. — L'ÉPOPÉE BYZANTINE À LA FIN DU Xe SIÈCLE. *Jean Tzimiscès. Les jeunes années de Basile II, le Tueur de Bulgares.* (969-989.) 1 vol. in-4°; VI-799 pages. Paris, Hachette, 1896.

PREMIER ARTICLE.

Sous ce titre, M. Schlumberger publie la suite de son ouvrage sur l'empereur Nicéphore Phocas. C'est, de même, un fort beau livre, que l'érudition de l'auteur et sa rare connaissance des monuments byzantins, dont il a reproduit un grand nombre, rendent aussi utile à lire qu'agréable à regarder. M. Schlumberger n'a épargné ni les recherches, ni même les voyages (les siens l'ont conduit jusque dans l'Arménie russe), pour se procurer ces précieuses illustrations, et elles suffisent à elles seules pour donner à sa publication une grande valeur. Quant au fond même de l'ouvrage, si la tâche était cette fois plus difficile et plus ingrate, on n'en peut du moins contester l'utilité. Cette période de vingt années dont il nous est donné le récit était restée inconnue avant et après Lebeau, et les matériaux qu'on pouvait recueillir dans les sources grecques, latines, arabes, arméniennes, géorgiennes, slavonnes, étaient loin de former un ensemble complet et concordant dans toutes ses parties. L'auteur a donc dû se livrer à un travail considérable pour construire l'œuvre toute nouvelle qu'il avait entreprise. L'intérêt passionné que le sujet lui inspire l'a soutenu dans ce long effort; il s'est représenté, il a vu avec émotion les scènes qu'il avait à décrire ou qu'il réussissait à restituer, et il a pu ainsi animer une matière qui ne semblait pas toujours propre à échauffer l'imagination.

Cependant, en somme, je n'oserais pas affirmer que M. Schlumberger, malgré ses efforts dans les deux sens, soit parvenu à satisfaire complètement les critiques, qui veulent être bien renseignés, et les lecteurs ordinaires, qu'intéresse surtout le côté dramatique de l'histoire. Pour les premiers, il insère dans la trame du récit des discussions ou des observations sur l'insuffisance et les contradictions des sources. Ils aimeraient sans doute mieux trouver une exposition présentée à part et méthodique qui les mît bien au courant de chacune des questions que soulèvent la comparaison des témoignages et l'examen de leur valeur relative ou de leurs lacunes. Et, d'un autre côté, cette partie critique, mêlée aux narrations et aux tableaux descriptifs, risque d'en affaiblir

Digitized by Google

l'effet. Peut-être était-il difficile de fondre ensemble deux éléments de nature différente, auxquels le même mode d'exposition ne convient pas.

Il est probable que l'auteur ne s'est pas cru libre, dans une continuation de son grand travail, de changer la marche qu'il avait adoptée en commençant. Et il est de fait qu'elle lui avait très bien réussi. Ces batailles sur terre et sur mer, ces brillants tableaux, ces scènes pathétiques dans les cités livrées aux horreurs de la guerre et dans la famille impériale bouleversée par des complots et des drames terribles, qui se succédaient dans une narration presque ininterrompue, ne laissaient pas languir l'intérêt et offraient à l'imagination une matière sans cesse renouvelée. Le monde byzantin à sa plus brillante période se découvrait au lecteur avec ses contrastes de magnificence et de misère, de force et de faiblesse, de civilisation raffinée et de cruelle barbarie, de dévotion religieuse et de profonde immoralité, et ces caractères prenaient une valeur nouvelle dans ses contacts avec la civilisation plus délicate des cours arabes et italiennes ou avec la grossièreté des Russes et des Bulgares. Dans le sujet de son nouveau livre, M. Schlumberger retrouvait seulement une partie des tableaux et des descriptions qu'il avait donnés dans son premier ouvrage; et il pouvait d'autant moins les recommencer qu'il était moins riche en documents.

Ce sont les guerres et le caractère des personnages qu'elles mettent en relief qui font l'intérêt principal de la période qu'il avait à traiter. Voici le jugement par lequel il termine le récit du court règne de Jean Tzimiscès : « Vainqueur des Russes, des Bulgares, des khalifes de Bagdad et du Kaire, conquérant de la Syrie, de la Palestine, de la Mésopotamie, en paix avec les Othon d'Allemagne, aussi bon administrateur que brillant capitaine, magnanime, généreux, chevaleresque, il sut donner un regain de gloire à l'histoire de Byzance. . . » Voilà de quoi justifier le nom de « grand empereur » que lui donne M. Schlumberger, bien qu'il n'ait garde d'oublier la trahison et le meurtre qui avaient mis Jean Tzimiscès sur le trône.

On comprend que l'idée de tous ces combats livrés en quelques années et de certaines scènes dont le souvenir a été conservé lui ait suggéré le titre d'*épopée* qu'il a donné à son livre. Cependant ce nom ne s'applique bien qu'au récit de la première guerre qu'il a eu à raconter, la guerre contre les Russes. Dans les autres, les détails manquent trop pour que la narration puisse avoir l'ampleur et le caractère pittoresque qui appartiennent à l'épopée. C'est la lutte contre les Russes qui se présente avec une grandeur, une étrangeté et un relief vraiment épiques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Cette invasion des hordes barbares descendues des contrées d'au delà des Balkans jusqu'en Thrace et presque aux portes de Constantinople, qu'elles espéraient piller, était d'abord en soi un événement considérable. C'était aussi un étrange spectacle :

A côté des gigantesques fantassins scandinaves, des Varègues ou Russes proprement dits, les Tauroscythes des historiens byzantins, tous revêtus de fer, armés d'épées à deux mains et de la formidable hache à deux tranchants, marchaient les Slaves civilisés de Novgorod, de Smolensk et de Kiev, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, armés de lances allemandes et de glaives damasquinés; les Slaves sauvages des forêts, Drevlianes, Radimitches, Tivertses et Khrobates, demi-nus, chaussés de sandales et balançant dans leurs mains des flèches empoisonnées ou le lasso de cuir avec lequel ils enlevaient leurs ennemis; les Finnois du lac Blanc et du haut Volga, au regard farouche, aux cheveux ardents, au teint d'un brun terreux, vêtus de peaux d'ours et portant sur leurs épaules de lourdes massues; les cavaliers Tchoudes de la Finlande et de l'Esthonie caracolant sur leurs petits chevaux et essayant, le long de la route, d'énormes arcs lapons; les Biarmiens du golfe d'Arkhangel, fiers de leurs anneaux d'or et de leurs sabres turcs achetés aux Bulgares; enfin, attirés par l'espoir du gain, quelques Finnois Gvènes du lac Vléo, véritables géants redoutés pour leur force et leur sombre énergie et dont les querelles séculaires avec les Scandinaves sont symbolisées dans la mythologie du Nord par les luttes des géants contre les Ases.

Cette description n'est pas de M. Schlumberger, mais de M. Couret [1], et elle se rapporte, non pas à l'expédition de Sviatoslav, sous le règne de Tzimiscès, mais à celle qu'Oleg, prédécesseur de Sviatoslav, avait conduite, soixante ans auparavant, contre Constantinople. M. Schlumberger pense, et son opinion est vraisemblable, que ces deux grandes armées, entraînées par les deux chefs varègues à la conquête de la capitale byzantine, avaient dû se ressembler beaucoup et que la description de la première convenait à la seconde. Le lecteur ne sera pas surpris qu'il ait été séduit par l'éclatante peinture de M. Couret. Ne présente-t-elle pas aussi un de ces dénombrements qui, depuis l'*Iliade*, ont souvent formé le début des épopées? Il est probable que, s'il avait pu reprendre des pages de son livre sur Nicéphore Phocas, M. Schlumberger eût placé en regard la description de l'armée byzantine et des costumes divers fournis par les provinces de ce vaste empire.

Quand les deux armées s'attaquent, les Byzantins entonnent le chant de guerre et s'avancent au son des cymbales et des tambours, des cors et des trompettes, tandis que leurs adversaires poussent des mugisse-

[1] La Russie à Constantinople. Premières tentatives des Russes contre l'empereur grec, 865-1116. (*Revue des questions historiques*, t. XIX, 1876, livr. de janvier.)

Digitized by Google

ments ou une sorte de *barritus*, par lesquels ils s'excitent au combat. D'autres détails rappellent encore mieux les épopées grecques ou indiennes. Par exemple, des scènes de lamentations funèbres par lesquelles les Russes pleurent leurs morts. Les Byzantins, sous les murs de Dorystolon, entendent, pendant toute une nuit, les hurlements des hommes et les plaintes aiguës des femmes. « C'est, ajoute M. Schlumberger, l'accompagnement des jeux funèbres par lesquels les Varègues avaient coutume de célébrer la gloire de leurs camarades tués et leur entrée dans la Walhalla des guerriers. » On a quelque peine à se figurer des jeux pendant la nuit. Du moins, l'existence de jeux funèbres semble-t-elle attestée par le sens du mot *trizna* (*combat, lutte*), qui est le nom de ces cérémonies, et ce serait un rapport de plus avec l'*Iliade*. Ce qui est plus certain, c'est le caractère barbare de ces funérailles. Au milieu de la nuit, quand la lune brille de son plus vif éclat, les Russes sortent en foule des portes de la ville et vont par la plaine ramasser les morts, et ils les brûlent, au pied des remparts, sur d'immenses bûchers, dans les flammes desquels ils jettent de nombreux captifs, hommes et femmes, égorgés suivant d'anciens rites.

Une scène d'un tout autre genre, mais qui ne manque pas de grandeur et qui frappe en concentrant dans deux personnages le contraste de la civilisation et de la barbarie qui viennent de se heurter sur les champs de bataille, c'est l'entrevue de l'empereur byzantin et du prince varègue au bord du Danube, que va remonter le vaincu. « A l'heure convenue, dit M. Schlumberger, l'autocrator Jean descendit sur la rive du fleuve. Il était à cheval, revêtu de sa fameuse armure dorée... Derrière lui caracolait une suite innombrable d'officiers, de dignitaires, de patrices, étincelants d'or... Aussitôt on vit apparaître sur le Danube le chef russe... Le héros de tant de combats était dans une petite nacelle de son pays, ramant confondu avec les autres rameurs. »

Le caractère épique est encore plus marqué dans les batailles elles-mêmes. Bien que la stratégie et la tactique y jouent un rôle important, surtout du côté des Byzantins, les grands coups de lance et d'épée et les combats singuliers font souvent penser aux héros d'Homère et aux chevaliers du Tasse. Les chefs sont les premiers à se signaler par leurs hauts faits. Bardas Skléros, qui commande la première armée envoyée en Thrace par Jean Tzimiscès, décide le gain de la bataille d'Arcadiopolis par des exploits merveilleux. Sa formidable épée fend en deux des géants russes, malgré leurs casques et leurs cottes de mailles. Les deux moitiés de l'homme tombent de chaque côté de son cheval. C'est ce que raconte Léon Diacre, le plus véridique, paraît-il, des historiens byzantins qui

Digitized by Google

ont raconté ces événements. Il dit aussi que, dans cette grande bataille, les Byzantins, qui n'étaient que dix à douze mille, ne perdirent que cinquante-cinq hommes, tandis qu'ils tuèrent plus de vingt mille Russes. Il faut avouer qu'avec de pareils documents la tâche d'un historien quelque peu soucieux de la vérité n'est pas facile.

Elle était peut-être plus difficile encore dans le récit de l'autre grande guerre qui occupa le règne de Tzimiscès, celle qu'il eut à soutenir en Mésopotamie et en Syrie, et cela, non plus seulement à cause de l'invraisemblance ou des divergences des narrations qui nous sont parvenues et de leurs lacunes, mais à cause de leur pauvreté. Il en résulte que des faits d'une grande importance restent imparfaitement connus.

Ces guerres soutenues par les Byzantins aux frontières méridionales de leurs possessions en Orient présentent, avec l'intérêt historique, un intérêt pittoresque que M. Schlumberger avait fait très vivement ressortir dans son livre sur Nicéphore Phocas. En dehors des grandes expéditions, il y avait des luttes perpétuelles entretenues par les mœurs et favorisées par la nature du pays. Les chefs des thèmes byzantins avaient constamment à se défendre contre les incursions et les pillages des Apélates, brigands militairement organisés qui se tenaient dans les montagnes et les vallées du Taurus et de l'Amanus. En face d'eux, des villes et de nombreux châteaux étaient occupés par des chefs sarrasins. De là une guerre d'embuscades, de surprises, de razzias, dont l'art particulier, poussé très loin, avait inspiré les règles d'une tactique minutieuse, comme on peut le voir dans un traité qui porte le nom de l'empereur Nicéphore Phocas et qui avait été rédigé par son ordre. Dans ces régions s'était développée, chez les Arabes et chez les Grecs, une féodalité orientale, analogue à celle de l'Occident, indisciplinée, où la violence pouvait aller jusqu'à la cruauté, et cependant d'une délicatesse très supérieure. C'était le temps où la civilisation arabe jetait son plus vif éclat dans la poésie et dans les arts. Dans l'intervalle des combats, les princes et les chefs avaient dans leurs châteaux les recherches d'une vie luxueuse et délicate. Chez les Grecs aussi les mœurs chevaleresques vivifiaient l'antique sève hellénique, qui semblait épuisée à Byzance. Dans ce milieu héroïque, les poèmes naissaient d'eux-mêmes, comme à la lointaine aurore de la Grèce; et c'est ainsi que se forme l'épopée des frontières, dont le centre est le long poème sur Digénis Akritas, le héros à la double origine, né des amours d'une princesse grecque, une Ducas, et d'un émir syrien, converti au christianisme, Mousour, prince d'Edesse.

M. Schlumberger n'avait pas à revenir sur ces sujets, qu'il avait bril-

Digitized by Google

lamment traités dans son précédent ouvrage. La gravité des faits suffit d'ailleurs largement à l'intérêt de sa relation. Si la grande invasion des Russes avait menacé le siège même de l'empire d'un péril voisin et immédiat, la lutte contre les Musulmans, sans être encore une cause d'inquiétude pour la ville elle-même de Constantinople, mettait en question son autorité sur toutes les provinces orientales et l'atteignait dans ses forces vives en affectant la source de ses revenus et le recrutement de ses armées. La guerre syrienne avait pris une grande partie de l'activité belliqueuse de Nicéphore : elle fut une des principales préoccupations de Jean Tzimiscès dès son avènement au trône. A ce moment, en effet, il y eut un grand effort des Arabes provoqué par les conquêtes de Nicéphore. Ses succès en Cilicie et en Syrie, la prise de nombreuses forteresses, surtout celle des grandes villes d'Alep et d'Antioche avaient excité une grande émotion dans le monde musulman. Dans ce mouvement général, l'adversaire le plus actif de l'empire fut le khalife fatimite Mouizz qui, à la suite de la conquête de l'Égypte, lança les Sarrasins d'Afrique sur la Syrie. L'émir Djafar ben Fallah, envoyé par Djauher, le chef suprême de ses armées, s'empara en son nom des principales villes et fit mettre le siège devant Antioche. Cette grande cité, après avoir résisté pendant cinq mois, allait sans doute succomber, quand une invasion redoutable des Karmathes contraignit Djafar à rappeler l'armée assiégeante. Il n'en fut pas moins vaincu et tué près de Damas ; mais son vainqueur, le Karmathe Hassan ben Ahmed El-Acem, essuya lui-même une défaite décisive dans un combat contre Djauher livré sous les murs du Kaire à la fin de l'année 971, et les Arabes de Mouizz furent libres de reprendre leurs agressions en Syrie. Ils devaient y trouver en face d'eux Michel Bourtzès, chef capable, qui avait participé au meurtre de Nicéphore et à qui Tzimiscès, sans doute par reconnaissance, avait confié le gouvernement d'Antioche. Il s'agissait d'abord de relever les remparts de cette place si importante, en partie détruits par un tremblement de terre aussitôt après le siège.

Tels sont les faits qui paraissent se dégager de l'examen des témoignages byzantins et orientaux, plus ou moins concordants, que M. Schlumberger a consultés. En même temps que dans les régions maritimes, la lutte entre les Grecs et les Musulmans se continuait dans les grandes contrées intérieures qui formaient la Mésopotamie et qui se rattachaient directement au khalifat de Bagdad. C'est de ce côté que Jean Tzimiscès semble avoir dirigé ses projets de conquête aussitôt après sa victoire sur les Russes. Avant de se mettre lui-même à la tête d'une grande expédition, dont il faisait les préparatifs, il ordonna au Grand domestique des

Digitized by Google

forces impériales en Orient, l'Arménien Mleh, d'envahir le haut Euphrate. Pendant plusieurs mois tout ce pays fut horriblement dévasté, et les Grecs, partout vainqueurs, paraissaient sur le point d'en achever la conquête, quand ils échouèrent complètement devant Amida sur le bord du Tigre. Leur défaite fut un désastre, leur armée fut détruite, et Mleh, fait prisonnier avec les principaux chefs, alla mourir misérablement à Bagdad par la maladie ou par le poison. L'année suivante, en 974, Tzimiscès prit lui-même la direction de la guerre et arriva avec les forces considérables qu'il avait rassemblées.

Cette guerre de Mésopotamie et la guerre de Syrie, qui eut lieu l'année suivante, sont de grands événements. Elles ajoutèrent beaucoup à la gloire militaire de l'empereur et réalisèrent en partie ses plans grandioses. Il voulait, d'un côté, pousser ses conquêtes jusqu'à Bagdad, siège du grand khalifat d'Orient, occupé alors par un prince indolent, Mothi, dont l'autorité était ébranlée par des séditions. D'autre part, il se proposait d'arrêter la menace de l'empire grandissant des Fatimites et d'aller le combattre jusqu'au Kaire, sa nouvelle capitale. A ce second projet se liait une pensée religieuse, qui était comme le prélude des croisades, le désir de délivrer Jérusalem et de prier sur le tombeau du Sauveur. Tzimiscès n'entra ni à Jérusalem ni à Bagdad; mais il n'en remporta pas moins de grands succès, très certainement constatés malgré l'insuffisance des documents.

Pour l'expédition de Mésopotamie, d'après les rares renseignements que M. Schlumberger a pu puiser dans les récits maigres et confus des historiens, principalement Mathieu d'Édesse et Léon Diacre, on peut seulement tracer un dessin général. Tzimiscès, préoccupé d'un mouvement militaire de l'Arménie, son pays d'origine, dont le roi, Aschod III, avait réuni sur les frontières de l'empire une armée de 80,000 hommes, avait eu soin, avant de partir, de conclure un traité avec ce vassal inquiétant, et, pour confirmer ce traité et en tirer parti, il commença par aller lui rendre visite. De là il se mit en marche avec son immense armée, augmentée d'un contingent de 10,000 Arméniens. Rien ne put résister à cette immense invasion. Elle s'avançait ravageant les campagnes, prenant et rançonnant les villes, détruisant la puissance des Hamdanides, qui occupaient les principales. Descendu plus au sud que les Grecs ne l'avaient fait depuis des siècles, Tzimiscès espérait pénétrer jusque dans Bagdad, la riche et mystérieuse capitale de l'Islamisme oriental. Il fut arrêté par des déserts brûlants, impraticables pour son armée.

Sur l'expédition de Syrie, les auteurs de chroniques sont pour le moins

Digitized by Google

aussi insuffisants que sur celle de Mésopotamie ; mais nous possédons un document d'une importance capitale, qu'une traduction de Dulaurier dans le premier volume des Historiens arméniens des Croisades, publié en 1858, a mis en lumière. C'est un témoignage de Tzimiscès lui-même, une longue lettre au roi d'Arménie Aschod, écrite du théâtre même de la guerre, lorsque déjà elle touchait à sa fin. M. Schlumberger cite cette curieuse lettre tout entière et en tire l'exposé précis de l'itinéraire suivi par l'empereur depuis Antioche jusqu'à l'entrée de l'Égypte. Ce fut une suite de rapides succès et de victoires qui rangèrent ou firent rentrer dans la domination byzantine les conquêtes des Musulmans d'Afrique, toute la Syrie, la Phénicie, la Palestine. Cette sorte de bulletin militaire à formes orientales ne comportait ni relations détaillées ni descriptions. Il est cependant d'un effet puissant ; il donne une grande idée de l'énergie impétueuse du général et de la force dévastatrice des masses guerrières qu'il entraîne et qu'il dirige.

De retour à Constantinople, Jean Tzimiscès fit, à ce qu'il semble, célébrer une grande fête triomphale. Sans doute y figuraient, au milieu de l'appareil ordinaire, les riches dépouilles des vaincus ; mais ce qui en fit le caractère particulier, ce fut la cérémonie d'instauration des précieuses reliques rapportées de Syrie, les sandales du Christ et la chevelure de saint Jean-Baptiste. Il était mourant quand il y assista. D'après la croyance populaire, sa mort avait été annoncée par l'apparition d'une comète très brillante le 1er août. Deux interprètes considérables, Syméon, logothète et magistros, et Stéphanos, évêque de Nicomédie, lui avaient répondu que c'était un présage de victoire et de longue vie ; mais l'événement montra bien, comme le constate Léon Diacre, que cette apparition merveilleuse était le signe, non seulement de la mort de l'empereur, mais de toutes les calamités, luttes civiles, tremblements de terre, famines, pestes, qui éprouvèrent l'empire à la suite de cet événement.

Le mal qui emporta Tzimiscès s'était déclaré pendant la marche du retour. D'après le récit de nombreux chroniqueurs, on crut généralement qu'il avait été empoisonné, et la croyance populaire chargea de ce crime l'eunuque Basile, gérant de l'empire, qu'avaient inquiété des paroles de l'empereur, surpris de traverser tant de riches domaines acquis par le puissant ministre. M. Schlumberger, s'appuyant sur ses connaissances médicales, pense plutôt, d'après les symptômes décrits par les chroniqueurs, que Tzimiscès fut victime du typhus ou de quelque fièvre maligne, contractée à la suite des fatigues extraordinaires d'une longue campagne d'été sous le ciel brûlant de la Syrie, puis d'un lent retour à travers des régions souvent malsaines et marécageuses.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, cette mort prématurée, après ce court et glorieux règne de six ans, causa, comme il était naturel, la plus vive émotion. Le poète contemporain, Jean Géomètre, composa un éloge funèbre; mais il est à remarquer que les exploits de Tzimiscès antérieurs à son élévation au trône y sont seuls célébrés. Après le crime qui le mit en possession de l'empire, il est représenté comme en proie à des remords constants, désormais privé de bonheur et de gloire. Même descendu dans la tombe, il se lamente; il attend, tremblant, le jugement de Dieu, qu'il supplie d'avoir pitié de sa créature, « malgré des crimes plus nombreux que les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer ». Jean Géomètre était un fidèle admirateur et ami de Nicéphore Phocas. En voyant si complètement supprimés les faits glorieux du règne de Tzimiscès, on pourrait croire que le poème avait été écrit peu après le meurtre de son prédécesseur, sauf à retarder la publication jusqu'au moment où elle pourrait se faire sans péril.

Dans le court exposé que l'on vient de lire il n'est guère question que des grandes guerres de Thrace et d'Orient. Ce n'est qu'une partie du sujet traité par M. Schlumberger, et il ne donne qu'une idée incomplète de l'activité déployée par Jean Tzimiscès. Pour me borner à une énumération, les résultats obtenus dans la Bulgarie transdanubienne, dont le roi Boris est forcé d'abdiquer; en Italie, la conclusion de la paix avec l'empereur d'Occident Othon Ier, dont le fils, Othon II, épouse à Rome la porphyrogénète Théophano; en Asie, la lutte contre Bardas Phocas, qui s'était fait proclamer empereur; à Constantinople, les difficultés politiques et religieuses que rencontre l'installation du nouveau souverain sur un trône obtenu par l'adultère et par le meurtre : tels sont les divers sujets qui ont été soumis aux recherches et à la critique de l'historien. Le plus intéressant peut-être, celui où la marque byzantine à cette époque se montre le mieux, c'est ce qui a rapport à la religion, soit à Constantinople, soit en Bulgarie et en Arménie, où le rôle des patriarches est curieux à étudier, et aussi ce qui concerne la dévotion de l'empereur et de ses sujets au milieu de tant d'actes de violence. Dans ces diverses matières la vaste enquête de M. Schlumberger donnera satisfaction aux savants et aux curieux. Le mot d'activité revient souvent dans les jugements sur Jean Tzimiscès : il ne convient pas moins pour apprécier l'œuvre de son historien.

JULES GIRARD.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Digitized by Google

Catalogo de las colecciones expuestas en las vitrinas del palacio de Liria. Le publica la duquesa de Berwick y de Alba, condesa de Siruela. Madrid, 1898, in-8°.

L'inventaire du musée paléographique d'une grande maison castillane; tel est le livre que vient de faire imprimer Mme la duchesse d'Albe, désireuse d'initier le public lettré aux curiosités bibliographiques et aux plus notables documents retrouvés dans les divers fonds d'archives ou dans la bibliothèque de sa maison et réunis par ses soins dans un appartement du palais de Liria, à Madrid. Sous ces vitrines, les titres de famille, les privilèges royaux, les chartes privées l'emportent naturellement de beaucoup; mais les manuscrits d'intérêt littéraire, historique ou artistique y font aussi bonne figure et rappellent ces *librairies* des grands seigneurs d'autrefois qui ont fourni à l'histoire littéraire tant de matériaux et de si précieux sujets d'étude.

De bonne heure, avant la fin de l'époque médiévale, la recherche des livres manuscrits devint l'une des récréations les plus goûtées de l'aristocratie castillane et nous possédons sur ces vieilles collections des informations précises. Au xve siècle appartient la fameuse librairie des Mendoza de Guadalajara, créée par le marquis de Santillane, qui a été longuement étudiée par D. José Amador de los Rios dans son édition des œuvres du marquis [1] et qui sera bientôt, de la part d'un ancien élève de l'École des chartes, M. Mario Schiff, l'objet d'un travail considérable et sans doute définitif. A la même époque remontent celles des comtes de Benavente et des seigneurs de Batres dont on possède d'anciens inventaires, celle de Nuño de Guzman, un des agents du marquis de Santillane en Italie [2], celle encore du comte de Haro, D. Pedro Fernandez de Velasco, dont un catalogue, dressé au xvie siècle, vient de trouver un éditeur fort compétent qui le complète et le commente [3]. Plus tard, au xvie siècle, les goûts changent; on recherche moins les chroniques, les généalogies, les armoriaux, la littérature et la théologie du moyen âge; maintenant ce sont les lettres classiques, les recherches érudites sur l'histoire locale qui attirent et occupent plusieurs grands personnages lettrés. De là les collections du cardinal D. Francisco de Mendoza, de D. Pedro Ponce de

[1] *Obras de Don Iñigo Lopez de Mendoza, marqués de Santillana*, Madrid, 1852, p. 591 et suiv.

[2] Voir *Romania*, t. XIV, p. 94.

[3] D. Antonio Paz y Melia, dans la *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, année 1897, p. 18 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

Léon, évêque de Plasencia, de D. Diego de Mendoza, où les manuscrits grecs, hébreux et arabes se mêlent aux manuscrits latins, italiens et espagnols [1]. Le XVIIe siècle se montre plus éclectique et l'on voit alors apparaître le type du bibliophile, du dilettante qui aime et recherche les livres pour leur belle exécution ou leur rareté. Si les bibliothèques du duc d'Alcalá, D. Fernando Afan de Ribera, bon antiquaire sévillan, du connétable de Castille, D. Juan Fernandez de Velasco, dont Joseph Scaliger disait : « Il amasse une belle librairie, il est bien docte, on dit qu'il aime fort les livres [2] », et du marquis de Mondéjar, le correspondant de Baluze, ont un caractère d'érudition assez prononcé et nous représentent surtout les instruments de travail de ces savants de haute naissance, la composition, en revanche, des cabinets du comte de Gondomar à Valladolid, de D. Pedro d'Aragon, du comte de Villaumbrosa et du comte-duc d'Olivares trahit l'amateur plutôt que l'érudit. Les trois dernières bibliothèques surtout ont marqué dans l'histoire bibliographique de l'Espagne. Réunie à grands frais, superbement habillée en maroquin rouge et marquée aux armes et nom de son propriétaire, la bibliothèque de D. Pedro d'Aragon, dernier descendant mâle des Aragon, ducs de Segorbe († 1690), fut longtemps protégée par la généreuse donation qu'il en fit au monastère de Poblet, panthéon de sa famille, avec les armoires vitrées en bois d'ébène destinées à la préservation des livres; mais misérablement dispersés à la suite de la suppression des ordres religieux en 1836, ces beaux livres, sauf un petit nombre versé dans la bibliothèque de Tarragone, alimentèrent longtemps et alimentent encore aujourd'hui les collections des curieux et le commerce des brocanteurs. Non moins renommé pendant un temps fut le cabinet de D. Pedro Nuñez de Guzman, marquis de Montealegre et comte de Villaumbrosa, président du conseil de Castille de 1669 à 1677, dont un beau catalogue, dressé par le licencié D. José Maldonado y Pardo et imprimé en 1677 sous le titre de *Museo o biblioteca selecta de el Exc^mo señor Don Pedro Nuñez de Guzman, marques de Montealegre y de Quintana, conde de Villaumbrosa*, nous révèle les trésors. Après la mort du comte, sa veuve, la comtesse de Villaumbrosa, en fit estimer la partie des manuscrits par un libraire de Madrid, et cette estimation, qui forme un cahier de onze feuillets où les ouvrages et les pièces sont distribués par format et décrits plus sommairement que dans le *Museo*, fut envoyée par le marquis de Villars, ambassadeur près Charles II, à Baluze pour qu'il y choisît ce qui lui paraî-

[1] Sur ces trois collections, on peut consulter Charles Graux, *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial*, Paris, 1880. — [2] *Scaligerana*, Cologne, 1667, p. 46.

Digitized by Google

trait digne d'entrer dans la bibliothèque Colbertine[1]. Il ne semble pas que Baluze se soit laissé tenter par le mémoire du libraire espagnol : en tout cas, la plus grande partie de la bibliothèque Villaumbrosienne, riche surtout en chroniques, en documents historiques, en chartes et privilèges octroyés par les rois de Castille, fut vendue en Espagne dans les dernières années du XVIIe siècle et dispersée; la Bibliothèque nationale de Madrid et sans doute divers autres dépôts publics espagnols en ont recueilli beaucoup d'épaves. Fin lettré et doué d'un vif sentiment artistique, le comte-duc d'Olivares, dès son avènement au pouvoir, dès son entrée en grande faveur auprès de Philippe IV, s'occupa de réunir des livres et des manuscrits; il obtint aussi du souverain non seulement le droit de rechercher des papiers d'État, mais celui plus considérable et discutable d'en acquérir la propriété et de les annexer à son majorat. Aux papiers d'État classés dans de gros recueils reliés en parchemin, le comte-duc ajouta bientôt beaucoup de manuscrits de tout genre, quelques-uns de premier ordre, qu'il se procurait souvent à l'aide de procédés assez arbitraires et illicites, qui rappellent un peu ceux de notre Baluze[2]. Et la réputation de cette bibliothèque se répandit de bonne heure à l'étranger. « Is enim, dit en 1635 le R. P. Claude Clément du comte-duc, sive numerum sive delectum optimorum omnis generis librorum consideras, bibliothecam habet plane visendam, plane eximiam, estque eius in dies locupletandæ studiosissimus[3]. » Un catalogue manuscrit, rédigé peut-être par ordre du comte-duc lui-même, et dont une copie de 1744 existe à l'Académie de l'histoire de Madrid[4], nous rend sans doute l'image fidèle de ce qu'elle était au temps de sa plus grande splendeur. Mais la *privanza* ou le *valimiento* devait avoir une fin; après les grands désastres, après les révolutions de Portugal et de Catalogne, le grand ministre perdit son crédit, toutes ses charges (janvier 1643) et mourut deux ans plus tard en exil (22 juillet 1645). Le titre de comte-duc d'Olivares et, avec le titre, les majorats qui en dépendaient passèrent à son neveu, le célèbre Don Louis de Haro, et au fils aîné de celui-ci,

[1] Bibliothèque nationale, collection Baluze, vol. 212, fol. 317.

[2] Voir Ch. Graux, *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial*, p. 332, et *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIV, p. 99.

[3] *Musei sive bibliothecæ tam privatæ quam publicæ instructio, cura, usus.* Lyon, 1635, p. 280.

[4] Des extraits de ce catalogue se trouvent dans Gallardo, *Ensayo de una biblioteca de libros españoles raros y curiosos*, t. IV, col. 1479 et suiv. — Un autre exemplaire de la *Bibliotheca selecta* d'Olivares se trouve à la Bibliothèque particulière du Roi sous la cote VIII-J-2.

Digitized by Google

connu dans l'histoire sous le nom de marquis de Liche. Vers 1660, au témoignage du maréchal de Gramont, ce personnage avait été mis en possession des collections de son grand-oncle, et n'en prenait guère de soin : « Le marquis de Liche avoit une bibliothèque extrêmement curieuse, pleine des plus beaux manuscrits du monde, contenant les dépêches et les affaires les plus importantes de toute la monarchie, depuis Charles V jusques à présent; mais on pourroit dire de lui ce que le Tassoni disoit dans la *Secchia* de monsignor Boschetti : *Non dava troppo il guasto à la scrittura* [1]. » Dès lors, la précieuse bibliothèque, mal surveillée et entretenue par un propriétaire qui ne s'y intéressait point et dont la carrière fut d'ailleurs traversée par diverses mésaventures, subit le triste sort auquel on pouvait s'attendre : beaucoup d'importants manuscrits et de belles pièces sortirent de la maison ducale en décadence, passèrent chez d'autres collectionneurs ou prirent même le chemin de l'étranger. Au surplus, tout le cabinet du comte-duc ne demeura pas à Madrid; l'on sait qu'un certain nombre de volumes furent portés à Séville, patrie des Guzman [2]. Quoi qu'il en soit, malgré cette fâcheuse dispersion et beaucoup de soustractions, un nombre assez notable de recueils de pièces et quelques manuscrits de prix passèrent de la maison de Guzman dans celle de Toledo par le mariage du dixième duc d'Albe avec la fille de Liche. Diminué encore au XVIIIe siècle par plusieurs incendies, ce reliquat constitue toutefois une des principales richesses de ce musée paléographique du palais de Liria, que Mme la duchesse d'Albe s'est occupée de décrire dans le volume dont je voudrais montrer l'intérêt.

Antérieurement à cette publication, Mme la duchesse d'Albe avait déjà consacré deux ouvrages [3] aux archives historiques et à la bibliothèque de la maison d'Albe qui, par ses alliances, a annexé, au titre principal, les duchés de Berwick et de Liria, les marquisats del Carpio et de Sarria, les comtés de Gelves, de Monterrey, de Lemos, del Montijo et d'autres titres encore. Le premier de ces ouvrages surtout, les *Documents choisis des archives de la maison d'Albe*, dont les éléments ont été puisés dans les divers fonds conservés au palais de Liria et qui touche à toutes les périodes de l'histoire, depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, possède

(1) *Mémoires* de Gramont, éd. Michaud et Poujoulat, p. 325.

(2) Le *Museo* du comte de Villaumbrosa signale (fol. 111vo) une « Relacion de los libros que se embiaron á Sevilla de la libreria del conde duque de Olivares »; cf. Gallardo, *Ensayo*, t. IV, col. 1479.

(3) *Documentos escogidos del archivo de la casa de Alba*, Madrid, 1891, in-8°. — *Autógrafos de Cristóbal Colon y papeles de América*, Madrid, 1892, in-8°.

Digitized by Google

une très grande importance; il est d'ailleurs le complément indispensable du catalogue du musée paléographique que publie aujourd'hui Mme la duchesse d'Albe, en ce sens que beaucoup de pièces simplement décrites dans ce catalogue ont été intégralement reproduites dans le recueil de documents. Le but du *Catálogo* est de faire connaître au public les pièces de choix du palais de Liria qu'il a paru à propos d'extraire des liasses ou des armoires et d'exposer dans des vitrines. Chaque pièce d'archives et chaque document paléographique du musée sont l'objet d'une analyse sommaire, accompagnée, quand il y a lieu, de notices brèves, mais substantielles et précises sur les personnages mentionnés dans les actes, les anciens propriétaires des manuscrits, les artistes qui les ont exécutés, parfois aussi de renseignements bibliographiques. Des fac-similés phototypiques en général réussis, quoique peut-être un peu trop réduits, donnent des spécimens d'écritures, de miniatures et de sceaux.

Il serait impossible de citer ici tout ce qui dans ce recueil si riche et si varié mériterait de l'être; quelques exemples montreront les genres de curiosités que les érudits et les amateurs peuvent espérer y trouver. Parmi les pièces d'archives, nous signalerons surtout les suivantes : Acte d'échange de terres, de l'an 1026, passé entre un abbé Cristobal et un Fernando Godestioz en écriture cursive visigothique et d'une barbarie extraordinaire de langage : « Ego Cristoforum abba ideo placui mici et per ispontanea mea boluntatem ut dedit vel commutavit a tivi Fredenando Godestioz proprium meo pratum vel fenaria », etc. — Fueros de San Leonardo (province de Soria), de l'an 1220, très belle pièce, d'une écriture fine et bien formée, avec un signe abréviatif en forme de 8 ouvert par le bas, pareil à celui de la charte de Henri Ier reproduite par Merino (*Escuela paleographica*, p. 177). — Sentence arbitrale d'un archiprêtre d'Osma sur certains différends entre l'évêque d'Osma, Don Mendo, et l'abbé de San Pedro d'Arlanza (1224), qui a conservé ses sceaux pendants de cire enfermés dans des sachets de toile, tandis que la charte est elle-même recouverte d'une housse de toile brodée de soie. — Divers privilèges *roués* des rois de Castille des XIIIe, XIVe et XVe siècles; ce genre d'actes souverains est si abondamment représenté dans les archives d'Albe, surtout pour le XIVe siècle, l'époque des donations de Henri de Transtamare à tous ceux qui l'avaient servi (*mercedes enriqueñas*), qu'un chapitre spécial à la fin du volume groupe ceux qui ont un moindre intérêt historique. — Privilège de saint Ferdinand (1210), où est mentionné, entre autres, le fameux infant Don Enrique, qui mourut sûrement à Roa en août 1303, et non pas en 1304, puisque son testament

Digitized by Google

est daté de Roa le 9 août 1303 (Morales, *Opúsculos*, t. II, p. 37) et que les chroniques contemporaines de Juan Manuel et Jofre de Loaisa, de même que les *Anales toledanos III*, confirment la dernière date. — Privilège d'André Paléologue, fils aîné de Thomas, prince d'Achaïe, octroyant à Don Pedro Manrique, comte d'Osorno, le droit de porter les armes impériales, de créer des comtes palatins, d'armer des chevaliers et de légitimer des bâtards, privilège donné à Coria le 13 avril 1483 et qui a ceci d'intéressant qu'il établit le séjour de ce Paléologue en Espagne. On savait déjà qu'il avait souvent importuné les Rois Catholiques à l'effet d'obtenir qu'ils contribuassent à la restauration de l'empire grec, et que ceux-ci s'en étaient tirés avec de l'argent[1]. La pièce des archives d'Albe prouve qu'il avait quêté aussi auprès des grands de Castille, qui, sans doute, ne furent pas longtemps dupes de ce Grec industrieux. Des privilèges de cette espèce, ils en auraient obtenu tant qu'ils en auraient voulu, même de la chancellerie des vrais empereurs d'Occident; rien de plus commun au xve siècle. C'est en vendant à bureau ouvert de tels parchemins que l'empereur Frédéric III, pour ne parler que de celui-là, payait les frais de ses voyages en Italie. A Ferrare, en 1469, il passa toute une journée dans ses appartements pour dépêcher jusqu'à quatre-vingts diplômes : titres de comte, de chevalier, de docteur, de notaire; titres de comte avec droit de nommer des docteurs, de légitimer des bâtards, de créer des notaires et même d'en réhabiliter de malhonnêtes : *fare uno notare falsario et infamis de buona fama e redurre in primo stato*[2] ! — Très beau privilège en huit feuillets des Rois Catholiques confirmant la renonciation de la ville de Salvatierra par D. Gutierre de Toledo au profit du duc d'Albe D. Fadrique (1490). Le premier feuillet porte un encadrement avec une jolie lettre initiale, l'*S* du *Sepan cuantos*, dans laquelle le miniaturiste a peint les armes royales. — Contrat de mariage du prince D. Juan, fils des Rois Catholiques, et de Marguerite, fille de l'empereur Maximilien (1495), dont deux feuillets peints représentent trois anges tenant les écussons des familles royale et impériale (Castille et Léon, Empire, Autriche) et un quatrième ange tenant l'écusson des princes. — Privilège de Philippe II et de Marie Tudor au marquis de Sarria, D. Fernando de Castro, pour l'autoriser à extraire d'Irlande deux milans (goshawks) et quatre lévriers, donné à Westminster, le 15 septembre 1558, d'une calligraphie très soignée : la panse du *P* de *Philippus* contient le portrait des deux souverains, et la

[1] Zurita, *Historia del rey D. Hernando el Católico*, livre IV, ch. XXXIX.

[2] *Diario ferrarese* dans Muratori, *Scriptores*, t. XXIV, p. 218.

Digitized by Google

première ligne de la charte, en grande minuscule gothique, est surmontée de la rose, de la fleur de lis et de la grenade; le tout très finement dessiné à la plume.

Plusieurs des manuscrits de contenu historique ou littéraire du palais de Liria se recommandent aussi par leur mérite artistique, en premier lieu la Bible historiée qui fit au XVIIe siècle un des plus beaux ornements de la bibliothèque du comte-duc, dans le catalogue de laquelle elle est ainsi décrite : « Biblia, traducida en castellano por un rabino, con sus notas y comentarios, por orden de Don Luis de Guzman, maestre de Calatrava; acabóse año 1430, en pergamino, folio regio. » D'un document daté du 18 janvier 1624, annexé au manuscrit et signé par Don Andrés Pacheco, inquisiteur général, il résulte que cette Bible fut donnée au comte-duc par ledit inquisiteur qui accompagna le don d'une permission de la lire [1]. Ce superbe volume ne contient pas moins de trois cent vingt-quatre miniatures dont six occupent toute une page. Le *Catálogo* en reproduit deux. La première, d'une très belle exécution, montre le maître Luis de Guzman assis sur un trône placé dans une niche de style mauresque et à ses côtés deux massiers. Au bas des degrés qui conduisent au trône se tiennent deux religieux, franciscain et dominicain, qui encadrent la représentation des sept œuvres de miséricorde : *comer, bever, calçar, vestir, visitar, consolar, enterrar.* Plus bas encore, deux groupes de chevaliers de l'ordre et au milieu d'eux le rabbin à genoux avec la rouelle sur l'épaule et tenant dans ses mains une Bible latine ouverte. L'histoire de l'ouvrage se trouve en résumé dans cette miniature. Il s'agit en effet d'une traduction de la Bible que le maître de Calatrava, Luis de Guzman, confia en 1422 à une commission composée de Vasco de Guzman, son parent, de Fr. Arias de Encinas, de l'ordre de Saint-François, et de Fr. Juan de Zamora, de l'ordre des Prêcheurs, auxquels il jugea utile d'adjoindre un rabbin, Mosé Arragel, habitant de sa ville de Maqueda, « à cause de sa grande science en la loi des Juifs ». Le maître veut une Bible en langue vulgaire glosée et historiée pour deux raisons, parce que les Bibles existantes sont d'une très mauvaise langue (*el su romance es muy corrupto*) et parce que, dit-il, « les gens comme nous (*los tales como nos*) ont grand besoin d'une explication pour les passages obscurs », et il accompagne son programme des considérations suivantes : « Quand la poursuite des Maures, ennemis de la sainte foi catholique, ou le service du roi, notre sire, les deux devoirs de notre ordre, nous laissent quelques loisirs, nous estimons préférable de les occuper

[1] Eguren, *Memoria de los codices notables de España*, Madrid, 1859, p. 26.

Digitized by Google

à ouïr la Bible pour arriver à la contemplation de Dieu, que d'ouïr les livres historiaux, ou les poètes, ou que de jouer aux échecs, aux tables, ou autres jeux semblables. » Le travail fut laborieux, comme l'indique une longue correspondance entre les commissaires insérée dans le manuscrit[1], et ne put être mené à bonne fin avant l'année 1430. L'article du *Catálogo* relatif à cette Bible ne relève que les points essentiels, mais une note nous avertit que Mme la duchesse d'Albe se réserve de publier plus tard une description détaillée de ce riche joyau de sa collection. Il y aura lieu alors d'éclaircir d'abord la généalogie des deux Guzman. Le Vasco, qualifié d'archidiacre de Tolède, correspond bien, en effet, au Vasco Ramirez de Guzman, traducteur de Salluste ainsi que de la *Comparaison entre Alexandre, Annibal et Scipion*, de Lucien, d'après la version latine de Giovanni Aurispa, et que la Chronique de Jean II (ann. 1431, ch. XII) appelle « hombre muy notable é gran letrado »: il faillit, en 1434, devenir archevêque de Tolède, et vivait encore le 22 septembre 1438, date de son testament qu'a publié le P. Liciniano Saez (*Monedas de Enrique III*, Madrid, 1796, p. 373) et qui mentionne un frère Alfonso et une sœur Leonor, d'où l'on peut conclure qu'il était bien fils d'un Juan Ramirez de Guzman dont les généalogistes tirent les comtes de Villaverde. Mais quelle était au juste sa parenté avec Luis? Celui-ci, parlant de Vasco, le nomme *primo*, mais à quel degré? On ne le voit pas distinctement et l'on se demande si c'est à tort ou à raison que le *Catálogo* s'écarte de la tradition qui fait naître D. Luis de D. Gonzalo Nuñez de Guzman, également maître de Calatrava. Une autre question qu'il serait important d'examiner concerne l'origine de l'illustration de cette Bible. Fr. Arias de Encinas, gardien du couvent de Saint-François de Tolède, l'un des membres du comité de traduction, dit au rabbin que puisque les maîtres peintres, chargés d'« historier » la Bible, seront de Tolède, il leur fera montrer la Bible du *Sagrario* de la Cathédrale, laquelle est fort bien historiée, et que ce modèle aussi bien que ses instructions les informeront de ce qu'ils doivent peindre et « historier ». On souhaiterait de retrouver ce modèle, qui n'est pas indiqué par Eguren parmi les Bibles provenant de l'église de Tolède.

Sous le n° 171, le *Catálogo* donne une description détaillée, avec beaucoup de très utiles informations bibliographiques, d'un document géographique de premier ordre, l'atlas du Portugais Fernando Vaz Dou-

[1] Toute cette correspondance, avec d'autres pièces accessoires, a été publiée par Joaquin Lorenzo Villanueva, *De la lección de la Sagrada Escritura en lenguas vulgares*, Valence, 1791, p. CXLI et suiv.

Digitized by Google

rado exécuté à Goa en 1568. De cet atlas, bien connu par diverses descriptions et aussi par quelques reproductions de cartes qu'il renferme, — celles d'Amérique, entre autres, par Kunstmann, — il existe plusieurs éditions qui présentent d'assez notables différences. L'exemplaire de la maison d'Albe, qui provient de la bibliothèque du comte de Gondomar, semble le plus ancien. La Bibliothèque nationale de Madrid en a possédé un autre de l'année 1570, qui fut envoyé à l'Exposition universelle de Paris de 1867, comme en fait foi le catalogue de la section espagnole[1], mais qui n'a pas été réintégré dans le dépôt d'où son directeur, D. Cayetano Rosell, l'avait tiré; un troisième, de 1571, se trouve à la Torre do Tombo; un quatrième, fort beau, de 1580, à la Bibliothèque royale de Munich. Le *Catálogo* reproduit le frontispice de l'exemplaire d'Albe qui porte la date : « Em Goa ho anno de 1568 »; c'est un spécimen réussi d'art portugais.

A ces différentes catégories de monuments diplomatiques, littéraires et historiques qui viennent d'être trop brièvement analysées il convient d'ajouter encore une fort belle série de lettres de souverains, tels que Henri VII d'Angleterre, l'empereur Maximilien, Henri II de France, Catherine de Médicis, Marie Stuart, Élisabeth d'Angleterre, adressées pour la plupart à des ducs d'Albe ou à d'autres membres de grandes maisons espagnoles qui leur étaient apparentés. Dans cette série, les rois d'Espagne, depuis Charles-Quint[2] surtout, sont abondamment représentés, et par des lettres dont plusieurs ont une véritable valeur historique. Non moins riche est la correspondance avec le grand duc d'Albe, D. Fernando de Toledo, et avec ses successeurs, de beaucoup de guerriers, d'artistes et de littérateurs : c'est Rousseau qui clôt cette section par une lettre au duc d'Albe, D. Fernando de Silva, qui souffrait de la même maladie que le citoyen de Genève.

Tous les amis des études historiques apprécieront hautement cette nouvelle publication de Mme la duchesse d'Albe et lui sauront un gré in-

[1] Il est ainsi décrit à la page 388 du *Catálogo general de la Seccion española* (Paris, Lahure, 1867) : « Mapa mundo que fez Fernão Vaz Dourado nestas partes da India que trata de todos os reinos, teras e ilhas que á na redondeza da tera con todas suas derotas e alturas. Em Goa ó anno de 1570. — Manuscrito miniado en vitela con 17 mapas de dos fojas, cuatro fojas mas al principio i seis al fin; encuadernado en pasta fuerte. »

[2] La lettre de condoléances adressée par ce souverain au grand duc d'Albe, datée de Worms, le 2 août 1548, ne se rapporte pas à D. Enrique Enriquez, almirante de Sicile, qui mourut en 1504, mais à un autre Enrique Enriquez, quatrième comte d'Alba de Liste, beau-frère du duc d'Albe.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

fini d'avoir si généreusement mis à leur disposition, en les décrivant avec tant de compétence et de goût, les plus belles pièces du musée qu'elle a consacré à la gloire de son illustre maison.

ALFRED MOREL-FATIO.

Un ancien manuscrit des œuvres de Fulgentius Planciades.

Les anciens manuscrits des œuvres de Fulgentius Planciades sont assez rares pour qu'il ne soit pas inutile d'en signaler un qui n'a pas encore été remarqué. Deux feuillets seulement nous en sont parvenus; mais l'écriture date du IXe siècle, et elle est si menue et si serrée que les quatre pages survivantes nous offrent des morceaux très étendus de trois des ouvrages de Fulgence.

Les deux feuillets dont il s'agit servent de gardes à un manuscrit de l'abbaye de Saint-Amand, aujourd'hui conservé à Valenciennes, n° 278 du catalogue de Mangeart et n° 288 du catalogue de M. Molinier. L'identification des textes qu'ils contiennent n'a été faite ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux catalogues. M. Mangeart dit simplement que les couvertures intérieures du manuscrit sont gardées par deux feuillets de vélin qui méritent d'être attentivement examinés et qui renferment des étymologies latines et des explications mythologiques. De même, M. Molinier se borne à annoncer des fragments d'un manuscrit de grammaire et d'un traité de mythologie.

Le premier de ces feuillets, portant la cote A, contient les chapitres IX-XIX des *Mythologiæ* de Fulgence, depuis les mots *animata vegetare* jusqu'aux mots *abscisa ligna* (édition d'Aug. Van Staveren, *Auctores mythographi latini*, p. 679, ligne 11-p. 701, ligne 1). Au recto du second feuillet, coté B, nous avons le texte à peu près complet de l'*Expositio sermonum antiquorum* de Fulgence, de l'article *Ambegnæ oves* à l'article *Culleus* (édition Van Staveren, p. 771, ligne 7-p. 782, ligne 5).

Pour donner une idée du texte, je copie trois articles du manuscrit et je mets en regard les articles correspondants de l'édition Van Staveren.

Quid sit capullaris. Capularem dici voluerunt senem jam morti contiguum, [illegible] res dicebant qui capulo digni	Capularem nominari volunt senem jam morti contiguum, quin et reos capulares dicebant qui capulo digni fo-

Digitized by Google

fuerunt. Unde Lucilius : *Pergit capulare cadaver;* et Flaccus Tibullus : *edentulus et capularis senex;* edentul[illegible] tibus dici volunt.

Quid sit promus et condus. Promos et condos dici voluerunt cellarias, eo quod dentes (*sic*) promant et intus condent. Unde et Plautus : *Ego sum promus condus* [illegible] num enim cellarium dici voluerunt.

Quid sint suppetie. Suppetias dicimus auxilium. Unde et Memos in tragoedia Herculis dicit : *Ferte suppeties, optimi comites.*

rent; unde et Lucilius ait : *Pergit capulare cadaver.* Flaccus Tibulus Melaene comoedia : *Tunc amare audes, edentule et capularis senex?* Edentulum enim quasi sine dentibus dici placuit.

Promos et condos adpellari voluerunt cellaritas, eo quod deintus promant et intus condant. Plautus Pseudolo : *Ego sum promus condus, procurator peni.* Penum enim cellariam dicimus.

Subpetias dicimus auxilium. Memos in tragoedia Herculis : *Ferte subpetias, optimi comites.*

Le verso du feuillet B est occupé par le commencement du traité qu'on a publié sous le titre *De allegoria librorum Virgilii*, depuis le titre : [illegible] [EX] POSITIO VERGILIANE CONTINENTIAE SECVNDVM [illegible] (1) jusqu'aux mots « secunda doctrina, tertia felicitas », qui se trouvent dans l'édition de Van Staveren, à la page 747, ligne 8.

On sait depuis longtemps que les feuilles de garde de beaucoup des manuscrits de l'abbaye de Saint-Amand ont été formés de débris de manuscrits anciennement mis au rebut. Les fragments qui nous sont ainsi parvenus sont souvent plus précieux que les volumes à la reliure desquels ils ont servi.

C'est en surveillant la restauration de la reliure du ms. 288 de Valenciennes que j'ai été amené à déterminer le contenu des deux feuillets qui avaient été employés au XVe siècle pour en garnir les plats. Ces deux feuillets, dont le relieur avait coupé les marges et qu'il avait engagés, pour les mieux coudre, sous le premier et le dernier cahier du volume, sont aujourd'hui montés en tête du manuscrit, de façon à permettre de lire tout ce qui subsiste. C'est une précaution qu'on ne saurait trop recommander aux bibliothécaires, quand ils ont à s'occuper des anciens volumes, imprimés ou manuscrits. Ils ne sauraient apporter trop de vigilance pour assurer la conservation des anciennes gardes, qui, dans cer-

(1) Dans un manuscrit du XIIIe siècle conservé à la bibliothèque de Gotha ce traité est intitulé : « Gaii Fabii Planciadis Fulgencii de continencia virgiliana ad Catum, archidiaconum Cartaginensem, liber incipit. » Voir *Beiträge zur ältern Litteratur, oder Merkwürdigkeiten der herzogl. öffentlichen Bibliothek zu Gotha,* von Fr. Jacobs und F.-A. Ukert, t. I, p. 230. Les variantes en ont été publiées en 1849 par Franz Oehler, dans le recueil de Jahn, *Archiv für Philologie und Pädagogik,* t. XV, p. 95-99.

Digitized by Google

tains cas, peuvent être isolées et conservées à part, mais qui, le plus souvent, doivent rester annexées aux volumes dont elles ont fait partie depuis plus ou moins longtemps. Mais, quel que soit le parti auquel on s'arrête, il faut veiller à ce que les relieurs rendent exactement tous les morceaux de parchemin ou de papier, manuscrits ou imprimés, qu'ils rencontrent dans les anciennes couvertures de livres. Faute d'avoir pris ces précautions, beaucoup de morceaux précieux ont à jamais disparu; d'autres ont été accidentellement sauvés de la destruction, mais sont conservés dans les bibliothèques sans que l'origine en puisse être constatée.

Cette remarque trouve ici sa place naturelle. En effet, plusieurs des manuscrits de l'abbaye de Saint-Amand ont subi, du fait de relieurs peu soigneux et insuffisamment surveillés, des pertes très regrettables. Dans des déchets d'ateliers de relieurs, que j'ai achetés, il y a quelques années, pour la Bibliothèque nationale, il s'est trouvé plusieurs feuillets curieux qui avaient servi de gardes à des manuscrits de Saint-Amand et qui sont aujourd'hui réunis sous le n° 1525 du fonds latin des nouvelles acquisitions. Tels sont :

1° Deux feuillets d'un ancien manuscrit irlandais contenant un commentaire sur le livre de Job; l'un d'eux porte cette note en caractères du XIIIe siècle : « Liber Sancti Amandi Helnone. »

2° Deux feuillets sur lesquels on voit des essais de plume et de petites pièces de vers, dont l'une est intitulée : « Versus Hucbaldi de diebus aegiptiacis. »

3° Deux feuillets d'un recueil d'homélies de l'époque carolingienne, qui ont dû servir de gardes au volume jadis coté F. 73, ou B. 4. 67, aujourd'hui n° 176, suivant le catalogue de M. Molinier.

4° Fragment du rouleau mortuaire de Hugues, abbé de Saint-Amand, mort en 1107. D'autres fragments du même rouleau servent encore aujourd'hui de gardes à cinq manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes[1]. Celui qui a été recueilli à la Bibliothèque nationale vient de la reliure du manuscrit qui porte aujourd'hui à Valenciennes le n° 413[2]. En effet, ce ms. 413 est celui qui est ainsi désigné dans un catalogue du XIIe siècle : « Glose super eadem opuscula [Prudentii], cum editione Donati de partibus orationis et cum institutione Prisciani de eisdem. » Or nous lisons sur notre fragment de rouleau, en caractères du XIIIe siècle :

[1] *Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle, publiés pour la Société de l'histoire de France*, p. 162-167. — [2] Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 452, article 116.

Digitized by Google

« Glose super libros Prudentii, et Priscianus de nomine, pronomine et verbo. Item prima editio Donati et secunda. »

La distraction de ces feuillets doit être antérieure à la publication du Catalogue des manuscrits de Valenciennes, achevée en 1860 par M. Mangeart.

LÉOPOLD DELISLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance du 11 février 1899, a élu M. le baron de Courcel académicien libre, en remplacement de M. Buffet, et associé étranger M. Luzatti, en remplacement de M. Gladstone.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Documents tirés des minutes du tabellionage de Rugles, par M. Adolphe Le Maréchal, publiés ou analysés par M. Louis Régnier. (Dans le *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, année 1897. Évreux, 1898. In-8°.)

On se préoccupe beaucoup depuis quelques années des anciennes minutes de notaires. Les amis des études historiques voudraient que des mesures fussent prises pour en assurer la conservation et pour en faciliter la communication. Dans plusieurs départements les notaires, les autorités judiciaires et les autorités administratives se sont entendus pour faire déposer aux Archives départementales des séries plus ou moins considérables de minutes, remontant parfois jusqu'au XIVe siècle. Mais la plupart des minutes sont restées dans les études des notaires de villes ou de villages, où elles sont exposées à des dilapidations et à des détériorations de plus d'un genre. On ne saurait trop encourager les travaux individuels dont ces documents sont l'objet et que nos sociétés savantes accueillent avec le plus louable empressement.

Digitized by Google

Les répertoires qui sont ainsi publiés mettent en lumière des textes importants pour l'histoire des familles, des localités et des institutions. La Société libre de l'Eure en a bien compris l'utilité : elle consacre une partie de ses volumes à l'impression des extraits que M. Alphonse Le Maréchal, décédé en 1875, avait pris des actes contenus dans les registres du tabellionage de Rugles. La première partie de ces dépouillements, qui vient d'être publiée, se rapporte à la période comprise entre les années 1543 et 1570. Indépendamment des renseignements topographiques et généalogiques dont l'abondance aurait suffi pour justifier la publication, on y trouve des actes très curieux sur l'état social et économique du pays : baux de terres et de moulins, baux de cures, payement des contributions imposées aux paroisses, allocation de sommes à un maître d'école, très nombreux contrats relatifs à l'industrie métallurgique, à la fabrication et au commerce des épingles, aux fournitures des papiers sur lesquels on piquait les épingles.

Les notes de M. Le Maréchal ont été coordonnées et revisées par M. Louis Régnier avec le soin et la critique dont celui-ci a fait preuve, depuis plusieurs années, en passant en revue les récentes publications relatives au département de l'Eure.

L. D.

ANGLETERRE.

Catalogue of the Library of Syon monastery Isleworth, edited by Mary Bateson. — Cambridge, at the University Press, 1898. In-8°. xxx et 262 p. avec un fac-similé.

Le monastère de Syon était une maison de l'ordre de Sainte-Brigitte, qui avait été fondée à Isleworth en 1415. Il existe à la bibliothèque de Corpus Christi à Cambridge un catalogue des livres qui formaient la bibliothèque de cet établissement dans le premier quart du XVIe siècle. Le nombre des volumes enregistrés au catalogue s'élève à 1421 ; les imprimés ne sont pas distingués des manuscrits ; mais la rédaction des notices permet le plus souvent de distinguer s'il s'agit d'un livre imprimé ou d'un manuscrit. Les volumes étaient répartis en vingt classes, et portaient pour cote une lettre suivie d'un numéro en chiffres arabes. La lettre indiquait la classe, et le numéro la place assignée au volume dans la classe. En tête de la notice, le bibliothécaire avait marqué le nom du donateur, quand il était connu, et les premiers mots du second feuillet du volume.

Les livres avaient été soumis à un classement méthodique, qui n'avait pas été toujours rigoureusement appliqué. Le tableau suivant donnera une idée de la distribution et du nombre des livres rangés dans les différentes classes :

A. Grammaire et littérature, 77 volumes. — B. Médecine, astrologie et un peu de littérature, 55. — C. Philosophie, 46. — D. Commentaires sur les Sentences, 128. — E. Textes et concordances de la Bible, 75. — F-I. Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament, 232. — K. Histoire, 65. — L. Répertoires, Distinctions, dictionnaires théologiques, 58. — M. Hagiographie et ascétisme, 121. — Ouvrages des Pères, 88. — O. Traités de dévotion, 98. — P-S. Sermons, 300. — T. Droit canon, 104. — V. Droit civil, 21.

Voici, comme exemple, le texte de trois notices ; les deux premières se rapportent à des livres manuscrits, la troisième à un livre imprimé.

B. 29. (b. 10)[1]. *in differenciis*[2]. — Tractatus utilis de regimine sanitatis. | Johannes de

[1] La cote entre crochets répond à un classement que la bibliothèque reçut après coup. — [2] Commencement du second feuillet.

Digitized by Google

Burgundia de morbo pestilentiali. | Experimenta corii serpentis. | Dietarium rithmizatum in anglicis. | Alphabetum laudatorium beate Marie.

L'éditeur a justement fait observer que le premier article de cette notice désigne un célèbre traité d'Arnaud de Villeneuve. Il aurait pu identifier le second : *Johannes de Burgundia de morbo pestilenciali.* C'est à coup sûr le traité de Jean de Mandeville, dont la plus ancienne copie, insérée dans un manuscrit de la librairie du roi Charles V (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr. 4516), porte ce titre : « C'est la preservacion de epidimie, minucion ou curacion d'icelle, faite de maistre Jehan de Bourgoigne, autrement dit à la Barbe, professeur en medicine et cytoien du Liége. »

K. 9 (t. 13). *hebreorum.* — Cronica Eusebii prima principio carens et fine, ostendens que gesta sunt in quinque libris Moysi et de gestis Josue, Judicum, Sacerdotum et Regum usque ad Roboam filium Salomonis regem Jude et Jeroboam regem Israel. | Cronica secunda Eusebii, incipiens a Nino, primo rege Assiriorum, tempore Abraam, durans ad vicesimum annum Constantini magni, fol. 13. | Cronica tertia est Jeronimi, subjuncta precedenti, usque ad annum Valentis Augusti tercium decimum, fol. 25. | Cronica quarta, priori adjuncta, est Prosperi, a primo anno Graciani imperatoris usque ad quintum annum Valentiani, fol. 29. | Cronica quinta est Sigisberti, monachi Gemblacensis, quam incepit anno Christi CCCLXXXI, et perduxit usque ad millesimum C annum, quo anno primus Henricus rex Anglorum regnare cepit, fol. 32. | Cronica Roberti de immutacione ordinis monachorum, et de abbatibus et abbatiis Normannorum et edificatoribus earum, fol. 110. | Henricus archidiaconus ad Warmerum (Warinum), de regibus Britonum, fol. 115. | Idem de modernis sanctis Anglie, fol. 120. | Item cronica Roberti.

L'éditeur a bien reconnu que les derniers ouvrages contenus dans ce manuscrit étaient de Henri de Huntingdon et de Robert de Torigni. Cet exemplaire ne paraît pas être parvenu jusqu'à nous.

O 23 (e 16). *Rex Henricus octavus* [1] — *dicavimus ut.* — Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum edita ab illustrissimo rege nominis octavo.

C'est un exemplaire de l'ouvrage de Henri VIII imprimé à Londres en 1521.

On voit avec quel soin le catalogue des livres du monastère de Syon a été rédigé, probablement par un religieux dont le nom est resté inconnu. Il est superflu d'avertir qu'on y trouvera beaucoup de renseignements précieux pour l'histoire littéraire. C'est un document de premier ordre pour étudier l'état des bibliothèques monastiques de l'Angleterre à la veille de la révolution qui devait en amener la suppression.

La façon dont ce Catalogue a été publié et annoté fait grand honneur à l'éditeur. Il a cru pouvoir identifier 394 des livres imprimés que les religieux de Sion possédaient aux environs de l'année 1526. Sur ces 394 ouvrages il y en avait :

91 venus de Cologne,	18 de Lyon,
87 de Paris,	13 de Nuremberg,
34 de Bâle,	12 de Louvain,
34 de Venise,	7 de Londres,
27 de Haguenau,	5 de Rouen,
26 de Strasbourg,	4 d'Anvers,

[1] Nom du donateur du livre.

Digitized by Google

4 de Bruxelles,	3 de Rome,
4 de Deventer,	2 de Mayence,
3 de Pforzheim,	2 d'Oxford.

Les villes dont les noms suivent ne figurent que pour un article sur le tableau dressé par l'éditeur : Alost, Beauvoir[1], Brescia, Carreggio, Fano, Florence, Fribourg, Gouda, Heidelberg, Leipzig, Leyde, Lubeck, Modène, Reggio, Spire, Trévise, Turin, Ulm, Utrecht et Zwolle.

On voit par là dans quelle proportion, au commencement du XVIe siècle, les livres sortis des imprimeries de France, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse et d'Italie se répandaient en Angleterre. Il est assez remarquable que le Catalogue de Syon ne mentionne que 9 livres imprimés en Angleterre : 7 à Londres et 2 à Oxford.

Presque tous les livres portés au Catalogue sont des textes latins. En fait de grec, il n'y a que le Nouveau Testament d'Érasme, un Psautier et le recueil des anciens astronomes imprimé à Rome en 1493. On y compte seulement 26 ouvrages en anglais et 4 en français. L. D.

BELGIQUE.

Histoire de la maison de La Marck, y compris les Clèves de la seconde race, par le baron J. de Chestret de Haneffe. Liège, D. Cormaux, 1898. Grand in-quarto. XXIV et 375 pages, avec planches.

Une histoire généalogique, consciencieusement établie, est un instrument de critique d'une grande utilité quand elle porte sur une famille dont beaucoup de membres tiennent une place notable dans l'histoire. On accueillera donc avec gratitude le travail de M. de Chestret de Haneffe, où l'on trouvera, dressés à l'aide de témoignages authentiques, plusieurs catalogues de séries féodales que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* avaient traitées avec beaucoup moins de précision et avec des développements moins étendus.

Plusieurs branches de la maison de La Marck, telles que celles des comtes puis ducs de Nevers, celles des seigneurs puis princes de Sedan, celles des comtes de Braine, sont essentiellement françaises. Les renseignements que M. de Chestret de Haneffe a réunis sur ces branches et sur quelques-uns des comtes de La Marck et des comtes puis ducs de Clèves, intéresseront particulièrement nos historiens et serviront à éclaircir bien des points de nos annales du XVe et du XVIe siècle.

L. D.

[1] Ce nom doit disparaître et faire place à *Beauregard*, nom d'un hôtel situé à Paris, dans la rue Clopin. Plusieurs livres publiés par Gui Marchant et par Jean Petit sont annoncés comme ayant été imprimés *in Bellovisu*, ou *en Beauregard*. Voir l'ouvrage de Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, p. 257 et 299.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

HUITIÈME ANNÉE.

L'ANNÉE CARTOGRAPHIQUE,

SUPPLÉMENT ANNUEL

À TOUTES LES PUBLICATIONS DE GÉOGRAPHIE ET DE CARTOGRAPHIE

DRESSÉ ET RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DE

F. SCHRADER,

DIRECTEUR DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie.

Ce supplément contient les modifications géographiques et politiques de l'année 1897.

TROIS FEUILLES DE CARTES, AVEC TEXTE EXPLICATIF AU DOS.

Prix : 3 francs.

SOMMAIRES :

1re feuille. **Asie**, par E. GIFFAULT. — Itinéraires de M. P. Bons d'Anty, Consul de France au *Yun Nan méridional* (1896-1897). — *Mandjourie*, d'après la carte publiée par le Ministère des finances russe en 1897. — *Tibet septentrional et région du Lob Nord.* — Itinéraires du Dr Sven Hedin (1894-1897).

2e feuille. **Afrique**, par M. CHESNEAU. — *La Boucle du Niger, Éthiopie méridionale, Bassin du Bas Kassaï, Oubangui, Côte d'Ivoire*, etc., d'après les travaux les plus récents.

3e feuille. **Amérique**, par V. HUOT. — *Région andine* (limites chilo-argentines). — *Patagonie australe et Terre de Feu.* — *Alaska central* et *Région du Klondike.* — *Région N.-O. de la province de Québec* (Canada).

En vente :

1re année (1890). — 2e année (1891). — 3e année (1892). — 5e année (1894). — 6e année (1895). — 7e année (1896). In-folio, chaque année, 3 francs. — 4e année (1893), 2 francs.

P. JOANNE.

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA FRANCE.

COMPRENANT :

1° UNE INTRODUCTION SUR LA FRANCE;

2° DES NOTICES GÉOGRAPHIQUES, STATISTIQUES, ADMINISTRATIVES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, DESCRIPTIVES, HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES SUR LES DÉPARTEMENTS, LES COMMUNES ET LES PRINCIPAUX HAMEAUX.

3° DES NOTICES DÉTAILLÉES SUR LES ANCIENNES PROVINCES, LES RÉGIONS PARTICULIÈRES, LES MONTAGNES, LES BOIS ET FORÊTS, LES MINES, LES FLEUVES, RIVIÈRES, TORRENTS ET LACS, LES EAUX MINÉRALES, LES CANAUX, LES GOLFES, BAIES ET PORTS, DÉTROITS, ÎLES ET ÎLOTS, CAPS, PHARES, ETC. ET SUR LES CURIOSITÉS NATURELLES ET HISTORIQUES.

Mise en vente du TOME V (**N-P**).

1 volume in-4°, contenant 443 gravures, 54 plans, cartes, cartogrammes et graphiques dans le texte et 12 cartes ou plans tirés en couleurs hors texte. — Broché, 30 francs; relié..... 35 francs.

En vente :

TOME I (**A-B**). 1 vol. in-4°, contenant 282 gravures, 53 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs hors texte. Broché, 25 francs; relié..... 30 francs.

TOME II (**C-D**). 1 vol. in-4°, contenant 324 gravures, 53 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs hors texte. Broché, 25 francs; relié..... 30 francs.

TOME III (**E-K**). 1 vol. in-4°, contenant 266 gravures, 13 plans et cartes dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs hors texte. Broché, 25 francs; relié..... 30 francs.

TOME IV (**L-M**). 1 vol. in-4°, contenant 423 gravures, 20 cartes et plans dans le texte et 14 cartes de départements ou plans tirés en couleurs et le panorama de la chaîne du Mont-Blanc, hors texte. Broché, 30 francs; relié..... 35 francs.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LE CARDINAL DE BOUILLON.
(1643-1715.)
PAR M. FÉLIX REYSSIÉ.

1 vol. in-8°, avec portrait, armoiries et tableaux généalogiques, broché... 5 francs.

HENRI BERR,
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE HENRI IV, DOCTEUR ÈS LETTRES.

L'AVENIR DE LA PHILOSOPHIE.
ESQUISSE D'UNE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES FONDÉE SUR L'HISTOIRE.

1 volume in-8°, broché..... 7 fr. 50.

HENRY GUY,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE,
DOCTEUR ES LETTRES.

ESSAI
SUR LA VIE ET LES OEUVRES LITTÉRAIRES
DU TROUVÈRE
ADAN DE LE HALE.

1 volume grand in-8°, broché..... 10 francs.

PH. SAGNAC,
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, DOCTEUR ES LETTRES.

LA LÉGISLATION CIVILE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
(1789-1804).
ESSAI D'HISTOIRE SOCIALE.

1 volume grand in-8°, broché..... 10 francs.

Digitized by Google

JOURNAL
DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

MARS 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Georges Perrot. Mantinée et l'Arcadie orientale, p. 133.
J. Bertrand. Résistance au roulement, p. 142.
G. Maspero. L'Abrégé des Merveilles, p. 154.
L. Delisle. Formulaire de Clairmarais, p. 172.
Nouvelles littéraires, p. 196.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

À la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

MARS 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Mantinée et l'Arcadie orientale, par Gustave Fougères, ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé du cours d'archéologie et d'histoire de l'art, à l'Université de Lille. 1 vol. in-8°, 623 pages, 10 planches hors texte, dont trois plans et cartes. Nombreuses figures dans le texte (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 78).

PREMIER ARTICLE.

C'est en 1887 que M. Fougères, alors membre de l'École française d'Athènes, entreprit, sur l'invitation de son directeur, M. Foucart, l'exploration méthodique de la haute plaine fermée qui forme le canton le plus fertile de l'Arcadie et que se partageaient inégalement, dans l'antiquité, les villes de Pallantion, de Tégée et de Mantinée. Pour champ spécial de ses études et de ses recherches, il choisit la portion septentrionale de cette plaine, la *Mantinique*, comme l'appelaient les anciens. Une première campagne de fouilles l'y retint alors, du 23 juin au 30 septembre. L'année suivante, il rouvrait ses tranchées, cette fois avec le concours de son camarade M. Bérard, et il les poussait à travers le sol marécageux, du 1er mai au 16 juin; enfin, quelques mois après, voulant réaliser certaines espérances qu'ils avaient conçues, les deux amis revenaient à la charge, au cœur même de l'hiver; malgré la neige et le froid, ils rappelaient encore leurs ouvriers sur le chantier et travaillaient, les pieds dans la boue, depuis la fin de novembre jusqu'aux premiers jours de janvier 1889. En s'acharnant ainsi à la tâche commencée, ils ont fait preuve d'un réel courage. Il n'y a guère, dans toute la Grèce, de région aussi insalubre que ce bassin, de toutes parts en-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

touré par les montagnes. Les ruisseaux qui descendent de celles-ci n'ont d'autre issue que ces émissaires souterrains qui portent chez les Grecs le nom de *καταβόθρα* ; ces gouffres sont souvent bouchés, et, avant de forcer le passage, les eaux s'amassent aux abords du trou; ailleurs, dans les parties les plus creuses de la plaine, elles séjournent longtemps, après les pluies; de toutes ces mares, de toutes ces roseraies montent et se dégagent les miasmes paludéens. C'est toujours la fièvre qui a mis fin aux travaux; MM. Fougères et Bérard ont lutté contre elle, à grandes doses de sulfate de quinine, tant qu'ils l'ont pu; mais il a fallu finir par céder, et l'on n'a pas été sans craindre un moment, à la suite de l'une des expéditions, pour la vie de M. Fougères. L'un et l'autre de ces vaillants sont restés sujets, pendant plusieurs années, au retour périodique des accès intermittents. Maintenant encore, aux changements de saison, ils s'attendent à les voir revenir; ils en ressentent souvent, plus ou moins atténués, les symptômes avant-coureurs.

Les deux explorateurs, pour rester attachés à l'Arcadie et pour s'en faire les historiens, n'auraient pourtant pas eu besoin qu'elle prît cette façon de se rappeler à leur mémoire. Tous deux avaient consacré à l'étude de cette contrée la plus grande partie du temps de leur séjour en Grèce; ils s'étaient vivement intéressés aux caractères originaux de la configuration du pays et aux aspects pittoresques de ses plaines closes et de ses vertes vallées alpestres, de ses lacs où se mirent les sapins, de ses montagnes qui sont encore, par places tout au moins, habillées de belles forêts et dont la cime garde de la neige pendant la plus grande partie de l'année; ils s'étaient appliqués à saisir et à définir l'influence que les conditions permanentes du sol et du climat n'avaient pu manquer d'exercer sur la vie et les mœurs des habitants de cette région, sur leur mode de groupement, sur le régime social et politique qui a eu leurs préférences, sur les mythes qu'ils ont créés et sur les particularités de leurs religions locales, sur le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire de la Grèce. De ces observations et de ces réflexions sont nés deux ouvrages qui, l'un et l'autre, fourniront aux futurs historiens de l'hellénisme des matériaux précieux, que la critique, une critique judicieuse et pénétrante, a choisis avec discernement et classés dans un ordre qui en facilite l'usage.

M. Bérard est venu le premier; dès 1894, il présentait à la Faculté des lettres de l'Université de Paris une thèse intitulée : *De l'origine des cultes arcadiens, essai de méthode en mythologie grecque*[1]. Nous en avons,

[1] In-8°, 1894, 378 pages, Thorin (fascicule 67 de la *Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome*).

Digitized by Google

ici même, rendu un compte détaillé; en analysant cette œuvre touffue, presque trop riche d'aperçus et d'idées, nous nous sommes surtout attaché à mettre en lumière ce qui nous paraissait atteindre ce haut degré de vraisemblance que l'on peut considérer, dans ces obscures et délicates questions d'origine, comme presque équivalent à la certitude[1].

Quatre ans plus tard, M. Fougères suivait l'exemple de son ancien camarade de travail et de danger; il soumettait à l'examen des mêmes juges un essai d'un caractère un peu différent, où l'hypothèse tient une moindre place et dont le principal mérite est dans le soin apporté à recueillir tous les faits ainsi que dans l'art avec lequel ils ont été groupés, de manière à reconstituer l'histoire de Mantinée et de l'Arcadie orientale. Voici en quels termes, dans son introduction, l'auteur explique son dessein et montre quel est l'intérêt de l'étude qu'il a entreprise, quel parti pourra et devra en tirer l'histoire générale :

Restituer l'histoire d'une ville n'est pas un travail aussi restreint qu'on le croirait de prime abord. L'exiguïté du cadre ne doit pas faire illusion sur la complexité du tableau. Les républiques grecques nous apparaissent à distance comme des microcosmes dont la vie intérieure peut être aisément réduite en formules; mais, sans méconnaître les lois générales qui ont présidé au développement de ces organismes, on ne doit pas oublier que chacun d'eux possède sa physionomie propre et son tempérament individuel. Sans doute la structure physique des différentes patries helléniques les prédisposait à une certaine uniformité de pensées et d'attitudes; mais, à chaque canton, la nature du sol local, le climat, la position relative, les antécédents ethnographiques et religieux des habitants imposaient des besoins, des intérêts et des désirs particuliers. Le relatif n'a eu nulle part plus d'importance qu'en Grèce; c'est lui qui nous donne la clef des faits généraux. L'histoire générale ressemble à une scène où de nombreux acteurs apparaissent pour y jouer un rôle éphémère; leurs gestes rapides et leurs déclamations publiques ne nous les ont pas fait connaître à fond comme individus. Nous voyons le drame en gros. Si nous en voulons comprendre les moindres péripéties, il faut sonder les personnages secondaires aussi bien que les premiers rôles.

Lorsqu'on contemple de près ces petits états grecs, les distances se rapetissent entre les causes et les effets, dont la liaison logique apparaît avec une séduisante netteté. On voit en jeu les ressorts et les rouages les plus intimes. On suit et on comprend les moindres mouvements du mécanisme. La structure physique d'un canton détermine ses conditions propres d'habitabilité, les besoins matériels et le genre de vie des habitants. Ses débouchés naturels règlent les transactions avec le dehors et la marche de la civilisation. De sa valeur stratégique dépendent ses destinées politiques, suivant que sa position inspire à ses voisins et aux puissances plus lointaines des inquiétudes ou des convoitises. S'il se trouve à portée des chemins battus par les migrations, son ethnographie subit des mélanges dont les éléments bariolent sa mythologie. Les dieux, en partie indigènes, en partie immigrés

[1] *Journal des savants*, 1894, p. 471-478, 660-674; 1895, p. 55-69, 141-157.

Digitized by Google

ou empruntés, personnifient les uns les phénomènes locaux, les autres les races envahissantes qui les ont introduits ou les influences étrangères dont ils émanent. De la mise en action, dans un milieu restreint et homogène, de ces trois éléments, le sol, les hommes et les dieux, résultent les institutions, l'âme et l'histoire d'une cité grecque. Il n'est pas inutile d'aller surprendre dans la vie cellulaire les éléments et les premières vibrations de l'organisme général. Il y a intérêt, par exemple, à voir les unités archaïques, κῶμαι ou δῆμοι, se fondre en un seul état, à suivre sur place la genèse des cultes ruraux et à observer leur métamorphose en cultes nationaux, enfin à débrouiller l'écheveau des légendes locales pour en faire la trame légère de la préhistoire. Par là, toute monographie plonge dans ce problème des origines, dont la solution dépend non de généralisations prématurées, mais d'investigations méticuleuses et de classements méthodiques [1].

Cette citation a pu paraître longue; mais nous avons tenu à transcrire cette page, d'abord parce qu'elle a le mérite de bien poser le sujet, puis parce qu'elle nous sert à donner ainsi, dès le début de cette analyse, quelque idée du style de M. Fougères, de ce qu'il a de mouvement et de couleur. Dans la suite de cet avant-propos, l'auteur indique les raisons qui ont déterminé le directeur de l'École à envoyer MM. Fougères et Bérard faire campagne en Arcadie; il montre à combien peu de chose se réduisaient les renseignements que l'on possédait jusqu'alors sur le site et les édifices de Mantinée. Il n'y avait jamais été tenté de fouilles, et cependant, tandis que les ruines de Tégée sont recouvertes, en grande partie, par les maisons de *Piali* et d'*Ibrahim-Effendi*, ainsi que par l'église de *Palæo-Episcopi*, Mantinée n'était qu'un désert insalubre d'où la fièvre avait chassé tous les habitants; pas une maison ne s'y était maintenue; « elle se présentait donc », dit l'auteur, « dans des conditions privilégiées [2] ». On pourrait être tenté, au premier moment, de soupçonner là quelque ironie, ou du moins un spirituel emploi de figure que les traités de rhétorique appellent *l'antiphrase:* mais non, la chose est dite le plus tranquillement du monde. On sent là l'héroïsme tranquille de l'archéologue qui sait gré à ce terrain de n'avoir été défendu contre ses entreprises que par la fièvre des marais et qui est revenu sans peur, deux fois encore, en remuer les fanges malsaines, après que, dès la première attaque, il avait bu le poison de l'impaludisme à assez longs traits pour que ses jours fussent menacés.

Ce qui explique et justifie l'expression que nous avons relevée, c'est l'avantage que trouvaient là les explorateurs de n'avoir point affaire à des propriétaires dont les prétentions exagérées auraient, comme cela est bien souvent arrivé, rendu les fouilles impossibles. « Le site

[1] *Avant-propos*, p. II-III. — [2] *Avant-propos*, p. VIII.

Digitized by Google

de la ville, nettement délimité par les traces du rempart, était classé comme domaine public. Ici les précautions de la loi grecque, qui réserve à l'État la propriété souveraine des ruines antiques, ne se trouvaient annulées par aucune occupation de fait. Le terrain était affermé contre une faible redevance aux cultivateurs des villages voisins; mais ces concessions ne conféraient aux bénéficiaires aucun droit à une indemnité quelconque si le gouvernement autorisait des fouilles sur une partie ou sur la totalité d'un domaine qui lui appartenait [1]. » A ces circonstances favorables, M. Fougères ajoute la bonne volonté et même l'empressement du gouvernement hellénique. La mission a toujours été énergiquement soutenue auprès des autorités locales qui, de leur côté, n'ont pas marchandé leur concours.

Quand M. Fougères arriva pour la première fois à Mantinée, vers le commencement de juin, une riche végétation recouvrait toute la partie de la plaine qu'il comptait explorer. Un tapis de vignes verdoyantes et d'épis jaunissants s'étalait au fond du cirque naturel jusqu'au pied des hauteurs. Au centre, une superficie circonscrite par les vestiges d'une enceinte elliptique représentait le site de Mantinée. Elle était envahie par les blés et par les orges, dont les épis drus et touffus recouvrant même les sentiers barraient partout le passage. Toutefois, non sans causer quelques dégâts, l'explorateur put parvenir à une petite butte qu'il avait vue de loin émerger vers le centre de l'enclos. Cette butte, comme l'avait déjà reconnu la commission de Morée, c'était le reste de la *cavea* du théâtre. Un coup d'œil jeté du haut de cet observatoire sur les champs qui l'entouraient eut bientôt convaincu M. Fougères qu'aucun travail ne serait possible tant que le terrain ne serait point débarrassé; mais il n'eut pas longtemps à attendre. Pendant qu'il démolissait, au bord de la route, pour prendre patience, une petite chapelle ruinée qui était pleine de fragments antiques, les faucilles faisaient leur œuvre. Au bout de quinze jours, les gerbes avaient pris le chemin des aires, et M. Fougères se trouvait maître d'une steppe dont la nudité s'égayait d'un tertre pelé et de huit mares où verdissait le haschich.

Il ne pouvait entrer dans la pensée d'un membre de l'École d'Athènes, auquel n'avait été ouvert qu'un crédit très limité, d'opérer le déblaiement complet de toute la ville. Il y faudrait un million de francs tout au moins et des années de travail, pour ne se trouver peut-être ensuite qu'assez mal payé de toute cette dépense et de toute cette peine. La ville grecque a été bouleversée de fond en comble par des établisse-

[1] *Avant-propos*, p. VIII.

Digitized by Google

ments successifs de Slaves, de Byzantins et de Turcs; les pierres des édifices antiques ont été remployées dans les constructions modernes; tout ce qui en subsiste, c'est, en petit nombre, quelques fondations assez minces; le sous-sol marécageux ne comportait pas d'assises profondes, et, dans bien des endroits, la charrue a tout nivelé. Les maisons de Mantinée et beaucoup de bâtiments publics étaient faits de briques crues, en sorte que la ville, affaissée et diluée dans sa boue, restait à l'état de terre labourable. Quant aux marbres, ceux qui n'étaient pas engagés, comme matériaux, dans des constructions du moyen âge ou des temps modernes ont été dévorés par les fours à chaux.

« Dans ces conditions, une méthode critique s'imposait aux recherches, si l'on voulait obtenir des résultats sans gaspiller les crédits à remuer des terres inutilement. Il s'agissait de reconnaître tous les gisements de constructions, à quelque époque qu'elles appartinssent, puis, cela fait, d'en étudier la structure et de déblayer, dès qu'il y avait trace soit d'un travail antique original, soit d'un remaniement postérieur[1]. »

Une première reconnaissance avait permis de déterminer un point important. De la description confuse de Pausanias, il ressortait que le théâtre était entouré de plusieurs temples. Or on savait à quoi s'en tenir sur l'emplacement du théâtre, qui correspondait à la petite butte centrale; le creux de la *cavea* était encore assez marqué pour ne laisser aucun doute sur cette identification. « C'était là un repère précieux, qui servit à orienter les premières tranchées. Celles-ci, poussées en rayons à partir du théâtre, firent bientôt découvrir la scène, les restes de trois temples et un ensemble imposant de portiques qui encadraient un marais. Ce marais, c'était l'*agora*, située au cœur de la ville. Le déblaiement de ces constructions très développées occupa les ouvriers jusqu'à la fin des fouilles; il y en eut toujours, en moyenne, de quarante à soixante sur le chantier. En même temps, on explorait le rempart. Les brèches de l'enceinte, garnies de fortes tours saillantes, indiquaient la place des principales portes. En les dégageant, on reconnut les amorces de quelques rues dallées. Mais, au lieu de venir aboutir à l'*agora*, comme jadis, ces voies mouraient en terrain vague, après un faible parcours, dégarnies de leur double bordure de maisons. Dans la zone comprise entre la ceinture des remparts et les constructions de l'*agora*, apparaissaient çà et là quelques tas de cailloux formés par les cultivateurs quand ils épluchaient leurs champs, les débris croulants de quelques masures gréco-turques et les restes d'une grande bâtisse rasée à fleur de terre, sans

[1] *Avant-propos*, p. XII.

Digitized by Google

doute un *tchiflik* turc, à en juger par les tessons de *tchibouks* qui y pullulaient... En somme, tout cet espace se présentait comme une vaste page blanche offerte à de désespérantes méditations. Le déchiffrement empirique et minutieux du terrain révéla pourtant certains indices qui dispensèrent de tâtonner à l'aventure. On explora d'abord tous les points où affleuraient des tuiles ou des morceaux de pierre taillée. L'aspect même de la végétation contribua à éclairer la recherche. Les paysans avaient l'habitude de couper les tiges de blé ou d'orge assez haut, afin de laisser aux moutons une pâture pour l'automne. Partout où l'on observa des pailles plus maigres et plus espacées, on en conclut que la couche d'humus était plus légère et qu'un sous-sol solide contrariait l'expansion des racines. C'est ainsi que fut révélée l'existence, à une faible profondeur, de plusieurs églises byzantines, notamment du dallage qui contenait les bas-reliefs praxitéliens[1] ».

Grâce à la sagacité de l'explorateur et aux précautions qu'il prit pour faire un judicieux emploi des faibles ressources dont il disposait, les fouilles n'ont pas coûté en tout, pour les trois campagnes, plus de 7,500 drachmes, et cependant elles ont beaucoup ajouté au peu que nous savions de l'histoire du peuple arcadien et particulièrement de la cité qui partage avec Tégée l'honneur d'avoir donné à ce peuple, par moment tout au moins, cette importance et ce rôle en vue dont paraissaient devoir le priver, à tout jamais, son morcellement politique et son éloignement de la mer. Si nos deux pensionnaires de l'École française, en se vouant à l'Arcadie et en s'obstinant à y retourner, comme des assiégeants que ne décourage point l'insuccès d'un premier assaut, y ont risqué leur vie et compromis pour longtemps leur santé, ils n'y ont pas perdu leur temps. « Au point de vue géographique, ils ont pu élucider la question du régime des eaux dans la Mantinique, expliquer la situation de Mantinée par rapport à Tégée et retrouver les causes précises de la rivalité perpétuelle de ces deux villes. Au point de vue topographique, ils ont pu déterminer les raisons qui ont assigné à Mantinée le site qu'elle a occupé à partir du synœciame, reconstituer les itinéraires de Pausanias, retrouver l'emplacement et les restes du sanctuaire des Méliastes et du temple de Poseidon Hippios, le point tactique des grandes mêlées dont Xénophon, Polybe, Pausanias et Plutarque nous ont laissé des récits. Ils ont pu, par là, éclairer les détails des narrations de ces historiens, fixer l'orientation des portes de la ville, reconstituer le système très original de fortification d'une des plus belles places mi-

[1] *Avant-propos*, p. x-xi.

Digitized by Google

litaires du IVe siècle, enfin rétablir, au moins en partie, la disposition des voies et des bâtiments, à l'intérieur de la ville. Pour ce qui concerne plus particulièrement l'architecture, le déblaiement de l'*agora* mantinéenne a restitué le type le plus complet d'*agora* hellénique qui soit connu jusqu'ici, avec les restes d'un monument intéressant du IVe siècle, le *Bouleutérion*. Le dégagement du théâtre révéla certaines particularités de construction curieuses, telles que la disposition oblique de la scène et les escaliers extérieurs. Comme épigraphie, des inscriptions dialectales ont fourni des données nouvelles sur le dialecte et l'alphabet arcadiens, et des textes divers sont venus documenter certains points de l'histoire politique et religieuse de Mantinée à différentes époques. Dans la quantité de monnaies diverses exhumées des tranchées, la numismatique a gagné quelques spécimens, en meilleur état que ceux qui avaient été recueillis jusqu'à présent, des types arcadiens. Enfin, l'archéologie s'est enrichie de bas-reliefs praxitéliens qui prennent rang parmi les acquisitions les plus notables et les plus instructives qu'ait faites l'histoire de la sculpture grecque au IVe siècle[1]. »

Ces découvertes et ces constatations, brièvement résumées dans la page que nous venons de transcrire presque mot pour mot, ont fourni la matière du livre excellent que M. Fougères, après neuf ans d'études et de réflexions, vient de dédier à sa chère Mantinée, qu'il aime pour tout ce qu'elle lui a coûté de fatigues et de souffrances. Ce livre repose sur des recherches trop étendues et trop consciencieuses, il a été trop mûrement médité pour que nous y trouvions des erreurs à relever, et c'est à peine si nous aurons des réserves à présenter sur certains points de détail; mais il ne sera pas inutile, croyons-nous, de faire connaître, par une analyse méthodique, les vues qu'expose M. Fougères, le tableau qu'il trace de la vie du peuple mantinéen, de ses mœurs et de ses cultes, de ses destinées politiques, de l'effort qu'il a tenté pour tirer de son domaine le meilleur parti possible, pour fonder et défendre son indépendance, pour tenir dans le monde hellénique une place honorable. Si quelque chose peut nous aider à comprendre combien ce monde de la Grèce antique différait profondément des grands états centralisés de l'Europe moderne, c'est bien la lecture d'une monographie de ce genre. Nulle part, on ne sent mieux quel rôle a joué chez les Grecs cet élément irréductible, cet organisme vivant que l'on appelait la cité, quel dévouement passionné la cité inspirait à ses enfants, quelles énergies elle suscitait dans leurs âmes et quelles ambitions elle y éveillait, mais

[1] *Avant-propos*, p. XIV-XV.

Digitized by Google

aussi comme elle les détournait des sacrifices sans lesquels on ne saurait réussir à constituer un état puissant, qui mette à la disposition de ses chefs des ressources imposantes, beaucoup d'argent et de grosses armées. Ce régime avait commencé par donner à l'individu, à la « plante humaine », la *pianta uomo*, comme dit Alfieri, une sève et une vigueur singulières. C'est ce qui fit, dans les lettres et dans les arts, la fécondité merveilleuse du génie grec. C'est aussi ce qui permit à la Grèce de repousser l'assaut de la Perse; celle-ci l'avait attaquée dans le temps même où cette vie intense et concentrée de la cité ne laissait guère paraître encore que ses heureux effets; d'ailleurs, si la Perse était un empire immense, le pouvoir central y était faible et mal obéi. A la longue, les conséquences fâcheuses de l'esprit municipal se manifestèrent ouvertement; les forces de toutes ces villes, dont aucune ne voulait se subordonner à sa voisine, s'usèrent dans des luttes sans cesse renouvelées, et, quand la Grèce trouva en face d'elle d'abord la Macédoine avec sa forte organisation militaire, puis, bientôt après, Rome, son sénat, ses consuls et ses légions, l'issue du combat ne fut pas un seul instant douteuse.

Comment se prépare cette chute inévitable des libertés de la Grèce, c'est ce que l'on saisira sur le vif en lisant le récit très circonstancié que présente M. Fougères des événements diplomatiques et militaires dont la Mantinique et les districts arcadiens contigus ont été le théâtre, à l'époque où Thèbes, après avoir chassé de la Grèce centrale les armées de Sparte, vient ébranler jusque dans le Péloponnèse la suprématie que Sparte y possédait depuis plusieurs siècles et fonder Mégalopolis aux portes mêmes de la Laconie. Thèbes et Sparte s'épuisent à la fois dans ces luttes qui, malgré les talents supérieurs d'un Pélopidas et d'un Epaminondas, n'ont pas de résultats décisifs. La bataille de Mantinée est ainsi comme la préface et l'annonce des batailles de Chéronée et de Lamia, de Mégalopolis et de Sellasie, qui livreront aux rois de Macédoine cette Grèce que les Romains leur reprendront pour en faire la province d'Achaïe.

GEORGES PERROT.

(*La suite à un prochain cahier.*)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Les bandages pneumatiques et la résistance au roulement, étude théorique et pratique par le baron de Mauni. Paris, Dunod, 1899.

On dit, c'est un commun proverbe, qu'une question bien posée est à moitié résolue. On exagère. Les problèmes de la trisection de l'angle et de la quadrature du cercle sont très clairement et très nettement énoncés, leur solution n'en est pas plus avancée. On pourrait déclarer, avec plus de raison, que toute question mal posée devient insoluble, ... jusqu'à ce qu'on la pose mieux.

La théorie de la résistance au roulement paraît mériter ce reproche. M. de Mauni, qui l'a beaucoup étudiée, le lui adresse énergiquement; il dénonce, un peu rudement, des contradictions, des omissions et des erreurs commises dans les ouvrages classiques à l'occasion de « l'une des théories de la mécanique dont la revision est le plus impérieusement réclamée ».

M. de Mauni est sévère. Les plus illustres ont leur part de blâme. Le nom même de frottement de roulement est condamné. Il accuse ceux qui désignent ainsi la *résistance au roulement* « d'un abus de langage devenu intolérable ». Il ne dit pas depuis quand. Coulomb est le moins maltraité. « Il n'a jamais songé à traiter à fond la résistance au roulement. » Il est vrai que « ses conclusions sont formulées de manière à donner le change à des lecteurs même assez attentifs ». Coulomb, dit-il ailleurs, « a commis une inadvertance, il n'a pas fait attention aux conséquences que plusieurs générations en tireraient ».

Pour Poncelet seul, M. de Mauni se montre indulgent. Poncelet s'est refusé à traiter la question : « Il faut louer sa réserve si loyale et si scientifique ». Dans le passage cité du traité de *Mécanique industrielle*, je ne trouve rien à admirer et, si j'avais à signaler dans ce livre excellent et utile la page la moins digne de l'illustre auteur, c'est celle-là que je choisirais. Bien loin d'admirer la réserve de Poncelet, le lecteur a le droit de la blâmer et de s'en plaindre.

Pour faire apprécier l'utilité des roues, Poncelet compare le tirage d'une voiture à celui d'un simple traîneau. Il trouve, par un calcul minutieusement poussé jusqu'au centième de kilogramme, que l'effort imposé au cheval, dans les conditions qu'il suppose, est $35^k,59$. La grande supériorité de la voiture sur le traîneau étant démontrée par des chiffres, $35^k,59$ contre 2652^k, il ajoute : « Quant au point de vue pratique, il

Digitized by Google

conviendrait encore de considérer : 1° la résistance que l'air oppose au mouvement de la voiture; 2° le frottement circulaire ou latéral qui a lieu contre les épaulements du moyeu des roues . . . . . 3° enfin, le frottement de seconde espèce ou de roulement, qui naît du contact de ces roues avec le sol ». Mais, ajoute l'illustre auteur, « ainsi que nous en avons déjà averti, notre intention ne saurait être de nous étendre ici sur les considérations expérimentales et physiques qui se rapportent à ce genre de questions ».

Non seulement Poncelet ne s'étend sur aucune considération expérimentale ou physique, mais il n'aperçoit pas le contretemps, qu'il aurait pu vérifier en relisant ses leçons de Metz. La force qu'il néglige, se bornant à la mentionner pour mémoire, forme les neuf dixièmes environ de la résistance totale dont il veut faire ressortir la petitesse. Poncelet a, assurément, le droit de glisser sur une théorie qu'il n'entre pas dans son plan d'approfondir en ce moment, non pas celui de laisser croire qu'il a calculé l'effort du cheval à quelques grammes près, alors qu'il a négligé des centaines de kilogrammes. L'inadvertance est petite, mais la faute est grave. M. de Mauni loue également Sonnet, auteur estimable d'un dictionnaire de mathématiques, d'avoir, à l'article roulement, « constaté le dissentiment radical existant sur ce sujet entre les plus célèbres analystes, et conseillé, en attendant, de se servir de la formule de Dupuit ».

C'est à Dupuit que, de même que Sonnet, M. de Mauni semble accorder l'avantage, mais avec quelles réserves! « Si les charretiers et leurs chevaux votaient pour quelqu'un, ce serait sans doute pour M. Dupuit, mais on ne leur demande pas leur avis. »

M. de Mauni ne craint pas de donner le sien, il joindrait hardiment son suffrage à celui des chevaux; au point de vue pratique, s'entend. Les expériences et les calculs de Dupuit sont déclarés par lui généralement justes, malgré leur association « aux bévues grossières et aux vices des bases premières sur lesquelles repose sa théorie ».

Quant au général Morin, dont le crédit dans la science a été grand, M. de Mauni déclare « que ses théories et ses calculs ont été reconnus et démontrés faux, dans toutes leurs parties, excepté quelques détails ».

Le rapporteur académique de la longue discussion entre Morin et Dupuit, l'excellent Coriolis, dont le nom est resté fort au-dessus du commun, a conclu en faveur de Morin. « Grâce à l'autorité de ce rapport, dit M. de Mauni, la théorie de la résistance au roulement est restée un tissu de contradictions et même d'absurdités, sans que pendant un demi-siècle personne ait jugé utile d'y prendre garde ».

M. de Mauni, sans entrer au détail de ces contradictions, comme on

Digitized by Google

aurait le droit de s'y attendre, veut bien déclarer qu'il ne se croit pas infaillible, et inviter ses lecteurs à user envers lui de la franchise dont il donne l'exemple. J'en userai pour déclarer ses critiques trop vagues malgré leur énergie, et souvent outrées. J'ai moins que personne, cependant, le droit de les dire sans fondement; plus d'une fois, moi-même, au sujet de la théorie mécanique du roulement, j'ai éprouvé quelque mauvaise humeur.

D'excellents auteurs, et des professeurs très méritants, sans proposer, comme on les en accuse, des raisonnements contradictoires et absurdes, ont pu provoquer, par la négligence de leur langage et l'absence d'explications, l'impatience et le blâme d'un ami de la vérité trop exigeant sur la précision et la rigueur.

Le zèle sans mesure de M. de Mauni me rappelle un vieux souvenir. Lorsque j'étais élève à l'École polytechnique, Le Verrier, chargé du cours de mécanique, avait enseigné, sans s'écarter de la tradition, la théorie du frottement de roulement. Je n'y avais rien compris. Le langage me semblait incorrect, les conclusions vagues et obscures. Appelé quelques jours après, selon la coutume de l'école, à une interrogation, une colle, comme nous disions, sur la théorie du frottement de roulement, je me bornai à dire quels embarras, après avoir écouté la leçon de Le Verrier, m'empêchaient de trouver la théorie acceptable. Le répétiteur qui m'interrogeait, c'était Delaunay, sans rien tenter pour débrouiller cet embrouillement, m'accorda la note 20, la plus haute de l'échelle. Quelques années après, devenu professeur, il enseignait, fidèle aux traditions, la théorie du frottement de roulement, absolument comme l'avaient fait ses prédécesseurs, et comme le font aujourd'hui ses successeurs.

Quelles sont donc ces contradictions et ces absurdités, apparentes ou réelles, que, même avertis, les meilleurs esprits acceptent sans y prendre garde? Elles s'expliquent par une langue mal faite, origine captieuse de sophismes, pour les philosophes, et d'équivoques obscures indignes des géomètres. Le nom de résistance au roulement est réservé, non à la totalité des actions par lesquelles le sol résiste au roulement d'une roue, mais à une partie seulement, souvent petite, quelquefois négligeable de ces résistances. Aucun maître ne l'ignore, on l'enseigne sans embarras, le langage est libre; mais on a le tort, le plus habituellement, de mal choisir le moment de le dire. Quand on croit, dans les meilleurs livres, étudier la résistance au roulement, la force qu'on apprend à connaître n'est qu'un minimum. D'autres subsistent dans les applications les plus simples, qu'il est impossible d'en séparer. Les auteurs classiques en tien-

Digitized by Google

nent compte, mais irrésolus et indécis, au moins en apparence, ils semblent en faire peu de cas. J'en dirai bientôt la raison. On peut citer de nombreux exemples.

Lorsque Poncelet, aujourd'hui leur maître à tous, veut comparer l'effort du cheval qui traîne une voiture à celui qu'imposerait la traction d'un traîneau, il nomme frottement de glissement la résistance opposée au traîneau qui glisse, mais non pas *résistance au roulement* la résistance opposée à la voiture qui roule. Après avoir évalué cette résistance, Poncelet déclare, comme nous l'avons dit, que, pour plus d'exactitude, il aurait fallu tenir compte de la *résistance au roulement*. Qu'a-t-il donc calculé?

Delaunay, professeur à l'École polytechnique et à la Faculté des sciences, étudiait dans ses leçons le roulement d'un cylindre qui tombe en roulant sur un plan incliné. La résistance du plan est la seule cause qui le retarde. Il en calcule l'intensité, il en étudie les effets, et le lecteur croit le problème complètement résolu, quand il ajoute : « Dans ce qui précède, nous avons négligé la *résistance au roulement* à laquelle le cylindre est soumis tandis qu'il roule sur le plan ».

Ces citations de Poncelet et de Delaunay expliquent tout. L'étrangeté et les contradictions du langage y paraissent en pleine évidence. Un peu d'agacement est permis, quand on voit des auteurs considérables, on pourrait en citer beaucoup d'autres, sans s'appuyer sur aucune explication antérieure, établir une distinction entre la *résistance* au corps qui roule et la *résistance au roulement* du corps; imposant ainsi, à qui veut raisonner de ces choses, une minutieuse attention à la position des virgules.

Il est, dit la Logique de Port Royal, des pédants de toutes robes et de tous états. Dans leur louable vouloir de bien dire, quel nom doivent-ils donner à la force opposée au cylindre? Est-ce un frottement? Pas de glissement, le cylindre roule. De roulement? Moins encore, en le calculant, on néglige la *résistance au roulement*. Existerait-il un frottement de troisième espèce? Les maîtres de la science, je veux dire les professeurs de mécanique, devraient nous en instruire. Cette équivoque embarrasse les esprits délicats, les choque, les irrite même, comme autrefois le grâce suffisante qui ne suffisait pas.

Les auteurs les plus autorisés adoptent les conclusions et les explications de Coulomb. L'action exercée par le sol supposé horizontal est une force verticale égale et contraire au poids de la voiture et appliquée en avant du point de contact.

La *résistance au roulement* étant une force verticale ou, pour parler plus

Digitized by Google

correctement, se réduisant au déplacement du point d'application de cette force, on peut se demander s'il existe une action horizontale. Les géomètres ignorent les réticences. L'étudiant doit croire que, si une telle force agissait, quelquefois ou toujours, sur une roue qui roule, on s'empresserait de le lui dire. Les auteurs ne cachent pas la réponse, mais réservent la question pour un autre chapitre. On l'y abordera correctement, jamais nettement; sans tromper le lecteur, mais sans l'éclairer.

Il faudra se garder, quand cette force interviendra, de l'appeler *résistance au roulement*. Nous avons vu Poncelet et Delaunay l'introduire et la calculer, en plaçant à l'arrière-plan, comme une influence distincte et négligeable, la *résistance au roulement*. Le général Morin prend avec la langue des géomètres des libertés presque divertissantes. Dans les nombreux tableaux, officiellement approuvés, sur le tirage des voitures, et qu'on a pu appeler réglementaires, on lit, en tête d'une colonne : Résistance au roulement. Cette résistance, évaluée en kilogrammes, est horizontale. . . . . Faut-il donc renoncer à regarder l'action du sol comme verticale? Morin se serait étonné, je n'en doute pas, qu'un lecteur se rencontrât, assez ignorant ou assez peu perspicace, pour lui imputer une telle contradiction. Ne s'est-il pas suffisamment expliqué dans les quelques lignes qui précèdent ses tableaux, en écrivant : « Nous nommerons R la résistance opposée par le sol au roulement, et rapportée à la circonférence de la roue. »

Ce jargon intolérable chez un professeur de mécanique avait, longtemps avant M. de Mauni, choqué les lecteurs attentifs. Plus d'un s'était demandé comment une résistance peut-elle être *rapportée* à la circonférence d'une roue?

Le général Morin croyait le savoir. La question l'aurait surpris. La force verticale dont la *résistance au roulement* déplace le point d'application forme un couple avec le poids du corps. On peut, Poinsot l'a démontré, faire tourner ce couple à sa guise, l'effet produit ne dépend que de son moment. Quand on déclare la force verticale rapportée à la circonférence de la roue, il faut être bien puriste pour affecter de ne pas comprendre que, maître de la placer comme on veut, on a voulu la faire tangente au point le plus bas de la roue, en donnant à l'autre, pour point d'application, le centre de la roue. Tout cela n'a pas besoin d'être dit. Cette force horizontale, qu'on oppose à la traction du cheval, est-elle réelle ou fictive? La demande n'est pas indiscrète. L'esprit pratique de Morin l'aurait jugée inutile.

Quel doit être l'embarras, quelquefois l'impatience du lecteur, quand il voit un auteur, incontestablement autorisé, regarder, sans plus ample

explication, l'effort imposé au cheval d'une voiture comme la somme de deux résistances dont l'une a été déclarée verticale, mais est rapportée à la circonférence d'une roue? Cet embarras et cette impatience ne doivent-ils pas s'accroître quand, après avoir continué sa lecture, il a compris que, sur ces deux résistances subies par la roue qui roule, la première seulement est *la résistance au roulement?* La seconde ne reçoit aucun nom.

En ouvrant au hasard le tableau de Morin, je trouve, à la page 63, que, la moyenne des efforts employés à vaincre le frottement des essieux étant égale à 17,8, les résistances qu'on a loué Poncelet d'avoir négligées ont pour moyenne 137.

Lorsqu'une locomotive entraîne un train sur un chemin de fer, la force motrice, qui surmonte l'inertie des wagons et les résistances qui les retardent, est exercée par les rails sur les roues que la vapeur contraint à tourner. La roue de la locomotive roule comme les autres, les points de sa circonférence décrivent des cycloïdes, mais la vapeur intervient, et il n'est permis en aucune façon de l'assimiler au rouleau de Coulomb, quoiqu'elle roule comme lui. La force développée par le rail n'est pas une *résistance au roulement*. Pourquoi? Ne s'oppose-t-elle pas énergiquement à la rotation sans laquelle la roue ne roulerait pas? On ne le nie pas; mais la raison doit céder à l'usage. Les conventions sont libres.

Les rails, dont l'action entraîne la locomotive, retardent au contraire les wagons, mais la moindre partie seulement de la force retardatrice reçoit le nom de *résistance au roulement*, l'autre partie doit figurer, quand on analysera les forces, dans une autre colonne du tableau.

Les roues tournent, en effet, autour d'un essieu, qui, pour les supporter, pénètre dans un moyeu nommé boîte à graisse; il exerce sur ce moyeu un frottement de glissement, qui, résultant des actions mutuelles entre deux parties du train, est sans influence *directe* sur le mouvement de son centre de gravité, mais qui, cependant, le retarde. Le frottement de l'essieu tend en effet, très directement, à ralentir la rotation de la roue. Pour que le roulement persiste et ne devienne pas un glissement, qui arrêterait le convoi, il faut que le rail développe la force nécessaire pour maintenir la rotation de la roue; il le faut, cela pourrait ne pas suffire, mais de plus il le peut, nous en dirons la raison. La résistance dont c'est là l'origine *s'ajoute* à la résistance au roulement.

Le premier point à établir dans l'étude du roulement est l'existence d'une force développée à chaque instant par le sol, variable de grandeur entre des limites fort étendues, changeant de direction lorsque cela devient

Digitized by Google

nécessaire, et toujours exactement déterminée par la condition d'assurer une vitesse nulle au point par lequel la roue repose sur le sol. Le mécanicien le plus ingénieux, si cette dispensation immédiate de la force nécessaire ne s'accomplissait pas automatiquement, en trouverait la réalisation pénible. Le charron ne s'en occupe pas. Le frottement du sol (c'est du frottement de glissement qu'il s'agit) s'oppose sans cesse au mouvement du point en contact avec lui; si donc une vitesse vient à naître, si petite qu'elle soit, et en quelque sens qu'elle se produise, il la détruit; le glissement n'est possible que sur un sol assez glissant pour rendre insuffisant le frottement régulateur. On pourra donc, dans la théorie du roulement, déterminer les efforts développés par le sol, par la condition, qu'associés aux vitesses acquises par les différents points du système, et aux forces agissant sur lui, quelle qu'en soit l'origine, ils assurent une vitesse nulle au point de contact de la roue. On peut conserver un scrupule, sinon, un doute. Comment le sol inerte, le rail si l'on veut, pressé par la même roue, qui tourne avec la même vitesse, peut-il exercer des actions absolument différentes avec une justesse toujours parfaite? Une comparaison, presque une identité, servira de réponse.

Supposons un corps solide pesant, reposant immobile sur le sol; quelle est sur lui l'action du sol? La réponse est simple : elle est verticale, égale et contraire à la pesanteur; il n'y a pas d'action horizontale.

Si ce même corps est tiré par une force horizontale trop faible pour l'entraîner, il ne bougera pas, mais le sol développera une force précisément égale et contraire à celle qu'elle doit détruire, et cela aura lieu jusqu'au moment où le frottement de glissement, inférieur à la force de traction, ne pourra plus la détruire. La résistance du sol sur le corps immobile peut donc, la position restant la même, varier depuis zéro jusqu'à une limite supérieure égale au frottement de glissement. Quand une roue roule sur un sol horizontal, le point de support, sans être immobile, ayant une vitesse nulle, les conditions sont pour lui presque identiques à celles d'un corps dont toutes les parties sont sans vitesse.

Ajoutons, enfin, qu'il ne faut pas s'étonner de voir un corps, dans des conditions en apparence identiques, reposant sur le même sol, éprouver de ce sol des actions variables, exactement mesurées sur les besoins de l'équilibre. Les conditions en apparence identiques, sont en réalité différentes. Le corps, pour le mettre en marche, doit surmonter les obstacles opposés par les rugosités du sol et par les siennes, il les fait fléchir, il les déforme plus ou moins, et met en jeu leur élasticité,

Digitized by Google

qui, pour des déplacements également invisibles, mais très différents, fait naître des résistances inégales.

La *résistance au roulement* ne joue aucun rôle dans les explications précédentes. Si l'on étudie d'après ces principes, dans les différents cas, le mouvement d'une roue, on approchera beaucoup de la vérité. Dans quelques cas cependant, dans celui qu'a choisi Coulomb, par exemple, l'erreur serait grande. Supposons un rouleau ou un cerceau roulant sur un plancher horizontal. Le sol, dans ce cas, *d'après la théorie indiquée*, n'aurait aucune résistance horizontale à exercer; il détruira le poids du rouleau, ce serait tout son rôle. Le corps solide n'étant sollicité par aucune force roulera indéfiniment, sans se ralentir ni s'arrêter jamais.

Cette théorie n'est pas acceptable; la pratique la dément. Le résultat exige une correction. En ne tenant pas compte de la déformation du sol, on a réduit le contact à une ligne mathématique; il se fait, en réalité, sur une petite surface, et la résistance verticale, pour cette raison, est appliquée un peu en avant du centre de gravité. Une correction est toujours nécessaire, mais, dans le cas actuel, elle est considérable.

La force à corriger étant nulle, l'erreur relative serait infinie. Dans d'autres cas, elle est peu importante; comme, par exemple, quand on étudie la chute libre d'un cylindre sur un plan incliné. Souvent, au contraire, la résistance au roulement forme une partie importante de la résistance opposée au corps qui roule, sans en faire la totalité.

Quel que soit le langage adopté, on doit se demander s'il est évident, s'il est démontré, si surtout il est exact qu'on puisse étudier chaque cause de résistance pour en calculer les effets, comme si elle était seule, en négligeant les influences mutuelles. S'il s'agit d'une voiture, par exemple, on évalue la résistance au roulement opposée à chacune des roues, comme s'il s'agissait du rouleau étudié par Coulomb, pour y joindre la résistance due au frottement de l'essieu, *rapportée*, comme dit Morin, à la circonférence de la roue. Cette décomposition du problème est-elle permise? On n'a jamais étudié la question. Il ne semble pas qu'un premier examen soit favorable. Lorsque plusieurs systèmes de forces agissent sur un même corps solide, les accélérations qui en résultent pendant l'instant qui va suivre sont les résultantes de celles que produirait chaque système, s'il était seul. Les forces qu'il faut appliquer au point qui va se placer en contact avec le sol, et dont la vitesse actuelle est infiniment petite, pour que cette vitesse devienne nulle, sont les résultantes de celle qu'il faudrait appliquer dans chaque système. C'est de ce théorème qu'on déduit le principe. Mais, quand on introduit la *résistance au roulement*, due à la déformation du sol, il semble évident que cette

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

déformation, dont le rôle est si grand, sera influencée par toutes les forces qui agissent sur la roue, elle ne peut rien changer aux autres résistances dont leur détermination est un problème de géométrie dans lequel cette détermination ne joue aucun rôle. La *résistance au roulement* étant la seule qui puisse subir un changement, si la somme varie, il faudra que ce soit par elle. Il n'est pas permis, par conséquent, de l'évaluer par un calcul distinct; les autres la changent en s'y associant, et le principe énoncé sans restriction n'est pas acceptable. Approche-t-il de la vérité dans les cas où on l'a appliqué? La question mérite examen. L'expérience serait difficile à combiner et à exécuter, plus difficile encore à remplacer par une discussion théorique.

On a traité souvent les problèmes relatifs au frottement, sans faire intervenir, sans mentionner même la force horizontale exercée sur la roue par le sol qui la porte. Cette force est grande; ceux qui la négligent ne l'ignorent pas. Pourquoi, dans les explications, lui accorder si petite importance? L'explication est facile.

La tendance des mécaniciens à tout expliquer par la théorie du travail est de plus en plus marquée. Évaluer le travail dépensé et le travail produit semble devenir, pour les plus habiles, le moyen le plus sûr pour s'avancer dans l'étude des phénomènes.

Le travail, la force vive, l'énergie ne sont pas pour eux des expressions mathématiques, mais des êtres réels, des substances impérissables sous leurs transformations. On les fait entrer comme telles dans les explications. L'esprit s'y repose sur des raisonnements plus faciles que rigoureux, et que l'on croit très clairs, parce que, pour toute preuve, on invoque l'évidence.

Le rôle de la force horizontale développée par le sol sur les roues d'une voiture est prépondérant, cela s'entend de soi. Pour ceux qui, cependant, portent leur attention sur l'évaluation des forces vives et veulent prendre la question par ce biais, il perd tout intérêt. Cette force est grande, on n'en disconvient pas; mais, si rapide que soit l'allure de la voiture, la vitesse du point qui touche le sol est nulle. Il n'en faut pas davantage; la force qui lui est appliquée ne produit pas de travail; ne pouvant, dès lors, engendrer aucune force vive, il importe peu qu'elle soit grande ou petite; le calculateur n'a pas besoin de la connaître. Celui qui raisonne sans calculer comprend difficilement cette indifférence.

Les mécaniciens, pour étudier le mouvement d'une voiture, peuvent invoquer deux principes et, par deux voies, en apparence contraires, atteindre le même but avec une égale certitude. Le premier, que l'on pourrait nommer l'élève de l'ancienne école, disciple de Poinsot, par

Digitized by Google

exemple, prendra pour guide le principe du mouvement du centre de gravité. Le mouvement de ce point est le même que si, toutes les masses y étant concentrées, on y appliquait, en les transportant, avec leur intensité et leur direction conservées, toutes les forces *extérieures* qui agissent sur le système. Ces forces sont la résistance du sol, la traction du cheval et la pesanteur. On peut, sur un terrain horizontal, supprimer la troisième, en même temps que la partie verticale de l'action du sol, *quel qu'en soit le point d'application*. Deux forces seulement devront donc intervenir : l'action horizontale du sol et la traction du cheval.

Si l'on demande au mécanicien qui procède ainsi : « Quel rôle réservez-vous au frottement de l'essieu? » Il répondrait certainement, avec grande raison : « Ce frottement ne figure pas dans mes calculs ! » Grand scandale assurément, car on n'ignore pas qu'une roue dont l'essieu est bien graissé roule mieux et fatigue moins le cheval; il n'est pas admissible que ce frottement, qu'il importe tant de diminuer, ne joue aucun rôle. Cela n'est pas admissible, en effet, parce que cela est faux.

Cette force, sans paraître directement dans les calculs, accroît la résistance du sol; elle joue, sous ce rapport, un rôle comparable à celui du poids d'un traîneau, qui, sans opposer aucune résistance au mouvement horizontal, accroît, en même temps que la pression, le frottement qui le retarde.

En résumé : L'action du sol influe seule sur le mouvement. Le frottement de l'essieu est sans influence sur la vitesse du centre de gravité, mais il change l'action du sol.

Supposons le second mécanicien, élève de Poncelet. Pour étudier le mouvement de la même voiture, il lui suffira de calculer le travail. L'essieu glisse sur le moyeu de la roue, c'est une source de travail dépensé, le point de la roue qui touche au sol a une vitesse nulle. Pas de travail à attendre, par conséquent, des actions exercées sur lui, il est inutile d'en parler. Si le point d'application de la résistance verticale se déplace, par suite de la déformation du sol, cette résistance produira un travail, dont il faut tenir compte, c'est *la résistance au roulement;* enfin, bien entendu, il faut évaluer le travail du cheval.

En résumé : Pour celui qui veut suivre la première méthode, aucun besoin de connaître le frottement de l'essieu et la position de la réaction verticale; il pourra dire, sauf à s'expliquer ensuite, que ces deux forces n'influent pas sur la vitesse. La résistance horizontale importe seule. L'élève de Poncelet, au contraire, n'a pas besoin de connaître la résistance horizontale, il pourra dire, sauf à s'expliquer ensuite, que cette force n'influe pas sur la vitesse. Le frottement de l'essieu

Digitized by Google

et le point d'application de la réaction verticale importent seuls. La vérité, qui domine tout, s'accommode des deux solutions. Quand on va jusqu'au bout, les résultats sont identiques. On comprend cependant que la diversité des langages ait fait naître des accusations d'incohérence et de contradiction.

Alors même qu'aucune erreur n'est commise dans la solution d'un problème de mécanique, la claire vue du phénomène et l'analyse des causes qui le produisent, c'est, pour les esprits curieux, un des résultats les plus désirés. Sans lui, la solution reste imparfaite. Tout mouvement suppose une force qui le produit, ou qui le maintient. On doit désirer la connaître.

Delaunay, dans son traité de mécanique, quoiqu'il se tienne loin d'une préoccupation trop absolue de la considération du travail, laisse paraître dans le passage suivant, un exemple de l'abus qu'on en peut faire :

On voit que, lorsqu'un cylindre roule sur un plan incliné, l'accélération du mouvement de son centre de gravité est plus petite que celle du mouvement d'un point qui glisserait le long du plan sans éprouver de frottement, et cela, lors même qu'on ne tient pas compte de la résistance au roulement. Cela tient à ce que la pesanteur détermine en même temps le mouvement de translation du cylindre le long du plan et son mouvement de rotation sur lui-même. Le travail développé par la pesanteur pendant que le centre de gravité du cylindre descend d'une certaine hauteur doit produire, non seulement l'accroissement de force vive de la masse entière du corps supposé concentré en son centre de gravité, mais encore l'accroissement de force vive de ce corps dans son mouvement autour du centre de gravité.

Ces lignes sont irréprochables; les assertions sont exactes, mais, après avoir lu, le lecteur ignore quelle force produit le retard. Cette force ne produisant pas de travail n'a pas droit à la moindre mention. Le plan sur lequel roule le cylindre ne produit aucun travail!

Je crois pouvoir affirmer que peu de lecteurs peuvent comprendre cette assertion qui, cependant, est exacte.

A ceux qui sur ce point se feraient illusion, je demanderai s'ils consentiraient à dire : *La résistance du plan ne travaille pas.* Si la première assertion est fort éloignée de l'évidence, c'est parce que le langage familier à tous repousse la seconde. La résistance du sol détermine et accélère la rotation du cylindre, elle seule retarde le mouvement du centre de gravité, non seulement elle intervient, mais elle produit les deux parties du phénomène : n'est-ce pas travailler cela? Le verbe travailler, dans le dictionnaire de Littré, reçoit vingt-six significations différentes, pas une seule n'autorise à répondre non; mais, parmi les sens assignés au mot travail,

Digitized by Google

il en est un, que d'ailleurs le dictionnaire de l'Académie ne mentionne pas, d'après lequel cette force, qui *travaille utilement* à la marche de la voiture, produit un *travail utile* dont la mesure est zéro. Elle travaille sans rien produire. Le cas n'est pas rare. En adoptant ce langage, accepté par tous les mécaniciens, on pourrait et on devrait dire qu'un artiste, en promenant sur une feuille de papier blanc la pointe finement taillée de son crayon, lors même qu'il a fait un chef-d'œuvre, n'a produit aucun *travail.*

Dans la longue discussion entre Dupuit et Morin, j'inclinerais, comme M. de Mauni, à donner raison à Dupuit; en exceptant les cas où ils se trompent tous deux, sans pour cela s'accorder. La thèse de Dupuit, dans les limites des expériences et des conditions habituelles, semble s'écarter moins de la vérité. Tous deux ont étudié l'influence du diamètre des roues, celles des charges et de la largeur des jantes, le meilleur emploi des ressorts, le détérioration et l'entretien des routes et les questions relatives à la police du roulage. Ces questions, si intéressantes qu'elles soient, appartiennent à un autre ordre de travaux.

Je n'aborderai pas davantage l'étude des bicyclettes et des bandages pneumatiques, qui, pour M. de Mauni, donnent à la question une importance toute nouvelle. C'est aux constructeurs de cycles locomoteurs qu'il s'adresse, ainsi qu'à ceux qui font usage de ces véhicules. La théorie du roulement n'est pour lui qu'une préparation nécessaire aux applications qui l'intéressent. L'attention due à ces nouveaux moyens de locomotion impose selon lui la nécessité « de faire jaillir la lumière au milieu des antiques ténèbres ». L'étude des roues de charrette ou de diligence lui paraît de moindre conséquence et moins digne de curiosité.

Sans revenir sur la partie critique des observations de M. de Mauni, je ne puis terminer sans y signaler une accusation regrettable adressée, un peu légèrement, à la mémoire de Dupuit :

> Comme pour augmenter la confusion, dit-il, M. Dupuit, en réfutant ce qu'il croit être la théorie de Coulomb, altère pour les besoins de la cause le texte du traité des machines simples.

L'accusation est grave. Comme s'il devinait que ceux qui ont connu Dupuit la déclareraient invraisemblable, M. de Mauni reproduit la phrase copiée dans le mémoire, en la rapprochant du texte de Coulomb. Coulomb a écrit : « à chaque expérience, on commence *par* ébranler le rouleau ». On lit dans Dupuit, qui analyse sans citer textuellement : « Coulomb a soin de prévenir « qu'à chaque essai, on commence *à* ébranler « le rouleau ». La substitution du mot *essai* au mot *expérience* n'est pas re-

Digitized by Google

prochée, celle du mot *à* au mot *par* semble très grave. M. de Mauni la croit intentionnelle. Quelles que soient les conséquences à déduire de l'un ou l'autre de ces mots, je me refuse à y voir un grief sérieux, moins encore une intention déloyale.

J. BERTRAND.

Baron Carra de Vaux. *L'Abrégé des Merveilles*, traduit de l'arabe d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. Paris, Klincksieck, 1898, in-8°, XXXVI-415 pages.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

J'ai insisté de préférence sur les rapports très directs qui unissent le merveilleux de l'*Abrégé* au merveilleux égyptien d'époque pharaonique. Il s'y mêle nécessairement les réminiscences de tous les états que l'Égypte avait traversés depuis la chute des dynasties indigènes, et, par conséquent, des éléments gréco-romains s'y rencontrent en nombre. Les sciences naturelles, la mécanique, la médecine, l'astronomie, s'étaient trop développées dans les écoles d'Alexandrie pour que les résultats en eussent passé inaperçus dans le reste du pays. Personne, parmi les provinciaux, n'ignorait l'existence d'un monument tel que le Phare, dont la gloire courait le monde, et ce qu'ils voyaient ou ce qu'on leur contait des miroirs ou des automates fabriqués par les physiciens de la grande ville surexcitait leur curiosité, mais ils ne réussissaient, non plus que les Égyptiens d'aujourd'hui, à concevoir les explications naturelles qu'on leur fournissait de leur action. La vapeur est, pour tel fellah moderne, un afrîte que les Européens emprisonnent dans sa chaudière par prestige et art magique [2]. Phares et miroirs, le fellah antique se persuadait sans cesse qu'il y avait de la sorcellerie cachée dans les inventions ingénieuses de ses contemporains, et il eut vite fait de les classer parmi les talismans de vertus très occultes. Les miroirs réflétèrent les quatre parties du monde avec les voyageurs qui se dirigeaient vers l'Égypte [3], ou ils immobilisèrent les navires qui prétendaient échapper aux droits de péage institués par les

[1] Pour le premier article, voir le cahier de février 1899.

[2] Maspero, *Mélanges de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. II, p. 249.

[3] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 201.

Digitized by Google

souverains[1]; les phares ne furent plus que les tours destinées à porter les miroirs miraculeux[2] ou les images chargées de défendre les cités[3]. Il serait curieux d'analyser les récits de ce genre, car on y retrouverait parfois le souvenir d'appareils analogues à ceux des mécaniciens alexandrins, mais cette étude m'entraînerait trop loin. J'aime mieux aborder, sans plus tarder, la discussion d'un ordre de faits différents : la provenance des noms qui déguisent les rois de l'*Abrégé*, la composition des dynasties entre lesquelles ces rois sont répartis.

Beaucoup de noms offrent un aspect caractéristique, et ils se classent à première vue dans plusieurs catégories, dont chacune a son origine certaine. Quelques-uns sont grecs ou hébraïques; une assez petite quantité est arabe, une plus grande égyptienne, mais avec une tournure hébraïque ou hellénique; le demeurant est égyptien, mais il a revêtu une forme si bizarre qu'on ne peut plus l'interpréter à coup sûr. Un tel mélange n'est pas pour étonner dans une région où tant de races hétérogènes ont dominé tour à tour; on devait même l'attendre à priori après les trois révolutions qu'elle a subies depuis le IVe siècle, la conquête macédonienne, le triomphe du christianisme, l'occupation musulmane. Le contingent arabe est très faible, et on le conçoit aisément du moment que l'on regarde l'histoire fabuleuse comme une compilation exécutée aux dépens d'ouvrages byzantins bientôt après la prise de possession[4]. Les premiers des nouveaux venus qui l'écrivirent étaient trop récents encore dans la vallée pour avoir eu le temps d'y répandre leurs propres traditions, et, sitôt qu'ils l'eurent publiée en leur langue, le succès qu'elle obtint partout où l'on parlait l'arabe fut si vif que leurs successeurs ne purent plus la modifier de façon sensible sous peine de paraître la fausser. El Welîd est d'importation musulmane, et Malîk, et Bédrah, et Dolaîfah, et une demi-douzaine d'autres, mais plus d'un auquel on est tenté d'imposer une extraction pareille n'est après tout qu'un Égyptien arabisé. El-Boudashîr[5] se laisse ramener très bien à la vieille langue, malgré son article d'emprunt, et il se décompose exactement en *Pou-tashîr* « la maison rouge »[6] : comme en Oshmoun, en Sa, en Attrîb, on devine en

(1) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 281. Il y a là un développement de la légende d'Archimède brûlant la flotte romaine avec des miroirs : les rayons de lumière réfléchis par la surface polie portaient la force magique à distance, de la même façon qu'ils avaient, croyait-on, porté le feu.

(2) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 282.

(3) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 220-221, 238.

(4) Cf. ce qui est dit plus haut à ce sujet, p. 84-86 du présent volume.

(5) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 241.

(6) Sur ce qu'était *le Pays Rouge* et

Digitized by Google

lui un éponyme élevé à la divinité royale. L'élément purement gréco-romain est moins fort que l'arabe : c'est un Filamoun-Félimoun[1], qui répond soit à Philémon, soit à Philammon, c'est un Markounos[2] où l'on sent un allongement de Markos, c'est un Markoura-Merkouréh[3] issu d'un Merkourios de l'hagiographie chrétienne, c'est un Tousidoun-Nousidoun qu'une simple rectification des points diacritiques ramène à Bousidoun, le Poseidôn de la mythologie ou son dérivé Posidonios[4]. Les noms hébraïques se trahissent d'ordinaire par leur finale en *îm*, et les chrétiens les ont extraits de la Bible afin de les introduire dans la tradition, Mizraîm, Shîmoun, Koftarîm, Khaslîm, Loudjîm. Mizraîm a dépouillé quelquefois son vêtement hébraïque et il s'est réduit à Mizr[5]. Shîmoun est un décalque de Simon le magicien, celui dont les fidèles avaient gardé un souvenir si lamentable[6]. Khaslîm et Loudjîm paraissent se confondre avec deux des fils que l'Écriture sainte assignait à Mizraîm, Khasloukhîm et Loudîm[7], et Koftarîm est sans doute le Caphtorîm de la même généalogie. De fausses analogies ont augmenté cette série d'un

sur les noms géographiques formés avec le mot *dashîr*, cf. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 965-976, 1352-1355. Je ne connais pas de nom [illegible] en égyptien, mais la vocalisation en *ou* de [illegible] est celle qu'on rencontre régulièrement dans les composés de ce genre *Pou-bastît* (Bubaste), *Boushîn*, etc.

(1) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 167, 229-234, 276.

(2) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 283.

(3) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 271.

(4) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 189-191. La correction proposée fournit بوسيدون au lieu de توسيدون ou de نوسيدون que portent les manuscrits. Le copte abrège souvent en ι ou en ϵ final les noms grecs en *-os* ou en *-ον* : *Ποσειδώνιος* deviendrait ainsi ΠΟϹΙΔΩΝΙ, ΠΟϹϵΙΔΟΝϵ.

(5) L'auteur de *l'Abrégé* emploie *Mizr* dans la première partie de son livre (Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 105, 112), où il a suivi des sources différentes de celles qui lui ont procuré la matière de la seconde partie.

(6) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 167. Shîmoun est un devin « qui allumait le feu, prononçait dessus quelques paroles et en faisait sortir des figures de flamme ». Il y a là un souvenir de la doctrine de Simon sur le feu, cause première du monde et créateur des êtres.

(7) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 183-184, avec la variante Loukhîm, لوخيم, pour Loudjîm, لوجيم, Khaslîm est une forme mutilée de Kasloukhîm, dont la variante *Χασλουιείμ*, intermédiaire entre Kasloukhîm et Khaslîm, a prévalu chez les Coptes (Lagarde, *der Pentateuch koptisch*, p. 20, où ΝΙΧΑϹΛΩΝΙΜ est une faute de lecture ancienne pour ΝΙΧΑϹΛΩΝΙΜ). Loudjîm répond probablement à l'autre fils de Mizraîm, Loudîm, avec substitution fautive du ج arabe au *δι* de la forme grecque *Λουδιείμ* prononcée *Λουδjείμ* : le texte copte donne ΛΟΥΔΙΙΜ (Lagarde, *der Pentateuch koptisch*, p. 20).

Digitized by Google

nom très important, Koftîm ou Kobtîm, l'ancêtre mythique des Coptes[1]. Le mot d'Égyptiens, Αἰγύπτιοι, par lequel les Grecs et les Romains désignaient officiellement leurs sujets indigènes, s'était altéré au point de devenir méconnaissable dans la langue parlée; il y sonnait Kovt, Koft, Kopt comme le mot Coptos, et l'identité de prononciation fit croire à l'identité d'étymologie[2]. Or Coptos elle-même, à qui pouvait-elle devoir son nom sinon à un prince qui l'avait fondée? Kobt-Koft, éponyme de Coptos et des Égyptiens, ne figurait point pourtant parmi les enfants de Mizraîm, et il fallait deviner un moyen de l'y introduire. Un passage de *l'Abrégé* où l'auteur, énumérant les quatre souverains qui se partagèrent l'Égypte après le Déluge[3], donne Kobtîm au lieu du Koftarîm qu'on rencontre d'ordinaire à cette place, semble montrer que l'on commença par assimiler Kobt-Koft, père des Coptes, avec celui des fils de Mizraîm dont le nom ressemblait le plus au sien, Kaphtorîm, et un des procédés usités dans la vieille onomastique facilita l'opération. Les noms antiques en *-râ* final, dont les listes manéthoniennes abondent, perdaient sans peine cette syllabe : Zosirkérâ « Saint est le double du Soleil » s'abrégeait en Zosirké « Saint est le double », et Zosirké ou Zosirkérâ désignait indifféremment le Pharaon Aménôthès Ier[4]. A force de retrancher *-râ*, le peuple s'était persuadé à lui-même qu'il avait le droit de l'ajouter aux noms qui ne le comportaient pas : il écrivait Apôpi-râ, Khoufouî-râ, au lieu d'Apôpi ou de Khoufouî-Chéops[5]. Kaphtorîm-Koftarîm était à Koft ce que Sosirkérês était à Zosirkês et pouvait sembler un doublet authentique, surtout si l'on joignait à Kobt-Koft la finale *-îm* qui distingue les fils de Mizraîm dans la Bible. Une fois installé, Kobtîm ne tarda pas à conquérir le rôle prépondérant : il prit pour lui la qualité de fils de Mizraîm et il retint Koftarîm pour son propre fils à lui Kobtîm.

---

(1) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 105, 236. Dans le premier de ces passages, qui est emprunté à une source différente, le nom est vocalisé Kobtôm au lieu de Kobtîm, et cette modification a pour objet probable de faire mieux ressortir l'étymologie : la forme copte du nom de la ville est en effet ⲕⲉⲃⲧⲱ, ⲕⲉⲡⲧⲱ.

(2) La résolution de ⲁⲓ en ⲉ à l'époque byzantine permettait de couper ⲡⲁⲓⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ l'*Égyptien*, ⲛⲁⲓⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ les *Égyptiens*, prononcés *Péguptios*, *Néguptios*, aussi bien en ⲡⲉ ⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ, ⲛⲉ ⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ, qu'en ⲡ-ⲉⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ, ⲛ-ⲉⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ : ⲡⲉ-ⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ, le *Gyptien*, l'emporte dans l'usage populaire sur l'*Égyptien*, ⲡ-ⲉⲅⲩⲡⲧⲓⲟⲥ.

(3) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 281.

(4) *Papyrus Abbott*, pl. II, l. 2, on a Zosirké pour Zosirkérâ.

(5) Apôpi-râ se trouve pour Apôpi au *Papyrus Sallier n° I*, pl. I, l. 1, et Khoufouî-râ pour Khoufouî dans les graffiti de Beni-Hassan (Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. II, p. 423-425).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

La série Mizraîm-Caphtorîm de la Genèse le céda désormais à la série Mizraîm-Kobtîm-Koftarîm, et celle-ci descendit des Byzantins aux Arabes en même temps que le reste de l'histoire fabuleuse.

Il va de soi que les noms hébreux n'ont pas été empruntés immédiatement aux Juifs ni aux écrits de langue hébraïque; ils émanent du grec des Septante ou des traductions coptes exécutées d'après les Septante. Chose curieuse, et qui prouve une fois de plus combien peu les rédacteurs de cette histoire avaient puisé aux sources purement indigènes, les noms égyptiens eux-mêmes n'y sont pas admis avec leur physionomie réelle, mais ils avaient dû s'habiller à la grecque, comme les autres, avant de parvenir aux compilateurs arabes. L'exemple le plus caractéristique de cette transmission indirecte nous est fourni par un certain Afrâous, Afrous[1], dont le prototype ancien est Apriès-Ouaphrès. Ouaphrès, l'un des rares Pharaons nommés dans la Bible[2], dut à cette particularité d'être populaire parmi les Juifs d'Alexandrie. Au moment où ceux-ci, mis par les Ptolémées en face des annales égyptiennes, y cherchaient des synchronismes à leurs annales propres, certains de leurs savants se servirent de lui selon les besoins de leurs systèmes : Eupolème le déclara contemporain de David et lui ouvrit un commerce épistolaire avec Salomon[3], mais d'autres préféraient qu'il eût été le Pharaon vaincu par Cambyse[4]. Son nom, Apriès, Aprias, Ouaphrès, Ouaphris, finit par s'affubler de la terminaison en -os, et c'est avec elle qu'il figurait dans les mémoires byzantins que les Arabes ont exploités[5]. Ménès est rendu de même par Ménaous[6], et si Menkaous[7] n'est pas l'équivalent de Ménakhos, l'un des fils d'Ægyptos dans la légende alexandrine[8], peut-être y doit-on reconnaître un élargissement du thème de Ménès, *Menkaou*, « celui dont les doubles sont stables », au lieu de *Manoû*, « celui qui est stable ». L'ambiguïté produite par l'abus des terminaisons grecques fait

(1) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 220.

(2) *Jérémie*, XLIV, 20.

(3) Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. III, p. 225-226.

(4) Zotenberg, *la Chronique de Jean, évêque de Nikiou*, p. 56.

(5) La forme Οὐαφρὸς — Οὐαφραος a été rétablie probablement d'après un génitif en -οῦ, Οὐαφροῦ (*Chron. Pascale*) que le scribe copte n'aura pas su ramener à Οὐαφρής.

(6) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 219, 260. Une glose citée par M. Carra de Vaux (p. 260, note 2) montre chez un des copistes arabes la préoccupation de retrouver dans ce nom quelque chose de connu « Menâous مناوس est, dit-il, le même que Menaouîl مناويل », Manuel.

(7) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 220.

(8) Apollodore, I, 5 § 5, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, p. 127.

Digitized by Google

qu'on hésite parfois entre deux conjectures : ainsi Marînos[1] est-il un nom gréco-romain, Marinos, ou la variante de l'égyptien Marês, Marîs, « l'ami de Râ »? Le nom de Marês était fort prisé des chronographes; Kratosthènes l'avait admis dans son Canon trois fois avec des nuances d'orthographe, Marês, Marîs et Méuris; un successeur imaginaire d'Amasis s'appelait Manos ou Mendès[2], et Merrî, Meuris, Merriné était une fille du soi-disant pharaon Palmanothès, contemporain de Moïse[3]. La variante Meoriné de Merrî justifierait comme on voit la variante Marînos, de Marî. On doit remarquer d'ailleurs que cette finale en *-inos* paraît avoir été usitée très anciennement pour les transcriptions des noms égyptiens, car on la note déjà chez Hérodote : les colons ioniens établis en Egypte, au ve siècle avant notre ère, disaient Mykérinos, au lieu de Menkérès qui était l'équivalent légitime de Menkarà ou Menkaourâ. L'Armelînous de l'*Abrégé*[4] est aussi, je crois, un de ces composés, et la légende classique connaissait un Arminos d'assonance analogue, auquel elle attribuait une réforme du calendrier[5] : les deux sont probablement, comme Armittos[6], des variations d'Armaios et Armais, le Pharaon Harmhabi[7]. La flexion en *-ês*, si fréquente dans les transcriptions grecques se rencontre moins souvent que la flexion en *-os* dans l'*Abrégé* : on l'y rencontre pourtant, rendue par *-is* selon les lois de l'itacisme, et plusieurs des mots qu'elle signale se laissent encore interpréter sans trop de peine. Toutîs s'appelle ainsi d'après le dieu Thot[8]. Bilâtis contenait l'article masculin *pi*, et la tradition qui en avait conscience qualifiait le même roi de Bilâtis ou de Lâtis indifféremment[9]; n'est-ce pas le même nom que celui de ce berger Philitis (Φιλίτις), dont Hérodote nous parle à propos des Pyramides[10]? Tédaris est une leçon fautive, et les ma-

(1) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 263.

(2) Diodore de Sicile, I. 61, 97.

(3) Artapan, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. III, p. 220 et suiv.; *Chronicon Pascale*, p. 64. Je pense que Palmanothès est une faute de copiste pour Pamanôthès-Phamanôthès, et que l'on a ici la variante connue Phamènôth-Phaménôthès, du nom connu Aménôthès, Amenhotpou. Le Pharaon contemporain de Moïse aurait été, pour Artapan, l'Aménôthès du colosse de Memnon, Aménôthès III.

(4) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 225.

(5) Censorin, § 19, éd. Jahn, p. 58; Arménis reparait comme roi d'Egypte dans la chronique d'Aboulfaradj.

(6) *Papyrus Casati*, 37, 7.

(7) Armais, Armaios, Ermaies sont les deux variantes qu'on rencontre dans les extraits de Manéthon (Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 572-579). Le *b* égyptien se prononçait *v*, et Harmhabi aboutissait nécessairement en grec à Ἀρμάϝις, Armais.

(8) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 320 : Toutis est Θωύθης.

(9) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 386, note 2.

(10) Hérodote, II, CXXVIII; cf. Wiede-

Digitized by Google

nuscrits nous donnent avec Badaris [1], un doublet Pétérês de Pétéphrês, *le don de Râ*, le maître de Joseph dans la Bible. On voit combien la tâche est délicate de restaurer l'orthographe et la signification originale d'après celles de l'*Abrégé*. Les confusions de lettres inévitables dans l'écriture arabe ont multiplié les fautes, et, celles-ci s'aggravant de copie en copie, les noms sont si dénaturés aujourd'hui qu'on désespère souvent de les ramener à leur apparence première. Lorsque les terminaisons du grec ou de l'hébreu faisaient défaut dès le début ou qu'elles sont tombées en chemin, un seul indice nous guide pour apprécier leur valeur et pour nous assurer s'ils sortent ou non du vieux fond indigène, la multiplicité des métamorphoses qu'ils ont subies. Puisque les scribes ont intitulé le même roi Hardjît, Hardjîb, Houdjît, Houdjîb [2], c'est qu'ils ne comprenaient rien au mot, et, par suite, que le mot n'était pas arabe; comme, d'autre part, il ne trahit aucune parenté avec le grec ou avec l'hébreu, on peut admettre qu'il est égyptien, sans invraisemblance, mais quel prototype se dissimule sous ce déguisement flottant? Peut-être réussirait-on à distinguer parmi les leçons celle qui permettrait de le démasquer, mais ce serait beaucoup de peine pour un résultat assez mince. Il me suffit, jusqu'à présent, d'avoir montré que les plus nombreux de ces noms baroques appartiennent à l'égyptien pur ou grécisé, et qu'ils représentent par conséquent une tradition égyptienne antérieure à l'invasion musulmane.

Et maintenant, à qui en doit-on le classement et l'organisation des dynasties? Il convient de faire remarquer d'abord que *l'Abrégé des Merveilles* et la plupart des écrits arabes de même espèce n'ont pas la prétention de nous exposer l'histoire entière de l'Égypte, mais seulement les événements qui s'y succèdent depuis le commencement des empires jusqu'à la mort du Pharaon de l'Exode. Le schème actuel comprend, en premier lieu, dix-sept rois antérieurs au déluge, depuis Néqraous jusqu'à Farân, le récit sommaire du Déluge, l'avènement de Mizraîm, le règne de Koftîm et le partage du pays entre quatre dynasties issues des quatre fils de ce dernier, Koftarîm, Oshmoun, Athrîb et Sa. Quelques générations plus tard, le Pharaon d'Abraham paraît, et, bientôt après, l'irruption des Amalécites met fin à la lignée de Sa : surviennent le Pharaon de Joseph, puis celui de Moïse, après lequel la narration s'interrompt juste au moment où les charriers et les cavaliers viennent de se noyer dans la Mer rouge. C'est l'histoire de l'Égypte adaptée à

mann, *Herodots Zweites Buch*, p. 477-478. — [1] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 300, note 1. — [2] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 28, note 2.

Digitized by Google

celle des Hébreux, et cette manière de l'entendre, qui répond d'ailleurs à celle des chronographes byzantins, ne peut pas avoir prévalu avant le triomphe du christianisme. Le Déluge y marque le point culminant; or l'idée en était étrangère aux âges pharaoniques, et, si quelques-uns la connurent sur le tard par l'entremise des Juifs, elle contrariait par trop les religions locales pour que la chronique fabuleuse en tînt compte, tant que la masse de la population demeurait païenne. Lorsqu'il fallut l'y introduire, l'opération ne laissa pas que de présenter quelque difficulté. Tout d'abord, les chronographes juifs ou chrétiens, rencontrant Ménès en tête des listes authentiques, l'avaient identifié avec Misraïm, le petit-fils de Noé, celui même qui était l'ancêtre des Égyptiens, selon les livres sacrés[1]. Cette combinaison acceptée de tous aurait dû obliger les conteurs à reculer le Déluge avant toute royauté, mais, d'autre part, une tradition s'était implantée, qui mettait les pyramides en rapport avec le Cataclysme universel, et les variantes en étaient trop répandues, elles aussi, pour qu'il fût permis de les négliger. Le peuple considérait depuis longtemps les tombeaux memphites ou thébains comme autant de réserves mystérieuses, où les ancêtres avaient enfoui, avec leurs momies et leurs trésors, les talismans et les livres qui leur avaient permis de multiplier les miracles. Leurs doubles eux-mêmes les y gardaient et livraient bataille à qui y pénétrait pour les dépouiller : qu'est-ce que le roman démotique de Satni-Khâmoïs, sinon le récit d'une lutte engagée pour la possession du grimoire de Thot par un sorcier, fils de roi et magicien, mais vivant encore, contre une famille d'autres sorciers également fils de roi, mais enterrés depuis des siècles[2] ? Lorsque les Juifs, puis les Chrétiens, visitèrent les syringes du Bab el-Molouk, ils ne purent se persuader que tant de travail y avait été prodigué pour la sécurité d'un cadavre unique ou pour le bonheur ultra-terrestre d'une seule âme. Ils crurent, avec les fellahs du voisinage, que les tableaux tracés sur les parois y éternisaient la mémoire des arts et des sciences pratiqués par les vieux sages, que les inscriptions révélaient aux adeptes des hiéroglyphes les formules nécessaires à l'intelligence des tableaux, et, se demandant à quel propos on avait voulu emmagasiner ainsi les ressources d'une civilisation complète, ils n'imaginèrent dans le passé qu'un motif capable de justifier pareille précaution, la crainte du Déluge où l'humanité avait péri, sauf Noé et les gens de sa famille. On

[1] Pour cette identification, voir les passages d'Eusèbe, du Syncelle et des autres chronographes réunis au début des fragments de Manéthon, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 526-699.

[2] Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édit., p. 161-208.

Digitized by Google

affirmait dans Alexandrie au IVe siècle, et Ammien Marcellin nous le répète, qu'autrefois les maîtres ès rites antiques, pressentant la catastrophe, redoutèrent que la mémoire des cérémonies n'en fût oblitérée : ils creusèrent des souterrains tortueux en des endroits divers, et ils y sculptèrent beaucoup d'images d'oiseaux et de bêtes, et ces figures innombrables d'animaux que l'on appelle les lettres hiéroglyphiques [1]. Ce qu'on affirmait des syringes thébaines, on le prétendit aussi des pyramides memphites, mais sans parvenir à écarter tout à fait les théories adverses, celle, par exemple, qui faisait honneur de la construction aux Juifs persécutés après Joseph [2], ou celle qui se plaisait à vénérer en elles les sept greniers bâtis par le patriarche afin de loger le blé des années grasses [3]. Autant qu'on en peut juger actuellement, des spéculations astrologiques assurèrent pourtant le triomphe de ceux qui les prétendaient contemporaines du Déluge. On lit dans l'*Abrégé* et chez nombre d'écrivains arabes qu'une nuit la sphère descendit en songe, sous les traits d'une femme, vers Saurîd, fils de Sahlok : la terre se bouleversa aussitôt avec ses habitants et le soleil s'éclipsa. Le collège des prêtres, présidé par Félimoun, consulta les astres, et il annonça, d'après leurs conjonctions, un déluge d'eau qui détruirait partiellement les hommes, puis un déluge de feu qui anéantirait l'univers à jamais. Saurîd construisit alors les trois pyramides de Gizèh, afin d'y déposer à l'abri de l'inondation les talismans inventés jusqu'alors et les livres qui renfermaient les annales du passé ou les lois de toutes sciences : il y avait là une somme de richesses que l'on ne peut évaluer [4]. Le nom du magicien, Félimoun-Philémon, est déjà un indice d'origine byzantine, et d'autres détails confirment cette première impression. Notre texte décrit assez complaisamment les positions que les planètes occuperont lors des deux déluges, et il en cite les noms en grec, Zaous, Arys,

[1] Ammien Marcellin, XXII, 15 § 30 : « Sunt et syringes subterranei quidam et flexuosi secessus, quos (ut fertur) periti rituum vetustorum adventare diluvium præscii, metuentesque ne cærimoniarum obliteraretur memoria penitus operosis digestos fodinis per loca diversa struxerunt ; et excisis parietibus volucrum ferarumque genera multa sculpserunt, et animalium species innumeras, quas hierographicas litteras appellarunt ».

[2] Josèphe, *Ant. Jud.*, II, 5.

[3] *Etymologicum Magnum*, *s. v.* σωρός ; Grégoire de Tours, I, 10 ; Dicuil, éd. Letronne, p. 24-25 ; sur l'existence de cette opinion chez les auteurs arabes, cf. Silvestre de Sacy, *Observations sur le nom des Pyramides*, p. 7, 54.

[4] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 171-173, 203-209. C'est le récit qu'on retrouve dans Maçoudi, dans Mourtadi, dans Makrizi et chez les historiens arabes qui se sont occupés des Pyramides.

Digitized by Google

Afroudità, Qrounos, Silinâ, Ailious [1], avec traduction arabe. Il est probable que, sous l'un des Césars, alors que l'on dressait le thème généthliaque de tout ce qui attirait l'attention, personnes ou choses, quelque rêveur songea à reconstituer celui des Pyramides; lui, ou d'autres après lui, en trouva l'horoscope assez semblable à celui du Déluge pour en conclure que la construction des monuments avait dû être contemporaine du désastre ou la précéder de fort peu. Il resta désormais acquis au débat qu'ils avaient été édifiés, de même que les Syringes, afin de défendre le dépôt des sciences contre les eaux. Cette donnée contredisait à priori celle qui résulte de l'assimilation de Ménès à Mizraïm. Les chronographes n'ignoraient pas, en effet, que les pyramides sont l'œuvre de Khéops, de Khéphrên, de Mykérinos, et les conteurs mêmes, qui substituaient des souverains apocryphes à ces Pharaons, ne doutaient pas que leurs héros ne fussent postérieurs au premier roi humain; ils étaient donc obligés de placer le Déluge après Ménès. Or Ménès était Mizraïm, et Mizraïm était descendu en Afrique après le Déluge. On se tira de ce dilemne en décomposant le personnage le plus gênant, et l'on décida qu'il y aurait trois Mizraïm. Le premier avait fleuri quatre générations après la création, et on le disait fils de Mérakîl, fils de Daouîl, fils d'Arbâk, fils d'Adam [2]. Il n'avait pas régné lui-même; mais son fils Néqraous, le géant, fuyant l'hégémonie des enfants de Caïn, avait colonisé la vallée avec soixante-dix et quelques cavaliers des descendants d'Arbâk, et il y avait exercé la royauté. Néqraous avait eu pour successeur son propre fils, nommé Mizraïm comme le grand-père, et ce fut là le second des Mizraïm [3]. Le troisième se manifesta aussitôt après le déluge; il fut le fils de Beïzar, fils de Kham, fils de Noé [4]. Un arrangement qui, maintenant l'identité d'un Mizraïm avec Ménès, plaçait l'érection des Pyramides avant le Déluge et après Mizraïm, sans cesser pour cela d'avoir un Mizraïm postérieur au Déluge, ne souleva pas d'objections sérieuses : c'est au plus si l'on y discuta certains détails, comme de savoir lequel des trois avait prêté son nom à la contrée. Beaucoup penchaient vers le dernier, le seul qui figurât dans la Genèse, mais les autres en accordaient la gloire au second, et ils affirmaient que Mizraïm, fils de Cham, s'appela ainsi d'après celui-ci dont il avait trouvé

[1] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 205-206.

[2] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 173-174.

[3] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 176, 180-182. On verra plus bas que les deux Néqraous de l'*Abrégé* ne formaient à l'origine qu'un seul personnage.

[4] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 231-232.

Digitized by Google

le nom gravé sur les pierres : Félimoun, le prêtre, l'avait instruit en effet de l'histoire d'Égypte [1]. Ce système était déjà complet à l'époque byzantine, car l'auteur de l'*Abrégé* dit avoir emprunté aux cahiers des prêtres et aux Égyptiens ce qu'il rapporte de Neqraous, de Mizraîm II, de Mizraîm III [2]. J'ajoute, pour en finir avec ce point de mon sujet, que le nom de Néqraous est de provenance égypto-grecque, Nakhèros, Nakhôr, Narakhos. Un Nakhèrôs a son rôle dans le roman alexandrin de Moise [3], et un Nakhor ou Narakhô est indiqué par les chronographes chrétiens comme étant le successeur de Sésostris [4].

Voilà pour le plan général : la répartition des dynasties trahit semblablement une origine antérieure à l'Islam. Jusqu'au déluge les souverains règnent successivement, chacun sur l'ensemble de la contrée, mais ils ne sont pas encore des êtres ordinaires. L'auteur de *l'Abrégé* dit expressément de plusieurs qu'ils étaient des géants [5] et la tournure du contexte nous permet de penser que ceux même qu'il ne qualifie pas de la sorte étaient pourtant, eux aussi, de taille colossale; et comme les rois, leurs sujets, au moins ceux qui avaient été les pères du peuple, les soixante-dix et quelques de la race d'Arbâk [6]. On songe aussitôt à ces géants qui étaient nés de l'union des anges avec les filles des hommes [7], et que le livre d'Énoch avait rendus populaires dans tout le monde judéo-chrétien. Aussi bien Panodore avait-il abusé de ces Égrégores pour réconcilier la chronologie limitée de la Bible avec la chronologie presque sans limite des Annalistes païens de l'Égypte. Leur nature mi-céleste l'avait engagé à les comparer aux dynasties de demi-dieux ou de mânes qui rejoignaient l'ère de la création à celle de Ménès-Mizraîm; il leur accordait le mérite d'avoir enseigné l'astronomie ainsi que les sciences aux humains, et son idée se retrouvait dans notre chronique fabuleuse, car c'est aux rois

[1] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 180-181.

[2] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 180, 231 et suiv. Cf. sur ces autorités ce qui est dit à la p. 70 du présent volume.

[3] Artapan, dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. III, p. 221.

[4] *Chronicon Pasquale*, p. 48, Cedrenus, I, 37, Cramer, *Analecta Oxoniensia*, IV, p. 221, Malala, *Chronicon*, p. 59; comme Néqraous, le premier roi d' Égypte est Φαραὼ ὁ καὶ Ναραχῶ καλούμενος, chez les Byzantins.

[5] Arbâk est traité de géant (Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 174), Néqraous (p. 173), Mizraîm II (p. 181), Ménaous (p. 219), Farân (p. 226) : on donne même la taille exacte de Shamroud, vingt coudées de haut (p. 190). Les listes de Manéthon mentionnent déjà un géant parmi les dynasties thinistes, Nekhérôphis, qui mesurait cinq coudées de haut et trois palmes d'épaisseur (Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 543).

[6] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 174.

[7] *Genèse*, VI, 1-4.

Digitized by Google

géants que *l'Abrégé* attribue l'invention de la magie, de l'astrologie et des talismans [1]. Par opposition à l'Égypte des temps antédiluviens, celle des temps post-diluviens se partagea en plusieurs Etats dont les dynasties régnèrent simultanément, et, ici encore, les Arabes n'ont fait que développer une des idées de l'époque byzantine. Manéthon présentait les familles diverses des Pharaons comme ayant exercé le pouvoir l'une après l'autre, de Ménès à Nectanébo. Les compilateurs de ses listes avaient conservé l'ordre même dans lequel il les avait énumérées ainsi que la quantité d'années assignées à chacune d'elles, mais l'addition des chiffres partiels fournissait un total si considérable qu'on ne pouvait le réconcilier, sans user d'artifice, avec le faible nombre de siècles que les calculs établis sur les données bibliques montraient s'être écoulés depuis l'âge de Ménès-Mizraîm. Entre autres procédés que l'on employa pour effacer la contradiction entre les deux chronologies, on songea naturellement à faire courir plusieurs des dynasties les plus incommodes parallèlement les unes aux autres, et c'est une des solutions qu'Eusèbe indiquait déjà au IVe siècle. Il admettait que des Thinites avaient régné ici, des Memphites là, des Saites et des Ethiopiens ailleurs, peut-être d'autres dans d'autres endroits [2], et c'est à lui sans doute que l'histoire fabuleuse emprunta l'idée de ses quatre dynasties : après Mizraîm, l'éponyme hébreu de l'Égypte, il intronisait Kobtîm, l'éponyme greco-égyptien [3] des Coptes, puis, après Kobtîm, il divisait son empire entre ses quatre fils, Koftarîm, Oshmoun, Athrîb et Sa [4]. Sa est à première vue Sais héroïsée, et sa lignée est l'équivalent des Saites indiqués dans l'hypothèse d'Eusèbe, mais c'est en apparence le seul de ces personnages qu'on puisse ramener à une origine relativement aussi ancienne. En apparence uniquement, car l'analyse nous fournit pour deux d'entre eux des rapprochements curieux avec des noms assez antiques. J'ai insinué plus haut que Koftarîm est un doublet de Kobtîm [5], et son domaine comprend en effet Coptos, Dendérah, les villes de l'Égypte moyenne sans limites bien déterminées [6], mais, on l'a vu, c'est l'étymologie populaire

[1] Cf. l'extrait de Panodore au début des fragments de Manéthon dans Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 520.

[2] Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 526 : Quodsi temporum adhuc copia exuberet, reputandum est plures fortasse Ægyptiorum reges unâ eâdemque ætate extitisse. Siquidem Thinitas aiunt et Memphitas, Saitasque ac Æthiopas regnasse, ac interim alios quoque.

[3] Cf. ce qui est dit de ce personnage plus haut, p. 156-158 du présent volume.

[4] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 234.

[5] Cf. p. 157 du présent volume.

[6] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 112, 134, 264.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

avant tout qui l'a localisé à Coptos : il était d'abord *l'Égyptien*, c'est-à-dire le Memphite, car ce terme d'Égypte dérive du nom sacré de Memphis, Haî[t]kouphtah[1]. Cette dynastie coptite avait donc commencé par être une dynastie memphite soi-disant contemporaine des dynasties saites. Oshmoun est le patron d'Oshmounéîn, en d'autres termes il est Thot, sous son vocable de Khmounou, le dieu Huit, et plus d'un détail montre qu'on n'avait pas oublié entièrement sa nature divine au moment où on le choisit pour être un des Pharaons terrestres : on lui laissa son goût pour les arts, son équité native, ses qualités de magicien incomparable, de médecin guérisseur, de maître de toutes les sciences. On lit aussi dans *l'Abrégé* que, vers l'an 66 de l'Hégire, au temps d'Abd-el-Azîz, fils de Merwân, un homme, s'étant égaré dans le désert d'Occident, parvint devant une ville en ruines : il trouva un arbre chargé de divers fruits dont il mangea et dont il emporta provision. Un Copte expliqua au gouverneur que ce devait être une des deux cités d'Hermès, — l'autre étant Oshmounéîn[2], — et il ne se trompait guère. Thot le cynocéphale possédait en Nubie une ville nommée Pinoubsou, en grec Pnoups, *la maison de l'arbre Noubsou* le napéca, et l'on y voyait encore sous les Césars un grand arbre de cette espèce auquel les habitants rendaient un culte[3] : la ville ruinée et l'arbre de *l'Abrégé* sont évidemment la Pnoups et le napéca de Nubie, expédiés au désert par l'imagination du peuple, après la chute du paganisme[4]. Oshmoun est donc Hermès-Thot, mais comment Thot, qui figurait déjà dans les dynasties divines, était-il devenu un roi des dynasties humaines, petit-fils de Ménès-Mizraîm? La métamorphose s'était produite cette fois encore par un caprice d'étymologie. Les listes manétho-

[1] Selon l'étymologie proposée par Brugsch (*Geographische Inschriften*, t. I, page 83). Les tablettes d'El-Amarna nous donnent déjà ce nom sous la forme Hikoubta (Winckler, *die Thontafeln von El-Amarna*, dans Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. V, p. 126-127, n° 53, l. 37).

[2] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 264-268.

[3] Maspero, *Notes au jour le jour*, § 12, dans les *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique, 1890-1891, p. 525-527. La planche annexée à ce petit mémoire montre l'image du Noubsou de Thot, telle qu'on la voit encore dans le temple de Dakkèh.

[4] Cette ville de Thot passe encore pour exister aujourd'hui, et les fellahs du Saïd et de la Nubie en parlent assez souvent aux Européens. En 1881, un voyageur hollandais, M. Insinger, voulut en avoir le cœur net, et entreprit un voyage à la recherche de cette cité fantastique dans le désert à l'ouest de l'Égypte; bien entendu, il ne trouva rien, mais cela n'étonna pas les indigènes, car ils pensent, comme au temps de *l'Abrégé*, que la ville ne se rend visible que pour un très petit nombre d'élus.

Digitized by Google

niennes inscrivaient après Ménès deux princes, ses fils et petit-fils, dont les noms, distincts par l'orthographe et sans rapport avec celui du dieu, sonnaient tous deux Atouti dans la prononciation, en transcription grecque Athôthès. L'assonance entre Atouti et un nom fréquent Thoutii, *celui qui appartient à Thot*, avait si bien égaré les Égyptiens que les dragmans d'Ératosthènes lui traduisirent Ἑρμογένους « de la race d'Hermès », le nom de ces personnages, Athôthès I et II[1]. La confusion une fois établie, on attribua à l'un de ces rois le caractère et les ouvrages du dieu; Manéthon disait déjà qu'il avait exercé la médecine et composé des traités d'anatomie[2]. La tradition recueillie par l'auteur de *l'Abrégé* dérive de la source manéthonienne, mais l'instinct de la symétrie avait entraîné l'auteur byzantin à remplacer le nom propre du dieu par celui de ses surnoms qui faisait de lui l'éponyme d'une grande ville égyptienne. Athrîb correspond à l'Athrîb du Delta oriental et il y a peut-être des conséquences à tirer de la préférence qui lui est accordée sur Tanis, sur Mendès, sur toutes ses voisines. Elle eut une prospérité fort courte sous les Césars byzantins, puis elle déchut promptement sous les Arabes. Le choix de son nom pour désigner l'une des quatre grandes subdivisions du pays ne peut guère s'expliquer avant ou après cet instant de brève floraison : n'avons-nous pas là un moyen de calculer la date à laquelle la Chronique utilisée par les écrivains musulmans fut rédigée définitivement?

Je voudrais pousser la démonstration plus loin et confirmer par le détail de chaque règne les conclusions auxquelles je suis arrivé dans le gros : ce serait allonger outre mesure un article déjà trop long, et j'aime mieux examiner un point nouveau pour en finir. Certains renseignements généraux qu'on relève çà et là dans l'*Abrégé* y ont-ils été insérés par les auteurs arabes, ou figuraient-ils dans les écrits antérieurs, et, s'ils y figuraient, reproduisent-ils avec une fidélité suffisante des documents de l'âge pharaonique? Prenons la matière du chapitre par lequel le morceau débute. Il traite des devins et des prêtres, de leurs vertus, de leur science, du régime sévère qu'ils avaient imposé au roi, de l'appareil qu'ils déployaient lorsqu'ils se rendaient au conseil. On y voit que l'Égypte était divisée en quatre-vingt-cinq nomes, dont quarante-cinq au Delta et quarante au Saîd : chacun des nomes avait son prince des prêtres, dont le chef s'appelait le Nâzir, l'observateur des étoiles. Le Nâzir jouissait d'une considération telle que le roi se levait à son approche et l'invitait à s'asseoir près de lui. Une fois qu'il avait pris place,

[1] Voir, à ce sujet, Maspero, *Notes sur quelques points*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 70. — [2] Müller-Didot, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 539-540.

Digitized by Google

il consultait chacun des prêtres; il lui demandait le point où en était l'astre que celui-ci servait, et, lorsqu'il était renseigné sur tout ce qui concernait la position actuelle des sept planètes, il disait : « Le roi doit « aujourd'hui agir de telle manière, manger tel et tel mets, avoir com- « mercé avec ses femmes en tel temps », et il lui exprimait de la sorte tout ce qui lui semblait bon. Un scribe consignait les discours du Nâzir; il enregistrait de même tout ce qui était arrivé au roi ce jour-là, en conséquence de son obéissance aux ordres d'en-haut[1]. Le nombre des nomes a été doublé, mais ce n'est pas un musulman, ni même un chrétien du temps d'Héraclius, qui pouvait connaître l'existence d'un chef du sacerdoce, d'un premier prophète du dieu local, dans chacun d'eux : l'auteur byzantin a dû puiser à quelque source de bonne époque, ainsi qu'il résulte du passage où les rapports du roi avec le Nâzir sont définis. Diodore de Sicile avait exposé, en effet, d'après le roman perdu d'Hécatée d'Abdère, ce qu'était la vie des Pharaons, et avec quelle minutie chaque heure en était remplie par des devoirs déterminés à l'avance. Après avoir vaqué dès son lever aux affaires les plus urgentes, le souverain procédait à sa toilette, puis il sacrifiait aux dieux. Le rite accompli, le grand-prêtre, debout à côté de lui, priait pour lui à haute voix en présence du peuple, faisait son éloge et lui rappelait les devoirs essentiels de la royauté, puis l'hiérogrammate reprenait un thème analogue dans les livres sacrés; il le développait avec des exemples empruntés à la vie des hommes illustres. L'occupation de la journée entière était ordonnée point par point, jusque dans les questions les plus intimes, l'heure de la promenade, des ablutions, du commerce avec les femmes[2]. Le rôle du roi, celui du grand-prêtre, celui de l'hiérogrammate sont identiques dans les deux cas, ainsi que la réglementation minutieuse des actes royaux, seulement la tradition s'est imprégnée d'astrologie entre les Ptolémées et les Khalifes. Ce ne sont plus les préceptes de la loi divine qui intéressent, mais les révélations des planètes, et le grand-prêtre d'autrefois est devenu le grand observateur des étoiles. Le même changement s'est produit chez tous les prêtres des nomes, et leurs pouvoirs de sorciers l'ont emporté sur les vertus sacerdotales d'autrefois. Lorqu'une affaire pressait, le roi de l'*Abrégé* les convoquait tous en dehors de Mizr, et ils arrivaient au rendez-vous « montés, l'un à la file de l'autre, frappant dans leurs mains comme sur un tambour, et chacun opérant un prodige. L'un avait le visage éclatant comme le soleil, et personne

[1] Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 161-163. — [2] Diodore de Sicile, I, 70.

Digitized by Google

ne pouvait le regarder; un autre avait une pierre verte au doigt et il était vêtu d'une robe tissue d'or; celui-ci était monté sur un lion et ceint de gros serpents; celui-là avait au-dessus de la tête un dôme de feu ou de pierreries; et ces prodiges étaient variés, car chaque prêtre faisait celui qui lui avait été enseigné par l'astre qu'il servait. Arrivés devant le roi, ils lui disaient : « Le roi a convoqué pour telle cause et il est préoccupé de telle pensée. La bonne solution est celle-ci[1] ». C'était bien l'usage, au moins sous les Ptolémées, que le roi assemblât en concile les prêtres de tous les temples pour délibérer sur les affaires publiques, et les décrets de Rosette et de Canope, pour citer seulement les plus célèbres, furent promulgués après des synodes de ce genre. Nous ignorons comment ils s'y rendaient, mais nous savons, et par des textes écrits et par des bas-reliefs, quels costumes ils revêtaient, quel ordre ils observaient dans certaines processions solennelles. Le chanteur ouvrait la marche avec un instrument de musique, puis venaient l'horoscope tenant une horloge et une branche de palmier, le hiérogrammate coiffé de ses plumes, armé de sa palette et de son papyrus en rouleau, le stoliste muni de la coudée et du vase de purification; le prophète marchait derrière ces prêtres, reconnaissable au sceau sacré et suivi des porteurs de pains[2]. Les personnages énumérés ici appartiennent tous à un même clergé; lorsque les clergés de tous les dieux étaient réunis, les prêtres principaux de chaque nome marchaient chaque groupe à son rang géographique. Leurs insignes étaient ceux de leurs dieux, et on en reconnaît quelques-uns dans la description de l'*Abrégé* : ainsi le dôme, ou, plus exactement, la boule de feu ou de pierreries est le disque solaire, la pierre verte est la bague avec un chaton de *mafkaît*, c'est-à-dire de ces substances vertes, sulfate de cuivre ou autre, que les Égyptiens aimaient si fort, et ainsi de suite. Ici encore, le dessin général du morceau est exact et provient d'une source antique; la prédominance des théories magiques a dénaturé le sens et transformé le décor de la scène.

Une fois de plus, nous devinons le document ancien sous le texte arabe , et nous sommes conduits à supposer que l'histoire fabuleuse de l'*Abrégé* ne fut point fabriquée par les écrivains musulmans avec des éléments venus du dehors. Ils la reçurent, toute faite, d'indigènes qui l'avaient consignée dans des livres écrits à l'origine en grec, mais traduits peut-être en copte comme le fut l'une des rédactions du Roman d'Alexandre; ils la rendirent dans leur propre langue, et elle leur parut

[1] Carra de Vaux, l'*Abrégé des Merveilles*, p. 163. — [2] Clément d'Alexandrie, VI, p. 196.

Digitized by Google

si vraisemblable que tous la répétèrent à l'envi, presque dans les mêmes termes, sauf à l'enrichir des détails inédits, surtout aux endroits qui intéressaient les Pharaons d'Abraham, de Joseph et de Moïse. La façon même dont les dynasties y sont combinées et dont le récit est mené do ne lieu de penser que le premier des conteurs musulmans qui la nota n'eut pas à sa disposition plusieurs ouvrages grecs ou coptes dont il arrangea les données selon qu'il le jugea convenable; il en connut un seul qu'il transcrivit fidèlement. Je pense pourtant que cet ouvrage devait exister en plusieurs rédactions aussi différentes par certains côtés que le sont celles du Pseudo-Callisthènes; la vie de Néqraous, par exemple, y était exposée avec des variantes telles qu'un des scribes arabes crut devoir la dédoubler et admettre l'existence de deux Néqraous successifs [1]. S'il exista d'autres histoires fabuleuses du même genre, comme il est probable, l'auteur arabe ne les connut pas et elles sont perdues pour nous, au moins jusqu'à nouvel ordre. Elles avaient été composées par des chrétiens, qui, eux-mêmes, s'étaient bornés dans la plupart des cas à compiler des œuvres païennes de la même espèce et à les adapter aux cadres de la chronologie biblique [2]. Lorsque l'on s'efforce d'analyser à travers tant d'intermédiaires les documents mis en œuvre dans ces premiers recueils actuellement inconnus, deux faits étonnent à première vue : le caractère des événements enregistrés, l'absence des Pharaons authentiques et leur remplacement par des Pharaons créés de toutes pièces [3]. J'ai indiqué ailleurs que les récits les plus fantastiques ont bien la tournure égyptienne, et que le merveilleux y découle directement du merveilleux de l'Égypte antique [4]. La substitution des Pharaons imaginaires aux réels n'a rien qui puisse étonner un Égyptologue. Les scribes de Thèbes et de Memphis avaient composé de temps presque immémorial des romans dont les héros tantôt étaient des rois célèbres, Thouthmosis III, Ramsès II, Ousirtasen Ier, Khéops, Snofrouï, Ahmasis, tantôt portaient des noms fictifs, Rhampsinitos, Méinebphtah, Asychis, Anysis, ou des titres employés comme noms, Pharaon, Protée [5]. Les chroniqueurs des âges postérieurs s'étaient laissé tromper par les appa-

(1) Carra de Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, p. 173-280.

(2) Un passage de *l'Abrégé* (p. 203, note 2) semble donner le nom d'un auteur de ces histoires, al-Harabioûn حرابيون. Une correction très simple peut changer ce nom inexplicable حرابيون en صرابيون *Sarabioûn*, Sérapion.

(3) Voir, p. 70 et suiv. du présent volume.

(4) Maspero, les *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édit., p. XXXVI.

(5) Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans le *Recueil des Travaux*, t. XVII, p. 63, 129-130.

Digitized by Google

rences, et ils avaient admis plusieurs de ces personnages sans consistance dans la série des familles princières : Manéthon lui-même avait intercalé trois d'entre eux à la fin de sa IVe dynastie, Bikhéris, Séberkhérès, Tamphthis, dont les règnes additionnés ne représentaient pas moins de trente-huit années superflues[1]. Les Juifs, puis les Chrétiens, avaient aidé les indigènes dans ce travail d'imagination, et comme, à mesure que la science des hiéroglyphes s'amoindrissait, les contes populaires ou les romans écrits en grec par les lettrés augmentaient toujours, l'oubli ne tarda pas à descendre sur l'histoire réelle, dont personne ne consultait plus les documents. Les monuments étaient là qui piquaient la curiosité de la foule et inspiraient sa fantaisie, mais les fables qu'elle débitait à leur sujet se contredisaient si fort que l'on commençait à ne plus y discerner le vrai du faux. Hérodote et Manéthon avaient beau s'accorder pour déclarer que les trois grandes pyramides de Gizèh étaient les tombeaux de Khéops, de Khéphrên et de Mykèrinos, les voyageurs avaient recueilli d'autres récits où l'érection en était attribuée à d'autres Pharaons réels ou supposés, Armais, Ahmosis, Maros[2], et, dans l'impossibilité où ils se trouvaient d'en contrôler la valeur, ils préféraient suspendre leur jugement. Les légendes nouvelles finirent naturellement par étouffer les anciennes, puis, celles-ci disparaissant, les rois qu'elles avaient glorifiés s'éclipsèrent avec elles et Saurîd supplanta Chéops. Le seul fait qui pourrait déconcerter les critiques modernes s'explique donc lorsqu'on l'examine d'un peu près, et l'argument qu'on serait tenté d'en tirer contre l'origine indigène de l'histoire fabuleuse tombe de lui-même.

En somme, c'est un chapitre nouveau de l'histoire littéraire d'Égypte que M. Carra de Vaux nous a rendu accessible en toute sécurité. L'Egyptologue qui se risquera à l'étudier par le menu y trouvera, j'en suis convaincu, la matière de découvertes inattendues, et, si sa familiarité avec l'Egypte d'autrefois lui révèle la valeur de bien des détails qui étaient demeurés obscurs aux arabisants, il en déduira aussi souvent l'explication d'idées et de pratiques anciennes que les textes pharaoniques ne lui permettaient plus de comprendre. Et puis, son travail n'intéressera pas seulement les orientalistes de métier, déchiffreurs de manuscrits arabes ou d'inscriptions hiéroglyphiques. Plusieurs de ces récits ont voyagé jusque dans notre Occident, ils s'y sont propagés avec des fortunes variées, ils y ont revêtu des costumes nouveaux : les savants qui les ont examinés en leurs métamorphoses dernières n'auront-ils pas un intérêt sérieux à re-

[1] Maspero, *Notes sur différents points de Grammaire et d'Histoire*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 63, 129-130. — [2] Diodore de Sicile, I, 63. Cf. Pline, *H. Nat.*, XXXVI, 12.

Digitized by Google

monter jusqu'à leur patrie d'origine, et à rechercher ce qu'ils ont conservé, parmi tant d'aventures, de la forme la plus ancienne que nous leur connaissons aujourd'hui?

G. MASPERO.

LE FORMULAIRE DE CLAIRMARAIS.

Les exercices de rhétorique, pendant plusieurs siècles du moyen âge, ont principalement consisté dans la rédaction de morceaux épistolaires. Les règles que les écoliers apprenaient à appliquer étaient exposées dans ces traités connus sous le titre de *Dictamen* ou *Ars dictaminis*. A ces traités étaient joints le plus souvent des exemples ou des recueils de modèles, auxquels convient bien la dénomination de Formulaires. La valeur historique de ce genre de documents est aujourd'hui bien reconnue. Rockinger [1] a eu le mérite d'en faire apprécier l'utilité et d'en faciliter l'étude par la publication qu'il leur a consacrée en 1863. Une thèse que M. Noël Valois [2] soutint à la Faculté des lettres de Paris, en 1880, donna chez nous le signal de recherches à entreprendre sur ce sujet. Dix ans plus tard, l'Académie des inscriptions et belles-lettres mettait au concours une « Étude sur les ouvrages composés en France et en Angleterre qui sont généralement connus sous le nom d'*Ars dictaminis* ». En 1892, elle décernait le prix à M. Ch.-V. Langlois, qui avait passé en revue les principaux manuscrits français et étrangers qui se rattachent au programme du concours.

Le plus grand nombre des anciens formulaires qui nous sont parvenus sont d'origine française [3]. Ceux qui ont eu le plus de célébrité, même en Allemagne, avaient été composés dans les écoles de la ville et du pays d'Orléans, ou du moins à l'imitation des compositions des maîtres de ces écoles. Ils ont fourni depuis quelques années la matière de nom-

[1] *Briefsteller und Formelbücher des XI bis XIV Jahrhundert.* (Tome IX de *Quellen und Erörterungen zur Bayerischen und Deutschen Geschichte.*)

[2] *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores rhetoresve.* Parisiis, 1880. In-8°.

[3] Je laisse de côté les formulaires qui concernent la chancellerie pontificale et les formulaires italiens qui forment une classe à part et dont la célébrité date surtout de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Digitized by Google

breuses publications, dont j'indique au bas de la page[1] les plus notables. Ce qui en montre bien l'utilité, c'est que les historiens commencent à les mettre en œuvre : l'année dernière, un professeur américain, M. Ch. H. Haskins, en a tiré tous les éléments d'un très intéressant mémoire sur la vie des étudiants du moyen âge[2].

Les recueils de formules qu'on a jusqu'ici étudiés appartiennent presque tous au XIIe et au XIIIe siècle. Mais il en existe d'une date plus récente, qui devront être dépouillés avec d'autant plus de soin qu'on y rencontrera nombre de lettres véritables, auxquelles les compilateurs de ces recueils ont fait subir très peu de modifications. Dans une récente visite à la bibliothèque de Saint-Omer, j'en ai remarqué un, qui date du XVe siècle et dont je me propose d'indiquer ici le caractère. Il suffira, je pense, d'y signaler un petit nombre de pièces, relevées au courant d'une lecture rapide, pour montrer qu'il devra être soumis à une analyse complète et minutieuse.

[1] 1869. *Les écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle.* (*Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1869, p. 139-154.)

1891-1897. *Formulaires de lettres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle*, par Ch. V. Langlois. Il a paru six notices de cette série, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, savoir :

La notice I, dans le tome XXXIV, part. I, p. 1-32;

La notice II, même volume, p. 305-322;

Les notices III et IV, dans le t. XXXIV, part. II, p. 1-29;

Les notices V et VI, dans le t. XXXV, part. II, p. 409-434 et 793-830.

1892. L. Auvray, *Documents orléanais du XIIe et du XIIIe siècle extraits du Formulaire de Bernard de Meung.* Orléans, 1892. In-8°. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*)

1892. *Le Formulaire de Tréguier et les écoliers bretons des écoles d'Orléans au commencement du XIVe siècle*, par L. Delisle. (*Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais.*) C'est le développement d'une notice insérée dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXI, p. 25-35.

1892 et 1898. Notices de M. Simonsfeld : 1° sur le Formulaire contenu dans le manuscrit latin 29,095 de Munich (*Sitzungsberichte der philos.-philol. und der hist. Classe der k. b. Akademie des Wissenschaften zu München*, année 1892; 2° sur le formulaire de « magister Rudolfus Turonensis », ms. latin 6,911 de Munich et ms. latin 14,069 de Paris (*ibid.*, année 1898).

1893. *Questions d'histoire littéraire : Maître Bernard*, par Ch.-V. Langlois; dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1893, t. LIV, p. 225-250 et 795.

1893. *Maître Bernard*, par Hauréau. (Dans le même volume, p. 792-795.)

1896. Karl Hampe. *Formelbücher und Briefsteller in englishen Hss.* (*Neues Archiv*, t. XXII, p. 609-628.)

1898. *Ein Donaueschinger Briefsteller...*, von Alexander Cartellieri. Innsbruck, 1898, in-8°.

1898. *Notice sur une « Summa dictaminis » jadis conservée à Beauvais.* Paris, 1898, in-4°. (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXVI, p. 171-205.)

[2] Ch.-H. Haskins, *The Life of medieval Students as illustrated by their letters*, dans *American historical review*, janvier 1898.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Le manuscrit 676 de la bibliothèque de Saint-Omer se compose de trois parties distinctes, réunies depuis la seconde moitié du XVe siècle en un volume dont les feuillets mesurent 208 millimètres sur 145. Ce volume a été constitué dans l'abbaye de Clairmarais, où il est resté jusqu'à l'époque de la Révolution. Il peut donc être appelé « Formulaire de Clairmarais », sans que cette dénomination fasse supposer que les compilateurs aient appartenu au monastère de Clairmarais.

La première partie (fol. 1-38) se compose de cinq cahiers de parchemin et contient quatre opuscules de Laurent d'Aquilée, savoir :

1° Fol. 1 : « Incipit Summa dictaminis breviter et artificiose composita per magistrum Laurentium Lombardum, juxta stilum Romane curie et consuetudinem modernorum. Novitiorum studia januam sibi concupiscentium aperiri dictatorie facultatis, circa stilum quem Romana servat curia, debent assidua meditatione servari... » — Fol 10 : « ... Et quia de conditionibus faciendis ad epistolarem prestantiam satis plenarie usque modo dinoscitur esse dictum, hic gradus nostri opusculi configatur. »

2° Fol. 10 : « Introitus ad narrandum hec et hiis similia summo pontifici, Sanctitati, Beatitudini, Clementie vestre, insinuatione presentium, devotissime reseramus... ». — Fol. 12 : « Introitus ad concludendum. Attendens quod ampliori premio... Ampliora nostre gratie munera reportabis. »

3° Fol. 12 : « Sequitur tractatus magistri Laurentii Lombardi super diversis modis componendi epistolam. Sciendum quod narrationem possumus incipere per omnes... » — Fol. 22 v° : « ... Vivere nolumus ulterius super terram, visa miserrima tuarum serie litterarum. Explicit tractatus magistri Laurentii Lombardi de Aquillegia. Deo gratias. »

4° Fol. 23 : « Incipiunt regule magistri Laurentii Lombardi juxta doctrinam Tullii de epistola. Sicut cujuslibet prudentis, ita est proloquentis sive dictantis ordinare. Ordinet igitur primo dictator in intellectu finem... » — Fol. 38 : « Deinde factus timidus, ne proderetur a sociis et ne de occisione cognitum esset, abiit; postea bona ipsius confuscata (*sic*) sunt; filii ejus in exilio relegati. Expliciunt regule et colores a magistro Laurentio Lombardo juxta doctrinam Tullii compositi. »

Laus sit divinis, operisque fit modo finis.
Hoc qui scripsit opus ejus sit verus homo pus (*sic*).

Ces quatre opuscules ont été copiés à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe.

Sur les marges ont été ajoutés, en caractères du XIVe et du XVe siècle, des formules, des prières et des essais de plume, dont l'un, tracé au haut du folio 23, se termine par les mots : « Scriptum per manum Johannis Ducley ». C'est à tort qu'on a cru voir dans cette note le nom du copiste des traités de Laurent d'Aquilée. Sur la dernière page (fol. 38 v°), on a copié une formule de testament de l'année 1313.

Digitized by Google

Les règles de l'art épistolaire posées et développées par Laurent d'Aquilée paraissent avoir eu beaucoup de succès en France. Les manuels qu'il rédigea ont été souvent copiés. On en peut citer six manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, tous d'origine française :

1° Manuscrit latin 11,384, commencement du XIVe siècle. Il contient : (*a.* fol. 1) la Somme *Novitiorum stadia*, avec la même rubrique que le ms. de Saint-Omer; — (*b.* fol. 17) le second des opuscules copiés dans le manuscrit de Saint-Omer; il est intitulé : « Sequitur Ars narrandi, petendi, concludendi; » — (*c.* fol. 23 v°) un recueil de modèles : « Incipit Speculum dictaminis, per magistrum Laurentium Lombardum compositum, super diversis litterarum formis. Prohemium de arte dictandi, que merito vocatur Ars artium. Ecclesia Domini filios desiderat eruditos... (fol. 61).... Sospitate longeva, gaudio, letitia et honore. Amen. Explicit Speculum dictaminis. Deo gratias. Amen; » — (*d.* fol. 62) Le troisième des opuscules contenus dans le manuscrit de Saint-Omer : *Sciendum est quod narratio.* La rubrique est ainsi conçue dans le manuscrit 11,384 : « Incipit tractatus magistri Laurentii super diversis modis componendi epistolam. » Il y a des différences dans les derniers articles. Derniers mots du manuscrit 11,384 : « Unde nullam injuriam statuam alieni inferendam quam nequeam tollerare. Explicit tractatus dictaminis. »

2° Manuscrit latin 16,253, XIVe siècle. Il nous offre à peu près dans le même état que le manuscrit 11,384 la Somme *Novitiorum*, incomplète du commencement (fol. 1), l'*Ars narrandi* (fol. 2 v°), le *Speculum dictaminis* (fol. 5 v°) et le *De modis variis componendi epistolam* (fol. 27).

3° Manuscrit latin 14,704, XIVe siècle. On y trouve, du folio 101 au folio 108 v°, les deux premiers opuscules du manuscrit de Saint-Omer. Entre les deux traités, au folio 104, se lit la rubrique : « Explicit Summa. Exequitur tractatus, et primo de narracione. »

4° Manuscrit latin 15,015, folio 12 v°, XIVe siècle.

« Incipit Practica sive usus dictaminis magistri Laurentii de Aquilegia, edita Bononie ad utilitatem dictare volencium. Universis tabellionibus civitatis Bononie dominis et amicis karissimis, magister Laurentius Aquilensis, salutem et per semitam semper incedere veritatis. Quoniam acquisitione debite vobis sciencie. » Fin du traité : « Satis dignum est quod inde faciat retribucionem Dominus competentem. Explicit Summa dictaminis magistri Laurentii Aquilegensis. Frater N. d'Escoing fecit fieri. »

5° et 6° Manuscrit latin 11,414, folios 15-22, XIVe siècle.

« Incipit pratica sive usus dictaminis magistri Laurentii de Aquilegia Parisius compilata. Prima tabula. Salutationes ad summum pontificem. Sanctissimo, beatissimo, clementissimo in Christo ac domino Bonifatio, divina providencia sacrosancte Romane ecclesie summo pontifici... » Ce manuel, dont la fin manque, a des morceaux communs avec l'opuscule qui est intitulé dans le manuscrit de Saint-Omer : « Tractatus super diversis modis componendi epistolam. »

Les deux premières pages de la *Pratica* sont copiées en caractères de la fin du XVe siècle sur les folios 30 et 31 du manuscrit latin 18,515. Il

Digitized by Google

en existe à la Bibliothèque Mazarine[1] un exemplaire qui vient de l'abbaye de Saint-Denis et dans lequel le nom de Clément V a été substitué à celui de Boniface VIII.

Le titre de la *Pratica sive usus dictaminis*, tel qu'il se lit dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, nous apprend que ce traité a été composé à Paris, et nous savons d'ailleurs que Laurent d'Aquilée professa dans notre université à la fin du XIIIe siècle. Il le dit expressément dans une épître qu'il composa pour dédier à Philippe le Bel la Somme qui commence par les mots : *Novitiorum studia*[2].

On voit que nos manuscrits parisiens ne renferment pas le traité de Laurent d'Aquilée intitulé : *Regule et colores juxta doctrinam Tullii compositi*, qui termine la première partie du manuscrit 676 de Saint-Omer. Cela suffirait pour le recommander à notre attention. Mais ce qui lui donne une valeur exceptionnelle, c'est le formulaire qui en forme la deuxième partie.

Cette deuxième partie (fol. 39-182) consiste en différents cahiers de papier, sur lesquels ont été copiés, vers le milieu et pendant la seconde moitié du XVe siècle, 431 pièces écrites à différentes reprises et par différentes mains. La notice du catalogue publié en 1861 annonce simplement un « livre de formules de lettres, procuration, etc., etc.[3] ». Une aussi vague désignation laisse à peine soupçonner l'importance d'un recueil où se trouvent, au milieu de formules banales, beaucoup de lettres d'un réel intérêt historique. J'en citerai quelques exemples, après avoir indiqué d'un mot la troisième partie du volume dont il est ici question.

Cette troisième partie est un exemplaire d'une des premières éditions imprimées du célèbre traité d'Agostino Dati : *De variis loquendi regulis sive poetarum preceptis*. Il suffit de renvoyer à la description que Hain[4] a donnée de cet incunable, dont la Bibliothèque nationale possède un bon exemplaire (Réserve, X, 1353).

Je reviens à la deuxième partie du manuscrit, qui doit seule faire l'objet de cet article. Les 431 pièces dont elle se compose peuvent se partager en trois séries.

[1] Ms. 980. Voir le catalogue de M. Molinier t. I, p. 475 et 476.

[2] *Journal des Savants*, 1898, p. 126. L'épître dédicatoire à Philippe le Bel n'a encore été signalée que dans un manuscrit du fonds Gaddiano à la Laurentienne de Florence. Voir le volume de Fr. Novati, *L'Influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo* (Milano, 1899), p. 251.

[3] *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, série in-4°, t. III, p. 297. La notice du Catalogue n'a point été complétée dans les notes additionnelles de M. Théodore Duchet.

[4] *Repertorium*, n° 5967.

Digitized by Google

L'une, la plus considérable, comprend sous les nos 1-257 et 431, des lettres ou des formules de lettres rédigées ou recueillies par des religieux cisterciens d'origine flamande, pensionnaires du collège des Bernardins à Paris, sous le règne de Charles VII. Les pièces se succèdent dans cette série sans aucun ordre méthodique ou chronologique. Les éléments en ont sans doute été extraits de divers cahiers, et la pièce cotée 176 devait se trouver à la fin d'un de ces cahiers. C'est ce qu'on doit supposer en voyant la note *Et sic est finis illius operis*, tracée au bas de cette pièce sur le folio 82 v°.

Le deuxième consiste en 165 actes (nos 258-422) relatifs à l'administration des abbayes cisterciennes; beaucoup sont libellés au nom de Philippe de Fontaines, abbé de Clairvaux de 1449 jusqu'en 1471.

La troisième se compose de huit lettres échangées entre Jacques de Houchin, chanoine de Saint-Omer, et Nicaise Bourdin et Guillaume Tardif, pendant les années 1467, 1468 et 1470.

Je ne m'arrêterai point aux deux dernières séries, quoique les actes de l'administration de l'abbé Philippe de Fontaines fournissent des renseignements très abondants et tout à fait dignes de confiance sur l'état des maisons de l'ordre de Cîteaux au xve siècle; j'appellerai seulement l'attention sur les pièces de la première série.

J'ai déjà dit qu'elles appartiennent généralement au règne de Charles VII. Il y a cependant quelques exceptions, et je puis citer, comme datant du xive siècle, deux lettres qui, à des titres divers, sont vraiment curieuses.

L'une d'elles, le n° 105, se rapporte à la construction de l'église du collège de Saint-Bernard à Paris, qui doit se placer, selon toute apparence, sous le règne de Philippe de Valois, ou peut-être sous celui de Jean-le-Bon. Mais, faute de fonds, le travail était interrompu et menaçait de rester inachevé. Pour sortir d'une situation qui devenait critique, on s'adressa au « Cardinal blanc », c'est-à-dire à Guillaume Court, qui avait reçu la pourpre en 1338 et qui mourut en 1361.

C'était un ancien pensionnaire de la maison; il avait largement contribué aux frais qu'avait occasionnés le bâtiment de l'église; des sculptures, sans doute des inscriptions ou des armoiries, rappelaient sa libéralité à quiconque venait prier dans le nouvel édifice; mais l'œuvre était bien loin d'être terminée; une partie de la construction n'était point protégée contre la pluie; elle n'était guère qu'un amas de pierres. Le chœur n'était point achevé; il n'y avait point de pavé; il manquait des degrés pour descendre du dortoir; du côté du cloître, une entrée convenable faisait absolument défaut. Le cardinal pourrait-il laisser dans

Digitized by Google

un aussi misérable état une maison d'où il avait tiré les premiers éléments de sa science [1]? Ce document peut servir à fixer la date d'un édifice qui malheureusement n'existe plus. Mais nous avons encore sous les yeux un monument de la libéralité du Cardinal blanc envers le collège de Saint-Bernard. La Bibliothèque Mazarine possède un beau manuscrit du XIIIe siècle, à la fin duquel se lit une note ainsi conçue : « Istum librum legavit dominus Guillermus Curti, bone memorie, quondam Cardinalis albus, scolaribus Sancti Bernardi Parisius, sub tali pacto quod pro nullo amoveatur de libraria [2] ».

L'autre lettre du XIVe siècle que j'ai remarquée dans le Formulaire de Clairmarais touche à la biographie de deux écrivains, qui devront trouver place dans l'Histoire littéraire de la France. La pièce n° 97 est une lettre qui a été adressée par un clerc du nom de Pierre à un clerc également nommé Pierre. Le destinataire était traité avec beaucoup de bienveillance par le roi et par le connétable de France, comte d'Angoulême. Il avait fait un sermon solennel sur la fête de l'Étoile, le jour de l'Épiphanie, en présence du roi. On avait beaucoup parlé d'un autre sermon qu'il avait fait à Amiens, devant le cardinal de Boulogne. Il avait encore prêché à Paris, dans la Sainte-Chapelle, un jour de l'Ascension, devant un nombreux auditoire, où se trouvaient le roi et le cardinal de Boulogne. De toutes ces circonstances on doit conclure que la lettre a été écrite en 1352 ou 1353. En effet, Charles d'Espagne, comte d'An-

[1] Ad Cardinalem album... Benigni vestri affectus magnitudinem attendentes, quam pluries sunt experti Sancti Bernardi Parisius alumpni, in tantum ut ibidem studencium merito possitis authomomatice dici pater, quod signis evidentibus innotescit illis qui ad dicti loci ecclesie nove fabricam intuitum suum solerti consideratione deflectunt, in quo clarissime perpenditur, quod, si devocionis et benigni affectus vestri tacuerimus, ea ex liberalitate vestra sculpti et in structura artificiose compositi lapides predicabant. Etenim nisi ad predicte fabrice continuacionem amor et discrecio vestre eximie pietatis oculos convertissent, hodie structura de recta specta (*sic*) miserabili velud acervus lapidum aut materia incompleta, exposita et imbribus, cujuslibet destituta munimine tegumenti. Expropter edificii prelibati statum circumspectioni vestre confidencius explicamus. Vestra igitur pia sollicitudo noverit quod nundum chorus ecclesie dicte beneficium consummacionis accepit, nec in loco prefato plenam ydomeytatem (*sic*) censemus ad ibidem divina officia celebrandum, presertim eum ibidem deficiat area pavimenti sacristiaque ac turricula pro campanarum reposicione, nec ad eam pateant descensus a dormitorio, nec ingressus honestus a claustro, structuraque ipse, ut diuturnitatem suscipiat, adhuc ulterius exigat complementum... » N° 105.

[2] Molinier, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, t. I, p. 32, n° 93. Le fac-similé de cette note est dans l'ouvrage de M. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 210.

Digitized by Google

goulême, n'a rempli la charge de connétable que du mois de janvier 1351 au 6 janvier 1354, date de sa mort. D'autre part, la fête de l'Étoile fut célébrée le 6 janvier 1352. Le cardinal Gui de Boulogne vint à cette époque en France : ce fut par sa médiation qu'une trêve fut conclue le 10 mars 1353 entre les Français et les Anglais. Si le destinataire de la lettre était un prédicateur distingué, l'ami avec lequel il correspondait s'était lui aussi fait connaître par une correspondance étendue et variée, par des leçons de philosophie ou de théologie et par des sermons. Il s'excusa de ne pouvoir donner satisfaction à son ami, qui aurait voulu posséder une copie de ces écrits, notamment de certaines lettres amusantes sur la fête des Rois [1], qui auraient fait plaisir à la cour du connétable. Je reproduis ici les passages qui viennent d'être résumés :

Amico suo fidelissimo, domino Petro, Petrus ego, salutem... Totis exulto precordiis insuper quia michi constat quod illustrissimus princeps dominus rex Francie acceptam vestram habet affectione speciali personam, necnon dominus comes Angolismensis, constabularius Francie, qui veluti fratrem proprium in sua curia vos dulcibus brachiis caritatis amplexatur, vobis in equitaturis et in omnibus necessariis habundanter et honorifice providens... Nec eciam censeretur equum quod in exultatione dispares existerent a pristinis temporibus conjuncti federe, quos eciam in sacri fontis baptismate nominis impositio non sine divine dispensacionis sublimis [2] quasi futura notabiliter adunavit. Hinc merito flente Petro Petrus luget; exultante, prout opto, Petro, perfecte gaudebit et Petrus.

Amicum unum habeo qui libenter haberet sermonem vestrum solempnem quem de Stella, seu de festo Stelle, in presentia domini regis fecistis in die epyphanie Domini, in quo, ut audivi, posuistis subtiliter responsiones ad objectiones Anglicorum, qui dictum festum et confederacionem quam dominus rex Francie celebrabat, quibusdam argumentis et presagiis impungnabant. Item illum libenter haberet quem fecistis in Ambianis, in presentia domini cardinalis Bolonie, de quo causabantur aliqui quod in eo copulando vobis fuerit ars magica suffraganea. Item unum sermonem notabilem, cui personaliter ego interfui in capella palatii Parysius, quem in presentia regis Francie et multorum principum vobis assistencium una cum cardinali Bolonie, die Ascencionis Domini, feliciter ad Dei et vestri perfecistis honorem.

Quantum autem ad illa que petistis a me, videlicet primo quod omnia, eciam epistole solaciose de festo Regum, quia, ut astruitis, tales epistole solaciose in curia domini constabularii, domini vestri specialis, plurimum accepte forent sive sint responsiones, sive rescriptiones aliarum ad me, et generaliter omnia que ad ornatum sermonis attinent, in unum congregem, ut hec omnia vestre transmittantur diligencie, si dicerem hic quod latices ingens fluvius exiguo postulavit a fonte..., si hec, inquam, dicerem, fortassis adulacionis de vicio notandus viderer... Procul

[1] Le Formulaire de Clairmarais contient une « littera sollaciosa de die Regum », qui sera citée un peu plus loin. — [2] Le copiste paraît avoir altéré ce passage.

Digitized by Google

dubio epistolarum et dictaminum nonnullorum que dudum ad diversas misi partes copiam non retinui. Item quasi nullus scriptor est qui sciat legere gl[or]iosam quam scribere consuevi litteram. Item multa scripsi que quasi coincidunt. Item multa dictavi que materias speciales tangunt, quas non foret laudabile publicare...

Petitis insuper quod omnia principia que feci sive in philosophia vel theologia recommandando Sentencias, et omnes sermones quos copulavi, in unum redigam compendium, vobis destinando; sed quoad hoc, noscat amicicia vestra quod non omnium talium copiam habeo; sed illa que reperire potero vestre transnuttam dilectioni...

A quel personnage était adressée cette lettre? De qui émanait-elle? Je n'ose point répondre à cette double question. J'aurais cependant quelque velléité d'attribuer la composition de la lettre à Pierre Bersuire, dont la traduction de Tite-Live a joui d'une si grande célébrité au XIVe et au XVe siècle. Ce que Léopold Pannier [1] nous a appris de la vie de cet écrivain ne contredit en rien notre hypothèse. Nous savons qu'il a signé des lettres à la chancellerie royale depuis 1352 jusqu'en 1355.

Mais il est temps d'arriver aux révélations que le Formulaire de Clairmarais nous apporte sur la vie des maîtres et des écoliers de l'Université de Paris au milieu du XVe siècle. Il y a bien là quelques-uns de ces lieux communs qui reviennent sans grande variété dans toutes les correspondances scolaires. Mais on y rencontre heureusement nombre de lettres qui nous apprennent de curieux incidents des annales de l'Université.

Une des lettres les plus remarquables a trait à l'émotion que causa, au mois de décembre 1445, l'arrivée à Paris d'un jeune espagnol, nommé Fernand de Cordoue. Ce fut un événement assez notable pour que deux des meilleurs chroniqueurs contemporains, le Bourgeois de Paris et Mathieu d'Escouchy, en aient longuement parlé dans leurs récits. De nos jours, des mémoires étendus lui ont été consacrés, d'abord par le savant et regretté Julien Havet [2], puis par M. Morel-Fatio [3], et tout récemment le R. P. Denifle et M. Chatelain ont mis au jour [4] des textes qui jettent une vive lumière sur la question.

[1] *Notice biographique sur le bénédictin Pierre Bersuire*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1872, t. XXXIII, p. 325-364.

[2] *Maître Fernand de Cordoue et l'Université de Paris au XVe siècle.* Publié en 1882 dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. IX, p. 193-222. Réimprimé en 1896 dans les *Œuvres de Julien Havet*, p. 310-338.

[3] *Maître Fernand de Cordoue et les humanistes italiens du XVe siècle.* Dans *Mélanges Julien Havet*, p. 521-533.

[4] *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, t. II, col. 631-635.

Digitized by Google

Ce n'est pas ici le lieu de retracer la vie de Fernand de Cordoue et de porter un jugement sur le caractère et l'étendue de ses connaissances. Je dois seulement reproduire le témoignage d'un contemporain, admirablement placé pour rendre compte de faits qui s'étaient passés sous ses yeux, et en partie dans la maison dont il était l'un des pensionnaires. Voici, sous une forme un peu abrégée, le récit qu'un étudiant cistercien du collège de Saint-Bernard à Paris adressa, selon toute apparence, en Flandre à l'abbé d'un monastère de son ordre :

Puisqu'on a plaisir à apprendre des nouvelles, je veux vous faire part de choses inouïes et merveilleuses qui étonnent ici toutes les classes de la société et qui plongent dans une véritable stupeur les savants aussi bien que les ignorants. Un jeune espagnol, âgé d'environ dix-neuf ans, nommé Fernand de Cordoue, est arrivé à Paris, vers la fête de Saint-Nicolas[1] (6 décembre). Sans l'avoir vu et entendu, il est impossible de se faire une idée de sa science, de son attitude, du charme de sa parole, de la finesse et de la subtilité de son esprit, en un mot de toutes ses perfections. Il est à la fois grammairien et poète; sept jours lui ont suffi pour apprendre la grammaire. Il est passé maître ès arts libéraux. Il a parcouru l'Italie, la Grèce, l'Espagne, la France et d'autres pays de la chrétienté sans trouver son pareil pour discuter les questions de dialectique et de physique. Il est bon musicien et sait jouer de tous instruments. Il mérite une couronne de laurier pour la délicatesse de sa parole et pour l'emploi qu'il fait des fleurs de rhétorique, je l'ai constaté moi-même. Personne ne possède la géométrie comme lui. Que dirai-je de ses connaissances en arithmétique et en astrologie? Il sait à quelle distance de la terre sont le soleil, la lune et les autres astres. Il disserte sur la révolution et les influences des étoiles. Il a fait ses preuves de docteur en droit civil et canon, et même de docteur en médecine. Il excelle comme docteur en théologie. Il se déclare prêt à répondre à qui voudra argumenter avec lui sur une science quelconque. Il y a plus. Il a supplié le recteur de l'Université de lui accorder quatre jours pour répondre sur tout ce qu'on peut savoir (*de quocunque scibili*), afin de montrer son habileté et la profondeur de sa science. Toutefois, comme, en qualité de gentilhomme, il est chargé par son prince de parcourir les pays étrangers et de visiter les souverains, et qu'il doit se rendre à la cour de notre seigneur de Bourgogne, il n'a point répondu pour le moment dans la forme voulue. Cependant, notre mère l'Université s'étonne d'un pareil prodige; elle se demande si une telle science est un don divin, ou le fruit d'un art magique. Elle a mis la main sur Fernand, pour être fixée sur la nature et l'origine de ce merveilleux savoir. Mais le jeune docteur a demandé à être entendu publiquement dans une assemblée de l'Université. La réunion s'est tenue le 11 décembre dans notre vénérable collège de Saint-Bernard, où l'Université s'était rendue en corps : là, en présence des membres du Parlement, du prévôt de Paris et de nombreux évêques, Fernand a très pertinemment répondu à toutes les questions qui lui ont été faites. Interrogé par le recteur, il a résolu les questions théologiques les plus embarrassantes. Il sait la *Bible* par cœur. Il cite mot à mot le texte et les gloses des livres

[1] Fernand était arrivé un peu plus tôt à Paris. Il y était déjà depuis plusieurs jours le 4 décembre, date d'une délibération de la Faculté des arts relative à l'émotion qu'avait déjà causée son séjour à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

théologiques; il écrit et parle l'hébreu, le grec, l'arabe et le chaldaïque; il possède les textes de la philosophie et de la logique; il résume et explique les livres des Hébreux, des Juifs, des Grecs et des Latins. De plus, il est un peintre excellent. Tout ce qu'il voit, entend ou lit, il le retient à tout jamais. Il parcourt l'univers pour se concilier le bon vouloir des rois et des princes. S'il passe au milieu de populations juives, il est pris pour le Messie, et il doit opposer une véritable résistance pour n'y être pas l'objet d'une sorte d'adoration. Le temps me fait défaut pour rapporter tous ses actes. Il a promis de revenir dans deux mois à Paris, pour soutenir l'épreuve qu'il s'est engagé à subir [1].

Tout cela, quant au fond, s'accorde bien avec les récits, d'ailleurs beaucoup moins précis, du Bourgeois de Paris et de Mathieu d'Escouchy, comme aussi avec une relation qui fut envoyée de Paris au chancelier de Brabant et dont une traduction allemande est passée dans une chronique écrite en Souabe au milieu du XVe siècle par un bourgeois de Neuboung sur le Danube [2].

Ce que le religieux cistercien laisse à peine soupçonner, quand il dit que l'Université mit la main sur Fernand de Cordoue (*super eum manus injecit*), est un peu plus nettement indiqué par le Bourgeois de Paris, par Mathieu d'Escouchy et par l'auteur de la lettre au chancelier de Brabant. Il paraît bien certain que, dans le monde universitaire de Paris, le premier mouvement d'admiration et d'enthousiasme qu'avait excité l'arrivée de l'espagnol, avait bientôt fait place à des sentiments de doute, de jalousie et de défiance, qui auraient même pu se transformer assez vite en poursuites judiciaires. Les bruits les plus malveillants, inventés et grossis par les ignorants et les envieux, se répandirent sur le compte de Fernand, à tel point que, dès le 22 décembre, au moment où il était en route pour aller à la cour de Bourgogne, l'Université écrivit à Philippe le Bon pour le prévenir qu'il devait être sur ses gardes quand il recevrait un certain docteur qui, après avoir offert de répondre à l'Université, n'avait point tenu sa promesse, alléguant qu'il devait très promptement se rendre à la cour ducale [3].

Les bruits malveillants dont le Bourgeois de Paris et Mathieu d'Escouchy nous ont apporté l'écho n'ont pas échappé à la clairvoyance de Julien Havet; mais cet historien avait trop de critique pour attacher beaucoup d'importance à ces bruits, qui n'avaient pas encore pris consistance au moment où le religieux cistercien écrivait sa lettre. Autrement on s'expliquerait difficilement le silence qu'il garde à ce sujet. Ce qui

[1] Le texte de cette lettre sera publié dans l'appendice du présent article. — [2] Ces textes sont rapportés dans le Mémoire de Julien Havet. — [3] *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, t. II, col. 635.

Digitized by Google

prouve qu'il n'en faut guère tenir compte, c'est le jugement fortement motivé que l'un des humanistes italiens les plus éclairés du xve siècle, Lorenzo Valla, a porté sur Fernand de Cordoue. Dans une longue lettre adressée le 25 juillet 1444 à Alphonse d'Aragon, roi de Naples, Valla fait un éloge enthousiaste de la mémoire et du savoir du jeune docteur, avec lequel il venait de s'entretenir pendant trois jours : « il n'avait jamais rien vu d'aussi merveilleux[1] ».

M. Morel-Fatio, à qui nous devons la connaissance de ce texte, me paraît avoir appréçié justement les mérites de Fernand quand il a dit[2] : « Fernand fut une nature exceptionnellement bien douée et d'une précocité fort peu commune même dans les pays méridionaux ; mais, comme tant d'autres, il ne tint pas les promesses de son jeune âge : ni les éloges de Valla, ni les conseils que l'humaniste lui adressa indirectement dans sa lettre à Alphonse ne firent du prodige un grand penseur, ni un grand savant ».

Cette opinion cadre assez bien avec celle de Julien Havet. Elle peut parfaitement se soutenir après la récente publication que le R. P. Denifle et M. Émile Chatelain ont faite des actes de l'Université de Paris relatifs à Fernand de Cordoue. Voici en deux mots ce que nous apprennent les procès-verbaux consignés dans le livre des procureurs de la nation d'Allemagne :

Le 4 décembre 1445, dans une réunion de la Faculté des arts, il fut décidé que Fernand resterait arrêté tant qu'il n'aurait pas tenu sa promesse de venir en personne répondre à l'Université, et cela parce que le bruit qui s'était fait à son sujet dans la ville causait un grand préjudice à l'Université[3].

Le 11 décembre, dans l'assemblée tenue à Saint-Bernard (c'est l'assemblée solennelle, dont parle le religieux cistercien), Fernand dut s'expliquer sur les bruits injurieux pour l'Université qui couraient à Paris et dont l'origine lui était imputée. Il n'hésita pas à s'en excuser, et il réclama sa mise en liberté avec une courtoisie dont l'assemblée paraît avoir été touchée. Il fut reconnu qu'on n'avait aucune raison pour le « retenir » et qu'on devait le laisser « partir au nom du Seigneur ». Le

(1) « Tametsi non omnia me experiri permisit angustia temporis, siquidem tribus diebus homine usus sum et mecum et cum aliis compluribus disputante, et ipse alias quoque factarum pollicetur. Verum de eo quod expertus sum, sive quæ repetit ex disputatione modo audita, sive ea quæ in thesauro quodam atque in cœrio lecta collocavit, nihil cognovi mirabilius. » *Mélanges Julien Havet*, p. 524.

(2) *Mélanges Julien Havet*, p. 529.

(3) *Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis*, t. II, col. 632 et 633.

Digitized by Google

rédacteur du procés-verbal n'était pas animé de sentiments hostiles : il qualifie Fernand de *homo ille notabilis* [1].

Il fut encore question de cette affaire dans l'assemblée que l'Université tint chez les Mathurins le 22 décembre. On y arrêta les termes de la lettre qui devait être envoyée au duc de Bourgogne, pour le mettre en garde contre les démarches de Fernand, et pour le prier d'enjoindre à celui-ci de revenir à Paris pour tenir la promesse qu'il avait faite à plusieurs reprises de répondre à l'Université. Il dut être écrit dans le même sens au roi Charles VII et à Gérard Machet, confesseur de ce prince [2].

La lettre du religieux cistercien relative à Fernand de Cordoue est un excellent exemple de l'intérêt que présente pour l'histoire de l'Université la correspondance contenue dans le Formulaire de Clairmarais.

Ce formulaire, compilé, selon toute apparence, par des pensionnaires du collège de Saint-Bernard, à Paris, renferme un grand nombre de pièces relatives à cette maison et aux rapports qu'elle entretenait avec les monastères cisterciens de la Flandre et de la Picardie. On y rencontre aussi des documents utiles à consulter pour l'histoire d'autres établissements scolaires. Telle est la pièce 241, qui montre quelle était la sollicitude de l'Université à l'endroit des maisons où les grandes abbayes envoyaient étudier leurs jeunes religieux.

Une visite au collège de Prémontré, dans la rue des Cordeliers, en avait fait constater le lamentable état. Une partie des bâtiments était tombée à terre; une autre menaçait ruine; le sol était couvert de débris des toits et des murailles; il n'y avait plus de bibliothèque, et le nombre des écoliers était fort réduit. C'est à ce sujet que l'Université adressa des remontrances à l'abbé et au chapitre général de Prémontré [3]. La déca-

(1) *Auct. Chart. Un. Par.*, t. II, col. 633.

(2) *Ibid.*, col. 635.

(3) « Reverendissimo in Christo patri ac domino J., divina gratia abbati Premonstratensi, ac toti generali capitulo illic in nomine Dei congregato. Dum sacri ordinis vestri cernimus excellenciam, reverendissime pater, dum tantorum patrum sapientias pariter et diligentias consideramus, unici collegii vestri in nostra Universitate fundati merito miramur miserandum statum. Nam, cum de strata conspicimus, magnam partem videmus edium ipsius collapsam, alteram proximam minari ruinam, atque introeuntes penetralia cognoscimus fragminibus tectorum et parietum operta, nullam illic librariam repperimus, paucos scolares... Utquid scolas in eo collegio fieri permisimus? Utquid cathedram doctoralem ei concessimus? Utquid membrum nostrum esse et dignitate atque privilegio nobiscum gaudere admisimus?... In hoc tamen deflendo statu collegii vestri, solamen aliquod affert quod in eo habetis studentes qui studio, labore, diligencia, si presto sit auxilium, spem bonam afferunt revo-

Digitized by Google

dence de leur collège était indigne de leur ordre. Était-ce là ce que l'Université pouvait attendre quand elle avait autorisé l'ouverture d'une école dans ce collège, qu'elle y avait reconnu la création d'une chaire doctorale, qu'elle avait admis la maison à jouir des droits et des privilèges de l'Université? Il est impossible de ne pas venir en aide aux boursiers du collège, dont le travail ne laisse rien à désirer, et qui, avec leurs modestes ressources, ont déjà commencé à faire les réparations les plus urgentes. La lettre est adressée à un abbé du nom de Jean, sans doute Jean de Marle, qui mourut en 1436 et qui, dans des chapitres tenus à Prémontré, à Saint-Quentin et à Bruxelles, s'efforça de rétablir la discipline dans les maisons de l'ordre [1].

C'est principalement sur le personnel de l'Université, sur les maîtres dont les leçons étaient le plus suivies, sur les missions que les docteurs avaient à remplir, qu'on pourra consulter avec le plus de fruit le Formulaire de Clairmarais.

L'un des hommes qui jeta le plus d'éclat sur l'Université de Paris au commencement du xve siècle est sans contredit Nicolas de Clémangis. Sa réputation s'est encore accrue dans ces derniers temps depuis que, grâce à la sagacité du R. P. Denifle et de M. Émile Chatelain, nous pouvons lui attribuer la composition du traité intitulé : *Laudatio Francie et Universitatis Parisiensis* [2].

On éprouve donc une véritable satisfaction à voir combien les mérites de cet illustre docteur étaient appréciés des contemporains. A cet égard rien n'est plus significatif que les termes d'une supplique adressée par l'Université au pape Martin V, pour demander qu'il fût fait droit à une réclamation de Nicolas de Clémangis. Il s'agissait du procès auquel donnait lieu l'une des plus importantes prébendes de la cathédrale de Chartres, la prévôté de Normandie. La supplique de l'Université doit être textuellement rapportée, comme exemple de l'aisance avec laquelle les humanistes français du commencement du xve siècle savaient manier le latin.

Summo pontifici.

Res dignissima nobis semper visa est, beatissime pater, ut singularis et eximia virtus que in eloquentissimo viro magistro Nicholao de Clemengiis, secretario vestro, refulget in conspectu principum et pastorum Ecclesie, commendetur et magnificetur. Quantis enim sapientie viribus habundet, luculenter aperiunt famosa ejus

cande pristine celebritatis, et jam reparationes inchoaverunt, murum quendam de latere collegium claudentem dudum lapsum erigendo... » N° 241.

[1] *Gallia christiana*, t. X, col. 655.

[2] *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. III, p. xxxi.

Digitized by Google

opera universum vulgata per orbem : gratissimas nempe diebus elapsis texsit epistolas, quibus sepeumero extirpationem[1] scismatum et unitatis ecclesiastice consilia-tionem fecunda et venusta oratione persuasit, quibus insuper animos principum, in bellicum furorem accensos, ad suavia pacis federa revocavit, tantique habita est sue venustas eloquentie ut plurimi predecessores vestri summi pontifices et deinceps vestra beatitudo eundem in secretarium apostolicum assumpserant. Nunc autem sua presencia nostram Universitatem veluti quoddam sydus limpidissimum illustrat maximoque ducimus gaudio tantum virum in cetu nostro versari, qui moribus perornatus, sapientia egregius, eloquentia preclarissimus habetur, neque pluribus sermonibus ejus dignissimas virtutes referre necesse est, cum earum excellenfia vestram beatitudinem minime lateat, nec digna nobis suppetant eloquia que tantum dignitatis splendorem assequi sufficiant. Intendit vero, beatissime pater, idem de Clemengiis litem deducere adversus magistrum Jacobum de Fovea, in Urbe residentem, super jure prepositure Normannie in ecclesia Carnotensi; sed intelligit eundem adversarium magnopere conari ut quedam constitutiones beneficii promulgate jus illud auferant quod prefatus de Clemengiis jam in re ipsa quesitum habuerat, et si que verborum ambiguitates in harum constitutionum serie videantur, illas in favorem suarum partium declarari procurat. Hujusce modi artibus ipse de Fovea hunc precellentem virum suo jure spoliare molitur atque dampnis afficere gravissimis. Verum hanc certissimam fiduciam de benignis et clementibus Vestre Sanctitatis presidiis habemus, ut tanti viri virtutem sub apostolica tuitione nichil injurie subituram credimus, quin pocius res illius paterna ejusdem Sanctitatis benivolentia pie et favorabiliter tractari speramus, et nos totis animis totisque affectibus Vestram Beatitudinem humillime oramus ut, nostre Universitatis contemplatione, que doctrinis et moribus sepedicti de Clemengiis magno temporum spacio perornata exstitit, constitutiones illas quibus pars adversa innititur ita declarare dignetur ut jura ejusdem de Clemengiis integra et illibata permaneant. Quid autem in hujuscemodi constitucionibus habeatur lacius Vestre Beatitudini aperiet vir prudens e[t] doctus magister etc. Ejus orationem in ea re placidis et benivolentibus animis excipere dignetur eadem vestra beatitudo, cujus salutem singulari protectione tueri dignetur Jhesus Christus, cum donorum spiritualium felicibus incrementis[2].

Cette lettre est probablement de l'année 1423. Nous savons, par les recherches de feu Lucien Merlet sur la chronologie des dignitaires de l'église de Chartres[3], qu'un certain *Jacobus de Templova*, qui prenait, en 1423, le titre de prévôt de Normandie, se vit bientôt disputer cette dignité par Nicolas de Clémangis, mais que celui-ci fut débouté de ses prétentions en 1424. Apparemment la cour de Rome ne s'était pas laissé toucher par la rhétorique de l'Université.

Il serait trop long de mentionner tous les maîtres dont les noms figurent dans le Formulaire de Clairmarais. J'en citerai seulement deux exemples :

(1) *Excrepationem* dans le ms.

(2) N° 250.

(3) Les épreuves de ce très utile et consciencieux ouvrage m'ont été communiquées par le fils de l'auteur, M. René Merlet.

Digitized by Google

A une date indéterminée, maître Guillaume de Quiefdeville, maître ès arts et licencié en droit, est envoyé en Espagne et accrédité par l'Université pour prendre part à des négociations tendant au rétablissement de la paix [1]. Il s'agissait probablement des pourparlers qui aboutirent, en 1429, à l'abdication de Gilles de Muños, antipape connu sous le nom de Clément VIII.

L'Université ayant voulu se faire représenter à une assemblée dans laquelle les princes, les prélats et les députés des cités de l'Allemagne devaient rechercher les mesures propres à ramener les Hussites dans les voies de l'orthodoxie, elle choisit comme ambassadeurs trois docteurs en théologie, Jacques Tissier, Robert Peri, Nicolas Midi [2], et un docteur en décret Philippe Franchon [3].

Le choix des pièces qui sont entrées dans le Formulaire de Clair-

[1] « Invicti principes, armipotens milicia, clerique preclara series, nostros letificatis animos, nostras formidines partem in maximam reppulsistis, cum vestra sincera desideria cognovimus integritate perfecta. Fama enim nostras migravit ad aures placide paci vestris in finibus omnia consonare, et durum viri obstinatione perditi refugere propositum, pacemque curiosa devotione prosequi disponitis... Ut autem super hiis nostrum jam patefactum reddatur propositum, et vos nostre mentis, que vobiscum pacis in semitis [est] junctissima, nunc efficiamus certiores, hac de re, nostrum venerabile suppositum, virum preclarum, magistrum Guillelmum de Quiefdeville, in artibus magistrum et in legibus licenciatum, ad Hyspanias transmigrantem, oneravimus, cui in hac pacis re fidem nostra pro parte adhibete plenariam, atque in benivolentia suscipite... » N° 199.

[2] Sur ce docteur, qui prit une part active au procès de condamnation de Jeanne d'Arc, il faut lire les détails rassemblés par M. Ch. de Beaurepaire, dans ses *Notes sur les juges et les assesseurs du procès de condamnation de Jeanne d'Arc* (Rouen, 1890, in-8°), p. 38-41.

[3] « Ad congregationem principum, prelatorum et civitatum in partibus Germanie celebrandam. Dudum nobis fuerat animus, incliti et spectabiles viri, in partibus Germanie quosdam ex nostris destinare qui pro reductione errancium Huscitarum in sanam doctrinam aliisque rebus utilitati ecclesie congruentibus, vestrarum dominationum celsitudinem venirent consulturi. Verum, Domino disponente, summa in eam rem perficiendam oportunitas jam data videtur, dum easdem celeberrimas dominationes infra dies paucos solemni conventione intelligimus pariter congregari debere. Quod ubi nostre Universitati innotuit, quanta valuimus diligentia, operam dare curavimus ut nostri ambassatores illi dignissimi vestre conventioni interesse valerent. Ad vestrum itaque cetum illustrissimum, et in Spiritu Sancto, ut credimus, congregatum seu adunatum, discretos atque perdoctos viros transmittimus magistros Jacobum Textoris, Robertum Peri, Nicholaum Midi, sacre theologie doctores, et Philippum Franchonis, decretorum doctorem, aliqua per nos sibi commissa, coram eodem glorioso cetu, explicaturos... » N° 217.

Digitized by Google

marais fait honneur au goût de ceux qui ont formé le recueil; il dénote une intelligente curiosité, l'amour de l'étude et un véritable souci de la discipline monastique. Le côté joyeux de la vie des étudiants n'y tient, pour ainsi dire, aucune place, et c'est à titre tout à fait exceptionnel qu'on peut citer une circulaire adressée le jour des Rois à tous les rois et princes du monde par Pierre, magnifique roi de la fève et magnifique empereur de tout l'univers [1]; de même les pouvoirs donnés par l'abbé de la Faculté des Béjaunes à des commissaires chargés de visiter et réformer, dans le Brabant et la Flandre, des monastères où de vieilles supérieures persécutaient les jeunes religieuses disposées à suivre la règle de la joyeuse Faculté [2].

Les affaires intérieures de l'Université occupent une grande place dans la première série des lettres du Formulaire de Clairmarais. Les compilateurs du recueil n'ont cependant pas manqué d'y faire entrer des missives destinées à transmettre des nouvelles politiques ou militaires, et ils y ont inséré des pièces officielles, d'un intérêt général, dont le texte était arrivé entre leurs mains. J'en puis citer un exemple que je rapporte à un notable événement de l'année 1424.

On sait avec quel empressement et quelle apparence de sincérité l'Université de Paris, à la mort de Charles VI, reconnut les prétendus droits de Henri VI à la couronne de France et traita en ennemis les partisans de Charles VII. En 1424, quand les démêlés de Honfroi, duc de Gloucester, et de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, menacèrent

[1] « De littera sollaciosa de die Regum. Petrus, Dei gratia magnificus Fabe rex, orbisque tocius magnificus imperator, universis regibus et principibus dicti orbis, salutem et imperiis nostris irrefragabiliter obedire. » N° 106.

[2] « Nos frater N., abbas alme facultatis Bejannorum, plenariam magni dicte Facultatis fungens potestate consilii, singulis personis tam regularibus quam irregularibus ordinis Sancti Benedicti junioris, salutem et nostris mandatis firmiter obedire. Plurimorum fide dignorum veridica didicimus relacione quam plurima in Brabancie ac Flandrie partibus fore nostri ordinis dominarum monasteria in quibus adeo nostra deperit regula discipline... Presunt namque in dictis monasteriis quedam inveterate dierum malorum matrone que juvencutas nostras sorores, nostre Facultatis operibus intentas, dire afficiunt, eas ob carnalem quam secundum nostri ordinis institutum nonnunquam, si nostris associantur, [habent] copulam, carceribus manci pando, vinculis alligando ac variis tormentorum generibus puniendo. Constituuntur et in dictis monasteriis acusatrices quedam pessime que nimio senio atrite non valentes amodo nostri ordinis parere mandatis, nostrarum sororum passus inspectantes ac eorum vestigia, quacunque se diverterint, insequentes eas non sinunt fratrum nostrorum agredi contubernia... Anno Domini M° CCCC° XXX°, ipso die Eligii, qui fuit faber et episcopus. » N° 1.

Digitized by Google

d'amener une conflagration générale, qui pouvait singulièrement compromettre la situation des Anglais en France, l'Université s'interposa de tout son pouvoir pour prévenir et arrêter le conflit. Les éditeurs du Cartulaire de l'Université ont fait connaître deux documents relatifs à cette intervention : ils ont publié la traduction française d'une lettre adressée par l'Université au duc de Gloucester pour le conjurer de ne pas se brouiller avec le duc de Bourgogne, et ils ont indiqué une lettre analogue adressée au conseil royal d'Angleterre, dont il y a une traduction dans le ms. 4106 de l'Arsenal et dont le texte latin a été publié par Joseph Stevenson[1] d'après un manuscrit du fonds Ashmole.

Un des compilateurs du Formulaire de Clairmarais a eu à sa disposition une partie du dossier de la négociation, et il en a tiré trois pièces, jusqu'ici inédites, qui méritent de sortir de l'oubli : elles ajoutent en effet quelques détails à ceux que nous connaissions déjà sur cette affaire et, ce qui est surtout remarquable, elles laissent entrevoir quelle influence l'Université croyait pouvoir exercer sur les princes qui semblaient avoir alors entre leurs mains les destinées du royaume. Ces trois pièces sont :

1° Une longue lettre adressée au duc de Bourgogne, contre-partie de la lettre au duc de Gloucester publiée dans le Cartulaire de l'Université; le rédacteur de la lettre parle au nom et dans l'intérêt des habitants de Paris, qui faisaient cause commune avec l'Université;

2° Une lettre adressée à un prélat anglais, dans laquelle est englobée une longue dépêche destinée au Conseil royal d'Angleterre; cette dépêche est beaucoup plus développée que la lettre publiée par Stevenson. Le destinaire de la lettre pourrait bien avoir été Henri de Beaufort, évêque de Winchester, oncle du duc de Gloucester.

3° Un billet adressé à un prélat anglais, peut-être l'évêque de Winchester, pour lui communiquer toutes les pièces du dossier et le prier de saisir toutes les occasions de les mettre sous les yeux des personnages qui pourraient s'employer à rétablir l'harmonie entre les ducs de Gloucester et de Bourgogne.

De telles pièces sont dignes d'être remarquées; on pourrait y puiser quelques traits qui compléteraient les pages consacrées à cet incident par M. le marquis de Beaucourt[2].

[1] *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the Sixth*, t. II, part II, p. 386. L'éditeur a supposé, mais sans raison, que la lettre avait été écrite par Henri de Beaufort, évêque de Winchester.

[2] *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 364 et suiv.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Je ne ferai plus qu'un emprunt au Formulaire de Clairmarais : c'est pour y signaler la présence, sous une double forme, d'un pressant appel aux peuples de l'Europe sur la nécessité de se liguer contre les Turcs. Cet appel était probablement fait au nom du grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Voici les premières lignes d'une lettre adressée au Souverain Pontife, et dont le double doit être envoyé au Collège des cardinaux (n° 224) :

Fama passim disseminante, Vestram, pater beatissime, non ignorare Sanctitatem arbitramur quantam jam ante paucos annos in tota fere greca ecclesia desolationem, et recenter in Cipri insula, que eciam greca est, soldani Sirie et eciam Persidis, in catholice religionis grande opprobrium, fecerant; quam graviter insule Rodi proxime vere comminentur, que veluti sepes quedam est et christianitatis tocius propugnaculum, qua sepe dissoluta, liber illis in Christianorum fines per mare mediterraneum, quod grandi classe nunc optinent, undique aditus ap[er]tus est. Protinus enim de Grecia, que Italie confinis est, in Siciliam et Sardiniam Apuliamque et Calabriam transfretabunt, deinde Narbonensem provinciam, Italie ipsi contiguam, postea in Cathaloniam, que illi jungitur, postremo in regna cetera Hyspanie, usque ad fretum Garditanum, liber illis erit transitus in christiana religionis exterminium paftefactus...

Le pape est prié de solliciter avant tout le concours des populations qui sont le plus habituées aux expéditions navales et dont la marine est florissante :

Illas autem debetis urbes et communitates precipue ad hujus periculi propulsationem excitare que maritime sunt et navigio exuberant, ut Veneti, Januenses, Cathalani, Siculi, Sardi, Majoricenses, ceterique insulani et qui mari adjacent sive Mediterraneo sive Oceano, ut Angli, Scoti, Hiberni, Flandri, Britones et alii maritimis conflictibus experti...

Dans une autre lettre (n° 181), qui s'adressait directement aux populations (*Hec vestre universitati, inclite cives, scribimus...*), il était fait allusion aux craintes qu'inspirait en même temps le roi de Tunis :

Audistis, ut credimus, quantam stragem soldannus Babylonie nobis comminetur universis, qui estate novissima Cyprum vastavit, qui presenti vere Rhodios invadere molitur, qui denique ceteras Christianorum terras aggredi meditatur, nec minus ceteri reges Machometi, ut rex Thunicii, rex Turcorum, nostris diras minas inferant omnibus...

On doit, d'après ces exemples, se faire une idée du parti qu'on peut tirer des formulaires du xve siècle. Ils méritent assurément d'être dépouillés avec le même soin que ceux du xiie et du xiiie, sur lesquels s'est

Digitized by Google

particulièrement portée jusqu'ici l'attention des explorateurs de ce genre de documents.

APPENDICE.

I.[1] *Lettre de l'Université au duc de Bourgogne, pour le conjurer de ne pas se brouiller avec le duc de Gloucester.* — 1524.

Sincero dilectionis affectu, illustrissime, vos et inclite memorie genitorem vestrum semper coluerunt Francorum populi, qui proprias facultates, propria corpora, non veriti sunt exponere discrimini, dum commodis westris obsequerentur; pre ceteris autem urbs Parisiaca fidelissimo benivolentie complexu Vestram Serenitatem amplexata est, atque in eodem affectu jugiter perseverat. Nec minus, vice conversa, ipsam urbem ceterosque populos assidue dilexit eadem Vestra Serenitas, que ab inimicorum impetu sedulo liberos facere curavit. Et dum indignissima premerentur calamitate, tum dire famis, tum persequutionis hostilis, saluberrima rebus afflictis contulistisremedia. Federa enim cum victoriosissimo rege Anglorum pepigit Vestra Celsitudo, atque hoc pacto desideratissimam pacem duorum regnorum consiliavit. Cujus pacis presidio adversus inimicorum nepharios conatus in hec usque tempora defensi fuimus, et jam grata temporum arridet transquillitas, si pacis illius conditio integra permaneat: sed timor anxius nostras mentes gravi turbacione sollicitat, cum audimus bella pestifera inter vos et dominum Clocestrie ducem exoriri. Id enim veremur ne caput atque initium perditionis inclite urbis Parisiorum atque tocius regni existat. Si enim plebes gallice adversus Anglie gentem bella gerant, rumpentur ylico federa pacis, jusjurandum concordie violabitur, et vires utriusque regni, que ad depulsionem inimicorum vestrorum jungi debuerant, in mutua viscera convertentur. Non cives Parisienses, vobis dulcissimos, atque ceterarum urbium populos vestra dextra tuebitur, intestinis occupata bellis, non Anglorum manus illos proteget, que vestris oppugnabitur armis. Quid igitur restat, nisi ut miseri cives, vestris hactenus innixi presidiis, inimicorum ensibus colla submittant? Misereatur et condoleat Vestra Celsitudo, princeps inclite, future nostre calamitati, pociusque omnes vias pacis et concordie temptet, quam horrende vastationi nostre gentis aditus prebeatur. Dum infantulus (*sic*) etas dominum nostrum regem occupat, sedulo curate ut dominia illius integra perdurent, ne diebus futuris regnorum suorum perditionem quoquo pacto Vestre Serenitati ascribere possit. Non sit vobis tanti piam Hollandie gentem, que vestre dominacioni subicienda restat, invadere, ut salutem regni Francorum negligatis, presertim dum illius matrimonii discussio, quod ad litem commovit, apud sedem apostolicam indescisa pendet. Minime quidem opus est ad cedem populorum et reipublice ruinam procedere, ubi sentencia juris universam potest sedare controversiam. Hortetur Vestra Serenitas dominum nostrum summum pontificem ut quam brevissime de jure illius matrimonii diffiniat. Interim vero cessent bellorum apparatus, utraque parcium diffiniciomem juris modeste et tranquille prestoletur, quod diffinitum fuerit ab omnibus curetur observari. Hec enim via dissentionum sedativa erit. Hanc eandem domino duci Clocestrie nostris literis suasimus, compescenda hoc pacto vestrum feliciter injuria. Plurimi sanguinis christiani horrenda vitabitur effusio. Vestri populi gratissima pace gaudebunt. Salus domini nostri regis atque regnorum suorum integra durabit, et Vestra Serenitas for-

Fol. 92 v°, n° 195.

Digitized by Google

tuitis bellorum periculis non exponetur. Consulite saluti hujus regni Francorum, serenissime princeps, atque illa reicite prelia que extremam ejus direptionem luce clarius intentate conspiciunt. Nobis vero hec erit accurata sollicitudo ut preces Domino die nocteque fundamus pro Vestre Celsitudinis felici conservatione, quam per terrena imperia ad celestem gloriam ejusdem Domini miseratio perducere dignetur. S.

II. [1] *Lettre de l'Université au Conseil royal d'Angleterre, touchant les démêlés des ducs de Gloucester et de Bourgogne.* — 1524.

Salus reipublice nos urget, reverendissime pater, ut, sedando pernicioso bello quod inter strenuos duces Clocestrie et Burgondie nascitur, totis animis operam demus, et, quoniam pacis componende maxima facultas apud vos et ceteros consules regni Anglie reposita est, litteras nostras universo consilio direximus in hanc formam.

« Eo subvecta est vestra preclara virtus, reverendissimi patres et spectabiles domini, ut salus domini nostri regis atque regnorum suorum conservatio vestris consiliis vestraque prudencia regerentur. Quam ob causam, summa ope vos eniti decet ut dire pestes arceantur et prohibeantur, que universam rempublicam subvertere possunt. Nulla autem pestis dominia regis invadere potest capitalior bello civili quod inter subditos atque vassallos ejus agitatur. Facile quidem ab externis inimicis res publica tutatur atque defenditur. Verum, seviente bello intestino, vires illius omnifariam enervantur. Quod si veterum exempla meminerimus, longe amplius Romam vastaverunt interna prelia quam Penorum externi conflictus. Nostris quoque temporibus experti sumus bellorum civilium inpetu maxima ruere dominia. Non enim diu salvum esse poterit reipublice corpus ubi robusta ejus membra se mutuis vulneribus concutiunt. Videtis vero, prudentissimi viri, perniciosum et crudele bellum inter duos potentissimos duces Clocestrie et Burgundie, domini nostri regis vassallos, exoriri, quorum paci et amicicie concordia duorum regnorum in[n]iti deberet. Qua ex re detrimenta permaxima rebus publicis atque dominationi regis facile sapientes viri conspiciunt imminere, neque tantum sapientes, verum eciam populares indocti. Ubi nempe horum principum belligero congressu populi duorum regnorum in furorem armorum concitabuntur, atque dira exercebunt odia, non dubium est universa pacis federa felicemque regnorum concordiam confestim misero dissidio lacerari. Cum alacres insurgent adversarii domini nostri regis, neque subditi resistere poterunt, bellis intraneis occupati, illis opportuna dabitur occasio urbes invadendi, diripiendi castra, conterendi universos populos. Compelletur plebs gallicana mortis subire discrimina, aut (quod Deus prohibeat!) servire manibus inimicorum. Sic regnum Francorum, multo partum labore, variis hominum dispendiis, innumeris sumptibus, brevi perdetur. Nulla res profecto ad regna domini nostri regis perdenda efficatior; nulla inimicis ejus melior aut jocundior inveniri potuit quam intestina subditorum regis dissentio. Cujus rei gracia, nos, qui saluti regis consulere tenemur, utrique ducum litteras, hec bella dissuadentes, direximus; et vos magnis viribus conari equum est, consules egregii, ut illustrissimi principes [2] domini ducis Clocestrie compescantur amici, ne in crudeles iras horrendaque bella exardescant, quin pocius cum domino duce Burgondorum pacis federa servetis atque perhennem concordiam. Frequenter quippe animosi principes graves conci-

[1] Fol. 100, n° 216. — [2] Il faut peut-être lire *principis*.

Digitized by Google

piunt iras, verum consulares viri illas facile dulcibus verbis atque salutaribus consultis leniunt et mitigant. Ubi vero nephando suasu hii principis favent iracundiam, et dictis assentatoriis irritant, tunc bella insurgunt pestifera et immense populorum strages. Horum autem bellorum immanitas plus culpe consulum tribuitur quam principum. Hinc quoque sepe numero consules ipsi dira ferunt supplicia, nec injuria : potuerunt enim pace conficere, bella suadent; consilia prudencie proferre debuerant, vani fiunt assentatores. Effugite hanc culpam, clarissimi domini, et illi serenissimo duci vestris ominibus pacem suggerite. Detis operam ne vestris frontibus tanti sceleris nota compingatur, ut regnum Francorum manibus regis evulsum per vestra consilia predicetur, ne scelerate effusionis sanguinis christiani dicamini auctores, ne perditores regnorum, pacis turbatores predicemini. Sedulo curate ne gloriosos labores irritos feceritis quos victoriosus princeps dominus Berfodie, regens regnum Francie, assidue in republica tuenda et adversariis debellandis sustinet. Considerate dominum nostrum regem, si, dum minusculus erit, videbit sua regna corruisse, tunc sedulo esse interrogaturum quinam illi consules exstiterunt intestini belli auctores atque suasores, cujus pestifero tumultu sua dominia perierunt; e manibus quidem illorum suam gentem, sua regna requiret, atque, in gravibus earum cruciatibus, suo merori queret solacia; illos tum infidelitatis permaxime arguet qui temporibus infancie sue rempublicam crudelibus consiliis dissipaverint. Plerumque siquidem formidandi sunt illi futuri dies hujus belli nepharii hortatoribus. Sed esto, nulli cruciatus essent futuri, miserendi tamen esset reipublice, atque saluti regis fideliter consulendi. Quis autem infidelius, quis credelius in regie dominationis detrimentum machinari posset atque is qui bella intestina introducit? Sacius enim esset armatos inimicos in patriam ducere, igne flammigero urbes concremare, templa exurere, quam blandis consiliis dissentiones amicorum regiorum moliri. Illis nempe malis intranei resistere possunt; in hac peste intranei rempublicam oppugnant, cum nullus ei defensor assistat. Quamobrem, Marcus Cicero illum ex numero hominum eiciendum atque ex finibus humane nature exterminandum putavit quem bellum civile delectat. Opinamur autem, consules egregii, dominum Clocestrie ducem facile viam pacis et amicitie subiturum, si vestra consilia idem suaserint, neque ullo pacto vobis inconsultis bella temptaturum. Solent enim qui ex regio sanguine originem duxerunt gratissimo consensu salubribus acquiescere consultis. In manibus igitur vestris est aut suasu pacis rempublicam salvam facere, aut bellorum hortatu universum vastare populum. Sed vestris animis her[e]at melior sentencia, et, rejecto bellorum assensu, pacem dominorum potentissimorum principum efficite; motus irarum in ipso exortu comprimite, dum adhuc vestris consiliis res ipsa in[n]ititur; pocius eligant vestre prudencie pestiferos aggressus salubri consilio prohibere, quam, post horrendam calamitatem, feras agitare querelas et gravissima sinistrorum consiliorum crimina tardis ingemiscere lacrimis. Si vero vobis non est animus hoc bellum penitus extirpare, saltem illud differri procuretis, donec discussio juridica matrimonii domini ducis Clocestrie apud sedem apostolicam terminum acceperit. Quam autem viam pacis, quos federum tractatus in medium proferre debeatis non est nostrum eloqui, cum certum habeamus subtilem invencionem talium rerum vestre sapientie non esse difficilem. In hiis autem Dominus vobis erit adjutor, qui pacem duorum regnorum consiliatam esse voluit. Ubi eidem conservande aspirabunt vestra consilia, ipsum oramus ut vestros animos ita regere et dirigere dignetur, quatenus tempore vestre consulatus regia dominatio et reipublice salus minime depereant. Datum etc. »

Videtis, reverendissime pater, quid in hac re postulemus. Nec nobis tantum cura

Digitized by Google

est ac sollicitudo ut regna domini nostri regis salva fiant et clade bellorum intestinorum minime turbentur. Egregium vero hiis rebus auxilium prestare poterit Vestra Paternitas, quam sincere affectam regie majestati arbitramur. Suadeat igitur eadem Paternitas domino duci Clocestrie atque universo regis consilio amenissimam conditionem pacis, que conservationi regnorum domini nostri regis adeo necessaria esse conspicitur, ut grandia fructuosaque premia futuris diebus vobis referat regia Celsitudo. Vestram Paternitatem felici directione tueri dignetur Altissimus.

III. [1] *Lettre de l'Université à un prélat anglais, sur le même sujet.* — 1424.

Ad sedationem perniciosi belli, reverende pater, quod inter dominos Clocestrie et Burgondie formidatur agitari, direximus litteras nostras prefato domino Clocestrie, consilio regni Anglie, necnon parcialiter aliquibus prelatis, quarum serie, pro nostra facultate, horrendos illius belli furores detestamur atque debortamur. Sed ne nostri labores fiant irriti, opus est directore, qui locis et temporibus oportunis litteras ipsas presentet. Cujus gratia Vestre Paternitati universa scripta nostra transmittimus, orantes ex affectu quatenus ipsa suis locis commode distribuat, ita ut nostri sensus, quos zelo pacis atque utilitatis rerum publicarum suggerere duximus, quidpiam fructuosum valeant impetrare, annuente Spiritu Sancto, qui gressus vestros votive dirigere dignetur. Scriptum.

IV. [2] *Lettre relative à Fernand de Cordoue.* — 1444.

Filiali recommendacione, cum omni subjectione et promptitudine obsequendi premissis. Venerande in Christo pater et domine, Quoniam, ut vulgo dicitur, rerum novitas nova gaudia gignit, nobis a seculo inaudita et utique admiratione digna aliqua vobis transcribere decrevi, quoniam siquidem minimi mirantur, mediocres et majores vertuntur in stuporem, doctores et magistri redduntur animo suspensi, et, ut breviter loquar, docti pariter et indocti vehementer obstupescunt. Juvenis namque, mirabile dictu, annorum circiter novemdecim, circa festum Nicholay hiemalis, Parisius applicuit, Ferrandus de Corduba nomine. Est enim Corduba civitas inclita penes Hyspanie regnum, de qua est oriundus et a qua nomen extorsit. Sed quibus titulis et virtutum laudibus scientiarumque dotibus ille insignitus et potitus fuerit, quibus gestibus, quo affamine, qua verborum lepiditate perorandi, prudencia et ingenii subtilitate omnique perfectione, nisi hunc viderit et audierit incredibile videbitur, et non immerito, cum ipse omnes nature metas transcendat et limites.

Ille enim, ut ad singula prorumpam, poeta et grammaticus excellentissimus extitit, adeo ut gramaticam septem dierum spacio evoluto perlustraverit et retinuerit. Est enim in artibus liberalibus subtilissimus magister, ita ut parem in discuciendo rationes profundissimas artis dyaletice et phisice super terram non repererit, quanquam tamen per Ytaliam, Greciam, Hyspaniam, Franciam ac alia christiane religionis regna peragraverit. Musicus etenim est et omnium instrumentorum ipsius artis expertissimus. Ceterum floribus rethorice et verborum venustate adornatus, miohi experto credatis, ita ut laurea meretur coronari et extolli. Non est inventus in geometria ei similis. Nam rerum mensuras et figuras perspicatissime intelligit et protendit. Et quid de aritmetica et astrologia proferam? Distanciam solis et lune

[1] Fol. 95, n° 200. — [2] Fol. 182, n° 431.

Digitized by Google

et ceterorum astrorum a terra, eciam stellarum cursus, cum earum influenciis, si nosce fas est, luculenter discutit et refert. Porro ille, puer etate, sed moribus senex, in utroque jure, scilicet civili et canonico, sed et in medicina doctor est precipuus. Postremo, in sacra pagina doctor eximius existens, in omni sciencia arguere volentibus ultro se offert responsurum. Et quod majus est, domino rectori Universitatis Parisiensis supplicuit et supplicari fecit ut quatuor dierum spacio Universitati de quocunque scibili sibi concederetur respondendi facultas, ut virum se ostenderet peritum et profundum. Verum, quia missus a suo principe visere patriam et principes, quia miles extat in armis et militis filius, coactus ad serenissimum nostrum dominum Bourgondie, sui favendo imperio principis, peragrat, in forma, ut moris est, non pro presenti[1] respondit. Verum tamen mater nostra Universitas, istud insolitum et quasi supernaturale in hoc juvene considerans, vehementissime admiratur quid id fore poterit, et a quo tanta dona graciarum sumpserit[2], intra se sillogizans an divinitus aut magice etate constitutus his dotibus minime[3] insignitus fuerit. Neque Plato divinus, nec Aristoteles, perypateticorum princeps, et, ut de christianis doctoribus loquar, sanctus Augustinus [qui], ut quidam testatur, artes liberales sine doctore didicit, tantam plenitudinem scienciarum in etate juvenili habuerunt. Videns insuper prefata alma Universitas et mente revolvens quod unicuique mortalium sufficit si usque ad ultimam vite sue periodum aliquam sciencia-rum predictarum perfecte possit adipisci, necnon eciam aliis consideratis, super eum manus injercit, scire volens qui, cur, quo et unde aut ubi studuerat, diligenter inquisivit. Ipse autem coram jam dicta Universitate publicam audienciam requisivit. Unde in nostro venerabili collegio Sancti Bernardi, undecima decembris, tota Universitate congregata, constantibus dominis de parlamento, domino preposito[4] Parisiensi, episcopis eciam quam plurimis, in presencia omnium, ad omnia sibi interrogata elegantissime respondit. Interrogatus autem a domino rectore, de profundissimis theologie questionibus disertissime solvit, et, quod incredibile putatur, bibliam cordetenus noscit. Omnes libros, tam textus quam glosas, theologie sillabatim profert; nam ebraice, grece, arabice, caldaice dictat, scribit et loquitur; textus philosophie et logice difficillimos memoratur[5] et recitat. Omnes libros Hebreorum, Judeorum, Grecorum et Latinorum breviter et summatim explanat. Pictor est eciam peroptimus. Omne scibile luculenter sapit. Quicquid audit, videt aut legit, perpetuo retinet. Totum orbem discurrit, ut regum et principum benivolencias captare[6] possit : in ipso eciam causa majoris admirationis reperitur. Nam per loca judaica pertransiens, a Judeis veluti eorum Messias reputabatur ita [ut], si repulsam non paterentur ab eo, jam jam adorare eum voluissent. Et ut finaliter concludam, si suorum actuum multitudinem scribere vellem, tempus magis quam copia desereret. Promisit etiam post lapsum duorum mensium Parisius reversurum et juxta suam sponsionem publice, ut moris est, responsurum.

LÉOPOLD DELISLE.

(1) La copie porte par erreur *non pro presenti non respondit.*

(2) Le ms. porte *sumpserat.*

(3) Il faut peut-être corriger ce passage et lire : *an divinitus aut magice in minima etate constitutus, his dotibus insignitus fuerit.*

(4) *Proposito* dans le ms.

(5) *Memoriur* dans le ms.

(6) Le ms. porte *captate.*

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a tenu le 2 mars une séance publique pour la réception de M. Eugène Guillaume, élu en remplacement de M. le duc d'Aumale.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Naudin, membre de la section de botanique de l'Académie des sciences, est mort à Antibes le 19 mars 1899.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Duplessis, membre libre de l'Académie des beaux-arts, est décédé le 26 mars 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Deux nouvelles lettres de Bourdaloue, publiées et annotées par le P. Henri Chérot. Paris, V. Retaux, 1898. In-8°, 31 p.

Le R. P. Chérot, qui recherche avec tant de clairvoyance et d'activité les écrits de Bourdaloue, vient d'ajouter deux articles à la correspondance du célèbre jésuite qu'il avait précédemment fait connaître : ce sont deux lettres, l'une en français, adressée au P. Bouhours ; l'autre en latin, à un jésuite de Trèves. Ces deux pièces sont par elles-mêmes assez peu importantes ; mais elles ont fourni à l'éditeur le sujet de commentaires intéressants. Le R. P. Chérot a profité de la circonstance pour inviter de nouveau ceux qui possèdent ou qui connaissent des lettres de Bourdaloue à les publier ou à les faire publier.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

GUSTAVE LARROUMET,

MEMBRE DE L'INSTITUT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

NOUVELLES ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE CRITIQUE DRAMATIQUES.

AU THÉATRE DE BACCHUS. — LA DANSE GRECQUE. — LE DON JUAN ESPAGNOL. MOLIÈRE À PÉZENAS. — MARIVAUX À BERNY. — PAPILLON DE LA FERTÉ. — NÉPOMUCÈNE LEMERCIER. LE CONSERVATOIRE. — L'ODÉON. — L'OPÉRA-COMIQUE. — LA COMÉDIE NOUVELLE : AUTEURS ET ACTEURS. — MM. P. HERVIEU, M. DONNAY ET J. RICHEPIN. — LA DUSE. — NOVELLI. MARIA GUERRERO. — LES GITANES DE GRENADE. — LE THÉÂTRE FRANÇAIS VU DE L'ÉTRANGER.

1 vol. in-16, broché..... 3 fr. 50.

DU MÊME AUTEUR :

Marivaux, sa vie et ses œuvres, d'après de nouveaux documents, avec deux portraits, 3e éd. 1 vol. (*Ouv. cour. par l'Acad. franç.*)

La Comédie de Molière. 4e édit. 1 vol.

L'Art et l'État en France. 1 vol.

Études d'Histoire et de Critique dramatiques. 1 vol.

Études de Littérature et d'Art. 4 vol.

Petits portraits et Notes d'art. 1 vol.

Vers Athènes et Jérusalem. 3e édit. 1 vol.

Chaque volume in-16, broché..... 3 fr. 50.

RACINE (*Collection des Grands Écrivains français*). 1 vol. in-16, avec un portrait, broché.... 2 francs.

LOUIS LEGER,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

RUSSES ET SLAVES.

ÉTUDES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

TROISIÈME SÉRIE :

UN PRÉCURSEUR : RADISTCHEV. — LES RUSSES EN FRANCE. LE CESAREVITCH EN ORIENT. — L'ENSEIGNEMENT DU RUSSE. — ADAM MICKIEVICZ. MICKIEVICZ ET POUCHKINE. — LA LITTÉRATURE TCHÈQUE.

1 vol. in-16, broché..... 3 fr. 50.

DU MÊME AUTEUR :

Russes et Slaves. 1re et 2e séries. 2 vol.

Le Monde Slave. 1 vol.

Chaque vol. in-16, broché..... 3 fr. 50.

Histoire de l'Autriche-Hongrie. 4e édit. 1 vol. in-16, avec cartes, broché..... 5 francs.

L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE,

FONDÉE PAR LOUIS FIGUIER.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE (1898),

PAR ÉMILE GAUTIER.

1 vol. in-16, avec 89 figures, broché..... 3 fr. 50.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

BERTHOLD ZELLER,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS (FACULTÉ DES LETTRES), RÉPÉTITEUR À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

LOUIS XIII,

MARIE DE MÉDICIS, RICHELIEU MINISTRE.

ÉTUDE NOUVELLE D'APRÈS LES DOCUMENTS FLORENTINS ET VÉNITIENS.

1 vol. in-8°, broché..... 5 francs.

(*Ce volume termine l'histoire de Louis XIII et de Marie de Médicis.*)

EN VENTE :

La minorité de Louis XIII. — I. Marie de Médicis et Sully (1610-1612). — II. Marie de Médicis et Villeroy (1612-1614). 2 vol. in-8°, brochés..... 15 francs.

Louis XIII. — Marie de Médicis, chef du Conseil (1614-1616). 1 vol. in-8°, broché..... 7 fr. 50.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

MORCEAUX CHOISIS DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES.

ANGLETERRE, ALLEMAGNE, ITALIE, ESPAGNE, AMÉRIQUE, RUSSIE, SCANDINAVIE.

PUBLIÉS AVEC UN ESSAI SUR LE DÉVELOPPEMENT DES LITTÉRATURES MODERNES, DES NOTICES ET DES NOTES,

PAR ÉDOUARD ROD.

1 fort vol. in-16 de 882 pages, broché..... 6 francs.

Le même ouvrage, cartonnage toile..... 6 fr. 50.

ÉMILE GEBHART,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

LE BACCALAURÉAT ET LES ÉTUDES CLASSIQUES.

1 vol. in-16, broché..... 2 francs.

DU MÊME AUTEUR :

Les Origines de la Renaissance en Italie. 1 vol. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

L'Italie mystique, 2e édition. 1 vol.

Moines et papes, essai de psychologie historique. 2e édition. 1 vol.

Au Son des Cloches, contes et légendes. 1 vol.

Chaque volume in-16, broché..... 3 fr. 50

Digitized by Google

JOURNAL
DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 27 1899
CAMBRIDGE, MASS.

AVRIL 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. H. Wallon. Entrevue de François Ier avec Henri VIII, p. 197.
Gaston Paris. Jean de Capoue et ses dérivés, p. 207.
Émile Blanchard. Trois ans de luttes aux déserts d'Asie, p. 226.
Berthelot. Les merveilles de l'Égypte et les savants alexandrins, p. 242.
Nouvelles littéraires, p. 253.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs...
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 27 1899

AVRIL 1899.

Entrevue de François Ier avec Henri VIII a Boulogne-sur-Mer en 1532; intervention de la France dans l'affaire du divorce, d'après un grand nombre de documents inédits, par le P. A. Hamy, de la Compagnie de Jésus; Paris 1898, 1 vol. in-8°.

L'entrevue de François Ier et de Henri VIII à Boulogne-sur-Mer en 1532 n'eut pas le même éclat que l'entrevue du Camp du Drap d'or en 1520. On en a beaucoup moins parlé, et elle est restée moins connue. Il y a donc pour l'auteur de ce livre un premier mérite. C'est d'avoir, à l'aide de documents généralement négligés, plusieurs inédits, écrit une page, en partie nouvelle, de l'histoire de l'Angleterre et de la France.

La situation respective des deux royaumes était fort différente aux deux époques. En 1520, François Ier et Henri VIII avaient également intérêt à se rapprocher, lorsque Charles-Quint, maître de l'Espagne et des Pays-Bas, venait d'être élu Empereur; mais François Ier surtout avait besoin de s'assurer l'amitié ou du moins la neutralité de l'Angleterre vis-à-vis de cet Empereur élu qui, déjà fort inquiétant sur sa frontière du nord, devenait pour lui un rival bien dangereux en Italie. En 1532, François Ier avait subi la défaite et la captivité. Il n'était sorti des prisons de Madrid qu'au prix d'un traité (19 décembre 1525) qui lui coûtait une des provinces les plus importantes et les plus riches du royaume, la Bourgogne. Il ne s'était soustrait à l'exécution de ce pacte désastreux qu'en entamant un peu cette chose inestimable qu'il s'était vanté de garder intacte à Pavie dans sa défaite : l'honneur; et le traité de Cambrai (9 juillet 1529), qui revisait, au sujet de la Bourgogne, le traité de Madrid, abandonnait à Charles-Quint l'Italie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

François Ier n'avait pourtant pas renoncé à ses prétentions sur l'Italie du Nord; et il comptait, pour la disputer à Charles-Quint, sur l'appui de Clément VII, la papauté ayant toujours à redouter dans Rome les prétentions de l'Empire germanique. Henri VIII, de son côté, avait besoin de la faveur de Clément VII. Dominé par sa passion funeste pour Anne Boleyn, il fallait, pour l'épouser, qu'il fît annuler son mariage avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, et ce n'était pas trop pour réussir que de faire intervenir François Ier auprès du pape. L'entrevue du Camp du Drap d'or était donc une visite d'apparat qui intéressait plus François Ier que Henri VIII. L'entrevue de Boulogne-sur-Mer avait pour Henri VIII un intérêt tout personnel.

Quel motif l'auteur du livre avait-il pour traiter particulièrement ce sujet? Membre de la Compagnie de Jésus, quel attrait tout spécial pouvait-il trouver dans une affaire qui devait, si elle eût réussi, compromettre gravement l'honneur du pape, et, si elle échouait, amener la rupture de Henri VIII avec Rome et jeter l'Angleterre, à la suite du roi, dans le schisme et dans l'hérésie? Mais l'entrevue a lieu à Boulogne, et il est du pays, et il écrit un chapitre peu connu de son histoire : « Puissent ces pages, s'écrie-t-il en finissant, contribuer à la célébrité d'une ville qui pourrait, si elle n'avait pas d'autre gloire, s'honorer d'être chère au cœur de ses enfants! » (p. 206).

Ce sont les archives de Boulogne que l'auteur aurait été heureux de mettre à contribution pour ce récit. Elles ont péri pour cette époque et pour les temps antérieurs dans le siège de 1544. Mais les grands dépôts de France et d'Angleterre et les trésors de quelques riches bibliothèques, comme il y en a encore dans le Royaume-Uni, ont conservé des documents qui peuvent y suppléer. L'auteur a su y recourir; il faut lui savoir gré du zèle qu'il a mis à les rechercher et à les faire servir à la pleine exposition de son sujet, si étroit qu'il paraisse.

Les négociations pour le divorce ou plutôt pour l'annulation du mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon duraient déjà depuis plusieurs années. Henri VIII avait-il pu épouser Catherine d'Aragon qui avait été l'épouse de son frère? Le mariage d'une femme avec le frère de son premier mari était-il autorisé ou interdit par l'Ancien Testament et par l'Eglise? Les canonistes étaient divisés sur ce point. Le roi, qui poursuivait cette annulation, avait grand intérêt à ce que la question fût examinée en Angleterre, et, pour qu'elle ne parût pas résolue sous son influence directe, il avait tout lieu de souhaiter que la décision de ses docteurs fût corroborée par l'autorité de docteurs étrangers. Entre toutes les universités, nulle n'était plus en renom que l'Université de

Digitized by Google

Paris. Le vicomte de Rocheford, frère d'Anne Boleyn, obtint comme délégué de Henri VIII la permission de solliciter son avis, et la consultation répondit à ses vues. Mais les patrons de Catherine réclamaient tout naturellement pour elle des juges moins suspects, et le pape n'avait pu rejeter cette requête. Il avait même, comme la chose traînait en longueur, menacé Henri VIII, en 1530, de l'appeler à comparaître en personne au tribunal de la Rote.

François Ier entra lui-même dans le débat, en plaidant auprès du pape la cause du roi d'Angleterre, non pas sur le fond de l'affaire, mais sur la procédure. Il ne veut que bon accord et conciliation. Il rappelle les démarches du roi son allié, ce qu'il a écrit lui-même et fait dire par ses agents au Saint-Siège, pour les faire prendre en considération. Il insiste encore « à ce qu'il voulust conduire et guider les choses à l'honneur de Dieu premièrement et après au plus près de l'intention de nostre dict bon frère. tant pour la parfaite et indissoluble amitié et affection qui est entre nous que pour l'observance et amour fillialle que portons à Votre Saincteté ».

Il ne néglige pas les considérations politiques, dont il était difficile de ne pas tenir compte, lorsqu'on voyait tant de princes se jeter, par des raisons fort étrangères à la religion, dans la réforme :

Ce néanmoins, continue-t-il, très Sainct Père, voyant que l'affaire dont il est question n'a encore grand fondement de seureté dont l'on puisse espérer briefve yssue, et que nous cognoissons très bien icelluy nostre bon frère estre aussi peu contant et satisfait qu'il fut onques, craignant merveilleusement que par succession et longueur de temps il fust pour en survenir quelque grand scandale et inconvénient lequel, par adventure, redonderait après à la diminution de l'authorité de Vostre dicte Saincteté, et par conséquent de tout le Saint Siège apostolique, d'autant qu'il pourroit estre que, du costé dudict Angleterre, Vostre-Saincteté n'auroit pas cy après l'obéissance telle qu'elle a eue par le passé.

Cela pouvait donner plus de valeur aux raisons de droit et de fait alléguées par Henri VIII pour retenir l'instruction de la cause en Angleterre :

Joinct d'avantage qu'il a esté donné à entendre à nostre bon frère que icelle Vostre Saincteté persistoit de le vouloir faire citter à aller à Rome, pour la décision de sadicte cause, chose qu'il a trouvée et trouve merveilleusement eslongnée de raison et non sans bonne et juste occasion, attendu que les plus sçavants parsonnages avec lesquellz nous nous sommes bien voulu e[n]quérir de ceste affaire, par la singulière amour et affection que nous portons à nostre dict bon frère, nous ont dit cella estre totallement contraire à toute disposition de droit et aux privillèges de son dict Royaulme, d'autant que de abandonner son dict Royaulme pour aller plaubyer

Digitized by Google

[plaider] si lo[i]ng sa dicte cause il sembleroit que ce feust chose beaucoup plus impossible que possible.

A cet égard, il priait le pape de se remettre en mémoire ce qu'il lui en avait antérieurement écrit « et souvent faict dire et remontrer par nos dicts ambassadeurs[1] ».

Lorsque François Ier écrivait au pape cette lettre (10 janvier 1531), la citation en cour de Rome dont Clément VII avait menacé Henri VIII était déjà lancée depuis une vingtaine de jours (19 décembre 1530); François Ier n'en savait rien; mais sa lettre ne fut sans doute pas sans effet, car les choses restèrent en l'état dans tout le cours de l'année 1531. On le voit par une lettre du cardinal Du Prat, chancelier de France, à Clément VII, où il reprend, avec toute la déférence d'un cardinal légat vis-à-vis du souverain pontife, les raisons de droit et de fait alléguées par François Ier en faveur de l'excuse de Henri VIII : impossibilité d'aller à Rome, difficulté d'y plaider par procureur, d'y faire comparaître les témoins; raisons fondées d'ailleurs sur les anciennes coutumes des royaumes de France et d'Angleterre. Le chancelier ne dissimule pas ce qu'on pouvait redouter en cas de rejet de la requête du roi d'Angleterre : « *Quam is repulsam, si semel pervulgata fuerit, videt subditorum animos adeo permoturam, ut verendum sit, quanquam ipse tale nihil cogitet, ne quid novarum rerum in Sedem Apostolicam moliantur quod mox non sedari possit;* et il ajoute même, ce que pour lui il n'a garde de croire, qu'on pourrait attribuer ce refus à l'influence de l'empereur Charles-Quint[2]. Une lettre du cardinal de Gramont, du 8 janvier, appuyait auprès du pape les craintes que le chancelier Du Prat avait exprimées sur les dispositions de l'Angleterre[3]; on se gardait bien d'en rendre solidaire Henri VIII.

L'affaire n'avait donc point fait un pas. C'est alors que Henri VIII entreprit d'obtenir de François Ier une action plus pressante. Il commença par aller au-devant de ses désirs les plus vifs en faisant négocier et en signant (23 juin 1532) un traité où les deux princes s'engageaient, sous la foi du serment, à se prêter une assistance mutuelle contre Charles-Quint : c'étaient les préliminaires de l'entrevue demandée par le roi d'Angleterre à des fins beaucoup plus particulières. François Ier s'occupait alors de célébrer la réunion de la Bretagne à la Couronne par une entrée solennelle de la reine Éléonore à Nantes. C'est à la suite de ce voyage que le mobilier de la Couronne, envoyé pour l'éclat de cette réception en

[1] Appendice, n° 1, p. III. — [2] *Ibid.*, n° 2, p. V. — [3] *Ibid.*, n° 3, p. VII.

Digitized by Google

Bretagne, en fut reporté, à grands frais, à Boulogne pour cette nouvelle rencontre.

L'auteur en prend l'occasion de nous décrire la ville de Boulogne de ce temps-là et le charme que, de nos jours encore, le pays peut offrir, en prenant bien la saison, au visiteur. Quant aux préparatifs de l'entrevue des deux rois, les comptes qui sont conservés lui donnent le moyen d'entrer dans le plus minutieux détail ; détail qui soutient difficilement l'attention du lecteur, mais qui ne laisse pas d'avoir de l'intérêt pour l'érudit par le tableau des objets en usage, le prix des choses et la description de tout l'appareil si dispendieux de ces cours en visite. On nous permettra de passer plus rapidement sur cette double réception de Henri VIII à Boulogne (21-25 octobre) puis, du 25 au 29, de François Ier à Calais (car les Anglais étaient toujours chez eux à Calais) ; sur le cortège qui accompagne les deux rois, la magnificence des costumes, la somptuosité des festins et le luxe des tables; sur les joutes, les jeux; l'auteur parle du *tennis* : c'est notre antique jeu de paume; s'appelait-il *tennis* alors, comme le jeu de balle dégénéré qui nous est revenu d'Angleterre, et qui est tant à la mode aujourd'hui[1]?

Que se passait-il de sérieux au milieu de ces fêtes? Était-il vraiment question, comme on le disait, d'une alliance des deux rois contre les Turcs? Deux personnages étaient fort curieux de le savoir : l'Empereur et le pape. Les parties en cause cachaient leur jeu. On pouvait lire pourtant dans celui de Henri VIII. Il était moins facile de deviner les mobiles de François Ier dans cette affaire. Ce n'était pas assurément pour les beaux yeux d'Anne Boleyn, ni pour se venger de Charles-Quint sur sa tante, la bien innocente et malheureuse Catherine d'Aragon; et pourtant il paraissait prendre grand intérêt dans l'affaire. C'était pour mieux gagner le pape à la cause de Henri VIII qu'il se proposait, disait-il, de donner pour femme à son second fils la nièce de Clément VII, Catherine de Médicis. Bryan l'avait écrit dès le mois de janvier 1531 à Henri VIII :

> Quant au mariage de la nièce du pape avec un de ses enfants, il dit que si ce n'était pas nous, il préférerait jeter son fils dans le feu que de vouloir la prendre, car le pape a une origine bien basse ; cependant pour favoriser nos desseins il n'épargnera ni biens, ni enfants, ni même sa personne[2].

Cependant on peut croire d'après d'autres extraits que François Ier

[1] Chap. IV-VIII. — [2] Appendice, n° 74, p. CCLIV (*Letters and papers*, v. n° 66, p. 25).

Digitized by Google

croyait trouver dans cette alliance des avantages personnels en vue de ses prétentions sur l'Italie, et Henri VIII finit même par en prendre ombrage, ainsi que Charles-Quint [1]. La France aurait eu bien plus sujet de la redouter, puisque la mort du fils aîné de François Ier fit monter sur le trône le second fils, duc d'Orléans, sous le nom de Henri II et sa femme, cette nièce du pape, Catherine de Médicis, avec lui.

Quant à la question du divorce, « cette partie de l'histoire, dit l'auteur, aurait besoin d'être écrite de nouveau d'après les documents mis au jour par les publications du *Record Office*. En Angleterre il a paru des études tout à fait remarquables, comme celle de M. Friedmann, sur Anne Boleyn, et d'autres de moindre valeur. En France les écrivains ne se sont pas encore servis de cette source féconde, mais trop peu mise à contribution. Évidemment l'examen d'une question aussi complexe et de nature à former un ouvrage considérable ne peut avoir ici sa place. » On le comprend, mais on peut le regretter; car c'est assurément ce qui aurait donné bien plus d'intérêt au livre. « Il importe cependant, ajoute l'auteur, de résumer en peu de mots la situation des parties, au moment de l'entrevue des rois, si l'on veut se faire une idée de leurs entretiens et de leurs résolutions [2]. »

Pour ce qui précède l'entrevue, l'auteur se borne à reproduire quelques traits peu favorables de la jeunesse d'Anne Boleyn : son séjour en France à la cour de François Ier, son retour en Angleterre en 1522, et comment, en 1527, elle avait assez captivé Henri VIII pour lui faire rechercher le divorce. Il rappelle les intrigues, les démarches faites alors pour l'obtenir. Au commencement de 1531 se place la lettre de François Ier à Clément VII, que l'on a vue; au commencement de 1532, les deux lettres des cardinaux Du Prat et de Gramont; et à l'époque de l'entrevue de Boulogne, fut arrêtée une tentative indirecte pour y faire rencontrer la reine de France avec la maîtresse de Henri VIII, tentative qui n'aurait pu qu'avorter, ce dont Anne elle-même évita l'affront en déclarant qu'elle ne quitterait point Calais. L'entrevue des deux rois ayant eu lieu, quelles suites allait-elle avoir? C'est le sujet sur lequel l'auteur s'étend le plus, et le lecteur n'a point à le regretter. En récompense de son concours, François Ier pouvait-il obtenir la restitution de Calais? Il l'aurait bien voulu, mais Henri VIII n'était pas disposé à lui rendre la porte de ce qu'il appelait toujours son royaume de France; et François Ier avait assez besoin de son amitié en face de Charles-Quint, pour seconder ses vues à un moindre prix. Au lieu de se

[1] Appendice, n° 74 et suiv. — [2] P. 127.

Digitized by Google

rendre à Rome pour répondre à la citation du pape, le roi d'Angleterre souhaitait que le pape vînt en France, à Marseille, et c'est à quoi devait conduire la négociation qui avait pour objet le mariage de la nièce du pape, Catherine de Médicis, avec le second fils de François Ier. A quel point en était cette affaire? Les pièces diplomatiques de 1531 à 1533 semblent prouver que les préliminaires de cette union, dont François Ier voulait se faire un titre auprès du roi d'Angleterre, comme d'un moyen de le servir auprès du pape, étaient plus avancés que ne le paraissait croire Henri VIII [1] : « De retour en France, comme le prouve sa présence à l'entrevue de Boulogne, dit l'auteur, et avant d'être renvoyé en Italie avec le cardinal de Tournon, Gramont avait sur lui non seulement les articles du contrat de mariage signés par le pape, mais les clauses secrètes également signées et deux pouvoirs, dont l'un ne pouvait être communiqué à personne, dressés par le chancelier de France et signés par le roi pour conclure cette alliance [2]. »

Le pape devait se rencontrer avec l'Empereur à Bologne, et c'est là que les deux cardinaux de Tournon et de Gramont, envoyés au Saint-Père, allaient aussi le trouver.

Ils étaient porteurs d'instructions rédigées de concert entre François Ier et Henri VIII et qui étaient comme une première manifestation des résolutions prises par les deux souverains dans leur entrevue. Bien qu'il s'agît surtout des griefs du roi de France, ce n'est pas sans raison que notre auteur y trouve surtout l'accent du roi d'Angleterre.

On s'y plaint du refus de l'abandon à François Ier de deux décimes accordés par le clergé en vue de la guerre cotnre les Turcs, des exactions à propos de l'expédition des bulles, des annates hors de proportion avec les revenus du clergé, etc. Pour réparer ces griefs, il avait été question d'assembler l'Église de France; le roi y a renoncé par déférence pour le Saint-Siège. Les cardinaux feront comprendre au Saint-Père combien il lui importe de ne pas mécontenter un prince aussi puissant que le roi de France; et, — c'est ici que se manifeste la liaison de cet exorde avec la chose qui touche de si près le roi d'Angleterre, — aussitôt après le départ de l'Empereur, les deux délégués feront ressortir l'intimité de l'alliance des deux rois de France et d'Angleterre : la cause de l'un est commune à l'autre. Il serait bien imprudent de les obliger à rien entreprendre contre le Saint-Siège. Ils se sont décidés à n'agir d'abord que par voie de requête ; mais en cas de refus et d'ajournement,

[1] V. Appendice, p. CCLIV-CCLXXIII. — [2] P. 151. — Extrait des lettres des deux cardinaux. Bologne, 21 janvier 1533. Appendice, n° 81, p. CCXCIX.

Digitized by Google

on pourrait réclamer la convocation du concile général dans les huit mois, ou, si ce délai était rejeté, assembler les clergés des Églises de France et d'Angleterre; et celui des autres royaumes, même des pays luthériens, serait disposé à y prendre part. Suivait l'exposé des mesures qui seraient à prendre comme sanction : interdiction de porter de l'argent à Rome; si le pape recourait aux censures, le roi irait à Rome si bien accompagné que le pape s'empresserait de l'absoudre. Mais mieux valait s'entendre. Si le pape voulait, comme il l'avait proposé, se rencontrer avec le roi de France à Nice ou à Avignon, non seulement ce prince accomplirait sa promesse, mais il s'efforcerait d'y amener le roi d'Angleterre dans le dessein d'arranger son affaire par de bons et honnêtes moyens.

Quel effet un pareil manifeste ne devait-il pas produire sur le pape et sur le sacré collége? Les deux cardinaux n'entreprirent pas d'en faire l'épreuve. Il n'en fut pas question pendant toute la durée de leur séjour à Bologne. Du consentement des Anglais, nos cardinaux ne firent entendre aucune menace et, par leur modération, obtinrent que rien de nuisible aux deux couronnes ne fût accordé à Charles-Quint. L'envoyé de Henri VIII, Bennet, s'en applaudit et l'écrivit à son maître (14 janvier 1533). Il lui avait déjà fait savoir (3 janvier) que nos cardinaux avaient pris un arrangement pour l'entrevue du pape et de François Ier après le départ de l'Empereur. Le pape a notifié son consentement au roi de France. Il espère que l'on arrivera à une bonne conclusion sur l'affaire du divorce.

La chose se fit tout autrement. Anne Boleyn était grosse. Henri VIII voulait un mariage, comptant légitimer par là le fils qu'il attendait. Le 25 janvier 1533, un prêtre, à qui il avait affirmé qu'il avait reçu les dispenses nécessaires, accomplit la cérémonie religieuse de grand matin, en secret, dans une chambre située sous les combles du palais de Whitehall. Restait à présenter la chose au roi de France, de manière à ne pas perdre son appui. C'est le vicomte de Rocheford, frère de la nouvelle épousée, qui fut chargé du message; mais l'instruction, dont l'original est reproduit ici pour la première fois, est dictée et signée par le roi. Il commence par le projet de mariage de la nièce du pape avec le fils de François Ier, mariage dont la négociation lui avait paru bonne pour amener une entrevue entre le roi de France et le pape dans l'intérêt de son divorce, mais auquel il n'a plus de raison de tenir, et il trouve, comme François Ier tout d'abord, que :

Eu égard au bas lieu, sang et maison d'où est extraite la dicte nièce du pape et le très noble et très illustre sang, progenie et maison royal de France, ledict mariage seroit fort dispar et inéqual.

Digitized by Google

Mais le roi de France fera ce qu'il lui plaira. Après cette singulière concession, il en vient à son affaire. Son but,

C'est d'avoir masculine succession et postérité en laquelle, dit-il, nous établirons (Dieu voulant) le quiet, repos et tranquillité de notre royaume et dominion.

François Ier est entré dans ses vues :

Son fraternel plain et entier advis (et à bref dire le meilleur qui pourroit estre) fut tel et nous conseilla de ne délayer ne protracter le temps plus longuement, mais en toute célérité procéder effectuellement à l'accomplissement et consommation de nostre dict mariage.

Sur cette promesse et sur la foi de cette « parfaite amictié et allyance perpétuelle », le mariage est consommé. Il compte donc que son bon frère sera fidèle à ses engagements.

Ainsi, en répudiant sa femme pour épouser sa maîtresse, Henri VIII n'a fait que se conformer au conseil de François Ier. Dans l'intérêt de tous les rois et princes, il compte donc sur son appui contre le pape [1]. — Il faut lire en entier cette impudente apologie, qui se continue en plusieurs pages sur ce ton, et la lettre au pape que le même vicomte de Rocheford était chargé de remettre au roi de France, avec prière de la prendre pour lui et de l'expédier en son propre nom [2].

Il n'est pas besoin de dire que François Ier n'accepta pas ce rôle dégradant. Il dit à Rocheford qu'il s'en tenait aux articles convenus avec Henri VIII à Boulogne. Il ne se refusait pas d'intervenir encore auprès du pape pour qu'il admît son excusateur [3]. C'est en ce sens qu'il écrivit aux deux cardinaux en Italie; mais il était loin de se charger lui-même de présenter au Saint-Père, au nom du roi d'Angleterre, ce qui n'était assurément pas des excuses, et il ordonna à Gilles de la Pommeraye, son ambassadeur, de donner à la Cour de Londres des explications sur sa manière d'agir.

Mais Henri VIII était pressé, car il voulait faire couronner la nouvelle reine avant qu'elle mît au monde l'héritier attendu. Cranmer, qu'il avait fait nommer archevêque de Cantorbéry, se chargea de prononcer la nullité du premier mariage et la validité du second. Et en Angleterre il y avait des gens qui croyaient ou affectaient de croire que la sentence de son tribunal entraînerait à Rome la solution que l'on désirait, en permettant au pape de ratifier ce qu'il n'aurait pas osé accorder. C'est ce

[1] Appendice, n° 85, p. CCCVII-CCCXX, inédit. — [2] *Ibid.*, n° 86, p. CCCXX (inédit). — [3] *Ibid.*, n° 91, p. CCCXXIX.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

que Henri VIII avait fait savoir à François Ier par le bailli de Troyes, alors ambassadeur de France à Londres, qui s'efforçait encore de faire ajourner la sentence du tribunal présidé par l'archevêque de Cantorbéry, et du moins de la faire tenir secrète :

Oultre plus m'a dit ledit sieur Roy vostre frère qu'il sera plus honorable au pape de favoriser et consentir à ladite sentence donnée par ledict archevêque de Cantorbéry que de luy mesme la bailler, veu la sorte en quoy, en cedict affaire, il a besongné (23 mai 1533) [1].

Ainsi il comptait toujours sur l'adhésion du pape, par la médiation de François Ier dans l'entrevue que ce prince devait avoir avec le souverain pontife (ce n'était plus à Nice, mais à Marseille), et François Ier était toujours prêt à agir en ce sens! Il devait être rejoint dans ce voyage par le duc de Norfolk et la députation anglaise, et déjà il avait fait savoir à Henri VIII que, malgré les efforts de l'Empereur, les deux cardinaux de Tournon et de Gramont avaient obtenu du pape de ne lancer aucune censure contre le roi d'Angleterre. Henri VIII avait imaginé d'étranges moyens de les éviter : c'était, au dire du bailli de Troyes, la mesure qu'il avait cru nécessaire de faire voter au Parlement, un bill qui défendait sous les peines les plus sévères de faire appel à Rome en matière de mariage!

L'excommunication qui frappait Henri VIII et Anne Boleyn après la proclamation de leur union fut lancée le 11 juillet. Elle leur enjoignait de se séparer avant le 30 septembre. C'est le 11 juillet que Norfolk et sa suite avaient rejoint François Ier à Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) et plusieurs jours s'écoulèrent sans que l'on connût l'acte qui devait jeter un si grand trouble dans la situation. On n'en savait rien encore lorsque les deux groupes, Français et Anglais, se séparèrent pour continuer leur voyage : François Ier par le Languedoc, Norfolk, le vicomte de Rocheford, Bryan par Lyon. Lorsqu'on l'apprit, les Anglais renoncèrent à le poursuivre. Comment se seraient-ils présentés devant le pape qui venait d'excommunier le roi? Il eût été fort dangereux de le faire sans son aveu, et Bryan partit pour Londres. François Ier poursuivit sa route. Il ne pouvait manquer au rendez-vous qu'il avait donné au pape lorsque Clément VII lui amenait sa nièce. Le mariage s'accomplit et François Ier ne désespérait pas encore d'accommoder les affaires de Henri VIII. Il en avait donné au roi d'Angleterre l'assurance par une lettre datée d'Avignon, 8 septembre. La sanction du pape ne comportait pas une

[1] Appendice, n° 94, p. CCCXXXVI.

Digitized by Google

sentence définitive, et l'on pouvait au moins gagner du temps. Ce fut Henri VIII qui, tout en se plaignant sans raison du mariage italien, suggéré par lui-même à François Ier afin d'amener l'entrevue dont il espérait profiter pour sa propre cause, ce fut lui qui rendit toute médiation du roi de France impossible, en appelant de la sentence du pape au concile général et en faisant signifier au souverain pontife cet appel le 7 novembre, à Marseille, sans que son envoyé prît même la peine de demander une audience, sans qu'il tînt compte de la présence de François Ier.

Le roi de France, malgré cette inconvenance, qu'il pouvait prendre pour un affront personnel, ne rompit pas avec Henri VIII, ne voulant ni le pousser plus avant dans le schisme, ni le jeter dans les bras de Charles-Quint. Il crut donc prudent de le ménager. L'alliance anglaise, avec des alternatives, dura douze ans encore [1]. — « Heureuse Boulogne, dit notre auteur, reportant, pour clore son sujet, un dernier regard sur sa patrie, heureuse Boulogne, si, en 1544, les désastres d'un siège néfaste, la mort d'un grand nombre de ses habitants, l'incendie de ses archives et le pillage de ses richesses ne lui avaient fait expier cruellement l'hospitalité généreuse donnée en 1532 à un roi sans cœur! »

Au point de vue de l'« affaire du divorce », la composition de l'ouvrage laisserait beaucoup à désirer : un simple épilogue de trois pages en marque le sanglant dénouement. Mais, quelque tragique que soit le sujet, l'auteur n'avait pas à refaire le drame de Shakespeare, et dans le cadre restreint où il s'est renfermé il a su réunir des documents très précieux pour l'histoire.

H. WALLON.

Les Fabulistes latins, depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge, par Léopold Hervieux. — Jean de Capoue et ses dérivés. — Paris, Firmin-Didot et Cie, 1899, in-8°, II-787 p.

M. Léopold Hervieux a terminé avec ce volume la vaste entreprise qu'il avait conçue il y a bien des années et qu'il a menée à bout avec une persévérance et un zèle peu communs. Il a d'abord publié en deux vo-

[1] Voir le *Mémoire de Du Bellay*, Appendice, n° 114, p. CCCXXXV.

Digitized by Google

lumes, réimprimés peu après avec des améliorations, le texte de Phèdre et celui des recueils qui en dérivent; un troisième volume a été consacré à Avianus et à ses imitateurs, un quatrième à « Eudes de Cherriton et ses dérivés »; enfin le cinquième a pour sujet « Jean de Capoue et ses dérivés », c'est-à-dire, en regard des recueils précédents, qui représentent au moins en majeure partie des fables d'origine gréco-romaine [1], le trésor d'apologues et de contes de toute nature contenus dans le célèbre livre indien attribué au sage Bidpai, traduit du sanscrit en pehlvi, du pehlvi en syriaque et en arabe, de l'arabe en hébreu, et de l'hébreu en latin, au XIIIe siècle, par le juif converti Jean de Capoue. Ainsi se trouve complété ce que l'auteur appelle à bon droit le *Corpus omnium fabularum latinarum antiquitatis et medii aevi*. En dehors des textes qu'il a imprimés, soit à nouveau, soit pour la première fois, on rencontrera bien sans doute, notamment dans les sermons et les collections d'*exempla*, des fables isolées, mais il est probable qu'on ne trouvera, comme il le dit, « aucun recueil de fables important, soit par le nombre, soit par l'originalité [2] ». On doit donc de la reconnaissance à M. Hervieux pour les matériaux, en partie inédits, qu'il a mis, non sans prendre beaucoup de peine, à la disposition des travailleurs, et on ne peut s'empêcher d'éprouver pour sa laborieuse persévérance une estime des plus sympathiques. Malheureusement la préparation philologique lui faisait défaut pour l'accomplissement de la tâche qu'il s'était proposée, et il en résulte que son travail n'est presque sur aucun point définitif. Ce qui est plus regrettable encore, c'est que M. Hervieux n'a pas suffisamment prêté l'oreille aux avertissements, presque toujours bienveillants, que lui a donnés la critique scientifique, et qu'il a maintenu trop souvent, avec une ténacité surprenante, des opinions dont le peu de fondement aurait dû lui être démontré. Les qualités et les défauts de l'auteur apparaissent d'une manière évidente dans le nouveau travail qu'il vient de nous donner et dont je vais rendre compte aux lecteurs du *Journal des Savants*. Ce journal a longuement examiné la première édition des deux premiers volumes

[1] Parmi les fables d'Eudes de Cherriton et déjà parmi celles du « Romulus anglo-latin », il en est certainement plus d'une qui vient de l'Orient sans avoir passé par l'intermédiaire de l'antiquité classique.

[2] Je dois toutefois signaler les deux recueils que Grässe a réimprimés en 1880 sous le titre, d'ailleurs fort mal justifié, de *Die beiden ältesten Fabelbücher des Mittelalters*, à savoir le *Speculum sapientiæ* attribué à l'évêque Cyrille et le *Dialogus creaturarum* (ou plutôt le *De contemptu sublimitatis*) de Nicolas de Bergame, sur lequel M. Rajna (*Giorn. storico della letter. italiana*, III, IV et X) a donné un si remarquable travail critique.

Digitized by Google

du *Corpus* [1]; il a également donné une appréciation, due à M. Hauréau, du tome III sur Eudes de Cherriton [2]; enfin, l'année dernière, par la plume de M. L. Delisle, il a soumis à un contrôle attentif une partie de l'introduction du tome V, qui avait été publiée à part [3]. Je reviendrai de mon côté sur cette introduction dans la suite du présent article.

Le tome V du recueil de M. Hervieux comprend trois parties distinctes, consacrées : la première au *Directorium humanae vitae* de Jean de Capoue, la seconde aux fables en vers de Baldo, la troisième au *Liber Calile et Dimne* de Raimond de Béziers. Je les examinerai l'une après l'autre, en m'attachant à montrer, pour chacune d'elles, ce que la publication dont il s'agit apporte de nouveau et d'intéressant, et les points sur lesquels elle me paraît incomplète ou défectueuse.

I

Le Directorium humanae vitae.

Le *Directorium humanae vitae* de Jean de Capoue est une traduction de la version hébraïque du livre arabe de *Kalilah et Dimnah*, version dont il ne s'est conservé qu'un manuscrit incomplet, publié il y a dix-huit ans par Joseph Derenbourg. Il existe de la traduction latine deux éditions gothiques qui paraissent toutes les deux avoir été données en Allemagne vers 1480. Derenbourg, qui la réimprima en 1889, n'en avait pas, à son grand regret, connu de manuscrit, et il avait dû se contenter de reproduire le texte, souvent bien peu satisfaisant, du vieil imprimé, mais en l'améliorant autant que possible par la comparaison minutieuse de l'original hébreu et de l'ancienne traduction allemande et en l'éclairant par des rapprochements constants avec l'arabe et avec les autres versions.

[1] *Journal des Savants*, décembre 1884 et janvier 1885. Dans la seconde édition, entièrement refondue, de ces deux volumes (1893), il s'en faut que M. Hervieux ait tenu compte de toutes les observations que je lui avais adressées. Ce qui est plus grave, il n'a aucunement mentionné les critiques dont son livre avait été l'objet de la part de savants allemands très compétents, et notamment d'Ed. Mall, qui avait, dans un important article de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (t. IX, p. 161-204), redressé plusieurs de ses erreurs et aussi des miennes, et présenté sur l'histoire des fables phédriennes au moyen âge des observations du plus haut intérêt. L'auteur a réédité obstinément des assertions qui ne pouvaient plus se soutenir, sans même prendre la peine de discuter les arguments qu'on lui avait opposés.

[2] *Journal des Savants*, 1896, p. 111-123.

[3] *Journal des Savants*, 1898, p. 158-173.

Digitized by Google

M. Hervieux, mieux informé là-dessus que son devancier, a relevé dans des catalogues l'existence de trois manuscrits, — à Londres, à Vienne et à Munich, — mais il n'en a pas fait usage. « Ce n'est pas, dit-il, sur un texte manuscrit que je publie le *Directorium humanae vitae*, et je ne crois pas avoir à le regretter. Car les manuscrits connus qui en existent sont du milieu ou de la seconde moitié du xve siècle et, dès lors, n'ont pas plus d'autorité que les imprimés incunables. » On voit ici combien l'auteur est étranger aux principes de la philologie. De ce qu'un manuscrit est contemporain d'une édition que l'on possède, il ne s'ensuit pas du tout qu'il soit négligeable. Le terme d'« autorité » employé en pareil cas n'a pas de sens : le manuscrit qui a servi à l'édition peut avoir été inférieur ou supérieur dans l'ensemble, ou, plus vraisemblablement, sur tel ou tel point, à chacun des manuscrits approximativement contemporains. Le premier devoir d'un éditeur est de les comparer, de constituer, s'il veut faire une édition critique, le texte par cette comparaison, ou, s'il est décidé, comme M. Hervieux, — qui de ce procédé commode a fait une « règle » (p. 31), — à ne donner qu'une « simple copie », de choisir pour base de cette copie le modèle qui lui semblera le meilleur et d'indiquer les variantes importantes des autres. Dans le cas actuel, le choix d'un des manuscrits s'imposait : c'était le seul moyen de donner une valeur propre à l'édition nouvelle d'un texte qui, imprimé il y a dix ans, est facilement accessible à tous. Il est à craindre que M. Hervieux ait ici — ce qui n'était pas jadis dans ses habitudes — un peu plaint sa peine et reculé devant l'ennui d'aller examiner et au besoin copier les manuscrits d'Angleterre, de Bavière et d'Autriche. Ce qui le fait croire, c'est cette phrase de sa page 29 : « La Bibliothèque nationale, depuis le 10 novembre dernier [1], possède un manuscrit contemporain des premiers imprimés, *que, si elle l'avait reçu plus tôt, j'aurais sans doute employé,* mais dont l'acquisition tardive ne m'a pas permis de faire usage. » L'auteur avoue ainsi que, s'il avait eu un manuscrit facilement à sa portée, il aurait pris la peine au moins de le comparer au texte de l'imprimé; s'il ne l'a pas fait pour les manuscrits qu'il connaissait, c'est donc leur éloignement qui l'en a empêché.

Quoi qu'il en soit, il s'est borné à reproduire le texte de celle des deux éditions gothiques que Derenbourg n'avait pas employée. Entre les deux les divergences sont minimes; c'est en réalité un seul et même texte qu'elles offrent [2]. Ainsi la nouvelle édition ne diffère de celle de J. De-

[1] Il faut entendre depuis le 10 novembre 1897, l'introduction où se trouve ce passage ayant été imprimée dès le commencement de 1898.

[2] C'est du moins ce que j'ai constaté en comparant certains morceaux où se

Digitized by Google

renbourg que par l'absence des précieuses notes de celui-ci. M. Hervieux s'est borné à faire siennes la plupart des corrections de ce savant [1]. Il n'y a donc rien à dire de son édition, si ce n'est qu'elle ne dispense nullement de recourir à celle de J. Derenbourg et qu'elle ne rend pas davantage superflue une édition nouvelle où on se servirait des manuscrits signalés par M. Hervieux et de ceux qu'il dit lui-même lui avoir peut-être échappé.

De l'introduction mise en tête du *Directorium* il n'y a pas grand'chose à dire non plus. Sur l'histoire du livre indien, M. Hervieux ne paraît rien avoir consulté de plus nouveau que le volume de Loiseleur-Deslongchamps. Il n'était pas d'ailleurs obligé de s'enfoncer dans les recherches profondes et difficiles que demanderait aujourd'hui une telle histoire; mais s'il s'était un peu initié aux travaux dont elle a été l'objet, il aurait évité quelques appréciations inexactes. C'est ainsi qu'il s'étonne de l'esprit monacal qui règne dans la biographie de Barzouyeh, le médecin perse qui rapporta de l'Inde le livre qu'il traduisit en pehlvi pour Chosrou Nouchirvan, et pense que cette biographie « a dû être, par des traductions successives, considérablement modifiée ». Il est beaucoup plus naturel d'y reconnaître l'esprit bouddhique, dont Barzouyeh, qui est sans doute lui-même essentiellement l'auteur de cette biographie, s'était imprégné lors de son voyage dans l'Inde.

Le *Directoriam humanae vitae* est, on l'a vu, la mise en latin d'une version hébraïque du *Kalilah et Dimnah ;* Doni attribue cette version à un R. Joël. Derenbourg place ce Joël, qui vivait certainement en Italie, au commencement du XIIe siècle. « Mais, dit avec assurance, suivant son usage, M. Hervieux, cette opinion ne saurait être admise. » La raison est que l'histoire de la mission de Barzouyeh en Inde est racontée dans la version hébraïque (représentée ici, vu qu'elle est incomplète au commencement, par Jean de Capoue) telle qu'elle est dans la version persane de Nasr-Allah, qui est d'environ 1116. C'était l'argument de Silvestre de Sacy ; si Derenbourg n'en a pas tenu compte, c'est qu'il savait que

retrouvent non seulement les mêmes leçons, mais les mêmes fautes d'impression. M. Hervieux dit que les deux éditions présentent de réelles différences, mais il ne les fait pas connaître.

[1] Tantôt M. Hervieux indique expressément qu'il doit à Derenbourg la correction qu'il donne en note (laissant le texte du manuscrit intact, suivant son système, même quand ce texte présente les fautes les plus évidentes); mais très souvent aussi il donne la même correction que Derenbourg sans signaler l'antériorité de celui-ci; ce n'est d'ailleurs évidemment que pour abréger, et sans aucune intention de s'approprier le bien d'autrui. Parfois M. Hervieux révoque en doute une correction de son devancier, mais il est bien rare qu'on soit porté à lui donner raison.

Digitized by Google

l'histoire est racontée de même par Firdouçi au xe siècle et que sans doute Firdouçi la lisait ainsi dans le livre qu'il suivait : d'où Benfey a conclu avec toute vraisemblance que c'était là la forme de ce récit dans la version pehlvie et dans la version arabe originale, et que l'autre, que M. Hervieux regarde comme primitive, est au contraire une altération de la première. Il ne résulte donc de cette constatation aucune lumière sur la date où écrivait R. Joël.

On ne pouvait guère espérer rien ajouter au peu qu'on sait sur Jean de Capoue, c'est-à-dire que c'était un juif converti et qu'il vivait en Italie vers la fin du XIIIe siècle. M. Hervieux pense, et il a sans doute raison, qu'il faut placer la composition du *Directorium*, écrit certainement entre les années 1263 et 1305, à peu près à égale distance de ces deux dates, soit vers 1285.

II

Le Novus Esopus *de Baldo* [1].

Un manuscrit de Vienne est seul à nous avoir conservé 28 fables ou contes (plus un prologue) en mauvais hexamètres léonins dont l'auteur s'appelle Baldo. Edélestand du Méril les a imprimés en 1854 et M. Hervieux les réimprime. Son édition est beaucoup meilleure que celle de son prédécesseur. Celui-ci s'était évidemment fait faire à Vienne une copie dont l'auteur était fort ignorant en paléographie et en latin, aussi était-elle très défectueuse; du Méril a fait beaucoup de corrections, dont quelques-unes sont bonnes, dont plusieurs sont malencontreuses, et dont la plupart n'auraient pas eu de raison d'être s'il avait connu la vraie leçon. M. Hervieux paraît avoir copié lui-même le manuscrit, et il nous fournit un texte en général satisfaisant, amélioré çà et là, en note, soit d'après les conjectures de du Méril, soit d'après les siennes propres [2].

[1] C'est le titre que donne au recueil de Baldo le manuscrit unique de Vienne. M. Hervieux l'intitule : *Baldinis fabulæ superstites* (il décline *Baldo* sur *ordo;* je préférerais en tout cas *Baldonis*, mais je suppose que Baldo a simplement gardé en latin la forme italienne de son nom, *Baldo*, qui en latin serait plutôt *Baldus*).

[2] Il reste encore néanmoins des passages sans doute altérés. Voici quelques remarques sur ce texte : *Prol.*, 5 (les vers ne sont pas numérotés, ce qui est fâcheux), ne faudrait-il pas *allias* pour *nullius?* — *Ibid.* 24-25, je pense que *quidquid* dépend de *utatur*, et par conséquent je ne mettrais pas de point et virgule après le vers 24. — III, 10, *sis*, l. *sit* (c'est ce que donne du M.); *inter* doit être corrigé en *intus*, comme l'a fait du Méril. — VI, 5, au lieu de lire *repperit*, il faut corriger *reperit* en *ceperit*. — IX, 6, suppr. la virgule après *iubet*. — X, 9, je lirais plutôt *rapti* pour

Digitized by Google

Cette édition fait honneur à son attention et annule véritablement la précédente.

L'intérêt des fables de Baldo est tout entier dans la source où il les a puisées. En lui-même, ce versificateur obscur et barbare, qui n'est en beaucoup de cas intelligible que grâce aux autres versions qu'on possède de ses récits, n'aurait guère mérité d'être mis au jour. Je ne parle ici que des vingt fables ou contes, sur les vingt-huit qui nous sont parvenus[1], qui sont empruntés au *Kalilah et Dimnah*. S'ils sont simplement, comme l'affirme M. Hervieux, versifiés d'après le *Directorium humanae vitae*, ils forment tout au plus à cette traduction un appendice dont la forme bizarre peut éveiller quelque curiosité[2], mais qui n'offre

le premier *capti*. — XI, 16, la virgule de du M. était bonne; 34, *fructicum*, l. *fraticum*; 40 et 42, je ne mettrais qu'une virgule, en lisant *succenso* pour *succensio*. — XV, 22, Baldo n'a certainement pas allongé l'*i* de *nimis*, et avec *nimis* le vers, quoi qu'en dise M. H., n'a pas de sens : je lirais *limis*. Le vers 24 est donné ainsi par M. H., sans aucune observation : *Ut tuti sitis metumque* [*velire*] *velitis*; les crochets indiquent pour lui les mots qu'il ajoute, mais il n'a pu ajouter ce mot inintelligible, et du Méril le donne également entouré de crochets, qui pour lui désignent les mots qu'il supprime : *velire* est donc dans le ms., et M. H. a gardé par inadvertance les crochets de son prédécesseur; mais comment corriger le vers? peut-être *mecumque venire velitis*. — XVI, 26, je changerais *quod* en *quo*, en mettant un ? après *egi*; 35, *perimit quem verbere* serait mieux entre deux virgules. — XVII, 13, M. H. a tort de changer avec du M. *nostis* en *noscis* (cf. XI, 17). — XVIII, 21, mettre la virgule avant et non après *sibi*; 32, suppr. les deux virgules. — XIX, 34, après ce vers il en manque au moins un, où l'on disait que le perfide ami avait fait cacher son fils dans l'arbre creux; 50, je lirais : *Jure dedit penas statuit quia sic alienas* (sans virgules). — XX, 3, ce vers, dans le texte de du Méril, est placé avant le treizième, et il y est beaucoup mieux à sa place qu'ici; il est surprenant que M. H. ne fasse aucune remarque à ce sujet; le déplacement du vers est sans doute une simple erreur typographique.

[1] Le recueil complet en comprenait trente-cinq, comme le prouvent les citations de Jérémie de Montagnone; les sept fables qui manquent à notre manuscrit, se trouvant toutes avant le n° XXII (Hervieux, p. 36), appartenaient probablement au *Kalilah et Dimnah*.

[2] C'est à la forme que Baldo lui-même attache toute l'importance de son travail : il fait ressortir la difficulté du système auquel il s'est astreint (*Prol.*, v. 12), système qui est « moderne » et qui plaît à ses contemporains (v. 9-10). Il emploie l'hexamètre avec rimes intérieures portant sur deux syllabes; la liberté qu'il se permet dans la rime n'est pas aussi grande que le disent du Méril et M. Hervieux : elle porte uniquement sur la consonne qui sépare les deux paires semblables de voyelles du milieu et de la fin du vers (ainsi, dans le prologue, *agnovit promit* v. 7, *enormi horni* v. 9, *quisquis istis* v. 17, *digne inde* v. 19, *mentem inertem* v. 20, *partes aptes* v. 22); une fois seulement, et dans des conditions particulières, la rime porte sur une seule syllabe (*nunc hic illic* XII;

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

naturellement aucune importance pour les recherches de littérature comparée. Il n'en serait pas de même si les fables de Baldo remontaient à une source autre et plus ancienne que le *Directorium*, car alors elles nous représenteraient une version latine perdue différente de celle de Jean de Capoue, et elles mériteraient toute l'attention des savants qui cherchent à retrouver l'histoire de la transmission du *Kalilah et Dimnah* dans les littératures européennes.

Cette question, la seule intéressante pour un éditeur de Baldo, n'a pas été abordée par M. Hervieux, ou plutôt elle a été tranchée par lui avec sa rapidité et sa décision habituelles. Dès le début de sa notice, à propos de l'époque où a vécu Baldo, il dit que pour la fixer « il est bon de se demander d'abord si c'est sur la traduction de Jean de Capoue qu'il a composé ses fables en vers, ou si ce n'est pas celle de Raymond de Béziers qui lui a servi de modèle ». Il ne voit pas d'autre hypothèse possible. Il reconnaît sans peine que Baldo, dont Raimond de Béziers cite des vers, lui est antérieur. Il passe ensuite au témoignage de Jérémie de Montagnone, qui semble assigner Baldo à la première moitié du XIIe siècle, et il rejette cette date, « car il faudrait alors..... conclure qu'il a fait sa version hexamétrique sur une version latine plus vieille que celle de Jean de Capoue, ou directement sur l'hébreu ou sur l'arabe et qu'il a connu une de ces deux langues, *ce que rien cependant n'autorise à supposer.* » Mais il est clair que la seule façon de s'en assurer est de comparer les récits de Baldo avec ceux de Jean de Capoue d'une part et les versions parallèles qu'on en possède de l'autre. C'est pourtant ce que M. Hervieux n'a pas même eu l'idée de faire. Mais d'abord il faut dire que l'autorité de Jérémie de Montagnone est, en l'espèce, beaucoup plus grande que ne le dit M. Hervieux. Ce compilateur, que M. Hervieux ne paraît connaître que par la mention de du Méril, était un citoyen considérable de Padoue, où il exerça les fonctions de juge; il est mentionné dans des actes de 1275 à 1321, et c'est probablement entre 1290

sur la rime d'*o* en première syllabe avec au voy. du M., p. 240, n. 1 et aj. XIX, 25 *respondit audit*; XX, 31 *cautis comptis*), mais la finale des deux mots rimants est toujours complètement identique (sauf que parfois une *s* est dans l'un des deux cas précédée d'une consonne qui manque ou diffère dans l'autre : *ferox heros* XIV, 18; *pisces gliscens* XVI, 15; *fauces auceps* XVI, 19; *demens preceps* I, 8). Faute d'avoir observé ces règles, du M. a fait plusieurs corrections erronées, et M. H. l'a suivi au moins en deux cas : il change comme lui à tort *promit*, *Prol.*, 7, en *promi* (il faut sans doute lire *quod* au lieu de *quid*). *segni* XII, 1, en *segnis*. — Je ne vois qu'un vers où la rime manque, I, 4; il est sans doute mal transcrit, mais la correction m'échappe.

Digitized by Google

et 1300 qu'il composa son *Compendium moralium notabilium*[1]. Or si Baldo avait composé ses poèmes d'après le *Directorium*, il n'aurait pu les écrire que bien peu avant 1290 (voyez ci-dessus), et il aurait été exactement le contemporain comme le compatriote de Jérémie. Il est donc inadmissible que celui-ci se soit trompé d'un siècle et demi sur la date de ce poète, et son témoignage nous oblige à rejeter Baldo, sinon dans la première moitié, tout au moins dans le courant du XIIe siècle[2].

S'il en est ainsi, il est clair que Baldo n'a pu travailler sur Jean de Capoue. Il faut, comme le dit M. Hervieux, qu'il ait eu pour source ou un texte arabe ou hébreu ou une version latine inconnue[3]. Le choix nous est indiqué par lui-même : il nous dit clairement, autant qu'il est capable de dire quelque chose clairement, qu'il a mis en vers un livre écrit en prose latine[4]. Il devient donc fort intéressant de comparer ses récits à ceux

[1] Voir l'excellente étude de M. Pio Rajna sur Jérémie dans les *Studi di filologia romanza*, t. V, p. 193 ss. — Notons ici que M. Rajna prouve dans cette étude que Jean *de Giapanis* (et non *de Grapanis*), cité par du Méril et par M. Hervieux comme ayant aussi mentionné Baldo, n'est qu'un impudent plagiaire de Jérémie, dont le nom doit disparaître de l'histoire littéraire.

[2] Naturellement la chronologie de Jérémie, qui pour son époque est irréprochable (voir Rajna, *l. c.*, p. 201), ne va pas, pour les siècles antérieurs au sien, sans quelque approximation; mais en général il a apporté un grand soin à cette partie de son travail, auquel il attachait beaucoup d'importance : *observans in quocumque titulo ordinem auctorum prout scientie et doctrine operam dantes precesserunt et successerunt in tempore.* Notons que Jérémie ne paraît pas avoir connu Jean de Capoue.

[3] A la page 4 de son Introduction, M. Hervieux fait cette remarque singulière : « Lorsque Jean de Capoue a publié sa version latine, il avait été devancé. Une première avait déjà été faite, mais elle n'existe plus, et l'on n'en peut rien dire d'utile. » Je ne sais où il a pris cette notice, qui me semble ne pouvoir se fonder que sur l'existence des fables de Baldo, mais M. Hervieux ne veut précisément pas qu'elles reposent sur une version antérieure à Jean de Capoue. Peut-être s'agit-il de la version latine que le traducteur espagnol (ou au moins le copiste de son œuvre) prétend lui avoir servi d'intermédiaire entre l'arabe et sa version.

[4] C'est ce qu'il entend par le *rudis sermo*, par la *simplicitas styli*, et surtout par la *forma enormis* (c'est-à-dire non soumis aux règles de la versification) de son modèle, qu'il appelle *Esopus*. Il est probable en effet que ce modèle, comme le recueil de Baldo, était intitulé *Novus Esopus*. Il me paraît probable aussi qu'il comprenait, comme celui-ci, un simple choix de récits tirés en majeure partie du *Kalilah*, et que ce n'était pas une vraie traduction du livre arabe. Baldo ne dit nulle part qu'il ait pris ses récits à deux sources différentes. D'autre part, le n° IV enferme une fable, *le Renard et le Tambourin*, dans une narration qui n'est que le résumé du cadre même des livres I-III du *Kalilah* : je doute que Baldo se fût avisé de cette singulière façon d'agir et eût été rechercher, pour la mettre en vers, cette histoire qui, ainsi résumée, est dénuée de tout intérêt.

Digitized by Google

de la version hébraïque (Joël, Jean de Capoue) et de la version espagnole, qui lui ressemble de si près, d'une part; de l'autre à ceux de la version grecque de Siméon Seth et des diverses rédactions arabes. Ce travail est facile grâce aux rapprochements déjà faits par Benfey, auxquels il faut joindre les éléments de comparaison qu'il n'avait pas encore. Je me bornerai à présenter sur trois récits de Baldo quelques observations sommaires qui suffisent à prouver que, comme Benfey l'avait très bien vu, il représente une tradition toute particulière, et qui auraient suffi à M. Hervieux, s'il s'était donné la peine de les faire (ou seulement de lire Benfey), pour lui montrer que Baldo n'est pas, comme il l'affirme, un simple versificateur de Jean de Capoue.

II. *L'homme qui trouve un trésor et le perd par sa faute.* — Il suffit de rapporter ici ce que dit Benfey (*Pantschat.*, t. I, p. 68) : « Pour le motif [de la conduite de l'homme] et pour le rôle de la femme, Baldo est d'accord avec la version grecque, bien qu'une foule d'autres passages démontrent qu'il n'a pas travaillé d'après cette version. » Il n'a certainement pas suivi le groupe auquel appartiennent les versions hébraïque et espagnole, dans lequel il n'est pas question de la femme et où l'homme agit par paresse et non par avarice.

XVI *bis* [1]. — C'est l'histoire célèbre de l'animal fidèle qui sauve l'enfant de son maître d'un serpent et est tué par le maître, qui croit qu'il a tué son enfant. Cet animal, dans la version syriaque (trad. Bickell, p. 54) et dans toutes les versions arabes, ainsi que dans le grec (*νύμφη*), est une belette; au contraire, dans le groupe hébreu-espagnol, c'est un chien. Baldo l'appelle *mus Ponti*, ce qui répond évidemment au *mus ponticus* qui chez Pline désigne l'hermine; il est donc évident que son récit ne provient pas de celui de Jean de Capoue.

XIX. *L'arbre pris en témoignage.* — Je cite ce conte surtout parce qu'il me semble qu'il a donné lieu de la part de Benfey à quelques erreurs. Dans Baldo, d'après lui (p. 278), les deux associés dont l'un veut tromper l'autre sont frères, ce qui constituerait une singulière coïncidence du r ct de Baldo avec le récit sanscrit de Somadeva, où se re t rouve cette

[1] Ce conte, très brièvement raconté au n° XVI de Baldo, y est inséré dans une autre histoire où est aussi intercalé le conte qui est devenu dans La Fontaine *La Laitière et le Pot au lait*. C'est une disposition toute particulière à Baldo (et sans doute à sa source); partout ailleurs le conte de l'animal fidèle forme le dénouement de l'histoire principale elle-même. Il y a ainsi dans les récits de Baldo plusieurs traits qui lui sont particuliers; ils mériteraient d'être relevés, mais ne peuvent servir à la classification, puisqu'ils proviennent évidemment d'une modification personnelle d'un remanieur.

Digitized by Google

particularité. Mais le mot *fratri* au vers 19 n'est qu'une façon de parler: les deux hommes sont appelés *vicini* (v. 1), *socii* (v. 41). Dans toutes les versions, l'associé perfide fait cacher son père dans l'arbre creux dont il invoque le témoignage, ce qui est absurde dans le récit de Somadeva, puisque le père de l'un serait aussi le père de l'autre. Baldo substitue au père du voleur son fils : Benfey croit que c'est parce que, ayant fait les deux associés frères, il s'est aperçu de l'absurdité en question, et il croit trouver dans le texte de Baldo des traces de son hésitation et des restes de l'ancienne forme. Au vers 35, dit-il, notre versificateur indique vaguement que le voleur a fait cacher dans l'arbre « quelqu'un » chargé de répondre faussement aux questions posées; au vers 22, ce faux témoin est appelé *puer* (fils ou esclave), mais aux vers 48 et 49, il est appelé *pater* comme dans les autres versions. Benfey a eu ici une distraction : au vers 48, le témoin caché dans l'arbre est bien le fils, qui appelle son père à son secours; au vers 49, *pater et natus* sont brûlés ensemble; je pense qu'avant le vers 35 il manque un vers, où il était positivement dit que le voleur avait caché son fils dans l'arbre [1]. La substitution du fils au père est d'ailleurs du fait de Baldo, ou plutôt de son modèle, et ne sert pas à classer sa version. Il en est de même de plusieurs traits de son récit qui lui sont propres et qui semblent indiquer une transmission orale. Mais d'autres le rapprochent de la version syriaque (que je prends pour type comme la plus voisine de l'original commun) plus que de Jean de Capoue : ainsi les deux hommes, dans le syriaque et dans Baldo, sont voisins et associés, ce que ne dit pas Jean de Capoue; l'un d'eux, dans le syriaque, est qualifié de « simple », ce qui répond au *mitis* de Baldo, tandis que Jean l'appelle bizarrement *velox*.

Ces comparaisons, qu'il serait facile de multiplier, montrent que les récits de Baldo ne sont pas tirés du *Directorium*, mais que souvent, malgré beaucoup d'altérations qui leur sont propres, ils représentent plus fidèlement la forme originale et ont par conséquent droit à être pris en quelque considération par les critiques qui s'efforcent de restituer cette forme autant que possible.

III

Raimond de Béziers.

L'édition du *Liber Calile et Dimne*, que Raimond de Béziers déclare

[1] Voir ci-dessus, p. 213, note. D'ailleurs il faut corriger le vers 35 comme le propose Benfey : *Queque rogaretur qui falso testificetur.*

Digitized by Google

avoir traduit de l'espagnol, n'est pas seulement la partie la plus considérable du volume de M. Hervieux (elle en remplit plus de la moitié); elle est aussi la plus importante et celle dont on doit lui savoir le plus de gré, car cet ouvrage attirait depuis longtemps la curiosité des philologues, et M. Hervieux l'a publié avec un soin méritoire, bien que son édition, comme on le verra, ne soit pas absolument telle qu'on aurait pu la souhaiter. Malheureusement il a émis et il maintient avec obstination, tant sur l'ouvrage lui-même que sur le rapport des deux manuscrits qui nous l'ont conservé, des opinions ou fausses ou exagérées, qui montrent une fois de plus son peu d'aptitude au raisonnement scientifique et son dédain pour les méthodes par lesquelles, en ces sortes de questions, on doit s'efforcer de chercher la vérité.

En ce qui concerne le rapport des manuscrits, je n'ai pas à revenir sur la démonstration lumineuse que, dans ce journal même, M. Léopold Delisle a donnée de l'erreur de M. Hervieux : celui-ci s'était imaginé, sans en donner aucune raison même spécieuse [1], que la rédaction contenue dans le n° 8504 était l'œuvre, non de Raimond, mais d'un « religieux lettré », qui se serait amusé à amplifier et à interpoler celle du médecin de Béziers. M. Delisle a montré que c'était là une hypothèse insoutenable, et que le n° 8504 est le manuscrit même offert en 1313 par Raimond de Béziers à Philippe le Bel. On s'attendait à voir M. Hervieux, en publiant son livre sous sa forme définitive, accueillir le résultat de cette démonstration, ou tout au moins, si elle ne l'avait pas convaincu, donner la raison de sa persistance; mais il n'en souffle même pas mot : il laisse ses lecteurs dans l'ignorance absolue d'un élément de discus-

[1] La seule qu'il allègue (p. 71) est que, Raimond ayant plagié Jean de Capoue pour sa traduction, « on ne peut supposer qu'il ait voulu d'une part, comme amplificateur, compliquer une besogne que, d'autre part, comme rédacteur, il avait tenu à simplifier ». On voit que cela ne signifie rien : Raimond s'est facilité la besogne de traducteur en s'aidant de Jean de Capoue, mais il a voulu donner à son œuvre un mérite particulier en la bourrant des citations, prises un peu partout, qui constituent l'amplification de sa seconde rédaction. M. Hervieux ajoute que, « s'il avait agi ainsi, il aurait avec plus d'à-propos évoqué les pensées morales des prosateurs et des poètes, et il ne les aurait pas intercalées au hasard au milieu d'un récit, d'un dialogue et même d'une simple phrase brusquement suspendus, puis repris sans transition. » Pourquoi? Raimond était évidemment une tête bizarre et mal ordonnée. Il est à noter d'ailleurs que le procédé qu'il emploie est imité du livre même de *Kalilah et Dimnah*, qui, suivant à son tour son modèle indien (à travers le pehlvi), intercale sans cesse des pensées et des maximes morales dans les dialogues et les récits. En outre M. Delisle a montré que Raimond emploie exactement le même procédé dans un prologue dont l'authenticité ne saurait faire doute.

Digitized by Google

sion aussi important [1]. Cela de la part de tout autre aurait lieu de surprendre : cela étonne à peine de la part de M. Hervieux. Aucun raisonnement n'a prise, en général, sur la conviction qu'il s'est une fois formée, et qu'il maintient, malgré toutes les attaques, avec une sérénité imperturbable; et sa façon d'agir est toujours la même : il ne discute pas les objections, il les ignore. Je n'espère donc pas, en proclamant l'évidence de la démonstration de M. Delisle, arriver plus que lui à la faire accepter par l'éditeur de Raimond de Béziers; ce qui importe, c'est qu'elle soit acceptée, et elle ne saurait ne pas l'être, par tous les critiques en état de se former une opinion. Rappelons d'ailleurs que M. Hervieux a, sur un point, raison contre Silvestre de Sacy, qu'il essaie à tort de réfuter sur d'autres : le ms. 8505, écrit à la fin du xve siècle, a été copié, non, comme le croyait le célèbre orientaliste, sur le ms. 8504, écrit en 1313, mais sur un autre manuscrit, sans doute antérieur, et qui n'avait pas encore reçu les additions et les interpolations du ms. 8504. Le fait est important, car le texte de 8505, dans les parties communes, est souvent plus correct et plus complet que celui de 8504, et il a permis à M. Hervieux d'améliorer en maint endroit les leçons de celui-ci, qui est celui qu'il a publié.

En effet, — par une inconséquence qu'il ne faut pas regretter, puisque l'opinion de M. Hervieux sur le ms. 8504 était erronée, — croyant que ce ms. n'était pas l'œuvre de Raimond et que cette œuvre authentique était contenue dans le ms. 8505, c'est le premier et non le second qu'il a imprimé [2]. Avant d'examiner ce que dit M. Hervieux de Raimond de Béziers et de son livre, je dirai un mot de cette édition.

Elle mérite assurément beaucoup d'éloges. M. Hervieux n'a pas seulement copié avec une grande fidélité le texte du ms. 8504; il a profité, pour l'améliorer, des leçons, très souvent meilleures, que donne le ms. 8505 dans les parties qui leur sont communes, et aussi, quoique moins constamment qu'il n'eût pu le faire, de celles du texte de Jean de

[1] Dans une note seulement (p. 599) M. Hervieux mentionne en passant « l'opinion courante soutenue par M. Léopold Delisle et contraire à la thèse qu'il persiste à soutenir ». Mais il n'essaie pas de réfuter M. Delisle; il se contente d'insister sur le peu de vraisemblance qu'il y aurait à attribuer à Raimond lui-même des interpolations aussi peu motivées et aussi mal amenées que celle dont il s'agit dans cette note et qu'il a d'ailleurs tout bonnement supprimée (voir plus loin). J'ai dit dans la note précédente que cet argument unique était sans valeur.

[2] La raison qu'il allègue (p. 379), c'est que publier le ms. 8505, « c'eût été en quelque sorte, à la suite de la reproduction exacte du *Directorium*, en donner une seconde altérée ». On verra plus loin combien cette assertion est exagérée.

Digitized by Google

Capoue, là où Raimond s'est borné à le reproduire. En outre il a donné, pour un grand nombre des citations introduites dans son livre par Raimond, l'indication exacte des endroits où elles se trouvent. S'il en a laissé beaucoup sans ces renvois, on ne saurait lui en faire un reproche, car il faudrait, pour les retrouver toutes, dépouiller toute la poésie gnomique du moyen âge, et c'est une tâche à laquelle on n'est pas en droit d'exiger que s'astreigne l'éditeur d'un texte en somme aussi peu important que celui-ci. Enfin il a marqué en note les titres des fables intercalées dans le récit et il a donné la description de toutes les miniatures qui ornent le manuscrit. Tout cela ne peut qu'être approuvé.

Ce qui ne saurait l'être, en revanche, c'est l'omission que s'est permise M. Hervieux de vingt-cinq pages ou cinquante colonnes du manuscrit qu'il publiait. Il donne pour raison[1] que cette interpolation, qui se compose d'une suite de dissertations morales ou autres, ne saurait être de Raimond; mais comme il apprécie de même tout ce qui, dans le manuscrit 8504, est étranger au manuscrit 8505 et à l'œuvre primitive, il aurait dû le supprimer également. Cette omission ne se justifierait donc pas, même si son hypothèse était fondée; elle est tout à fait dommageable du moment qu'on sait que Raimond de Béziers est l'auteur de la version amplifiée aussi bien que de la version simple. Ce n'est pas assurément que ces pages aient en elles-mêmes un grand intérêt; mais enfin elles font partie de l'œuvre de Raimond, elles contribuent à nous permettre de l'apprécier, et leur suppression arbitraire obligera ceux qui voudront le faire à se reporter au manuscrit.

M. Hervieux a d'ailleurs eu soin, et on ne saurait trop l'en louer, de distinguer dans son édition, par l'emploi de caractères différents (qu'on pourrait souhaiter plus nettement distincts), ce qui est propre au ms. 8504 de ce qui lui est commun avec le ms. 8505. Une autre indication qu'il a négligée (la jugeant inutile d'après son opinion préconçue) aurait rendu grand service au lecteur : c'est celle des morceaux qui sont pris au *Directorium*. Je sais bien qu'on peut se reporter au texte de Jean de Capoue, contenu dans le même volume; mais la recherche est souvent difficile.

Cette indication, si M. Hervieux l'avait donnée, lui aurait montré à lui-même combien il avait tort de ne voir dans l'œuvre de Raimond, d'un bout à l'autre, — sans parler des additions étrangères au texte, — qu'un plagiat de celle de Jean de Capoue et lui aurait permis de se rendre compte du rapport exact des deux œuvres, rapport que Silvestre

[1] Dans cette même note des pages 598-600.

Digitized by Google

de Sacy avait indiqué en gros avec justesse et que M. Hervieux a cru pouvoir présenter sous un tout autre jour que le vrai.

Silvestre de Sacy avait constaté sans peine que beaucoup de passages du *Liber Calile et Dimne* étaient identiques aux passages correspondants du *Directorium humanae vitae*, et il en avait naturellement conclu que Raimond avait, dans ces passages, copié son prédécesseur; mais il avait en même temps relevé chez Raimond plusieurs traits qui différaient des traits correspondants du livre de Jean et qui remontaient visiblement soit à l'original arabe, altéré dans la version hébraïco-latine, soit à l'intermédiaire espagnol. Ces passages se trouvaient surtout dans la première partie de l'ouvrage tandis qu'ensuite ils devenaient plus rares. Il avait donc supposé que Raimond, qui dit avoir commencé sa traduction du *Kalilah et Dimnah* espagnol pour la reine Jeanne, l'avoir interrompue en 1305 à la mort de cette princesse, l'avoir reprise ensuite et terminée en 1313 pour le roi Philippe, l'avait entreprise sans connaître le travail de Jean de Capoue, et que, l'ayant connu après 1305, il s'en était servi pour terminer son ouvrage, qui, à partir de ce moment, est réellement en beaucoup d'endroits un véritable plagiat, et non une traduction originale.

M. Hervieux conteste absolument cette hypothèse. Pour lui, Raimond ne savait pas un mot d'espagnol; il s'était effrontément offert à mettre en latin un livre écrit dans une langue qui lui était tout à fait étrangère. Les emprunts faits par lui au livre espagnol et constatés par S. de Sacy se bornent « à des noms de localités, de personnages et d'animaux, » et c'est tout simplement « un des moyens employés pour se faire reconnaître traducteur ». Mais d'ailleurs Raimond « dans bien des endroits n'a fait que copier le *Directorium*, et dans ceux où il ne l'a pas copié il l'a servilement imité. » Et M. Hervieux conclut, avec cette tranquille satisfaction de lui-même qui le caractérise : « Voilà, selon moi, la solution du problème; en voyant combien il était facile de la découvrir, je m'étonne que les érudits se soient tant torturé l'esprit pour ne parvenir qu'à se fourvoyer. »

M. Hervieux s'est fourvoyé, mais il ne s'est pas torturé l'esprit. Il y a pourtant un moyen très simple de se rendre compte du rapport de l'œuvre de Raimond avec la version espagnole du XIIIe siècle qu'il dit avoir utilisée, moyen qui n'était pas à la portée de Silvestre de Sacy. Cette version a été imprimée; M. Hervieux le sait, cite le titre et paraît avoir lu la préface de l'édition. Croirait-on qu'il n'a pas eu l'idée de la comparer au livre de Raimond? Dans l'analyse de celui-ci, il relève quelques points où, — non seulement pour la forme, mais pour le

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

fond des choses, — il diffère de celui de Jean de Capoue, et il attribue toutes ces divergences au caprice de Raimond lui-même, sans paraître se douter qu'elles se retrouvent à peu près toutes dans la version espagnole telle que nous l'avons. Je ne veux pas, dans un simple compte rendu, faire le travail que M. Hervieux aurait dû faire et qui devra être fait quelque jour; je veux seulement prouver la vérité de ce que je viens d'avancer en citant à peu près intégralement la partie de l'analyse comparative de M. Hervieux qui se rapporte au chapitre IV de Raimond (III de l'espagnol, II du *Directorium*), le plus long et le plus important de l'ouvrage (en même temps qu'il en est réellement le premier, ce qui précède n'étant qu'un double prologue ajouté en pehlvi et en arabe [1]).

« Dans le *Directorium*, à l'endroit où le bœuf Senciba vient de quitter l'homme auquel il avait été confié, il s'inquiète et tremble qu'il ne lui arrive ce qui est arrivé à un de ses congénères, qui, poursuivi par un loup et tombé dans une rivière, n'en est tiré que pour être ensuite presque écrasé par la chute d'un mur. Dans la version de Raimond, au lieu d'un bœuf, il s'agit d'un homme qui n'échappe pas à la mort. » Or il s'agit aussi d'un homme dans l'espagnol, et il en est de même dans toutes les versions autres que celle de Jean de Capoue, en sorte que Benfey a conjecturé que le bœuf ne figurait dans cette dernière que par suite d'une erreur [2].

« Dans la fable du corbeau et du serpent qui fait partie du même

[1] Je passe, au début, les observations sur les noms propres : M. Hervieux reconnaît la justesse des rapprochements faits par S. de Sacy; mais on a vu comment il les explique.

[2] *Orient und Occident*, t. I, p. 503. M. Hervieux cite cet article de Benfey (sans doute d'après Derenbourg), mais il ne l'a certainement pas lu. Je ferai ici une remarque incidente. Benfey, jugeant de la version de Raimond d'après les indications extraites du sommaire par S. de Sacy, a cru qu'elle contenait beaucoup plus de fables que ce n'est le cas, et des fables inconnues à l'original (ce qui n'est vrai, comme on le verra plus loin, que pour quatre fables ajoutées à la fin). La différence tient uniquement à la façon différente de qualifier plusieurs morceaux, qui dans l'espagnol sont confondus dans le texte, tandis que le sommaire de Raimond les compte comme des récits à part. C'est ainsi que pour le ch. IV (III de l'espagnol) Raimond donne 21 fables et l'espagnol seulement 14 (et non 13 comme le dit Benfey); mais le premier conte de Raimond (XII de M. Hervieux) n'est pas compté comme tel dans l'espagnol; le n° 3 de l'espagnol est subdivisé en quatre n°s (XV-XVIII) dans Raimond; les n°s XXIV et XXVIII de Raimond ne sont pas comptés à part dans l'espagnol. Seul le n° XXXI de Raimond (*Le mari, la femme et l'apothicaire*) manque en effet dans l'espagnol imprimé; mais comme il se retrouve dans Jean de Capoue (éd. Hervieux, p. 163) et dans les autres versions, on peut être sûr qu'il figurait dans le manuscrit espagnol que Raimond a eu sous les yeux.

Digitized by Google

chapitre, Raimond charge un loup du rôle attribué par Jean de Capoue à un second corbeau ami de celui dont les petits sont dévorés par le serpent. » Mais ici encore Jean de Capoue est isolé : dans l'original il s'agissait d'un chacal, que la version espagnole, suivant son usage, a remplacé par un *lobo cerval*, auquel Raimond, également suivant son usage, a substitué un simple loup.

« La fable du héron et des truites, qui vient ensuite, fournit encore un exemple de l'habitude de Raimond, contraire à celle de Jean de Capoue, de baptiser ses personnages de noms propres, ou tout au moins de les faire connaître par le nom de l'espèce à laquelle ils appartiennent. Tandis que le second ne se sert que des mots *quædam avis*, le premier fait de l'oiseau un héron qu'il appelle *garca*, expression fournie par la vieille version espagnole. Pour servir d'intermédiaire entre le héron et les truites, il remplace le crabe de la même fable par un chasseur. » La première observation, sur le mot *garça* (c'est ainsi qu'il faut imprimer), a été fournie à M. Hervieux par S. de Sacy. La seconde, s'il l'avait vérifiée sur la version espagnole, lui aurait servi d'argument pour prouver que Raimond ne savait pas le castillan; cette version porte en effet *cangrejo*, « crabe », tout comme les autres versions : il semble que Raimond n'ait pas compris ce mot; le chasseur par lequel (ici et ailleurs) il remplace le crabe n'est nullement à sa place.

« Dans la fable suivante, où le renard figure avec le lion, le loup, le corbeau et le chameau, Raimond lui substitue le daim. » Ici, en effet, Raimond, sans qu'on puisse comprendre pourquoi, a substitué un daim (*damna*) au *lobo cerval* qu'il trouvait dans l'espagnol et qu'il rend d'ordinaire par « loup » ; le daim est ici tout à fait absurde.

« Plus loin il appelle *Tibilongæ* deux oiseaux aquatiques dont Jean de Capoue n'indique pas l'espèce. » Raimond a essayé de rendre par ce mot le *tittuya* (ar. *tittuy*, « mouette ») qu'il trouvait dans l'espagnol.

« Il néglige la fable dont les personnages sont un mari, sa femme infidèle et leur pie. » Il ne la « néglige » pas : il ne la trouvait pas dans son original. Elle est en effet propre à Jean de Capoue et ne figure dans aucune autre version.

« Je ne signale plus dans le chapitre IV qu'une différence entre les deux versions : dans la fable où Jean de Capoue met en présence un oiseau, un serpent et un crabe, sans autre désignation, Raimond, précisant davantage, appelle l'oiseau un héron (*garca*) et le serpent une vipère. » Ici encore, c'est la version espagnole qui « précise davantage » et qui nomme l'oiseau *garza* ; seulement elle nomme le serpent *culebra* et non *vibora* : il est probable que le manuscrit de Raimond portait *vibora*.

Digitized by Google

Raimond, encore ici, a rendu *cangrejo* par *venator*; quant à l'animal carnassier que Jean de Capoue se borne prudemment à appeler *quedam ferarum*, l'espagnol en fait absurdement un loir (*liron*) et Raimond non moins absurdement un écureuil.

Je n'étends pas cet examen au reste de l'analyse de M. Hervieux : on voit assez quel en est le grave défaut. Il faudra une comparaison constante de l'œuvre de Raimond avec la version espagnole d'une part et le *Directorium* de l'autre pour déterminer le rapport exact qui les unit. Il résultera, je crois, de cette comparaison : 1° que Raimond s'est servi de l'espagnol exclusivement dans une partie de son travail, concurremment avec le *Directorium* dans une autre ; 2° qu'il savait médiocrement l'espagnol et, quand il n'avait que la version espagnole sous les yeux, l'a souvent mal comprise et d'ailleurs excessivement abrégée ; 3° qu'il a dû travailler sur un manuscrit espagnol assez différent des deux qui nous sont connus par l'imprimé. Mais toutes ces questions, je le répète, dépassent le cadre du présent article.

Ce que je dois encore faire observer, c'est que, sans même recourir à la comparaison, si indispensable, du texte espagnol, il aurait suffi à M. Hervieux de mettre en regard certains passages dans le texte de Jean et dans celui de Raimond pour voir que le second n'y est à aucun degré une copie du premier. Il s'est complu à cette juxtaposition pour des passages identiques ou presque identiques; pourquoi s'est-il abstenu de faire la contre-épreuve [1]? Je me borne à un exemple, duquel l'indépendance des deux versions, étant donné que leurs sources respectives étaient très voisines, ressort avec une suffisante évidence :

Jean de Capoue, p. 137.	*Raimond de Béziers*, p. 470 [2].
Dicitur fuisse in quodam lacu tres pisces, quorum unus erat piger, alter	Dicitur quod erant tres turtures in quodam pelago,

[1] On croirait qu'il l'a faite pour son compte quand on lit (p. 57) après la citation d'un passage de Jean évidemment copié par Raimond : « Si je prolongeais l'examen comparatif des deux traductions, il donnerait les mêmes résultats. Comme on doit être maintenant édifié, je ne le pousse pas plus loin. » Mais cette déclaration induit le lecteur en erreur.

[2] Si nous comparons le texte de Raimond à l'espagnol, nous verrons qu'il en dépend, mais qu'il l'a notablement abrégé. Il rend, assez malencontreusement, *pielago* par *pelagum* et *truchas* (truites) par *turtures* (ce qui est sa traduction habituelle) ; il supprime les noms que l'espagnol, qui se rapproche en cela de Jean de Capoue, donne aux trois truites (*Envisa*, *Delibre*, *Perezosa*), et d'autres détails encore qui se retrouvent dans l'espagnol aussi bien que dans la version hébraïco-latine. Il se montre là comme ailleurs un très mauvais et peu intelligent traducteur.

Digitized by Google

sollicitus, tertius autem intelligens. Erat autem lacus ille longinquus ab habitatione hominum. Quadam vero die cum venissent duo piscatores ad lacum, intendebant expandere super eos rete ut caperent eos. Videns autem sollicitus scivit quid illi facere intendebant et tremuit. Accepit autem consilium et argumentum pro persona sua ut non periret, et exivit inde ad flumen lacui conjunctum. Intelligens vero stetit in loco suo donec venerunt piscatores et obturaverunt (*édd.* obduraverunt) exitum aque; et percipiens hic quid intendebant facere, dixit in suo corde: « Captus sum, et hic est ejus finis qui negligit in suo opere. Nunc autem quomodo potero evadere ab hoc periculo in quo sum?... » Et exsurgens perambulabat super aquam quasi esset mortuus. Illi autem existimantes illum esse mortuum, ceperunt et projecerunt ipsum versus eos in terram prope flumen. Illis vero recedentibus, repuit et intravit flumen et liberatus est. Piger vero non cessavit ire et redire hinc et inde, et subtus et super, donec captus est.

et quodam die duo piscatores transierunt per illum locum et projecerunt retia, et antequam projecerunt (*l.* projicerent) retia, quidam turtur previdit eos et fugit, et alii duo in pelago remanserunt in retibus comprehensi.

Et unus ex duobus turturibus,

cum vidit totum pelagum circumplexum, dixit in corde suo :

« Quomodo evadam?.. » Et finxit se mortuum et supernatavit in aqua, et piscatores acceperunt eum tanquam mortuum et eum prope littus pelagi projecerunt, et saltavit in flumine et evasit.

Piger vero turtur non cessavit revolvere hinc et inde quousque fuit a piscatoribus comprehensus [1].

En résumé, M. Hervieux nous a donné du livre de Raimond de Béziers, dans sa forme amplifiée, une édition qu'on regrette qu'il n'ait pas cru devoir faire complète et, sous certains rapports, plus commode, mais qui mérite par les soins apportés à son exécution la reconnaissance des savants. Dans son appréciation de cet ouvrage il s'est trompé sur les deux points où il a cru, contrairement aux critiques qui l'avaient précédé, avoir trouvé la vérité. Raimond de Béziers est l'auteur de la version amplifiée comme de la version simple, et il n'est pas

[1] Je consigne ici une remarque sur une observation faite par M. Hervieux en parlant de la version amplifiée (p. 65) de Raimond. Les quatre contes (car ce ne sont pas des fables) ajoutés dans le chapitre XVIII sont empruntés textuellement à la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse. Quant au récit qui termine le chapitre XVII, c'est par une distraction singulière que M. Hervieux (p. 65) l'attribue à la version amplifiée seule (ms. 8504), puisqu'il donne lui-même pour ce récit des variantes du ms. 8505 (il l'imprime d'ailleurs en gros et non en petit caractère). Mais en outre ce joli conte n'est nullement ajouté par Raimond: il manque, il est vrai, dans Jean de Capoue, mais il figure dans l'espagnol et dans la version publiée par S. de Sacy, et il appartient sûrement à l'original.

Digitized by Google

un simple plagiaire de Jean de Capoue. Le regardant comme tel et lui refusant la paternité de la version amplifiée, M. Hervieux conclut ainsi son étude sur Raimond : « Il paraît néanmoins que, comme auteur latin du moyen âge appartenant à notre pays, une place lui sera faite dans l'Histoire littéraire de la France. A mon sens il ne mérite pas cet honneur. » Ce ne sera pas, assurément, un article très élogieux qui sera consacré au médecin languedocien dans l'Histoire littéraire de la France; mais qu'il ait droit à une place dans ce recueil, où doivent être admis tous ceux qui ont écrit en France, c'est ce que l'éditeur de Raimond sera sans doute seul à contester.

GASTON PARIS.

TROIS ANS DE LUTTES AUX DÉSERTS D'ASIE, par le Dr Sven-Hedin. Traduction de Charles Rabot, Paris, 1899.

Le 31 janvier 1898, la Société de géographie, réunie en séance solennelle, recevait le célèbre explorateur suédois Sven-Hedin et, après avoir entendu l'émouvant récit de son audacieuse traversée du continent asiatique, le président, M. Milne-Edwards, lui remettait, au milieu des applaudissements unanimes de l'assistance, la grande médaille d'or de la Société.

Deux années auparavant, nous avions salué, dans Fridjhof Nansen, un des hommes les plus intrépides et les plus courageux parmi ces voyageurs dont l'audace et la persévérance ne se rebutent jamais quand il s'agit d'apporter une lumière nouvelle à la science, dont ils sont les passionnés serviteurs. Sven-Hedin ne le cède en rien à son illustre compatriote. Dans cette gigantesque et presque surhumaine expédition à travers les plateaux neigeux du Pamir et les déserts sans fin de la Mongolie, les mêmes périls ont été affrontés avec la même vaillance, les mêmes souffrances endurées avec le même courage, et l'amour pur de la science les a soutenus l'un et l'autre dans d'effroyables luttes contre les éléments déchaînés.

Sven-Hedin n'est pas le premier explorateur que les immensités désertes et glacées des hauts plateaux de l'Asie aient tenté. Sans remonter à Marco Polo qui, au XIIIe siècle, parcourut toute l'Asie, visita la Chine, le Japon, les îles de la Sonde et l'Inde, et dont les récits fantastiques furent mis en doute non seulement par ses contemporains, mais jus-

Digitized by Google

qu'au jour récent où Prjévalsky, le célèbre voyageur russe, publia les résultats de ses expéditions dans l'Asie centrale, résultats qui vinrent confirmer en tout point les assertions du Vénitien Marco Polo; sans remonter si loin dans le passé, disons-nous, on voit depuis quelques années toute une pléiade d'explorateurs et, parmi eux, de nombreux Français, entreprendre la reconnaissance de ces vastes régions réputées inaccessibles. Ici même, nous avons rendu compte du voyage au Thibet de M. Bonvalot et du prince Henri d'Orléans, si riche en conquêtes scientifiques de premier ordre. A présent, nous tâcherons de donner un aperçu de l'ouvrage publié par le Dr Sven-Hedin sur son expédition et ses découvertes au centre de l'Asie.

Entre les plaines glacées de la Sibérie et les riantes vallées de l'Inde, berceau des plus anciennes civilisations, s'étend un immense continent, aussi impénétrable que les régions arctiques, aussi solitaire et aussi redoutable que les rives luxuriantes de l'Indus et du Gange sont fertiles et peuplées.

Ce plateau, hérissé de montagnes gigantesques, est le plus élevé et le plus étendu de notre globe. Les géographes l'ont surnommé justement le Toit du Monde. Ses abords sont défendus par les deux déserts les plus vastes et les plus terribles qui soient connus. Auprès des immensités sablonneuses des déserts de Gobi et de Takla-Makane, le Sahara n'est rien, et pour ceux qui ont affronté les sables du Gobi, tour à tour embrasés par un soleil de feu ou balayés par le vent glacial d'un hiver polaire, parcourir le désert africain paraît un jeu d'enfant.

Le projet conçu par le voyageur suédois, nous dit M. Rabot dans la préface de sa traduction, était de traverser l'Asie dans toute sa largeur, de l'Oural à Pékin, en suivant successivement les crêtes du Pamir, les sables de Gobi et les plateaux du Thibet, de relever la topographie de ces régions si diverses et en même temps d'observer les phénomènes actuels qui s'y manifestent, de rechercher les vestiges des antiques civilisations dont ces pays ont été le berceau et les traces des migrations des peuples.

Ce programme fut réalisé avec un succès qui dépassa peut-être même les espérances du savant explorateur. Deux précédents voyages en Asie et de longues et fructueuses études l'avaient, il est vrai, admirablement préparé à cette tâche. Sven-Hedin est un jeune. Né à Stockholm le 19 février 1865, il fut un des plus brillants élèves de la célèbre université d'Upsal. Tout enfant, la lecture des exploits des illustres voyageurs l'enthousiasmait; il se passionnait aux récits de leurs découvertes et il rêvait de marcher sur leurs traces. L'Orient, pays des fantastiques

Digitized by Google

légendes, l'attirait invinciblement comme une merveilleuse féerie, et c'est en Asie qu'il résolut de porter ses premières investigations. Pourtant, lorsque ses études universitaires furent terminées, il comprit que le moment n'était pas encore venu pour lui de se lancer dans de longues et téméraires entreprises, que la jeunesse, la vigueur, le courage ne sont pas les seules qualités nécessaires à un explorateur sérieux. Il ne suffit pas, pour connaître un pays, de le parcourir au prix de mille fatigues et de mille dangers. Il faut avant tout savoir observer, et le voyageur, qui veut rapporter une moisson féconde, doit être un naturaliste et un géographe. Aussi, en quittant l'Université d'Upsal, Sven-Hedin se rendit en Allemagne, où, pendant deux ans, il suivit les cours du célèbre géographe Richthofen et, sous sa direction, se forma à l'observation des phénomènes physiques de la terre. Il étudia la topographie, la météorologie, la géologie, la botanique, la zoologie et l'ethnographie. Auparavant il avait appris le français, l'allemand, l'anglais et le russe, qu'il parle et écrit avec une merveilleuse facilité et une élégance qui indique une connaissance approfondie de ces différentes langues. Il s'exprime aisément en persan et en nombre d'idiomes de l'Asie centrale.

C'est armé d'un pareil bagage scientifique et à peine âgé de vingt ans qu'au mois d'août 1885, Sven-Hedin entreprenait son premier voyage en Asie. Durant un séjour d'une année en Perse, il explora tout le pays depuis le golfe Persique jusqu'aux montagnes et aux déserts de Perse, et à son retour il rapportait en Suède des documents du plus haut intérêt qui le mirent en relief et lui valurent d'être attaché, quatre années plus tard, en qualité de drogman, à une ambassade extraordinaire envoyée par le roi de Suède auprès du shah de Perse. Sa mission terminée, Sven-Hedin obtint l'autorisation de rester en Asie pour se livrer à de nouvelles recherches. Il accompagna le shah dans un de ces déplacements d'été, où, pour éviter les terribles chaleurs de Téhéran, le souverain asiatique reprend, au milieu des montagnes, l'existence nomade de ses ancêtres, les Xerxès et les Darius, et s'installe sous la tente avec toute sa cour, suivi d'une armée de soldats et de serviteurs chargée d'assurer le transport et le bien-être de tous les grands seigneurs. Douze cents personnes et deux mille chevaux faisaient escorte au shah, et, chaque soir, un camp de trois cents tentes était dressé en quelques heures, qui donnaient l'illusion d'une véritable ville. Vision extraordinaire, qui ramenait le spectateur au temps des vieilles civilisations aryennes, à deux mille quatre cents ans en arrière, dans ce passé lointain, dont les descriptions du camp de Cyrus, par Xénophon, nous ont laissé le souvenir!

Digitized by Google

Pendant cette excursion peu banale, à travers les montagnes, Sven-Hedin résolut de gravir le Demavend, volcan éteint, dont le pic est le plus élevé de la Perse. L'ascension était dangereuse et le pays n'était pas sûr. Grâce à la protection du shah, les principales difficultés furent aplanies, et notre voyageur réussit dans sa périlleuse entreprise. A son retour, il prit congé du souverain et commença l'exploration qu'il avait projetée dans le Nord de la Perse et dans le Turkestan, avec l'intention de pénétrer en Chine en gravissant le colossal massif du Tian-Chan, qui sépare l'empire chinois des possessions russes. Long et pénible voyage de plus de 6,000 kilomètres qui l'amena vers le milieu de décembre à Kachgar, la ville la plus occidentale du Céleste Empire. Là, quinze jours de marche le séparaient du Thibet, ce Thibet mystérieux qu'il rêvait d'explorer! Quelle tentation! Hélas, l'argent manquait au hardi voyageur, et au bout de quelques jours il lui fallut quitter Kachgar, non pour traverser l'immensité de l'empire chinois et atteindre Pékin, mais pour retourner sur ses pas, escalader une seconde fois les montagnes du Tian-Chan et rentrer en Europe par Tachkent.

C'est avec la ferme résolution de renouveler cette tentative que Sven-Hedin revint en Suède. Les circonstances l'aidèrent, et il n'attendit pas longtemps. Ainsi que le dit M. Rabot, « le jeune explorateur jouissait d'une légitime autorité à l'âge où généralement on débute ». Le roi Oscar, qui porte un grand intérêt à toutes les expéditions scientifiques, connaissait et appréciait ses travaux; il lui accorda un important subside; d'autres dons s'ajoutèrent à cette royale libéralité, et l'intrépide savant, ayant réuni les 45,000 francs qui lui étaient nécessaires, reprit, en 1893, le chemin de l'Asie, décidé cette fois à réussir la traversée du continent, de la Baltique à la mer Jaune. Le 16 octobre 1893, Sven-Hedin quittait Stockholm et commençait cette fantastique exploration, qui devait durer juste mille et un jours et au cours de laquelle il eut à lutter contre les plus effroyables souffrances et à braver les plus terribles dangers.

Deux routes conduisent de la Russie orientale au pied du Toit du Monde: la ligne transcaspienne et le chemin postal d'Orenbourg à Tachkent, à travers les steppes kirghizes. Sven-Hedin, préoccupé avant tout de l'intérêt scientifique, n'hésita pas à choisir la seconde de ces voies, plus fatigante et plus dangereuse, mais qui offrait un champ de recherches plus varié et permettait d'exécuter d'intéressantes observations. Dans les premiers jours de novembre il arrivait à Orenbourg, ville russe située au pied de l'Oural méridional. Il était là au seuil de l'Asie, ayant en face de lui l'inconnu de ces pays mystérieux, de ces déserts immenses, de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

ces plateaux désolés, hérissés de crêtes formidables, devant lesquels l'intrépidité de Bonvalot, de Capus et Pépin avait dû reculer quelques années auparavant.

Deux mille quatre-vingt-cinq kilomètres séparent Orenbourg de Tachkent, la capitale du Turkestan russe. Malgré les rigueurs d'un hiver précoce, le voyage en tarentass à travers la steppe était relativement facile et ni le vent ni la neige n'arrêtèrent l'explorateur, qui effectua ce trajet en dix-neuf jours. Parti d'Orenbourg le 17 novembre, il arrivait le 4 décembre à Tachkent, où le baron Vrewsky, gouverneur général du Turkestan, lui fit une réception chaleureuse. Sept semaines se passèrent à régler les derniers préparatifs d'équipement et d'approvisionnement. Notre explorateur partageait son temps entre les plaisirs mondains et les soins à donner à l'organisation de sa caravane, car en pareille occurrence, le succès final d'une exploration dépend souvent d'un détail futile en apparence. La saison de Tachkent était dans tout son éclat; de somptueuses fêtes furent données au palais du gouverneur général à l'occasion de Noël et du Jour de l'an, et ce fut au sortir d'une de ces brillantes réunions que, le 25 janvier 1894, Sven-Hedin dit adieu à la vie civilisée pour se lancer à l'assaut du Pamir.

En tout temps, l'escalade du Toit du Monde est terrible, mais à cette époque de l'année, en plein hiver, par ces froids épouvantables où le thermomètre descend aussi bas que dans les régions polaires, où des vents glacials et impétueux provoquent des avalanches pouvant, en quelques secondes, engloutir des caravanes entières, tenter une pareille aventure semblait de la folie, et pourtant notre voyageur n'hésita pas un instant, car il trouvait là une occasion unique d'étudier la distribution des neiges sur les hauts plateaux du continent asiatique.

Les officiers russes de Tachkent l'avaient tous dissuadé de s'embarquer dans une aussi téméraire entreprise, mais il n'en persista pas moins dans sa résolution, et le baron Vrewsky, pour faciliter la réussite de ce projet, prescrivit aux Kirghiz de la vallée de l'Alaï d'aider les voyageurs en toutes circonstances, de leur frayer des pistes dans la neige et de leur préparer des tentes, des vivres et du combustible à toutes leurs étapes.

A Marguilane, au pied du Pamir, Sven-Hedin rejoignit la caravane qui l'attendait, et, le 23 février 1894, il se mit en route avec onze chevaux et trois hommes d'escorte : cela paraissait bien peu pour entreprendre un si rude voyage, et pourtant le dévouement et la fidélité d'un de ses serviteurs, Islam-Baï, qui suivit notre vaillant explorateur à travers toute l'Asie, assurèrent pour une grande part le succès de l'expédition.

Avant d'arriver au Pamir, il fallait franchir les monts Alaï, puissant

Digitized by Google

contrefort du Tian-Chan, et dès l'abord les obstacles se dressèrent presque invincibles.

Les passages suivants du journal de Sven-Hedin montreront d'une façon saisissante les dangers effroyables qu'eurent à affronter les audacieux voyageurs :

25 février : « Le sentier, extrêmement étroit, est très accidenté. Tour à tour il grimpe à une grande hauteur, puis brusquement redescend par une pente escarpée pour remonter ensuite à pic en longeant d'insondables précipices. Plus haut, le sentier, couvert de verglas, s'inclinait vers une pente verticale. Le cheval de tête, conduit par un guide, avança pour tenter le passage; au premier pas, il perdit pied, glissa le long du gouffre, fit deux ou trois bonds dans l'espace et alla s'abîmer contre les schistes du fond de la vallée. Les routes tapissées de verglas devinrent de plus en plus fréquentes. Les hommes étaient forcés de creuser dans la glace des marches et de les couvrir ensuite de sable. Ce travail prit du temps; l'obscurité arrivait, et les étoiles seules éclairaient le paysage de leur pâle lumière; pourtant, coûte que coûte, il faut arriver à Langar, où le bivouac est préparé; la caravane ne peut passer la nuit sans feu et sans abri. Les chevaux étaient conduits à la file, maintenus par deux hommes et, pendant trois heures, il fallut marcher, ramper, se traîner au-dessus de précipices effroyables.

« Au delà de Langar, les dangers deviennent terribles. Toujours ces maudits rochers couverts de verglas! Le sentier n'est qu'une glace. Plus loin, un autre péril menace la caravane. Les ponts établis sur le torrent sont si frêles que sous le poids d'un seul cheval ils menacent de s'effondrer. Après cela, nous sommes arrêtés par un énorme cône d'avalanches. On reprend les pioches, et au prix de longs et pénibles efforts, on taille un sentier sur les flancs de ce colossal amas de neige. Ce travail terminé, nous ne sommes pas au bout de nos peines. Chaque cheval est hissé au sommet du talus, et pour le haler là-haut, les forces réunies de six hommes sont nécessaires. Au delà, encore d'autres nappes d'avalanches! Tous les dix pas les bêtes culbutent; parfois le terrain est si mauvais que l'on doit décharger les animaux et porter les bagages à dos d'homme. »

Après des efforts inouïs, notre explorateur atteignit enfin la crête des monts Alaï, au sommet du Tengis-Baï, situé à l'altitude de 3,850 mètres. A cette élévation le mal de montagne vint encore ajouter ses souffrances à toutes celles supportées déjà par la vaillante caravane. Le col de Tengis-Baï sépare les bassins du Sy-Daria et de l'Amou-Daria et domine une immensité neigeuse hérissée de pics et de dômes. La

Digitized by Google

descente en fut aussi périlleuse que l'ascension, et c'est au milieu d'éboulements récents et d'énormes avalanches qu'il fallut se frayer un passage. Après deux jours de marche, ils parvinrent à la vallée de l'Alaï, si l'on peut appeler vallée ce large abîme qui sépare les monts Alaï de la chaîne du Pamir. Cette profonde dépression était à cette époque de l'année envahie par les neiges; une couche de plusieurs mètres d'épaisseur recouvrait les sentiers, les chevaux disparaissaient complètement, et il fallut s'adjoindre quelques chameaux pour frayer une piste à la caravane qui n'avançait qu'avec une extrême lenteur. Le temps épouvantable ajoutait à l'horreur de la situation. Une brume polaire enveloppait les infortunés voyageurs, et d'épais flocons de neige, chassés par un vent impétueux, les aveuglaient et les empêchaient de distinguer à dix pas devant eux. Un des plus grands dangers dans les voyages d'hiver à travers ces hautes montagnes provient des bouranes (tempêtes de neige). Même par un temps clair, ces bouranes se déchaînent brusquement, ensevelissant tout dans leurs tourbillons mortels. Le malheureux qui s'écarte le moins du monde de ses compagnons est perdu; ni ses appels désespérés, ni même des coups de fusil ne peuvent dominer le fracas de l'ouragan; il s'égare et finit par mourir de froid et de faim.

Trois jours durant, Sven-Hedin et son escorte cheminèrent péniblement, sans apercevoir autre chose que la neige immaculée se perdant dans l'infini d'un ciel gris. Ils arrivèrent enfin à une tente dressée à leur intention par une troupe de Kirghiz, venue se mettre à leur disposition par ordre du gouverneur général. Ils trouvèrent là un repos bien nécessaire et séjournèrent en cet endroit jusqu'au 6 mars. De jour en jour la température s'abaissait, le thermomètre descendait à 32, 34 degrés, et sous la tente il ne s'élevait pas au-dessus de — 24 degrés.

L'escalade si pénible du col de Tengis-Baï, écrit M. Rabot, et cette marche épuisante à travers la vallée de l'Alaï n'étaient qu'un avant-goût des périls et des difficultés auxquels l'expédition allait être exposée dans l'ascension de la muraille nord du Toit du Monde.

7 mars. — Toute la journée nous barbotons dans la neige. A chaque instant, les chevaux disparaissent dans la neige blanche. En se débattant ils émergent un instant, puis sautent en l'air comme des dauphins hors de l'eau, et finalement s'enlisent de nouveau. La lenteur de la marche est désespérante. Quand sortirons-nous enfin de l'étreinte irrésistible de cette poudre impalpable?

Les loups, très abondants et très redoutables dans ces régions, venaient rôder autour du camp; ces carnassiers sont la terreur des

Digitized by Google

Kirghiz : l'été ils déciment les troupeaux réunis en bandes innombrables dans la vallée de l'Alaï, et l'hiver ils ne craignent pas de s'attaquer à l'homme. Le 9 mars, après un jour de repos indispensable pour les chevaux, l'expédition se remit en marche, pour franchir le col de Kizil-Art, qui conduit au sommet du Pamir. Ce passage est réputé si dangereux, que les Kirghiz, avant de s'y aventurer, se mettent en prières et supplient Allah de leur accorder son aide toute-puissante. Il écouta cette fois sans doute la prière de ses fervents adorateurs, car l'expédition parvint le soir même, sans trop de difficultés, au sommet du col à 4,270 mètres.

Sur le versant sud, moins couvert de neige, la marche fut plus facile; d'ailleurs la descente fut courte. Au bout de quelques heures, nos voyageurs remontèrent de nouveau au col d'Omboulak et peu après atteignirent le grand lac de Karakoul. C'était à cette époque une immense plaine glacée, uniformément tapissée de neige d'une éclatante blancheur.

Imaginez, écrit notre auteur, un lac de Genève, perché à l'altitude de plus de 4,000 mètres dans une enceinte de cimes sauvages. Cette vaste nappe n'a point d'écoulement. Le Pamir, tout comme le continent asiatique, se compose de bassins fermés, entourés de bassins périphériques ouverts dans les différentes directions du compas.

Sven-Hedin parcourut le Karakoul pendant deux jours; il y pratiqua, en sept endroits différents, d'importants sondages qui donnèrent dans la partie ouest du lac jusqu'à 240 mètres de profondeur. Un peu plus loin, dans la vallée du Mous-Kol, il constata de très curieuses formations glaciaires : trois cônes de glace formés par l'eau de source, filtrant à travers le sol et se congelant au fur et à mesure[1].

Si intéressantes que fussent ces observations scientifiques, il était impossible de s'attarder dans ces régions; il fallait à tout prix que l'expédition continuât sans retard sa route vers le sud. Les chevaux, épuisés par la raréfaction de l'air, étaient sans force; ils s'abattaient à chaque pas, la marche devenait de plus en plus lente et difficile. Enfin, après deux jours d'efforts surhumains, la caravane parvint au poste de Pamir.

Le Pamirsky-Post est une forteresse russe située dans la vallée de Mourghab, à 3,600 mètres d'altitude. Là, perdus dans des immensités glacées, enfouis dans un désert de neige, au milieu d'une solitude éternelle, une poignée d'hommes, séparés du reste des humains par 500 kilomètres de montagnes presque inaccessibles, gardent fidèlement le drapeau de la Russie, qui flotte fièrement sur le « Toit du Monde ».

[1] Voir • *Trois ans de luttes aux déserts d'Asie.* Appendice, page 261.

Digitized by Google

Pendant l'hiver, écrit le docteur Sven-Hedin, la vie de la garnison de Pamirsky-Post est aussi monotone que celle de l'explorateur polaire, prisonnier à bord de son navire. Les jours succèdent aux jours, sans amener d'autres changements que celui des phénomènes météorologiques. Lorsque je fis mon entrée dans le fort, il y avait plus de cinq mois que les officiers russes n'avaient vu âme qui vive, en dehors des Kirghiz du voisinage. Une fois par semaine seulement, le mardi, l'arrivée du courrier apporte un peu d'animation dans la vie de ces reclus au milieu des glaces.

Pour conserver une harmonie parfaite entre les membres de cette petite colonie, le commandant avait établi une discipline sévère, tempérée par une grande cordialité. N'importe en quelles circonstances, du reste, les officiers russes témoignent à leurs hommes une très vive et très sincère affection, et par des procédés paternels savent tout obtenir de leur dévouement. En Russie, l'armée est véritablement une grande famille.....

On peut juger combien l'arrivée du docteur Sven-Hedin fut accueillie avec joie par la petite garnison; c'était un souffle de vie civilisée que nos voyageurs apportaient dans ces solitudes désolées, et pour eux, qui venaient d'affronter tant de périls et de supporter tant de souffrances et de privations, c'était un véritable Éden que cette forteresse où, pendant trois semaines, ils furent comblés de soins et d'attentions par le capitaine commandant et ses officiers. Pourtant il fallut se séparer, — non sans regrets de part et d'autre, — et le 7 avril la caravane reprenait le chemin de la montagne, qui, par le col de Trouggataï (4,730^{m}), devait la conduire à la frontière chinoise. L'arrivée de l'expédition était annoncée depuis longtemps dans ces parages. On s'imaginait que le docteur Sven-Hedin s'avançait avec une troupe de cosaques armés jusqu'aux dents, pour faire une incursion militaire sur le territoire chinois. Aussi, malgré le petit nombre de ses serviteurs et les allures pacifiques de la caravane, les fonctionnaires et les policiers du Céleste-Empire lui suscitèrent-ils mille désagréments, et ce ne fut qu'après de longues négociations qu'on lui accorda la permission d'explorer la région du Mouz-Tag-Ata.

Cette montagne, une des plus hautes du globe, dépasse 7,800 mètres.

Son sommet, dit notre auteur, est occupé par une puissante calotte de névé, donnant naissance à un grand nombre de glaciers escarpés qui pendent sur ses flancs, pareils à d'énormes cataractes congelées.

De là lui vient son nom de Mouz-Tag-Ata, « Père des Monts de glace ».

Au cours de ses explorations dans la chaîne du Mouz-Tag, le docteur Sven-Hedin, surpris dans une terrible tempête de neige, se vit forcé de redescendre dans la vallée. Il y arriva fort malade et devenu presque aveugle par les effets de la tourmente neigeuse. Au plus vite il gagna

Digitized by Google

Kachgar, qu'il avait visité une première fois lors de sa campagne de 1890. Il passa sept semaines dans cette ville, pour soigner ses yeux, refaire un peu ses forces et classer ses notes et ses observations. Le consul de Russie, M. Petrowsky, lui offrit dans son palais la plus cordiale hospitalité, et les autorités chinoises lui firent le meilleur accueil. Les pages que notre auteur a consacrées à Kachgar, à ses habitants, à leurs mœurs, à leurs coutumes, sont du plus haut intérêt, et nous regrettons de ne pouvoir en citer ici au moins quelques brefs passages. Durant ce séjour, Sven-Hedin, sur les conseils de M. Petrowsky, modifia complètement son plan de voyage; il avait d'abord projeté de traverser l'Asie d'un trait, mais après réflexion, il résolut de faire de Kachgar son centre d'opérations, de profiter de la belle saison pour explorer de nouveau le Pamir et cette fois en détail, et de tenter encore l'ascension du Mouz-Tag-Ata.

Le 21 juin, l'infatigable voyageur regagnait la montagne, et là, pendant quatre mois, il vécut, sous la tente, au milieu de ces populations nomades qui ont conservé l'existence patriarcale des pasteurs bibliques, partageant leur vie, leur nourriture, leurs occupations et parcourant le pays tantôt à cheval, tantôt sur des yaks.

Ces Kirghiz, écrit notre auteur, sont les gens les plus heureux de la terre, vivant au milieu de leurs montagnes dans une liberté absolue, à l'abri des tracasseries administratives et fiscales; ces indigènes appartiennent à la catégorie très peu nombreuse des hommes qui ne payent pas d'impôts.

Les Chinois leur laissent une liberté absolue, leur interdisant seulement de se mêler aux Kirghiz du Turkestan russe et leur défendant absolument de passer la frontière, tant ils craignent les empiétements de leur redoutable voisin.

Un des premiers sujets qui attirèrent l'attention du docteur Sven-Hedin, pendant son séjour dans le Pamir, fut l'étude approfondie de la région lacustre sur ces hauts plateaux, et de l'époque glaciaire dont les traces ont laissé des empreintes si nombreuses dans les vallées qui s'enchevêtrent au pied du gigantesque Mouz-Tag-Ata.

Toutes offrent le caractère indiscutable du paysage morainique. A tout instant se rencontrent des amas de moraines, des polis glaciaires et des blocs erratiques, prouvant que l'énorme dôme du Mouz-Tag-Ata fut jadis le point central de la glaciation qui recouvrait la contrée entière à l'époque glaciaire, comme actuellement il est encore le noyau des glaciers qui s'accrochent à ses flancs.

Entre les escarpements sauvages du Mouz-Tag-Ata et de la puissante chaîne du

Digitized by Google

Sarik-Kol, la nappe du petit Kara-Koul luit étincelante, telle qu'une gemme enchâssée au milieu de pierres hautes, et de tous les sommets environnants on la voit éclairer de ses reflets l'étendue sombre de la vallée. Dans le cours d'une même journée, ce paysage, d'une saisissante grandeur, prend les aspects les plus dissemblables. Souvent à quelques heures d'intervalle, les changements d'éclairage sont tellement grands que vous vous croyez brusquement transporté dans une autre région. Le matin, le ciel est d'une sérénité merveilleuse et l'air absolument calme. Sur un azur immaculé, le Mouz-Tag-Ata élève sa coupole marmoréenne dans un éblouissement de lumière, et à ses pieds le Kara-Koul demeure immobile, assoupi dans le silence de la grande chaleur. Plus tard, vers le nord, l'horizon du Pamir se couvre de grisaille; de gros nuages arrivent en longues traînées rapides et éteignent bientôt le joyeux ensoleillement; de terribles rafales éclatent; en quelques instants la nappe bleue passe au vert de mer et se couvre d'un floconnement d'écume. Pendant une heure, la tempête fait rage; puis, dès que la brise mollit, ce sont des trombes de grêle et des ondées diluviennes. Le soleil reparaît ensuite aussi brusquement qu'il s'était voilé auparavant. Dans la soirée, le ciel noircit de nouveau et le vent d'est se lève, chassant d'épais tourbillons de poussière qu'il apporte du désert de Gobi. Une pluie de sable étend sur toute la région une obscurité de cataclysme. Les souvenirs de la Bible vous reviennent à la mémoire; il semble que la contrée va subir le même sort que les cités maudites de Sodome et de Gomorrhe. Dans aucun pays le temps n'est aussi inconstant et les tempêtes aussi fréquentes.

Vers la fin de juillet, alors que les neiges, sous l'influence d'un soleil ardent, avaient beaucoup diminué d'épaisseur, Sven-Hedin, qui avait toujours caressé l'espoir de réussir l'ascension du géant du Pamir, équipa une petite caravane. Cette fois il prit pour montures des yaks. Ces animaux, dont la démarche lourde et disgracieuse n'inspirerait pas confiance à un voyageur inexpérimenté, sont pourtant les plus précieux auxiliaires que l'homme puisse s'adjoindre dans les régions escarpées. Ils joignent à la sûreté de pied du mulet l'endurance du chameau et l'agilité du chamois; en plus ils supportent la raréfaction de l'air mieux qu'aucun autre animal.

Le savant investigateur commença par explorer successivement les glaciers qui enserrent d'une immense ceinture le Mouz-Tag-Ata. Il classe ces fleuves de glace en trois catégories :

1° *Glaciers de premier ordre*, sortant d'un cirque de neige ouvert dans la coupole supérieure et remplissant une haute vallée; 2° *glaciers de second ordre*, occupant une courte dépression sur les versants de la montagne; 3° *glaciers de troisième ordre*, glaciers suspendus issus de la carapace culminante et se déversant dans les vallées des glaciers de premier ordre.

Ces intéressantes études furent très souvent contrariées par le temps, qui était épouvantable. Chaque jour éclataient des tempêtes de grêle et de neige; le froid était intense et, bien qu'au cœur de l'été, le thermomètre descendait toutes les nuits au-dessous de zéro. On comprend com-

Digitized by Google

bien cet état atmosphérique rendait les observations pénibles et même dangereuses, sur ces glaciers qui recouvrent des pentes escarpées et qui de ce fait sont très accidentés, découpés de crevasses et hérissés de bancs, de pyramides et d'aiguilles.

C'est dans la partie nord du massif que se trouvent les plus grands glaciers; le plus considérable est celui du Yam-Boulak, qui mesure neuf kilomètres de longueur sur un kilomètre de largeur. Vers le sud, au contraire, les glaces diminuent progressivement jusqu'à une disparition presque totale; mais là les moraines ont laissé des traces évidentes qui se voient à chaque pas dans les formations géologiques de cette région. Le docteur Sven-Hedin conclut de l'examen de ces phénomènes que la période glaciaire est en pleine décroissance dans le massif du Mouz-Tag et ne se manifeste plus avec énergie que dans la partie septentrionale, et cela explique l'extension continue des grands déserts asiatiques.

Ces fleuves glacés étant actuellement dans une période de recul très marquée, les moraines sont naturellement très développées; quelques-unes, en effet, atteignent une largeur de 260 mètres et les matériaux qui les constituent sont souvent d'énormes dimensions.

C'est au cours de ces investigations que le célèbre savant suédois fit une curieuse découverte relative à la marche des glaciers du Mouz-Tag-Ata, qui éprouvent une variation de longueur saisonnière. Je cite en entier cette observation, dont l'importance n'échappera pas aux géologues :

Sauf dans les régions polaires et encore dans quelques régions seulement, on n'avait jamais observé d'interversions temporaires dans le sens des oscillations d'un glacier. Durant l'hiver, les parties supérieures du glacier, sous l'influence des basses températures, éprouvent un ralentissement ou même un arrêt complet dans leur écoulement; le front, n'étant plus alimenté, se trouve donc exposé sans compensation à l'ablation qui, même en cette saison, est très forte, et par suite recule. Plus tard, lorsque les hautes températures du printemps et de l'été déterminent une reprise de l'écoulement des masses cristallines, l'afflux de glace est supérieur à la fusion dans les régions inférieures et détermine un progrès du glacier. Ainsi le docteur Sven-Hedin a constaté un allongement du glacier de Yam-Boulak, survenu d'avril à août, et sur le grand courant de Komper-Kichlak des traces du même phénomène.

Vers le mois d'août, notre vaillant explorateur, que la perspective d'aucune difficulté ne faisait reculer, se mit en devoir de gravir le Mouz-Tag-Ata par le côté nord.

Cette montagne n'est pas seulement célèbre par ses dimensions colos-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

sales; elle est considérée par les indigènes comme un lieu béni. Sa cime étincelante, qui domine altière et immuable tous les pics environnants, est sacrée aux yeux des Kirghiz; ils ne l'aperçoivent jamais sans se prosterner et lui adresser une prière, car, dans leurs naïves croyances, c'est là qu'ils ont placé le tombeau de Moïse et d'Ali :

Après la mort du prophète musulman, un chameau blanc serait descendu du ciel et aurait emporté son corps au sommet du pic. Sur ce dôme neigeux, l'imagination kirghise place également le Paradis terrestre. Alors que jadis les hommes vivaient tous heureux, raconte la légende, une ville fut construite au haut de la montagne. Un beau jour les communications avec le reste du monde ayant été détruites, les habitants de cette cité aérienne continuent, comme par le passé, à jouir de la plus parfaite félicité. Dans ce séjour bienheureux le printemps est perpétuel, les arbres restent toujours fleuris et chargés de fruits, et les femmes demeurent éternellement jeunes et belles.

L'ascension fut rude : au-dessus de 5,100 mètres, la raréfaction de l'air rendit la marche intolérable et, parvenus à 6,300 mètres, il fallut se résoudre à faire halte sur la neige. Malgré les multiples désagréments de la situation, Sven-Hedin ne put s'empêcher d'admirer le superbe panorama qui se déroulait à perte de vue. Dans un lointain ensoleillé apparaissaient les cimes neigeuses du Mourgab et du Trans-Alaï, tandis qu'à ses pieds, dominée par le sommet septentrional du Mouz-Tag-Ata, la verdoyante vallée du Sarik-Kol, toute mouchetée de lacs bleus, s'étendait paisible et endormie dans le calme de cette brûlante journée.

A trois reprises, les courageux ascensionnistes furent condamnés à battre en retraite, sans avoir pu dépasser l'altitude de 6,500 mètres. Ces échecs successifs n'ont pas découragé Sven-Hedin, qui continue à juger possible l'escalade du géant du Pamir et qui demeure persuadé qu'un jour viendra où un alpiniste plus heureux que lui gravira jusqu'au sommet cette cime réputée inaccessible.

Après ces pénibles tentatives et avant de se diriger vers le Pamirsky-Post, distant de 130 kilomètres, où la petite caravane comptait se ravitailler, on se donna un jour de repos. Les hommes en profitèrent pour aller festoyer chez un kirghiz du voisinage, et notre explorateur resta seul au campement, avec son fidèle compagnon, un magnifique chien de montagne, qui ne le quittait en aucune occasion.

Le vent soufflait en tempête, écrit Sven-Hedin dans ses notes, enveloppant le paysage d'une grisaille hivernale; aussi, combien agréable me semblait l'abri de la tente sous ce jour triste et froid! Dans ma solitude, une douce sensation de repos m'enveloppait, et dans ce calme venant après les agitations des jours précédents, une paix profonde me pénétrait d'un bien-être exquis. Durant les trois ans et demi

Digitized by Google

qu'a duré mon voyage, jamais je n'ai eu la moindre impression d'isolement. J'avais du reste trop de travail pour avoir le temps de rêver. En route, j'étais sans cesse occupé par les observations les plus diverses, et, lorsque la pluie ou la neige m'obligeait à rester sous la tente, toute la journée je travaillais à mettre au net mes notes et mes croquis. Afin de donner au lecteur une idée complète de mon existence, je dois ajouter quelques détails sur mon régime alimentaire. Je ne faisais que deux repas, toujours composés des mêmes plats. Après avoir, au début de la campagne, mangé matin et soir du mouton rôti, je ne tardai pas à en être dégoûté et, désormais, pendant deux ans et demi, mon ordinaire se composa de riz et de thé. Seulement, dans les grandes occasions, je m'accordais le luxe d'une boîte de conserves.

Pour se rendre au poste de Pamir, il fallut employer la ruse; nous avons dit combien les Chinois craignent les Russes et gardent jalousement leurs frontières. Considérant Sven-Hedin comme un espion de leurs voisins, ils surveillaient attentivement ses agissements, et, malgré l'apparente liberté dont il jouissait, les autorités chinoises étaient au courant de ses moindres mouvements. Il fallait donc pénétrer sur le territoire russe sans éveiller leurs soupçons; il fit annoncer son prochain départ pour le Sud, et après avoir confié ses bagages à un ami dévoué, il partit une nuit escorté de trois hommes sûrs et réussit à traverser le col de Mouz-Karaou sans être vu par la sentinelle du petit poste qui garde cette route.

En deux jours de marche accélérée Sven-Hedin atteignit le Pamirsky-Post, où son ancien ami, l'aimable capitaine Saïtser, l'accueillit avec une joie non dissimulée. Il profita de ce séjour pour faire quelques nouvelles observations dans cette partie du Pamir; il étudia la formation d'un grand lac situé sur le versant nord de la chaîne du Mouz-Tag et signala les intéressants essais de culture entrepris avec succès par le capitaine Saïtser, qui, à 3,800 mètres d'altitude, a fait semer du froment, des raves et des radis qui sont arrivés à complète maturité. Il se livra pendant une quinzaine de jours à de minutieuses études topographiques au pied du Mouz-Tag-Ata, et après il regagna les rives du petit Kara-Koul. Ce lac n'étant pas gelé à cette époque de l'année, on pouvait y effectuer des sondages; mais ce n'était pas chose facile, car aucune embarcation n'avait jamais flotté sur ses eaux et, à 150 kilomètres à la ronde, il était impossible de trouver le moindre bois de construction. Pour toute végétation, il existe dans la vallée de Sari-Kol six misérables bouleaux qui ombragent le tombeau d'un saint musulman très vénéré des Kirghiz. Y toucher leur eût semblé une véritable profanation. Il n'y fallait pas songer, et pourtant à aucun prix Sven-Hedin ne voulait renoncer à ses investigations. En désespoir de cause, il eut

Digitized by Google

l'idée, — aussi ingénieuse que dangereuse, — de construire un radeau avec une peau de cheval tendue sur un cadre fabriqué avec les perches d'une *jourte*. Le mât était un bâton et la voile un morceau de cotonnade. Quelques outres placées sur les côtés et à l'arrière assuraient la stabilité de cette primitive embarcation.

La construction de ce canot excita un intérêt universel parmi les Kirghiz, qui accoururent de tous côtés pour le contempler. Le premier essai de navigation faillit pourtant tourner au tragique. A peine embarqués, les marins improvisés furent assaillis soudain par un ouragan terrible. Impossible de louvoyer et de revenir à la côte ! Il fallut fuir devant la tempête et traverser le lac bouleversé par des vagues gigantesques qui, à chaque instant, menaçaient d'engloutir le frêle esquif; pourtant, après une heure d'angoisses pour les navigateurs, le canot aborda sain et sauf sur la rive opposée. Ce que voyant, les indigènes, qui d'abord se refusaient absolument à s'aventurer sur le lac, prirent courage, et c'est à qui disputerait l'honneur d'accompagner le docteur Sven-Hedin quand il entreprenait ses sondages.

Ma navigation sur le Kara-Koul, écrit-il, fut pour les Kirghiz le grand événement de la saison, et le bruit de mes exploits nautiques se répandit bientôt dans le Pamir oriental. Lorsque je revins à Kachgar, tous les habitants nous interrogeaient sur les hauts faits de l'Européen qui, muni d'ailes, avait traversé le lac, après s'être envolé du Mouz-Tag-Ata.

L'étude du petit Kara-Koul fut terminée vers le commencement d'octobre. La mauvaise saison arrivait à grands pas, et l'intrépide savant, ne voulant pas entreprendre une seconde campagne hivernale dans le Pamir, se dirigea vers Kachgar, où il parvint le 19 octobre, attendu impatiemment par son ami le consul Petrowsky, chez qui il prit ses quartiers d'hiver. S'il passa dans cette demeure hospitalière de longs mois dans le calme et le bien-être, il ne les passa pas dans l'inaction. Outre les nombreuses notes et observations scientifiques qu'il lui était nécessaire de revoir et de classer, il eut à préparer sa prochaine expédition, à en arrêter le plan définitif, à en assurer la réussite.

Après les hautes montagnes, les cimes inaccessibles, les neiges éternelles, ce qu'il rêvait c'était les horizons sans fin, les plaines désolées, les sables brûlants du désert de Gobi. Il résolut donc, pendant l'été de 1895, d'explorer la région connue sous le nom de Takla-Makane :

En 1885, écrit-il, Prjewalsky avait découvert à l'ouest du Khotan-Daria un groupe de collines appelé le Mazar-Tag. Sur la rive droite du Yarkand-Daria, au sud-est de la ville de Maral-Bachi, s'élève un massif portant le même nom; aussi,

Digitized by Google

d'après les renseignements des indigènes, le célèbre voyageur russe avait-il tracé une chaîne de montagnes reliant ces reliefs à travers le désert. Mon expédition avait pour objet de vérifier l'existence de cette crête hypothétique et d'étudier cette région du Takla-Makane, qu'aucun voyageur n'avait encore visitée.

Le 17 février 1895, le docteur Sven-Hedin, accompagné de deux serviteurs, le fidèle Islam-Baï, qui ne l'avait pas abandonné un seul instant depuis son départ de Tachkent, et Kazim-Akhoum, quittait Tachgar pour entreprendre une nouvelle campagne d'exploration. La première étape fut Maral-Bachi, où nos voyageurs arrivèrent le 23 février. Cette ville possède, dit-on, un millier de maisons et est habitée par des Doulanes. Les indigènes, persuadés que le Takla-Makane était autrefois une contrée fertile semée de villes florissantes, croient à l'existence de trésors enfouis dans les cités en ruines du Takla-Makane; aussi, lorsqu'ils apprirent les projets du docteur Sven-Hedin, ils s'intéressèrent vivement à leur réussite et lui contèrent maintes légendes plus merveilleuses les unes que les autres.

Existe-il réellement des trésors dans ces vastes déserts, c'est ce que notre voyageur ne nous dit pas; mais il est certain que, non loin de Maral-Bachi, dans une excursion qu'il fit aux environs, il découvrit une ville en ruines dont les vestiges sont très curieux; plus loin, il retrouva les restes d'un monument qui avait dû être une mosquée et qui, d'après le style, paraît remonter au VIIIe siècle.

Parvenu à Laïlik, au moment de s'aventurer dans les déserts du Takla-Makane, notre explorateur dut consacrer quelques semaines aux préparatifs de l'expédition. Il fallut envoyer chercher des chameaux à Kachgar : cela demandait un certain temps et il en profita pour faire une visite au tombeau d'Ordan Padchah; le pèlerinage à ce lieu sacré est très fréquenté, et, quoique perdu au milieu des sables, on rencontre des processions de pèlerins se rendant pieusement au tombeau de leur saint vénéré.

Le 15 mars, à son retour à Laïlik, Sven-Hedin trouvait Islam-Baï qui revenait de Kachgar sans avoir pu se procurer de chameaux; il le renvoya à Yarkand pour en acheter coûte que coûte. Ce contretemps occasionna un nouveau retard, et le 10 avril seulement les explorateurs furent en mesure de prendre le chemin du désert.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La suite à un prochain cahier.*)

Digitized by Google

Les merveilles de l'Égypte et les savants alexandrins.

PREMIER ARTICLE.

La science, en Égypte comme en Chaldée, fut d'abord cultivée dans les temples, avant de devenir purement laïque chez les Grecs. A Alexandrie, l'enseignement philosophique avait revêtu une forme mystique chez les néoplatoniciens; et le didascalée d'Alexandrie, après avoir été une école de philosophes, retourna aux origines traditionnelles quand l'inspiration des fondateurs fut épuisée, et ne forma plus guère que des prêtres [1]. Synésius, platonicien converti et alchimiste, finit par devenir évêque. Énée de Gaza, qui ne fut pas non plus étranger à l'alchimie, avait aussi passé du platonisme au christianisme.

Aussi, en lisant les curieux articles que M. Maspero a consacrés à la traduction, par le baron Carra de Vaux, de l'ouvrage arabe intitulé *l'Abrégé des Merveilles*, n'ai-je pas été surpris de rencontrer nombre de rapprochements entre les traditions et imaginations populaires qui y sont rapportées et les expériences authentiques des savants de l'école alexandrine.

Reproduisons d'abord les termes dans lesquels s'y trouve appréciée la science des prêtres d'Egypte :

« Ils fondaient leur art sur les étoiles, qui leur révélaient les choses cachées et la science occulte. Ils firent les talismans fameux, construisirent les figures parlantes, sculptèrent les statues mouvantes, gravèrent sur la pierre les secrets de la médecine, bâtirent les édifices élevés et les pyramides. Les merveilles qu'ils accomplirent sont manifestes; leur sagesse est éclatante. »

La corrélation entre les traditions, souvenirs et légendes de l'ancienne Égypte et les descriptions exactes des physiciens grecs de l'époque ptolémaïque et romaine ne saurait être révoquée en doute, d'après les indications précises qui vont être relevées. Les unes et les autres se rattachent assurément aux pratiques des prêtres égyptiens contemporains. Il s'agit des mêmes phénomènes, souvent à peine déformés par la légende, ainsi qu'il ressort à la fois des textes d'Héron d'Alexandrie et de ceux des écrivains chrétiens, adversaires acharnés du paganisme, notamment de l'auteur des *Philosophumena*. M. Rochas, dans son ouvrage intitulé *Les origines de la science et ses premières applica-*

[1] Voir Matter, *Histoire de l'École d'Alexandrie.*

Digitized by Google

tions, a réuni un certain nombre de ces textes. Les pratiques qui y sont décrites remontent sans doute beaucoup plus haut.

Si quelques-unes reposent sur les méthodes d'une géométrie et d'une mécanique raffinée et n'ont guère pu être inventées avant les découvertes des mathématiciens grecs, cependant la plupart étaient d'une exécution plus facile et elles ont dû être imaginées dans le loisir des sanctuaires, à une époque où la science était purement sacerdotale et où l'un des principaux soins des prêtres était d'augmenter l'autorité du culte par des prestiges. Un certain nombre d'ailleurs n'avaient point de caractère frauduleux ; quant aux autres, rappelons que la fraude même, en pareille matière, ne paraissait pas condamnable à des hommes qui y voyaient un sujet d'édification religieuse.

Plus d'un exemple de la perpétuité de semblables pratiques est venu jusqu'à notre temps ; et nous pouvons citer des faits anciens qui se reproduisent encore de nos jours, bien qu'ils aient été expliqués depuis près d'un siècle. Tel est le prodige du sang de saint Janvier, que chacun peut voir à Naples et que tout chimiste sait imiter aujourd'hui. Le professeur de Luca, il y a une vingtaine d'années, en donnait à son cours, à Naples même, une véritable représentation. En tout cas, si l'apparition de ce prodige à Naples date au plus du XIVe siècle, il paraît dériver d'un vieux miracle païen sur la liquéfaction de l'encens, accompli autrefois près de Brindes et dont parle Horace (*Sermonum liber I, sat. v*) :

> Dum flamma sine, thura liquescere limine sacro
> Persuadere cupit : credat Judæus Apella.

Je serais bien surpris si l'on ne retrouvait aussi, de notre temps, plus d'un récit et d'un artifice magique d'autrefois, conservés chez les populations présentes de l'Égypte.

Quoi qu'il en soit, le départ entre les pratiques antiques, qui procédaient des traditions des anciens habitants de l'Égypte, et les procédés plus récents, empruntés aux savants grecs qui ont perfectionné ces anciennes pratiques et en ont introduit de nouvelles, ce départ, dis-je, ne peut plus être fait aujourd'hui, en l'absence de tout document antérieur. « Les cahiers des anciens prêtres, les livres des Égyptiens », pour parler comme *l'Abrégé des Merveilles*, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Cependant leur existence ne paraît pas devoir être niée absolument. Nous possédons encore, — et je les ai publiés dans la *Collection des Alchimistes grecs*, — plusieurs traités relatifs à la teinture, à la préparation des métaux, des verres et des étoffes, à la fabrication des pierres précieuses artificielles, et même aux enduits phosphorescents, etc. ; or

Digitized by Google

les auteurs de certains de ces traités déclarent avoir tiré leurs recettes, — qui sont réelles et susceptibles d'être reproduites, même de nos jours, — du « Livre du Sanctuaire »[1]. Il existe d'ailleurs un livre de médecine en langue égyptienne, découvert en 1872, le papyrus Ebers, daté du XVIe siècle avant J.-C.; j'en ai donné une analyse dans le présent journal.

Je ne sais si l'on sera assez heureux pour découvrir jamais quelque texte analogue, qui nous révèle de quels artifices se servaient, dans tous les cas, les prêtres égyptiens pour produire leurs prestiges; mais il semble intéressant de rapprocher les indications légendaires de *l'Abrégé des Merveilles* des faits et textes positifs que nous connaissons. Je m'efforcerai d'ailleurs de faire ces rapprochements avec prudence, de façon à ne pas y mêler des conjectures trop hasardées et des notions étrangères à celles des hommes de l'époque et je n'étendrai pas mon étude au delà des légendes contenues dans l'ouvrage arabe, afin de ne pas me lancer dans un domaine illimité.

Les points auxquels je m'attacherai particulièrement parmi ces légendes sont les suivants :

Prestiges fondés sur des phénomènes optiques, tels que miroirs, effets lumineux, fantômes et apparitions, etc.;

Prestiges fondés sur des phénomènes acoustiques, tels que dragons sifflants, oiseaux chantants, personnages jouant de la trompette, figures parlantes, etc.;

Prestiges fondés sur des phénomènes mécaniques, tels que statues mouvantes et menaçantes, ouverture et fermeture des portes des chapelles, objets animés de mouvements automatiques, etc.;

Prestiges fondés sur des phénomènes chimiques, tels qu'effets de combustion, réelle ou apparente, phosphorescence, idoles incendiaires, lampes, perpétuelles, production de richesses par transmutation des métaux et alchimie, etc.

Je m'appuierai, je le répète, non sur des interprétations conjecturales, mais sur des textes et documents précis.

Je parlerai d'abord des apparitions.

Les récits d'apparitions sont trop répandus chez les auteurs anciens pour que le seul fait de leur existence puisse servir de fondement à quelque induction générale. Mais certains de ceux de l'*Abrégé des Merveilles* offrent des caractères spéciaux, qui donnent lieu à des rap-

[1] *Collection des Alchimistes grecs*, traduction, p. 334. — *Histoire de la chimie au moyen âge*, t. I, p. 81 et p. 178.

Digitized by Google

prochements plus étroits. Je veux parler de l'apparition finale des rois magiciens. Sur la fin de son règne, nous est-il dit, le roi s'enferme dans un palais magique et disparaît pendant un long temps; puis un jour sa face se manifeste en haut d'un temple, dans une lumière éclatante et prononce ses dernières paroles.

Le même conte est reproduit, à peu près sans variantes, dans l'histoire de plusieurs rois.

Ce récit doit, ce semble, être rapporté à l'identification du roi avec Râ, le dieu solaire; mais il répond en même temps à une cérémonie racontée par Damascius. D'après cet écrivain : « Dans une manifestation qu'on ne doit pas révéler, il apparaît sur la paroi du temple une masse de lumière, qui semble d'abord très éloignée; elle se transforme, comme en se resserrant, en un visage évidemment divin et surnaturel, d'un aspect sévère, mêlé de douceur et très beau à voir. Suivant les enseignements d'une religion mystérieuse, les Alexandrins l'honorent comme Apis et Adonis. »

Or les procédés mêmes à l'aide desquels on provoquait de semblables phénomènes sont décrits avec précision par Héron d'Alexandrie. Il explique comment un miroir placé au fond d'un temple et dans l'ombre, invisible des spectateurs, fait apparaître l'image de personnes ou de peintures, dérobées par un écran, mais vivement éclairées. En donnant au miroir une inclinaison convenable, il peut être placé en face des spectateurs sans en être aperçu. On peut montrer ainsi, ajoute Héron, par un jeu de miroir, comment Pallas est sortie de la tête de Jupiter. Cela revient en effet à couper en deux l'image d'une personne ou d'un objet figuré.

Voilà des tours à la Robert Houdin, dirions-nous aujourd'hui. De semblables illusions d'optique ont été souvent exploitées par les thaumaturges de tous temps et de tous pays. Il est facile de les exciter avec des miroirs plans, tels que l'on en possédait en Égypte, ou tels qu'on en a trouvé dans ses tombeaux, datant de plusieurs milliers d'années avant l'ère chrétienne.

Quant aux détails signalés par Damascius, il serait aisé de les reproduire, en développant d'abord une fumée ou vapeur d'apparence magique, convenablement éclairée latéralement, laquelle, en se dissipant peu à peu, laisse apparaître de plus en plus nette l'image réfléchie par le miroir.

En tout cas, les textes de Damascius et de Héron d'Alexandrie montrent qu'il ne s'agit pas ici de pures fables, nées de l'imagination populaire, mais de cérémonies rituelles, que le peuple a transformées en légendes pseudo-historiques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

C'est sans doute par des procédés analogues que les magiciens faisaient surgir de la terre, ou d'un autel, la figure d'une divinité. Pausanias rapporte avoir vu lui-même le fantôme d'un héros anonyme s'élever de son tombeau, pendant qu'on lui offrait des sacrifices. L'imagination frappée des spectateurs crédules concourait assurément à former leur conviction; mais elle était aidée par des artifices méthodiques.

Même sans glaces ou miroirs, des jets de lumière peuvent ainsi illuminer subitement et pendant quelques instants des statues, des objets obscurs. Ceci s'accorde avec ce que rapporte M. Maspero des statues, placées dans les tombeaux, dont les yeux de verre, d'émail ou de métal s'éclairent subitement à la lumière des torches.

Aux inventions purement optiques, destinées à produire des apparitions lumineuses, les prêtres joignaient des procédés d'ordre chimique : je ne parle pas ici par conjecture, mais d'après les textes précis des auteurs chrétiens et des alchimistes. Dans les *Philosophumena*, on rapporte que les figures des dieux (démons) étaient dessinées sur un mur, enduites de naphte et de bitume de Zacynthe; puis les mages les évoquaient, en approchant un flambeau, qui faisait apparaître les divinités enflammées. Le même auteur dit aussi comment une vessie préparée et enduite de cire, en forme de tête humaine, après avoir fait l'office de tête parlante, s'évanouissait en fumée.

Dans ces récits et ces illusions, il s'agit d'ordinaire d'inflammations réelles; mais les apparences d'inflammation, c'est-à-dire les phénomènes de phosphorescence, y jouaient parfois un rôle incontestable, ainsi que le montre le développement des légendes de ce genre, tirées de *l'Abrégé des Merveilles*. Telles sont les idoles du roi Nekraous, dont les yeux brillaient la nuit comme des flambeaux (p. 178); telle est, avec des détails plus positifs, la construction par le roi Afraous d'un phare muni d'une coupole de cuivre doré, *enduite de divers onguents*, laquelle brillait pendant la nuit d'un éclat capable d'éclairer une partie de la ville, mais qui disparaissait devant la lumière du soleil. Misram construisit un candélabre de verre clair, orné d'une pierre tournante, qui éclairait mieux[1] que n'importe quel flambeau (p. 180).

Ces légendes répondent à des phénomènes réels, attribuables à la phosphorescence. Le procédé susceptible de les manifester est décrit amplement dans les écrits des alchimistes grecs, et il y est donné comme tiré des livres d'Ostanès et autres magiciens persans et égyptiens. Il était

[1] Ceci rappelle la pierre solaire de Marcus Græcus. (*Histoire de la chimie au moyen âge*, t. I, p. 116.)

Digitized by Google

fondé sur l'emploi des biles des animaux marins, dont on frottait les objets que l'on voulait rendre lumineux dans l'obscurité. J'ai publié et commenté ces textes[1].

Des effets de phosphorescence analogues, mais transitoires, sont également susceptibles de se produire, au moment où l'air et la lumière pénètrent dans un tombeau longtemps fermé. Ces effets ont dû concourir aux récits de lampes perpétuelles trouvées dans les sépulcres. Je rappellerai que l'un des premiers phénomènes qui aient été observés parfois lors de l'ouverture des tombes antiques, a été décrit comme l'affaissement des restes du cadavre et la disparition presque subite de ses vêtements et ornements. J'ai assisté, moi-même, lors de l'Exposition universelle de 1867, à Paris, à une vision de ce genre, au moment du déroulement, par Mariette, d'une momie qu'il avait apportée d'Égypte. A un certain moment, apparut sur la poitrine de la momie une plaque d'argent, couverte de caractères noirs : c'étaient les formules rituelles du Livre des Morts. Mariette les lut rapidement sous nos yeux, mais elles s'évanouirent presque aussitôt, brûlées par l'action de l'air et de la lumière. La scène se passant en plein jour, on n'aperçut aucune lueur; mais les phénomènes de combustion spontanée de cet ordre sont très souvent accompagnés de phosphorescence. Ils ont dû être observés plus d'une fois par les violateurs des tombes égyptiennes et les frapper d'une terreur superstitieuse.

Il est aussi question chez les auteurs anciens de certains mélanges susceptibles d'être conservés dans l'obscurité et qui s'enflammaient au soleil. Déjà, dans les *Trachiniennes* de Sophocle, Déjanire parle d'un philtre (sang de Nessus), destiné à enflammer la tunique d'Hercule, philtre qui ne doit pas être exposé aux rayons du soleil. On serait porté à regarder ces indications comme purement fabuleuses, si on ne les retrouvait dans des recettes d'apparence purement scientifique, telles que celles de Julius Africanus[2] et de Marcus Græcus[3]; la pyrite (fer sulfuré) et la chaux vive y figurent. Cependant ces recettes sont trop vagues pour que nous puissions, avec les seules matières connues des anciens, même aidés de nos connaissances modernes, en reproduire exactement les effets, à moins de recourir à des affusions d'eau, comme je le dirai tout à l'heure. On y réussirait plus aisément s'il s'agit de mélanges phosphorescents ou susceptibles de le devenir sous l'influence de la lumière solaire, mé-

[1] *Collection des alchimistes grecs*, traduction, p. 336. — *Histoire de la chimie au moyen âge*, t. I, p. 130 et suiv. Recettes de Marcus Græcus.

[2] *Histoire de la chimie au moyen âge*, t. I, p. 95.

[3] *Ibid.*, p. 103, 116.

Digitized by Google

langes, au contraire, faciles à composer. Les lueurs phosphorescentes, surtout dans les récits magiques, étaient confondues autrefois avec celles d'une combustion active : le mot *incendium* offre réellement ce double sens dans Marcus Græcus.

Les prêtres de l'antiquité connaissaient divers procédés pour allumer un feu véritable sans recourir à l'emploi de matières en combustion préalable. Tel était le mélange de la chaux vive avec le soufre soumis à l'action de l'eau, mélange signalé d'une façon expresse par Tite-Live, dans un passage relatif à l'interdiction des Bacchanales, et qui resta connu pendant le moyen âge [1]. Telles étaient encore les cendres de couleur spéciale (mélange de chaux vive et d'encens?) employées dans un temple de Lydie, d'après Pausanias [2]. Le mage invoquait le dieu par des prières en langage barbare, et le bois placé sur l'autel s'allumait de lui-même ; il est probable que l'inflammation était, comme dans le cas des Bacchantes, provoquée par des affusions d'eau.

Mais revenons aux effets magiques des miroirs : les miroirs jouent un grand rôle dans *l'Abrégé des Merveilles*, et la tradition de la science alexandrine est ici surtout manifeste, les propriétés optiques des miroirs plans et des miroirs concaves ayant donné lieu à toutes sortes d'effets constatés, que l'imagination populaire a grossis et transformés jusqu'aux affirmations les plus étranges.

Reproduisons d'abord quelques citations tirées de notre auteur, afin de donner une idée à la fois des phénomènes réels qui avaient été observés, et des rêves suscités par les propriétés surprenantes des miroirs.

Le roi Nekraous construisit une coupole sur des piliers scellés avec du plomb et il fixa dessus un miroir de chrysolithe, de la grandeur de sept empans, dont la clarté portait à une très grande distance (p. 175).

Un autre souverain éleva un phare de quatre-vingts coudées, couronné d'une coupole qui changeait de couleur chaque jour de la semaine (p. 169).

Sourid construisit un miroir de substances composées, dans lequel il voyait les climats (régions) du monde, avec leurs parties habitées et leurs déserts et tout ce qui s'y passait. Ce miroir était placé sur un phare de cuivre. On y voyait tous les voyageurs qui venaient vers l'Égypte de toutes les directions (p. 201).

Adim construisit un phare surmonté d'un miroir de substances composées, où l'on apercevait tous les climats du globe (p. 250).

[1] *Histoire de la chimie au moyen âge*, t. I, p. 95. — [2] *Pausanias, Éliaques*, I, 27.

Digitized by Google

Au milieu de Rhakoudah (sur l'emplacement futur d'Alexandrie), un roi éleva une coupole en cuivre doré, au-dessus de laquelle il dressa un miroir formé de substances composées, qui avertissait de l'arrivée des ennemis; l'on projetait alors ses rayons, dont la flamme incendiait leurs vaisseaux (p. 234).

Le phare d'Alexandrie, est-il dit encore, avait au sommet un miroir, permettant d'apercevoir de loin les vaisseaux qui venaient du pays de Roum; ce miroir était de verre et cylindrique.

Kersoun construisit un phare avec un miroir de substances composées, qui attirait les navires sur le rivage et les y retenait, jusqu'à ce qu'ils eussent payé tribut (p. 281).

Sâ éleva des tours au bord de la mer et plaça en haut divers miroirs de substances composées. Il y en avait qui réfléchissaient les rayons du soleil sur les navires ennemis et les brûlaient; d'autres, où l'on voyait les villes situées de l'autre côté de la mer; d'autres, où l'on voyait les climats (régions) de l'Égypte. Un an d'avance, on apercevait les contrées qui seraient fertiles et celles sans fruits (p. 282), ainsi que les événements futurs du pays (p. 293). Quelques-uns empêchaient les monstres marins de nuire aux habitants du rivage (p. 282).

Koftarim fabriqua des miroirs où chacun pouvait voir ce qu'il désirait connaître (p. 238). Un autre roi, adorateur d'une étoile et alchimiste, dressa à la porte de Sâ une colonne sur laquelle il plaça l'image d'une femme assise, tenant en main un miroir. On regardait dans ce miroir pour connaître le sort des malades. Si le malade allait mourir, on l'y voyait mort; s'il devait vivre, on l'y voyait vivant. De même il indiquait le sort des voyageurs et leur retour, ou leur mort (p. 286).

Quelques-unes de ces légendes sont les mêmes que celles des miroirs magiques proprements dits, telles qu'elles sont rapportées par les auteurs de notre moyen âge : elles n'ont qu'une relation éloignée avec les faits historiques et les connaissances scientifiques des anciens; c'est pourquoi je ne crois pas devoir m'y étendre. Au contraire, il est intéressant d'examiner de plus près celles qui se rapportent au phare d'Alexandrie. On les retrouve dans divers auteurs arabes.

Ainsi, d'après Abulfeda, il existait sur ce phare un miroir en métal poli, à l'aide duquel on apercevait les navires qui arrivaient. Ce miroir aurait été détruit après la conquête, sous le calife Walid.

Dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot (p. 564, édition de Maestricht, 1776), à l'article *Menar* (minaret), il est question du miroir talisman, placé par Alexandre en haut du phare d'Alexandrie, célèbre dans tout l'Orient, et à l'aide duquel l'on voyait les navires arri-

Digitized by Google

vant de loin, miroir qui se serait brisé l'an 19 de l'Hégire, un peu avant l'époque de la conquête de l'Égypte.

Le moment est venu de nous demander : Qu'y a-t-il de réel dans ces récits et traditions ?

En fait, les écrivains grecs et latins ne nous ont laissé que fort peu de renseignements sur le phare d'Alexandrie, malgré sa célébrité. Tout ce que nous savons, c'est que c'était une tour élevée, sur laquelle on allumait des bûchers la nuit, pour éclairer et diriger les navires vers l'entrée du port. Toutefois, dans les quelques lignes que ces auteurs ont consacrées au phare d'Alexandrie, il n'est pas question de ces miroirs, qui jouent un si grand rôle dans les légendes arabes.

Assurément des miroirs plans auraient pu réfléchir et renvoyer au loin l'éclat des foyers enflammés; des miroirs concaves auraient pu concentrer à leur foyer l'image des objets voguant sur la mer, des navires, par exemple — depuis vingt kilomètres environ, si le phare avait eu une hauteur de quatre-vingts coudées, comme la chose a été dite. Il est même facile d'imaginer par quelles dispositions de semblables miroirs auraient pu jouer le rôle de télescopes, et les connaissances optiques des géomètres grecs étaient suffisantes pour permettre la construction de semblables miroirs.

Mais tout cela est à peu près conjectural; car ces opinions reposent seulement sur des récits arabes et coptes, mélangés de trop de contes magiques pour que l'on puisse asseoir sur eux des démonstrations positives, du moins jusqu'au jour où l'on aurait découvert des textes antiques, datés et clairement énoncés. Jusqu'à nouvel ordre, l'invention du télescope ne saurait être regardée comme plus ancienne que le commencement du XVIIe siècle, et il serait téméraire de l'antidater.

On sait à quelles erreurs on serait exposé en procédant autrement. Je demande la permission d'en citer un exemple, peu connu, je crois. Dans le roman d'Esplandian, fils d'Amadis, roman qui date du XVIe siècle, le héros pénètre dans le Bosphore, monté sur la *Grande-Serpente*, navire magique, qui s'avance en vertu d'une force interne, en vomissant le feu et la fumée et en poussant de longs sifflements. Il serait facile, en raisonnant comme Dutens l'a fait plus d'une fois pour attribuer aux anciens des inventions modernes, il serait facile, dis-je, de voir dans la *Grande-Serpente* un steamer moderne, poussé par la force de la vapeur.

Cependant il n'est peut-être pas superflu d'examiner ici de plus près les souvenirs qui se rapportent aux miroirs ardents et à l'incendie des navires ennemis, non certes pour soutenir l'opinion des auteurs arabes qui les placent sur le phare d'Alexandrie, mais pour montrer dans cette opinion

Digitized by Google

même le reflet des traditions des géomètres grecs et la réminiscence de l'emploi historique des miroirs ardents dans la stratégie navale.

L'usage du miroir pour concentrer la chaleur solaire et produire du feu est fort ancien. Les premiers essais paraissent avoir été réalisés dans les temples, à l'aide de vases métalliques à fond conique ou concave, dans le but d'obtenir un feu sacré qui ne fût pas allumé de main d'homme, soit pour le culte de Vesta, soit pour celui des anciens Persans. On savait également produire un foyer comburant par réfraction à l'aide d'un instrument de verre, ainsi qu'il résulte d'un texte d'Aristophane dans les *Nuées*. La théorie scientifique des miroirs ardents, destinés à concentrer sur un point les rayons solaires réfléchis, est exposée dans la Catoptrique d'Euclide. On a attribué également à Archimède un traité semblable Περὶ κατόπτρων καυστικῶν, traité aujourd'hui perdu, ainsi que celui de Dioclès Περὶ πυρίων, le mot πύρια ayant le sens de miroirs ardents, ainsi qu'il résulte de ce titre et plus nettement de l'ouvrage d'Anthémius que nous possédons et dont je vais parler. Si j'insiste sur ce point spécial, c'est que ce sens a été omis dans le grand Dictionnaire de Henry Estienne, même dans l'édition de Hase. Je rappellerai encore les sources arabes, citées dans un mémoire de M. E. Wiedemann [1].

Or la légende de *l'Abrégé des Merveilles*, d'après laquelle le miroir placé sur le phare d'Alexandrie aurait eu la propriété d'incendier les vaisseaux ennemis, est évidemment la reproduction des récits d'après lesquels Archimède aurait brûlé, par ce procédé, les navires romains dans le port de Syracuse.

D'après Zonaras, auteur byzantin, Proclus aurait répété cet incendie au VIe siècle, dans le port de Constantinople, sur la flotte des Goths, dirigée par Vitalien, révolté contre l'empereur Anastase. La filiation de ces récits est incontestable et montre combien un semblable emploi des miroirs avait frappé l'imagination populaire. L'écho s'en retrouve dans le Traité des miroirs [2] de Roger Bacon, prompt à accueillir tout récit propre à exalter le pouvoir merveilleux de la science [3]. Avec douze miroirs de ce genre, dit-il, on pourrait chasser les Sarrasins sans effusion de sang.

Peut-être ne jugera-t-on pas superflu de rappeler les motifs que l'on peut invoquer à l'appui de la réalité de l'opération accomplie par Archimède, opération dont Kircher et Descartes ont contesté la possibilité, mais à tort, pour s'être attachés exclusivement à l'emploi des mi-

[1] *Annalen der Physik*, N. F. XXXIX, 110. 1890. — [2] *Tractatus de Speculis*, dans l'ouvrage *Perspectiva*, p. 202. Francfort, 1614. — [3] *Opus tertium*, chap. XXIII, *Opera inedita*. London, 1859.

Digitized by Google

roirs concaves et faute d'avoir connu la véritable disposition des miroirs qui peuvent l'accomplir. On sait en effet que Buffon l'a démontrée par des expériences positives et que la publication des textes d'Anthémius a mis ces dispositions en pleine lumière; Peyrard, éditeur d'Archimède, en a donné en 1807 un commentaire plus complet encore.

Parmi les auteurs parvenus jusqu'à nous, ceux qui ont mentionné d'abord l'emploi des miroirs ardents par Archimède sont Lucien, dans une phrase générale :

Τὰς τῶν πολεμίων τριήρεις καταφλέξαι τῇ τέχνῃ (Hippia),

et Galien, dans une ligne plus catégorique quant à l'emploi des miroirs ardents :

Οἶμαι καὶ τὸν Ἀρχιμήδην φασὶ διὰ τῶν πυρίων ἐμπρῆσαι τὰς τῶν πολεμίων τριήρεις.

Plusieurs auteurs postérieurs en ont parlé depuis. Cependant ni Polybe ni Plutarque ne les mentionnent, peut-être parce que la tentative d'Archimède produisit plus de frayeur que de destruction efficace.

Le procédé qui dut être employé, signalé un peu confusément par Tzetzès, a été décrit de la façon la plus rigoureuse par Anthémius de Tralles, l'un des plus célèbres ingénieurs byzantins et l'architecte de Sainte-Sophie. Il est contenu dans un fragment de son *Traité sur les paradoxes de la mécanique*. Ce fragment a été publié, traduit et commenté par Dupuy, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XLII (1776-1779). L'auteur se propose d'abord et résout le problème de l'héliostat, qui consiste à diriger et à faire tomber en un point donné un rayon solaire constant et invariable, à toute hauteur et en toute saison. Puis il cherche comment Archimède a dû opérer pour enflammer des matières combustibles à l'aide des rayons solaires et à la portée du trait. Il observe que le but est difficile ou impossible à atteindre par l'emploi d'un miroir sphérique concave, ce miroir ne pouvant agir en toutes directions et devant offrir de trop fortes dimensions pour opérer à de telles distances ; ce sont précisément les objections de Descartes. Et cependant, ajoute Anthémius, on s'accorde unanimement à dire qu'Archimède brûla les vaisseaux ennemis par le moyen des rayons solaires. Anthémius explique, d'après une construction géométrique rigoureuse, comment ce problème peut être résolu au moyen d'un miroir plan hexagone, articulé sur ses côtés avec six autres miroirs également hexagones et dont on fait varier convenablement les inclinaisons relatives. C'est cette disposition que Tzetzès décrivit plus tard, d'après Anthémius. L'emploi de plusieurs miroirs plans, disposés de façon à faire converger les rayons sur un point unique, est également

Digitized by Google

signalé comme dû à Archimède et Anthémius, dans le ms. latin 9335 (fol. 86 r.) de la Bibliothèque nationale.

En 1747, Buffon, qui ne connaissait pas le texte encore inédit d'Anthémius, réalisa l'expérience par une combinaison parabolique de miroirs plans et il enflamma des planches, à une distance de 200 pieds.

On voit, par cet exposé détaillé, comment les expériences scientifiques réelles des Grecs ont donné naissance aux légendes populaires de l'Égypte copte, légendes contemporaines des calculs et exposés précis des géomètres byzantins.

Terminons par une application légendaire des miroirs, d'un caractère tout différent. Il s'agit de leur emploi à prévoir l'issue des maladies ou celle d'un voyage. C'étaient là des questions essentiellement astrologiques ; divers procédés étaient usités en Égypte pour les résoudre. Tels sont, notamment, la sphère de Démocrite, les cercles de Petosiris, dont j'ai enregistré ailleurs [1] les figures photographiées. Mais les solutions contenues dans ces figures reposent sur des calculs et des tracés auxquels un miroir n'est pas d'ordinaire consacré. Il devait y avoir quelque autre cérémonie ou indication astrologique fournie par ces miroirs.

BERTHELOT.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Édouard Pailleron, membre de l'Académie française, est décédé le 19 avril 1899.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Friedel, membre de l'Académie des sciences (section de chimie), est décédé à Montauban le 20 avril 1899.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. le marquis de Chennevières, membre de l'Académie des beaux-arts, est décédé le 1er avril 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

ALLEMAGNE.

C. Juli Cæsaris Belli civilis libri III. Recensuit Alfred Holder. Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubner. 1898. In-8°.

Après bien des années, M. Holder nous donne la suite de son édition des *Commentaires de César;* il publie les trois premiers livres de la *Guerre civile.* Son ouvrage est précédé d'une très courte préface, qui nous apprend qu'il a revu avec soin les manuscrits dont il s'était servi pour éditer le *De bello gallico* et qu'il en a consulté d'autres. Il nous donne, dans une sorte d'arbre généalogique, l'ordre dans lequel il range ces manuscrits. La première classe est représentée pour lui par un manuscrit de Florence, qui provient de la bibliothèque de lord Ashburnham, et un manuscrit du British Museum; l'autre classe par trois manuscrits, qui sont au Vatican, à la Bibliothèque nationale de Paris et à Vienne. Il pense que l'accord de ces manuscrits divers doit permettre de remonter jusqu'à l'archétype. C'est sur ces principes que le texte de son édition est établi. Il ne nous fait pas connaître les raisons de ses préférences, et les réserve pour un travail qu'il prépare. Il faut espérer qu'avec ce travail il publiera les trois livres qui restent du *De bello civili.* Ils ne sont pas de César, sans doute, mais ils complètent son œuvre et ne peuvent pas en être distraits.

Axel Kock. *Om Språkets förändring.* Göteborg, 1896. (Sur les modifications du langage.)

Ce petit volume contient une série de leçons professées en 1893 par M. Axel Kock aux cours populaires institués par l'Université de Gothembourg en vue de vulgariser les résultats des sciences philosophiques, historiques et philologiques.

M. Axel Kock, dont le nom est favorablement connu des linguistes, a tenu à se conformer au programme de l'institution : il s'est astreint à ne rien dire qui ne pût être aisément compris d'un public d'instruction moyenne. Nous trouvons toutefois dans ces leçons quelques faits nouveaux dont la science peut faire son profit : c'est principalement sur l'inépuisable sujet de l'étymologie populaire. Ainsi, en Scanie, *gratis* a pris le sens « directement », sous l'influence de *grad* (lui-même d'ailleurs emprunté de l'allemand *geràde*). De même *aktir* signifie « économe », d'après *aktsam* « soigneux ».

Dans un autre ordre d'idées, on peut remarquer qu'en Suède *korn* « grain » a pris le sens spécial d'« orge », comme ailleurs celui de « seigle » ou d'« avoine », selon la culture dominante. La même chose s'est passée en France pour *blé.* Enfin, notons l'introduction en suédois du suffixe allemand *-heit* (*-het*) qui, venu avec *schönhet*, *frihet*, a pris racine dans le sol étranger et peut s'ajuster à la plupart des adjectifs suédois. En matière de langage, tout peut s'emprunter : mots, dérivation et syntaxe.

Digitized by Google

Monumenta palæographica. Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters. Erste Abteilung : Schrifttafeln in lateinischer und deutscher Sprache. In Verbindung mit Dr Hans Schnorr von Carolsfeld Oberbibliothecar der K. Universitäts bibliothek München, herausgegeben von Dr Anton Chroust, professor der Geschichte an der K. Universität Würzburg. München, F. Bruckmann, 1889. Grand in-folio.

La librairie Bruckmann, de Munich, vient de publier le premier fascicule d'un recueil paléographique qui s'annonce comme devant atteindre des proportions considérables. La série consacrée aux manuscrits latins et allemands n'aura pas moins de 24 fascicules composés chacun de 10 planches.

Voici l'énumération des morceaux contenus dans la première livraison :

1-2. Deux pages d'un recueil de traités de comput et d'astronomie, du xe siècle, venu de Ratisbonne. Ms. latin 210 de Munich. (Planche double.)

3. Deux pages du premier des Cartulaires de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Archives de l'État à Munich.

4-5. Diplôme de Louis le Germanique pour l'abbaye de Saint-Emmeran, du 28 juillet 844. Même dépôt. (Planche double.)

6. Deux pages du second Cartulaire de Saint-Emmeran. Même dépôt.

7. Deux pages du registre en papier d'Albert Behaim (*Albertus Bohemus*), légat du pape en Allemagne, mort en 1259. Ms. latin 2574 B de Munich.

8. Une page d'un registre de la chancellerie de l'empereur Louis de Bavière, en 1333. Archives de l'État à Munich.

9. Lettre du duc Albert de Bavière adressée à son père le 23 mai 1435. Mêmes archives.

10. Minute d'une lettre adressée le 26 avril 1473 par le duc Louis de Landshut à Mathias Corvin. Mêmes archives.

L'héliotypie a été exécutée avec soin.

Chaque pièce est accompagnée d'une notice, signée par l'éditeur (M. Chroust ou M. Herre), et d'un déchiffrement. Les notices et les déchiffrements donneront pleine satisfaction aux paléographes.

Les notices font connaître la date et la nature des textes reproduits, les caractères paléographiques, la forme particulière de certaines lettres, les ligatures, les abréviations, les corrections, la séparation des mots, la ponctuation. Des renvois sont faits aux travaux dont le document a été l'objet.

Les déchiffrements placés en regard des fac-similés reproduisent la disposition matérielle des originaux, ligne pour ligne, la distinction des caractères (majuscules ou minuscules), la ponctuation, les additions interlinéaires, les corrections, etc. Les parties de mots figurées sur les originaux par des abréviations sont imprimées en caractères très menus qui se distinguent très nettement du texte ordinaire.

Chaque planche, avec la notice et le déchiffrement qui s'y rapportent, est livrée isolément aux souscripteurs, qui pourront ultérieurement disposer leurs exemplaires dans l'ordre qui leur conviendra ou qui sera déterminé par l'éditeur quand l'ouvrage sera terminé.

Tout fait espérer que les *Monumenta palæographica* prendront une place honorable à côté des recueils du même genre qui ont déjà paru ou qui sont en cours de publication en France, en Angleterre et en Italie. L. D.

ANGLETERRE.

Lady Meux Manuscript n° 1. The lives of Mabâ' Sĕyôn and Gabra Krĕstôs. The ethiopic text with an english translation and a chapter on the illustration of ethiopic mss. By

Digitized by Google

E.-A. Wallis Budge, keeper of the egyptian and assyrian antiquities in the British Museum. London, W. Griggs, chromo-lithographer to Her Majesty the Queen. 1898. In-4°, LXXXIII p. pour l'introduction, 144 p. pour la traduction et 65 p. pour le texte éthiopien. (Imprimerie de W. Dugrulin à Leipzig. — Non mis dans le commerce.)

Les collections de Lady Meux, à Theobald's Park (Herts), renferment deux manuscrits éthiopiens remplis de curieuses peintures. L'un contient un choix de miracles de Notre-Dame et date du XVe siècle; l'autre est une copie faite au XVIIe siècle de deux légendes ascétiques : la vie de Takla Mâryâm ou Mabâ' Sĕyôn, et celle de Gabra Krĕstôs. Lady Meux, voulant donner au public une savante et luxueuse édition de ces deux manuscrits, s'est adressée à M. E.-A. Wallis Budge, l'un des conservateurs du Musée britannique : elle ne pouvait choisir un éditeur plus compétent.

Le volume qui paraît aujourd'hui est rempli par les vies de Takla Mâriâm et de Gabra Krĕstôs. On n'avait encore signalé aucun manuscrit de la vie de Takla Mâriâm, ascète éthiopien de la province de Shoa; c'est, selon toute apparence, une traduction, faite au XVIe ou au XVIIe siècle, d'un texte copte ou arabe. Un second exemplaire de la Vie de Gabra Krĕstôs, prétendu fils de Théodose, empereur de Constantinople, existe au Musée britannique.

M. Budge a publié les deux légendes contenues dans le manuscrit de lady Meux, en relevant soigneusement les variantes que le manuscrit du Musée britannique fournit pour la seconde. Le texte est précédé d'une traduction anglaise. Le nom de l'éditeur nous garantit l'exactitude du travail.

Je ne me serais pas permis d'annoncer une œuvre aussi étrangère à mes études, si le volume de lady Meux ne s'ouvrait point par une longue introduction dans laquelle M. Budge nous initie à la connaissance des peintures des manuscrits éthiopiens. En prenant pour base de ses observations 69 manuscrits du Musée britannique, il nous fait apprécier des monuments d'un style barbare, dont les plus anciens datent du XVe siècle, et dont les auteurs semblent avoir puisé leurs inspirations dans des manuscrits européens.

Le volume que nous devons à la libéralité de Lady Meux nous offre la reproduction en couleurs des 92 peintures qui forment l'illustration des Vies de Takla Mâriâm et de Gabra Krĕstôs. Il contient, en outre, la reproduction en noir de 32 sujets empruntés aux manuscrits du Musée britannique, et celle d'un tableau sur bois représentant les funérailles de Jean IV, roi d'Abyssinie, mort en 1889.

Lady Meux était déjà connue par le Catalogue de sa collection d'antiquités égyptiennes, qu'elle a fait rédiger en 1896 par M. Budge. Son nom occupe dès maintenant une place d'honneur sur la liste des bibliophiles contemporains qui tiennent à contribuer au progrès des sciences historiques.

L. D.

ESPAGNE.

D. Francisco de Bofarull y Sans, *Antigua Marina Catalana : Memoria leida en la sesión ordinaria celebrada por la real Academia de Buenas Letras el dia 16 de noviembre de 1896.* Barcelona, 1898. Grand in-8° de 123 pages et 11 planches.

Au moment où l'historien de la marine espagnole, M. Cesareo-Fernandez Duro, désespéré des désastres navals de ses anciens compagnons d'armes à Manille et à Santiago, laisse tomber de découragement une plume qu'il tenait avec honneur, M. de Bofarull y Sans la reprend pour donner au premier volume de M. Duro un

Digitized by Google

complément nécessaire. L'*Antigua marina catalana* est la contre-partie de la *Marina de Castilla.*

M. de Bofarull, le troisième de la dynastie des savants archivistes de Barcelone, a puisé tous ses renseignements aux sources de l'histoire catalane, aux archives d'Aragon. C'est en dire la valeur, mais en même temps le défaut. La discrétion de l'auteur à ne citer que des textes d'archives obligera, pour se faire une idée exacte de l'activité maritime des Catalans, à recourir encore à Capmany [1].

L'ouvrage se présente du reste avec un appareil scientifique rigoureux. De nombreuses pièces justificatives, des planches représentant des navires de tous les genres et de tous les siècles permettent de contrôler à tout instant le texte de l'auteur. De ce contrôle, je ferai un large usage; l'auteur me le pardonnera, car les observations que je vais lui présenter montrent en quelle estime je tiens son œuvre.

Pour ceux qui ne voudront pas confondre, comme il le fait (p. 15), une nef avec une galère, je crois utile de définir la galère, — un bâtiment long muni de rames, — et surtout la disposition des rames à bord. Problème délicat, parce qu'il comporte, suivant les époques, des solutions différentes.

Il ne fait aucun doute que la quadrirème figurée planche I, d'après un bronze de Gordien III, avait ses rangs de rames disposés en quatre étages. A Byzance, où la tradition antique se conserva, les dromons avaient deux étages, avec les trois quarts des rameurs sur le pont, où les avirons étaient naturellement plus longs et plus lourds que ceux de l'entrepont.

Au lieu d'étager leurs rangs de rames, les Latins du moyen âge les juxtaposèrent sur le pont : *birème, trirème,* à l'époque médiévale, signifient généralement qu'il y avait deux, trois rames bordées à chaque banc. On ne trouve aucune mention des *quadrirèmes* ou *quinquérèmes.*

Ces mots reparaissent à la Renaissance : la *Réale* était une galère *quinterame,* la *Générale* une *quatrirame,* les galères communes des *trirèmes.* Eh bien, le sens des mots a une nouvelle fois changé et veut dire qu'il y a trois, quatre, cinq forçats attelés à chaque aviron, énorme pièce de quarante pieds de long.

Dans ces conditions, les frais de manœuvre, on le conçoit, étaient fort chers, douze fois ceux d'un voilier, même quand on les eut abaissés en substituant aux *bonnevogli* salariés de la vogue des condamnés au bagne.

Dès une époque ancienne, une miniature flamande du XIVe siècle que je connais en fait foi, on cherchait pour les navires une force motrice plus économique. Propagée par Valturius et par les artistes ou ingénieurs italiens de la Renaissance, l'idée des rames tournantes, véritables roues à aubes mues par des manivelles ou des cabestans à engrenages, devait aboutir, après deux siècles de tâtonnements, à la navigation à vapeur. Je sais bien qu'on cite certaine expérience d'un navire à aubes mû par la vapeur, que Blasco de Garay aurait fait manœuvrer dans le port de Barcelone sous les yeux de Charles-Quint : mais les textes publiés par Navarette sont-ils authentiques? M. de Bofarull était qualifié pour le dire, je regrette qu'il n'en ait pas parlé. Il est des légendes qu'il faut tuer.

L'affirmation de M. de Bofarull que tel grand voilier du XVe siècle ne diffère guère des autres bâtiments européens de la même époque (p. 16) demande une explication, car les navires de la mer du Nord et de la Manche étaient totalement différents des bâtiments de la Méditerranée et de la Péninsule hispanique. Pour les recon-

[1] *Memorias históricas sobre la marina, comercio y artes de la antigua ciudad de Barcelona* Madrid, 1779-1792. 4 vol. in 4°.

Digitized by Google

naître les uns des autres, voici un critérium. Les voiliers du Nord, *nefs, barges, hourques*, tous navires à clin, c'est-à-dire que les planches du revêtement se recouvraient l'une l'autre, avaient comme ouvrage défensif à l'avant et à l'arrière une simple plate-forme bordée d'un parapet. Les *grandes naves, carraques* et autres voiliers du Sud, navires à joints lisses, avaient au contraire aux deux extrémités un château de plusieurs étages recouvert souvent d'une toiture.

Du fait qu'une miniature ou une gravure du xve siècle représente cette dernière espèce de bâtiments, on ne peut toutefois inférer d'une façon absolue qu'elle a été exécutée en Italie ou en Espagne. Un engouement très compréhensible, — j'en dirai tout à l'heure la raison, — s'était produit dans les marines du Nord pour les constructions navales du Sud : Henri V d'Angleterre, — c'était un exemple à citer par M. de Bofarull, — fit construire à Barcelone deux carraques de 500 et 700 tonneaux [1]; Philippe le Bon, duc de Bourgogne, appela en Flandre des maîtres de hache portugais pour fabriquer une carraque et des caravelles; Louis XI achetait ses vaisseaux de guerre en Espagne. On s'était aperçu que tout « navire pesant, comme est celui d'Alemaigne, de Horlande, Zellandre ou Engleterre », ne pouvant marcher au plus près, restait en panne, tandis qu'un bâtiment « de Espaigne ou Portigal ou Bretaigne, pour ce que c'est navire d'avantaige à la voille, pour trouver vent contraire, ne lèsera à tirer tous jours avant à la voline (bouline) [2] ». Cette diffusion des navires à voilure multiple et fragmentée est la révolution capitale du xve siècle, parce qu'elle permet à toutes les nations océaniques les navigations au long cours.

Une de ses conséquences fut de précipiter au milieu d'une nomenclature déjà formée, comme celle de nos marins normands par exemple, une avalanche de mots nouveaux qui amena un désarroi indescriptible. Quelques mots hispano-levantins trouvèrent à se caser où la nomenclature du Ponant, restée muette, laissait une place vide; d'autres entamèrent une lutte violente contre les mots d'origine germanique et finirent par triompher, telle la *misaine* du *borseil* ou *bourset*, l'*amure* du *couët*. — Mais réciproquement il y eut pénétration de l'idiome hispanique par la langue germanique du Ponant. On en trouve la trace dans *le Quadripartitum* du cosmographe Alonzo de Chaves [3], au xvie siècle, dans *le Livro Nautico*, publié récemment par M. Lopes de Mendonza [4]. Nous aurions été heureux de voir parmi les pièces justificatives de M. de Bofarull quelque inventaire de bord d'un voilier, pour constater si la zone de pénétration s'étendait jusqu'en Catalogne. Il y a bien l'inventaire d'un huissier (qu'on ne s'y trompe pas, l'huissier est une sorte de galère de charge) [p. 77], mais la nomenclature des galères était arrêtée et définitive dès le xiiie siècle : elle était commune à toutes les marines du Levant.

Au chapitre des sciences auxiliaires, on relève l'emploi, dès le xive siècle, des instruments nécessaires à la navigation hauturière, en particulier de l'astrolabe, de la mappemonde et de l'« almanaque » pour connaître chaque jour la déclinaison solaire (p. 57).

En ce qui concerne la cartographie, M. de Bofarull se borne à résumer les conclusions données par M. le docteur Hamy dans son étude sur *la Mappemonde d'Angelino Dul-*

[1] Ellis, *Original letters*, 2^d Series, t. I, p. 71. — *Proceedings and ordinances of the privy Council*, t. V, p. cxxxi.

[2] « Avertissement pour fait de navire pour faire lonc veaige », adressé au duc Philippe de Bourgogne vers 1464. (Archives départementales du Nord, B 3537. — *Inventaire sommaire*, par Finot, t. VIII, p. 297.)

[3] Ed. C. F. Duro. Madrid, 1894, in-4°, p. 10.

[4] *Estudos sobre navios portuguezes nos seculos XV e XVI*. Lisboa, 1892, in-4°, p. 79.

Digitized by Google

cert de Majorque[1] (1339). Et certes il ne pouvait trouver, en la matière, d'aperçus plus ingénieux, de recherches plus approfondies. Pour qui veut se rendre compte des développements de la cartographie et des découvertes progressives faites depuis le XIVe siècle, les *Études historiques et géographiques* de M. le docteur Hamy[2], où se trouve une seconde édition de son article sur Dulcert, sont le guide le plus sûr et le plus documenté. La mappemonde d'Angelino Dulcert, concluait M. Hamy, est le prototype de l'atlas catalan de 1375 ayant appartenu à Charles V et de la cartographie catalane en général. Elle réalise sur les œuvres génoises des Vesconte, qui s'arrêtaient au Danemark et à l'Écosse, l'énorme progrès de donner les contours de l'Europe septentrionale riveraine de la Baltique, l'Irlande et l'Écosse. Et M. Hamy établissait, par la comparaison de la nomenclature des deux cartes, que l'auteur s'était servi d'une carte arabe du genre de la Maghrebine.

M. Nordenskiöld était d'avis que la cartographie a pris naissance en Catalogne entre 1266 et les premières années du XIVe siècle[3].

M. de Bofarull s'en est tenu là. Il ignore que, depuis sa lecture à l'Académie espagnole, mais avant l'impression de son mémoire, la publication d'un planisphère de la collection Corsini a remis en question à la fois la nationalité majorquaine de Dulcert, son nom et la priorité de la carte de 1339 comme prototype de la cartographie catalane[4]. Le planisphère Corsini est signé ;

« Hoc opus fecit Angellinus de Dalorto anno Domini
M° CCC° XXX°, de mense martii conposuit hoc. »

1330, dis-je, et non 1325 comme le veulent les paléographes italiens, qui prennent pour un V le dernier X légèrement effacé. Notez que l'auteur marque la désinence de chaque nombre ordinal; s'il avait voulu mettre « vicesimo quinto », il y aurait deux ° suscrits, ce qui n'est pas. La présence d'un seul ° suscrit sur le groupe impose donc la lecture « tricesimo ».

Ici la difficulté commence. D'un simple coup d'œil jeté sur les cartes de Dalorto et de Dulcert, on se convainc, par la similitude des contours, de la nomenclature et de la graphie, qu'elles sont du même auteur et ne diffèrent que par telle addition sur la carte de 1339 tenue par exemple au courant des découvertes aux îles d'Afrique. Les deux documents seraient donc du même auteur, mais quel est-il? Dulcert, nom catalan; Dalorto, nom génois? Les fac-similés que nous avons des deux pièces ne permettent pas de trancher la question; même dans les originaux, les lettres finales sont assez empâtées pour qu'on ait lu Dulceti pour Dulcert, Dalorco au lieu de Dalorto. Quant au prénom, *Angelinus*, parfaitement lisible dans l'une et l'autre pièce, il ne laisse pas préjuger la nationalité.

A cette époque même, en 1336, un étranger ayant ce prénom, Angelin Baloce, conseillait à Philippe VI d'entretenir en France vingt patrons de galères génois[5]. Ici encore, nous ne connaissons le nom du personnage que par une mauvaise copie du XVIIIe siècle, et je ne serais pas étonné que ce fût encore, avec une déformation nouvelle, le nom de notre Protée. Mais il faudrait, avant de conclure quoi que ce soit, retrouver l'original du mémoire qu'il adressait au roi de France.

On a déduit la nationalité de Dulcert du fait qu'il date de Majorque, « in civitate Majoricarum », la carte de 1339 : il est loisible de supposer qu'il n'en était pas ori-

(1) Paris, 1887, in-8°.

(2) Paris, 1896, in-8° avec planches.

(3) *Periplus. An Essai on the Early History of Cartes and Sailing-Directions*, trad. Fr. A. Bather. Stokholm, 1897.

(4) *La Carta nautica costruita nel 1325 da Angelino Dalorto;* Notizia di Alberto Magnaghi. Firenze, 1898, in-4°, avec fac-similé de la carte.

(5) Archives nat., P. 2291.

Digitized by Google

ginaire et qu'il n'y était qu'en résidence. C'est la thèse que les Italiens soutiennent en faisant remarquer que presque toutes les cartes que l'on conserve du premier quart du XIVe siècle sont génoises : Venise elle-même faisait appel à l'habileté des cartographes de sa rivale. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même de Majorque?

Je ne compte pas aborder ce problème, parce que M. Magnaghi, l'éditeur de la carte de Dalorto, déclare s'en charger [1]. Il devra comparer minutieusement les dernières cartes de Pietro et Pierino Vesconte avec celle de Dalorto, de très peu postérieure. Mais je doute qu'il puisse nier ce que M. le docteur Hamy a si nettement montré, que le cartographe de Majorque s'est inspiré directement des connaissances cosmographiques des Arabes.

M. de Bofarull donne en appendice le fac-similé d'une carte marine de Bertolomé Olives, datée de Majorque 1538 et provenant des archives du marquis de Barbará y de la Manresana. Comme elle se borne au bassin de la Méditerranée, de l'Espagne jusqu'à la Grèce, depuis plus de deux siècles décrit sur les portulans, elle n'offre qu'un intérêt très secondaire.

L'histoire de France n'a rien à glaner dans l'ouvrage de M. de Bofarull, et c'est une déception quand on sait quelles violentes luttes Philippe le Hardi et Louis XI ont soutenues contre la Catalogne.

Mais il est temps de conclure. Malgré quelques erreurs et d'assez nombreuses lacunes, dues surtout à l'emploi exclusif des archives d'Aragon, l'ouvrage de M. de Bofarull mérite des éloges qu'il ne faut pas lui marchander. Il est si rare de voir les Espagnols tirer parti, pour leur histoire, des richesses de leurs archives!

Ch. de La Roncière.

ITALIE.

Giovanni Martucci. *Un poema latino inedito del secolo XV sulla tentanta restaurazione angioina.* Roma, Giovanni Balbi. 1899. Grand in-8° de XXXIV et 68 p.

Le poème auquel M. Giovanni Martucci vient de consacrer un élégant volume a été composé par un humaniste « Fuscus Paracletus Cornetanus », dont l'éditeur a très ingénieusement déterminé l'identité. C'est bien le même personnage que ce « Paracletus de Malvetiis », auquel le pape Pie II confia l'évêché d'Acerno en 1460 et qui mourut en 1487.

On connaît trois ouvrages de Paracletus : 1° un poème sur la Passion, que l'auteur dédia à Pie II en 1458 et qui se trouve à Rome dans la bibliothèque Chigi; — 2° des églogues conservées dans un manuscrit du Vatican (Regina, n° 643), et dans le manuscrit 2471 de la bibliothèque de Troyes; — 3° un poème en quatre livres, dirigé contre Orsini, prince de Tarente, intitulé *Tarentina.* Ce poème a pour sujet la lutte dans laquelle Jean, fils de René d'Anjou, s'engagea en 1459 pour disputer le royaume de Naples à Ferdinand d'Aragon. Il en existe deux manuscrits : l'un, exécuté pour le cardinal Jean d'Aragon, est à la Bibliothèque nationale, n° 8374 du fonds latin; l'autre fait partie du fonds de Saint-Sauveur, à la bibliothèque de l'Université de Bologne. C'est d'après ces deux manuscrits que M. Giovanni Martucci a publié la *Tarentina.*

On doit savoir gré à l'éditeur du soin qu'il a pris pour établir le texte du poème, et de la sagacité avec laquelle il a recueilli et combiné des renseignements authentiques sur la personnalité de l'auteur.

L. Delisle.

[1] Ouv. cité, p. 6, note 1.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

DICTIONNAIRE
DES
ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES,

D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS,

CONTENANT L'EXPLICATION DES TERMES QUI SE RAPPORTENT AUX MŒURS, AUX INSTITUTIONS, À LA RELIGION, AUX ARTS, AUX SCIENCES, AU COSTUME, AU MOBILIER, À LA GUERRE, À LA MARINE, AUX MÉTIERS, AUX MONNAIES, POIDS ET MESURES, ETC., ETC. ET EN GÉNÉRAL À LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES ANCIENS.

Ouvrage orné de 6,000 figures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier, et rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. DAREMBERG ET EDM. SAGLIO,

AVEC LE CONCOURS DE M. EDM. POTTIER.

MISE EN VENTE DU 26e FASCICULE (INT-JUR),

CONTENANT 157 GRAVURES.

Prix..... 5 francs.

Ce dictionnaire se composera d'environ quarante fascicules grand in-4°. — Chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression (160 pages).

En vente : les vingt-six premiers fascicules. — Chaque fascicule, broché : 5 francs.

Tome I, 1re partie (A-B). 1 vol. in-4°, br.	23^f75.	Tome II, 1re partie (D-E). 1 vol. in-4°, br...	30^f
Tome I, 2e partie (C). 1 vol. in-4°, br....	29^f50	Tome II, 2e partie (F-G). 1 vol. in-4°, br....	24^f

La demi-reliure en chagrin de chaque volume se paye, en sus, 5 francs.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN ET FR. SCHRADER.

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

CONSTRUIT D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES ET LES DOCUMENTS LES PLUS RÉCENTS, CARTES, VOYAGES, MÉMOIRES, TRAVAUX GÉODÉSIQUES, ETC.,

AVEC UN TEXTE ANALYTIQUE CONTENANT 85 CARTES IN-FOLIO GRAVÉES SUR CUIVRE,

SOUS LA DIRECTION DE MM. COLLIN ET DELAUNE.

Mise en vente de la carte :

N° 31 : ALLEMAGNE.

à l'échelle de 1/2 500 000e,

1 carte double in-folio, gravée sur cuivre, avec texte..... 2 francs.

Quarante-neuf cartes sont en vente.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LES ORIGINES

DE LA FRANCE CONTEMPORAINE,

PAR H. TAINE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

Vingt-deuxième édition.

11 volumes in-16, brochés, à **3** fr. **50**.

1re PARTIE : **L'Ancien Régime** ..... 2 vol.

2e PARTIE : **La Révolution** ..... 6 vol.

L'Anarchie ..... 2 vol.
La Conquête jacobine ..... 2 vol.
Le Gouvernement révolutionnaire ..... 2 vol.

3e PARTIE : **Le Régime moderne** ..... 3 vol.

La publication sera terminée à la fin du mois de Juin 1899.

ONÉSIME RECLUS.

LE PLUS BEAU ROYAUME

SOUS LE CIEL.

NOTRE BELLE FRANCE.

1 vol. petit in-4°, imprimé sur papier vergé, broché ..... 12 francs.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY,
JUL 3 1899
CAMBRIDGE, MASS.

MAI 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Michel Bréal. Volney orientaliste et historien, p. 261.
Berthelot. Les merveilles de l'Égypte et les savants alexandrins, p. 271.
G. Maspero. Note sur un passage du Livre des Merveilles, p. 277.
H. Weil. Les dieux des Grecs, p. 278.
Émile Blanchard. Trois ans de luttes aux déserts d'Asie, p. 296.
Nouvelles littéraires, p. 309.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs...
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

MAI 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUL 3 1899
CAMBRIDGE, MASS.

VOLNEY ORIENTALISTE ET HISTORIEN.

SECOND ET DERNIER ARTICLE [1].

Dans un précédent article nous avons vu que Volney, récemment sorti des prisons de la Terreur, avait été nommé par la Convention professeur d'histoire à l'École normale. De toutes manières, la chose était assez imprévue, car Volney, esprit fait pour l'analyse et le raisonnement, tenait l'histoire en assez médiocre estime : non seulement il ne considérait pas beaucoup les historiens, mais le passé de l'humanité ne lui paraissait pas valoir toute la peine qu'on se donnait pour le connaître. Il y voyait surtout un amas d'erreurs et de fautes, bonnes à envisager, peut-être, au philosophe, mais d'un médiocre profit pour le grand nombre.

Ayant donc été chargé d'exposer à douze cents auditeurs une science dont le bénéfice lui laissait de grands doutes, il s'acquitte de sa tâche d'une façon qui ne manque pas d'originalité. Il s'applique d'abord à remplir l'esprit de son public d'un doute salutaire. Plus que partout ailleurs, une sévère critique est nécessaire en cette matière. Venant ensuite à la question d'utilité, il fait remarquer que l'idée de l'utilité était étrangère à la pensée des premiers historiens. C'est seulement après des siècles, après une longue et laborieuse expérience, qu'on s'avisa de tirer quelque profit de la connaissance des faits historiques. Certains esprits philosophiques eurent l'idée de comparer les situations présentant quelque ressemblance et de chercher un ordre généalogique de causes et d'effets. Ils en déduisirent un ensemble de règles et de principes propres, comme ils le croyaient, à diriger les particuliers et les peuples.

[1] Pour le premier article voir le cahier de février 1899.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

On voit que Volney a surtout en vue l'histoire comme on la trouve chez Raynal ou Gibbon. Mais il a soin d'ajouter aussitôt une restriction : la vérité est que pour le politique, l'histoire est aussi souvent une occasion d'erreur qu'une direction sûre. Ce ne sont pas toujours les faits majeurs et marquants qui décident le succès d'une affaire, mais certains faits de moindre apparence et dont les livres ne parlent pas : ainsi les détails des négociations, d'où dépendent les grands événements de la paix et de la guerre. Là se donnent carrière les intrigues et les passions; ces faits seront toujours les moins connus, parce qu'il n'est peut-être aucun de leurs agents qui osât en rendre un compte exact, pour son propre honneur ou pour son intérêt. Le lecteur, s'en rapportant à un récit incomplet, fait des applications qui manquent de justesse ; de là des erreurs qui entraînent les plus grosses fautes. Souvent ce qu'il y a de plus décisif dans les événements de l'histoire nous échappe.

Volney s'élève, à ce propos, « contre cette manie d'imitations grecques et romaines qui, dans les derniers temps, nous ont comme frappés de vertige. Noms, surnoms, vêtements, usages, lois, tout a voulu être spartiate ou romain. La cause en est à un système d'éducation qui présente l'antiquité sous de fausses couleurs : on vante l'égalité spartiate, quand, à Sparte, une aristocratie de trente mille nobles tenait sous son joug deux cent mille serfs ; la liberté romaine, quand, à Rome, tous les droits politiques étaient concentrés aux mains d'une oligarchie d'hommes oisifs et factieux. Quelle analogie existe-t-il entre un grand État comme la France, et cette Grèce où le Péloponnèse seul contenait six confédérations indépendantes? » A la suite de ce premier contresens sont venues d'autres erreurs : « On a voulu nous éblouir de la gloire des combats; mais les peuples qui remplissent les pages de l'histoire payent leur célébrité du prix de leur bonheur. Il n'y a pas de bonheur pour un peuple sans le travail, sans la sécurité, sans la paix. Par la résurrection des haines nationales, un fanatisme nouveau voudrait ramener l'Europe aux temps des guerres et des conquêtes ; mais l'histoire dépose que la guerre conduit tout peuple, vainqueur ou vaincu, à une misère égale ; elle montre que les conquêtes se terminent par le despotisme militaire. »

Il y avait quelque mérite à faire entendre, dès 1794, de telles vérités.

A plus forte raison, continue Volney, l'histoire ne convient-elle pas à des enfants qui n'ont aucun moyen de juger les faits. Elle n'est propre qu'à leur donner des idées fausses. Qu'entendions-nous, dans notre jeunesse, à Tite-Live, à Salluste, aux Commentaires de César, aux Annales de Tacite, qu'on nous forçait d'expliquer? Il n'y a aucune raison pour

Digitized by Google

introduire dans les écoles primaires des notions qui ne pourraient produire qu'un faux savoir et que dans la suite de la vie il serait indispensable d'oublier. Obligés de croire sur parole et sur autorité magistrale, les enfants contracteraient un demi-savoir cent fois pire que l'ignorance. Ce qu'on peut se permettre d'histoire avec les enfants doit se réduire à la morale.

Il y a cependant un genre d'histoire qui, jusqu'à un certain point, peut être présenté au jeune âge : c'est le genre biographique, le récit de la vie de quelques hommes privés ou publics. L'expérience a prouvé que cette sorte de lecture, pratiquée dans les veillées, au sein des familles, produit un effet puissant sur les jeunes cerveaux, en excitant le désir d'imitation. Ce sont souvent des traits reçus dans de telles lectures qui ont décidé de la vocation et des penchants de toute la vie. Mais il faudrait que les modèles fussent pris chez nous, dans nos mœurs. Ils ne devraient être choisis ni dans l'antiquité classique, ni dans l'antiquité sacrée, dont les idées ne peuvent convenir à la société moderne. A défaut de modèles réels, on en pourrait inventer : et ici Volney, sans se laisser arrêter par l'apparence paradoxale de sa pensée, déclare que le roman, pour l'éducation des enfants, est peut-être supérieur en utilité à l'histoire. Car il dépend de l'écrivain de donner aux événements un cours qui satisfasse l'instinct de justice qu'on veut imprimer au cœur de l'enfant, au lieu que l'histoire présente trop souvent le spectacle du succès des pires moyens et du triomphe des moins estimables personnages.

Il faut prendre garde surtout d'être la dupe des autobiographies ou confessions. Quand on cherche tous les motifs que les hommes peuvent avoir de publier leur vie, on les voit se réduire ou à l'amour-propre blessé qui cherche à se défendre, ou à la vanité qui, même sous les apparences de l'humilité et en avouant des erreurs et des fautes, poursuit un but d'ostentation. Volney ne peut s'empêcher ici de donner cours à un sentiment qui reparaît en plus d'un endroit de ses écrits : « Il était réservé à notre siècle de nous montrer un exemple où l'amour-propre s'immolerait lui-même, uniquement par orgueil. Il n'est peut-être aucun livre où tant d'orgueil ait été rassemblé en aussi peu de lignes que dans les dix premières des Confessions de Rousseau. »

Et dans une édition postérieure il ajoute cette note, qui n'est pas sans intérêt pour la connaissance de la société de son temps : « Il y a cette différence caractéristique entre Rousseau et Voltaire que si vous attaquez Voltaire devant ses partisans, ils le défendent sans chaleur, par raisonnement, et vous regardent tout au plus comme un homme de

Digitized by Google

mauvais goût. Mais si vous attaquez Rousseau devant les siens, vous leur causez une espèce d'horreur religieuse, et ils vous considèrent comme un scélérat. C'est que Rousseau s'adresse au cœur plutôt qu'à l'esprit, il exalte l'amour de la vertu et de la vérité (sans les définir) par l'amour des femmes, si capable de faire illusion; et parce qu'il a une forte persuasion de sa droiture, il suspecte en autrui d'abord l'opinion, et puis l'intention : situation d'esprit d'où résulte immédiatement l'aversion quand on est faible, et l'intolérance persécutrice lorsque l'on est fort. Il est remarquable que parmi les hommes qui, dans ces derniers temps, ont le plus déployé ce dernier caractère, les plus nombreux étaient ou se disaient disciples et admirateurs de J.-J. Rousseau. »

Nous laissons maintenant les Leçons sur l'histoire, qui sont seulement au nombre de six, l'École normale ayant été supprimée peu de temps après la sixième leçon, et nous passons à un ordre d'études auquel le nom de Volney est resté particulièrement attaché, les études sur le langage.

Les langues, pour Volney, sont des monuments historiques au même titre que les inscriptions et les médailles. Elles conservent le souvenir des mœurs, des rites, des religions. Leur construction, à elle seule, est un enseignement de la plus haute valeur : c'est par cette voie qu'on remontera le plus haut dans la généalogie des nations. C'est seulement depuis peu de temps qu'on a commencé d'y entrer. Avant un siècle, toutes nos compilations gréco-romaines, toutes ces prétendues histoires universelles de Rollin, de Bossuet, de Fleury, etc. seront des livres à refaire.

Ébauchant par avance cette histoire universelle dont il entrevoit les premiers linéaments, il distingue, d'après les langues, sept principales sections : 1° la famille celtique, comprenant les nations qui ont occupé la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Italie et toute l'Allemagne; à cette famille se rattachent le bas-breton, le gallois, le vieux germain conservé dans l'allemand, le hollandais et l'anglais; 2° le groupe hellénique, embrassant le grec et le latin, avec tous les idiomes modernes du midi de l'Europe, le portugais, l'espagnol, le français, l'italien ; 3° la famille phénicienne, embrassant l'hébreu, le copte, l'arabe et l'éthiopien; à cette section appartiennent les recherches sur Carthage; c'est aussi cet ordre d'études qui nous apprendra à quelle branche il faut rapporter le basque et le berbère; 4° la section tartare, comprenant la Chine, le Thibet et la Mongolie; 5°, 6° et 7°, les sections de l'Inde, de la Malaisie et de l'Amérique.

Il faut reconnaître que ce tableau est exact en ses lignes principales.

Digitized by Google

Mais on est étonné que Volney ne mentionne nulle part le nom de Fréret, qui l'avait précédé en cet ordre de recherches, et au delà duquel il s'est seulement avancé sur un petit nombre de points.

Pour cette histoire dont il vient de tracer l'esquisse, Volney imagine une sorte d'académie internationale qui dirigerait les recherches. Une part d'utopie se mêle sans doute à ces vues, mais on ne peut s'empêcher de rendre hommage à la grandeur du plan. C'est bien le même esprit qui, dans le même temps, faisait créer le système uniforme des poids et mesures et faisait décréter le Bureau des longitudes.

La conception de ces plans prend encore quelque chose de plus digne de respect quand on voit l'abnégation avec laquelle Volney expose son repos et sa vie pour contribuer à les réaliser. C'était le moment où, attristé du spectacle que présentait la France du Directoire, il avait passé en Amérique. Il y trouve les restes des anciennes tribus indigènes. Aussitôt il se souvient de ce qu'il avait enseigné à l'École normale, que les vocabulaires et les grammaires étaient un sûr moyen de connaître le génie d'une race. Ayant appris qu'il y avait sur les rives de la Wabash quelques restes de la tribu des Miâmis, il décide aussitôt d'aller vivre parmi eux, pour recueillir leur langage, en même temps qu'il observera leurs croyances et leurs mœurs. Il est vrai qu'il en est séparé par quelques centaines de lieues ; mais cette considération ne l'arrête point. « Je retournai sur mes pas à Louisville, traversai le Kentucky, de là je me rendis à Cincinnati, où, profitant d'un convoi d'argent qui se rendait à Détroit, je pus suivre la route militaire que venait de tracer l'armée du général Wayne à travers une forêt de cent lieues, où nous ne trouvâmes de gîtes que cinq forts palissadés nouvellement construits. » La maladie, contractée à la suite des intempéries de la saison, l'oblige momentanément d'ajourner son projet. Mais, revenu à la santé, il a enfin le bonheur de rencontrer un chef des Miâmis qui, après avoir longtemps guerroyé contre les Américains, avait fait sa soumission. Se liant avec ce personnage, il obtient les renseignements désirés. Il dresse son vocabulaire, en expliquant qu'il a voulu seulement fournir un moyen de comparaison aux savants qui se feront une spécialité des langues du Nouveau Continent. Il fait cependant lui-même quelques réflexions sur la nature de ces langues. Je citerai seulement sa remarque sur le style imagé des sauvages américains : « De cette richesse en métaphores il ne faut pas se presser de faire honneur à un don spécial de leur imagination. C'est la nécessité qui les oblige à remplacer par des termes figurés les expressions abstraites qui leur manquent. »

Peut-être est-ce ici le lieu de donner quelques spécimens du style de

Digitized by Google

Volney en ses récits de voyage. Voici comment il note ses impressions la première fois qu'il se trouve au milieu d'une tribu sauvage : « C'était la première fois que je voyais à loisir cette espèce d'hommes déjà devenue rare à l'est des Alleghanys ; leur aspect fut pour moi un spectacle nouveau et bizarre. Imaginez des corps presque nus, bronzés par le soleil et le grand air, reluisants de graisse et de fumée ; la tête nue, de gros cheveux noirs, lisses, droits et plats ; le visage masqué de noir, de bleu et de rouge, par compartiments ronds, carrés, losanges ; une narine percée pour porter un gros anneau de cuivre ou d'argent ; des pendeloques à trois étages tombant des oreilles sur les épaules par des trous à passer le doigt ; un petit tablier carré couvrant le pubis, un autre couvrant le coccyx, tous deux attachés par une ceinture de ruban ou de corde ; les cuisses et les jambes tantôt nues, tantôt garnies d'une longue guêtre d'étoffe ; un chausson de peau fumée aux pieds ; s'il y a prétention de parure pour guerre ou pour fête, les cheveux sont tressés et les tresses garnies de plumes, d'herbes, de fleurs, même d'osselets ; à la main, la pipe ou le couteau, ou le casse-tête, et le petit miroir de toilette dont tout sauvage use avec plus de coquetterie que la plus coquette petite-maîtresse de Paris. Telle est l'esquisse du tableau et je le montre du beau côté... Je ne dis rien des femmes, parce que leurs traits ne m'ont pas paru différents. Je ne m'oppose point d'ailleurs à ce qu'il y en ait de jolies, comme le prétendent quelques voyageurs. En voyage, l'appétit donne souvent du goût à des mets que l'on trouverait insipides ailleurs.... »

On devine que le dernier trait est dirigé contre Châteaubriand, qui partage avec J.-J. Rousseau le privilège d'irriter Volney. Celui-ci ne supporte pas qu'on fasse au public des tableaux enchanteurs de la vie sauvage. Comme le chef des Miâmis venait de lui apprendre quelques crimes récemment commis parmi les Peaux-Rouges : « Quoi, lui dis-je avec l'air de l'étonnement, est-ce que ces hommes de la nature connaissent l'envie, la haine, les basses vengeances ? Nous avons chez nous de brillants esprits qui assurent que ces passions ne naissent que dans nos sociétés civilisées ! — Eh bien ! répondit mon interlocuteur, qu'ils viennent ici passer trois mois, et ils s'en retourneront convertis. — Alors il me confirma tout ce que j'avais appris de la vie de ces peuplades : leur cruauté, leur défiance, leur amour de la vengeance. Le sort ordinaire des prisonniers de guerre est d'être tourmentés par tout ce que la rage peut imaginer de plus féroce et de plus raffiné. Ce que racontent de ces affreuses scènes les voyageurs, témoins de la joie cannibale des assistants, et surtout de la fureur des femmes et des enfants,

Digitized by Google

tout cela est vrai. Qu'après cela des rêveurs viennent nous vanter la bonté de l'homme de la nature ! »

Faut-il au moins croire, comme l'affirment certains écrivains, que cette vie présente le charme de la liberté ? « Je ne le pense pas, dit Volney, je me vois conduit, au contraire, à des idées peu avantageuses de la liberté du sauvage ; je ne vois en lui qu'un esclave de ses besoins. Les aliments ne sont point sous sa main, son repos n'est point à sa volonté ; et parce que l'ignorance lui donne une foule de préjugés, il est encore l'esclave d'erreurs dont l'homme civilisé s'est affranchi. » Telle est, au vrai, ajoute-il, la vie du sauvage, et non point comme l'a vue le citoyen de Genève, qui en raisonne d'après la forêt de Montmorency.

Il faudrait encore citer le passage où, comparant les Arabes-Bédouins d'Afrique aux populations indigènes de l'Amérique, Volney montre pourquoi, placés en apparence dans des conditions d'existence analogues, ces races d'hommes sont cependant arrivées à des états de civilisation si différents. « Il y a entre eux cette différence essentielle que le Bédouin, vivant sur un sol pourvu d'herbage, a été conduit à se faire pasteur et à vivre frugalement sous peine de périr tout à fait, tandis que le sauvage américain, placé sur un sol luxuriant d'herbes et de bocages, s'est fait chasseur et mangeur de chair. De cette différence en est sortie une autre dans les inclinations et les mœurs. L'Arabe pasteur a naturellement contracté des mœurs moins farouches, a été plus propre à se réunir en société, à prendre l'esprit de famille, et, en effet, il existe chez les Bédouins un gouvernement tantôt patriarcal, tantôt aristocratique ; au lieu que le sauvage américain, qui a le besoin journalier d'égorger et de tuer, a contracté un caractère vagabond, dissipateur et féroce ; il s'est réuni en bandes et en troupes, mais point en corps organiques de société ; ne connaissant point l'esprit de propriété ni de conservation, il n'a pas connu l'esprit de famille ; borné à ses seules forces, il a été contraint de les tenir sans cesse tendues au maximum de leur énergie ; de là une humeur indépendante, inquiète, insociable ; un esprit altier, indomptable, hostile envers tous ; une insouciance absolue d'un passé pénible comme d'un avenir incertain ; enfin une existence toute bornée au présent ; et ces mœurs individuelles, formant les mœurs publiques, les ont rendues dissipatrices, avides et sans cesse nécessiteuses, leur ont donné le besoin habituel et croissant d'étendre leur fief de chasse, leurs frontières de territoire, et d'envahir le domaine de l'étranger. . . . . »

Ce genre de déductions, qui nous est devenu familier par les ouvrages

Digitized by Google

de Buckle et de Taine, était encore rare à l'époque où paraissait le *Tableau du climat et du sol des États-Unis;* Volney en donne non seulement l'exemple, mais il en enseigne la théorie : « Prenant un peuple et un pays déterminés, il faut d'abord, dit-il, décrire son climat, et par son climat j'entends l'état du ciel sous lequel il vit, sa latitude, sa température, selon les saisons; le système annuel des vents; la quantité d'eau qui tombe par an ; ensuite, passant à la constitution physique du sol, il faut faire connaître l'aspect et la configuration du terrain, le calculer en surfaces planes ou montueuses, boisées ou découvertes; puis examiner la nature des diverses bandes et couches du terrain, ses productions végétales de toute espèce, ses animaux; enfin tout ce qui compose l'état physique du pays. Ce premier canevas établi, on arrive à considérer l'espèce humaine, le tempérament général des habitants, les qualités physiques et morales les plus saillantes; alors, embrassant la masse de la population sous le rapport politique, on considère sa distribution en habitants des campagnes et habitants des villes, en laboureurs, artisans, marchands, militaires et agents du gouvernement. Enfin l'on développe le système général du gouvernement, la confection des lois, leur exécution, les diverses branches de police, de justice, d'instruction publique, de balance de revenus et de dépenses, de relations extérieures, d'état militaire sur terre et sur mer. . . Un tel tableau deviendrait le sujet non équivoque des réflexions et des combinaisons les plus utiles à l'art de gouverner et de faire des lois. »

Le public fut si frappé de ces considérations que le gouvernement du Directoire crut bien faire en invitant Volney à dresser un Questionnaire à l'usage des voyageurs et des agents diplomatiques de la République. Nous avons ce Questionnaire. La préface qui l'accompagne est, comme tout le reste, de la main de Volney; on le reconnaît à des axiomes tels que ceux-ci : Toute bonne théorie n'est que l'exposition d'une bonne pratique; ce qu'on nomme *Principes de gouvernement,* ne sont que des résumés de faits particuliers.

Contrairement à ce que croit la majorité du public, les *idéologues* étaient les défenseurs et les partisans de l'expérience. Le nom qu'on leur a donné vient de ce qu'ils cherchaient avec un soin particulier l'origine de nos idées. C'est bien à tort qu'on en a fait des *idéalistes* et des rêveurs.

Il nous reste à parler de ce projet de transcription des langues asiatiques pour lequel Volney a fondé un prix qui porte son nom. « Il a plu aux auteurs de l'alphabet hébreu ou phénicien (car c'est une même chose) de n'établir que vingt-deux lettres ou signes de prononciation,

Digitized by Google

dont quatre voyelles et dix-huit consonnes. Eh bien ! c'est en cela qu'ils ont péché ; car aujourd'hui nous démontrons par l'analyse qu'au lieu de quatre voyelles seulement, dont ils ont tenu compte, la langue parlée en a employé dix ou onze ; de manière que six ou sept ont été supprimées, et qu'il faut les restituer. »

Il rétablit donc les voyelles hébraïques en s'aidant de la tradition rabbinique et il transcrit l'alphabet, ainsi enrichi et complété, en caractères romains. Ce fut la première tentative de ce genre. Il pouvait s'attendre à la désapprobation des gens du métier : c'est le sort ordinaire. Ceux qui n'avaient jamais vu l'hébreu ni l'arabe autrement que sous le vêtement oriental devaient se figurer que c'était le seul qui convînt et qui fût possible. Mais il est permis de penser que cette imperfection des écritures sémitiques, pour être originaire et native, n'en est pas moins une imperfection. Elle a même nui grandement non seulement à l'étude de ces langues, mais à ces langues elles-mêmes. « Les langues qui ont adopté l'alphabet arabe, telles que le malais, dit M. Renan [1], ont subi le contre-coup de ces graves défauts ; l'alphabet arabe, de plus en plus défiguré par les caprices des scribes orientaux, est devenu, pour les langues de l'Asie, un véritable agent de destruction. » Combien, par exemple, le persan moderne serait-il plus clair et plus aisé sous le costume européen !

La tentative de Volney est donc, en elle-même, rationnelle et légitime. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est qu'en habituant l'étudiant à un système plus commode, elle l'éloigne de la pratique des manuscrits originaux. Une autre critique, qui aurait touché davantage Volney, c'est qu'en créant une seconde sorte d'écriture, au lieu de faciliter nos rapports avec les Orientaux, on risque de les compliquer.

Cependant il y a un tel fond de vérité dans cette idée qu'elle a fini par se faire place. Le sanscrit, le pâli s'impriment aujourd'hui couramment en caractères latins. Trente ans après sa mort, l'auteur de la *Pasigraphie* s'est trouvé avoir raison pour toute la partie de la littérature orientale à laquelle il avait donné le nom de *sanskrite*.

Cette étude ne serait pas complète si je ne disais un mot du tempérament et du caractère de Volney. Les contemporains s'accordent à le décrire comme un homme taciturne, renfermé en lui-même, quoique sujet à des accès où il s'exposait à dépasser la juste mesure [2]. Cette hu-

[1] *Histoire générale des langues sémitiques* (5e édition), p. 373.

[2] C'est ainsi que dans les premiers temps de la Constituante, un jour qu'on allait délibérer en comité secret sur un message du roi, il eut l'idée de protes-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

meur taciturne s'explique par une enfance privée des soins et des caresses d'une mère, par l'isolement auquel l'avaient condamné ses longs voyages, par l'isolement non moins grand auquel le réduisirent des idées rarement en accord avec l'opinion dominante.

Volney est, avant tout, un utilitaire. La beauté de la nature semble le laisser insensible, quoiqu'il ait parcouru quelques-unes des plus belles parties du Vieux Continent et du Nouveau Monde. Les grands souvenirs de l'histoire le trouvent froid ou éveillent seulement chez lui l'idée des sacrifices qu'ils ont coûtés. La science lui est chère : mais c'est par la pensée des préjugés qu'elle dissipera, des facilités nouvelles qu'elle procurera aux hommes, des maux qu'elle pourra soulager. Doué d'une faculté d'observation peu commune et du don encore plus rare de classer et d'ordonner ses connaissances, il a réussi à enrichir notre littérature de deux livres qui peuvent servir de modèle en leur genre, le *Voyage en Syrie* et le *Tableau du climat et du sol des États-Unis*. Quand il voulut tenter une œuvre d'imagination, il se trompa : la critique littéraire ne le lui a pas encore pardonné.

On fait un reproche à Volney des honneurs dont il fut revêtu et dont il ne cessa point de jouir sous des régimes différents ; les dignités successives de sénateur et de pair de France, ainsi que le titre de comte, qu'il dut à la faveur de Napoléon, ont pesé sur sa mémoire. Il faut dire à sa décharge qu'il n'avait rien recherché ni ambitionné de tout cela. L'expédition d'Égypte, qui resta, comme on sait, pour Napoléon, parmi tous ses souvenirs militaires, un souvenir favori, était associée dans sa mémoire au livre de Volney ; à son retour d'Égypte, il l'avait comblé de prévenances et initié à ses projets. De là une amitié qui, chez le souverain, ne s'est jamais entièrement éteinte, tandis qu'elle ne tarda pas à se refroidir chez le philosophe. Lors de la proclamation de l'Empire, celui-ci envoya sa démission de sénateur. Il fallut que le Sénat rendît un décret pour déclarer qu'aucune démission de ce genre ne serait admise. Volney s'abstint dès lors d'aller aux séances. Il fut parmi ceux qui votèrent la déchéance. Il ne se trouva pas davantage en accord de sentiment avec ses collègues de la Chambre des pairs. Disciple non repentant d'Helvétius et du baron d'Holbach, il représente bien le type du savant aux dernières années du dix-huitième siècle. S'il n'inspire pas la sym-

ter. « Comment ! Faire sortir les étrangers ! Ce sont nos maîtres qui siègent là : nous ne sommes que leurs ouvriers, ils ont le droit de nous censurer et de nous applaudir. » Ce jour-là, sous l'empire d'illusions qui devaient être bientôt dissipées, il s'était oublié jusqu'à l'exagération et jusqu'à l'imprudence, jusqu'à parler la langue de Rousseau !

Digitized by Google

pathie, on ne peut lui refuser le respect. Tout bien compensé, on peut dire que Sainte-Beuve est plutôt resté en deçà de la vérité quand il le définit « une sèche, exacte et assez haute figure ».

MICHEL BRÉAL.

LES MERVEILLES DE L'ÉGYPTE ET LES SAVANTS ALEXANDRINS.

SECOND ET DERNIER ARTICLE[1].

Les statues parlantes et mouvantes, les oiseaux et les serpents de métal animés, sifflant et chantant, sont au nombre des merveilles de l'Égypte, dont notre auteur a conservé le plus vif souvenir. Reproduisons d'abord ses citations, puis nous les comparerons avec les textes extraits d'Héron d'Alexandrie.

D'après l'*Abrégé des Merveilles*, le roi Nekraous fabriqua un oiseau qui sifflait chaque jour deux fois au lever du soleil et deux fois à son coucher, et dont les sifflements permettaient de présager les événements (p. 176).

Ailleurs, un oiseau battait des ailes, chantait à l'aurore, à midi et au soir (p. 275).

Afraous érigea un phare, surmonté d'une tête d'homme en cuivre, qui criait à chaque heure (p. 220).

Un autre roi construisit un nilomètre, sur le bord duquel il érigea deux aigles de cuivre, mâle et femelle. Au moment de la crue, l'un d'eux sifflait; si c'était le mâle, la crue était complète; si c'était la femelle, la crue était insuffisante (p. 180).

Sarbak fit un canard de cuivre, élevé sur des colonnes; lorsqu'un étranger entrait, il battait des ailes et chantait (p. 193).

Un pilier de cuivre, dressé par Koftarim, portait l'image d'un oiseau; lorsque les bêtes fauves approchaient de la ville, l'oiseau jetait un sifflement qui les mettait en fuite (p. 238).

Sous le règne d'Ochmoun fut faite une oie de cuivre; lorsqu'un étranger voulait entrer dans la ville, cette oie criait et battait des ailes (p. 267).

On voit que le même récit se reproduit, à peine varié, dans l'histoire de plusieurs rois. L'aigle placé sur une colonne figure dans les récits des alchimistes grecs; c'était en fait l'image d'Horus l'Épervier.

[1] Pour le premier article voir le cahier d'avril 1899.

Digitized by Google

Les statues animées sont également citées dans l'*Abrégé des Merveilles*. Dans les parterres du roi Bilatis, il y avait des statues sifflant sur des tons variés (p. 272).

Du temps de Koftarim, tout homme mettant le pied sur une certaine dalle, *qui recouvrait des conduites d'eau*, mettait en mouvement des statues qui le frappaient de leurs épées (p. 238).

De même il est dit que Felimoun bâtit Damiette : dans son tombeau il disposa des statues mobiles *sur des conduites d'eau* et ayant en main des glaives, dont elles frappaient ceux qui voulaient entrer (p. 278).

Ailleurs, la statue d'un dragon tuait quiconque en approchait.

Certes ces récits ont un caractère mythique et rappellent l'opinion populaire d'après laquelle chaque statue était la demeure d'un esprit et jouait le rôle d'un talisman, comme le fait observer M. Maspero. Mais la précision de certains détails, la mention surtout des conduites d'eau en connexité avec les statues mouvantes concordent singulièrement avec les artifices mécaniques décrits par Héron d'Alexandrie comme d'usage courant dans les temples de l'Égypte. Ce savant physicien explique en effet, avec les détails les plus précis, comment, lorsqu'on ouvre les portes du temple, les dragons sifflent, les oiseaux chantent, un personnage fait sonner sa trompette. Le tout résultait du jeu des cordes et de l'air comprimé dans une boule, qu'un bras de levier enfonçait dans un réservoir rempli d'eau, le levier lui-même étant commandé par une poulie sur laquelle tournait une corde, tirée par la porte mobile.

D'après un autre artifice, c'est le feu allumé sur l'autel qui détermine l'ouverture des portes. Il dilate l'air d'un réservoir placé au-dessous et refoule par l'intermédiaire de cet air l'eau qu'il surmonte. Cet air se rend à son tour, par un siphon, dans une marmite suspendue à une corde et faisant contrepoids. Quand on éteint le feu, l'eau, par un trajet inverse, rentre dans son réservoir et les portes sont refermées. Tout cet appareil est décrit minutieusement.

L'air ainsi dilaté ou comprimé détermine dans d'autres systèmes le sifflement ou le chant des oiseaux, le sifflement du serpent, le son de la trompette, l'épanchement sur l'autel des libations versées pour les statues des dieux.

Dans une autre description. Hercule tire une flèche contre le dragon qui siffle, au moment où l'on enlève une pomme placée sur le piédestal de sa statue. Ailleurs les oiseaux chantent lorsqu'on tourne de leur côté la figure d'un hibou. Ailleurs on fait boire les oiseaux par un artifice semblable. Ailleurs on détermine leur chant périodique.

Tous ces mouvements, ces chants, ces libations sont produits par

Digitized by Google

le jeu de mécanismes hydrauliques très simples et en conformité avec les récits de l'*Abrégé des Merveilles* sur la relation entre les conduites d'eau et les prodiges des statues.

Je ne rappelle pas ici les tuyaux acoustiques cachés dans les murs, par lesquels un homme caché faisait parler les statues des dieux. Ce procédé est plus grossier que celui des statues mouvantes et parlantes dont l'artifice est fondé sur des dispositions purement hydro-pneumatiques.

La tradition de ces prestiges survécut d'ailleurs à la ruine des temples.

Lorsque le Lombard Luitprand, ambassadeur de Lothaire, roi d'Italie, et secrétaire de Béranger, marquis d'Ivrée, fut reçu à Constantinople, en 948, par l'empereur Constantin VII Porphyrogénète, dans le palais de Magnaure, il vit devant le trône un arbre de cuivre doré; des oiseaux du même métal, perchés sur les branches, faisaient entendre leur ramage. Le trône était large, ses bras formés par deux lions dorés. A l'approche de Luitprand, les lions se mirent à rugir, les oiseaux à chanter; puis le trône s'éleva jusqu'au plafond par le jeu de ressorts.

Ce récit romanesque a trop d'analogie avec les procédés décrits par Héron pour que l'on puisse en révoquer en doute, sinon tous les détails, au moins le fond véritable.

Il en est d'autres encore qui se rencontrent à la fois dans l'*Abrégé des Merveilles* et dans Héron d'Alexandrie. Ainsi le premier auteur rapporte que le roi Markounos (p. 283) possédait des vases de verre que l'on pouvait peser à vide, puis pleins d'eau; leur poids n'avait pas augmenté. Dans d'autres vases, l'eau versée prenait la saveur, la couleur et la force du vin; on en aurait trouvé de semblables au temps de la reine Cléopâtre. Rapprochons-en encore l'histoire d'un vase intarissable remontant à Adam, et cité dans le *Supplément aux dictionnaires arabes de Dozy* (t. I, p. 498).

Tous ces récits correspondent avec des appareils et des expériences décrits par Héron d'Alexandrie; bien entendu, sauf quelques altérations introduites par l'imagination populaire.

Les vases merveilleux, en effet, sont décrits dans les *Pneumatiques*. Tel est un vase qui demeure toujours plein, quelle que soit la quantité d'eau qu'en on retire. Bien entendu, il est en communication avec un grand réservoir, caché par un vase intermédiaire, dont le niveau est maintenu invariable, l'orifice de communication étant muni d'un système de contrepoids. C'est le vase intarissable d'Adam.

Quant au vase dont le poids ne changerait pas quand on le vide, cette indication serait évidemment erronée, s'il ne s'agissait d'une disposition

Digitized by Google

par laquelle le liquide écoulé disparaît, tout en demeurant versé dans le fond du vase par l'aide de quelque artifice de siphon.

Le vase rempli d'eau qui verse du vin rentre également dans les artifices des faiseurs de tours. En fait, Héron indique comment on le construit, à l'aide d'un diaphragme intérieur, qui le partage en deux compartiments, où l'on introduit séparément l'eau et le vin. Il décrit en même temps un vase duquel on peut tirer à volonté par le même goulot plusieurs espèces de vins.

Ceci rappelle la notion alchimique du vase aux sept essences coulant sans se mêler (p. 178 de l'*Abrégé des Merveilles*).

Tous ces détails concordent et établissent le parallélisme qui existe entre les merveilles décrites par l'auteur égypto-arabe et les traditions scientifiques de l'école d'Alexandrie.

Les statues mouvantes décrites jusqu'ici semblent rapportées à des artifices hydrauliques ou hydro-pneumatiques. Mais ce n'étaient pas les seuls. Héron en décrit plusieurs autres dans son livre des *Automates*.

Nous allons poursuivre ces rapprochements, en nous attachant à un autre ordre de connaissances : il s'agit de l'alchimie. L'alchimie est originaire d'Égypte et, dès l'époque romaine, c'était une tradition très répandue que les anciens rois avaient tiré leurs richesses de cette science. Dioclétien fit même brûler les livres qui en traitaient, s'imaginant ôter ainsi aux rebelles les secours qu'ils pourraient y trouver. On prétendait expliquer par là les trésors trouvés dans les sépultures violées, trésors réels et dont l'ouverture des tombes de Dahchour, même de nos jours, a démontré la réalité.

On a revu ce jour-là le cercueil d'or du roi, décrit à la page 176 de l'*Abrégé des Merveilles*, enfermé dans une arche (sarcophage) avec des trésors qu'on ne peut évaluer : pierres précieuses, joyaux d'or et d'argent travaillés avec perfection.

Ces traditions étaient courantes chez les Arabes. Le Kitab El-Fihrist a donné à l'alchimie égyptienne toute une section, dont j'ai publié la traduction, dans le volume que j'ai consacré à l'alchimie arabe. Dans la liste des noms des philosophes qui ont parlé de l'œuvre, on rencontre ceux d'Hermès, Toth, Arès (Horus), Ostanès, Marqounès, les autres se rapportant à des personnages purement grecs, syriens ou arabes. Marqouch, roi d'Égypte, figure également comme alchimiste dans le manuscrit arabe de Paris n° 1074.

Rapprochons ces indications de celles de l'*Abrégé des Merveilles*.

Sous le règne de Nekraous, il est question de la connaissance des onguents composés et des poisons meurtriers, associée à celle des pierres et

Digitized by Google

métaux précieux (p. 179). Ce sont là des réminiscences du livre d'Hénoch, réputé l'un des fondateurs légendaires de la chimie dans les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Plus loin on lit le nom du roi Markounos, ami de la science et de l'art grec, et alchimiste qui fit de l'or (p. 288). C'est le Marqounès ou Marqouch, indiqué plus haut et sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

On parle aussi d'un autre roi, adorateur d'une étoile, qui pratiqua l'alchimie, et fit de l'or en plus grande quantité que ses prédécesseurs (p. 286).

Adîm possédait une table de mercure fixé, dont le bord et les pieds étaient de mercure jaune et qui supportait un vase de mercure rouge.

Le roi Kalkan fut le premier qui rendit publique en Égypte la pratique de la chimie, art caché auparavant afin que les rois des autres nations ne pussent s'en emparer. Par suite une richesse générale régnait dans le pays (p. 318).

Ces assertions et ce langage correspondent avec les dires des alchimistes sur le secret imposé à leur science[1]. « Étant amis des rois d'Égypte, dit Olympiodore, et s'honorant d'occuper les premiers rangs en dignité parmi les prophètes, comment auraient-ils pu révéler au public des connaissances contraires aux rois, et donner à d'autres le pouvoir dominateur de la richesse? » Et auparavant : « Les artisans préposés aux opérations faites par la voie du feu, ainsi que ceux qui avaient la connaissance du lavage des minerais et de la suite des opérations, étaient chargés d'accroître les trésors royaux. C'était une loi chez les Égyptiens que personne ne divulguât ces choses par écrit. »

Enfin notre auteur dit que Tarik, conquérant de l'Espagne, trouva un livre qui exposait les secrets de la teinture des métaux et du verre et la façon de produire les couleurs de la hyacinthe. C'était quelque traité de l'ordre de ceux qui sont venus jusqu'à nous. Tarik découvrit de grandes corbeilles remplies avec la pierre philosophale des alchimistes.

Voici maintenant des indications plus spécialisées. Dans un passage, notre auteur distingue le sel ammoniac volatil, qui est notre chlorhydrate d'ammoniaque, et le sel ammoniac tiré de terre, qui était un sel de soude fixé, et il ajoute qu'il en existe des montagnes en Chine (179). Cette dernière indication ne saurait remonter aux Égyptiens. Mais la première distinction était dejà connue des anciens[2].

Le temple et l'idole de Vénus (Hathor) figurent dans ces récits

[1] *Collection des Alchimistes grecs*, p. 98 et 231. — [2] *Introduction à la Chimie des anciens et du moyen âge*, p. 237.

Digitized by Google

(p. 300) aussi bien que dans ceux des alchimistes arabes[1]. Notre auteur ajoute que dans ce temple existait une fontaine d'où coulait une eau qui guérissait tous les maux : c'est la panacée alchimique, ou élixir de longue vie du moyen âge. Or elle dérive du remède d'immortalité des anciens Égyptiens, liqueur inventée par Isis, mentionnée par Diodore de Sicile[2], et dont Galien donne la formule.

Deux choses me frappent dans ces renseignements : d'une part, les mentions relatives à l'alchimie, qui se rapportent aux idées et connaissances des alchimistes grecs, c'est-à-dire à une période qui ne peut remonter au delà du IIIe siècle avant notre ère; d'autre part, le nom du roi Markounos, dont le nom en grec est dérivé évidemment de Marcos. Ce personnage apparaît seulement dans les textes alchimiques arabes; je l'ai retrouvé dans les traditions arabico-latines du Livre du Senior Hadith (*Theatrum Chemicum*, t. III, p. 15, 16, 114) et je l'ai rapproché de Marcus Græcus, auteur du *Liber ignium*, ouvrage traduit de l'arabe, mais qui semble remonter à une source grecque (*Histoire de la Chimie du moyen âge*, t. I. p. 89). On y trouve reproduites des recettes de matières phosphorescentes, celle d'une lampe à niveau constant (perpétuelle), diverses autres, empruntées au Pseudo-Callisthène, et d'autres congénères de celles que j'ai relevées dans le premier article.

Dans cet ordre, je dois encore relever l'indication dans l'*Abrégé des Merveilles* de certaines idoles incendiaires, formées de cuivre creux, remplies de goudron et vomissant le feu (p. 176). L'indication du goudron témoigne, comme dans la plupart des légendes que j'ai citées, l'intervention de certaines données scientifiques. Mais la description de ces idoles rappelle d'une manière frappante celle de l'idole slave *Entpustend*, que j'ai décrite dans mon étude sur Papin (*Science et Morale*, p. 486). C'était une statue de bronze creuse, remplie d'eau et placée sur un brasier; elle était réputée vomir des flammes sur les ennemis des prêtres wendes de Perkunas. Il paraît que cette idole existe encore au château de Sondershausen. Sa construction initiale se rattachait sans doute à quelque tradition scientifique venant de Byzance.

Voici, pour terminer, un récit de l'*Abrégé des Merveilles* qui nous rapporte (p. 210) la tentative faite par le calife El-Mamoun, au IXe siècle, pour rechercher dans les Pyramides les secrets des sciences qu'on y supposait cachés. Si je la relate, c'est parce qu'elle renferme la description méthodique des moyens employés par les anciens pour creuser des mines

[1] Voir mon *Alchimie arabe*, p. 61. — [2] Voir mon *Histoire de la Chimie au moyen âge*, t. I, p. 144.

Digitized by Google

à travers les rochers. La pierre, dit notre auteur, fut d'abord calcinée à l'aide du feu, puis éclatée par une affusion de vinaigre, frappée avec des béliers, et les débris déblayés avec des pieux de fer. En fait, c'est le détail même des procédés, réputés à tort chimériques par des historiens ignorants, à l'aide desquels Annibal se fraya une route à travers les Alpes[1].

BERTHELOT.

Note sur un passage du Livre des Merveilles.

L'apparition des faces lumineuses a probablement une origine plus ancienne. Une légende rapportée par Stobée d'après quelque auteur alexandrin, aujourd'hui perdu, racontait qu'au cours des cérémonies de l'enterrement, lorsque les prières avaient été récitées et les rites accomplis, une lueur soudaine illuminait les maillots de la momie, en même temps que des apparitions majestueuses se montraient autour d'elle : c'était la preuve que son âme était arrivée dans l'autre monde et qu'elle s'associait à certains dieux. Devéria avait déjà rapproché ce récit des données qui résultent du titre attribué à l'un des chapitres du *Livre des Morts* égyptien[2]. Le chapitre VI, celui qui traite des *Répondants*, les remplaçants magiques du défunt dans l'autre monde, débute par la formule ... Saouzou Osiri N. qui signifie *Illumination de l'Osiris N.* Nous ne connaissons point par le détail le rite qui accompagnait la consécration de ces statuettes. Nous savons seulement qu'elles représentaient le mort; elles étaient censées modelées à son image et, de fait, les plus soignées ont la prétention de reproduire ses traits. Tout ce qu'on leur faisait était fait au mort lui-même et lui profitait ou lui nuisait, selon les occasions. Or, au cours de l'une des cérémonies exécutées dans la tombe, qui permettait au mort d'avoir du feu toujours prêt avec lui ou de rallumer son feu s'il venait à s'éteindre, les officiants enflammaient une mèche bénie, en face d'une statue du mort, et, à partir au moins de la XVIIIe dynastie, devant un *Répondant* préparé

[1] *Histoire des Sciences au moyen âge* (Chimie), t. I, p. 370. — [2] *Mémoires et fragments*, t. I, p. 30.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

pour cet usage. J'y vois l'*illumination* du *Répondant* que décrit le titre du chapitre VI, que je citais plus haut. Il me paraît que la légende répétée plusieurs fois au *Livre des Merveilles*[1] est un souvenir de cette cérémonie. Après les jours de disparition nécessités par les délais de la momification, la figure du mort, représenté par sa statuette, s'illuminait une fois encore avant de descendre dans l'obscurité; c'est, avec les embellissements de l'imagination populaire, ce que l'auteur du *Livre des Merveilles* nous raconte de plusieurs de ses rois fabuleux, au moment même de leur apparition dernière. Le rite liturgique des funérailles de l'époque pharaonique s'était transformé en récit d'apparition dans le palais ou dans le temple, chez les Égyptiens de l'époque byzantine.

G. MASPERO.

Otto Gilbert, *Griechische Götterlehre, in ihren Grundzügen dargestellt*. Les dieux des Grecs, exposé de leurs traits fondamentaux. Eduard Avenarius, Leipzig, 1898, 516 p. gr. in-8°.

Rien n'est plus amusant que la mythologie grecque, mais rien n'est plus difficile à expliquer. Comment les Hellènes sont-ils arrivés à grossir démesurément le nombre de leurs dieux et de leurs déesses, à prêter des traits distincts à tant d'êtres de raison, tout en assignant à chacun d'eux des fonctions si diverses, des sphères d'action si étendues que leur nature paraît aussi peu définie que leur domaine et qu'ils semblent se confondre les uns avec les autres? comment purent-ils imaginer tant d'aventures fantasques, tant de fables variées souvent contradictoires, charmantes la plupart, mais, parfois aussi, grotesques ou rebutantes? Après beaucoup d'autres, M. Otto Gilbert s'efforce d'expliquer l'origine des croyances religieuses des Grecs; il a profité, cela va sans dire, des essais de ses devanciers, mais il a ses vues propres et son livre est très original. Parlons tout d'abord de la méthode d'exposition. M. Gilbert ne prend pas son point de départ dans les croyances des temps historiques, il ne remonte pas du connu à l'inconnu; il commence par les

[1] Carra de Vaux, *Le Livre des Merveilles*, p. 168, 244.

Digitized by Google

origines, nous fait assister à l'évolution de la pensée religieuse, de l'imagination plastique des Hellènes; il fait une grande construction, une vaste synthèse.

La nature, qui enveloppe l'homme, l'enserre, le subjugue, lui fait sentir sa dépendance, est le premier objet de ses terreurs, de ses admirations, de ses adorations; aussi les dieux des Grecs, avant de devenir des personnes, ont-ils été des forces, des éléments, de la nature. On peut dire que, d'une manière générale, presque tous les mythologues s'accordent sur ce point. M. Gilbert se distingue des autres parce que cette théorie devient chez lui une loi absolue qui s'applique à tous les dieux sans aucune exception. Aussi place-t-il en tête de son livre le tableau du monde tel que le voyaient les Grecs de l'âge primitif. Là est le fondement de toute sa construction, la source d'où dérivent tant de fables. Une imagination enfantine a tiré de ce spectacle toute la mythologie. Notre auteur se refuse à croire qu'elle soit une maladie du langage; il regarde l'influence des mots sur les croyances comme tout à fait secondaire. Il n'admet pas non plus que la religion soit sortie du culte des ancêtres. Sur ces deux points, nous sommes tout disposé à lui donner raison.

On connaît la cosmographie des plus anciens poètes grecs. La voûte solide du ciel a la terre pour fondement. Entre ciel et terre, l'espace béant, le chaos, est le théâtre des grands phénomènes de la nature, des actes divins. A la limite où le disque terrestre touche à la voûte du firmament, se trouve le fleuve circulaire d'Océan, d'où montent vers le ciel les nuages, qui alimentent tous les cours d'eau; d'où surgissent, où disparaissent soleil et lune. Le ciel, source de lumière, père de fécondité et de vie, le ciel, qui offre le plus grand spectacle aux regards de l'homme tout en le dominant de sa hauteur inaccessible, est le grand dieu, le dieu par excellence des Hellènes, comme des autres peuples aryens et des Sémites. Point de fétiches terrestres; l'adoration du ciel est le principe qui ennoblit cette religion, qui la pénètre tout entière. Welcker avait déjà insisté sur ce trait fondamental, et M. Gilbert ne le perd jamais de vue.

La lumière céleste est combattue par les ténèbres, qui ont leur siège permanent à l'occident, au delà du fleuve Océan. En deçà, ou dans le fleuve, aux confins du ciel, l'imagination place le jardin des Hespérides et les merveilles d'un séjour bienheureux; mais plus loin règne l'horreur nocturne, là est le triste séjour des morts. Le couchant est désigné dans Homère comme la région de l'obscurité (ζόφος) et de l'Érèbe. Quand les ténèbres souterraines primèrent, dans les croyances, les ténèbres

Digitized by Google

ultra-solaires, l'image du monde se compléta, s'arrondit en quelque sorte, par une voûte sombre, opposée à la voûte lumineuse, le Tartare, qui descend aussi bas au-dessous de la terre que le ciel s'élève au-dessus. Cependant ce monde caché, invisible et mystérieux, occupait la pensée des Grecs moins que les phénomènes qui frappaient leurs yeux, l'air opaque, le nuage sombre, qui voilent le ciel et semblent lutter contre sa lumière. A l'éther radieux s'oppose l'air épais, ce que nous appelons l'atmosphère; pour peindre le séjour des Cimmériens, Homère dit qu'ils sont enveloppés d'air et de brouillard, ἠέρι καὶ νεφέλῃ κεκαλυμμένοι. Si, dans l'espace, l'Orient contraste ainsi avec l'Occident et les régions supérieures avec les régions inférieures; dans l'ordre des temps, la lumière succède à l'obscurité et la splendeur du jour est enfantée par les ténèbres de la nuit. Dans cette alternance journalière le soleil et la lune gouvernent à tour de rôle.

Ciel et Terre, Lumière et Ténèbres, Soleil, Nuit, Lune, voilà les divisions de l'ouvrage de M. Gilbert, les titres que portent les chapitres soit de la partie générale, soit de la partie spéciale de son livre. Dans les autres traités de mythologie, chaque dieu a son chapitre à lui. Ici, les grands phénomènes, le spectacle de la nature, point de départ des conceptions religieuses, ont dicté la disposition de l'ouvrage. L'auteur passe en revue les noms divers sous lesquels on personnifia Ciel, Ténèbres, Soleil, Lune, etc.; il s'applique à montrer comment les figures divines se dégagèrent de plus en plus de l'élément naturel avec lequel elles s'étaient d'abord confondues, devinrent plus morales, plus intellectuelles aussi, avec les progrès de la morale et de l'intelligence de leurs adorateurs. C'est ainsi qu'il s'efforce de nous faire assister à l'évolution de la pensée religieuse des Hellènes. Certes, ce plan est excellent. S'il était possible de le réaliser au moyen de documents authentiques, un plan pareil, sagement exécuté, jetterait une vive lumière sur un des points les plus importants de l'histoire de l'humanité. Mais, hélas, les renseignements sont pleins de lacunes, de contradictions, obscurs, difficiles, souvent impossibles à préciser et à concilier. Toutes les parties de ce programme ne sauraient être remplies d'une manière également satisfaisantes; cela n'empêche pas qu'un effort sérieux de reconstruction ne soit digne de tout notre intérêt.

La liste des notions initiales qui engendrèrent toute la mythologie suggère deux observations. La notion de l'obscur comprend à la fois les ténèbres occidentales, souterraines, atmosphériques, périodiques, celles qui règnent dans les régions extra-solaires, dans les infernales, dans l'air et les nuages, enfin les ténèbres de la nuit. Une pareille notion semble

Digitized by Google

bien vague, bien abstraite, bien insaisissable : on ne comprend guère que des imaginations primitives aient pu l'adorer comme une divinité. D'un autre côté, on peut s'étonner que la mer, qui baigne les côtes de la Grèce, qui l'entoure et la pénètre de tous les côtés, ne figure point parmi les éléments de la nature dont le spectacle et la puissance s'imposèrent aux ancêtres des Hellènes. Dans le système de M. Gilbert, la mer n'est, en quelque sorte, qu'une dépendance du ciel; le dieu qui la représente, Poséidon, était, à l'origine, le grand dieu du ciel, ne différait point de Zeus; plus tard seulement, quand les tribus des Ioniens et des Eoliens devinrent gens de mer, ils auraient fait descendre ce dieu au rôle qu'il joua dans la mythologie usuelle. Son arme, le trident, aurait été primitivement, non un harpon, mais le foudre céleste, *telum trisulcum*. Une étymologie fort plausible d'après laquelle le nom de Poséidon signifie le Zeus des eaux[1], et aussi certains cultes locaux où ce dieu préside, comme époux de Déméter, à la fécondité de la terre, viennent à l'appui de cette manière de voir. On peut l'admettre jusqu'à un certain point, et croire, avec beaucoup de mythologues, que Poseidon était d'abord dieu de l'élément liquide et qu'il fut, par la suite seulement, limité aux eaux salées, sans le confondre toutefois avec le Zeus céleste. Car Zeus se dit aussi, d'une manière générale, de tout dieu souverain. Hadès est appelé par Homère et par Eschyle Zeus souterrain (*Ζεὺς καταχθόνιος, τὸν γαῖον Ζῆνα τῶν κεκμηκότων*)[2] et ce dernier poète donnait quelque part à Poséidon le nom de Zeus de la mer[3].

Quant au Zeus céleste, il est déjà dans les mythes connus d'Homère et fixés par Hésiode le troisième et le dernier venu des maîtres du monde, et si bien distinct du ciel, qu'il personnifie, qu'Ouranos passe pour son aïeul. C'est que les Hellènes connurent de bonne heure dans l'île de Crète le culte phrygien du dieu Soleil, auquel s'étaient mêlés, dans ce rendez-vous des peuples, des éléments phéniciens et égyptiens. Ainsi naquirent les légendes horribles que l'on connaît, qui altérèrent, au grand détriment de la religion, la pureté du Zeus pélasgique, du dieu de Dodone, si solennellement invoqué par Achille dans l'*Iliade*. Welcker avait déjà insisté sur ce point important. Un antique hymne dodonéen appelle Zeus le dieu « qui est, qui fut et qui sera ». Avant de devenir le maître du ciel, il avait été le Ciel même, l'éther pur et lumineux, l'époux de Terre, l'auteur de sa fécondité. Le mariage de Ciel et de Terre est un

[1] Dans *Ποτει-δᾶν*, *Ποτει-δᾶς*, le second élément équivaut, d'après Ahrens, à *Ζάν*, *Ζάς*.

[2] Homère, *Il.*, IX, 457; Eschyle, *Suppl.*, 156.

[3] Pausanias, II, 24, 2.

Digitized by Google

mythe qui remonte à la plus haute antiquité et que les poètes grecs et latins rappellent à l'envi.

> Tum pater omnipotens fecundis imbribus Æther
> Conjugis in gremium laetae descendit, et omnes
> Intus alit magno commixtus corpore fetus.

Il y a loin de ce mariage à l'hymen de Zeus et d'Héra, prototype divin des unions légitimes parmi les hommes, et cependant le mythe élémentaire est à la base de la conception morale. J'aime à m'arrêter en mythologie, comme en histoire et en philosophie, aux résultats adoptés par tous les bons esprits plutôt qu'aux vues qui les divisent; mais il faut résister à ce penchant, pour faire le métier de rapporteur critique, et me borner à ce qu'il y a de plus nouveau et de plus personnel dans le livre de M. Gilbert.

Tous les phénomènes célestes sont dominés par le grand contraste de la lumière et des ténèbres. On ne peut comprendre la religion des Hellènes qu'en admettant comme croyance primitive que Zeus, la personnification du ciel, enfanta non seulement le dieu qui représente la lumière, mais aussi le dieu des ténèbres. Le premier, c'est le dieu du jour, Hélios; l'autre, c'est le nocturne, dont le nom le plus ancien que nous puissions atteindre était Hermès. Voilà, d'après l'auteur lui-même, le trait fondamental le plus important, le plus caractéristique de son système. Hélios se dégage de son astre sous le nom d'Apollon : incarnation du côté lumineux de son père, le dieu du jour n'est pas seulement le plus beau des immortels; il est devenu par la suite, grâce à un développement naturel, le plus pur, le plus moral, le plus intellectuel des dieux helléniques. M. Gilbert l'appelle Hélios Apollon; il aurait pu emprunter à Homère l'appellation de Phébus Apollon, dans laquelle Φοῖβος n'est pas, ce me semble, une simple épithète, mais la désignation du soleil. C'est ainsi que l'on voit deux noms réunis dans Pallas Athéné, Ino Leucothéa, ailleurs encore. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ce qu'il dit au sujet d'Apollon, là n'est pas la nouveauté de ses vues.

Pour ce qui est d'Hermès, la variété de ses fonctions, de ses attributs, des mythes qui se sont attachés à son nom, est si grande que les mythologues sont très embarrassés pour ramener à l'unité des données si diverses et indiquer la nature primitive de ce dieu. M. Gilbert estime qu'en le considérant comme la personnification des ténèbres, le problème se résout de la façon la plus facile et la plus satisfaisante. Et en effet, il réussit à rattacher entre elles vingt conceptions différentes, en nous faisant passer de l'une à l'autre par des transitions, des associations d'idées, fort ingé-

Digitized by Google

nieusement imaginées. Un esprit délié trouve moyen de rattacher tout à tout, et quand même les autres systèmes expliqueraient moins bien le lien qui pourrait unir tant de traits divers à la conception primitive, il ne s'ensuivrait pas que ces systèmes fussent inacceptables. L'extension de la sphère d'action d'un dieu tient souvent à des causes accidentelles. Une tribu, une cité qui s'est habituée à regarder un dieu comme son patron spécial, l'invoquera en toute circonstance, lui demandera de protéger les moissons, les troupeaux, de veiller à la fécondité des femmes, à la santé des hommes, à la prospérité du commerce et des industries, au succès des entreprises privées et publiques, sans s'inquiéter de savoir si tout cela s'accorde avec la notion primitive de cette divinité et ne rentre pas dans le domaine d'autres dieux.

Nous ne soutenons cependant pas que l'hypothèse de notre auteur soit inadmissible; nous pensons au contraire qu'elle peut se défendre aussi bien que les autres hypothèses. Il est vrai qu'entre la sombre figure du dieu des ténèbres et le radieux Olympien, le bel éphèbe, modèle de grâce souple et de fine intelligence, le contraste est violent, et on peut s'étonner au premier abord d'une transformation aussi radicale. Mais les êtres qui n'existent que dans l'imagination des hommes sont sujets à de singulières métamorphoses dans le cours des siècles, et M. Gilbert marque toutes les étapes d'une longue évolution dont le point d'arrivée ressemble si peu au point de départ. Le domaine des ténèbres n'est pas limité au monde infernal : Hermès était aussi le dieu de la nuit, des nuages, de tout ce qui voile la lumière; mais il céda, jusqu'à un certain point, la plupart de ses fonctions à d'autres divinités, et finit par présider presque exclusivement aux phénomènes atmosphériques des nuages, de la pluie et du vent.

Entre la lumière et les ténèbres il y a une lutte journalière et une lutte annuelle. Le soleil semble mourir chaque soir pour renaître chaque matin : cette apparence dut suggérer aux imaginations primitives un mythe, à savoir que le Lumineux est tué par le Ténébreux, et qu'un autre soleil prend journellement la place du précédent. M. Gilbert n'en fait pas de doute, et il ajoute que tous les anciens soleils deviennent, quoique morts, je ne sais trop comment le peuple des Κύκλωπες ou des Αἰθίοπες, noms qui désigneraient le soleil comme l'œil rond, l'œil ardent du ciel. Le soleil succombe aussi chaque hiver, quand la nuit l'emporte sur le jour, quand des pluies torrentielles noient la terre dans un immense déluge, origine du mythe de Deucalion, et ravagent les campagnes. Cependant le printemps ramène l'action bienfaisante de l'astre lumineux. Mais les rôles des deux adversaires ne tardent pas à s'intervertir. Au

Digitized by Google

cœur de l'été, c'est le soleil de la canicule qui brûle et dessèche la terre, et c'est alors que l'ombre de la nuit, la rosée du matin, les pluies fécondes, le souffle frais des vents sont autant de bienfaits pour l'homme. Or, comme ces bienfaits viennent d'Hermès, les traits originaux du dieu nocturne et infernal, la terreur mystérieuse dont il était entouré, s'adoucirent de plus en plus. Il est vrai qu'il resta toujours le conducteur des ombres, mais c'est là tout ce qu'il conserva de ses fonctions infernales; il légua les autres à une de ses hypostases, Hadès (Ἀΐδης, l'invisible), originairement un de ses surnoms, qui se détacha de lui pour devenir un dieu distinct. D'un autre côté, les Grecs s'habituèrent, par suite d'une influence étrangère, à personnifier la nuit sous les traits d'une déesse : Νύξ supplanta le Ténébreux; toutefois l'ancienne conception subsista dans le mythe qui valut à Hermès l'épithète d'Argeiphontès. Pour M. Gilbert, Argos est le Lumineux, le dieu du jour ou bien le soleil, éclipsé ou tué par le dieu de la nuit.

On finit par comprendre que jour et nuit, soleil et nuage, sérénité et pluie, concourent à un même résultat, à un même dessein. Aussi la querelle entre Hermès et Apollon se termine-t-elle par un traité de paix. L'antagonisme de ces dieux et leur réconciliation finale sont racontés dans l'Hymne homérique à Hermès. Dans ce charmant récit, Hermès est un enfant rusé, espiègle plutôt que menteur, dont les gentillesses finissent par dérider la gravité d'Apollon. Quelque déformée qu'y soit la vieille tradition, M. Gilbert découvre, avec beaucoup de sagacité, dans ce petit poème, les traces d'un Hermès redoutable, maître du monde pendant la nuit et parcourant le ciel d'Orient en Occident, atteint par le dieu Soleil au terme du même voyage le soir suivant, vaincu par lui, traîné le lendemain devant Zeus, dont la paternelle intervention fait cesser la lutte entre les frères ennemis, unis désormais par une étroite amitié.

Apollon et Hermès, la lumière et les ténèbres, fils du Ciel, sont donc les premiers Dioscures, les Διὸς κοῦροι par excellence. Ils ont été plus tard héroïsés sous les noms de Castor et de Pollux, ces jumeaux alternativement morts et vivants. De bonne heure, il est vrai, on raconta que Pollux, le frère immortel, ne voulut pas se séparer de son frère mortel, et demanda à mourir avec lui pour renaître le lendemain avec lui. Mais d'abord l'hétérhémérie avait été conçue autrement; les jumeaux se succédaient sans cesse dans cette alternative de vie et de mort, et ce Pollux, qui est chez Pindare le modèle de l'amour fraternel, avait été, dans le mythe primitif, reconstitué par M. Gilbert, le meurtrier de son frère. Quoi qu'il en soit, il faut accorder que la légende des Dioscures de

Digitized by Google

Thèbes a conservé le souvenir de l'antagonisme des jumeaux. Qu'Amphion et Zéthos, Pollux et Castor, les Apharétides de Messène, les Anakès d'Athènes, représentent originairement le jour et la nuit, cela n'est pas très improbable; mais qu'ils soient, sous d'autres noms, identiques à Apollon et Hermès, les vrais Dioscures, c'est là une thèse qui ne semble pas suffisamment démontrée.

On a vu que dans l'histoire hypothétique que M. Gilbert trace de l'évolution d'Hermès, il arrive un moment où ce dieu abandonne à d'autres divinités plusieurs parties de son domaine, pour n'être plus guère que le dieu des nuages et de la pluie. Si nous faisons abstraction des étapes précédentes, notre auteur s'accorde assez, à partir de ce moment, avec d'autres mythologues, qui font de cette étape le point de départ de la conception d'Hermès. Le nuage court rapidement dans toutes les directions, Hermès devient le courrier, le messager des dieux. Le nuage féconde la terre, Hermès devient le dieu de la fécondité, dont le *phallos* est le symbole. Le vent, qui sort du nuage, à ce que l'on croyait, ou qui le pousse, souffle comme la *syrinx;* c'est là son chant, son langage; Hermès devient le dieu de la musique, de la parole.

Aucun phénomène naturel ne tient autant de place dans le livre de M. Gilbert que les nuages. Certes, ils ont dû beaucoup occuper l'imagination des hommes primitifs, ces voyageurs célestes qui prennent toutes les formes, tous les aspects, sombres et effrayants quand ils sont déchirés par la foudre, charmants quand le soleil les dore, pénètre leurs légers flocons, tantôt salutaires, tantôt destructeurs, quand ils répandent la pluie, la neige, la grêle. Notre auteur fait très bien comprendre que le spectacle des nuages peut donner naissance à une foule de mythes; reste à savoir si dans l'application de vues générales très justes il n'a pas dépassé la mesure.

Les formes variables à l'infini qu'il apercevait à des hauteurs accessibles seulement au regard, l'homme dut forcément les comparer aux objets qu'il voyait de près, qu'il pouvait toucher, et dut les appeler du nom de ces objets. C'est ainsi qu'il crut voir au ciel des montagnes, des arbres, des animaux; pour le berger, c'étaient des brebis, des chèvres, des troupeaux que se disputaient les dieux d'en haut et les dieux d'en bas; pour le chasseur, c'étaient des cerfs, des loups, des ours, du gibier poursuivi par les vents; planant dans l'espace, ils semblaient des oiseaux; nageant dans la mer aérienne, des poissons, notamment des dauphins; sans compter qu'ils ressemblaient aussi aux objets fabriqués par l'homme, aux outils, aux vêtements, aux chars. On y vit enfin des êtres semblables à l'homme, mais en dernier lieu seulement, après y avoir re-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

connu des êtres fantastiques, combinaisons de toutes sortes de bêtes avec la figure humaine. L'identification des choses célestes avec les objets terrestres s'était faite naturellement, inconsciemment. Plus tard, l'homme est amené par un acte réfléchi à considérer ces produits de son imagination, placés dans la région pure et lumineuse, comme les modèles éthérés, incomparables de ce qui se voit et se fait ici-bas de grossier et d'imparfait.

Arrivons aux applications de ces vues générales : elles sont si nombreuses que je ne pourrai les énumérer toutes; je me contenterai d'en relever quelques-unes. Rien n'est plus répandu que le culte des montagnes; mais ne vous y trompez pas : à l'origine on adorait les montagnes célestes, les entassements d'épais nuages qui semblent se dresser vers le ciel. Le nom d'Atlas a été donné à une chaîne de montagnes; mais le géant qui porte la voûte du ciel, c'était d'abord un cercle de gros nuages formant la ceinture de l'horizon. Les Planètes, les Sympligades sont des nuages rochers qu'on voit courir dans le ciel : ainsi s'explique leur mobilité. Si le chant d'Orphée meut des rochers, c'est que le vent, musicien céleste, met les nuages en mouvement. Il va sans dire, après cela, que les bêtes qui dansent aux sons de la lyre d'Orphée ne sont autres que des nuages à forme de biches, de loups, de lions. Nuages aussi les rochers qui, obéissant à la lyre d'Amphion, vont former les murs de Thèbes; nuages les trésors construits par Trophonios et Agamède! Si les arbres tenaient, dans la haute antiquité, lieu de temples, c'est que les hommes y voyaient des images de l'arbre céleste formé par les nuées; quand des édifices remplacèrent les arbres, on considéra d'abord ces sanctuaires non comme les résidences des divinités, mais seulement comme des imitations de leurs palais célestes.

Les serpents, dont il est tant question dans les mythes, représentent les nuages d'hiver et d'orage; ainsi seulement s'expliquent les têtes multiples, toujours renaissantes, de l'hydre. Les noms grecs du dragon, *δράκων*, *ὄφις*, lui attribuent une vue perçante : ils peuvent convenir aux serpents célestes, non aux serpents terrestres, qui ont la vision faible. Il est facile de répondre à notre auteur que ces noms indiquent le regard fascinateur du reptile. Si Hésiode disait quelque part du Céphise qu'il serpente à travers la Phocide et la Béotie comme un dragon (*εἰλιγμένος εἶσι δράκων ὥς*), nous dirions qu'il décrit simplement le cours sinueux de la rivière; mais la comparaison a un sens caché. Elle fait allusion aux serpents célestes, les nuages fluides, rivières atmosphériques. Le dragon qui garde la toison d'or, c'est un gros nuage; les Spartes, ces hommes armés qui naissent des dents d'un dragon, représentent ce

Digitized by Google

même nuage divisé en parcelles qui semblent lutter entre elles; quant à la toison elle-même, il est évident qu'elle n'est autre chose qu'un nuage.

Le cheval de Poséidon est un nuage; les quatre chiens d'Actéon, ce sont les quatre vents qui déchirent la nuée; le lion étouffé par Héraklès, c'est le nuage vaincu par les rayons du soleil. Le char sur lequel Hadès enlève Perséphone, c'est un nuage qui obscurcit la lune. Le nuage cheval est devenu, l'imagination aidant, un Centaure, combinaison fantastique de deux natures, qu'on n'a jamais pu voir sur terre. Les monstrueux Centimanes et les Géants sont aussi des nuages. La fable représente les Centaures ivres de vin, c'est-à-dire du précieux liquide enfermé dans les nuages. C'est là aussi le vin igné dont Silène aime à se griser, le nectar céleste qui fait la joie de Bacchus. Ce liquide, sucé journellement par l'aigle solaire, a donné naissance au mythe suivant lequel le foie de Prométhée, dieu du sombre nuage, est dévoré par l'aigle de Zeus.

Le nuage qui contient la délicieuse boisson devient nécessairement une coupe; l'*Iliade* nous la montre entre les mains du dieu solaire Héphaestos. Il devient une corne à boire, et c'est à ce titre que les fleuves terrestres, descendants des fleuves célestes, portent des cornes, en attendant qu'ils se changent en taureaux[1]. La coupe qui sert de barque au Soleil, la besace de Persée, le tonneau d'Eurysthée, la prison d'Arès, autant de nuages! Nuages aussi les vêtements brillants des dieux et les merveilleux ouvrages du forgeron divin dont il est question dans l'épopée! Les masses grises formées par les nuages s'embrasent sous les feux du Soleil, comme feraient des plaques de métal; le dieu les enlace de ses rayons d'or et leur donne, en les façonnant, des formes et des couleurs d'une admirable variété. Les deux suivantes qu'Héphaestos a créées pour le soutenir, ce sont les nuages au-dessus desquels le soleil semble quelquefois reposer, et dont l'imagination mobile fait aussi, nous l'avons dit, tantôt des draperies qui enveloppent le corps du dieu, tantôt un char oudes chevaux.

Les Satyres, les Silènes, les Courètes, les Korybantes, l'escorte tapageuse de Dionysos, figurent les nuages mobiles qui semblent bondir et danser dans le ciel. Les Dactyles, les Telchines sont les démons des nuages. Les Néréides, les Nymphes, enfin tout ce qui danse, dansa d'abord au-dessus de nos têtes. « Leur vraie nature, ce sont les formes

[1] Le Styx est appelé par Hésiode (*Théog.*, 789) un bras de l'Océan, *Ὠκεανοῦ κέρας*. Est-ce par inadvertance que M. Gilbert (p. 61, note 1) allègue ce passage à l'appui de la théorie « Wolke als Trinkhorn », nuage corne à boire?

Digitized by Google

mobiles des nuages, ce sont notamment les légers brouillards, qui montent du fond des eaux comme de la terre, des ravins et des antres, dans les bois et les monts; ils se meuvent en danses joyeuses, s'élèvent ou se posent, flottent en haut des arbres et des rochers, voltigent en se jouant par buissons et prés, tendent toujours en haut et finissent par se perdre dans les profondeurs du ciel... On ne saurait méconnaître que leur première nature a été céleste. » Nous avons abrégé une très belle page poétique, qui montre avec quelle logique M. Gilbert développe sa conception fondamentale, d'après laquelle la religion hellénique se résume dans l'adoration du ciel. Naïades, Dryades, Orestiades sont enlevées par lui à leurs sources, leurs arbres, leurs montagnes, ravies à la terre; et le même procédé de sublimation est appliqué aux autres divinités.

Le nuage est le véhicule de cette ascension, et on voit combien notre auteur en use et en abuse. Il y a certainement des mythes météorologiques : l'égide de Zeus est la nuée orageuse, personne ne le conteste, et parmi les interprétations que nous venons de citer quelques-unes sont très admissibles, l'abus est dans l'extension immodérée d'une idée favorite.

Les chapitres consacrés à la Lune sont du nombre des plus intéressants et des plus originaux dans le livre dont nous rendons compte. Nous y apprenons que la lune est représentée dans la mythologie grecque par cinq grandes déesses : Athéna, Perséphone, Héra, Artémis, enfin Aphrodite, et par beaucoup de figures subalternes. Mais procédons par ordre. Avant de devenir une déesse, la lune passait pour la tête du dieu nocturne dont nous avons parlé plus haut : c'était pour les hommes un objet d'épouvante. En effet, sa face grimaçante, le spectacle de la course vagabonde, désordonnée, qu'elle offre aux yeux quand des nuages chassés par le vent la couvrent et la découvrent tour à tour, ses croissances et ses décroissances, ont quelque chose de mystérieux, de magique, d'effrayant. Cette première conception forme un violent contraste avec celle qui finit par l'emporter, quand les hommes, plus sensibles à sa douce lumière, à son incomparable éclat, à d'autres circonstances encore, comme la croyance que la bienfaisante rosée venait d'elle, en firent la plus belle des déesses de l'Olympe.

D'un autre côté, on ne tarda pas à s'apercevoir de la régularité des phases de l'astre et à y découvrir une mesure du temps bien supérieure à celle qu'avait fournie l'alternance du jour et de la nuit. On distinguait tantôt deux phases, la faucille et la pleine lune, tantôt, et plus souvent, trois phases, croissance, plénitude, décroissance, trois formes

Digitized by Google

distinctes et cependant reliées par des transitions insensibles. De là vient que les mois grecs sont divisés en trois parties, et que la lune est représentée par trois sœurs, ou bien par une divinité unique. M. Gilbert veut que le caractère sacramentel du nombre trois ait pour origine exclusive les trois phases de la lune. Partant de cette thèse contestable, il affirme que toutes les triades féminines, si nombreuses dans la mythologie grecque, se rapportent à la lune. Les unes, telles que les Gorgones, les Grées, les Érinyes, en figurent l'aspect redoutable; d'autres, telles que les Heures, les Grâces, les Muses, répondent au charme de la douce clarté que la lune brillant dans un ciel serein répand sur la terre; enfin, comme la lune est la mesure du temps, elle connaît le passé, le présent et l'avenir, et devient la Muse ou les Muses; elle ordonne d'avance toute la suite des temps, sous le nom de Moïra; elle amène la punition des fautes commises et s'appelle alors Érinys. Tout cela est fort bien déduit et peut séduire le lecteur au premier abord; à la réflexion, cependant, il ne peut se défendre de plus d'un doute.

La Gorgone, nous dit-on, est la face effrayante de la lune émergeant des nuages chassés par la tempête : de là, ses vêtements sombres, ses ailes, la chevelure de serpents qui flotte autour de sa tête. Cela est possible; mais il est tout aussi possible qu'elle représente le nuage sombre déchiré par la foudre, et cette interprétation s'accorde avec la place que la tête de Méduse occupe au milieu de l'égide, qui est, à ne pas en douter, ce même nuage :

> Usque adeo tetra nimborum nocte coorta
> Impendent atræ formidinis ora superne.

Quant à la Parque, M. Gilbert fait observer que l'idée du Destin est une abstraction qu'on ne saurait attribuer à la plus haute antiquité. D'accord, mais de quel droit fait-il remonter si haut la conception de la Parque? Dans Homère, qui n'est cependant pas un primitif, *μοῖρα* signifie « part, lot, destinée »; à peine y voit-on germer un Destin personnifié. Le Destin paraît chez Hésiode, qui en donne deux généalogies : une fois les trois Parques figurent dans sa *Théogonie* comme enfants de Zeus et de Thémis; dans un autre passage, Moïra est fille de l'antique Nuit. Cette puissance mystérieuse, qui n'avait de culte nulle part, est le produit d'une réflexion relativement tardive; il était naturel de lui assigner une place parmi les plus anciennes générations divines; mais il en est des théogonies comme des livres : les introductions s'écrivent en dernier lieu.

De même que toutes les triades de déesses représentent la Lune, les

Digitized by Google

mères de ces déesses doivent être autant de figures de la Nuit sous des noms différents : Thémis est la nuit, Eurynomé est la nuit, Mnémosyne est la nuit. Voilà où mène la logique d'un système implacable. Le nom de Mnémosyne est encore plus transparent que celui de Moïra : les Muses sont filles de Mémoire, tout le monde comprend cette façon de parler aisément, sans autre commentaire. Mais quoi ! toutes les conceptions mythiques sont nées du spectacle de la nature, aucune ne se réfère à l'esprit humain : c'est là un dogme qui ne souffre pas de réplique.

Si les cinq grandes déesses énumérées plus haut sont en effet des divinités lunaires, elles doivent toutes procéder d'une ancienne triade. Cela se vérifie pour celle qui est le plus incontestablement la lune, la triple Hékate, qui est une autre Artémis. Héra était adorée à Stymphale comme vierge, femme et veuve (παῖς, τελεία, χήρα), allusion aux trois phases de la lune : le rapprochement est très ingénieux. Que les trois surnoms d'Aphrodite à Thèbes, οὐρανία, πάνδημος, ἀποστροφία, s'appliquent à ces mêmes phases lunaires, cela semble une application plus forcée. Pour Athéna, on allègue des présomptions d'un autre genre. Elle a pour ministres les trois Aglaurides, dans lesquelles il faut reconnaître la triade primitive d'où la déesse est sortie. Les Érechthides, les Hyades ou Hyakinthides, sont la même triade sous d'autres noms. C'est ainsi que les trois Heures, les trois Grâces, les trois Parques, les trois Ilithyies ont été subordonnées à Héra, Artémis, Aphrodite. Une des trois filles d'Érechthée meurt en se précipitant du haut d'un rocher : c'est la lune décroissante.

En se renouvelant douze fois, la lune accomplit une année. La division ternaire, suggérée par les phases mensuelles, fut aussi introduite dans la vie annuelle de l'astre. En effet, Koré passe un tiers de l'année avec l'époux infernal qui l'a ravie, les deux autres tiers près de sa mère, dans le monde lumineux. Ce mythe signifie qu'au printemps la lune se dégage de la brume qui l'avait cachée pendant l'hiver. Il est vrai que les Grecs ne comptaient d'abord que trois saisons : printemps, été, hiver; mais ces saisons sont réglées par le soleil. M. Gilbert n'y contredit pas, cela va sans dire; mais il veut que la lune aussi meure en quelque sorte et renaisse avec les saisons.

Qu'est-ce à dire? Les nuits d'hiver ne sont-elles pas plus longues que les nuits d'été, et la lune n'y gagne-t-elle pas tout ce que le soleil y perd? Ou le ciel est-il en Grèce si couvert de nuages durant l'hiver que le clair de lune y soit très rare? Je ne sais si M. Gilbert persuadera à beaucoup de lecteurs les paradoxes qu'il est obligé d'avancer pour soutenir la thèse que Koré est une déesse solaire; mais je comprends qu'en

Digitized by Google

la soutenant il est conséquent avec lui-même. Nous avons vu, en effet, qu'après avoir posé en principe que l'adoration du Ciel est le fondement de la religion grecque (principe juste, pourvu que l'on n'en abuse pas), il tend à faire monter toutes les divinités des milieux terrestres aux régions célestes.

Quoiqu'il y ait plusieurs déesses lunaires, il n'existe qu'une lune, et les traits essentiels du mythe relatif à cet astre doivent se retrouver, plus clairement ou plus obscurément, chez toutes les divinités qui le représentent. De là, pour notre auteur, cette autre obligation : Athéna, Héra, Artémis, Aphrodite durent, comme Koré, descendre annuellement dans les régions infernales, et il s'agit de découvrir les traces de ces conceptions primitives. On parlait quelque part dans la Grèce (nous l'avons rappelé plus haut) du divorce passager de Zeus et d'Héra : ce mythe se rapporterait, non seulement à la décroissance mensuelle de la lune, mais aussi à son obscurcissement hivernal. Quant à Artémis, le rhéteur Ménandre mentionne des hymnes chantés à Argos quand la déesse était censée s'absenter (*ἀποδημία*). Aphrodite porte le deuil d'Adonis devenu la proie de la mort pour un tiers de l'année. Malheureusement ici ce n'est pas la prétendue déesse lunaire, mais son époux, le Soleil, qui meurt. Athéna est *κούρη Διος*, comme la fille de Déméter; mais que son mythe ait jamais ressemblé à celui de Koré, les traces en sont plus obscures; disons mieux, elles sont chimériques. On lit dans le lexique de Suidas : *Προχαρισλήρια· ἡμέρα ἐν ᾗ οἱ ἐν ἀρχῇ πάντες, ἀρχομένων καρπῶν φύεσθαι λήγοντος ἤδη τοῦ χειμῶνος, ἔθυον τῇ Ἀθηνᾷ· τῇ δὲ θυσίᾳ ὄνομα προχαρισλήρια. Λυκοῦργος ἐν τῷ Περὶ τῆς ἱερωσύνης· « Τὴν τοίνυν ἀρχαιοτάτην θυσίαν διὰ τὴν ἄνοδον τῆς θεοῦ, ὀνομασθεῖσαν δὲ προχαρισλήρια διὰ τὴν βλάσλησιν τῶν καρπῶν τῶν φυομένων.* » La fête de Procharistéria était célébrée au printemps, à l'époque où le blé commençait à pousser, et où la déesse revenait des enfers. Quelle est cette déesse? M. Gilbert veut que ce soit Athéna, parce que le lexicographe vient de mentionner Athéna. Apparence trompeuse : les mots *τὴν ἄνοδον τῆς θεοῦ* appartiennent à l'orateur Lycurgue et faisaient partie d'un contexte tout différent. Nulle part il n'est fait la moindre allusion à une *ἄνοδος* d'Athéna; l'*ἄνοδος* dont parle Lycurgue ne peut être que le retour de Koré.

Cela serait évident quand même nous n'en aurions pas la confirmation dans un article d'Harpocration. Je le donne d'abord d'après la leçon vicieuse des éditions. *Προσχαρισλήρια· Λυκοῦργος ἐν τῇ Κροκωνιδῶν διαδικασίᾳ· ἑορτὴ παρ' Ἀθηναίοις γραφομένη* (faut-il écrire *ἀγομένη*?) *ὅτε δοκεῖ ἀπιέναι ἡ Κόρη*. D'après M. Gilbert, il s'agirait ici d'une autre fête, célébrée à l'entrée de l'hiver, au moment de la *κάθοδος* de *Κόρη*. Ad

Digitized by Google

mettons un instant cette interprétation; encore est-il clair que la déesse qui descend ici ne peut différer de celle qui remontait ailleurs. Mais la variante *προχαιρισίηρια* indique qu'il faut entendre la fête printanière des *προχαρισίηρια*, et écrire pour *ἀπιέναι* (le mot propre serait *κατιέναι*), *ἀνιέναι*, excellente correction trouvée, il y a deux siècles, par Valois. La famille éleusinienne des Krokonides disputait aux Koïronides un sacerdoce héréditaire, et les titres *Κροκωνιδῶν διαδικασία* et *Περὶ τῆς ἱερωσύνης* ont été rapportés avec grande probabilité par Sauppe à un seul et même discours. Je soupçonne même que les deux citations se réfèrent au même passage.

Pour la plupart des mythologues, Athéna représente la pure et triomphante lumière de l'éther céleste, et quelle que soit la multiplicité de ses fonctions et de ses attributs, la diversité des mythes qui concernent la fille de Zeus, ils trouvent moyen de les rattacher à cette conception première. M. Gilbert n'est pas embarrassé non plus pour les ramener à son hypothèse lunaire, et je ne m'en étonne pas, il a assez de ressources dans l'esprit. Athéna protège et conduit les héros solaires Héraklès, Persée, Bellérophon, Diomède : c'est que la lune régla longtemps le calendrier et qu'elle était alors censée diriger, modérer la fougue du soleil. Plus tard, quand l'année solaire devient la mesure du temps, Apollon et Dionysos conduisent les sœurs lunaires : les Muses, les Heures, etc., la Pythie, les Sibylles, servantes et représentantes de la Lune, passent au service du dieu solaire. Athéna est déesse agricole : c'est qu'on croyait que la rosée venait de la lune. La lune, non moins que le soleil, pénètre les nuages de sa lumière, les dore, semble les façonner merveilleusement : Athéna devient tisseuse et forgeronne. Tout cela est fort joli, et je n'y contredirai pas. Parfois, cependant, je ne puis m'empêcher de faire des objections à M. Gilbert. La naissance de la déesse, s'élançant tout armée de la tête de Zeus, est magnifiquement décrite dans un hymne homérique et dans une ode de Pindare. Voilà, dit M. Gilbert, la vive peinture du lever de la pleine lune au-dessus de la cime (*ἐκ κορυφῆς*) d'une montagne. Mais ce lever est précédé d'une lumière de plus en plus vive, et il se fait doucement et progressivement : on commence par apercevoir le bord supérieur de l'astre, qui met un certain temps à émerger tout entier. Athéna, au contraire, s'élance de la tête immortelle par un bond impétueux en poussant un immense cri de guerre (*ἐσσυμένως ὤρουσεν ἀπ' ἀθανάτοιο καρήνου*, ou bien *κορυφὰν κατ' ἄκραν ἀνορούσαισ' ἀλάλαξεν ὑπερμάκει βοᾷ*[1]). Je ne prétends pas qu'Athéna figure

[1] *Hymn. Homér.*, XXVIII, 8; Pindare, *Ol.*, VII, 37.

Digitized by Google

l'éclair, mais ceux qui expliquent ainsi la nature de la déesse sont mieux fondés à invoquer ces récits de sa naissance. Il faut dire cependant qu'Aristote identifiait Athéna avec la lune, *probabilibus argumentis*, dit Arnobe[1], et que certaines relations de cette déesse avec la lune ne peuvent être contestées.

Le dernier chapitre de l'ouvrage est une esquisse de l'histoire de la religion hellénique. L'auteur y expose les modifications successives que cette religion subit au contact des autres peuples méditerranéens. Que les Grecs aient été depuis des temps immémoriaux en relations multiples, tantôt pacifiques, tantôt hostiles, tant sur terre que sur mer, avec des peuples aryens, sémitiques, couchites, personne ne peut plus le contester aujourd'hui. Il dut se produire entre tous ces peuples un échange incessant, non seulement d'objets de commerce, mais aussi de récits traditionnels, de croyances, d'idées; et les nations orientales, plus avancées en civilisation que les Grecs, durent leur donner plus qu'elles ne reçurent d'eux. Les Hellènes avaient l'esprit trop ouvert pour résister à toute influence étrangère; la puissante originalité de leur génie se manifeste, non par un isolement obstiné, mais par l'assimilation et le perfectionnement des éléments nouveaux qui enrichirent leur vie matérielle et morale. Il y eut sans doute dans l'Olympe des Grecs, comme dans la population de leurs cités, plus d'un étranger naturalisé; mais il n'est pas aisé de constater quels étaient ces étrangers, quelles étaient l'étendue et la portée des infiltrations du dehors.

On a déjà vu ce qu'était, suivant M. Gilbert, le plus ancien système des dieux vraiment helléniques. Il se compose d'un couple primordial, Ciel et Terre, Zeus et Gæa, dont naissent les deux Dioscures primitifs, Hermès, le ténébreux, et Hélios-Apollon, le lumineux, ainsi que leur sœur et amante Koré, appelée d'abord Athéna, puis aussi Perséphone, deux noms de la Lune triple et une. Athéna prit, ce semble, le nom de Pallas seulement par la suite, quand elle se fondit avec une déesse guerrière venue de l'étranger; jusque-là, éminemment agricole, elle n'avait pas encore porté d'armes. Le fait que les Ioniens et les Éoliens, devenus marins, se répandirent sur les îles de l'Archipel et les côtes d'Asie modifia le caractère des objets de leur culte. Le dieu du ciel prit, sous le nom de Poséidon, l'empire de la mer. Apollon Pythien protégea les marins sous le nom de Delphinios, qui lui vint de Crète; à Délos la déesse lycienne de la nuit, Léto, devint la mère d'Apollon. D'un autre côté, Hermès se retira presque entièrement des ténèbres souterraines,

[1] Arnobius, *Adv. nationes*, III, 31.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

qu'il céda à Hadès, nom sous lequel l'adoraient les habitants de l'Élide, et un partage semblable se fit entre Athéna et Perséphone. Ainsi se développa l'antique religion des Grecs au contact d'autres peuples. Elle s'altéra plus profondément en se laissant envahir par des dieux étrangers, phrygiens, thraces, tyrrhéniens, phéniciens.

Nous avons déjà mentionné plus haut et admis, comme un fait très probable, la contamination du Zeus pélasgique avec un Zeus solaire, venu de Crète. M. Gilbert établit un système de deux couples de dieux, Kronos et Rhéa, Zeus taureau et Héra vache. Ces dieux phrygiens, fusionnés en Crète avec des dieux sémitiques et égyptiens, auraient pénétré à Mycènes, quand cette ville était le centre d'un puissant empire, et de là se seraient répandus dans la Grèce. Il y a en effet des traces d'une déesse lunaire adorée à Mycènes sous le symbole d'une vache; mais pourquoi la Βοῶπις d'Homère ne serait-elle pas la fusion de cette divinité étrangère avec la reine des dieux helléniques? une pareille hypothèse ne pourrait-elle s'appliquer à Héra aussi bien qu'à Zeus? Pour ce qui est de Rhéa, devenue en Grèce le pendant de Gæa, elle fut, d'après notre auteur, éclipsée par la création de Déméter, espèce de compromis entre ces deux mères des dieux. Comme déesse de la terre, Déméter succède à Gæa, s'unit à Zeus et enfante Proserpine; comme déesse nocturne, à l'instar de Rhéa, elle est épouse de Poséidon et mère de Despoïna. Cette dernière variété de Déméter appartient surtout à l'Arcadie et rayonne de là dans le Péloponnèse, malgré l'opposition des Doriens; dans l'Attique les deux variétés coexistent.

Les Thraces donnèrent à la Grèce Arès, Artémis, Dionysos, trois dieux dont le culte se distingue par un caractère nouveau, la participation fanatique des femmes. L'origine thrace d'Arès, déjà admise par Welcker, et en quelque sorte attestée par Homère, explique le fait curieux que ce dieu, qui joue un rôle important chez les poètes et a souvent occupé le ciseau des artistes, tienne si peu de place dans le culte public. Il n'en est pas ainsi de Dionysos, adoré par toute la Grèce. Cependant la légende le représente comme un dieu nouveau, dont le culte ne se fit accepter qu'après une résistance obstinée. Quant à Artémis-Hécate, la Thrace a certainement fourni des éléments à sa figure, mais beaucoup d'autres cultes locaux semblent y avoir contribué; si M. Gilbert n'admet pas que cette figure composite se soit formée autour d'un noyau grec, c'est, sans doute, qu'il a d'autres candidates au rôle de déesse lunaire indigène[1].

[1] Hérodote rapporte (IV, 59) que les Scythes donnaient à Ἀφροδίτη Οὐρανίη le nom d'Artimpasa (Stein préfère la variante Ἀργίμπασα), nom qui,

Digitized by Google

Les Tyrrhéniens donnèrent à la Grèce leur dieu solaire Héphæstos. La présence de ce peuple dans l'île de Lemnos a été naguère confirmée par une curieuse inscription. De Lemnos, le culte de leur dieu fut importé dans l'Attique, où nous le voyons étroitement lié à celui de Prométhée. Pour M. Gilbert, Prométhée était le dieu des Ténèbres, pendant de l'Hermès grec, dans la religion tyrrhénienne : théorie nouvelle, je crois, et qu'il faut ajouter à tout ce qui a été écrit sur le héros d'Eschyle.

Quant à l'influence phénicienne, M. Gilbert la restreint en des limites assez étroites et ne l'étend pas au delà de ce qu'il y a de plus sûrement établi. Mélicerte, Adonis, plusieurs éléments de la légende d'Héraclès viennent des Phéniciens; mais leur apport le plus considérable aux religions de la Grèce, c'est le culte d'Aphrodite.

Tous ces dieux helléniques ou hellénisés ont formé un Panthéon dont les antagonismes nationaux se marquent encore dans Homère. Le système des douze grands dieux a subi plusieurs modifications avant d'arriver à la forme qui l'emporta définitivement. La plus ancienne forme serait celle qu'on fait remonter à Jason, fondateur du fameux autel dressé à l'entrée du Pont-Euxin, où se rencontrèrent Hellènes, Thraces, Tyrrhéniens, Phéniciens. M. Gilbert découvre dans la liste de ces douze l'intention de grouper les dieux deux à deux de manière à opposer à une divinité hellénique une divinité étrangère correspondante, et il y trouve, cela se conçoit, la confirmation de ses vues.

Le livre de M. Gilbert est en quelque sorte double; au-dessous du texte on trouve des notes nombreuses et abondantes, dans lesquelles l'auteur a condensé la somme d'immenses lectures : des renvois aux auteurs anciens, à leurs commentateurs, à tous les travaux des modernes sur la mythologie grecque. S'il n'a négligé aucun de ces travaux, il est particulièrement redevable à ceux de Welcker, et il le reconnaît lui-même. Tout d'abord il emprunte à Welcker le titre même de son ouvrage : *Griechische Götterlehre*, et il lui doit ensuite, nous l'avons fait remarquer au cours de cet article, quelques-uns des points les plus importants et les moins contestables de son système. J'étais très jeune quand je suivis à Bonn le cours de Welcker sur la mythologie grecque; il y a de cela bien des années, mais je me souviens encore de la profonde impression que me fit ce cours; il me frappa comme une révélation. L'excellent ouvrage qu'il publia plus tard sur le même sujet n'est pas,

d'après Claus, signifie *Ἄρτεμις βασίλεια*. Or cette dernière déesse était adorée par les Thraces (Hérodote, IV, 33). M. Gilbert en conclut que les Grecs empruntèrent aux Thraces le nom même d'Artémis.

Digitized by Google

à ce que je crois, aussi répandu qu'il mériterait de l'être. Il va sans dire que M. Gilbert a beaucoup consulté, soit pour le suivre, soit pour le combattre, le manuel de Preller, remanié par Robert; un des grands attraits de ce livre, c'est la vive et saisissante peinture des phénomènes naturels traduits par les mythes grecs. M. Gilbert rivalise heureusement avec ce modèle : partout des tableaux bien sentis de ce genre motivent et animent ses savantes déductions. Tout cela constitue un ensemble très intéressant, très remarquable. On admire l'effort qu'il fallut pour réunir tant d'éléments divers dans une grande synthèse, et former un système où tout se tient et s'enchaîne avec une rigoureuse logique. Mais hélas, ce qui fait la force de l'esprit systématique fait aussi sa faiblesse. M. Gilbert pousse à bout des prémisses trop restreintes, trop exclusives; il est prisonnier de son système; comme tout se tient, tout lui paraît incontestable : on est étonné de voir dans une matière aussi obscure, aussi hypothétique, revenir à chaque instant des formules comme « il est sûr », « il est certain », « on n'en saurait douter ». L'auteur est bien convaincu lui-même de tout ce qu'il avance; le lecteur fera un choix entre ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut laisser.

HENRI WEIL.

TROIS ANS DE LUTTES AUX DÉSERTS D'ASIE, par le Dr Sven-Hedin. Traduction par Charles Rabot. Paris, 1899.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

La caravane se composait de huit superbes chameaux et de quatre serviteurs, le fidèle Islam-Baï, deux chameliers, et un guide sur lequel Sven-Hedin avait recueilli de fort mauvais renseignements, mais qu'il dut se résigner à engager, cet homme étant à peu près le seul dans la localité à connaître le désert pour y avoir autrefois cherché de l'or. Trois moutons, une douzaine de poules et deux chiens complétaient l'effectif de la petite troupe, qui emportait dans ses bagages un chargement considérable de vivres et de l'eau pour vingt-cinq jours. Les premières étapes furent courtes et le voyage se poursuivit d'abord sans incidents notables. Mais à mesure que la végétation diminuait, la chaleur augmentait et les

[1] Pour le premier article voir le cahier d'avril 1899.

Digitized by Google

tempêtes de sable venaient chaque jour entraver la marche des explorateurs et leur donner un avant-goût des désagréments qui les attendaient lorsqu'ils se seraient irrémédiablement engagés dans le dédale des innombrables dunes de cet océan de sable.

Pendant une quinzaine de jours, tout alla pour le mieux : chaque soir à l'étape, en creusant le sable, on trouvait une eau, saumâtre il est vrai, mais dont les chameaux s'accommodaient.

Enfin, écrit Sven-Hedin, nous arrivâmes à une montagne que nous crûmes être le prolongement du Mazar-Tag, cette chaîne signalée par Prjewalsky et Carey, décrite par les deux explorateurs comme s'étendant à travers tout le désert.

Au pied de la montagne, la caravane découvrit une merveilleuse oasis à la végétation luxuriante; des bois touffus dans lesquels il fallut se frayer un passage à la hache comme dans une véritable forêt vierge; des ruisseaux au doux murmure courant sous la sombre ramée; de vertes clairières où de ravissants petits lacs d'azur faisaient entendre le clapotement de leurs eaux transparentes. Au milieu des roseaux nichaient des canards et des oies; sur les rives croissaient des peupliers, des tamaris et des joncs. C'est dans cet Éden que les voyageurs firent halte pendant quelques jours, et plus tard, lorsqu'ils se trouvèrent aux prises avec les terribles épreuves qui les attendaient, le souvenir de cet endroit délicieux hanta leur mémoire comme un songe évanoui de paradis terrestre.

Avant de se remettre en marche, Sven-Hedin, voulant se rendre compte de la topographie de la contrée, gravit un des pics dominant le campement, d'où l'on découvrait une étendue immense. De quelque côté qu'il tournât ses regards, l'horizon était plat; aucune trace de montagne; rien que du sable à l'infini.

Le Mazar-Tag du Yarkand-Daria n'est donc pas relié au massif de la rive gauche du Khotan-Daria, comme l'avait cru Prjewalsky.

Certes, c'était là un important problème géographique élucidé, mais dont la solution ne faisait pas l'affaire du hardi Suédois; de nouveau, il se voyait en face d'un inconnu redoutable et il se demandait avec angoisse dans combien de jours il parviendrait au Khotan-Daria et combien de kilomètres il faudrait parcourir sur la perfide mer du désert avant d'atteindre les rives du fleuve. Le guide Yollti assurait que quatre jours de marche suffiraient et son assertion se trouvait à peu près confirmée par les cartes qui indiquaient du Mazar-Tag au Khotan-Daria une distance de 150 kilomètres. Dans cette prévision, en fixant chaque étape à 22 kilomètres, on mettrait six jours au plus, et Sven-Hedin, pour parer à toute éventualité, donna l'ordre d'emporter de l'eau pour dix jours. Il

Digitized by Google

eut le tort de ne pas veiller lui-même à l'exécution de cet ordre si important; mal lui en prit : il faillit payer cette négligence de sa vie et de celle de ses compagnons; il y perdit tous ses animaux, ses bagages et ses instruments d'observation.

Le jour du départ se passa sans incidents, mais le lendemain 24 avril un ouragan effroyable vint entraver la marche de la caravane; l'étape ne fut que de 13 kilomètres, et, pour comble de malheur, à mesure qu'on avançait les dunes grandissaient; elles atteignirent jusqu'à 30 mètres et devinrent si escarpées qu'il fallait tracer un sentier pour que les chameaux pussent les gravir; cela épuisait les hommes et les animaux et faisait perdre un temps précieux. Les journées s'écoulaient lourdes et angoissantes au milieu de ce sable brûlant, où nulle trace de vie, pas même une mouche, pas même une feuille, ne venait ranimer l'espoir des infortunés voyageurs. Le 26 avril, deux chameaux mourants furent abandonnés, et ce jour-là Sven-Hedin s'aperçut avec terreur que la provision d'eau touchait à sa fin. Au lieu d'en emporter pour dix jours, Yollti n'en avait pris que pour quatre; avec beaucoup d'économie on pouvait la faire durer encore deux jours. Certes il eût mieux valu retourner sur ses pas et revenir vers les petits lacs. De cruelles angoisses, des souffrances plus cruelles encore eussent été évitées; mais nos voyageurs, espérant à tout instant apercevoir la fin des sables, eurent la fatale idée de continuer leur marche en avant. Le 27, la vue de deux oies qui s'envolaient vers le nord raviva un peu leur espoir, bien qu'aucun indice ne signalât l'approche de la forêt.

Le désert ressemblait à une mer gelée couverte de vagues gigantesques; le 28, une terrible *bourane* enveloppa la caravane de nuages si épais qu'on se serait cru aux approches de la nuit, écrit Sven-Hedin; une lumière rougeâtre, diffuse, remplissait le ciel; nous étions forcés de marcher en groupe serré, car le vent balayait immédiatement toute trace, et quiconque se serait détaché des autres aurait été irrémissiblement perdu. A travers le nuage, on ne voyait que le chameau le plus rapproché. On n'entendait aucun cri; seuls les sifflements et les bruissements du sable soulevé résonnaient à nos oreilles. Peut-être étaient-ce ces sons étranges qui éveillèrent dans l'imagination de Marco Polo l'idée de ces tambours et de ces escadrons de cavaliers dont il parle dans sa description des horreurs du désert de Lop.

Les jours suivants, la situation devint plus critique, plus intolérable encore; les dernières gouttes d'eau étant épuisées, les infortunés voyageurs, torturés par la soif, en furent réduits pour se rafraîchir à tremper leur pain dans l'huile rance de sésame; un jour même, accablés par la chaleur et se sentant mourir, ils tuèrent leur dernier mouton et essayèrent

Digitized by Google

de boire son sang chaud; le lendemain, Mohammed-Chah et Yollti étaient si malades, qu'étendus sur le sol, en proie à d'horribles convulsions, ils se sentirent incapables de continuer leur marche; c'était véritablement le camp de la mort dans toute son horreur, et Sven-Hedin, qu'une indomptable énergie soutenait et qui à tout prix voulait sauver ses compagnons, se vit obligé de les abandonner avec les chameaux malades et la plus grande partie des bagages, la tente, les munitions, les vêtements. Il fit charger sur les derniers chameaux valides trois jours de vivres, les cartes, les instruments les plus précieux et les lingots d'argent. Accompagné de Kazim et d'Islam-Baï, il se mit en route, bien décidé, dès qu'il aurait trouvé de l'eau, à revenir chercher les malheureux traînards. Mais dès le lendemain Islam, jusqu'ici le plus vaillant, tombait à son tour et, la mort dans l'âme, Sven-Hedin dut laisser dans le désert son fidèle serviteur avec les restes de la caravane. Le salut était en avant, et seul avec Kazim il continua sa marche désespérée, n'emportant que ses deux chronomètres, sa montre et une boussole. Kazim portait une bêche pour creuser des puits, quelques morceaux de pain, la queue grasse d'un mouton et un peu de sang coagulé.

Ces misérables aliments ne nous servirent pas à grand'chose, écrit notre auteur, car le gosier et les muqueuses devinrent bientôt aussi secs que la peau extérieure, et nous nous trouvâmes dans l'impossibilité de rien avaler. La sensation de la faim disparaît d'ailleurs entièrement auprès de celle de la soif, qui, surtout dans les premiers jours, est si pénible qu'on se sent devenir fou. Mais, une fois que le corps a cessé de transpirer, un affaiblissement progressif de force se déclare, qui conduit peu à peu à la crise finale.

Ils marchèrent ainsi trois nuits; dès le matin, la chaleur accablante les obligeait à s'arrêter, et, pour donner à leurs pauvres membres dévorés de fièvre l'illusion d'un peu de fraîcheur, ils creusaient deux fosses dans le sable et s'y étendaient à l'ombre de leurs vêtements. Le 3 mai, ils aperçurent au loin un bouquet de tamaris; cette vue ranima leur courage. C'était peut-être le salut; ils se traînèrent jusqu'au pied de ces arbustes et se crurent sauvés. Après tant de jours passés dans ce désert de mort, c'était un peu de vie. Ils mâchèrent les feuilles juteuses des tamaris, ce qui les ranima et leur procura momentanément une sensation de fraîcheur délicieuse; un peu plus loin, ils trouvèrent trois peupliers et quelques petits massifs de roseaux; l'espoir renaissait dans leurs cœurs, car certainement les racines de ces arbres atteignaient une zone humide; aussi nos voyageurs, dans l'espérance de trouver un peu d'eau, essayèrent de creuser un puits. Hélas! leur faiblesse était trop grande

Digitized by Google

pour un pareil travail, la bêche tomba de leurs mains épuisées, et ils se couchèrent sans avoir même pu toucher à leur nourriture, tant ils étaient dévorés par une soif ardente.

En vérité, s'écrie Sven-Hedin, c'est à désespérer les plus énergiques !

Le lendemain 5 mai, ils se virent avec effroi en face d'une nouvelle plaine de sable; les tamaris, les peupliers avaient disparu; les infortunés voyageurs, à bout de courage, se traînaient plutôt qu'ils ne marchaient, appelant la mort qui ne peut tarder et qui au moins mettra un terme à leurs souffrances surhumaines. A chaque pas une défaillance les obligeait à s'arrêter; ils ne pouvaient avancer que la nuit, gravissant les dunes en rampant sur les mains et les genoux; pour descendre ils se laissaient glisser comme des masses inertes.

A l'aurore pourtant ils distinguèrent enfin une ligne sombre à l'horizon; cette fois, c'est le salut certain, car ce doit être la forêt riveraine du Khotan-Daria. Les malheureux, soutenus par l'espérance, tentèrent un dernier effort; ils marchèrent péniblement et atteignirent enfin un bois touffu.

Des taillis épais, des clairières verdoyantes, des chants d'oiseaux! ma raison doute du témoignage de mes yeux, s'écrie dans un transport de joie le narrateur. — Nos maux n'étaient pourtant pas finis; cette marche avait achevé Kazim, qui est horrible à voir, écrit-il un peu plus loin; les joues flasques, les lèvres bleues, la langue tuméfiée, sans voix, secoué par un hoquet nerveux, il semble sur le point de succomber, gisant sur le dos, la bouche et les yeux ouverts; je lui parle, pas de réponse; je le secoue, il demeure insensible.

Sven-Hedin, contraint de partir seul à la recherche de l'eau, se heurta à d'autres difficultés; dans cette route fermée par des taillis impénétrables, il trébuchait, à chaque pas, contre des amoncellements de bois; enfin il parvint à une clairière; un lit de sable fin s'étendait à ses pieds; plus de doute, il est au bord du Khotan-Daria; mais, hélas! pas la moindre flaque d'eau, le fleuve est à sec.

Lutter pendant cinq jours pour venir mourir de soif dans le lit d'un fleuve, ce n'est pas possible, s'écrie le vaillant Suédois, prêt à s'abandonner au désespoir.

Cette fois encore, il dut son salut à sa connaissance des lois de la physique terrestre; les rivières du Turkestan ont une tendance à se déplacer vers l'est; c'est donc sur la rive droite qu'il a une chance de rencontrer quelques gouttes d'eau, et le voilà de nouveau faisant route dans cette direction. Une lune étincelante guidait ses pas; d'abord il ne

Digitized by Google

découvrit aucun ruisseau, et il sentait un profond découragement l'envahir, lorsque soudain un bruit d'ailes attira son attention, un canard s'envola, et à ses pieds il distingua une petite nappe d'eau.

Je suis sauvé! En dix minutes j'avale plus de trois litres. Au fur et à mesure que je bois, mes forces renaissent; ma peau, sèche comme un vieux parchemin, s'imprègne de moiteur; après tant de souffrances, une sensation exquise de bien-être m'envahit. Une fois réconforté, je pars immédiatement au secours de Kazim. En guise d'outres, je remplis d'eau mes bottes, et, passant les tirants dans le manche de la bêche, m'achemine ainsi chargé à la recherche de mon compagnon.

Mais la malchance poursuivait les voyageurs; on dirait que les mauvais esprits du désert dont parlent les légendes s'acharnaient à leur perte : d'épais nuages couvrent le ciel et font une obscurité complète dans laquelle le docteur Sven-Hedin ne peut se guider. Ses appels désespérés restent sans réponse, et les longues heures de la nuit se traînent interminables dans l'angoisse de savoir si au matin il retrouvera son excellent serviteur encore en vie. Enfin le jour parut et il rejoignit Kazim: il était temps, le malheureux entrait en agonie, et quelques heures plus tard c'en était fait de lui. Après avoir été si près de mourir de soif, nos voyageurs se virent menacés de périr de faim; ils n'avaient plus un morceau de pain, plus un vêtement, plus une arme; pendant trois jours, réduits à mâcher des feuilles et à croquer des têtards, ils longèrent les rives du Khotan-Daria, espérant rencontrer des pasteurs campés dans ces parages.

Le 8 mai seulement, ils aperçurent deux bergers qui, voyant leur détresse, partagèrent avec eux leur pain et leur offrirent asile dans leur misérable hutte. Après tant de nuits passées à la belle étoile et huit longs jours sans prendre aucune nourriture, on peut s'imaginer avec quelles délices ils croquèrent l'humble morceau de pain des pauvres bergers et combien la botte de paille de leur petite cabane leur parut un lit moelleux et confortable. Là aussi Sven-Hedin apprit de la bouche de ces braves gens la nouvelle qui pouvait le mieux lui faire oublier les angoisses des jours précédents.

Islam-Baï était sauvé! Après le départ de ses compagnons, il avait eu le courage de se traîner jusqu'à la lisière de la forêt, emmenant avec lui le chameau porteur des notes, des instruments et de toute la fortune de l'intrépide explorateur.

Arrivé là, ses forces l'avaient trahi, et, résigné, il s'était couché sur le sol, attendant la mort, lorsque des marchands russes qui allaient d'Ak-Son à Khotan l'aperçurent et le recueillirent. Ils lui donnèrent tout

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

ce dont il avait besoin, et après, lui fournirent les moyens de rejoindre son maître, qui se trouvait à une journée au sud. Grande fut la joie de Sven-Hedin lorsque apparut son fidèle Islam-Baï, suivi du chameau; grâce au dévouement de cet excellent serviteur, qui avait pensé à sauver les bagages au risque de se perdre lui-même, l'avenir de l'expédition était assuré, puisque avec l'argent on pouvait remplacer les instruments perdus.

Après cette terrible épreuve, écrit notre auteur, nous nous reposâmes quelques jours dans la paix de la vie pastorale. Vivant de laitage et de pain de maïs, logés sous des huttes de feuillage, nous menions la même existence que les pauvres primitifs qui nous avaient donné l'hospitalité. Je profitai de ce séjour pour mettre au net mes notes. Sans l'abondance des scorpions, mon gourbi aurait été le cabinet de travail le plus calme et le plus agréable que l'on puisse imaginer...

Dans tout cela, la perte à peu près complète de ses bagages obligea notre explorateur à modifier absolument son plan de voyage. Sans instruments, il ne pouvait songer à explorer le Thibet; il prit donc le parti de retourner à Kachgar. De là il dépêcha un courrier à Och pour demander qu'on lui expédiât d'Europe des instruments semblables à ceux qu'il avait perdus dans sa malheureuse équipée du désert; mais avant de les recevoir, malgré toute la diligence possible, de longues semaines s'écouleraient, et Sven-Hedin, ne voulant pas passer son temps dans l'inaction, résolut d'entreprendre une nouvelle campagne dans le Pamir. Le 10 juillet, escorté de son inséparable et dévoué compagnon Islam-Baï, il reprit pour la troisième fois le chemin de la montagne en franchissant le col d'Oulong-Arb à 5,000 mètres d'altitude. De toutes ses ascensions dans le Pamir, celle-ci fut la plus dangereuse et la plus pénible; de là il explora le Sarik-Kol, se dirigeant ensuite vers l'Hindou-Kouch, où il traversa un immense glacier offrant une particularité bien curieuse : des profondeurs de cette mer de glace sortent, au sud, les cours d'eau tributaires de l'Océan Indien, à l'est les affluents du Tarym, et à l'ouest ceux de l'Amou-Daria.

Vers le milieu du mois d'août, le docteur Sven-Hedin fit une rencontre aussi agréable qu'inattendue. Dans la vallée de l'Ak-Son, il se croisa avec la Commission anglo-russe chargée de la délimitation des possessions russes et anglaises depuis le lac Victoria jusqu'à la frontière chinoise. Pendant un mois notre explorateur reçut une hospitalité vraiment royale de la part des généraux Pavalo Tchweilowsky et Gérard; ces officiers supérieurs étaient entourés d'une suite imposante, et la plus grande cordialité régnait entre les deux camps. Chaque soir on se recevait : c'étaient des dîners, des soirées, des soupers; jamais les solitaires

Digitized by Google

vallées du Pamir n'avaient retenti de si joyeux échos. Au commencement de septembre, le gouvernement anglais ayant télégraphié qu'il acceptait les propositions de la Russie, de nouvelles fêtes furent organisées pour célébrer cet heureux événement, et, le 13 septembre, les travaux étant terminés, tout le monde se sépara dans les meilleurs termes.

Ce jour-là, Sven-Hedin recommença le cours de ses pérégrinations; pendant trois semaines encore, il arpenta les vallons déserts, traversa les cols escarpés et gravit les pics décharnés du Pamir jusqu'au moment où le temps affreux et les bourrasques de neige le forcèrent à reprendre ses quartiers d'hiver chez son excellent ami le consul général Petrowsky. En arrivant à Kachgar, il eut la satisfaction de trouver les instruments qu'il avait commandés en Europe. Le désastre de Takla-Makane était réparé! De nouveau l'illustre savant était en mesure de recommencer ses explorations et de se livrer à ses belles et fructueuses investigations; il se mit donc immédiatement à préparer sa nouvelle expédition dans le désert de Gobi. A la fin de décembre il se dirigea vers Khotan, en passant par Garkand, ville de cent cinquante mille habitants et qui est le centre le plus important du Turkestan oriental. Le 3 janvier le Dr Sven-Hedin pénétra dans Khotan, où il reçut le meilleur accueil des mandarins chinois, qui mirent à sa disposition une des plus belles maisons de l'endroit. Khotan n'est pas à proprement dire une ville; c'est une réunion de bourgades, — trois cents, dit-on, — disséminées dans une vaste oasis :

Sa fondation, écrit notre auteur, remonte à une très haute antiquité, probablement à l'époque lointaine où le bassin du Tarym n'était pas encore un épouvantable désert. En Europe, cette ville ne fut connue qu'au XIIIe siècle, par le récit de Marco Polo. Le célèbre voyageur vénitien la visita en 1273, après avoir suivi la route que je viens de décrire. Dans ces derniers temps, elle fut enlevée par Yakoub-Beg à Hadji-Padchad et, en 1878 et 1879, saccagée par les Chinois comme tout le Turkestan oriental. Depuis des siècles Khotan est célèbre par son commerce de néphrite. Cette roche se rencontre en place dans les vallées du Kara-Kach et de l'Iouroun-Kach et en cailloux roulés dans le lit de ce dernier cours d'eau. Les autres articles de commerce sont la soie, les pelleteries, les feutres blancs, les fruits, le coton, l'opium et le tabac. La beauté des soieries de Khotan est réputée dans toute l'Asie. Les Chinois les emploient comme tapis de table dans les festins d'apparat, et les gens riches du Turkestan en ornent les murs de leurs demeures...

La principale des bourgades dont l'agglomération forme ce qu'on appelle la ville de Khotan est Iltjii, qui compte 5,500 habitants; après

Digitized by Google

Iltjii, la localité la plus importante est Borasan, célèbre pour ses antiquités archéologiques.

Jusqu'ici, nous dit l'intrépide explorateur, le voyage était une véritable partie de plaisir, la route était jalonnée de perches qui traçaient le chemin sûr et, chaque soir, on s'arrêtait dans quelque fraîche oasis où l'on était assuré de trouver le vivre et le couvert.

Mais en quittant Khotan, les choses allaient changer. Encore une fois Sven-Hedin se retrouvait en face du désert immense et insondable, en face des difficultés et des périls imprévus qui, l'année précédente, avaient failli terminer son expédition d'une manière si tragique.

Son intention était de traverser le Takla-Makane dans sa plus grande largeur, et chemin faisant de s'arrêter pour visiter les ruines des antiques cités enfouies depuis des siècles dans les sables du désert. A maintes reprises, les indigènes lui en avaient signalé l'existence, et il tenait à constater par lui-même la réalité de leurs assertions; car si ce n'était pas une légende, combien serait-il intéressant de retrouver ces grandes villes aryennes, vieilles de plus de dix siècles, et qui furent le berceau primitif de notre civilisation actuelle!

Le 14 janvier 1896, le Dr Sven-Hedin se mit en route avec une caravane de quatre hommes et de trois chameaux; cinquante jours de vivres; ni tente ni lit de camp; enfin des bagages réduits à leur plus simple expression. Nos voyageurs couchèrent durant quatre mois sur le sable, roulés dans leurs couvertures, et pourtant, dans ces déserts embrasés l'été par un soleil de feu, la température à cette époque de l'année descendait la nuit jusqu'à — 23 degrés.

Vers la fin de janvier, ils arrivèrent aux ruines de la ville de Takla-Makane, dont l'emplacement est indiqué par les nombreux fragments de poterie qui jonchent le sol. Armés de pioches et de haches, ils creusèrent le sable et un spectacle étrange leur apparut :

De tous côtés, écrit le savant Suédois, émergent des vestiges d'habitations admirablement conservées. Les mythes légendaires des indigènes deviennent une réalité; un passé vieux de dix siècles renaît devant nous.

De la plupart des édifices il ne reste que des colonnes de bois, hautes de 2 ou 3 mètres. Nulle part une pierre ou une brique. Le peuplier et les roseaux ont été ici les seuls matériaux employés, tandis que les autres villes mortes du Turkestan oriental que j'ai visitées auparavant ont été bâties en argile cuite ou séchée au soleil.

Dans un édifice que les guides appellent le temple de Bouddha, Sven-Hedin découvrit des peintures murales dénotant une civilisation artis-

Digitized by Google

tique déjà remarquable. En pratiquant des fouilles au pied des murs de cet édifice, il mit au jour un fragment de papyrus couvert de caractères inconnus et des débris d'une grande statue de Bouddha dans la fleur de lotus, ainsi que des figurines représentant des Bouddhas assis et des femmes tenant une guirlande de fleurs.

Tout porte à croire que cette cité est antérieure à l'invasion musulmane survenue au XIIIe siècle; à cette époque lointaine le Keria-Daria, un fleuve immense, arrosait de ses eaux fécondantes ces sables aujourd'hui déserts et stériles, et Takla-Makane était une ville florissante couvrant une superficie de 3 ou 4 kilomètres carrés et renfermant une riche et nombreuse population de race aryenne, originaire sans doute de l'Hindoustan.

A l'est de ces ruines, le désert devient très accidenté; certaines dunes ont une hauteur de 40 mètres; elles vont ensuite en s'abaissant jusqu'à une forêt qui borde les rives du Keria-Daria.

Bien singulier est le régime de ce fleuve, qui coule entre une ceinture de bois et de futaies derrière lesquels s'étend l'infini du désert, et qui, dans sa vallée inférieure, est grossi par des sources abondantes au point d'atteindre une largeur de 79 mètres. Quelques kilomètres plus loin, ne pouvant lutter contre l'envahissement des sables, il devient un étroit ruisseau et finit par disparaître complètement, laissant le désert maître de poursuivre son œuvre de mort.

En remontant vers l'ouest la vallée inférieure du Keria-Daria, nos explorateurs arrivèrent à une autre cité enfouie sous les sables, que les gens du pays nomment Kara-Doung (colline noire); ils y trouvèrent les mêmes types d'architecture, les mêmes peintures, des ornements pleins de goût, comme dans la ville de Takla-Makane. Évidemment cette cité date de la même époque.

Dans ces contrées stériles et peuplées seulement par une petite tribu de bergers, chargés de garder les troupeaux de moutons des marchands de Keria, on trouve des chameaux sauvages. Les indigènes croient que ces animaux descendent des chameaux domestiques appartenant, il y a dix siècles, aux habitants des cités du Takla-Makane aujourd'hui enfouies sous les dunes.

L'hypothèse est vraisemblable, car il est impossible de distinguer les individus sauvages des individus domestiques.

Le chameau sauvage, écrit notre auteur, vit dans les régions les plus écartées du désert, dans des dépressions garnies de bouquets sporadiques de peupliers et de tamaris; l'été, d'après les indigènes, il ne quitterait sa retraite qu'une fois par semaine, pour venir s'abreuver dans le fleuve. En hiver, me racontèrent les bergers, le quadrupède ne boirait jamais, justifiant ainsi sa réputation classique de sobriété...

Digitized by Google

La chasse au chameau sauvage est une des principales occupations du clan des pasteurs de la vallée du Keria-Daria, et, l'hiver, ce gibier fournit presque exclusivement à son alimentation.

Le plan de Sven-Hedin était de parvenir au Tarym et de là de gagner le Lob-Nor, ce lac si curieux situé en plein désert de Gobi et qui avait soulevé de si vives controverses entre Prjewalsky, qui fut le premier Européen qui y fût allé, et Richthofen, le célèbre géographe allemand. Il fallait encore huit jours de marche au milieu du désert avant d'atteindre les rives du Tarym; notre voyageur crut, un instant, qu'il n'y parviendrait pas; la marche était presque impossible à travers des dunes à pic de quarante mètres de hauteur. L'eau manquait.

Sven-Hedin et ses compagnons étaient torturés par la soif, et le souvenir des souffrances horribles du printemps dernier, dans ce même désert de Takla-Makane, n'était pas pour les encourager. Au moment où il songeait à faire retourner sa petite troupe vers le Keria-Daria, ils découvrirent une minuscule mare, assez grande cependant pour qu'ils pussent s'y désaltérer à l'envi, et quelques instants après ils rencontraient trois indigènes! Tous les bonheurs à la fois!

Le lendemain, 23 février, ils traversaient sur la glace le Tarym, large de 156 mètres, et le soir la caravane faisait son entrée dans Chah-Yar, ayant parcouru dans toute sa largeur, du nord au sud, l'immense Sahara asiatique.

Après quelques jours d'un repos bien gagné, le Dr Sven-Hedin, encouragé par le succès de cette première campagne, décida de continuer sa marche en avant pour étudier à fond le bassin du Tarym et résoudre, si faire se pouvait, le problème géographique concernant le Lob-Nor, qui avait suscité jusqu'ici de si ardentes polémiques. De cette campagne le savant Suédois a rapporté des observations et des documents de la plus rigoureuse exactitude, et les résultats qu'il en a publiés ont éclairé d'un jour tout nouveau cette obscure question. Si la discussion, comme le reconnaît lui-même l'illustre explorateur, n'est pas encore close, les arguments qu'il a exposés avec tant d'autorité ont une indiscutable valeur et nous permettent d'espérer que d'ici peu ce problème sera définitivement résolu.

Le 10 mars, la caravane du Dr Sven-Hedin atteignit Kourla, ville d'une grande importance, située dans une vaste oasis peuplée de 55 villages et célèbre par ses produits agricoles et ses fruits exquis. De Kourla notre voyageur fit une courte excursion au Bagrach-Koul, le plus grand lac de l'Asie centrale, et de là s'achemina vers Tikkenlik.

Digitized by Google

Avant de relater les principaux incidents du voyage, écrit notre auteur, il est absolument nécessaire d'indiquer les termes du problème physique que soulève la position du Lob-Nor, et pour cela de rappeler la polémique engagée à ce sujet entre Prjewalsky et le savant géographe allemand Richthofen.

Prjewalsky, le premier Européen qui ait visité le Lob-Nor, l'avait rencontré à un degré plus au sud que l'emplacement que lui assignaient les cartes chinoises, et avait constaté que ses eaux étaient douces. D'après Richthofen, un lac situé dans un désert et ne possédant pas d'écoulement vers la mer devait être salé; en second lieu, les topographes chinois ayant l'habitude de ne marquer sur leurs cartes que ce qu'ils ont vu, à son avis, une nappe d'eau existait certainement dans la position indiquée par eux. De ces deux faits le sagace géographe allemand concluait que le Lob-Nor du voyageur russe était différent de celui des Chinois et qu'il avait dû se former tout récemment, depuis que les Célestes avaient exécuté leurs levés. La mort empêcha Prjewalsky de poursuivre ses recherches, et, sauf Pievtsov, les continuateurs de son œuvre n'apportèrent aucun élément nouveau pour la connaissance du régime hydrographique de la région. La question restait donc tout entière, et c'est à sa solution que j'allais désormais, pendant un mois, appliquer tous mes efforts.

Il fallait, pour résoudre la question, se rendre un compte exact de la direction suivie par la rivière de Koutché-Daria, dont Prjewalsky n'avait pas relevé le cours, et s'assurer si ce fleuve n'alimente pas quelque ramification vers le Lob-Nor des Chinois, qui est le Lob-Nor septentrional. Ce n'était pas facile, car au nord et à l'est du village de Tikkenlik, le voyageur se trouve subitement au milieu d'un dédale de petits cours d'eau, parmi lesquels il est presque impossible de distinguer les bras du Koutché-Daria. Après trois jours de marche, un peu au hasard, il faut bien le dire, Sven-Hedin arriva au bord d'une immense nappe d'eau située sur l'emplacement que les Chinois, et d'après eux Richthofen, assignent au Lob-Nor. Les indigènes divisent ce grand lac en qnatre bassins : l'Avouillou-Koul, le Kara-Koul, le Tayek-Koul et l'Arka-Koul.

Actuellement ces différents bassins sont presque entièrement couverts de roseaux et ne renferment des flaques d'eau libres que dans leurs parties centrales. Cet envahissement ne daterait, paraît-il, que de quelques années. Auparavant les indigènes pêchaient dans les lacs.

Au prix des plus grandes difficultés, la caravane suivit la rive orientale de ce chapelet lacustre. A chaque instant, elle était obligée à de longs détours dans le désert, tantôt par l'escarpement des talus des dunes, tantôt par des taillis de tamaris absolument inextricables. Ailleurs elle devait se frayer un passage à travers des roselières très compactes et très hautes; le sommet des tiges dépassait la tête des chameaux.....

Sept jours après notre départ de Tikkenlik, nous rencontrons des indigènes à Koum-Tiekké. Cette localité est située près de l'extrémité méridionale de l'Arka-Koul. Les eaux, filtrées par les roseaux, sortent du lac, bleues et limpides, et vont rejoindre le Tarym après s'être épanchées en une série de nappes beaucoup moins étendues que celles formées en amont. Que l'Avouillou-Koul et les trois autres lacs

Digitized by Google

de l'Ilek soient les restes du Lob-Nor des cartographes chinois, cela ne fait aucun doute. La concordance des positions géographiques est une première preuve dont personne ne peut méconnaître la valeur. En second lieu, les Chinois assignent encore aujourd'hui à la contrée comprise entre Arghane et Tikkenlik le nom de Lob, dénomination absolument inconnue aux environs du lac de Prjewalsky.

On le voit, le problème de la position du Lob-Nor semble résolu, et il ne peut rester aucun doute sur la vérité des assertions du célèbre savant Richthofen.

Il est évident qu'au nord du lac signalé par Prjewalsky, à l'endroit même désigné par les géographes chinois, Sven-Hedin rencontra un Lob-Nor septentrional formé par les quatre bassins de l'Avoullou-Koul, du Kara-Koul, du Tayek-Koul et de l'Arka-Koul, et pourtant, si Richthofen avait dit vrai, Prjewalsky ne s'était pas trompé non plus. A l'époque de son second voyage, en 1885, le Lob-Nor septentrional était à sec; ce n'est que deux ans après que les eaux ont de nouveau rempli cet immense bassin, et à ce moment l'autre Lob, — celui découvert par Prjewalsky, — était si large, que d'une rive à l'autre on n'apercevait pas ses bords.

En résumé, écrit notre auteur, depuis 1885, le Kara-Bourane et le Kara-Kochoune, qui recouvraient alors des surfaces étendues, avaient peu à peu diminué, et le Lob-Nor septentrional, à sec à cette époque, s'était peu à peu rempli. Le Lob-Nor est donc un lac vagabond. Dans le bassin inférieur du Tarym, les eaux se promènent en quelque sorte méthodiquement, remplissant tantôt le bassin septentrional, tantôt celui du sud.

L'étude de la région me permet, de plus, d'affirmer que le Lob-Nor de Prjewalsky est de date récente. Les rives de tous les fleuves du Turkestan oriental sont couvertes de forêts de peupliers. C'est dans ces terrains seulement que les arbres trouvent l'humidité dont ils ont besoin..... Sur les bords du Kara-Bourane il n'y a trace ni de jeunes bois, ni de vieux arbres étouffés par les sables comme autour du Lob-Nor septentrional. Le Lob-Nor méridional existe donc depuis trop peu de temps pour que les forêts aient eu le temps de se constituer sur ses rives.....

Ainsi l'énorme masse liquide déversée par les rivières descendues du Thian-Chan, du Pamir oriental et du Thibet septentrional n'est pas suffisante pour maintenir un lac à l'état permanent au cœur de l'Asie centrale. De tous les côtés, le Tarym reçoit de puissants affluents, et peu à peu l'évaporation, singulièrement active dans cette région, et le pouvoir d'absorption des sables lui font perdre le profit de ces apports.

Les arguments du docteur Sven-Hedin semblent péremptoires, et pourtant nous doutons que la discussion soit close, car une nouvelle exploration, dirigée par un lieutenant russe, M. Kasslov, a eu lieu derniè-

Digitized by Google

rement dans ces parages, et de sérieuses investigations ont amené M. Kasslov à combattre les conclusions du voyageur suédois et à se convaincre que le Kara-Kochoune-Koul est le Lob-Nor des géographes chinois.

En quittant la région du Lob-Nor, Sven-Hedin s'achemina vers Khotan, où il comptait faire un séjour d'une certaine durée avant d'entreprendre sa campagne du Thibet, qui devait clore la série de ses explorations dans l'Asie centrale. Neuf cents kilomètres le séparaient de cette ville; il mit un mois à les parcourir, et en arrivant il eut la joie d'y trouver un volumineux courrier d'Europe et de rentrer en possession de la plus grande partie de ses bagages perdus, l'année précédente, dans le désert de Takla-Makane et qui avaient été retrouvés par des chasseurs.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La suite à un prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Paul Deschanel a été élu membre de l'Académie française, dans la séance du 18 mai 1899, en remplacement de M. Hervé.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. Roux a été élu membre de la section d'économie rurale, dans la séance du 30 janvier 1899, en remplacement de M. Aimé Girard.

M. Prillieux a été élu membre de la section de botanique, dans la séance du 8 mai 1899, en remplacement de M. Naudin.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Guiffrey a été élu académicien libre, dans la séance du 27 mai 1899, en remplacement de M. Duplessis.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de la ville de Perpignan, par Pierre Vidal, conservateur de la bibliothèque. Paris, H. Welter, 1897. In-8°, 80 pages.

Les 79 incunables de la bibliothèque de Perpignan, dont M. Pierre Vidal vient de dresser un catalogue détaillé et très exact, forment une assez curieuse collection. Il ne faut pas s'attendre à y rencontrer des éditions dont les bibliographes n'aient pas encore signalé des exemplaires; mais on y peut faire d'assez curieuses remarques sur la façon dont s'écoulaient, à la fin du xve siècle, les livres imprimés dans les ateliers des différents pays de l'Europe. C'était l'Italie qui devait alors fournir le plus de livres au Roussillon. Parmi les volumes des anciennes librairies ecclésiastiques que la bibliothèque de la ville de Perpignan a recueillis, on en compte 29 qui viennent de Venise, 6 de Bologne, 4 de Naples, 2 de Florence, 1 de Rome, soit en somme 43. Il y en a 4 de Strasbourg, 3 de Bâle, 2 de Nuremberg. Lyon est représenté par 7 articles, et Paris par un seul, la *Légende dorée*, en français, d'Antoine Vérard, édition de 1497. On ne s'étonnera pas que les produits des presses espagnoles du xve siècle, si rares dans la plupart de nos bibliothèques françaises, se trouvent en assez grand nombre à Perpignan. M. Vidal a enregistré dans son catalogue une quinzaine d'articles portant les noms d'imprimeurs de Séville, de Valence, de Saragosse et de Barcelone.

L'un de ces livres, le n° 40, a été catalogué sous le nom de Raimond Lull, et l'impression en a été hypothétiquement attribuée à Étienne le Polonais, qui l'aurait publié à Jaen en 1500. C'est, en réalité, l'ouvrage d'un lulliste, Pierre da Gui. La date qui est à la fin : *Editus a magistro Petro da Gui, in urbe Giennensi, anno a nativitate Domini millesimo quingentesimo, die vero vigesima mensis maii*, doit se rapporter à la composition du livre. C'est La Serna de Santander qui avait voulu y voir une date d'impression, et qui s'en était prévalu pour faire remonter à l'année 1500 l'établissement d'un atelier typographique dans la ville de Jaen. Don Dionisio Hidalgo[1] s'était contenté d'émettre des doutes sur l'existence de cet atelier. Aujourd'hui on doit écarter sans hésitation l'explication de Santander, et considérer le livre dont il s'agit comme imprimé à Séville par Étienne le Polonais. Telle est l'opinion de M. Konrad Haebler, l'un des bibliothécaires de Dresde, dont les recherches sur les anciens imprimeurs de l'Espagne et du Portugal méritent la plus entière confiance.

Puisque l'occasion s'en présente, nous recommandons tout spécialement la collection dans laquelle ont paru les recherches de M. Haebler. C'est une série de monographies, formant des fascicules in-4°, plus ou moins épais, dont le texte et l'illustration sont également soignés. La publication se fait sous les auspices de la Société bibliographique de Londres. Six fascicules ont été distribués aux souscripteurs dans les cinq dernières années, savoir :

[1] Dans la seconde édition du livre de Francisco Mendez, *Tipographia española*, p. 389.

Digitized by Google

I. *Erhard Ratdolt* and its work at Venice. By Gilbert R. Redgrave, 1894. (Avec une feuille de supplément publiée en 1895.)

II. *Jan Doesborgh* printer at Antwerp. By Robert Proctor, 1894.

III. *An Iconography of Don Quixote*, 1605-1895. By H.-S. Ashbee, 1895.

IV. *The early printers of Spain and Portugal*. By Konrad Haebler, 1897.

V. *Le Chevalier délibéré*, by Olivier de La Marche. The illustrations of the edition of Schiedam reproduced, with a preface by F. Lippmann, and a reprint of the text, 1898.

VI. *The first Paris press*, an account of the books printed for G. Fichet and J. Heynlin in the Sorbonne, 1470-1472. By A. Claudin, 1898. Il en a été rendu compte dans le *Journal des Savants*, année 1898, p. 507.

La collection à laquelle appartiennent ces très intéressantes et substantielles monographies porte pour titre collectif : *Illustrated Monographs issued by the Bibliographical Society*. Elle a sa place marquée dans toutes les grandes bibliothèques.

Les villes antiques. — Restauration archéologique, par Paul Aucler. — Paris, Ch. Delagrave, 1899. Deux cartes murales, grand in-folio.

M. Paul Aucler publie, à la librairie Delagrave, non pas seulement un plan, mais une vue, ou, comme il le dit, une restauration archéologique des deux villes les plus grandes et les plus importantes peut-être de l'ancien monde, Rome et Carthage; il nous les montre à l'époque où elles étaient le plus florissantes, et cherche à nous donner l'idée qu'on devait avoir d'elles quand on les regardait d'un point élevé et qu'on voulait les embrasser dans leur ensemble.

Ce n'est point une œuvre de fantaisie. M. Paul Aucler a étudié avec le plus grand soin les auteurs qui se sont occupés de la topographie des villes anciennes. Pour Rome, les ressources ne lui ont pas manqué. Il a pris pour base de sa restauration le grand plan archéologique de M. Lanciani, dont la publication a commencé en 1893 et s'achève en ce moment. Il l'a complété et quelquefois corrigé par les travaux de MM. Kiépert et Huelsen, dont l'ouvrage, intitulé *Formae urbis Romae antiquae*, a paru en 1896. Il représente Rome comme elle était en 337, à la mort de Constantin, c'est-à-dire quand elle eut atteint la plénitude de son développement, à l'époque où l'empereur Constance éprouva tant d'admiration en la visitant pour la première fois. La vue est prise du haut des thermes de Caracalla. C'est en effet l'un des endroits d'où le regard s'étend le plus librement sur la ville entière. Les monuments sont reproduits, autant que possible, comme ils devaient être. M. Aucler a étudié les restaurations qu'on en a faites. Quant à ceux sur lesquels les renseignements nous manquent, en les faisant semblables aux autres, on ne risque pas de se tromper beaucoup. Les architectes romains n'étaient pas très inventifs, et il devait y avoir pour les basiliques, les temples, et même les maisons particulières, des types qu'on reproduisait avec complaisance. Naturellement, parmi tous les monuments, les plus rapprochés des thermes de Caracalla sont ceux qui se distinguent le mieux; ce sont aussi les plus importants : le Colisée, le Forum de la République et ceux de l'Empire, le Capitole, etc. Quand on regarde plus loin, au delà du Champ-de-Mars, et vers la *Castra praetoria*, on perd la direction des grandes rues, les édifices s'entassant les uns sur les autres; tout devient plus confus. Il était difficile qu'il en fût autrement; M. Aucler l'a bien compris. Aussi nous donne-t-il, en même temps, un plan de moindre dimension, où les monuments ne sont que dessinés au trait, où les rues, les quartiers, sont nettement tracés, avec les noms qui les désignent, et qui nous aide à nous reconnaître dans la restauration

Digitized by Google

archéologique. De cette façon, on se retrouve sans trop de peine dans cette immense ville dont Lucain disait « qu'elle pouvait contenir le genre humain, s'il voulait s'y rassembler ».

La restauration de Carthage était moins aisée que celle de Rome. M. Paul Aucler n'avait à sa disposition que la description d'Appien, qui, à la vérité, est faite d'après Polybe. Malheureusement elle n'est pas assez détaillée pour suffire à tout. Il faut beaucoup y ajouter, et, comme l'art des Carthaginois est moins connu que celui des Romains, l'artiste est trop souvent obligé de tirer ce qu'il ajoute de son imagination.

Quoi qu'il en soit, ces deux vues de Rome et de Carthage, que M. Aucler nous présente, rendront service à ceux qui veulent se figurer ces deux grandes villes et les aideront à mieux comprendre les événements dont elles furent le théâtre et les écrivains qui ont parlé d'elles.

G. B.

ALLEMAGNE.

Le Curial par Alain Chartier. Texte français du xve siècle, avec l'original latin, publiés d'après les manuscrits, par Ferdinand Heuckenkamp, privat-docent à l'Université de Halle. — Halle A. S., Max Niemeyer, éditeur, 1899. In-8°, XLV et 54 pages.

M. Heuckenkamp prépare une édition des œuvres d'Alain Chartier. Chacun des morceaux qu'il doit y faire entrer sera préalablement l'objet d'un travail analogue à celui qu'il vient de consacrer au Curial. D'après le spécimen qui est aujourd'hui sous nos yeux, nous pouvons être certains que l'éditeur n'épargnera rien pour mettre à profit tous les manuscrits qu'il rencontrera; il s'attachera à en découvrir les rapports de filiation, de façon à bien déterminer l'usage qui doit en être fait.

L'examen comparatif et très minutieux auquel il a soumis les manuscrits du Curial l'a conduit à des résultats assez curieux et lui a fourni les éléments d'une édition critique, à laquelle il a joint une énorme quantité de variantes.

Un point très important qui s'est trouvé mis en lumière, c'est que le Curial est la traduction d'un opuscule latin composé par un certain « Ambrosius de Miliis », qui fut secrétaire de Louis, duc d'Orléans. Ce texte latin, dont il existe cinq manuscrits et dont une édition a été donnée par dom Martène d'après un manuscrit de Saint-Martin de Tours, aujourd'hui perdu, est publié par M. Heuckenkamp en regard de la version française d'Alain Chartier.

Schrifttafeln zur älteren lateinischen Palaeographie, herausgegeben von Dr C. Wessely. La vieille paléographie latine, planches publiées par le Dr C. Wessely. En commission chez Édouard Avenarius, Leipzig. 1898.

Le présent recueil se compose de vingt tables in-folio, reproduisant cinquante documents autographiés, et d'une introduction de douze pages in-folio sur deux colonnes. M. Wessely fait connaître, par une suite de textes datés exactement ou approximativement, les modifications de l'écriture latine depuis notre ère jusqu'au VIe siècle. Les manuscrits littéraires tiennent peu de place dans ce recueil, qui vise un but tout différent de celui que s'était proposé M. Chatelain en donnant les belles planches de sa *Paléographie des classiques latins* et que poursuivent les nombreuses Études sur la paléographie latine du moyen âge. M. Wessely remonte plus haut et s'attache plus particulièrement à l'écriture courante des papyrus et des tablettes de

Digitized by Google

cire. On remarquera surtout un assez grand nombre de pièces qu'il publie pour la première fois d'après la collection de l'archiduc Reinier. L'introduction donne le déchiffrement de toutes les planches et contient quelques renseignements sur l'évolution de l'écriture. M. Wessely distingue deux périodes. Dans les trois premiers siècles, les formes épigraphiques des caractères s'arrondissent, se simplifient, se lient de plus en plus dans l'onciale et la cursive au point que l'écriture finit par dégénérer et devenir quelque chose d'informe. A partir du règne de Dioclétien une réaction se fait sentir. La capitale des livres et parchemins se rapproche des beaux caractères épigraphiques. Elle dépouille sa raideur dans une nouvelle onciale et une autre cursive. Les documents choisis par M. Wessely conduisent le lecteur jusqu'au moment où l'écriture latine commence à se diversifier suivant la nationalité de ceux qui s'en servent.

H. Weil.

AUTRICHE.

Sources of Sanskrit Lexicography. Edited by order of the Imperial Academy of Sciences of Vienna. Vol. III. — The Mankhakoça. Edited, with Extracts from the Commentary and three Indexes, by Theodor Zachariae. Vienna : Alfred Hölder. Bombay : Education Society's Press, Byculla, 1898. 7-73-160 pages gr. in-8°.

On sait que, sous le titre général de *Sources de la lexicographie sanscrite*, l'Académie des sciences de Vienne, sur la proposition de feu le professeur Bühler, a entrepris de publier à ses frais, en des éditions critiques et, autant que possible, accompagnées des commentaires indigènes, les lexiques sanscrits parvenus jusqu'à nous, mais qui, à peu d'exceptions près, sont restés inédits ou n'ont été imprimés que d'une façon très imparfaite. Les deux premiers volumes nous ont donné l'*Anekārthasaṃgraha* et l'*Uṇādigaṇasūtra* de Hemacandra, édités, l'un par M. Th. Zachariae en 1893, l'autre par M. J. Kirste en 1895. Dans le troisième, dû encore à M. Zachariae, nous avons maintenant le *Koça* ou *Thesaurus* de Mankha, inédit comme les deux précédents et dont le souvenir même était à peu près perdu dans l'Inde, quand Bühler le retrouva au Kashmīr, au cours de sa mission de 1875. Le lexique est en effet une œuvre kashmirienne. L'auteur est très probablement le même que le poète Mankha ou Mankhaka, qui vécut sous le règne de Jayasiṃha, en même temps que Kalhaṇa, le rédacteur de la Chronique de Kashmīr, et composa vers 1145 le poème du *Çrīkaṇṭhacarita*, édité en 1887 dans la *Kāvyamālā*. Les *Koças* sanscrits ne traitent que des noms et des indéclinables (pour les verbes, il y a des recueils spéciaux), et seulement en tant qu'une même signification est commune à plusieurs mots, ou qu'un même mot admet plusieurs significations : en d'autres termes, ce sont des vocabulaires de synonymes (*ekārthas*) ou d'homonymes (*anekārthas*). Mais comme il n'est guère de mots qu'on ne puisse, avec un peu de bonne volonté, faire rentrer dans l'une ou dans l'autre de ces deux catégories, ces restrictions traditionnelles ne gênent pas beaucoup les auteurs des Koças; elles ne les empêchent pas d'admettre des mots rares et des acceptions détournées, les *rūḍhis* des rhétoriciens; elles les induisent plutôt, d'accord en ceci avec leur vanité de lettrés, à les rechercher de préférence.

Le Koça de Mankha appartient à la classe des vocabulaires d'homonymes. En 1,007 distiques (car, comme tous les Koças, il est rédigé en vers), ou plutôt en 998, si l'on retranche les 9 distiques de l'introduction, il enregistre 2,317 de ces

Digitized by Google

anekārthas, avec l'indication de leurs significations multiples et de leur genre grammatical, selon qu'ils en admettent un ou plusieurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la rédaction est concise à l'extrême et que, dans l'interprétation des mots, les nuances sont entièrement sacrifiées. Les mots eux-mêmes sont rangés suivant l'ordre alphabétique de la dernière consonne du thème, sans tenir compte de la voyelle (*çanku* est ainsi placé entre *cheka* et *trika*, *agryajanman* entre *pratimāna* et *anūcāna*, suivi lui-même de *kālyāyanī*); le groupe *ksh* est considéré comme une lettre simple et renvoyé à la fin de l'alphabet. Dans l'intérieur des séries ainsi déterminées par la dernière consonne, il n'y a d'autre principe d'arrangement que le nombre des syllabes, les thèmes d'une syllabe venant d'abord, puis ceux de deux syllabes et ainsi de suite. Les distiques 975 à 1007 sont réservés aux indéclinables. Une pareille classification se justifie parfaitement dans ces vocabulaires, qui ne visaient qu'à la pratique et étaient destinés à être appris par cœur; pour nous, elle rendrait l'usage du livre à peu près impossible. M. Zachariae, naturellement, y a pourvu par un premier index, où les mots sont rangés suivant l'ordre alphabétique tel que nous l'entendons. Un deuxième index donne les noms propres et les mots rares; un troisième contient la liste des abréviations dont l'éditeur a fait usage. Le deuxième index, celui des noms propres et des mots remarquables, reproduit non seulement ceux du Koça, mais aussi ceux du commentaire[1] qui l'accompagne et qui, très probablement, est l'œuvre de Mankha lui-même; en tout cas, il ne lui est pas postérieur de beaucoup, puisqu'il a été utilisé par Mahendrasūri, le disciple et le commentateur de Hemacandra.

Ce commentaire est particulièrement précieux pour l'histoire littéraire par le grand nombre d'exemples qu'il contient, environ 3,400 d'après le compte fait par M. Zachariae, empruntés parfois, il est vrai, à d'autres Koças[2], mais pris la plupart, directement ou indirectement, dans la littérature. En général, l'auteur a tenu à donner au moins un exemple à l'appui de chaque signification spécifiée dans le vocabulaire, et, dans les cas relativement peu nombreux où il n'a pas réussi à en trouver, il l'avoue franchement. Malheureusement ce commentaire, jusqu'ici du moins, n'existe plus que pour les distiques 1 à 683, environ les deux tiers du Koça, et, même pour cette partie conservée, l'état des manuscrits est tel que l'éditeur n'a pas cru pouvoir en donner la reproduction intégrale. Il a dû se borner à en publier des extraits; mais il a fait du moins tout le possible pour ne rien omettre d'essentiel. Il a signalé des interpolations qui se sont glissées dans le commentaire et qui jadis (préface de l'édition du *Çāçvatakoça*, p. XII) lui en avaient fait reculer la date de composition jusqu'après le milieu du XVe siècle. Il s'est appliqué surtout à identifier les citations, tâche infiniment méritoire, puisque ces citations font la principale valeur du Koça, et aussi difficile que méritoire, car il s'agissait de donner la

[1] Toutefois les mots provenant de ces deux sources n'ont pas été mêlés; ils forment deux sections distinctes de l'index.

[2] Mankha lui-même, dans l'introduction, v. 3, mentionne comme ayant été particulièrement mis à contribution par lui les Koças de Bhāguri, Kātya, Halāyudha, Hugga, Amarasiṃha et Çāçvata et le glossaire médical (*nighaṇṭu*) de Dhanvantari. Les deux premiers ne sont connus que par des citations et sont probablement perdus (pourtant le catalogue Oppert, vol. II, n° 4790, mentionne parmi les mss de Çringeri un nighaṇṭu de Bhāguri). Quant à Hugga, il n'a été relevé jusqu'ici, que je sache, que dans la grammaire pracrite de Hemacandra (éd. Pischel, I, 186), où une glose d'un des manuscrits en fait un surnom de Cāṇakya. Dans le commentaire du Mankhakoça, le témoignage de Hugga est invoqué à propos du v. 674.

Digitized by Google

chasse à travers un grand nombre d'ouvrages à des milliers de locutions et de menus lambeaux de phrase. Sans doute, sous ce rapport, il reste encore beaucoup à faire, et M. Zachariae s'excuse modestement de n'avoir pas fait davantage; mais nous croyons que le lecteur le plus difficile ne lui marchandera pas l'admiration en constatant le grand nombre de cas où il a pleinement réussi. Il suffit, du reste, de parcourir les 19 pages serrées de ses *Various readings and corrections* pour se convaincre du soin minutieux qu'il a mis à son travail. Non seulement il a tenu à produire un texte lisible, ce que, à la rigueur, un éditeur hindou aurait aussi pu faire, mais il a vraiment mis à notre portée et sous nos yeux toute la tradition manuscrite, telle qu'elle est actuellement accessible. Or ce n'est qu'édités de cette façon que les lexiques indigènes peuvent être utiles. Il a été longtemps de mode de les ravaler et de s'en défier outre mesure; si l'opinion commence à être plus juste à leur égard, nul n'y a plus contribué que M. Zachariae, le savant d'Europe qui probablement les connaît le mieux, l'éditeur des Koças de Çāçvata et de Hemacandra et l'auteur des *Beiträge zur indischen Lexicographie*. Cette édition du Mankhakoça est de tout point digne de faire suite à ses travaux, et il ne reste qu'à souhaiter que l'entreprise patronnée par l'Académie de Vienne continue à en produire de semblables.

A. B.

ITALIE.

Collezione fiorentina di facsimili paleografici greci e latini illustrati da Girolamo Vitelli e Cesare Paoli, professori del R. istituto di studi superiori di Firenze. Firenze, successori Le Monnier, 1884-1897.

Au mois de juillet 1884, nous avons annoncé dans le *Journal des Savants* (p. 410) la première livraison de la *Collezione fiorentina* et nous avons indiqué le caractère et l'utilité de l'entreprise en disant combien elle faisait d'honneur aux deux savants professeurs qui en avaient conçu le plan et qui se sont chargés eux-mêmes du choix des pièces à reproduire, qui ont surveillé le travail des artistes et qui ont rédigé les notices explicatives. Les éloges que nous donnions à MM. Girolamo Vitelli et Cesare Paoli étaient dès lors pleinement justifiés; ils le sont encore davantage aujourd'hui, après l'achèvement de l'œuvre à laquelle leur nom restera attaché.

La *Collezione fiorentina* devait se composer de 300 fac-similés, moitié pour des manuscrits grecs, moitié pour des manuscrits latins. Des considérations particulières ont obligé les éditeurs à restreindre le cadre qu'ils s'étaient imposé. L'ouvrage ne comprendra que 100 planches, 50 de textes grecs et 50 de textes latins. La publication vient d'en être terminée. Chacune des cent planches est accompagnée d'une feuille qui contient le déchiffrement du morceau reproduit, des renseignements bibliographiques sur le manuscrit d'où il est tiré et de judicieuses observations paléographiques.

Le choix des pages à reproduire a été fait avec soin; les photogravures des frères Cardini sont excellentes et les explications sont telles qu'on pouvait les attendre de l'expérience de MM. Vitelli et Paoli.

C'est la Laurentienne qui a fourni le sujet de toutes les planches de la série grecque. Le même dépôt a été largement mis à contribution pour la série de textes latins et italiens : il y est représenté par trente-trois planches. Deux manuscrits de la Bibliothèque nationale et centrale ont été compris dans le recueil. Aux archives

Digitized by Google

de l'État on a emprunté quinze chartes ou pages de registres. Le brouillon d'un sermon de Savonarole a été pris au Musée de Saint-Marc.

En feuilletant la collection de MM. Vitelli et Paoli on peut se former une très juste idée de l'aspect général et des détails paléographiques de l'élite des manuscrits grecs et latins de la Laurentienne, non seulement de ceux dont la célébrité est anciennement établie, mais aussi des plus précieux volumes qui sont arrivés à Florence dans ces dernières années. Il y a six planches consacrées à des manuscrits de Libri.

En dehors des pièces d'archives, on n'y voit presque pas de textes latins à date certaine. Mais les commentaires dont les éditeurs ont accompagné leurs déchiffrements forment un cours de paléographie très instructif.

L. D.

SUISSE.

Catalogus codicum manuscriptorum qui in bibliotheca monasterii Einsidlensis, O. S. B., servantur. Descripsit P. Gabriel Meier, O. S. B., bibliothecarius. Tomus I, complectens centurias quinque priores. Einsidlae, sumptibus monasterii. Lipsiae, prostat apud O. Harrassowitz, 1899. In-8°, XXIV et 422 p.

La bibliothèque de l'abbaye d'Einsidlen est aussi célèbre par l'importance de ses collections que par la libéralité avec laquelle elle est ouverte aux savants de tous les pays.

Les manuscrits qu'elle renferme ont été souvent consultés depuis le XVII° siècle, et l'érudition contemporaine les a fréquemment mis à contribution. Le bibliothécaire actuel, le R. P. Gabriel Meier, nous donne aujourd'hui une très exacte et très savante description de tous ceux qui présentent un véritable intérêt. Il y en a cinq cents; il en reste environ un millier, de moindre importance, dont le catalogue peut être attendu avec moins d'impatience.

Les notices du R. P. Gabriel Meier ont le double mérite d'être concises et de fournir sur chaque volume tous les renseignements que les travailleurs les plus méticuleux peuvent désirer. Le plan qu'il a suivi, et qui est exposé dans une trop modeste et courte préface, suivie d'une histoire de la bibliothèque, sera approuvé de tous les juges compétents. Ce dont nous devons surtout savoir gré à l'auteur, c'est le très grand soin avec lequel il a indiqué les éditions des textes contenus dans chacun des volumes décrits par lui. Il s'est surtout attaché à noter exactement l'emploi qui a été fait, soit anciennement, soit de nos jours, des exemplaires conservés à Einsidlen.

L.D.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

UN ROMANCIER FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE.

L'ABBÉ PREVOST,

SA VIE, SES ROMANS,

PAR

V. SCHROEDER,

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR AU LYCÉE CARNOT.

1 volume in-16, broché..... 3 fr. 50

AD. WURTZ.

DEUXIÈME SUPPLÉMENT

AU DICTIONNAIRE DE CHIMIE PURE ET APPLIQUÉE,

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. CH. FRIEDEL,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES), PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE PARIS.

Mise en vente du 36e fascicule.

FURODIAZOL-GASTRIQUE (SUC).

1 fascicule grand in-8°, broché..... 2 francs.

En vente :

Dictionnaire de chimie pure et appliquée, par M. Ad. Wurtz. 5 vol. grand in-8, avec de nombreuses figures, brochés..... 90 francs.

Supplément au Dictionnaire de chimie pure et appliquée de Ad. Wurtz. 2 vol. grand in-8°, avec de nombreuses figures, brochés..... 35 francs.

Deuxième Supplément au Dictionnaire de chimie pure et appliquée de Ad. Wurtz, publié sous la direction de M. Ch. Friedel.

Tome Ier (A-B), 1 vol. grand in-8°, broché..... 20 francs.
Tome II (C), 1 vol. grand in-8°, broché..... 20 francs.
Tome III (D-E), 1 vol. grand in-8°, broché..... 20 francs.

La demi-reliure en veau, plats papier, se paye en sus, par volume, 3 fr. 50.

L'ouvrage est publié par fascicules de 5 feuilles du prix de 2 francs chacun.
En vente les 36 premiers fascicules.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

MISE EN VENTE PAR LIVRAISONS DEPUIS LE 6 MAI 1899.

G. MASPERO,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT CLASSIQUE.

TOME III ET DERNIER.

LES EMPIRES.

Conditions et mode de publication :

Le tome III de l'**Histoire ancienne des Peuples de l'Orient classique**, par M. MASPERO, formera environ 50 livraisons. — Chaque livraison, composée de 16 pages, illustrées de nombreuses gravures, sera vendue 50 centimes. — Le prix est porté à 1 fr. 50 pour les quelques livraisons accompagnées d'une planche hors texte.

Il paraît une livraison tous les samedis, depuis le 6 mai 1899.

En vente :

Tome Ier (livraisons 1 à 51). — *Les Origines :* **Égypte et Chaldée.** — 1 volume in-8° jésus, contenant 429 gravures, 3 planches hors texte et 1 carte en couleurs.

Tome II (livraisons 52 à 101). — **Les Premières Mêlées des peuples.** — 1 volume in-8° jésus, contenant 440 gravures, 3 planches hors texte et 1 carte.

Chaque volume : Broché, 30 francs. — Relié, 38 francs.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUL 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

JOURNAL DES SAVANTS

JUIN 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Léopold Delisle. Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham, p. 317.
G. Maspero. Deir el Bahari, p. 337.
Janet. John Stuart Mill, p. 348.
G. Perrot. Mantinée et l'Arcadie orientale, p. 362.
Émile Blanchard. Trois ans de luttes aux déserts d'Asie, p. 372.
Nouvelles littéraires, p. 381.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JUL 28 1899

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUIN 1899.

Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham.

Catalogue of a Portion of the collection of manuscripts known as the Appendix, made by the late earl of Ashburnham, from whose printed Catalogue the descriptions are taken, together with an important text of the later version of Wicliffe's English Bible, known as the Bramhall manuscript, from the same collection, of which a full account is given from the pen of the Reverend Professor Skeat. Which will be sold by auction by MM. Sotheby, Wilkinson and Hodge, on Monday, the first day of May 1899. London, 1899, in-8°, 100 p.

PREMIER ARTICLE.

Nous assistons depuis une vingtaine d'années à la disparition des collections de manuscrits que de riches bibliophiles de la Grande-Bretagne avaient formées pendant la première moitié du siècle et qui pouvaient, par leur importance, soutenir la comparaison avec les collections de plusieurs grandes bibliothèques publiques.

L'immense amas de manuscrits que sir Thomas Phillipps avait entassé dans sa demeure[1] et qui a rendu célèbres dans le monde de l'érudition les noms de Middlehill et de Cheltenham, n'existera bientôt plus

[1] La collection de manuscrits de sir Thomas Phillipps est assurément la plus nombreuse qui ait jamais été formée par un particulier. Quand elle était intacte, elle ne comprenait pas moins de 34,316 articles, et sous certains articles il y avait des séries plus ou moins considérables de volumes. Sir Th. Phillipps a fait imprimer dans un atelier particulier, qu'il avait joint à sa bibliothèque, l'inventaire

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

qu'à l'état de souvenir. Les mesures par lesquelles le créateur de cette collection s'était flatté d'en assurer la durée ont été illusoires. Une première brèche y fut faite en 1887 quand le gouvernement prussien réussit à faire passer à Berlin la série des manuscrits venue du collège de Clermont[1], que sir Thomas Phillipps s'était fait adjuger en 1824 après la mort de Meerman : cette série a eu la bonne fortune d'être décrite en détail par M. Valentin Rose dans un catalogue qui peut être cité comme un modèle[2]. D'autres séries des manuscrits de Cheltenham ont été vendues de gré à gré et sont venues enrichir la bibliothèque royale de Bruxelles, les archives de Metz, les archives du département de la Gironde, à Bordeaux, et la bibliothèque de Cardiff. Plus récemment, quelques milliers de volumes, mis aux enchères à Londres dans sept ventes successives[3], se sont dispersés à tous les coins de l'Europe, sans que les catalogues de vente aient même enregistré les numéros sous lesquels ces volumes figurent dans le catalogue imprimé par le collectionneur lui-même.

très sommaire des 23,837 premiers articles de sa collection : c'est un volume in-folio, de 436 pages à deux colonnes, dont il y a un exemplaire au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. Henri Omont a dressé, sur le vu des manuscrits, une très intéressante liste des articles qui se rapportent à l'histoire de France; elle est publiée dans la *Bibliothèque de l'Éc. des chartes*, année 1889, t. L, p. 68-96 et 180-217.

(1) Cette série de manuscrits, la partie la plus importante de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, est sommairement décrite dans un petit volume intitulé : *Bibliotheca Phillippica. A catalogue of the Phillipps manuscripts, numbers 1388 to 2010* (Cheltenham, 1886; in-8° de 45 feuillets non chiffrés). L'héritier de sir Thomas Phillipps, M. T. Fitz Roy Fenwick, m'en adressa un exemplaire le 20 juillet 1886, en m'annonçant qu'il était autorisé à vendre cette collection à un établissement public. Je m'empressai de transmettre cette communication au Ministère de l'instruction publique, en insistant sur l'utilité de faire rentrer en France une collection de premier ordre, qui n'aurait jamais dû en sortir, puisqu'elle se composait de manuscrits d'origine française, dont la valeur avait été mise en lumière par les travaux de nos érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle. On aurait ainsi réparé les fautes commises en 1764, lors de l'achat par Meerman de presque tous les manuscrits du collège de Clermont, après la suppression de l'ordre des Jésuites, et en 1824, lors de la vente aux enchères, faite à La Haye, du 8 juin au 3 juillet. L'état des finances ne permit pas de donner suite aux ouvertures de M. T. Fitz Roy Fenwick.

(2) *Verzeichniss der von der Kön. Bibliothek zu Berlin erworbenen Meerman-Handschriften des sir Thomas Phillipps.* Berlin, 1892. In-4°.

(3) La maison Sotheby, Wilkinson et Hodge a déjà distribué, sous le titre de *Bibliotheca Phillippica*, sept catalogues renfermant la liste des manuscrits de sir Thomas Phillipps, au nombre de plus de 7,000, qui ont été vendus aux enchères à Londres en 1891, 1893, 1895, 1896, 1897, 1898 et 1899.

Voici les titres de ces catalogues,

Digitized by Google

La dislocation de la collection des manuscrits du duc de Hamilton est consommée depuis plusieurs années. Le gouvernement prussien, après l'avoir achetée en bloc, n'en a retenu que la partie qui a été jugée la plus intéressante pour les travaux des Allemands; le reste a été revendu, soit de gré à gré[1], soit aux enchères dans une vente faite à Londres le 23 mai 1889 par MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge[2].

La collection des manuscrits d'Ashburnham Place, elle aussi, ne tardera pas à avoir disparu. En 1878, lors de la mort du fondateur, Bertrand, IVe comte d'Asburnham[3], elle se composait d'un peu moins de 4,000 manuscrits répartis en quatre fonds, savoir :

I. Fonds *Libri*. Environ 1,923 articles.

II. Fonds *Barrois*. Environ 702 articles.

III. Fonds *Stowe*. Environ 996 articles.

IV. Fonds appelé *Appendix*, comprenant environ 255 articles[4].

avec les dates et le nombre d'articles compris dans chaque vente :

I. Bibliotheca Phillippica. Catalogue of the collection of valuable english and foreign autograph letters and historical documents of the late sir Thomas Phillipps, bart. First portion. — 15 et 16 juillet 1891. — 542 articles.

II. Bibliotheca Phillippica. Catalogue of a portion of the famous collection of historical, topographical, genealogical and other manuscripts and autograph letters of the late sir Thomas Phillipps. — 19-22 juin 1893. — 915 articles.

III. Bibliotheca Phillippica. Catalogue, etc. (*comme ci-dessus*). Together with his privately printed works. — — 21-26 mars 1895. — 1285 articles.

IV. Bibliotheca Phillippica. Catalogue, etc. (*comme ci-dessus*). — 10-17 juin 1896. — 1441 articles.

V. Bibliotheca Phillippica. Catalogue, etc. (*comme ci-dessus*). — 17-20 mai 1897. — 826 articles.

VI. Bibliotheca Phillippica. Catalogue, etc. (*comme ci-dessus*). — Including about two hundred mss. on vellum, dating from the ninth century. — 6-11 juin 1898. — 1168 articles.

VII. Bibliotheca Phillippica. Catalogue, etc. (*comme ci-dessus*). Including upwards of two hundred mss. on vellum, dating from the ninth century. — 5-10 juin 1899. — 1258 articles.

(1) Un lot important a été rétrocédé en 1887 au Musée britannique, où il forme les n°s 33241-33269 du fonds additionnel. Voyez *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1882-1887*, p. 281-285.

(2) *Catalogue of 91 manuscripts on vellum . . . Chiefly from the famous Hamilton collection, and till lately in the possession of the Royal Museum of Berlin.* Londres, 1889. In-8°, 79 p.

(3) Une notice sur ce bibliophile a été insérée en 1897 dans le recueil que le libraire Bernard Quaritch publie sous le titre de *Contributions towards a Dictionary of english book-collectors*, part X, p. 1-11.

(4) Le comte d'Ashburnham avait fait imprimer en trois volumes in-4° le catalogue des trois fonds Libri, Barrois et Appendix, et en un volume in-folio un catalogue alphabétique de l'ensemble de ses manuscrits. Pour le fonds Stowe, il s'était contenté du catalogue rédigé en 1818 et 1819 par O. Connor, ou

Digitized by Google

Le fonds Libri, acquis en 1884 par le gouvernement italien, est aujourd'hui déposé à la bibliothèque Laurentienne à Florence [1]. N'ont pas été compris dans la vente 100 articles, que le représentant du gouvernement italien, M. le professeur Villari, eut la délicatesse de laisser de côté, ne voulant pas acquérir des manuscrits notoirement connus comme provenant des vols de Libri. Ces articles, d'origine impure, ont fait retour, en 1888, à la Bibliothèque nationale [2] moyennant le payement d'une énorme rançon.

Le fonds Stowe fut acheté, en 1883, par le gouvernement anglais. Les manuscrits dont il était composé ont été partagés entre le Musée britannique [3] et la bibliothèque de l'Académie royale d'Irlande, à Dublin.

Le fonds Barrois est encore resté à Ashburnham Place; il s'est toutefois allégé, en 1888, de 66 articles provenant de vols commis à la

d'un catalogue plus sommaire imprimé en 1849 en vue d'une vente qui n'eut pas lieu. — Un catalogue abrégé des quatre fonds d'Ashburnham Place forme une annexe du *Eighth report of the Royal Commission of historical mss.* (London, 1881, in-folio).

[1] La liste des manuscrits acquis par le gouvernement italien se trouve dans un fascicule des papiers parlementaires de l'Italie, publié à la date du 12 juin 1884 : *Acquisto e trasporto dei Codici italiani della biblioteca Ashburnham* (Roma, 1884; in-folio de 85 p.). Le commencement d'un catalogue détaillé de ces manuscrits, rédigé par M. le prof. Paoli, a paru en plusieurs fascicules in-8°.

[2] J'en ai publié le catalogue dans le volume intitulé : *Catalogue des mss. des fonds Libri et Barrois* (Paris, 1888, in-8°). Ce que la Bibliothèque nationale a racheté du comte d'Ashburnham, par l'intermédiaire du libraire M. K.-J. Trubner, est loin de représenter tout ce que Libri avait dérobé à nos bibliothèques. Ce malfaiteur avait écoulé de son vivant, dans des ventes faites à Paris et à Londres, beaucoup des pièces qu'il s'était indûment appropriées et qui sont maintenant dispersées de divers côtés. De plus, quand je dressai, en 1883, avec le concours de M. Paul Meyer et de M. Julien Havet, la liste des articles manifestement suspects, mes collaborateurs et moi nous n'avions sous les yeux que la partie des collections de lord Ashburnham envoyée en communication au Musée britannique, et nous eûmes seulement quelques heures pour en faire l'examen. C'est ce qui explique comment nous avons omis de porter sur notre liste un certain nombre d'articles qui auraient dû y figurer, et dont j'ai pu en 1885 constater l'existence à la bibliothèque Laurentienne à Florence, dans la série achetée par le gouvernement italien. Les principaux manuscrits de nos bibliothèques françaises qui ont ainsi été portés à Florence sont indiqués dans une notice qu'on trouvera au tome XXXII, première partie, des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques.*

[3] Le catalogue des manuscrits échus au Musée britannique a été publié en deux volumes in-8° : *Catalogue of the Stowe manuscripts in the British Museum.* 1895 et 1897.

Digitized by Google

Bibliothèque nationale; pour les recouvrer, nous avons dû en payer la rançon au poids de l'or.

Jusqu'à ces derniers temps le fonds additionnel connu sous le nom d'*Appendix* n'avait guère été entamé. Le possesseur en avait seulement détaché un registre d'Innocent III (n° 98) qu'il offrit libéralement au pape Léon XIII en 1885 [1] et dix manuscrits de la *Divine Comédie* [2], qui furent compris dans la vente faite au gouvernement italien en 1884. Après ce prélèvement, il restait environ 245 articles, que le comte d'Ashburnham consentit, il y a deux ans, à céder à un de ses compatriotes, M. Henry Yates Thompson, bibliophile éclairé et libéral, particulièrement passionné pour les manuscrits à peintures. Le catalogue de 50 manuscrits de son cabinet, dont il a confié la rédaction à M. James et qu'il a publié en 1898 [3], montre combien il est digne de posséder les trésors d'art dont il aime à s'entourer. Maître des manuscrits qui formaient l'Appendice de la collection de lord Ashburnham, il n'a voulu garder que ceux qui rentraient dans le programme qu'il s'est tracé; il en a d'abord rétrocédé un petit nombre de gré à gré; puis il a chargé la maison Sotheby, Wilkinson et Hodge d'en vendre, aux enchères publiques, 177 dont le catalogue a été publié sous le titre qui est placé en tête de cet article.

Les notices de ce catalogue de vente sont la reproduction littérale des notices contenues dans le volume in-4°, imprimé à Londres en 1861 : *Catalogue of the Mss. at Ashburnham Place, Appendix* [4], lequel, avec les feuilles supplémentaires, ajoutées après coup, contient la description de 255 manuscrits. Dans le Catalogue de vente on n'a point suivi le même ordre que dans le Catalogue de 1861, et on n'a pas rappelé les numéros qui avaient été assignés aux manuscrits et sous lesquels plusieurs d'entre eux ont été plus ou moins fréquemment cités dans les trente-cinq dernières années. Pour suppléer à ce manque d'indications, j'ai cru bon de donner ici la concordance des numéros du Catalogue de 1861 avec les numéros du Catalogue de la vente de 1899 :

[1] Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1885, t. XLVI, p. 84.

[2] Ces dix mss. portaient dans l'*Appendix* les n°s 181-185, 219, 239-242.

[3] *A descriptive Catalogue of fifty manuscripts from the Collection of Henry Yates Thompson*, by Montague Rhodes James. Cambridge. 1898. In-8°.

[4] Primitivement ce catalogue ne contenait que la notice des 203 premiers n°s de l'*Appendix* et se composait d'un titre et de 25 cahiers portant les signatures B-Z, AA et BB. Cinq cahiers, signés CC-GG, contiennent, sous le titre *Addenda*, la notice des manuscrits 204-251.

Digitized by Google

NUMÉROS		NUMÉROS		NUMÉROS		NUMÉROS	
DE 1861.	DE 1899.	DE 1861.	DE 1899.	DE 1861.	DE 1899.	DE 1861.	DE 1899.
1	42	93	44	140	174	200	132
2	2	94	45	141	89	201	133
5	3	95	46	142	90	202	134
6	50	96	47	143	54	203	135
8	5	97	48	144	13	204	136
12	79	99	49	148	43	205	23
13	17	100	4	149	94	206	138
14	175	102	51	150	95	207	139
16	176	103	52	151	96	208	74
35	8	104	53	152	97	209	141
36	83	105	91	153	98	210	142
38	10	106	111	155	99	211	143
40	11	107	56	159	100	212	144
44	12	108	57	161	101	213	145
45	92	109	58	163	102	214	146
50	14	110	59	164	103	216	147
51	15	111	60	165	104	217	148
53	170	112	31	166	105	218	149
54	17	113	62	167	106	220	150
57	18	115	63	168	107	221	151
58	19	116	64	169	108	222	152
61	20	117	65	170	109	223	153
65	70	118	66	172	173	224	154
66	22	119	30	173	55	225	155
67	137	120	68	174	112	226	88
68	24	121	69	175	75	227	156
69	25	122	21	176	114	228	157
73	27	123	71	178	115	231	26
74	28	124	172	179	116	232	159
75	29	125	73	180	117	233	160
76	67	126	140	186	118	234	161
78	61	127	113	187	119	235	162
79	32	128	76	188	120	236	163
80	33	129	77	189	121	237	164
81	34	130	78	190	122	243	165
82	35	131	6	191	123	244	166
83	36	132	80	192	124	245	167
84	37	133	81	193	125	246	168
86	38	134	82	194	126	247	169
88	39	135	9	195	127	248	16
89	40	136	84	196	128	249	171
90	41	137	85	197	129	250	72
91	1	138	86	198	130	251	110
92	93	139	87	199	131		

Sur le Catalogue de vente se trouve porté un manuscrit qui n'est pas compris dans le Catalogue de 1861 : une Bible de Wicliffe, connue sous le nom de *Bramhall manuscript*, et apparentée de très près avec le

Digitized by Google

manuscrit du Musée britannique, n° 1. C. VIII du fonds royal. C'est le dernier manuscrit dont le comte d'Ashburnham ait fait l'acquisition, et c'est celui qui a atteint le prix le plus élevé à la vente du 1er mai : 1,750 livres sterling, soit environ 43,750 francs. Les autres manuscrits ont été généralement adjugés à des prix modérés [1], et M. Omont, conservateur adjoint de notre Département des manuscrits, qui s'était rendu à Londres pour suivre la vente, a pu en rapporter quinze volumes qui figureront très honorablement sur les rayons de la Bibliothèque nationale et que consulteront avec profit ceux qui s'adonnent à l'histoire du moyen âge et à l'ancienne littérature de la France.

Je vais en passer rapidement la revue, en commençant par les manuscrits latins.

I. N° 13 (144 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. lat., n° 1793.

Le premier des articles que nous avons poursuivis avec succès aux enchères du 1er mai a pour nous un double intérêt : il comble une lacune dans une série de manuscrits dont la partie principale est depuis plus d'un siècle et demi à la Bibliothèque nationale [2], et il renferme beaucoup de documents relatifs à l'histoire ecclésiastique de la France sous le règne de Charles VI. C'est un recueil de pièces se rapportant presque toutes à la part que le gouvernement royal, les princes et surtout les docteurs de l'Université de Paris prirent à la crise qui agita si profondément la chrétienté à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe.

Ce recueil a été formé par un fidèle serviteur de Benoît XIII, qui s'est attaché à y réunir les textes favorables à la cause de son maître. Le registre qu'il avait composé se trouva au château de Peniscola, en Espagne, avec tous les livres et les papiers de Clément VIII, le successeur de Benoît XIII, quand le cardinal Pierre de Foix vint en prendre possession en 1429. Il resta pendant de longues années à Toulouse, dans la librairie du collège de Foix, avec les livres de Peniscola; mais il en était sorti depuis déjà quelque temps quand, en 1680, les collégiats de cette maison cédèrent à Colbert ce qui subsistait chez eux du dépôt fait par le cardinal de Foix. Après être passé dans diverses bibliothèques particulières, il devint la propriété de Charles-Joachim Colbert de

[1] Le total des adjudications s'est élevé à 8,595 livres 5 sch., soit un peu moins de 225,000 francs.

[2] Le fonds du Collège de Foix. Voir *Le Cabinet des manuscrits de la Bibl. nat.*, t. I, p. 498-509.

Digitized by Google

Croissy, évêque de Montpellier (1697-1738), après la mort duquel il prit le chemin de l'Angleterre [1] et finit par échouer chez un libraire de Bristol, qui le vendit, vers l'année 1848, au comte d'Ashburnham. Tel fut le sort de deux autres manuscrits du collège de Foix, qui arrivèrent en même temps à Ashburnham Place : un registre d'Innocent III (n° 98 de l'*Appendix*), qui est aujourd'hui aux Archives du Vatican, et un recueil de Chroniques latines (n° 101 de l'*Appendix*), qui doit se trouver à Londres chez M. H. Yates Thompson.

Les pièces les plus importantes du registre acquis pour la Bibliothèque nationale ont trait aux efforts tentés sous le règne de Charles VI pour mettre un terme au schisme qui désolait l'Église. On y a inséré des traités composés par des canonistes dont les œuvres sont bien peu connues, et surtout de très curieuses correspondances émanées de Benoît XIII, de son compétiteur Boniface IX, des agents du premier de ces pontifes, du roi Charles VI, de Jean, duc de Berri, de Louis, duc d'Orléans, de Jean, roi d'Aragon, des Universités de Paris, de Toulouse, de Cologne et d'Oxford. Il n'y a pas moins d'une vingtaine de lettres écrites ou reçues par l'Université de Paris. Chemin faisant, nous y trouvons des renseignements sur des sujets très variés : le rôle du maréchal Boucicaut à Gênes, l'entreprise de Jean, évêque de Milan, sur Bologne, le triste état de l'église de Metz en 1404, les discours prononcés à cette époque par le chancelier Jean de Gerson dans les villes de Marseille et de Tarascon. Nous devons y noter la mention de lettres autographes de Benoît XIII et de signatures apposées par Nicolas de Clémangis au bas de quatre lettres de ce pontife.

En somme, il y a là de très utiles matériaux pour des ouvrages tels que *La France et le grand schisme d'Occident*, de M. Noël Valois, et le Cartulaire de l'Université de Paris, dont les éditeurs, le R. P. Denifle et M. Chatelain, ont réservé un volume pour les textes relatifs à l'intervention de l'Université dans les luttes entre les prétendants à la papauté.

Sur des feuillets ajoutés après coup [2] en tête du registre dont il est question, se trouve le testament du pape Benoît XIII en date du 31 octobre 1412. La copie semble en avoir été faite par Guigue Flandin,

[1] Sur l'histoire de ces manuscrits, que l'évêque de Montpellier avait légués à l'hôpital général de cette ville, il faut consulter la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1873, t. XXXIV, p. 398, la *Romania*, 1879, t. VIII, p. 308, et surtout l'édition de la Correspondance de Guillaume Pellicier, que M. Tausserat-Radel publie sous les auspices du Ministère des affaires étrangères.

[2] Les neuf premiers feuillets du registre ont été ajoutés après coup. On

Digitized by Google

notaire du Saint-Siège, qui avait reçu le testament et qui semble avoir eu toute la confiance de Benoît XIII. Nous savons qu'il fut envoyé à Paris, vers 1406 [1], muni des instructions de son maître. Je n'ose pas lui attribuer la composition du registre; mais c'est une hypothèse qui pourrait être soutenue avec quelque vraisemblance.

Un dépouillement sommaire des pièces transcrites dans le Registre peut trouver sa place ici [2].

Fol. 1. Table des pièces contenues dans le volume. Elle fournit, sur plusieurs pièces du recueil, des indications qu'on ne trouve pas dans le corps du manuscrit.

Fol. 3 v°. Testament du pape Benoît XIII, reçu à Peniscola, le 31 octobre 1412 par « Guigo Flandini, decretorum doctor ac notarius apostolice Sancte Sedis ». — Ce document a été ajouté après coup dans le recueil, et a peut-être été copié par Guigue Flandin lui-même.

Fol. 8. « Littera domini Johannis de Linhano, missa domino cardinali de Luna super facto scismatis. » Pièce également ajoutée après coup.

Fol. 10. Epistola per modum tractatus magistri Henrici de Dacia [3]. . . . . Explicit Epistola consilii pacis.

Fol. 27. Traité en quatre chapitres, sur la nécessité de réunir un concile général, sous la forme d'une lettre adressée à Charles VI, roi de France, par « Conradus de Gelrenhusen ». — Du Boulay, t. IV, p. 681.

Fol. 43. Epistola de scismate, magistri Gherardi Groet, dyaconi venerabilis, diocesis Trajectensis, missa cantori Parisiensi, pro tunc archidiacono Brabancie. Magister et pater reverende, De scismate nullum vidi de novis. . . . »

Fol. 45. « Epistola Universitatis Parisiensis pro unione habenda, continens tres vias. » Cette lettre, adressée au roi de France Charles VI, est datée de l'assemblée générale qui se tint à Paris, au collège des Bernardins, le 6 juin 1405. — Du Boulay, t. IV, p. 687.

Fol. 56. Lettre de l'Université de Paris à Clément VII, le 17 juillet 1394. « Cogit nos, pater beatissime, Christi fides. . . » — Du Boulay, t. IV, p. 699.

Fol. 57. Lettre de l'Université au collège des Cardinaux, datée de l'assemblée générale tenue chez les Mathurins, le 17 juillet 1394. « Scribimus,

peut s'en assurer en regardant les signatures *a* I, *a* II, *a* III, *a* IIII . . . apposées au bas des feuillets qui sont actuellement cotés 10, 11, 12, 13. . .

[1] Le 17 juillet 1406, le Parlement ordonna de lacérer une épître de l'Université de Toulouse qui avait été apportée à Paris par Guigue Flandin, messager de ladite Université. Du Boulay, *Hist. univ. Paris.*, t. V, p. 120.

[2] En dressant cette table on ne s'est pas astreint à pousser très loin la recherche des pièces déjà publiées.

[3] Tel est le titre de ce morceau d'après la table mise en tête du manuscrit. L'édition que Du Boulay (*Hist. univ. Parisiensis*, t. IV, p. 681) a donnée de ce traité nous fait connaître le nom véritable de l'auteur, *Henricus de Hassia.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

reverendissimi patres, domino nostro summo pontifici.... » — Du Boulay, t. IV, p. 700.

Fol. 57 v°. Lettre de l'Université au pape Clément VII. « Paucis ab hinc, pater beatissime, diebus exactis.... » — Du Boulay, t. IV, p. 701.

Fol. 58 v°. Lettre de l'Université aux Cardinaux, datée de l'assemblée générale tenue chez les Bernardins, le 23 septembre 1394. « Reverendissimi patres, Etsi firmam antea spem.... » Du Boulay, t. IV, p. 711.

Fol. 59 v°. Lettre adressée par l'Université à Benoît XIII, après son élection (1394).

Fol. 61. Lettre adressée par l'Université aux Cardinaux, après l'élection de Benoît XIII (1394).

Fol. 61. Lettre du roi d'Aragon, adressée aux Cardinaux, avant l'élection de Benoît XIII, 22 septembre 1394. — Du Boulay, t. IV, p. 707.

Fol. 62. Lettre de l'Université d'Oxford à Richard II, roi d'Angleterre, 17 mars 1395. — Du Boulay, t. IV, p. 776.

Fol. 71. Lettre de l'Université de Paris à Benoît XIII, datée d'une assemblée générale qui se tint chez les Bernardins, le 14 avril. « Quoniam, pater beatissime, ante paucorum mensium spatium..... »

Fol. 77 v°. Lettre de l'Université de Paris à Benoît XIII. « Sincero qui dudum ex concessi talenti... » — Du Boulay, t. IV, p. 706.

Fol. 79. Lettre de Jean, roi d'Aragon, à l'Université de Paris, 20 août 1394. — Du Boulay, t. IV, p. 706.

Fol. 79 v°. Lettre du roi Jean d'Aragon, à un roi, auquel il dit avoir écrit au roi de France, 5 octobre 1394.

Fol. 80. Lettre de l'Université de Cologne à l'Université de Paris, 5 juillet 1394. — Du Boulay, t. IV, p. 703.

Fol. 81. Lettre de l'Université de Paris au roi d'Aragon. « Princeps serenissime, Ut ad vestras veniamus epistolas.... »

Fol. 81. Lettre du roi d'Aragon à l'Université de Paris, 22 septembre 1394. — Du Boulay, t. IV, p. 708.

Fol. 81. Troisième lettre du roi d'Aragon à l'Université de Paris, après l'élection du cardinal d'Aragon. « Quia postquam nuperius... » La fin de la lettre n'a pas été copiée. [6 octobre 1394.] — Du Boulay, t. IV, p. 720.

Fol. 84. « Epistola Universitatis Tolosane, missa regi Francorum, reprobans substractionem etc. Orthodoxe ac invictissime pugil fidei, brachium inclitum dextrum Ecclesie... » Du Boulay, t. V, p. 4.

Fol. 97. La même épître encadrée dans une glose très étendue.

Fol. 161. Lettre de Simon [de Cramaud], patriarche d'Alexandrie, à l'archevêque de Cantorbéry. « Inter commoditantes (*sic*) invencionis humane... »

Fol. 172. Bulle de Boniface VIII pour l'institution du jubilé tous les cent ans. « Antiquorum habet... » 22 février 1300. — Potthast, n° 24917.

Fol. 172. Bulle de Clément VI pour l'institution du jubilé tous les cinquante ans. « Unigenitus Dei filius... » 27 janvier 1343.

Fol. 174. Lettre d'Innocent VII au duc de Berri. « Quod pacem Ecclesie.... » 23 avril 1406.

Fol. 175 v°. Lettre de Benoît XIII annonçant à Jean, archevêque d'Auch, à Jean, élu de Chalon, et à Lazare Martin, doyen de l'église d'Huesca, qu'il envoie à Paris, muni de ses instructions, « Guigonem Flandini, decretorum doctorem, causarum palacii apostolici auditorem. — Datum Saon., die XIII octobris, sub signeto nostro secreto. »

Digitized by Google

Fol. 175 v°. Lettre de P. diacre cardinal de Saint-Ange, au duc d'Orléans, Avignon, 14 janvier.

Fol. 178. Lettre du roi Charles VI à « P. de Thomazellis » (Boniface IX) : il lui annonce l'envoi, en qualité d'ambassadeurs, de « Colardus de Calevilla, miles et cambellanus, magister Egidius de Campis, in sacra pagina professor, Reginaldus de Folevilla, miles et cambellanus, et magister Johannes Brevis Coxe, doctor in theologia, » qui sont aussi les ambassadeurs du roi d'Angleterre. 24 mai, à Paris.

Fol. 178. Lettre du roi pour les mêmes ambassadeurs. Paris, 31 mai.

Fol. 178. Lettre du roi à Philippe d'Alençon, jadis archevêque d'Auch, pour lui recommander les mêmes ambassadeurs.

Fol. 178 v°. Deux lettres du roi, adressées, l'une « conservatoribus et banderen... rectoribusque alme urbis Rome, » l'autre « prefecto urbis Rome ».

Fol. 179. Lettre adressée à Benoît XIII, de Rome, le mercredi 1er octobre 1404; elle est ainsi signée : « Sancti Poncii, Ilerdensis, Sancti Facundi, procurator Minorum[1] et Franciscus Pavo. »

Fol. 179. Lettre de Benoît XIII à Jean, archevêque d'Auch, pour lui communiquer les lettres écrites aux rois de France, de Sicile et de Navarre. « Massilie, apud Sanctum Victorem, 15 kal. novembris, anno XI. » 18 octobre 1404.

Fol. 179 v°. Le même, au roi de France, même date.

Fol. 180 v° et 181 v°. Deux lettres de Louis, duc d'Orléans, au pape Benoît XIII. « Postquam certissime cognovi... Ne, queso, graviter ferat.. »

Fol. 181 v°. Le même aux Cardinaux. Paris, décembre. « Audivimus nuper... »

Fol. 182. Lettre de Benoît XIII à Charles VI. « Massilie, apud Sanctum Victorem, kal. septembris, anno X. » 1er septembre 1404.

Fol. 182 v°. Lettre du même à Pierre, évêque de Paris. « Massilie, sub signeto nostro secreto, XIIII februarii. « Cette lettre et les trois suivantes sont signées : « N. Clameng. »

Fol. 182 v°. Lettre de Benoît XIII à Charles, connétable de France. « Datum Massilie, apud Sanctum Victorem, sub signeto nostro secreto, die VII augusti. »

Fol. 183. Deux lettres de Benoît XIII, datées de Saint-Victor de Marseille, le 8 août, au sujet du retour en France de l'archevêque d'Auch.

Fol. 183. Lettre de Benoît XIII, datée de Saint-Victor de Marseille, le 11 août, pour accréditer « magistrum Petrum Trousselli, archidiaconum Parisiensem, acolitum nostrum tumque consiliarium, tuam nunc repetentem presentiam ».

Fol. 183. Lettre de Benoît XIII à J., archevêque d'Auch. Marseille, 9 novembre.

Fol. 183 v°. Le même, à l'Université de Paris. Tarascon, 1er février.

Fol. 184. Le même, à Jean, archevêque d'Auch, et à Jean, évêque de Chalon. Gênes, 15 août.

[1] Les premiers signataires de cette lettre doivent être : « Petrus episcopus Sancti Poncii Thomeriarum, Petrus Ilerdensis electus, Antonius abbas monasterii Sancti Facundi, ordinis Sancti Benedicti, Legionensis diocesis, et Bertrandus Rodulphi, ordinis Minorum, in Romana curia generalis procurator, » que le pape Benoît XIII, dans deux lettres du 27 juin 1405, déclare avoir envoyés à Rome pour travailler à l'union de l'Église. Ces deux lettres sont au folio 194 du manuscrit dont nous nous occupons.

Digitized by Google

Fol. 184. Le même, à Charles VI : il parle de l'expédition du maréchal Boucicaut contre les Pisans.

Fol. 185. Le même, à Charles, roi des Romains. Avignon, 10 novembre 1402. Il l'excite à réprimer les excès de Jean, évêque de Milan, qui s'était emparé par surprise de la ville de Bologne.

Fol. 186–187 v°. Quatre lettres de Benoît XIII à Charles VI. Avignon, 11 octobre 1394, 18 octobre 1394, 3 février 1395. La dernière de ces lettres à été publiée par Du Boulay, t. IV, p. 730.

Fol. 188 et 189. Deux lettres de Boniface IX à Charles VI. 2 avril 1392 et 20 juin 1393.

Fol. 190. « Bulla domini Benedicti pape XIII, super protestatione sue fidei. » Premiers mots : « Cum frequens diversorum relacio... »

Fol. 191. Lettre de Benoît XIII à Louis, duc d'Orléans, en lui renvoyant un chevalier, « Guillelmus de Area, » que le prince avait dépêché à la cour du pape. « Scriptum manu propria, in palacio, etc. XXVI januarii. »

Fol. 191. Le même, au même, avec un post-scriptum ainsi daté : « Scriptum hoc ultimum nostra manu, XXIX januarii. »

Fol. 192. Le même, « Raymundo, vicecomiti de Rodes », Avignon, 31 mai.

Fol. 192 v°. Le même, à Louis, duc d'Orléans, Avignon, 22 juillet.

Fol. 192 v°. Le même, « Raymundo vicecomiti de Roda », Avignon, 22 juillet.

Fol. 192 v°. Le même, à l'archevêque d'Auch et aux évêques suffragants, Avignon, 15 juin.

Fol. 194. Le même, à l'archevêque d'Auch, 27 juin 1405.

Fol. 194. Le même, à Charles VI. Même date.

Fol. 198. « Littera Universitatis Parisiensis, directa pape Benedicto XIII, super via cessionis post obitum sui adversarii. » Premiers mots : « Si jam pridem.. »

Fol. 198. « Littera Universitatis Parisiensis, directa civibus Romanis, pro unione Ecclesie, tempore quo antipapa mortuus fuit. » Premiers mots : « Res ecclesiastica nundum ita... »

Fol. 199. « Littera Universitatis Parisiensis, patens et publica, directa universis fidelibus in hac materia proficere valentibus. » Premiers mots : « Tale siquidem tamque horridum... »

Fol. 199 v°. Lettre du roi Charles VI aux cardinaux partisans de Boniface IX. « Quantum in votis. »

Fol. 200. Lettre du même aux mêmes. « Venerabiles viri, Lamentabile... »

Fol. 200 v°. Lettre du même aux mêmes. « Lamentabilem planctum Ecclesie... »

Fol. 201. Lettre de l'évêque de Metz transmettant à Benoît XIII une lettre qu'il avait adressée aux légats du Saint-Siège, touchant le lamentable état de son église après la mort de Boniface IX. « Scriptum in opido meo de Vico, Metensis diocesis, die X decembris. »

Fol. 201 v°. Lettre de frère Bertrand, procureur des Franciscains, adressée à Benoît XIII, de Florence, le 28 octobre.

Fol. 202. « Copia instrumenti anticardinalium, confecti quando conclave intraverunt, quam domino meo etc. communicare placeat; cum alia sibi mittere nequiveram de presenti. » Il est fait allusion à cet instrument, daté du 23 octobre 1404, dans la lettre que le procureur des Franciscains adressa à Benoît XIII, le 28 du même mois. — A cet instrument sont joints quelques articles intitulés (fol. 203) : « Quedam avisamenta in factis Ecclesie. »

Digitized by Google

Fol. 204. Lettre de Jean, duc de Berri, aux cardinaux qui avaient élu le pape Innocent VII. « Fratres in Domino nostro Jhesu Christo, qui suis fidelibus dixisse legitur : Vos omnes fratres estis... » [1404].

Fol. 206 v°. « Littera anticardinalium Romanorum, responsoria ad dictum dominum ducem. Quamvis, illustrissime princeps, humane fragilitatis... »

Fol. 207 v°. Circulaire d'Innocent VII pour annoncer son élection et son désir de mettre fin au schisme. « Rex regum et dominus dominantium... »

Fol. 208. Lettre des ambassadeurs de Benoît XIII, adressée au maréchal Boucicaut, gouverneur de Gênes, le 1er octobre [1404].

Fol. 208 v°. Lettre par laquelle Benoît XIII est reconnu comme pape par la ville de Gênes, 24 octobre [1404]. Cette lettre est signée par « Consilium ancianorum et officium provisionis Janue ».

Fol. 209. Lettre d'Innocent VII à l'Université de Paris, 17 février 1405.

Fol. 210 v°. Deux lettres de l'Université de Paris à Benoît XIII. Le compilateur du registre a mis en marge de ces deux lettres l'annotation suivante : « Littera clausa, missa domino nostro post restitutionem obedientie [ex pa]rte Universitatis Parisiensis. — Littera patens Universitatis Parisiensis, super restitutione obedientie facte per ipsam domino Benedicto pape XIII, anno Domini millesimo cccc° iiii°, die... maii. »

Fol. 211. « Quidam versus compositi in laudem domini Aurelianensis. » Pièce de 114 vers, datée de l'année 1404 :

Mercurius, summa celi delator ab arce,
Vobis, Christicole gentes, gratissimus inquam
Nuncius, inter vos mundi stabilire monarcham.
. . . . . .
Nunc qui virginei memorat solennia partus,
Bis septingentum cum quatuor ultimis anno,
Alta poli repeto penetralia; terra, valeto.

Fol. 212. « [Littera composita sub nomine Luciferi, principis tenebrarum, directa filiis tenebrarum.] Lucifer, princeps tenebrarum... universis sociis nostri regni filiis... Dudum quidam vicarii, Christi sequentes vestigia, signis et virtutibus corruscantes et degentes sub quadam paupere vita, per ipsarum predicationes et opera quasi totum mundum a nostre jugo tirannidis ad suam converterunt doctrinam... » — Sur des lettres de ce genre, écrites au nom du diable, on peut consulter un mémoire de W. Wattenbach[1].

Fol. 214. « Epistola pulcra et longua Collusii Florentini, directa Cosmacio [Innocentio VII], super materia scismatis. » Lettre datée de Florence, le 21 ou le 22 décembre, pour inviter Innocent VII à résigner ses fonctions.

Fol. 219. « Littera cancellarii Parisiensis directa domino Cameracensi. » — Explications au sujet d'un discours prononcé par Jean de Gerson : « ... de sinistra vel interpretatione vel relatione dictorum, ymo plurium non dictorum, in sermone Circumcisionis (1er janvier 1404) habito Tarascone,

[1] *Ueber erfundene Briefe in Handschriften des Mittelalters, besonders Teufelsbriefe*, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences de Berlin, 1892.

Digitized by Google

Les folios 65 v°-81 sont remplis par le texte de l'ouvrage du prétendu Darès : « Incipit epistola Cornelii ad Crispum Salustium in Troianorum historiam, que grece a Darete scripta est. Incipit liber Daretis Frigii de Troia. »

Sur les folios 81-107 se trouve le commencement de l'Histoire de la Croisade par Foucher de Chartres :

Francorum gesta si queris habes manifesta
Qui mare transibant armis Jerosolimis ibant.

Placet equidem vivis, prodest etiam mortuis... Finit prologus. Incipit liber. Anno igitur ab incarnatione Domini M° XC° V, regnante in Alemannia Hainrico...

Le copiste s'est arrêté aux mots : « Et alterum Jor qui extra mare Galilee huic adjungitur ». Ces mots sont dans l'édition du *Recueil des historiens occidentaux des croisades*, au tome III, p. 367 D.

Au verso du folio 107 v°, extraits de la Passion de s. Palmace et s. Calepode. Voir *Acta sanctorum*, t. II de mai, p. 498.

Fol. 108-110. Pièce de 172 vers, sur la destruction de Jérusalem par les Romains :

Patet in hoc speculo gestorum res horrenda,
Valde magna destructio factaque timenda,
Que Dei providencia permisit, conscribenda,
In vindictam scelerum memoriter tenenda.

Cette pièce a été ajoutée au XVe siècle. A la fin, le nom de *Wyllelmus Pateryk* a été écrit par la même main que le poème.

Ce qui donne un prix particulier au manuscrit n° 31, c'est qu'il renferme l'ouvrage de Jean de Hexham, dont un seul exemplaire avait été jusqu'à présent signalé, celui du collège de Corpus Christi à Cambridge.

III. N° 36 (83 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. lat., n° 1792.

Le recueil des lettres et opuscules de saint Cyprien, au nombre d'environ soixante-dix, qui remplit ce manuscrit, n'est pas seulement un monument remarquable de la calligraphie du XIIe siècle. Il rappelle un acte du roi Charles V qui prouve combien ce prince aimait les beaux livres et quel soin il prenait pour encourager l'étude dans les maisons religieuses.

Charles V, voulant enrichir d'une collection de manuscrits le couvent des Dominicains de Troyes, prit des mesures pour empêcher que, sous

Digitized by Google

aucun prétexte, cette collection fût dilapidée : il obtint du pape Grégoire XI, en 1371, une bulle d'excommunication contre toute tentative de détournement, d'aliénation, d'engagement ou même de prêt [1]. Le Saint Cyprien de la bibliothèque du comte d'Ashburnham est un ces volumes qui devaient être protégés par cette menace d'excommunication. On lit au haut de la première page : « Istum librum, quem dedit rex Francie pro libraria communi istius conventus Trecensis, ordinis Predicatorum, quicumque alienaverit, sentenciam excommunicationis, ipso facto [incurret], sicut apparet per litteras papales, quarum copia est in fine hujus libri scripta. »

Une autre particularité assez notable se rattache au Saint Cyprien qui vient rejoindre à la Bibliothèque nationale quatre autres volumes [2] donnés dans les mêmes conditions aux Dominicains de Troyes. Il se trouvait, au XVIIIe siècle, dans cette magnifique collection du Collège de Clermont [3], que l'incurie du gouvernement de Louis XV laissa passer à l'étranger et dont la meilleure partie a été récemment acquise pour la Bibliothèque royale de Berlin.

Le comte d'Ashburnham s'était procuré un second manuscrit du Collège de Clermont, qui a figuré, dans la dernière vente, sous le n° 39 (n° 88 du Catalogue de 1861). C'est un ouvrage de saint Thomas, *Questiones de potentia Dei et de malo*, copié en 1480 pour Ferdinand Ier, roi de Naples.

IV. N° 49 (99 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. lat., n° 1791.

Ce beau manuscrit, de la seconde moitié du XIIe siècle, a été copié avec cette ferme et élégante régularité qui caractérise les manuscrits cisterciens. Il vient de l'abbaye de Vauluisant, au diocèse de Sens. Ce qui nous l'a fait rechercher, c'est qu'il renferme, entre autres morceaux, l'Histoire de la Croisade, par Baudri de Bourgueil (fol. 140-195), suivie de la description des Lieux Saints, intitulée : « Incipit qualiter sita est civitas Jerusalem, » et commençant par les mots : « In nomine Domini nostri Jhesu Christi; Quicumque ad Jerusalem civitatem sanctam ire voluerit... »

Les autres morceaux contenus dans le volume [4] sont exactement

[1] J'ai publié cette bulle dans *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 44 et 45.

[2] Voir *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 44.

[3] Il est décrit sous le n° 439 dans le Catalogue imprimé en 1764.

[4] [Ricardi de Sancto Victore] explanatio visionis Ezechielis (fol. 2). — Al-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

énumérés dans le Catalogue de 1861 et dans le Catalogue de la vente.

V. N° 68 (120 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. lat., n° 693.

Recueil de traités et de notes d'astronomie, de comput, d'astrologie et de médecine, dont une partie est en français. Il s'ouvre par un calendrier, qui renferme les noms de plusieurs saints propres à la liturgie anglaise[1], des mentions d'anniversaires de personnages anglais[2] et des notes sur des événements de l'histoire d'Angleterre[3]. Le volume tout entier, écrit en caractères très menus et très serrés, tantôt à longues lignes, tantôt sur deux colonnes, trahit une origine anglaise. La transcription doit remonter à la fin du XIIIe siècle. Voici un relevé des principaux morceaux qui se succèdent un peu confusément, sans être toujours distingués par des rubriques.

Fol. 2. Calendrier, disposé sur six pages, dont la partie inférieure est couverte d'observations et d'annotations sur les sujets les plus variés : comput,

cnini liber de salute anime (fol. 39 v°). — Smaragdi Diadema monachorum (fol. 52). — De patientia (fol. 109). — Sermo cujusdam canonici Premonstratensis de canone (fol. 121). — Epistola Ysaac, abbatis Stellensis, de canone misse (fol. 129). — Missa Grecorum (fol. 132 v°). — Le sermon sur le canon de la messe (*In virtute sanctæ crucis...*) a été copié dans beaucoup de manuscrits et attribué à divers auteurs : Hugues de Saint-Victor, Richard de Saint-Victor, Pierre Comestor, etc. Cette pièce est intitulée : « Sermo de canone factus in capitulo Clarevallensi a quodam canonico de ordine Premonstratensi », dans quatre manuscrits : latin 15692 de la Bibliothèque nationale, 302 de Troyes, 96 de Dijon et XXXIV.3 de la Laurentienne (Bandini, t. IV, col. 301). L'indication de ces quatre manuscrits est empruntée aux notes manuscrites de M. Hauréau.

[1] S. David, S. Cedde episcopi, alias Chadde (1 mars). S. Edwardi regis (18 mars). S. Cuthberti ep. (20 mars). S. Ricardi, conf. (3 avril). S. Dunstani ep. (19 avril). — S. Sunthini, conf. (2 juillet), etc.

[2] Sur le fol. 3 v° on a ajouté après coup la mention d'obits datés de 1325, 1329 et 1339. — Au bas du fol. 4, note sur le meurtre de « Robertus filius Ricardi de Heyle, senescallus de Werg. », en 1332.

[3] Au 14 mai : « Bellum apud Lewes, die mercurii, anno Domini 1264. » — Au 5 août : « pridie nonas Augusti, anno Domini 1265, interfectus est Simon de Monte Forti. » Au bas du fol. 3 se trouve un résumé des Annales anglaises, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à Jean sans Terre; le dernier article de ces Annales est assez développé : « 1210. Rex Johannes in Hiberniam transfretavit, ubi omnia ad vota evenerunt. Eodem anno, Willelmus, primogenitus Willelmi de Breusa, et Matildis, uxor Willelmi predicti, capti sunt, in Galewei, et incarcerati et infamati. Et Walterus de Laci et Hugo, frater ejus, exulati sunt. Et monachi Cistercienses a predicto rege multipliciter in regno suo vexati sunt. »

Digitized by Google

hygiène, morale, piété, etc. : « Cur, homo, miraris? Morior ne tu moriaris... (1). — Nostre dame, seinte Mary en son lit dormy... (2). — Signa mortis in egro (3 v°). — Secundum circulorum conjunctionem (4). — Quosdam infelices dies et periculosos Grecorum auctores nuncupaverunt... » (4 v°). Au bas du fol. 3 se lit une supputation chronologique, qui pourrait bien être l'inscription mise en 1182 sur un cierge pascal; elle se termine ainsi : « ... ab itinere Christianorum Jerusalem 87; a passione sancti Thome martiris 12; principatus Henrici secundi 28; principatus Henrici tercii 12; dominicalis litera C. »

Fol. 5. Règles pour la saignée. « In die sancti Stephani vel in die quinta sive septima nove lune... — Magister Robertus, Lyncolniensis episcopus, vicario de Grisimb., salutem. Debes extraere sanguinem... »

Fol. 6. « Hiis moriens signis certis cognoscitur eger... »

Fol. 6 v°-9. Tableaux de comput.

Fol. 9. « Scito quod astrolabium est nomen grecum, cujus interpretacio est accepcio stellarum, eo quod accipiatur veritas ex eo... »

Fol. 14 v°. « Cum quodcumque clima construere volueris... »

Fol. 15. « Vicia lune. »

Fol. 16. « Cum fiat naturarum corrupcio et mutacio earum per planetarum effectus, magisterium astrorum alcius magisterio medicorum et omnibus magisteriis... »

Fol. 21 v°. « Par ceste ymage puet home saver quel signe del firmament governe le membre de home... »

Fol. 22. « Hototalzagad, id est linee horarum. Andancia id est circulus. Catezenuel, id est linea dividens per medium... »

Fol. 23. « Aliqui astrologiam calumpniantur maliciose moderni, asserentes tam mala quam bona per eandem facilius posse perpetrari... » — En tête, une courte lettre d'envoi : « Universis anglicane nacionis prophetizantibus occidentalis orbis merito prepollentibus, quidam christiane religionis, salutem... »

Fol. 24 - 60 v°. Tables astronomiques. — Au bas du fol. 29 : « Nota quod secundum Profacium judeum, Saturnus plus motus est secundum motum medium quam ponunt tabule Tholosane per I gradum et 15 minuta... Istud almenak componitur secundum tabulas Tholosanas. »

Fol. 61. « Incipit liber quatuor tractatuum Batholomei Alkaludhi in sciencia judiciorum astrorum, et in primo tractatu sunt 24 capitula. Capitulum primum in collectione intellectu sciencie judiciorum astrorum. Rerum securi in quibus est pronosticabilis sciencia stellarum perfectio... » — Fol. 89. « Explicit liber quatuor Batholomei in judicandi discretione per stellas de futuris in hoc mundo constitucionis et destructionis contingentibus »

Fol. 89. « Sciencia projectionis radiorum. Cum protectionem radiorum stellarum scire volueris, scias gradum ascendentis...

Fol. 93 v°. Quelques pronostics en français.

Fol. 94. « De electionibus... — De amisso... »

Fol. 95 v° et 96. Dessin de deux mains sur lesquelles les règles de la chiromancie furent révélées à un anachorète anglais. — Fol. 96 v°. « Linee naturales sunt in placie omnis cyros qui triangulum constituunt... » —

Digitized by Google

Fol. 97. « Extitit in Britannia quidam religiosus anachorita, cui Deus sua gratia viris et mulieribus, angelo nunciante, revelavit hec signa profectura... Surgens namque a oracione hujusmodi staturam marmoream coram se prospexit, in qua maris dextram mulieris sinistram sculptam discernit, in quibus signa predicta indicata sunt. Sciendum tamen est quod ars reperta est naturalis a quodam philosopho Eadmundo, qui ante fuerat saracenus et vocabatur Mancanus, sed transtulit hanc artem magister Adulwardus de greco in latinum. »

Fol. 97 v°. « Scito quod orbis luminis solis est 30 graduum, cujus medietas est ante eum et alia post eum... »

Fol. 101. [De interrogationibus.] « Principium considerationis in rebus. Cum interogatus fueris de aliqua interogacione, incipies aspicere sicut predixi tibi... » — Fol. 105. « Incipiunt electiones. Omnes concordati sunt quod electiones sint debiles nisi in divitibus... » Le dernier article de ce traité est intitulé : « Utrum adipiscetur latrocinium. »

Fol. 111. « Tractatus septimus libri Albumazar. Tractatus in qualitate sciencie significationum signi perfectionis... »

Fol. 113 v°. « Incipit tractatus tercii libri conjunctionum Albumazar in sciencia qualitatis continuationum planetarum... »

Fol. 115. « Tractatus quartus in qualitate significacionum signorum cum fuerint ascendencia... »

Fol. 117 v°. « Tractatus 6 in sciencia proprietatis accidencium inferiorum... »

Fol. 125. « Tractatus quinti libri revolucionum annorum mundi, Albumazar filii Mahometi astronomici, qualiter sciamus proprietates... »

Fol. 135. « [De climatibus.] Primum clima est Judeorum, et ipsum est Saturni, et habet ex signis capricornum et aquarium... — Divisiones terre sunt quatuor, quarum prima est Antiochia... »

Fol. 135 v°. « De tribus gen[er]alibus judiciis astronomie, de quibus cetera omnia defluunt. De tribus significatoribus. Dinoscitur autem rerum consecucio tribus modis... »

Fol. 139. « Intendens, venerabilis amice Bernarde, componere librum in quo tractavi, omni[um] concedente Deo datore, plenam doctrinam ad instrumentum cyrurgicum pertinentem, non propono in presenti opusculo prodere nisi pauca levia et probata... De vulneribus... »

Fol. 149 v°. Recettes en français. « Pur fere siletre. Pernez gumme de ere e orpiment... »

Fol. 152. « Incipit Antidotarium. Primo tria requiruntur in ipsa dispensacione. Primum est ut equaliter omnia ponderentur... »

Fol. 153 v°. « Nota quod Saturnus est frigidus et siccus, durus et malus... »

Fol. 154 v°. « La receite de ewe de vie. Pernez noys muget, gingivre, galingal, canele, clou de gilofle, longe peivre, spikanard, 2 d. pesaunt de chescun. Virtutes aque vive et ejus effectus... »

Fol. 156. « Humaine cors est quilli de 4 humours, de sanc, de rouge colre, de neire colre, e de fleume... » — Fol. 164 v°. « Ici comence le secunde livre. Cest le livre que joe Ypocras envoi à vous, Cesar... » — Fol. 170. « Ici comence le tierce livre... acrates, le très sage mire, que sur tuz autres sout les natures de humaigne cors... » — Fol. 171 v°. « Ici comence le quarte livre. Ci comence le livre Ypocras que il fist et

Digitized by Google

quant il devoit morir, si commaunda qu'il fust en son sepulcre mis en une boiste de yvoire... »

Fol. 183. « Cum omnis creacio sit ex spermate, ab ipsa sit locucio... »

Fol. 184 v°. [De dieta.] « Yemps assimilatur aque. Greci et Romani dicunt ipsum incipere a idus novembris... »

Fol. 185 v°. « Pulsus dividitur in duas partes, id est diastolon et sistolon... »

Fol. 186 v°. « Ordo diete talis est... »

Fol. 188 v°. Recettes en français. « Encontre paralesie : Faites tiel boyvre, sauge, lavendre... »

Fol. 189. Autre série de recettes, la plupart en latin, sur la préparation des couleurs, l'application de l'or, la teinture des peaux, etc. « De distemperatione azory. Azorium color est optimus ac pulcherrimus... »

Fol. 193. Vers anglais. « God was ibor in Bedlem. Iborin he was to Jerusalem... »

Fol. 193. « Isti sunt XII dies Veneris qui sunt inventi per beatum Clementem papam... »

Fol, 193 v°. « Modus vivendi pro dispositis ad tisim et eticam. Evitet allia, cepas, porros... »

Fol. 195-204. Formules de lettres. Ce petit recueil, qui consiste principalement en sept tableaux, paraît dater du pontificat de Boniface VIII.

Le manuscrit dont le contenu vient d'être analysé a dû appartenir à un astrologue anglais, contemporain d'Edouard II. C'est ainsi que s'explique l'addition faite au bas des feuillets 73 v° et 74 de deux horoscopes des années 1320 et 1324.

LÉOPOLD DELISLE.

(*La fin à un prochain cahier.*)

ÉDOUARD NAVILLE, DEIR EL BAHARI, Memoir for 1892-1893, Londres, 1894, in-4°, VI-32 p. et XIV planches. — Part I, Memoir for 1893-1894, Londres, 1895, in-folio, III-15 p., I-XXIV pl. — Part II, Memoir for 1894-1895, Londres, 1897, in-folio, III-18 p. et XXV-LV pl. — Part III, Memoir for 1896-1897, Londres, 1898, in-folio, III-21 p. et LVI-LXXXVI pl.

PREMIER ARTICLE.

M. Naville a ressuscité l'un des temples thébains qui gisent à demi ensevelis sur la rive gauche du Nil. Ç'a été pour lui une œuvre d'amour, à laquelle il a donné sans marchander sept années de sa vie et qui lui en demandera plusieurs autres encore. Il a déblayé son monument ter-

Digitized by Google

rasse à terrasse, chambre à chambre, et il a charrié les décombres si loin qu'ils ne pourront plus redescendre ni recouvrir ce qu'il avait découvert; il a ramassé la moindre des pierres qui lui ont semblé avoir appartenu à la construction primitive, et, quand l'état des blocs l'a permis, il les a remontés l'un sur l'autre, puis il a complété ou même rebâti des pans entiers qui s'étaient écroulés. Il n'a pas été seul pour mener à terme ces travaux, mais les compagnons se sont succédé autour de lui, Hogarth, Newberry, Howard et Verney Carter, Percy-Brown, Somers Clarke, Peers, archéologues, dessinateurs, architectes, tous animés du même zèle que lui et préparés par leurs études à le bien seconder. Ils ont mesuré, estampé, dessiné, peint ce qui subsistait de murs apparents ou d'arasements de murs, de scènes intactes ou mutilées, d'hiéroglyphes, de graffiti, et l'ensemble de leurs copies, classé, vérifié, redressé çà et là par la comparaison minutieuse avec les originaux, interprété, commenté, permet aux savants ou aux curieux d'admirer ou de parcourir le temple à distance, avec presque autant de sécurité et certainement avec plus de commodité et de loisir que s'ils se trouvaient sur place. La publication n'en est pas achevée, mais nous en possédons déjà trois grands volumes, outre le mémoire préliminaire par lequel les résultats principaux des fouilles nous furent annoncés dès 1894. Peu d'ouvrages ont été préparés avec un soin plus intelligent que celui-là, exécutés avec une habileté plus grande et un bonheur aussi soutenu : peu ont fourni autant de renseignements curieux et de documents neufs sur l'une des périodes les moins connues de l'histoire d'Égypte.

Le temple est bâti au fond du plus septentrional des vallons en forme de cirque ruiné qui se creusent dans la chaîne Libyque, en face de Thèbes. Il était encombré à la fin du siècle dernier par les débris du monastère copte auquel il doit son nom actuel de Couvent du Nord, — Déir el Baharî. Les voyageurs qui ont visité l'Egypte il y a une dizaine d'années se rappellent tous l'aspect à la fois pittoresque et lamentable que prêtait aux ruines une tour éventrée et décapitée, dernier débris du donjon où les moines se réfugiaient contre l'attaque des Bédouins. Les savants de la Commission française discernèrent à peine les murs antiques, sous les amas de briques sèches qui se pressaient à ses pieds. Jollois et Devilliers n'aperçurent des édifices et de leur décoration que la partie extrême, adossée et à demi enfoncée dans la montagne, et puis quelques crêtes de murailles qui pointaient çà et là. Les deux terrasses inférieures étaient cachées; cachés également les chambres du sud et les beaux portiques du nord, mais les approches extérieures, qui n'existent plus aujourd'hui, étaient alors visibles, la grande

Digitized by Google

avenue de sphinx, puis les restes de la porte monumentale[1]. Dans l'intervalle qui sépare l'exploration de Jollois-Devilliers et le voyage de Champollion, les fouilleurs indigènes, mis en mouvement par Drovetti, par Salt, par Belzoni, durent exécuter quelques déblaiements partiels; Champollion trouva, en effet, l'accès des salles souterraines assez libre pour qu'il en pût examiner aisément les tableaux et déterminer la date de la construction. Il constata que l'édifice avait été consacré à l'Amon thébain par une reine dont les allures l'étonnèrent, ou plutôt par le mari de cette reine agissant en son nom : Thoutmôsis III effaça les cartouches et se donna comme le fondateur de l'ensemble[2]. En 1827, Wilkinson dégagea la terrasse de l'est, et il décrivit les scènes triomphales qui y sont sculptées[3], puis les fouilleurs indigènes se remirent à la besogne, et, en 1843, Lepsius releva, grâce à eux, un plan plus complet que celui de la *Commission* : il pensa que l'allée de sphinx se prolongeait à travers la plaine jusqu'à la rive du Nil et qu'elle réunissait le temple occidental au grand sanctuaire de Karnak[4]. Lui parti, les chasseurs d'antiquités reprirent leurs opérations, et plusieurs voyageurs, Greene entre autres, vers 1855, y pratiquèrent des sondages qui rendirent l'accès de plusieurs salles. Mariette, appelé à organiser le service des monuments historiques, porta aussitôt son attention sur Déîr el Bahari. Des ouvriers, dirigés par l'inspecteur Gabet, s'attaquèrent aux parties hautes en 1858, et nettoyèrent successivement la cour centrale, les spéos du nord et du sud, la première terrasse, celle que décorent les bas-reliefs fameux de l'expédition au Pouanît. Des escouades nouvelles revinrent en 1862, puis en 1866, ces dernières sous la conduite de Vassalli, et mirent au jour plusieurs chambres combles de momies qui furent exposées à Paris en 1867[5]. L'architecte Brune assistait aux premières opérations : il leva le plan et risqua une restitution de l'ensemble, que les recherches postérieures ont prouvée fausse sur plus d'un point, mais qui, malgré ses contresens et ses imperfections, permit au public européen

(1) Jollois-Devilliers, *Description générale de Thèbes*, section V : *Description des ruines situées au nord du tombeau d'Osymandias*, dans la *Description de l'Égypte*, t. II, p. 341-347; cf. *Atlas, Antiquités*, t. II, pl. 38-39, le plan des ruines.

(2) Champollion, *Lettres écrites d'Égypte*, 2e éd., p. 292-302, et *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. I, p. 572-578.

(3) Wilkinson, *Topography of Thebes and General View of Egypt*, 1835, p. 90-99.

(4) Lepsius, *Briefe aus Ægypten und Æthiopien*, p. 282 sqq., et *Denkmäler*, t. I, pl. 87.

(5) Vassalli, *I Monumenti istorici Egizî, il Museo e gli Scavi d'Antichità*, 1866, p. 145, où les fouilles indiquées comme exécutées *in questi ultimi tempi* sont celles de Vassalli lui-même.

Digitized by Google

de se figurer les dispositions originales et l'aspect imposant de l'édifice au temps de sa splendeur[1]. Les textes et les tableaux, copiés et publiés une première fois par Dümichen en 1868 et en 1869[2], recopiés et republiés par Mariette en 1877[3], fournirent une ample matière de recherches à l'archéologue, à l'historien, au géographe, à l'artiste. Il restait beaucoup à faire encore après ces trois tentatives et Mariette n'aurait pas demandé mieux que de terminer lui-même l'exploitation commencée[4] : l'argent lui manqua, puis la santé et la force, et il mourut sans avoir pu réaliser ses intentions. L'argent faisait encore défaut pendant les années qui suivirent sa mort, et il fallut se borner à entretenir tant bien que mal les portions exposées aux injures de l'air et aux tendres mercis des touristes. Quelques sondages opérés au printemps de 1882, pour alléger le poids des masses de sable que la façade du spéos septentrional supportait, prouvèrent que le portique adjacent s'étendait beaucoup vers l'ouest au delà des colonnes signalées par Mariette, mais l'insuffisance des ressources empêcha qu'on ne poursuivît la découverte. Les lieux étaient donc, en 1892, presque dans l'état où Mariette les avait laissés en 1866, à la fin de sa dernière expédition.

Ce ne fut pas sans peine que Naville décida le Comité de l'*Egypt Exploration Fund* à reprendre le déblaiement, et, de fait, l'aspect du terrain était bien pour décourager les plus braves. La plupart de ceux qui s'étaient succédé, depuis près d'un siècle, sur le site tourmenté de Deîr el Bahari, marchands d'antiquités, savants en mission, fonctionnaires du gouvernement égyptien, s'étaient inquiétés beaucoup plus de trouver des objets ou des inscriptions et des tableaux que d'y dégager méthodiquement les constructions. Les déblais des terrasses supérieures avaient été rejetés sur les inférieures, puis déversés à droite ou à gauche, selon qu'on éprouvait le besoin de débarrasser momentanément tel ou tel point de la butte. Dans un endroit au moins les rebuts ainsi accumulés formaient un tas de 16 mètres, et si les couches n'atteignaient point partout la même épaisseur, elles étaient pourtant assez puissantes pour résister longtemps aux procédés ordinaires[5]. Le service des fouilles

(1) Mariette, *Déîr el Bahari*, pl. 2-3 et p. 9-10.

(2) Dümichen, *Die Flotte einer ägyptischen Königin*, in-folio, 1868, et *Historische Inschriften*, 1869, t. II, pl. I-XXII.

(3) Mariette, *Déîr el Bahari, Documents topographiques, historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple pendant les fouilles*, 1877, Leipzig, in-4°, avec un volume in-folio de planches.

(4) Mariette, *Extrait d'un mémoire intitulé : Questions relatives aux nouvelles fouilles à faire en Égypte*, 1879, p. 45-46.

(5) Sur ces amas de déblais, cf. Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Introductory Memoir*, p. 9-10.

Digitized by Google

s'était procuré péniblement, en 1886, un train de wagonnets Decauville[1], et Grébaut avait augmenté ce matériel à mesure que ses budgets grossissaient : M. de Morgan en mit une partie à la disposition de Naville, et dès lors un nombre médiocre d'ouvriers put accomplir, sans trop de dépenses ni de fatigues, ce que les compagnies de fellahs mobilisées par Mariette n'avaient pas réussi à faire. On aiguilla les trains vers cette immense carrière qui se creusait à l'extrémité occidentale de l'Assassif et que les Arabes du voisinage appelaient le *birkèh*, l'étang: on enfouit là tout le fatras des fouilles, sable, éclats de rocher, briques en terre sèche du couvent copte[2]. La première campagne occupa l'hiver de 1892-1893 et elle produisit les résultats les plus heureux. Naville nettoya la moitié septentrionale de la plate-forme supérieure, que Mariette avait négligée, et il y découvrit un ensemble de salles en bon état : d'abord une pièce longue, une sorte de couloir ouvrant sur la cour, puis, à côté, une chapelle dédiée au roi Thoutmôsis Ier et comprenant un petit vestibule dont le plafond était supporté par trois colonnes, une cour rectangulaire plus longue que large, enfin un sanctuaire creusé en voûte dans le roc. Au centre de la cour s'élève un monument unique jusqu'à ce jour, un grand autel dédié au dieu Harmakhis. C'est un cube en calcaire blanc, haut de plus de 2 mètres, long de 5 et large de 4 environ, auquel un escalier de dix marches accédait doucement : cet escalier est bâti du côté ouest, si bien que le prêtre, en débouchant sur la plate-forme, tournait naturellement la face à son dieu le Soleil levant[3]. Peu après, l'esplanade inférieure, attaquée à son tour, rendit, en retour sur le spéos d'Anubis, la fin de la galerie entrevue par Mariette. Elle est soutenue par des colonnes protodoriques d'un effet charmant, et bien qu'elle soit inachevée, ce qui en existe est de proportion si exquise que nul art antique n'a rien à comparer de plus fin ni de plus gracieux. Les campagnes suivantes mirent au jour les terrasses inférieures, leurs escaliers, leurs murs de soutènement, leurs murs d'enceinte, des fragments de scènes maritimes, de longues inscriptions martelées mais lisibles encore, les panneaux d'une porte de tabernacle en ébène, de menus objets pharaoniques ou coptes, jusqu'aux fosses que les vieux jardiniers du temple avaient creusées pour y planter

[1] Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 263-264.

[2] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Introductory Memoir*, p. 10.

[3] La découverte en est indiquée et le plan en est figuré dans Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Introductory Memoir*, p. 10-12, et *Part I*, p. 7-8, pl. VIII.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

les arbres à encens rapportés des pays des Somâlis au temps de la reine Hâtshopsîtou. La remise en place des blocs recueillis dans les décombres n'est pas achevée, mais les gros travaux sont finis et rien n'empêche plus le visiteur de se promener librement à travers ce qui subsiste du temple.

Le premier édifice découvert en février et mars 1893 a été aussi le premier publié; tous les tableaux et toutes les inscriptions qu'on y distingue encore, ceux du vestibule, de la cour, du sanctuaire et de la salle d'offrandes isolée, sont reproduits avec fidélité sur les vingt-quatre planches du volume de 1895. La série en serait curieuse à examiner, mais il faut se borner à indiquer ici le principal des faits nouveaux qu'on y peut recueillir, le culte rendu à Thoutmôsis Ier et à sa mère. Rien n'est plus important pour nous que de connaître la filiation maternelle de tous les souverains égyptiens, mais rien n'est plus malaisé. Les mères de rois, qui, issues elles-mêmes du sang royal, étaient parfois les égales ou les supérieures de leurs maris ou de leurs enfants, sont nommées ou figurées assez souvent sur les monuments ou sur les documents officiels, mais les autres, les filles de seigneurs égyptiens, les princesses étrangères, les femmes de basse condition ou les esclaves que le maître honorait d'un caprice, demeuraient presque toujours au dernier plan, et elles se sont perdues pour nous dans leur obscurité. Thoutmôsis Ier était le fils d'une certaine Sonisonbou qui était de condition privée, et qui tenait une place infime au harem d'Aménôthès Ier. On ne la connaissait jusqu'à présent que par une mention fugitive dans la circulaire que Thoutmôsis avait expédiée aux nobles et aux officiers de l'État pour leur notifier son avènement [1]. Elle reparaît dans l'une des niches qui étaient creusées au mur de la chapelle, debout, la tête couverte de la dépouille du vautour dont les déesses et les reines mères se coiffent, mais elle a cette fois ce qu'elle n'avait jamais eu auparavant, un cartouche et un protocole : son fils lui avait assigné, en montant sur le trône, ceux des titres de la royauté qui convenaient à sa position nouvelle de mère d'un roi, ou, si elle était morte en cet instant, il les avait conférés à sa mémoire [2]. C'est un fait de plus à joindre à ceux qui nous avaient été prouvés déjà pour les premiers règnes de la XVIIIe dynastie, et il confirme les inductions qu'on avait pu tirer des renseignements analogues que nous avions sur la généa-

[1] Erman, *Rundschreiben Thutmosis' I an die Behörden mit der Anzeige seines Regierungsantrittes*, dans la *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 116-118.

[2] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Introductory Memoir*, p. 13-14, et *First Memoir*, p. 10-11.

Digitized by Google

logie des Pharaons d'alors. Aménôthès Ier semble bien être le fils d'une femme de race royale, d'une reine née de la même mère et du même père que son mari, et par conséquent il hérita de droits à la couronne égaux du côté paternel et du côté maternel. Il n'en est plus de même pour ses trois successeurs immédiats. Thoutmôsis II était le fils d'une princesse Moutnofrît, de rang secondaire, et par conséquent il cédait le pas à sa femme Hâtshopsîtou Ire, sa demi-sœur de père, qui était fille d'une princesse héritière, Ahmasi. Thoutmôsis III était fils d'une Isis entièrement inconnue, et par conséquent il cédait le pas à sa femme Hâtshopsîtou II, sa demi-sœur de père, qui était fille de Hâtshopsîtou Ire. Voici maintenant que Thoutmôsis Ier est le fils d'une Sonisonbou, d'extraction commune, et qu'il doit céder le pas à sa femme Ahmasi, sa demi-sœur de père, qui était fille d'une princesse héritière, Ahhotpou II. C'est là un ensemble de données dont on doit tenir le plus grand compte lorsque l'on veut reconstituer la série des révolutions qui se produisirent alors à Thèbes. A mesure que nous entrons dans le menu des événements, la vie de cour égyptienne, qui nous paraissait si monotone et si régulière, se diversifie et se rompt presque à l'infini. Les intrigues qui se nouaient parmi les femmes du harem et parmi les enfants issus de ces femmes remontent de plus en plus à la surface, et un détail de généalogie, insignifiant à première vue, peut nous fournir l'explication d'une période entière de l'histoire d'Égypte.

Ces chambres, qui constituent comme un temple plus petit dans l'ensemble du temple même, présentent déjà les mêmes caractères et soulèvent les mêmes problèmes que les portions connues antérieurement de l'édifice. De longs textes y ont été martelés avec soin dès l'antiquité, des cartouches de rois effacés, regravés, chargés, surchargés, si bien qu'on se demande par instants lequel des noms dont on déchiffre péniblement les traces superposées fut écrit le premier. Selon l'opinion qu'on se forme, la solution qu'on attribue aux questions pendantes actuellement entre les trois Thoutmôsis et la plus active des princesses qui furent leurs contemporaines, Hâtshopsîtou Ire, varie du tout au tout. Naville, qui sent mieux que personne l'importance du plus petit détail, a étudié tous ces martelages avec une attention scrupuleuse, et son témoignage, renforcé par celui de ses collaborateurs, doit faire presque loi pour ceux qui ne peuvent pas le contrôler sur le monument lui-même. Tout bien pesé, il conclut que la décoration de cette première chapelle appartient pour le gros aux premières années de la reine Hâtshopsîtou Ire[1]. La mort de

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 2.

Digitized by Google

Thoutmôsis Ier était alors récente, car le nom de ce souverain et son culte apparaissent à plusieurs reprises dans le vestibule [1], dans les niches [2], et la chapelle lui est dédiée entièrement [3]. Toutefois les travaux se prolongèrent jusqu'à la fin du règne : Thoutmôsis II figure souvent isolé ou avec la reine, devenue sa femme [4], puis, dans la salle extrême, dans celle des offrandes, Thoutmôsis III se montre en compagnie de sa tante et associé par elle à la couronne [5]. Les grattages qu'on rencontre un peu partout appartiennent à deux époques différentes. Les plus anciens remontent jusqu'à l'âge même de Thoutmôsis III. Ce prince, une fois qu'il régna seul, fit transformer les images de sa tante en ses propres images, et il substitua ses propres cartouches aux cartouches originaux [6]. Ce fut moins haine pour la reine ou désir d'effacer les traces de son activité, que simple façon de s'attribuer à lui-même tous les mérites en ce monde et dans l'autre de l'œuvre accomplie par autrui. Les Pharaons en agissaient partout de même, lorsqu'ils le pouvaient sans trop de scandale, et Thoutmôsis III était d'autant plus justifié à le faire qu'il était déjà sur le trône au moment où beaucoup des tableaux furent sculptés, qui ne portaient pas son nom : les monuments lui appartenaient aussi bien qu'à la reine Hâtshopsîtou. Plus tard, Aménôthès-Khouniatonou commanda de détruire les silhouettes d'Amon et le nom ou les symboles du dieu partout où on les rencontrerait; nulle part ses ordres ne furent exécutés plus rigoureusement qu'à Déîr el Bahari, et plus d'une fois les portraits de la reine ou des rois ses associés furent compris par erreur dans la destruction [7]. Ramsès II essaya de réparer le dommage, mais ses ouvriers ne déployèrent pas le zèle ou l'attention nécessaires à cette tâche délicate; s'ils rétablirent les images du dieu et ses noms, ils négligèrent parfois celles des souverains [8] et ils substituèrent les noms et titres de leurs maîtres aux noms et titres des fondateurs. Ce fut le dernier remaniement que ce coin du temple subit pendant la durée de l'empire égyptien. Lorsque Thèbes déchut, vers la XXe dynastie, un mouvement de la montagne disjoignit les murs et les plafonds qui touchaient au rocher; une partie des blocs s'écroula, les

(1) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 3.

(2) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 4-5, 9-11.

(3) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 11, 13-14.

(4) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 11, 13-14.

(5) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 6, 9, 10, 11.

(6) *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 6, 9-11, 12, 13, *Part II*, p. 13.

(7) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 6-7, 12.

(8) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part I*, p. 2-8.

Digitized by Google

débris et le sable qu'ils maintenaient s'effondrèrent à la suite et comblèrent les salles et la cour : bientôt le haut seul des murailles perça au-dessus du remblai. Deux ou trois assises étaient visibles encore à l'époque chrétienne, comme le prouvent des graffiti coptes : le reste était noyé sous les décombres, et c'est à cet ensevelissement que nous devons de posséder éclatantes les couleurs qui rehaussaient les bas-reliefs.

La chapelle d'Anubis et les portions de la terrasse du milieu qui y abutent avaient été mises à nu en même temps que l'édifice de Thoutmôsis Ier. Une surprise y attendait Naville et ses compagnons : le 1er mars 1893, tandis qu'ils nettoyaient la plate-forme qui recouvre la chapelle, ils ramassèrent, parmi le sable et les éclats de pierre, un immense panneau et un battant de porte en bois d'ébène qui avaient appartenu à l'un des tabernacles du dieu[1]. Ce genre d'objets, ces *naos*, ainsi qu'on les appelle communément, étaient fréquents. Le principal de chaque temple était en pierre et de très fortes dimensions, comme celui qui trône encore au sanctuaire central d'Edfou. Le plus grand nombre étaient en bois, bois commun, sycomore, acacia, sapin, bois précieux, cèdre ou ébène, parfois peint de couleurs vives, parfois incrusté d'émaux et d'argent ou d'or. Trois seulement nous étaient parvenus intacts, l'un que le Musée de Turin possède[2], l'autre qui est conservé au Musée de Gizéh[3], le troisième qui est venu plus récemment de Dahshour à Gizéh[4]. Les fragments recueillis par Naville et déposés par lui au Musée de Gizéh[5] sont tout ce qui nous reste jusqu'à présent de cet admirable mobilier sacré, dont les pièces variées sont figurées si souvent sur les parois des chambres, fauteuils, lits de repos, tabourets, sellettes, tables, guéridons. Le naos avait été dédié au dieu Amon par Thoutmôsis II, pendant la courte période où il jouit vraiment de l'autorité, et peut-être l'avait-il fait fabriquer avec l'ébène rapporté d'Éthiopie lors de la campagne de l'an 1er contre les Nègres. Chaque face en était constituée d'un assez grand nombre de petites planches chevillées ensemble. La porte était renforcée intérieurement de dix barres horizontales. Des scènes d'adoration, disposées en registres, étaient sculptées hardiment sur les parois intérieures, Thoutmôsis II accomplissant les

(1) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, p. 1-4 et pl. XXV-XXIX.

(2) Il a été publié par Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, p. 359-360, et par Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 106.

(3) Maspero, *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, p. 182, n° 1102.

(4) J. de Morgan, *Fouilles à Dahshour*, t. I, p. 91-93.

(5) *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Gizéh*, 1897, p. 362, nos 1352 et 1358 *bis*.

Digitized by Google

cérémonies usuelles pour la consécration de l'objet, Un décor d'amulettes préservatrices, alternant avec des dédicaces en hiéroglyphes, recouvre la face extérieure, et l'on distingue, sur le devant du battant, le Pharaon officiant en l'honneur de son père divin Amonrâ, roi des Dieux, seigneur de Déir el Baharî. C'est de beaucoup l'objet le plus curieux qui sortit de cette région des ruines. L'épaisseur des décombres empilés y était telle qu'il fallut plusieurs mois pour en venir à bout, et que les travaux y durèrent jusqu'au 17 janvier 1895. On y déterra çà et là des ostraca, des momies ensevelies hâtivement à des époques différentes, les plus anciennes peut-être sous la domination persane, les plus récentes vers le IVe ou le Ve siècle après notre ère, et surtout des blocs de pierre provenant des constructions de la terrasse même ou des étages supérieurs, mais entraînés plus ou moins loin par les éboulis. La colonnade du nord, qui fut déterrée entièrement par tous ces travaux, avait été, elle aussi, abandonnée dès le début de la décadence thébaine, et, sous la XXIIe dynastie, elle avait été transformée en un atelier d'embaumeurs. Elle était parsemée de vases encore pleins de natron, de fragments de papyrus, de débris de perles en verre ou en terre émaillée, de sacs d'un des sels employés à la conservation des chairs, de tas de la paille hachée avec laquelle on bourrait les momies. Un superbe cercueil, clos hermétiquement, avait dû contenir la dépouille d'un personnage fort noble en son temps, Namonkhouîtamanou, prêtre de Montou et arrière-petit-fils d'un Pharaon de la XXIe dynastie, Osorkon Ier, mais, quand on l'ouvrit, des centaines de sachets gonflés de nitre l'emplissaient jusqu'au bord : les embaumeurs l'avaient volé dans un vieux tombeau, et avant de le revendre à l'une de leurs pratiques, ils s'en étaient servis comme d'un bahut pour emmagasiner l'une des matières indispensables à leur profession[1].

Le petit spéos qui termine la terrasse au nord et qui aboutit au portique des embaumeurs était dédié au chacal Anubis sur sa montagne. Il a fort souffert des martelages ordinaires, et c'est grand'pitié, car les sculptures y étaient d'une facture et d'une couleur exquises, mais les tableaux et les textes y sont d'une espèce si commune que la science ne souffre guère de leur perte[2]. Il n'en est pas de même de ceux que Naville a signalés dans ce qui fut le portique de la terrasse du milieu. C'est malheureusement la partie du temple où la fureur des iconoclastes a sévi avec le plus de persévérance, et rien n'y subsiste intact de la décoration première, sauf deux portraits de la reine Ahmasi, un de Thoutmôsis Ier

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, p. 4-6. — [2] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, p. 8-11 et pl. XXXIII-XLII.

Digitized by Google

intronisant sa fille Hâtshopsîtou, et deux du dieu Toumou, seigneur d'Héliopolis; tout le reste a été restauré dans l'antiquité, selon les procédés usités en cas pareil. Les ouvriers répandirent une couche de stuc sur les surfaces et ils y refirent les tableaux avec leurs inscriptions, personnage à personnage, hiéroglyphe à hiéroglyphe; seulement les caractères nouveaux, au lieu d'être en relief sur la surface comme l'étaient les anciens, sont incisés dans l'épaisseur de l'enduit. L'époque de cette restauration nous est fournie par la mention souvent répétée de la formule habituelle en pareil cas: c'est Ramsès II qui a « remis ces édifices à neuf pour son père Amon ». Cette déclaration a été affichée un peu au hasard, sans que les ouvriers se souciassent beaucoup de ce qu'il pouvait y avoir sous le crépi, et les signes dont elle se compose ont souvent endommagé des portions d'anciens signes. Evidemment le Pharaon n'était pas guidé dans ses essais de restitution par un sentiment de piété envers la reine : il voulait surtout marquer sa piété au dieu qu'il servait, Amon, et cela fait, il s'est inquiété assez peu du reste. La plupart des inscriptions qu'il a retouchées sont pleines de caractères indistincts, de passages où rien n'est plus déchiffrable : on dirait que la restauration a été exécutée à l'effet, de manière à donner au spectateur distrait l'impression que les tableaux étaient complets, mais sans prétendre à reconstituer un texte lisible entièrement. La rage avec laquelle le nom et la personne d'Amon ont été attaqués nous montre que Khouniatonou a passé par là[1]. On sait qu'un des derniers rois de la XVIIIe dynastie, Aménôthès IV, jaloux de la richesse et inquiet de la puissance à laquelle le sacerdoce d'Amon s'était élevé depuis deux siècles, essaya de substituer au dieu de Thèbes et à sa ville une ville et un dieu nouveaux. Il choisit une des formes du dieu d'Héliopolis, Râ le Soleil, la plus brillante de toutes, le disque lumineux Atonou; il fonda pour ce patron de l'Égypte une cité dont les ruines se voient encore aujourd'hui à El-Tell et à El-Amarna, puis il proscrivit Amon et il essaya de le remplacer à Thèbes par son disque. Cet Aménôthès, qui s'était fait appeler Khouniatonou, la Gloire d'Atonou, a détruit de son mieux non seulement les figures de l'être qu'il haïssait, mais les inscriptions où l'on implorait sa protection et où l'on exaltait ses miracles. Le décor de la terrasse du milieu méritait d'autant plus les sévices qu'il illustrait par le détail l'une des fonctions les plus notables d'Amon, la création surhumaine des souverains. Les Pharaons étaient, en effet, les enfants d'Amon, non point par simple métaphore mystique, mais par réalité charnelle[2].

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, p. 13. — [2] Cf. sur ce point Maspero, *Comment Alexandre devint dieu en Égypte.*

Digitized by Google

La théorie voulait que la nuit même où l'un d'eux s'approchait de sa femme, — peut-être la nuit de ses noces, — et où sa femme concevait, le dieu se fût incarné en lui. L'enfant né de cette union était alors l'enfant du dieu, et, en cette qualité, l'héritier nécessaire de la couronne. La femme devenait une épouse divine, — *himît noutir*, — en même temps qu'une *épouse royale* , — *himît souton*, — et cette sorte de hiérogamie était si puissante qu'elle persistait après la mort du prince qui l'avait consommée : la femme qui s'était intitulée la *salutatrice* d'Amon — *douaît-noutir ni-Amonou*, — ou simplement la *salutatrice*, parce que selon la théorie mystique elle saluait Amon dans son mari chaque jour, s'intitulait encore l'épouse du dieu, l'épouse d'Amon, une fois qu'elle était veuve.

G. MASPERO.

(*La suite à un prochain cahier.*)

John Stuart Mill. Correspondance inédite avec Gustave d'Eichthal. — Avant-propos et traduction par Eugène d'Eichthal (Paris, Alcan, 1898.)

Le philosophe John Stuart Mill a eu l'année dernière un regain de célébrité posthume. Tandis qu'on publiait en petit format ses lettres inédites à M. G. d'Eichthal, on publiait en même temps en in-8° sa correspondance avec Aug. Comte, et les réponses de celui-ci déjà publiées auparavant. Quoique le nom imposant d'Aug. Comte et l'étendue de cette correspondance donnent lieu de supposer que de ces deux publications celle-ci est de beaucoup la plus importante, cependant nous nous permettrons de penser que les lettres d'Eichthal offrent peut-être un plus grand intérêt. Stuart Mill s'y montre plus libre, plus dégagé, plus semblable à lui-même. On s'explique avec un ami plus facilement qu'avec un maître. Dans ses rapports avec Comte, Mill se présente surtout comme un disciple ; il ne fait des réserves que timidement et faiblement. Ce n'est que peu à peu, avec circonspection et presque, comme dit un critique anglais, M. Froud, « avec humilité », qu'il laisse entrevoir quelque résistance. Au contraire, avec D'Eichthal, il est vraiment lui-même, avec la sincérité, la franchise, la largeur et la souplesse

Digitized by Google

de sa pensée. C'est pourquoi nous avons choisi de préférence pour en rendre compte cette correspondance, quoique moins étendue, mais plus naturelle et plus claire. Ici nous avons deux amis qui traitent d'égal à égal, et non pas un maître hautain et intolérant et un disciple soumis. Il est vrai qu'à mesure que la correspondance se prolonge, le disciple se dégage et finit par s'affranchir; mais l'opposition des idées que Stuart Mill a développées plus tard dans son livre sur Aug. Comte n'est jamais mise en relief d'une manière complète dans la correspondance des deux penseurs.

Les lettres de Stuart Mill, conservées et classées par M. Gustave d'Eichthal, ont été traduites et publiées par le fils de celui-ci, M. Eugène d'Eichthal. Stuart Mill était un peu plus jeune que son ami, de deux ans à peu près. Il avait fait sa connaissance en 1829, en Angleterre, où D'Eichthal était allé pour étudier l'esprit anglais, sur lequel il se proposait de faire un ouvrage qui n'a jamais paru. Les deux jeunes gens (car ils étaient jeunes tous deux) se rencontrèrent chez un ami commun, se plurent; ils commencèrent un commerce de lettres qui, on ne sait pourquoi, interrompu vers le milieu de leur vie, fut repris avec cordialité pendant les dernières années de la vie de Stuart Mill, de 1860 à 1870.

Dans la première lettre, de 1829, Stuart Mill parle à D'Eichthal de la grande question qui agitait alors tous les esprits en Angleterre, celle de l'émancipation des catholiques. Il signale cette réforme avec un véritable enthousiasme : « C'est une ère nouvelle, dit-il, dans l'histoire de la civilisation. » Le progrès des idées, suivant lui, n'est véritablement décisif que lorsqu'il a gagné le gouvernement d'un pays. Lorsqu'il est confiné dans la sphère des classes dirigeantes, le reste du peuple demeure dans un état d'ignorance brutale. Mais lorsque le gouvernement a pris en main le succès d'une grande mesure comme celle dont il s'agit, il donne une nouvelle direction à l'opinion des masses, qui ne pensent jamais par elles-mêmes et qui ne peuvent changer qu'autant qu'ont changé leurs maîtres et leurs guides. Ce grand changement rendra les esprits plus accessibles aux idées nouvelles et aux innovations rationnelles sur tous les autres points de nos institutions. » Stuart Mill avait compris nettement toutes les conséquences de cette révolution : l'extension du suffrage, la liberté du commerce, l'entrée des israélites au Parlement. Tout cela a eu pour point de départ l'émancipation des catholiques.

Ce qu'il y a de remarquable dans les jugements de Stuart Mill sur son pays, c'est qu'il est plus porté à restreindre qu'à accroître les

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

louanges que D'Eichthal était disposé à donner à l'Angleterre dans le livre qu'il projetait et qui faisait partie du bagage que l'on appelait alors les idées libérales. Il reconnaît que les Français doivent être naturellement frappés de la supériorité des Anglais en ce qui concerne leurs ressources productrices et commerciales. « Mais cette supériorité se rattache précisément au pire défaut de notre caractère national, à savoir de tout sacrifier à l'accumulation des richesses et à l'égoïsme exclusif et âpre qui l'accompagne. » Il ajoute que cela est dû à l'esprit des institutions anglaises qui donnent tout à la fortune et rien à la pauvreté. Cette poursuite de la fortune prend sur l'esprit un ascendant hors de proportion avec son importance réelle : « Vous avez dû observer, ajoute-t-il, pendant votre séjour ici, qu'il est très difficile d'intéresser les gens en quoi que ce soit qui n'ait pas quelque rapport avec ce qu'ils appellent leur avancement dans la fortune. Dans tous les pays on trouve des hommes égoïstes et positifs; mais il y en a peu où le plus grand nombre, même parmi les jeunes gens, soient ouvertement ainsi. En France et en Allemagne, les entraînements de sentiment et d'enthousiasme sont communs et les excès d'égoïsme sont rares. Ici c'est le contraire. » D'Eichthal croyait que, bigoterie à part, rien n'était plus grand que la nation anglaise. Stuart Mill trouve ce jugement trop favorable : « La bigoterie, dit-il, n'est pas notre pire défaut : ce défaut, c'est l'indifférence, l'insensibilité morale. Vous êtes en France très en avance sur nous. Les hommes y sont sans instruction, mais sans préjugés, et ils sont avides d'apprendre. Ici la plus grande difficulté est de donner le désir d'apprendre. On a une telle opinion de sa propre sagesse qu'on n'a pas même l'idée que l'on puisse s'instruire. « Stuart Mill ne méconnaît pas les défauts de la nation française, mais il croit que ceux des Anglais sont beaucoup plus grands : « Le défaut de vos hommes publics, c'est le désir d'éblouir; ici l'on s'en occupe peu. Les bravos qui ne mènent à rien sont peu appréciés ; mais le succès qui se traduit en livres sterling est hautement estimé. » On voit qu'à cette époque les esprits des libéraux en Angleterre tournaient leurs regards du côté de la France, tandis qu'en France les libéraux se tournaient du côté de l'Angleterre.

C'est G. d'Eichthal qui a contribué le premier à attirer l'attention de Stuart Mill sur la doctrine d'Auguste Comte, en lui recommandant son *Essai de politique positive*, le même ouvrage qui dans la bibliographie saint-simonienne était connu sous le titre de *Troisième Cahier de catéchisme industriel*. Il lui donne ainsi la curiosité de s'instruire du saint-simonisme, alors exposé et développé dans un organe qui avait pour titre *Le Producteur*. Stuart Mill compte discuter avec lui la thèse de

Digitized by Google

l'hérédité de la propriété, et il dit que la doctrine de l'école sur cette question lui paraît une grande hérésie. Il croit cependant avec M. Bentham que la propriété devrait retourner à l'État plutôt qu'aux collatéraux, lorsqu'il n'y a pas de testament. Plus tard, dans son *Économie politique*, Stuart Mill a dit qu'il reconnaissait « le droit de léguer, mais non le droit d'hériter ».

Dans la lettre suivante, sollicité de nouveau par d'Eichthal à étudier et à apprécier le saint-simonisme, Stuart Mill répond qu'il n'a pas encore eu le temps de lire aucun article du *Producteur*. Ce qu'il a lu du saint-simonisme, à savoir le livre intitulé : *Opinions politiques, littéraires et industrielles*, lui a paru extrêmement imparfait, le fait d'hommes qui n'avaient ni lu ni pensé, et qui jetaient sur le papier les premières pensées indigestes d'un écolier frais émoulu. Il n'en est pas de même du livre d'A. Comte sur la politique positive, livre pour lequel il exprime une sérieuse estime. Il le trouve clair et méthodique, et même, ce qui étonne quelque peu, d'un style très agréable ; mais il est loin d'avoir alors l'admiration que, plus tard, il exprima à son auteur sur ce même livre. Il dit que cet auteur enchaîne si bien ses idées que la cohérence parfaite et la consistance logique de son système donnent l'illusion de la vérité. Il fait cependant beaucoup d'objections, qu'il paraît avoir oubliées plus tard, lorsqu'il fit la connaissance d'A. Comte. Il reproche à celui-ci ce que Cousin reprochait à Condillac, à savoir de ne voir qu'un seul côté de la question, de n'apercevoir un objet que par une de ses faces. Ce défaut éclate à toutes les pages du livre de Comte, et même l'envahit tout entier; c'est là, du reste, ce qui lui permet de donner cette forme liée et systématique qui produit l'apparence d'une science positive. Il glisse en passant une critique, que l'on peut appliquer à tout le positivisme en général : c'est que quelques observations frappantes et originales ne suffisent pas à fonder une science proprement dite. Ce jugement sévère semble être plus tard sorti de son esprit, lorsque, en 1841, il entra en relations avec A. Comte; il lui déclara que c'était la lecture de ce livre qui avait donné à son esprit une forte secousse et déterminé sa sortie définitive de l'école révolutionnaire.

Quant à la doctrine saint-simonienne, à l'étude de laquelle il commençait à s'appliquer, il lui faisait les plus graves objections. L'erreur fondamentale de Comte et de son école, c'est de soutenir que toutes les forces de la société doivent être dirigées sur une seule fin, et que cette fin c'est la production. D'abord pourquoi une seule fin? L'homme ne peut-il en avoir plusieurs? De plus, cette fin unique doit-elle être la

Digitized by Google

production? C'est là, au contraire, selon Stuart Mill, la cause de tous les maux dont souffre l'Angleterre. « Si M. Comte était né en Angleterre, où, depuis un siècle, cette idole de la production a été mise sur l'autel, il aurait vu qu'elle est la vraie racine de tous nos vices nationaux, qu'elle corrompt les actes de nos hommes d'État et endurcit l'âme de notre peuple; il aurait compris qu'une philosophie qui fait de la production l'unique but de l'action sociale rendrait irrémédiables tous les maux sociaux. » De là cette conclusion de l'école saint-simonienne, à savoir que le gouvernement doit être remis aux mains des industriels. Or, pour ne pas parler de la France, il affirme qu'en Angleterre cette classe se distingue par « l'esprit le plus borné et le plus bigot, par les vues les plus étroites et les plus basses ». A. Comte dit qu'il n'y a qu'une seule loi de la civilisation; c'est une erreur. La France et l'Angleterre ont réalisé la civilisation par deux voies différentes. Seuls les animaux ne suivent qu'une seule loi : celle de leur instinct. Il reproche aux saint-simoniens de vouloir faire une secte dont il faut admettre toutes les doctrines sans restriction, et substituer par là un fragment de vérité à un autre fragment.

Dans la lettre suivante, Stuart Mill informe son ami d'un projet important auquel il est prêt à se rallier : ce serait la fondation d'un nouveau journal quotidien. Là encore, il affirme la supériorité de la France sur l'Angleterre. « Vous savez, dit-il, combien chez nous le niveau de la presse est bas. En France, les meilleurs penseurs et écrivains écrivent dans les journaux et dirigent l'opinion publique. En Angleterre, les journalistes sont les mercenaires de la littérature. » Il s'agirait donc de fonder un nouvel organe, alimenté par les hommes compétents. Le moment est favorable, car les anciens partis sont en train de se dissoudre et le temps est propice pour lancer de nouvelles opinions. L'un des principaux objets de ce nouveau journal serait de faire connaître la France, sa politique et son état social. En raison de cet objet, on voudrait avoir en France un correspondant intègre et instruit. On avait pensé à d'Eichthal pour cette mission. En attendant, Stuart Mill revient à l'école de Saint-Simon et il ajoute que son impression générale est moins défavorable qu'elle ne l'avait été au premier abord. Ce qu'il approuve surtout dans cette école, c'est l'idée de la nécessité d'un pouvoir spirituel. Qu'est-ce qu'un pouvoir spirituel? C'est l'influence de l'esprit sur l'esprit. « Les instruments naturels de cette influence sont la chaire et la presse; mais il ne s'agit pas de grouper les savants en corps pour en faire une puissance; car en quoi un tel corps différerait-il d'une assemblée nationale élective? » On sait que Stuart Mill est en général

Digitized by Google

hostile à toute idée d'organisation systématique et qu'il ne se fie qu'à la liberté. Un second service rendu par l'école saint-simonienne a été de faire comprendre que des institutions qui ont pu devenir nuisibles avec le temps au progrès de l'esprit humain ont pu, à certaines époques, être indispensables à ce progrès, et celui qui ne fait pas cette distinction dans le passé n'y verra pas plus clair pour le présent; il faut donc savoir grand gré aux saint-simoniens de leur éclectisme et de leur large impartialité. Le grand instrument de progrès pour les hommes est de leur fournir l'autre moitié de la vérité, dont ils ne voient qu'une seule face. Il est inutile de chercher à modifier les opinions des hommes jusqu'à ce qu'on ait amené leur esprit à ce degré de culture qui produit spontanément les opinions les plus saines. Il ne faut donc pas attaquer en masse les opinions présentes sans chercher ce qu'elles ont de bon, afin de les diriger vers le mieux. Ce que Stuart Mill loue encore dans les saint-simoniens, c'est la distinction, qu'ils n'ont pas inventée, mais qu'ils ont généralement mise en lumière, à savoir entre la partie critique et la partie organique de toute philosophie. Enfin il signale une remarque importante de G. d'Eichthal, c'est que ce que l'on appelle analyse et synthèse en mathématiques a une signification tout opposée à celle qu'elles ont d'ordinaire en philosophie, et il rappelle à ce sujet un passage important de D. Stewart dans la *Philosophie de l'esprit humain.*

A la suite de ces quatre premières lettres, nous lisons une lettre de G. d'Eichthal, au bas de laquelle, quarante ans plus tard, celui-ci avait ajouté une note, que tous les anciens saint-simoniens rentrés plus tard dans le monde auraient signée : « Il n'est pas surprenant, dit-il, que Stuart Mill et Toock, ami de Stuart Mill, m'aient reproché mon ardeur sectaire. » Encore est-il juste de remarquer que chez d'Eichthal cette ardeur sectaire était visiblement tempérée par la tendance naturellement large et libérale de son esprit. Il faut remarquer, disait d'Eichthal, que les objections de Stuart Mill contre A. Comte et contre *Le Producteur* ne portent que sur une partie de la doctrine et non sur la doctrine tout entière. A. Comte représente le point de vue scientifique, et *Le Producteur* le point de vue industriel. Mais depuis cette époque, de nombreux travaux, dont beaucoup sont inédits, se sont appliqués à la recherche d'un plan d'institutions sociales. Pour en revenir aux objections de Stuart Mill, celui-ci s'attachait d'abord au mot de *production*, en le prenant dans le sens le plus étroit du mot, à savoir la production matérielle, l'industrie. Mais dans la pensée de l'école le mot *production* signifie autre chose, il comprend aussi la production scientifique et celle des beaux-arts. L'école a même fini par rejeter ce mot, comme incom-

Digitized by Google

plet, et elle assigne à la société un triple but, à savoir le perfectionnement au point de vue moral, intellectuel et pratique. Le mot de *production* peut donc être critiqué et corrigé, mais, au fond, l'idée est la même que celle de Stuart Mill, à savoir l'universalité des buts divers que doit poursuivre l'humanité. Quant à la direction de la société, elle n'appartient exclusivement ni aux industriels, ni aux savants, mais à une classe d'hommes que Saint-Simon appelle des artistes, en entendant ce mot dans un sens très général, et qui correspond au sacerdoce dans l'Église catholique, ou à ce que Platon appelait les philosophes dans sa *République* et auxquels il confiait le gouvernement. Au lieu du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, distinction transitoire qui a dû disparaître avec le moyen âge, il y aurait un pouvoir combinant avec un pouvoir appliquant, et entre les deux et au-dessus, le pouvoir par excellence, le pouvoir moral, le pouvoir perfectionnant. Un second point important de la nouvelle église et qui devait particulièrement toucher Stuart Mill (car c'est sur ce point qu'il a rompu plus tard avec A. Comte), c'est que la femme est appelée à une parfaite assimilation avec l'homme, au lieu de la demi-servitude où elle est aujourd'hui. D'Eichthal fait remarquer qu'en France, dès à présent, les femmes prennent une grande part à l'industrie et même aux travaux scientifiques de leurs maris ou de leurs pères, et quelques-unes abordent ces travaux mêmes et ont obtenu des prix à l'Académie des sciences. Pourquoi ne concourraient-elles pas davantage à notre perfectionnement moral en s'associant aux fonctions sociales?

La seconde objection de Stuart Mill portait sur ce que A. Comte appelait l'unité dans les lois de civilisation. L'erreur de Stuart Mill vient ici de ce qu'il applique à une nation en particulier ce que Comte entendait de la famille humaine en général. Sans doute, cette loi peut s'appliquer diversement suivant les nations, mais c'est le phénomène général qu'il faut étudier. En même temps D'Eichthal blâme l'expression de Stuart Mill, qui ne parle que du développement de l'esprit humain, comme si l'esprit était tout. C'est le mérite de l'école saint-simonienne de revendiquer également le progrès du corps et de la chair. C'est retomber, dit D'Eichthal, dans l'hérésie chrétienne, qui anathématise la partie matérielle et charnelle de l'homme. Le progrès de la civilisation doit donc comprendre le progrès physique en même temps que le progrès intellectuel et moral.

On voit que D'Eichthal essaie de défendre de la manière la plus plausible la doctrine de son école, et que même, loin de s'y montrer sectaire, comme il le dit lui-même, il insistait surtout sur les côtés les plus

Digitized by Google

défendables et les plus acceptables de sa doctrine. Il ne faut pas non plus oublier qu'à ce moment, c'est-à-dire en 1829, les excès qui ont éclaté plus tard sous la direction d'Enfantin, lorsque la famille est devenue une secte, n'avaient point encore paru, par exemple la théorie de la femme libre. Cependant, dans cette discussion, D'Eichthal éludait le point grave de la nouvelle école, que Stuart Mill avait appelé « une grave hérésie sociale », à savoir la question de l'hérédité de la propriété. Il n'en parlait pas et cependant l'école s'était déjà prononcée très nettement sur ce point.

A la fin de cette longue lettre, D'Eichthal signale à Stuart Mill les noms des hommes qui avaient alors la direction de l'école saint-simonienne. C'est d'abord Olinde Rodrigues, disciple et ami personnel de Saint-Simon, directeur de la Caisse hypothécaire de Paris, de laquelle il venait de donner sa démission ; 2° Enfantin (Prosper), élève de l'École polytechnique, caissier de la Caisse hypothécaire ; 3° Bazard, sans emploi ; 4° Buchez, physiologiste et rédacteur d'un journal médical ; celui ci, avec Bazard, s'était avancé dans la voie du libéralisme le plus violent ; ils furent même l'un et l'autre compromis dans les conspirations de 1820 ; 5° Laurent, depuis nommé Laurent de l'Ardèche, homme de lettres, éditeur plus tard des œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin ; deux autres enfin, Marjolin et Eugène Rodrigues. En outre, autour de ces sept personnes, nous trouvons une trentaine de jeunes gens de professions diverses, prenant une part plus ou moins active aux travaux de l'école. Cette lettre de d'Eichthal nous fait assister au travail intérieur qui se passait alors dans l'école et auquel il aurait voulu associer son ami Stuart Mill.

La lettre suivante de Stuart Mill est une lettre désolée. Il vient de perdre son ami le plus intime, ami également de D'Eichthal. Cet ami venait de mourir de la façon la plus affreuse : dans un accès de fièvre chaude, il s'était coupé la gorge. Cette lettre nous montre dans cet homme si grave et si froid l'âme la plus tendre et la plus sensible. Mais ce désespoir ne va pas jusqu'à affaiblir en lui le désir de travailler au développement de l'humanité. Il continue à donner son opinion sur le saint-simonisme. Il lui doit, dit-il, de l'avoir affranchi de l'esprit critique qui domine aujourd'hui dans les meilleurs esprits. « Je suis, dit-il, devenu l'ennemi de tout mode de détruire l'erreur qui ne consiste pas à établir et inculquer (quand elle est possible) la vérité opposée... Je veux lire les livres de ceux dont je diffère. Si je vois qu'une personne se trompe, j'essaierai de découvrir le fragment de vérité qui l'a fait se décider, je l'analyserai et l'expliquerai ; je suggérerai à son esprit, sans

Digitized by Google

lui inculquer comme venant de moi, l'idée qui doit le remettre dans le bon chemin. Cela fait, personne ne pourrait, par amour-propre blessé, se cramponner à l'erreur. Bref, je ne cherche pas à faire abandonner aux autres leur point de vue, ni à leur faire accepter le mien, mais je m'efforce d'unir ce qui dans l'un comme dans l'autre n'est pas une illusion d'optique. »

Revenant à l'école saint-simonienne, Stuart Mill reconnaît que la plupart de ses objections tombent devant la lecture des auteurs et surtout de l'organe essentiel de l'école, *Le Producteur*. Mais il ajoute qu'en Angleterre surtout, il n'y a pas lieu qu'on puisse établir et faire pénétrer un corps de doctrine générale : « Les Anglais, dit-il, se méfient des vérités les plus évidentes, si celui qui les produit peut être soupçonné d'avoir des idées générales. Pour agir sur les esprits, il faut soigneusement cacher qu'on possède un système général ou un corps d'opinions ; il faut enseigner des faits isolés et tâcher d'instruire en traitant des questions simples et pratiques. » La raison décisive pour laquelle il décourage l'esprit des saint-simoniens en Angleterre, c'est que dans ce pays la philosophie critique n'a pas encore triomphé de la doctrine théologique et féodale.

D'Eichthal, malgré la réserve de Stuart Mill, persiste à lui présenter et à lui recommander la doctrine de son église. Cette doctrine part de l'Évangile. Elle dit, comme Jésus : « Aimez-vous les uns les autres » ; non pas comme on disait autrefois : « Aimez votre cité, votre famille, votre patrie », mais : « Aimez l'humanité entière ». Cela posé, à l'inverse de ce que réclament aujourd'hui les esprits les plus avancés, il demande que l'Église et l'État soient identiques, que tout bien soit bien d'Église, que toute propriété ne soit qu'un bénéfice, que la femme soit l'égale de l'homme et que chacun soit récompensé selon ses œuvres. Ici on voit que l'esprit de secte s'accentue plus que dans les lettres précédentes. C'est l'époque la plus brillante du saint-simonisme. D'Eichthal triomphe de ses progrès toujours croissants. Il insiste surtout sur le rôle prépondérant de l'École polytechnique ; toutes les carrières alimentées par cette école : l'artillerie, le génie, les ponts et chaussées, les mines, donnent des adhérents. C'est une école, dit-il, instituée providentiellement, pour la propagation de la doctrine. Elle nous a donné notre père Enfantin et un grand nombre de nos frères. Le rôle des femmes va commencer. Tant qu'il s'agissait de faire le dogme, leur éducation passée les rendait impropres à cette œuvre. Mais aujourd'hui qu'il s'agit de prêcher et de pratiquer, leur rôle est tout indiqué. Si les progrès continuent, comme tout le donne à croire, dans trois ou quatre années,

Digitized by Google

peut-être même avant un an, l'École saint-simonienne sera à la tête du mouvement organique de l'Europe.

D'Eichthal défend contre Stuart Mill les tendances religieuses du saint-simonisme. « Vous ne tenez aucun compte, lui dit-il, de cette notion mystérieuse de l'infini, qui a toujours été si puissante sur l'humanité. Vous qui croyez aux progrès de l'humanité, vous ne vous rendez pas compte que cette croyance au progrès implique la foi à une volonté suprême, bienveillante pour les hommes; que les mots de force des choses, de résultante naturelle ne sont que des mots vides de sens, des abstractions inconcevables s'ils ne représentent pas une volonté analogue à celle que nous sentons en nous-mêmes. Vous paraissez croire avec A. Comte que c'est par la science que l'on mène les hommes ; rien n'est moins vrai ; c'est par le sentiment, c'est par la loi d'amour. » Bien loin de soutenir avec Comte que le progrès des sciences est en proportion avec la décroissance des idées religieuses, D'Eichthal soutient au contraire qu'il grandit plutôt avec la croissance de ces idées. Même en Angleterre, qu'un homme de Dieu vienne à s'élever au milieu de ces hommes désespérés et inquiets; qu'il prononce les mots d'amour, d'ordre, de sécurité ; qu'il leur révèle l'énigme de leur destinée, qu'il leur montre la religion réconciliée avec la politique ; le bonheur promis à l'homme, non seulement dans le ciel, mais sur la terre; toutes les nations devenues sœurs, l'affranchissement des femmes, voilà le rôle où Saint-Simon vous appelle, mon cher Mill. » D'Eichthal termine cette lettre enthousiaste en annonçant à Stuart Mill ce qu'il appelle un grand événement. C'est, dit-il, qu'il a été élu par ses pères au Collège de la doctrine, c'est-à-dire au comité directeur de l'église. Aussi sa foi, son zèle ont encore doublé et cette lettre elle-même en est la preuve.

Ni la foi, ni l'ardent prosélytisme de D'Eichthal ne réussirent à faire de Stuart Mill un adepte systématique de cette école ; mais il fut de plus en plus sympathique à la doctrine : « Bien que je ne sois pas saint-simonien, dit-il, ni sur le point de le devenir, je tiens (dit-il en français) bureau de saint-simonisme chez moi. » Il se croit digne, dit-il, de recevoir *Le Globe*. Ce journal qui, pendant la Restauration et sous la direction de Dubois, avait été un grand organe libéral, venait de passer entre les mains de Pierre Leroux et devenait l'organe officiel du saint-simonisme : « Quand même je n'aurais pas avec vous d'autre sympathie, ce serait pour moi, dit Stuart Mill, un noble spectacle que celui d'une troupe de jeunes gens marchant, comme vous faites, le front levé et défiant le monde. » Il ajoute : « Je n'ai pas lu un seul article du *Globe* qui n'ait eu son effet sur moi et par lepuel je ne me sois senti plus ou moins

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

amélioré. » Malgré toutes ces preuves de sympathie, Stuart Mill maintient son indépendance ; il se résume en ces termes : « Le saint-simonisme est tout pour vous, tandis qu'il n'est pour moi qu'un trait parmi les traits caractéristiques du temps où nous vivons. » Il conseille aux saint-simoniens d'étudier les économistes, desquels ils ont encore beaucoup à apprendre, et les Allemands, pour ce qui concerne la philosophie de l'histoire, la littérature et les arts.

Dans la lettre suivante, Stuart Mill nous donne des détails intéressants sur la politique anglaise de cette époque. Le ministère whig venait de donner sa démission et l'on attendait un ministère tory, avec Wellington pour président du conseil, lequel devait former un cabinet avec Robert Peel. Mais malgré le discrédit du ministère whig, qui par sa tiédeur et son incapacité avait découragé tout le monde, l'opinion publique ne s'était pas prêtée à cette combinaison. « La conduite du peuple a été noble : il y a eu un cri unanime dans la nation contre le retour des torys. » L'opinion demandait des réformes : le suffrage plus étendu, les élections tous les trois ans, le vote en scrutin. Lord Durham venait de se placer à la tête des radicaux. Même si les torys l'emportaient, ils tomberaient au premier jour, à moins qu'ils ne renchérissent sur les whigs en fait de mesures populaires. En même temps, Stuart Mill et ses amis se proposent de fonder une revue pour rallier les radicaux autour du drapeau commun.

Ici la correspondance s'interrompt, on ne sait pourquoi, pendant cinq ans et elle ne reprend qu'en 1839. Pendant ce temps, la secte du saint-simonisme, bien loin de voir le succès glorieux et définitif sur lequel elle comptait, avait sombré sous les prédications d'Enfantin et les poursuites de la justice. La première lettre de 1839, qui signale la reprise de la correspondance, nous donne des détails curieux sur une nouvelle secte religieuse en Angleterre, qui tendait à se rapprocher du catholicisme et qui, d'après le nom d'un de ses principaux chefs, s'est appelée le *Puséisme*. Ce n'était pas, à proprement dire, le retour à l'église de Rome, mais le retour à la vieille église anglicane. Cette école est surtout caractérisée par son opposition à ce qu'elle appelle l'*ultra-protestantisme;* elle désavoue même la dénomination de *protestants* comme trop négative. Elle s'appelait aussi école d'Oxford, parce que c'est à Oxford qu'elle avait trouvé le plus d'adhérents. Elle faisait valoir contre les idées protestantes les arguments des saint-simoniens contre le XVIIIe siècle. Elle revenait à quelques-unes des pratiques du papisme, par exemple les prières pour les morts, le culte des saints ; elle réprouvait le libre examen et déclarait que la fonction ecclésiastique n'est pas de penser,

Digitized by Google

mais d'apprendre. Elle combattait le méthodisme et revenait aux doctrines de la Haute Église sous Charles Ier et, par exemple, au dogme de l'obéissance passive. Un de ses chefs avait prêché récemment un sermon où il demandait à Dieu le pardon du péché commis par les ancêtres en chassant Jacques II. Parmi les adeptes de cette école, Stuart Mill signale surtout un jeune homme nommé Gladstone, le seul homme de valeur du parti tory, et qui deviendra le *leader* de ce parti, à moins que la question religieuse ne l'en empêche. Ainsi c'est d'une secte étroite et rétrograde qu'est sorti le plus grand représentant du libéralisme anglais, dont on entendait naguère l'éloquent éloge à l'Académie des sciences morales et politiques, fait par un ministre italien, M. Luzatti, le successeur de M. Gladstone à l'Académie.

Le 7 mai 1840, Stuart Mill exprime ce qu'il appelle « son admiration passionnée » pour un jeune historien français qui venait de lui envoyer deux volumes de son *Histoire de France*, M. Michelet. Il espère rendre compte de cette Histoire et de son Histoire romaine dans la *Revue d'Édimbourg*. Dans une lettre rapportée en note et adressée à D'Eichthal, Michelet disait qu'il compte sur la haute impartialité de Stuart Mill pour le faire connaître et juger en Angleterre. Stuart Mill portait en même temps un autre jugement important sur un grand historien français, M. Guizot, qui venait d'être nommé ambassadeur en Angleterre. A cette occasion, il proteste encore contre l'ignorance des Anglais à l'égard de la France: « Bien peu de gens, dit-il, savent aujourd'hui parmi nous qu'il y a en France une philosophie différente de celle du XVIIIe siècle. La nomination de M. Guizot comme ambassadeur a eu pour effet de faire lire ses livres à notre public, qui porte le manque de curiosité jusqu'à la stupidité. » Il s'élève en même temps contre la presse française, qui, par sa passion et ses jalousies contre l'Angleterre, a fait une affaire générale de l'affaire égyptienne, qui autrement n'eût été qu'une frasque de lord Palmerston, et il ajoute : « Il est impossible de ne pas aimer les Français, mais en même temps on ne peut s'empêcher de les traiter comme des enfants. » A propos de l'affaire des fortifications de Paris, Stuart Mill écrit: « Vos fortifications de Paris et vos armements ne peuvent avoir pour beaucoup de gens d'autre signification que des projets d'agression de la part de la France et il est inutile d'alléguer, comme le font ceux qui connaissent l'état des esprits en France, qu'on poursuit un but purement défensif; car, pour tout Anglais, l'idée qu'il existe n'importe où l'intention d'attaquer la France est si dénuée de sens que personne ne peut admettre qu'une pareille opinion règne en France d'une manière sincère. » Stuart Mill ajoute : « Il y a quelque

Digitized by Google

chose de lamentable dans la profonde incapacité de nos deux pays à comprendre le caractère et les vrais mobiles de l'un et de l'autre. » Il termine en félicitant D'Eichthal de son prochain mariage et il trouve même là une occasion de mettre la France au-dessus de l'Angleterre. « Quand il s'agit d'Anglais, dit-il, le mariage, neuf fois sur dix, change un homme supérieur en tout le contraire, sans le rendre heureux. Je ne crois pas qu'il en soit de même en France et j'essaierais de montrer pourquoi si les considérations relatives à cette question n'étaient beaucoup trop complexes. » Ainsi, s'il ne donne pas de raisons en faveur de cette opinion, ce n'est pas parce qu'il n'en a pas, mais parce que ce sont des raisons trop compliquées pour une lettre. Revenant sur la question des fortifications de Paris, il affirme encore que « les Anglais de tous les partis, trouvant absolument fantastique qu'aucune puissance ait ou soit capable d'avoir le dessein d'envahir la France, ne peuvent prendre ces soi-disant mesures de défense que pour des mesures d'attaque ». Ce jugement ne fait pas honneur à la sagacité de Stuart Mill, car il aurait pu se dire que, s'il était vrai que dans le moment où il parlait, un pareil événement était en dehors des probabilités (encore cela n'était-il pas certain), il pourrait n'en être pas de même à l'avenir et que, les circonstances publiques venant à changer, ce qui paraissait alors des mesures d'attaque pourrait devenir des mesures de défense, et c'est malheureusement ce que l'expérience a justifié.

Après 1842, il se présente encore une lacune, cette fois plus considérable, quoiqu'il semble bien que la correspondance n'ait pas été entièrement interrompue, mais elle s'est certainement ralentie, et lorsqu'elle reprend en 1861, elle a un autre caractère; les lettres sont beaucoup plus courtes; ce ne sont plus des effusions semblables à celles de la jeunesse, mais des échanges rapides d'opinions et de faits. Elles sont d'ailleurs écrites en français, tandis que toutes les lettres précédentes étaient traduites. Il signale en passant le caractère d'A. Comte, « qui a été, dit-il, injuste envers Saint-Simon, comme il l'a été envers tous ceux qui ont cessé de lui plaire ». Il loue surtout D'Eichthal de son zèle pour le développement des études grecques et la propagation du grec moderne, qui allait jusqu'à proposer l'usage de la langue grecque pour la langue internationale de l'Europe, opinion récemment reprise par M. Ernest Naville dans une lecture faite à l'Académie des sciences morales et politiques. Stuart Mill loue les Grecs d'avoir repris dans leur langue moderne l'usage du datif et il leur voudrait voir reprendre l'usage de l'infinitif. Il applaudit à la création d'une société fondée en grande partie sous l'influence de D'Eichthal pour l'encouragement des études

Digitized by Google

grecques. Il le loue en outre (en 1867) pour ses efforts en faveur de la paix et il donne son approbation à la fondation de la Société Passy, dirigée dans la même intention. La correspondance, un peu refroidie, reprend de l'intérêt avec l'année 1870. Stuart Mill commence par exprimer les espérances qui avaient accueilli le commencement de cette année. La situation de la France en ce moment est vraiment merveilleuse et donne lieu aux plus grandes espérances : « La France est habituée à étonner le monde par une renaissance subite à la lumière au moment où les ténèbres semblent les plus épaisses. » Cependant dans la lettre suivante, qui est datée du 16 mai, ces espérances ne paraissent pas s'être confirmées, et il demande à D'Eichthal pour quelle raison il croit que l'issue de la crise actuelle sera la République. Il ne voit pas trop comment cela pourrait arriver ; puis, sur des explications de D'Eichthal, il reconnaît « le progrès de l'opinion dans le sens des convictions républicaines, et cela sous une forme plus élevée et plus profonde que tout ce qu'on entendait par ce mot dans le temps de notre jeunesse ». Enfin les événements se précipitent, la guerre éclate et les premiers désastres ont eu lieu. C'est le moment que choisit Stuart Mill pour ne pas désespérer de la France, qui continue à avoir son cœur. « Je plains profondément le peuple français, qui n'est pas responsable de tout ceci, qui n'aime pas et n'a pas voulu la guerre et qui est condamné à la payer du meilleur de son sang. » Mais il ajoute : « Quelles que puissent être pour la France les suites immédiates de ces événements, il ne lui faudra pas beaucoup d'années pour redevenir aussi grande qu'auparavant, seulement il lui faudra se contenter d'être l'une des grandes puissances de l'Europe, sans prétendre à être la seule ou même la première, et elle devra voir dans la répudiation d'une telle prétention le triomphe des principes qui font sa propre gloire. »

Tels sont, en quelque sorte, les derniers mots de cette correspondance si intéressante de deux âmes élevées et généreuses, vouées à la poursuite des pensées les plus nobles et dans lesquelles les qualités des deux peuples se sont mêlées et fondues d'une manière admirable. On ne peut que féliciter M. E. d'Eichthal de la publication d'une correspondance qui fait tant d'honneur à son père et aussi à l'illustre penseur dont il a été le fidèle ami. Ce qu'on y doit surtout admirer, c'est l'ardeur désintéressée qui cherche à s'élever au-dessus des préjugés de nation à nation, c'est cette belle affection fraternelle de deux esprits si différents, mais animés de sentiments communs, l'un plus croyant, l'autre plus critique, l'un ouvert à toute pensée généreuse de quelque part qu'elle vienne, l'autre d'une critique conciliatrice et optimiste, sans pré-

Digitized by Google

jugé d'école, tous deux inspirés au même degré de l'amour de la vérité et de la justice.

PAUL JANET.

MANTINÉE ET L'ARCADIE ORIENTALE, par Gustave Fougères, ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé du cours d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université de Lille. In-8°, 623 pages, avec 80 gravures dans le texte, 6 héliogravures, une phototypie et un plan de Mantinée hors texte, plus deux cartes en six couleurs.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

C'est, comme nous l'avons rappelé, de 1887 à 1889 que M. Fougères a exploré l'Arcadie orientale et fait à Mantinée les fouilles qui ont tant ajouté au peu que l'on savait du site de l'ancienne ville, de ses édifices et des œuvres d'art qui les décoraient; or l'ouvrage où il expose les résultats de ses recherches, recherches entreprises sur le terrain, recherches poursuivies dans les documents de tout genre qui peuvent jeter quelque jour sur l'histoire de Mantinée, porte la date de 1898. C'est dire ce que ce livre de 623 pages, longuement et lentement mûri, représente de réflexions et d'effort méthodique. L'auteur ne s'est donc pas arrêté à la légère au plan qu'il a suivi et que résume la table des matières, que nous transcrivons :

AVANT-PROPOS. (C'est à cette introduction que nous avons emprunté les renseignements donnés précédemment sur la campagne de fouilles.)

LIVRE I. *Le pays.*

CHAP. I. Topographie générale du Péloponnèse et zones de civilisation.
CHAP. II. La région des hautes plaines fermées.
CHAP. III. L'hydrographie souterraine.
CHAP. IV. L'hydrographie superficielle.
CHAP. V. Les produits du sol.
CHAP. VI. Rôle économique et stratégique de la haute plaine.

[1] Voir le numéro de mars.

Digitized by Google

Livre II. *L'État mantinéen.*

Chap. I. Les routes historiques décrites par Pausanias.
Chap. II. Le territoire mantinéen. Les frontières ; les dêmes.
Chap. III. L'assiette de la ville ; l'enceinte fortifiée.
Chap. IV. La ville. Les rues, l'agora, les monuments.
Chap. V. Les habitants.
Chap. VI. La religion mantinéenne.
Chap. VII. Le gouvernement; les institutions.

Livre III. *Histoire.*

Chap. I. Les origines de l'État mantinéen.
Chap. II. Mantinée au VIe siècle et pendant les guerres médiques.
Chap. III. Le synœcisme (464-459).
Chap. IV. L'expansion. Conquête de la Parrhasie (425-422).
Chap. V. La révolte. La ligue attico-argienne (421-417).
Chap. VI. L'alliance de 30 ans avec Sparte. Soumission et opposition (417-387).
Chap. VII. L'expiation; le diœcisme de 385 (387-371).
Chap. VIII. Période thébaine. La Nouvelle Mantinée et l'union arcadienne (371-362).
Chap. IX. Période macédonienne (304-245).
Chap. X. Période achéenne (245-146).
Chap. XI. Période romaine (depuis 146 avant Jésus-Christ).
Chap. XII. Conclusion.

Par cette liste des chapitres, on a une idée de tout ce que promet et de tout ce que donne cette étude si consciencieuse et si nourrie. L'auteur n'a esquivé aucun des problèmes qui, de près ou de loin, se rattachent au sujet qu'il a voulu traiter. Notre analyse montrera que, si l'on peut être teuté de faire un reproche à M. Fougères, ce serait plutôt celui d'avoir eu trop de scrupules, d'avoir trop tenu à épuiser toutes les questions, les accessoires comme les principales. S'il en était une qui dominait ici toutes les autres, c'était celle de savoir quelle a été la vie de la cité dont M. Fougères s'est fait l'historien, comment le génie grec s'y est manifesté par la constitution que la ville s'est donnée, par les cultes qu'elle a pratiqués, par les défenses dont elle s'est munie et les édifices dont elle s'est parée, par ses guerres et ses alliances, par le rôle qu'elle a joué dans les complications de la politique du monde grec. Cette histoire, la plupart des lecteurs auraient aimé y arriver plus vite et par un moins long détour. S'il était nécessaire, au début, d'indiquer quelle place tient la Mantinique dans le Péloponnèse et de caractériser par quelques traits précis cette région des hautes plaines fermées à

Digitized by Google

laquelle appartient ce district, peut-être y aurait-il eu profit à abréger tout le premier livre. Il y a là une étude d'une extrême minutie qui, comme le chapitre III, *L'hydrographie souterraine*, paraît plutôt convenir à un ouvrage de géographie physique ou de géologie qu'à un essai historique. J'en dirai autant du chapitre sur *L'hydrographie superficielle*. L'auteur aurait pu, ce me semble, donner une idée juste du théâtre sur lequel se déploiera l'activité de ce petit peuple sans entrer dans un détail aussi minutieux et où a peine à le suivre l'esprit du lecteur même le plus attentif et le plus curieux.

Le livre I est à sa place ; mais il aurait gagné à être abrégé. Pour ce qui est de la distribution des matières dans la suite de l'œuvre, j'aurais eu à proposer un changement de plus d'importance. Le livre II est intitulé : *L'État mantinéen*. M. Fougères nous y fait parcourir le territoire ; il en fixe les frontières et les routes ; il décrit ce qui reste de la ville, de son enceinte et de ses monuments ; il expose ce que nous savons de la religion du peuple en question, de son gouvernement et de ses institutions. Mais il ne nous a pas dit encore quand et comment est née cette communauté, quelles ont été ses destinées et ses ambitions, quel degré de puissance elle a atteint. Tout cela, nous sommes censés ne pas le savoir, ou nous ne le savons encore qu'en gros, d'une manière tellement vague qu'il nous est impossible de saisir le rapport que nous avons le droit de supposer entre les institutions, par exemple, que cette ville s'est données et les conditions de vie que lui faisaient les luttes qu'elle a eu à soutenir contre ses voisins et les événements où elle a été mêlée. Cette enceinte fortifiée, qui a été un des ouvrages les plus importants que les ingénieurs militaires de la Grèce aient exécutés au IVe siècle, quelles circonstances en ont provoqué et nécessité la constitution ? C'est ce que l'auteur n'a pu se dispenser d'indiquer ; mais, pour remplir cette partie de sa tâche, il a dû s'exprimer, dans le second livre, comme si le lecteur avait déjà lu le troisième. Il parle, à ce propos, « du *synœcisme* du Ve siècle, de la prise de Mantinée par Agésipolis en 385, de Lycomède et du secours que lui fournit Épaminondas en 371, du *démembrement de 322*, opéré par Aratos et Antigone Doson[1] » ; il en parle dans les termes où il le ferait si tous ces incidents nous avaient été déjà exposés et si tous ces personnages avaient été présentés dans l'action qu'ils ont exercée sur la fortune de Mantinée, de Mantinée dont les uns ont été les chefs ou les alliés, les autres les ennemis et les destructeurs ; or, sans être un ignorant, on peut ne pas bien

[1] P. 132-135.

Digitized by Google

se rappeler quand ni par quel procédé a été fondé l'État mantinéen; on peut n'être pas très au courant des faits et gestes d'Agésipolis ou de Lycomède, personnages de second ou de troisième plan, en somme assez obscurs; on peut ne point se souvenir du traitement que, dans cette mêlée confuse de la fin du IIIe siècle, les Achéens alliés aux Macédoniens infligèrent aux Mantinéens. On est donc forcé, pour comprendre ces allusions, de s'arrêter avant d'aller plus loin et de se reporter à la suite du volume.

Il y a là un renversement de l'ordre logique, un vice de plan qu'il eût été facile d'éviter; il aurait suffi de mettre à la place du livre II les chapitres dont se compose maintenant le livre III, qui a pour titre: *Histoire*. Avant d'étudier l'œuvre d'un artiste ou d'un écrivain, on commence par retracer sa biographie; de même, après avoir dit quels éléments constituèrent la cité qui, dans l'Arcadie orientale, vint s'insérer entre Orchomène et Tégée, il aurait convenu de nous raconter, sans rien omettre des renseignements que fournissent les écrivains classiques et les inscriptions, l'histoire de Mantinée depuis ses origines jusqu'à ces invasions qui en font, sous le nom de *Goritza*, une bourgade slave. C'est alors, quand nous aurions ainsi présentes à l'esprit toutes les péripéties de cette histoire, que l'on nous aurait décrit ce qui reste des édifices de la ville; nous aurions été ainsi mieux en mesure d'assigner à chacun d'eux une date probable, autant d'après les circonstances qui en expliqueraient l'érection que d'après les caractères des débris qui en subsistent. Prenons un exemple :

Une des parties les plus intéressantes de l'essai de M. Fougères, c'est le relevé qu'il a fait du tracé de l'enceinte contruite par Lycomède. Or, pour se rendre un compte exact des méthodes qui furent appliquées par l'ingénieur chargé de ce travail, il faut comparer son œuvre à celle des architectes qui, vers le même temps, bâtirent les murs de Messène et ceux de Mégalopolis; il faut avoir saisi la pensée d'Épaminondas, qui fut le promoteur de toutes ces entreprises, son ferme dessein de dresser ainsi partout, devant les armées de Sparte, de grands camps retranchés qui lui fermeraient les routes du Nord et où son effort viendrait se briser dès qu'elle essaierait de sortir des frontières de la Laconie. C'est ce que l'auteur a exposé avec beaucoup de compétence et de clarté dans le chapitre VIII de son livre III; venant après ces pages, qui sont parmi les meilleures du livre, la description de l'enceinte aurait attiré davantage encore l'attention du lecteur; celui-ci y aurait porté plus d'intérêt et de curiosité.

Même observation pour les articles consacrés aux institutions et à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

religion. Il importait de nous faire voir d'abord la cité dans le mouvement et la variété de sa longue vie, dans les contacts que lui imposèrent sa situation et le jeu des guerres et des alliances ; c'est ensuite qu'il eût été opportun de revenir sur tout ce passé, étudié dans tous ses détails, pour démonter les ressorts du gouvernement et pour chercher dans les événements ci-dessus relatés la raison des changements que le régime de la cité a subis à plusieurs reprises. Le récit de ces événements aurait aussi mis en lumière les influences diverses qui se sont exercées, dans la suite des temps, sur le peuple de Mantinée, influences dont la trace aurait dû se retrouver dans les cultes que cette ville a pratiqués et qui nous sont connus surtout par la description de Pausanias. En adoptant la disposition que nous venons trop tard lui suggérer, l'auteur se serait épargné plus d'une redite et des anticipations qui ne vont pas sans quelque gaucherie, qui mettent à la gêne l'esprit du lecteur.

Pour en finir avec la critique, il ne nous reste plus qu'un regret à exprimer. Nous sommes très reconnaissants à M. Fougères du soin qu'il a pris d'illustrer son ouvrage et des sacrifices qu'il s'est imposés à cet effet ; nous lui savons grand gré de nous avoir donné les sept excellentes planches, en héliogravure, qui représentent les bas-reliefs de la base de Praxitèle et les autres monuments de sculpture qu'il a eu l'honneur de découvrir ; nous le remercions de nous avoir fourni le plan de la ville et ses deux belles cartes en couleur de la plaine de Tégée et du territoire de Mantinée ; mais l'effort qu'il a fait pour semer des images dans son texte (il en a mis quatre-vingts) n'a pas toujours été également heureux. Rien de plus utile ou, pour mieux dire, de plus nécessaire que les croquis qui accompagnent son étude sur les ruines ; ils sont bien présentés et rendent cette étude bien plus claire et plus instructive. En revanche, il aurait pu retrancher un bon tiers tout au moins des reproductions de photographies qu'il a cru devoir insérer dans ces pages. Quelques-uns de ces clichés, comme celui par exemple qui figure sur le faux-titre (ouvriers et ouvrières des fouilles de Mantinée), n'offraient par eux-mêmes aucun intérêt. D'autres, qui auraient peut-être mieux mérité de trouver place ici, étaient mal venus ou ont été mal tirés. Toujours est-il que dans des figures telles que celles des pages 52 et 72 (le bétoir dit de *Loukaïtiko-géphyri* et un satyre ithyphallique) je n'arrive point à voir autre chose qu'une tache noire, d'un aspect fort désagréable, un vrai pâté d'encre. Depuis quelque temps, on abuse vraiment, dans les ouvrages d'archéologie, de ce que l'on appelle, en langage de librairie, les *directs*. Les éditeurs ne se préoccupent d'ailleurs pas assez

Digitized by Google

de choisir un papier qui se prête à l'emploi de ce procédé ; aussi les épreuves que l'on obtient au tirage typographique diffèrent-elles très fort de celles qui avaient été produites lors des essais et qui avaient paru fort acceptables. Dans le livre imprimé, elles chagrinent l'œil par leur apparence grise et triste. Les clairs n'y ressortent pas franchement ; les ombres y sont lourdes et sans transparence ; le contour même y manque de netteté. Bien souvent il y aurait eu tout profit à n'user de la photographie que comme d'un document auquel on aurait demandé les éléments d'un dessin au trait qui aurait bien mieux rendu l'aspect général et les traits caractéristiques du monument à figurer.

Nos réserves et nos objections ne portent, on le voit, que sur des points secondaires, sur des questions de proportion, d'arrangement et de décor. Sur le fond de l'étude, il serait malaisé, croyons-nous, de rien trouver à corriger ou à ajouter aux descriptions et aux récits qui forment la trame de cet essai, non plus qu'aux vues d'ensemble qui ont été suggérées à l'auteur par cette longue enquête et qu'il présente en manière de conclusion. Sans plus le chicaner sur l'ordre dans lequel il a groupé les faits de tout genre qu'il a réunis, nous nous bornerons donc à le suivre dans sa marche un peu lente, mais très sûre, et à signaler au passage ce qui nous paraît être le plus digne de mémoire dans les observations qu'il a faites sur place et dans ses appréciations historiques.

Le chapitre I du livre II a pour titre : *Les routes décrites par Pausanias.* Ce qui en fait l'intérêt, c'est moins la discussion à laquelle se livre M. Fougères pour établir le point de départ et le tracé de ces différentes routes que l'occasion qu'il a saisie là d'intervenir dans la controverse qui s'est engagée entre les érudits contemporains au sujet de Pausanias et du degré de confiance que méritent ses assertions. Jusqu'à ces dernières années, tous ceux qui recouraient à son ouvrage pour étudier la géographie de la Grèce et l'histoire de l'art grec ne faisaient point difficulté d'admettre que Pausanias était un médiocre observateur, qu'il avait accepté sans critique tous les dires des sacristains qui lui montraient leurs temples et qu'il n'avait même pas toujours bien compris les renseignements que ces informateurs lui fournissaient ; mais personne ne s'était avisé de révoquer en doute la réalité de ses pérégrinations. Ceux mêmes qui parlaient de lui avec le moins d'estime ne lui contestaient pas la qualité de témoin oculaire, qu'il revendique presque à chaque page de son livre ; ils lui accordaient tout au moins le mérite d'avoir fait beaucoup de chemin pour réunir les matériaux de sa description, dans un temps et dans un pays où le voyage ne devait pas

Digitized by Google

aller sans quelque fatigue, et d'avoir toujours marché, comme nous dirions, le carnet à la main, soit que, pendant de longues journées, il s'occupât, dans l'Altis d'Olympie ou sur la voie sacrée de Delphes, à transcrire les inscriptions gravées au fronton des édifices et sur la base des statues, soit que, en se rendant, par les rudes sentiers des montagnes grecques, d'une ville à l'autre, il s'arrêtât presque à chaque pas pour noter la place du moindre sanctuaire rustique et le nom de la divinité qui y était adorée. Ce mérite qui, malgré tous ses défauts, lui donnait quelques droits à notre respect et à notre reconnaissance, on a, tout récemment, entrepris de le lui retirer. On a cherché à prouver que Pausanias n'avait point vu les sites et les monuments dont il dresse l'inventaire ou qu'il n'en avait vu, en tout cas, qu'une faible partie. C'est surtout, dit-on, dans son cabinet qu'il aurait travaillé, en compilant sa description d'après des itinéraires, d'après des *guides* antérieurs; il aurait été ce que nous appellerions un voyageur en chambre. Nous devrions donc ajouter à tous les torts dont il est accusé la faute d'avoir voulu tromper le lecteur, par la forme qu'il a donnée à son ouvrage. C'est ce que l'on prétend démontrer en signalant tous les emprunts, avoués ou déguisés, que Pausanias a faits aux auteurs qui l'ont précédé et en relevant, avec une sévérité implacable, toutes les inexactitudes, toutes les contradictions qui ont pu lui échapper. Il aurait, affirme-t-on, mentionné plus d'une fois, parlant comme s'il les avait vus, de ses yeux vus, des monuments qui n'existaient plus de son temps, et c'est là l'argument sur lequel on insiste avec le plus de complaisance [1].

Pausanias ne tarda pas à trouver un défenseur dans un critique d'une rare érudition et d'un grand sens, Gurlitt, qui, sans se faire d'illusion sur la valeur intellectuelle de son client, rendit sensible l'exagération des reproches qui lui étaient adressés [2]; mais ce qui est plus décisif encore, ce fut le témoignage que rendirent à Pausanias les explorateurs qui l'avaient le plus assidûment pratiqué en campagne, ceux qui, jour après jour, en avaient fait leur livre de chevet et avaient eu recours à ses indications pour retrouver sur le terrain la trace des constructions antiques et pour donner un nom aux édifices dont ils exhumaient et étudiaient les restes. Pendant toute la durée des fouilles d'Olympie, les savants allemands qui les dirigeaient ont eu sans cesse à demander aux données de Pausanias l'explication et la confirmation de leurs propres découvertes; or celui d'entre eux qui a pris la part la plus active à cette grande entreprise, M. Doerpfeld, ne doute point que Pau-

[1] Kalkman, *Pausanias der Perieget*, 1886. — [2] Gurlitt, *Ueber Pausanias*, 1890.

Digitized by Google

sanias ait visité Olympie et y ait réuni sur place les éléments de la description qu'il nous a laissée de l'Altis. Voilà pour le livre consacré à l'Élide ; or c'est la même impression, une impression qui concorde de tout point avec celle de M. Doerpfeld, que les *Arcadiques* ont laissée à MM. Bérard et Fougères, lorsqu'il les ont étudiées ligne par ligne, du temps où ils avaient élu domicile en Arcadie.

« Chaque année, dit M. Bérard, de 1885 à 1890, les fouilles de l'École française à Mantinée et à Tégée m'ont ramené en Arcadie. J'ai passé sept à huit mois dans la plaine de Tripolitza, explorant l'enceinte de ces deux villes, recherchant dans leurs environs les sanctuaires suburbains et surtout l'introuvable tombeau d'Épaminondas. Dans le courant des fouilles, comme les innombrables fêtes chômées du calendrier orthodoxe me faisaient chaque semaine quelques jours de loisir, j'ai pu visiter tous les cantons de l'Arcadie. Je pris Pausanias comme guide; je suivis ses itinéraires; je vérifiai ses distances; je contrôlai ses descriptions; par une expérience quotidienne, j'arrivai à me convaincre que son livre des *Arcadiques* est d'une exactitude admirable [1]. » De même M. Fougères : « Pour apprécier, dit-il, l'exactitude de Pausanias dans certaines parties de son œuvre, l'étude de la topographie mantinéenne est des plus instructives. Bien délimitée; symétriquement construite, avec des points de repère aisément reconnaissables et des distances que l'on peut évaluer avec précision, la Mantinique est la région type pour qui veut éprouver la valeur du *Périégète* [2]. » Or, ici encore, l'épreuve tourne à l'honneur de Pausanias, quoique M. Fougères fasse une distinction à laquelle M. Bérard ne semble pas avoir songé. Il se propose d'étudier, suivant l'ordre original, les routes de Pausanias en pays mantinéen, d'en comparer les données avec celles du terrain et d'en établir la reconstitution. « Chemin faisant, ajoute-t-il, nous noterons certaines nuances dans la rédaction de ces itinéraires. Les uns portent la marque de l'observation directe, de *l'autopsie*, les autres semblent serrer de moins près la réalité. Le voyageur se contente d'approximations, invoque d'autres témoignages. On pourra donc faire le départ entre les parties que le *Périégète* dit avoir vues lui-même et celles qu'il décrit de seconde main ; car on ne saurait contester que, ne pouvant tout observer *de visu*, Pausanias n'ait comblé les lacunes de ses itinéraires de deux façons, soit par des dires qu'il a recueillis sans avoir eu le temps de les vérifier, soit par ses lectures et par des emprunts faits à d'autres auteurs, *périégèses* et guides locaux [3]. »

[1] Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 3-4. — [2] Fougères, *Mantinée*, n° 75, note 1. — [3] Fougères, *Mantinée*, p. 76.

Digitized by Google

Cette manière de voir nous paraît être la vérité même. Sans avoir jamais autant vécu dans l'intimité de Pausanias que l'ont fait les explorateurs cités ci-dessus, j'ai eu, moi aussi, plus d'une fois l'occasion de le consulter soit en Grèce même, au cours de mes voyages, soit, plus tard, dans mes travaux de cabinet, et je suis arrivé à la même conviction que M. Fougères. Pausanias a bien réellement fait son tour de Grèce, au cours duquel il n'a rien négligé pour s'instruire par un attentif examen des lieux et des monuments; mais, quelque temps qu'il ait employé à ces excursions méthodiques et à ces recherches, il n'a pu tout voir, et, pour rédiger son œuvre, il s'est aidé, parfois assez maladroitement, des secours que lui offraient les écrits de ceux qui, avant lui, s'étaient acquittés de tâches analogues. N'est-ce pas, demandez-le aux Bædeker et aux Joanne, ce que font encore aujourd'hui tous les auteurs de *guides?* On ne saurait donc taxer Pausanias d'imposture; il a même été consciencieux et zélé. Nous pouvons regretter qu'il n'ait pas eu des choses de l'art un sentiment plus sûr et plus fin; mais je ne sais pourtant pas d'archéologue qui, s'il a l'âme juste et pieuse, ne se sente tenu envers Pausanias à une gratitude qui ne laissera pas de le disposer à une indulgente bienveillance. Dans l'état actuel de nos connaissances, que de lacunes il y a dans l'histoire de la plastique grecque, telle que nous essayons de la restituer, dans les séries que nous travaillons à établir, en rapportant à un maître ou tout au moins à son école les monuments que le temps a épargnés et ceux que, chaque année, rend au jour le hasard ou la pioche de l'ouvrier qui fouille les ruines et les tombes! Mais combien ces lacunes seraient encore plus étendues et comme la tâche de l'historien, déjà si malaisée, serait encore plus ingrate si Pausanias n'avait pas écrit son livre ou si ce livre était perdu, si nous ne possédions pas les renseignements qu'il y a fait entrer, renseignements qui tous, quelle qu'en soit la source, sont d'un prix inestimable et, lors même que la critique les accepte seulement sous bénéfice d'inventaire, renferment toujours une part de vérité!

Dans le chapitre II, l'auteur trace les frontières du territoire de Mantinée et cherche à retrouver les noms des quelques agglomérations rurales qu'il renfermait, en dehors de la ville. A ce propos, il cite un fait qui est de nature à rendre un peu plus circonspects ces philologues toujours prêts à corriger le texte des manuscrits, du moment où ils y rencontrent une leçon qui les surprend. Polybe mentionne, comme contigu au pays des Mantinéens, le district habité, sur les pentes orientales du Ménale, par les Élisphasiens, la χώρα τῶν Ἐλισφασίων. Plusieurs savants avaient, au nom de la grammaire, contesté l'authenticité de ce

Digitized by Google

nom[1]; mais celle-ci a été confirmée par la découverte de monnaies qui portent la légende ΕΛΙΣΦΑΣΙΩΝ ΑΧΑΙΩΝ[2].

Le chapitre III est un des plus intéressants de l'ouvrage, un de ceux qui contiennent le plus de choses neuves. M. Fougères commence par y montrer pourquoi fut choisi le site où s'éleva la ville de Mantinée, lorsque, vers 460, la population de la Mantinique, jusqu'alors partagée entre les bourgades de la plaine, résolut de se concentrer dans une capitale fortifiée; c'était le seul moyen qu'elle eût d'acquérir, dans la péninsule, une importance et une autorité qui fussent en rapport avec le nombre des citoyens qu'elle comprenait et qui la missent en état de se défendre contre ses deux voisines du nord et du sud, Orchomène et Tégée. « L'hygiène, l'agriculture, le commerce et la politique trouvaient leur compte au choix de l'emplacement, qui fut adopté[3]. »

Le *synœcisme*, comme disaient les Grecs, s'était opéré rapidement. On avait tenu à placer en présence d'un fait accompli les Lacédémoniens, qui se défiaient des Mantinéens. On s'était empressé de profiter des embarras où Sparte s'était trouvée plongée par le tremblement de terre qui l'avait détruite et par une révolte des Hilotes. Aussi la construction du rempart qui devait couvrir Mantinée fut-elle exécutée avec une hâte que l'on eut plus tard à regretter. Ce rempart fut bâti en briques crues. L'Ophis, un des cours d'eau de la plaine, traversait la ville, où il entrait et d'où il sortait par deux brèches ménagées tout exprès dans l'enceinte. Ce fut ce qui perdit Mantinée. En 385, Agésipolis était venu l'assiéger avec une grosse armée; il l'avait bloquée sans succès pendant tout l'été, quand les pluies d'automne vinrent grossir subitement l'Ophis. Cette crue fut mise à profit. Un barrage, construit en aval de la ville, fit refluer les eaux dans l'intérieur de l'enceinte, et le mur de terre, auquel des ingénieurs trop pressés n'avaient sans doute pas donné un soubassement de pierre d'une hauteur et d'une solidité suffisantes, commença de se dissoudre et de s'écrouler par larges pans. Il fallut capituler. Les Spartiates abusèrent de leur victoire. Ils exigèrent non seulement la destruction de l'enceinte, mais celle même de la ville. Les malheureux Mantinéens furent forcés d'abandonner et même de démolir leurs demeures, pour aller s'en bâtir et en habiter d'autres dans la plaine. De cette Mantinée qui, pendant un siècle, avait déjà joué, dans les luttes politiques de la Grèce, un rôle très brillant et qui parfois, alliée aux

(1) Curtius, *Peloponnesos*, t. I, p. 269, n° 12. Ross (*Reisen*, p. 127, note 116) qualifiait ce nom de « monstrueux ».

(2) Pinder, *Monatsbericht der Berl. Acad.*, 1855, p. 351. Gardner, *Catalogue of Greek coins, Peloponnesus*, p. 14.

(3) P. 132.

Digitized by Google

Argiens et aux Athéniens, avait causé à Sparte de vives inquiétudes, il ne subsista plus qu'un nom ; celui-ci resta attaché au groupe des quelques maisons qui furent laissées debout auprès des temples de la cité, pour loger ceux qui entretenaient et desservaient les sanctuaires. Ces édifices étaient consacrés aux dieux ; en les renversant, les vainqueurs auraient craint de commettre un sacrilège dont ils auraient, tôt ou tard, porté la peine.

Nous arrêterons ici, pour cette fois, le résumé que nous avons entrepris ; dans une prochaine et dernière étude, nous reprendrons cette analyse et nous suivrons jusqu'à son terme l'histoire de l'État mantinéen, ce qui nous fournira l'occasion de mettre en lumière les plus importantes des découvertes qui, sur ce terrain, ont récompensé la hardiesse et la persévérance de M. Fougères.

GEORGES PERROT.

TROIS ANS DE LUTTES AUX DÉSERTS D'ASIE, par le Dr Sven-Hedin. Traduction par Charles Rabot. Paris, 1899.

TROISIÈME ARTICLE [1].

Aucune fatigue, aucune souffrance, aucun danger ne parvenait à triompher de l'indomptable énergie du vaillant explorateur. Devant chaque obstacle nouveau, après chaque épreuve surmontée, il se relevait plus intrépide, plus résolu que jamais, et jusqu'ici il avait scrupuleusement rempli le plan qu'il s'était tracé. — Après les cimes neigeuses du Pamir, après les sables brûlants du désert de Gobi, après les rives mouvantes et marécageuses du Lob-Nor, il ne restait plus au Dr Sven-Hedin, pour terminer son œuvre gigantesque, qu'à explorer les hauts plateaux du Thibet : ce Thibet mystérieux dont l'inconnu l'avait toujours attiré, ce Thibet dont les villes saintes sont si jalousement gardées par le fanatisme religieux de leurs puissants Lamas.

Ainsi donc, avant d'atteindre le port où il s'embarquerait pour regagner l'Europe, il lui faudrait encore cheminer des mois et des mois à

[1] Pour les deux premiers articles voir les cahiers d'avril et mai 1899.

Digitized by Google

travers d'infinis espaces déserts et glacés que nul pied humain n'a jamais foulés avant lui, il lui faudrait escalader des pics vertigineux à une altitude où la vie devient presque impossible; il lui faudrait parcourir sans trêve ni repos de mornes solitudes, où il se trouveraitp eut-être exposé à périr de froid et de faim.

Si dure que fût cette perspective, elle ne le rebutait pas, au contraire; et pendant le mois qu'il passa à Khotan pour organiser sa dernière caravane, alors qu'il songeait aux approvisionnements qui lui seraient indispensables au milieu des régions inhabitées dans lesquelles il allait s'engager, il écrivait dans son carnet de voyage :

Chaque pas dans l'inconnu de ce monde de montagnes et de plateaux amènera d intéressantes découvertes et chaque étape me rapprochera de la route du retour. Cette seule pensée suffit à me donner un regain d'énergie et d'activité.

Les préparatifs terminés, notre voyageur, se trouvant à la tête d'une caravane composée de 21 chevaux, 6 chameaux et 27 ânes et d'un personnel nombreux commandé par Islam-Baï, quittait Khotan le 26 juin 1896; quatre jours plus tard, l'expédition arrivait au pied du formidable rempart de Kouen-Loun, qui sépare les plaines fertiles de l'Inde du bassin du Tarym; vraie muraille de géants dont les parois à pic dressées au-dessus de Kopa semblent jeter un défi aux mortels assez téméraires pour oser s'aventurer sur leurs flancs escarpés.

Descendre pour remonter ensuite, désormais, pendant des semaines, nous nous livrerons à cet exercice épuisant. Au début, il paraît singulièrement rude, et par moments j'en viens à me demander si cette nature sauvage n'aura pas raison de mon énergie. Une longue et pénible journée de marche. La pente devient de plus en plus escarpée. Jamais les mots ne pourront donner une idée de l'âpreté de cette région et de la tension de nos efforts.

Le 8 août la caravane parvint à l'altitude de 4,700 mètres, et ce jour-là, le mal de montagne commença ses ravages parmi les membres de l'expédition. Le Dr Sven-Hedin fut forcé, à son grand ennui, de renvoyer à Khotan l'interprète chinois prêt à succomber aux atteintes de la redoutable maladie. Les jours suivants, la situation s'aggrava terriblement; le nombre des victimes augmentait d'une façon inquiétante. Islam-Baï lui-même fut atteint si gravement que son maître le voyait déjà touché par la mort. Heureusement ses sinistres pressentiments ne se réalisèrent pas; deux jours plus tard, le fidèle serviteur entrait en convalescence et la caravane reprenait sa route; route qui devenait de plus en plus pénible, au milieu de cette nature inhospitalière, dans ces profondes vallées où la végétation est nulle et où la rigueur du cli-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

mat rend les marches horriblement fatigantes. Mais il ne pouvait être question de repos : à tout prix, il fallait avancer, car il s'agissait pour notre explorateur de découvrir le col qui lui permettrait de franchir l'Arka-Tagh.

La réussite de l'exploration en dépendait, puisque de l'autre côté de cette chaîne se trouvaient les hauts plateaux du Thibet, but suprême des efforts du vaillant Suédois.

Enfin le 24 août, après bien des marches et des contremarches, il atteignit la passe de l'Arka-Tagh, située à 5,544 mètres d'altitude.

Je n'ai pas le temps de décrire l'intéressant profil géologique que j'ai eu l'occasion de relever au sujet des chaînes de montagnes parallèles au Kouen-Loun : le granit, la syénite, la diorite, les schistes cristallins y dominent. Du col d'Arka-Tagh, nous pouvions voir au loin, dans le sud, une puissante chaîne de montagnes avec des champs de neiges éternelles et des pics étincelants. Cette chaîne court parallèlement à l'Arka-Tagh et constitue, comme je le reconnus plus tard, une continuation des monts Koutkou-Schili. Entre ces deux chaînes gigantesques, dirigées de l'est à l'ouest dans le sens de la longueur, s'étend un haut plateau accidenté, divisé en une série de bassins sans issue. Au milieu de chaque bassin se trouve un lac de dimensions variables, aux eaux claires, mais saumâtres, où viennent se réunir les eaux des montagnes voisines. En marchant vers l'est, nous avons découvert 23 lacs de ce genre. Tout ce territoire a été soigneusement relevé et tous les sommets montagneux repérés sur la carte.

Notre explorateur foulait enfin le sol du Thibet, son espoir le plus cher se trouvait réalisé : comme il l'écrit, « il était maintenant sur une terre pour ainsi dire vierge de pas humains ». Deux mois entiers la caravane cheminera sur ces mornes plateaux sans rencontrer de traces d'hommes, et seulement à deux reprises elle croisera les itinéraires de Bonvalot et de Dutreuil de Rhins. Pendant ces interminables chevauchées à travers des régions stériles et déshéritées, les étapes semblaient démesurément longues et terriblement ennuyeuses; les seuls animaux qui donnent un peu d'animation à cette nature aride sont les yacks sauvages et les *koulanes*, magnifiques quadrupèdes, considérés comme les ancêtres du cheval. Ce sont des bêtes superbes qui ont de grandes analogies avec le mulet ; les koulanes vivent dans les montagnes les plus escarpées et se réunissent par troupes ; il arriva au Dr Sven-Hedin de rencontrer des troupeaux de 150 têtes. Il en tua quelques exemplaires pour enrichir ses collections zoologiques; mais leur chair a un goût fort désagréable et est impropre à la nourriture ; il n'en est pas de même de la viande du yack qui, bien qu'assez coriace, finit par être mangeable si on la fait bouillir pendant plusieurs jours. Dans ces parages, les yacks sont très

Digitized by Google

abondants; aussi leur chasse était-elle la distraction favorite des voyageurs.

Leur vie malgré cela devenait de plus en plus monotone : toujours le même paysage désolé; la chaîne de l'Arka-Tagh est formée d'une succession de petits bassins qui tous renferment un lac salé autour duquel ne pousse aucune végétation; aussi l'état de la caravane devenait-il chaque jour plus inquiétant; les chevaux et les ânes étaient décimés par la faim et le froid ; seuls les chameaux résistaient. Au bout de deux mois, le niveau du terrain commença à s'abaisser, et le 20 septembre, le campement fut dressé à l'altitude de 4,625 mètres : c'était l'annonce d'un prochain retour dans le monde des vivants; en effet, quelques jours plus tard, les serviteurs de Sven-Hedin découvrirent des traces humaines, et un peu plus loin la caravane passa devant un superbe *obo*, amas de pierres élevé par les bouddhistes en l'honneur des Dieux de la montagne.

Le 1er octobre, les explorateurs, longeant une large vallée, aperçurent un troupeau de yacks paissant tranquillement : Islam-Baï, dans le dessein d'en tuer un, tira plusieurs coups de fusil; les bêtes étonnées levèrent la tête sans bouger, et une vieille femme, attirée par le bruit des détonations, accourut en poussant des cris. On s'aperçut alors que le chasseur avait tiré sur des yacks domestiques. — « Ainsi, écrit notre auteur, après cinquante-cinq jours de marche, nous sommes enfin sortis du désert. Finie l'existence lourde et monotone que nous menions depuis deux mois sur ces hauts plateaux! Chaque jour maintenant nous verrons des humains. »

Le Dr Sven-Hedin, après avoir acheté au propriétaire des bestiaux trois chevaux et deux moutons, essaya de lui faire comprendre par signes qu'il désirait l'avoir pour guide; effectivement on parvint à s'entendre, et il fut convenu qu'il conduirait la caravane jusqu'à l'Aoul de Tchangol, dans le Tsaïdam.

Chemin faisant, le brave indigène se trouva appelé à cumuler les fonctions de guide et de professeur de mongol. Il n'était peut-être pas un maître très expérimenté; heureusement il n'avait pas à faire à un élève ordinaire, puisque celui-ci fit d'assez rapides progrès pour être en état, quelques mois plus tard, de converser sans interprète avec le « Bouddha vivant » de Koum-Boum.

Les explorateurs descendaient toujours : le 5 octobre, ils campaient à l'entrée du Tsaïdam, à l'altitude de 3,300 mètres. Le Tsaïdam est un vaste bassin stérile, encadré de hautes montagnes et formant, comme celui du Tarym, une profonde cuvette. Il est parsemé d'une quantité de lacs

Digitized by Google

salés, dont quelques-uns sont très grands et qui tous sont entourés d'immenses terrains arides, véritables déserts de sel et de terre fangeuse où rien ne pousse et où il est fort dangereux de s'aventurer. Un de ces lacs jouit d'une grande renommée : c'est le lac Bleu, célèbre par sa merveilleuse couleur d'azur et par la limpidité de ses eaux ; au milieu apparaît une île où l'on a construit un temple bouddhique qui attire chaque année un nombre considérable de pèlerins.

Au pied des montagnes s'étendent d'assez bons pâturages où les Mongols du Tsaïdam dressent leurs tentes et vivent au milieu de leurs nombreux troupeaux; l'élevage est leur seule ressource, et, comme ils possèdent une grande quantité de chevaux, ils fabriquent du koumis, qui est la boisson préférée de ces peuplades primitives.

Pendant que son fidèle serviteur Islam s'occupait à réorganiser la caravane cruellement décimée par des marches répétées à une altitude invraisemblable, notre savant, qui ne négligeait aucune occasion d'enrichir ses notes de voyage, se mit à étudier les mœurs des indigènes.

Ils sont bouddhistes, écrit-il, et la plupart d'entre eux ont fait le voyage de Lhassa. Tous portent, suspendues au cou dans un étui, des images sacrées en terre cuite (*bourkanes*). Ces *bourkanes*, fabriqués à Lhassa, sont souvent de fort jolies pièces d'orfèvrerie, ornées de turquoises et de coraux. Je réussis à persuader aux Mongols de me céder ces talismans ; mais il fallut y mettre le prix et agir en cachette. Chacun de ces fervents adorateurs de Bouddha ne demandait pas mieux que de me céder l'insigne de leur foi, à condition que le voisin n'en sût rien. Le soir successivement, tous se glissaient à la faveur de la nuit dans ma tente pour m'offrir leurs dieux, toujours en me recommandant le silence.

Cela me faisait songer à quelque scène de vaudeville.

Pendant un mois entier les voyageurs longèrent les montagnes, traversant parfois d'immenses steppes uniformes :

Au coucher du soleil, écrit Sven-Hedin, c'est un flamboiement de tonalités vibrantes, un paysage tellement monté en couleurs, qu'il semble irréel. Le bleu des eaux atteint une profondeur que je n'ai vue nulle part ailleurs, et les collines des rives prennent un éclat rouge brique. Ces paisibles lacs de l'Asie, perdus dans le désert, jamais je ne puis les regarder sans me sentir profondément ému. Seuls, ici, ils me rappellent les sites aimés de la patrie lointaine.

Malgré la solitude à peu près complète de ces régions, il y avait à craindre le voisinage des Tangoutes, tribu nomade de dangereux pillards qui rôdent sans cesse dans ces parages, volant la nuit les chevaux des Mongols dont ils sont la terreur. Les Tangoutes rappellent par les mœurs et la cruauté les Touaregs du Nord de l'Afrique, qui, eux

Digitized by Google

aussi, vivent de rapines et de vols et qui sont l'effroi des voyageurs et des habitants des oasis du Sahara.

Après plusieurs alertes nocturnes, où il fallut repousser à coups de fusil les attaques des redoutables brigands, Sven-Hedin et ses compagnons se virent forcés de monter une garde vigilante autour de leur campement, d'autant plus que les ours étaient si nombreux dans ces vallées qu'il fallait à tout prix protéger les chevaux en allumant de grands feux.

Vers le milieu de novembre, nos explorateurs croisèrent une curieuse caravane de Mongols, image exacte des anciennes migrations des peuplades préhistoriques. Plus de mille chevaux et au moins trois cents chameaux, lourdement chargés, défilaient lentement à travers la montagne, escortés par des centaines de cavaliers armés jusqu'aux dents et suivis d'une foule de femmes et d'enfants. Ces braves gens revenaient de Ten-Kar, où ils avaient acheté leurs provisions d'hiver et retournaient dans leurs montagnes.

A partir de ce moment, le pays devint de plus en plus peuplé, les hameaux étaient assez rapprochés, et les cavaliers chinois, mongols et tangoutes passaient constamment; on voyait même quelques petites charrettes attelées de mules; en un mot, l'activité croissante dénotait l'approche d'une ville; en effet, quelques jours plus tard, le Dr Sven-Hedin faisait son entrée à Ten-Kar, qui est un centre commercial des plus importants et où il eut la joie de rencontrer une Européenne. Il faut avoir passé de longs mois loin de tout être civilisé, privé de toute nouvelle de sa patrie et des siens, pour se rendre compte du bonheur qu'on éprouve à retrouver un compatriote, car, dans ces pays lointains et inaccessibles, tous les Européens sans distinction de nationalité se considèrent comme compatriotes.

Mme Reinhard, la gracieuse Européenne qui offrait l'hospitalité à Sven-Hedin, était une Hollandaise, femme d'un missionnaire protestant; celui-ci, absent depuis quelques semaines, était en ce moment à Pékin, où il avait accompagné le capitaine Wellby à son retour d'un voyage au Thibet. Restée seule au milieu de cette sauvage population, la jeune femme y vivait sans crainte, protégée par l'affection et le dévouement des nombreux amis qu'elle avait su se faire parmi les habitants, qu'elle avait soignés et souvent guéris, grâce à ses connaissances médicales.

Ce fut également à Ten-Kar que notre auteur croisa l'ambassade thibétaine envoyée tous les trois ans par le Dalaï Lama à l'Empereur de Chine pour lui porter en grande pompe les présents que le Thibet doit payer en tribut au Céleste-Empire. Trois cents chameaux, escortés d'une

Digitized by Google

quantité de cavaliers, transportent à petites journées ces précieux cadeaux. Le voyage de Lhassa à Pékin dure environ deux ans; il est vrai que l'ambassade se repose un an à Ten-Kar et séjourne trois mois à Pékin.

Non loin de Ten-Kar, sur un amphithéâtre de collines, s'étagent les maisons de Loubar, surnommé la Ville des Temples. Rien de plus original, de plus varié que le décor formé par ces sanctuaires sacrés :

L'architecture religieuse thibétaine produit un effet absolument fantastique par le hérissement désordonné de ses pignons, le fouillis indescriptible de ses sculptures et l'étincellement de ses peintures aveuglantes.

L'infatigable explorateur ne négligea pas d'aller visiter les célèbres temples de Koum-Boum. Un jour de marche lui suffit pour arriver devant la porte monumentale donnant accès aux lieux saints. Là réside un lama fameux, prieur de tous les couvents bouddhiques réunis dans cette cité. Les fidèles l'appellent le « Bouddha vivant » ; il se tient dans le temple de Sirkang, où il reçoit les pèlerins accourus de tout côté pour lui rendre leurs devoirs. Le temple de Sirkang est le plus remarquable par la richesse de son architecture et l'éclat de ses décorations. Sa façade est ornée de colonnes en bois sculpté couvertes de peintures éblouissantes ; à l'intérieur, une salle immense, plongée dans un demi-jour mystérieux et dans un silence sépulcral, produit sur le visiteur une impression profonde.

Ce sanctuaire thibétain, écrit le savant voyageur, laisse la même sensation de mysticisme que les cathédrales du Kremlin de Moscou. Au milieu de la salle, dans une sorte de sanctuaire encadré de pilastres, s'élève une statue colossale de Tzoung-Kaba, drapée de manteaux qui ne laissent voir que la figure et les mains. Autour sont groupées des statues plus petites, représentant d'autres divinités et enfermées, les unes dans les armoires, les autres dans des espèces de guérites. Devant Tzoung-Kaba brûlent cinq lampes, et à ses pieds des coupes en cuivre ouvragé contiennent les offrandes des pèlerins : du riz, de la farine, du thé, etc.

Le temple de Sirkang est entouré d'autres édifices religieux, tous remplis d'un peuple de statues chargées d'étoffes somptueuses, le visage et les mains couverts de dorure. Parmi les plus remarquables de ces temples, je citerai celui de Tsougtjin-Dougoun, dans lequel des lamas font tourner sans arrêt deux moulins à prières : une manière facile d'accomplir ses devoirs religieux.

Devant le temple de Sirkang s'élève un arbre sacré qui est un objet de vénération. Au printemps, lorsque les feuilles poussent, sur chacune d'elles apparaît la prière *Om mané padmé koum*. Ces feuilles miraculeuses sont vendues aux pèlerins. Le père Huc rapporte qu'il fut témoin du miracle et ne put découvrir la supercherie. Les caractères, raconte-t-il, emblaient faire partie de la substance végétale.

Digitized by Google

Le 25 novembre, la caravane entrait à Sming-Fou ; là notre explorateur se sépara de ses dévoués auxiliaires ; grâce à leur énergie, il avait réussi dans sa téméraire expédition à travers le Thibet ; pour leur en témoigner sa reconnaissance, il leur alloua double solde, leur donna ses chevaux mongols et de copieuses provisions.

Désormais toute escorte lui était inutile, il voyagerait seul avec Islam-Baï. Le 1er décembre, ils se mirent en route pour Pékin ; mais tout était bien changé : à présent les chevaux trottaient allègrement sur de bonnes routes, tracées au milieu de campagnes verdoyantes, très bien cultivées et remplies d'une population active et laborieuse. Nos voyageurs avançaient rapidement, traversant des vergers en fleurs qui étaient de véritables bois d'arbres fruitiers.

Parvenus à Ping-Fan, nouveau changement ; les chevaux furent abandonnés et remplacés par de petites charrettes, nommées *arabas*, dans lesquelles les voyageurs furent secoués à se rompre les os, d'autant plus qu'à partir de cet endroit la route gravit les monts Nan-Chan et que ce ne sont que trous, fondrières, rochers ; enfin, le 14 décembre, ils passèrent la grande muraille et arrivèrent à Liang-Tchéou-Fou, où, dit le Dr Sven-Hedin, je retrouve la civilisation sous forme d'un bureau de télégraphe. Il en profita pour annoncer immédiatement à son souverain, le roi Oscar, le succès de l'expédition scientifique qu'il avait pu exécuter grâce à sa libéralité.

Il paraît que les Chinois de ces régions ont une singulière notion sur les effets de l'électricité. Ils s'imaginent que le papier sur lequel est écrite la dépêche télégraphique court avec rapidité le long du fil et que les isolateurs sont des stations où il se repose lorsqu'il est fatigué.

Liang-Tchéou-Fou est un centre important qui compte près de cent mille habitants et qui possède une mission évangélique anglaise et une mission catholique belge.

En quittant Liang-Tchéou, notre explorateur, voulant gagner directement Ning-Hia, fut une fois encore obligé d'avoir recours aux chameaux. Il en loua quelques-uns, avec lesquels il traversa le désert d'Ala-Chan sur une longueur de 465 kilomètres et par des froids de 18 degrés au-dessous de zéro. Certes, l'Ala-Chan est loin d'être aussi redoutable que le désert de Gobi ; il n'en est pas moins très fatigant à parcourir et accessible aux seuls chameaux, car les dunes de sables, qui ne dépassent pas une dizaine de mètres de hauteur et paraissent de vrais joujoux auprès de celles de Takla-Makane, sont séparées par des marais et des steppes pierreuses qui rendent la marche très pénible et même dangereuse. Cette solitude est parfois rompue par les allées et venues de

Digitized by Google

quelques tribus de Mongols pasteurs qui se réunissent à Fou-ma-Fou, petite ville située sur les confins du désert, où les peuplades voisines viennent échanger leurs produits : là résidait un prince mongol, vassal de l'Empereur de Chine, qui reçut le Dr Sven-Hedin avec la plus grande affabilité, et qui prit le plus vif intérêt au récit de son expédition; il n'avait jamais entendu parler de la Suède, et il fallut que notre voyageur lui dessinât une carte montrant la position de sa patrie par rapport à l'Empire chinois, ce qui ne lui apprit peut-être pas grand'chose, car jusqu'à ce jour les connaissances géographiques du souverain asiatique s'arrêtaient aux deux villes de Khotan et de Lhassa, qu'il n'avait même jamais visitées.

Au delà de Fou-ma-Fou, la caravane fut enveloppée dans une terrible *bourane*. Un vent impétueux faisait tourbillonner le sable et la neige, et pendant plusieurs heures une obscurité complète l'empêcha d'avancer : ce fut comme l'adieu suprême envoyé par l'Asie centrale, écrit notre auteur.

Arrivé à Ning-Cha le 18 janvier, il eut la joie d'y rencontrer un pasteur suédois, M. Pilquist; 1,100 kilomètres séparaient encore le savant explorateur de Pékin; il avait hâte d'atteindre le terme de son long voyage :

Mais, écrit-il, plus j'approche du but et plus les obstacles s'accumulent devant moi pour m'en interdire l'accès. La route facile que forme, l'été, le Hoang-Ho entre Ning-Cha et Pao-To m'est actuellement fermée par l'épaisse carapace de glace qui recouvre le fleuve. Force est donc de traverser le désert d'Ordos : une nouvelle expédition longue et pénible. Pendant dix-huit jours, sans un moment de répit, nous avançâmes au milieu de cette solitude, une des plus terribles de l'Asie. A chaque instant s'élevaient de furieuses tempêtes du sud-ouest, qui rendaient encore plus cuisante l'âpre température dont nous souffrions.

Le thermomètre descendit jusqu'à 30 et même 33 degrés; par moments la situation était intenable et les infortunés voyageurs se sentaient glacés jusqu'aux os; le vent aidant, cette basse température devint très dangereuse; sans sa chaufferette chinoise, le Dr Sven-Hedin aurait eu les mains gelées. Le 8 février enfin, ils atteignirent Pao-To après avoir traversé sur la glace le Hoang-Ta, large en cet endroit de 385 mètres. La patience de notre explorateur était à bout; n'y tenant plus, il confia ses bagages à Islam et prit la voie la plus rapide pour Pékin, où il entra le 2 mars, mille et un jours après son départ de Stockholm !

En lisant le récit de cette extraordinaire expédition, on ne peut s'empêcher d'admirer la puissance d'une volonté humaine qui a su

Digitized by Google

triompher de si grands obstacles, et je ne saurais mieux terminer cet article qu'en citant les belles paroles adressées par mon éminent confrère M. Milne Edwards au vaillant Suédois, le jour où, au nom de la Société de géographie, il lui remettait la grande médaille d'or :

« Vous devez éprouver un noble orgueil en songeant aujourd'hui à ces difficultés vaincues, à ce travail persévérant accompli dans de telles conditions, à ces jours d'héroïques combats.

« Oui, l'homme peut être à la fois très humble et très orgueilleux ; s'il est faible, désarmé en face d'une nature implacable et rude, il est grand par sa volonté, il est bien le *roseau pensant* de Pascal, et vous avez su, Docteur Sven-Hedin, être plus fort que tous les éléments ligués contre vous.

« Il souffle, en ce moment, sur l'Europe, un vent qui emporte les peuples vers les pays lointains ; tous cherchent leur voie et s'empressent aux entreprises les plus périlleuses. Quelques-uns vont demander au centre de l'Asie la solution de questions vitales ; la Suède et la France, au contraire, n'ont là que des intérêts d'un ordre abstrait, et pourtant elles se sont placées à l'avant-garde de cette vaillante armée des missionnaires de la science qui marche à la conquête de l'inconnu.

« Lorsque vous avez fait, dans les Pamirs, l'ascension du Mouz-tag-ata, — le père des montagnes aux glaces éternelles, — qui cache à 8,000 mètres d'altitude la virginité de ses neiges, peut-être cherchiez-vous non seulement à percer le mystère de ces hauteurs vertigineuses, mais encore à découvrir la « Cité des âmes heureuses » ? Elle y fut bâtie, dit la légende, au temps où tous les hommes vivaient en paix sur la terre, et s'il n'est plus possible de l'apercevoir de loin, c'est que le mal règne à la place du bien sur notre misérable monde.

« A défaut de cette ville fabuleuse, qui se garde — et cela se comprend — de toute communication avec nous, ne pourrions-nous bâtir aussi une *Cité des âmes?* Il n'est besoin pour cela ni de pierres, ni de ciment, et les esprits seuls y auraient droit de résidence ; ils s'y retrouveraient dans le calme des pensées élevées, dans le mépris des choses basses et obscures, et ceux qui ont fait, comme vous, simplement et avec courage, une œuvre grande et utile, en seraient la gloire incontestée. »

ÉMILE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. Roujon a été élu académicien libre, dans la séance du 3 juin 1899, en remplacement de M. le marquis de Chennevières.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Castelar, associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, est décédé le 25 mai 1899.

M. Nourrisson, membre de la section de philosophie, est décédé le 13 juin 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Notes sur l'histoire municipale de Besançon, suivies : 1° d'une liste des co-gouverneurs de la ville; 2° d'une liste des maires depuis la conquête française; 3° et d'une liste des principaux citoyens reçus à Besançon (1290-1789). Extrait des travaux inédits d'Auguste Castan. Besançon, Dodivers, 1898. In-8°, VIII et 578 pages.

Les services rendus à la Bibliothèque de Besançon par Auguste Castan sont attestés d'une façon éclatante par le catalogue des incunables de ce dépôt et par celui des manuscrits, dont l'importance a été signalée en 1897 aux lecteurs du *Journal des Savants*. Le volume que nous annonçons aujourd'hui montre avec quel soin et quelle critique le même savant s'était occupé des archives municipales. Il renferme la partie essentielle des notes prises par lui, avec autant de patience que de discernement, en vue d'un inventaire analytique des deux cents registres des délibérations d'une municipalité dont les institutions sont très curieuses à étudier et dont les origines ont été savamment discutées et exposées dans un des premiers travaux de Castan.

Le premier registre des délibérations embrasse la période comprise entre 1290 et 1320. Depuis cette date jusqu'au commencement du XVIe siècle, la série présente de nombreuses lacunes : cette période de cent quatre-vingts années ne se trouve représentée que par huit registres. Mais à partir de 1504 la collection se poursuit à peu près sans interruption jusqu'en 1790. On compte 36 registres pour le XVIe siècle, 72 pour le XVIIe et 83 pour le XVIIIe.

Ce qui donne à ces registres un très grand intérêt, c'est que la municipalité de Besançon jouissait des prérogatives les plus étendues pour le gouvernement de la ville et de la banlieue. Bien peu d'affaires restaient en dehors de sa compétence et de son contrôle. Les gouverneurs et les notables élus chaque année avaient à s'occuper de questions de tout genre, et les registres dans lesquels sont résumées les délibérations des gouverneurs sont un tableau complet de la vie politique et administrative d'une grande cité, dotée au moyen âge et jusqu'au XVIIe siècle d'institutions largement démocratiques.

Les matières traitées dans les assemblées sont des plus variées : rapports avec l'empire, avec le gouvernement royal et avec les villes de la province et des pays voisins; — traités de paix, de gardienneté et d'alliance; — démarches pour assurer le maintien des privilèges de la ville et pour la faire jouir des mêmes avantages que les populations du comté de Bourgogne; — affaires militaires (garde de la ville, fortifications, artillerie, levée et équipement de troupes); — construction et entretien des bâtiments destinés aux divers services municipaux; — commandes d'œuvres

Digitized by Google

d'art; — distribution des eaux; — hygiène et service médical (traités avec des médecins ou chirurgiens, pensionnaires de la ville; mesures prises en temps d'épidémie); — précautions contre les incendies; — primes pour l'abatage des chiens; — — sonnerie des cloches en temps d'orage; — approvisionnements de blé et d'autres denrées alimentaires; — surveillance des vignes, bans de vendange; — réglementation des corps de métiers; police des foires et des marchés; — frappe de monnaies et de jetons; cours des espèces étrangères; — établissement de banques italiennes; — organisation de la poste aux chevaux.

Les questions d'instruction publique tiennent une grande place dans les délibérations. Il y a là une bonne partie des éléments d'une histoire des écoles de Besançon. Les magistrats se préoccupaient beaucoup des programmes et du choix des maîtres. En 1549, les écoles furent « restituées » et confiées à des « régents notables et sçavans », d'après les indications d'Étienne Nicod, « homme sçavant et fameux », qui avait recommandé, le 12 août 1548, dans les termes suivants, un maître de l'Université de Paris, Jean d'Orival, comme devant faire grand honneur à la cité de Besançon : « Il est homme de très bonne vie, saine doctrine et très belle prestance; sont passez quatorze ans qu'il régente en ce lieu, et mesmement depuis sept ans a leu les meilleures et premières classes des plus fameux collèges de Paris, et, pour le dire en deux mots, il est des plus sçavans professeurs de toute ceste Université, et n'y a science libérale qu'il ne puisse interpréter avec grant honneur, et lire tous autheurs, tant grecs que latins; il est recteur de cette Université depuis deux ans » (p. 44). — En 1553, la ville de Besançon fit des démarches pour appeler dans ses murs le fameux Guillaume Postel : elle lui proposait d'avoir à donner seulement une leçon par jour, au prix de 50 écus par an (p. 51). — Cette même année, le principal du collège, Richard Gorris, fut admonesté pour qu'il donnât « l'ordre à ce que les escoliers ne soyent divagans, mais tenus de court; aussi qu'on les instruise à faire disputes et à parler latin continuellement dedans le dit collège; oultre plus qu'on ne leur lise aulcungs livres lascifs, comme les Comédies de Thérence, Ovide, *De arte amandi*, ou aultres semblables, mais tous livres d'instruction en bonnes meurs et doctrines... » (p. 51 et 52).

Les gouverneurs se piquaient d'être sensibles à la belle littérature. En 1542, l'intendant de la police de la peste croyait les attendrir en envoyant à leur secrétaire un rondeau, pour obtenir une gratification mensuelle de 100 sous (p. 40) :

Très grandement, monsieur le Secrétaire,
Vous me pouvez ung bon service faire,
En escripvant le mot *estavenant*
Après *cent solz*...

En 1533, la ville fit un présent de vin au célèbre Érasme, dont la lettre de remerciement fut mentionnée au registre des délibérations (p. 26). — On n'était pas indifférent à la conservation des vestiges de la domination romaine : le 18 décembre 1510, un maçon fut condamné à rétablir des pierres qu'il avait dérobées aux ruines des colonnes romaines près de l'église de Saint-Étienne (p. 14). — En 1588, des mesures furent prises pour encourager l'imprimerie, qui, après avoir été exercée avec succès à Besançon au XVe siècle, y était tout à fait tombée dans l'abandon : on décida de subventionner deux imprimeurs, Jacques Foillet, de Lyon, et Jean Exertier, d'Arbin en Savoie; d'accord avec l'archevêque, la ville leur promit une avance de 1,000 francs pour l'impression des nouveaux bréviaires et missels; mais, comme

Digitized by Google

ils avaient travaillé à Bâle et à Genève, et qu'on les soupçonnait d'avoir des attaches avec les réformés, ils durent faire solennellement profession de foi, à genoux aux pieds de l'archevêque (p. 87).

On pourrait écrire un chapitre très curieux sur l'organisation et la police des réjouissances publiques. Le dépouillement des registres municipaux, singulièrement facilité par les indications de Castan, fournirait des données précieuses pour l'histoire de l'art dramatique : il est plusieurs fois question du mystère de l'*Homme pécheur*, qui fut joué durant quatre jours, devant l'hôtel de ville, au mois d'août 1533, à l'occasion du renouvellement de la municipalité; Nicolas Boncompain, cogouverneur, y remplit le rôle de l'Homme pécheur (p. 27).

Mais c'est surtout pour l'histoire religieuse du XVIe siècle qu'il y aura profit à compulser ces mêmes registres. Entre autres points qu'ils aideront à élucider, on doit citer les luttes de la commune contre le chapitre, les réformes qu'appelait l'état des couvents, les abus auxquels donnait lieu l'emploi de l'excommunication comme moyen de contrainte, surtout l'opposition à l'introduction du protestantisme. On peut surtout noter ce qui concerne le réformateur Farel (p. 22, 37 et 56); le secrétaire de la ville Lambelin, qui fut exécuté le 12 juin 1538 (p. 32); le libraire Richard Boissonneau, qui fut poursuivi pour avoir essayé de faire évader Lambelin (p. 34 et 49); les frères Denis et Louis d'Anvers (p. 37 et 38). — Au mois de février 1566, la municipalité protesta contre la dédicace qui lui avait été faite du livre d'Antoine Du Pinet, récemment imprimé à Lyon sous le titre de *Conformité des églises réformées de France et de l'Église primitive* (p. 62).

C'est seulement en feuilletant les quatre-vingts premières pages du volume que j'ai relevé les exemples qui viennent de passer sous les yeux du lecteur. En voyant quelle en est l'importance et la variété, on se prend à déplorer de nouveau la mort prématurée qui a empêché Castan de mettre en œuvre une masse aussi considérable de matériaux si patiemment recueillis et qu'il aurait si bien fait valoir dans un tableau d'ensemble. A ces regrets doit se mêler un sentiment de reconnaissance pour l'intelligent dévouement avec lequel Mme Castan a sauvé de l'oubli une œuvre qui fait grand honneur à son mari et qui tiendra une des premières places dans les monuments de l'histoire de Besançon.

L. D.

Promptuaire des médecines simples en rithme joieuse, par Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours. Nouvelle édition publiée par le Dr Paul Dorveaux. Préface de M. Émile Roy. Paris, H. Welter, 1899. In-12, XLVI et 172 pages.

M. le docteur Paul Dorveaux, qui avait précédemment consacré une intéressante notice à la vie et aux œuvres de Thibault Lespleigney, nous donne aujourd'hui, en un élégant volume, une réimpression du plus curieux ouvrage par lequel l'apothicaire tourangeau s'est fait connaître.

Le *Promptuaire des médecines simples* est une encyclopédie de la matière médicale, en méchants vers français, qui obtint au XVIe siècle les honneurs d'une double édition (1538 et 1544). La rareté de l'une et l'autre de ces éditions en justifiait la réimpression. L'opuscule se recommandait d'ailleurs par un grand nombre de termes spéciaux, présentés sous la forme vulgaire, dont l'éditeur a donné l'explication dans un glossaire-index. Le volume s'ouvre par une piquante préface, dans laquelle M. Émile Roy a rassemblé nombre de textes du moyen âge relatifs aux apothicaires et apothicairesses. M. Dorveaux, dans un avant-propos, où il s'occupe de l'histoire

Digitized by Google

de l'arsenic, revient sur la question de savoir si le dauphin, fils de François Ier, a été empoisonné par une potion à laquelle aurait été mêlée une poudre d'arsenic; il se prononce pour la négative, conformément à l'opinion de Littré.

ALLEMAGNE.

Giotto und die Kunst Italiens im Mittelalter, von Max Gg. Zimmermann. *Erster Band. Voraussetzung und erste Entwickelung von Giottos Kunst.* Mit 147 Abbildungen. Leipzig, Verlag von E. A. Seemann, 1899. In-8°, XI et 417 p.

Cet ouvrage doit se composer de deux volumes; le premier seul est publié. Nous allons en indiquer le contenu, nous promettant bien de rendre compte du second aussitôt qu'il aura paru.

Ce premier volume est consacré aux précurseurs de Giotto et aux débuts de ce grand artiste que l'auteur suit jusqu'à l'apogée de son talent dans les scènes de la vie de saint François, sur les murs de l'église d'Assise.

Le livre s'ouvre par un aperçu sur l'histoire de la peinture et de la décoration des églises en Italie, depuis l'origine du culte chrétien jusqu'à la fin du XIIIe siècle. La mosaïque y est naturellement l'objet d'un examen attentif, et M. Zimmermann ne cache pas son admiration pour cette splendide et inaltérable décoration. C'est la vue des riches mosaïques byzantines qui, selon lui, a inspiré Cimabué, auquel il consacre une longue étude dans le deuxième chapitre, et dont il constate la puissante originalité; il y fait voir comment Cimabué, se dégageant d'une imitation servile, a su tirer un heureux parti de l'observation de la nature et donner ainsi à ses figures plus de force et de vérité; il lui assigne une large et belle place dans la décoration de la basilique de Saint-François à Assise; mais, contrairement à l'opinion de Vasari, qui jusqu'ici n'avait guère rencontré de contradicteurs, il démontre, par des raisons plausibles, que Giotto n'a jamais été l'élève de Cimabué, et que le grand rénovateur de l'art a subi surtout l'influence des chefs-d'œuvre qu'il avait pu admirer et étudier à Rome.

Entre Cimabué et Giotto, nul rapport d'école, et les admirables fresques de ce dernier dans la double église de Saint-François, à Assise, témoignent, selon Zimmermann, d'un art tout romain.

Il y a dans cette étude des observations justes et un grand souci de la vérité historique. Il y a aussi des faits nouveaux, que l'espace restreint qui nous est accordé ne nous permet pas de rapporter en détail : telle la part attribuée à Giotto dans les mosaïques de Santa Maria in Trastevere, dont il aurait donné l'esquisse ou dessiné les cartons; telle aussi l'influence qu'aurait exercée sur lui Jacopo Torriti, le décorateur des voûtes de l'église inférieure d'Assise.

Les historiens et les artistes liront avec plaisir cet élégant volume : un sommaire très détaillé en résume l'ensemble, et 147 reproductions héliotypiques complètent la description des nombreuses œuvres d'art, fresques ou mosaïques, dont M. Zimmermann nous explique l'origine et la composition.

ANGLETERRE.

Records of the borough of Leicester, being a series of extracts from the archives of the corporation of Leicester, 1103-1327, edited by Mary Bateson, revised by W. H. Stevenson and J. E. Stocks, published under the authority of the Corpora-

Digitized by Google

tion of Leicester. — London, C. J. Clay and Sons, 1899. In-8°, LXVIII et 448 pages, avec 3 fac-similés et un plan historique de la ville de Leicester.

Les documents réunis dans ce volume, rôles d'incorporation dans la gilde, rôles d'impositions, rôles de condamnations et d'amendes, comptes et chartes de toute nature, permettent d'étudier en détail l'organisation municipale et industrielle de Leicester, depuis la fin du XIIe siècle jusqu'au milieu du XIVe. Il y a là matière à de très utiles rapprochements avec les coutumes françaises de la même époque.

Nous y avons remarqué plusieurs articles relatifs aux conditions dans lesquelles les étrangers pouvaient venir commercer à Leicester, par exemple :

Quia aliquo tempore mercatores de partibus transmarinis exierunt in comitatum Leycestrie, et emerunt lanas alibi quam deberent, et lanas apud Leycestriam cariare fecerunt, et super hoc convicti fuerunt quod contra communitatem multum deliquerunt, per quod amerciati graviter fuerunt et puniti; unde provisum fuit, per assensum et consensum totius communitatis, et maxime prece mercatorum, quod loca inrotulata essent et puplice denuntiata ubi sine occasione emere possent... (Rôle sans date, vers 1260, p. 123.)

Ricardus Prench... confitebatur se emisse lanam per patriam ad opus Lumbaldorum, de denariis eorumdem, contra defensionem senescalli et provisionem communitatis, per quod vadiavit misericordiam communitati... (Plaids de la Gilde, 1281, p. 187.)

On rencontre çà et là des notes fort curieuses sur les usages judiciaires. Tel est le récit fait en 1253 d'un duel qui avait eu lieu au XIIe siècle, du temps du duc normand que les témoins désignent sous le nom de Robert de Meulan :

Dicunt super sacramentum suum quod, tempore Roberti de Medland, tunc comitis Leycestrie, contigit quod duo nepotes... quoddam vadiaverunt duellum, pro quadam terra unde placitum ortum fuit inter eos, et pugnaverunt ab hora prima usque ad horam nonam et amplius, et ita debellantes ad invicem, unus eorum fugavit alterum usque ad quandam parvam foveam, et sicut stetit supra parvam foveam et in eam deberet cecidisse, dixit ei nepos ejus : « Conserva te de fovea que est retro te, ne cadas in eam »; et statim factus fuit tantus clamor et tantus tumultus a circumstantibus et circum sedentibus quod dominus comes audivit eorum clamorem usque in castrum, et quesivit tunc a quibusdam qualis fuit ille clamor, et responsum fuit ei quod duo nepotes pro quadam terra debellaverunt, et unus eorum alterum fugavit usque ad quandam parvam foveam, et sicut stetit supra foveam et in eam deberet cecidisse, alter ipsum munivit. Burgenses vero, tunc moti pietate, ita convenerunt cum domino comite quod darent ei tres denarios per annum de qualibet domo cujus gablus situs esset versus altam stratam, tali conditione quod eis concederet quod per XXIIII juratos qui erant in Leycestria antiquo tempore statuti, ex eo tempore, omnia placita ipsos contingentia essent discussa et determinata; et hoc a domino comite fuit eis concessum. (Page 41.)

La ville de Leicester a été bien inspirée en confiant à miss Mary Bateson le soin de publier et de traduire cette importante collection de textes, dont le contenu est résumé dans une substantielle introduction.

L. D.

Three hundred notable books added to the Library of the British Museum under the Keepership of Richard Garnett, 1890-1899. — Printed by T. and A. Constable for the editors and subscribers. March 1899. Grand in-8°, VIII et 184 pages, avec un portrait de R. Garnett.

M. Richard Garnett, conservateur du département des imprimés du Musée britannique, vient d'être admis à la retraite, après plus de quarante-six années de ser-

Digitized by Google

vice. Ses amis et un groupe de lecteurs, qui ont eu mainte occasion d'apprécier son inépuisable obligeance et sa grande expérience bibliographique, ont voulu lui offrir un souvenir : ils ont fait luxueusement imprimer et lui ont offert, le 20 mars dernier, un beau volume, dans lequel sont décrits 300 livres particulièrement remarquables qu'il a eu la joie de voir entrer dans les collections confiées à sa garde, pendant les dix années de son administration.

Ce volume est de nature à vivement intéresser les bibliophiles. Ils y trouveront, en effet, la description de livres précieux, dont un certain nombre sont des exemplaires uniques d'ouvrages peu ou mal connus.

Les rédacteurs ont réparti en six sections les livres sur lesquels leur choix a porté : livres anglais, français, allemands, italiens, espagnols, divers. Dans chaque section les ouvrages sont rangés suivant l'ordre chronologique de publication. C'est dans la série anglaise et dans la série espagnole que les notables morceaux sont en plus grand nombre.

La série française n'est guère moins riche, et en parcourant les pages qui lui sont consacrées, je me suis dit plus d'une fois : *Non equidem invideo, miror magis...* Et comment ne pas éprouver ce sentiment, quand on voit défiler sous ses yeux des livres tels que les suivants :

L'Exposition et la vraye déclaration de la Bible, tant du viel que du novel Testament, principalement sur toutes les ystoires principales du dit viel et novel Testament; volume in-folio, sorti, vers 1477, des presses de Guillaume Le Roy, de Lyon, et orné de nombreuses gravures sur bois;

Le traité de Bernard Cepolla *De contractibus emptionum*, attribué à l'atelier que Jean de Neumeister, de Mayence, dirigeait, vers 1480, dans la ville d'Albi;

Le Missel d'Uzès, que le même Jean de Neumeister, associé à Michel Topie, imprima à Lyon en 1495;

Le Mystère breton de sainte Barbe, imprimé à Paris en 1557;

La première édition de la traduction française de Don Quichotte, par César Oudin, publiée à Paris en 1614.

La série anglaise renferme aussi plus d'un volume très intéressant pour la bibliographie française :

Un Missel de Salisbury, imprimé à Paris en 1504, par Wolfgang Hopyl;

La *Grammatica Sulpitiana*, imprimée à Londres, par Richard Pynson, en 1505, d'après une édition parisienne de Josse Bade;

Un placard anglais, sur parchemin, de l'année 1522, relatif à des impositions levées en Angleterre à l'occasion de la guerre déclarée à la France;

Un Manuel de Salisbury, imprimé à Rouen, en 1516, par Pierre Olivier, aux frais de Jacques Cousin;

Les Heures de Salisbury, de l'année 1523, dans lesquelles Wynkyn de Worde a copié des gravures empruntées à des Heures françaises.

Les noms des rédacteurs du Catalogue, M. Alfred Pollard et M. Robert Proctor, garantissent l'exactitude du travail, et les nombreux fac-similés qui ornent le volume en augmentent encore l'intérêt.

Les Français qui ont fréquenté le Musée britannique, et qui ont toujours eu à se louer de leurs rapports avec M. Garnett, applaudiront à l'heureuse idée qu'on a eue de rappeler par cette publication la part qui revient à cet éminent conservateur dans les merveilleux accroissements du département des imprimés du Musée britannique.

L. D.

Digitized by Google

BELGIQUE.

Le Livre des Islandais, du prêtre Ari le Savant, traduit par Félix Wagner, Bruxelles, 1898. In-8°, 105 pages, avec une carte.

Ari, surnommé le Savant, né en 1067 et mort en 1148, est le plus ancien historien de l'Islande. Le Livre des Islandais est un précis des annales de l'Islande, depuis la découverte de l'île par les Norvégiens, vers 874, jusqu'à l'année 1120. L'auteur, qui appartenait à une des plus grandes familles du pays, a écrit d'après les souvenirs et les témoignages de ses contemporains, et son œuvre jouit d'une autorité incontestée. M. Wagner, docteur en philologie germanique et professeur au collège communal de Bouillon, a jugé utile de remplacer les anciennes traductions latines, dont la première remonte à 1690, par une traduction française faite avec soin sur le texte original, en y joignant les notes et éclaircissements nécessaires. Ces efforts pour répandre la connaissance de la littérature scandinave prise à son origine, au temps de la rédaction des premières Sagas, méritent d'être encouragés et rendent de véritables services.

L'auteur, qui s'est voué à ces études difficiles, est parfaitement au courant de la science et n'a laissé échapper rien de ce qui a été écrit sur le sujet qu'il traite. Il annonce l'intention de traduire en français deux des plus intéressantes Sagas, celle de Frithiof et celle d'Egil. On doit souhaiter qu'il puisse bientôt réaliser ce projet.

R. D.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

GUILLAUME GUIZOT,
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

MONTAIGNE.
ÉTUDES ET FRAGMENTS.
OEUVRE POSTHUME PUBLIÉE PAR LES SOINS
DE M. AUGUSTE SALLES,
PROFESSEUR AU LYCÉE JANSON-DE-SAILLY, LAURÉAT DE L'INSTITUT.
Avec une Préface de M. ÉMILE FAGUET, professeur à la Sorbonne.

1 volume in-16, broché..... 3 fr. 50

PAUL ET VICTOR GLACHANT.

PAPIERS D'AUTREFOIS.
MANUSCRITS ET DESSINS DE VICTOR HUGO, À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.
DEUX LETTRES INÉDITES DE VICTOR HUGO
À PROPOS DE QUELQUES FRAGMENTS AUTOGRAPHES DE LAMARTINE.
FRÉDÉRIC DÜBNER, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.
UNE LETTRE INÉDITE DE PROSPER MÉRIMÉE. — UNE LETTRE INÉDITE DE ERNEST BEULÉ.
Avec une Préface de M. ÉMILE FAGUET.

1 volume in-16, broché..... 3 fr. 50

A.-H. SAVAGE LANDOR.

VOYAGE D'UN ANGLAIS
AUX RÉGIONS INTERDITES,
PAYS SACRÉ DES LAMAS.
Traduit et résumé par HENRI JACOTTET.

1 volume in-8° jésus, contenant 129 gravures et 1 carte, broché..... 10 francs.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS,

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE.

FLAUBERT,

PAR

M. ÉMILE FAGUET,

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

1 vol. in-16, avec un portrait en héliogravure, broché..... 2 francs.

En vente dans la même collection :

VICTOR COUSIN, par M. Jules SIMON, de l'Académie française.

MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

MONTESQUIEU, par M. Albert SOREL, de l'Académie française.

GEORGE SAND, par M. E. CARO, de l'Académie française.

TURGOT, par M. Léon SAY, député, de l'Académie française.

A. THIERS, par M. P. DE RÉMUSAT, sénateur, membre de l'Institut.

D'ALEMBERT, par M. Joseph BERTRAND, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

VAUVENARGUES, par M. Maurice PALÉOLOGUE.

MADAME DE STAEL, par M. Albert SOREL, de l'Académie française.

THÉOPHILE GAUTIER, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. Arvède BARINE.

MADAME DE LA FAYETTE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.

MIRABEAU, par M. Edmond ROUSSE, de l'Académie française.

RUTEBEUF, par M. CLÉDAT, professeur de Faculté.

STENDHAL, par M. Édouard ROD.

ALFRED DE VIGNY, par M. Maurice PALÉOLOGUE.

BOILEAU, par M. G. LANSON.

CHATEAUBRIAND, par M. DE LESCURE.

FÉNELON, par M. P. JANET, membre de l'Institut.

SAINT-SIMON, par M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

RABELAIS, par M. René MILLET.

J-J. ROUSSEAU, par M. Arthur CHUQUET, professeur au Collège de France.

LESAGE, par M. Eugène LINTILHAC.

DESCARTES, par M. Alfred FOUILLÉE, membre de l'Institut.

VICTOR HUGO, par M. Léopold MABILLEAU.

ALFRED DE MUSSET, par M. Arvède BARINE.

JOSEPH DE MAISTRE, par M. Georges COGORDAN.

FROISSART, par Mme Mary DARMESTETER.

DIDEROT, par M. Joseph REINACH, député.

GUIZOT, par M. A. BARDOUX, sénateur, membre de l'Institut.

MONTAIGNE, par M. Paul STAPFER, professeur de Faculté.

LA ROCHEFOUCAULD, par M. J. BOURDEAU.

LACORDAIRE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.

ROYER-COLLARD, par M. E. SPULLER, sénateur.

LA FONTAINE, par M. G. LAFENESTRE, membre de l'Institut.

MALHERBE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.

BEAUMARCHAIS, par M. André HALLAYS.

MARIVAUX, par M. Gaston DESCHAMPS.

RACINE, par M. Gustave LARROUMET, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

MÉRIMÉE, par M. Augustin FILON.

CORNEILLE, par M. G. LANSON.

Chaque volume in-16, avec un portrait en héliogravure, broché, 2 francs.

Pour paraître prochainement :

BOSSUET, par M. A. RÉBELLIAU, bibliothécaire à l'Institut.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

JOURNAL DES SAVANTS

JUILLET 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Bertrand. Vie d'Évariste Galois, p. 389.
G. Maspero. Deir el Bahari, p. 401.
Babelon. Monnaies antiques de la Grèce septentrionale, p. 414.
G. Perrot. Mantinée et l'Arcadie orientale, p. 424.
Léopold Delisle. Origine de trois feuillets d'une Cité de Dieu, p. 437.
Mommsen. Le Palimpseste d'Autun, p. 448.
Nouvelles littéraires, p. 450.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUILLET 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

La vie d'Evariste Galois, par P. Dupuy.
Annales de l'École normale supérieure. 3e série, tome XIII, 1896.

La précocité est un don périlleux. Les tristesses de la vie d'Évariste Galois en donnent une preuve. Le traité des sections coniques, composé par Pascal à l'âge de seize ans, n'égale pas, comme marque d'invention et de génie, les merveilleuses découvertes écloses avant dix-sept ans dans la jeune tête de Galois. Lorsque le marquis de l'Hôpital résolvait à quinze ans des problèmes sur la roulette, quand Clairaut présentait à treize ans un mémoire de géométrie analytique à l'Académie des sciences, ils n'étaient l'un et l'autre que d'excellents élèves; s'ils avaient eu dix ans de plus, personne n'aurait remarqué leur œuvre. Les plus grands géomètres, depuis cinquante ans, commentent les découvertes de Galois. La langue mathématique est la plus parfaite et la plus simple qu'on connaisse. L'Hôpital et Clairaut ont appris presque dès l'enfance à l'écrire correctement. Pascal et Galois, pour la découvrir, ont surmonté tous les obstacles et, dès le premier jour, l'ont parlée avec perfection. L'un et l'autre ont été de ces hommes dont parle La Bruyère : « Semblables à ces étoiles extraordinaires dont on ignore les causes, ils n'ont ni aïeuls ni descendants; ils composent seuls toute leur race. »

La vie d'Evariste Galois permet de regretter, pour lui et pour la science, qu'il n'ait pas, comme Augustin Cauchy, rencontré un Lagrange pour conseiller avec autorité, à un père capable de le comprendre, de lui rendre la voie commune assez attrayante pour qu'il consentît à la suivre. Le prodigieux enfant, tout le prouve, y aurait surpassé ses rivaux, et la science, en s'emparant de lui quelques années plus tard, l'aurait conservé plus longtemps. L'entreprise eût été difficile. Augustin et Éva-

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

riste, quoique également doués, étaient fort dissemblables. Augustin, pieux et docile enfant, respectait toutes les règles et obéissait à tous les devoirs. Évariste, nourri dans la haine des tyrans, croyait, en tourmentant es maîtres, veiller au maintien de ses droits.

Évariste Galois naquit à Bourg-la-Reine, le 25 octobre 1811. Son père était chef d'une institution florissante, fondée avant la Révolution par le grand-père d'Évariste. Sa mère, fille d'un savant jurisconsulte, avait une instruction plus solide que celle dont les programmes s'accroissent sans cesse aujourd'hui. Elle avait puisé dans les auteurs classiques, qu'elle étudiait dans leur langue, le respect du stoïcisme et l'amour des vertus antiques. M. Galois, homme de belles-lettres, spirituel et instruit, avait dû, comme maire de Bourg-la-Reine, jurer fidélité à Louis XVIII. Sa conscience le lui reprochait, et les royalistes, nombreux dans son village, l'accusaient de n'avoir juré que du bout des lèvres. Leurs calomnies troublaient sa vie; il se délivra par le suicide du délire de la persécution. Évariste avait alors dix-huit ans. Instruit par sa mère, il fut un aimable et heureux enfant. Quand, à l'âge de douze ans, on le plaça comme interne au collège Louis-le-Grand, il pleura ces beaux jours qu'il ne revit jamais. Évariste était bien préparé à la classe de quatrième, mais les succès d'écolier ne le tentèrent pas. Ses maîtres, immédiatement, se plaignirent de lui; on le trouvait impardonnable de ne pas se placer à la tête de la classe. Il récitait ses leçons sans faute quand il avait daigné les regarder. Le nom de Galois inspire aujourd'hui le respect; la mauvaise humeur de ses maîtres paraît risible. Galois paraît affecter, s'écrie prétentieusement son professeur de rhétorique, de faire autre chose que ce qu'il faudrait. C'est dans cette intention qu'il bavarde si souvent : il proteste contre le silence.

A l'âge de quinze ans, son professeur ne trouve pas que cet enfant, qui dans un an deviendra l'émule de Gauss et de Cauchy, ait l'esprit assez mûr pour profiter des leçons qu'il n'écoutait pas. On le renvoya dans la classe de seconde, où Saint-Marc Girardin, pour toute appréciation, déclara sa conduite passable.

L'année suivante, en rhétorique, son professeur, M. Pierrot, écrit : « Sa facilité, à laquelle il faut croire, quoique je n'en aie encore aucune preuve, ne le conduira à rien; il n'y a trace, dans ses devoirs, que de négligence et de bizarrerie. »

On va jusqu'à déclarer son originalité affectée. Qu'en savait-on? Sur un seul point, personne n'hésite et ne doute. Galois a la passion, on dit quelquefois la fureur, des mathématiques. Son professeur de mathématiques spéciales, sans deviner son génie, il ne faut pas demander l'im-

Digitized by Google

possible, lui prédit le premier rang à l'École polytechnique, et le prix d'honneur au concours général; M. Richard croyait lui rendre bonne justice : Galois méritait mieux; il obtint beaucoup moins. Il ne fut pas admis à l'École polytechnique et n'obtint au concours qu'un quatrième accessit. M. Richard lui adressait un grave reproche : Galois ne travaillait que les parties supérieures des mathématiques. Sans écouter ses leçons, il remettait d'excellents devoirs. Richard, chaque semaine, proposait un problème ingénieusement choisi. Les meilleurs élèves attendaient avec impatience « la carotte du père Richard ». Galois ne manquait jamais de remettre la solution, trouvée et mise au net, avant la fin de la classe. Vingt ans après, M. Richard aimait à montrer les copies de Galois. Que sont-elles devenues ?

Si Galois trompa l'attente de ses maîtres en manquant le prix d'honneur, comme en 1812 Michel Chasles, il n'en faut rien conclure : la composition de Galois était excellente, mais le sujet était facile, beaucoup d'autres ont pu faire aussi bien que lui. Bravais mérita le premier prix; la Commission avait bien jugé, et Poisson, chargé de proposer la question, ne l'avait aucunement mal choisie. Le concours, quoi qu'on fasse, est une loterie entre les bons élèves. Pour les meilleurs les billets sont nombreux; mais chaque concurrent en reçoit au moins un. Bravais, d'ailleurs, était un élève hors ligne qui, solidement instruit par ses maîtres, méritait mieux leurs récompenses que Galois, dont la science, beaucoup plus profonde, ne devait rien à leurs leçons.

Une légende s'est formée sur l'examen d'admission de Galois à l'École polytechnique. M. Dupuy la rapporte. Il est mal informé. « Quel est, dit-il, l'examinateur qui n'avait pas compris Galois? Est-ce Lefébure de Fourcy ou Binet? (Il faut lire : Lefebvre ou Dinet.) La tradition veut qu'à la suite d'une discussion où l'un d'eux avait eu tort, le candidat exaspéré ait jeté le torchon à effacer la craie à la figure de l'examinateur. » La tradition est fausse. L'examinateur était Dinet. Admiré pendant plus de vingt ans comme professeur de mathématiques, il avait eu pour élèves respectueux et reconnaissants : Cauchy, Olinde Rodrigues, Duhamel, Combes et Élie de Beaumont. Homme d'esprit d'ailleurs, examinateur consciencieux et bienveillant, et, d'après l'opinion commune, celui de tous qui se trompait le moins. Son mode d'examen, excellent pour les élèves ordinaires, pouvait, dans des cas exceptionnels et très rares, l'induire à de graves erreurs. Les questions de Dinet étaient toujours très faciles. Quelquefois, par exemple, il dictait une suite de chiffres pour faire lire au candidat le nombre qu'ils représentent. Indiquant aux élèves une route unie et sans pièges, il comptait sur sa longue expérience et sur la

Digitized by Google

finesse de son esprit pour juger leur savoir à l'assurance et à la fermeté de leur démarche. On sortait joyeux de son examen, certain de n'avoir fait que des réponses exactes. Les déceptions étaient nombreuses. On pouvait comparer Dinet à un maître d'armes qui, chargé de juger les candidats sur l'escrime, se serait borné à les faire tirer au mur, voulant, avant tout, apprécier la bonne tenue et le respect des principes. Les résultats ne seraient pas les mêmes, certainement, que si, les mettant en lutte deux à deux, on les jugeait sur le nombre des coups donnés et reçus; mais on serait sans doute plus certain de découvrir ceux qui, plus tard, deviendront bons tireurs, à la condition, toutefois, qu'ils voulussent bien se prêter à l'épreuve et s'y préparer sérieusement. Le professeur de mathématiques, telle était la maxime de Dinet, doit enseigner avant tout l'art de raisonner; la manière de démontrer a plus d'importance que les vérités que l'on démontre.

Un tel jugement semblait absurde à Galois.

La question posée par Dinet était : l'exposition de la théorie des logarithmes arithmétiques. Premier grief de Galois : il n'y a pas de *logarithmes arithmétiques;* ceux que Dinet aurait nommés algébriques sont exactement les mêmes. Pourquoi ne pas lui demander simplement la théorie des logarithmes? Il aurait pu, sur cette question digne de lui, étonner Dinet par sa supériorité. Il se borna, sans sortir des bornes prescrites, à dire en peu de mots ce que savaient tous les candidats. Dinet, pour faire briller l'élève supérieur qu'on lui avait annoncé, lui demanda si, dans l'adjonction de termes nouveaux dans les progressions qui servent de base à la théorie qu'il venait d'exposer, il était nécessaire d'en introduire le même nombre dans chacun des intervalles. « En aucune façon », répondit Galois. Dinet feignit d'en douter, et Galois, dans ce doute, crut voir une preuve d'ignorance; il répéta simplement, peut-être avec un impertinent dédain, la vérité, pour lui complètement évidente, dont le développement, qui lui était facile, aurait assuré sa réception.

Renonçant à l'École polytechnique, Galois concourut pour l'École normale. Ses examinateurs, en l'admettant, ne le devinèrent pas mieux que ceux de l'École polytechnique. M. Leroy, prévenu sans doute par Richard, est celui qui l'a le mieux jugé. Cet élève, dit-il, laisse quelquefois de l'obscurité dans l'expression de ses idées, mais il a de l'intelligence et montre un esprit de recherche très remarquable. Il lui accorda la note 8, le maximum étant 10. Cela fut suffisant pour compenser la note de Péclet. « C'est le seul élève, disait l'examinateur de physique, qui m'ait mal répondu. On m'a dit qu'il avait de la capacité en mathématiques;

Digitized by Google

cela m'étonne beaucoup, car, d'après son examen, je lui crois peu d'intelligence, ou, du moins, il l'a tellement cachée qu'il m'a été impossible de la découvrir. Si cet élève est réellement ce qu'il m'a paru être, je doute fort qu'on en fasse jamais un bon professeur. »

Au lieu des leçons de Cauchy et d'Ampère, qu'il avait espérées à l'École polytechnique, Galois dut suivre à la Sorbonne celles de Lacroix, et à l'École, les conférences de Leroy. Il fut mauvais élève, tout comme au collège. Supérieur à ses camarades, il croyait l'être à ses maîtres, et il avait raison, personne n'en doute aujourd'hui.

Un de ses anciens, Antoine Masson, m'a raconté qu'une Revue scientifique, apportée un jour dans l'École, donnait l'énoncé du théorème d'algèbre par lequel Sturm est devenu célèbre. C'était un progrès apporté à une théorie classique que chacun des élèves aurait prochainement à enseigner. Ils désiraient connaître la démonstration. Leroy attendait comme eux que l'auteur la fît connaître. Galois entra dans la salle de ses anciens; on lui communiqua l'énoncé, il le fit répéter; puis, après quelques minutes de réflexion, sans prendre la plume, il alla au tableau et donna la démonstration, dont Masson, Amyot et Auguste Chevalier, qui l'ont entendue, ont gardé le souvenir.

Les mathématiques, cependant, l'occupaient de moins en moins. Avant et après la Révolution de 1830, le drapeau rouge flottait dans ses rêves au milieu des permutations et des groupes de racines. La chute de Charles X l'avait enivré. Louis-Philippe trahissait ses serments, et tout bon citoyen devait secouer le nouveau joug. La violence de ses invectives étonnait ses camarades et inquiétait ses maîtres. Il écrivait aux journaux pour dénoncer l'esprit réactionnaire des chefs de l'École. Il fut renvoyé. Ni ses amis ni ses admirateurs ne pouvaient désirer qu'il restât.

Galois était intraitable et violent, mais désintéressé et loyal. Sa supériorité et son entière bonne foi méritaient l'indulgence. On le traita en ennemi dangereux et indigne. Ses notes de conduite étaient détestables, et la plupart de ses camarades, quoique trop médiocres pour jalouser ses talents, étaient malveillants et injustes. On a présenté son renvoi comme la juste punition d'une lettre anonyme qu'il avait écrite. L'accusation n'est pas méritée; la lettre, envoyée à un journal, était signée : *Galois, élève à l'École normale*. Le gérant qui la publia, pour ne pas compromettre l'auteur, remplaça la signature par cette indication : « Un élève de l'École normale ». Il n'y avait pas, comme l'a dit Villemain, de quoi fouetter un chat. M. Dupuy, dans les détails de l'affaire soigneusement étudiée, n'a rien trouvé qui puisse, si peu que ce soit, compro-

Digitized by Google

mettre l'honneur de Galois. Il se plaignait de la clôture des portes pendant les journées de juillet, et du directeur indigne qui, après avoir ravi aux élèves l'honneur de combattre et la chance de mourir pour la liberté, affectait un beau zèle pour le parti vainqueur. C'était l'époque où l'on reprochait à Cousin ces paroles criminelles qu'il paraît avoir dites : « Le drapeau blanc est mon drapeau ! », mais qu'il faisait pardonner en portant la décoration de Juillet.

Le directeur de l'École, en annonçant l'expulsion de Galois au Ministre de l'instruction publique, jugeait bien légèrement un caractère qu'il n'avait pas compris. « Il n'y a plus, disait-il, de sentiment moral chez ce jeune homme, et peut-être depuis longtemps. »

L'appréciation de l'un de ses camarades dépasse toute mesure. Il écrivait à un ami : « Des événements d'un caractère très grave se sont passés à l'École. Un de nos condisciples (c'est de Galois qu'il veut parler), mauvais sujet s'il en fut, du caractère le plus profondément pervers et sournois....., avait écrit une lettre pleine d'invectives atroces et d'imputations bassement mensongères. » Ce début suffit. M. Dupuy n'a pas révélé le nom de l'auteur; tenons la lettre pour anonyme.

Galois, chassé de l'École normale, ouvrit un cours destiné aux jeunes gens « qui, sentant combien l'étude de l'algèbre est incomplète dans les collèges, désirent approfondir cette science »; il réunit une quarantaine d'auditeurs; mais l'algèbre dans sa vie ne tenait plus la première place.

Après le procès des ministres de Charles X, de continuelles émeutes troublaient et inquiétaient Paris. Galois n'en manquait pas une. L'artillerie de la garde nationale était un foyer d'opposition; Galois s'y fit admettre; elle fut licenciée et ses officiers poursuivis comme conspirateurs. Le jury les acquitta. Un banquet patriotique fut organisé en leur honneur au restaurant des *Vendanges de Bourgogne*. Les orateurs, feignant de porter des toasts, luttèrent de violence. Galois mérita la palme; au lieu de son verre, il leva son couteau en s'écriant : « A Louis-Philippe ! » Le couteau était petit, la salle était grande. On entendit les paroles sans voir ni comprendre l'énergie tragique du geste. Galois fut couvert de huées. Il n'était pas timide, il s'expliqua clairement et se fit applaudir. Le lendemain, Galois, indigné, était sous les verroux. Après cinq mois de prison préventive, le jury l'acquitta. En entendant ordonner sa mise en liberté, il descendit dans le prétoire, prit son couteau parmi les pièces à conviction, le ferma, le mit dans sa poche et sortit sans mot dire.

Les émeutes devenaient son affaire importante. La populace avant les géomètres lui a accordé l'admiration; il eut quelques heures de

Digitized by Google

célébrité. La police, qui le surveillait, le surprit aisément en flagrant délit de rébellion. On parla dans toute la France de l'arrestation du républicain Galois. Condamné à six mois de prison, on l'enferma à Sainte-Pélagie dans la section des condamnés politiques, qui tentèrent de le former et de faire un homme au physique et au moral de ce Brutus contemplatif, aux habitudes aristocratiques, dont le langage leur semblait de trop bonne compagnie. Une scène navrante, racontée par Raspail dans son livre sur les prisons de Paris, est reproduite par M. Dupuy. Galois s'était remis au travail, travail de tête suivant son habitude, et marchait souvent plusieurs heures de suite dans la cour en méditant. La plupart des autres détenus passaient leur temps à boire..... Ils voulurent que Galois bût avec eux : « Quoi! vous êtes buveur d'eau, jeune homme! O Zanetto, laissez-là le parti républicain, retournez à vos mathématiques! Tenez, voilà au contraire un franc luron qui vous rend raison d'un toast avec la même élégance qu'il vous assomme un sergent de ville! Allons, allons, mon pauvre Zanetto, il faut vous faire parmi nous; acceptez pour essai ce petit verre. On n'est pas homme sans les femmes et le bon vin! » Refuser ce défi, c'est un acte de couardise, et le pauvre Zanetto saisit le petit verre avec le même courage que Socrate prenait la ciguë; il l'avale d'un trait..... Un second petit verre n'est pas plus difficile à vider que le premier. Au troisième, le débutant perd l'équilibre; triomphe, victoire, honneur au Bacchus de la geôle!

Une autre fois, d'après le même témoin, Zanetto Galois travaillait en arpentant la cour, pensif et rêveur, sobre comme un homme qui ne vit que par la pensée. Les bravaches d'estaminet lui crièrent par la fenêtre : « Eh! notre vieillard de vingt ans, vous n'avez pas seulement la force de boire, vous avez peur de la boisson! » Il monta pour marcher droit contre le danger, vida d'un trait une bouteille d'eau-de-vie, puis la jeta à la tête de l'impertinent provocateur. Il faillit en mourir.

M. Dupuy a supprimé dans le récit de Raspail quelques détails écœurants; j'en supprime moi-même dans le sien.

Galois, pour des raisons que j'ignore, passa dans une maison de santé ses dernières semaines de captivité. Il y fit connaissance avec une femme, de très mauvaise vie probablement, et à son occasion fut provoqué par deux adversaires à la fois; ni la politique, quoi qu'on en ait dit, ni la police n'y étaient pour rien. Une lettre, adressée vaguement à tous les républicains et écrite la veille de sa mort en prévision d'une issue fatale, montre suffisamment les causes de la rencontre.

« Je prie les patriotes, mes amis, de ne pas me reprocher de mourir

Digitized by Google

autrement que pour le pays. Je meurs victime d'une infâme coquette. C'est dans un misérable cancan que s'éteint ma vie.

« Oh! pourquoi mourir pour si peu de chose! Mourir pour quelque chose de si méprisable! Je prends le ciel à témoin que c'est contraint et forcé que j'ai cédé à une provocation que j'ai conjurée par tous les moyens. Je me repens d'avoir dit une vérité funeste à des gens si peu en état de l'entendre de sang-froid; mais enfin j'ai dit la vérité. J'emporte au tombeau une conscience nette de mensonge, nette de sang patriote.

« Adieu, j'avais bien de la vie pour le bien public. Pardon pour ceux qui m'ont tué, ils sont de bonne foi. »

Évariste Galois était âgé de vingt ans et sept mois.

Lorsque Richard reprochait à son élève de ne s'occuper que des parties supérieures de la science, Galois préparait un mémoire sur la résolubilité des équations algébriques. Cauchy le présenta à l'Académie des sciences le 25 mai 1829; il fut renvoyé à l'examen de Cauchy, de Fourier et de Navier. Galois avait dix-sept ans. Huit jours après, Cauchy apportait un second mémoire sur les équations du degré premier, qui, renvoyé à Poncelet et à Cauchy, fut égaré comme le précédent, et n'a jamais été retrouvé. Fourier mourait moins d'un an après et Cauchy avait quitté la France.

Les registres de l'Académie ne disent pas auquel des commissaires les mémoires de Galois furent envoyés; Arago a expliqué leur perte par le désordre dans lequel on trouva les papiers de Fourier; la tradition, d'un autre côté, a accusé Cauchy. Les deux mémoires ont été perdus et Cauchy était seul à faire partie des deux commissions.

Galois, se résignant, quoique fort mécontent, à la perte du beau mémoire dont lui seul savait l'importance, envoya une seconde rédaction. Poisson et Lacroix furent commissaires. Un accusé de réception fut adressé à Galois, et plusieurs mois s'écoulèrent sans qu'il entendît parler de l'Académie. Enfermé à Sainte-Pélagie, il ne pouvait aller voir les commissaires; il écrivit au président de l'Académie le 31 mars 1831. Fourier était mort depuis un an et Cauchy habitait Turin. C'est Poisson qui reçut sa lettre.

« J'ose espérer, disait Galois, que MM. Lacroix et Poisson ne trouveront pas mal que je rappelle à leur souvenir un mémoire relatif à la théorie des équations dont ils ont été chargés il y a trois mois.

« Les recherches contenues dans ce mémoire faisaient partie d'un ouvrage que j'avais mis l'année dernière au concours pour le prix de mathématiques et où je donnais dans tous les cas les règles pour reconnaître si une équation était ou non résoluble par radicaux. Comme ce

Digitized by Google

problème a paru, jusqu'ici, sinon impossible, au moins fort difficile aux géomètres, la commission d'examen jugea *a priori* que je ne pouvais avoir résolu ce problème, en premier lieu parce que je m'appelais Galois, de plus parce que j'étais étudiant, et on me fit dire que mon mémoire était égaré.

« Cette leçon aurait dû me suffire. Toutefois, sur l'avis d'un honorable membre de l'Académie (c'était Poisson), je refis en partie mon mémoire et vous le présentai. Vous voyez, Monsieur le Président, que mes recherches ont jusqu'à ce jour à peu près le même sort que celles des quadrateurs. L'analogie sera-t-elle poussée jusqu'au bout?

« Veuillez, Monsieur le Président, me faire sortir d'inquiétude en invitant MM. Lacroix et Poisson à déclarer s'ils ont égaré mon mémoire ou s'ils ont l'intention d'en rendre compte à l'Académie.

« Agréez, Monsieur le Président, l'hommage de votre respectueux serviteur.

« GALOIS. »

Poisson se décida à étudier le mémoire; trois mois après, il fit un rapport qu'on lui a beaucoup trop sévèrement reproché.

« Nous avons fait tous nos efforts, dit Poisson, pour comprendre la démonstration de M. Galois. Ses raisonnements ne sont ni assez clairs ni assez développés pour que nous ayons pu juger de leur exactitude, et nous ne serions pas même en état d'en donner une idée dans ce rapport. »

En déclarant que, malgré tous ses efforts, il n'a pas réussi à comprendre, Poisson est sincère très évidemment, et la lecture du mémoire, deux fois imprimé depuis, donne une explication suffisante. Le rapport se termine par cette remarque bienveillante :

« L'auteur annonce que la proposition qui fait l'objet spécial de son mémoire est une partie d'une théorie générale susceptible de beaucoup d'applications. Souvent il arrive que les différentes parties d'une théorie en s'éclairant mutuellement, sont plus faciles à saisir dans leur ensemble qu'isolément. On peut donc attendre que l'auteur ait publié en entier son travail pour se former une opinion définitive. »

Poisson refuse d'approuver la démonstration, mais ne la condamne pas. En bonne justice, il est irréprochable; il a fait ce qu'il pouvait et ce qu'il devait.

Galois était en prison; comment prévoir sa fin prématurée? Il était tout simple d'attendre quelques mois encore pour que le jeune auteur, donnant ses explications de vive voix, les rendît plus complètes et plus

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

claires. Ajoutons que Poisson suivait des voies très différentes; la question ne l'intéressait guère; tout entier à la physique mathématique, la lecture d'un mémoire d'algèbre plus que rébarbatif dépassait sa patience, sinon ses forces. Tout lecteur instruit de la langue algébrique peut en juger dès la première page. On lit :

« 1. Une équation irréductible ne peut avoir aucune racine commune avec une équation rationnelle sans la diviser;

« Car le plus grand commun diviseur entre l'équation irréductible et l'autre équation sera encore rationnel. Donc, etc. »

Les géomètres, il y a soixante et dix ans, ne toléraient ni ces réticences ni ces fautes de langage. Des polynômes ont un plus grand commun diviseur, les équations n'en ont pas. Si Galois, dans l'examen subi sous Dinet, s'est permis, comme on peut le croire, de terminer une démonstration à peine esquissée par : « Donc, etc... », le vieux maître de Cauchy a dû croire que le candidat lui manquait de respect.

Poisson avait le droit de se montrer aussi exigeant. Les habitudes académiques autorisent et invitent à ne pas comprendre à demi-mot.

Liouville, en publiant, quinze ans après la mort de Galois, le mémoire que Poisson trouvait obscur, annonçait un commentaire qu'il n'a jamais donné. Je l'ai entendu déclarer la démonstration très facile à comprendre. Et au geste d'étonnement qu'il me vit faire, il ajouta : « Il suffit d'y consacrer un mois ou deux, sans penser à autre chose. » Ce mot explique et justifie l'embarras loyalement avoué par Poisson et, sans aucun doute, rencontré par Fourier et par Cauchy. Galois, avant de rédiger son mémoire, avait pendant plus d'un an passé en revue l'innombrable armée des permutations, des substitutions et des groupes. Il a dû classer et mettre en œuvre toutes les divisions, les brigades, les régiments, les bataillons, et distinguer les simples unités. Le lecteur, si habile que soit la rédaction, doit, pour s'orienter et se reconnaître dans cette foule, l'éclairer de sa propre lumière pendant de longues heures d'attention active. La nature du sujet l'exige. Les idées sont nouvelles, la langue doit l'être; elle ne peut s'apprendre en un jour.

Pour comprendre solidement l'ouvrage qu'il voulait commenter, Liouville invita quelques amis à entendre une série de leçons sur l'œuvre de Galois. Serret assistait à ces conférences. La première édition de son traité d'algèbre supérieure, publiée quelques années plus tard, ne disait rien sur les découvertes de Galois. Il ne se croyait pas permis, disait-il dans sa préface, d'usurper les droits du maître qui l'en avait instruit. Lors de la seconde édition, quinze années s'étaient écoulées. Le projet

Digitized by Google

de Liouville paraissant abandonné; Serret rédigea la théorie de Galois; il y consacrait, je crois m'en souvenir, soixante et une pages qui furent imprimées et dont j'ai corrigé les épreuves.

Comme je m'étonnais de n'y pas rencontrer le nom de Liouville, il me répondit : « J'ai assisté à ses leçons, cela est vrai, mais je n'y ai rien compris. » Après réflexion, cependant, cette déclaration paraissant difficile à faire, il se décida, cédant au désir impérieux de Liouville, à supprimer les soixante et une pages, et pour satisfaire à la typographie, les feuilles suivantes étant déjà tirées, il fallut sur un sujet très différent écrire un nombre égal de lignes.

M. Camille Jordan a écrit, dans la préface de son beau livre sur la théorie des substitutions : « Il était réservé à Galois d'asseoir la théorie des équations sur sa base définitive, en montrant qu'à chaque équation correspond un groupe de substitutions dans lequel se reflètent ses caractères essentiels et notamment tous ceux qui ont trait à sa résolution par d'autres équations auxiliaires.

« De ce point de vue élevé, ajoute M. Jordan, le problème de la résolution, qui semblait former l'unique objet de la théorie des équations, n'apparaît plus que comme le premier anneau d'une longue chaîne de questions relatives aux transformations des irrationnelles et à leur classification. Galois, faisant à ce problème particulier l'application de ses méthodes générales, trouva sans difficulté la propriété caractéristique des groupes des équations résolubles par radicaux. Mais dans la précipitation de la rédaction il avait laissé sans démonstration suffisante plusieurs propositions fondamentales. »

Ces lignes écrites par l'admirateur de Galois le mieux autorisé à le juger justifient la conduite de Poisson.

Le souvenir de Galois reparaît dans l'appréciation d'une autre partie de cette grande théorie, dont M. Jordan enchaîne tous les chapitres.

« La théorie des substitutions, qui devient le fondement de toutes les questions relatives aux équations, n'est encore que peu avancée. Lagrange n'avait fait que l'effleurer, Cauchy l'a abordée à plusieurs reprises. . . » Il ajoute pour se résumer : « mais la question est si vaste et si difficile qu'elle reste encore presque entière. . .

« Trois notions fondamentales commencent cependant à se dégager : celle de la primitivité, qui se trouvait déjà indiquée dans les ouvrages de Gauss et d'Abel; celle de la transitivité, qui appartient à Cauchy; enfin la distinction des groupes simples et composés. C'est à Galois qu'est due cette dernière notion, la plus importante des trois. »

En rapprochant ainsi Galois de Gauss, d'Abel et de Cauchy, M. Jor-

Digitized by Google

dan lui rend un bel hommage. On est allé plus loin. Sophus Lee joignait malheureusement, comme Galois, au génie qui fait tout pardonner le grave défaut de manquer de clarté. Les éditeurs du livre consacré au centenaire de l'École normale l'ont prié de rédiger la notice relative à cet immortel normalien. Nul ne pouvait avoir pour le juger une autorité plus grande que celle de l'illustre géomètre norvégien, professeur à l'Université de Leipzig.

Sophus Lee a pu, sans étonner personne, déclarer la découverte de Galois une des plus profondes qu'on ait jamais faites. On doit retenir comme un témoignage précieux l'honneur qu'il lui fait en l'associant à Gauss, à Abel et à Cauchy dans le groupe glorieux des quatre premiers savants du siècle. Son enthousiasme l'entraîne trop loin, quand il ajoute : « Et s'il est juste de nommer immédiatement après ces génies créateurs Jacobi, dont le talent brillant s'est attaqué à tant de branches des mathématiques; à mon avis, pour l'originalité, la puissance et la profondeur, il ne saurait toutefois être comparé aux quatre mathématiciens cités plus haut. »

Jacobi est, suivant de bons juges, le plus illustre géomètre du siècle; pour quelques-uns même, le plus grand qui ait jamais existé. Il n'est pas, suivant Sophus Lee, comparable à Galois! De telles appréciations ne peuvent se discuter. On croit entendre un savant minéralogiste préférer un diamant brut aux plus belles pierres admirées au Louvre dans la galerie d'Apollon. Galois, très susceptible et très fin, aurait cru qu'on voulait tenter son orgueil.

Racine a-t-il surpassé Corneille? Michel-Ange est-il plus grand que Raphaël? Annibal, comme homme de guerre, est-il supérieur à César? De telles questions n'ont pas de sens. Pour être comparées, les grandeurs doivent être mesurables, Sophus Lee ne peut l'ignorer.

Un des frères de mon père, le docteur Stanislas Bertrand, qui jamais n'étudia les mathématiques, a vécu dans l'intimité de Galois. Il le rencontrait, en 1830, tantôt dans les bureaux du journal *la Tribune*, tantôt dans les réunions secrètes de la Société « Aide-toi, le ciel t'aidera », ce qui les conduisit à s'asseoir ensemble sur les bancs de la police correctionnelle. Quinze ans après, mon oncle, venant me voir, me trouva causant avec un jeune homme qu'il semblait regarder avec attention et écouter avec étonnement. Il me dit le lendemain : « J'ai éprouvé hier une véritable motion, j'ai cru pendant un quart d'heure voir et entendre Évariste Galois. » Il avait vu et entendu M. Charles Hermite.

J. BERTRAND.

Digitized by Google

Édouard Naville, Deir el Bahari, Memoir for 1892-1893, Londres, 1894, in-4°, VI-32 p. et XIV planches. — Part I, Memoir for 1893-1894, Londres, 1895, in-folio, III-15 p., I-XXIV pl. — Part II, Memoir for 1894-1895, Londres, 1897, in-folio, III-18 p. et XXV-LV pl. — Part III, Memoir for 1896-1897, Londres, 1898, in-folio, III-21 p. et LVI-LXXXVI pl.

SECOND ARTICLE.

Hâtshopsîtou, reine de plein droit et supérieure par l'origine à tous les princes, frères, cousins, neveux qui gravitaient autour d'elle, était une *fille d'Amon,* comme tous les enfants procréés dans la même condition qu'elle : on retraça sa divine extraction sur les murs du temple qui était consacré à sa divinité. Il ne paraît pas, au moins à l'origine, que cette intervention solennelle du dieu fût indispensable partout et toujours, et l'on ignore encore en quelles circonstances elle était jugée nécessaire : peut-être était-ce seulement lorsque la lignée entièrement légitime, celle dont les membres jouissaient de droits égaux, se trouvait réduite à un seul représentant et menaçait de manquer. En tous cas, Amon était intervenu pour engendrer Hâtshopsîtou, et les tableaux successifs nous font saisir sur le vif le détail de son intervention. L'action commence dans le ciel. Amon a convoqué son Ennéade souveraine, et ils sont tous accourus à son appel, Toumou d'Héliopolis et Montou en tête, puis Shou et sa compagne Tafnouît, Sibou et Nouît, Osiris et Isis avec leur fils Horus et sa femme Hâthor, Sîtou et l'Hâthor qui lui est associée. Debout devant le trône de leur maître, sur deux rangs, par ordre de préséance, il leur tient un long discours, fort endommagé, mais dans lequel il leur expose le projet qu'il roule en tête. Il songe à évoquer un Pharaon nouveau, une princesse qui, selon l'expression employée ailleurs, contiendra l'essence de tous les dieux : il réunira pour elle les deux contrées en paix, il lui donnera tous les pays de plaine et tous les pays de montagne à jamais. L'Ennéade approuve hautement la résolution de son chef en quelques mots aujourd'hui détruits, et Amon lève la séance[1]. C'est, à dire vrai, une scène de la vie terrestre transportée au ciel. Les Pharaons n'accomplissaient aucun acte important sans avoir tenu une cour plénière, ou, pour être plus exact, un de ces *palabres* dont les rois africains ont conservé

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II,* pl. XLVI, et p. 13.

Digitized by Google

la tradition jusqu'à nos jours. Les conseillers arrivaient en pompe aux acclamations des serviteurs, et, dans certains cas, au bruit des sistres ou au claquement des fouets magiques, — *monâît*, — que les femmes du palais agitaient. Ils « entraient avec les chants », puis, lorsqu'ils s'étaient inclinés devant le trône, les uns la face à terre, les autres agenouillés, d'autres courbés en deux, d'autres le buste droit et la tête penchée, le visage à l'abri derrière les mains hautes, chacun dans l'attitude à laquelle son rang l'obligeait, ils entonnaient un hymne à la louange de leur seigneur. Celui-ci leur répondait par quelques éloges bien sentis de sa propre personne; il leur exposait l'affaire au sujet de laquelle il les avait convoqués, et la discussion s'engageait, s'il y avait lieu. Les avis y revêtaient la forme de compliments démesurés; quand l'ordre du jour était épuisé, un nouvel échange de paroles louangeuses annonçait la clôture, et les conseillers évoluaient avec force saluts, pour « sortir parmi les acclamations[1] ». Lorsque des scènes de ce genre étaient retracées sur les murs des temples, on se contentait le plus souvent de donner ce qu'on pourrait appeler un simple extrait du procès-verbal, comprenant seulement le discours principal du roi ou du dieu et la réponse émerveillée des conseillers : c'est ce que nous trouvons ici pour le conseil tenu au sujet de Hâtshopsîtou.

Sa résolution prise et approuvée, Amon se met en devoir d'agir sans retard. Thot lui fournit les renseignements nécessaires sur la reine Ahmasi, la femme du roi Thoutmôsis, qui a été choisie pour recevoir le germe divin, puis il le saisit par la main et il le conduit vers elle. Amon revêt le corps de Thoutmôsis, et ainsi déguisé il pénètre dans la chambre où la jeune femme repose. Le parfum du dieu l'éveille, mais elle ne le reconnaît point et elle le salue du nom de son mari : « il alla vers elle, il la féconda, il lui donna son cœur, puis il se révéla à elle en sa forme de dieu », et il lui annonça la naissance prochaine d'une fille, à laquelle la terre appartiendrait. Un tableau représente l'entretien du dieu et de la mortelle. Ils sont assis en face l'un de l'autre, les jambes entrecroisées, les pieds posés d'aplomb sur une natte que les deux déesses Nît et Selkît, assises elles-mêmes sur la couche royale, supportent de leurs deux mains. Amon pousse vers les narines de sa compagne la croix ansée, qui lui assure la force de vie nécessaire à supporter les approches divines, puis à animer l'enfant qu'elle cache déjà sous son

[1] Comme types des séances de ce genre, on peut citer la délibération de Ramsès II sur les Mines d'or de l'Etbaye, traduite par Chabas, *Les inscriptions des Mines d'or*, p. 13-29, et, dans un autre ordre d'idées, la délibération sommaire au *Conte des deux frères*.

Digitized by Google

flanc[1]. Cependant le corps d'une fille des dieux ne saurait être créé de même que celui d'une fille ordinaire des hommes. Amon fait venir Khnoumou, le dieu qui a pétri le limon du Nil et en a fabriqué l'image des êtres. Il lui enjoint de modeler les membres de son enfant et Khnoumou y consent volontiers : « Je façonnerai, dit-il, cette tienne fille Hâtshopsîtou, en vie, santé, force, et je lui donnerai une forme supérieure à celle des dieux, à cause de la grande noblesse qu'elle a de reine des deux Égyptes. » Il saisit donc la glaise, l'entasse sur la sellette, et il attaque sa maquette avec amour. Il n'est pas seul au travail, mais il y est aidé par sa commère, la grenouille Hiqît, figurée ici comme une femme à tête de grenouille. Une des légendes thinites relatives à la création appelait Khnoumou et Hiqît les deux berceaux, les deux moules d'Abydos : ils avaient jailli de la bouche de Râ, le premier jour, et aussitôt ils avaient modelé la ville et le monde[2]. Depuis lors, ils assistaient les femmes enceintes, et, de même qu'au début de l'univers, ils fabriquaient pour elles le corps de leur enfant : Khnoumou brassait la terre, Hiqît y insufflait la vie. Le dessinateur a choisi le moment où le dieu ayant achevé son œuvre, Hiqît agenouillée introduit la croix ansée dans les narines de la princesse. Deux statuettes sont debout sur la sellette, dont l'une sera le corps matériel et visible du nouveau-né, l'autre cette contre-partie exacte de lui-même, le *double*, qui l'escortera invisible pendant la vie, et qui, persistant après la mort, se subdivisera en autant de *doubles* qu'il en faudra pour animer sa momie et ses statues prophétiques ou funéraires. Les deux figurines sont masculines, bien qu'il s'agisse d'une fille, et cette singularité concorde avec ce que nous savons de la persévérance avec laquelle la reine s'est fait représenter habillée en homme, la barbe au menton. Est-ce question de caractère, ou le protocole de cour exigeait-il des reines régnantes qu'elles endossassent réellement le costume masculin pour assister à certaines cérémonies d'État? Je croirais volontiers, avec Naville, que c'est plutôt question de caractère, car toutes les autres reines qui ont exercé vraiment le pouvoir sont toujours représentées en femmes, même la Cléopâtre de César. Les deux bons ouvriers divins ne se bornent pas à opérer de leurs doigts : selon l'usage égyptien, ils récitent des paroles de bon augure, des souhaits de grandeur et de prospérité, des formules où ils énumèrent complaisamment les vertus qu'ils versent

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, pl. XLVII, p. 14. Les légendes sont très mutilées, mais on les rétablit facilement d'après le duplicata du texte qui se trouve à Louxor à propos de la naissance d'Aménôthès III.

[2] *Stèle C 3 du Louvre*, l. 15-16.

Digitized by Google

dans la pâte de la princesse et qui feront désormais partie de sa nature terrestre[1].

Cependant les mois sont révolus et le Pharaon miraculeux est sur le point de naître : Thôt descend du ciel et vient l'annoncer à la reine Ahmasi. Il lui redit les qualités de son enfant, il lui détaille les honneurs qui lui seront conférés pour avoir produit une pareille merveille, les titres qui lui seront prodigués [2], puis il la remet entre les mains de Khnoumou et de Hiqît afin qu'ils la conduisent à son lit de misère. Il semble qu'au moins aux temps très reculés où le cérémonial des naissances royales ou divines fut réglé, l'usage était de séparer la femme sur le point de devenir mère, et de l'enfermer dans une case isolée où elle se cachait jusqu'à ses relevailles : chacune des grandes villes de l'Égypte avait en souvenir de cette coutume, tombée en désuétude parmi le peuple, un petit temple construit à côté du temple principal et où la déesse-mère du nome était censée faire ses couches, le *mammisi*, le *lieu de la naissance*, tel qu'on le voit encore à Philæ, à Edfou, à Dendérah. La figure de la reine Ahmasi a été respectée par les barbares du temps de Khouniatonou, et l'on voudrait croire qu'ils l'ont épargnée par admiration pour la perfection de l'œuvre. L'épaisseur de la taille et l'alanguissement de la démarche montrent où la pauvre en est, mais les signes extérieurs de la grossesse sont indiqués avec une discrétion telle qu'ils ne blessent aucune délicatesse moderne; d'autre part l'expression souffreteuse du visage et la grâce répandue sur toute la personne font de l'ensemble un morceau de sculpture accompli[3]. Les deux guides l'encouragent par leurs paroles et l'introduisent dans la chambre où elle souffrira sous la protection des dieux. Deux beaux lits l'attendent, des lits à tête et à jambes de lion comme ceux dont on usait dans les familles riches à l'ordinaire de la vie, mais elle ne s'y allonge pas au moment critique. Les scènes retracées sur les monuments nous prouvent que les Égyptiennes ne s'étendaient pas pour accoucher, comme font nos femmes, mais qu'elles demeuraient accroupies sur une natte, sur le lit, sur une de ces chaises qu'on réserve encore pour cet office dans certains pays d'Orient : une aide, debout ou accroupie derrière elle, lui tenait les bras et le buste pendant les épreintes, et une autre, placée en face d'elle, recevait l'enfant. Ici, comme il s'agit de la mère d'un dieu, ce sont des déesses qui remplissent la fonction des sages-femmes ordi-

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, pl. XLVIII, et p. 14-15.

[2] Naville, *The temple of Deir el Bahari, Part II*, pl. XLVIII, et p. 15-16.

[3] La tête de la reine a été reproduite en phototypie dans l'*Introductory Memoir*, pl. XI, et en couleurs *Part III*, pl. LXVII.

Digitized by Google

naires, Isis, Nephthys, et d'autres qui, réparties autour d'elle, marmottent les formules magiques destinées à hâter l'événement ou se livrent aux manipulations diverses. Les génies des quatre points cardinaux sont là prêts à saluer le premier cri. L'hippopotame Thouéris et son ami le Bisou monstrueux, originaire du Pouanît, écartent par leur présence les influences mauvaises, et Maskhonît, la déesse de la destinée, assise à la tête du lit, préside à la délivrance. Hâtshopsîtou naît en ses deux formes de corps et de *double*, que les sages-femmes de la droite se passent de main en main, et Maskhonît s'empresse de lui adresser ses souhaits de grandeur[1]. Tandis que les déesses prennent soin de la jeune mère, Hâthor s'est emparée de l'enfant. Hâthor est la fée marraine de nos contes, celle qui prédit aux nouveau-nés leur destinée heureuse ou malheureuse : elle doue la princesse de mille félicités, et, quand son père Amon arrive tout joyeux pour la voir, elle la lui présente dotée de tous les biens. Amon la prend dans ses mains, la flaire[2], la serre dans ses bras, la remue doucement, car elle lui plaît plus que toute chose : il lui accorde à son tour tout ce qui peut la faire heureuse et puissante, la vie, la force, la durée, la santé, la joie, la domination sur l'univers entier, et la déesse Selkît, debout derrière Hâthor, confirme ces donations[3]. Pendant ce temps, les servantes achèvent la toilette de l'accouchée et lui mettent sur la tête le bonnet en forme de boisseau des déesses mères. L'allaitement commence devant elle, l'allaitement de la petite princesse et de ses *doubles*. On sait depuis longtemps que le Soleil avait sept âmes et quatorze doubles, et les Pharaons, fils du Soleil, étaient composés de même que leur père : deux Hâthors à tête de vache, puis deux vaches représentant Hâthor, puis douze autres déesses, qui sont des Nît, donnent le sein aux quatorze *doubles* ou les bercent dans leurs bras. La petite princesse tombe de là aux mains d'Hapi, le Nil, et du dieu magicien Haqaou, qui la présente aux divinités du Nou, l'Océan céleste, pour la laver. Cette purification d'Hâtshopsîtou et de son *double* s'exécute selon le rite connu, accompli jadis par Horus et par Sîtou : les cérémonies de la naissance sont achevées et la vie humaine commence pour l'enfant[4].

(1) Naville, *The temple of Deir el Bahari, Part II*, pl. XLIX-LI, et p. 16-17.

(2) *Sonou-s*. C'est l'équivalent de notre expression *baiser, embrasser*. La vieille forme du salut paraît avoir été, en Égypte comme dans beaucoup d'autres pays, de *flairer*, de *renifler* la personne ou l'objet : cf. l'expression courante *Sanou-ro*, «*flairer, renifler, la terre*» pour *baiser la terre* devant un roi ou un dieu.

(3) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part II*, pl. LII et p. 17.

(4) Naville, *The Temple of Deir el*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Cette série de tableaux occupe le registre inférieur de la muraille. Ils forment une sorte de drame religieux sur la Nativité de Pharaon, et l'on est induit à se demander s'ils représentent un concept imaginaire, ou bien s'ils reproduisent un ensemble de scènes réelles qui se répétaient à l'accouchement des reines. Ici, comme partout en Égypte, le sculpteur et le peintre n'ont fait que reproduire exactement la réalité. La théorie voulait que l'assimilation fût complète entre les dieux et les rois, si bien que chacun des actes de la vie royale était comme le décalque de l'acte correspondant de la vie divine. Du moment que le roi était Amon, il portait le costume et les insignes d'Amon, le mortier aux longues plumes, la croix de vie, le sceptre à tête de lévrier, et c'est revêtu de cet appareil qu'il se présentait dans la chambre de la reine pour y consommer son mariage. Les comparses assumaient eux aussi le costume et l'apparence des divinités qu'ils incarnaient : les hommes, un masque de chacal, d'épervier, de crocodile; les femmes, un masque de vache ou de grenouille, selon qu'il s'agissait de jouer Anubis, Khnoumou, Horus, Sovkou, Hâthor, Hiqît, et je suis porté à croire que les *doubles* du nouveau-né étaient figurés par autant de poupées qu'il en fallait dans les cérémonies. Quelques-uns des rites étaient compliqués et pouvaient fatiguer outre mesure la mère et l'enfant qui les subissaient : ils ne sont rien pourtant à côté de ceux qu'on célébrait en pareille circonstance dans d'autres pays. D'une manière générale, on doit se persuader que tous les tableaux tracés sur les temples, et dans lesquels la personne du roi entre en jeu, répondaient à une action matérielle, où des personnages déguisés remplissaient le rôle des dieux. Si l'on se refusait à en juger ainsi, on ne comprendrait plus grand'chose aux scènes du second registre, où les décorateurs ont disposé la suite de l'histoire de la reine en un chapitre nouveau. Les années se sont écoulées depuis qu'Amon s'est donné en elle un héritier : Hâtshopsîtou a grandi, et elle est arrivée au moment où sa royauté doit se révéler. Pourquoi son père Thoutmôsis l'associa au trône et dans quelles circonstances cela se fit, M. Naville nous le dira plus tard : les tableaux qu'il publie maintenant nous montrent la résolution déjà prise et ils déroulent sous nos yeux les péripéties du sacre. Elles débutent, comme il est juste, par une cérémonie de purification analogue à celle qui terminait les fêtes de la naissance. Amon et Horus, debout, versent l'eau sacrée sur la tête de la jeune

Baharî, Part II, pl. LIII-LIV, et p. 17-18. La formule de purification, indiquée en abrégé à la planche LIII, est celle qu'on trouve dès le temps des Pyramides.

Digitized by Google

femme en prononçant la formule ordinaire, et ils lavent en même temps que son corps son *double*, qui participe invisible au bénéfice de l'aspersion. Elle a la taille d'un enfant, et elle devait être en effet fort jeune à l'instant où elle fut couronnée : Amon l'empoigne et la pose sur ses genoux, la *flaire* de nouveau, lui inspire les vertus divines qui lui permettront de paraître devant les dieux du Midi et du Nord, puis il l'introduit en présence de ces dieux mêmes et il échange avec eux les discours accoutumés où il leur annonce son intention de la proclamer reine[1]. Ce n'est là toutefois qu'une sorte de présentation en gros, qui n'eût pas suffi à lui concilier leur bienveillance : elle se pare de ses plus brillants atours, et elle va leur rendre visite à chacun en particulier pour qu'ils lui accordent leurs faveurs. Naville croit que Thoutmôsis Ier mena vraiment sa fille de ville en ville, depuis Éléphantine à la première cataracte jusqu'à Bouto dans les marais bordiers de la Méditerranée, mais je ne pense pas que le texte nous contreigne à cette interprétation. Thèbes possédait soit des temples complets, soit, dans son grand sanctuaire de Karnak, des chapelles dédiées aux divinités adorées par le reste du pays et auxquelles un sacerdoce était attaché. Il me paraît que l'inscription parle de ces séjours thébains des dieux : Hâtshopsîtou en fit le tour avec son père, et c'est à Thèbes même qu'elle rendit son hommage aux dieux non thébains en échange de leur appui[2]. Ils lui prodiguèrent les coiffures et les diadèmes qui symbolisaient leur royauté, et quand elle les eut reçus, elle vint se montrer chargée de leurs dons à son père Amon : les deux greffiers du ciel, Thot et Safkhît-âboui, étaient cependant fort occupés à enregistrer les cadeaux de chacun et à grossoyer les procès-verbaux de leurs donations[3].

Après les dieux, les hommes. Hâtshopsîtou a été reconnue reine par ses pères divins; il convient maintenant de la faire accepter par les mortels qui seront ses sujets. Thoutmôsis Ier convoque tous ceux qui ont le droit de se montrer à la cour, nobles de race ou fonctionnaires, les amis royaux, les chambellans, et il les reçoit assis sous son dais sur le siège à deux places en usage dans ces sortes de cérémonies. Sa fille est debout à côté de lui dans le costume ordinaire des Pharaons : il la saisit par le bras, et, la présentant à l'assemblée, il prononce un discours. « C'est ici ma fille Hâtshopsîtou, vivante, que je choisis comme mon

(1) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LXI et p. 1-2.

(2) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LVII-LVIII et p. 2-4.

(3) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LIX et p. 4-5. Les tableaux sont fort mutilés en cet endroit, ainsi que les inscriptions, et le détail n'en peut être rétabli avec certitude.

Digitized by Google

suppléant, pour être certes sur mon trône [1]. Maintenant que la voilà assise sur l'estrade, alors certes c'est merveille comme elle adressera la parole aux classes instruites, en toutes les *places* du palais [2]; maintenant qu'elle vous guide, écoutez sa parole, adhérez à son ordre, car qui l'adore, il vit; qui dira quelque mauvaise chose sur la voie de Sa Majesté la reine, il meurt [3]. Or donc, vous tous qui obéissez adhérant au nom de Sa Majesté la reine, vous tous qui allez maintenant monter pour rendre l'hommage royal [4], ainsi qu'il fut fait au nom de Ma Majesté à moi, certes reconnaissez pour dieu cette mienne fille divine, car les dieux mêmes combattent pour elle, ils lui versent leur force de vie [5] chaque jour, ainsi que l'ordonne son père, le maître des dieux [6]. » Cette allocution discrètement menaçante produit aussitôt son effet. Tous les hauts personnages se prosternent devant le trône, et ils poussent en chœur les acclamations réglementaires; le roi leur commande un dernier hymne en l'honneur de ses dieux, puis ils se retirent, laissant les deux souverains à leur joie. L'étiquette exigeait d'eux en pareil cas une manifestation bruyante, qui apprît aussitôt la nouvelle au peuple, et peut-être leur dictait-elle les phrases dont ils devaient se servir. « Ils sortirent

(1) *Saît-i poun...ti-[i khopirou-sam] saîti toutou asît harît nasît-i pou*, litt. : « cette mienne fille... je donne [qu'elle soit en] suppléant, étant certes celle qui est sur mon siège. »

(2) Les *rokhouîtou* sont, parmi les classes de l'humanité vivante, celles qui sont instruites dans la connaissance des choses de ce monde. Les *places* du palais sont, comme je l'ai indiqué ailleurs, les pièces ou les corps de bâtiments où les diverses administrations avaient leurs bureaux : la phrase veut dire que c'est merveille de voir combien la reine s'entendra et s'entend dès à présent à diriger toutes les affaires qui se traitent dans les différents services du gouvernement.

(3) *Adorer*, en égyptien *touaou*, c'est saluer la princesse comme on doit saluer le roi; c'est par suite, ici, la reconnaître pour reine comme son père le demande. L'opposition à son avènement est exprimée par l'idiotisme *dire chose mauvaise sur la voie de Sa Majesté*.

(4) *Souton himou ioutif her-â er sârît souton khir*, litt. : « Certes, qui vient à l'instant vers la montée sous le roi. » Il s'agit ici de la prestation de l'hommage, pendant laquelle les personnages venaient l'un après l'autre se prosterner devant le souverain assis sur son estrade.

(5) L'expression égyptienne est *sotpou-sounou sa-sounou ha-si*, qui signifie littéralement : « ils imposent leur *sa* derrière elle. » Les dieux se mettent derrière elle et, lui imposant les mains vers la nuque, ils lui transmettent le fluide de vie — *sa ni-ônoukhou*, — qui l'anime de la même vie qu'eux. Comme cette transmission était propre aux Pharaons, on les appelait souvent *Sotpou-sa*, « celui à qui le *sa* est imposé », et leur résidence, « la maison de celui à qui le *sa* est imposé ». Cette dernière locution passe parfois du palais au souverain par la même association d'idées qui a fait de *parâoui*, « la double grande maison », Pharaon, le maître de l'Égypte.

(6) Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LXI et p. 6.

Digitized by Google

hurlant de joie, ils cabriolèrent et ils crièrent la chose. Entendu que l'eurent tous les instruits et toutes les casernes de la résidence royale[1], ils vinrent hurlant d'allégresse et ils en crièrent par-dessus toute chose; caserne et caserne de la résidence s'ouvrent à son nom, soldats et soldats sautent et gambadent en la joie, la joie de leurs cœurs; ils répètent et répètent le nom de Sa Majesté en tant que roi, que certes, Sa Majesté étant simple prince, quand certes Thoutmôsis était un dieu grand en son corps, leurs cœurs appartenaient déjà à sa fille Mâkérî[2]. Certes ils savent qu'elle est la fille du dieu grand, certes ils reçoivent déjà les bienfaits de ses âmes plus que toute chose! Quiconque l'aime en son cœur et l'adore chaque jour, il prospère, il fleurit, mais quiconque dit quoi que ce soit [de mal] au nom de Sa Majesté, le dieu fait que celui-là meure à l'instant, car les dieux versent leur force de vie à la reine chaque jour[3]. » Il est toujours malaisé d'apprécier les qualités littéraires d'un morceau, lorsqu'il s'agit d'une langue aussi complètement morte pour nous que l'égyptien l'est à présent. Ici pourtant, les répétitions de mots, les allitérations, la brièveté des membres de phrase et la concision des formes grammaticales rendent sensible l'habileté du scribe et nous permettent de saisir son procédé. Même à travers les longueurs de la paraphrase que j'ai dû en faire pour rendre le texte intelligible aux modernes, on voit qu'il a su exprimer de façon saisissante l'intensité des mouvements d'allégresse qui entraînaient la population du palais à

[1] Le mot que je traduis *caserne* est *sazîrou*, qu'on trouve dans l'*Inscription d'Ouni*, l. 15. Le mot signifie littéralement un clos, une enceinte murée, du verbe *sazirou*, qui lui-même est le factitif du verbe *zarou*, « entourer, envelopper », d'une étoffe ou d'une muraille. Les *Sazirou* sont les enceintes où logeaient les soldats en général; ici, les parties du palais où ils étaient cantonnés, les *casernes*; le mot français ne répond pas entièrement à l'idée du terme égyptien, mais il faut bien l'employer faute de mieux. Cf. le mot *mazarou*, dérivé de la même racine et ayant le même sens, dans Spiegelberg, *Varia*, au *Recueil de travaux*, t. XXI, p. 39-41.

[2] Tous les membres de phrase commençant ici par *soukou*, *askou*, *asou*, sont autant de parties du discours des instruits et des soldats, discours conçu en style indirect, par petites propositions très hachées. La traduction littérale serait: « Certes — *soukou* — Sa Majesté [la reine] en jeune souverain! Certes « — *soukou* — le dieu [Thoutmôsis, père de la reine] grand en son corps, leurs cœurs à la fille de lui [Thoutmôsis]! Certes eux, — *askou-sounou*, — savent, à savoir, — *a*[*sou*] — la fille du dieu [Thoutmôsis] certes elle est — *asou pou*, — et alors certes eux — *soukou-sounou hamou*, — comblés de bienfaits par les âmes [de la reine] plus que toute chose ». Sur les *âmes* du souverain, cf. ce qui a été dit plus haut, p. 405.

[3] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LXII et p. 6-7. Naville avait déjà publié et traduit ce texte dans un mémoire spécial, *Trois inscriptions de la reine Hatchepsou*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVIII, p. 96-103.

Digitized by Google

l'annonce officielle d'un événement heureux. Si maintenant on cherche sur les monuments qui subsistent des tableaux où ces enthousiasmes populaires sont retracés, on voit bien vite avec quelle fidélité l'écrivain les a transportés dans son récit, et combien exactement ses formes de langage s'adaptent aux épisodes représentés par le sculpteur. La scène se reconstitue d'elle-même. Les nobles sortent à grand fracas de la chambre de réception, dansant, gambadant d'un pied sur l'autre, avec des gestes de bras désordonnés en apparence, mais parfaitement réglés par l'étiquette. Au bruit de leurs acclamations, toutes les portes s'ouvrent, toutes les salles se vident, la foule des employés, des serviteurs et des soldats remplit les cours, et, courant en tout sens, crie, parmi les gambades et les gestes rythmés, ces litanies de phrases toutes faites qu'on leur avait appris dès l'enfance à répéter dans les occasions solennelles.

Thoutmôsis Ier se réjouit, ainsi qu'il convient, de l'accueil fait à sa fille et il s'empresse de prendre les mesures nécessaires pour compléter la transformation de la princesse en Pharaon. Le nom était en Égypte l'expression même et comme la quintessence de la personne; elle n'existait pleinement que lorsqu'il lui avait été donné, et, au moins dans un roi, chaque nouvel état auquel elle arrivait exigeait chez elle un changement de nom qui correspondît à cet état. La fille de Thoutmôsis s'était appelée en naissant Hâtshopsîtou, *la première des favorites:* elle gardera ce nom qui couvre toute la partie d'elle-même préexistante avant le couronnement, mais, afin de ne pas laisser anonyme l'accroissement de personnalité qui résulte pour elle de son élévation au trône, elle y joindra désormais le nombre de noms nécessaire à rendre les natures diverses dont la réunion constitue le Pharaon. Il en fallait quatre à cette époque, deux qui l'identifiaient à Horus, l'épervier, ses *noms d'épervier*, deux autres qui établissaient sa royauté sur les deux Égyptes au moyen des emblèmes ou des totems qui figurent ces deux pays, le vautour et l'uræus d'une part, le roseau et la guêpe de l'autre, ce dernier nom enveloppé du cartouche et formant paire avec le nom de naissance. Ce n'était pas petite affaire que de les choisir, car ils avaient été prédestinés comme le personnage même auquel on les appliquait, et il fallait moins les créer que les deviner; on n'en venait à bout que par les procédés mystérieux de la magie, et les *hommes au rouleau*, les savants habiles aux incantations ou aux rites, étaient seuls capables d'y réussir. « Entendu qu'eut la Majesté du père de la reine comment tous les instruits adhéraient au nom de sa fille pour roi, et cela quand la Majesté de la reine était encore simple prince, alors, son cœur joyeux plus que toute chose,

Digitized by Google

il ordonna d'amener les *hommes au rouleau* pour deviser les grands noms de la reine, ceux sous lesquels elle prendra les dignités de sa double couronne de roi de la Haute et de la Basse Égypte, et aussi qu'on fera mettre sur toutes les constructions et sur tous les actes sous seing royal, ceux sous lesquels elle accomplira la cérémonie de la réunion des deux terres et celle de faire en procession le tour des murs des temples et de doter tous les dieux qui président à la réunion des deux terres, chacun selon sa bienveillance, les noms sous lesquels elle célébrera des fêtes du commencement de l'année et du commencement des saisons totalisées de manière qu'elle accumule des millions de quantités de solennités commémoratrices de son avènement [1]. Lorsque le cœur des *hommes au rouleau* devisa les noms de royauté de Sa Majesté, certes le dieu suggéra à leur cœur de lui imposer ses noms tels qu'il les avait formés lui-même auparavant; — pour son grand nom d'Horus au palais: *Ousirît Kaou*, Celle qui est forte en doubles éternellement; — pour son grand nom de Maîtresse du Vautour et de l'Uræus: Celle qui

[1] Tout cet ensemble de propositions décrit les cérémonies que le Pharaon devait accomplir lors de son avènement pour être intronisé régulièrement. Le mot à mot du texte égyptien donne : « les grands noms : 1° de prendre les dignités du pskhent d'elle, de roi de la Haute et de la Basse Egypte et d'être fait [litt. : *avec* être fait] mettre dans les travaux monumentaux [*katou*] et dans les sous-seings [*khatmouîtou*] tous, — 2° de *réunion des deux terres, circuler derrière les mars*, récompenser les dieux tous de la *réunion des deux terres*, [chacun] selon sa bienveillance [*er sopou-f nofir*, litt. : à sa fois bonne]; — 3° de processions solennelles [litt. : de *levers*] de commencement d'année et de commencement de saison, totalisées [*hotpouîti*, litt. : se posant l'une sur l'autre, s'additionnant] de manière qu'elle fasse [*nît irit si*, litt. *de* faire elle] des millions de fêtes *sadit* très nombreuses. » Les mentions que j'ai classées sous le numéro 1 sont générales et s'appliquent à tout le règne; elles se réfèrent à l'usage que la reine fera de ses noms nouveaux pour tout ce qui concerne ses devoirs et ses privilèges royaux, et plus spécialement pour ordonner ou dédier les grands travaux, pour expédier les actes de donation ou autres qu'elle sera appelée à sceller de son sceau. Les expressions rassemblées sous le numéro 2 se rapportent aux cérémonies qui symbolisaient l'accession au trône. C'est d'abord *la réunion des deux terres*, c'est-à-dire cette cérémonie dans laquelle le roi, seul ou aidé des deux personnages habillés comme le dieu Nil, *réunissait*, en les liant au signe *samou* qui marque *l'union*, les deux plantes du Midi et du Nord, marquant ainsi qu'il réunissait sous son autorité le Delta et le Saïd ; le symbole qui résultait de cette opération était gravé sur les côtés du trône. L'opération *rirou hà ânbouou*, litt. « *faire le tour de l'extérieur des murs* », faisait partie de la cérémonie du couronnement proprement dit, qui sera décrite plus loin, et dans laquelle le souverain nouveau faisait des donations [*tobou*] aux dieux, — Horus, Sîtou et les autres, — qui lui avaient accordé *la réunion des deux terres* chacun selon sa bienveillance [*r sopou-f nofir*]. Ce qu'on lit sous le nu-

Digitized by Google

est florissante par les années, la bonne déesse, la dame qui crée les biens; — pour son grand nom d'Horus doré : Celle qui est déesse en ses fêtes; — pour son grand nom de Dame du roseau et de la guêpe, Makèrî donnant la vie! — Et certes c'est là son nom véritable que le dieu lui a fait auparavant [1]. » La proclamation de ce protocole rend nécessaire une dernière cérémonie, qui débute encore par une purification : le dieu Hou prend la reine par la main, la conduit dans la moitié orientale du sanctuaire, et là il lui verse sur la tête l'eau qui donne la vie, après quoi un Horus la mène dans la région occidentale et répand l'eau sur elle une seconde fois. Elle se rend ensuite dans la grande salle du palais, où deux estrades ont été dressées, ou plutôt deux de ces kiosques légers qu'on voit représentés si souvent lors des scènes de réception royales ou divines. Dans l'un d'eux, les deux prêtres à masque animal qui incarnent Horus et Sîtou lui posent la couronne du Sud, la couronne blanche, sur la tête, après quoi elle passe lentement en procession le long du mur Nord, précédée des quatre étendards traditionnels qu'on portait de toute antiquité devant le souverain [2], et elle sort de la salle roi d'Égypte accompli. Comme on lui avait *ceint* le diadème — *sashdou*, — la cérémonie s'appelait *habît Sashdou*, la fête de la *Ceinture* [3].

On voit avec quelle minutie les décorateurs du temple ont représenté les faits qui leur semblaient être les plus importants pour établir l'histoire des débuts de Hâtshopsîtou. Ils s'efforcent d'établir qu'elle était la reine prédestinée de l'Égypte, et pour cela ils remontent avant sa naissance à l'instant précis de sa création. Ils montrent que son père n'est pas seulement Thoutmôsis, mais Amonrâ lui-même, le patron de Thèbes et de l'Égypte incarné dans Thoutmôsis, qu'elle a en elle le sang divin le plus pur et, par suite, qu'elle possède plus de droits à la cou-

méro 3 concerne l'avenir : on y souhaite au souverain de célébrer tant et tant des fêtes auxquelles il présidait à l'ouverture de l'année et au début de chaque saison, que ces fêtes additionnées [*hotpouîti*] forment des millions d'une grande quantité de ces panégyries de *fondation*, de ces *jubilés*, qu'on célébrait après un certain nombre d'années, à l'anniversaire de l'avènement d'un roi ou de la fondation d'un édifice sacré.

[1] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LXII-LXIII et p. 68.

[2] On en voit un bon exemple sur l'un des monuments les plus antiques de l'Égypte, la plaquette du roi Nar-Mîrou, publiée par Quibell, *Slate Palette from Hieraconpolis*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXVI, pl. XII. L'usage de ces étendards et le sens qu'on attachait à leur présence dans les cérémonies sont définis assez souvent aux temps ptolémaïques, ainsi dans Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*.

[3] Naville, *The Temple of Deir el Bahari, Part III*, pl. LIII-LIV, et p. 8-9.

Digitized by Google

ronne qu'aucun des princes ses contemporains. Engendrée par le dieu suprême, les dieux et les déesses qui président aux opérations de la naissance veillent à ce que nul accident ne nuise à son entrée dans le monde, ni ne compromette l'accomplissement heureux de l'œuvre commencée par Amon : Khnoumou et Hiqît la modèlent, Isis et Nephthys délivrent sa mère, Hâthor la dote et la présente à son père, Hâpi la purifie, elle et son *double*. C'est comme un premier acte, où l'on joue les scènes relatives à ses origines, et où les pouvoirs d'en haut l'introduisent divinement à la vie ; le second acte la prend au moment où la destinée en vue de laquelle elle a été créée s'accomplit à la face de l'univers, et il nous montre l'introduction divine à la royauté. L'intervalle et ce qui l'avait rempli, l'allaitement, l'éducation, la croissance, l'initiation aux devoirs divers de la femme et du souverain, tout cela est passé sous silence, à bon droit. C'étaient là des faits communs à tous les princes ou même à tous les êtres humains, et pour lesquels il n'y avait aucun besoin d'une intervention spéciale des divinités ; or les décorateurs ne choisissaient que les moments critiques de l'existence, ceux qui décident de la destinée de leur héros, dieu ou Pharaon. Il s'agissait de montrer que la naissance de Hâtshopsîtou à la royauté d'Égypte avait été l'acte prémédité et inévitable d'Amonrâ, comme jadis sa naissance à la vie en Égypte. Thoutmôsis Ier, de même qu'il avait été dieu visible pour produire sa fille, est dieu pour la faire reine, et les dieux d'en haut s'unissent à lui afin de célébrer l'une après l'autre les fonctions qui la métamorphosent de Pharaon virtuel en Pharaon réel. Si l'on demande pourquoi Hâtshopsîtou et les autres souverains qui ont suivi en cela son exemple ont pris la peine d'enregistrer ces fictions dans leurs temples, la raison n'en est pas difficile à trouver. La vie d'outre-tombe n'était que le prolongement de celle-ci, et le plus qu'elle pouvait donner aux Égyptiens c'était le rang qu'ils avaient ou qu'ils prétendaient avoir sur cette terre. Le paysan se retrouvait là-bas paysan, le noble noble et le Pharaon Pharaon, dans la plénitude des richesses et des privilèges que chacun avait possédés ici-bas théoriquement ou dans la pratique. De même que les particuliers, pour fortifier leurs droits à une position éminente en l'Hadès, racontaient dans l'inscription de leur tombe les vertus ou les hauts faits qui les avaient illustrés parmi leurs contemporains, de même les souverains représentaient les miracles ou les faits positifs qui les plaçaient entre les dieux, au-dessus des Pharaons moins favorisés de la fortune ou moins bien nés qu'eux. Hâtshopsîtou, qui aspire à siéger après sa mort sur la même ligne que les rois les plus nobles, a donc tout intérêt à montrer par le

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

menu le grand personnage qu'elle fut pendant son séjour en ce monde. Elle a débuté par exposer en détail les preuves de sa prédestination aux dignités souveraines, et les tableaux où elle les a enregistrées occupent la moitié Nord de la terrasse du milieu à Déîr el Bahari; ses exploits de reine sont racontés et dépeints non moins minutieusement sous le portique symétrique, celui qui abrite la moitié méridionale de la même terrasse.

G. MASPERO.

Die antiken Münzen Nord-Griechenlands, unter Leitung von F. Imhoof-Blumer, herausgegeben von der Königl. Akademie der Wissenschaften. Band I : Dacien und Mœsien, bearbeitet von Behrendt Pick. I. Halbband. — Berlin, G. Riemer, 1899, in-4°.

I

En 1888, sur l'initiative de M. Théodore Mommsen, l'Académie des sciences de Berlin décida d'entreprendre la publication d'une description générale des monnaies antiques de la Grèce septentrionale. Ce recueil devait être, dans la pensée même de ses inspirateurs, comme le premier chapitre d'une œuvre beaucoup plus vaste, embrassant la description des monnaies de l'antiquité hellénique tout entière. Effectivement, quelques années plus tard, en 1893, ce *Corpus nummorum græcorum* fut, en quelque sorte, officiellement annoncé comme l'un des projets de l'Académie, à l'occasion du cinquantième anniversaire du doctorat de M. Théodore Mommsen : ce savant déclara faire abandon à l'Académie de la somme considérable qui lui fut offerte, dans cette circonstance, par ses amis, ses élèves et ses admirateurs de tous pays, sous la condition spéciale de l'affecter à la publication du *Corpus* des monnaies grecques[1]. On peut donc croire que ce fut seulement pour ne pas paraître présenter au public un plan trop étendu et trop complexe, qu'en 1888 l'Académie de Berlin avait cru prudent et sage de restreindre, pour le moment, son programme numismatique à la Grèce septentrionale, et de concentrer sur ce domaine bien circonscrit tout l'effort de

[1] Voir à ce sujet une communication de M. B. Pick, dans les *Verhandlungen der 44. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner* (in Dresden, 1897), p. 85.

Digitized by Google

ses collaborateurs, se réservant d'étendre ses investigations aux autres contrées helléniques, au fur et à mesure de l'achèvement des parties préalablement attaquées.

Après une dizaine d'années de recherches et d'efforts combinés, un demi-volume (*Halbband*) de ce vaste recueil vient de nous être livré : il est consacré aux monnaies grecques et gréco-romaines de la Dacie, de la Mésie supérieure et d'une partie de la Mésie inférieure. Le rédacteur principal et ordonnateur est M. Behrendt Pick, conservateur du Cabinet des médailles de Gotha. Le même savant doit rédiger la seconde partie de ce premier volume, qui comprendra, outre le reste de la Mésie inférieure, les monnaies des autres pays que baignait le Pont-Euxin, jusqu'à l'embouchure du Borysthène. A M. Pick aussi est réservée la composition du second volume, qui sera consacré en entier aux monnaies de la Thrace. Le troisième volume est confié à M. Hugo Gaebler, du Cabinet des médailles de Berlin, qui doit y décrire les monnaies de la Macédoine, à l'exception de celles d'Alexandre le Grand. Dans son ensemble, la publication est placée sous la direction du grand numismate de Winterthur, M. Fr. Imhoof-Blumer, et je suis tenté de croire que sans l'action, l'autorité et l'expérience de ce dernier l'œuvre n'aurait pu que bien difficilement être entreprise.

Personne, aujourd'hui, ne saurait méconnaître que, pour l'étude approfondie de l'antiquité grecque et romaine, le groupement et la coordination des matériaux de toute nature parvenus jusqu'à nous s'imposent au préalable. Les *Corpus* de toute catégorie, aussi bien que les éditions critiques qui seront la gloire de l'érudition allemande contemporaine, rendent trop de services à chacun de nous pour que leur utilité ait besoin d'être démontrée, et pour qu'on hésite à reconnaître le haut mérite des érudits qui en ont entrepris la patiente élaboration. Mais si ce groupement méthodique et cette coordination critique des matériaux nécessitent la coopération d'un grand nombre de collaborateurs, et, de la part de ceux-ci, un esprit de discipline, voire même une certaine abnégation personnelle par rapport à l'impulsion directrice de l'œuvre, combien plus indispensables sont ces qualités si l'on quitte le champ de l'archéologie figurée ou de l'épigraphie pour aborder celui de la numismatique!

Ici, en effet, il ne s'agit plus seulement de rassembler des matériaux épars dans les collections publiques et privées, ou publiés dans des ouvrages plus ou moins répandus, d'en donner une description exacte, une interprétation justifiée, une bibliographie abondante. Ce travail ne saurait suffire en numismatique. La frappe d'une monnaie ne peut être

Digitized by Google

assimilée à la gravure d'une inscription, à la fabrication d'une œuvre de céramique ou de sculpture. A chaque émission monétaire, des pièces identiques, presque toujours en très grand nombre, se sont simultanément répandues dans le commerce; elles se retrouvent aujourd'hui entre nos mains, plus ou moins nombreuses, dans un état de détérioration qui varie avec chaque exemplaire, Le numismate qui entreprendrait de décrire, le *Corpus* qui aurait la prétention d'énumérer toutes ces pièces semblables, les unes à la suite des autres, sous prétexte qu'elles sont conservées dans des collections différentes ou diversement incomplètes dans leurs légendes et leurs types, se livrerait à une besogne sans fin, puérile et scientifiquement inutile. Tout autre est la tâche du rédacteur d'un *Corpus nummorum*.

Il doit, après avoir pris une connaissance minutieuse de tous ces exemplaires disséminés, se livrer à un examen comparatif pour arriver à établir la description rigoureuse et complète, non pas d'un exemplaire choisi ni même des meilleurs exemplaires, mais de la pièce-type, telle qu'elle est sortie du coin monétaire. Et l'on conçoit que pour atteindre à cette reconstitution du coin, qui, elle seule, nous donne véritablement l'œuvre antique, le numismate soit obligé de faire concourir deux, trois, cinq ou dix exemplaires plus ou moins frustes, empruntant à chacun de quoi compléter ses voisins; des renvois ou des signes typographiques spéciaux indiqueront, au besoin, dans la description définitive, comment l'opération a été faite, et où chaque morceau de cette sorte de mosaïque a été retrouvé, de façon à permettre à quiconque un contrôle scientifique.

On saisit par là le côté particulièrement délicat, méticuleux, difficile de l'entreprise nouvelle que l'Académie de Berlin vient d'inaugurer. La publication des catalogues des divers musées numismatiques ou des collections privées, — publication qui offre des difficultés d'un autre ordre et ne poursuit pas le même idéal, — peut être considérée comme un acheminement à ce recueil général. Elle en est la préparation directe, car si tous les catalogues particuliers étaient édités, le *Corpus nummorum* devrait résulter, non point de l'accumulation quantitative et de l'intercalation de toutes les pièces décrites, mais bien de la fusion éliminatrice et de la pénétration réciproque de toutes les descriptions en un nombre d'articles égal seulement à la diversité des coins.

Les avantages scientifiques d'un recueil général ainsi compris sont inappréciables. Le premier, c'est de donner le tableau complet, jusqu'aux plus récentes découvertes, de la numismatique de chaque ville, en nous dispensant de recourir à une foule de monographies partielles; le second,

Digitized by Google

c'est de débarrasser la numismatique des répétitions nécessaires des catalogues particuliers; un troisième avantage enfin, c'est de rectifier les erreurs de description, si nombreuses parce qu'elles étaient presque inévitables, qui émaillent les anciens ouvrages où sont décrits tant d'exemplaires plus ou moins incomplets ou frustes, source féconde de fausses attributions ou de lectures controuvées qui se répercutent de livre en livre, parfois depuis deux siècles.

Les recherches critiques des rédacteurs du *Corpus nummorum* ont dû porter aussi bien sur les médailliers où sont classées les pièces qu'il est indispensable d'examiner toutes, *de visu*, que sur les ouvrages, anciens ou récents, où sont décrits des exemplaires de chaque pièce. Pour ce relevé des monuments originaux, la publication berlinoise a pu, d'abord, profiter des notes abondantes et sûres dues à la longue expérience de M. Imhoof-Blumer. De plus, M. Jean Svoronos, aujourd'hui conservateur du Cabinet numismatique d'Athènes, a été chargé de prendre, sur place, la description des exemplaires conservés dans les Cabinets de Paris, d'Angleterre, des Pays-Bas, de Munich. De son côté, M. Pick, contrôlant le travail de ses collaborateurs, a visité tour à tour les Cabinets de Vienne, de Berlin, de Paris, d'Athènes, de Sofia et d'autres encore; il signale, en particulier, parmi ceux qui l'ont aidé dans sa tâche ardue, MM. Hugo Gaebler, de Berlin, Arthur Lœbbecke, de Brunswick et E. Tacchella, de Sofia.

Quant à la littérature numismatique dont il a dû opérer le dépouillement, M. Pick fait de prudentes réserves relativement aux auteurs des siècles derniers, à cause de la défectuosité de leur méthode et des erreurs de description qui y pullulent. Il n'y a puisé qu'avec une extrême circonspection, ne tenant compte que des descriptions que son expérience personnelle lui a permis de croire exactes. Déjà, d'ailleurs, ces anciens ouvrages avaient été soumis à un examen critique par notre Mionnet, devant lequel, malheureusement, ont trouvé grâce trop de lectures erronées, inadmissibles. Les ouvrages récents offrent plus de garanties d'exactitude : il eût été, cependant, bien imprudent de se dispenser de confronter leurs descriptions avec les pièces originales; comme pour les textes épigraphiques, rien ne saurait suppléer à l'examen et à la manipulation directe des monuments.

Arrivé au terme de ce labeur qui exige une patience et une perspicacité consommées, M. Pick observe, non sans quelque mélancolie, que le rapprochement de ces milliers de monnaies appartenant à un champ très restreint de la numismatique lui a démontré, avec une saisissante éloquence et par une induction rigoureuse, jusqu'à quel point le recueil

Digitized by Google

général qu'il a rédigé est encore incomplet, et quelle faible portion du numéraire des anciens est connue de nous jusqu'à présent, par rapport aux lacunes qui restent à combler.

Dans l'exécution du plan dont nous venons d'exposer les grandes lignes, M. Pick a procédé de la manière suivante, pour le demi-volume que nous avons sous les yeux. En tête de chaque province, un résumé historique et géographique, des données sobres et précises sur les émissions monétaires, les dates mentionnées sur les pièces, l'explication des types et des légendes. Pour la Dacie, en particulier, il n'y a qu'un atelier monétaire : il était sans doute à Sarmizegetusa. Le monnayage dure seulement depuis l'an I de la Province, sous Philippe, le père, jusqu'à l'an XI, sous Gallien; les pièces portent généralement les emblèmes des légions *V Macedonica* et *XIII Gemina* et les lettres D F (*Dacia felix*), qu'on a si souvent mal lues ou mal interprétées. La Mésie supérieure n'a également qu'un atelier, Viminacium, et ses monnaies, datées suivant le comput provincial, s'échelonnent depuis Gordien le Pieux jusqu'à Gallien. Les lettres qu'on y lit souvent, P M S COL VIM, doivent s'interpréter : *Provincia Mœsia superior. Colonia Viminaciam.*

Avec la Mésie inférieure, la numismatique devient plus variée, plus intéressante; les ateliers sont nombreux; dans ce premier demi-volume, M. Pick ne traite que des suivants : Callatia, Dionysopolis, Istrus, Marcianopolis et Nicopolis. Le monnayage de cette région commerçante, baignée par le Pont-Euxin, commence dès l'an 300 avant notre ère, et son importance historique est fondamentale. Les fastes administratifs de la province y sont, pour ainsi dire, consignés d'année en année, par les noms des gouverneurs (ἡγεμών, *præses*) dont nous pouvons ainsi établir la suite chronologique. La mythologie et les légendes locales sont interprétées dans des types nombreux et variés dont M. Pick nous donne parfois une explication toute nouvelle, comme, par exemple, pour le θεὸς μέγας, d'Istrus, méconnu jusqu'ici sous l'appellation de Sérapis cavalier.

A la suite de la description de chaque pièce-type, M. Pick énumère les collections où il en a relevé des exemplaires ou des variantes; de telles mentions s'élèvent parfois jusqu'à cinquante. Il ajoute ensuite la bibliographie de chaque exemplaire. Les pièces publiées par des auteurs anciens, et dont les originaux n'ont pu être retrouvés, sont rejetées en notes, à leur place chronologique; il en est de même des pièces fausses (qui ont passé pour authentiques), suspectes, ou dont la description défectueuse peut motiver des réserves ou prêter à de courtes observations. Bref, la sûreté de l'érudition, l'immense étendue des recherches, la condensation du travail collectif, sont en quelque sorte rehaussées par un

Digitized by Google

ordre et une disposition matérielle dont la clarté ne laisse rien à désirer; l'ensemble est digne d'admiration.

II

Il m'a semblé qu'il était utile d'entrer dans les détails qui précèdent, pour faire ressortir l'économie générale et le caractère spécial du nouveau *Corpus*, en montrer les difficultés pratiques, mettre en relief ce qui le distingue des grands répertoires épigraphiques ou archéologiques.

Aussi bien ce n'est pas la première fois que se manifeste l'idée de constituer un *Corpus nummorum* pour l'antiquité. On peut même dire que dès le début des études numismatiques, au XVIe siècle, la préoccupation première des auteurs fut de donner le recueil général des monnaies anciennes. En publiant ses *Imagines illustrium*, en 1517, Andreas Fulvius avait la prétention de reproduire les effigies de tous les rois, empereurs ou autres personnages dont les monnaies étaient censées nous avoir conservé les traits. Après lui, les autres éditions d'*Imagines* ou d'*Effigies virorum*, le *Promptuaire des médailles* et les recueils analogues, renchérissant les uns sur les autres, nous donnent des suites d'images, les unes empruntées aux monnaies anciennes, les autres effrontément supposées, de tous les grands hommes depuis Adam, Noé et les autres patriarches, jusqu'à François Ier ou Henri II. On assiste ainsi au XVIe siècle, dans la littérature numismatique, à une véritable débauche de *Corpus* qui, n'étant guère que des recueils de pièces apocryphes, n'offrent d'intérêt que pour l'histoire de la gravure moderne.

Un jour, un médecin de Vienne, Wolfgang Lazius (1514-1565), conçut le projet de rédiger un recueil non seulement plus complet que ceux qui étaient dans les mains de tous les fervents de la numismatique, mais un répertoire universel, auquel rien ne manquerait, et où toute personne possédant une pièce ancienne serait assurée de la trouver reproduite, classée, expliquée. En 1558, ce numismate vraiment fanatique publia le premier fascicule de ce recueil encyclopédique, sous ce titre : *Commentariorum vetusterum numismatum maximi scilicet operis et quatuor sectionibus multarum rerum publicarum per Asiam, Aphricam et Europam antiquitatis historiam nodosque Gordianis difficiliores comprehendentis, specimen exile, ceu ex tecto tegula quædam C. Julii dictatoris, Augusti et Tiberii Cæsaris monetam, si qua ex argento in foralis S. R. R. M. extat, explicans, tabulam videlicet sectionis tertiæ partis secundæ primam.* Vienne, 1558, in-fol.

Dans la dédicace à Martin Cusman, conseiller de l'empereur Ferdi-

Digitized by Google

nand, Lazius s'excuse de ne présenter que ce faible spécimen (*specimen exile*) emprunté à la seconde partie de la troisième section de l'ouvrage qu'il doit bientôt mettre au jour et qui comprendra la description de près de 700,000 médailles (*pene DCC millia nummorum*). Pour le moment, il ne présente au lecteur qu'une modeste tuile (*ex tecto tegula quaedam*) de la gigantesque construction numismatique à laquelle il travaille depuis si longtemps, *non sine magno sudore*, et qui va trancher des difficultés plus compliquées que le nœud Gordien, donner la clef des histoires les plus obscures (*historias abstrusiores*). Mais Lazius, on le croira sans peine, s'en tint à ces redondantes promesses. Le fascicule in-folio qui les contient parut seul : il n'a qu'une planche et il ne donne, assurément, point lieu de regretter l'avortement de l'entreprise [1].

Les recueils de Hubert Goltz (*Goltzius*), de Fulvio Orsini (*Fulvius Ursinus*) et de leurs émules, se restreignent, en général, aux séries romaines, et encore sont-ils loin d'être complets. Pour leur élaboration, toutefois, les auteurs se sont donné la peine de parcourir l'Europe, comme le font aujourd'hui les savants de Berlin. Le Hollandais Hubert Goltz, pour citer un exemple, quitte Anvers vers 1557, visite en Hollande 200 cabinets de médailles, en France plus de 200, dont 28 à Paris; 175 en Allemagne, plus de 380 en Italie. Rentré dans sa patrie, il met ses notes en ordre et rédige des catalogues que déparent malheureusement une énorme quantité de pièces fausses ou imaginées dans le but puéril de combler des lacunes. On a compté jusqu'à 805 pièces apocryphes contre 12 authentiques, dans 35 des planches de Goltz. Les sévères critiques que Eckhel adressa plus tard au savant hollandais sont donc pleinement justifiées; néanmoins il convient de tenir compte de l'époque où Goltz vécut et de la manie de la contrefaçon qui régnait alors, comme une maladie endémique, dans le monde des antiquaires.

Enea Vico, Sébastien Erizzo, Jacques de Strada et vingt autres compilateurs de la fin du XVIe siècle ne furent guère que les éditeurs de séries plus ou moins amples d'*Imagines illustrium*. Il faut descendre jusqu'à Jean Vaillant pour trouver, sinon un nouvel essai de *Corpus nummorum*, du moins une suite de monographies descriptives qui en tiendront lieu pendant longtemps. Vaillant fit comme Fulvio Orsini et Hubert Goltz : il voyagea, parcourut plusieurs fois, à la poursuite des médailles, la France, l'Italie, la Sicile, la Grèce, la Hollande, l'Angleterre. Il faillit même être victime de son zèle pour la numismatique, puisqu'il fut fait prisonnier par les corsaires barbaresques et emmené en captivité à Alger.

[1] Cf. le P. Jobert, *La science des médailles*, édit. de 1739, t. I, p. 66-67.

Digitized by Google

Tout le monde sait à quel procédé héroïque il eut recours pour dissimuler aux pirates une demi-douzaine de pièces d'or qu'il portait sur lui. On demeure étonné qu'un seul homme ait pu visiter et décrire les innombrables collections que Vaillant cite dans ses écrits. Le premier, en outre, il apporta dans ses lectures et son classement une méthode critique et un souci de l'exactitude qui préserveront toujours sa mémoire de l'oubli.

Le Suisse André Morell (1646-1703) reprit plus directement que Vaillant l'idée d'un *Corpus nummorum*. Attiré à Paris par Charles Patin en 1680, protégé par le duc d'Aumont, encouragé par Spanheim et Vaillant, André Morell, qui joignait à la connaissance pratique des médailles le talent d'un dessinateur habile, fut appelé par Louis XIV pour classer et dessiner les séries du Cabinet du Roi, qu'on venait d'installer au palais de Versailles. Cette tâche ne suffit pas à l'ambition de Morell, qui rêva, à son tour, de dessiner toutes les pièces antiques conservées dans les divers cabinets de l'Europe. Il se mit à l'œuvre et publia en 1683 un essai de ce répertoire général, sous ce titre : *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ*. Morell annonce que l'ouvrage contiendra les images et le commentaire descriptif de vingt-cinq mille pièces. Même restreint à ce chiffre qui ne visait qu'un choix, le projet était prématuré ou trop vaste : il n'aboutit point. En dehors du *Specimen*, il ne nous reste que le *Thesaurus Morellianus*, œuvre posthume, éditée en 1734 par Sigebert Havercamp, et qui comprend seulement les monnaies de la République romaine et des premiers Césars : c'est un simple chapitre de la trop vaste entreprise du numismate bernois.

Ni Pellerin, ni Eckhel, ni Rasche, qui, pourtant, vint à bout de son grand *Dictionnaire numismatique*, ni Barthélemy ne caressèrent le rêve d'un catalogue général de toutes les monnaies grecques et romaines. Ce fut seulement avec Mionnet que la littérature numismatique s'enrichit d'un recueil assez ample pour pouvoir en tenir lieu, au moins pendant longtemps. Mais il est remarquable que si Mionnet réussit à composer ce grand répertoire, cela tint peut-être surtout à ce que son plan fut, au début, des plus modestes, et que ses ambitions ne grandirent, pour ainsi dire, que par échelons, avec le succès qui couronnait ses essais successifs.

En l'année 1800, Mionnet, employé au Cabinet des médailles, où l'avait appelé l'abbé Barthélemy, conçut le projet d'une collection d'empreintes en soufre des plus belles monnaies grecques et romaines, destinée à propager le goût de la numismatique et à faciliter l'étude des pièces anciennes aux amateurs et aux artistes. Mionnet moula lui-même

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

les médailles et installa à son domicile privé un magasin et un atelier où, des matrices qu'il avait faites, il tirait des empreintes qu'il vendait pour un prix modique. Ce fut pour propager l'écoulement de ces moulages qu'il fit imprimer la première édition de son catalogue, à titre de réclame commerciale. Le titre en était : *Catalogue d'une collection d'empreintes en soufre de médailles grecques et romaines*. Prix, 1 franc 50 centimes. Paris, impr. Crapelet, an VIII. Petit in-8° de VIII et 79 pages (sans nom d'auteur). Ce premier catalogue comprend seulement 1,473 numéros. Mais Mionnet annonce dans la préface son intention de le développer : « Cette collection, dit-il, pourra, par la suite, monter de 10 à 12,000; le catalogue sera rangé dans le même ordre et toutes les médailles contenues dans celui-ci s'y trouveront insérées dans leurs provinces respectives. Les personnes qui désireront acquérir cette collection, soit en totalité ou en partie, adresseront leurs lettres, franc de port, au citoyen Mionnet, rue des Blancs-Manteaux, n° 37. On pourra voir cette collection les décadis matin, depuis huit heures jusqu'à deux. Le prix de cent empreintes, prises à Paris, est de 30 francs. On fera une remise à ceux qui prendront la collection complète. »

Le succès vint rapide : c'était le temps où l'école de David, par son engouement pour l'antique, opérait une véritable révolution dans les arts. Mionnet fut vite amené à dépasser le chiffre de 12,000 empreintes qu'il se proposait d'exécuter. Il moula plus de 20,000 pièces et dut en publier un nouveau catalogue qui se trouvait être, par le fait, la description des 20,000 médailles antiques les plus importantes du Cabinet, dans l'ordre où Barthélemy les avait classées. Telle fut la genèse toute prosaïque de l'ouvrage célèbre dont le titre complet explique clairement l'objet : *Description de médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*. Ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre prises sur les pièces originales, par T. E. Mionnet. Tome premier, Paris, 1806. — Le tome sixième et dernier parut en 1813; Mionnet y ajouta un septième volume de planches. « En présentant aux amateurs, dit-il dans l'introduction, les moyens d'acquérir, en tout ou en partie, cette grande collection d'empreintes, il était indispensable, pour donner une idée de son importance, de l'accompagner d'un catalogue où chaque pièce se trouve classée et décrite; c'est ce que j'ai tâché de faire avec précision et clarté. . . . Et comme on m'a fait entrevoir que ce catalogue pouvait devenir le livre classique le plus étendu et le plus usuel que nous ayons sur les médailles, si j'y faisais connaître le degré exact de rareté, la fabrique et la valeur de chaque pièce, je me suis décidé à entreprendre cet ouvrage. »

Digitized by Google

Vente de moulages, indications sur le degré de rareté des pièces, prix courants, tels furent les mobiles essentiellement pratiques de Mionnet dans la poursuite de son œuvre, et aussi, disons-le, les véritables causes de son succès. Un second ouvrage, le *Supplément*, suivit le premier, le compléta en empruntant la plupart de ses matériaux aux cabinets étrangers et aux anciennes publications, achevant ainsi de donner à l'ensemble son ampleur et son caractère encyclopédique. Le *Supplément* a neuf volumes qui parurent de 1819 à 1839, portant à plus de 52,000 le nombre des médailles décrites. C'est seulement dans la préface que, pour la première fois, Mionnet se place au point de vue scientifique et affiche la prétention presque justifiée de donner un *Corpus nummorum* pour les séries grecques :

« Je me suis donc attaché, dit-il, à donner (dans la première partie) la description de la totalité des médailles du Cabinet du Roi; mais ensuite (dans le *Supplément*), je me suis borné à faire, dans les autres collections, le choix de celles qui, en ne laissant aucun doute sur leur authenticité, pouvaient s'appliquer à la mythologie, aux temps héroïques, à l'histoire, à la géographie et à la paléographie, et servir en même temps à déterminer à peu près les différentes époques de l'art monétaire chez les Grecs, depuis son origine jusque vers le IVe siècle de l'ère vulgaire. »

Un volume de Tables générales (1837), un Atlas de géographie numismatique (1838) et un volume sur le poids des médailles grecques (1839) complètent les deux parties de ce répertoire, qui devait, jusqu'à maintenant, rester le *standard work* de la numismatique grecque, à côté de l'immortelle *Doctrina* d'Eckhel.

L'infatigable Mionnet eût voulu entreprendre un travail analogue sur les séries romaines, mais il est des bornes aux forces humaines et, dans ce domaine, il ne publia qu'un choix, en deux volumes, bien oubliés depuis la description générale de Henry Cohen.

Je n'étonnerai personne en disant que l'œuvre de Mionnet se ressent de la façon défectueuse dont elle a été conçue et poursuivie. En outre, quand l'auteur décrit les pièces qu'il a eues en mains propres, il est, en général, exact et sûr; mais dans son *Supplément*, il s'est montré trop complaisant pour les anciens auteurs et il a souvent puisé aux plus mauvaises sources comme si tout lui eût paru bon pour combler une lacune. Chose plaisante, il lui arrive même, après avoir donné la lecture exacte d'une pièce, d'après l'original du Cabinet des médailles, d'en reproduire une ou plusieurs descriptions erronées, d'après différents livres, sans s'apercevoir qu'il s'agit de la même médaille interprétée diversement. D'autres erreurs, des attributions fausses, de nombreuses lacunes ren-

Digitized by Google

daient, depuis longtemps, désirable une refonte *du Mionnet* ou son remplacement. Déjà, pour l'Asie Mineure, Waddington a consacré une grande partie de sa carrière à rédiger un recueil général que la mort ne lui a pas permis d'achever; mais son volumineux manuscrit, donné à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par Mme Waddington, sera prochainement livré à l'impression. Le vaste champ de la numismatique grecque se trouve donc attaqué sur deux points à la fois, en Asie Mineure par Waddington, en Europe par le recueil de l'Académie de Berlin. L'œuvre de Mionnet ne va pas tarder à être absorbée, annihilée, comme l'ont été les recueils épigraphiques des Gruter, des Muratori et même des Bœckh. Mais ces travaux nouveaux, plus perfectionnés, définitifs même, ne nous dispensent pas de saluer avec respect le passé en lui disant adieu, d'honorer les efforts de nos devanciers, de reconnaître les services qu'ils ont rendus. Ces nobles sentiments, M. Pick les professe hautement à l'égard de Mionnet, dont le livre, dit-il, a été de la plus grande utilité, comme le plus vaste recueil de monnaies grecques qui ait jamais été formé. M. Pick annonce même qu'à la fin de chacun des volumes du nouveau *Corpus* on trouvera une table de concordance des numéros nouveaux avec ceux de Mionnet; ces renvois constitueront en quelque sorte un hommage perpétuel au savant français : c'est la justice que l'on doit aux précurseurs.

E. BABELON.

Mantinée et l'Arcadie orientale, par Gustave Fougères, ancien membre de l'École française d'Athènes, chargé du cours d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université de Lille. In-8°, 623 pages, avec 80 gravures dans le texte, 6 héliogravures, une phototypie et un plan de Mantinée hors texte, plus deux cartes en six couleurs.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

Les restes de l'enceinte que Lycomède, avec l'aide d'Épaminondas, a élevée à Mantinée en 371 offrent un intérêt particulier. Ils nous représentent une œuvre homogène, conçue et exécutée d'un seul jet, où se révèle, en matière de fortification, le style d'une époque déterminée. C'est un des rares débris de ce genre qui soient

[1] Voir les numéros de mars et de juin.

Digitized by Google

rigoureusement datés. Ces lignes de remparts, arasées presque à fleur de sol, s'étalent sur le terrain comme un plan sur le papier. On y lit la pensée des constructeurs, les nécessités et les moyens de la guerre de siège à leur époque, les habitudes de précision et de raisonnement introduites dans l'art militaire, en substituant à l'appropriation arbitraire et plus ou moins habile des accidents naturels les ressources du calcul, le travail rationnel et logique de l'esprit, les conclusions pratiques de l'expérience. Cette méthode plus hardie affranchissait l'homme du sol en qui il s'était habitué jusqu'alors à chercher son premier défenseur. Par ces moyens artificiels, on réussit à assurer à des agglomérations considérables les bienfaits d'un établissement sûr et fixe et la sécurité de l'existence en des lieux qui n'auraient point paru jadis susceptibles d'offrir à de telles multitudes un abri permanent. On put ainsi prolonger la vie politique d'États qui, faute d'acropoles fortifiées par la nature, se trouvaient exposées à de perpétuelles surprises et à des combats meurtriers [1].

Nous avons tenu à citer ces lignes, parce qu'elles donnent une idée très nette de l'originalité que présentait l'entreprise de Lycomède. L'enceinte de Mantinée est contemporaine de celle de Messène; mais elle en diffère singulièrement; on a là une preuve de la science des ingénieurs qui travaillèrent alors pour la ligue thébaine, de l'art avec lequel ils surent adapter leur œuvre aux diversités locales. A Messène, où ils ont fait leur chef-d'œuvre, ils trouvaient dans le terrain un auxiliaire dont ils surent tirer un parti merveilleux. Le mur, presque partout, suit les escarpements du roc; il ne fait que couronner le retranchement naturel. La pierre se présentait à pied d'œuvre. Aussi l'enceinte de Messène, toute en pierres parfaitement appareillées et jointoyées, excite-t-elle une juste admiration. Mais elle n'est ni bien haute ni bien épaisse: 2 m. 50 d'épaisseur, 4 m. 50 de hauteur aux courtines, 8 m. 50 aux tours. En ménageant ainsi les matériaux, on avait compté sur les pentes abruptes de l'Ithôme qui rendaient impossible une attaque par les machines de guerre. Du haut du chemin de ronde qui couronnait les crêtes rocheuses, les hoplites armés de la longue lance dorienne et les gens de trait suffisaient à empêcher l'escalade.

La situation de Mantinée était toute différente. Là le terrain était plat, avec des variations de niveau à peu près insensibles. On disposait d'un plan horizontal, qui laissait toute liberté à la géométrie des ingénieurs. Dans ces conditions quasi théoriques, c'était à eux d'imaginer la figure la mieux appropriée à une clôture à la fois spacieuse, économique et résistante.

Quel était donc le *tracé général* le plus avantageux? Un tracé polygonal ou en lignes brisées, présentant une série de saillies angulaires et de retraits, eût été de mise sur un terrain accidenté, dont il eût été avantageux de suivre les crêtes et les

[1] *Mantinée*, p. 133-134.

Digitized by Google

talus. Mais sur un sol plat, une figure circulaire se recommande par l'économie, parce que, pour enclore une vaste superficie, c'est elle qui exige le moindre développement; — par la facilité des communications intérieures, parce qu'elle masse tous les quartiers à peu près à égale distance du centre et permet de faire rayonner les grandes voies intérieures du cœur à la périphérie et de les relier entre elles par des zones de rues concentriques, sans qu'il y ait de coins perdus; — enfin par la commodité de la défense, parce qu'elle présente partout à l'ennemi un front étendu, qu'il ne peut attaquer à la fois que d'un côté, et cela sans espoir de cacher ses mouvements. Au contraire, les saillies angulaires lui sont favorables; il peut les inquiéter des deux côtés ou survenir à l'improviste sur une face sans être aperçu de l'autre. De plus, elles compliquent et gênent la circulation rapide des défenseurs sur le chemin de ronde et déconcertent la surveillance en s'interposant comme des écrans entre les différentes parties du pourtour surveillé. Enfin les angles saillants offrent aux coups du bélier autant de points faibles. Pour toutes ces raisons, les auteurs anciens qui ont traité de la fortification préconisent les tracés arrondis, et Vitruve en particulier en définit nettement les mérites [1].

Les constructeurs de Mantinée ont donc adopté un plan circulaire. Leur dispositif se signale par cette simplicité logique de l'ordonnance qui caractérise les œuvres du génie grec; pas de vaine complication ni de subtilité coûteuse. Tous les détails sont raisonnés et tendent à leur fin par les moyens les plus sobres.

Entre toutes les courbes, une figure ovale, aux pointes légèrement aplaties, a obtenu la préférence, parce qu'elle ne comporte pas des convexités aussi saillantes que la circonférence du cercle et que, par suite, les arcs du front, étant moins en retrait les uns sur les autres, ne se dérobent pas aussi brusquement, mais restent dans le champ de la vue sur une plus grande longueur, ainsi que la zone menacée qui les entoure. La courbe elliptique est donc tracée de façon que les tangentes soient presque parallèles aux divers arcs (fig. 1) [2]..... Le tracé général représente ainsi une ellipse qui tendrait au polygone; mais un ingénieux système de sectionnement permettait de reporter sur les solutions de continuité nécessaires, c'est-à-dire sur les portes, les brisures que cette tendance devait forcément produire, de racheter les angles par des vides savamment appropriés à leur rôle pratique et de ramener ainsi à la courbe les angles entraînés à la divergence, sans créer de dangereuses saillies. On remarquera, en effet, que chacun des dix segments compris entre les portes a l'une de ses extrémités en dehors, l'autre en dedans de la courbe générale. Cette disposition maintenait, malgré l'aplatissement des arcs, le principe du tracé ovale; elle assurait aux portes l'orientation la plus favorable à la défense [3].

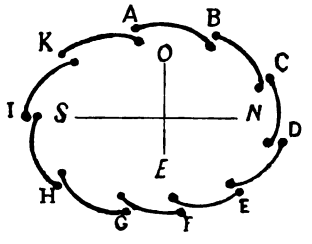

Fig. 1. Schéma du tracé général.

Nous avons dû, en empruntant à M. Fougères sa description et le diagramme qui l'accompagne, insister sur le caractère original du tracé de

[1] Vitruve, I, v, 41.

[2] Nous remercions l'éditeur, M. Fontemoing, qui a bien voulu nous prêter quelques clichés, grâce auxquels le lecteur de ce compte rendu comprendra mieux les dispositions que nous avons à décrire.

[3] *Mantinée*, p. 137-138.

Digitized by Google

cette enceinte. Nous ne pouvons, pour le détail, pour les arrangements qui résultent de cette conception d'ensemble, que renvoyer au mémoire même et aux nombreuses figures qui en illustrent ce chapitre. Plusieurs voyageurs avaient déjà exploré les ruines de Mantinée; mais ils n'étaient pas munis des instruments qui leur eussent été nécessaires pour entreprendre et mener à bien le relevé exact et complet d'une aussi vaste enceinte. M. Fougères a dressé le plan en mesurant tour par tour toutes les parties du rempart. et un ingénieur italien au service du gouvernement grec, M. de Billi, l'a complété, pour les grandes distances, par des mesures prises au tachéomètre; ce plan annule donc les croquis de Gell et de Pouqueville, ainsi que les évaluations approximatives de la commission de Morée, de Leake, Ross, Curtius, etc.

Un premier trait à signaler : l'ingénieur de Lycomède sut tirer parti de la leçon qui avait été donnée aux Mantinéens par Agésipolis. La ville ne fut plus exposée au risque d'être menacée et minée par les eaux de l'Ophis contraintes à refluer sur ses constructions; l'Ophis fut employé à protéger cette enceinte que jadis il avait détruite. La rivière ne traversa plus la ville; elle fut divisée en deux bras qui se rejoignaient vers le nord-ouest, après avoir entouré le pied du rempart; elle y coulait dans le fond d'un fossé qui avait été creusé pour la recevoir[1]. Ce fossé s'est comblé avec le temps. Il n'y a plus là, aujourd'hui, qu'une rigole qui est presque toujours à sec, sauf aux environs de la source Varéli.

Derrière le fossé courait une levée de terre, que couronnait le mur, dont les assises reposent directement sur la surface du sol. Ces assises sont constituées par de gros blocs d'un calcaire blanc que fournirent les carrières de l'Alésion, situées à environ 500 mètres de l'enceinte. Les pierres sont posées à joints vifs, par lits horizontaux, mais sans que l'appareil soit très soigné; l'épannelage n'a été poussé un peu loin que sur la face externe, qui regarde la campagne. Sur cette sorte de socle, qui devait avoir environ trois mètres d'élévation, se dressait, à une hauteur que nous n'avons aucun moyen de mesurer, le corps du rempart, fait de brique séchée au soleil. Ce rempart était certainement massif; l'homogénéité de cette masse argileuse, dont l'épaisseur dépassait quatre mètres, était la condition nécessaire de sa stabilité. Quant à la superstructure, chemin de ronde et parapet, nous ne pouvons savoir comment l'architecte l'avait disposée; il n'en subsiste aucune trace, non plus que de la brique qui la portait; celle-ci a, peu à peu, été dissoute par la pluie. Tout ce qui reste de ce grand ouvrage, c'est sa base lapidaire,

[1] Xénophon, *Hellén.*, V, II, 4.

Digitized by Google

dont presque partout on retrouve quelques vestiges; la hauteur moyenne de cette substruction varie entre 1 mètre et 1 m. 80; sur une photographie reproduite par M. Fougères, on peut encore compter jusqu'à cinq assises superposées (fig. 2). Ces assises ont en moyenne 0 m. 65.

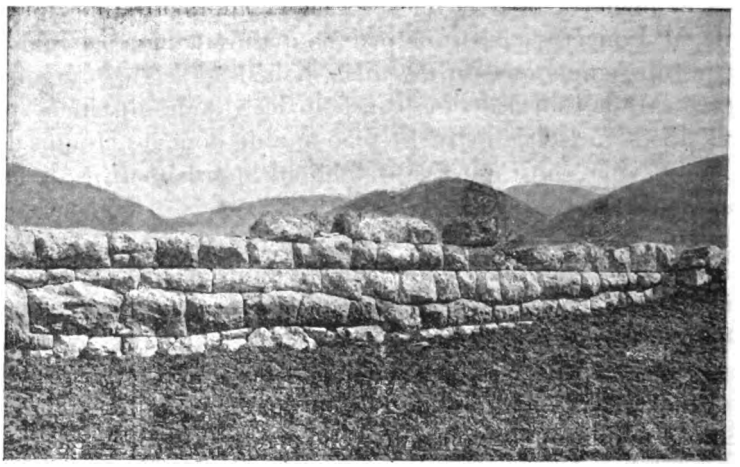

Fig. 2. Appareil d'une courtine. — Rempart Sud-Est.
(D'après une photographie de l'Institut archéologique allemand.)

Ce n'était pas seulement par économie et pour aller plus vite que l'on avait construit en brique toute la partie supérieure du rempart. L'argile, moins cassante et plus molle que la pierre de taille, passait pour mieux résister aux coups du bélier; quelques pierres déboîtées ou fracassées entraînaient la chute de celles qu'elles supportaient et la brèche se produisait, tandis que la masse compacte et liée de l'argile se maintenait en place tout autour de la trouée[1]. Les textes anciens et les découvertes archéologiques attestent d'ailleurs que ce mode de construction fut très fréquemment employé en Asie et en Grèce, tant pour les habitations privées que pour les édifices publics et les ouvrages militaires. Vers ce même temps, ce fut aussi la brique qui fournit aux ingénieurs d'Épaminondas la matière de toute la partie haute du rempart de Mégalopolis. Tégée, la voisine et la rivale de Mantinée, comme elle bâtie en plaine, avait aussi un mur de brique.

Dans les tours comme dans les courtines, la brique se superposait à la pierre. On trouvera, chez M. Fougères, les plans et les coupes des

[1] Pausanias, VIII, VIII, 4.

Digitized by Google

tours les mieux conservées; il a relevé, sur le pourtour de l'enceinte, les traces de cent cinq de ces tours. Celles qui protègent les portes, accouplées deux à deux, sont en général rondes; quant aux tours de flanquement, elles sont toutes carrées. On peut s'étonner que l'ingénieur ait pris là ce parti, car nous savons, par plus d'un texte, que les auteurs de traités spéciaux recommandaient, pour les tours, le tracé circulaire, demi-circulaire, pentagonal ou hexagonal, de préférence à la forme carrée [1]. On reconnaissait aux tours convexes l'avantage de mieux résister aux coups de bélier et aux projectiles, qui poussaient vers le centre les pierres taillées en coin. De plus, elles permettaient, pour les machines qu'elles abritaient, le tir dans toutes les directions. Si donc on leur a préféré, ici et ailleurs, malgré leurs inconvénients, les tours carrées, c'est sans doute parce que la construction en était plus rapide et plus économique. Il suffisait d'épanneler la surface extérieure des blocs, sans qu'on fût obligé de l'arrondir ni de lui donner, à l'intérieur du massif, la forme d'un coin [2].

Les portes, au nombre de dix, ont toutes été construites d'après les mêmes principes; mais aucune n'est l'exacte copie de sa voisine (fig. 3 et 4). Dans toutes, on sent l'effet de la préoccupation qui, dès l'âge mycénien, hantait déjà l'esprit des constructeurs d'enceintes fortifiées, celle de contraindre l'ennemi qui attaquait une place à présenter au défenseur posté sur le mur le côté découvert, c'est-à-dire le côté droit que ne protégeait pas le bouclier [3]. C'est ce que l'on observe déjà à Tirynthe; mais, ici, il y a quelque chose de plus. L'architecte s'est ingénié non seulement à mettre l'aggresseur en mauvaise

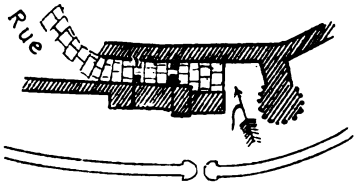

Fig. 3. Porte C (état actuel).

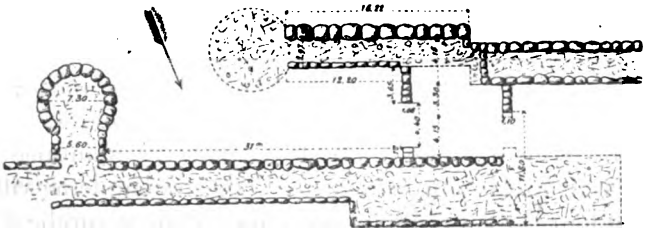

Fig. 4. Porte B (état actuel).

[1] De Rochas d'Aiglun, *Principes de la fortification antique*, p. 18. — [2] Vitruve, I, v, 44. — [3] Vitruve, I, v, 41.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

posture, mais encore à fournir aux défenseurs de la place les moyens d'utiliser, avec aussi peu de risque que possible, toutes les ressources dont ils disposaient. En étudiant les croquis que présente M. Fougères des portes et des poternes dont le plan se laisse encore lire sur le sol, on se rend compte de la variété des combinaisons que cet architecte a imaginées pour atteindre ce résultat.

Le chapitre IV n'est pas moins curieux. L'auteur y retrouve et y reconstitue les grandes lignes du plan intérieur de la ville. Quand on avait franchi les portes, on débouchait sur un boulevard circulaire ou *intervallum,* qui longeait intérieurement le mur et reliait entre elles les portes de la ville, celles des tours et les escaliers ou rampes donnant accès au chemin de ronde. La nécessité d'une pareille voie pour le service du rempart n'a pas besoin d'être démontrée; elle seule rendait possible l'utilisation de Mantinée comme camp retranché et permettait la sortie simultanée de forces considérables soit par les poternes des tours, soit par les portes de la ville.

Au delà de chaque porte, les voies suburbaines se prolongeaient à l'intérieur par dix rues principales, qui devaient aboutir à une grande place située au centre de l'ellipse. Telle était la disposition logique, *a priori;* c'est aussi celle que les fouilles ont permis de constater. On a retrouvé, dans le voisinage des portes, et suivi, sur un parcours plus ou moins long, les traces de quelques dallages de rues. L'*agora* n'était pas située au centre géométrique de l'ellipse; elle l'était à environ soixante mètres de ce point. Comme le forum romain, elle paraît s'être substituée à un ancien marais, qui a reparu dans les temps modernes. Cœur de la cité, rendez-vous des citoyens qui venaient y discuter les affaires publiques et des marchands qui y apportaient leurs denrées, elle devait être aménagée de façon à satisfaire à sa double destination. A cela s'ajoute le caractère sacré qu'elle tient de la présence des dieux et des héros, protecteurs ou fondateurs de la ville, souvent invoqués dans les débats publics. Tous ces éléments se retrouvent sur l'agora de Mantinée. Les constructions de l'époque romaine avaient sans doute renouvelé le cadre de l'agora contemporaine de Lycomède; mais elles respectèrent l'emplacement et les édifices les plus vénérés.

Le théâtre ferme à l'ouest l'aire de la place. A Mantinée comme à Tégée, on avait mieux aimé construire le théâtre en pleine ville qu'aller chercher au loin l'appui économique d'une colline naturelle (fig. 5). On y trouvait l'avantage de faire servir le théâtre non pas seulement aux représentations dramatiques, mais aussi aux assemblées populaires. Le théâtre de Mantinée, élevé sur terrain plat, est donc une œuvre tout

Digitized by Google

artificielle. M. Fougères l'a dégagé de la terre qui le couvrait; pour comprendre la description qu'il en donne, on ne peut se dispenser d'avoir sous les yeux les vues, les plans et les coupes qui accompagnent cette description. Seul, l'ἀνάλημμα, ou mur de soutènement qui sup-

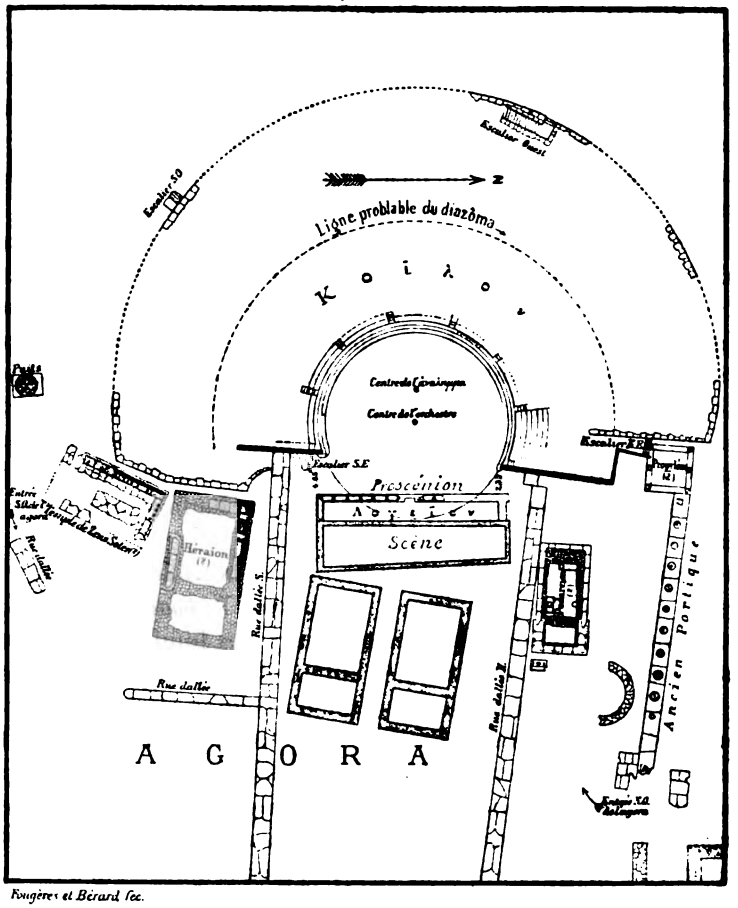

Fig. 5. Plan du théâtre et d'une partie de l'Agora.

porte les gradins, paraît être de l'époque grecque, contemporain de l'enceinte fortifiée; les *parastades*, une partie des gradins, les œuvres de la scène et des escaliers latéraux sont des remaniements plus récents. Ces remaniements concordent en partie avec la théorie que M. Dœrpfeld a présentée sur la construction de la scène à l'époque romaine, théorie

Digitized by Google

que j'ai exposée et discutée dans ce recueil [1]. On trouve ici des traces de ce creusement de l'orchestre qui, selon M. Dœrpfeld, anrait eu pour effet, à l'époque romaine, de transformer les théâtres grecs, de transporter sur une scène surélevée les acteurs qui, jusqu'alors, jouaient dans l'orchestre même, en avant du *proskénion*.

Le théâtre servait aux réunions de l'assemblée populaire. Le local où siégeait le sénat mantinéen était également situé sur l'agora. Cet édifice, le mieux construit et le mieux conservé de tous ceux que les fouilles ont dégagé, se présente comme un rectangle de 35 mètres de long sur 19 de profondeur. C'est une grande salle dont la façade, tournée vers le nord, donne sur l'agora. Cette façade est formée par un péristyle ouvert, qui s'encadre entre deux ailes saillantes. Les fondations et les premières assises des murs sont faites là d'un bel appareil hellénique, que surmontait sans doute un massif de brique. Derrière cette salle, où devaient se tenir les séances de la *boulé*, régnait un autre portique, bien plus profond, qui s'ouvrait au sud. Les colonnes, dont il ne subsiste que les bases et la naissance du fût, y rappellent celle du Philippiéion à Olympie; elles peuvent être de l'époque macédonienne. Sur le côté occidental de cet édifice, il a été ajouté, à une époque postérieure, une longue salle, orientée du nord au sud, dont rien ne nous révèle la destination. Sur plusieurs points de cet ensemble, des bases de statues ont été retrouvées en place.

Les portiques et autres constructions qui bordaient l'agora mantinéenne au nord, à l'est et à l'ouest sont, sauf le *bouleuterion*, d'époque romaine; une inscription ramassée au cours des fouilles mentionne les grands travaux qui ont été exécutés autour de l'agora par Euphrosynos, fils de Titos, et sa femme Épigoné, fille d'Artémon. Le décret des Antigonéens (c'était le nom que Mantinée porta depuis l'an 222 avant J.-C. jusqu'au règne d'Hadrien) et des négociants romains en l'honneur de ces deux personnages énumère avec une complaisance emphatique leurs nombreux bienfaits et leurs titres à la reconnaissance de la ville. Parmi les monuments mentionnés dans ce texte, il en est plusieurs dont on croit reconnaître les restes sur l'agora; c'est une exèdre, un marché avec ses boutiques, une galerie, un péristyle, etc., constructions en briques cuites et crues sous lesquelles, en plusieurs endroits, on distingue les vestiges d'édifices antérieurs, qui, eux, avaient des soubassements de pierre. Il n'y a pas lieu d'insister. Les bâtiments dont Euphrosynos et

[1] *Journal des Savants*, 1898, p. 133-145; 197-214; 402-425; 509-522; 581-600.

Digitized by Google

Antigoné firent présent à leurs concitoyens, vers la fin du premier siècle de notre ère, devaient être d'un assez pauvre aspect, et de deux ou trois autres édifices, qui paraissent avoir été des temples et dater de la période hellénique, il ne subsiste que quelques substructions; c'est seulement par une conjecture gratuite que l'on peut identifier tel ou tel d'entre eux avec l'un des sanctuaires mentionnés par Pausanias.

Nous avons cru devoir résumer avec quelque détail toutes les recherches qui ont trait à la topographie de la ville et aux ruines que les fouilles y ont fait apparaître; il y a là des résultats nouveaux, qui ont coûté à l'explorateur assez de fatigue pour mériter d'être signalés et mis en lumière. Nous passerons plus rapidement sur les chapitres suivants, malgré l'intérêt qu'ils présentent. M. Fougères y étudie les débuts de la civilisation en Arcadie, la religion du peuple mantinéen et les institutions que ce peuple s'est données, ce que nous savons de ses mœurs, de sa vie publique et privée. Les textes qu'il met en œuvre étaient connus; quant aux observations qu'ils suggèrent à l'auteur, nous ne saurions les reproduire sans allonger outre mesure ce compte rendu.

Dans le chapitre V, intitulé *Les Habitants*, M. Fougères reprend toute la question, si obscure et si controversée, des origines arcadiennes. Il admet, avec M. Bérard, une influence sémitique qui se serait exercée dans la haute vallée de l'Alphée; mais il n'est pas disposé à étendre aussi loin que l'a fait son ancien compagnon de voyage l'action que ces immigrants phéniciens auraient exercée sur les cultes primitifs de l'Arcadie. Dans le nord même et l'est de l'Arcadie, il signale certains mythes et certains noms de divinités qui paraissent avoir un caractère nettement oriental; mais, selon lui, ce phénomène s'expliquerait plutôt par l'établissement en Arcadie de tribus qui, comme les Minyens, auraient commencé par traverser et par habiter la Béotie, laquelle avait été profondément pénétrée par les influences syriennes. Tout cela reste bien incertain; les hypothèses les plus spécieuses prêtent à la critique et au doute.

Même impression pour le chapitre VI, consacré à la *religion mantinéenne*. On lira avec intérêt les pages qui concernent ce Poseidon Hippios qui avait son temple tout près de Mantinée; mais j'avoue avoir encore, malgré la subtilité de l'analyse, quelque peine à comprendre comment le dieu cheval d'un peuple de pâtres et d'éleveurs est arrivé à se confondre avec Poseidon, le dieu de la mer, de cette mer que ne voyaient pas les Arcadiens. Il y a, dans tous ces cultes de l'Arcadie, dont Pausanias ne donne que l'étiquette et la sèche formule, un enchevêtrement de mythes très anciens et d'ailleurs très altérés par le travail des

Digitized by Google

siècles, où l'on a vraiment grand'peine à se reconnaître. Par exemple, on n'arrive guère à comprendre comment Ulysse et Pénelope avaient pu se trouver mêlés aux légendes de la Mantinique. J'en dirai autant d'Énée et d'Anchise. Peut-être M. Fougères tient-il trop à tout expliquer.

Le chapitre VII traite *du Gouvernement et des institutions*. M. Fougères y trouve, dans cette cité, le type de l'une de ces démocraties rurales qui ont attiré l'attention d'Aristote et conquis son estime[1]; il montre comment les citoyens de Mantinée avaient mérité le beau titre de *gardiens de la justice*, *δίκης φύλακες*, que leur donnaient les anciens. Comme nous l'apprend Polybe, tous les auteurs anciens avaient vanté l'excellence de la constitution de Mantinée[2]; par malheur, celle-ci est plus connue par les éloges qui lui avaient été décernés que par des textes littéraires ou épigraphiques qui en décrivent les ressorts. Tous les renseignements que l'on a pu recueillir ont été groupés avec art et habilement mis à profit; mais, si l'on croit saisir le caractère général de cette organisation, le détail échappe.

Le livre III, avec ses onze chapitres, raconte l'*histoire* de Mantinée; l'auteur y retrace la suite des événements auxquels cette ville a été mêlée; il dit la part qu'elle a prise aux luttes des grands États de la Grèce; il définit le rôle, parfois assez important, qu'elle a joué entre Argos et Sparte, Athènes et Thèbes; il montre quelle influence les aventures qu'elle a ainsi courues ont eues sur sa vie intérieure, sur la liberté et sur la prospérité de ses habitants. Nous ne saurions le suivre dans ce récit circonstancié. Nous nous bornerons à signaler, comme particulièrement remarquable, le chapitre qui a trait à la *période thébaine*. Jamais la politique d'Épaminondas n'a été mieux exposée; jamais on n'a mieux rendu raison des pensées dont s'est inspiré le grand capitaine thébain quand il a ressuscité la Messénie et tenté de donner au peuple arcadien l'indépendance et l'unité de desseins et d'action qui lui avaient manqué jusqu'alors. L'entreprise échoua par la mort trop prompte d'Épaminondas; d'ailleurs, avant même que celle-ci eût remis tout en question, une grave difficulté s'était révélée. Les vieilles cités, qui avaient tout un passé de vie et de gloire, Mantinée et Tégée, se prêtaient mal à s'effacer devant cette ville neuve, Mégalopolis, dont Épaminondas aurait voulu faire la capitale fédérale de la ligue arcadienne.

Dans le récit que présente M. Fougères des négociations diplomatiques et des opérations militaires qui remplissent les dernières années

[1] Aristote, *Politique*, éd. Susemihl, VII (VI), 4, p. 1318[b] et 1319[a]. — [2] Polybe, VI, XLIII, 1.

Digitized by Google

de l'hégémonie thébaine, nous ne voyons qu'un point qui prête à la critique : c'est la date que l'auteur assigne au décret qui, sur la proposition de Périandre, fut voté à Athènes, sous l'archontat de Molon, pour régler les conditions d'une alliance conclue entre les Athéniens, les Arcadiens, les Achéens, les Éléens et les Phliasiens[1].

Tout ce que nous savons par le préambule du décret, c'est qu'il a été ratifié par le vote populaire dans une des assemblées qui se sont tenues entre le 23 juillet 362 et le 11 juillet 361. M. Fougères le croit antérieur à la bataille de Mantinée, qui est, au plus tard, des premiers jours du mois d'août 362[2]. Un maître dont il ne récusera pas l'autorité, M. Foucart, a soutenu, tout récemment, l'opinion contraire[3]. Le décret de Périandre lui paraît n'avoir été rédigé et adopté qu'après la mort d'Épaminondas, probablement dans les derniers mois de l'année 362. Nous ne saurions discuter ici la question; mais il est permis de dire que les raisons alléguées par le savant épigraphiste donnent à l'hypothèse qu'il soutient un très haut degré de vraisemblance.

L'ouvrage se termine par des *Appendices* dont chacun a son importance et son intérêt. Le premier comprend les textes épigraphiques découverts ou revus et complétés par M. Fougères. Le second renferme la description des monuments figurés qu'il a exhumés dans ses deux campagnes. Il y a là une belle stèle, probablement de la fin du ve siècle, qui représente une prêtresse ou, plus exactement, une devineresse, tenant en main le foie de la victime et le couteau sacré, instrument de l'hiéroscopie (pl. V). Un commentaire plus développé a pour objet les célèbres bas-reliefs que M. Fougères a retrouvés à Mantinée et qui, comme il le dit, ont suffi à le payer de toutes ses peines. Ils décoraient le piédestal d'un groupe que Praxitèle, encore tout jeune, exécuta, en 362, pour un temple de Mantinée, groupe que formaient Latone, Artémis et Apollon. Les statues ont disparu; mais M. Fougères a déterré la base, celle même à laquelle Pausanias fait une brève allusion. « Sur le socle, dit le Périégète, étaient figurés les Muses et Marsyas, jouant de la flûte[4]. » Pausanias a dû passer très vite devant le monument; il n'a pas saisi le vrai sujet du bas-relief, qui est la lutte d'Apollon et de Marsyas; il a pris pour une Muse l'Apollon assis, vêtu d'une longue robe, semblable à celle qui habille les Muses. Cette ressemblance explique l'erreur qu'il a commise;

(1) *C. I. Att.*, II, 112 et 57^b.

(2) *Mantinée*, p. 459, note 1.

(3) Voir *Revue archéologique*, 1898², p. 313-327 : *Traité d'alliance de l'année 362.*

(4) Pausanias, VIII, 9. M. Fougères propose une légère correction, qui ne paraît point faire de doute; il lit Μοῦσαι au lieu de Μοῦσα que donnent les manuscrits.

Digitized by Google

il ne peut d'ailleurs y avoir aucun doute sur l'identité de cette base et de celle qu'il a vue. Les discussions que la publication de ces sculptures a provoquées entre les archéologues n'ont porté que sur deux points, la question de savoir comment étaient disposées, dans le monument original, les trois plaques de marbre, et le problème de la date qu'il convient d'assigner à cet ouvrage. La première de ces questions n'a qu'une importance très secondaire; elle est peut-être insoluble, dans l'ignorance où nous sommes du mode de groupement que Praxitèle avait adopté pour ses statues et, par suite, des dimensions du piédestal où il les avait posées. Le fort du débat a porté sur la question de la date et de l'attribution à Praxitèle. Certains critiques ont supposé, au premier moment, que ces bas-reliefs avaient été ajoutés au piédestal soit vers le second siècle avant notre ère, soit même à l'époque romaine; on s'est demandé s'il ne fallait pas y voir un ouvrage de l'école dite néo-attique. M. Fougères, au contraire, avait proposé de reconnaître dans ces bas-reliefs sinon la main même de Praxitèle, une œuvre modelée par son ciseau, tout au moins un travail exécuté en même temps que le groupe en ronde-bosse, sous les yeux du maître et peut-être d'après sa maquette ou ses dessins, par quelqu'un des élèves ou des praticiens qu'il ne pouvait manquer d'emmener avec lui quand il quittait son atelier d'Athènes pour aller, comme nous dirions, travailler en province. C'est l'opinion qui a prévalu et qui est aujourd'hui généralement adoptée; c'est celle à laquelle s'est rangée M. Collignon, dans son *Histoire de la sculpture grecque*[1]. M. Fougères a repris ici cette étude, en discutant les arguments produits de part et d'autre depuis 1888, et les sarcophages de Sidon lui ont fourni de nouvelles raisons, très finement exposées, à l'appui de la thèse qu'il avait soutenue dès le premier jour (pl. I-IV).

Les deux derniers appendices sont consacrés à la *topographie* et à l'*histoire*. Dans le premier, M. Fougères indique quelle méthode il a suivie et de quels documents il a disposé pour établir ses cartes; dans le second, il cherche à retrouver le chiffre probable auquel on peut évaluer la population ancienne de la Mantinique; puis il étudie les différentes batailles qui ont été livrées dans ce territoire, sorte de champ clos où se sont si souvent rencontrées les armées grecques. On lira surtout avec une vive curiosité les pages consacrées à la célèbre rencontre où périt Epaminondas. Déjà, dans l'antiquité, le récit de cette action passait pour une tâche épineuse dont s'étaient tirés maladroitement les historiens peu versés dans la tactique et la topographie. L'ou-

[1] T. II, p. 259-260.

Digitized by Google

vrage se termine par un *index* très complet et d'un usage très commode.

Cette analyse trop rapide n'a pu donner qu'une faible idée du mérite de ce livre, de tout ce qu'il renferme de faits nouveaux et de vues personnelles et originales. Parmi les érudits qui s'intéressent à l'histoire de la Grèce ancienne, il n'y en aura pas un qui ne trouve ici, quel que soit le tour particulier de ses études, beaucoup à apprendre et beaucoup à retenir. M. Fougères, par la persévérance et l'énergie qu'il a déployées sur le terrain, comme par la science et le talent avec lesquels il a mis en œuvre les matériaux recueillis, se classe parmi les pensionnaires de l'École d'Athènes qui ont fait le plus honneur à cette école et pendant leur séjour en Grèce et, depuis leur rentrée en France, dans le haut enseignement. D'abord attaché à l'Université de Lille, il avait été désigné pour ce poste par le succès de ses campagnes et par la rare valeur des travaux qu'il avait fournis au *Bulletin de correspondance hellénique;* en l'appelant à un des postes dont elle dispose, la Faculté des lettres de Paris vient de témoigner du cas qu'elle a fait de la thèse qui expose les résultats de ces fouilles et qui résume toutes les réflexions qu'elles ont suggérées à l'explorateur et à l'érudit.

GEORGES PERROT.

ORIGINE DE TROIS FEUILLETS D'UNE CITÉ DE DIEU, en français, ornée de remarquables peintures.

C'est peut-être sur les manuscrits ornés de peintures que le vandalisme a de préférence exercé ses ravages dans nos bibliothèques. Des manuscrits de premier ordre ne sont plus aujourd'hui représentés que par des pages mises de côté au moment où les feuillets du texte ont été livrés aux marchands de parchemin. Le plus mémorable attentat de ce genre est celui dont a été victime, à la fin du XVIIIe siècle, le livre d'heures d'Étienne Chevalier, dont il ne subsiste plus guère aujourd'hui que les quarante merveilleuses miniatures de Jean Foucquet conservées au Musée Condé, à Chantilly[1].

[1] Je puis mentionner en passant, à titre d'exemples, deux autres volumes du plus grand prix qui ont subi le même traitement que les Heures d'Étienne Chevalier; ce sont deux livres royaux ou princiers du XIIIe siècle, savoir :

1° Une Bible moralisée, peinte, selon toute apparence, pour la mère ou la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Par contre, nous avons sur les rayons de nos bibliothèques nombre de manuscrits dans lesquels des ciseaux barbares se sont promenés pour enlever çà et là des miniatures, dont on a fait soit des pièces d'album, soit des images pour récompenser des enfants, soit des tableaux pour orner des murs de salon [1]. C'est ainsi que nous rencontrons dans les musées et dans les cabinets de curiosités des feuillets de manuscrits couverts de peintures, qui sont parfois de remarquables œuvres d'art et dont la valeur serait encore plus grande si l'origine en était connue et si l'on pouvait, au moins par la pensée, les remettre à la place qu'ils devaient primitivement occuper.

Plus nous avançons dans l'étude des manuscrits à peintures, plus nous avons chance de reconnaître l'origine de quelques-uns de ces feuillets isolés et de déterminer les volumes dont ils ont fait partie [2]. Je viens

femme de saint Louis. Huit feuillets en ont figuré à l'Exposition universelle de 1889. Voir l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXI, p. 234.

2° Un psautier qui, pour l'écriture et la peinture, est identique au psautier de saint Louis conservé à la Bibliothèque nationale (ms. latin 10525). L'existence des feuillets qu'en possède aujourd'hui M. Ruskin m'avait été signalée en 1884 par Westwood, et la photographie m'en a été tout dernièrement adressée de Berlin par M. Haselof, qui a si patiemment étudié les manuscrits à peintures de toutes les bibliothèques de l'Europe. Trois feuillets du même psautier ont été reconnus par M. Madan dans le ms. 381 du fonds Douce à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

[1] Le bibliothécaire en chef de l'Université de Cambridge, M. Jenkinson, a proposé d'appliquer aux auteurs de ce genre de méfaits, et notamment à Libri, l'article suivant du vieux glossaire d'Épinal: BIBILIOTHICATRIS, *qui codices secat*. Cette glose se trouve au bas des colonnes C et D de la page 5 de la reproduction photo-lithographique que la Société philologique de Londres a publiée de ce document: *The Epinal glossary latin and old english of the eighth century* (London, 1883; in-folio).

[2] On me permettra de citer deux récents exemples de ce genre de constatations.

En 1894, M. Chabouillet m'ayant montré une charmante miniature française du xve siècle, représentant le voyage de la sainte Vierge et de saint Joseph à Bethléem, qui lui avait été communiquée par un médecin des environs de Paris, je pus établir que c'était un feuillet enlevé au livre d'heures de Charles, frère de Louis XI, ms. n° 473 de la bibliothèque Mazarine. Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1894, t. LV, p. 337.

Tout dernièrement M. le duc de La Trémoïlle a remarqué dans le cabinet d'un amateur une miniature française du xve siècle, représentant le couronnement de Guillaume le Conquérant. Par des rapprochements qui font honneur à sa clairvoyance, il est arrivé à découvrir que c'était un feuillet arraché à un célèbre manuscrit de la Bibliothèque nationale, l'exemplaire des Chroniques de Normandie que l'échevinage de Rouen avait fait copier et enluminer pour sa librairie, vers le milieu du xve siècle. On ne saurait dire à quelle date remonte la mutilation de ce beau volume, qui porte le n° 2623 du fonds français. La lacune existait déjà en 1845 quand

Digitized by Google

de faire un de ces rapprochements qui mérite, je crois, d'être signalé.

Il y a seize ans, le 22 octobre 1883, un bibliophile du Nivernais, M. le comte de Soultrait, dont les travaux archéologiques sont justement appréciés, me communiqua la photographie d'une grande miniature du xve siècle, qu'un de ses parents venait d'acheter à Moulins et sur laquelle il me faisait l'honneur de me consulter. Je n'eus pas de peine à constater qu'elle avait dû servir de frontispice au livre IV de la Cité de Dieu, dans un riche exemplaire de la traduction française de cet ouvrage, exécutée par Raoul de Prêles pour le roi Charles V. Un peu plus tard, en passant en revue les anciennes copies de cette traduction, je m'aperçus que la miniature dont je devais la connaissance à M. le comte de Soultrait avait dû appartenir à un exemplaire de la Cité de Dieu que la bibliothèque municipale de Mâcon avait acquis en 1835 à la vente des collections de M. Moreau, ancien receveur général des finances du département, et dans lequel on avait enlevé les frontispices de neuf livres de l'ouvrage. Trois de ces neuf peintures ont pu faire retour à la bibliothèque de Mâcon, grâce aux démarches du bibliothécaire M. Lex, en vertu d'un arrêt de la cour de Lyon du 10 juillet 1894[1].

Deux autres des pages absentes furent gracieusement restituées en 1897 par M. de Quirielle, et l'une d'elles était celle dont M. le comte de Soultrait m'avait adressé la photographie en 1883. La ville de Mâcon est ainsi rentrée en possession de cinq des neuf peintures qui avaient disparu de son exemplaire de la Cité de Dieu. Il n'en restait plus que quatre dont le sort fût inconnu. Un heureux hasard vient de m'en faire passer trois sous les yeux. Voici dans quelles circonstances.

Le mois dernier, en dépouillant le catalogue d'une collection qui devait se vendre à Londres le 7 juillet, celle de feu W.-H. Forman, esq., de Callaly Castle (Northumberland), mon attention se fixa sur un article ainsi conçu :

1219. De civitate Dei de S. Augustin, traduction française de Raoul de Prêles. Trois pages sur vélin, avec illustrations dues à un artiste de l'école de François Foucquet. xve siècle. Dimensions de chaque page : 17 pouces 5/8 sur 12 et demi. Ces 3 remarquables pages sont en parfait état ; le coloris en est des plus brillants[2].

M. Richard en publia la description, dans sa *Notice sur l'ancienne bibliothèque des échevins de la ville de Rouen*, p. 31-39. Le feuillet dérobé portait jadis sur la marge du bas la cote 45.

[1] Voir *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1894, t. LV, p. 429.

[2] *Catalogue of valuable books..... including many from the library of the late sir John Hayford Thorold, bart., the library... formed by the late W. H. Forman, esq., and selections from other libraries.* Days of sale : July 3rd — 8th. (London, Sotheby, Wilkinson and Hodge, auctioneers, 1899 ; in-8°), p. 101, n° 1219.

Digitized by Google

L'idée me vint aussitôt que ce devait être un débris du manuscrit de Mâcon. Les directeurs de la vente, MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge voulurent bien m'envoyer les trois feuillets en communication. Ne pouvant point les comparer avec le manuscrit de Mâcon, que je n'ai jamais vu, je les rapprochai de la photographie que je devais à l'amitié de M. de Soultrait, et j'acquis aussitôt la conviction que j'étais en présence de trois des feuillets jadis enlevés à la Cité de Dieu que possède aujourd'hui la ville de Mâcon.

En apparence les dimensions des feuillets provenant de la succession de M. Forman ne concordaient guère avec celles que le Catalogue imprimé des manuscrits de Mâcon[1] assigne à la Cité de Dieu de cette ville; mais cette divergence s'explique aisément si l'on remarque que les feuillets passés en Angleterre ont été rognés quand ils ont été montés sur des cartons. Je ne m'y arrêtai donc pas, et l'identification qui s'était présentée à mon imagination, même avant la vue des feuillets, me parut s'imposer quand, après un examen approfondi, j'eus reconnu que : 1° l'écriture et la peinture des trois feuillets de M. Forman devaient être des même mains que l'écriture et la peinture du feuillet photographié par M. de Soultrait; 2° la disposition des rubriques était la même sur les quatre feuillets; 3° le nombre des lignes de texte copiées au bas des miniatures était de huit par colonne sur chacun des quatre feuillets; 4° sur chacun de ces quatre feuillets le peintre avait profité de l'entre-deux des colonnes pour y faire déborder la partie supérieure des petits tableaux dont il décorait la marge inférieure des pages du manuscrit.

Pour que la démonstration devînt évidente, il fallait s'assurer que les dimensions du cadre occupé par les peintures étaient les mêmes sur les feuillets de Mâcon et sur les feuillets de M. Forman. Une lettre que M. Lex a bien voulu m'écrire le 27 juin ne laisse à cet égard aucune espèce de doute. J'y lis que les dimensions du cadre des peintures du manuscrit de Mâcon sont les suivantes :

458^{mm} × 320^{mm}.
440 × 305.
438 × 300.

Les dimensions relevées sur les feuillets de M. Forman sont :

450^{mm} × 305^{mm}.
440 × 310.
430 × 292.

[1] *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France, Départements*, t. VI, p. 347.

Digitized by Google

On voit que l'identité est parfaite, à quelques millimètres près.

Une dernière condition restait à remplir : la place du premier feuillet des livres III, VII et IX devait être vacante dans le tome I du manuscrit de Mâcon. Elle y est bien vacante, et les trois feuillets qui en ont disparu y devaient porter les cotes 73, 231 et 289.

Il est donc surabondamment établi que les trois feuillets mis en vente à Londres sont les frontispices des livres III, VII et IX de l'exemplaire de la Cité de Dieu en français possédé par la ville de Mâcon, et qu'ils ont jadis formé les feuillets 73, 231 et 289 du premier volume de cet exemplaire.

Je dois donner maintenant une description succincte des pages peintes dont l'origine vient d'être ainsi mise hors de toute contestation. Et d'abord il convient d'exposer quelques remarques générales s'appliquant aussi bien aux frontispices du manuscrit de Mâcon qu'à ceux des feuillets de feu M. Forman.

Sur chacune des pages à peintures le texte n'occupe guère que le septième de la hauteur de la justification.

La partie supérieure de la page est couverte par un très grand tableau divisé en plusieurs registres, parfois subdivisés eux-mêmes en deux ou trois compartiments verticaux.

Dans la partie inférieure, sur les marges de gauche, de droite et du bas, ainsi que dans l'entre-deux des colonnes du texte, sont disposés de petits tableaux.

Les noms des personnages principaux sont le plus souvent tracés en lettres d'or à côté des figures; les paroles prêtées à ces personnages sont écrites à l'encre noire sur des banderoles blanches qui se déroulent élégamment sans troubler l'harmonie des peintures.

Ces belles miniatures sont de la même époque et de la même école que celles qui ornent trois manuscrits de la Cité de Dieu, exécutés le premier sous la direction de Robert Gaguin, pour Charles de Gaucourt, en 1473; le deuxième pour un bibliophile dont la devise était : VA. HATIVETÉ M'A BRULÉ; le troisième pour Philippe de Commines [1]; les deux volumes du premier sont conservés à la Bibliothèque nationale, le deuxième est à la bibliothèque Sainte-Geneviève; les deux volumes du der-

[1] M. le docteur W. G. C. Byvanck, directeur de la Bibliothèque royale de La Haye, à l'amitié duquel je dois la photographie de plusieurs peintures du manuscrit du musée Meermanno-Westreenien, a bien voulu m'avertir que les armes de Philippe de Commines pourraient bien recouvrir les armes d'un premier propriétaire. C'est sous cette réserve que j'attribue à Philippe de Commines les deux volumes de La Haye et de Nantes.

Digitized by Google

nier sont partagés entre la bibliothèque de Nantes et le Musée Meermanno-Westreenien de La Haye [1]. Les peintures de l'exemplaire de Charles de Gaucourt sont dues à un peintre que Robert Gaguin appelle maître François et que M. Louis Thuasne suppose, avec beaucoup de vraisemblance, avoir été François Foucquet, fils du célèbre Jean Foucquet [2].

Toutefois, dans le manuscrit de Mâcon, idéalement complété par les feuillets de M. Forman, la disposition des peintures n'est pas toujours la même que dans les deux manuscrits exécutés pour Charles de Gaucourt et pour Philippe de Commines, et le premier contient, notamment sur les marges inférieures des feuillets, de petits tableaux dont on chercherait vainement l'équivalent dans les autres. Ces différences, dont j'essaierai un peu plus loin d'expliquer la cause, seront notées dans la description des trois frontispices qui va suivre.

[1] Sur le ms. de Charles de Gaucourt il faut voir le mémoire de M. Louis Thuasne dans la *Revue des bibliothèques*, 1898, t. VIII, p. 33-57. Cet auteur s'est occupé en même temps d'un autre manuscrit de la Cité de Dieu, apparenté avec celui de Charles de Gaucourt, que possède la Bibliothèque de Sainte-Geneviève. De ces deux manuscrits j'ai rapproché celui de Philippe de Commines, dans un article du *Journal des Savants*, 1898, p. 563. On ignore jusqu'ici pour quels personnages ont été exécutés les exemplaires de Mâcon et de Sainte-Geneviève. L'exemplaire de Sainte-Geneviève a primitivement appartenu à un bibliophile qui avait pour devise : *Va. Hativeté m'a brulé.* M. Armand Gasté m'a signalé le proverbe *Hastivet s'eschauda* dans une des Chansons normandes du xve siècle qu'a publiées M. Gaston Paris, éd. de la Société des anciens textes, p. 72. Voir le Dictionnaire de Godefroy.

[2] Puisque le nom de Jean Foucquet se présente sous ma plume, je profite de l'occasion pour indiquer un texte relatif à un personnage de ce nom, dont je dois la connaissance au R. P. Henri Denifle. Je laisse à d'autres le soin de discuter si ce texte peut s'appliquer au célèbre peintre tourangeau.

Dans le registre 410 du Vatican, au fol. 17, on lit une lettre de Nicolas V, adressée le 8 août 1449 « Johanni Fouquet juniori, clerico Turonensis diocesis ». Le pape y rappelle qu'il l'avait pourvu, le 14 juin 1447, d'un canonicat dans l'église de Nantes, en lui accordant une dispense pour son défaut de naissance (de presbytero genitus et soluta). La nouvelle lettre a pour objet d'autoriser en sa faveur une permutation de bénéfice.

M. Paul Le Blanc, de Brioude, a rencontré dans un factum des habitants de Brioude la mention de « Provisions du doyenné du chapitre [de Brioude] à maître Jean Fouquet, données par le pape Nicolaus ». Mais il est probable qu'il s'agit là de Jean Jouquet, secrétaire de Charles VII, auquel le pape Nicolas V avait donné, le 5 avril 1448, une prébende de la collégiale de Brioude, comme nous l'apprenons d'une lettre que le R. P. Denifle a rencontrée au fol. 321 du registre 387 du Vatican. D'autres actes relatifs à Jean Jouquet se trouvent au fol. 249 du registre 389 et au fol. 43 v° du registre 410.

Digitized by Google

Frontispice du livre III.

(430 millim. sur 292.)

La partie principale du tableau se compose de trois registres superposés.

Registre supérieur. — On y a représenté l'entrevue d'Alexandre avec les gymnosophistes. Alexandre est accompagné d'une nombreuse troupe de cavaliers; ses armes sont d'azur au lion rampant d'or; un cavalier de la suite du roi porte un étendard : d'or au chevron d'azur accompagné de trois besans de gueules. Les gymnosophistes (*genosophistes*) sont au nombre de six. Le dialogue suivant s'engage entre les parties : *Petite a me omnia que vultis, et dabo vobis.* — *Da nobis immortalitatem, quia nil aliud desideramus.* — *Hoc non possum, quia homo mortalis ego sum.* — *Cur ergo, cum sis mortalis, tanta mala committis?* — Sur le côté droit, un paysage éthiopien (*le pays ethioppe*), animé par des troupeaux; au premier plan du paysage, les familles des gymnosophistes abritées à l'entrée de quatre grottes. Au fond du tableau, un lac ou un bras de mer, sur lequel voguent deux bateaux et derrière lequel se profile une longue chaîne de collines.

Registre du milieu. — Entrevue d'Alexandre et des brahmanes (*Bragmaniens*). Le chef des brahmanes, *Dydimus*, est accompagné de six disciples; derrière le groupe, cinq paysans se livrent à des travaux agricoles : labour, ensemencement, abatage d'un arbre. Paroles échangées entre Alexandre et Dydime : *Subjugabo michi gentem ipsam.* — *Quiete sumus, pacem habemus, nichil petimus. Cur nos perturbas?*

Registre inférieur. — Le repas des Réchabites (*les Recabitiens*) : ils sont douze, assis autour d'une table bien servie. Jérémie les invite à boire du vin : *Bibite vinam, filii Recab.* Ils répondent qu'ils ne peuvent le faire, ne voulant pas enfreindre les prescriptions de leur père : *Non bibemus vinum in eternum, propter preceptum paternum, Jonadab fili Recab.* Cette scène est tirée de Jérémie (XXXV, 5-8).

La bordure du bas de la page est divisée en trois compartiments : au milieu, la Justice, debout, un glaive à la main, se dresse dans l'entre-deux des colonnes du texte. — À gauche, saint Augustin, s'adressant à un groupe de huit magistrats, leur dit : *Royaulme sans justice sont semblables à larrecins* [1]. — À droite, deux scènes empruntées à l'histoire fabuleuse de Cyrus : saint Augustin montre le roi Astyage (*Astrages*)

[1] « Remota justicia, quid sunt regna nisi magna latrocinia ? » *De civit. Dei*, IV, 4.

Digitized by Google

endormi sur un lit, derrière lequel se tient une femme, à coup sûr Mendane, la mère de Cyrus; du sein de Mendane s'élève une énorme vigne. A côté, un enfant est allaité par une levrière, à la lisière d'un bois; le nom de *Spartacus*[1] se détache en lettres d'or sur la verdure du gazon, au-dessus de la levrière.

On trouve, dans le manuscrit de Charles de Gaucourt et dans celui de Philippe de Commines, les tableaux représentant Alexandre et les Gymnosophistes, Alexandre et les Brahmanes, Jérémie et les Réchabites; on y remarque seulement de légères variantes et des interversions; mais il n'y a rien qui ait trait à la Justice et à Cyrus. Dans le manuscrit de Sainte-Geneviève, le peintre n'a représenté que l'entrevue d'Alexandre avec les brahmanes.

Frontispice du livre VII.

(440 millim. sur 310).

Dans la partie supérieure du grand tableau, saint Augustin, assisté d'un clerc qui porte sa crosse, interpelle un groupe d'une quinzaine de personnages : *Vos dieux esluz et grans ne excercitent il pas villes euvres?* Et il leur montre les dieux réunis dans l'empyrée et représentés avec leurs attributs : *Janus*, à la double face; *Jupiter*, avec un sceptre; *Juno*, également avec un sceptre; le vieux *Saturne*, appuyé sur un bâton, une aumônière au côté; *Deane*, avec une branche de lis; *Apollo*, jouant de la lyre, la tête cerclée de rayons; *la Lune*, bandant un arc; *Mars*, armé d'une hallebarde; *Neptinus*, à côté d'une barque; *Bacus*, couronné de pampre, une coupe à la main; *Venus*, se regardant dans un miroir; *Mercure*, une branche de lis à la main.

Au-dessous, *Cartage* dévorée par les flammes et abandonnée par des guerriers, qui n'ont pu conjurer le fléau. Sur le premier plan, saint Augustin, représenté en buste, fait cette réflexion : *Dii gentium non salvant se nec suos.*

Plus bas, deux diables ailés se tiennent derrière deux statues érigées sur deux colonnes de marbre; huit personnages ailés, dont deux implorent vainement les divinités, sont précipités dans des fosses.

A la même hauteur, sur la gauche du feuillet, deux compartiments, dans le premier desquels le peintre a figuré un banquet de huit

[1] Pour *Spaco*, nom de la femme du bouvier chargé d'exposer l'enfant de Mendane. Les Mèdes, au dire d'Hérodote, appelaient ainsi la chienne.

Digitized by Google

convives (*Hec sunt festa terminalia* [1]), et dans le second une ronde de cinq jeunes garçons et de cinq jeunes filles (*Hec sunt festa temporalia*); sur le premier plan, trois flagellants, dont saint Augustin caractérise ainsi la conduite : *Immolaverunt demoniis et non Deo.*

Sur la bande qui encadre le texte, au bas de la page, il faut distinguer :

1° Saint Augustin, accompagné d'un clerc en surplis et de deux religieux; il s'écrie : *Comparatus est homo jumentis, et simillis factus est illis* [2]; il tient ce langage au milieu de deux groupes d'animaux, tournés les uns du côté de Jupiter [3], les autres du côté de Junon, qui tous les deux sont tétés par un bouc et par un pourceau; dans le fond se dressent deux grandes colonnes qui supportent deux statues de divinités;

2° Le sépulcre de *Numa Pompille*, près duquel un paysan laboure avec une charrue attelée de deux bœufs; au premier plan, un personnage, *Terrencius*, ramasse un livre; derrière lui, quatre personnages, dont le premier porte deux livres;

3° *Terrencius* et trois compagnons devisent, debout devant un brasier allumé à terre.

Ces deux derniers tableaux se rapportent à la découverte et à l'incinération des livres de Numa par Terentius, dont parle saint Augustin, au chapitre XXXIV du livre VII de la Cité de Dieu.

La page correspondante du manuscrit de Charles de Gaucourt ne comporte que trois registres : en haut, l'incendie de Rome, dans lequel Metellus se dévoua pour sauver la statue de Vesta, et l'incendie de Carthage sous les yeux de l'armée romaine; au milieu, les *festa terminalia*, les *festa temporalia* [4], et la scène des personnages ailés; en bas, les deux groupes d'animaux tournés les uns vers Jupiter, les autres vers Junon. Notons l'absence de toute représentation des Dieux de l'Olympe et de la sépulture de Numa. Dans les manuscrits de La Haye et de Sainte-Geneviève, on ne trouve ici que la peinture du banquet, de la danse et de la scène des flagellants.

[1] Voir le chapitre VII du livre VII de la Cité de Dieu.

[2] Psalm. XLVIII, 13.

[3] Il est appelé *Jupiter Ruminus* sur la peinture correspondante du manuscrit de la Bibliothèque nationale. — Voir le chapitre XI du livre VII de la Cité de Dieu, où se trouve l'épithète *Ruminus*.

[4] Cette inscription a été omise par le peintre qui a enluminé le manuscrit de Charles de Gaucourt.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Frontispice du livre IX.

(450 millim. sur 305.)

Au milieu de la partie supérieure du tableau, le Père Éternel, représenté à mi-corps, coiffé d'une grande tiare, bénit de la main droite et tient un globe dans la main gauche; il se détache en clair sur une armée de séraphins pressés les uns contre les autres. Au-dessous de lui, Jésus-Christ debout, enveloppé dans des rayons d'or, à moitié couvert d'un manteau qui laisse voir les blessures de la Passion, bénit de la main droite et tient de la gauche l'étendard de la croix. A gauche, quatre anges, planant sur l'azur, se tournent vers le Père Éternel, dans l'attitude de l'adoration; ils sont revêtus de longues et élégantes draperies. Plus bas, sur la terre, des fidèles agenouillés, de conditions diverses, adressent leurs prières au Christ.

A droite de la figure du Père Éternel, on voit, au milieu de sombres nuages, les faux Dieux : *Japiter* entre *Vénus* et *Mars*, *Mercure* entre *Vénus* et *Juno*. Au-dessous six diables, avec des formes de monstrueuses sauterelles. Plus bas, dans un champ de verdure, *Apulleus*[1] harangue une vingtaine de païens; les paroles tracées sur la banderole attachée à son bras gauche sont à moitié effacées; je crois y lire, au commencement, les mots : *Les deables en guerre*... Derrière le groupe de païens, un diable se tourne vers Jésus-Christ et l'apostrophe en ces termes : *Que nous veulx tu? Nous as tu ve*[illegible].

Au premier plan, sous un édicule qui s'élève presque jusqu'au haut du tableau, le philosophe *Plotin*, assis sur une chaire élevée, enseigne sa doctrine à quatre disciples assis devant lui, très attentifs aux paroles du maître[2].

Dans la partie des premiers plans que l'école de Plotin a laissée libre, le peintre a mis deux fois saint Augustin en scène. A gauche, il prêche à un auditoire composé de sept hommes et d'une femme; la banderole qui sort de sa bouche a été quelque peu mutilée, et la lecture des mots qu'on y avait tracés est assez douteuse : *diables fussent plus* [illegible] *que les hommes si eussent trop d'engin*. Dans la scène de droite, saint Augustin, suivi d'un acolyte en surplis qui tient la crosse du prélat, parle à un auditoire de quinze fidèles, parmi lesquels sont quatre enfants; il développe ce texte inscrit sur une banderole : *Tous deables sont mauvaiz et non bons*.

[1] Voir le chapitre III du livre IX de la Cité de Dieu.

[2] Saint Augustin s'occupe de la doctrine de Plotin sur les démons dans le chapitre X du livre IX de la Cité de Dieu.

Digitized by Google

Sur les marges du bas de la page sont peintes trois scènes de la tentation de Jésus : 1° le diable invitant Jésus à changer les pierres en pains : *Si tu es Christus, dic ut isti lapides panes* [illegible]. — *Scriptum est : Non in solo pane vivit homo;* 2° le diable, du haut d'une montagne, montrant à Jésus les royaumes de l'univers; 3° le diable demandant à Jésus de se précipiter du haut du Temple : *Si tu es filius Dei, mitte te* [illegible]. — *Scriptum est : Non tentabis Dominum.*

Dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale un seul des sujets qui viennent d'être décrits a été traité, et la composition en est très simple: elle se réduit à la figure du Père Éternel, à celle de Jésus-Christ et à deux groupes de fidèles en prières. Les mots *Vita beata*, et les légendes *Hec est vita eterna ut cognoscant te Deum Verum*, — *Unus enim Deus unus et mediator Dei et hominum homo Christus Deus*, expliquent ce sujet, qui remplit le registre inférieur du tableau. Le registre supérieur, divisé en deux compartiments, est occupé par deux grandes nefs sur chacune desquelles se voit un philosophe, dont l'état d'âme, pendant et après la tempête, est indiqué par la légende : *Passio cadit in virum constantem, sed mens immota manet.* — Le tableau correspondant du manuscrit de Philippe de Commines ne comporte que la figure du Père Éternel, celle de Jésus-Christ et deux groupes assez nombreux de fidèles en prières. — Il en est de même dans le manuscrit de Sainte-Geneviève; mais chacun des deux groupes de fidèles y est réduit à trois personnages.

On aura remarqué que les sujets ci-dessus décrits d'après les feuillets de M. Forman, dont l'équivalent n'existe pas dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, sont, à l'exception d'un seul [1], accompagnés d'explications en français, tandis que, pour les autres, nous avons les explications latines dues à la plume de Robert Gaguin, telles que nous les offre le manuscrit de la Bibliothèque nationale. De cette particularité paraît se dégager une assez importante observation : le personnage auquel était destiné le manuscrit dont M. Forman possédait trois feuillets, avait désiré voir sur les frontispices des livres de sa Cité de Dieu un plus grand nombre de tableaux que n'en comportait le programme de Robert Gaguin. Le peintre lui donna satisfaction; mais il ne jugea pas nécessaire de se procurer des légendes latines pour les tableaux additionnels : il traça simplement des légendes françaises sur les banderoles de ces tableaux.

L'exemplaire de la Cité de Dieu dans lequel figurent ces tableaux

[1] Les scènes de la tentation de Jésus, au bas du frontispice du livre IX. Encore faut-il faire observer que, dans ce cas, les légendes se réduisent à la reproduction de deux versets du chapitre IV de l'évangile de saint Matthieu.

Digitized by Google

additionnels est donc un peu postérieur à l'exemplaire original, dont Robert Gaguin dirigeait l'exécution en 1473. Il n'en paraît pas moins certain qu'il a été peint dans le même atelier et par les mains des mêmes artistes que l'exemplaire original, l'exemplaire de la bibliothèque Sainte-Geneviève et l'exemplaire dont les deux volumes sont partagés entre le Musée Meermanno-Westreenien de La Haye et la bibliothèque de Nantes.

En terminant ce compte rendu, j'aurais voulu pouvoir annoncer que les trois feuillets mis en vente à Londres reprendront la place qu'ils ont jadis occupée dans le manuscrit de la bibliothèque de Mâcon. M. Léon Lex, conservateur de ce dépôt, et la municipalité n'ont rien épargné pour obtenir une réintégration aussi désirable. Malheureusement les ressources dont la ville de Mâcon pouvait disposer étaient insuffisantes. Les limites de la commission qu'elle avait envoyée à Londres s'arrêtaient à 3,000 francs, et l'adjudication a été prononcée sur une enchère de 300 livres sterling (7,500 fr.) au profit de M. Quaritch, libraire. Espérons que, dans un avenir plus ou moins rapproché, ces trois feuillets de la Cité de Dieu, dont l'origine ne saurait désormais faire l'objet du moindre doute, viendront compléter le manuscrit auquel ils appartiennent et que la ville de Mâcon est justement fière de posséder!

LÉOPOLD DELISLE.

Le Palimpseste d'Autun[1]. — Communication faite par M. Th. Mommsen à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 7 juillet 1899.

Vous aurez tous pris connaissance, Messieurs, de la belle découverte qui nous fut annoncée, il y a quelques mois, par M. Delisle et dont M. Chatelain vient de publier la première partie. A la vérité, nos pre-

[1] L'an dernier, M. Chatelain a publié dans le *Journal des Savants* (p. 377-381) une note sur les mutilations infligées par Libri à cinq anciens manuscrits du séminaire d'Autun. Il a reconnu depuis que l'un de ces manuscrits, une copie des Institutions de Cassien, en écriture semi-onciale du VIe ou VIIe siècle, était palimpseste. Les traces du texte effacé étaient à peine visibles. M. Chatelain a cependant réussi à en déchiffrer plusieurs pages. Le texte qu'il a ainsi remis au jour est une sorte de paraphrase des Institutes de Gaïus. Les premiers résultats du déchiffrement viennent d'être publiés dans la *Revue de philologie*. C'est à cette publication que se rapporte la présente note.

Digitized by Google

mières espérances allaient au delà de ce que nous avons obtenu. Nous croyions à un second manuscrit palimpseste des Institutes de Gaïus, ouvrage auquel nous devons notre connaissance du procès civil romain. Le manuscrit d'Autun est du Gaïus, et il n'est pas de Gaïus, suivant le point de vue d'où on l'envisage. L'auteur se cite lui-même : *in primo commentario relatum est* (fol. 105 v°, 31), en se référant à un passage qui s'y trouve bien. Néanmoins l'auteur reproduit partout les Institutes, non pas textuellement, mais délayées dans un verbiage d'époque postérieure. Il y a probablement aussi quelques *additamenta*, qui ne viennent pas des Institutes de Gaïus. La thèse *quod factum est infectum fieri non potest*, incontestablement vraie, et l'un des *loci communes* de la jurisprudence romaine, n'est pas dans Gaïus, mais notre auteur la répète deux fois à bref délai. Dans le nouveau texte, la rédaction du passage relatif à la *noxa*, et surtout à la nécessité de livrer après la mort de l'animal ou de l'esclave son corps, est intéressante, comme je l'ai fait observer à M. Chatelain; c'est non seulement entièrement nouveau, mais cela ne paraît pas avoir figuré dans les Institutes.

C'est sans doute un professeur qui interprète les Institutes à ses élèves, en procédant souvent par demandes et réponses : *Quid est pro herede gerere?* (108 v°, 5). — *Quid est repudiare?* (108 v°, 15). — *Quæ sunt verba cretionis?* (109 r°, 23). — *Quæ ratio est ut servi mortui etiam dedantur?* (105 v°, 10). — Les redites inutiles abondent. Le professeur s'adresse souvent à tel ou tel élève : *Vides quod non qualitas actionis [dignos]cat legitimum aut imperiale judicium* (104, 11). — *Venis et dicis* (104, 29). Une fois aussi à la classe : *Hoc si tenetis* (104, 13).

Le nom de cet interprète de Gaïus ne se trouve pas; mais rien n'empêche qu'il ait professé à Autun même, d'où nous vient son cahier et dont l'école nous est bien connue. Pourtant l'ouvrage dont il s'agit paraît avoir laissé une trace même dans la littérature byzantine. On se rappellera que dans la bibliothèque de Tribonien, dont les extraits ont formé notre Digeste et dont le catalogue s'y trouve, parmi les ouvrages de Gaïus, il y a *Aureon libri septem*. Dans le Digeste même, il y a des extraits des trois derniers livres, mais aucun des quatre premiers. Le texte d'Autun pourrait bien avoir appartenu à ceux-ci.

Le passage cité prouve que l'interprète a conservé les divisions des Institutes dans les quatre *commentarii*.

Le titre de « Livre d'or », à coup sûr, ne vient pas de l'auteur, et pourrait bien avoir été appliqué au Gaïus moulé à la byzantine, quoique cet « or » ne soit pas certainement sans mélange.

Tribonien, qui, quoique ministre, était savant, a bien pu estimer cet

Digitized by Google

ouvrage à sa juste valeur, et, comme il a puisé largement dans le vrai Gaïus, il avait toute raison de mettre de côté la seconde édition augmentée et gâtée.

Si cette hypothèse était conforme à la vérité, elle nous expliquerait le Gaïus postiche et ajouterait un petit trait nouveau, mais non dépourvu d'intérêt, sur le régime des études de droit romain à l'époque de la décadence de l'Empire.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. Victor Cherbuliez, membre de l'Académie française, est décédé le 1er juillet 1899.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Devéria, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est décédé le 12 juillet 1899.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie des beaux-arts, dans la séance du 22 juillet 1899, a élu M. Philippe Gille académicien libre, en remplacement de M. le comte Henri Delaborde.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Congrès bibliographique international tenu à Paris du 13 au 16 avril 1898 sous les auspices de la Société bibliographique. Paléographie et diplomatique de 1888 à 1897. Par M. Maurice Prou. Paris, au siège de la Société, 1899. In-8°, 104 pages.

Cet extrait du compte rendu des travaux du Congrès mérite d'être recommandé d'une façon particulière. On doit féliciter l'auteur du soin qu'il a mis à rechercher

Digitized by Google

les innombrables travaux qui ont paru en Europe, pendant les dix dernières années, à les indiquer avec précision, à en définir le caractère et à les grouper dans un ordre qui en rend la recherche facile. En parcourant ce répertoire, on s'aperçoit aisément que M. Prou ne s'est pas borné à colliger des titres, mais qu'il s'est rendu un compte exact de la portée et de l'utilité des ouvrages ou opuscules qu'il passe en revue. Ceux qui s'adonnent à des études de paléographie et de diplomatique lui sauront gré d'avoir mis entre leurs mains un répertoire aussi substantiel où peuvent être suivis tous les récents progrès réalisés dans un genre d'études qu'il faut plus que jamais considérer comme un des plus solides fondements de l'histoire du moyen âge.

L. D.

ANGLETERRE.

Calendar of Letter-books preserved among the archives of the corporation of the City of London at the Guildhall. Letter-Book A. Circa A. D. 1275-1298. Edited by Reginald R. Sharpe. — London, 1899. In-8°, XII et 259 pages. (Publication de *The Library Committee of the City of London.*)

Les archives de la Cité de Londres à Guildhall renferment une série de 50 registres en parchemin, connus sous la dénomination de *Letter books*, qui embrassent la période comprise entre le règne d'Édouard Ier et le règne de Jacques II. Ils tirent leur nom du système de cotes qui leur a été appliqué : chacun d'eux porte une lettre ou une double lettre de l'alphabet, de A à ZZ. Le registre A, dont M. Sharpe nous donne aujourd'hui le dépouillement, se rapporte aux années 1275-1298. Il est en grande partie rempli par des reconnaissances de dettes contractées pour des opérations commerciales. Par suite de cette circonstance, il offre un réel intérêt pour l'histoire du commerce. Les noms des villes françaises dont les marchands entretenaient des relations avec la Cité de Londres y reviennent assez fréquemment. Nous y avons remarqué les noms de marchands d'Agen, d'Arras, de Bergerac, de Bordeaux, de Cahors, de Calais, de Cambrai, de Castel-Sarrasin, de Condom, de Gisors, de Libourne, de Montpellier, de La Réole, de Rouen, de Saint-Émilion, de la Saintonge et de Toulouse. — A la date du 5 août 1286, est enregistrée une lettre relative à une somme de 122 livres 10 sous tournois que Gautier de Châtillon, sire de « Kersi », connétable de Champagne, devait à Jacques de Colombiers.

The Sources of Archbishop Parker's collection of mss. at Corpus Christi College, Cambridge, with a reprint of the Catalogue of Thomas Markaunt's library, by Montague Rhodes James. Cambridge, 1899. In-8°, 84 pages. (Cambridge Antiquarian Society, Octavo publications, n° XXXII.)

Ce petit volume est le compte rendu de l'examen auquel M. James a soumis les 482 manuscrits du fonds de l'archevêque Parker, conservés à Cambridge dans le Collège de Corpus Christi, pour en déterminer la provenance. Les résultats de cet examen font grand honneur à la clairvoyance de M. James. Il a réussi à découvrir de quelles anciennes librairies ecclésiastiques sont sortis la plupart des manuscrits de l'archevêque Parker.

La plus curieuse constatation que M. James ait pu faire porte sur le manuscrit 46, qui a jadis fait partie de la bibliothèque de l'église de Cantorbéry, avec la cote

Digitized by Google

D. II. G. X, et qui paraît bien être l'exemplaire que Jean de Salisbury offrit à l'archevêque Thomas Becket de ses deux ouvrages, le *Polycraticus* et le *Metalogicon*.

Nous partageons les regrets qu'inspire à M. James la substitution de reliures modernes aux reliures primitives des manuscrits. Nous comprenons aussi l'importance qu'il attache à relever les premiers mots du second feuillet des manuscrits. Comme conclusions de ses recherches, il adresse cette recommandation, ou, pour employer son langage, cette injonction à quiconque s'intéresse aux origines et aux vicissitudes des manuscrits : *Always note the opening words of the second leaf.* Le relevé de ces seconds mots, qu'il qualifie de *dictiones probatoriæ*, permet, en effet, de reconnaître souvent et d'une façon certaine l'identité des exemplaires mentionnés dans les anciens inventaires.

L'opuscule que nous annonçons se termine par une édition du catalogue des livres que Thomas Markaunt légua en 1439 au Collège de Corpus Christi de Cambridge et dont plusieurs se retrouvent dans le fonds de l'archevêque Parker.

L. D.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

FERNAND BALDENSPERGER,

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY.

GOTTFRIED KELLER,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

1 volume in-8°, broché ..... 7 fr. 50

LOUIS ÉNAULT.

UN DRAME AU MARAIS.

1 volume in-16, broché ..... 3 fr. 50

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Le Rachat d'une Âme. 1 vol. in-16, broché ..... 3 fr. 50

Myrto. 1 vol. in-16, broché ..... 3 fr. 50

Histoire d'Amour. 1 vol in-16, broché ..... 2 fr. 00

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LÉON BOILLOT.

AUX MINES D'OR DU KLONDIKE,

DU LAC BENNETT À DAWSON CITY.

1 volume in-8° jésus, illustré de 113 gravures, broché. . . . . 10 francs.

COLLECTION DES VOYAGES ILLUSTRÉS.

JEAN CAROL.

LES DEUX ROUTES DU CAUCASE.

NOTES D'UN TOURISTE.

OUVRAGE CONTENANT 34 ILLUSTRATIONS ET 2 CARTES.

1 volume in-16, broché. . . . . 4 francs.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY,
OCT 2 1899
CAMBRIDGE, MASS.

AOÛT 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Barth. Le Mâhavastu, p. 453.
Boissier. Œuvres de Cicéron. — Brutus, p. 469.
Dareste. Évolution économique de l'Europe, p. 478.
Léopold Delisle. Manuscrits du comte d'Ashburnham, p. 493.
Nouvelles littéraires, p. 513.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

AOÛT 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
OCT 2 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Le Mahāvastu, texte sanscrit publié pour la première fois et accompagné d'introductions et d'un commentaire, par E. Senart. — 3 vol. in-8°, 1882-1897.

PREMIER ARTICLE.

Quand parut, en 1882, le premier volume du Mahāvastu de M. Senart, notre connaissance de la littérature bouddhique sanscrite conservée au Népal ne s'était guère enrichie de documents nouveaux pendant les trente années qui s'étaient écoulées depuis les derniers travaux de Burnouf. L'activité des indianistes s'était portée ailleurs, et le dépouillement des sources du Bouddhisme septentrional semblait abandonné aux tibétanistes et aux sinologues. De cette grande collection népalaise, découverte par Hodgson, et devenue accessible en Europe grâce à sa libéralité, deux textes seulement, que je sache, avaient été publiés intégralement, le *Lalitavistara* [1] et le *Kāraṇḍavyūha* [2], tous deux à Calcutta, par des indigènes, en des éditions médiocres, dont l'une a passé à peu près inaperçue et dont l'autre, celle du Lalitavistarà, en raison de l'importance de l'œuvre, est à refaire.

Nous avons progressé depuis. Sans compter les notices et analyses accompagnées parfois de morceaux ou d'extraits plus ou moins étendus, comme plusieurs mémoires de Minayeff [3], ceux de M. Bendall sur le

[1] Par Rājendralāl Mitra, dans la *Bibliotheca Indica*, 1855-1877.

[2] Par Satyavrata Sāmaçramin, 1873.

[3] De toute son œuvre, presque entièrement en russe, nous n'avons en français, outre la *Grammaire pālie*, traduite par Stanislas Guyard, 1874, que les *Recherches sur le Bouddhisme*, traduites par M. Assier de Pompignan, 1894.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Tantrākhyāna[1], de M. d'Oldenbourg sur le *Bhadrakalpāvadāna* et la *Jātakamālā*[2], de M. de Blonay sur la déesse Tārā[3], sans compter non plus les textes sanscrits d'œuvres bouddhiques venus d'ailleurs, du Tibet, de la Chine, du Japon, nous avons maintenant des éditions, la plupart critiques, mais pas toutes bien choisies, du *Sukhāvatīvyūha*[4], du *Dharmasangraha*[5], du *Divyāvadāna*[6], de la « Lettre à un disciple » de Candragomin et du *Bodhicaryāvatāra*[7], de la *Jātakamālā*[8], du *Buddhacarita*[9], du *Pancakrama* et de l'*Adikarmapradīpa*[10], auxquelles il faut ajouter de nouvelles traductions du « Lotus de la Bonne Loi »[11] et du *Lalitavistara*[12], ainsi que la traduction première de l'*Avadānaçataka*[13].

Dans l'intervalle, les secours étaient devenus plus abondants et plus précis, l'outillage s'était perfectionné ; Rājendralāl Mitra avait décrit les manuscrits Hodgson conservés à la Société asiatique du Bengale[14] ; l'Université de Cambridge s'était enrichie d'une partie des originaux népalais

(1) Dans *Journ. Roy. As. Soc.* de Londres, 1888. — Dès 1880, M. Bendall avait ainsi publié partiellement, dans le même recueil, le *Meghasūtra*.

(2) « Légendes bouddhiques », dans les Publications de l'Université de Saint-Pétersbourg, 1894 (en russe). — M. d'Oldenbourg a consacré en outre, notamment dans les « Mémoires de la Section orientale de la Société impériale russe d'archéologie », toute une série de notices à cette littérature des Jātakas.

(3) Dans *Bibliothèque de l'École des hautes-études*, fasc. 107; 1895.

(4) Par F. Max Müller, dans *Anecdota Oxoniensia*, 1883.

(5) Par le même (avec la collaboration de Kenjiu Kasawara et H. Wenzel), *ibid.*, 1885.

(6) Par E.-B. Cowell et R. A. Neil, 1886.

(7) Par I. P. Minayeff, dans « Mémoires de la Section orientale de la Société impériale russe d'archéologie », t. IV, 1889 (en russe). — M. L. de la Vallée-Poussin a publié une traduction partielle du Bodhicaryāvatāra dans le *Muséon*, 1892, et un fragment étendu (IXe chapitre) du commentaire de Prajnākara dans *Études et matériaux*, 1898.

(8) Par H. Kern, dans *Harvard Oriental Series*, 1891. — Traduction anglaise par J. Speyer, dans *Sacred Books of the Buddhists*, 1895.

(9) Par E. B. Cowell, dans *Anecdota Oxoniensia*, 1893. — Traduction anglaise par le même, dans *Sacred Books of the East*, 1894.

(10) Par L. de la Vallée-Poussin, l'un dans *Publications de l'Université de Gand*, 1895; l'autre, dans *Études et matériaux*, 1898.

(11) Par H. Kern, dans *Sacred Books of the East*, 1884.

(12) Par Ed. Foucaux, dans *Annales du Musée Guimet*, t. VI et XIX, 1884 et 1892. — La première traduction de Foucaux, faite sur le tibétain, est de 1847-1848.

(13) Par Léon Feer, *ibid.*, t. XVIII, 1891. — Dès 1866, M. Feer avait commencé dans le *Journal asiatique* une série d'*Études bouddhiques* basées en partie sur la collection népalaise.

(14) *The Sanskrit Buddhist Literature of Nepal*, Calcutta, 1882. — Dès 1876, MM. Cowell et Eggeling avaient publié la liste de la collection Hodgson conservée à la Société asiatique de Londres.

Digitized by Google

dont Hodgson n'avait distribué jadis que des copies, et M. Bendall les avait savamment inventoriés[1]; Bunyiu Nanjio avait publié son grand catalogue du *Tripiṭaka* chinois[2], et M. Léon Feer avait reproduit en français, avec d'utiles additions, les analyses faites quarante-cinq ans auparavant par Csoma de Körös des traités contenus dans le canon tibétain[3]. En même temps, grâce surtout à l'activité d'un vétéran, M. Fausböll[4], à celle d'un émule plus jeune, M. Oldenberg[5], et aux forces groupées par M. Rhys Davids, dans la *Pāli Text Society*[6], la publication du canon pāli conservé chez les bouddhistes du Sud, à Ceylan, en Birmanie, en Siam, prenait une avance considérable et, en provoquant aux comparaisons, en les rendant possibles, donnait leur vraie valeur aux écrits du Nord, qui, la plupart, en ont si peu par eux-mêmes. Les travaux de Weber, de Bühler, de Jacobi, de Hoernle, de Leumann, d'autres encore commençaient à révéler la littérature des jainas, ces frères jumeaux et ennemis des bouddhistes, tandis que les découvertes de l'archéologie renouvelaient sur des points importants ce qu'on croyait savoir de l'histoire des uns et des autres. Pour le Bouddhisme hindou, en particulier, elles montraient que plusieurs choses qu'on supposait relativement récentes y étaient au contraire fort anciennes; pour d'autres, où l'on pouvait penser avoir affaire à des mythes, elles faisaient apparaître des réalités. Hier encore les jongles du Tarai népalais rendaient au jour le berceau du fondateur et des monuments élevés, il y a vingt-trois siècles, à des Buddhas fabuleux[7], tandis que les sables du Turkestan livraient des fragments de la littérature sacrée, infiniment plus vieux que tous les manuscrits connus[8], y compris les fameux *palm-leaves* trouvés quinze ans auparavant

(1) Son *Catalogue* est de 1883.

(2) Publié à Oxford, 1883.

(3) *Analyse du Kandjour* dans *Annales du Musée Guimet*, t. II, 1881.

(4) *The Jātaka together with its Commentary*, 7 vol., 1877-1897.

(5) *The Vinaya Piṭakam*, 5 vol., 1879-1883.

(6) Fondée en 1881; jusqu'ici 45 volumes de publiés.

(7) Cf. *Journal des Savants*, février 1897.

(8) Serge d'Oldenbourg : « Mémoire préliminaire sur un manuscrit bouddhique en caractères kharoṣṭhī » (en russe; publié par l'Université de Saint-Pétersbourg et présenté au 11e Congrès des orientalistes), 1897. — E. Senart : *Le manuscrit kharoṣṭhī du Dhammapada*, dans *Journal asiatique*, septembre-octobre 1898. — Pour d'autres fragments d'écrits canoniques provenant de la même région, mais moins anciens, voir : R. Hoernle, parties VI et VII de *The Bower Manuscript*, dans *Archæological Survey of India*, t. XXII, 1897. — Le même : *The Weber Manuscripts from Central Asia*, dans *Journ. As. Soc. Bengal*, vol. LXII, 1893. — Le même : *Three further Collections of Ancient Manuscripts from Central Asia*, *ibid.*, vol. LXVI, 1897. — Serge d'Oldenbourg : « Manuscrits sanscrits de Kashgar de la collection Pétrovsky », dans « Mémoires

Digitized by Google

au Japon. Quand tant de mines s'ouvraient, celle des textes népalais ne pouvait rester fermée; il n'est pas à craindre non plus qu'elle se referme. Déjà on y fait appel au travail collectif, et la *Bibliotheca Buddhica* fondée par M. d'Oldenbourg, sous les auspices de l'Académie de Saint-Pétersbourg[1], promet de faire équilibre à la *Pāli Text Society*.

Une publication comme celle du Mahāvastu, pour peu que l'œuvre fût bien choisie, — et ici le choix fut excellent, — était donc *à priori* parfaitement justifiée. Elle venait en quelque sorte au-devant d'un mouvement d'études momentanément enrayé, mais dont la reprise était dès lors imminente, et ç'a été un des mérites de M. Senart d'avoir nettement senti la nécessité de cette reprise, quand le concours de circonstances qui allait si bien la servir et l'accélérer n'était pas encore visible à tous les yeux. Rentré dans la voie un des premiers, il fournissait aux recherches à la fois des documents et un modèle; il continuait ainsi l'œuvre interrompue de Burnouf, dont la sienne procède directement et qu'elle rappelle par la sûreté de la méthode et par l'ampleur de la documentation philologique. Il n'aurait pu rendre un meilleur service à cette étude comparative des origines du Bouddhisme dont le maître s'était tracé le plan, il y a plus d'un demi-siècle, et pour laquelle, aujourd'hui encore, on n'en est qu'aux travaux d'approche.

Du Mahāvastu même on ne savait pas grand'chose jusque-là. Burnouf s'en était servi et l'avait cité plusieurs fois, tant dans l'*Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien* que dans les notes et appendices du *Lotus de la Bonne Loi;* mais il n'en avait pas donné de longs extraits ni analysé le contenu. Il avait pourtant caractérisé avec sa précision ordinaire la nature de ce contenu en qualifiant l'ouvrage de « volumineux recueil de légendes relatives à la vie religieuse de Çākya[2] ». Il le regardait « comme une des compilations les plus anciennes que nous ait conservées la collection du Népal ». Il avait noté, en effet, que l'ouvrage se réclamait d'une école particulière, celle « des Lokottaravādins, qui sont une branche des Mahāsanghikas », et il avait trouvé la confirmation de cette assertion, d'une part, dans le fait que l'ouvrage entier, non seulement les

de la Section orientale de la Société impériale russe d'archéologie », t. VII, VIII et XI, 1892, 1893 et 1898 (en russe).

[1] Les deux premiers fascicules, qui contiennent les deux premiers tiers du *Çikshāsamuccaya* de Çāntideva édité par M. Bendall, ont paru en 1897 et 1899. — Une autre entreprise collective avec un but semblable, la *Buddhist Text Society of India*, fondée à Calcutta en 1892, fait de moins bonne besogne; dirigée d'une façon peu intelligente, elle tourne de plus en plus à la société de propagande.

[2] *Introduction à l'histoire du Bouddhisme*, p. 452.

Digitized by Google

vers, mais aussi la prose, est écrit en un jargon prācrit; d'autre part, dans un témoignage qui lui était fourni par Csoma de Körös, que les Mahāsanghikas, dans leurs livres, faisaient en effet usage du prācrit, ou, comme Csoma s'exprime, qu'ils « lisaient le sūtra de la libération (c'est-à-dire le *Prātimoksha*, le texte liturgique par excellence) en un dialecte corrompu[1] ». Il en avait conclu avec raison à « la grande valeur » et, avec de prudentes réserves, à « l'incontestable antiquité » de l'ouvrage.

A ces informations de Burnouf, Wassiljew[2] et plus tard Beal[3] avaient ajouté le témoignage d'une note placée à la fin d'une version chinoise d'une vie du Buddha et portant que ce même ouvrage se trouvait chez cinq écoles sous cinq titres différents; qu'il s'appelait le Mahāvastu chez les Mahāsanghikas, le Lalitavistara chez les Sarvāstivādins et ainsi de suite. Même en admettant l'exacte restitution des titres sanscrits, il semble qu'on ait fait trop dire à cette note. L'ouvrage chinois reproduit en substance par Beal, celui-là même auquel se réfère la note, ressemble fort peu au Mahāvastu et au Lalitavistara, qui, d'ailleurs, ne se ressemblent pas entre eux; il correspond au contraire de très près à l'*Abhinishkramanasūtra*, dont on n'a pas le texte sanscrit, mais qui se trouve deux fois dans le canon tibétain, dans la section des *Sūtras* (*Mdo*) et dans celle du *Vinaya* (*Dulva*)[4], et qui, lui, est bien un livre des Sarvāstivādins, car c'est à cette école ou du moins à une de ses branches qu'appartient le Vinaya tibétain[5]. La note n'est donc pas à prendre à la lettre; elle n'autorise nullement à adjuger aux Sarvāstivādins le Lalitavistara tel que nous l'avons, qui se donne lui-même pour un *Mahāyānasūtra*, se trouve d'ailleurs traduit textuellement dans une autre portion du canon tibétain et semble faire partie de cette classe d'ouvrages qui n'appartiennent, en particulier, à aucune école. Tout ce qu'on aurait dû tirer de ce témoignage, c'est que diverses écoles avaient chacune sa biographie du fonda-

(1) *L. cit.*, p. 446 et 452. Cf. Wassiljew, *Buddhismus*, p. 294. Des quatre grandes divisions anciennes une seule, les Sarvāstivādins, aurait fait usage du sanscrit; les Mahāsammatiyas se seraient servis de l'Aprabhramça, de la langue des bêtes, et les Sthaviras (auxquels appartient le canon pāli), de la Paiçāci, de la langue des démons. Ce témoignage tibétain est remarquable : les pèlerins chinois, qui recueillaient pourtant des livres de toute provenance et qui certainement ont dû lire et traduire des textes en langue mixte, ne paraissent s'être aperçus de rien de semblable.

(2) *Buddhismus*, p. 123 (1850-1860).

(3) *The Romantic Legend of Sākya-Buddha*, p. v (1875). Cf. le *Catalogue* de Bunyiu Nanjio, n° 680.

(4) L. Feer, *Analyse du Kandjour*, p. 179 et 277.

(5) Wassiljew, *Buddhismus*, p. 96. Cf. Takakusu : *I-tsing, a Record of the Buddhist Religion*, p. XXII, 13 et 20.

Digitized by Google

teur et, pour le Mahāvastu en particulier, que celui-ci contient la vie du Buddha, ce qui eût été en somme exact.

Si l'on ajoute que M. Léon Feer avait signalé dans le Mahāvastu la présence de la prédication de Bénarès[1] et, d'autre part, que Minayeff, qui possédait un manuscrit de l'ouvrage, en avait tiré un certain nombre de citations, notamment dans la *Grammaire pālie*, où il rapproche des stances du Mahāvastu de passages parallèles pris dans le *Jātaka*, dans le *Dhammapada* et dans le *Mahāvagga* du canon pāli[2], on aura à peu près tout ce qui avait été dit sur l'ouvrage avant que M. Senart l'eût pris en main. Quand on eut connaissance de l'analyse étendue mais superficielle qu'en a donnée Rājendralāl Mitra[3], son premier volume était publié.

Si sommaires que fussent ces informations, elles étaient pleines de promesses, et ces promesses, que la publication devait si bien tenir, l'inspection du livre les avait confirmées à M. Senart. On conçoit, en effet, quel intérêt devait avoir pour l'auteur de l'*Essai sur la légende du Buddha* ce vaste ensemble de traditions relatives à son héros, qui se présentaient ici non plus, comme dans le Lalitavistara, ajustées en une composition régulière et soumises à des procédés uniformes d'amplification, mais juxtaposées sans art, dans le plus étrange désordre, se répétant, se contredisant, portant la marque visible de provenances diverses et, de plus, transmises en une langue qui accusait non moins nettement ses origines populaires. Cette langue à elle seule était faite pour fixer le choix du savant si curieux des dessous de la philologie indienne, à qui l'on devait déjà la grammaire de Kaccāyana et qui, alors même, était engagé dans son grand travail sur les inscriptions de Piyadasi. Il s'était proposé d'abord, le livre une fois achevé, de reprendre d'ensemble les problèmes qu'elle soulève; finalement il ne l'a pas fait, de même qu'il a renoncé à résumer ses vues sur l'origine et la formation du Mahāvastu, estimant sans doute que ni l'une ni l'autre question n'était mûre pour une solution. Mais il a eu pour cette langue, dans la constitution du texte et dans l'élaboration du commentaire, des soins si persévérants et si minutieux, il a fait, dans l'annotation, la place si large et avec une doctrine si sûre à la critique philologique et grammaticale, que son œuvre est pour le moins aussi importante pour l'histoire du développement linguistique de l'Inde ancienne que pour celle du Bouddhisme.

Dans les écrits de la collection népalaise où cette sorte de prācrit est

[1] *Journal asiatique*, mai-juin 1870, p. 349. — [2] Traduction Guyard, p. XXVIII et suiv. — [3] *The Sanskrit Buddhist Literature of Nepal*, p. 115.

Digitized by Google

employée, tels que le Lotus de la Bonne Loi et le Lalitavistara, elle ne l'est que dans les parties versifiées, ce qui lui a valu parfois le nom assez impropre de « dialecte des gāthās »; la prose est rédigée en un sanscrit d'allures particulières, parfois de qualité très inférieure, mais qui ne diffère pas essentiellement de la langue classique. Dans le Mahāvastu cette distinction n'existe pas; prose et vers y sont rédigés en prācrit. Ce n'est pas une preuve péremptoire d'antiquité; mais c'est toujours un caractère archaïque; car il est bien certain que, dans cette littérature, c'est le sanscrit qui est l'intrus[1]. Par là le livre se rapproche des écritures du canon pāli et du canon des jainas, avec cette différence, toutefois, que le pāli et le prācrit des jainas sont des langues fixées, tandis que celle-ci est à l'état flottant. Ce n'est ni du sanscrit, ni du pāli, ni aucun des prācrits connus, mais comme un mélange arbitraire et instable de tout cela. M. Senart, qui fait ressortir ce caractère à chaque pas, l'appelle « une langue littéraire », et il est certain, en effet, que ce n'était plus une langue parlée, non moins certain que, pendant plusieurs siècles avant et après notre ère, des inscriptions et des livres ont été écrits à peu près de cette façon. Mais, dans l'état où elle nous apparaît dans ces livres bouddhiques et dans le Mahāvastu en particulier, est-ce bien encore une langue? Au fond, sans doute, il y a la substance d'un idiome réel, assez voisin de celui des plus anciennes inscriptions et de celui qui nous est arrivé si admirablement réglé dans les textes pālis; et cet idiome, resté probablement sans grammaire, qui n'a peut-être jamais été écrit autrement qu'avec cette orthographe approximative dont se contentent, aujourd'hui encore, beaucoup de scribes hindous[2], n'est pas devenu trop méconnaissable là où il était bien protégé, par la versification par exemple, surtout quand celle-ci était en des mètres rigoureux et compliqués; ailleurs au contraire, dans les parties d'un tissu moins résistant, il a été indéfiniment ouvert aux contaminations de la langue savante. Dans le Mahāvastu, par exemple, on le trouve à tous les états d'altération, jusque dans les vers; c'est même là qu'on peut le mieux en juger; quand les lois métriques sont violées d'une certaine façon, quand, par exemple, on

[1] Une preuve entre bien d'autres est fournie par les nombreux termes qui, dans ce sanscrit bouddhique, sont le résultat de restitutions fautives et ne deviennent intelligibles que si on les ramène à leur forme prācrite. On sait d'ailleurs que le pāli n'est pas toujours plus original; là aussi il y a de fausses transcriptions.

[2] Un exemple frappant et très ancien de ce laisser-aller est fourni par les fragments récemment découverts du Dhammapada en caractères kharoshṭhī, qui ne peuvent guère remonter moins haut que le IIIe siècle de notre ère.

Digitized by Google

trouve une syllabe longue par position où il en faut une brève, on peut être sûr qu'il y a eu corruption. Quant à la prose, où cette inégalité est encore plus forte, il suffirait parfois, en de longs passages, de très légères retouches pour l'amener au niveau de la prose du Divyāvadāna et du Lalitavistara; tout au plus resterait-il çà et là quelque bloc irréductible avertissant que ce n'était pas là, à l'origine, du sanscrit.

Le cas de ces textes a donc été une sorte d'anarchie grammaticale à l'état chronique, et, quand un idiome soumis à ce régime a décidément vieilli, on conçoit ce que peut devenir la tradition manuscrite livrée à elle-même, et quelle estime, à l'occasion et par contraste, elle pourra inspirer pour l'œuvre de ceux qui nous ont fait la législation du sanscrit et du pâli; on conçoit aussi quels délicats problèmes elle posait ici à M. Senart.

La méthode qui lui a permis d'en venir à bout est bien simple; mais encore, pour l'appliquer avec une aussi ferme souplesse, fallait-il une vaste information au service d'un sens philologique très fin et très sûr. Par principe, il a tenu à être respectueux de la tradition, tout en en faisant bien voir jusqu'aux moindres faiblesses. Il s'est donc gardé de la régenter de haut, de la ramener à une norme trop rigide, qu'elle ne comporte pas. Elle oscille sans cesse entre le pāli, les vieux prācrits et le sanscrit; il n'a pas entrepris de la fixer. On trouvera donc chez lui, dans la même ligne, le passé *āsi* à côté de *āsīt; na* et *naṃ* représenteront également l'accusatif du pronom de la troisième personne, et toute une série d'accusatifs du pluriel masculin de thèmes en *a* se suivront immédiatement, les uns terminés en *ā*, les autres en *āṃ* ou en *ān*, le tout conformément à la tradition. Il lui passera, — mais non sans les signaler en note, — la plupart des libertés qu'elle prend avec les règles du *sandhi*, avec celles des cas, du genre et du nombre[1]; il lui passera même des choses plus fortes, quand le sens n'en souffre pas, des incorrections qui ne sont plus d'aucune langue, mais qui reviennent trop fréquemment pour n'être pas caractéristiques de celle-ci; par exemple *avocat*, *adrākṣīt* avec un sujet au pluriel, ou précédés du pronom *aham* et faisant fonction de première personne du singulier (*ego dixit*, *ego vidit*). En un mot, il n'exige pas de la tradition qu'elle soit conséquente et correcte, l'inconséquence et l'incorrection étant ici des traits historiques; mais il ne lui permet pas d'être philologiquement impossible. Les monstres avérés, les formes imaginaires créées par la négligence ou par le pédan-

[1] Comme le pāli, cette langue avait perdu le duel: le petit nombre d'exemples qu'on en trouve dans le texte sont des sanscritismes introduits après coup.

Digitized by Google

tisme ignorant des scribes, il les a éliminés sans merci, fût-ce contre le témoignage unanime de ses six manuscrits. De même il s'est accordé plus de franchise pour les corrections qui ne concernent que le vocabulaire ou le contexte; vis-à-vis des simples lapsus, des corruptions accidentelles, des mots estropiés et devenus méconnaissables, des omissions, des surcharges, des non-sens, il n'a pas hésité à faire un usage plus libre de la critique conjecturale, variant ainsi ses procédés selon la diversité des cas. En principe, de pareilles règles sont faciles à établir; l'application en est parfois difficile; dans beaucoup de cas, elle est affaire d'appréciation et de mesure, et ce serait merveille si M. Senart y avait toujours réussi de façon à contenter tout le monde. En général, il a mieux aimé pécher par excès de prudence que par témérité. Pourtant, ne lui est-il pas arrivé d'être ici trop sévère, là trop indulgent? N'a-t-il pas cédé parfois à l'attrait de la *lectio difficilior*[1]? N'a-t-il pas accepté pour la langue des incorrections qu'il aurait pu laisser au compte des scribes? Il serait probablement le dernier à s'en défendre, car il nous a fait part assez souvent de ses doutes, pour qu'il soit permis de croire qu'il lui en est resté encore d'autres en une matière aussi contestable. D'ailleurs ces divergences seraient infiniment plus nombreuses, qu'elles ne compteraient pas dans la masse de cet étonnant travail, où, pour la première fois, nous a été rendu un texte de cette sorte, sans doute pas tel qu'il est sorti de la main des rédacteurs, — c'eût été tenter l'impossible, — tel, en somme, que la tradition l'a fait, mais débarrassé, sans procédés violents, des impuretés les plus grossières de cette tradition, lisible d'un bout à l'autre, sauf un certain nombre de passages désespérés, et, comme documents de la langue, ne contenant plus que des matériaux de bon aloi.

Tout le détail des opérations de M. Senart se trouve d'ailleurs placé sous les yeux du lecteur. Les variantes des deux principaux manuscrits sont données au complet au bas des pages; pour les pages 1 à 193 du premier volume, ce relevé a même été fait pour tous les manuscrits consultés, au nombre de six. Pas une leçon suspecte ou obscure n'a été admise dans le texte, pas une correction n'y a été introduite, qui ne soient discutées dans le commentaire avec l'utilisation de tous les secours que pouvait offrir la philologie comparée du sanscrit, du pāli et des prākrits. Aussi l'auteur a-t-il pu se rendre le témoignage qu'il n'avait sciemment

[1] Dès la deuxième ligne, par exemple dans le premier mot du texte, on peut douter de la nécessité de changer en °*vastuye* la finale °*vastune* attestée par tous les manuscrits et qui pourrait fort bien être un magadhisme.

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

passé à côté d'aucune difficulté, d'aucune obscurité; qu'il les avait toutes « honnêtement abordées », même quand il se sentait impuissant à les résoudre. Il va sans dire que l'interprétation a eu sa large part dans ces discussions, où rien d'essentiel n'a été omis. M. Senart a pu parfaitement se dispenser d'ajouter une traduction; pour ceux à qui s'adresse un texte pareil, il en a donné plus que l'équivalent dans son commentaire sous la forme d'éclaircissements.

Parmi ces éclaircissements, une série particulièrement intéressante est relative à la terminologie et aux locutions et façons de parler bouddhiques. On en avait de nombreux spécimens pour le pāli et pour le sanscrit; mais, pour le prācrit, la collection était mince; car on n'avait pu les recueillir que dans les textes versifiés, qui en contiennent le moins et où il en manque forcément toute une catégorie réfractaire au mètre, celle de ces longues expressions composées dont l'analyse est si difficile et dont la forme même n'est pas toujours très sûre. La prose du Mahāvastu les fournit au contraire en grand nombre et de toute catégorie : tenant en quelque sorte le milieu entre leurs équivalents pālis et sanscrits, elles en reçoivent de la lumière, leur en rendent à leur tour et parfois même permettent de les rectifier les uns et les autres. M. Senart les a toutes soigneusement étudiées, depuis le terme technique proprement dit jusqu'à la simple habitude de langage, montrant ainsi quelles profondes affinités relient entre elles, parfois sur des points très secondaires, ces littératures à d'autres égards si diverses. Ici encore, il a dignement continué l'œuvre de Burnouf.

Tout cet ensemble de données et d'informations réparties dans le texte et dans le commentaire et dont ce qui précède n'est qu'un aperçu très sommaire, a été finalement condensé et classé, en partie sous une autre forme, mais facile à retrouver, dans un copieux Index, qui fait du Mahāvastu de M. Senart, pour l'étude des prācrits et pour celle de la langue et des notions du Bouddhisme, non seulement un document, mais encore un répertoire très commode et d'une grande richesse.

Jusqu'ici on voit que le Mahāvastu a donné et au delà ce qu'on en attendait : sur d'autres points, tout en donnant beaucoup, il nous ménageait quelques déceptions.

On savait par Burnouf qu'il appartenait à l'une des dix-huit anciennes écoles, qu'il faisait partie de son *pāṭha*, de sa « récitation », c'est-à-dire de son canon, et l'on avait appris par M. Senart qu'il contenait une portion du Vinaya, de la « discipline » de cette même école. On espérait donc qu'il nous ferait connaître ces « Lokottaravādins du Madhya-

Digitized by Google

deça[1] », leurs doctrines et leurs pratiques, ainsi que celles de l'école-mère des Mahāsanghikas dont ils se disaient issus, et qu'incidemment peut-être il nous ferait voir un peu clair dans cette question si obscure des écoles du Bouddhisme. En fin de compte, il ne nous apprend rien sur ce dernier point; quant au premier, il nous fournit quelques indications précieuses, mais qui ne font en somme que confirmer, expliquer et préciser le peu que l'on savait déjà. A première vue, ce résultat paraît étrange : on ne comprend pas bien comment ces trois gros volumes, pleins d'informations si utiles à d'autres égards, ne donnent pas de quoi caractériser plus complètement la communauté qui en acceptait le contenu comme article de foi. Il suffit pourtant d'y regarder d'un peu près pour voir qu'il n'en pouvait guère être autrement. Ce contenu est presque entièrement fait de légendes, et ces légendes portent, non sur la tradition propre de la communauté, par exemple sur son hagiographie particulière, ce qui nous eût valu du moins quelques fragments de son histoire vraie ou supposée, mais sur les origines du Bouddhisme, sur la personne de son fondateur et de ses premiers disciples, sur cet ensemble, en un mot, qui, avec d'infinies variantes de détail, croisées et ramifiées en tout sens, est le bien commun de tous les bouddhistes. Comment tirer de là une notion à la fois caractéristique et suffisamment compréhensive de notre école? D'une part, on ne peut évidemment tout prendre, et, d'autre part, à vouloir éliminer ce qui est commun aux autres traditions pour ne garder que les différences, on risquerait finalement de ne plus rien tenir. Car, de toutes ces légendes et traits légendaires, il n'y en a que très peu qui ne se retrouvent pas ailleurs, et encore de ceux-ci mêmes n'oserait-on pas toujours affirmer qu'ils soient propres au Mahāvastu et à son école. Cela ne devient même tout à fait probable que dans les cas bien rares où quelque indice positif vient renforcer l'argument négatif. Ainsi, pour prendre un exemple, on lit dans notre ouvrage (III, p. 47 et s.) un récit de la conversion de Mahā Kāçyapa, auquel je ne connais pas de parallèle dans un écrit canonique[2], ce qui, bien entendu, ne veut

[1] Le Madhyadeça, « le pays du milieu », des bouddhistes n'est pas le même que celui des brāhmanes : celui-ci ne dépassait pas à l'est le confluent du Gange et de la Jumnā; l'autre comprenait le Magadha, le Koçala, le Videha, et s'étendait vers l'orient bien au delà du moderne Patna.

[2] Pour une version conservée dans le commentaire de l'*Abhidharmakoça* de Vasubandhu, version très caractéristique, mais qui, par là même, montre qu'elle est indépendante de celle du Mahāvastu, cf. Minayeff, *Recherches sur le Bouddhisme*, p. 41. — Le trait du Bouddha faisant asseoir Kāçyapa à ses côtés sur la même robe servant de natte se retrouve ailleurs, par exemple dans le canon tibétain (*Asiatic Researches*, XX, p. 295); mais la scène ne se passe

Digitized by Google

pas dire qu'il n'en existe pas. Ce récit est introduit très maladroitement; il interrompt une série d'histoires qui se tiennent et paraissent bien, dans le Mahāvastu, dans le *Mahāvagga* pāli et dans le Vinaya tibétain, reproduire de très loin un prototype commun, et tout porte à croire qu'il a été simplement substitué ici à un autre récit qui, par suite, a dû être reporté plus loin (III, p. 424 et suiv.), celui de la conversion de trois autres Kāçyapas, les trois chefs des ascètes jaṭilas. Or les Mahāsanghikas et, par conséquent, les Lokottaravādins prétendaient précisément remonter à ce Mahā Kāçyapa [1] qui présida le premier concile et fut le chef de l'Église après la mort du Buddha. Dès lors n'est-il pas permis de chercher dans cette prétention et dans le désir de bien marquer la place de leur ancêtre spirituel parmi les tout premiers disciples le motif qui a pu donner lieu à cette substitution [2]? Nous aurions donc ici une tradition née dans cette école, pas seulement une tradition accueillie dans un de ses livres.

Mais de pareilles rencontres sont rares. Dans la plupart des cas ce triage se réduirait à un travail de menue découpure parfois d'une complication extrême. Ainsi, pour prendre un autre exemple, Ananda, le disciple et le serviteur chéri du Maître, ne prend pas ici, comme il le fait ailleurs [3], la robe de moine en même temps que les autres jeunes princes Çākyas : obéissant et à la fois désobéissant au veto de sa mère, il renonce à entrer dans l'ordre et va se faire ermite au pays de Videha, ce qui lui valut le surnom de Vaidehamuni, « le solitaire de Videha » (III, p. 176; cf. p. 49). Je crois le trait particulier au Mahāvastu; du moins je ne me souviens pas de l'avoir vu ailleurs. La tradition pālie a retenu le surnom; mais elle a si bien oublié le fait qui le motive ici, qu'elle a dû lui chercher une autre explication et faire de *vedeha* un adjectif avec le sens de « sage » [4]. Et chose singulière, ce fait, le Mahāvastu l'oublie à son tour; car, dans la suite de ce même récit (III, p. 255), par une de ces contradictions dont il est coutumier, il fait figurer le bhikshu Ananda au rang des premiers disciples [5].

pas au moment de la conversion. C'est précisément la place qui est assignée ici à ce récit de la conversion qui me paraît caractéristique du Mahāvastu.

(1) Burnouf, *Introduction à l'histoire du Bouddhisme*, p. 446. Wassiljew, *Buddhismus*, p. 294.

(2) A noter aussi l'arrogance avec laquelle Kāçyapa traite ici Ananda. Les allusions à leur rivalité ne sont pas propres au Mahāvastu; mais elles devaient plaire aux fils spirituels de Kāçyapa. Chaque fois que, dans le Mahāvastu, les deux docteurs sont mis en présence, c'est Ananda qui questionne et qui reçoit l'instruction.

(3) *Cullavagga*, VII, 1, 4. *Dhammapada*, p. 139.

(4) Childers, *s. v. Vedeho.*

(5) Cette variante du Mahāvastu, qui

Digitized by Google

Avec des matériaux de surcharge et de remplissage, tels que d'interminables énumérations de Buddhas imaginaires, c'est de données semblables qu'est faite la part propre du Mahāvastu dans le trésor légendaire qui forme les neuf dixièmes de l'ouvrage. Ce sont des documents pour l'histoire future du livre et pour celle des écritures bouddhiques : il n'y a pas d'informations à en espérer touchant des écoles qui ont bien pu raconter avec quelques variantes la légende commune, mais qui, certainement, se distinguaient surtout par les doctrines et par les pratiques. Nous verrons plus loin ce que le Mahāvastu donne ou, plutôt, ne donne pas sur les pratiques. Pour les doctrines il est heureusement un peu moins discret et, plus heureusement encore, ses confidences portent au bon endroit, sur la doctrine qui a été distinctive des Lokottaravādins, puisqu'elle leur a valu leur nom, doctrine qu'il éclaire d'une pleine lumière et qui en avait grandement besoin, car elle n'était connue que par des formules laconiques qui la laissaient à l'état d'énigme.

D'après la tradition, c'est dans le courant du deuxième siècle après la mort de Buddha, que l'école ou la secte des Mahāsanghikas se sépara en plusieurs branches, dont l'une fut celle des Lokottaravādins [1]. Les cir-

tient en moins de deux lignes, n'est pas sans importance : elle corrige du moins une des incohérences dont la légende d'Ananda est pleine. Le Mahāvastu rattache ces faits à la première visite que le Buddha fait à Kapilavastu, et il place cette visite une année après la sambodhi, avec la tradition pālie (*Mahāvagga*, I, 54; *Jātaka*, t. I, p. 36), ou, car il se contredit nettement sur ce point, III, p. 92, six années après la sambodhi, avec le canon tibétain (*Asiatic Researches*, XX, p. 295). Or l'ordination d'Ananda ne peut pas avoir eu lieu si tôt; car, à la mort du Buddha, il n'était pas encore arhat, ni même thera, grades auxquels nous voyons qu'on arrivait alors en un tour de main. La tradition pālie échappe à cette difficulté en laissant indéterminée l'époque de cette ordination (*Callavagga*, VII, 1, Çuddhodana était mort, puisque Bhaddiya était roi des Çākyas), ou en la plaçant vingt ans après la sambodhi (Sp. Hardy, *Manual*, p. 241). Mais elle n'arrive pas à se soustraire à d'autres difficultés : d'abord la contradiction entre l'infériorité religieuse d'Ananda, qu'elle avoue, et le grand rôle qu'elle lui prête néanmoins comme docteur avant et après la mort du Buddha; ensuite celle qui résulte de l'âge : elle fait naître Ananda le même jour que le Buddha (Sp. Hardy, *ibid.*, p. 149; dans le *Lalitavistara*, p. 174, il est simplement le compagnon de jeu de son cousin), qui est mort à l'âge de quatre-vingts ans et auquel il a survécu assez longtemps pour être son deuxième successeur. Le Vinaya tibétain, mieux avisé, le fait naître trente-cinq ans plus tard, la nuit même de la sambodhi (L. Feer, *Analyse du Kandjour*, p. 179). — J'ajoute que tout le récit de cette visite à Kapilavastu, qui occupe plus de 180 pages, est la mosaïque la plus étrange qui se puisse imaginer : toutes les traditions s'y juxtaposent, s'y heurtent, s'y mêlent, avec leurs contradictions directes ou indirectes. Il faudrait plus d'une page de notes pour débrouiller cet écheveau.

[1] Vasumitra, ap. Wassiljew, *Bud-*

Digitized by Google

constances du schisme ne sont pas connues [1]. Quant à la dénomination, c'est une épithète que les membres de la nouvelle école ajoutaient à leur aucien nom : ils s'appelaient eux-mêmes « les vénérables Mahāsanghikas Lokottaravādins ». D'une part ils affirmaient ainsi qu'ils ne se séparaient pas de la secte mère, dont ils prétendaient sans doute être les vrais continuateurs, — et il est probable que les autres branches issues du schisme affichaient la même prétention ; — d'autre part ils proclamaient celle de leurs doctrines qui devait leur servir de mot d'ordre vis-à-vis de leurs rivaux. Les Lokottaravādins sont en effet « ceux qui professent le surnaturel », c'est-à-dire, — selon l'interprétation un peu confuse de Vasumitra [2], — qui professent que les Buddhas sont des êtres surnaturels. Une proposition semblable est condamnée comme hérétique dans le Kathāvatthu [3] et attribuée dans le commentaire [4] de ce traité aux Andhakas, c'est-à-dire à des communautés du pays d'Andhra, proches parentes des Pūrvaçailikas et des Aparaçailikas, qui avaient leur siège principal dans la même région et qui étaient, eux aussi, deux branches avérées des Mahāsanghikas [5]. Mais ni la discussion du Kathāvatthu, ni le peu qu'y ajoute le commentaire, ni le résumé obscur que Vasumitra a fait de la doctrine des Lokottaravādins ne nous expliquent comment une pareille profession de foi est devenue ici le mot d'ordre d'une secte particulière. Dans sa généralité, elle est commune à toutes les divisions connues du Bouddhisme ; car il n'est pas une seule de ces divisions pour qui le

dhismus, p. 249. *Dīpavamsa*, V, 40-43, 53. Le *Dīpavamsa*, comme en général les livres pālis, ne mentionne pas les Lokottaravādins ; mais soit qu'il les désigne par un autre nom, soit qu'il les considère comme le simple prolongement des Mahāsanghikas, il reproduit certainement la même tradition. Cf. *Mahāvamsa* (Turnour), V, p. 20-21.

(1) Vasumitra, *op. l.*, p. 258, résume en bloc la doctrine des écoles issues de ce schisme, sans distinguer entre elles.

(2) *Op. cit.*, p. 258.

(3) II, 10, p. 221 (*Pāli Text Soc.*). Cf. Rhys Davids dans *Journ. Roy. As. Soc.*, 1892, p. 11, n° II, 8. — Le *Kathāvatthu*, qui a été admis dans le canon pāli, est un volumineux recueil de thèses hérétiques, que la tradition (*Dīpavamsa*, VII, 41 ; *Mahāvamsa* [Turnour], V, p. 42, pas antérieurs au IVe siècle) attribue à Tissa Moggaliputta, le président du 3e concile, tenu sous Açoka, vers le milieu du IIIe siècle avant notre ère. On sait que la tradition du Nord ignore ce concile, ou plutôt qu'elle le confond avec le 2e, tenu cent et quelques années auparavant sous un autre Açoka.

(4) II, 8, p. 59 (éd. Minayeff, *Pāli Text. Soc.*). — Pour d'autres propositions du même genre, attribuées également aux Andhakas et autres sectes tardives, cf. ce même commentaire, p. 171-172, et Rhys Davids, dans *Journ. Roy. As. Soc.*, 1892, p. 31, n° XVIII, 1, 2 et 4. Elles paraissent bien étranges dans un traité qu'on veut nous donner pour une œuvre du IIIe siècle avant notre ère ! Le Mahāvastu n'a rien de semblable.

(5) Cf. Minayeff, *Recherches sur le Bouddhisme*, p. 66, et Rhys Davids, dans *Journ. Roy. As. Soc.*, 1891, p. 411.

Digitized by Google

Buddha ne soit un être surnaturel. Dans les textes pālis, qui le font en général d'apparence si humaine, qui, à travers des centaines de pages ne nous montrent qu'un moine prêchant des sermons de morale et de psychologie, mais qui savent si bien se rattraper à l'occasion, il n'est pas au fond moins surhumain qu'ailleurs. Il l'est dans sa conception, dans sa vie utérine et dans sa naissance, témoin l'*Acchariyabbhutasutta*[1]; il l'est dans sa mort, témoin le *Mahāparinibhānasutta*[2]; il l'est encore dans la conquête de la sambodhi, et si, dans le reste de sa longue carrière, les récits canoniques l'entourent seulement de miracles et ne l'élèvent guère au-dessus du thaumaturge[3], d'autres, plus jeunes sans doute, mais qui s'alimentent à des traditions anciennes, par exemple, celui qui sert d'introduction au recueil des Jātakas, le montrent là encore dans le rôle d'un héros surhumain.

On était donc en droit de se demander ce que les Lokottaravādins prétendaient dire de plus que tout le monde en soutenant que le Buddha était *lokottara*, de se demander notamment si l'expression n'impliquait pas l'idéalisme de certains systèmes mahāyānistes, et peut-être est-ce sous l'influence de ce soupçon qu'on l'a généralement traduite par « transcendant ». Nous verrons que le soupçon n'est pas sans quelque fondement. Je crois pourtant que les données que fournit à cet égard le Mahāvastu lui-même conduisent d'abord à une explication plus simple, de nature plutôt religieuse que métaphysique.

Et d'abord, cette profession de foi, dans le Mahāvastu, ne se rencontre pas seulement dans le titre et dans le colophon, implicitement contenue dans le nom des Lokottaravādins; elle est à plusieurs reprises nettement formulée dans l'ouvrage et, de plus, elle y est développée et expliquée. « Les Buddhas n'ont absolument rien de commun avec le monde (*lokena samam*); tout en eux est surnaturel (*lokottaram*) », I, 159. S'ils paraissent penser, parler, agir, souffrir comme nous, c'est par pure condescendance, pour se conformer extérieurement à notre faiblesse (*lokānuvartanā*); eux-mêmes sont au-dessus de tout cela et y restent étrangers, I, 167-172. Soutenir le contraire est une hérésie, I, 96. Il va sans dire que notre texte relate au long tous les miracles de la conception, de la gestation, de la naissance, mais non sans y ajouter sa note propre, que tout cela s'opère en dehors de toute cause naturelle, ou plutôt, comme il n'y a pas ici de cause divine, porte en soi-même sa cause. Les

(1) *Journ. Roy. As. Soc.*, 1895.

(2) *Ibid.*, 1874 et 1875; *Sacred Books of the East*, XI.

(3) Mais avec quelle intensité ils le font alors thaumaturge! Voir, par exemple, le récit de la conversion des trois Kāçyapas, avec ses trois mille cinq cents miracles. *Mahāvagga*, I, 15-20.

Digitized by Google

Buddhas ne sont en aucune façon engendrés par leurs père et mère; ils se produisent par leurs énergies propres, ils sont *svaguṇanirvritta*, ce qui n'est qu'une simple variante du *svayambū* brāhmanique, I, 145. Leur mère est vierge : « dans celle de leurs existences (*jātīyāṃ*) où elles doivent enfanter un Bodhisattva parvenu à son dernier stage, les mères des Bodhisattvas vivent dans la chasteté absolue; pas même en pensée elles n'ont aucun rapport charnel avec leur époux », I, 147. Et elles meurent vierges sept jours après avoir enfanté, I, 199. Leurs femmes aussi sont vierges; car, dans leurs deux dernières existences, les Bodhisattvas ne se livrent plus aux plaisirs des sens. C'est donc directement du ciel que Rāhula est descendu dans le sein de sa mère Yaçodharā [1]. Sa naissance n'a pourtant pas été *upapāduka*, c'est-à-dire sans cause extérieure, comme l'est celle d'un Bodhisattva, car elle a été voulue par son père, I, 153, 170. Quant aux Bodhisattvas parvenus à leur dernière naissance, on sait qu'ils viennent au monde en sortant du flanc droit de leur mère sans la blesser : c'est, ajoute le Mahāvastu, que leur forme (*rūpa*), c'est-à-dire leur corps, est tout spirituel (*manomaya*), I, 218. M. Senart veut entendre par là qu'il est, non pas immatériel, mais seulement très subtil; j'aime autant le laisser tel quel; il est des choses qu'il ne faut pas vouloir creuser.

Presque tous ces traits se rencontrent dans les premières parties du Mahāvastu, qui font une place plus large aux généralités et à la doctrine et qui, à d'autres égards encore, se distinguent sensiblement du reste de l'ouvrage : ailleurs ils sont rares ou douteux [2]. On voit, en tout cas,

[1] Rāhula est descendu dans le sein de sa mère la nuit même de l'abhinishkramaṇa (la nuit où son père renonça au monde et quitta la maison paternelle), II, 159, et il y est resté six ans, III, 172. Ce prodige, que rien n'explique et ne justifie dans le Mahāvastu (il essaye de l'expliquer à l'aide d'un jātaka), a été évidemment déduit *a posteriori* de la tradition, conservée par exemple dans le Vinaya tibétain (L. Feer, *Analyse du Kandjour*, p. 199), suivant laquelle Rāhula naquit la nuit de la sambodhi, au moment où son père devint Buddha, les six années de la gestation répondant ainsi aux six années qui s'étaient écoulées depuis le départ du père. Seulement, en empruntant ce fragment à cette tradition, le Mahāvastu oublie qu'il en suit d'ordinaire une autre suivant laquelle l'intervalle entre l'abhinishkramaṇa et la sambodhi est de sept années, non de six, II, 299. C'est un exemple entre cent des contradictions de notre texte.

[2] Par exemple, la remarque faite III, 313, que les Bodhisattvas ne connaissent pas la fatigue du corps ni celle de l'esprit, ou, un peu plus loin, III, 315-322, dans la scène où Brahmā et les dieux exhortent le Buddha à prêcher sa loi, l'intention évidente, bien plus marquée ici que dans le récit similaire du *Mahāvagga*, I, 5, de rapporter toute la décision uniquement au Buddha. Ces traits et d'autres peuvent avoir été sug-

Digitized by Google

quel en est le commun caractère : ils procèdent de l'ancienne légende, qu'ils prolongent en quelque sorte et dont ils ne s'écartent jamais bien loin. D'autre part ils paraissent bien inspirés par la simple piété, par le besoin si naturel chez le fidèle d'exalter, de diviniser l'objet de son adoration. Ils impliquent sans doute une foi très médiocre en la réalité de ce que nous montre l'expérience, et la « condescendance envers le monde » de tous ces Buddhas et Bodhisattvas qui ne sont pas ce qu'ils paraissent être ressemble singulièrement à un aveu du caractère illusoire des phénomènes. Mais ce qu'on trouve ici le moins, c'est un système; on n'en a pas même les fragments, mais seulement un certain ensemble de notions mystiques, nullement spéculatives et qui, en somme, ne nous font pas quitter le terrain de ce qu'on peut appeler l'ancien Bouddhisme. Il n'en est pas tout à fait de même de quelques points de doctrine qu'il nous reste à examiner.

A. BARTH.

Œuvres de Cicéron. — *Brutus*, par Jules Martha. Paris, Hachette, 1892. In-8°.

La collection des éditions savantes que publie la librairie Hachette contient des ouvrages importants dont le *Journal des Savants* a plus d'une fois rendu compte[1]. Parmi eux, il en est un qui mérite d'être spécialement signalé; c'est l'édition du *Brutus* de Cicéron, par M. Jules Martha, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Voilà déjà plusieurs années qu'il a paru, et l'estime des maîtres et des élèves, qui en font un grand usage, l'a mis au rang qu'il mérite d'occuper.

gérés par la doctrine *lokottara;* ils n'en proviennent pas nécessairement. Parfois même nous sommes avertis directement de ne pas trop insister : ainsi, dans le *Mahāvagga* (I, 6, 2-4) et dans le *Majjhimanikāya* (I, p. 170), ce sont les divinités qui apprennent au Buddha la mort de ses deux anciens maîtres; dans le Mahāvastu au contraire (III, 322), il la *voit* par lui-même; mais la variante se trouve aussi dans l'Introduction du *Jātaka* (I, p. 91), où nous n'avons certainement pas à chercher des traces de la doctrine des Lokottaravādins.

[1] L'un de ces ouvrages, les trois *Verrines* de Cicéron (*Divinatio in Q. Cæcilium, De signis, De suppliciis*), que M. Émile Thomas nous avait données, viennent d'être réunies et publiées de nouveau, avec des corrections et des améliorations qui assurent à cette édition plus de succès encore que n'avait obtenu la précédente.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Le premier soin de M. Martha a été de bien établir le texte de son auteur. Il a profité des derniers travaux qui ont été faits sur les manuscrits et du classement que Stangl en a donné; il pense avec lui que le *Florentinus* est celui de tous qui mérite le plus de confiance; aucun ne reproduit plus exactement le vieux manuscrit aujourd'hui perdu qui fut découvert en 1422, à Lodi, et qui nous a conservé seul le *Brutus* avec l'*Orator*. Mais en le prenant pour base de son travail, il ne s'interdit pas de le corriger, quand il le juge nécessaire ou seulement utile. Il a surtout essayé de rétablir les noms d'orateurs ou de politiques, que les copistes avaient étrangement altérés; il a introduit un bon nombre de leçons nouvelles, qui sont toutes ingénieuses et dont quelques-unes paraîtront fort vraisemblables[1]; enfin il a éclairé le texte de son auteur, qui n'est pas toujours facile à comprendre, par des notes qui en font saisir les nuances délicates.

Il serait trop long et sans beaucoup d'intérêt d'insister sur le détail de ces notes et de ces corrections. Je crois plus utile de discuter quelques-unes des questions littéraires traitées dans le *Brutus*, et auxquelles M. Martha touche dans sa préface ou dans son commentaire.

Il a bien eu raison de mettre d'abord en pleine lumière les rapports qui existent entre le *Brutus* et le *De oratore*. L'un des deux ouvrages est la suite et le complément de l'autre. Ce sont absolument, dans tous les deux, les mêmes théories et les mêmes principes. En nous présentant, à la fin du *Brutus*, un tableau de son éducation, Cicéron a pour dessein de prouver, par son exemple même, l'efficacité de sa méthode. Il nous montre qu'il n'a pas appris son métier seulement dans les écoles des rhéteurs, comme on le faisait déjà de son temps, et comme on l'a fait encore plus dans la suite; il croit qu'elles ne suffisent pas à former un

[1] Je me permets de signaler à M. Martha un léger changement qui rendrait, à ce qu'il me semble, le texte de Cicéron plus clair, dans un passage qui ne manque pas d'importance. À propos de l'invasion des étrangers à Rome et de l'altération du langage qui en est la suite, il dit (LXXIV, 258): *adhibenda tanquam obrussa ratio, quæ mutari non potest, nec utendum pravissima consuetudinis regula*; ce qui prouverait qu'il partage entièrement l'opinion de ceux qui pensaient que la règle véritable du langage, c'est la raison, ou, comme on disait, *analogie*, et non l'usage, c'est-à-dire l'*anomalie*. Mais quelques lignes plus haut, en félicitant les grands seigneurs de l'époque de Scipion de la correction de leur langage, il ajoute : *non fuit (hæc) rationis aut scientiæ, sed quasi bonæ consuetudinis*. Il n'est donc pas ici contraire à l'usage. Pour mettre les deux passages d'accord, je crois qu'il suffirait de lire dans le second : *nec utendum pravissima consuetudinis regula*; de cette façon Cicéron se trouverait avoir invoqué ici la distinction du bon et du mauvais usage, qui est la règle de Vaugelas.

Digitized by Google

orateur, et qu'il faut joindre à ce qu'elles enseignent beaucoup d'autres études, celle de la jurisprudence, de l'histoire, de la philosophie, etc. C'est ce qu'il a fait, et d'abord peut-être un peu malgré lui. Il est vraisemblable que, sa première éducation finie, il était impatient de débuter au Forum et de faire connaître à tout le monde le talent dont il avait conscience; les événements ne le lui permirent pas. Pendant plusieurs années, il fut forcé de se tenir à l'écart et de rester muet; il en profita pour se donner une éducation nouvelle, et acheva, par des études de tout genre, de fortifier et d'étendre son esprit. Ce qu'il a fait, il le recommande aux autres; les derniers chapitres du *Brutus* expliquent et justifient les préceptes qu'il donne dans le *De oratore*.

Une grande partie de l'intérêt du *Brutus* vient des circonstances dans lesquelles il fut composé. M. Martha montre qu'il est facile, à quelques mois près, d'en déterminer la date : il a été fait entre janvier et avril 708 (46 av. J. C.) et problablement plus près d'avril que de janvier. A ce moment, César poursuivait en Afrique les restes de l'armée républicaine; on ignorait encore à Rome les résultats de la lutte, et l'on s'attendait tous les jours à les apprendre. Il y régnait une grande anxiété, dont la trace se trouve presque partout dans le livre de Cicéron. Il l'avait écrit, nous disait-il, pour se distraire et se consoler; mais il n'y réussit guère; sa pensée, quelque effort qu'il fasse, ne se détache pas des événement qui se sont passés depuis quelques années et de ceux qui se préparent; il ne peut oublier ni ses regrets, ni ses craintes, et ressent plus que personne les troubles qui agitent les esprits. C'est ce qui répand sur un ouvrage qui ne devrait traiter que de l'art oratoire et ne respirer que le calme et la gravité une sorte d'émotion dramatique. Les personnages y sont singulièrement vivants. Nous reconnaissons Atticus, le prudent Atticus, au premier mot qu'il prononce. Les temps sont difficiles; avant tout, il ne veut pas se compromettre. Quand Brutus et lui sont venus trouver Cicéron dans ce petit jardin où il se promène, et qu'ils se sont assis sous la statue de Platon pour causer un moment ensemble, il y met d'abord pour condition qu'on ne s'occupera pas de politique : *Eo, inquit, ad te animo venimus ut de republica esset silentium* [1], et dès qu'il voit que l'entretien paraît tourner de ce côté, il s'empresse de l'interrompre [2]. Il ne laisse même pas Brutus plaindre ceux qui sont tombés dans la guerre civile, sous prétexte que parler d'eux ne sert qu'à augmenter la douleur de les avoir perdus [3]; mais il a beau faire, il ne lui est pas possible d'empêcher les sentiments de Cicéron de s'échapper à chaque in-

[1] III, 11. — [2] XLII, 157. — [3] LXXVI, 266.

Digitized by Google

stant. On peut dire que c'est la politique qui est la principale inspiration et la raison d'être de l'ouvrage; Cicéron l'a surtout entrepris pour glorifier la république. Cette intention y a répandu sans doute beaucoup d'intérêt et de vie, mais c'est aussi l'origine d'un des défauts les plus graves qu'on lui ait reprochés. Il est visible que Cicéron témoigne d'une extrême indulgence pour les anciens orateurs de Rome et qu'il multiplie outre mesure le nombre de ceux dont le nom lui paraît mériter d'être conservé. Atticus lui-même ne peut se retenir d'en être choqué; il trouve que c'est vraiment aller trop loin et puiser jusqu'à la lie, *de faece hauris*. Cicéron répond qu'il a voulu prouver que l'éloquence est un art difficile en montrant combien ont essayé d'y réussir et le petit nombre de ceux qui y sont parvenus. Ce qui est encore plus vrai, c'est que l'affection qu'il éprouve pour le régime politique qui vient de disparaître ne lui permet guère de choisir entre ceux qui l'ont servi et honoré; tous ou presque tous lui semblent dignes d'être sauvés de l'oubli[1] : c'est du reste ce qu'il a lui-même à peu près avoué dans l'*Orator*[2]. Les intentions politiques de Cicéron sont encore plus visibles peut-être dans la manière dont il met en scène le troisième des personnages de son dialogue. Les paroles qu'il fait tenir à Brutus et celles qu'il lui adresse, l'attitude qu'il lui prête, les sentiments qu'il lui suggère aident à comprendre les événements qui ont suivi, et il me semble que, par là, cet ouvrage prend une importance historique toute particulière. Brutus s'était jeté avec ardeur dans le parti de Pompée : *In causa versatur acriter*, disait Cicéron avant Pharsale; César parut d'abord l'avoir reconquis sans peine. Il l'avait comblé d'amitiés et mené avec lui en Asie. Mais quand Brutus revint à Rome, il y retrouva ses anciens amis, qui essayèrent de le ramener à ses premières opinions. On voit, dans le livre de Cicéron, par quels artifices ils cherchaient à le gagner. Il lui montre partout, en termes magnifiques, la place qu'il aurait tenue dans la république si elle était restée libre et ce qu'il perd à la victoire de César; il ne peut se consoler de voir qu'au moment où l'éloquence de Brutus allait prendre tout son essor, le Forum soit devenu muet et les orateurs condamnés au silence; il éveille, il entretient, il nourrit dans son âme, avec le regret du passé, la haine d'un régime qui ferme brusquement devant lui la carrière où il

[1] Ajoutons que l'érudition de Cicéron était un peu improvisée, qu'elle manquait de critique et ne résistait pas au désir de s'étaler; enfin que ces études étant récentes, tous les personnages dont il parle n'avaient pas pris les justes proportions qu'un peu de recul pouvait seul leur donner.

[2] *Orator*, VII, 23 : *multum tribuerim Latinis, vel ut hortarer alios, vel quod amarem meos.*

Digitized by Google

allait s'élancer[1] et le prive ainsi d'une gloire sur laquelle il se croyait le droit de compter. Comment ce jeune homme, inquiet déjà et troublé, aurait-il résisté à de pareilles excitations? Quoique Cicéron n'ait pas été dans le secret de la mort de César, on n'a pas eu tort de l'en regarder comme complice : il a tout fait pour la préparer.

Ce n'est pas seulement la politique qui passionne Cicéron dans le *Brutus;* il se montre au moins aussi préoccupé d'une querelle littéraire qui divisait alors les esprits. Une école venait de naître, qui prenait le nom d'école attique, et prétendait réformer l'éloquence. Elle a donné lieu à de si vives polémiques que nous en connaissons parfaitement l'origine et les principes[2]. Il suffit de rappeler en deux mots que c'était une réaction contre l'école oratoire de Cicéron; on comprend qu'il en ait été fort irrité. L'attaque lui était d'autant plus sensible qu'elle était dirigée contre lui par des gens qu'il aimait et qu'il estimait, qu'il regardait comme des orateurs de grande espérance, et qui lui semblaient d'autant plus dangereux qu'ils étaient jeunes et en possession de l'avenir. Au moment même où César, dans son traité *De analogia*, lui accordait ce bel éloge qu'il avait fait connaître à Rome la *copia dicendi*, et que, pour avoir doté la langue latine de cette qualité maîtresse, il avait bien mérité du peuple romain, il se trouvait de ses amis, presque de ses élèves, Licinius Calvus, Brutus surtout, qui protestaient contre cette abondance même, contre cette largeur de développements et de style dont il se faisait gloire, et les lui reprochaient comme une faute. Il leur a répondu directement dans deux endroits de son livre (XLIX-LV et LXXXII-LXXXV), sur lesquels il est inutile de revenir, tant ils sont nets et vigoureux. Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que presque partout, dans le cours de l'ouvrage, sans le laisser paraître, presque à la dérobée, il est occupé à les combattre. On voit bien qu'il les a toujours devant les yeux. C'est pour les réduire au silence qu'il a rapproché Caton de Lysias, rapprochement qui n'est guère raisonnable, mais qui lui permettait de demander à ses adversaires pourquoi ils allaient chercher ailleurs des modèles d'atticisme, quand ils en pouvaient trouver chez eux. Ce qui est plus curieux encore, c'est cette sorte de parti pris qui lui fait donner aux anciens orateurs de Rome les qualités mêmes dont les attiques voulaient faire des défauts. Il loue Servius Galba, le contemporain de Scipion, de savoir *augere rem, communibus locis uti*[3];

(1) XCVII, 331 : *adulescentiam per medias laudes quasi quadrigis vehentem transversa incurrit misera fortuna reipublicæ.*

(2) Voir la dissertation de M. Lantoine : *De Cicerone contra oratores atticos disputante*, 1874.

(3) XXI, 82.

Digitized by Google

C. Gracchus est *plenus*, *uber*, *grandis*[1]; et, de cette façon, il trouve moyen d'en faire des défenseurs de sa méthode. Brutus aussi est enrôlé, qu'il le veuille ou non, dans le même parti. Cicéron affirme qu'en plaidant pour Déjotarus il a parlé *ornatissime et copiosissime*[2], c'est-à-dire comme aurait fait Cicéron lui-même. En réalité, il avait seulement parlé avec tant d'énergie que César avait dit, après l'avoir entendu : « Ce qu'il veut, il le veut bien[3]. » Plus tard ce discours, où Cicéron, pour les besoins de sa cause, trouve tant d'élégance et des développements si larges, faisait rire les contemporains de Tacite, tant il leur semblait sec et décharné[4]. Il faut enfin remarquer que Cicéron se sert, dans presque tout le dialogue, à propos de Brutus, d'un artifice assez singulier. Il tient à nous faire croire qu'il l'a converti à ses opinions. Après une de ces discussions dont l'atticisme est le sujet, il dit formellement d'Atticus et de Brutus, qui l'ont religieusement écouté : *Cum hæc disseruissem, uterque assensus est*[5]. A la fin d'une digression brillante, où il a établi que les prétendus attiques n'ont aucun droit à prendre ce nom, il prête à Brutus ce propos : *Ista mihi tua fuit perjucunda a proposita oratione digressio*[6]. On pourrait prétendre que cette phrase n'est qu'un compliment, mais voici un passage plus significatif : il lui fait dire « que le principal mérite d'un orateur consiste à enflammer ceux qui l'écoutent[7] », ce qui est en contradiction avec les principes des attiques, qui s'adressaient surtout à la raison et cherchaient plus à convaincre qu'à entraîner leurs auditeurs. La vérité, c'est que Brutus ne se laissa pas entamer. L'ouvrage que nous étudions l'avait si peu convaincu que Cicéron fut obligé de lui en adresser un autre, l'*Orator*, qui n'eut pas plus de succès, car, après l'avoir lu, Brutus lui écrivit sans plus de façon qu'il ne pouvait pas partager ses sentiments.

Il importait d'abord de connaître au milieu de quelles préoccupations politiques et littéraires Cicéron a écrit son ouvrage; elles ont certainement influé sur ses jugements. Indépendamment des raisons particulières qu'il avait à ce moment — on vient de le voir — pour regretter le passé et ce qui en avait fait la gloire, il faut se souvenir qu'il avait toujours aimé l'éloquence avec passion. Il lui devait sa réputation, les honneurs qu'il avait obtenus, et les tristes événements qui venaient de se passer lui en faisaient encore mieux comprendre l'importance. Il en était plus fier que jamais, car il avait reconnu que, dans le désastre général, c'était une des seules choses que le vainqueur ne pût pas s'approprier comme

(1) XXXIII, 125. — (2) V, 21. — (3) *Ad. Att.*, XIV, 1, 2. — (4) *De Orat.*, 21. — (5) LV, 201. — (6) LXXXV, 292. — (7) LXXX, 279.

Digitized by Google

une dépouille : *eloquentem neminem video factum esse victoria*[1]. On le vit bien lorsque, quelques mois plus tard, quand la situation se fut un peu détendue, les amis de César eux-mêmes vinrent lui demander des leçons de cet art où il était maître : la présence chez lui de ces grands écoliers, *grandes prætextati*, comme il les appelait, qui, tout-puissants dans tout le reste, étaient obligés de reconnaître en cela leur infériorité, devait lui rendre son art plus précieux. Il pouvait se croire autorisé à se regarder, auprès de l'âge nouveau qui commençait, comme le représentant de l'éloquence antique; il était naturel qu'il s'attribuât le rôle d'en glorifier le passé, d'en conserver les débris, de s'en faire le défenseur et le protecteur, *orbæ eloquentiæ quasi tutores relicti sumus*[2]. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il a entrepris d'écrire l'histoire des anciens orateurs de Rome.

Pour composer cette histoire, M. Martha fait remarquer avec raison que Cicéron ne manquait pas de documents. Il avait d'abord l'abrégé chronologique que venait de publier son ami Atticus. C'était une sorte de manuel qui contenait une foule de faits, de noms, de dates et qui paraît avoir été surtout « un catalogue de magistrats romains classés par consulats, avec l'indication des lois, des traités, des guerres, des principaux événements de politique intérieure et extérieure correspondant à chaque année, le tout entremêlé de synchronismes qui permettaient de suivre le développement de l'histoire romaine dans ses rapports avec l'histoire des autres grands peuples ». Cicéron nous dit qu'il fut charmé de cet ouvrage. Il va bien loin sans doute lorsqu'il prétend que la lecture de ce petit livre lui fit presque oublier la douleur de Pharsale; mais il y trouvait au moins le moyen de remettre à leur temps ces vieux orateurs dont il s'occupait et qui tous avaient été des hommes politiques. La date de leur consulat était à peu près tout ce que l'on savait d'eux, et il importait qu'elle fût bien établie. Des discours qu'ils avaient prononcés rien n'était resté : c'est qu'ils n'avaient pas l'habitude de les écrire. Cicéron donne très justement de l'éloquence romaine l'idée qu'elle est avant tout une éloquence d'improvisation. Rome étant un pays libre, la parole y jouissait d'un grand crédit. Un homme qui ne savait pas parler (*infans*) n'y pouvait arriver à rien; mais parler, c'était proprement agir. La parole n'avait de prix qu'en tant qu'elle devait amener un résultat. Une fois le résultat obtenu et l'affaire finie, le discours, qui avait produit tout son effet, n'avait aucune raison d'être conservé, et l'on n'y songeait plus. C'est un peu plus tard seulement,

[1] VI, 24. — [2] XCVI, 330.

Digitized by Google

quand la cité se fut étendue au delà du *pomœrium*, lorsqu'il y eut des Romains dans les municipes et les colonies et qu'il fut utile de les mettre au courant de ce qui se passait à Rome, qu'on eut l'idée de répandre les discours qui avaient eu quelque succès au Forum. On les écrivit donc, mais après qu'ils avaient été prononcés, en les abrégeant beaucoup et n'y laissant que l'essentiel [1]; et même ce travail paraissait à quelques-uns si fastidieux qu'Aurelius Cotta, un grand orateur pourtant, quand il voulait conserver les siens, les faisait récrire, sans doute sur ses notes, par le grammairien Ælius Stilo. Quant à écrire un plaidoyer d'avance, pour l'apprendre par cœur et le réciter, c'était si peu l'usage, que Cicéron remarque, comme une chose extraordinaire, qu'Hortensius l'a fait lorsqu'il défendit Messalla [2].

Il était donc très difficile d'apprécier le talent de ces vieux orateurs dont on ne possédait rien. Cicéron s'en tire le mieux qu'il peut, en s'appuyant sur les souvenirs qu'ils avaient laissés et par quelques vagues conjectures : *Suspicari licet ex monumentis; conjectura ducor ad suspicandum; memoria patrum teste dicimus*, etc. Avec Caton, les jugements deviennent plus précis. Caton avait inséré quelques-uns de ses discours dans ses *Origines*. De plusieurs de ses contemporains il restait aussi des fragments, et pour ainsi dire des réductions de discours, *oratiunculæ*, qui permettaient de contrôler ce que les historiens disaient d'eux. Après les Gracques un élément nouveau apparaît dans les appréciations de Cicéron. Comme, dans sa première jeunesse, il se plaisait à faire parler les gens âgés, ses souvenirs remontaient très haut. L. Gellius l'avait entretenu de C. Carbo [3], le poète Accius de Brutus Callœcus [4]; Rutilius Rufus, qu'il visita à Smyrne, lui avait raconté l'affaire de la forêt de Sila, où Galba remporta un si beau succès [5]; lui-même avait vu Antoine, et probablement aussi Crassus. Pour tous les orateurs de cette grande époque, il n'était pas réduit à quelques discours tronqués et refroidis; il parlait d'eux d'après des témoins qui les avaient entendus, ou bien il les avait entendus lui-même; leur parole n'est donc plus pour lui une parole morte et figée, elle se ranime et redevient vivante. De là l'intérêt qu'il a su donner à certaines scènes qu'il raconte d'original et qui nous remettent devant les yeux toute cette vieille éloquence. Sans lui elle n'existerait plus pour nous.

[1] XLIV, 164 : *plura dicta quam scripta*. — Voir Pline, *Epist.*, I, 20, sur la question de savoir si les discours prononcés étaient plus longs ou plus courts que ceux qu'on a plus tard récrits. Voir aussi *Brutus*, XLIII, 160.

[2] XCVI, 328.

[3] XXVII, 105.

[4] XXVIII, 107.

[5] XXII, 35.

Digitized by Google

Dans le *Brutus*, la forme n'est pas moins intéressante que le fond; elle mérite aussi une étude particulière, et les excellentes notes que M. Martha a mises au bas des pages de son édition aideront ceux qui voudraient l'entreprendre. Cicéron a eu la gloire, vers la fin de sa vie, quand son rôle paraissait achevé, de doter la littérature de son pays de sciences qui lui étaient presque étrangères. A des idées nouvelles il fallait des termes nouveaux; c'est ainsi qu'il a été amené à créer pour les Romains la langue de la philosophie et celle de la critique littéraire. En ce qui concerne cette dernière langue, le plus simple semblait être de prendre les mots usités chez les Grecs, de les transporter sans façon tels qu'ils étaient ou en leur donnant une forme latine. Ainsi on pouvait dire *περίοδος*, *τρόποι*, *σχήματα*, ou *periodus*, *tropi*, *figuræ*, et c'est bien ce qu'on a fait plus tard; mais Cicéron n'a voulu employer que des expressions entièrement latines. La période est chez lui *conclusio* ou *comprehensio verborum*, il appelle les tropes *verborum immutationes*, et les figures *sententiarum orationisque formæ*. Partout il remplace les mots de métier par des équivalents, qui les font comprendre en même temps qu'ils les désignent: ce sont des expressions métaphoriques qu'il emprunte à des choses matérielles et que tout le monde connaît. Comme le corps humain, le style a des os, du sang, des nerfs; il est sain, malade, épais ou maigre, fort ou mince, vigoureux ou débile, *sanus*, *siccus*, *opimus*, *tenuis*, *jejunus*, *adipatus;* comme la terre, il est plantureux; comme l'air et la lumière, il brille, il est transparent, *splendidus*, *pellucens;* les mots sont détachés les uns des autres, *soluta*, ou unis entre eux, *apta*, *juncta*, *cohærentia*, *composita*, *conglutinata*. L'emploi de ces termes, et de bien d'autres encore qu'il serait trop long de rappeler, anime la critique de Cicéron et donne à des discussions sérieuses ou même arides un aspect vivant. C'est qu'il ne s'adresse pas seulement aux savants, aux gens d'école, à qui les termes grecs auraient parfaitement convenu; ni même aux personnes instruites, bien élevées, à ceux qu'il appelle *docti et intellegentes;* il veut descendre plus bas encore. Rappelons-nous le beau passage du *Brutus* où il revendique pour le peuple entier, pour la foule réunie, le droit de juger en dernier appel le mérite d'un discours. Son intention, quand il parle ainsi, n'est pas seulement de répondre aux attiques, à qui la foule déplaisait, et qui voulaient faire de quelques connaisseurs d'élite les arbitres du goût et les dispensateurs du succès. Les cercles étroits et fermés ne convenaient pas à Cicéron. Dans tout ce qu'il écrit, autant que possible, il veut atteindre le grand public; en créant pour la critique une langue si nette, si colorée, et qui semble rendre la vie aux idées les plus abstraites, il cherche à être compris du plus grand nombre; son

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

dessein est d'appeler le plus qu'il peut de gens d'esprit, de gens du monde, à la connaissance, à l'intelligence des choses littéraires.

Nous pouvons affirmer, je crois, qu'il y est parvenu. Le succès du *Brutus* n'est pas douteux; on a fait remarquer que Tacite l'avait sous les yeux et qu'il s'en est servi dans son *Dialogue des orateurs;* mais voici ce qui me paraît être une preuve encore plus évidente. Cicéron rapporte à plusieurs reprises que, dans sa jeunesse, on lisait et l'on citait avec éloge les discours des orateurs qui l'avaient précédé, quand par une heureuse fortune on en avait conservé quelque chose. Mais il ajoute qu'ensuite on a cessé de les lire et qu'on ne peut même presque plus se les procurer[1]. Tous ces vieux orateurs sont tombés dans un oubli profond. Caton lui-même est délaissé : *Catonem quis nostrorum oratorum, qui quidem nunc sunt, legit? aut quis novit omnino*[2]? La raison n'en est pas difficile à trouver : une révolution s'est faite dans le goût public; de grands orateurs ont paru, qui ont effacé tous les autres. C'est la gloire de Cicéron qui a plongé ses prédécesseurs dans l'obscurité. On le lui dit[3], et l'on pense bien qu'il se le laisse dire assez volontiers. Mais il a tenu à réparer le mal qu'il leur avait fait. Dans son ouvrage, il a précisément pour but de rappeler leur souvenir qui se perd. « Je vois bien, dit Brutus, après l'avoir écouté, qu'il me faudra lire beaucoup d'orateurs que je méprisais[4]. »

On les a lus en effet, et peu à peu ils sont revenus à la mode. Caton et les Gracques ont retrouvé des admirateurs et l'on en est même venu jusqu'à les préférer à Cicéron. Sans doute Cicéron aurait trouvé qu'on allait trop loin, mais il pouvait s'en prendre un peu à lui-même. C'est lui qui avait ramené l'attention sur eux, et le mouvement qui aboutit à l'école de Fronton et des antiquaires avait commencé véritablement avec le *Brutus*.

GASTON BOISSIER.

Évolution économique de l'Europe, par M. Kovalevski (en russe); Moscou, 1898.

L'évolution économique et sociale dont M. Kovalevski s'est fait l'historien a son point de départ dans les institutions romaines. Les grands

[1] XXXIV, 129. — [2] XVII, 65. — [3] XXXII, 122. — [4] XXIII, 123.

Digitized by Google

domaines romains, les *latifundia*, les *saltus*, ont été le type primitif qui s'est peu à peu transformé à travers le moyen âge. Par une heureuse fortune, ce type nous est aujourd'hui connu avec certitude, dans ses éléments essentiels. Les trois grandes inscriptions tunisiennes trouvées à Soukh-el-Kmis en 1879, à Aïn-Ouassel en 1892, enfin à Henchir-Mettich en 1897, et auxquelles se rattachent d'autres inscriptions moins importantes, telles que celles du Ksar Mezuâr (en 1881), ont donné des lumières toutes nouvelles sur une question historique du plus grand intérêt. Rappelons ici, à grands traits, et sans entrer dans le détail, les principaux résultats de ces découvertes.

Le *saltus* de la province d'Afrique est un vaste domaine ou plutôt un territoire qui a son individualité et qui porte un nom [1]. Administrativement il est en dehors de la *civitas*, dont il ne dépend en aucune façon. Le pouvoir public y est exercé soit par l'empereur, soit par le délégué de l'empereur, *procurator Cæsaris*. La propriété appartient soit à l'empereur, soit à un particulier ou même à plusieurs associés, et dans ce dernier cas elle se trouve en dehors du droit commun, dans une condition analogue à celle où se trouvera plus tard l'immunité mérovingienne.

Le *saltus* se divise en deux parties, à savoir : la *villa* et les *coloniæ*. La première contient l'habitation du propriétaire avec les terres qu'il fait valoir directement par lui-même ou par son intendant, *vilicus*. La seconde est exploitée par un ou plusieurs fermiers généraux, *conductores*. Sur la première le travail est fait par des esclaves, et aussi au moyen de certaines corvées fixes dues par les colons, dont nous allons parler. La seconde est cultivée par des colons de condition libre qui traitent avec le fermier général et obtiennent de lui un lot de terre à titre de sous-location, pour cinq ans, avec faculté indéfinie de renouvellement. Le loyer de cette sous-location se paye en nature et consiste en une certaine fraction de la récolte, une part de fruits, différente suivant les espèces, ordinairement le tiers, *tertiæ*.

Les contrats ainsi passés entre les colons et le *conductor* ne sont pas des conventions librement débattues. Il existe pour chaque domaine un type uniforme qui est la charte des concessions. Chaque colon reçoit ou occupe un lot de terre avec une habitation et des outils. Il est tenu de cultiver, au besoin de défoncer et de planter, et, pour qu'il ait intérêt à le faire, les nouvelles plantations sont exemptées de toute redevance, pendant sept ans pour les arbres fruitiers et pendant dix ans pour les oliviers. Il a droit d'envoyer son bétail sur les pâturages qui restent

[1] Nous connaissons les noms de plusieurs *saltus*: Burunitanus, Blandianus, Udensis, Lamianus, Domitianus, Thusdritanus, Beguensis, Villa magna Mariani.

Digitized by Google

en commun, à la condition de payer tant par tête (quatre *æra*). Outre la part de fruits due au *conductor*, il est obligé de fournir chaque année un certain nombre de corvées fixes, tantôt deux de labour, deux de sarclage, deux de moisson, tantôt le double. Enfin il est tenu de réparer et d'entretenir les constructions dont il a la jouissance.

Si l'on appliquait ici les principes rigoureux de la théorie romaine, le droit du colon serait un droit purement personnel, résultant d'un contrat de *locatio-conductio* avec obligations réciproques. Mais en fait il en était autrement. Le propriétaire avait besoin de bras, et le colon manquait de capital. Le premier cherchait à attirer sur son domaine le plus grand nombre possible de travailleurs, et à les retenir par de bons traitements. Le second, quoique libre d'aller s'établir ailleurs, s'attachait volontiers à la terre et ne demandait qu'à y rester. Il n'avait même pas besoin de solliciter une concession. Il lui suffisait de défricher une terre restée depuis dix ans inoccupée et inculte pour en être déclaré possesseur héréditaire. Dans le cas même où le colon détenait en vertu d'un bail, cette détention devenait héréditaire de fait, par la tacite reconduction. La charte du domaine, approuvée par l'Empereur, reconnaissait expressément au colon un droit réel sur le lot occupé par lui. C'est ce que les jurisconsultes du moyen âge appelleront plus tard le *domaine utile*, par opposition au *domaine éminent*.

Enfin, la position du propriétaire à l'égard des colons installés sur son domaine est celle d'un véritable seigneur. Il a sur ses subordonnés un droit de police et de juridiction, sous le contrôle du Gouvernement, qui reçoit les plaintes et réforme les excès de pouvoir. Un des droits du propriétaire consiste à instituer sur son domaine des foires et marchés, avec l'autorisation du Sénat romain, et à percevoir pour son compte les droits de place dus par les marchands.

Ce régime de grands domaines n'était pas propre à l'Afrique. On en trouve des traces dans les autres provinces de l'Empire, et notamment en Égypte et en Orient, en Espagne et en Gaule. Il y avait sans doute des différences locales, mais les traits généraux de l'institution étaient les mêmes partout. Elle s'introduisit même en Italie, surtout à partir du jour où le sol italien fut assujetti à l'impôt foncier. La charge était trop lourde pour la petite propriété; celle-ci disparut pour faire place aux *latifundia*. A la même époque le contrat de louage se transforma en emphytéose, et au ve siècle une constitution de l'empereur Zénon étendit aux biens des particuliers ce mode de tenure, réservé jusque-là aux biens du domaine impérial et des cités. Ce fut la consécration légale d'un fait général.

Digitized by Google

En même temps la différence entre les esclaves et les colons s'atténuait constamment. Le propriétaire faisait avec ses esclaves une sorte d'abonnement. Il trouvait son avantage à leur abandonner un lot de terre avec une habitation, moyennant une rente fixe, et d'autre part le christianisme reconnaît à l'esclave une personnalité. Il pouvait se marier et avoir une famille. D'autre part, les colons, sans cesser d'être libres, furent attachés à la glèbe, par leur inscription sur les registres de l'impôt foncier, pour garantir le remboursement de la capitation que le propriétaire était tenu de payer au Trésor public. Leur condition légale se trouva ainsi profondément modifiée, quoique la transition fût à peu près insensible.

Tous ces faits, qui ne nous sont guère connus que depuis quelques années, montrent bien qu'à côté de la théorie légale édifiée par les jurisconsultes romains, les besoins de la pratique avaient introduit certaines formes de tenures immobilières qui n'étaient pas précisément le *dominium ex jure Quiritium*, qui se rapprochaient du *jus atendi et fruendi*, et se transmettaient héréditairement, mais excluaient absolument le *jus abutendi*. C'est surtout cette propriété de second ordre que nous allons trouver dans l'Empire au moment de l'invasion des barbares.

Sortons maintenant des limites de l'Empire romain, et jetons un coup d'œil sur la Germanie, telle que nous la décrivent César et Tacite. Ici la difficulté est plus grande et il n'est peut-être pas de sujet qui ait soulevé plus de discussions entre les savants. Heureusement une science à peu près nouvelle, celle de la législation comparée, permet d'obtenir aujourd'hui des résultats qui paraissent certains. En effet, les institutions des Germains ne différaient pas essentiellement de celles de leurs voisins, Celtes ou Slaves. Ces derniers ont conservé plus longtemps les leurs, et ce que nous en savons sert à nous faire comprendre ce que César et Tacite se sont contentés d'indiquer.

A l'époque où écrivaient ces grands historiens, la civilisation germanique était de plusieurs siècles en retard sur la civilisation romaine. Le sol de la Germanie était couvert de forêts et de marais. L'élève du bétail formait la principale ressource des habitants; la culture n'avait d'autre but que de produire le grain nécessaire à la nourriture d'une population peu nombreuse. L'industrie se bornait à pourvoir aux besoins immédiats. L'organisation sociale était celle de la communauté de famille, *domus*.

Plusieurs familles formaient un village, *vicus*, et plusieurs villages une nation. Chaque nation avait son chef, *magistratus;* chaque village avait son prince, *princeps*. Mais l'unité fondamentale est celle de la famille

Digitized by Google

vivant dans l'indivision, possédant en commun un patrimoine inaliénable. Tous les membres de la famille sont solidaires. Tous sont tenus de se prêter main-forte mutuellement pour la vengeance du sang, et le prix du sang est payé à toute la maison, ou par elle. Tous se doivent entre eux l'assistance en justice par le serment. Les successions passent aux fils, non aux filles, ou plutôt il n'y a pas, à vrai dire, de succession. La mort du père n'a d'autre effet que de faire disparaître un des membres de la maison, une des parties prenantes dans le patrimoine commun.

Ainsi le principe de la parenté domine tout. On doit donc s'attendre à en retrouver l'influence dans la répartition et la culture des terres. Ainsi s'explique le témoignage si connu et en même temps si discuté de Tacite : « Agri pro numero cultorum ab universis in vices occupantur, quos mox inter se secundum dignationem partiuntur. » Il ne s'agit pas ici d'un partage égal. Le chef national répartit les terrains de culture entre les fractions de la nation en proportion de la population, et dans chaque fraction une sous-répartition a lieu entre les familles, dans la mesure de leur distinction, les plus distinguées étant les plus anciennes, celles qui se rapprochent le plus de l'ancêtre commun. Telle était la règle dans l'Inde, dans les pays slaves, chez les Gallois. Hildebrand, dans un livre publié en 1896 sur l'histoire de la civilisation, cite sur ce point un grand nombre de textes décisifs[1]. L'inégalité des parts était donc un principe fondamental. Tacite ne parle que de la distinction des familles, *dignatio*, mais la comparaison des autres coutumes européennes permet d'ajouter qu'entre les familles la préférence était accordée non seulement aux plus distinguées, mais encore aux plus nombreuses, à celles qui avaient à la fois le plus de ressources et le plus de besoins. Il est du reste bien entendu que les partages dont nous parlons sont des partages annuels, c'est-à-dire des partages de jouissance et non de propriété. Il n'y a aucune trace d'un changement apporté, au premier siècle de notre ère, dans la coutume observée par César. Cette coutume, appropriée aux conditions d'existence de la population, s'est conservée chez les Germains tant que ces conditions ont duré, comme chez les autres peuples de l'ancienne Europe. Tout au plus peut-on dire que, suivant César, la première répartition entre les diverses fractions de la nation est faite par le chef suprême, et que, suivant Tacite, il intervient non une répartition, mais une occupation. Pour bien comprendre cette liberté d'occupation, il faut se rappeler que les Germains vivaient, en général,

[1] Hildebrand, professeur à l'Université de Grätz. *Recht und Sitte auf den verschiedenen Culturstufen.* Iena, 1896.

Digitized by Google

isolés, dispersés, que les territoires étaient très étendus et la population rare, qu'enfin la terre cultivable devait être conquise sur la forêt ou le marais; que, dans ces conditions, la culture ne pouvait avoir un caractère intensif. Il ne faut pas oublier non plus que le rude travail de la première occupation était fait en grande partie par des serfs, c'est-à-dire par des hommes qui n'étaient pas esclaves, mais qui ne jouissaient que d'une demi-liberté.

L'établissement des Francs dans la Gaule romaine devait amener nécessairement une transformation profonde dans leurs coutumes, mais cette transformation ne se fit pas d'un seul coup. On en trouve la trace dans leurs lois.

Le premier établissement des Francs eut lieu par villages et généralement sur des terres désertes. Chaque village avait son territoire. Chaque famille y créait un foyer, une masure et y prenait l'étendue de terrain nécessaire pour sa nourriture. Les pâturages, les bois, les eaux, les marais restaient en commun.

Aucun des textes de la loi salique et des édits royaux ne parle de répartition annuelle des terres de culture, mais d'autre part les terres occupées ne paraissent pas avoir été la propriété des occupants, du moins dans le sens que nous attachons à ce mot de propriété. A vrai dire celle-ci n'existait que pour les meubles, ce qui comprenait les fruits de la terre, même encore adhérents au sol, et les maisons. Quant à la terre cultivée, elle était soumise à un régime différent. L'occupation par le père de famille durait toute sa vie et passait ensuite à ses fils et aux fils de ses fils, mais non à ses filles, et en aucun cas aux lignes collatérales. A l'extinction de la postérité mâle, l'immeuble faisait retour à la communauté du village, aux *vicini* ou à la *convicinia*, comme disent les textes. Nul ne pouvait s'introduire dans la communauté sans l'assentiment de celle-ci ou sans un ordre du roi. L'opposition d'un seul membre suffisait pour faire obstacle à l'établissement d'un étranger. C'est ce que nous apprend le titre XLV de la loi salique (*De migrantibus*), dont le sens, éclairci par d'autres textes, n'est plus contesté aujourd'hui.

Le droit du chef de famille sur la terre occupée et cultivée par lui était donc singulièrement restreint dans son étendue et dans sa durée. Il était, au moins dans une certaine mesure, subordonné au droit supérieur de la communauté. Mais dès le VIe siècle les rapports se modifièrent. Les filles furent reconnues aptes à recueillir la terre à défaut de fils; après elles les frères furent appelés, et enfin les sœurs. Cette innovation, introduite par l'édit de Chilpéric, dut nécessairement rendre plus rare le retour de la terre à la communauté des *vicini*. La terre cultivée devenait

Digitized by Google

ainsi, en fait, une véritable propriété. Le régime antérieur ne subsista que pour les terres non cultivées, telles que bois, pâturages, eaux, marais, etc.

Est-ce à dire que la propriété des immeubles, telle que nous la concevons, ait été inconnue au temps des Mérovingiens? M. Kovalevski ne le pense pas. D'abord le droit romain restait applicable à l'ancienne population gallo-romaine, bien supérieure en nombre à la population franque, mais les Francs eux-mêmes en subirent bientôt l'influence. Les anciens domaines impériaux appartenaient au roi mérovingien, comme successeur des empereurs. D'autre part la confiscation passa du droit pénal romain dans celui de la monarchie franque. Le roi eut ainsi à sa disposition une grande quantité de terres qu'il distribua libéralement à ses serviteurs et aux églises, ordinairement sous réserve de certaines redevances, quelquefois avec le privilège de l'immunité.

Plusieurs chartes de donations royales sont parvenues jusqu'à nous. On y voit comment le principe romain de la propriété individuelle pénètre peu à peu dans le droit franc et finit par y devenir prépondérant. Un édit de Childebert introduit la représentation en matière de succession. Un autre, de Clotaire Ier, emprunte au droit romain les prescriptions de dix, vingt et trente ans, et reconnaît que la terre peut se transmettre par donation et testament. Enfin deux capitulaires carolingiens, l'un de 817 et l'autre de 819, traitent, pour la première fois, de l'action en revendication d'un immeuble et abrogent, sous prétexte d'interprétation, le titre XLV de la loi salique. A ce moment l'évolution est complète. Le principe de l'ancien droit franc sur la propriété communale n'est plus en quelque sorte qu'un règlement de police rurale.

La loi ripuaire, bien postérieure à la loi salique, au moins dans ses derniers titres (VIIe siècle), nous montre la transformation déjà fort avancée. Le droit de succession est conféré aux ascendants, et en collatérale s'étend jusqu'au cinquième degré. La possession est plus énergiquement protégée. La transmission par vente est reglée par la loi, les donations entre futurs époux sont reconnues pourvu qu'elles aient été faites au *mâl*, devant les officiers royaux; enfin la concession royale, le titre écrit, devient la preuve par excellence du droit de propriété. La peine de mort menace quiconque conteste sans fondement la validité ou l'authenticité d'une charte royale. La propriété barbare et la propriété romaine se rapprochent ainsi de plus en plus, quoiqu'elles ne se confondent pas encore. C'est ce qui apparaît clairement chez les Anglo-Saxons, dont les lois distinguent expressément le *folkland*, c'est-à-dire l'ancienne tenure germanique, du *bokland*, ou propriété qui se transmet librement de main en main et se prouve par écrit.

Digitized by Google

Au contraire la coutume des Francs du pays d'Amor, rédigée au IXe siècle, paraît conserver encore le principe de la propriété de famille. Telle est du moins la conjecture tirée par M. Kovalevski du rapprochement de trois articles relatifs à la composition et au rachat des peines. Mais c'est là une opinion que nous pouvons nous dispenser d'examiner ici.

La tendance que nous venons d'observer dans les lois est encore bien plus manifeste dans les formules. On voit dans Marculfe que tout acte fait en présence du roi, toute transmission accomplie avec sa sanction est inattaquable. Ainsi s'introduisent les donations entre vifs ou à cause de mort et les testaments, inconnus à la coutume primitive; ainsi encore le précaire, d'origine romaine, est bientôt pratiqué par les Francs comme par les Gallo-Romains.

Tandis que les anciennes familles demeuraient dans l'indivision, les partages deviennent de plus en plus fréquents. Le recueil des formules angevines va plus loin. C'est le droit romain qu'elles appliquent dans tous les cas, en invoquant l'approbation tacite du prince. Dans les villes où le régime municipal s'est maintenu, les testaments sont présentés et enregistrés à la curie. A côté de ces actes, on en rencontre d'autres, inconnus à la loi romaine comme à la loi barbare, par lesquels un homme se vend à un autre, lui et tout ce qu'il possède, lorsqu'il doit une composition et ne peut la payer. Il conserve la jouissance de ses biens, mais il est désormais soumis au pouvoir d'un maître. De colon qu'il était il devient un *mancipium*.

Le dualisme que nous venons de constater chez les Francs ne se rencontre pas au même degré chez les autres barbares, Burgondes et Wisigoths. Pour se rendre compte de cette différence, il suffit de se rappeler dans quelles conditions eut lieu l'établissement de ces deux derniers peuples au midi de la Gaule. Les Burgondes venaient d'être écrasés par les Huns. Ceux qui avaient échappé furent recueillis par les Gallo-Romains de la Savoie et du Lyonnais, à titre d'hôtes, et reçurent dans chaque domaine une part de la terre. Le Burgonde devenait ainsi propriétaire de cette part, tandis que le Romain restait propriétaire de la sienne. En somme, la condition de l'un et de l'autre était la même. Vainement on a essayé de soutenir que le Burgonde ainsi apportionné était non un propriétaire, mais un simple métayer. Cette opinion ne s'appuie que sur quelques textes, mal compris, de la loi Gombette. La vérité est qu'après ce premier établissement des Burgondes, à titre d'hôtes et de copartageants, il y eut, pendant tout le cours du VIe siècle et jusqu'à la chute du royaume, un afflux de population germanique qui fut installée

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

soit sur les terres du fisc, soit sur les terres désertes, non cultivées, et y forma des villages, de population non mixte. On peut admettre que, dans ces villages la propriété eut le caractère de l'ancienne propriété germanique, fondée sur l'occupation et telle que la pratiquaient les Francs. La loi burgonde, notamment dans son titre LXVII, conserve quelques traces de communauté dans la réglementation des pâturages et des forêts, avec partage des fruits *secundum terrarum modam vel possessionis suæ ratam*. Dans le cartulaire de l'abbaye de Flavigny, du VIIIe siècle, on trouve les mêmes formules que dans les cartulaires francs au sujet des droits d'usage appartenant à tous les habitants d'un même territoire sur les forêts, les pâturages et les eaux. Un testament du IXe siècle parle des *Alpes*, une charte du Xe siècle emploie le mot de *boscus communalis*.

L'établissement des Wisigoths dans l'Aquitaine se fit comme s'était fait celui des Burgondes dans la vallée du Rhône. Ils reçurent les deux tiers des terres, à titre d'*hospites*. L'ancienne loi, qui remonte au règne d'Euric, et qui fut rédigée avant la loi salique, parle du partage, de la *tertia Romanorum*, des forêts et des pâturages communs. Sous le règne de Léovigilde on plaidait encore sur le bornage des lots de terre entre barbares et Romains. A côté de la loi barbare la loi romaine subsista jusqu'au règne de Reccarède, qui les fondit en une seule où la seconde devint prédominante. D'après le nouveau code, toute terre, quelle qu'en soit l'origine, est aliénable soit par vente, soit par donation ou testament. Les traces de l'ancienne communauté ne se rencontrent plus que dans la police rurale. On les trouve dans le livre X du code. Les formules wisigothiques mentionnent à chaque pas la *villa* organisée sur le type du *saltus* romain, avec sa population de colons attachés à la glèbe, et d'esclaves, et aussi avec des groupes d'hommes libres d'origine, contraints par la misère à se donner à un maître, qui à son tour leur donnait de la terre à cultiver, à charge de lui payer la dîme.

Si maintenant nous cherchons à nous représenter ce que devinrent les grands domaines romains après l'établissement des Francs, des Burgondes et des Wisigoths, nous trouvons que le *latifundium* romain fut amoindri dans son étendue et les droits du propriétaire affaiblis, mais que dans ces limites il continua de subsister partout où les barbares ne réussirent pas à fonder des colonies de possesseurs d'alleux sur un territoire restant indivis. Les chartes de donation émanées des rois francs ont pour objet des domaines cultivés en partie par des esclaves, *mancipii*, en partie par des colons libres mais attachés à la glèbe, formant, les uns et les autres, des groupes distincts, séparés entre eux par des limites fixes. Les premiers portent le nom de *colonicæ*, les seconds celui de *mansi*

Digitized by Google

comanentes. En dehors de ces groupes est la réserve du propriétaire, le *mansus indominicatus*. Ces manants doivent au maître certaines corvées, ou simplement certaines redevances, en argent ou en nature. A côté des colons et des esclaves nous trouvons, dès le VIe siècle, des affranchis, *liberti*. Ceux-ci restent généralement, avec leur pécule, sous le patronage de leur ancien maître, mais ils peuvent aussi s'affranchir de ce patronage en abandonnant tout ce qu'ils ont reçu. Dans ce dernier cas, ils sont désignés sous le nom d'*ingenui*, comme les *inquilini* ou *accolæ*, qui sont libres sans être affranchis. En somme la *colonica* tombe peu à peu entre les mains des esclaves et des affranchis.

A partir du VIe siècle on voit apparaître dans les chartes de donation, à côté de l'alleu, c'est-à-dire de la terre anciennement appropriée, une nouvelle espèce de terre, c'est l'*adtractum* ou pourpris, conquis par le défrichement sur la forêt ou le désert.

A la même époque l'industrie et le commerce, qui étaient concentrés dans les villes, se répandent dans les campagnes. On tient des foires et marchés dans les domaines; on y trouve de ces ateliers de femmes que les constitutions des empereurs romains appellent des gynécées. Tantôt les ouvriers industriels travaillent par corvée, tantôt ils fournissent au maître, à titre de redevance, une certaine quantité de leurs produits.

L'administration des grands domaines est au reste décrite dans le célèbre capitulaire de Charlemagne *De villis*. Toutefois, il ne faut pas oublier que ce capitulaire a en vue les domaines impériaux. Pour ceux qui appartiennent à de simples particuliers, l'administration est semblable, mais beaucoup moins compliquée. Les officiers qui font rentrer les redevances dues au propriétaire sont le *villicus*, le *cellarius* et les *decani*.

Jusqu'ici nous n'avions d'autres données que celles qui résultent des actes de vente ou de donation, ou des testaments. Avec le neuvième siècle apparaissent des sources plus abondantes, fournies par les polyptyques. Le plus instructif de tous est celui d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, admirablement publié et commenté par Guérard. Il est trop connu en France pour qu'il soit utile de l'analyser, comme le fait M. Kovalevski. Retenons seulement que si les *mansi ingenuiles* sont plus nombreux que les *mansi serviles*, le régime de ces derniers, en ce qui concerne les redevances personnelles et les corvées, tend à devenir le droit commun.

Mais à côté des serfs et des colons on distingue une nouvelle classe de cultivateurs, comprenant les *hospites* et les précaristes, et dont les tenures sont prises sur la réserve du propriétaire, c'est-à-dire sur le

Digitized by Google

mansus indominicatus. Il convient d'y joindre les *lidi* et les *advenæ*, qui sont aussi des hommes libres. Comme on le voit, toute cette organisation n'est pas le produit d'un système rationnel. En fait tous les modes de tenure se rencontrent ici juxtaposés, non coordonnés. Entre ces éléments d'origine diverse il n'y a encore aucun lien. Ils ne forment aucun ensemble.

De la France l'auteur passe en Allemagne. La loi des Allemands a cela de particulier que même sous sa forme la plus ancienne elle n'a jamais été exclusivement germanique. D'une part elle renvoyait à la loi salique, qui formait une sorte de droit commun, supérieur: d'autre part elle a subi à un très haut degré l'influence du droit romain, qui est resté longtemps en vigueur en Rhétie, et les évêques ont eu la plus grande part à sa rédaction. Elle proclame la liberté absolue des donations et testaments en faveur des églises. Le père de famille peut donner tout ce qu'il possède après avoir partagé avec ses enfants, et même avant tout partage il peut tout donner si ses enfants donnent leur consentement. En tout cas le partage entre le père et les enfants est de droit et devient la règle. Ainsi disparaît l'ancien principe germanique de la communauté de famille. La propriété devient individuelle et c'est ainsi qu'elle nous apparaît dans les chartes, notamment dans le riche cartulaire de l'abbaye de Saint-Gall. Par une conséquence naturelle, la loi exige une preuve écrite dans tout procès engagé sur le droit de propriété, à l'exclusion du combat judiciaire et du serment, parce que le partage est un fait qui peut et doit toujours être constaté par écrit. Enfin les terres de l'Église sont déclarées inaliénables autrement que par échange.

Au IXe siècle nous trouvons chez les Allemands trois sortes de propriété, dérivant d'origines différentes, à savoir : l'alleu, le *conquisitum* et l'*exartum*. L'alleu est la propriété héréditaire, dérivant d'un partage de la communauté primitive de la famille. C'est pourquoi il s'appelle aussi *sors* ou *portio*. Le *conquisitum* est le bien acquis par un acte quelconque, de vente par exemple ou de donation. L'*exartum* est à proprement parler le *pourpris* (*adtractum*, *bifang*), c'est-à-dire le terrain vague conquis par le défrichement et la culture. Ce droit de convertir en propriété particulière une parcelle du terrain communal appartenait à tout membre de la communauté à l'exclusion des étrangers; et à une double condition, à savoir que le preneur exploitât par lui-même et dans la mesure de ses besoins, « quantum possent in eorum compendio et ad eorum opus ». Au reste l'*exartum* paraît avoir été plutôt un droit réel, un mode de jouissance qu'une véritable propriété. Par son origine il se rattache au droit romain, comme le montre une constitution de l'empereur Hono-

Digitized by Google

rius citée par la *lex romana Curiensis*, qui contient le droit suivi en Rhétie sous la domination des Allemands.

On peut donc affirmer que primitivement, chez les Allemands, il n'y avait d'autre propriété que celle de la famille; mais faut-il entendre par ce mot la famille étroite, unie par le sang, ou la famille large, la tribu, la *gens?* Celle-ci, sans aucun doute. Dans toute la Suisse orientale, peuplée par les Allemands, les villages portent encore les noms des chefs des anciennes *gentes*. Les chartes de Saint-Gall, les vieilles coutumes locales nous montrent que l'occupation de chaque territoire eut lieu en commun. Il n'y eut de propriété individuelle que celle de l'habitation et de l'enclos. Tout le reste était l'*allmend*, exploité en commun. La communauté statuait comme arbitre sur les contestations entre ses membres. Elle était tenue tout entière à la vengeance du sang. Elle avait même un droit de retrait sur l'enclos particulier de chacun de ses membres. Mais le lien du sang s'affaiblit de plus en plus. La *gens* se partagea en familles, et fut remplacée par la *marche*. La communauté devint une société d'habitants d'un même territoire et cessa d'être un groupe de parents.

La loi des Bavarois, rédigée au VIIIe siècle sous la double influence du clergé et de la royauté franque, présente à peu près les mêmes caractères que la loi des Allemands. La propriété immobilière peut être aliénée au profit de l'Église après avoir été partagée entre les intéressés.

Les chartes bavaroises, et notamment celles du monastère de Saint-Emmeran, nous font connaître ce qu'était un grand domaine en Bavière, à l'époque carolingienne. Comme chez les Burgondes et les Wisigoths, le type est toujours celui de la villa romaine, avec les diverses classes de travailleurs, les esclaves et serfs de la glèbe, les colons, les affranchis et les ingénus. Le système des corvées est le même. Les redevances des tenanciers sont en général proportionnelles à la tenure.

Dans l'histoire de la propriété territoriale l'Italie tient une place particulière. Après la chute de l'empire d'Occident, les Hérules furent les maîtres du pays pendant quinze ans. Leur roi Odoacre leur assigna le tiers des terres occupées par les Romains; mais la domination des Hérules fut renversée avant qu'ils eussent pu prendre possession de ce tiers. Les Ostrogoths, qui prirent leur place, recueillirent ainsi leur droit au tiers des terres, mais en fait ils se contentèrent, le plus souvent, du revenu de ce tiers, revenu qui leur fut attribué par Théodoric sous forme de rente. Les colons qui cultivaient le domaine romain reçurent l'ordre de ne payer au propriétaire que les deux tiers de leurs redevances, et durent verser le dernier tiers dans les caisses fiscales. Les Ostrogoths

Digitized by Google

reçurent ainsi, soit en nature, soit en rente, le tiers des terres et des maisons, à titre d'*hospites*, d'après les règlements de l'administration romaine.

L'édit de Théodoric laissa subsister et confirma l'état de choses antérieur, sauf en un point. Le colon attaché à la glèbe put désormais vendre sa tenure, ou l'abandonner pour exercer une industrie dans une ville. Son maître put aussi le transporter d'un domaine dans un autre, ou même l'envoyer demeurer dans une ville. Cette disposition de l'édit n'a été mise en lumière que récemment par Haupt, Gaudenzi et Vinogradov.

L'invasion des Lombards ne s'étendit que superficiellement dans le centre et le midi de l'Italie. Les riches cartulaires de cette région nous montrent l'ancien régime agricole romain encore pleinement en vigueur du VIIIe au XIe siècle. Tout au plus peut-on signaler une nouvelle classe de colons, non attachés à la glèbe; ce sont les *aldions*, d'origine évidemment germanique. Il faut noter aussi les affranchissements collectifs qui s'appliquent à des groupes entiers, lesquels forment entre eux une sorte de communauté. Ce sont les *colliberti*. En leur donnant la liberté, le maître leur abandonne tout leur pécule, tout ce qu'ils possèdent en biens meubles et immeubles, à la condition de ne pouvoir l'aliéner qu'entre eux, et non à des tiers. Une charte toscane du VIIIe siècle porte : « Non habeatis potestatem aliis hominibus vendere nisi inter vobis conlivertis unus alterius. »

Tel est l'ordre de choses qui se maintint dans l'Italie du Centre et du Sud, dans les duchés lombards de Spolète et de Bénévent. Les cartulaires récemment publiés de Farfa, de la Cava et de Naples ne nous laissent sur ce point aucun doute. Le fait le plus remarquable consiste dans la disparition du servage. L'ancien colon est libre de quitter le domaine pour aller s'établir ailleurs, et réciproquement son maître peut le congédier à volonté.

L'établissement des Lombards en Italie se fit plus rudement que celui des Ostrogoths, mais d'après les mêmes principes. Paul Diacre nous apprend que le roi Clef mit à mort un grand nombre de Romains, pris parmi les plus riches, et chassa les autres de l'Italie. Il ajoute : « Reliqui vero per hospites divisi, ut tertiam partem suarum frugum Langobardis persolverent, tributarii efficiuntur. » A l'aide de quelques chartes du VIIIe siècle, M. Kovalevski explique ce texte de la manière la plus simple. Dans le système romain le colon payait au propriétaire du domaine le tiers des fruits. Les Lombards confisquèrent les droits du propriétaire, en sorte que le tiers des fruits fut désormais payé non au propriétaire

Digitized by Google

romain, mais à l'hôte lombard. Rien ne fut changé à la condition des classes inférieures, mais la classe des grands propriétaires romains fut complètement supprimée et remplacée par celle des conquérants lombards. Ceci se passait sous le régime des ducs qui s'étaient partagé le territoire de l'Italie. Le jour où la royauté fut assez forte pour mettre fin à ce régime, la propriété ressentit le contre-coup de cette révolution politique. Paul Diacre nous l'apprend dans les termes suivants : « Ob restaurationem regni duces qui tunc erant omnem substantiarum suarum medietatem regiis usibus tribuunt. Populi tamen adgravati per Langobardos hospites patiuntur. » Ce texte a donné lieu à beaucoup de discussions. M. Kovalevski estime qu'il s'agit ici d'un nouveau partage, ayant pour objet non plus la rente de la terre, comme la première fois, mais la terre elle-même.

En somme, la domination lombarde, à partir du VIIIe siècle, eut pour effet d'abaisser la condition juridique des aldions et celle des colons romains. Les uns et les autres devinrent attachés à la glèbe, ce qui, du reste, était pour eux un avantage, à certains égards, mais en même temps ils furent soumis au *mundium* du propriétaire, et par suite devinrent taillables et corvéables, tandis que la condition des anciens serfs s'améliorait par le fait de la fixation des redevances et des corvées.

D'après le droit lombard la propriété foncière a un caractère essentiellement communal. Les mots *terra communalis*, *terra de consortibus*, se rencontrent à chaque pas dans les chartes. Les forêts, les pâturages, les eaux sont exploités en commun. D'autre part le droit romain a conservé son empire partout où les grands domaines ont subsisté. Le droit lombard a été appliqué surtout dans les terres désertes, nouvellement peuplées et défrichées. Nous trouvons ainsi en Italie le même dualisme qu'en France et dans les autres pays de l'Europe occidentale.

Le dernier pays dont il nous reste à parler est celui des Anglo-Saxons.

Les lois anglo-saxonnes ne font mention d'aucun partage de terres entre le peuple conquérant et le peuple conquis. Il est certain que les églises bretonnes conservèrent tout au moins une grande partie de leurs biens, et que les anciens cultivateurs ne furent pas entièrement dépouillés, qu'enfin une partie des biens de l'aristocratie passa entre les mains des rois anglo-saxons par confiscation ou par vacance, et devint *terra regis*. Toutes ces propriétés restèrent ce qu'elles étaient sous la domination romaine, c'est-à-dire individuelles, irrévocables et héréditaires. Les autres terres, non cultivées, prirent le nom de terre nationale ou *folcland*, régies par la coutume germanique, et ne pouvant être aliénées que par l'assemblée nationale. C'est seulement après la conquête nor-

Digitized by Google

mande que la *terra regis* se confondit avec le *folkland*. Tel est du moins le système récemment proposé par M. Spelmann et M. Vinogradov, et auquel M. Kovalevski déclare se rallier.

Ces biens, appelés par les Anglo-Saxons *ethel*, ne sont autre chose que l'*odhal* scandinave. Leur caractère essentiel est de ne pouvoir être aliénés que *cum recto consilio propinquorum*. Ce sont les lots assignés après la conquête à des groupes de parents. Le lien de famille est très serré dans les lois anglo-saxonnes. La vengeance du sang, l'institution des cojureurs forment le fond de ces lois. Les rois luttèrent, avec l'appui du clergé, pour détruire ces vieilles coutumes et n'y réussirent qu'après de longs efforts.

Quoi qu'il en soit, l'analyse des chartes anglo-saxonnes des VIIe, VIIIe et IXe siècles prouve que pendant toute cette période les communautés d'hommes libres étaient nombreuses, qu'elles jouissaient en commun de leurs pâturages et de leurs forêts et que l'aliénation de leurs biens n'était valable que si elle était confirmée par le roi et par le conseil. On ne trouve, du reste, aucune trace de répartition temporaire des terres de culture, analogue à la coutume de la grande Russie. Sans doute, à côté des cultivateurs libres il y avait aussi des serfs, mais ces derniers n'étaient pas en majorité et leur nombre tendait plutôt à diminuer qu'à s'accroître.

Ainsi, dans toute l'Europe occidentale, depuis l'invasion des barbares jusqu'à la dissolution de l'empire carolingien, deux systèmes de propriété se trouvèrent en présence, le système romain et le système germanique. Ce dernier, représentant une civilisation moins avancée, se rapproche de plus en plus du premier, sans toutefois disparaître complètement. L'accroissement de la population conduisit naturellement à une exploitation plus productive de la terre, et par suite à une appropriation plus complète du sol. La différence entre les deux systèmes tenait moins à certaines conceptions de droit qu'à l'état économique des deux populations. Les Romains étaient de plusieurs siècles en avance sur leurs envahisseurs. En adoptant un mode de culture plus parfait et des idées juridiques plus compliquées, les barbares ne firent qu'obéir à une loi naturelle. A la fin du IXe siècle la fusion était complète, mais avant d'arriver à la forme moderne la propriété devait encore subir une transformation profonde. Les grands domaines qui s'étaient disloqués après l'invasion se reformèrent, et ce mouvement de concentration, amené par l'accroissement de la population et du capital, fut singulièrement favorisé par le démembrement du pouvoir politique au profit des grands propriétaires. Le régime féodal s'établit et après avoir duré plusieurs siècles disparut à son tour, par les mêmes causes.

Digitized by Google

Telle est l'évolution, économique autant que juridique, dont M. Kovalevski a entrepris d'écrire l'histoire. La tâche est assurément très lourde, mais depuis un siècle les documents abondent, ils permettent de suivre et de comprendre le mouvement qui s'est opéré non seulement en France, mais dans tous les pays de l'Europe, et d'arriver, par l'observation et le rapprochement des faits, à constater certaines lois générales. L'ouvrage dont nous avons analysé la première partie est donc original et la science doit en tenir grand compte.

R. DARESTE.

Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham.

Catalogue of a Portion of the collection of manuscripts known as the Appendix, made by the late earl of Ashburnham, from whose printed Catalogue the descriptions are taken, together with an important text of the later version of Wicliffe's English Bible, known as the Bramhall manuscript, from the same collection, of which a full account is given from the pen of the Reverend Professor Skeat. Which will be sold by auction by MM. Sotheby, Wilkinson and Hodge, on Monday, the first day of May 1899. London, 1899, in-8°, 100 p.

(second article [1].)

Il nous reste à examiner les huit manuscrits français que la dispersion des manuscrits de l'Appendice d'Ashburnham Place vient de faire entrer à la Bibliothèque nationale.

VI. N° 43 (148 du Catal. de 1861). — B. N., nouv. acq. fr. 9604-9606.

Les trois premiers livres des Chroniques de Froissart, copiés avec soin et avec une remarquable régularité, en trois grands volumes in-folio, sur de beau parchemin.

[1] Pour le premier article voir le cahier de juin 1899.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Tome I.

Le premier volume, composé de 428 feuillets, contient le premier livre de la Chronique, précédé de cette rubrique :

« Cy commencent les Croniques de France et d'Angleterre, comencées par discrète personne mons. Jehan Le Bel, chanoine de Saint Lambert du Liège, et continuées jusques à la bataille de Poittiers, et après sa mort furent compilées et parfaittes par venerable homme mons. Jehan Froissart, esquelles croniques sont contenues plusieurs nobles avenues et beaux faiz d'armes qui avindrent en France, en Angleterre, en Espagne, en Escoce et en Guienne, comme ou païz de Bretaigne et ailleurs. »

La moitié supérieure de la page servant de frontispice est occupée par une grande miniature, à deux compartiments. — Dans celui de gauche, un vieillard à genoux, sans doute Froissart, offre un livre au roi de France, assis au milieu de la Cour; derrière le vieillard agenouillé, se tient debout le maréchal Bertrand Du Guesclin, reconnaissable à ses armes : l'aigle éployée de sable à la bande de gueules[1]; le fond du tableau est formé par une tapisserie fleurdelisée, au haut de laquelle est répété le mot : JAMÉS, devise de Charles VI, qui se trouve sur plusieurs livres copiés et enluminés pour ce roi : l'inventaire des meubles de Charles V, ms. français 2705 de la Bibliothèque nationale[2], et le recueil des opuscules moraux et historiques de Pierre Salmon, ms. n° 23279 du même fonds[3].

Dans le compartiment de droite on voit la remise à Édouard III, roi d'Angleterre, du défi de Philippe de Valois. Le roi est adossé à une draperie verte semée de couronnes d'or, sur laquelle est fixé un grand écu aux armes d'Angleterre.

Dans cet exemplaire le livre premier s'arrête à la déconfiture de Guillaume des Bordes aux environs de Cherbourg le 4 juillet 1379. Le dernier chapitre est intitulé : « Comment le roy Charles de France fut dolent et couroucié quand il sceut la desconfiture de la garnison du

[1] Cette bande n'est pas très nettement marquée dans le ms. d'Ashburnham Place; mais elle se voit très distinctement dans notre ms. 6474, venu de la bibliothèque de Soubise.

[2] Le frontispice de ce manuscrit a été reproduit dans l'édition que M. Labarte a donnée en 1879 de l'*Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France* (Collection de documents inédits).

[3] La devise JAMÉS se voit sur les pièces d'ameublement et sur le manteau du roi dans plusieurs tableaux de ce beau manuscrit, notamment aux fol. 5 et 19.

Digitized by Google

pont de Douvre, et comment il y ordonna grans gens d'armes, dont mons. Jehan de Vienne et mons. Hutin de Vermeilles furent capitaines[1]. »

Le texte et les peintures de ce volume me semblent avoir été copiés d'après l'exemplaire du premier livre des Chroniques de Froissart, aujourd'hui n° 6474 du fonds français à la Bibliothèque nationale, qui a fait partie de la bibliothèque de Soubise et qui a dû être exécuté, sinon pour Charles VI, du moins sous le règne de ce prince.

Suivant le classement proposé par M. Luce pour les textes du premier livre de Froissart[2], le volume dont il est ici question doit se rattacher à la quatrième famille des manuscrits de la première rédaction du premier livre. Les manuscrits de cette famille contiennent les interpolations d'un copiste breton nommé Raoul Tainguy, dont les habitudes ont été exposées dans un piquant mémoire de Siméon Luce[3]. Les exemples suivants montreront quelle est la nature de ces interpolations.

Quant le roy Jehan de France eut conquis Brethueil, et grande partie de Normendie... Éd., t. V, p. 237. — Ms. Ashb., fol. 179, col. 1.

Monseigneur Guillaume Felletonne..... Monseigneur Thomas de Pontchardon..... Éd., t. V, p. 262. — Ms. Ashb., fol. 186 v°, col. 2.

Épisode du combat d'Olivier de Mauny et du chevalier anglais Jean Bolleton durant le siège de Rennes en 1356-1357. Éd., t. V, p. 306-308. — Ms. Ashb., fol. 202, col. 1; — 203, col. 1.

Cent mile petaux. Éd., t. V, p. 323. — Ms. Ashb., fol. 207, col. 2.

Au devant de ces villains tuffes, giveliers. Éd., t. V, p. 327. — Ms. Ashb., fol. 208, col. 2.

Et le vouloient les villains tacriers et bomules *tacr.* Éd., t. V, p. 383. — Ms. Ashb., fol. 230 v°, col. 2. (Le ms. de Leyde porte ici :) tuffes, giveliers, bomules, termulons et tacriers.

Tentative de l'armée anglaise pour enlever de l'abbaye de Pontigny les restes de saint Edmond, en 1360. Éd., t. VIII, p. 414 et 415. — Ms. Ashb., fol. 242, col. 2, et 243, col. 1.

La première [bataille à la journée de Cocherel], ot Mons. Bertran du Guesclin a tous les bretons, dont je vous en nommeray aucuns chevaliers et escuiers : premièrement mons. Olivier de Mauny, et mons. Hervé de Mauny, mons. Eon de Mauny, frères et neveux dudit mons. Bertran, mons. Gieffroy Ferron, mons. Alain de Saint Paoul, mons. Robin de Guité, mons. Eustace et mons. Alain de La Houssoye, mons.

(1) Voir l'édition du Panthéon, t. I, p. 720, et l'édition de la Société de l'histoire de France, t. IX, p. LXVIII, note 4.

(2) Édition de la Société de l'histoire de France, t. I, p. XXXIV.

(3) P. VI-XVI de l'Avant-propos du tome II des Œuvres d'Eustache Deschamps, édition de la Société des anciens textes français. — Réimprimé par l'auteur, avec des additions, dans le volume intitulé : *La France pendant la guerre de Cent ans*, 1re série, p. 249-259.

Digitized by Google

Robert de Saint Père, mons. Jehan Le Voier, mons. Guillaume Bodin, Olivier de Quoyguen, Lucas de Maillechat, Gieffroy de Quedillac, Gieffroy Paien, Guillaume du Hallay, Jehan de Parrigny, Sevestre Budes, Bertelot d'Angoullevent, Olivier Ferron, Jehan Ferron, son frère, et pluseurs autres bons chevaliers et escuiers que je ne puis mie tous nommer. Éd., t. VI, p. 299. — Ms. Ashb., fol. 275 v°, col. 1 et 2.

Ce merkedi passèrent li rois James de Mayogres, li contes d'Ermignach... Hortingo, Lamit, Maleterre, breton, nez de Saint Melair lez Cancalle, où sont les bonnes oestres, *et tous li remanans des Compagnes.* Éd., t. VII, p. 264. — Dans le ms. d'Ashb., fol. 310, col. 1, l'interpolation se borne aux deux mots : « Maleterre breton. »

Tome II.

Ce volume, de 228 feuillets, correspond au deuxième livre de la Chronique de Froissart; il commence par les mots : « Vous avez bien ci-dessus ouy parler et recorder comment le sire de Mucident... [1] », précédés de la rubrique : « Ci commence le second volume des Croniques de France et d'Angleterre et des guerres qui y sont advenues, et aussi pareillement des autres guerres qui sont advenues es païs d'Espaigne, d'Italie, de Guienne et de Bretaigne, faictes et compilées par noble personne messire Jehan Froissart. »

Au haut de la première page, grande miniature sur laquelle sont représentés, dans deux compartiments distincts, d'une part, le roi de France, Charles VI, assis sur son trône, et, devant lui, le comte de Flandre et le duc de Bourgogne qui réclament son appui contre les Flamands révoltés; d'autre part, le roi d'Angleterre, probablement Richard II, recevant un chevalier dont les armes sont un chevron d'or sur un fond de sable semé de trèfles d'argent.

Le dernier chapitre est intitulé : « Comment le roy d'Angleterre demanda à Mons. Jehan de Boursiers des nouvelles de Gand, lequel lui en dist assez, et comment ilz avoient fait paix. »

À la suite de ce chapitre viennent les pièces relatives au défi que Henri IV, roi d'Angleterre, adressa à Louis, duc d'Orléans, le 30 mai 1403.

Ce texte du second livre de Froissart appartient au groupe de manuscrits dont M. Gaston Raynaud a formé la première famille de la rédaction primitive. Il contient les passages que Raoul Tainguy a introduits dans le second livre par voie d'interpolation. Pour prouver que tel est bien le caractère de ce manuscrit, je vais reproduire plusieurs

[1] Dans l'édition de la Société de l'histoire de France, t. IX, p. 119.

Digitized by Google

des interpolations que M. Gaston Raynaud a relevées dans le ms. 1277 de Cheltenham et qui se retrouvent textuellement dans le tome II du Froissart n° 148 de l'Appendix d'Ashburnham Place :

Comme villains, tuffes, guieliers[1], bomules, termulons, tacriers, craffeurs, marrados et austres crastinaz. Éd., t. IX, p. 327. — Ms. Ashb., fol. 17, col. 1.

De coste le burgemaistre, qui bien se monstroit à estre felon et oultrageux homme et plein de grant cruaulté, et après lui venoient toutes ses ribaudailles et tuffailles tous armez au cler. Éd., t. IX, p. 329 et 330. — Ms. Ashb., fol. 20, col. 1.

Et follement comme villains desespérés et tous enragiez que le diable gouverne et conduit à leur derrenière fin. Éd., t. IX, p. 333. — Ms. Ashb., fol. 23, col. 2.

Messire Geoffroi de Karrismel, breton bretonnant, et messire Eustace de La Houssaye, breton galois[2], nez à trois lieues de la bonne ville de Saint Malo de l'Isle..., excepté messire Bertran du Guesclin, messire Olivier de Cliçon, le seigneur de Rohan, le seigneur de Laval, le seigneur de Rochefort, le seigneur de Montfort. Éd., t. IX, p. 335. — Ms. Ashb., fol. 25, col. 2.

Mais li pendaille, tuffaille *et li blanc cappron.* Éd., t. IX, p. 336. — Ms. Ashb., fol. 27, col. 1.

Laissièrent ces folles gens, mauvaise ribaudaille, *convenir.* Éd., t. IX, p. 337. — Ms. Ashb., fol. 29, col. 2.

Le conte de Harecourt, messire Olivier du Guesclin, conte de Longueville, le sire de Hambuie, le sire de Tournebus, le sire de Thorigny, messire Olivier de Mauny, son frère. Éd., t. IX, p. 355 et 356. — Ms. Ashb., fol. 47 v°.

Vinrent il à Bron, qui estoit le propre heritaige de messire Bertran du Guesclin, connestable de France, qui avoit esté, car il estoit mort n'avoit guaires, devant Chasteauneuf de Randon, si comme nous avons dit ci devant. Éd., t. X, p. 298. — Ms. Ashb., fol. 51, col. 2.

Morfouace, de Saint Maslou de l'Isle. Éd., t. X, p. 300. Ms. Ashb., fol. 53, col. 2.

Espoir ont les aucuns tant beu que le mal Saint Martin les tient es testes tellement qu'ilz sont ja endormiz, et ainsi cuident ilz de nous. Si commencièrent tous à rire. Éd., t. X, p. 301. — Ms. Ashb., fol. 54 v°, col. 2.

Demora l'ost trois jours pour eulx aisier et reposer leurs chevaulx, et l'endemain au matin ilz s'en partirent et vindrent logier à la Trinité en Forhouet[3], et la demoura l'ost deus jours. Éd., t. X, p. 305. — Ms. Ashb., fol. 58, col. 1.

Le sire de Rain[4], le sire de Montauban, le sire de Montfort, le sire de Quintin, le viconte de La Bellière et mons. Olivier du Guesclin, conte de Longueville. Éd., t. X, p. 306. — Ms. Ashb., fol. 58 v°, col. 2.

Tome III.

Volume de 257 feuillets, contenant le troisième livre de la Chronique. Le premier feuillet a disparu, et le texte commence aux mots : « Que vez la que nous voulsissiens prandre près de admener en ce païs

[1] Ou *giveliers.* — [2] *Galoa,* Ashb. — [3] Le ms. Ashb. porte *Porhouet,* ce qui est la bonne leçon. — [4] *Raix,* dans le ms. Ashb.

Digitized by Google

la somme de II^m lances et la quantité de III ou IIII^m archiers », passage qui se trouve dans l'édition du Panthéon, au tome II, p. 370, col. 2, ligne 16. Le dernier chapitre a pour objet les préparatifs de la réception de la reine Isabeau de Bavière à Paris; il se termine ainsi :

Et aussi, se il plaist à mon très chier et honnouré seigneur monseigneur le conte Guy de Bloys, à laquelle requeste et plaisance j'ay travaillié en ceste noble histoire, il le me dira, et pour l'amour de lui je y entendray, et de toutes choses advenues depuis ce tiers livre clos je m'en informeray très voulentiers [1].

Le baron Kervyn de Lettenhove [2] considère ce manuscrit comme représentant la première rédaction. Tout porte à croire qu'il a été copié d'après le manuscrit de Soubise, aujourd'hui n° 6475 du fonds français à la Bibliothèque nationale, et que, comme celui-ci, il a pu recevoir les interpolations de Raoul Tainguy.

Nous avons donc dans les trois volumes qui formaient le n° 148 de l'Appendix d'Ashburnham Place le texte des trois premiers livres de la Chronique de Froissart, tel qu'il fut établi, ou plutôt arrangé, par Raoul Tainguy, au commencement du XVe siècle. Mais il n'y faut pas voir la copie originale de l'écrivain que Siméon Luce a si heureusement fait sortir de l'oubli.

Le travail de Raoul Tainguy sur la Chronique de Froissart est représenté par les manuscrits suivants :

I. Bibl. nat., mss. français 6474 et 6475. Copie des livres I et III, de la main de Raoul Tainguy lui-même, comme l'indique, à la fin du ms. 6475, la signature R. Tainguy, suivie de ces six vers :

Raoul Tainguy, qui point n'est yvre,
A Jaingny acomplit cest livre
Le mardi IIII^r jour de juillet,
Puis ala boire chiés Tabouret
Avec Pylon et autres catervaulx,
Qui aiment ongnons, trippes et les aulx.
Catervaument.

II. Bibl. nat., mss. français 9604-9606 des Nouvelles Acquisitions, jadis n° 148 de l'Appendix d'Ashburnham Place. Copie des trois premiers livres de Froissart, exécutée, selon toute apparence, dans l'atelier et sous la direction de Raoul Tainguy.

III. Bibliothèque de l'Université de Leyde, fonds français de Vossius, in-folio,

[1] Éd. du Panthéon, t. II, p. 761. — [2] Édition de la Chronique de Froissart, t. I., part. II, p. 263.

Digitized by Google

n° 9, tome I. Copie du livre I de la Chronique. Il faudrait revoir le manuscrit pour décider s'il est de la main de Raoul Tainguy.

IV. Bibliothèque de sir Thomas Phillipps, n° 1277. Copie du livre II de la Chronique. C'est aussi un manuscrit à revoir pour en bien déterminer le caractère.

Il faut encore attribuer à Raoul Tainguy les cinq manuscrits suivants:

V. Bibl. nat., mss. français 264, 265 et 266. Les trois Décades de Tite-Live, traduites par Pierre Bersuire. La signature de R. Tainguy est à la fin de la seconde décade, et la copie de la troisième se termine par une souscription en vers :

Ci finent les trois decades
De Titus, qui sont moult sades,
Escriptes par Raoul Taingui,
Qui n'est pas forment amaigri,
A Champlot, où il a esté
Et à Paris tout cest esté,
Aux despens de monseigneur,
Toudis piant du meilleur,
Sanz faire noise ne riot,
Dont me rapport à petiot,
Fors aux pians et aux crupaux,
Comme frères et catervaux.
Si prie Dieu le roy Jhesus,
Qui a fait Thetis et Bachus,
Et qui est creator omnium rerum,
Qu'il doint à mons. regnum celorum. Amen.
Catervaument
Non tuffaument.

À R. Tainguy.

VI. Bibliothèque de sir Thomas Phillipps, n° 2924. La troisième décade de Tite-Live, à la fin de laquelle M. Paul Durrieu[1] a relevé ces vers :

Ci fine la tierce decade
De Titus Livius memorable,
Accomplie à Haubertvillier
Par Tainguy, qui n'est pas guelier.

VII. Bibl. nat., mss. français 45 et 46. Version française de Valère Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse. La signature R. Tainguy se lit au fol. 10 v° du tome I, à la fin de la table par laquelle s'ouvre le volume.

VIII. Bibl. nat., ms. français 2148. Le livre des échecs moralisé, mis en français par Jean du Vignay. La signature de R. Tainguy est sur la dernière page du volume.

IX. Bibl. nat., ms. français 840. Recueil des poésies d'Eustache Deschamps. La transcription de ce gros volume peut être l'œuvre de plusieurs copistes, mais Raoul

[1] *Biblioth. de l'École des chartes*, 1889, t. L, p. 394.

Digitized by Google

Tainguy s'en est reconnu l'éditeur responsable, puisqu'il a mis sa signature à la fin, sur le fol. 581 v°, et qu'il a tracé en lettres rouges, au bas du fol. 578 v°, le mot *Tuffaument*, comme dans le Tite-Live de la Bibliothèque nationale, ce qui équivaut à une signature.

VII. N° 75 (175 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. fr. 6835.

Volume composé de deux manuscrits distincts, ayant chacun d'ancien temps une pagination distincte, mais paraissant avoir été copiés par une même main, vers la fin du XIVe siècle. Ces deux manuscrits semblent avoir été toujours réunis. Ils ont fait partie de la bibliothèque de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. En tête du premier on peut encore lire en gros caractères, à moitié effacés, l'inscription : ISTE LIBER EST DE THESAVRARIA MONTIS. Le volume, constitué tel qu'il est aujourd'hui, a figuré en 1851 à la vente des livres de M. de Montmerqué[1].

La première partie contient trente-neuf contes dévots, en vers français, octosyllabiques, extraits des Vies des Pères. Un extrait des rubriques fera connaître le sujet de chacun des contes.

Fol. 1. De deux hermites, dont l'un saulva l'autre après qu'il eut fait fornicacion.
Fol. 3. De la fille d'un bourgoys qui mist asseur à ung saint hermite qu'il l'avoit enceinte.
Fol. 4 v°. D'un proudomme que une fole femme voult decepvoir...
Fol. 7. Du prevost d'Aquillée...
Fol. 9 v°. D'un marchant qui du tresor de Chartreuse rachata le père et le filz des mains d'un usurier.
Fol. 12. D'un hermite qui s'enyvra, qui par yvresse fist homicide...
Fol. 14 v°. D'une nonnain qui menga la flour d'un choul [sans] seigner (faire le signe de la croix)...
Fol. 15 v°. D'un proudomme usurier qui fust troys jours en une huche plaine de bestes venimeuses.
Fol. 18. D'un moyne qui contrefit la figure de l'ennemy d'enfer.
Fol. 20 v°. De celluy que le botereul print à la lèvre, pour ce qu'il lessa avoir mesaise à son père.
Fol. 22 v°. Des Juifs qui ferirent le crucifix...
Fol. 24. D'un bourgoys de Romme qui espousa ung ymage de pierre de son anel.
Fol. 28. D'un meurtrier qui se convertit par ung hermite, lequel hermite fut dampné.
Fol. 30. D'un proudomme qui trouva la fontaine dont le ruyssel couroit contre mont...
Fol. 33. D'un proudomme moult devot, qui souvent disoit : « Miserere tui Deus. »

[1] N° 2835 du Catalogue de vente. Ce manuscrit fut vendu 200 francs.

Digitized by Google

Fol. 35. D'un bourgoys de Romme qui fist à son filz esprouver ses amys.
Fol. 37. D'un hermite qui passa parmy la goule de l'ennèmy d'enfer.
Fol. 38. De saint Jeroisme qui apperceult ung diable sus la coue de la robe d'une bourgoyse de Bethleem.
Fol. 39 v°. D'un prestre qui fist fornicacion la saintte vigille de Noel.
Fol. 41 v°. D'une bourgoise de Romme que son filz engroissa...
Fol. 44 v°. D'un villain asnier auquel Merlin parla...
Fol. 48. D'une jeune femme qui vit son père en paradiz et sa mère en enfer.
Fol. 50 v°. D'un juif verrier qui getta son filz en la fournaise...
Fol. 52 v°. D'un prodomme jardinier qui lessa à faire son aulmosne...
Fol. 53 v°. D'un filz à ung seneschal qui par envye fut encusé envers le roy de son maistre...
Fol. 59. D'un prodomme qui se confessa, qui deubt emplir ung baril d'eaue par penitance...
Fol. 61. D'une abbeesse qui de son varlet fut enceinte...
Fol. 64. D'un prince sarrazin qui osta ung hermite de son reclus...
Fol. 66 v°. D'un bon prodomme qui par ses prières ressuscita ung sarrazin qui fut sauvé.
Fol. 68. D'un clerc que on appelloit Leschefrite, qui se rendit en une abbaye pour la debvoir rober...
Fol. 70. D'un roy qui print la fille d'un sien seneschal à mariage...
Fol. 74. D'un jeune clerc bien devot qui souvent disoit Ave Maria.
Fol. 75. D'une nonnain segretaine qui folea...
Fol. 78. D'un emperiere de Romme qui alla en pelerinage et lessa sa femme en garde à son frère qui la requist de faire fornicacion.
Fol. 82. D'un chevalier qui tua un prestre et fut querre penitance au pape, puis à Boniface...
Fol. 88 v°. D'un saint hermite qui nourrist sa niepce et la fit recluse...
Fol. 91 v°. D'un hermite qui renoya Dieu et sa mère et ses sains pour espouser une sarrazine...
Fol. 94. D'un bourgoys qui renoya Dieu et ses sains excepté la Vierge Marie, pour espouser sa voysine.
Fol. 96 v°. D'une putain nommée Tays, qui par les exortacions d'un saint hermite se retraït de son pechié et mena bonne vie.

Premiers vers du recueil :

Beau sire Dieu, roy Jhesu Crist,
Père et Filz et saint Esprist,
Dieu qui tout peulz, qui tout creas,
Qui en la sainte croiz crias...

A la fin se lit un épilogue en huit vers :

En ce livre de cy devant,
Mez que vous y prenez garde,
Vous y trouverez, je me vant,
Qu'il est bien gardé qui Dieu garde.

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

Il parle de plusieurs examples,
Extraicte de la Vie des Pères.
Regardez les, quer ilz sont amples,
Et n'estudiez pas des pieres.
Moult de bien y pourrez apprendre
En pou de temps, je l'ose dire,
Ne mes que vous vieuilliez entendre
À le retenir et le luyre.

La seconde partie du volume, composée de quatre-vingt-huit feuillets de parchemin, à deux colonnes, contient un autre recueil de contes dévots, réunis au nombre de trente et un, sous le titre de *Tombel de Chartreuse*. Ce titre fait allusion à la maison dans laquelle le poème fut composé; l'auteur était un religieux nommé Eustache, prieur de la chartreuse de Fontaine-Notre-Dame, au diocèse de Soissons. Il s'est fait connaître dans un prologue, où il explique par quelles raisons il a cru devoir mettre en vers des récits qui lui semblaient de nature à édifier les fidèles :

A ses très chers seigneurs et pères,
Le prieur Eustace, et lez frères
De la Fontaigne Nostre Dame,
Ung chatif recommande s' ame,
Qui a despendu longuement
Les besans Dieu trop folement.
. . . . . .

Eustache a emprunté le fond de ses « narrations » à des « histoires authentiques »; mais il ne s'est pas interdit d'y ajouter des « accessoires » qui convenaient à un ouvrage « en rimes », additions qu'autorisait l'exemple de ceux qui ont écrit les Vies de saints :

Ja crestien ne sera pire,
Ains devroit plus pechié doubter
S'il luy plaisoit à escouter
Les narracions ici mises;
Car ilz sont extraictez et prises
Toutes d'autentiques histoires.
Bien est voir plusieurs accessoires
Et circonstances de langaige
Adjoins et fais selon l'usaige,
Que ceulx mesmes pas n'eschivent
Qui la vie des sains escripvent.
Et la rime si fait user
D'estranges motz et reffuser
Souvent le plus propre langaige;

Digitized by Google

Mais la matère au long aage
S'en devroit garder plus entière
Et en sera à ceulx plus chière
Pour qui elle est en ryme mise :
Car le vulgal les rimes prise,
La mesure dedens enclose
Leur delite plus que la prose.

Voici les rubriques de chacun des trente et un chapitres du *Tombel de Chartreuse* :

Fol. 2 v°. Du duc de Sardaine.
Fol. 5. De saincte Gale qui ne se voult remarier.
Fol. 7 v°. De sainct Paulin, evesque de Nole, qui fut en servage pour aultre comme bon pastour.
Fol. 11 v°. De sainct Johan le Damassien, exemple de pacience et de bonnes meurs.
Fol. 16 v°. De Serapion et de sainct Theon.
Fol. 19. De ceulx qui carolèrent un an pour empeschier le divin service.
Fol. 20 v°. D'un estudiant qui apparut à son maistre après sa mort.
Fol. 22. D'un jeune homme qui entra en religion et fut tempté du pechié de la chair.
Fol. 25. Comme sainct Narcis patriarche s'enfuit par faulx tesmoingz, et depuis fu trouvé et restitué en son premier estat.
Fol. 27 v°. Comme saint Ambroise, evesque de Milan, se deslogea de l'ostel d'un riche qui n'avoit eu oncquez adversité, et fondit tantost après son partement.
Fol. 29. Comme le filz du conte de Crespi delessa son heritage, pour ce qu'il vit le corps de son père puant et deffait en son cerqueul.
Fol. 32 v°. Comme l'emperiere Othes fist un conte occire faulcement, pour ce que sa femme lui fist croire que il la prioit de villennie.
Fol. 37. D'un homme qui emmena la nuit de Pasques une pucelle et coucha o lie, et ne s'en confessa, dont le corps ardit ou tombel et fut dampné.
Fol. 39 v°. D'un archidiacre qui occist son evesque.
Fol. 43 v°. Comme l'ordre de Chartrouse fut trouvée.
Fol. 46 v°. De l'ermite qui par vaine gloire perdit ung pain.
Fol. 50. De Gregoire le sixte qui destruit les larrons de Romme.
Fol. 52. De saint Alexi qui fu XVII ans chiex son père comme povre.
Fol. 58. Comment le roy Sounain fut mort qui voult tailler l'eglise saint Emont et soumettre a treu [1].
Fol. 61 v°. D'un prisonnier qui ne pouoit tenir en liens par les prières de l'Eglise et de son frère abbé.
Fol. 64 v°. D'un chevalier qui pardonna la mort de son père, et luy acclina le crucifix.

[1] Ce chapitre a été publié en 1843 par Trébutien, sous le titre de : *La mort du roi Sweine, en vers du XIVe siècle.* Caen, 1846; in-16.

Digitized by Google

Fol. 67. De saint Serveul, qui sauva l'ame de lui pour vivre en povreté.
Fol. 69. D'un clerc que la fouldre confondi pour ce qu'il tenoit maulvésement les biens de saincte Église.
Fol. 71. D'une femme juyesse qui la virge Marie delivra de mort pour ce qu'elle se converti.
Fol. 72 v°. D'un larron qui fut III jours pendu sans mort.
Fol. 75. De celuy qui vesquist en la carrière tout un an par les oblacions de sa femme, dont l'ennemy la cuida empescher.
Fol. 76 v°. De la deshonnesté que l'en fist au pape Formose.
Fol. 78. De deux hommes dont l'un accorda à paix, et l'autre ne s'i voult accorder, qui mourut de male mort.
Fol. 79. De saint Foursi qui prist le don de l'usurier, dont il fut corrigié.
Fol. 80 v°. De saint Panuches abbé.
Fol. 83 v°. De Origènes qui meserra en sa doctrine, contre ceulx qui font le contraire de ce qu'ilz preschent.

A la suite du *Tombel de Chartreuse* le copiste a transcrit :

1° (fol. 85 v°) un dialogue en vers, entre l'homme et la raison. Dans ce dialogue, « l'homme se complaint de sa fragilité qui le tient en pechié, de sa povreté et de ce que il luy fault mourir. » — Premiers vers :

La sensualité je ne puys mestrier
Pour ce ne me doibt on de mes malx escrier.

2° (fol. 87) des réflexions en prose sur les quatre fins de l'homme. « Quatre choses derraines sont, si comme dit saint Benard, que très souvent devon avoir en nostre memoire... »

La table mise en tête du manuscrit annonce comme un complément du *Tombel de Chartreuse* « le Chant du Roussinol, en la fin du livre, parlant de la Passion de Jhesu Crist »; mais ce morceau n'a point été copié. La lacune est d'ailleurs facile à combler.

Il existe à la bibliothèque d'Avranches un autre exemplaire du *Tombel de Chartreuse*, venu également de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, qui contient le texte du « Chant du Roussigneul ». Ce second exemplaire du *Tombel de Chartreuse* a été copié à Dol en Bretagne, au mois de février 1423, par un religieux du Mont-Saint-Michel, Nicolas de Launay, prieur du Mont-Dol :

Scriptum in villa Dolensi, anno Domini M° CCCC° vicesimo tercio, mense februario.
Lectores cari curetis, queso, precari
Pro scriptore Deum, salvet ut ille reum.
Per me fratrem Nicholaum de Launey, priorem de Monte Dolis.

Une analyse des contes copiés dans le manuscrit d'Avranches a été publiée en 1838 par l'abbé Desroches, à la fin de son *Histoire du Mont-*

Digitized by Google

Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches[1]. Le Chant du Rossignol a été compris dans cette publication. — Le Tombel de Chartreuse et le Chant du Rossignol ont fourni au très regretté Eugène de Beaurepaire le sujet d'une étude intéressante[2].

VIII. N° 99 (155 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. fr. 7515.

Ce manuscrit contient un long poème en l'honneur de saint Jean-Baptiste, dont la Bibliothèque nationale possède depuis longtemps un autre exemplaire, n° 2182 du fonds français. Le second exemplaire qu'elle vient d'acquérir est incomplet. Il manque au commencement trente-six feuillets; le premier vers conservé, « D'arester et de gage prendre », se trouve dans le ms. 2182, au fol. 23, ligne 3. À la fin il manque seulement une vingtaine de vers. La date du ms. de la collection d'Ashburnham est assez embarrassante à déterminer; je n'en crois pas l'écriture antérieure au XIVe siècle, et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est le style des mauvaises miniatures dont le volume est illustré. La question sera tranchée par M. Paul Meyer, qui a étudié à fond la Légende en vers de saint Jean-Baptiste, et qui décidera si la souscription en vers, datée de 1322, qui se lit à la fin du ms. 2182, doit se rapporter à l'auteur du poème ou simplement au copiste.

IX. N° 100 (159 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. fr. 7518.

Exemplaire d'un ouvrage de Christine de Pisan qui a été fréquemment copié : « S'ensuit l'espitre moult belle et plaisante envoyée, qui est appellée Prudence, au noble Hector de Troye. » L'écriture ne doit pas être antérieure à la seconde moitié du XVe siècle. La première page est ornée d'une assez médiocre miniature : la présentation du livre par Christine à un prince aux pieds duquel sont les armes d'Orléans. C'est peut-être la copie d'un exemplaire de l'Épître d'Othéa que Christine aurait offert à Louis, duc d'Orléans.

X. N° 104 (165 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. fr. 7516.

Copie du grand poème de Denis Piramus, le Roman de Partonopeus. Ce volume a tous les caractères d'un manuscrit copié en Italie vers la

[1] Tome II, p. 333-397. — [2] *Le Tombel de Chartrose et le Chant du Roussigneul.* Caen, 1854; in-8°. Extrait du tome XX des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*

Digitized by Google

fin du XIIIe siècle, et ce qui prouve que telle en est bien l'origine, ce sont les vers italiens qui se lisent sur les quatre derniers feuillets.

Le scribe a terminé sa copie par ces quatre vers :

Explicit liber Partolorei de Bleis,
A Deo nos comandons et à ses leis,
Qu'il nos fera d'infern garanz,
Si atendons le suen comanz.

Quelques lignes plus haut nous lisons :

L'istoire ici finerai,
Car ge plus n'en trovai;
Et s'uns autres vos dit avant,
Ne l'en créez ne tant ne quant,
Qar Gauter Mape plus n'en dist.

Cet exemplaire pourra servir à combler les lacunes et à rectifier les incorrections du manuscrit de l'Arsenal et des deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont Crapelet s'est servi pour donner son édition du Roman de Partonopeus[1]. Au commencement du siècle il a appartenu au marquis Germain Garnier, à la vente duquel[2] il fut adjugé 176 francs, le 7 mars 1822.

M. Paul Meyer a reconnu que ce volume provient de la bibliothèque de François Gonzague, capitaine de Mantoue, mort en 1407; il figure en ces termes sur un inventaire dressé en 1407 après la mort de ce seigneur : « Partinope Troie, incipit : *A Deu reng graces e merci.* Et finit : *En parais ten lons lauech.* Continet cartas 145[3]. »

XI. N° 105 (166 du Catalogue de 1861). — B. N., nouv. acq. fr. 7514.

Petit volume de quatre-vingt-onze feuillets de parchemin, écrit sur deux colonnes, en caractères du XIVe siècle. Indépendamment de trois petites pièces de vers[4], il contient deux poèmes français d'une certaine étendue.

Le premier (fol. 1-33) est une composition allégorique intitulée : « Chi commenchent li Regret de Guillaume, le conte de Haynnau, père à le roynne d'Engleteerre et à le contesse de Juiers. » Ce comte de Hainaut est Guillaume Ier, qui mourut en 1337, laissant de sa femme

(1) *Partonopeus de Blois, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.* Paris, Crapelet, 1834. Deux volumes in-8°.

(2) N° 569 du Catalogue de la vente rédigé par Brunet.

(3) *Romania*, t. IX, p. 509.

(4) Fol. 33, 33 v° et 91 v°.

Digitized by Google

Jeanne de Valois, entre autres enfants, Jeanne, femme de Guillaume, duc de Juliers, et Philippe, femme d'Édouard III, roi d'Angleterre. Le poème est le récit d'un rêve, à la fin duquel l'auteur fait connaître son nom, Jean de La Motte, et la date du rêve :

Ensi ces dames escoutai
Toutes, et bien considerai
L'estat, le dolleur, le martire
K'en complaingnant voloient dire
L'amor dou prince bien parfait,
Guillaume, de cui Diex l'ame ait.
Et puis assés tos m'esveillai,
Mais iex ouvri, si rewardai,
Entour moi si ne vit castiel,
Maison, ne cellier, ne crestiel.
Ce songe contai à madame,
Que Jhesus sauve corps et ame,
Qui est roynne d'Engletière.
Celle me commanda quant erre
Qu'aucun traitié en fesisse
Sans plus à ce songe propisse.
Et jou volentiers l'acordai,
Ce traitié sans plus fait en ai,
Lequel je voel rimmer tout noef
L'an mil III^c et trente noef.
Dieu doinst qu'il plaise à escoutans,
Car je cuide et sui créans
Que pas n'ai dit tant de viertus
Dont li frans princes n'euist plus.
Pour verité le vous affinne
Jehans de Le Motte, qui finne
Che traitié. Qui l'avés oy,
Priyés tout pour l'ame de li.
Amen. Explicit.

Les Regrets sur la mort du comte Guillaume ont été publiés en 1882, d'après ce manuscrit, par M. Aug. Scheler, pour l'Académie royale de Belgique.

L'auteur Jean de La Motte est connu par d'autres ouvrages. Il a mis son nom en acrostiche à la fin d'un complément qu'il a ajouté aux Vœux du paon et qu'il a daté de l'année 1340[1].

Il faut aussi lui attribuer un poème qui est ainsi désigné par Gabriel Martin, dans le Catalogue de la bibliothèque de Charles-Jérôme de Cis-

[1] Voir l'édition de *Hugues Capet, chanson de geste*, publiée, en 1864, par le marquis de La Grange, p. XVIII. (Collection des anciens poètes de la France, VIII.)

Digitized by Google

ternay Du Fay, dispersée en 1725 : « Li traitiés de le Voie d'enfer et de paradis, fait et compilé par Jean de Le Motte, pour l'amour de Symon de Lile, bourgeois de Paris, maistre orfèvre du roy de France, en rithme[1]. » Ce traité se trouvait tout à la fin d'un manuscrit sur parchemin, in-folio, relié en maroquin rouge, qui contenait, outre le Roman de la Rose, « li Mireoirs de l'ame, en rithme, li Testamens de maistre Jean de Meun et li Romans du Reuclus de Molieus ». Il y aurait peut-être lieu d'examiner si le poème contenu dans le ms. français 24313, intitulé : « Ch'est li livres de le Voye de infer », et commençant par le vers « Dieus qui les bons gouverne et garde », ne serait pas l'œuvre de Jean de La Motte. Ce poème, qui remplit vingt-six feuillets à deux colonnes, est le récit d'un songe, comme les Regrets du comte Guillaume.

Le second poème contenu dans le n° 105 (fol. 34-91) est le célèbre Roman du Châtelain de Coucy, dont Crapelet a donné une édition[2], sans avoir pu consulter d'autre manuscrit que celui qui porte aujourd'hui le n° 15098 du fonds français à la Bibliothèque nationale[3]. Les vers qui donnent en acrostiche le nom de l'auteur sont ainsi copiés dans le manuscrit nouvellement acquis :

En l'onnour d'une dame gente
Ai je mis mon coer et m'entente
En rimer ceste histoire chi,
Et men non nonmerai aussi,
Si c'on ne s'en piercevera
Qui l'engien trouver ne sara;
J'en sui ciertain; car n'aferoit
À personne qui fait l'aroit,
K'on[4] le tenroit à vanterie,
Espoir ou à melancolie;
Mais se celle pour qui fait l'ai
En seit nouvelle, bien le sai,
S'il li plaist, bien guerredonné
Me sera, s'il li vient en gré[5].
A li m'ottroi et me present,
K'en[6] face son commandement.

[1] Gabriel Martin, *Bibliotheca Fayana*, p. 238, n° 1901.

[2] *L'Histoire du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*. Paris, 1829; in-8°.

[3] Ce ms. 15098 vient de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. Il figure sous le n° 1401 dans un des catalogues qui forment la *Biblioth. protypogr.* de Barrois. — Le même roman se trouvait dans la librairie de Charles V, n° 1137.

[4] *C'on*. Ms. 15098.

[5] *Sera, mès qu'el reçoive en gré*. Ms. 15098.

[6] *Qu'en*. Ms. 15098.

Digitized by Google

En li ai mis tout mon solas,
S'en cant souvent et haut et bas,
Et liement ne maintenrai
Pour li tant com jou viverai.

Les initiales des quatorze derniers vers donnent en acrostiche le nom de JAKEMES MAKESEP[1]. Les variantes que présente le ms. 15098 conduisent à une autre leçon : JACEMES SAQESEP.

M. Gaston Paris, qui a connu les deux leçons, estime que la forme véritable du nom caché dans ces vers doit être JAKEMON SAKESEP[2].

Le volume qui vient d'être décrit est relié en maroquin rouge aux armes du comte de Toulouse, pour lequel il avait été acheté en 1725, au prix de 80 livres, à la vente de la bibliothèque de Dufay[3]. Les 91 feuillets dont il se compose sont les débris d'un manuscrit plus considérable. Le premier cahier porte au verso du folio 7 la signature XXI, ce qui doit faire supposer qu'il manque en tête vingt cahiers, soit, selon toute apparence, 160 feuillets. Il figura dans cet état, en 1852, sous le n° 1108, à la vente des livres du roi Louis-Philippe. C'est alors qu'il fut acquis pour le comte d'Ashburnham, avec trois autres manuscrits qui ont reparu à la vente du 1er mai 1899, mais dont aucun n'a pu être acheté par la Bibliothèque nationale. Ce sont :

1° N° 97 (152 de l'Appendice). Recueil sommaire de la Chronique françoise en vers, par Guillaume du Bois, dit Crétin. Copie sur vélin du XVIe siècle. 5 volumes in-folio. (N° 1105 de la vente de 1852.) Exemplaire ayant appartenu à Léonor de Rohan, princesse de Guéméné, et plus tard au duc de La Vallière (n° 2938 du catalogue de vente).

2° N° 103 (164 de l'Appendice). Roman de la Table ronde, en prose, intitulé : « Cest livre est le livre de Monseigneur Yvain, et parole de maint buen chevaliers. » Il commence par ces mots : « En ceste partie dit li contes que missire Yvain, le fils au roi Urien, chevauchoit par une grant forest qui estoit apellée la Perilleuse foreste. » Volume en parchemin, de 55 feuillets. Écriture de la fin du XIIIe siècle, que M. Paul Meyer considère comme italienne. (N° 1306 de la vente de 1852.) Ce volume fut envoyé en 1708 à Foucault par M. de Charancé, directeur des fermes de Languedoc à Montpellier. Il a longtemps fait partie de la bibliothèque du comte de Toulouse.

3° N° 106 (167 de l'Appendice). Abrégé du roman de Tristan, rédigé par Pierre Sala à la demande du roi François Ier; volume en papier de 246 feuillets. (N° 1303 de la vente de 1852.) Pierre Sala exécuta ce travail d'après un vieil exemplaire que

(1) M. Meyer avait indiqué cette lecture dans la *Romania*, t. II, p. 142.

(2) *Le Roman du châtelain de Couci*, dans la *Romania*, t. VIII, p. 343-373.

(3) *Bibliotheca Fayana*, p. 236, n° 1892.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

le roi avait fait mettre à sa disposition. C'est ce qu'il dit dans une sorte de dédicace placée en tête du volume [1] :

Pour obéir, sire, au commandement
Qui vous a pleu me faire, j'ay brefment
Dessus mon nez assises mes lunettes,
Pour deschiffrer lettres, que n'ay leu nettes,
Du vieil Tristan, qu'il vous pleust me bailler,
Qui m'a souvent de nuyt bien faict bailler :
Car les lettres en estoient effacées,
Et les marges du parchemin cassées.
Ce nonobstant, j'ay tant faict, tret à tret,
Que vous en ay ce livre ci extret,
Qui commence comme le beau Tristan,
Estant ung jour en un grant triste ahan,
Seullet au champs, pensant comme Fortune
Le travailloit, s'il faisoit il fort une.
De ce penser vint première naissance
Que Lancelot eut de lui congnoissance,
Comment verrez ci après racompter,
Quand vous plaira, sire, de l'escouter ;
Et neantmoins que ce soit escript vain,
Il vous plaira d'excuser l'escripvain.
Vostre Sala, très humble en vostre chambre,
Qui vous requiert que de lui vous remembre.

Les quatre manuscrits dont il vient d'être question donnent lieu à une observation assez curieuse sur les variations du prix des manuscrits. On sait que la valeur vénale des livres précieux, imprimés ou manuscrits, a considérablement augmenté depuis cinquante ans. Cependant les quatre manuscrits acquis par le comte d'Ashburnham à la vente de la bibliothèque de Louis-Philippe sont bien loin d'avoir atteint à Londres, en 1899, les prix réalisés à Paris en 1852. En face des prix d'adjudication de 1852 je mettrai, pour chacun des manuscrits, les prix d'adjudication de 1899 :

Le Châtelain de Coucy : en 1852, 1,605 francs; en 1899, 901 fr.
La Chronique de Crétin : en 1852, 2,150 francs; en 1899, 500 fr.
Le Roman d'Yvain : en 1852, 1,960 francs; en 1899, 1,025 francs.
Le Roman de Tristan : en 1852, 1,250 francs; en 1899, 275 fr.

Total des prix réalisés en 1852.....	6,965 francs.
Total des prix réalisés en 1899.....	2,801
Différence.....	4,164 francs.

[1] Du Verdier a connu un autre exemplaire du même ouvrage; voir la *Bibliothèque françoise*, édit. de 1773, t. V, p. 342.

Digitized by Google

XII. N° 152 (222 de l'ancien Catalogue). — B. N., nouv. acq. fr. 9603.

Le ms. 152 est une histoire du siège et de la destruction de Troie, d'après les compositions latines attribuées à Darès le Phrygien et à Dictys de Crète. Le volume, grand in-folio, de 147 feuillets, semble avoir été écrit dans le midi de la France, vers la fin du XIIIe siècle. Le bas d'un certain nombre de pages est occupé par de grands dessins au trait, dont quelques parties seulement ont été relevées de couleurs. Ces dessins, peu remarquables comme œuvres d'art, sont curieux à étudier pour le costume militaire, pour des scènes de combats et surtout pour des figures de bateaux.

Comme moyen d'identifier ce prolixe récit, je transcris quelques lignes du commencement et de la fin, principalement les rubriques des premiers et des derniers chapitres :

Cestui livre paroule dou siège et de la destrucion de Troie, et porqoi Troie fu destrute et issilliée. Salemon li très sage nos enseigne e amoneste en son livre qe l'en doit son sen ni son savoir celer, ains doit l'on aprendre et ensengner as autres por henor et pris conquere et avoir, car ensi firent les nos ansesors... Et por ce qe l'en doit tot jor aprendre et enseignier, me voill ge travaillier d'une estoire metre en romanz, por ce qe cels qe le latin ne entendent se puissent deliter; car l'estoire est moult riche et de grant afaire. Ce est come Troie fu destruite et isilliée, de qoi la verité est peu seue.

Ci dit coment Homier li clerc traita dou siège et de la destrucion [de] Troie...

Coment Cornelius retrova la veraie estoire de Troie, laqel Daire le Troien escrist dedenz Troie en lengue gresoit, et coment celui Cornelius la mist en latin.

Coment li roi Pelleus prist haine et fellonie contre son nevo Jason, et coment il pensa de lui hocire.

. . . . . .

Coment Thelogonus se mist à la voie pour trover son père, et coment il l'oscit.

Coment Telogonus se plaint de la mort son père, et coment il le moustra la signe q'il portoit sor sa lance.

Coment Telogonus repaira en contrée.... Telogonus vesqi puis en son reigne longuement, si se fist moult amer, et moult encrut et ensausa por sa valor. Si fairons ensi fins de nostre livre. Car nos vos avons moult bien dit et retrait ce que Ditis et Daire nos raconte.

Ci finist li livre de l'estoire de Troie, que nos raconte tot apertement ce qe Daire et Ditis nos en raconte.

XIII. N° 167 (245 du Catalogue de 1861.) — B. N., nouv. acq. fr. 7517.

Le dernier manuscrit que nous ayons pu acquérir à la vente du 1er mai est un petit volume écrit en Angleterre à la fin du XIIIe siècle. M. Paul Meyer en a donné la notice en 1887, d'après des notes prises

Digitized by Google

rapidement par lui en 1867. Ce manuscrit contient le Chastoiement, c'est-à-dire la traduction française de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse.

Le Chastoiement, dont les manuscrits ne sont pas très rares, est bien connu par l'édition que l'abbé Labouderie en a donnée en 1824 pour la Société des bibliophiles français. Mais, dans le manuscrit du comte d'Ashburnham, le Chastoiement est suivi d'une sorte de continuation, dont aucune autre copie n'a encore été signalée. M. Paul Meyer, qui a analysé cet opuscule, en a ainsi défini le caractère [1] :

« . . . Est-ce véritablement une continuation? Il me le semble, car le cadre est le même que dans le Chastoiement : c'est toujours un père qui enseigne son fils par le procédé de la morale en action. Mais les exemples qu'offre cette continuation ont un tout autre caractère que ceux du Chastoiement. Ils ont pour objet de montrer comment on doit se conduire en amour. C'est une sorte d'Art d'aimer. L'auteur, à en juger par ses rimes, était anglo-normand, mais il me paraît que les saluts d'amour qu'il introduit dans sa narration sont proprement français. Je ne suis pas assez versé dans la littérature des romans d'aventure pour dire d'où a été prise l'histoire (incomplète par la mutilation du manuscrit) d'Owein le fils Noun, qui occupe les derniers feuillets du livre; mais, si le morceau est nouveau, il mériterait peut-être une étude que je ne puis lui consacrer ici. »

En publiant sa notice, qui est telle qu'on pouvait l'attendre d'un critique aussi compétent, il s'est excusé de ne pas lui avoir donné les développements que le sujet lui semblait comporter. Il n'espérait pas alors avoir l'occasion de revoir le petit volume aux destinées duquel il s'intéressait. Heureusement de telles craintes n'étaient pas fondées. M. Meyer a maintenant la certitude de pouvoir consulter à loisir ce manuscrit, comme tous ceux qui ont la même origine. Nul n'a autant de droits que lui à en tirer parti dans l'intérêt des études relatives à notre ancienne littérature. Ses indications et ses démarches ont, en effet, singulièrement facilité la rentrée en France d'un assez grand nombre de manuscrits latins et français, qui étaint restés pendant un demi-siècle sur les rayons de la bibliothèque d'Ashburnham Place.

LÉOPOLD DELISLE.

[1] *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1887, p. 84.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Sir Edward Frankland, membre associé de l'Académie des sciences, est décédé le 9 août 1899.

M. Bunsen, membre associé de l'Académie des sciences, est décédé le 15 août 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle, publié avec une introduction, un glossaire, des notes et des tables, par Alphonse Blanc. Tome second, première partie. Paris, A. Picard, 1899. In-8°. VI et 675 pages.

Les 287 premières pages de ce volume contiennent le texte du Livre de comptes, ou Manuel, dans lequel un marchand de Narbonne a consigné ses opérations commerciales pendant les années 1381-1391. A la suite (p. 288-672) sont publiés 68 documents des années 1175-1311, tirés des Archives de Narbonne et dont beaucoup sont des pièces de premier ordre pour l'histoire de l'industrie et du commerce local et pour celle des relations de Narbonne avec les villes du bassin de la Méditerranée.

Il faut attendre la publication du volume d'introduction pour tirer parti du Manuel de Jacme Olivier; mais dès maintenant on lira avec grand profit les autres textes que M. Blanc a choisis avec discernement et dont il nous a donné une édition très soignée. Beaucoup de ces pièces étaient tout à fait inconnues et plusieurs offrent un réel intérêt pour l'histoire administrative du règne de Philippe le Bel.

Il faut féliciter la Commission archéologique de Narbonne d'avoir pris sous son patronage un travail aussi méritoire. L. D.

ANGLETERRE.

A descriptive catalogue of the manuscripts in the library of Peterhouse, by Montague Rhodes James, *with an essay on the history of the library*, by J. W. Clark. Cambridge, at the University Press. 1899. Grand in-8°, XXXII et 393 pages.

La collection de manuscrits que possède le collège de Peterhouse à Cambridge

Digitized by Google

consiste en 276 volumes, dont la plupart figurent déjà sur un catalogue de l'année 1418. Cet ancien catalogue, dont M. James a commencé par reproduire le texte, contient la mention de 439 manuscrits, y compris les articles ajoutés après coup. Il est dressé suivant l'ordre méthodique : « Theologia, Naturalis philosophia, Metaphisica, Moralis philosophia, Astronomia, Alkenemia, Arismetrica, Musica, Geometria, Rethorica, Logica, Gramatica, Poetria, Cronica, Medicina, Jus civile, Jus canonicum. » Le rédacteur a distingué les livres qu'on devait consulter dans la librairie sans les déplacer (*libri cathenati*), et ceux qui étaient confiés aux membres du collège et mis à la disposition de ces derniers (*libri assignati sociis*).

La collection telle qu'elle existe aujourd'hui donne assez bien l'idée de la composition d'une bibliothèque de collège au xve siècle. Les volumes qu'elle contient sont décrits par M. James avec le soin auquel il nous a habitués. Il s'attache tout particulièrement à découvrir l'origine des livres et à en constater l'état matériel, mais il ne néglige rien de ce qui peut nous renseigner sur le contenu de chacun d'eux.

Il n'y a dans la bibliothèque de Peterhouse rien de très remarquable pour l'histoire et pour la littérature proprement dite. Ce qui domine, ce sont les livres dans lesquels les Anglais étudiaient à la fin du moyen âge la théologie, la philosophie naturelle, l'astronomie, la médecine, le droit civil et le droit canon. On y trouvera beaucoup de détails utiles pour l'histoire littéraire du xiiie et du xive siècle.

Voici, comme exemples, quelques lignes se rapportant à d'anciens maîtres de l'Université de Montpellier :

Ms. 101. Medica. Century xiii (late) and xiv.

I. Almasor.

II. Text and gloss, not well written. Hic incipit beroist (i. e. Averroes) super cantica Bencine (i. e. Avicennæ). ...Expicit (*sic*) translacio canticorum Avicenne, cum commento Averroys, facta ab arabico in latinum a magistro Armegando Blasii de Monte pessulano, magistro in medicina. Anno incarnationis Verbi M° CC° LXXXIII.

III. In an earlier and better hand than I.

1. At the top is : Translator hujus vocabatur Dymengandus (*sic*) Blasii.

Raby Moyses contra venenum. Inquid translator, ubi sunt majora pericula magisque perniciosa... Idcirco ego magister Dymengandus Blasii de Monte pessulano dedi diu operam etc. He translated Rabbi Moyses at the command of Clement V... Explicit liber Rabynoises (*sic*) Cordubensis, translatus Barchinone a magistro Hermengaldo Blasii, in honorem reverentissimi summi pontificis Clementis quinti, anno ab incarnatione Verbi 1307.

2. Incipit tractatus ut mulier impregnetur contra sterilitatem.....

IV. Incipit liber Raby Moyses contra passionem asmatis.....

Ms. 251. Medica.

...IV. Incipit liber frorum (*sic*) et regularum a magistro Afratisio de Monte pesulano colectarum et complehenssarum (*sic*) breviter (fol. 27). Century xiii; a small hand : double columns of 38 lines; red and blue initials. « Cum uniuscujusque humani corporis natura. » Ends with a section de serpigine (fol. 48 a). Explicit liber magistri Aflaticii feliciter.

Le manuscrit 265 est un recueil de 19 sermons ou discours de Pierre Roger, qui fut successivement abbé de Fécamp, archevêque de Rouen, cardinal et pape sous le nom de Clément VI. Il y faut remarquer les articles suivants :

1. Sermo quem fecit dominus Rothomagensis in die apostolorum Petri et Pauli coram papa et collegio. « Principes populorum congregantur. »

8. Sermo de domino rege Francie volente aufferre jurisdiccionem ecclesiasticam. The title

Digitized by Google

in the text says coram domino rege Francie et ejus consilio. «Quia dominus Petrus de Cuhenis.»

9. Sermo de indiccione passagii generalis per dominum Rothomagensem, nuncium domini regis Francie, in presencia domini nostri pape Johannis XXII et dominorum cardinalium, in consistorio publico, XVI die julii, anno Domini 1333.

10. Sermo pro passagio faciendo per regem Francie illustrem. «Faciem suam firmavit ut iret in Jherusalem.»

11. Sermo in festo beati Augustini. Sermo factus per reverendum in Christo patrem dominum cardinalem Rothomagensem, in festo beati Augustini, in domo Augustinorum Avinionensium, anno quadragesimo. «Neptalim cervus.»

12. Sermo in nativitate beati Johannis Baptiste. Coram domino nostro papa Benedicto XII et dominis cardinalibus in ipsius domini pape capella.

13. Sermo in prima dominica quadragesime, factus Parisiis. «Fortis in bello Jhesus.»

15. Sermo in obitu domini Jacobi Gaytani. In die sepulture domini Jacobi Gaytani, coram clero et toto collegio. «Tempus tribulationis est Jacob.»

16. Sermo in obitu domini Neapoleonis (Napoleon Frangipani, called de Ursinis, cardinal of S. Adrian, d. 1342). In domo fratrum minorum, in die sepulture Neapoleonis cardinalis, coram clero et dominis cardinalibus. «Leonem et ursum interfeci.»

19. Sermo de responsione facta per dominum Clementem papam VI ambaxiatoribus Romanorum. Anno 1343, in civitate Avinionensi, die XXVII mensis januarii.

Sous le numéro 277, M. James décrit un volume jadis conservé à Peterhouse et aujourd'hui passé dans la bibliothèque du collège de la Madeleine à Cambridge, qui contient des traités mathématiques, et qui a une origine parisienne, comme l'atteste cette souscription : «Explicit distinctio decima, et per consequens totus liber de elementis arismetice artis magistri Jordani de Nemore, scripta Parisius, per manus Servatii Tomlinger de Bavaria, anno Domini millesimo quadricentesimo septimo, octava die post festum Penthecoustes, finitus liber est iste.»

Le catalogue dont il vient d'être rendu compte s'ouvre par une intéressante histoire de la bibliothèque du collège de Peterhouse, dont l'auteur est M. J. W. Clark, bien connu par ses recherches sur la disposition matérielle des bibliothèques du moyen âge et sur l'usage d'y enchaîner les livres.

L. D.

Thirty-two miniatures from the book of hours of Joan II, queen of Navarre, a manuscript of the fourteenth century. Presented to the members of the Roxburghe Club by Henry Yates Thompson. London, printed at the Chiswick press, 1899.

First Part. Description. Grand in-4°, III et 18 pages, plus 7 planches.

Second Part. Illustrations. Grand in-4°, VI pages et 32 héliogravures.

Parmi les manuscrits de lord Ashburnham qui ont été acquis, il y a deux ans, par M. Henri Yates Thompson, on remarque un livre d'heures d'origine française, qui a pour nous un intérêt particulier et que le nouveau possesseur a eu l'heureuse idée de faire connaître à ses confrères du Roxburghe Club. Ce livre d'heures a été exécuté pour Jeanne de France, fille de Louis le Hutin, et femme de Philippe, comte d'Évreux et de Navarre. La date de l'écriture et de l'enluminure doit se placer entre les années 1328 et 1343. L'origine en est attestée par les armes d'Évreux et de Navarre, qu'on voit sur plusieurs pages, et mieux encore par la prière qui se lit au folio 151 v° : «Ci commence une très especial oroison de Nostre Dame. Deprecor te, o domina sanctissima Maria,... ut intercedas pro me ancilla tua Johanna, Navarre regina, ante conspectum filii tui...»

Au XVII° siècle, ce volume était à Paris, au couvent des Cordelières de la rue de

Digitized by Google

l'Ourcine. Il y fut examiné, en 1621, par Peiresc, qui en prit une description très exacte et très détaillée, et qui se fit graver une série de petites miniatures représentant différentes scènes de la vie de saint Louis. M. Longnon a reproduit en 1882 les notes et les gravures de Peiresc, dans un élégant livret qu'a fait imprimer la Société de l'histoire de Paris (*Documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis, d'après un manuscrit de Peiresc;* in-8°), et qui reçut du public le plus favorable accueil. Par suite de la publication que nous annonçons, une partie du travail de M. Longnon va perdre une partie de son utilité; mais notre savant confrère sera le premier à s'en féliciter, puisque la publication anglaise permettra d'étudier les miniatures de la vie de saint Louis d'après des images beaucoup plus fidèles que celles de Peiresc.

M. Thompson a décrit de main de maître le manuscrit qu'il a le bonheur de posséder. Il s'est attaché à en expliquer le calendrier, dont les peintures nous offrent les mêmes sujets que trois autres manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale, tous trois justement célèbres: le Bréviaire de Belleville, exécuté vers 1350, pour Jeanne de Belleville, veuve d'Olivier de Clisson; les Petites Heures de Jean, duc de Berri, et les Grandes Heures du même prince. Sur chaque page des calendriers de ces quatre manuscrits, on voit, d'une part, un prophète et un apôtre, montrant sur des phylactères un verset de prophétie et un article du Symbole; d'autre part, la décadence de la Synagogue mise en regard des progrès de l'Église, et des images de saint Paul s'adressant aux destinataires de ses épîtres. Pour mieux faire saisir les rapports des quatre calendriers, M. Thompson a emprunté au Bréviaire de Belleville et aux deux Livres d'heures du duc de Berri des pages qu'on peut rapprocher des pages correspondantes de son manuscrit.

L'album qui forme la seconde partie de l'ouvrage offert au Roxburghe Club contient, outre les douze pages du calendrier, vingt autres pages des Heures de la reine Blanche, parmi lesquelles il faut citer : en première ligne, huit tableaux de la vie de saint Louis; puis deux tableaux, représentant, l'un la reine Jeanne à genoux aux pieds de la Sainte-Vierge, l'autre la même princesse, avec son ange gardien, qui lui recommande un mendiant chargé de trois petits enfants; enfin la miniature du fol. 150, qui nous montre le roi Philippe de Valois et la reine Jeanne de Bourgogne en prières devant les reliquaires de la Sainte-Chapelle, et celle du folio 191, où sont peintes deux scènes de la vie de saint Louis de Marseille.

M. Thompson a tenu à rendre hommage à la mémoire de Peiresc, qui avait le premier compris l'intérêt du livre d'heures de Jeanne de Navarre. Il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de reproduire une notable partie des notes de son devancier, et il a joint à sa publication le portrait de Peiresc, avec le fac-similé de la reliure d'un volume de la bibliothèque qu'avait formée notre illustre compatriote.

Les amis de Peiresc seront heureux de le voir si bien apprécié par un connaisseur des manuscrits du moyen âge aussi clairvoyant et aussi libéral que M. Henri Yates Thompson.

L. D.

Erratum. — Dans notre dernier cahier, à la p. 449, lignes 32 et 33, il faut lire : « Dans le Digeste même, il y a des extraits des trois premiers livres, mais aucun des quatre derniers. »

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

TOURNIER,

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

COURS DE THÈMES GRECS

À L'USAGE DES CLASSES DE TROISIÈME ET DE SECONDE.

1 volume in-16, cartonné..... 1 fr. 50.

CORRIGÉ

DU

COURS DE THÈMES GRECS.

1 volume in-16, cartonné..... 1 fr. 50.

BOSSERT,

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BECK,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE ALSACIENNE.

SUPPLÉMENT MILITAIRE

AUX MOTS ALLEMANDS,

GROUPÉS D'APRÈS LE SENS.

1 vol. in-16, cartonné ..... 1 fr. 20.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LUCIEN.

MORCEAUX CHOISIS
DES DIALOGUES DES MORTS,
DES DIALOGUES DES DIEUX ET DE L'HISTOIRE VRAIE.

TEXTE GREC,

PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET UN LEXIQUE,

PAR ED. TOURNIER,
ANCIEN MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,

ET A. M. DESROUSSEAUX,
DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

1 vol. petit in-16, cartonné..... 2 francs.

PLATON.

ION.

TEXTE GREC,

PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION, UNE NOTICE ET DES NOTES,

PAR M. MERTZ,
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE MEAUX.

1 vol. petit in-16, cartonné..... 0 fr. 75.

XÉNOPHON.

ANABASE,
LIVRE I.

TEXTE GREC,

PUBLIÉ ET ANNOTÉ

PAR M. COUVREUR,
ANCIEN MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA FACULTÉ DES LETTRES DE LILLE.

1 vol. petit in-16, cartonné..... 1 franc.

Digitized by Google

JOURNAL
DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
OCT 31 1899
CAMBRIDGE, MASS.

SEPTEMBRE 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Barth. Le Mahāvastu, 2e article, p. 517.
Perrot. Le bas-relief romain, 1er article, p. 531.
Girard. L'épopée byzantine à la fin du xe siècle, 2e article, p. 539.
Weil. Les Élégies de Tyrtée, p. 553.
Sorel. Général baron Gourgaud : Sainte-Hélène, 1er article, p. 565.
Nouvelles littéraires, p. 578.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président.*

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Paul Janet, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau.*
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

SEPTEMBRE 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY,
OCT 31 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Le Mahāvastu, texte sanscrit publié pour la première fois et accompagné d'introductions et d'un commentaire, par E. Senart. — 3 vol. in-8°, 1882-1897.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

Presque tout le premier volume, soit le quart du Mahāvastu, est consacré — autant du moins qu'il peut y avoir affectation à un objet spécial dans une œuvre si incohérente — à des récits et à des considérations sur les Buddhas et les Bodhisattvas. Et, comme le livre devait être, en somme, une biographie de Çākyamuni, c'était là un début tout naturel. De bonne heure, en effet, ainsi que le montrent les sculptures du stūpa de Bharhut, cette biographie s'était enrichie des existences antérieures du Maître, existences d'apprentissage, qui s'étaient écoulées en partie sous d'autres Buddhas qu'il avait servis et qui l'avaient élu pour sa mission future, de même qu'il devait élire et désigner lui-même son successeur encore à venir, le Buddha Maitreya. Le Buddha et le Bouddhisme avaient ainsi leur commune préhistoire.

Celle-ci ne s'était pas constituée d'un seul coup. Les livres pālis en laissent encore voir nettement les couches successives : les plus anciens documents, les *Suttas*, les *Theragāthās*, ne parlent encore que de six prédécesseurs, les seuls aussi qui figurent sur les bas-reliefs de Bharhut; mais, avant la clôture du canon pāli, ce nombre avait été porté à vingt-quatre. C'est le chiffre que donnent le *Buddhavaṃsa*, le *Mahābodhivaṃsa* (non canonique), l'introduction du livre des *Jātakas* : la série y commence avec Dīpaṃkara, aux pieds duquel le futur Çākyamuni prononce et fait agréer son premier *praṇidhāna* ou vœu solennel de devenir un

[1] Pour le premier article, voir le cahier d'août 1899, p. 453.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

jour, lui aussi, un Buddha, et commence, en attendant, sa carrière de Bodhisattva. C'est désormais la liste officielle. Dans un recueil encore canonique, mais plus récent, le *Therāpadāna*, il y a bien encore des mentions de Buddhas autres que ceux de cette liste et dont les noms ne se rencontrent pas même tous dans les immenses énumérations des livres sanscrits du Nord[1]; mais, pour intéressantes qu'elles soient pour l'histoire du canon singhalais, ces mentions n'en sont pas moins un fait exceptionnel : la succession des vingt-quatre Tathāgatas, avec Çākyamuni pour vingt-cinquième, constitue bien le Buddhavaṃsa, « l'histoire des Buddhas » du Bouddhisme pāli[2]. Elle y forme un récit continu, arrêté non seulement dans ses grandes lignes, mais aussi dans ses détails, et qui nous est parvenu en plusieurs exemplaires.

Il n'en est pas de même dans les livres sanscrits du Nord. Ils ont bien la liste des sept Buddhas (Çākyamuni et ses six prédécesseurs)[3], et ils n'ignorent aucun des noms de la liste plus développée des vingt-cinq; mais ces traditions y sont à l'état fragmentaire et dispersé : dans ce qui nous reste, nous n'avons pas un récit continu pouvant se comparer au Buddhavaṃsa pāli. Pourtant, dans le Mahāvastu, il y a comme des traces d'une tentative semblable : cette « histoire des Buddhas commençant à Dīpaṃkara » y est, en effet, amorcée à plusieurs reprises, notamment I, 193 et suiv., où est insérée une longue biographie de Dīpaṃkara suivie de celle de son successeur. Comme toutes ces biographies, taillées sans exception d'après un schéma commun, celle-ci est presque entièrement calquée sur la vie de Çākyamuni. Elle en diffère pourtant par des traits essentiels[4], par lesquels elle diffère en même temps, non seulement du récit correspondant du *Buddhavaṃsa* et des autres sources pālies (*Mahābodhivaṃsa* et *Jātaka*), mais aussi du type commun de la vie d'un Buddha : il n'y a pas d'*abhinishkramaṇa*, de sortie de la maison paternelle; c'est

[1] Cf. Édouard Müller : *Les Apadānas du Sud*, dans les *Actes* du Congrès des orientalistes de Genève, II, p. 166.

[2] Ce chiffre des vingt-quatre prédécesseurs se retrouve dans celui des vingt-quatre Tīrthaṃkaras des Jainas. Ce n'est peut-être pas par un simple hasard que Mahāvīra, le fondateur de la secte actuelle et le dernier de la liste jaina, est un Kāçyapa, comme l'avant-dernier Buddha; tandis que son principal disciple, Indrabhūti, est un Gautama, comme Çākyamuni. Il semble qu'il y ait là comme l'écho d'une vague prétention de faire du Buddha un disciple du Jina.

[3] Par exemple, *Dharmasaṃgraha*, VI.

[4] Un de ces traits est la naissance dans une île miraculeuse. Comme le remarque M. Senart, le trait a été suggéré par le nom, comme si celui-ci signifiait « faiseur d'une île » (*dvīpaṃkara*) et non « faiseur de lumière » (*dīpaṃkara*); confusion qui n'est possible que dans un dialecte prākrit.

Digitized by Google

dans le parc royal de son père, sans avoir subi l'épreuve des quatre fameuses rencontres[1], sans avoir embrassé la vie errante d'ascète, que Dīpaṃkara atteint à la *sambodhi*, à l'illumination parfaite; il n'y a pas non plus de *bodhidruma*, « d'arbre de la science », dont chaque Buddha a le sien[2]. C'est au sein d'un lotus produit pour la circonstance que le miracle de l'illumination s'accomplit. Ces divergences, auxquelles on pourrait en ajouter d'autres (l'histoire de Megha, par exemple, qui est ici substitué au Sumedha des sources pālies), s'aggravent encore dans la vie de Mangala (I, 248-252), qui est ici le successeur immédiat de Dīpaṃkara, tandis que les récits pālis placent Koṇḍañña entre les deux. Et pourtant, malgré ces différences, on ne saurait douter que ces récits, de part et d'autre, dérivent d'une source commune : non seulement la plupart des noms des personnages secondaires sont les mêmes et n'ont été que transposés, mais près de la moitié des vers que le Mahāvastu consacre à Mangala (I, 250-252) se retrouvent plus ou moins textuellement dans le *Buddhavaṃsa* (p. 21-24), dans la vie de ce même Buddha et dans celle de son successeur Sumana[3]. Il y avait donc incontestablement sur cette préhistoire du Buddha un fond notable de traditions communes au Sud et au Nord, fond que le Mahāvastu fait assez nette-

[1] Les quatre *nimittas*, la rencontre du vieillard, du malade, du cadavre et du religieux. Tous ces épisodes et d'autres encore sont mentionnés dans le *Buddhavaṃsa*, p. 18, et dans le *Mahābodhivaṃsa*, p. 4-5. En général, malgré tout son merveilleux, cette vie de Dīpaṃkara, dans le Mahāvastu, est calquée sur une vie de Çākyamuni très peu chargée d'épisodes, et, si les récits les plus simples étaient toujours les plus anciens, il faudrait faire remonter très haut la dérivation de celui-ci. Mais bien des indices font croire que ce serait lui faire probablement trop d'honneur.

[2] D'après le *Buddhavaṃsa* et le *Mahābodhivaṃsa*, l'arbre de Dīpaṃkara est une pippalī.

[3] Ces parallélismes avec le *Buddhavaṃsa* ne sont pas les seuls que le Mahāvastu présente avec les parties les moins anciennes du *Khuddakanikāya*. M. Oldenberg, dans la *Zeitschrift* de la Société orientale allemande, LII, p. 666, a déjà rapproché la description du palais céleste de Kaṇṭhaka, Mahāvastu, II, p. 191 et s., de *Vimānavatthu*, ch. LXXXI. Pour le *Petavatthu*, on peut comparer : Mahāv., I, 3, l. 13-14 et Petav., II, 9, v. 47-48; Mahāv., I, 29, l. 12-14 et Petav., II, 7, v. 13-14; IV, 3, v. 35-37; Mahāv., I, 28, l. 15; 29, l. 2-3, et Petav., IV, 3, v. 37; Mahāv., I, 29, l. 8-9, et Petav., III, 6, v. 5; Mahāv., I, 29, l. 11-12, et Petav., IV, 15, v. 3. — Dans l'épisode de Kaṇṭhaka, si, comme le suppose M. Senart, le vers de Mahāvastu II, 193, l. 15, a subi une altération, celle-ci ne porte sûrement pas sur *godhāmukha*; ces « têtes de lézard » qui ornaient les portes de Kapilavastu répondent bien aux têtes de *makara*, de crocodile, qui, dans les inscriptions et dans la littérature (*Harshacarita*, *Jātakamālā*), sont mentionnées comme décorant les *toraṇas* et qui se voient encore à ceux de Sanci et de Bharhut.

Digitized by Google

ment entrevoir, mais dont il ne nous donne, cette fois encore, que des fragments, car, après l'histoire de Mangala, il tourne court, selon son habitude, et passe à autre chose. Et il serait oiseux de lui en demander compte : la plupart du temps on voit si peu les raisons qui le font parler, qu'il faut renoncer à deviner celles qu'il peut avoir de se taire. Une explication, toutefois, peut être sûrement écartée : celle qui consisterait à voir ici les germes d'une tradition en voie de se former. Si l'on ne veut pas admettre un simple caprice, c'est plutôt le contraire qu'il y faudrait chercher : les restes d'une tradition appauvrie.

Et elle se serait appauvrie, parce qu'elle a été comme étouffée par une végétation parasite. Qu'importaient, en effet, ces vingt-quatre prédécesseurs, quand on pouvait en énumérer des milliers et qu'on savait positivement (I, 57) qu'ils avaient été en nombre infini? Comme le *Lalitavistara* et d'autres livres sanscrits, le Mahāvastu fait grand usage de ces interminables énumérations. C'est par douzaines qu'ils nous les sert d'un bout à l'autre et que, sans se lasser, avec une joie enfantine, il se plaît à enfler ces creuses vessies. Quand l'addition ne suffit plus, il y ajoute la multiplication : Çākyamuni se souvient d'avoir honoré et servi huit mille Buddhas du nom de Dīpaṃkara, cinq cents du nom de Padmottara, dix-huit mille Māradhvajas, quatre-vingt-dix mille Kāçyapas, quinze mille Pratāpas, trois cents millions de Çākyamunis, et ainsi de suite, à travers des pages (I, 57 et suiv.). Au besoin on multiplie simplement par l'infini, car les Buddhas sont en nombre infini, non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace; leurs *kshetras* ou champs d'action, dont chacun comprend des milliards de mondes et dont on fournit également des énumérations partielles, sont en quantité illimitée[1], et, de ce chef, bien que chacun de ces domaines ne soit occupé qu'à d'immenses intervalles, le nombre des Buddhas coexistant à un moment donné est incalculable (I, 121, 123 et suiv.).

Il est probable que ces listes fastidieuses se fabriquaient en partie à mesure qu'on en avait besoin. Pourtant plusieurs des noms dont elles se composent reviennent ailleurs et si souvent, — quelques-uns ont même pénétré dans le canon pāli[2], — qu'on ne saurait y méconnaître un certain élément traditionnel. Elles sont le produit du même esprit qui a fait inventer tant de dynasties et de généalogies épiques et pouraniques et minutieusement décrire tant de mondes imaginaires, dont elles sont peut-être contemporaines; elles sont ainsi foncièrement hindoues. D'autre

[1] Le *buddhakketta*, avec ses dimensions énormes, se retrouve aussi dans la tradition pālie, mais à l'état de notion abstraite; on ne les décrit et ne les énumère pas comme ici.

[2] Voir plus haut, p. 518.

Digitized by Google

part, elles sont caractéristiques des livres sanscrits du Nord et certainement étrangères au tout ancien Bouddhisme. Mais il faut convenir en même temps qu'elles n'y ajoutent aucune notion vraiment nouvelle. Quand elles ne sont pas du pur remplissage, elles constituent un procédé en quelque sorte matériel pour inculquer l'éternité du Bouddhisme dans le passé et pour associer le Buddha, en tant que Bodhisattva, à cette éternité. Mais, au fond, ce n'étaient point là des nouveautés. Dans le Mahāvastu du moins, ces longues perspectives ne laissent pas même entrevoir le Buddha éternel que nous montrent les écrits d'une autre école, le Lotus de la Bonne Loi, par exemple, où le nirvāṇa, aussi bien que la naissance, est une pure illusion et où la personne de Çākyamuni se confond en dernière analyse avec l'absolu du Vedānta. Tout au plus peuvent-elles faire supposer une orientation très lointaine et assez grossière vers une doctrine semblable. Bref, le Mahāvastu nous présente bien un certain étalage d'accessoires nouveaux; mais, ici encore, comme nous l'avons déjà constaté pour le credo *lokottara*[1], il reste, en somme, sur le terrain du vieux Bouddhisme.

D'une tout autre portée que ces données imaginaires sur la préhistoire du Bouddhisme est par contre ce que le Mahāvastu nous apprend sur les Bodhisattvas en général, sur la longue série de leurs existences, sur les *caryās* ou carrières qu'ils ont à fournir, sur les *bhūmis* ou étages successifs auxquels il leur faut s'élever. Ici nous avons bien affaire à un ensemble de vues systématiques, témoignant de préoccupations nouvelles, absentes des livres pālis, et certainement étrangères à l'ancien Bouddhisme.

Il est difficile de traduire exactement ces deux termes de *caryā* et de *bhūmi*, de façon surtout à en faire saisir aussitôt le rapport. Le premier réunit les deux significations de « conduite, bonne conduite », et de « parcours », la racine verbale *car* signifiant à la fois « agir » et « se mouvoir ». *Bhūmi* signifie « sol » et « terrasse, étage (d'un édifice) ». Faute de mieux et à la condition de ne pas perdre de vue l'acception morale du mot, *caryā* est assez bien rendu par « carrière », les locutions dans lesquelles il entre exprimant presque toutes une idée de mouvement. De même « étage » peut être accepté pour *bhūmi*, dans un sens un peu abstrait pourtant, car l'idée de superposition est rarement marquée. En réalité, comme on le voit, I, p. 76, l. 5-11, où elles sont employées l'une pour l'autre, les deux expressions désignent une seule et même

[1] Voir le cahier d'août, p. 469.

Digitized by Google

chose, autrement divisée et envisagée de deux points de vue différents : les « carrières », au nombre de quatre, sont des manières successives de parcourir les « étages », qui sont au nombre de dix[1]. Les unes et les autres ont pour terme la conquête de la dignité suprême de Buddha.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces divisions, qui sont minutieuses, surtout pour les *bhūmis*, ni dans la discussion de la nomenclature qui s'y rapporte et qui est aussi vague que compliquée. M. Senart a dit à ce sujet tout le nécessaire dans l'introduction et dans le commentaire[2]. Je noterai pourtant qu'à propos de la deuxième « carrière », celle où le Bodhisattva marche à la conquête de la sambhodi, de l'Illumination parfaite, à la suite d'une *praṇidhi*, d'un vœu solennel de devenir un Buddha, la formule de ce vœu est donnée une première fois, puis répétée à plusieurs reprises (I, 47 et suiv.). et que, plus tard encore, nos textes ne laissent pas échapper une occasion de la reproduire *in extenso*, montrant bien ainsi toute l'importance qu'on y attachait[3]. Je noterai de plus que, pour chaque *bhūmi*, ils prétendent dresser l'exact bilan des œuvres qui y mènent, de celles qu'on y pratique, de celles qui en détournent et en font décheoir, et de celles qui assurent le passage à la *bhūmi* suivante. Nous avons donc bien ici un système et, de plus, un système visant à la pratique.

Faut-il ajouter après cela que ce systeme, nettement annoncé, est fort mal élaboré? Les Hindous, en général, sont plus habiles à improviser un schéma qu'à bien le remplir, et le Mahāvastu en particulier ne serait plus le Mahāvastu, c'est-à-dire le livre le plus incohérent qui se puisse imaginer, s'il était venu à bout de son programme sans faillir. M. Senart, dans l'introduction et dans le commentaire, fait parfaitement ressortir l'étrange désordre de cette composition : lacunes, longs passages qui n'ont aucun rapport avec ce qui précède ni avec ce qui suit[4], et qu'on hésite pourtant à déclarer interpolés, tant le cas est fréquent, titres qui n'ont rien de commun avec les morceaux auxquels ils sont

[1] Dans le texte, la description des *caryās* et celle des *bhūmis* se suivent sans la moindre tentative d'en établir le mutuel rapport.

[2] Dans le commentaire, t. I, p. 436, il a rapproché de l'énumération des dix *bhūmis* du Mahāvastu la liste différente que donnent le *Daçabhumīçvara*; la *Mahāvyutpatti* et le scoliaste de Hemacandra; on peut ajouter *Dharmasaṃgraha*, LXIV.

[3] Voir aussi l'éloge hyperbolique qui est fait de cet acte, t. I, p. 80 et 97.

[4] Sur les soixante-trois pages que compte le morceau qui est censé traiter des « carrières » (t. I, 1-63), quarante-six sont remplies de matières absolument étrangères; dans les dix-sept qui restent, les deux premières *caryās* seulement sont à peu près traitées, et encore à l'aide de beaucoup de remplissage. Les deux dernières sont escamotées.

Digitized by Google

accrochés, discours qui, mis d'abord dans la bouche d'un personnage, continuent dans celle d'un autre, pour finir parfois dans celle d'un troisième : je n'y insisterai pas après lui. J'ajouterai seulement quelques observations pour faire sentir de quelle manière décousue ce livre est composé, dans la partie même où il est le plus systématique. Dans la première *bhūmi*, les Bodhisattvas sont des *pṛithagjanas*, des hommes ordinaires, des profanes, et ils peuvent le rester longtemps, jusqu'à la 7ᵉ inclusivement, paraît-il (I, 102); pendant toute cette immense durée [1], ils sont exposés à décheoir. C'est là un thème favori de la littérature mâhâyaniste, qui prêche sans cesse la vigilance, et qui, tout en exaltant la condition de Bodhisattva, a soin aussi, pour ne décourager personne, de la montrer ouverte à tous et accessible aux plus humbles. Le *Çikshāsamuccaya*, par exemple, ne tarit pas là-dessus dans tout le premier fascicule de l'édition de M. Bendall. Seulement, pour que le système tienne debout, il faudrait observer une certaine gradation. Le Mahāvastu s'y applique de son mieux; mais il y réussit fort mal. Il lui en arrive comme aux prodigues, qui dépensent tout à la première occasion. Il accumule tant de sainteté dans cette première *bhūmi* et dans les deux ou trois suivantes, qu'il ne lui reste plus rien, longtemps avant d'être arrivé à la dernière [2]. A son Bodhisattva profane engagé dans la première *bhūmi*, qui, pendant d'incalculables périodes, pourra encore succomber à la paillardise, à la pédérastie, à la magie noire (I, p. 110), ou commettre le crime de tyrannie et même de meurtre d'un Buddha (I, p. 103 [3]), il n'a déjà plus rien à refuser, pas même la condition de *prāptaphala* (I, p. 78 [4]), c'est-à-dire, au sens ordinaire du mot, la con-

[1] Une *bhūmi* est de durée infinie. Comment alors se fait-il, objecte un interlocuteur pris de scrupule, qu'on en compte plusieurs? — Rien de plus simple, lui est-il répondu; il en est des *bhūmis* comme des *kalpas*, qui sont aussi chacun de durée infinie, et que tout le monde pourtant sait être nombreux. Et l'interlocuteur se le tient pour dit. (I, 77.)

[2] Les descriptions de la 5ᵉ et de la 6ᵉ *bhūmi* sont très écourtées et ont déjà dû être étoffées à l'aide d'une énumération de Buddhas et de la théorie des *buddhakshetras*; la 8ᵉ (il en est traité incidemment dans la 4ᵉ) et la 9ᵉ sont entièrement remplacées par une liste de Buddhas, et de la 10ᵉ il est dit seulement qu'elle est la dernière. Ceci, joint à quelques autres indices, fait supposer à M. Senart l'existence d'une première rédaction qui n'aurait compté que sept *bhūmis* (I, p. xxxv). C'est possible, mais il faut convenir aussi que de la part des compilateurs du Mahāvastu on peut s'attendre à tout.

[3] Quand pareille mésaventure arrive à un Bodhisattva qui a déjà accumulé un grand trésor de mérites, il va expier son forfait dans un « enfer individuel » (*pratyekaniraya*); il est à la pistole.

[4] Littéralement « celui qui a obtenu le fruit (de la sainteté parfaite) ».

Digitized by Google

dition suprême d'Arhat; ce qui est simplement absurde, puisqu'un Arhat ne renaît plus, et qu'un Bodhisattva ne devient un Arhat qu'en devenant un Buddha[1]. — D'après I, p. 105, c'est dans la 8e *bhūmi* seulement que les Bodhisattvas pratiquent le renoncement complet, bien qu'ils ne fassent que cela dans les quatre premières, d'après les descriptions mêmes qui viennent d'en être données. — C'est dans cette même 8e *bhūmi*, d'après I, p. 102, qu'ils ne déchoient plus (ce qui, dans l'ancien Bouddhisme, était encore un privilège réservé à l'Arhat, et que toutes les écoles même ne lui concédaient pas); c'est donc aux trois dernières *bhūmis* que répond la 4e *caryā*, la « carrière sans retour ». D'autre part le *praṇidhicitta*, la disposition à faire le vœu solennel de devenir un Buddha, et, par conséquent, la deuxième carrière, la *praṇidhicaryā*, peuvent être différés jusqu'à la 7e *bhumi* (I, 104). Quelle place reste-t-il alors pour la 3e carrière, l'*anulomacaryā?* — C'est encore dans les trois dernières *bhūmis*, où les Bodhisattvas ne sont plus exposés à renaître dans une basse condition, notamment sous la forme d'un animal, que les Buddhas, d'après I, p. 105, choisissent exclusivement les jātakas dont ils se servent comme d'exemples dans leurs prédications. Cette assertion est démentie par tout le livre, où, d'un bout à l'autre, le Buddha emploie à cet usage des jātakas dont il est le héros sous la forme de divers animaux : perroquet, éléphant, buffle, gazelle, lion, serpent, tortue, singe, etc. Dans le Çyāmājātaka (II, 166), il est un assassin.

Ces exemples pourraient être multipliés; je crois qu'ils suffisent à établir deux points : que nous avons ici un système mal fait, à coup sûr, mais un système, et que ce système n'est pas purement théorique, mais qu'il contient une discipline avec un but pratique, l'imitation des Bodhisattvas, non seulement celle de leurs vertus, mais l'imitation complète, au point d'en devenir un soi-même.

Il n'y a rien de semblable dans les écritures pālies. Elles connaissent bien la *bodhisattacariyā* « la noble conduite d'un Bodhisattva », et un des livres du canon, le *Cariyāpiṭaka* « la Corbeille de la noble conduite », a pour objet d'illustrer cette conduite, on pourrait dire cette « geste », à l'aide de trente-cinq exemples pris dans les existences antérieures du

[1] M. Senart propose de voir dans l'expression une promesse pour l'avenir (I, p. 437); mais la difficulté serait à peine diminuée, l'Arhat restant impossible jusqu'à la fin. Je serais plutôt tenté de la prendre au sens littéral, non technique, si ce n'était pas la rendre insignifiante, chacun récoltant toujours le fruit de ses œuvres. Je ferai d'ailleurs observer que la même hérésie revient plus loin (I, p. 105, l. 13), où les Bodhisattvas sont déclarés *samyaksaṃbuddhas* (une épithète du Buddha) à partir de la 8e *bhūmi*.

Digitized by Google

Buddha[1]. Elles pourraient connaître aussi une *bodhisattabhūmi*, puisqu'elles connaissent une *baddhabhūmi*[2] « le degré (suprême), la dignité de Buddha ». Mais les analogies ne vont pas plus loin. En général, dans le canon pāli, il n'est question que d'un seul Bodhisattva, celui qui devait devenir le Buddha Çākyamuni. On sait bien qu'il y en a eu d'autres, puisqu'il y a eu d'autres Buddhas; on sait aussi leurs noms, ceux de leurs père et mère et de leur lieu d'origine; on sait de plus qu'actuellement il y en a un qui réside au ciel en attendant qu'il devienne ici-bas le Buddha Maitreya; mais le rôle de tous ces personnages est très effacé, à l'exception d'un seul, le Bodhisattva proprement dit, Çākyamuni dans ses nombreuses existences jusqu'au moment de la sambhodi. Celui-ci, une fois devenu Buddha, n'est jamais entouré de Bodhisattvas; ses prédications ne s'adressent pas à des Bodhisattvas; il n'y en a pas un seul parmi ses disciples, et ce qu'il enseigne à ceux-ci, c'est le moyen de se libérer du mal et de la douleur, de devenir un Arhat, c'est-à-dire un être parfait comme il est lui-même, nullement l'art de devenir un jour un Buddha[3].

Ici, au contraire, c'est la condition de Buddha qui est le but assigné à la vie religieuse. Il ne s'agit plus de la conquête du nirvāṇa; il n'est plus question d'observances ni de hiérarchie ecclésiastiques, ni des règles de l'ordre, et je doute que le mot d'*arhat* paraisse une seule fois dans ces deux cents pages. Le Bodhisattva n'est plus un être d'exception; il est devenu légion. C'est à eux que s'adressent surtout la prédication des Buddhas (I, p. 104), et, aux temps où il n'y a pas de Buddha, ce sont eux qui prêchent la loi aux hommes (I, p. 107), car seuls ils sont dignes d'en être les dépositaires. Quand, de digression en digression, le *Daçabhūmika*, « le chapitre des dix bhūmis », arrive à sa fin, il est suivi de ce *post-scriptum* : « C'est aux êtres qui aspirent fermement à la condition de Buddha que doit être exposé ce Daçabhūmika; c'est aux Bodhisattvas qui voient la vérité et qui ont la foi, qu'il doit être communiqué, et non aux autres; car, eux, ils croiront; les autres ne feraient qu'épiloguer » (I, p. 193).

[1] Dans le grand recueil du *Jātaka*, qui est à un bien moindre degré un livre de dévotion, ces exemples sont au nombre de 547.

[2] Un traité du moyen âge, le *Sarasaṃgaha*, dont M. Neumann a publié le premier chapitre, emploie l'expression dans un sens différent; il connaît quatre *buddhabhūmis* ou qualités éminentes d'un Buddha : l'énergie, la prudence, la fermeté et la bonté (p. 15 de l'opuscule de M. Neumann, Leipzig, 1890).

[3] La préoccupation de devenir un Bodhisattva, et finalement un Buddha, n'a pas été complètement étrangère à l'église méridionale; — elle est visible, par exemple, dans le premier chapitre du *Surasaṃgaha*, — mais elle y est toujours restée fort discrète : le but est le salut individuel.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Il est évident que tout cela ne saurait rentrer dans les anciens cadres : l'idéal religieux s'est déplacé ; on aspire à des perfections plus raffinées, plus mystiques. Or ces aspirations ont un nom dans le Bouddhisme : elles sont l'essence même du Mahāyāna. Si le pèlerin chinois I-tsing a eu raison de dire que ceux-là sont mahāyānistes qui prétendent imiter les Bodhisattvas[1], le Mahāvastu, dans cette partie du moins, est un livre mahāyāniste. Et telle était, en effet, l'opinion de ces docteurs mahāyānistes tibétains, dont Wassiljew nous fait connaître le témoignage et qui, pour défendre l'autorité de leurs écritures contre les sectateurs du Hīnayāna, leur répondaient que « la doctrine n'en était pas autre que celle du Mahāvastu des Mahāsamghikas, où il est également question des *bhūmis* et des *pāramitās*[2] ». Il ne faudrait sans doute pas conclure de là que le Mahāvastu pris en bloc est un écrit mahāyāniste. C'est le contraire qui est la vérité : il n'a rien adopté de la mythologie du Grand Véhicule ; il n'y a chez lui ni Avalokiteçvara, ni Amitābha, ni Tārā, ni aucune de ces hypostases, reflets et ministres de l'éternel Buddha, et, dans son ensemble, il ne sort pas des lignes de l'ancienne doctrine. Encore moins faudrait-il en conclure que les Mahāsāmghikas Lokottaravādins, une très ancienne école, que la tradition fait naître au cours du IIe siècle après la nirvāṇa, avaient passé en masse au Mahāyāna, une doctrine que ses sectateurs font bien remonter au Buddha, mais qu'ils avouent eux-mêmes être restée longtemps cachée du monde des hommes et n'y avoir reparu que plusieurs siècles après la mort du Maître. Ici encore il y a lieu d'en appeler à I-tsing et de se rappeler ce qu'il nous dit de l'impossibilité de déterminer auquel des deux Véhicules appartiennent les diverses écoles, sans doute parce qu'elles avaient été toutes plus ou moins atteintes par les idées nouvelles[3]. On ne risquera pas de se tromper en admettant que tel avait été aussi le cas des Lokottaravādins et qu'ils avaient subi assez profondément cette influence, à l'époque où s'acheva la rédaction du Mahāvastu. En effet, si ces doctrines mahāyānistes sont surtout exposées dans la première moitié du premier volume, il s'en faut qu'elles ne se rencontrent que là. Des traces en reparaissent au contraire à travers tout l'ouvrage. Quand (II, p. 397) le Maître annonce de but en blanc à Viçuddhamati qu'il sera un jour un Buddha, cette promesse que, selon la remarque de M. Senart (II, p. XXXIV), rien

(1) *Journal des Savants*, septembre 1898, p. 525.

(2) *Buddhismus*, p. 291. — Les *pāramitās* sont les perfections transcendantes des Buddhas, que les Bodhisattvas s'efforcent de pratiquer à travers la longue série de leurs existences. Le Mahāyāna a fini par les personnifier.

(3) *Journal des Savants*, septembre 1898, p. 528.

Digitized by Google

ne faisait prévoir est un trait mahāyāniste. C'en est un autre, quand (III, p. 138 et 254) six cents milliards de démons, convertis par un discours et par les miracles du Buddha, reçoivent de lui la même promesse. C'est à la mise en scène des mahāyānasūtras que nous reporte la description de la joie des Bodhisattvas à la nouvelle qu'un Buddha a conquis la sambodhi (III, 280), et c'est à l'éclectisme du Grand Véhicule qu'appartient la déclaration que les trois *yānas* conduisent également au salut (II, 362). Nous ne serons donc pas surpris de voir que la seule école que le Mahāvastu nomme par son nom, pour la condamner, est l'une des deux grandes divisions du Mahāyāna, celle des Yogācāras (I, 120)[1], et que la seule fois où il se permette de faire de la métaphysique, il le fait conformément aux principes et avec des formules de l'autre, celle des Mādhyamikas (III, 448). M. Senart, en effet, a fort bien vu (I, p. 527) que la doctrine moyenne (*madhyama*) enseignée ici par le Buddha n'est pas du tout le juste milieu entre la vie de jouissance et les excès de l'ascétisme qui caractérise la « noble octuple voie » et a fait l'objet plus haut (I, p. 331) de la prédication de Bénarès, et il a, de plus, deviné juste en y reconnaissant une allusion à l'ontologie des Mādhyamikas. Il suffit, en effet, de se reporter au début de leurs *Sūtras* pour constater que, comme le fait ici le Buddha, c'est immédiatement sur la théorie des « douze nidānas » qu'ils fondent leur négation relative de l'existence du monde[2].

On peut donc admettre que, tout en restant un livre du Hīnayāna dans sa partie mythologique et légendaire, de beaucoup la plus considérable, le Mahāvastu a été profondément pénétré d'éléments mahāyānistes dans sa partie doctrinale et pratique, et qu'il nous montre le mélange des deux systèmes porté à un plus haut degré que dans tout autre

[1] M. Senart (I, p. 469) pense voir une allusion à une autre école, celle des Sautrāntikas, dans I, p. 104, où il est dit que les Buddhas instruisent les Bodhisattvas à l'aide de jātakas et de « récits sans similitudes », *dṛishṭāntehi viviktābhiḥ kathābhir anapūrvaçaḥ*. Les Sautrāntikas faisaient en effet, dit-on, grand usage des similitudes, ce qui leur avait valu le surnom de *dārshṭāntikas*, et le passage contiendrait ainsi un blâme indirect à leur adresse. Il me reste quelque doute à cet égard : les jātakas, dont le Mahāvastu se sert avec tant de profusion et qu'il recommande ici même, ne sont après tout que des *dṛishṭāntas*, des similitudes ou des exemples. Je traduirais donc le passage : ils les instruisent à l'aide de « similitudes (et) de discours choisis, dans l'ordre convenable ». L'absence du *ca* ne fait pas grande difficulté ; d'ailleurs *anapūrvaçaḥ* y supplée dans une certaine mesure.

[2] *Mādhyamikakasūtra*, I, 1 ; dans *Journ. Buddhist Text Soc. of India*, III, 11.

Digitized by Google

ouvrage connu. Est-ce pour cela que, tout en se donnant pour un livre du *Vinaya* de son école, il nous parle si peu de « discipline »? I-tsing, qui était bon observateur, témoigne à plusieurs reprises d'un certain dédain de la part des sectateurs du Grand Véhicule pour l'ancienne règle monastique[1]. M. De Groot a montré d'autre part comment ils l'ont remaniée en Chine[2], et, parmi les traités mahāyānistes que cite le *Çikshāsamuccaya*, il y a un certain *Bodhisattvaprātimoksha* ou « Office de la confession à l'usage de ceux qui ont fait le vœu de Bodhisattva », qui revient fréquemment et dont le titre seul est une indication à cet égard. Enfin c'est certainement un fait significatif, déjà noté par Burnouf[3], que, dans la collection népalaise, qui appartient en majeure partie au Bouddhisme mahāyāniste et tantrique, la « Corbeille de la discipline » n'est, pour ainsi dire, pas représentée[4].

Quoi qu'il en soit, le fait est là : le Mahāvastu prétend être une portion du Vinayapitaka des Mahāsāmghikas Lokottaravādins (I, p. 2), et cette prétention, le contenu du livre ne la justifie pas. Elle n'est pourtant pas absolument gratuite, ni une simple fantaisie de scribe. La compilation débute effectivement comme un traité de discipline : les quatre sortes de l'*upasampadā*, de l'ordination (I, p. 2)[5], sont matière de Vinaya[6]. Plus loin (I, p. 70), le récit du premier concile, amorcé mais aussitôt abandonné, a son parallèle dans le Vinaya pāli. Le blâme que Mahākāçypa inflige à Ānanda (III, p. 47), parce que celui-ci tolère chez ses disciples la mauvaise habitude de mendier en troupe (*gaṇabhojana*), au lieu de le faire à trois au plus (*trikabhojana*), est également un morceau de discipline monacale. D'autres fragments de même sorte, sur la façon de mendier et sur l'obligation des disciples de vivre dispersés, — pas deux ensemble dans le même chemin, — se trouvent III, p. 415-420, et ont leurs très proches équivalents dans le Vinaya pāli[7]. En général, pour les récits des premières conversions qui suivirent la con-

(1) Cf. *Journal des Savants*, septembre 1898, p. 526-527.

(2) *Le Code du Mahāyāna en Chine*, Amsterdam, 1893.

(3) *Introd. à l'hist. du Bouddhisme*, p. 39 et 232.

(4) Il est d'autant plus singulier que Burnouf n'ait pas remarqué l'exception apparente que fait à cet égard le Mahāvastu, qu'il avait noté le cas pour plusieurs Avadānas (*ibid.*), et que le Mahāvastu est précisément un Avadāna.

(5) A compter strictement, quatre lignes en tout; ce qui suit, un premier exemple de la *praṇidhi*, du vœu de devenir un Buddha, est encore du Vinaya, à la rigueur, mais d'un Vinaya d'une autre provenance; c'est, en quelque sorte, la transition par laquelle le Mahāvastu glisse dans le Mahāyāna.

(6) C'est notamment l'objet d'une bonne partie des légendes du premier livre du *Mahāvagga* pāli.

(7) *Mahāvagga*, I, 11-13.

Digitized by Google

quête de la sambodhi et qui occupent, avec force digressions et matériaux de remplissage, les deux cents dernières pages du troisième volume, on ne saurait méconnaître dans le Mahāvastu un certain parallélisme, tantôt plus net, tantôt plus vague, avec les sections correspondantes du premier livre du *Mahāvagga*. Seulement l'introduction de ces épisodes est presque toujours plus ou moins justifiée dans le texte pāli, où ils servent soit à marquer les premières étapes de l'institution de l'ordre, soit à spécifier qu'à telle occasion a été promulguée telle règle disciplinaire. C'est ainsi que le récit de la conversion des cinq ascètes de Bénarès est suivi de la mention : « Il y eut alors en ce monde six Arhats » (*Mahāvagga*, I, 6, 47); après la conversion de Yasa (Yaçoda, dans le Mahāvastu), il y en eut sept (*ibid.*, I, 7, 15), puis onze, puis soixante et un (*ibid.*, I, 9, 4; I, 10); le père, la mère et la femme de Yasa furent les premiers membres laïques affiliés avec la formule du *triçaraṇa*, du « triple refuge (auprès du Buddha, du dharma et de l'assemblée) » (*ibid.*, I, 7, 10; I, 8, 3); les conversions multiples qui suivent décident le Buddha à déléguer aux disciples le pouvoir de conférer l'ordination (*ibid.*, I, 12, 3); le don, par le roi Bimbisāra, du Bois des bambous lui fournit l'occasion d'édicter que l'ordre pourra désormais recevoir des donations semblables (*ibid.*, I, 22, 18); l'ordination de Rāhula l'amène à établir que nul ne devra être reçu dans l'ordre sans le consentement de ses parents (*ibid.*, I, 54, 5). Toutes ces indications sont absentes du Mahāvastu, à l'exception d'une seule : après le récit de la conversion des marchands Tapussa et Bhallika, les deux premiers fidèles, alors qu'il n'y avait point encore d'assemblée des disciples, le Mahāvagga, selon son habitude, ajoute (I, 4, 5) : « Ce furent là en ce monde les deux premiers membres laïques (et ils furent affiliés) avec la formule du double refuge. » Et le Mahāvastu (I, p. 310) note la même particularité d'une façon un peu différente : « Et Bhagavat leur donne les trois refuges : — Prenez refuge auprès du Buddha, prenez refuge auprès du dharma, prenez refuge auprès de la *future* assemblée des disciples de Baghavat. — Et eux prirent ainsi refuge auprès du Buddha, refuge auprès du dharma, refuge auprès de l'assemblée. » Mais partout ailleurs ces mentions, qui, dans le texte pāli, font l'office d'une sorte de timbre de légitimation, font absolument défaut dans le texte sanscrit [1]. Aussi ces mêmes épisodes qui, dans le *Mahāvagga* et dans le *Cullavagga*, sont des chapitres plus ou moins diffus et discursifs d'un

[1] Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce n'est pas là la seule différence : par toute leur teneur, les récits pālis sont mieux appropriés au caractère général d'un traité didactique sur la discipline.

Digitized by Google

traité sur la discipline, sont-ils ici de simples récits, qui achèvent de faire du Mahāvastu un livre d'histoires. De véritable Vinaya, il ne s'y trouve pas vingt pages sur les treize cents dont il se compose.

Et c'est là la déception de beaucoup la plus grande que nous laisse le Mahāvastu; car nul autre ouvrage bouddhique ne serait plus utile à connaître que le Vinaya authentique des Mahāsāmghikas ou, à son défaut, celui de leur subdivision ancienne, les Lokottaravādins. En effet, d'après la tradition, la séparation des Mahāsāmghikas, « ceux de la grande Assemblée » et des Sthaviras ou Theras, « les Anciens », — le premier schisme, placé cent années, en nombre rond[1], après la mort du Buddha, — aurait été uniquement déterminée par des questions de discipline. Or le seul Vinaya dont nous possédons le texte, le Vinaya du canon pāli, est celui de l'une des parties, des Sthaviras ou Theravādins[2]; un autre, dont nous n'avons qu'une analyse, provient d'une de leurs subdivisions[3]. On voit aussitôt combien il serait désirable, étant donnée l'origine de la querelle, de pouvoir comparer celui de la partie adverse. Mais il y a plus :

[1] Le Vinaya tibétain donne 110 ans. L. Feer : *Analyse du Kandjour*, dans les *Annales du musée Guimet*, t. II, p. 197.

[2] En présence des souvenirs consignés dans le *Mahāvaṃsa*, ch. v, et surtout dans le *Dīpavaṃsa*, ch. v, souvenirs confirmés du reste par d'autres témoignages, on ne saurait douter que le canon pāli soit celui des Theravādins. Tout au plus peut-on se demander si des subdivisions de ces derniers n'y ont pas collaboré. D'après *Dīpavaṃsa*, v. 51-52, où ces subdivisions sont excommuniées à l'égal des autres hérésies, ceci même serait une supposition impossible : « Dix-sept sont les doctrines falsifiées, une seule est non falsifiée; avec celle-ci, ce sont dix-huit en tout. Comme un grand arbre nyagrodha est l'excellente doctrine des Theravādins, qui contient tout l'enseignement du Jina, sans omission ni addition; les autres sont comme des épines qui auraient poussé sur l'arbre. » Mais nous ne savons pas où et comment s'est formé le canon pāli, ni si ce fanatisme intransigeant était général. Ce qui peut en faire douter, c'est que le commentateur du *Jātaka*, quel qu'il ait été, nomme comme son protecteur et l'inspirateur de son travail un certain Buddhamitra, religieux du Mahāvihāra (Ceylan) et membre d'une de ces subdivisions honnies, les Mahiṃçāsakas; car il est peu probable qu'il faille traduire *mahiṃsāsakavaṃsamhi sambhūta* par « rejeton d'une race royale » (*Jātaka*, t. I, p. 1, v. 9). On remarquera aussi qu'il y a pour ce canon au moins deux lignées spirituelles de docteurs : l'une que donne le *Dīpavaṃsa*, ch. v, et qui se rattache à Upāli; l'autre qu'a conservée un commentateur du *Buddhavaṃsa* (préface, p. XI) et qui remonte à Çāriputra. Non seulement elles diffèrent, ce qui n'aurait rien d'étonnant, mais, ce qui est plus grave, elles se ressemblent aussi, et, différences et ressemblances prises ensemble, elles s'excluent l'une l'autre. Il est donc peu probable qu'elles proviennent de la même communauté. Il y a encore bien des choses obscures dans cette tradition pālie, qui paraît si sûre d'elle-même.

[3] Le Vinaya tibétain, qui est celui des Sarvāstivādins.

Digitized by Google

les relations que nous avons de ce schisme proviennent aussi toutes de ce même côté des Theravādins, et c'est de la plus ancienne, qui se trouve dans le Vinaya pāli [1] et dont les autres procèdent plus ou moins directement [2], qu'une théorie séduisante prétend faire dépendre toute l'histoire, non seulement du canon pāli, mais du canon bouddhique en général. Il semble bien qu'ici encore le meilleur moyen de contrôler et la relation et la théorie serait de pouvoir comparer le Vinaya des Mahāsāmghikas, dût-il ne pas s'y trouver un récit du schisme pour faire le pendant et le correctif de celui du recueil pāli.

Il est donc infiniment regrettable qu'infidèle à sa promesse, le Mahāvastu ne nous ait pas conservé du moins une version dérivée de ce livre qui contient peut-être des données décisives sur un point capital de l'histoire du Bouddhisme. Il n'y a plus guère à espérer qu'on en rencontre l'original au Népal; mais il existe en chinois, grâce à Fa-hian qui l'a apporté en Chine au commencement du ve siècle et a aidé à le traduire [3]. Il est à souhaiter qu'un des rares sinologues parfaitement versés dans les particularités de la langue bouddhique rende accessible le contenu de cette version; il ne saurait mieux mériter de nos communes études.

A. BARTH.

(*La fin au prochain cahier.*)

Le bas-relief romain à représentations historiques, étude archéologique, historique et littéraire, par Edmond Courbaud, ouvrage comprenant 19 gravures, dont 5 hors texte en phototypie, in-8°, XIV-402 pages. Fontemoing, 1899.

PREMIER ARTICLE.

I

La littérature latine a toujours été, en France, l'objet d'une curiosité qui ne s'est jamais lassée, jamais épuisée. C'est que, depuis quatre

[1] *Cullavagga*, XII.

[2] *Dīpavaṃsa*, IV, 47 et suiv., et *Mahāvaṃsa*, IV, 9 et suiv., qui représentent la tradition des Theravādins; Vinaya tibétain, dans *Analyse du Kandjour*, p. 197, qui donne la version des Sarvāstivādins, à laquelle paraît aussi se rattacher Vasumitra, chez Wassiljew, *Buddhismus*, p. 246.

[3] *Catalogue* de Bunyiu Nanjio, n°s 1119 et 1150. Cf. le *Fa-hian* de Legge, p. 98. Il eut beaucoup de peine à s'en procurer une copie à Pāṭaliputra; celle-ci provenait du Jetavana de Çrāvastī.

Digitized by Google

siècles au moins, les lettres latines ont joué le premier rôle dans notre système d'instruction; l'élite de notre jeunesse a passé par leur école, et ce sont elles surtout qui ont contribué à former l'esprit et le style de nos meilleurs écrivains; elles les ont aidés à créer cette prose française qui, de Rabelais à Renan, a été comme le verbe de la pensée moderne. La longue durée et la continuité de cette influence ont donc facilité la tâche à nos érudits quand ils ont entrepris d'expliquer et de juger les orateurs, les historiens et les poètes de Rome; ils croyaient d'ailleurs, en se vouant à cette recherche, s'acquitter d'un devoir de reconnaissance, payer une dette, celle qu'ils avaient contractée envers un maître et un bienfaiteur. Dans ces conditions et sous l'empire de ce sentiment, ils se sont attachés, de génération en génération, à étudier, avec un soin toujours croissant, les plus beaux ouvrages que Rome nous ait laissés, à en pénétrer de mieux en mieux le sens et à en faire ressortir de plus en plus la valeur et l'intérêt. Par cette suite d'efforts, on est arrivé, d'une part, à mesurer exactement l'importance et les effets des leçons que les Romains ont reçues des Grecs, et, d'autre part, on a de mieux en mieux compris combien ces mêmes Romains avaient mis d'eux-mêmes dans ces œuvres dont l'inspiration première paraissait empruntée à des modèles étrangers. C'est ainsi que, sans méconnaître l'importance du concours que la Grèce a prêté à Rome, on a su rendre pleine justice au génie latin et en définir avec précision la puissante originalité.

Ce travail d'analyse et d'appréciation, la critique française y a excellé, tout au moins en ce qui concerne la littérature latine. C'est peut-être elle, on peut l'affirmer sans craindre d'être dupe d'une mesquine vanité nationale, qui a le mieux connu l'âme romaine, telle que l'ont exprimée et traduite les auteurs qui nous sont restés chers et sacrés; nous ne croyons pas qu'ailleurs on ait réussi à mieux parler de Plaute et de Térence, de Lucrèce, de Virgile et d'Horace, de Cicéron et de Sénèque, de Tite-Live et de Tacite. En revanche il ne paraît pas que, jusqu'ici, on se soit, en France, fort préoccupé de ce qu'on appelle communément l'art romain, de cet art dont les restes grandioses font la gloire de Rome, abondent dans toute l'Italie et se rencontrent par endroits sur toute l'étendue des territoires qui ont fait autrefois partie de l'empire des Césars.

Cet art, celui de la Rome impériale, aurait dû, ce semble, nous intéresser tout particulièrement. L'art de la Renaissance française et celui du XVIIe siècle relèvent plus de l'art romain que de l'art grec, du véritable art grec, qui ne s'est guère révélé à l'Europe que depuis le com-

Digitized by Google

mencement du XIXe siècle. Voici, par exemple, pour nous en tenir au genre d'ouvrages qui est étudié dans le livre que nous analysons ici, nombre de bas-reliefs qui, encastrés dans les murs des édifices de nos villes, représentent les victoires et autres actions mémorables d'un Louis XIV et d'un Louis XV. Ces bas-reliefs ne sont-ils pas proches parents de ceux qui, dans les cités romaines, ornaient les portes monumentales et les arcs de triomphe? Ils occupent, dans des édifices dont le type a été créé par l'architecte romain, les places que celui-ci assignait à la sculpture et les thèmes en sont pareils. On en peut dire autant de la colonne Vendôme. Cette figuration des campagnes et des triomphes de la Grande Armée, qu'est-ce autre chose, et pour la disposition et pour le sujet même, qu'une imitation du décor qui se déroule autour du fût des colonnes Trajane et Aurélienne? On se demande comment ces ressemblances et cette filiation incontestée n'ont pas appelé plus tôt l'attention sur les origines et l'évolution d'un art auquel nous avons fait de si manifestes emprunts. Tout étrange que puisse paraître cette abstention, jusqu'à présent, les archéologues français, trop séduits par la noblesse et par l'infinie variété de cet art grec qu'ils allaient étudier à Athènes, n'ont eu d'yeux que pour lui. C'est seulement en passant et à l'occasion d'autres études qu'ils se sont parfois, comme M. Salomon Reinach, avisés de toucher à cette question[1]; mais aucun d'eux n'avait encore eu l'idée de la traiter dans son ensemble et de chercher si, comme il y a une littérature romaine, il y a aussi un art auquel on puisse, avec aussi juste raison, donner le titre d'art romain.

Voici comment le problème se pose. Aussi bien que dans le domaine des lettres, les Romains, dans celui des arts du dessin, ont été les élèves des Grecs; mais, sur ce dernier terrain, celui de la plastique, l'influence des maîtres étrangers a dû s'exercer avec plus de force encore, être plus prédominante et plus impérieuse. C'est que les Romains, quand ils se sont mis à l'école de la Grèce, avaient tout au moins les éléments d'une littérature que l'on peut appeler autochtone, de celle qui tendait à naître de l'effort et du mouvement même de leur exact et ferme esprit. Avant de lire et d'imiter Homère ainsi que les poètes tragiques et comiques d'Athènes, Lysias et Démosthène, Hérodote et Thucydide, les Romains avaient des chants populaires qui célébraient la gloire des ancêtres, des farces rustiques et joyeuses qui étaient comme la première esquisse d'une comédie nationale, des orateurs qui, par leur

[1] Salomon Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola* (*Revue archéologique*, 1888 et 1889).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

argumentation serrée ou par la chaleur de leur parole, dictaient au Sénat ses décisions ou soulevaient les colères de la foule, des pontifes qui rédigeaient des annales où étaient fidèlement consignés les principaux événements de l'année, des magistrats qui disaient le droit et qui, pour en définir les préceptes, travaillaient à condenser leur pensée en de brèves et précises formules. Quelques emprunts que cette intelligence romaine, déjà très éveillée, dût faire à la Grèce en vue de s'assouplir, d'acquérir des modes nouveaux d'expression et d'apprendre le secret des amples et beaux développements, soit en vers soit en prose, il y avait là un tour d'esprit déjà nettement indiqué, tout un fond préexistant dont quelque chose ne pouvait manquer de se retrouver et de persister jusque dans ces œuvres complexes et savantes qui sembleraient, à première vue, n'être que la reproduction des types créés par l'imagination inventive des Hellènes.

Pour ce qui est de l'art, le cas est-il tout à fait le même ou plutôt ne distingue-t-on pas, dès l'abord, quelque différence entre les deux situations? Au moment où, dans le cours du second siècle avant notre ère, les vainqueurs de Philippe, de Persée et d'Antiochus, les capitaines qui avaient dompté les Étoliens et pris Syracuse et Corinthe se firent gloire de rapporter à Rome, pour relever la pompe et l'éclat de leur triomphe, les statues et les tableaux ravis par centaines à l'Hellade et à l'Asie Mineure, quand ceux de ces proconsuls qui se piquaient d'aimer le plus cette Grèce qu'ils dépouillaient s'avisèrent de ramener avec eux en Italie des architectes, des sculpteurs et des peintres auxquels ils confieraient le soin de bâtir et de décorer les édifices destinés à perpétuer le souvenir de leurs exploits, y avait-il, dans cette Rome qui allait devenir la capitale du monde civilisé, à défaut d'un art adulte et maître de sa forme, tout au moins des germes et des rudiments d'art, ce qu'il en fallait pour qu'il y eût dès lors un pli pris et une tradition ébauchée? Les Romains s'étaient-ils essayés, avec plus ou moins de succès, à traduire certaines de leurs conceptions et certains de leurs sentiments nationaux par des formes qui en fussent l'expression sincère et spontanée? Avaient-ils, par exemple, tenté de prêter à leurs dieux des figures que définissent des traits dont le choix et le caractère eussent été suggérés par l'idée qu'ils s'étaient faite de la divinité, par la manière dont ils avaient compris les rapports qu'elle est censée entretenir avec l'homme?

D'un effort de ce genre aucune trace ne subsiste. Ni les écrivains anciens ne mentionnent, ni les monuments ne nous ont conservé aucun type qui ait été créé par des artistes romains. Sous les rois et pendant les premiers siècles de la République, les Romains n'ont pas eu d'art qui

Digitized by Google

leur appartînt en propre. Quand ils ont voulu posséder des temples que décorassent des statues et des fresques, ils ont surtout fait appel à cet art étrusque qui, dès le VIIe siècle, était déjà tout imprégné d'hellénisme; mais, de très bonne heure aussi, en même temps que les architectes et les modeleurs toscans, ils ont accueilli les artistes que leur envoyaient les cités grecques de la Campanie, celles à qui ils avaient emprunté leur alphabet. Le Jupiter d'argile qui se dressait dans le sanctuaire du Capitole était l'œuvre d'un Étrusque de Véies, Volca[1]. En 493, dix-sept ans seulement après la révolution qui avait chassé les rois, deux étrangers, dont le nom révèle clairement l'origine hellénique, Gorgasos et Damophilos, sont chargés d'orner de statues ou de bas-reliefs en terre cuite polychrome un temple de Cérès, voué par le dictateur A. Postumius et construit près du cirque Maxime[2]. Avaient-ils été appelés par les Romains ou étaient-ils venus d'eux-mêmes chercher fortune dans une ville qui laissait déjà présager sa grandeur future? Nous l'ignorons, mais toujours est-il qu'ils trouvaient dès lors à s'y employer. Maints indices donnent d'ailleurs à penser que, bien avant le temps où les légions romaines franchirent l'Adriatique, Gorgasos et Damophilos eurent à Rome de nombreux successeurs, qui firent concurrence aux maîtres étrusques[3]. Jusqu'alors, jusqu'à la construction de ce temple, tout à Rome, disait Varron, avait été toscan : « Ante hanc ædem Tuscanica omnia[4]. »

S'il en est vraiment ainsi, on serait tenté d'affirmer, *à priori*, qu'il n'a jamais dû y avoir d'art romain, au sens propre du mot. Cet art n'avait pas commencé d'exister alors que Rome, ville purement latine, n'était que légèrement touchée par les influences exotiques; comment se serait-il constitué, se serait-il dégagé à la suite de ce que l'on peut appeler l'*invasion grecque*, après que, vers le second siècle de notre ère, se « fut déversé dans Rome à plein flot, comme dit Cicéron, le grand fleuve des lettres et des arts de la Grèce[5] ». Les nobles romains, les consuls et les dictateurs, plus tard les empereurs, eurent dès lors à leur disposition, pour bâtir et parer les édifices dont ils faisaient la commande, des équipes de maîtres et d'artisans grecs, attirés en foule à Rome par le profit que l'on y trouvait à servir ces riches patrons.

[1] Pline, *H. N.*, XXXV, 157.

[2] Pline, *H. N.*, XXXV, 154. Denys, VI, 17. Tacite, *Annales*, II, 49.

[3] Courbaud, *Le bas-relief romain*, p. 32.

[4] Pline, *H. N.*, XXXV, 154.

[5] Cicéron, *De Republica*, II, 19 : « Influxit... non tenuis quidam e Græcia rivulus in hanc urbem, sed abundantissimus amnis illarum disciplinarum et artium. »

Digitized by Google

Était-il vraisemblable que, pour avoir changé de domicile, ces architectes, ces sculpteurs et ces peintres changeassent de style? Sans doute, ils sauraient adapter les plans de leurs bâtiments et les cadres de leurs images aux désirs des magnifiques seigneurs qui les emploieraient, aux besoins d'un culte dont les rites offriraient quelques particularités exceptionnelles, aux conditions enfin d'une vie politique et sociale qui différerait à certains égards de celle dont ils avaient l'habitude. Mais, quelle que fût la souplesse avec laquelle ils se plieraient à de telles exigences, les formes qu'ils appliqueraient à ces thèmes nouveaux ne seraient jamais que celles dont ils avaient fait l'apprentissage et pris le goût dans le milieu duquel ils étaient sortis, les formes mêmes qui avaient séduit les fiers conquérants du monde et qui les tenaient sous le charme de leur prestige et de leur beauté.

Ces prévisions eussent pu paraître justifiées si, quand la culture grecque vint s'imposer à Rome, un critique s'était rencontré qui eût été capable de philosopher, comme nous le faisons aujourd'hui, sur une question de cette sorte; mais elles n'en auraient pas moins été, dans une certaine mesure, démenties par l'événement. Ce qui aurait peut-être échappé à ce critique, ce que, volontairement, nous avons jusqu'à présent omis de mettre en lumière dans les considérations que nous avons présentées, c'est l'importance et la puissance de l'action que, dans les arts plastiques, le choix et la nature du thème exercent sur les formes qui leur sont affectées. Sous ces vêtements d'emprunt, dont il a pu mettre quelque coquetterie à se parer, l'esprit romain reste toujours lui-même; il a d'autres inclinations, d'autres préférences, d'autres manières de voir et de sentir que l'esprit grec. A ces artistes étrangers qu'il va prendre à ses gages il demandera des ouvrages que ne les aurait pas provoqués à produire la civilisation de laquelle ils étaient les élèves et les serviteurs. Pour l'architecture, rien de plus évident, ni qui frappe davantage l'historien. Un exemple suffira. Voyez, au second siècle de notre ère, le dernier des grands architectes de la Grèce, Apollodore, né à Damas. De tous les travaux qu'il exécuta aux frais et par les ordres de l'empereur Hadrien, le plus célèbre, celui qui lui fit le plus honneur, ce fut le fameux pont de pierre, long d'environ 134 mètres, qu'il construisit sur le Danube, entre la Mœsie et la Dacie. Or, huit siècles plus tôt, les Ioniens avaient été chargés par Darius de transporter son armée sur l'autre rive du même fleuve. Ils avaient, depuis quelque temps déjà, dressé dans leurs principales cités, à Milet, à Éphèse et à Samos, des temples grandioses et somptueux; l'art de bâtir n'avait plus de secrets pour eux, et cependant ils ne paraissent pas avoir songé un instant à je-

Digitized by Google

ter sur le large courant autre chose qu'un pont de bateaux. Quel qu'ait été l'agent par les soins de qui l'entreprise s'est achevée, c'est une œuvre toute romaine, dont la Grèce n'avait même jamais conçu l'idée, qu'un pont pareil, construit en gros blocs, liés par des crampons de métal, qui soient capables de résister à la violence des eaux rapides et de rattacher l'une à l'autre, par un lien permanent et perpétuel, deux provinces que la nature avait semblé vouloir séparer à tout jamais. Une pareille pensée ne pouvait guère venir qu'à des hommes qui, comme les chefs du peuple romain, avaient pris en main la tâche de gouverner, pour prendre l'expression grecque, toute la *terre habitée*, à des hommes qui avaient le sentiment de leur devoir et de leur responsabilité.

Nous n'insisterons pas davantage; c'est sur la représentation de la forme vivante que porte particulièrement notre étude. Rome, aucun doute n'est possible à ce sujet, n'a jamais eu une école nationale de sculpteurs ni de peintres. Si quelques-uns des artistes qui ont modelé les bas-reliefs de ses arcs et de ses colonnes ou décoré de fresques les portiques de ses forums ont pu être italiens de naissance et de langue, ce n'a été là que des exceptions qui ne tiraient pas à conséquence; ceux-là mêmes s'étaient initiés au métier dans les ateliers des maîtres grecs qui pratiquaient leur art à Rome, et c'était de ces maîtres qu'ils avaient appris à interpréter la nature.

De la peinture nous ne dirons rien; les quelques débris qui nous en restent proviennent presque tous de tableaux qui avaient un caractère purement décoratif, les sujets en étant empruntés aux mythes de la Grèce ou ne reproduisant que des scènes de genre. Au contraire, la république finissante et les deux premiers siècles de l'empire nous ont laissé des monuments nombreux de la sculpture qui, par les thèmes qu'ils traitent, comme par leur facture et leur aspect singulier, paraissent, dès qu'on les examine avec quelque attention, se distinguer par divers traits des œuvres que la statuaire grecque avait produites jusqu'alors et de celles mêmes que, jusqu'aux derniers jours du monde antique, elle continua de produire lorsqu'elle travaillait sur son propre fonds, lorsque quelque réquisition imprévue ne venait pas la provoquer à sortir de son répertoire traditionnel.

II

Il importe de bien fixer, dès le début de ces recherches, le sens des termes. Les amateurs, les artistes et parfois même les archéologues, quand ils parlent des œuvres d'art que nous a léguées l'antiquité, emploient souvent le mot *romain* dans un sens que nous n'attribuerons pas

Digitized by Google

à cette épithète. Devant quelque exemplaire assez médiocre, comme il y en a tant dans nos musées, du satyre de Praxitèle ou de la Vénus de Cnide, devant quelqu'un de ces bas-reliefs, comme on en a trouvé par douzaines en Italie, qui figurent les aventures de Bacchus ou quelque autre épisode des mythes grecs, un connaisseur déclare souvent, non sans quelque accent de dédain, après avoir étudié la facture du morceau, que « c'est une œuvre romaine ». Ce qu'il veut dire par là, c'est que l'ouvrage en question n'est pas un original grec, qu'il ne remonte pas au temps où l'art grec s'inspirait directement de la nature pour créer les types qui ont fait la gloire de ses maîtres sculpteurs; cet ouvrage n'est, selon lui, qu'une de ces copies qui se sont multipliées à partir du moment où il a été de mode d'user de ces images, à Rome et dans les provinces, partout où il y avait des gens riches et d'esprit cultivé, pour meubler les bibliothèques et les portiques, les péristyles et les jardins des villas et des palais. Dans la langue courante, les locutions *sculpture romaine*, *travail romain*, sont donc synonymes de celles-ci : *sculpture, travail de l'époque romaine*. Presque toujours elles s'appliquent à des ouvrages où tout est grec, la donnée première comme la façon et le coup de ciseau. La mention de Rome n'intervient là que pour désigner, en gros, toute une catégorie de monuments dont la plupart ont été exécutés après que la Grèce d'Europe et la Grèce d'Asie avaient été réduites en provinces romaines.

Tout imprécises qu'elles soient et bien qu'elles prêtent à de fâcheuses confusions, ces expressions peuvent être tolérées, avec cette signification, dans les catalogues, où elles n'ont que la valeur d'une indication chronologique, d'ailleurs tout approximative; mais l'historien de l'art est tenu à d'autres scrupules; son devoir est de n'admettre que des dénominations qui correspondent pleinement à la part de la réalité, au moment et à la forme de la vie qu'elles prétendent représenter. Pour lui, la sculpture romaine, ce ne sera donc point, comme on l'entend d'ordinaire, celle qui date de l'empire romain; ce ne sera même pas toute celle qui aura été exécutée par l'ordre et pour le compte du maître romain. Cette appellation, il n'en usera que dans le cas où il trouverait à l'appliquer à une sculpture qui n'aurait pas existé, avec les caractères qui la déterminent, si le peuple-roi ne l'avait pas suscitée et inspirée pour transmettre à la postérité son image et celle de ses hauts faits.

Cette sculpture, fille de l'orgueil romain, nous la reconnaissons surtout dans le bas-relief historique, dans celui des arcs de triomphe et des colonnes triomphales, telles que la colonne Trajane et la colonne Antonine. Dans une prochaine étude, nous remonterons aux origines de ce

Digitized by Google

bas-relief, nous en suivrons le développement et nous chercherons à déterminer dans quelle mesure il porte la marque des qualités et des défauts de l'esprit latin, de ses secrets penchants et d'habitudes contractées bien avant que Rome fût en passe d'aspirer à l'empire du monde. Au cours de cet exposé, nous n'aurons guère qu'à mettre en œuvre les faits que M. Courbaud a recueillis avec grand soin et présentés avec talent. Nous adopterons, en les résumant, la plupart des idées qu'il exprime et les conclusions qu'il en tire; mais peut-être nous sera-t-il donné de les confirmer et de les compléter par quelques observations personnelles. Ce que nous serions presque tenté de reprocher à l'auteur de cette savante monographie, c'est de n'avoir pas été jusqu'au bout de sa théorie, de n'avoir pas allégué, en vue de la justifier, certains groupes de monuments qu'il connaît fort bien, pour avoir étendu son enquête à tous les alentours du sujet qu'il s'était choisi, mais qu'il mentionne à peine et seulement par voie d'allusion. Il est pourtant de ces monuments qui participent à certains des caractères du bas-relief historique; ils méritaient d'en être rapprochés avec plus d'insistance. Un critique aussi judicieux et aussi fin que M. Courbaud aurait eu vraiment profit à les examiner de plus près, à les faire entrer en ligne de compte et à en tirer parti pour enrichir et fortifier la définition de l'art romain; on dirait, par moments, qu'il s'est défié de lui-même et qu'il a craint d'avoir trop raison.

GEORGES PERROT.

(*La suite à un prochain cahier.*)

GUSTAVE SCHLUMBERGER, membre de l'Institut. — L'épopée byzantine à la fin du xe siècle. *Jean Tzimiscès. Les jeunes années de Basile II, le Tueur de Bulgares.* (969-989.) Paris, Hachette, 1896. 1 vol. in-4°; VI-799 pages.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

La seconde partie du livre de M. Schlumberger, qui est la plus étendue, contient le récit des treize premières années du règne de Basile II, depuis le 10 janvier 976, date de la mort de Jean Tzimiscès, jusqu'à l'automne de 989. A proprement parler, Basile et son frère

[1] Pour le premier article, voir le cahier de février 1899.

Digitized by Google

Constantin, fils de Romain II et de Théophano, régnaient déjà, ou du moins étaient revêtus de la dignité impériale, depuis treize ans; mais le pouvoir avait été aux mains de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiscès, successivement associés au trône. A la mort de ce dernier, Basile avait environ dix-sept ans et son frère quatorze; tous deux avaient dépassé l'âge fixé pour la majorité des souverains par la loi byzantine. Cependant leur jeunesse les rendait encore incapables de porter le poids de ce vaste empire, menacé sur ses lointaines frontières en Asie, en Thrace, en Italie, par les Arabes, les Bulgares, les Allemands, composé d'éléments disparates sans cohésion ou sans force, troublé à l'intérieur par des ambitions rivales et divers ferments de désordre. Il fallait qu'il y eût à côté d'eux une sorte de maire du palais, pour emprunter l'expression de M. Schlumberger, qui exerçât réellement le pouvoir avec l'intelligence et l'énergie que demandait une telle situation. C'est le rôle que remplit pendant neuf ans le parakimomène, ou grand chambellan, Basile.

Ce personnage tenait par sa naissance à la maison impériale : il était fils de Romain Lécapène et d'une captive scythe; mais la prudence byzantine, en le réduisant à la condition d'eunuque, lui avait interdit toute prétention au trône. Du moins il prit une grande part aux révolutions de palais et aux changements violents qui donnèrent l'empire à Nicéphore Phocas, puis à Jean Tzimiscès. C'est lui qui, pendant que ce dernier allait diriger ses grandes expéditions militaires, était chargé de la haute administration. Cependant sa situation paraît avoir été menacée à la fin du règne de Tzimiscès, à qui sa puissance et sa fortune commençaient à donner de l'ombrage. On raconte qu'à son retour de Syrie, traversant les nombreux et immenses domaines de Basile, l'empereur exprima sa surprise et son indignation en découvrant à quel point la rapacité de son ministre avait pu s'emparer des fruits de tant de laborieuses conquêtes. La mort de Tzimiscès, causée peut-être par le poison et attribuée par des bruits publics à Basile, sauva sans doute celui-ci d'une disgrâce. Il mit complètement la main sur le pouvoir et put le garder pendant longtemps.

Il lui fallut d'abord le défendre contre une dangereuse compétition, celle de Bardas Skléros, frère de la première femme de Tzimiscès, domestique des Scholes d'Orient, titre qui constituait la plus haute dignité militaire de l'empire et le plaçait à la tête de toutes les forces d'Asie. La part glorieuse qu'il avait prise aux guerres des deux règnes précédents, principalement dans les luttes contre les Russes, lui donnait un grand prestige, et des richesses considérables ajoutaient à ses moyens d'action.

Digitized by Google

Il aspira non pas aux simples fonctions de régent, mais au trône, comme Phocas et Tzimiscès, et il soutint sa prétention par les armes aussitôt que Basile eut réussi à rester maître à Constantinople. Une série de victoires l'amena bien près du succès. En même temps, Basile avait à défendre les possessions byzantines en Italie contre l'empereur d'Allemagne, Othon II, et contre les Sarrasins et, en Asie, une lutte sérieuse recommençait contre l'émir Saad Eddaulèh. Outre le récit de cette laborieuse régence, le livre publié par M. Schlumberger contient l'exposé des quatres premières années du gouvernement de l'empereur Basile II, qui, en 985, s'affranchit par un coup d'autorité de la tutelle de son ministre et prit en main la direction de l'empire. Tel est le champ où l'auteur déploie ses qualités d'historien et de critique.

J'ai dit pour quelles raisons dans tout le cours de son travail sa tâche n'était pas facile. Dans le récit de la révolte de Bardas Skléros, la difficulté portait principalement sur les dates et sur la suite des faits militaires accomplis sur un vaste théâtre et dans des régions en partie montagneuses. Il est à regretter que M. Schlumberger n'ait pas pu donner à ses lecteurs le secours de cartes détaillées qui les auraient aidés à suivre son exposition. Cependant le dessin général se présente assez nettement. Bardas Skléros, dépossédé du commandement général des armées d'Anatolie et relégué à l'extrémité de l'empire comme duc du thème de Mésopotamie, se fait ausssitôt proclamer basileus, réunit une nombreuse armée et se dirige vers Constantinople. Son premier objectif est Césarée de Cappadoce, la grande place centrale de l'Asie Mineure. Basile, de son côté, y envoie le stratopédarque Pierre Phocas, le successeur de Skléros dans ses hautes fonctions, pour y concentrer les forces de l'armée impériale et arrêter la marche des rebelles. Mais une grande victoire remportée à Lycandos rend celui-ci maître des défilés de l'Anti-Taurus et lui ouvre le passage. Aussitôt presque toute l'Asie Mineure se déclare pour lui; Antioche même, la grande cité de Syrie, lui est livrée par un chef important, Michel Bourtzès, qui embrasse sa cause; il devient maître de la flotte d'Asie. Il semble que rien ne puisse plus s'opposer au succès de son entreprise. Cette espérance, un instant ébranlée par l'intervention du protovestiaire Léon, qui est venu soutenir le stratopédarque, est confirmée par une nouvelle victoire, plus décisive encore que la première, remportée à Rhagéas[1]; l'armée impériale est en grande partie détruite, Pierre Phocas tué, Léon fait prisonnier,

[1] Lieu indiqué par Skylitzès, mais dont on n'a pas encore déterminé la situation.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

ainsi que la plupart des officiers les plus considérables. La bataille de Rhagéas avait eu lieu à l'automne de 977; au printemps suivant, Bardas Skléros reprend sa marche en avant; il assiège et prend Nicée, et bientôt il est sur les bords de la mer de Marmara, en face de Constantinople. En même temps sa flotte, après avoir ravagé les îles voisines de l'Asie Mineure, arrive à l'Hellespont, menaçant Abydos et interceptant les convois de vivres dont la capitale de l'empire tire sa subsistance. La chute de Constantinople paraît donc imminente et le triomphe du prétendant assuré. Le sort en décide autrement et la tentative de Skléros aboutit à un échec complet.

D'abord il perd en un instant sa puissance maritime. Une flotte, que le parakimomène Basile réussit à former, se fraie un passage à travers l'Hellespont, bat devant Phocée celle de Skléros, qui l'a suivie, et poursuit les vaisseaux vaincus jusque dans le port d'Abydos, où elle les brûle. En même temps, sur terre, apparaît un adversaire redoutable, Bardas Phocas, qui lui-même, sept ans auparavant, s'était révolté en Asie et avait disputé l'empire à Jean Tzimiscès. C'était Bardas Skléros qui alors lui avait été opposé et l'avait vaincu, et maintenant, par un singulier renversement des rôles, l'ancien rebelle allait défendre l'empire contre l'ancien défenseur du trône. La clémence de Tzimiscès s'était contentée de le reléguer dans un monastère de Chio. C'est là que Basile alla le chercher comme l'unique ressource d'une cause presque perdue, et la fortune lui permit de justifier cette confiance au delà de toute espérance. Il réussit d'abord à traverser l'armée ennemie et, reprenant une pensée du protovestiaire Léon, il va dans l'intérieur de l'Asie réunir les débris de l'armée impériale et reconstitue une force considérable. Bardas Skléros, contraint de le suivre, est ramené dans l'intérieur de l'Asie. Il est encore vainqueur dans deux combats, livrés en 978. Mais Bardas Phocas maintient ses troupes vaincues, trouve moyen de les fortifier en gagnant des alliés aux dépens de son adversaire et, l'année suivante, dans cette même plaine de Pankalia où il avait éprouvé sa première défaite, il remporte une victoire décisive. Bardas Skléros fuit presque seul, et la course du fugitif le conduit jusqu'à Bagdad, où l'asile qui lui est accordé est en réalité une prison. Ainsi s'effondre en un instant cette puissance si brillamment acquise.

Dans cette histoire d'une longue guerre d'au moins trois ans, que la patience et la sagacité de M. Schlumberger ont reconstituée en partie, on est frappé de voir comme, le plus souvent, un revers suffit pour détruire ces grandes armées qui luttent dans les plaines de l'Asie Mineure. Cela vient peut-être surtout de leur composition. Elles sont

Digitized by Google

formées de contingents fournis par les provinces si différentes entre elles de ce vaste empire byzantin, qui n'ont ni les mêmes mœurs ni les mêmes intérêts, qui, en cas de défaite, ont hâte d'aller protéger leur patrie particulière et y défendre leurs biens. Les Arabes mêmes figurent dans les troupes des deux partis, et il leur arrive de se combattre seuls pour les chefs chrétiens dont ils suivent les étendards rivaux. Il y a aussi dans les troupes byzantines des renégats. A la suite de la conquête de Nisibe par les Hamdanides vers 942, toute une tribu, celle des Beni-Habib, avait embrassé le christianisme et s'était transportée sur la terre grecque. On y avait vu arriver douze mille cavaliers, montés sur des chevaux de race noble, magnifiquement équipés, avec leurs cuirasses dorées et leurs coiffures de mailles et de brocart d'or; et ils étaient devenus les meilleurs mercenaires de l'empire et les pires ennemis de leurs anciens coreligionnaires. L'ensemble de tous ces éléments, dont l'aspect pittoresque se représente vivement à l'imagination de M. Schlumberger, manque de cohésion et, quel que soit l'ascendant du général, tous ne sont pas également dans sa main.

Il est à remarquer aussi combien le caractère et le rôle des chefs eux-mêmes sont complexes. Ces Orientaux, ambitieux et d'esprit délié, pour qui sont bons tous les moyens de succès, l'intrigue, la corruption, la perfidie, sont en même temps des guerriers terribles, qui payent de leur personne et frappent de grands coups d'épée comme les chevaliers de l'Occident. Bardas Skléros doit en partie ses victoires à l'impétuosité des charges qu'il fait à la tête de ses soldats. Bardas Phocas, qu'on nous représente comme un tacticien, est remarquable par sa taille et par sa force. C'est l'avantage qu'il remporte sur Skléros dans un combat singulier qui décide sa victoire finale. Voyant ses troupes plier sous l'effort des ennemis, il se précipite sur leur chef, qui l'attend de pied ferme dans un espace laissé libre par les deux armées, devenues simples spectatrices. Le choc fut terrible. « D'un coup de son épée, raconte M. Schlumberger, Skléros tranche l'oreille droite du cheval de Phocas avec le mors et la bride. Mais aussitôt le domestique, bien que chancelant sous le choc et ayant un instant lâché les rênes, assène de sa masse d'armes un coup si formidable sur la tête du rebelle, que celui-ci tombe lourdement sur le cou de sa monture abattue. Puis, sans perdre une seconde, laissant là son ennemi gisant à terre, il bondit à travers les rangs rompus de l'ennemi et gagne au galop une éminence autour de laquelle il rallie ses bandes dispersées... Soudain le cheval de Skléros, un arabe dont les chroniqueurs nous ont conservé le nom, — il s'appelait *Aigyptios*, — peut-être bien un don du calife

Digitized by Google

du Caire, pris de peur dans cet affreux tumulte, échappe à celui qui le tenait et, couvert du sang de son maître, bondit effaré à travers les rang des rebelles. Les soldats le reconnaissent, croient leur chef massacré et fuient éperdus. »

Une dernière remarque qu'on ne peut guère se dispenser de faire, c'est qu'il y a un côté tout particulier et très byzantin dans le rôle que jouent la religion et les religieux au milieu de ces luttes guerrières. La religion tient toujours une grande place dans l'histoire byzantine. Non seulement les patriarches de Constantinople sont mêlés de près aux événements du palais impérial et aux révolutions politiques, et leurs rapports avec les autres patriarches et avec le pape préoccupent les empereurs, mais l'influence religieuse se fait sentir même dans les choses de la guerre et quelquefois sous la forme la plus imprévue. C'est peut-être la lutte des deux Bardas qui fournit l'exemple le plus curieux de ce dernier fait. La victoire de Bardas Phocas paraît avoir été déterminée par l'intervention d'un moine. Les deux défaites qu'il avait d'abord essuyées avaient sans doute pour cause principale l'infériorité des forces qu'il pouvait opposer à son adversaire. Un concours précieux, celui du prince de Géorgie Davith, lui donna 12,000 hommes d'excellentes troupes qui l'aidèrent fort à vaincre, et c'est au moine Tornig qu'il dut d'obtenir ces utiles auxiliaires. Ce moine Tornig avait commencé par être un guerrier renommé pour sa valeur et sa capacité militaires. Une vocation impérieuse l'avait entraîné à la suite de son beau-frère, saint Joané, vers la sainte montagne de l'Athos, d'abord au monastère déjà célèbre que venait de fonder Athanase, l'ami et le confesseur de Nicéphore Phocas, puis, par un besoin de pieuse solitude, au couvent de Saint-Jean-l'Évangéliste qu'ils avaient fondé eux-mêmes dans un lieu plus retiré. C'est là, d'après la *Chronique de Géorgie*, que vint le chercher une demande de la cour de Byzance, qui le priait d'intervenir auprès du curopalate d'Ibérie Davith. Non seulement Tornig accepta cette mission et la remplit avec un succès complet, mais, ressaisi par la passion guerrière, il reprit son armure et se mit lui-même à la tête de ces douze mille Géorgiens d'élite qui allaient sauver la cause impériale. Il prit sa bonne part du combat, et aussi de l'immense butin qui tomba entre les mains des vainqueurs. Aussitôt après il retourna à sa vie de cénobite et employa les richesses conquises par son épée à de magnifiques fondations, principalement à celle de la Laure ibérienne, un des plus beaux monastères du mont Athos, consacré à Notre-Dame-Portaïtissa, dont le culte est populaire dans toute la Russie et principalement à Moscou.

Pendant cette longue et terrible lutte contre le prétendant Bardas

Digitized by Google

Skléros, il n'était guère possible de défendre avec succès les possessions byzantines en Italie et en Syrie. Dans le premier de ces deux pays, il y avait à repousser les attaques de deux ennemis, les Sarrasins et les Allemands. C'était, semble-t-il, un double danger; ce fut, en définitive, un grand avantage. Les Arabes de Sicile profitèrent d'abord de l'impuissance des Grecs pour multiplier leurs incursions et leurs conquêtes dans les Calabres et en Apulie. Mais, en 980, parut l'autre adversaire, le jeune empereur d'Allemagne, époux de la princesse byzantine Théophano, que cette alliance n'avait nullement fait renoncer à ses prétentions sur les thèmes italiens, et c'est, en définitive, contre les Arabes qu'il dut diriger ses efforts. Son ambition n'allait à rien moins que la conquête de toute l'Italie. On sait comment, après une brillante entrée en campagne qui le rendit maître de Rome et de la papauté, il échoua dans les provinces du Sud. De faciles succès remportés contre les Grecs, dont les garnisons lui abandonnaient des places comme Bari et Tarente, et une défaite des Arabes dans un premier engagement furent suivis d'un désastre irréparable. Sa magnifique armée fut détruite à la bataille de Stilo, livrée en juillet 982. Les chevaliers allemands, écrasés sous le poids de leurs lourdes armures dans une chaleur torride, imprudemment engagés dans des défilés où se mouvaient facilement les légers escadrons des Sarrasins, furent massacrés et pris en grand nombre, et Othon lui-même, épuisé par les fatigues de cette rude guerre et atteint de dysenterie, s'en alla mourir à Rome l'année suivante. Les Arabes ne purent pas profiter de cette grande victoire. Leur glorieux chef, l'émir Abou'l-Kassem, ayant péri dans le premier engagement contre l'armée allemande, son fils, Djaber, redoutant sans doute des compétitions, repassa en Sicile aussitôt après le combat de Stilo. Il en résulta que les Grecs, qui n'avaient guère joué qu'un rôle passif et même étaient restés étrangers à la lutte finale, se trouvèrent délivrés à la fois de leurs deux adversaires et n'eurent qu'à rentrer dans les villes qui leur avaient été enlevées.

Ce fut pour eux un coup de fortune. Peu s'en fallut que le sort les favorisât encore bien davantage en les rendant maîtres de la personne de l'empereur Othon. C'est un romanesque épisode dont M. Schlumberger fait un émouvant récit. Dans la déroute de Stilo, Othon, poursuivi par des cavaliers arabes, n'a d'autre ressource que de diriger sa fuite vers la mer, où il voit à peu de distance deux vaisseaux grecs. Son cheval, épuisé, s'arrête; un autre lui est fourni par le dévouement d'un juif nommé Kalonymos, et il se lance dans la mer appelant à grands cris le capitaine du vaisseau le plus proche. Le navire passe sans s'arrêter, et

Digitized by Google

force lui est de retourner au rivage. Les cavaliers arabes avaient disparu; mais d'autres arrivent, et il recommence la même tentative, poussant son cheval à la nage dans l'espoir d'atteindre le second vaisseau. Cette fois, il réussit et il est recueilli par les marins grecs. Il s'agissait maintenant de les décider à le conduire à Rossano, où étaient l'impératrice et des dignitaires de l'empire allemand. Le sort vint encore à son aide. Sur le vaisseau se trouvait un certain Xolunta, officier de fortune, d'origine slavonne, qui avait été au service de l'empereur. Il le reconnut; mais, loin de le trahir, il fut l'artisan de son salut. Il raconta aux Grecs que l'homme qu'ils venaient de sauver était un des grands officiers de l'empereur d'Allemagne, son chancelier, préposé au trésor, et que, si on le ramenait à Rossano où était la caisse impériale, on y toucherait une grosse rançon. Les Grecs firent voile vers Rossano. Prévenu par Xolunta, qui était descendu à terre le premier, l'évêque de Metz, qui était chargé en l'absence de l'empereur du commandement suprême, s'empressa de se rendre sur le navire. Othon, tout en s'entretenant avec lui, se rapprocha du bord, puis, saisissant l'instant favorable, s'élança dans la mer et gagna la terre à la nage pendant que les compagnons de l'évêque repoussaient les Grecs et que de nombreuses barques, pleines de guerriers allemands, venaient au secours de leur prince. « Ainsi, conclut Thietmar, auteur de la *Chronique* où M. Schlumberger a pris la plus grande partie de son récit, les Danaens, qui avaient trompé toutes les nations de l'univers, furent à leur tour trompés. » Il ajoute qu'Othon avait l'intention de remplir ses engagements vis-à-vis du capitaine byzantin, mais que celui-ci, bouleversé par cette aventure et ne se fiant plus à la parole de son prisonnier, mit aussitôt à la voile et s'éloigna sans attendre son dû.

En Syrie, Saad Eddaulèh profita des embarras et des dangers de l'empire grec pour rentrer en possession de la principauté d'Alep, et, malgré les difficultés de sa propre situation, il réussit à s'y maintenir. Il avait à compter à la fois avec le calife de Bagdad, avec celui du Caire et avec les Grecs. Sa politique consista à changer constamment de suzerain, suivant l'avantage du moment. Bardas Phocas, quand la victoire lui rendit la liberté de ses mouvements, dut songer à défendre les intérêts de l'empire dans ces régions de plus en plus menacées par les Arabes. Il y eut donc là pendant plusieurs années des opérations militaires et des combats, dont on voit l'importance mieux qu'on n'en saisit le détail dans les diverses relations qui nous sont parvenues. Mais bientôt l'intérêt principal est non pas en Asie, mais à Constantinople même, où a lieu une lutte d'un autre genre.

Digitized by Google

Le jeune empereur Basile II, dans les derniers temps, supportait impatiemment la tutelle du parakimomène, et celui-ci voulut prévenir le coup dont il se sentait menacé. Il organisa, pour réduire à l'impuissance ce souverain qui voulait régner, un complot dans lequel entrèrent les principaux chefs, Bardas Phocas lui-même et le magistros Léon Mélissène, qui venait d'être envoyé en Syrie pour y combattre les Arabes d'Égypte. Mais le complot n'eut pas le temps d'aboutir. L'empereur, avec une décision inattendue, se saisit de la personne de son ministre, le relégua dans un monastère, et tout fut dit. Les immenses richesses de l'eunuque Basile furent confisquées et la vengeance de son pupille le poursuivit jusque dans les actes de son long ministère, dont on ne laissa subsister que ceux qui intéressaient l'ordre public sans porter la marque de sa pensée particulière. C'était une haine longtemps amassée et contenue qui se satisfaisait enfin. Le ministre disgracié ne résista pas à cet effondrement de sa toute-puissance. D'après le témoignage de Psellus, le corps et l'intelligence furent également atteints chez lui; il traîna peu de temps une vieillesse anticipée et mourut. Tout resta tranquille à Constantinople et, quant aux généraux des armées d'Asie, Léon Mélissène, qui avait eu l'imprudence de se déclarer, se hâta de rentrer dans le devoir et Phocas ne bougea pas.

Tous les chroniqueurs s'accordent à dire que cet acte d'autorité de Basile II fut le premier signe d'un remarquable changement opéré dans son caractère. Pendant son enfance et sa première jeunesse, sous les différentes tutelles de sa mère Théophano, des empereurs Nicéphore Phocas et Jean Tzimiscès, enfin du parakimomène Basile, son éducation avait été très négligée, et, comme son frère Constantin, il avait vécu dans la mollesse et dans la débauche. Psellus, qui parle le plus longuement de la personne et du caractère du jeune empereur, le représente comme recevant avec docilité, au moins pendant longtemps, les excellentes leçons de son oncle le parakimomène, qui l'aime tendrement et s'applique à le former à l'exercice du pouvoir. Ce témoignage, que M. Schlumberger accepte volontiers tout en admettant la transformation accomplie dans les habitudes et dans la vie du prince, ne s'accorde guère avec les portraits des deux personnages, tels qu'ils nous ont été transmis. L'ambition peu scrupuleuse de l'un, la nature rude et inculte de l'autre ne semblent pas faites pour se prêter à cette belle éducation familiale par laquelle l'oncle aurait préparé le neveu à se passer de lui en l'initiant à la pratique du gouvernement. Ce qui est certain, c'est qu'à partir du moment où Basile II prétendit exercer réellement le pouvoir, il s'imposa une vie dure et austère et déploya une énergie infatigable et jalouse. Insensible aux magni-

Digitized by Google

ficences et aux recherches de la cour byzantine, malgré la passion des richesses, il se donna tout entier, pendant les quarante années de son règne effectif, à l'administration et à la défense de son empire. Dans la guerre, il ne tenait nul compte des saisons, insensible pour lui-même au froid et à la chaleur, et il se montrait d'une rigueur inflexible pour l'observation de la discipline et pour l'exécution de ses ordres. Il avait relégué au second rang son frère, qui acceptait sans murmurer ce rôle inférieur. Il soumettait tout à sa volonté, et, plein de dédain pour les choses de l'intelligence et pour ceux qui s'en occupaient, il se dirigeait d'après son instinct et son sens propre. Psellus nous dit que ses secrétaires étaient des hommes de rien et sans éducation, mais que ses dépêches étaient formulées dans un style si simple et si primitif qu'il n'était guère besoin de préparation pour savoir les rédiger. Il fut le moins byzantin des empereurs. Il paraît cependant que le nombre des rhétoriciens et des philosophes ne diminua pas sous son règne. Ce qui prouve, comme Psellus le remarque à l'honneur des lettres, que pour ces hommes la culture de l'esprit fut bien la fin même et le but de leur existence, puisque ce n'était pas un moyen d'arriver à la faveur du souverain ou à la fortune.

Les débuts du gouvernement de Basile II furent désastreux. Son goût d'indépendance et d'autorité lui aliéna les chefs militaires et les disposa à la mollesse ou à la révolte. A ce moment, les progrès des Bulgares, qui, des Balkans, étaient descendus jusqu'en Grèce, rendirent une expédition nécessaire. L'homme énergique qui s'était emparé du pouvoir et les commandait, le tsar Samuel, venait de prendre Larissa, de conquérir toute la Thessalie et s'avançait même jusqu'à l'isthme de Corinthe. Basile se mit lui-même à la tête d'une armée; pour rappeler les Bulgares vers le nord, il pénétra par la vallée de l'Hèbre dans la Bulgarie occidentale et vint mettre le siège devant la grande cité de Stredetz, aujourd'hui Sofia. Mais son entreprise échoua complètement. Surpris et taillés en pièces par les Bulgares, qui s'étaient embusqués sur les hauteurs voisines, ayant perdu leurs provisions de vivres et leurs machines, les Byzantins durent battre en retraite. Une déroute plus terrible encore les attendait au défilé de la Porte Trajane, et c'est à grand'peine que les débris de l'armée se réfugièrent dans les terres de l'empire.

Bientôt la situation s'aggrava encore. Au péril bulgare en Occident vint s'ajouter en Asie une guerre civile; plus menaçante encore que celle à laquelle avait mis fin la défaite de Bardas Skléros, elle opposait au jeune empereur deux prétendants. Skléros s'échappa de sa prison de Bagdad, et l'influence qu'il avait gardée sur certaines populations et son

Digitized by Google

prestige personnel firent tout de suite de lui un adversaire redoutable. Son vainqueur lui-même, Bardas Phocas, au lieu de le combattre, suivit son exemple et même bientôt s'allia avec lui. Ce fut, il est vrai, pour lui tendre un piège et s'emparer de sa personne; mais, une fois libre de ce côté, il s'avança rapidement vers Constantinople et vint menacer Chrysopolis et Abydos. Là s'arrêtèrent ses succès. Basile, réduit à la défensive depuis sa malheureuse expédition en Bulgarie, réussit à se procurer un secours qui lui donna le salut et la victoire. Contre Bardas Skléros c'était un contingent de troupes étrangères, les douze mille Géorgiens de Davith d'Ibérie, qui avait le plus contribué à sauver la cause impériale; contre Bardas Phocas, c'est un corps de barbares Varègues qui joue ce rôle tutélaire. Pendant la nuit, Basile les transporte, avec les autres troupes dont il disposait, sur la rive asiatique. L'armée qui assiégeait Chrysopolis, surprise au point du jour, est mise en complète déroute. Peu de temps après, la seconde armée des rebelles, commandée par Phocas en personne, est détruite dans une grande bataille près d'Abydos et le prétendant lui-même est tué. C'était au printemps de l'année 989. Basile fut désormais assuré de la possession du trône impérial.

Dans ces événements que je viens de résumer en quelques mots, il y a deux faits sur lesquels M. Schlumberger s'étend davantage et avec raison : la mort de Phocas et la conclusion d'une alliance avec les Russes. La mort de Phocas est étrange, presque merveilleuse. D'après le récit de Psellus, il est comme pris de vertige. Il se précipite au combat malgré les prédictions des devins qui ont examiné les victimes, malgré les présages : deux chevaux se sont abattus sous lui. Quand il aperçoit Basile devant le front de son armée, il s'élance sur lui en furieux, poussant des cris terribles. Basile attendait le choc, serrant son épée d'une main, de l'autre tenant pieusement embrassée une image de la Vierge. Au moment où Bardas Phocas arrive sur lui, soudain celui-ci tourne bride, gravit au galop une éminence, descend de cheval, se couche à terre et meurt. On constata, au témoignage de Zonaras, que son corps ne portait la trace d'aucune blessure, ce qui réduisait à néant la prétention de l'empereur Constantin, qui se vantait de l'avoir percé d'un coup de lance. On crut qu'il avait été empoisonné par un serviteur, nommé Syméon, qui lui avait donné un verre d'eau avant le combat. M. Schlumberger, avec la compétence que lui donnent ses connaissances médicales, supposerait plutôt « quelque syncope, quelque congestion ou rupture subite, accident fort admissible dans l'état d'excitation où se trouvait le prétendant ».

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Ce récit jette un jour curieux sur la nature de ces personnages byzantins, chez qui le calcul, la duplicité et les facultés de l'intelligence n'excluaient pas la passion et l'emportement guerrier. Le second fait sur lequel insiste M. Schlumberger, la conclusion d'une alliance avec les Russes, sans être moins étrange, est d'un intérêt plus général et plus grand. Elle eut pour conditions le mariage du prince de Kiev, Vladimir, fils de Sviatoslav, avec la princesse Anne, sœur des deux empereurs, et la conversion au christianisme de Vladimir et de son peuple. Vladimir, cette espèce de Clovis varègue (c'est M. Schlumberger qui fait ce rapprochement), parvenu au trône par le meurtre d'un frère, lui-même fratricide, n'avait paru d'abord qu'un barbare rusé, débauché et sanguinaire. Outre quatre épouses, dont deux étaient la fiancée et la femme du frère qu'il avait assassiné, il entretenait trois cents concubines à Vychégorod, trois cents à Biélogorod près de Kiev et deux cents dans le château de Bérestovo. Son avènement s'était signalé par une recrudescence de paganisme. Sur les falaises du Dniéper, près de son palais, se dressaient les idoles de dieux slaves auxquels on sacrifiait des victimes humaines. Un moment vint où il se fatigua de ce culte grossier.

Dans cette âme barbare, peut-être sous quelque influence chrétienne, il se fit un travail mystérieux, où des idées de noblesse et de grandeur se mêlaient à des aspirations religieuses. Il conçut la pensée d'adopter pour lui-même et pour son peuple une croyance plus élevée, plus digne, par ses dogmes et par la beauté de ses cérémonies, de l'empire qu'il édifiait par ses victoires et par ses conquêtes. La *Chronique de Nestor* raconte que, pour se décider en connaissance de cause, il institua une enquête sur la meilleure religion. Dix envoyés allèrent étudier les principales dans différents centres, et Vladimir reçut aussi des délégués étrangers. Il ne voulut ni de l'islamisme, qui prescrivait la circoncision et défendait le vin, ni du judaïsme, dont les sectateurs erraient dispersés par le monde, ni du catholicisme, dont la discipline lui parut trop sévère. Il fut séduit par la magnificence du culte grec tel qu'il était célébré à Constantinople. Il était donc préparé à accepter la condition posée par les empereurs et à embrasser la foi de sa nouvelle épouse.

Cependant la conclusion du mariage tardait. L'orgueil byzantin ne pouvait se résoudre à cette union d'une Porphyrogénète avec ce barbare grossier, né d'une mère esclave. Il fallut, pour vaincre ces répugnances, que de nouveaux périls fissent sentir plus vivement l'utilité de la puissante alliance des Russes. Les Bulgares s'emparèrent de Berrhœa, en Macédoine, conquête qui était une menace pour Salonique et même pour Constantinople, et les Russes eux-mêmes prirent en Crimée la ville

Digitized by Google

grecque de Cherson, place importante de guerre et de commerce et poste avancé des Byzantins vers ces régions. Les empereurs durent s'exécuter et la jeune princesse prit le chemin de Kiev, accompagnée des missionnaires qui allaient convertir ses nouveaux sujets.

M. Schlumberger, dans la vaste enquête à laquelle il s'est livré pour rassembler les éléments de son travail, a rencontré un document qui lui a fourni des pages intéressantes sur les mœurs des Grecs de bonne famille. C'est un manuscrit de la bibliothèque du Saint-Synode à Moscou, dont les extraits ont été publiés par M. Wassiliewsky [1]. Il renferme un traité d'art militaire auquel se trouvent mêlés, d'une façon inattendue, des préceptes de morale, des règles de conduite et des leçons de savoir-vivre. L'auteur de la première moitié de ce manuscrit, qui avait pris part aux événements du temps et occupé une grande situation, se propose de faire profiter ses enfants de son expérience et aussi des souvenirs de son grand-père Kékauménos. Ce Kékauménos était un personnage important et un habile homme. Comme stratigos du thème de Hellade, il avait eu à défendre la Thessalie contre les entreprises du tsar de Bulgarie, Samuel. Il réussit à retarder de six ans la prise de la capitale, Larissa, soit en combattant l'envahisseur par les armes, soit en le gagnant par des présents ou même en se résignant à une soumission momentanée afin d'assurer le ravitaillement de la ville. « Seigneur, écrit-il à l'empereur Basile, contraint par le rebelle Samuel, j'ai dû le faire reconnaître pour leur souverain par les habitants de Larissa, ce qui leur a permis de faire en paix leurs semailles et leurs récoltes, et, par la puissance des prières de Sa Majesté, ces récoltes ont été si belles que les gens de Larissa ont devant eux pour quatre ans de vivres. Aussi nous voici à nouveau tes fidèles esclaves. »

Ce traité de la guerre est une collection de préceptes sur des sujets très divers illustrés par des exemples. De là des récits qui parfois contiennent de précieux renseignements sur les faits historiques; mais les préceptes eux-mêmes n'ont pas un moindre intérêt. Ils nous apprennent quelle idée un noble Grec se faisait de la sagesse pratique, de la tenue et du respect de soi-même. On y voit, par exemple, qu'il se faisait un mérite de tromper ses ennemis, mais qu'il jugeait indigne et impie de les insulter. Un chapitre est le développement de cette pensée que « les défenseurs d'une ville assiégée ne doivent pas insulter l'ennemi du haut des remparts ».

[1] *Revue du Ministère de l'instruction publique russe* (livraisons de juin, juillet et août 1881).

Digitized by Google

« Tout au contraire, ils doivent s'adresser à lui amicalement, car, en l'injuriant et en lui criant des propos obscènes, tu ne fais que l'irriter davantage contre toi. Bien au contraire, si tu entends quelque soldat grossier l'invectiver, ferme-lui la bouche et force-le à rougir de honte. Je termine en te conjurant de ne rien faire à la légère et sous l'empire de la colère. Qu'en toutes choses la raison, la sagesse, la crainte de Dieu te guident. Ces vertus, unies à la prière, te donneront le bonheur. Ton bon ange marchera devant toi et plus tard tu vivras éternellement dans le domaine des bienheureux. »

Ce conseil de convenance aboutit à une exhortation de sagesse pieuse. D'autres gardent un caractère pratique et sont surtout des leçons de prudence; par exemple la plupart de ceux que contient le paragraphe 123, intitulé : *Sur ce qu'il faut éviter de tomber aux mains des médecins* » :

« Prie Dieu que tu ne tombes pas entre les mains d'un médecin, même du plus savant, car il ne te dira jamais ce qu'il faut. Si ta maladie est sans gravité, il l'exagérera outre mesure et te dira : « Il te faut prendre « des herbes bien coûteuses, mais je te guérirai tout de même. » Puis, ayant pris ton argent, il te dira qu'il n'y en a pas assez encore pour toutes les drogues que tu dois prendre... Donc, si tu tiens à ne pas tomber entre ses mains, mange à ta faim à chacun de tes repas quotidiens, mais évite les festins, les longs soupers... Fais maigre de temps en temps et tu te porteras bien sans médecin. Rends-toi compte des causes de la maladie dont tu souffres. Si tu t'es refroidi, réchauffe-toi. Si c'est d'avoir trop mangé, pratique l'abstinence. Si cela vient de trop de fatigue ou de t'être exposé au soleil, repose-toi et tu te guériras avec le secours de Dieu. Ne te mets jamais de cataplasme sur l'abdomen, cela te ferait du bien pendant trois ou quatre jours, mais ensuite tu iras plus mal... Si tu veux boire quelque chose qui te fasse du bien, bois de l'absinthe... Toutes les tisanes sont nuisibles, surtout quand on est jeune encore. Fais-toi saigner trois fois par an, en février, mai et septembre exactement, mais pas plus. »

Il ajoute dans un autre ordre d'idées : « Ne châtie pas tes fils et tes filles avec la verge, mais avec la parole. »

Voici un autre passage qui, s'il faut en croire le prudent moraliste, donne une médiocre idée de la délicatesse des amis dans la Grèce d'alors et de la moralité des femmes : « Si tu as un ami demeurant au loin qui vienne à passer par ta ville, ne le reçois pas dans ta maison, laisse-le descendre autre part et envoie-lui le nécessaire. Il t'en sera très reconnaissant. Si tu le reçois chez toi, tu n'en auras que des désagréments.

Digitized by Google

D'abord, ni ta femme ni tes filles ni tes brus n'auront la liberté de sortir de leurs appartements et de diriger les serviteurs comme il convient. Et si elles se trouvent forcées de se montrer, ton ami allongera le cou et fixera le regard sur elles. Quand tu seras présent, il feindra de baisser les yeux, mais il épiera quand même pour voir comment elles sont faites, quelle est leur démarche, leur attitude, comment elles sont habillées, quel regard elles ont. Bref, il les examinera des pieds à la tête, et, une fois de retour chez lui, il les imitera devant les siens et s'en moquera. Ensuite il trouvera tout mauvais chez toi, tes gens, ta table, ta manière de vivre. Il te questionnera sur tes affaires, te demandera si tu as ceci, si tu as cela. S'il en trouve l'occasion, il fera des signes d'amour à ta femme et la fixera avec des yeux éhontés. S'il le peut, il la séduira, et s'il n'a pu y réussir, il ne s'en vantera pas moins plus tard de l'avoir fait. »

Comment s'étonner de cette défiance au sujet de la réserve des femmes de la société, quand on lit dans un autre chapitre ce conseil qui met en cause l'impératrice elle-même : « Honore ta souveraine comme ta véritable maîtresse, ta mère ou ta sœur. Si elle veut s'amuser avec toi, détourne-toi, recule, parle-lui les yeux baissés. »

Je n'ai pu qu'indiquer le dessin général et détacher quelques points dans le volumineux ouvrage de M. Schlumberger. Ce serait aux historiens à examiner les recherches et les résultats obtenus pour la détermination des faits, des dates, des itinéraires suivis dans les guerres qui sont racontées. J'ajouterai que les archéologues doivent beaucoup à l'auteur pour le soin avec lequel il a relevé et fixé, autant qu'il le pouvait, les emplacements et les ruines des villes et des monuments intéressants comme les châteaux et les monastères et pour les nombreuses reproductions des produits de l'art byzantin qu'il a insérées dans son livre.

JULES GIRARD.

LES ÉLÉGIES DE TYRTÉE. Leur authenticité, leur âge.

D'après la tradition la plus répandue dans l'antiquité et adoptée par les modernes, le poète Tyrtée fut appelé à Sparte pendant la deuxième guerre messénienne. La première est celle de la conquête de la Messénie par le roi Théopompe. A la troisième génération, nous dit-on, les vaincus

Digitized by Google

se soulevèrent sous la conduite d'Aristomène et ne furent réduits de nouveau qu'après une lutte longue et acharnée. La chronologie de ces faits est obscure; aujourd'hui on place généralement la deuxième guerre de Messénie et le poète Tyrtée dans la seconde moitié du VIIe siècle avant notre ère. Récemment la haute antiquité des Élégies qui portent le nom de ce poète a été contestée par un critique anglais. M. Verall[1] pense que Tyrtée vécut vers le milieu du Ve siècle, quand Sparte fit aux Messéniens révoltés la guerre dont parle Thucydide dans son précis des événements intermédiaires entre les guerres médiques et la guerre du Péloponnèse[2]. Pour soutenir cette thèse, M. Verall s'appuie d'un passage de l'orateur Lycurgue, que nous examinerons plus bas. Tout dernièrement un savant allemand, M. Schwartz[3], après avoir soumis les traditions et renseignements sur les guerres messéniennes à un examen critique des plus remarquables, émit une autre hypothèse sur l'origine des Élégies. A l'entendre, elles auraient été composées vers la fin du Ve siècle par des laconomanes athéniens et attribuées par eux à un personnage fictif qu'ils plaçaient vers l'an 600. Cette fiction, ainsi que les vers apocryphes, n'aurait été adoptée par les Lacédémoniens qu'après les défaites de Leuctres et de Mantinée.

Tout en différant, on le voit, sur la question d'authenticité, les deux critiques s'accordent sur un point capital. Ils estiment l'un et l'autre que les Élégies sont écrites dans le style de l'élégie attique du Ve siècle, qu'elles n'ont rien d'archaïque, rien de personnel, qu'elles n'offrent aucune trace du dialecte dorien qu'on s'attendait à y trouver. M. Schwartz doute qu'elles eussent été comprises par les Spartiates du VIIe siècle; il insiste sur le caractère vague et général des exhortations, sur la pénurie d'allusions historiques, sur le ton oratoire de certains morceaux.

Des deux questions, celle de l'antiquité, celle de l'authenticité des Élégies, nous examinerons d'abord la première. Nous laisserons de côté les *Chansons de marche* (*ἐμβατήρια*) en mètre anapestique. Elles ne sont pas en cause : citées la plupart du temps sans nom d'auteur, leur attribution à Tyrtée est des plus douteuses. Les deux critiques ne s'en sont pas autrement occupés; ils admettent, je suppose, qu'elles remontent

[1] Voir *Classical Review*, X (1897), p. 269 et XI, p. 185 et suiv.

[2] A. Hecker (*Epistola Critica* dans le *Philologus*, V, p. 461) plaçait à la même époque, non le personnage de Tyrtée, mais l'invention de la légende qui faisait de Tyrtée un Athénien. Elle aurait été répandue par les amis de Cimon; ses adversaires s'en seraient moqués en imaginant la fable du maître d'école boiteux.

[3] *Hermes*, XXXIV (1899), p. 428-468.

Digitized by Google

à une antiquité respectable. Pour ce qui est des Élégies (je prends ce mot dans son sens antique), il nous en reste trois morceaux d'une certaine étendue et plusieurs fragments de peu de vers. Il était naturel de juger de l'ensemble sur les longues tirades. Il convient cependant de ne pas oublier que ces tirades sont citées par Lycurgue et par Stobée. L'orateur athénien veut donner à ses concitoyens une leçon de patriotisme, l'auteur du *Florilège* a cherché des morceaux à insérer sous les rubriques *De la guerre* et *Du courage*. L'un et l'autre ont dû choisir ce qu'il y avait de plus général, de plus lieu commun. Si nous voulions juger des tragiques grecs par les sentences et les tirades que leur emprunta le même Stobée, nous en jugerions très mal. Les courts fragments de Tyrtée qui nous ont été transmis par des historiens donnent une idée toute différente de ces poésies. Tout y est précis, se rapporte à un lieu, à un temps déterminé : Zeus a donné ce pays aux Héraclides, Apollon a dicté ses vieilles institutions, le roi Théopompe a conquis la Messénie après vingt années de combats acharnés. Les habitants, semblables à des ânes accablés de lourds fardeaux, ont été réduits à une dure servitude, forcés de donner à leurs maîtres la moitié de tous les produits de leur terre[1]. Pour mieux marquer encore l'ignominie de leur condition, quand les maîtres venaient à mourir, ils durent les pleurer, entonner avec leurs femmes les lamentations funèbres. Le pays à reconquérir est plantureux, bon à labourer, bon à planter d'arbres et de vignes. Cependant, la lutte se prolongeant, les soldats de Sparte étaient découragés; un jour, pour les empêcher de fuir, on les rangea en ordre de bataille avec un grand fossé à dos. Si nous savons que Tyrtée parla de ce fait, c'est par le plus grand des hasards : nous devons le renseignement à un scoliaste d'Aristote[2]. On peut donc croire que, si nous avions toutes les Élégies, nous y trouverions la mention d'autres faits.

Les grands morceaux mêmes, malgré leur caractère général, ne sont pas tout à fait dépourvus de traits particuliers et précis. « Vous avez connu des défaites et des victoires, dit le poète aux guerriers, vous savez par votre propre expérience qu'à combattre vaillamment, on perd moins de monde qu'à fuir[3]. » Ailleurs[4] il leur reproche leur conduite antérieure

(1) *Ὥσπερ ὄνοι μεγάλοισ' ἄχθεσι τειρόμενοι, | δεσποσύνοισι φέροντες ἀναγκαίης ὑπὸ λυγρῆς | ἡμισυ παντὸς ὅσου καρπὸν ἄρουσα φέρει.*

(2) Aristote, *Eth. Nicom.*, III, 8, p. 1116[b] : *Οἱ πρὸ τῶν τάφρων καὶ τῶν τοιούτων παρατάττοντες.* Scolie d'Eustrate : *Τοῦτο περὶ Λακεδαιμονίων λέγοιτ' ἄν· τοιαύτην γάρ τινα μάχην, ὅτε πρὸς Μεσσηνίους ἐμαχέσαντο, ἐπολέμουν* (lire : *ἐπολέμουν, ἐμαχέσαντο*), *ἧς καὶ ὁ Τυρταῖος μνημονεύει.*

(3) Fr. VIII, 7-14.

(4) Fr. VII, 13-14.

Digitized by Google

et leur crie de ne *plus* ménager leur vie (*ψυχέων μηκέτι φειδόμενοι*), mais de disputer bravement à l'ennemi *ce pays* (*γῆς περὶ τῆσδε*). Ce pays, le pays dans lequel se fait la guerre, n'est sans doute pas la Laconie; il s'agit des cantons de la Messénie où des Lacédémoniens s'étaient établis depuis trois générations : c'est là le sol natal (*γῆ πατρίς*) qu'il faut défendre. S'ils fuient, ils seront obligés d'évacuer la Messénie, de suivre l'exemple de ceux qui s'étaient retirés avec leurs familles en Laconie, privés de leurs biens, errant de lieu en lieu, et mendiant leur pain[1]. C'est ainsi que j'explique les vers cités par Lycurgue. Ils font allusion à une situation toute particulière, celle qui provoqua la demande d'une nouvelle répartition des terres. Aristote nous apprend que Tyrtée en avait parlé[2], et c'est là un autre fait précis à ajouter à ceux que nous avons énumérés plus haut. On lit dans l'*Iliade* et dans les fragments de Kallinos des exhortations semblables, mais il faut remarquer que les motifs invoqués sont d'une nature générale; l'argument employé par Tyrtée est tout à fait spécial.

Fort de cet argument, le poète continue :

« S'il en est ainsi, combattons courageusement pour ce pays. »

Εἰ δ' οὕτως ἀνδρός τοι ἁλωμένου οὐδεμί' ὥρη
γίγνεται οὔτ' αἰδώς . . . . . .
θυμῷ γῆς περὶ τῆσδε μαχώμεθα.

On prétend qu'un poète très ancien ne construit pas de pareils syllogismes[3]. Mais Homère, ou l'auteur, quel qu'il soit, du XIIe livre de l'*Iliade*, met dans la bouche de Sarpédon ces vers d'un raisonnement serré :

Ὦ πέπον, εἰ μὲν γὰρ πόλεμον περὶ τόνδε φυγόντε
αἰεὶ δὴ μέλλοιμεν ἀγήρω τ' ἀθανάτω τε
ἔσσεσθ', οὔτε κεν αὐτὸς ἐνὶ πρώτοισι μαχοίμην
οὔτε κε σὲ στέλλοιμι μάχην ἐς κυδιάνειραν·
νῦν δ' — ἔμπης γὰρ κῆρες ἐφεστᾶσιν θανάτοιο
μυρίαι, ἃς οὐκ ἔστι φυγεῖν βροτὸν οὔτ' ὑπαλύξαι —
ἴομεν, ἠέ τῳ εὖχος ὀρέξομεν ἠέ τις ἡμῖν[4].

« Sans doute, si, échappés aux périls de cette guerre, nous devions être toujours à l'abri de la vieillesse et de la mort, je ne combattrais

(1) *L. cit.*, 1-10.

(2) Aristote, *Politique*, V, 6 : *Συνέβη δὲ καὶ τοῦτο ἐν Λακεδαίμονι ὑπὸ τὸν Μεσσηνιακὸν πόλεμον. Δῆλον δὲ ἐκ τῆς Τυρταίου ποιήσεως τῆς καλουμένης Εὐνομίας· θλιβόμενοι γάρ τινες διὰ τὸν πόλεμον ἠξίουν ἀνάδασμον ποιεῖν τὴν χώραν.*

(3) C'est l'avis de M. Schwartz. Il propose de corriger ainsi le vers 11 de l'élégie citée : *εἰ δ' οὖν οὔτ' ἀνδρὸς ἁλαλημένου οὐδεμί' ὥρη...*

(4) *Iliade*, XII, 322-328.

Digitized by Google

pas au premier rang, et je ne t'exhorterais pas à t'illustrer dans la bataille. Mais puisque de toute manière il faut mourir (en effet, mille démons du trépas menacent les humains, sans qu'ils puissent les fuir ni les éviter), marchons, donnons la gloire à un ennemi, ou recueillons-en sur lui. »

Grâce à leur esprit délié et logique, les Grecs trouvèrent la forme de l'enthymème longtemps avant qu'elle fût enseignée dans l'école des rhéteurs. Aussi Théopompe, le brillant disciple d'Isocrate, ne dédaigna-t-il pas de paraphraser les vers d'Homère dans une harangue militaire[1] de ses *Histoires*. *Εἰ μὲν γὰρ ἦν, τὸν κίνδυνον τὸν παρόντα διαφυγόντας, ἀδεῶς διάγειν τὸν ἐπίλοιπον χρόνον, οὐκ ἂν ἦν θαυμαστὸν φιλοψυχεῖν· νῦν δὲ τοσαῦται κῆρες τῷ βίῳ παραπεφύκασιν, ὥστε τὸν ἐν ταῖς μάχαις θάνατον αἱρετώτερον εἶναι δοκεῖν.*

Ailleurs, Tyrtée déclare qu'« il ne ferait nul cas d'un homme, quelque agile qu'il fût des pieds ou fort à la lutte, eût-il la taille et la force des Cyclopes, l'emportât-il à la course sur Borée de Thrace, fût-il plus beau que Tithon, plus riche que Midas et Cinyras, plus roi que Pélops le Tantalide, eût-il la langue d'Adraste, douce comme le miel, eût-il toutes les vertus sans le courage guerrier, je ne l'estime pas : il n'est pas brave un jour de bataille ».

Οὔτ' ἂν μνησαίμην οὔτ' ἐν λόγῳ ἄνδρα τιθείμην
οὔτε ποδῶν ἀρετῆς οὔτε παλαισμοσύνης,
οὐδ' εἰ Κυκλώπων ἔχοι μέγεθός τε βίην τε
νικώῃ δὲ θέων Θρηΐκιον Βορέην,
οὐδ' ἂν Τιθωνοῖο φυὴν χαριέστερος εἴη,
πλουτοίη δὲ Μίδεω καὶ Κινύρεω μάλιον,
οὐδ' εἰ Τανταλίδεω Πέλοπος βασιλεύτερος εἴη,
γλῶσσαν δ' Ἀδρήστου μειλιχόγηρυν ἔχοι,
οὐδ' εἰ πᾶσαν ἔχοι δόξαν πλὴν θούριδος ἀλκῆς·
οὐ γὰρ ἀνὴρ ἀγαθὸς γίγνεται ἐν πολέμῳ[2].

Ces vers sont d'un tour très oratoire, je n'en disconviens pas; mais le sont-ils plus que ceux qu'Homère place dans la bouche d'Achille refusant les présents d'Agamemnon? « Non, quand même il m'en offrirait dix fois, vingt fois davantage, tout ce qu'il possède maintenant, tout ce qu'il pourrait acquérir par la suite, autant de trésors qu'il en afflue dans Orchomène et dans Thèbes d'Égypte, ville où tant de biens sont accumulés dans les maisons, qui a cent portes et qui peut, par chaque

[1] C. Mueller l'attribue à tort au discours de Silène et en fait le fragment 77. — [2] Tyrtée, fr. IX, 1-10.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

porte, faire sortir deux cents guerriers avec chevaux et chars, quand même il m'offrirait des présents innombrables comme le sable et la poussière, non pas même ainsi, Agamemnon ne fléchirait mon cœur[1]. » Sans doute, l'*Ambassade*, d'où sont tirés ces vers, n'appartient pas au corps primitif de l'*Iliade;* on ne la jugera cependant pas plus récente que l'époque présumée de Tyrtée. Nous pourrions ajouter d'autres exemples. Qu'on relise le fameux passage du XIVe livre de l'*Iliade*, où Zeus assure qu'il est plus amoureux d'Héra qu'il ne l'a jamais été d'aucune de ses maîtresses : la formule οὐδ' ὁπότε ou οὐδ' ὅτε y revient sept fois[2]. Les Hellènes étaient orateurs nés; ils se servaient instinctivement de toutes les figures de rhétorique qui furent plus tard dénommées et classées par les rhéteurs.

Dans les vers cités un peu plus haut, le poète déclare qu'il ne fait aucun cas de la vertu athlétique, si elle n'est unie à la vertu guerrière. Ce sont là, dit M. Schwartz, les protestations de Xénophane et d'Euripide contre l'athlétisme, non les sentiments d'un vieux poète laconien. Je ne puis voir rien de pareil dans les vers en question. Le poète ne médit pas des exercices gymnastiques, aussi peu que de la vigueur, de la beauté, de l'éloquence, de la richesse. Il ne dédaigne aucune de ces distinctions, tout en les mettant au-dessous de la bravoure guerrière. Une autre objection me touche davantage. Après avoir parlé des honneurs rendus au citoyen mort pour la patrie, de sa gloire éternelle, il termine par ce dernier trait : « Quoique caché sous la terre, il devient immortel. »

Ἀλλ' ὑπὸ γῆς περ ἐὼν γίγνεται ἀθάνατος[3].

« Immortel malgré la mort », cela rappelle les oraisons funèbres attiques. Il est vrai que Simonide y avait préludé dans ce qu'on peut appeler ses oraisons funèbres en vers, quand il disait des Spartiates morts aux Thermopyles : « Leur tombeau est un autel », βωμὸς δ' ὁ ταφος. Le vieux Kallinos avait déjà mis le vaillant défenseur de la patrie sur le même rang que les demi-dieux (ἄξιος ἡμιθέων[4]), et l'usage de l'héroïsation est très ancien. On peut croire enfin que de vieux recueils tels que celui de Tyrtée (il comprenait cinq livres, s'il faut en croire Suidas) restèrent longtemps ouverts et s'enrichirent de couplets plus récents et même d'élégies complètes.

Il est vrai que nos Élégies ne sont pas écrites en dialecte laconien;

[1] *Il.*, IX, 379-386. — [2] *Il.*, XIV, 312-328. — [3] Tyrtée, fr. IX, 32. — [4] Kallinos, fr. I, 19.

Digitized by Google

dans tous les cantons de la Grèce la langue de l'élégie est la langue d'Homère, c'est la langue du genre. Et qu'on ne dise pas que les Lacédémoniens du VIIe siècle n'eussent pas compris cette langue. De bonne heure des rhapsodes ambulants répandirent d'un bout de la Grèce à l'autre les récits épiques composés dans cette langue. Quand Alcman dit aux jeunes filles de Sparte :

> Οὔ μ' ἔτι, παρθενικαὶ μελιγάρυες, ἱμερόφωνοι,
> γυῖα φέρειν δύναται κ. τ. ἑ.

il se sert de cette même langue. Il dit ἁλιπόρφυρος εἴαρος ὄρνις, tandis que dans ses poésies familières il appelle le printemps τὸ Ϝῆρ[1]. Les hexamètres d'Alcman ne se distinguent de ceux d'Homère que par l'emploi discret de quelques dorismes. On en trouve aussi dans les vers de Tyrtée. Il dit δημότᾶς ἄνδρας, δεσποτᾶς οἰμώζοντες[2], en abrégeant la désinence de l'accusatif pluriel de la première déclinaison. Des formes dialectales qui n'étaient pas protégées par le mètre ont pu être effacées par les copistes. Dans fr. II, 6, les éditions portent Σπάρτης; mais il y a la variante Σπάρτας. Dans fr. IX, 6, Bergk a rétabli la fin d'un pentamètre en substituant à μᾶλλον la vieille forme μάλιον, attestée par Hésychios. D'autres indices ne permettent pas d'attribuer nos Élégies à un poète attique de la fin du Ve siècle. La première syllabe de καλός y est toujours longue (II, 9; VII, 1; VII, 30). Il ne reste que peu de chose des Élégies de Critias; cependant καλός s'y rencontre trois fois, et toujours avec α bref suivant l'usage attique (I, 14; II, 19; II *a*, 2). Je ne pense pas non plus qu'un poète de cette époque eût admis l'hiatus avant ἔργον (πίονα ἔργα, III, 7; ὄϝριμα ἔργα, VIII, 27) par souvenir d'un digamma disparu. Cf. περὶ ᾗ πατρίδι (VII, 2), et peut-être νεμεσητὰ ἰδεῖν (VII, 26).

Les Élégies ont fourni à M. Schwartz un argument d'un autre genre à l'appui de sa thèse. On y lisait, à ce que rapporte Strabon, que Tyrtée avait présidé lui-même aux opérations de la guerre soutenue par les Lacédémoniens : φησὶν αὐτὸς στρατηγῆσαι τὸν πόλεμον τοῖς Λακεδαιμονίοις[3]. Or, qui croira que Sparte ait non seulement donné droit de cité à un poète étranger, mais l'ait autorisé à commander ses armées, privilège des rois ou de leurs tuteurs? C'est là une fiction inadmissible. L'argument est spécieux; nous croyons cependant qu'on peut y répondre. Voici en effet un fait analogue rapporté par Hérodote[4]. Lors

(1) Alcman, fr. 13 et fr. 64.
(2) Tyrtée, fr. II, 7 et fr. V, 1.
(3) Cf. Strabon, VIII, p. 362.
(4) Hérodote, IX, 33-35. Il est vrai que l'historien dit : Μοῦνοι δὲ δὴ πάντων ἀνθρώπων ἐγένοντο οὗτοι Σπαρτιήτησι

Digitized by Google

de l'invasion de Xerxès, les Spartiates engagèrent un devin célèbre, Tisamenos d'Élis, à se charger, de concert avec les rois Héraclides, de la conduite de leurs guerres (*ποιέεσθαι ἅμα Ἡρακλειδέων τοῖσι βασιλεῦσι ἡγεμόνα τῶν πολέμων*). Il y consentit à condition d'obtenir droit de cité complet pour lui-même et pour son frère Hagias. Cette demande fut agréée. Tisamenos assista les Lacédémoniens avec succès dans cinq grandes batailles, et ces batailles étaient considérées par les contemporains comme des victoires remportées par le devin[1]. C'est à ses conseils, confirmés par l'oracle de Delphes, qu'en 459 les Messéniens durent de sortir sains et saufs de la forteresse d'Ithome[2]. L'analogie est complète, elle s'étend jusqu'aux termes : dans l'oracle cité par Lycurgue et par Strabon, Tyrtée est désigné comme *ἡγεμών*, ce que l'orateur rend par *στρατηγός*[3]. La part prise par Tisamenos à la guerre en sa qualité de devin, on l'accorda à Tyrtée comme à l'interprète des Muses. C'est lui peut-être qui conseilla de ranger les troupes devant un grand fossé dans la bataille dont ses vers avaient conservé le souvenir; le passage de Strabon, que nous venons de citer, pourrait faire allusion à ce *στρατήγημα*.

Nous avons exposé les raisons qui nous font croire à l'authenticité des Élégies de Tyrtée; reste à déterminer l'époque du poète. Cette question est liée à celle de la date des guerres de Messénie. Conquis par le roi Théopompe dès le VIIIe siècle, ce malheureux pays tenta plusieurs fois de recouvrer son indépendance. La révolte du Ve siècle, mentionnée par Thucydide, est la seule qui puisse être datée d'une manière certaine. La première révolte, connue sous le nom de deuxième guerre de Messénie, est placée au VIIe siècle par Éphore, Philochore, Callisthène, par le savant chronographe Apollodore, dont Strabon emprunte évidemment les données, ainsi que par les historiens modernes. Les événements de cette guerre sont rapportés par Pausanias avec un luxe de détails qu'il n'avait certainement pas trouvés dans Éphore. Cet historien avait pour sage maxime de faire grand cas des données précises fournies par des témoins contemporains des événements, mais de se défier des auteurs qui prétendaient en savoir si long sur les choses anciennes[4]. Le héros du récit de Pausanias est le Messénien Aristomène, personnage non pas fictif, sans doute, mais légendaire; aussi les exploits mer-

πολιῆται. Mais à Sparte, où il recueillit ce renseignement, on pouvait ne plus se souvenir d'avoir été moins exclusif autrefois.

(1) *L. cit.* : *ἀγῶνας τοὺς μεγίστους ἀναιρήσεσθαι πέντε.*

(2) Cf. Pausanias, III, 11, 8.

(3) Lycurgue, *Contre Léocrate*, § 105-106.

(4) Éphore, fr. 2.

Digitized by Google

veilleux que lui attribuait la tradition populaire n'ont-ils pas de date. Myron, pseudo-historien, qui avait pris la première guerre messénienne, celle de la conquête, pour sujet d'un exercice oratoire, put se permettre de transporter Aristomène dans cette guerre, sans doute pour ne pas se priver d'un si fameux personnage et des discours ronflants à placer dans sa bouche. Tout en protestant contre cette transposition, le bon Pausanias emprunte à Myron la plupart des incidents de la première guerre. Quant à la deuxième, il suit, sinon exclusivement, du moins de préférence, un poète, Rhianos de Crète, sans adopter toutefois les données chronologiques de l'auteur qui lui inspire tant de confiance. En effet, Pausanias, d'accord sur ce point avec Éphore et Apollodore, place Aristomène au VIIe siècle, tandis que Rhianos en avait fait le contemporain du roi Léotychidès, qui régna de 498/497 à 476/475 [1].

Y eut-il, en effet, à cette époque une révolte des Messéniens contre leurs maîtres lacédémoniens? Nos historiens n'en parlent pas; cependant le fait est certain, M. Schwartz insiste avec raison sur ce point dès le commencement de son mémoire. Et d'abord, on ne peut croire que Rhianos ait inventé un fait aussi important; un poète alexandrin s'appuie toujours sur une tradition. Ensuite, et c'est là l'essentiel, Platon atteste formellement cette révolte de la Messénie en deux endroits de ses *Lois*. Il en parle à propos des guerres médiques : si Sparte a laissé les Athéniens combattre seuls à Marathon, c'est qu'elle avait, dit-il, une guerre contre les Messéniens à soutenir chez elle. Hérodote ne dit rien de cette guerre; il attribue la conduite des Lacédémoniens à un scrupule religieux, et Platon lui-même fait allusion à ce motif, mais subsidiairement et d'une manière dubitative [2]. S'il est vrai cependant, ce que Platon raconte lui-même, que le secours envoyé par Sparte arriva dès le lendemain de la bataille, il est clair que la guerre de Messénie n'était pas bien sérieuse alors, et que l'explication donnée par Hérodote est la seule qui rende compte d'un si léger retard. Reste cependant le fait incontestable d'une guerre que Sparte eut à soutenir contre la Messénie au commencement du Ve siècle. Le témoignage de Platon suffirait à le mettre hors de doute; mais je crois qu'Hérodote aussi y fait allusion dans un passage dont on n'a pas encore, que je sache, apprécié la portée. Aristagoras de Milet demande un secours au roi de Sparte; il

[1] Pausanias, IV, 15, 2.

[2] Platon, *Lois*, III, p. 689, E : *Οὗτοι δὲ* (les Lacédémoniens) *ὑπό τε τοῦ πρὸς Μεσσήνην ὄντος τότε πολέμου καὶ εἴ δή τι διεκώλυεν ἄλλο αὐτούς, οὐ γὰρ ἴσμεν, λεγόμενον, ὑσταιροι δ' οὖν ἀφίκοντο τῆς ἐν Μαραθῶνι μάχης γενομένης μιᾷ ἡμέρᾳ.* Cf. Ménéxène, X : *Οὗτοι δὲ τῇ ὑσταιραίᾳ τῆς μάχης ἀφίκοντο.*

Digitized by Google

lui promet une victoire facile sur des Barbares peu aguerris et un riche butin : « Ajournez, lui fait dire l'historien, les batailles contre les Messéniens, adversaires capables de se mesurer avec vous, contre les Arcadiens et les Argiens. Pourquoi leur disputer un petit coin de terre médiocrement fertile et de maigres tributs, quand vous pouvez, sans grand effort, vous rendre maître de toute l'Asie[1] ? » « Ajournez les batailles contre les Messéniens », ces mots peuvent-ils viser une guerre terminée depuis plus d'un siècle ? Ils doivent se rapporter à un fait contemporain. Nous en conclurons que vers 498, date de l'ambassade d'Aristagoras, la Messénie révoltée tenait tête à Sparte[2], et qu'en 490, à l'époque de la bataille de Marathon, elle était à peu près domptée.

La révolte des premières années du ve siècle n'est donc point tout à fait passée sous silence par Hérodote. Elle n'était pas non plus ignorée des historiens suivis par Strabon dans le passage où il énumère, après la deuxième guerre de Messénie, une troisième, qui est évidemment la révolte en question, et une quatrième, celle dont parle Thucydide. À entendre M. Schwartz, celle qu'on appelle la deuxième n'aurait rien d'historique; elle ne reposerait que sur une mauvaise interprétation d'un vers de Tyrtée. Le poète dit que la Messénie a été conquise par « les pères de nos pères », *πατέρων ἡμετέρων πατέρες*. On entendait « par nos grands-pères », à tort, d'après MM. Verall et Schwartz; cette locution, assurent-ils, désigne ici d'une manière générale les ancêtres. Sans doute, l'expression *πατέρες ἡμέτεροι* est à double entente : elle peut s'appliquer aux pères proprement dits et aux ancêtres. Mais, à cause de cela même, les mots *πατέρων ἡμετέρων πατέρες* ne peuvent avoir qu'un seul sens, le sens précis de « les pères de nos pères ». Cela est vrai pour le grec comme pour le français. Les anciens avaient bien expliqué ces mots; toute autre explication est inadmissible.

Tyrtée et la guerre d'Aristomène, *ὁ Ἀριστομένειος πόλεμος*, comme dit Polybe[3], ne sauraient donc être placés à l'époque des guerres médiques. Le même raisonnement s'applique au faux Tyrtée de l'hypothèse de M. Schwartz. Ceux qui lui prêtèrent les vers en question n'entendirent pas non plus le séparer de la première guerre messénienne par un si

[1] Hérodote, V, 49 : *Ἀλλὰ περὶ μὲν χώρης ἄρα οὐ πολλῆς οὐδὲ οὕτω χρηστῆς καὶ οὔρων* (lisez *φόρων*) *σμικρῶν χρεὸν ἐστὶ ὑμέας μάχας ἀναβάλλεσθαι πρός τε Μεσσηνίους ἐόντας ἰσοπαλέας καὶ Ἀρκάδας τε καὶ Ἀργείους, τοῖσι οὔτε χρυσοῦ ἐχόμενόν ἐστι οὐδὲν οὔτε ἀργύρου... παρέχον δὲ τῆς Ἀσίας πάσης ἄρχειν εὐπετέως, ἄλλο τι αἱρήσεσθε;*

[2] A cette date s'appliquerait bien ce que Platon dit un peu plus haut (p. 692, D) : *Ἡ μὲν* (la Messénie) *καὶ Λακεδαίμονα διεκώλυεν ἐπαμύνειν αὐτῇ* (à la Grèce), *πολεμοῦσα αὐτῇ* (à Lacédémone) *κατὰ κράτος.*

[3] Polybe, IV, 33, 5.

Digitized by Google

long intervalle de temps. Mais cette hypothèse est-elle vraisemblable en elle-même, abstraction faite des arguments que nous avons tirés de l'examen des Élégies? Des oligarques athéniens, nous dit-on, grands admirateurs de Sparte et de ses institutions, composèrent vers la fin du ve siècle un pastiche tout plein du plus ardent patriotisme lacédémonien, et l'attribuèrent à un poète originaire d'Aphidné dans l'Attique, en forgeant à la fois les vers, le nom et la légende de ce personnage fictif: fiction audacieuse, on en conviendra; les auteurs de pareilles fraudes littéraires sont généralement assez avisés pour s'autoriser d'une tradition quelconque. L'idée de cette fraude a sans doute été suggérée par une conjecture analogue mise en avant naguère après la découverte de l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote. La constitution attribuée dans ce traité à Dracon, et dont il n'est question nulle part ailleurs, ressemble si étrangement à celle que les oligarques d'Athènes élaborèrent en 411, qu'on a pu supposer qu'elle avait été imaginée par ces derniers. Cette conjecture ne laisse pas d'être assez plausible. Mais pourquoi les mêmes hommes auraient-ils fabriqué des vers où se trouve décrit le misérable état des Messéniens réduits en servitude par un vieux roi de Sparte? Quel à-propos pouvaient avoir des exhortations enflammées aux défenseurs du sol de la patrie, des femmes et des enfants? Dira-t-on qu'elles s'adressaient indirectement aux Athéniens? Mais les oligarques voulaient la suprématie de Sparte par haine de la démocratie. Sparte elle-même était alors loin de rien craindre pour sa sécurité. Aussi M. Schwartz nous dit-il que le faux Tyrtée ne fut adopté par Sparte qu'après les victoires d'Épaminondas. C'est avouer que la supercherie n'avait aucun à-propos au moment où elle se produisit. La thèse de M. Schwartz n'en devient pas plus vraisemblable. Ajoutons une objection accessoire: Platon croit au poète Tyrtée. Cela se comprendrait difficilement si les Élégies avaient été forgées du temps de sa jeunesse et dans le milieu où il vivait.

J'arrive à la thèse de M. Verall. Le critique anglais ne conteste ni l'existence de Tyrtée ni l'authenticité de ses Élégies, mais il les rajeunit de deux siècles; d'abord pour des raisons littéraires que nous avons déjà discutées, ensuite, et surtout, en invoquant le témoignage de Lycurgue. Le discours *Contre Léocrate* a été plusieurs fois édité et commenté; on y lit cependant un passage important que personne, avant M. Verall, ne semble avoir étudié de près. Nos ancêtres, dit l'orateur, ont bien fait de prescrire la récitation des poèmes d'Homère aux grandes Panathénées. Enflammés par ces nobles vers, les Athéniens repoussèrent le Mède et affranchirent la Grèce. Et il continue (§ 105): Τοιγαροῦν οὕτως

Digitized by Google

ἦσαν ἄνδρες σπουδαῖοι οἱ τότε τὴν πόλιν οἰκοῦντες, ὥστε τοῖς ἀνδρειοτάτοις Λακεδαιμονίοις ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις πολεμοῦσι πρὸς Μεσσηνίους ἀνεῖλεν ὁ θεὸς παρ' ἡμῶν ἡγεμόνα λαβεῖν καὶ νικήσειν τοὺς ἐναντίους. Traduisons sans tenir compte d'abord des mots espacés dans l'impression. « Aussi nos citoyens d'alors étaient-ils si hommes de bien ensemble et individuellement, que des guerriers aussi braves que les Lacédémoniens, engagés dans une lutte contre la Messénie, furent avertis par l'oracle du dieu de se faire donner par nous un homme qui les conduirait à la victoire. » Suit l'éloge de Tyrtée, stratège et poète. Ce passage n'indique-t-il pas que Lycurgue place Tyrtée après les guerres médiques ou tout au moins après Pisistrate, l'ordonnateur des grandes Panathénées? Si M. Verall est le premier à tirer des paroles de l'orateur une conclusion qui semble s'imposer, c'est que le texte offre une singulière difficulté. En effet, que veulent dire ici les mots ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις? On est tenté tout d'abord de les construire avec πολεμοῦσι. Mais on aboutirait ainsi à un non-sens : les Athéniens étaient *alors* si vaillants que *dans les temps antérieurs* l'oracle avisa les Lacédémoniens de prendre un Athénien pour les conduire à la guerre. Lierons-nous τοῖς ἀνδρειοτάτοις Λακεδαιμονίοις ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις? C'est ainsi que fait M. Verall, et il explique ce texte : « aux Lacédémoniens qui avaient été les plus vaillants des Grecs avant l'essor d'Athènes ». Il admet cependant la possibilité de deux autres explications. On pourrait entendre « quand Sparte n'était pas encore affaiblie comme elle l'est aujourd'hui », ou bien « quand Athènes ne l'était pas encore ». Ajoutez le sens proposé par M. Macan [1] : « aux Lacédémoniens qui avaient été très vaillants auparavant, c'est-à-dire avant la guerre où leur moral avait besoin d'être remonté par Tyrtée ». Voilà quatre interprétations différentes; nous avons l'embarras du choix. Des mots qui ont tant de sens risquent de n'avoir aucun sens, je veux dire aucun sens satisfaisant. Une autre difficulté m'arrête. L'orateur veut prouver, par un exemple, quelle était alors la vertu des Athéniens, tant du peuple d'Athènes dans son ensemble que des citoyens en particulier. L'appel de Tyrtée par Sparte ne répond guère à cette annonce. Pour la justifier, il fallait alléguer des faits honorables pour tous les Athéniens aussi bien individuellement que collectivement. Il n'était pas difficile d'en trouver. Sans se laisser séduire par les avances du Grand Roi, les citoyens d'Athènes abandonnèrent une seconde fois leur ville, leurs maisons, leurs biens plutôt que de trahir la cause des Hellènes. Je crois donc que le copiste a sauté quelques lignes après ὥστε.

[1] *Classical Review*, XI (1898), p. 10.

Digitized by Google

Évidemment je ne puis remplir la lacune que par conjecture : l'orateur pouvait rappeler le fait que je viens de citer ou un autre du même genre. Ensuite, après la lacune, il passe à des faits qui eurent lieu « dans les temps antérieurs », *ἐν τοῖς ἔμπροσθεν χρόνοις*, c'est-à-dire longtemps avant les guerres médiques, et il rapporte l'oracle, l'appel de Tyrtée, le rôle qu'il joua à Sparte. Ainsi complété, le texte de Lycurgue n'offre plus d'incohérence, et il ne contredit plus les vers dans lesquels Tyrtée déclare expressément : « les pères de nos pères » ont conquis la Messénie. Nous continuerons donc de croire que l'auteur des Élégies patriotiques religieusement conservées à Sparte a vécu au VIIe siècle. Ce fait n'a d'ailleurs rien d'invraisemblable; il est au contraire d'accord avec d'autres faits incontestés. Alors Sparte ne chassait pas encore les étrangers, et n'était pas encore ennemie de tout progrès. Elle appela Terpandre de Lesbos, Thalétas de Crète, d'autres poètes musiciens, dont elle adopta les innovations; elle laissa Alcman de Sardes instruire les chœurs de ses jeunes filles. C'est à la même époque qu'elle accueillit un autre poète capable de relever le courage de ses guerriers et de les conduire à la victoire.

HENRI WEIL.

GÉNÉRAL BARON GOURGAUD. *SAINTE-HÉLÈNE*. Journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. 2 vol. in-8°, Paris, 1899, Flammarion.

PREMIER ARTICLE.

Chateaubriand, qui se connaissait en *Mémoires* et qui s'est montré dans la composition des siens polémiste consommé, apologiste très habile et artiste incomparable, s'est exprimé avec quelque scepticisme sur les écrits de Sainte-Hélène. A part quelques passages sur la guerre et sur les hommes, Napoléon, dit-il, n'est occupé qu'à justifier son passé, « qu'à bâtir, sur des événements accomplis, des choses auxquelles il n'avait jamais songé pendant le cours de ces événements. Dans cette compilation où le pour et le contre se succèdent, où chaque opinion trouve une autorité favorable et une réfutation péremptoire, il est difficile de démêler ce qui appartient à Napoléon de ce qui appartient à ses secrétaires. Il est probable qu'il avait une version différente pour chacun d'eux,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

afin que les lecteurs choisissent selon leur goût et se créassent dans l'avenir un Napoléon à leur guise. Il dictait son histoire telle qu'il la voulait laisser; c'était un auteur faisant des articles sur son propre ouvrage. Rien donc de plus absurde que de s'extasier sur des répertoires de toutes mains[1]... »

Faisons, en cette critique sévère, la part qui revient à tous les Mémoires d'homme d'État et à toutes les *Confessions*, d'avant ou d'après la tombe. Tenons-nous-en aux seuls écrits de Sainte-Hélène. Il y faut distinguer ce qui est de Napoléon : les chapitres d'histoire ou d'autobiographie, les études de guerre sur Turenne, Frédéric, César, dictées par l'empereur, relues, revues par lui, et les notes sur les propos qu'il tenait à bâtons rompus, au hasard des lectures, des nouvelles reçues, des souvenirs évoqués et que des interlocuteurs notaient, de mémoire, dans leur journal. Napoléon, en ces entretiens, ne composait point pour la postérité; il ne préparait pas des documents à l'histoire; il s'abandonnait à son imagination, à sa verve prodigieuse, à son inspiration, à sa mémoire inépuisable, à son penchant à argumenter, à contredire, à poursuivre, envelopper et écraser l'interlocuteur, au goût enfin qui le portait à pousser toutes ses conceptions aux extrêmes, pour ne revenir au sens commun qu'après d'innombrables oscillations d'un paradoxe à un autre. Il avait toujours été grand parleur; il se divertissait, en ses heures d'attente et d'oisiveté, par ces ébats de son esprit : ainsi encore naguère à la veille de Waterloo, pour tromper le temps et refouler l'inquiétude. A Sainte-Hélène, il n'avait plus d'autre distraction, plus d'autre théâtre ni d'autre manège. C'était sa dernière petite guerre. Les contradictions que l'on relève dans ses propos n'en diminuent point l'intérêt. C'est Napoléon même : le plus suivi et le plus conséquent des hommes dans l'exécution de ses desseins; le plus complexe, le plus hyperbolique, le plus débordant en ses conceptions.

Il s'était montré ainsi de tout temps et, de tout temps aussi, ses conversations avaient tellement frappé ses auditeurs, que nombre d'entre eux avaient éprouvé le besoin de les fixer, encore toutes fraîches, et de les conserver. Nous en avons ainsi de toute époque et de toutes mains, de simples officiers, de visiteurs d'occasion qui l'abordèrent une fois et ne l'oublièrent plus, de généraux et de diplomates étrangers, de ses aides de camp, de ses ministres, des femmes de sa cour, de ses familiers, de ses rivaux, de Ségur, de Bourrienne, de Mme de Rémusat, de Metternich,

[1] *Mémoires d'outre-tombe*, édition de M. Edmond Biré, t. IV, Paris, 1899. Livre VI, p. 78.

Digitized by Google

de Bubna, de Fain, de Narbonne, revu et récrit par Villemain, de Rœderer, dont les dialogues semblent sténographiés tant ils sont vivants d'impression, et composés par un homme de théâtre tant ils sont complets, expansifs, révélateurs de l'homme et du caractère. Or, entre tant de relations éparses en des archives diverses, entre tant de notes qui n'ont jamais été collationnées, il se manifeste une marque de famille qui fait qu'on en reconnaît l'origine du premier coup. L'auditeur a pu mal entendre, mal comprendre, mal retenir, mal rendre tel ou tel passage : la griffe reste, comme dans les estampes, gravures, photographies d'un même tableau, encore que parfois défiguré, le caractère qu'y a imprimé le maître. Les textes de ces conversations se complètent et se contrôlent les unes les autres. Les textes de Sainte-Hélène, en particulier, offrent un instrument utile de comparaison et de critique. Sans parler de Las Cases, d'Antomarchi, d'O Méara, qui ont composé davantage, Montholon et Gourgaud, qui écrivaient au jour le jour, se suivent constamment. Le journal de Montholon est publié depuis longtemps. On connaissait l'existence du journal de Gourgaud. Il faut savoir gré à MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois de nous l'avoir donné [1]. Montholon et Gourgaud ont très souvent assisté aux mêmes entretiens; leurs notes, pour le fond des idées et le mouvement de la parole, se rencontrent. Mais Montholon grave en taille-douce, il estompe, il place au fond de toute scène des horizons voilés; Gourgaud dessine d'une main plus leste, plus rude, plus ferme; il croque sur le vif, au trait, à la sanguine. Il n'avait rien de *stendhalien* dans l'esprit: mais ses notes découpées à l'emporte-pièce, ses petites phrases courtes, toutes en arêtes, rappellent le journal de Stendhal et l'auteur de la *Chartreuse* les aurait certainement préférées aux autres.

Les propos de Napoléon n'étaient pas directement destinés aux historiens : ils leur sont profitables. Pour l'ensemble de son histoire, Napoléon renvoyait aux archives, et il avait raison. Mais il faut savoir lire les dépêches et en tirer la vie. L'empereur disait, très finement : « Les historiens rendent souvent l'histoire inintelligible par leur ignorance ou leur paresse. Quand ils ne comprennent pas ou ne savent pas, ils font de l'esprit au lieu de faire des recherches qui leur apprendraient la vérité.

[1] Je me permets d'exprimer le regret que les mois et l'année ne soient pas marqués, en vedette, au haut de chaque page; il faut feuilleter beaucoup pour savoir où l'on en est; l'impatience que l'on en ressent nuit à la lecture et surtout à la recherche. Je regrette davantage qu'il n'y ait point de table analytique : c'est un supplément indispensable. On nous le fait espérer pour une seconde édition.

Digitized by Google

Ce bon Rollin est insupportable pour cela [1]. » Les conversations de Sainte-Hélène ouvrent de singulières percées de lumière.

Napoléon ne pouvait feuilleter un livre sans être tenté de le refaire. Que d'ouvrages — et d'immenses — il a ainsi projetés en son exil : une histoire de la Convention, après une lecture sur les massacres de Septembre; un récit des guerres de Moïse, après une lecture de la Bible. On lui présente un jour un volume du général Sarrazin. Il le couvre de notes, et il songe aussitôt à écrire un journal : « Mais non, se reprend-il, des mémoires vaudraient mieux; un journal, c'est trop plat. Voyez celui de Dangeau, ce n'est pas lisible; cependant c'est plein de matériaux d'un grand intérêt pour l'histoire. Des mémoires écrits par un officier qui n'a jamais quitté l'empereur seraient ce qu'il y aurait de mieux. Gourgaud est parfait pour cela, il y a des années qu'il est auprès de moi, sur le champ de bataille et dans mon cabinet; je lui dicterai ses mémoires et il sera tout naturel qu'il les ait écrits [2]. »

Voilà le principal passeport du journal de Gourgaud près des historiens. De l'auteur lui-même, il y a peu de choses à dire ici. Ce n'est pas que sa personne soit indifférente et que ses impressions n'occupent une grande place dans ses notes. Gourgaud était fidèle, dévoué à la mort, affectionné jusqu'à l'extrême jalousie. « Gourgaud, disait Drouot, à propos du récit de la campagne de Russie, Gourgaud plein de bonnes choses, quoique mêlé d'amertume [3]. » Il se plaint sans cesse, il est sans cesse en rivalité, en soupçon, en querelle avec ses compagnons de captivité, avec l'empereur même. Les serviteurs ne se disputent plus les faveurs du maître tout-puissant, ils se disputent ses préférences. « *Gorgotto*, disait Napoléon, les hommes sont comme cela. Vous êtes jeune et vous vous attachez trop. Il faut rire, être honnête et aimable, mais ne pas s'amouracher des gens comme d'une maîtresse [4]. » L'abominable tristesse de sa captivité expliquerait par elle seule ces crises d'humeur.

C'était une petite cour, moins qu'une petite ville, un hameau d'exilés, et toutes les misères de l'exil s'ajoutaient aux animosités de petite ville et de petite cour. Ils ne se firent jamais à l'étroitesse de la cage. Ils

[1] Antomarchi, *Récits de la captivité*, t. II, p. 156. — *Correspondance de Napoléon*, t. XXXIII, p. 347.

[2] Montholon, *Récits de la captivité*, Paris, 1847; t. II, p. 127, 11 mai 1817.

[3] Rœderer, *Œuvres*, t. IV, p. 141.

[4] *Journal de Gourgaud*, t. II, p. 145 et 414-415. — Voir, sur les rivalités de Sainte-Hélène, la préface du *Journal*, p. 11-12. Il paraît bien, d'après le journal et la préface des éditeurs, que la disgrâce de Gourgaud fut une feinte pour tromper Hudson Lowe, et que Gourgaud partit avec une mission de l'empereur.

Digitized by Google

avaient des gestes de palais, de camp impérial, l'habitude des galeries immenses. Ils partaient en promenade, la promenade étroite et surveillée, de la même allure que naguère à la conquête des capitales. C'étaient des heurts continuels, contre les palissades, contre les murs resserrés, contre les plafonds, puis contre eux-mêmes. De là l'étrange disproportion de leurs querelles, de leurs colères et des mesquines affaires qui les provoquent. Napoléon parle à Hudson Lowe, — odieux, raide et sot, bien tel que la légende l'a représenté, — du ton dont il parlait à lord Whitworth, au prince Kourakine, à Metternich, à Talleyrand, dans les jours de scènes historiques, à Saint-Cloud ou aux Tuileries. On se figure un vaisseau cuirassé, démonté en pièces, transporté en Suisse, reconstruit, et immergé dans quelque petit lac de montagne, profond et encaissé : il ne peut ni avancer ni reculer; il ne peut ni tirer le canon ni arborer ses couleurs; il ne peut que virer sur soi-même et recommencer des simulacres de branle-bas; il se débat sur ses hélices, soulève des flots d'écume, tourne et retourne son gouvernail, mugit, siffle, fume, barbote avec de sourds craquements de sa coque, qui se détraque à se tordre ainsi vainement.

Ces « répertoires de toutes mains », que dénigre Chateaubriand, ont donc leur valeur. S'ils sont composés de toutes mains, ils sont tirés d'une seule mine. Avec son incohérence apparente, ses retours, ses propos interrompus, ses corrections, ses « repentirs », ses jeux de paradoxe, ses réfutations, le journal de Gourgaud montre en Napoléon ce qu'il fut, en réalité, dans ses entretiens : le plus prodigieux des conférenciers, le plus extraordinaire des essayistes. Les extraits de ses œuvres et de ses conversations constitueraient, pour les choses de la guerre et celles de l'État, un formidable pendant au dictionnaire de Bayle, un Bayle qui aurait vécu comme César et spéculé comme Machiavel[1].

1er janvier 1816. — A dix heures nous allons tous le saluer pour le nouvel an; il nous reçoit au salon et nous dit : *Il y a un an j'étais à l'île d'Elbe.* Cette réflexion attriste Sa Majesté, qui sort avec nous dans le jardin. Elle nous dit que nous devons vivre en famille; que, placés au bout du monde comme nous le sommes, il est

[1] Le *Dictionnaire Napoléon*, de Damas-Hinard, Paris, 1854, 2e édition, si utile et si commode cependant, ne donne qu'une idée bien incomplète de ce que pourrait être un tel répertoire. M. Antoine Guillois, l'un des éditeurs de Gourgaud, a publié, en 1889, un : *Napoléon, l'homme, la politique, l'orateur, d'après sa correspondance et ses œuvres*, deux volumes bien remplis, où les vues et les paroles de Napoléon sont classées par ordre de sujets. Tout classement de ce genre est nécessairement arbitraire et ne peut être corrigé que par une table analytique, qui, malheureusement, manque ici, ce qui fait que ce substantiel ouvrage ne rend pas les services qu'il pourrait rendre.

Digitized by Google

pénible d'être en brouillerie; puis Elle se plaint du dîner de la veille, qui était mal servi; Elle gronde ensuite Montholon sur la cuisine.

Il y a un an j'étais à l'île d'Elbe! L'étonnante aventure, la terrible catastrophe de cette année l'obsédaient incessamment pendant son voyage sur le *Northumberland*, pendant les premiers temps de son séjour dans l'île. Waterloo! Il y revient à tous propos. « L'empereur, écrit Gourgaud, ne conçoit pas comment il a pu perdre la bataille de Waterloo. » Il commente les mouvements, il discute les ordres donnés, il se reproche de mauvais choix, il accuse le sort.

Tu désertais, victoire, et le sort était las...

Et il recommence la bataille, espérant, au moins, dans son souvenir, découvrir la lézarde mystérieuse qui a fait crouler tout l'édifice, apercevoir le passage par où la fortune aurait pu revenir. Il en parlait par imagination, par conjecture; les documents lui manquaient. Ceux avec lesquels tant d'historiens ont, tant de fois, pour lui ou contre lui, livré, regagné, reperdu la bataille, n'étaient point publiés. Il se débattait donc avec sa mémoire, réduit à en appeler à la postérité mieux informée. « Bien des choses finiront par se savoir. » En attendant il les supposait. « Qui peut avoir donné à Guyot l'ordre de charger?... Soult était mal entouré, il avait de mauvais officiers d'état-major, il était craintif... Soult est un grand ambitieux, mais sa femme le mène. J'aurais dû emmener Suchet avec moi, envoyer Drouot organiser l'armée dès le mois de mars et nommer Clauzel ministre de la guerre[1]... » Sur ce chapitre il ne tarit point. Il disait un jour : « Peut-être dois-je mes succès à mes idées mathématiques; un général ne doit jamais se faire de tableau, c'est le pire de tout. Parce qu'un partisan a enlevé un poste, il ne faut pas croire que toute l'armée y est : mon grand talent, ce qui me distingue le plus, c'est de voir clair en tout[2]... » C'est justement cette clarté qui lui manquait sur le dernier épisode de sa vie, la journée fatale qui avait tout consommé. « Mon plan avait réussi : j'avais surpris les Prussiens et les Anglais; mais que voulez-vous? Une grande bataille est toujours une chose grave... Si j'avais été vaincu à Iéna[3]!... » Il ne s'y arrêtait pas, et revenait à son refrain : Si j'avais été vainqueur à Waterloo!

(1) *Journal de Gourgaud*, 20 mai 1817, t. II, p. 84-85.

(2) *Journal de Gourgaud*, 29 janvier 1818, t. II, p. 460.

(3) *Journal*, t. I, p. 504, 25 février 1817. — A Austerlitz, « si les Prussiens avaient marché, je vous avoue que j'aurais été fort embarrassé ». 2 juin 1817. t. II, p. 111.

Digitized by Google

Qu'aurait-il pu faire ? Les circonstances qu'il aimait tant à invoquer, en auraient décidé ; à tout le moins elles lui auraient ouvert la voie [1]. Cependant il avait fait trop souvent l'expérience des victoires stériles, de l'embarras de la fortune, de ces inextricables nœuds de la politique que l'épée ne tranche que dans les métaphores des historiens. Une bataille, même la plus sanglante, ne produit qu'un remous momentané, comme celui que produit l'explosion d'une torpille : elle détruit le vaisseau, œuvre du génie humain, elle anéantit des générations d'hommes ; l'océan continue son flux et son reflux, les eaux reprennent leur niveau et suivent leur courant accoutumé. Ainsi, dans la politique, ce que l'on appelle la force des choses. L'Europe restait avec les peuples, leur passé, leurs passions, leurs intérêts, après Austerlitz comme avant, et la main la plus puissante ne pouvait que déplacer quelques barrières. Encore hésitait-elle. Jugeant à distance, sur le fait accompli, Napoléon se demandait ce qu'il aurait dû faire pour exploiter sa victoire et gagner cette paix paradoxale qu'il poursuivait vainement par une guerre continue contre une Europe irréconciliable :

« Là où j'ai eu le plus grand tort, c'est à Tilsitt ; je pouvais ôter le roi de Prusse du trône, j'ai hésité un instant; je suis sûr qu'Alexandre ne s'y serait pas opposé pourvu que je ne m'emparasse pas du royaume de Prusse. J'aurais dû décréter que la maison de Hohenzollern avait cessé de régner, parce que, lors du traité définitif, cela devenait tout simple. Un petit Hohenzollern qui figurait à l'état-major de Berthier me demanda de l'asseoir sur ce trône... Je crus aux protestations que me prodigua le roi de Prusse... »

De même pour la monarchie autrichienne et son empereur, après Wagram :

« Cette guerre n'avait aucun but. C'étaient les Autrichiens qui m'avaient déclaré la guerre. Je pensais bien à séparer les trois couronnes, mais, d'un autre côté, il était bon de laisser là une puissance considérable pour l'opposer à la Russie. Sans Essling, d'abord, j'aurais démoli la monarchie autrichienne, mais Essling me coûta cher et je renonçai à ce plan[2]. »

En Russie, enfin, dans cette expédition destinée à consacrer les résultats de toutes les autres : « Je me suis trop pressé ; j'aurais dû rester une année sur le Niémen et en Prusse à reposer et à réorganiser mon armée, puis manger la Prusse. » Mais la Prusse était alors une alliée, et

[1] « Un homme n'est toujours qu'un homme, mais souvent il peut beaucoup : c'est souvent un briquet au milieu de matières inflammables. » T. II, p. 77. — [2] *Journal*, 2 juin 1817, t. II, p. 112.

Digitized by Google

il en avait besoin, comme de l'Autriche. « Je me croyais sûr de ces deux puissances. Au fond je n'avais pas d'autres alliés[1]. »

D'autres fois, abandonnant le champ de bataille de Waterloo, il se revoyait à Paris, dans les derniers jours de juin 1815, et il se laissait aller à developper le plan de défense nationale qui, un instant, à l'Élysée, puis à Malmaison, agita son esprit. Ce plan, c'est tout crûment un gouvernement de Salut public dont il eût été le dictateur, comme il s'était fait, en 1804, empereur de la République. Un ministère qui eût rassemblé plusieurs membres de l'ancien *Comité*, Cambacérès, Carnot, Merlin, et le moyen de 93, de 94, car pas plus que Robespierre, il n'en découvrait d'autres : la Terreur. C'était le retour complet de la Révolution sur elle-même. Après Waterloo comme après Neerwinden, même péril et même remède :

« Si après Waterloo, j'y étais resté [à Paris], si j'avais fait couper une centaine de têtes, celle de Fouché, la première, avec la canaille, j'aurais pu tenir Paris[2]... A mon retour de Waterloo, j'étais d'avis de faire couper le cou à Fouché. J'avais déjà composé la commission militaire, c'était celle du duc d'Enghien, tous gens qui risquaient... (Sa Majesté fait un signe avec sa cravate). J'en étais bien servi... ; ils étaient de mon avis, et je me repens de ne pas l'avoir fait. Mais qui pense que Louis XVI a péri pour n'avoir pas fait couper le cou au duc d'Orléans ? ... J'aurais dû aller aux Chambres tout en arrivant. Je les aurais remuées et entraînées, mon éloquence les aurait enthousiasmées. J'aurais fait couper la tête à Lanjuinais, à Lafayette, à une douzaine d'autres[3]. — J'ai d'abord commis une faute en laissant Lanjuinais comme président : il fallait mettre là Carnot... C'est un homme qui connaît les révolutions et a beaucoup de courage[4]... »

« Carnot seul m'assura que c'était une déroute comme celles de la Révolution et que l'armée se rallierait sous Paris, où on avait des canons. Tous les autres croyaient que tout était perdu[5]. »

Il le disait, il le repétait. Au fond, il ne le croyait pas. Il aurait fallu arriver aux Chambres en Cromwell, et il n'était pas Cromwell[6].

(1) *Journal*, 2 juin 1817, t. II, p. 115.

(2) *Journal*, 11 juillet 1817, t. II, p. 199.

(3) « Épurer la Chambre en faisant pendre sept ou huit de ses membres et par-dessus tout Fouché. » 23 septembre 1817, t. II, p. 321. Cf. Montholon, t. II, p. 202.

(4) *Journal*, 14 juillet 1817, t. II, p. 205-206.

(5) *Journal*, 25 août 1817, t. II, p. 266.

(6) *Journal de Gourgaud*, 23 septembre 1817, t. II, p. 331. Comparez Montholon, même date, t. II, p. 201 : « Il fallait donc alors que je régnasse à la Cromwell et que je fisse fusiller Fouché... » Sur Cromwell, conversation du 1er mai 1817, *Journal de Gourgaud*, t. II, p. 43 : « Il n'y a pas de comparaison à établir entre Cromwell et moi, j'ai été élu trois fois par le peuple. »

Digitized by Google

« A ce moment-là, pouvait-on ameuter le peuple, faire dresser la guillotine ? Et puis, il faut dire le mot, je n'en ai pas eu le courage. En 1793, on a choisi la Terreur, parce que c'était le seul moyen d'en sortir : le tribunal révolutionnaire a été établi par humanité. Le peuple mettait tout à la lanterne ; au moins au tribunal on reconnaissait les gens [1]. D'ailleurs je n'aurais pas réussi : j'avais trop d'ennemis ; je me serais mis dans un horrible péril. Beaucoup de sang et peu de succès ; au lieu que quand j'ai vu que les Chambres se mettaient contre moi, je leur ai dit : Vous croyez, Messieurs, que je suis un obstacle à la paix. Eh bien ! Tirez-vous-en...

« Il fallait se mettre tout à fait avec les Jacobins, répandre du sang, et encore aurais-je réussi ? Je vous avoue que j'aurais pris ce parti si j'avais pensé que l'on pouvait réussir, mais je ne l'ai pas cru. Et alors j'ai vu que j'allais me mettre dans le sang et me faire abhorrer. J'ai mieux aimé abdiquer en faveur de mon fils et les laisser se débrouiller eux-mêmes et leur faire voir que ce n'était pas à ma personne seule qu'on en voulait, mais bien à la France [2]. »

Ces redoutables et abominables expédients, il les tirait moins de la raison d'État que de l'expérience de la Révolution. Il les conseillait — très gratuitement — aux Bourbons, qui n'avaient, certes, pas besoin de ce conseil. La Terreur blanche réalisa, sous une autre forme, le rêve sanglant de 1815. Napoléon disait, en juin 1816 :

« Les Bourbons sont en bon chemin, les cours prévôtales feront du tort à la canaille. Le temps apaisera tout. D'ailleurs, je pense singulièrement : je crois qu'il n'y a pas eu de Révolution, que les hommes de 1789 étaient les mêmes que ceux du temps de Louis XIV [3]. »

Et le 27 décembre de la même année :

« Les cours prévôtales sont ce qu'il y a de mieux pour contenir le petit peuple et la canaille. C'est par la terreur seulement que les Bourbons pourront se maintenir en France ; s'ils faiblissent, ils sont perdus. Plus ils en feront contre les Français, et mieux ils agiront. Pendre, exiler, chasser, voilà ce qu'ils doivent faire. En 1814, ils n'avaient agi qu'à l'eau de rose, aussi ils ont été culbutés..... Les Bourbons devraient envoyer à Saint-Domingue 100,000 vieux soldats et les faire périr par le

[1] Comparez Montholon, 31 août 1817, t. II, p. 180 : « Croyez-vous que les hommes qui ont mené la France en 93 aient choisi la Terreur par partie de plaisir ? Non certes, Robespierre n'aimait pas plus le sang que je ne l'aime. Il a été entraîné par les événements, et, je le répète avec conviction, c'est par humanité, c'est pour arrêter les massacres, pour régulariser le mouvement de rancune populaire, qu'il a créé les tribunaux révolutionnaires, comme un chirurgien qui, pour sauver le corps, coupe les membres. »

[2] Conversations du 31 août et du 23 septembre 1817, *Journal de Gourgaud*, t. II, p. 283, 321. — Comparez Montholon, aux mêmes dates ; t. II, p. 179-180, 201-202, et au 12 juillet 1817, t. II, p. 150 : « Il est vrai qu'alors il fallait régner par la hache, et cela me répugnait. »

[3] *Journal de Gourgaud*, t. I, p. 197, 13 juin 1816.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

climat et les noirs, se débarrasser ainsi des uns et des autres. Il leur faut chasser tous les maréchaux et généraux qui ne sont pas de sang bleu et n'employer que des généraux nobles. Montesquiou, Caraman, Carignan seraient d'aussi bons généraux que d'autres [1]. »

Est-ce le cauchemar de l'expédition de Leclerc qui le tourmente? Il avoue que ç'a été une « grande sottise de sa part, la plus grande faute qu'il ait commise en administration [2] ». Mais il n'en considère pas moins l'affaire comme bonne pour les Bourbons. Il admire la Chambre de 1815, la *Chambre introuvable* :

« Il n'y avait, pour sauvegarder l'intégralité du pays, que la chambre des députés, qui, tant bien que mal, réunissait les esprits. Elle est dissoute, les partis vont se déchirer entre eux et les étrangers en profiteront. Les cours prévôtales étaient ce qu'il y avait de mieux. Les Bourbons sont détestés des Français, ils ne doivent donc pas craindre de les maltraiter [3]. »

Propos atroces, où il entre bien de l'amertume, du fiel de 1815 : l'abandon, après les acclamations du retour, la défection des maréchaux, des généraux, la chute, enfin l'impopularité, qui est le pire pour lui ; il déverse sa rancune sur le peuple français. Oubliant tout ce qu'il a fait avec ces Français, tout ce qu'ils ont fait pour lui, il ne veut se rappeler que l'invasion attirée à sa suite; il leur reproche, étrange grief dans sa bouche, d'être déchus au rang des autres peuples, leurs vaincus:

« Quand, à Vienne, à Berlin, je voyais les bourgeois monter la garde à l'arsenal dont nous allions nous emparer, je m'indignais. Je ne me doutais pas alors que je verrais des Français faire de même envers des Anglais et des Russes, et que l'Institut viendrait en corps féliciter l'empereur Alexandre [4]. »

Il oubliait aussi la rigueur de ses exigences et de ses répressions contre les bourgeois, les paysans, les artisans qui, en Espagne et en Allemagne, avaient osé se défendre. Que n'oubliait-il pas? Il était convaincu que les étrangers n'avaient d'autre dessein que de partager la France [5]. Il pensait, comme tous les exilés et tous les émigrés, que de l'excès du

[1] *Journal de Gourgaud*, t. I, p. 351, 27 décembre 1816.

[2] *Journal de Gourgaud*, 10 janvier 1816, t. I, p. 402; comp. Montholon, t. II, p. 52.

[3] *Journal de Gourgaud*, 4 janvier 1817, t. I, p. 382.

[4] *Journal de Gourgaud*, 27 décembre 1816, t. I, p. 351. Voir aussi t. II, p. 266, 268. Il faut corriger cet accès de colère par ce qu'il dit de la France, des Français, des Parisiens, t. II, p. 344-345. « La France, c'était ma passion », Montholon, t. I, p. 175, etc.

[5] *Journal*, mai 1816, t. I, p. 185.

Digitized by Google

mal naîtrait le remède au mal, la réparation, le retour peut-être, et il faut tenir compte de cette illusion de prisonnier, quand on le voit mêler aux invectives contre ceux qui l'ont abandonné le vœu machiavélique qui, s'il était accompli, hâterait la chute de ceux qui l'ont remplacé. Si les fautes « à l'eau de rose » de 1814 ont provoqué le remous qui l'a ramené de l'île d'Elbe, les violences et les folies de 1816, la Terreur blanche, la Terreur policière, les cours prévôtales soulèveront peut-être la révolution qui le ramènera de Sainte-Hélène. Il y songe [1]. Il en tressaille à l'arrivée des courriers qui apportent des nouvelles d'Europe. Mais il a des retours soudains de politique et de bon sens : « Si Napoléon II régnait, son ministère exigerait que je fusse éloigné [2]. » D'ailleurs, tout s'use, tout finit, et l'ironie, même à Sainte-Hélène, forme la conclusion du discours.

« Talleyrand se maintiendra, c'est un homme de la Révolution, c'est un prêtre marié à une c..... Mais il est d'une grande maison et cela efface tout : voilà l'avantage de la noblesse..... — Mais, Sire, dit Gourgaud, on reproche à M. de Talleyrand d'avoir eu de l'influence sur ce qu'on impute à crime à Votre Majesté. — Quoi! l'affaire d'Enghien? Bah! le Roi ne me reprocherait pas cela. Qu'est-ce qu'un homme, après tout? Ah! le Roi n'en veut pas à Talleyrand pour cela : Louis XVIII est un homme d'esprit et un fin politique. Talleyrand mourra dans son lit [3]. »

Quant à Fouché, il continuait, dans les propos du soir, de représenter le bouffon sinistre, le traître de figure et de profession; l'empereur le traitait comme don Juan aurait fait Sganarelle si Sganarelle avait eu l'impudence de le trahir. « Fouché aurait dû finir plus mal. Il est vrai que cela n'est pas fini. » Un jour, les gazettes répandirent le bruit que le duc d'Otrante avait été exécuté; Napoléon s'écria : « Je lui ai toujours prédit qu'il finirait par être pendu [4]. »

Ces évocations de gibet, de corde, d'échafaud ramenaient naturellement Napoléon aux souvenirs de la Terreur. Il en avait gardé une impression profonde, et l'on en doit tenir compte quand on veut comprendre l'histoire de son règne. Ses jugements ne sont pas seulement ceux d'un contemporain très perspicace, ce sont ceux de l'homme qui ne connut pas de maître en matière de raison d'État, qui était nourri de Rome, qui avait complété la Rome républicaine par la Rome césa-

[1] Conversations du 5 novembre et du 1er décembre 1815, t. I, p. 81-82, 94-95. Comp. Montholon, t. I, p. 182.

[2] *Journal*, 21 juin 1817, t. II, p. 154.

[3] 24 septembre 1817, t. II, p. 324-325.

[4] 2 février 1816, t. I, p. 133. Comp. t. II, p. 324, et Montholon, t. II, p. 204.

Digitized by Google

rienne, commenté l'une et l'autre, Machiavel à la main, et appris le gouvernement moderne à l'école du Grand Frédéric.

« Je crois que les massacres de Septembre ont fait un bon effet sur l'esprit des envahisseurs. Ils n'ont plus vu qu'une population entière soulevée contre eux ; partout du sang, des assassinats. On a prétendu que pendant la Révolution, l'honneur s'était réfugiéaux armées ; j'affirme, moi, que les massacreurs de Septembre étaient presque tous d'anciens militaires [1], qui, avant d'aller à la frontière, ne voulaient pas laisser d'ennemis derrière eux. C'est Danton qui avait conçu ce projet.

« C'était un homme bien extraordinaire, fait pour tout ; on ne conçoit pas pourquoi il s'est séparé de Robespierre et s'est laissé guillotiner. Il paraît que les deux millions qu'il avait pris en Belgique avaient altéré son caractère. C'est lui qui disait : « De l'audace, puis de l'audace, et encore de l'audace ! »

Il ne s'agit point de prendre à la lettre ces propos à bâtons rompus, notés de mémoire. Ni les souvenirs de l'empereur n'étaient infaillibles, ni ses informations, surtout pour ce temps-là, certaines [2]. Mais le ton dont il parle, les opinions qu'il émet, la façon dont il se représente ces hommes en 1816, à vingt-trois ans de distance, et dans quel recul du temps et des choses ! sont, pour l'intelligence de ces temps et de ces choses, des documents singulièrement suggestifs. Il ajoutait :

« Danton a laissé beaucoup d'amis, parmi lesquels Talleyrand et Sémonville. C'était un vrai chef de parti qui se faisait aimer de ses sectaires [3].

« Robespierre ne sera jamais bien connu par l'histoire. Il est certain que Carrier, Fréron, Tallien étaient bien plus sanguinaires que lui...

« Ce dernier (Robespierre) a été culbuté parce qu'il voulait devenir modérateur de la Révolution. Cambacérès m'a raconté que, la veille de sa mort, il avait prononcé dans ce sens un magnifique discours qui n'a jamais été imprimé [4]... Le peuple de Paris, en jetant Robespierre à bas, croyait détruire la tyrannie... Une fois Robespierre par terre, l'explosion fut telle que, quelque tentative qu'ils aient faite, les terroristes ne purent jamais reprendre le dessus.

« Carrier écrivait à la Convention que la Loire était un beau gouffre révolutionnaire. Ces hommes-là étaient bien plus sanguinaires que Robespierre. Ce dernier était probe et avait des mœurs sévères. Il commit une grande faute en faisant périr

[1] Contre cette tradition : Taine, la *Révolution*, t. II, p. 294 et suiv.

[2] Voir, par exemple, pour les massacres, *l'Europe et la Révolution française*, t. III, p. 31 et suiv. Napoléon a flétri, ailleurs, ces mêmes massacres : « C'est une horrible chose... Desforgues, l'ami de Savary, en était ; c'est pourquoi je ne l'ai jamais employé. » *Journal*, t. I, p. 442. Voir aussi *Correspondance*, t. XXXII, p. 343-344.

[3] Les passages sur Danton sont du 16 décembre 1816, t. I, p. 327-328.

[4] C'est le fameux discours du 8 thermidor. Le *Moniteur* ne fait que le mentionner. Il a été imprimé après la mort de Robespierre sur des lambeaux écrits de sa main. *Histoire parlementaire*, t. XXIII, p. 406-418. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. XI, p. 194 et suivantes.

Digitized by Google

Danton. Il aurait dû exiler Chaumette, Hébert, etc., et non les envoyer à l'échafaud; mais, en ce temps-là, on ne connaissait que la guillotine. Le parti de Danton était très nombreux; il s'est vengé en renversant Robespierre. Tous ceux qui ont voulu arrêter la Révolution en ont été les victimes [1]. »

Sur Marat, l'opinion de l'empereur est plus flottante. Un jour, entre un propos sur Danton et un propos sur Robespierre, il s'y arrête :

« Marat avait de l'esprit, mais il était un peu fou. Ce qui lui a donné une grande popularité, c'est qu'en 1790, il annonçait ce qui arriverait en 1792 : il luttait seul contre tous. C'était un homme bien singulier; ces personnages-là sont du domaine de l'histoire. Ils n'ont point, quoi qu'on en dise, le caractère méprisable; peu d'hommes ont marqué comme eux [2]. »

A quelques jours de là, il revient sur le même sujet :

« Marat... je l'aime, parce qu'il est sincère. Il dit toujours ce qu'il pense. C'est un caractère. Seul, il lutte contre tous. »

Il en juge ainsi le 25 décembre, mais le 30 :

« Marat était un singulier homme; à la tribune, il soutenait les choses dont les autres s'excusaient. Charlotte Corday a fait une belle œuvre de défense sociale. »

Et le 16 janvier 1817, après s'être fait lire le procès de Carrier :

« C'était un vrai monstre, une bête féroce... Comment ne l'a-t-on pas assassiné? Voilà ce que c'est que d'avoir fait un dieu de Marat, qui était un fou, une méchante bête, de l'avoir mis au Panthéon. Ce que, dans ses feuilles, il engageait à faire, Carrier l'a exécuté [3]. »

Ainsi parlait des massacres, de la Terreur et des terroristes, de Danton, de Marat, de Robespierre, un homme qui les avait aperçus dans sa jeunesse, qui avait eu les oreilles remplies de leurs actes et lu leurs discours tout frais imprimés, qui avait connu les survivants de la terrible époque, fréquenté et admis dans son intimité des témoins et des complices, reçu les confidences de Cambacérès, écouté, sinon les aveux, au moins les sinistres commérages de Fouché, qui avait fait de ce ci-devant bourreau un duc et lui avait confié la police de l'empire, en même

[1] Conversations du 16 décembre 1816 et du 6 janvier 1817. *Journal de Gourgaud*, t. I, p. 328, 384-385. — Comparez Montholon, 6 janvier 1817, t. II, p. 48, et ce que dit Napoléon de Robespierre à O'Méara et à Las Cases.

[2] 16 décembre 1816, *Journal de Gourgaud*, t. I, p. 328.

[3] *Journal de Gourgaud*, t. I, p. 346, 364, 416-417.

Digitized by Google

temps qu'il faisait de l'auteur de la loi des suspects un comte, et lui confiait le ministère public près la plus haute juridiction de la France. Il est curieux et significatif de constater combien tant d'événements, et le plus prodigieux de tous, sa propre histoire, avaient, sur ces articles, peu modifié le jugement de Napoléon. Les conversations de Sainte-Hélène rappellent les écrits de Bonaparte en 1793 et Gourgaud, dans son journal, se présente comme le plus inattendu et le plus instructif des commentateurs du *Souper de Beaucaire*[1].

ALBERT SOREL.

(*La suite au prochain cahier.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Menant, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est décédé le 30 août 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

La collection Dutuit. Livres et manuscrits. — Paris, librairie Damascène Morgand, Édouard Rahir et Cie successeurs, 1899. In-folio, VIII et 328 pages, avec planches hors texte.

La bibliothèque des frères Dutuit n'est pas la moins remarquable des merveil-

[1] Voir Arthur Chuquet, *La jeunesse de Napoléon*, t. III, Toulon, Paris, Colin, 1899, p. 159 et suiv. : « D'un bout à l'autre de ce petit ouvrage, se manifeste le révolutionnaire, le politique qui n'a plus d'illusions ni de scrupules, qui ne se laisse plus entraîner par de juvéniles enthousiasmes, qui ne se détermine que par les calculs d'une âme ambitieuse... Il se prononce en faveur de la Montagne parce qu'elle est victorieuse. Pour notre officier, le succès absout tout, même les coups de violence. » « Le masque est tombé », dit, à propos des Girondins, un des convives du *Souper*, le Nîmois, « nous avons pardonné quelques irrégularités à la Montagne, pour ne voir que la République naissante, environnée de la plus monstrueuse des coalitions, qui menace de l'étouffer à son berceau, pour ne voir que la joie des aristocrates et l'Europe à vaincre ».

Digitized by Google

leuses collections que ces amateurs ont réussi à former. Si elle n'est pas considérable par le nombre des volumes, elle se distingue par la rareté des livres et par l'état exceptionnel des exemplaires. Elle jouissait depuis longtemps d'une juste célébrité, grâce à la libéralité des possesseurs, qui ont laissé admirer une partie de leurs trésors dans des expositions publiques, et qui, dans bien des circonstances, les ont mis sans réserve à la disposition des savants et des artistes. Le catalogue que nous annonçons achèvera de les mettre en lumière.

Ce catalogue est l'œuvre du digne émule et successeur de Damascène Morgand, M. Édouard Rahir, dont le goût et les connaissances bibliographiques sont attestées par la publication d'un Bulletin dans lequel il a décrit des milliers de livres précieux, et surtout par la rédaction du catalogue d'une des collections d'elzévirs les plus complètes qu'on ait jamais pu constituer.

Le volume que M. Rahir vient de consacrer à la bibliothèque Dutuit se recommande à la fois par la valeur des ouvrages qui sont décrits et par la précision des notices, dans lesquelles les connaisseurs trouveront tout ce qu'il leur est nécessaire de savoir sur le fond des livres et sur la condition des exemplaires. Ce travail dénote une véritable et solide érudition ; il est au courant des plus récentes recherches d'histoire littéraire et de bibliographie. Sur beaucoup de détails on y trouve des renseignements nouveaux et de judicieuses observations.

L'exécution matérielle du volume ne laisse rien à désirer : il a été imprimé chez Danel, à Lille, et renferme une centaine de fac-similés insérés dans le texte, et une quarantaine de grandes planches, héliogravures ou chromolithographies, dont cinq reproduisent des pages de manuscrits et trente et une des reliures du XVIe au XVIIIe siècle. Tout se réunit pour en faire un des recueils les plus précieux que nous possédions pour l'histoire de la typographie et de la reliure.

La collection Dutuit méritait les honneurs qui lui ont été rendus. C'est un peu au hasard que je cite ici quelques articles d'après lesquels on peut en soupçonner la richesse.

Tels sont deux livres xylographiques : une Apocalypse (n° 22) et un *Ars moriendi* (n° 73); la Bible de Pierre Scheffer, de 1462 (n° 2); le *De officiis* de Cicéron, de Jean Fust, de 1466 (n° 108); le Cicéron de Sweynheim et Pannartz, de 1471 (n° 106); nombre d'anciens livres à figures, imprimés à Paris et à Lyon au XVe et au commencement du XVIe siècle; plusieurs des premiers produits typographiques de nos ateliers provinciaux : l'Horace de Caen, en 1480 (n° 256), la Somme rurale et la Cité de Dieu d'Abbeville, en 1479 et 1486 (n°s 94 et 48), l'Imitation en français, de Toulouse, en 1488 (n° 65), l'Ordinaire des chrétiens à la marque de Le Talleur de Rouen (n° 54); deux Danses macabres, de 1490 et 1492 (n°s 302 et 301); une longue série de poésies françaises du XVe et du XVIe siècle; huit pièces du plus vieux théâtre français (n°s 391-398); vingt-trois romans de chevalerie (n°s 443-465); des dessins originaux de Du Cerceau (n° 188); dix livrets de dentelles; vingt-neuf volumes imprimés sur vélin, et dans cette catégorie, la troisième édition du Décret de Pierre Scheffer (n° 101), et trois grands livres miniaturés d'Antoine Vérard, le Boèce, de 1494 (n° 114), la Destruction de Troye, de 1498 (n° 397), et le second tome de la traduction du Jardin de Santé (n° 138).

La littérature française du XVIe au XVIIIe siècle est largement représentée, et dans les autres divisions du catalogue on peut mentionner un exemplaire de la Collection de grands et petits voyages, dont M. Rahir a donné (p. 222-235) une description minutieuse, qui peut tenir lieu du très savant travail du comte de Crawford. Citons encore un magnifique exemplaire de la première édition de la Bibliothèque du sieur

Digitized by Google

de La Croix du Maine, que l'auteur offrit au roi Henri III et sur lequel Pierre de l'Estoile a écrit cette note : « Ce beau livre, duquel la reliure vaut mieux que le dedans, estoit en la bibliothèque du feu roy, auquel l'auteur l'avoit donné. Et l'an 1589 la Ligue, qui faisoit inventaire à Paris des meubles du cabinet de Sa Majesté et de ses livres, le vendist à l'encan devant l'hostel de ville, avec plusieurs autres, à un ligueur, qui me le revendist. »

Il n'y a que douze manuscrits; mais ce sont des morceaux d'élite, notamment :

Un texte latin du Coutumier de Normandie, copié au XIVe siècle et qui a fait partie de la bibliothèque de l'échevinage de Rouen (n° 95);

Le roman d'Alexandre, arrangé par Jean Wauquelin, exemplaire venu de la librairie des ducs de Bourgogne (n° 456);

Un bréviaire, qui paraît avoir été copié et peint pour René II, duc de Lorraine (n° 42), et que l'auteur du Catalogue a rapproché d'une Vie de Jésus-Christ exécutée pour le même prince, dont le premier volume est conservé non pas à la bibliothèque de Lyon, mais au trésor de la cathédrale de cette ville (le tome II est dans une collection privée en Angleterre);

Le Nouvelio de vénerie, manuscrit du commencement du XVIe siècle, dédié à Charles, duc d'Alençon, beau-frère de François Ier (n° 217);

Le Trépas de l'Hermine regrettée, relation des funérailles de la reine Anne de Bretagne, qu'on a dit avoir été dans le cabinet des livres du Grand Condé (n° 665); le poème d'Adonis, de La Fontaine, exemplaire copié en 1658 par Nicolas Jarry pour le surintendant Foucquet (n° 327).

A chaque page du catalogue sont indiqués des chefs-d'œuvre de l'art des anciens relieurs. Une trentaine de ces morceaux ont été reproduits avec une telle perfection qu'on peut s'imaginer avoir les originaux sous les yeux. Entre tant de merveilles, signalons deux volumes de François Ier, quatre de Henri II, douze de Grolier, un du connétable de Montmorency, deux de Canevari et quatre de Maioli. Je n'ose pas considérer comme ayant une origine royale la reliure de l'article 24 : Postilles sur le psautier, volume imprimé à Lyon en 1504, sur les plats duquel sont empreints des médaillons représentant un porc-épic couronné : je suis porté à croire que c'est là une reliure faite non pas pour Louis XII, mais du temps de ce roi, pour le compte d'un libraire.

C'est faire un noble emploi de sa fortune, de son temps, de son goût et de son savoir que de former de telles collections, et d'en publier des catalogues qui en fixent le souvenir. On rend par là de véritables services aux lettres et aux arts. On est ainsi certain de se survivre à soi-même et de contribuer, même dans l'avenir, au progrès des études, surtout quand on peut prendre des mesures pour assurer la perpétuité de son œuvre, en empêchant la dispersion de trésors amassés à si grands frais et avec de si longs et persévérants efforts. Nous en avons eu, en France, dans ces derniers temps, un exemple éclatant dans la fondation du duc d'Aumale, et en ce moment même on achève à Nantes l'installation du musée et de la bibliothèque que M. Dobrée a légués au département de la Loire-Inférieure. En Angleterre, au mois d'octobre prochain, nous allons assister à un événement qui marquera dans les annales de la bibliophilie : l'ouverture officielle à Manchester de l'incomparable bibliothèque que Mme Rylands a fondée en souvenir de son mari (*The John Rylands memorial Library*) et dont la splendeur égalera celle de beaucoup de grandes bibliothèques d'État, de ville ou d'université. Puissent de tels actes de munificence trouver des imitateurs !

L. D.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

FÉNELON.

LETTRE À L'ACADÉMIE.

ÉDITION PUBLIÉE CONFORMÉMENT AU TEXTE DE L'ÉDITION DE 1716,

AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET UN APPENDICE,

PAR M. ALBERT CAHEN,

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

1 volume petit in-16, cartonné..... 1 fr. 50.

TACITE.

LA GERMANIE.

TEXTE LATIN,

PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION, UNE NOTICE, DES NOTES ET UNE CARTE,

PAR M. H. GOELZER,

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,

CHARGÉ DE COURS À LA FACULTÉ DES LETTRES.

1 volume petit in-16, cartonné ..... 1 franc.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

WILLIAM SHAKESPEARE.
(1564-1616.)

JULES CÉSAR.

(1600.)

TEXTE CRITIQUE AVEC LA TRADUCTION EN REGARD,

PAR ALEXANDRE BELJAME,
PROFESSEUR ADJOINT À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

1 volume in-8°, broché..... 5 francs.

DU MÊME AUTEUR :

William Shakespeare (1564-1616). — Macbeth (1606). Texte critique avec la traduction en regard. 1 vol. in-8°, broché..... 5 francs.
(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

EXTRAITS
DES ORATEURS ATTIQUES.

TRADUCTION FRANÇAISE,

PUBLIÉE AVEC DES NOTICES ET DES NOTES,

PAR LOUIS BODIN,
AGRÉGÉ DES LETTRES, PROFESSEUR AU COLLÈGE STANISLAS.

1 volume petit in-16, broché..... 2 francs.

EN VENTE :

Extraits des orateurs attiques (*Lysias, Isocrate, Eschine, Hypéride*). Texte grec publié avec une introduction et des notes, par M. Bodin, agrégé des lettres.

1 volume petit in-16, cartonné..... 2 fr. 50

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

JOURNAL DES SAVANTS

OCTOBRE 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Paris. Les manuscrits du *Kelila et Dimna* de Jean de Capoue, p. 581.
Bertrand. Œuvres complètes de Christian Huygens, p. 596.
Sorel. Général baron Gourgaud : Sainte-Hélène, 2e article, p. 608.
Barth. Le Mahāvastu, 3e article, p. 622.
Perrot. Le bas-relief romain, 2e article, p. 632.
Nouvelles littéraires, p. 649.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secretaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

À la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

OCTOBRE 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
NOV 28 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Les manuscrits du Kelila et Dimna *de Jean de Capoue.* (Addition au compte rendu du tome V des *Fabulistes latins,* par M. Léopold Hervieux.)

En rendant compte, dans le numéro d'avril du *Journal des Savants* (p. 209-222), de la réimpression du *Directorium vite humane* par M. Hervieux, j'ai passé trop rapidement sur une question que j'ai eu depuis l'occasion d'examiner d'un peu plus près, et sur laquelle, vu le réel intérêt qu'elle présente, je demande la permission de revenir. M. Hervieux, on s'en souvient, ne s'est servi pour cette réimpression que d'une édition incunable et de la réédition de J. Derenbourg; il avait cependant indiqué trois manuscrits, à Londres, à Munich et à Vienne; mais il avait cru pouvoir les négliger, parce qu'ils ne sont que du xve siècle; toutefois, si la Bibliothèque nationale avait eu plus tôt celui qu'elle possède depuis le 10 novembre 1897, il l'aurait sans doute employé, mais à cette époque son texte était déjà imprimé, et il n'a pas jugé utile de collationner subsidiairement ce manuscrit et de donner dans un appendice le résultat de sa collation. Je m'étais contenté dans mon article de signaler ce qu'une telle façon de procéder avait de peu scientifique; mais je n'avais pas examiné moi-même le manuscrit de Paris.

Mon attention a été rappelée sur ce point, au cours de recherches sur le livre de Raymond de Béziers, par l'article où M. H.-L.-D. Ward, dans le tome II de son *Catalogue of romances in the British Museum* (p. 149-181), parle du manuscrit *Additional* 11437, qui renferme l'une des trois[1]

[1] Je dis des trois, et non des quatre, parce que je doute fort que le ms. de la Bibliothèque de Vienne (n° 13650) indiqué par M. Hervieux contienne en réalité l'œuvre de Jean de Capoue. Les renseignements très sommaires que j'ai pu me procurer sur ce manuscrit me font croire qu'il renferme plutôt une traduction de la version grecque.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

copies manuscrites aujourd'hui connues de l'œuvre de Jean de Capoue. Cet article, que M. Hervieux paraît avoir ignoré, ne s'était pas non plus présenté à mon souvenir[1]. Il est, comme tous ceux du savant bibliographe anglais, rempli d'observations exactes et intéressantes, et il montre bien de quelle importance eût été pour M. Hervieux l'étude des manuscrits de Jean de Capoue. Il se termine, après la mention des éditions Puntoni et Derenbourg, par cette remarque tout à fait judicieuse : « Il faut maintenant une autre édition, fondée sur le même texte que celui du présent manuscrit. »

J'ai alors examiné le manuscrit de la Bibliothèque nationale (*Lat. Nouv. acq.* 648), et j'ai constaté qu'il présente pour tous les passages cités par M. Ward, et bien probablement d'un bout à l'autre, un texte identique (sauf des variantes sans importance) à celui du manuscrit de Londres; il m'a semblé utile de faire connaître aux savants ce qui caractérise ces manuscrits, ce qui les distingue, à leur avantage, du manuscrit qui a servi de base aux incunables, et ce qui rend souhaitable qu'on entreprenne du livre de Jean de Capoue une nouvelle édition, fondée sur la comparaison de toutes les sources. Je ferai précéder cette exposition de quelques remarques préliminaires.

Jean de Capoue, sur lequel M. Hervieux aurait trouvé dans l'article de M. Ward quelques renseignements complémentaires[2], a dû composer vers 1275[3] sa traduction du *Kelila et Dimna* hébraïque, traduit lui-même de l'arabe, au XIIe siècle, par le rabbin Joël[4]. Un manuscrit

[1] J'avais également oublié, ce qui est sans excuse, de recourir à l'incomparable bibliographie de *Calila et Dimna* qui remplit tout le second volume (Liège, 1897) de la *Bibliographie des ouvrages arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885* de M. Victor Chauvin. L'article de M. Ward y est indiqué p. 232 (avec une légère inexactitude : il y a au British Museum non « des manuscrits » du livre de Jean de Capoue, mais un seul).

[2] « Derenbourg prétend, dit M. Hervieux (p. 13), que Jean de Capoue avait étudié la médecine; c'est probable, mais il est à croire qu'il ne l'exerça pas, puisqu'il ne prend pas le titre de médecin. » Mais, dans un ms. du British Museum, cité par Ward (p. 153), qui contient trois traités de médecine mis en latin par notre auteur, la rubrique du premier dit qu'il a été traduit *de arabico in latinum per magistrum Johannem de Capua, phisicum, medicum in romana curia.* Il exerçait donc la médecine et était attaché à la Cour romaine.

[3] J'ai accepté dans mon article l'opinion de M. Hervieux qui le place vers 1285; je crois maintenant qu'il faut attacher plus d'importance au fait que dans son *prologus* Jean ne mentionne pas les dignités dont le cardinal de Rossi fut revêtu après 1278, et je placerais le livre vers 1275.

[4] Je demande la permission de rectifier ici une inexactitude que j'ai commise à propos de Joël. M. Hervieux (p. 10), après avoir rapporté l'opinion

Digitized by Google

de cette traduction se trouvait à Paris, entre 1305 et 1313, à la disposition de Raymond de Béziers, qui s'en servit pour l'achèvement de celle qu'il avait entreprise du *Calila et Dimna* espagnol. C'est peut-être d'après le même manuscrit que fut exécutée, un peu plus tard, une traduction en vers français, dont le roi Jean possédait un exemplaire, mais qui s'est perdue[1]. Le manuscrit utilisé par Raymond a lui-même disparu, et l'on ne connaît aucun exemplaire du livre de Jean de Capoue qui remonte au XIIIe ou au XIVe siècle.

Les trois manuscrits que nous connaissons ne sont que du XVe siècle. Le plus ancien est celui de Munich (n° 14120), daté de 1444. Celui de Londres est daté de 1470. Celui de Paris ne porte pas de date, mais est à peu près contemporain de celui de Londres. Tous trois ont été écrits par des mains allemandes, et c'est également, suivant toute probabilité, sur des copies écrites en Allemagne qu'ont été faites la traduction allemande et l'édition latine publiées vers 1480[2]. Ces cinq copies

de Derenbourg, qui place l'auteur de la version hébraïque du *C. et D.* au commencement du XIIe siècle, ajoute : « Mais cette opinion ne saurait être admise. Suivant Silvestre de Sacy, la version de Nasr-Allah devait être déjà connue lorsque R. Joël composa la sienne. Mais Nasr-Allah écrivait vers 1116; il n'est donc pas possible, pour qui songe que c'est en Perse qu'il écrivait, que sa version se soit répandue en Europe avant le milieu du XIIe siècle. » En montrant l'erreur de M. Hervieux, j'ai semblé dire que S. de Sacy ne connaissait pas le passage de Firdouçi qui atteste l'antiquité de la rédaction suivie par Joël. Mais c'est, au contraire, S. de Sacy qui a signalé ce passage, et il en a imprimé (*Not. et extr.*, t. X, 1e p., p. 140) le texte et la traduction. Il est vrai qu'il dit (*ibid.*, p. 108) : « Il semble que le traducteur hébreu aura emprunté ce récit de la version de Nasr-Allah »; mais ailleurs (*Mém. histor.*, p. 22-23) il montre que le récit de la mission de Barzouyeh dans l'Inde, tel qu'il est dans la version hébraïque, ressemble de fort près à celui du *Chah Nameh*, tandis que la version de Nasr-Allah est très différente, et il signale ce même récit dans l'ancienne traduction espagnole et dans un manuscrit arabe. Il faut modifier d'après cela le passage indiqué de mon article; la conclusion, d'ailleurs, reste la même : la date où écrivait Nasr-Allah n'est aucunement en relation avec celle où écrivait Joël.

[1] Loiseleur-Deslongchamps, qui a signalé (*Essai sur les fables indiennes*, p. 22-23) la notice de ce ms. dans l'Inventaire de Charles V (cf. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 167), dit que la traduction qu'il contient a été « composée probablement sur la version latine de Raymond de Béziers », et depuis tous ceux qui en ont parlé l'ont répété, en supprimant même « probablement ». Mais la forme *Quilila* nous renvoie au *Kelila* de Joël et de Jean, tandis que Raymond a conservé le *Calila* de la version espagnole.

[2] Je n'entre pas dans la discussion relative à l'antériorité de telle ou telle des éditions latines ou de la première

Digitized by Google

se répartissent, comme nous le verrons, en deux familles, mais elles remontent toutes à un seul et même manuscrit, apporté sans doute d'Italie dans le Wurtemberg. Sans ce manuscrit et sans le zèle qu'on mit, dans ce même pays, à reproduire l'œuvre de Jean de Capoue, elle ne nous serait connue que dans sa seconde partie, copiée par Raymond de Béziers, et nous ne saurions même pas la rapporter à son véritable auteur, puisque Raymond s'est bien gardé de le désigner. Grâce à ce manuscrit, au contraire, cette œuvre fut de bonne heure imprimée en allemand et en latin, et du latin ou de l'allemand traduite en diverses langues.

J'ai dit que les cinq copies faites en Allemagne au xve siècle se divisent en deux familles. La première comprend, au moins, les manuscrits de Paris et de Londres et très probablement le manuscrit de Munich [1]; la seconde, les deux copies perdues qui ont servi de base à l'édition de 1480 et à la traduction allemande : ces deux copies étaient presque, mais non tout à fait [2] identiques. La recension qu'elles représentent est la seule qui ait été imprimée jusqu'ici, d'abord au xve siècle, puis trois fois de nos jours. Ce sont les principales différences entre elle et la recension des manuscrits de Londres et de Paris que je veux indiquer après M. Ward. Je prends naturellement pour base le manuscrit de Paris, en renvoyant, quand il y a lieu, pour celui de Londres, aux remarques du savant anglais.

D'abord le titre. M. Ward a remarqué que celui de *Directorium vite humane* est propre à l'édition : il ne se trouve pas dans nos manuscrits; ceux-ci débutent de même, sans titre séparé, par un *prologus* où Jean de Capoue présente son œuvre; puis vient la rubrique [3] : *Incipit liber parabolarum sapientum nacionum mundi* [4], *et vocatur Liber Kelile et Dimne*, ce qui est répété au commencement du *prohemium* qui suit, sauf que *Incipit* est remplacé par *Hic est* [5]. A la fin des manuscrits on lit :

édition latine relativement à l'édition allemande.

[1] C'est du moins ce que permettent de croire les quelques indications que j'ai pu avoir sur ce manuscrit.

[2] Voir Ward, p. 180.

[3] Ici et ailleurs je ne tiens pas compte des légères variantes graphiques de chaque ms., et je donne le texte dans l'orthographe usuelle du xve siècle.

[4] C'est-à-dire des gentils, par opposition aux livres des juifs. Voir Benfey, *Orient und Occident*, t. I, p. 153.

[5] Il faut noter ici une curieuse particularité. Dans le ms. de Paris on lit, au prologue, *belila* au lieu de *kelila*, et de même à la ligne 2 du « proème » *belile* pour *kelile*, et plus loin (ligne 6) *liber qui dicitur belile et dymne;* au début du chapitre I, au fol. 14 *b belila, belile, b* (initiale seule), au fol. 15 (Der. 41, 21) *b;* mais à partir du fol. 15 *b* (Der. 42, 11, 15, 19, 25, etc.), on lit partout, si je

Digitized by Google

Explicit liber parabolarum antiquorum sapientum mundi nomine Kelila, et est liber delectabilis et maximorum consiliorum. Le titre de *Directorium humane vite* est sans doute de l'invention du premier éditeur, et le livre devrait s'appeler ou *Liber parabolarum* ou mieux *Liber Kelile et Dimne.*

Le prologue, le proème, la table des chapitres n'offrent pas de différences remarquables. Je noterai seulement que le nom qui répond à *Chosrou Anouchirvan* n'est pas dans nos manuscrits *Anastres Casri*[1], mais *Anastram*[2] *Casri*, ce qui est évidemment meilleur.

Dans le texte même du livre, il y a non seulement des différences de copie[3], mais de véritables différences de rédaction. J'en donnerai ici un exemple pris au hasard (et qui me paraît d'ailleurs assez exceptionnel) dans l'un des premiers discours qui s'échangent entre Kelila et Dimna, le bon et le mauvais chacal. C'est après l'histoire, ra-

ne me trompe, *k*. Dans l'édition imprimée il y a de même *belila* dans le *prologus* (Der. 3, 8), dans le proème *belile*, mais ensuite partout un *K*. La traduction espagnole du *Directorium*, suivant logiquement l'indication des premiers feuillets, a partout *belilla;* l'allemande, au contraire, a partout *Kelila*, et nous avons vu que la vieille traduction française portait aussi *Quilila*. Or cette faute, comme le remarque Derenbourg, s'explique par la similitude des deux lettres hébraïques qui représentent *k* et *b;* elle ne peut donc guère être le fait que du traducteur lui-même, de Jean de Capoue, qui avait d'abord lu *belila*, puis a mieux vu et a rétabli *kelila*, mais qui, dans son autographe, source de toutes les copies, avait laissé subsister au début la forme fautive *belila;* la contradiction a été ou supprimée ou conservée par les copistes (le ms. de Londres a partout *kelila*), et a persisté, pour les deux premiers cas, dans l'imprimé.

(1) L'imprimé a *tasri*, mais c'est une faute qui n'est pas dans les manuscrits.

(2) Le ms. de Londres a *Anastoam*, faute de copie pour *Anastram*, comme l'avait conjecturé M. Ward (p. 177).

(3) On conçoit que je ne puis songer à donner ici une collation du ms. de Paris. Je remarque seulement que dans presque tous les cas des deux premières pages de l'édition de Derenbourg où celui-ci a dû corriger le texte de l'impression, le ms. a la bonne leçon : p. 7, n. 1, *benedictus*, ms. *bene doctus;* 7, 4, *docet*, ms. *decet;* 7, 5, *pro*, ms. *pre;* 7, 10, *noctem*, ms. *nocte;* 8, 2, *videt*, ms. *vidit;* 9, 4, *tam esse*, ms. *cum esset;* 12, 7, *perseverat*, ms. *perseveret*. P. 3, n. 2, Derenbourg, contrairement à l'ordinaire, n'a pas retrouvé la bonne leçon : l'édition donne *nihil*, il a corrigé *simul* (ce qu'approuve M. Hervieux), mais le ms. porte *nihilominus*, qui est meilleur. P. 6, n. 2, l'éd. a *apperiret*, Derenbourg corrige *repperiret;* la bonne leçon, *aperiret* (conjecturé par M. Hervieux), est dans le manuscrit. P. 10, n. 2, l'éd. et le ms. portent : *non decet quemquam..... excedere modum et statutum* (l. *statum*) *ad quos ipse novit posse devenire;* Derenbourg change à tort *quos* en *quid*. Parfois cependant le manuscrit et l'édition ont la même faute, ce qui indique leur origine commune : p. 4, n. 2, *optauerunt;* p. 5, n. 1, *suo;* p. 11, n. 1, *ex*, etc.

Digitized by Google

contée par Kelila, du singe victime de son imprudence (conte 2 du chapitre II) :

Derenbourg, p. 40 [1].	Ms. P, fol. 15.
Desidia impedit quamplurimos, inquit Dimna, ut ex verbis tuis ac parabolis intellexi. Quapropter scio non esse forefactum querere de his quibus quis suum dominum ac amicum sperat exultari suumque inimicum tristari, ipsumve suo coram domino hilarem prebet. Verumtamen numero stultorum reperiuntur illi, quibus (cum) predestinatum est magna possidere, minimisque rebus se contentari affirmant. Is enim cani crus aridum rodenti eoque letanti assimilatur. Sed nobilis progenie minimis contentari non debet beneficiis, sed animum ad id perpetrandum habebit quod sue convenit generositati, cum quo et sue potest satisfacere progeniei, videlicet ut sit ipsius ac ipsorum honorum semper augmentator, ut et habetur experimento per leonem. Qui cum predatus est leporem, videns (que) quid melius seu majus, leporem dimittit illudque melius perpetrare sollicitat. Vides enim canem caudam movere suo coram domino donec ei quid projiciat; elephas autem quam sit dignus honore natura probat, nullam ab aliquo recipiens escam apportatam nisi summe mundam.	Inquit D.: Intellexi quippe tua verba, et percepi(t) parabolam quam mihi intulisti. Scito tu quoniam qui ad regem accedit non facit illud ut repleat ventrem suum, venter enim repleri potest cum quacunque re, sed pertractatur desiderio inquirendi rem que letari faciat animum suum. Stulti vero illi sunt qui petunt modicum et gaudent in eo sicut canis qui os aridum inveniens in eo gaudet. Viris vero nobilibus nequaquam sufficit modicum, nec gaudent in eo, sed magnificatur animus suus donec perveniat ad quoddam quo digni sunt. Sicut leo, cum rapuerit leporem, aliam videns venacionem meliorem, cito relinquit illud et querit venacionem illam. Nonne vide(n)s quia canis commovet suam caudam donec projiciatur ei frustum panis? Elephas sciens nobilitatem sue persone et potencie non sumit cibum quando ei offertur nisi mundus fuerit et delicatus.

Si nous comparons ces deux morceaux au passage correspondant de la version espagnole, fidèlement traduite d'un manuscrit arabe très pareil à celui du traducteur hébreu, la rédaction manuscrite nous apparaîtra comme évidemment plus rapprochée de l'original [2]. Cela est plus frappant encore si nous comparons les quelques lignes immédiatement précédentes, la fin de l'histoire du malheureux singe, qui, s'étant pris dans

[1] Je donne le texte constitué par Derenbourg, sans noter les endroits où il a corrigé celui de l'ancienne édition.

[2] Il va sans dire que le texte du manuscrit de Paris est quelquefois inférieur à celui de l'édition.

Digitized by Google

la fente d'un arbre où un charpentier avait laissé un coin et souffrant déjà beaucoup, fut en outre battu par le charpentier qui le trouva ainsi empêtré.

Esp., p. 20 *a*.	Manuscrit P, fol. 15.	Éd. Der., p. 40.
Et cayó el ximio amortecido. Desí vino á él el carpentero, é lo que le fizo li fué aun peor que lo que le conteciera.	Et torquebatur dolore et a ligno non poterat evadere. Cui cum carpentarius supervenisset, addidit ei de tormentis ultra illud quod de dolore(m) ligni percepit.	Et sic clamante symeo pre nimio dolore, advenit carpentarius et percussit symeum, ita quod propter ejus impericiam suscepit verbera et oppressionis dolorem.

Il est bien clair que dans cet endroit, comme dans beaucoup d'autres, le texte de Jean de Capoue a été gâté par l'auteur de la recension à laquelle appartiennent et le manuscrit qui a servi à l'impression et celui qui a servi à la traduction allemande. Pour cette partie du texte, la version hébraïque de laquelle Jean de Capoue traduisait nous manque; je n'ai pas constaté d'aussi fortes divergences dans la partie dont nous avons l'original hébreu, mais je ne me suis pas attaché à les rechercher minutieusement. Les comparaisons que j'ai faites suffisent à mon objet actuel, qui est simplement de montrer qu'une nouvelle édition de Jean de Capoue devrait s'appuyer essentiellement sur les manuscrits. Je veux surtout faire remarquer que nos deux manuscrits sont d'accord pour les omissions et additions que M. Ward a signalées dans le manuscrit de Londres, et qui toutes, certainement, remontent à Jean de Capoue, tandis que les additions et omissions du texte imprimé sont dues à l'intervention arbitraire et dommageable de l'auteur de la copie qui a servi à l'imprimeur. Les deux fables ajoutées au commencement du chapitre IV de l'édition, *le Serpent familier*[1] et *le Coq et le Renard*[2], manquent à bon droit dans nos manuscrits, dont on peut voir le texte dans Ward, p. 155-156, tandis qu'ils donnent les deux contes ajoutés, soit par Jean de Capoue, soit déjà par Joël, au chapitre II, *la Pie* et *la Femme et l'Apothicaire*[3]. De même les deux passages cités par Ward, dont l'un

[1] C'est une mauvaise variante de la fable, très répandue en Orient et en Occident, que Sénecé a traitée dans *le Serpent mangeur de kaïmak;* l'interpolateur de Jean de Capoue paraît l'avoir reproduite de mémoire. Voir Benfey, *Pantschatantra*, t. I, § 118 et § 150.

[2] Cette fable a évidemment la même origine que la fable 15 du livre II du recueil attribué à Cyrille (voir Grässe, *Die beiden ältesten Fabelbücher des Mittelalters*, p. 51), mais elle ne paraît pas en provenir directement.

[3] J'ai dit par erreur (*Journal des*

Digitized by Google

(p. 157), contenant un joli conte certainement indien, est omis dans l'édition, dont l'autre (p. 158) y est déplorablement tronqué, se trouvent, tels qu'ils doivent être, dans nos manuscrits.

Pour l'établissement du texte authentique de Jean de Capoue, outre les trois manuscrits du xve siècle dont il vient d'être parlé, le futur éditeur aura un secours indépendant et d'une importance capitale : c'est le *Liber Calile et Dine* de Raymond de Béziers. Si jusqu'au milieu du chapitre VI (IV de Jean de Capoue) Raymond de Béziers a suivi la version castillane autant que lui permettait de le faire la connaissance très imparfaite qu'il avait de l'espagnol, à partir de cet endroit[1] il a purement et simplement copié le livre de Jean de Capoue. Comme il se livrait à ce travail en 1313 ou un peu avant, son ouvrage nous représente un manuscrit de Jean bien plus ancien que ceux que nous possédons, et à peu près contemporain de l'auteur. Malheureusement, si Raymond s'est borné à modifier légèrement le texte qu'il s'appropriait par quelques changements, déplacements et additions de mots[2], les scribes qu'il employait (car on ne peut lui imputer une si grossière ignorance) ont farci leurs copies de fautes de tout genre[3]. Malgré tout, la comparaison de son texte avec celui des manuscrits et de l'édition sera indispensable pour une édition nouvelle, et permettra en général de constater une fois de plus la supériorité des manuscrits sur l'imprimé. M. Ward (p. 160) l'a déjà montré pour un court passage de Raymond imprimé par S. de Sacy; j'en vais donner un nouvel exemple[4]. Je prends le commencement de

Savants, 1899, p. 222, n° 2) que le second de ces contes est « dans Jean de Capoue *et dans les autres versions* »; il n'est que dans Jean de Capoue. Il figurait déjà dans le manuscrit qu'a eu sous les yeux Raymond de Béziers, qui l'a intercalé, d'après ce manuscrit, dans sa traduction de l'espagnol (Hervieux, p. 495). Le conte de *la Pie*, au contraire, n'y figurait sans doute pas, puisque Raymond ne l'a pas inséré.

[1] Tel est le résultat auquel je suis arrivé en étudiant attentivement l'œuvre de Raymond et que j'exposerai ailleurs en détail. Seulement il faut remarquer que Raymond a rajouté à son premier travail quelques morceaux pris à Jean de Capoue. (Sur les images et leurs rubriques, voir plus loin.)

[2] Je montrerai ailleurs que presque tous les changements opérés par Raymond ont été amenés par le désir de conformer la fin des phrases ou des propositions au *cursus* rythmique usité au XIIIe siècle. On peut déjà le voir pour l'échantillon cité ici.

[3] M. Hervieux s'est assurément donné de la peine pour mettre en note au texte du manuscrit 8504, outre les leçons souvent meilleures de 8505, des corrections exigées par le sens; il s'est aussi servi du *Directorium*, mais il n'en a pas fait un usage assez constant, et en outre il lui a manqué le texte des manuscrits.

[4] M. Ward a signalé avec raison (p. 159) dans le manuscrit de Londres le mot *focacia*, changé dans l'imprimé,

Digitized by Google

la fable qui remplit le chapitre VIII de Jean de Capoue (X de Raymond). Je souligne ce que Raymond a de plus que le manuscrit de Paris et ce que le manuscrit de Paris ou le texte imprimé ont de plus l'un que l'autre.

RAYMOND, p. 640[1].	Manuscrit P, fol. 75[2].	*Directorium*, p. 221[3].
Dicitur quod erat quedam arbor maxima circa maris litus in quadam maxima planicie, circa quam erant multe fere *vel ferae;* in ramis vero ejus multi nidi avium existebant. Erat autem in sui radice caverna cuidam murilego cujus Peridon nomen erat, et apud cavernam illam foramen cujusdam muri[s] existebat cujus nomen erat Romi.	Dicitur quod erat quedam magna arbor circa littus maris in quadam maxima planicie, *circa quam erant multe fere; in ramis vero ejus erant multi nidi avium.* Erat autem in sui radice caverna cujusdam murilegi cujus nomen erat Peridon, *et apud cavernam illam erat foramen cujusdam mari[s] cujus nomen erat Rem.*	Dicitur quod erat quedam magna arbor circa littus maris in quadam maxima planicie. Erat autem in radice istius caverna cujusdam murilegi, cujus nomen erat Pendem.
Cum sepe venissent venatores ibidem ad venandum, quadam die vero illis venientibus et expositis ibi retibus, incidit in illa murilegus *irretitus.* Et cum exiret mus de foramine suo more solito ad escam sibi procurandam, vidit	Et cum sepe venirent ibi venatores ad venandum, quadam die venientibus illis et expositis ibi retibus, incidit in illa murilegus. Et cum de suo foramine mus exiret more solito ad querendam sibi escam, vidit murilegum captum retibus et gavisus est, nesciens	Et cum sepe venirent ibi venatores ad venandum, quadam vero die venientibus illis et expositis ibi retibus, incidit in illis *iste* murilegus. Quod videns quidam mus nomine Rem, exiens more solito ad querendum sibi escam, vidit murilegum captum rethibus, et gavisus

et qui est également donné par le manuscrit de Paris (fol. 74); il est aussi dans Raymond (p. 635).

(1) Les additions de Raymond sont en général simplement inutiles; mais il faut noter qu'ayant lu *recederet* pour *retrocederet* il a ajouté à tort *a caverna.* Tout ce passage est altéré chez lui par l'omission de *a cane,* et de *eos* avant *fugeret.* Les deux manuscrits sont à peu près pareils; cependant 8504 a *ireticus* pour *irretitus* et *diciens* (corrigé en *dicens*) pour *nesciens, volentem* pour *volantem* (*volentem* est la bonne leçon, mais Raymond avait certainement lu *volantem,* ce qui lui a fait ajouter *procurantem*). M. Hervieux donne pour 8504 *irreticus* et corrige *irretitus* sans dire que c'est la leçon de 8505; il garde *dicens* (sans avertir que 8505 a la bonne leçon *nesciens*) et *volentem* (de même).

(2) *Rem* est une mauvaise leçon du manuscrit source de tous les nôtres pour *Romi,* attesté par les autres versions.

(3) On voit combien le texte imprimé est inférieur à celui qu'offrent en commun Raymond de Béziers et les manuscrits. Les omissions surtout l'ont défiguré. Derenbourg les a réparées en partie à l'aide de l'hébreu. Les leçons préférables sont de simples corrections grammaticales (*istius* pour *sui, circumdederunt* pour *circumdaverunt*).

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

murilegum in retibus involutum, et gavisus est *ultra modum*, nesciens suum finem et quid sibi possit accidere *in futurum*. Et respiciens post se vidit canem sibi insidias facientem, et elevans in altum oculos vidit in ramo arboris avem volantem ipsum rapere *procurantem*. *Et* tunc mus extimavit quoniam, si recederet *a caverna*, *protinus* caperetur, et si ultra iret a murilego raperetur. Et videns quoniam circumdaverunt ipsum undique pericula, in se *talia* cogitavit.

suum finem et quid sibi accidere posset. Et respiciens post se vidit canem insidiantem sibi, et elevans oculos in altum vidit in ramo arboris avem volentem ipsum rapere. Tunc estimavit mus quoniam si retrocederet caperetur a cane, et si ultra iret raperetur a murilego, et si eos fugeret raperetur ab ave. Et videns quoniam circumdaverant ipsum undique pericula, cogitavit in se.

est, nesciens suum finem et quid sibi accidere posset. Et respiciens post se vidit canem insidiantem sibi, et elevans oculos in altum vidit in ramo arboris avem volentem ipsum rapere. Tunc estimavit mus quomodo, si retrocederet, caperetur a cane, et si ultra iret raperetur ab ave. Et videns quomodo circumdederunt ipsum undique pericula, cogitavit in se.

Il me reste à dire quelques mots du manuscrit lui-même, et notamment d'une particularité qu'il présente aussi bien que celui de Londres et que celui qui a servi de base à la traduction allemande, particularité fort intéressante, et qui joue dans l'histoire de la transmission du *Calila et Dimna* un rôle sur lequel un savant anglais, M. Joseph Jacobs, a récemment appelé l'attention [1].

Le manuscrit *Nouv. acq. lat.* 648 est loin d'être un beau manuscrit. C'est un petit in-4° de 108 feuillets, le texte ne commençant qu'au folio 2 [2]. Il présente deux écritures assez semblables, toutes deux allemandes, de la fin du xve siècle, très cursives, peu agréables et souvent difficiles à lire et, pour les abréviations, à interpréter; la deuxième commence au folio 48 v°, l. 21; elle se distingue tout de suite de la première en ce qu'elle est tracée d'une encre beaucoup plus pâle [3]. A partir de ce même endroit, il y a

[1] Dans son introduction, aventureuse, mais pleine d'idées, à la réimpression de l'ancienne traduction anglaise du *Calila* et *Dimna* (*The earliest english Version of the Fables of Bidpai*, Londres, 1888).

[2] Sur le premier feuillet on lit, de la même main qui, à partir du fol. 51 (voir ci-dessous), a marqué les titres des chapitres : *Directoriam humane vite*, *alias Parabole antiquorum sapientum*; ce titre est pris à l'édition.

[3] On lit au verso du dernier feuillet, après l'*explicit*, le vers suivant (de la même main que toute la seconde partie) : *Finivi librum, scripsi principibus ipsum*, et au-dessous, quelques mots presque complètement effacés et qui, d'après les débris que j'en ai pu lire, me paraissent allemands.

Digitized by Google

dans le manuscrit un changement plus important. Jusque-là les titres des chapitres étaient écrits en rouge d'une autre main que la main principale, et il en était de même pour les rubriques des figures, d'ailleurs non exécutées. Du folio 48 v° à la fin les rubriques elles-mêmes font défaut : il n'y a que leur emplacement; une main du XVIe siècle a seulement écrit les titres des chapitres. Le manuscrit de Londres compte 137 rubriques, indiquant autant d'illustrations, qui ne s'y trouvent pas plus que dans le nôtre; je pense qu'il en est de même dans celui de Munich. Les images de l'édition *princeps* de la traduction allemande, reproduites dans l'édition *princeps* latine, paraissent avoir été exécutées d'après ces indications et non d'après des miniatures préexistantes. Tous nos manuscrits renvoient donc à un manuscrit qui présentait sans doute les mêmes particularités, c'est-à-dire des rubriques d'images absentes; il est clair qu'il provenait lui-même d'un manuscrit où les rubriques accompagnaient des images. Or il est intéressant à ce point de vue d'étudier le livre de Raymond de Béziers, dont le plus beau manuscrit contient en effet des images avec leurs rubriques (le second n'a que les rubriques). Les premières concernent Philippe le Bel[1]; nous les laissons de côté. Au folio 10 commencent celles qui se rapportent au livre. Je transcris une série de ces rubriques en mettant en regard celles du manuscrit *Nouv. acq. lat.* 648, parce que cette comparaison peut donner lieu à quelques remarques intéressantes; je choisis celles du chapitre IV (II de Jean de Capoue) :

RAYMOND DE BÉZIERS.	MS. *N. ACQ. LAT.* 648.
Figura mercatoris corrigentis suos filios.	Figura mercatoris corrigentis filios suos.
Figura currus ducti a duobus bobus.	
Figura bovis educti de luto cum funibus.	
Figura pontis et viri cadentis vel ejecti in flumine et lupi eum persequentis.	Figura pontis fracti et viri in aqua et lupi ipsum sequentis.
Figura simii super carpentarii tignum existentis et carpentarii eum tormententis cum baculo percuciento eum[2].	Figura symei super ligno et carpentarii verberantis.
Figura leonis loquentis cum bove.	

[1] Voir *Journal des Savants*, 1899, p. 160-162.

[2] M. Hervieux imprime *capentario* et en revanche *percuciendo* (la bonne leçon serait *percutientis*). Cet éditeur affirme (p. 775) qu'il n'y a pas de fautes d'impression dans son livre; c'est toujours téméraire.

Digitized by Google

Figura vulpis mordentis corium plenum vento suspensum in arbore [1].	Figura vulpis et tympani suspensi.
	Figura heremite in arbore querentis furem et hircorum pugnancium ad invicem et vulpis mortue in terram prostrate.
Figura mulieris cum cum arundine pulverem intromittentis illam in naribus ancille et heremite eos respicientis [2].	Figura mulieris cum arundine pulveris illum intromittentis in anum viri et heremite eos respicientis.
Figura mulieris in columpna et patrisfamilias suum nasum manu [3] scindentis.	Figura mulieris in columpna ligate et patrisfamilias abscindentis nasum [4].
Figura judicis sedentis in medio turbe circa ipsum congregate et heremite exponentis judici que viderat.	Figura judicis sedentis et turbe hominum ante ipsum aggregate et heremite indicantis [5].
Figura serpentis devorantis pullos corvi.	Figura arboris et serpentis pullos corvi devorantis.
Figura acervi ossium et figura garce, in alia cancri interficientis avem.	Figura officine piscium et cancri ovem (*sic*) interficientis.

Il est évident que ces deux séries remontent à une seule et même source; le manuscrit qui a servi de base aux manuscrits du xve siècle avait omis quelques-unes des figures, tandis qu'il en manquait une au manuscrit suivi par Raymond. Celui-ci n'a fait ajouter les images à son œuvre que quand il a connu le livre de Jean de Capoue et d'après ce livre : le manuscrit espagnol qu'il avait suivi pour ses cinq premiers chapitres et la moitié du sixième n'en contenait pas. Il a donc dû, pour les chapitres où il appliquait les images de Jean de Capoue à sa traduction de l'espagnol, introduire quelques modifications : ainsi il a substitué *corium plenum vento* à *tympanum*, et ayant traduit tout de travers le conte de l'entremetteuse qui veut empoisonner un jeune homme, il a également changé la rubrique [6]; il a encore, dans la dernière, introduit le mot espagnol *garça* (héron), qu'il avait admis dans son texte. Il a fait exécuter les miniatures conformément à ces changements. Dans les ru-

[1] Après *vento* M. Hervieux, je ne sais pourquoi, ajoute *nero*.

[2] M. Hervieux imprime *arundinem*, mais oublie de noter que *cum* est répété.

[3] Je ne suis pas sûr de la leçon *manu*, mais je vois *m* avec un signe d'abréviation et non *in* comme M. Hervieux.

[4] Le mot *abscindentis* est altéré en deux mots qui ne donnent pas de sens.

[5] Du dernier mot on ne lit en réalité que *indi* (ou *judi*), puis un caractère que je ne comprends pas.

[6] Raymond fait empoisonner par l'entremetteuse sa servante et non un jeune homme, en quoi il est tout à fait isolé, mais l'indécence de ce récit l'a fait modifier dans plusieurs versions, où la femme, au lieu de seringuer le poison au jeune homme *in anum*, veut le lui injecter dans les narines, dans l'oreille ou dans la bouche.

Digitized by Google

briques de notre manuscrit nous ne relèverons qu'un fait : la seconde nous montre un *homme* qui, se sauvant devant un loup, arrive à un pont brisé; le *Directorium* imprimé met en scène, au lieu d'un homme, un *bœuf:* on avait attribué cette altération à Jean de Capoue[1], mais elle n'appartient qu'aux copies représentées par l'ancienne édition et la traduction allemande; le texte de nos manuscrits, comme la rubrique, donne correctement : *Cum exiret quidam ad silvam pro lignis,* et non, comme l'imprimé : *Cum exiret bos ad silvam pro pascuis.*

Nous voudrions maintenant comparer les rubriques des manuscrits de Raymond et celles du livre de Jean de Capoue dans la partie où Raymond ne fait que reproduire celui-ci; mais cette comparaison n'est pas possible avec le manuscrit 648, puisque, comme on l'a vu plus haut, l'accord ne commence qu'au milieu du chapitre VI de Raymond (IV de Jean), et que pour cette partie le manuscrit 648 n'a plus les rubriques. La comparaison devra se faire avec un des manuscrits qui possèdent la série complète des rubriques[2], et permettra ainsi d'établir la liste des images et le texte des rubriques que contenait le livre de Jean de Capoue.

Qu'il me soit permis, en terminant, de présenter encore sur les rubriques une observation qui dépasse un peu le sujet du présent article. L'illustration du livre de Jean de Capoue n'a pas été introduite par lui: elle ne fait que reproduire celle du manuscrit hébreu dont il s'est servi. On s'en convaincra facilement en mettant en regard les rubriques d'un chapitre de Raymond de Béziers (représentant Jean de Capoue) avec celles du manuscrit unique de Joël, manuscrit qui, comme tant d'autres, a les rubriques, mais non les images. Je donne les trois rubriques du chapitre VIII de Joël (X de Raymond) :

JOËL.	JEAN DE CAPOUE.
Figure du chat dans le filet, de l'oiseau dans l'arbre, du chien et de la souris.	Figura murilegi capti in rete et avis in arbore et canis et muris.

[1] Voir *Journal des Savants,* 1899, p. 222. Au passage du *Pantchatantra* de Benfey cité dans la note 2 de cette page du conte il faut ajouter celui de son introduction au *Kalilag et Damnag* syriaque (p. CV-CVI); la forme correcte est aussi dans la traduction allemande; donc la faute est tout à fait propre à l'imprimé latin.

[2] M. J. Jacobs (*l. c.*, p. XXII) a déjà mis en regard, pour ce chapitre et pour d'autres, les rubriques de l'hébreu avec celles de l'ancienne traduction allemande (qui ont passé dans l'édition latine et dans d'autres); ces dernières sont identiques à celles de Raymond de Béziers, et remontent ainsi nécessairement à Jean de Capoue.

Digitized by Google

Figure de la souris lorsqu'elle coupe le filet du chat.

Figure de la souris, du filet, du chat dans l'arbre et du chasseur qui s'en va.

Figura muris retia murilegi corrodentis.

Figura retis, muris, et murilegi in arbore et venatoris viam suam abeuntis.

L'identité est évidente, et il est clair que Jean a traduit de l'hébreu les rubriques comme le texte. Mais Joël à son tour les a certainement prises, ainsi que les images, dans le manuscrit arabe qu'il traduisait[1]. Il est facile en effet de voir à certains indices qu'il avait des images sous les yeux. Embarrassé qu'il était souvent pour donner l'équivalent hébreu des noms arabes d'animaux qu'il trouvait dans son texte, il s'est parfois laissé guider par les images. La mangouste, notamment, qui reparaît à plusieurs reprises dans ces contes d'origine indienne, et qui, surtout comme animal domestique, était inconnue à notre juif italien, lui a donné du fil à retordre; il l'appelle en deux endroits (ch. II-I, p. 20 et ch. XVI-XII *bis*) « un animal qui ressemble à un chien », en quoi on voit qu'il essayait de rendre l'effet que lui produisait la peinture, sans doute peu caractéristique, de son original. Ainsi l'illustration du livre se laisse suivre, en remontant de copie en copie, jusqu'à un manuscrit arabe du XIIe siècle au moins; mais il est bien probable qu'on est autorisé à remonter plus haut encore. Un curieux passage d'un écrivain juif du XIIe siècle, qui donne d'ailleurs de l'importation du livre indien en Perse une histoire toute fantaisiste[2], contient un trait dont M. Jacobs a relevé l'intérêt : « Le bruit s'était répandu, dit Abraham ibn-Ezra, qu'il existait dans l'Inde un livre contenant tous les secrets du gouvernement, en forme de fables mises dans la bouche d'animaux, et renfermant beaucoup d'illustrations. » Cela prouve au moins une chose, c'est, comme le dit M. Jacobs, que les illustrations semblaient faire partie intégrante du livre arabe, et cela rend extrêmement probable que le livre pehlvi déjà en était pourvu. M. Jacobs va plus loin : notant que plusieurs de nos contes se retrouvent dans les

[1] Plusieurs des manuscrits arabes que nous possédons sont illustrés ou ont au moins la place d'images qui n'ont pas été exécutées (Jacobs, p. XX). Il serait intéressant de voir si ces images sont accompagnées de rubriques et si ces rubriques correspondent à celles de l'hébreu.

[2] D'après lui c'est Aboul-Abbas, le premier calife abbasside (770-774), qui aurait entendu parler du livre indien et qui l'aurait fait chercher aux Indes, puis traduire en arabe par un juif (!). Il prétend d'ailleurs que le livre en question s'appelle *Kalila et Dimna*, parce que c'est le nom du lion et du bœuf dans le premier chapitre (!). On s'étonne que M. Jacobs cherche à soutenir de telles absurdités en supposant qu'il y a eu, qu'il existe même peut-être encore deux versions arabes, remontant l'une au pehlvi, l'autre directement au sanscrit et due au prétendu juif d'Abraham ibn-Ezra.

Digitized by Google

djatakas ou récits bouddhiques rattachés aux diverses incarnations du Bodhisatva, et que ces *djatakas* ont souvent servi de thèmes à des sculptures qui remontent environ au IIIe siècle avant notre ère, il imagine qu'une illustration de notre livre dérivée de semblables sculptures se trouvait déjà dans le modèle sanscrit du livre pehlvi, qu'elle a passé dans ce livre, puis s'est transmise du livre pehlvi au livre arabe, du livre arabe au livre hébreu, du livre hébreu au livre latin, et se retrouve finalement dans l'illustration de la traduction allemande imprimée vers 1480. C'est ingénieux, mais plus que téméraire[1]. Les images de l'édition allemande ont été faites tout simplement, comme l'a dit M. Ward (p. 162), d'après les indications des rubriques, et ne procèdent même pas de celles du livre de Jean de Capoue : au moins dans le seul cas où je puisse établir une comparaison, dans l'illustration de la figure 9 du chapitre III (I), *le Héron, le Poisson et l'Écrevisse*, il n'y a aucune espèce de rapport, malgré l'identité de la rubrique, entre l'image du manuscrit de Raymond de Béziers et celle de la traduction allemande (reproduite par M. Jacobs, p. LXIII). La tradition, s'il y en a eu une, a été interrompue avant la traduction allemande par le fait que le manuscrit auquel elle remonte n'avait que des rubriques sans images. Mais l'illustration même du livre de Jean de Capoue (à en juger par le manuscrit de Raymond de Béziers) ne paraît rien avoir eu de traditionnel : les costumes et l'architecture, dans les scènes où figurent des personnages humains, ne sont pas moins conformes à ceux du moyen âge européen que les attitudes des personnages et les procédés techniques ne le sont aux habitudes de l'art médiéval. Là aussi il semble bien que les rubriques seules soient traditionnelles. Leur transmission fidèle, peut-être déjà du pehlvi à l'arabe, sûrement de l'arabe à l'hébreu et de l'hébreu au latin, n'en est pas moins fort intéressante, et M. Jacobs a raison de dire que l'histoire des rubriques et des images fait partie intégrante de la longue et curieuse histoire du *Calila et Dimna*. De cette double histoire, l'étude du manuscrit *Nouv. acq. lat.* 648 nous a permis d'éclairer quelque peu un chapitre.

GASTON PARIS.

[1] En tout cas l'illustration du livre pehlvi ne pouvait reproduire celle du livre sanscrit, par la raison que ce livre sanscrit, on le sait aujourd'hui, n'a jamais existé : le livre pehlvi est une compilation puisée à diverses sources indiennes, dont la plus importante est le *Pantchatantra*. Les livres sanscrits que Barzouyeh a mis à contribution étaient-ils ornés d'images ? C'est une question que les indianistes pourront peut-être résoudre.

Digitized by Google

Œuvres complètes de Christian Huygens. Publiées par la Société hollandaise des sciences. Tome VIII. La Haye; Martinus Ninyoff, 1899.

La Société hollandaise des sciences poursuit avec une louable persévérance la publication des œuvres complètes de Christian Huygens. Le huitième volume vient de paraître; les lettres qu'il contient sont écrites de l'année 1676 à 1684: Huygens, quoique dans la force de l'âge, s'affaiblit et s'inquiète; sa santé ne lui permet plus d'être tout à la science. Paris ne lui convient plus; c'est à La Haye, en respirant l'air natal près de sa famille, qu'il voudrait combattre la mort et terminer tranquillement ses jours.

Constantin Huygens, son père, écrit au médecin Menzot, le 23 avril 1676 :

« Dans la grande inquiétude que me cause la nouvelle indisposition de mon fils, assez semblable, dans mon opinion, à celle dont vous l'avez traité et heureusement guéri autrefois, ce m'est une forte consolation de le savoir entre vos mains, qui avez tout ce qui se peut avoir de science pour alléger son mal et tout ce que je pourrais souhaiter d'affection pour son bien. »

Constantin est fort inquiet; il répète ce qu'il écrivait lors de la première maladie : « Comme ce m'est un précieux enfant à la perte duquel toutefois le monde aurait plus d'intérêt que moi, qui, à raison de mon grand âge, ne puis espérer d'en jouir plus longtemps, j'estimerai comme je dois votre dévouement. »

Les savants correspondants de Christian lui envoient, en même temps que les nouvelles de la science, des témoignages d'intérêt et d'amitié, quelquefois des conseils. Boyle lui recommande de prendre au temps du coucher *bonum haustum jusculi tenuis pulli gallinacei*, c'est-à-dire du bouillon de poulet, pour le faire dormir agréablement, ladite liqueur humectant les viscères et particulièrement le foie et envoyant des vapeurs bénignes au cerveau pour causer le sommeil.

Boyle conseille également une bonne dose d'*aqua simplex paralyseos*. Nos médecins ne connaissent plus cette drogue. Les plus savants se demandent si Boyle n'a pas employé un tour plaisant, pour conseiller à son ami de mettre beaucoup d'eau dans son vin. C'est en Hollande que Christian voudrait se guérir, sans renoncer aux bienfaits du Roy. Colbert ne saurait lui refuser un congé, mais lui permettra-t-on de s'éloigner pour toujours? On compte sur lui pour résoudre le problème des longi-

Digitized by Google

tudes, sans remarquer que, la méthode une fois trouvée, toutes les nations en profiteront également, et qu'il importe peu que Christian Huygens, membre de l'Académie des sciences de Paris, conçoive les idées et exécute les travaux en Hollande ou en France.

Christian obtint un congé et s'en trouva bien. Quelques mois après son arrivée à La Haye, il écrit à son frère absent :

« Quand ma santé ne demanderait pas un si long séjour dans le pays, je ne laisserais pas d'y rester pour vous attendre; mais il y a bien plus. Je ne crois pas que je retourne à Paris; ayant trouvé pour la deuxième fois, par de trop fâcheuses expériences, que la vie que j'y menais m'est contraire. » Mais il demande le secret et écrit à Colbert : « J'ose espérer que vous trouverez bon que je passe cet hiver dans la Patrie, afin de m'éprouver encore dans le temps et dans cette saison qui m'est la plus contraire. Que si je le passe heureusement, sans être trop incommodé par l'application que je me propose, je retournerai avec joie à Paris vers le printemps, pour reprendre ma place dans notre Académie; sinon, il faudra, malgré moi, pratiquer la leçon du sage, de se connaître soi-même, en choisissant un genre de vie conforme à mon tempérament. »

Il signor Padre, comme l'appellent ses enfants, voudrait bien garder son Archimède dans sa grande et belle habitation de La Haye, abandonnée successivement par le frère Lödewick et par la sœur d'Huygens, Madame Doublet. Le frère aîné Constantin est resté avec sa femme, mais on ne s'entend pas bien; deux ans après, Doublet écrivait à son beau-frère Christian :

« Vous savez sans doute que le frère de Z (c'est Constantin, sieur de Zeelhem) et sa chère moitié quittent la maison paternelle sans qu'on les en ait pu dissuader par aucune considération de la solitude dans laquelle ils laissent le bonhomme, qui aurait été bien aise qu'ils fussent demeurés, mais par une complaisance plus grande que la leur, témoigne en être fort satisfait, ne voulant point du tout, dit-il, qu'on se contraigne en aucune façon pour l'amour de lui. »

Le vieux Constantin, sans jamais avoir été riche, avait toujours vécu en seigneur; sa dépense surpassait ses revenus. La pension de l'Académie était indispensable à Christian et, quoiqu'on fût en guerre avec la France, il fallait trouver moyen de la conserver; Constantin songeait même à la faire augmenter. Les difficultés pouvaient venir de la Hollande aussi bien que de la France.

Constantin Huygens écrivait le 20 avril 1678 à Guillaume III, prince d'Orange :

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

« Mon fils le Parisien, trouvant ses forces suffisamment remises pour supporter la fatigue d'un voyage de quinze jours par terre, commence à se disposer à celui de France, où on juge qu'une pension si considérable dont on le gratifie mérite bien qu'il se rende à son devoir autant que sa disposition le peut permettre. A quoi ne trouvant rien à répliquer, quelque désir que j'aurais bien de jouir de sa savante et aimable conversation jusqu'à ce qu'il pût me voir mourir, force m'est de consentir à me le voir ravir, très éloigné et incapable que je suis de pouvoir lui procurer un entretien de deux mille écus par an dans sa patrie, dont il jouit à son aise par delà, non plus que de lui faire trouver dans le partage de mon bien, le peu de terres dont il est composé pour la meilleure partie étant réduit par les inondations et autres inconvénients de la guerre en tel état qu'au lieu d'en tirer ce qui me faut pour achever de vivre honnêtement, je suis forcé de chercher à intérêts de quoi fournir l'énorme taxe dont je suis chargé sur les cahiers de la province, si je ne veux me voir exécuter de jour à l'autre. Qui n'est pas pour laisser après moi des enfants fort accommodés de ce que j'ai pu acquérir par un travail de plus de cinquante ans de suite. »

Une question délicate se présente : la Hollande est en guerre avec la France; Christian, qui est resté citoyen hollandais, peut-il recevoir un passeport pour se rendre chez les ennemis? « On est si prompt, écrit son père, à blâmer et à criminaliser ce qui sort de ma pauvre famille! »

Constantin, dans cette exclamation, fait allusion aux accusations dont on poursuivait son fils Lödewick, le plus aimé des frères de Christian, le plus spirituel et le plus insouciant. C'est lui qui, à l'âge de quinze ans, à l'école de Breda, avait tiré l'épée contre un de ses camarades et qui, lors de son premier voyage à Paris, envoyait à ses frères des chansons « de la légère sorte ».

Lödewick, marié et père de quatre enfants, était Drossard du pays d'Arkel, fonctions équivalentes à celles de Bailli; il avait des ennemis qui l'accusaient, devant la Cour de Hollande, d'avoir voulu se soustraire au payement de l'impôt sur la fortune de sa femme. La Cour l'avait condamné à une amende. Cette affaire, portée devant les États, donna de grands ennuis à la famille.

Constantin trouvait tout naturel que son Archimède, appelé par l'ennemi détesté de sa patrie, reçut de lui une pension de deux mille écus, à laquelle s'ajoutaient d'autres avantages, tels qu'un logement à la Bibliothèque royale et un autre à l'Observatoire, mais il n'admettait pas pour le fils du seigneur de Zulichem un titre qui le fît déchoir.

Lors de la mort de Colbert, Christian, qui, de nouveau, était venu se

Digitized by Google

reposer à La Haye, crut devoir offrir ses respects à Letellier, marquis de Louvois. « Après avoir appris, lui dit-il, que le Roy vous avoit conféré la surintendance des bâtiments et par conséquent aussi le soin de l'Académie des sciences, dont j'ai l'honneur d'être, j'étais sur le point de retourner en France, après avoir demeuré quelque temps en ce pays pour cause de ma santé, lorsque la nouvelle de la mort de monseigneur Colbert étant venue m'a fait différer mon voyage. Je ne savais pas quel changement il en pourrait arriver en ce qui est de cet établissement, mais ayant su que le soin en est remis entre vos mains, Monseigneur, qui estimez les arts et les inventions utiles, et qui même vous plaisez à en prendre connaissance, autant que vos infinies occupations vous le permettent, je me suis persuadé que nos affaires en iraient encore mieux que par le passé. J'ai même espéré, connaissant votre bonté et générosité envers ceux qui peuvent mériter quelque part en vos bonnes grâces, et jouir de votre protection, que ma condition pourrait devenir un peu meilleure qu'elle n'a été dans les dix-sept ans que j'ai été à Sa Majesté, pendant lesquels non seulement j'ai vu donner une plus ample pension à quelqu'un de mes collègues qu'à moi, mais encore retrancher de la mienne pour le temps que j'ai été absent, quoique je ne l'aie été qu'avec permission et pour le recouvrement de ma santé, et que, d'ailleurs, j'aie employé ce temps au travail et aux études accoutumées. Il me semble, Monseigneur, qu'il n'est pas injuste qu'ayant quitté mon pays natal et les avantages que j'y avais pu prétendre, pour être à un si grand Roy, sa bonté et sa libéralité me tienne lieu de ce que j'ai laissé. »

La réponse de Louvois ne fut pas favorable. Constantin, qui s'était chargé de transmettre la supplique, et qui peut-être l'avait rédigée, devait s'y attendre; il n'avait plus d'amis et de protecteurs à la Cour. Messieurs de Brennes et de Lionne, dont la bonne volonté lui était assurée, étaient morts avant lui. Il n'y avait pas apparence, cependant, de faire porter la requête crûment et comme de but en blanc. On en chargea Henri de Beringhen, qui n'obtint rien.

Ce Beringhen, d'origine hollandaise, n'est pas présenté par Saint-Simon comme un personnage considérable. Son grand-père était entré comme valet de chambre au service de Henri IV. La charge s'était transmise dans la famille. « Henri IV, passant Pays à cheval avec une très petite suite, s'arrêta chez un gentilhomme pour faire repaître ses chevaux, manger un morceau et gagner Pays. Ce gentilhomme le reçut le mieux qu'il put dans la surprise et le promena par sa maison en attendant que le dîner fût prêt. Il était curieux en armes et en avait une chambre assez bien remplie. Henri IV se récria sur la propreté dont

Digitized by Google

elles étaient tenues et voulut voir celui qui en avait soin. Le gentilhomme lui dit que c'était un Hollandais qu'il avait à son service et lui montra l'aïeul de Beringhen. Le roi le loua tant et dit si souvent qu'il serait bien heureux d'avoir des armes aussi propres, que quelques-uns de la suite comprirent qu'il avait envie du Hollandais et le dirent au gentilhomme. Celui-ci, ravi de faire sa cour au roi et plaisir à son domestique, le lui offrit et, après quelques compliments, le roi lui avoua qu'il lui faisait plaisir. Beringhen eut le même soin des armes du roi, lui plut par là et eut, à la fin, une charge de premier valet de chambre, qu'il fit passer à son fils qui, de valet de chambre, osa lever les yeux sur la charge de premier écuyer et l'osa avec succès. » — La réponse de Louvois fit rire Constantin Huygens; elle était adressée à M. Huygens, mathématicien. « Il semble, dit Constantin, qui ne rit qu'à moitié, le prendre pour un des ingénieurs de ses fortifications; je ne croyais pas avoir des gens de métier parmi mes enfants. » En donnant à son fils, avec un juste orgueil, le surnom d'Archimède, et quoique Archimède fût cousin d'un roi, Constantin aurait pu deviner qu'il autorisait à l'appeler sans croire l'offenser : M. Huygens, mathématicien.

Ces détails sur la famille de l'un des plus grands esprits du XVIIe siècle intéresseront plus d'un lecteur. On doit remercier le savant éditeur qui les a publiés et savamment annotés. Le principe adopté est d'ailleurs de ne rien rejeter, et on le pousse à ses dernières limites. On peut s'étonner, par exemple, de rencontrer dans ce riche et beau recueil la solution très imparfaite d'un problème mal énoncé : Déterminer un trapèze dont on donne les quatre côtés et la surface. Ces *data* sont trop nombreux. Une note écrite par Huygens nous apprend que l'auteur, *il signor Monforte, e nobile per nascita, e dottissimo nelle matematiche.* C'est tout ce qu'on sait sur lui, et la solution qu'il propose semble démentir ce jugement.

Il faut accepter les conséquences d'un principe; c'est pour le respecter qu'on a imprimé, sans supprimer une ligne, les bavardages sans prétention de Madame Doublet, Suzanne Huygens, sur la société de La Haye. Suzanne, très aimée de son frère et très digne de l'être, écrit la chronique du jour sans que rien en relève la banalité. On aurait pu supprimer les vingt-neuf lettres très affectueuses adressées à son illustre frère.

Que nous importe, je choisis parmi les nouvelles à sensation, que Mademoiselle Schaffer, connue autrefois de Christian, se soit constituée opposante au mariage du sieur d'Aunoy avec Mademoiselle de Suttembourg, et qu'on l'ait apaisée par la promesse d'une rente de cent francs, accordée pour la nourriture d'un enfant!

Digitized by Google

Que le mariage de Mademoiselle Adrienne Schilder soit arrêté avec le sieur capitaine Beaumont, nonobstant qu'elle aimerait mieux le jeune Coliers, qui lui tient fort à la tête et au cœur!

Suzanne se procure d'excellent thé (elle écrit *thée*); les envois qu'elle en fait aux amis de son frère lui causent des ennuis et des inquiétudes auxquels les lecteurs des œuvres de Huygens auront peine à prendre part.

Le mari de Suzanne est un homme distingué; ses lettres sont d'un autre style; on y trouve des détails intéressants, de piquantes réflexions, et les sentiments d'un très galant homme. On peut citer la lettre du 6 février 1681 sur les représentations d'une troupe d'opéra à Amsterdam. Doublet a fait le voyage pour l'entendre, et ne le regrette pas.

« Puisque vous souhaitez d'être informé touchant notre opéra d'Amsterdam, écrit-il à Christian, et que opéra il y a en Hollande la première fois depuis le déluge universel, comme je crois assurément, je vous dirai en peu de mots que, *Sunt bona, sunt quædam mediocria;* pourtant l'autre hémistiche, de *Sunt mala plura,* n'y a point de part.

« Il est vrai qu'il y a par ci par là quelque petite chose à corriger aux habits, etc., qui sont faits en Italie et à la manière du pays et qui choquent la vue ici, s'entend seulement des habits de femmes, mais ceux des hommes sont assez bien entendus et riches aussi; puis un certain cheval Pégase, qui ne traversa pas l'air d'assez bonne grâce, et autres petites choses qui ne sont pas essentielles, mais pour le reste, c'est une affaire à voir et à entendre. Il y a plusieurs très belles voix, tant d'hommes pour les basses, que de femmes, dont il y en a surtout deux excellentes, outre quelques-uns de ces messieurs qui ne sont bons qu'à cela et à la garde du sérail, et ont de fort bonnes voix; mais je ne saurais voir ces créatures-là représenter un héros ou quelque chose de pareil, et entonner leur prône d'un ton à la Droste (Droste est un auteur dramatique dont il est question dans une lettre précédente). Cependant, ceux qui ont fréquenté les Opéras d'Italie disent qu'on en use là de la sorte sans scrupule; c'est pourquoi, à mon avis, ces sortes de gens sont plus propres pour la musique d'église ou de chapelle où on ne les voit point, et pourtant font un fort bon effet. Au reste les décorations et les changements de théâtre sont fort beaux et fort bien entendus, tant pour la peinture que pour l'architecture; aussi y en a-t-il beaucoup de différentes sortes. La pièce qu'ils représentent jusqu'à cette heure s'appelle *Le fatiche d'Ercole per Dejanira* et est une des plus belles de celles qui ont le mieux réussi à Venise, où elle a été représentée il y a cinq ou six ans. Tant il y a, on en est fort satisfait ici, comme on a raison de l'être,

Digitized by Google

n'y en ayant jamais eu, et bien des gens qui ont été en Italie assurent que d'ordinaire elles n'y sont pas meilleures, excepté quelques-unes pour lesquelles on a fait des dépenses extraordinaires depuis quelques années. Mais ceux qui ont vu les opéras de France, et moi aussi, quoique je n'aie vu que le seul *Atys*, il faut avouer qu'il y a un certain agrément dans ces derniers et un bel air en toutes les représentations et ornements, tant des habits que d'autre chose, particulier à la nation française, où les autres ne sauraient atteindre, surtout pour ce qui regarde ces belles entrées de ballet, à quoi les Italiens ne sont pas propres, et qui ne sont pas de leur génie, même, à ce qu'on dit, dans les plus belles opéras de Venise et de partout en ce pays là, il n'y a jamais, ou fort rarement, de belles danses, ce qui pourtant orne et diversifie beaucoup ces sortes de spectacles. »

Pour Doublet, qui cependant était musicien, comme pour le public d'alors, en France et en Hollande, la musique dans un opéra n'était que l'accessoire.

La science, moins abondamment représentée dans le huitième volume que dans les précédents, y occupe cependant une place importante. Christian a acquis le droit de reposer son esprit, mais d'illustres amis lui soumettent leurs découvertes et leurs travaux. Signalons d'abord une correspondance fort intéressante avec Rœmer sur la vitesse de la lumière.

D'après la théorie de Descartes, fort admirée alors, mais peu comprise, la propagation de la lumière serait instantanée et la vitesse infinie. L'illustre philosophe s'en disait certain et ajoutait que si on pouvait le convaincre de fausseté là-dessus, il était tout près d'avouer qu'il ne savait rien du tout en physique. Les observations et les raisonnements de Rœmer ne l'auraient pas convaincu sans doute, mais Huygens les approuvait, et l'Académie des sciences de Paris, après une longue discussion, en a adopté les conclusions, dont personne ne doute aujourd'hui. Pour être juste, il faut ajouter que la marche suivie avec tant d'habileté et discutée avec tant de sagacité par Rœmer repose sur un principe proposé par Descartes et destiné à la confirmation de sa théorie. L'événement, contraire à ses prévisions, ne dépendait de personne. Si Descartes a été vaincu, c'est par les armes qu'il avait choisies et par l'épreuve qu'il avait proposée.

La méthode de Rœmer repose sur l'observation des satellites de Jupiter et de leurs occultations par la planète. Ces phénomènes, aisés à observer, sont retardés en apparence de tout le temps employé par la umière à parcourir la distance qui nous sépare de Jupiter et qui, sui-

Digitized by Google

vant l'époque de l'observation, peut varier de trois cents millions de kilomètres. Il en résulte des inégalités qui, calculées et prévues, fournissent l'équation du problème.

Descartes, pour démontrer que la vitesse est infinie, avait proposé l'observation des éclipses de lune; il explique dans une de ses lettres que si la lumière mettait une heure seulement à parcourir le double de la distance qui nous sépare de la lune, l'observation des éclipses pourrait en donner la preuve. Quel que fût le résultat, il serait téméraire d'en conclure que la vitesse soit infinie.

Huygens n'avait jamais accepté la théorie de Descartes sur la propagation instantanée de la lumière. Ses admirables études sur la double réfraction assignent au contraire des vitesses inégales de transmission dans les différentes directions et dans les différents milieux. Il écrit à Rœmer : *Ego quum hisce diebus Cartesii argumentum diligentius expenderem, quo lucem momento temporis indivisibili ferri, ex lunæ eclipsibus probare conatus est, incredibilem quidem celeritatem agnovi, quæque ad minimum trigenta terri diametros quibus a nobis luna distat decem scrupulis secundis conficeret.* Après avoir approuvé la méthode de Rœmer, fondée sur l'observation des satellites de Jupiter, Huygens ajoute : *Adeoque ex lunis eclipsibus nihil erat sperandum quo celeritatis ineffabilis mensura cognosceretur.*

Rœmer ignorait l'idée antérieure de Descartes; il écrit à Huygens :

Mentionem facis argumenti Cartesiani unde concludis luminis celeritatem tantam esse ut non requirat ultra 10″ pro 30 diametris terræ. Quod certe magna afficit admiratione qui nihil unquam ex Cartesio viderim circa illam materiam, nisi epistolam aliquam relatam et satis acerbe exagitatam a Patre Pardus in tractatu parvo de motu locali nec ibi de 10″ sed de semihora agitur.

Rœmer ajoute : *Latent ibi res pulcherrimæ et efflictim desidero rescire quo modo illud de 10″ inde elicueris.*

Huygens lui donna avec grands détails les raisonnements qui rectifient ceux de Descartes.

Quod de Cartesii argumento scripseram, ita prorsus se res habet ut conjicis. Illi indicium debetur, ego vero rem aliter atque ille examinavi.

Les dix lettres relatives à la découverte de Rœmer sont du plus grand intérêt pour l'histoire de la science. Le savant éditeur, pour compléter ces documents nouveaux, les fait suivre du mémoire que Rœmer a présenté à l'Académie des sciences de Paris et dont nos registres ont conservé la copie.

Rœmer, dans une de ses lettres à Huygens, énonce un théorème

Digitized by Google

d'apparence paradoxale, sur le retard apporté par le temps nécessaire à la propagation de la lumière, sur la distance de l'ombre portée par la terre sur la lune, au point placé en opposition avec le soleil. Ce retard, comme il est évident, ne dépend aucunement de la distance du soleil à la terre qui, cependant, figure dans l'énoncé. Huygens, se trouvant de loisir, a pris la peine de faire la démonstration et d'éclaircir le paradoxe.

Un autre correspondant de Huygens, Hartsœker, avait alors une grande renommée. L'Académie des sciences de Paris l'a inscrit sur la liste de ses associés étrangers, et Fontenelle a prononcé son éloge, l'un des plus faibles il est vrai qu'il ait écrits. Le nom du savant Hollandais est associé à la découverte des animalcules spermatiques; mais il n'est pas certain qu'on la lui doive réellement; son maître, Leeuwenhock, dont le huitième volume nous donne plusieurs lettres, la connaissait avant lui. Le mérite de Hartsœker se réduirait à l'emploi d'un microscope très simple réduit à une petite boule sphérique de verre fondu. Le savant éditeur de Huygens résume la vie scientifique de Hartsœker avec sa précision habituelle.

« Trop avide de gloire, écrit M. Bosscha, il s'est attribué les inventions et découvertes d'autrui; il s'est dit l'inventeur des lentilles de verre microscopiques, obtenues en pendant à la chandelle un fil de verre étiré sur un éclat de verre. Hudde se servait de cet artifice lorsque Hartsœker n'avait que neuf ans. Hooke dans sa micrographie en avait fait mention sans dire cependant que c'était une chose connue. D'ailleurs les petites lentilles dont se servait Hartsœker étaient de beaucoup inférieures aux lentilles taillées et polies par Leeuwenhock ... Hartsœcker a encore voulu s'approprier la découverte des spermatozoïdes qui, selon le témoignage de Leeuwenhock, appartient à Johan Ham d'Arnhem, étudiant en médecine à Leyden. Celui-ci communiqua en 1677 son observation faite sur un malade à Leeuwenhock, qui aussitôt en fit le sujet de recherches systématiques sur l'homme sain et divers animaux.

Le tome VIII des *Œuvres de Huygens* contient une lettre de Denis Papin du 15 mai 1679 qui sollicite l'appui de Huygens pour obtenir une pension dont il aurait grand besoin pour vivre. Papin est à Londres, employé par la Société royale, et travaille au laboratoire de Boyle, comme autrefois l'Académie des sciences de Paris l'avait employé sous la direction de Huygens. Papin allègue à l'appui de sa demande des études sur l'air purifié, comprimé et artificiel. « M. Boyle, dit-il, a un recueil de nouvelles machines et expériences qu'il m'a fait faire, qui sera un volume assez passable. » Boyle, en effet, dans sa préface, comme le fait

Digitized by Google

remarquer M. Bosscha, fait expressément mention de la collaboration de Papin.

« Si Messieurs de l'Académie voulaient me donner de l'emploi, ajoute l'illustre inventeur, il y a peu de gens qui leur donneraient autant de satisfaction que je pourrais faire, vu la grande application et assiduité que j'y apporterais. »

Papin est Français, né à Blois en 1640; il est dans la force de l'âge; par la science et par le génie, il surpasse la plupart des académiciens; il a fait ses preuves dans le laboratoire même de l'Académie; mais il est protestant et on prépare la révocation de l'édit de Nantes; Huygens, son protecteur, quoique fort peu croyant, est lui-même suspect d'hérésie; la demande de Papin resta sans réponse.

Le huitième volume contient sept lettres de Leibnitz, fort intéressantes, quoiqu'on y rencontre plus de promesses que d'idées précises. Leibnitz est encore jeune; il s'est présenté quelques années avant à Huygens qui, tout en reconnaissant la force de son esprit, a pu constater l'insuffisance de son instruction scientifique et lui a rendu sur plus d'un point important le service de rectifier ses idées et de diriger ses études. Leibnitz a mis ses conseils à profit et lui a envoyé de belles découvertes; Huygens les a admirées et louées sans réserve, mais Leibnitz reste un débutant qui s'adresse respectueusement à un grand maître. « Je voudrais savoir, lui dit-il, si vous êtes content des raisons de la réfraction que M. Descartes propose. J'avoue que je ne le suis pas entièrement, non plus que de l'explication de M. Fermat? » Sur ce point, Huygens et Leibnitz s'accordent sans peine.

Rappelant la découverte très remarquable d'une série, qu'il appelle sa quadrature arithmétique, il ajoute : « J'ai fort avancé ces sortes de recherches et je crois qu'on pourrait venir à bout de la plupart des choses qui paraissent jusqu'ici au-dessus du calcul, par exemple les quadratures et *Methodus tangentium inversa*, et les racines irrationnelles des équations et l'arithmétique de Diophante, car j'ai des méthodes générales qui donnent la plupart de ces choses d'une manière aussi déterminée que celle dont l'algèbre ordinaire se sert pour arriver à une équation; et je ne crains pas de dire qu'il y a un moyen d'avancer l'algèbre au delà de ce que Viète et Descartes nous ont laissé, autant que Viète et Descartes ont passé les anciens. »

Leibnitz, d'après ces déclarations, aurait aperçu, en mathématiques, les plus belles découvertes de ses successeurs. Ni ses œuvres, malheureusement, ni ses manuscrits, pieusement conservés, ne justifient ces promesses.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Leibnitz, malgré tous les progrès qu'il y a faits, n'est pas encore content de l'algèbre, en ce qu'elle ne donne ni les plus courtes voies ni les plus belles constructions de la géométrie; il faut une autre analyse dont il annonce à Huygens l'envoi prochain. Cette analyse, dont l'exposition est résumée dans un appendice qui suit la lettre, a été imprimée déjà par R. J. Uyllenbroeck et par Gerhardt. On est surpris de son insignifiance. Huygens a éprouvé la même impression, et le déclare à Leibnitz avec une entière franchise :

« J'ai examiné attentivement, dit-il, ce que vous me mandez touchant votre nouvelle caractéristique, mais, pour vous l'avouer franchement, je ne conçois pas par ce que vous m'en étalez que vous y puissiez fonder de grandes espérances. Je vous dis ingénument que ce ne sont là, à mon avis, que de beaux souhaits, et il me faudrait d'autres preuves pour croire qu'il y eût de la réalité dans ce que vous avancez. »

Huygens ajoute avec bienveillance : « Je n'ai pourtant garde de dire que vous vous abusiez, connaissant d'ailleurs la subtilité et la profondeur de votre esprit. »

Les explications données par Leibnitz ne sont pas faites pour dissiper la défiance de Huygens. Il maintient cependant l'importance de sa caractéristique, qui servira beaucoup à trouver de belles constructions, parce que le calcul et la construction s'y trouvent tout à la fois, mais il ne dit pas qu'on puisse encore trouver par là les plus belles absolument. « J'avoue cependant, ajoute-t-il, que ces raisonnements ne touchent point et qu'on a meilleure grâce à faire ces choses que de prouver qu'elles sont faisables.

« Les racines irrationnelles, ajoute Leibnitz, n'ont rien de commun avec cette caractéristique de la situation; aussi n'est-ce pas par là que j'y prétends. L'analyse qui sert à tous les problèmes semblables à ceux de Diophante est une affaire faite, et je suis satisfait de la méthode en général, quoique je ne me sois pas encore amusé à chercher des abrégés particuliers, lesquels, aussi bien que les racines irrationnelles générales des équations supérieures, demandent quelques tables que j'ai projetées pour éviter un calcul qui serait trop prolixe. »

Jamais Leibnitz n'a donné ces méthodes ou le plan de ces tableaux qui, dit-il, servirent pour toute l'algèbre.

Après ces promesses, illusoires, on peut l'affirmer aujourd'hui, Leibnitz parle d'une manière de calcul toute particulière, dont il a des essais curieux et, d'après l'indication qu'il en donne, il paraît certain qu'il veut parler de la découverte des différentielles, publiée cinq ans

Digitized by Google

après dans les *Acta eruditorum*, et annoncée ainsi à Huygens dans un entourage plus que suspect.

Leibnitz, de même que Papin, et quoique beaucoup mieux favorisé de la fortune, ambitionne une part dans les libéralités de Louis XIV et sollicite près de Colbert l'intervention bienveillante de Huygens. Le biais qu'il veut prendre est à remarquer. « Pour mieux réussir chez M. C., dit-il, je crois qu'il serait bon de dire qu'un Allemand curieux a envoyé le phosphore (dont il adresse un morceau) et qu'il en veut donner la composition; qu'il est versé en physique et en mathématiques, qu'il offre sa correspondance pour communiquer de temps en temps les nouvelles découvertes d'Allemagne et, ayant beaucoup de connaissances pour apprendre, qu'il peut même donner quelque chose de considérable du sien, qu'il serait peut-être à propos qu'il fût en quelque façon à l'Académie avec charge de correspondance et des appointements en qualité de membre.

« Pour le nom, ajoute Leibnitz, il sera bon de ne pas le dire sans nécessité, ou même l'appeler Gottfried Wilhem, qui est aussi le véritable nom, sans le nommer Leibnitz, car M. C., ayant eu souvent les oreilles rebattues de ce nom, dans un temps qui n'y était pas propre, en sera rebuté s'il s'en souvient. » Huygens, accoutumé à une extrême franchise, ne pouvait ni se prêter à cette dissimulation ni l'approuver.

Le même volume contient trois lettres de Tschirnaus, habile géomètre, né dans la Lusace supérieure, qui, après avoir rappelé ses travaux et donné de grand détails sur sa situation, sur ses goûts et sur son genre de vie, désirerait, comme Leibnitz et comme Denis Papin, avoir part aux libéralités de Louis XIV; c'est même, il le déclare ingénument, le seul moyen qui lui convienne pour sortir d'une situation difficile. Le mariage serait une solution, mais les femmes de son pays, même de race noble, ne ressemblent nullement aux Françaises, aux Hollandaises et aux Anglaises, si parfaitement dévouées et soumises à leur mari : *Toto cœlo differunt.*

Tschirnaus, par son ardente curiosité et l'étendue de son savoir, était une sorte de Leibnitz sans génie, d'un mérite cependant fort au-dessus du commun.

Parmi les correspondances réunies dans ce huitième volume se trouvent la discussion relative à la théorie du pendule et les réponses aux objections de l'abbé Catelan, dont il n'y a rien à dire sinon qu'il attaquait

Digitized by Google

Huygens sur le terrain où il a le plus excellé, en n'apportant pour le combattre ni la science qui lui aurait permis de comprendre ses réponses, ni la bonne foi qui, avec l'aide de ses amis, aurait promptement terminé la dispute.

J. BERTRAND.

GÉNÉRAL BARON GOURGAUD. *SAINTE-HÉLÈNE*. Journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. 2 vol. in-8°, Paris, 1899, Flammarion.

DEUXIÈME ARTICLE[1].

Napoléon écrivait d'Italie, le 25 septembre 1797 : « Ma récompense est dans ma conscience et dans l'opinion de la postérité. » Il en appelait à l'histoire et, après l'avoir remplie de son nom, à Sainte-Hélène, en 1817, il doutait parfois de son arrêt. Quel écho resterait de tout le bruit qu'il avait fait dans le monde? Un soir de juin, lisant l'histoire de Gustave-Adolphe par le P. Bourgoing, il s'interrompit : « Voilà ce grand Gustave! En dix-huit mois, il a gagné une bataille, en a perdu une autre et est tué à la troisième! Certes, voilà une renommée acquise à bon marché..... On a bien raison de dire que l'histoire est un roman. Voilà Gustave, un homme étonnant, et, de nous, peut-être, l'histoire ne dira rien[2]! » Dans le souci de sa renommée, ses campagnes comptaient, à ses yeux, moins que son règne. Il ne fallait point, cependant, que les autres parussent négliger ses batailles ni que lui-même se surprît à en diminuer la valeur. Comme il parlait encore de Gustave-Adolphe : « Sa réputation est bien étonnante, il n'a presque pas livré de batailles. — Mais, dit Gourgaud, Sire, Votre Majesté elle-même a livré bien peu de batailles. — Bah! et Ulm, Austerlitz, Essling, Wagram! » Un autre jour : « Condé n'a que quatre batailles, ce n'est pas tant que moi dans ma première campagne d'Italie. Je crois que sa plus belle affaire est celle de Gien. Et quelle est ma plus brillante, à moi? » — Gourgaud répond : « Austerlitz. — Peut-être, mais la Moskowa est superbe, livrée à une si grande distance de chez nous! A Austerlitz, l'armée était la plus solide

[1] Pour le premier article, voir le cahier de septembre 1899. — [2] *Journal de Gourgaud*, 8 juin 1817, t. II, p. 122.

Digitized by Google

que j'aie jamais eue. Les bons soldats, la superbe bataille ! Grands résultats acquis en présence de trois empereurs [1] ! »

Donc il ne convenait point d'en médire. Mais l'histoire, selon l'empereur, ne glorifie que ce qui crée, que ce qui dure : les grandes œuvres politiques, les institutions. En 1800, après Brumaire, il disait à Thibaudeau : « Le général qui fait de grandes choses est celui qui réunit les qualités civiles [2]. » Il s'en faisait honneur. C'est ce qu'il considérait encore, le plus volontiers, à Sainte-Hélène, dans son œuvre accomplie.

« Jusqu'à moi, la France se ressentait encore de César. La suprématie du pape, l'empire d'Allemagne, le roi des Romains furent détruits par moi....

« Les hommes ne sont vraiment grands que par ce qu'ils laissent d'institutions après eux. Si un boulet de canon, lancé du Kremlin, m'avait tué, j'aurais été aussi grand qu'eux [Charlemagne, etc.] parce que mes institutions, ma dynastie, se seraient maintenues en France, au lieu qu'à présent, je ne suis presque rien, à moins que mon fils ne vienne à remonter sur mon trône [3] !

« ... On détruit toutes mes institutions, la Légion d'honneur, l'Université, et bientôt je serai oublié; les historiens n'auront que peu à dire sur mon compte. Peut-être, si le roi de Rome règne un jour à Parme, fera-t-il écrire ce que j'ai fait [4].

Il n'était point toujours aussi pessimiste. « Les gens sages, la postérité ne jugent que sur les faits... Je gagne tous les jours [5]. » Il avait confiance dans les archives. Au mois de septembre 1817, il lui vint comme un pressentiment de l'histoire. On lui remit une brochure intitulée : *Manuscrit trouvé à Sainte-Hélène*, qui venait de paraître à Londres. C'était une feinte autobiographie de l'empereur; elle était fabriquée avec adresse; il y avait de l'esprit, des idées. L'ouvrage fit grand bruit dans le monde, et nombre de lecteurs le crurent authentique. L'auteur, Lullin de Châteauvieux, Genevois, était de ces écrivains qui ne percent dans le public que sous le masque et ne peuvent se donner que sous l'anonyme l'illusion de la gloire. Quand le secret fut connu, ceux qui persistèrent à trouver le livre bon refusèrent obstinément de croire que Lullin en était l'auteur; les autres ne lui reconnurent la paternité de l'enfant que pour déclarer aussitôt cet enfant bâtard et contrefait. A Sainte-Hélène, on en discuta longtemps. Gourgaud a publié, en 1821, ce Manuscrit avec des

[1] *Journal de Gourgaud*, 9 juin, 2 juin 1817, t. II, p. 124 et 111.

[2] *Mémoires sur le Consulat*, Paris, 1827, p. 78.

[3] Conversation du 24 juin 1817. *Journal de Gourgaud*, t. II, p. 162-163.

[4] *Journal de Gourgaud*, 11 avril 1817, t. II, p. 13.

[5] *Mémorial*, 29 décembre 1815.

Digitized by Google

notes de Napoléon[1]. Dans son journal, on voit à quel point l'incident occupa la petite colonie.

Napoléon a reçu la brochure le 5 septembre. Le 6, il l'a lue et il annonce qu'il y fera des rectifications. Il prétend en savoir l'auteur, mais il garde le nom pour lui. Bertrand opine pour Benjamin Constant, ou Sieyès, ou Mme de Staël. Le 8, on en parle toujours. Il y a des idées profondes, dit Gourgaud, mais il y a aussi des fautes de français. « Des fautes de français, s'écrie l'empereur, pour m'imiter, alors! cela m'étonne bien. Je parierais deux cent quatre-vingt-dix-neuf contre un que je connais celui qui l'a fait, et, certes, celui-là sait bien le français. » Il ajoute :

« L'auteur a eu pour but de montrer que j'étais l'homme de la Révolution et qui, seul, pouvait la maîtriser... Il explique bien le système continental, les affaires d'Espagne... L'écrivain ne connaît pas les affaires de Pologne... Pourvu que l'on ne croie pas que c'est moi qui l'ai écrit!... »

Le maréchal Bertrand n'y consent point. « Jamais, dit-il, Sa Majesté n'aurait écrit que l'affaire du duc d'Enghien fut un crime[2]. — Ah! réplique Gourgaud, pour n'être pas reconnu! » Napoléon, cependant, gardait sa découverte, ou plutôt sa conjecture. Peut-être s'amusait-il à piquer au jeu sa petite cour. « Comment, dit-il enfin à Gourgaud, vous ne devinez pas? — Sire, il y a un tel mélange de choses profondes et de légèretés que je n'en puis deviner l'auteur. Peut-être est-ce Fouché? — Non, vous n'y êtes pas... Eh bien, reprit-il, c'est Rœderer, j'en suis sûr; il écrira sans doute des mémoires, car il tenait note de tout. Bassano en fera aussi[3]. »

Le compatriote de Mallet-du-Pan se logeait, on le voit, à bonne enseigne.

Napoléon se plaisait à disserter sur les souverains, ses augustes prédécesseurs. La popularité de Henri IV l'offusque. Il flaire évidemment en lui un rival devant la postérité. « C'était un bon homme, mais il n'a

[1] Elles sont reproduites dans la *Correspondance*, t. XXXI, p. 226. Voir sur le *Manuscrit*, Menneval, *Mémoires*, Paris, 1894, t. II, p. 412.

[2] « Toutes les circonstances de cet événement cadraient d'une manière incroyable avec celles qui me portaient à tenter un coup d'État. La perte du duc d'Enghien décidait la question qui agitait la France. Elle décidait de moi sans retour. Je l'ordonnai... Ce fut un crime, et ce n'était pas une faute... car toutes les conséquences que j'avais prévues sont arrivées. » *Manuscrit trouvé à Sainte-Hélène*. Comp. *Gourgaud*, t. II, p. 97.

[3] *Journal de Gourgaud*, 5-19 septembre 1817, t. II, p. 290-317. Comp. Montholon, t. II, p. 182 et suiv.

Digitized by Google

rien fait d'extraordinaire, et ce barbon qui courait les rues de Paris après les catins n'était qu'un vieux fou... Henri IV n'a rien fait de grand, il donnait 1,500 francs à ses maîtresses. » Dans son humeur dénigrante, il attribue toute la gloire de Henri IV au génie poétique de Voltaire. « Voltaire, par son poème épique, l'a mis en grande vogue. » Saint Louis, encore que très différent du Béarnais, ne lui impose pas davantage. « C'était un imbécile. » — « Louis XIV est le seul roi de France digne de ce nom. Il est le plus grand souverain qu'ait possédé notre pays. Il a eu quatre cent mille hommes sous les armes... Il n'y a eu que lui et moi qui ayons eu des armées aussi nombreuses [1]. » Une boutade qui lui échappe explique, en partie, cette admiration pour le Roi-Soleil. — « En Chine, disait un jour Gourgaud, le souverain est adoré comme un dieu. — C'est ce qui doit être, répliqua l'empereur [2]. » Ajoutons à ce propos une page assez significative sur la polygamie [3].

Napoléon est plein d'indulgence pour Louis XVI, qui lui ouvrit les voies et que la fantasque destinée fit son oncle posthume :

« Lors du serment du Jeu de paume, je crois que Louis XVI aurait pu arrêter la Révolution, mais il avait beaucoup d'audace en arrière, et il manquait de fermeté au moment de l'action. Il avait plus d'esprit que la masse des hommes; il le savait, et c'est pourquoi il voulait régner par lui-même. Il eût dû, comme Louis XIV, prendre un bon premier ministre et lui laisser tout faire...

« Au 14 juillet, je ne l'aurais pas arrêtée; le roi avait de l'esprit, mais il manquait de vigueur; c'est comme mon frère Joseph [4]. »

Il revient assez souvent et avec trop d'amertume sur son mariage, son malheureux mariage, le mariage autrichien, pour n'être pas sincère quand il loue Marie-Antoinette :

« Rœderer m'a souvent raconté que la reine, lorsqu'il se trouvait seul avec elle et le roi, avait peur, pleurait, mais qu'aussitôt qu'elle se montrait aux courtisans, elle prenait un ton décidé, un air de hauteur. Marie-Louise était comme cela et avait la fierté allemande. Le roi, par contre, était en habit habillé, l'épée d'acier au côté, la tête toute dépoudrée, il faisait peine à voir et ne pouvait donner de l'élan.

« Rœderer m'a affirmé que tout ce qu'on avait dit de la fermeté de la reine au 10 août était faux. Elle était comme toutes les femmes; dans le cabinet du roi, elle pleurait à chaudes larmes, paraissait craintive et demandait à Rœderer que

[1] *Journal de Gourgaud*, 25 juin 1816, t. I, p. 210; 11 avril 1817, t. II, p. 12-13. — Comp. Montholon, t. II, p. 107.

[2] *Journal*, 9 mai 1817, t. II, p. 61.

[3] 9 janvier 1817, *Journal*, t. I, p. 390; t. II, p. 211.

[4] *Journal*, 16 décembre 1816, t. I, p. 326. « Cet imbécile de Joseph! » t. I, p. 198. Comp. t. II, p. 306-307 et 16 novembre 1816, t. I, p. 266.

Digitized by Google

faire; elle pressait pour que l'on se rendit à l'Assemblée. Quand elle sortait du cabinet, ses larmes se séchaient à l'instant, et tous ceux qui la voyaient la trouvaient fière et courageuse [1]. »

Le jugement qui suit surprendra peut-être aujourd'hui. Tout le monde voit Mme Élisabeth et la duchesse d'Angoulême à travers le prisme de Chateaubriand, sous la charmante image donnée par Isabey. Les contemporains ne gardaient pas les mêmes impressions et, pour qui sait lire entre les lignes, le journal de Fersen et les lettres de Marie-Antoinette sont loin d'infirmer les paroles de Napoléon :

« Quant à Mme Élisabeth, je pense comme Las Cases, quand il dit que c'était un diable, comme l'est à présent la duchesse d'Angoulême, que, dans les journaux et en province, on appelle un ange de bonté [2]. »

« Une femme, disait ironiquement Metternich, dans le même temps, douce et tranquille comme la feue reine de Naples, Marie-Caroline, mais infiniment plus circonspecte [3]. »

Les jugements de Napoléon sur ses précurseurs et ses émules, les généraux de la République, sont à noter :

« Dumouriez..., c'est le seul homme que la noblesse ait produit. Il pouvait être ministre. Il avait beaucoup de tête et d'esprit... Il est probable que s'il eût continué huit ou dix ans, il fût devenu un homme du plus grand renom. C'était bien autre chose que Lafayette. Tous ces généraux d'alors, Kellermann, Beurnonville, Valence, étaient des imbéciles. Nous les avons vus depuis [4].

« Un grand général n'est pas une chose ordinaire; de tous les généraux de la Révolution, je ne connais que Desaix et Hoche qui eussent pu aller loin. Kléber aimait trop les plaisirs... On a dit que je le craignais; eh, mon Dieu, je l'aurais fait duc, lui aurais donné beaucoup d'argent, et il m'aurait baisé la main [5]. Hoche est

[1] *Journal de Gourgaud*, 4 janvier 1817, t. I, p. 371; 20 mai 1817, t. II, p. 81. Comp. Montholon, t. I, p. 35, et Rœderer, *Chronique de cinquante jours*, livre IV, ch. II; *Œuvres*, t. III, p. 220, 221 et note. Les souvenirs de Napoléon sont très précis et les notes de Gourgaud fort exactes : « La reine me demanda ce qui était à faire... Elle fut femme, mère, épouse en péril; elle craignit, elle espéra, s'affligea et se rassura. Elle fut aussi reine et fille de Marie-Thérèse... Quand elle reparut au milieu des courtisans, après avoir fondu en larmes dans la chambre de Thierry, la rougeur de ses yeux et de ses joues était dissipée... Les courtisans disaient entre eux : Quelle sérénité, quel courage ! »

[2] *Journal de Gourgaud*, 4 janvier 1817, t. I, p. 371.

[3] Arneth, *Johan Freiherr von Wessenberg*, Vienne, 1898, t. II, p. 24-25.

[4] 16 décembre 1816, *Gourgaud*, t. I, p. 327.

[5] « Il s'est déshonoré en voulant quitter l'Égypte », ajoute Napoléon. Il oublie que lui, Bonaparte, a fait précisément ce qu'il reproche à son compagnon d'armes d'avoir souhaité. A la vérité, Kléber est mort pour être resté, et Bonaparte est devenu empereur pour être parti à temps.

Digitized by Google

différent, je ne sais comment il se serait conduit; il avait une ambition active, avec beaucoup de moyens, et mon ambition, à moi, était froide; je ne voulais rien risquer, je me disais toujours: Allons, laissons aller, voyons ce que tout cela deviendra. — Ainsi, interrompit Gourgaud, Hoche voulait amener les circonstances et Votre Majesté les attendre! — Oui, c'est cela, Hoche brûlait de ne pouvoir patienter. Je crois que, comme Moreau, il serait venu se briser contre le palais [1]. Sans sa femme, Moreau eût été à merveille avec moi, car, au fond, c'était un brave homme, mais il ne pouvait commander au delà de 20,000 hommes: c'était l'opinion de Kléber et de Desaix. Peut-être, sous moi, se serait-il formé? Avec 40,000 hommes, je ne craindrais pas Moreau avec 60,000, ni Jourdan avec 100,000 [2].

« J'ai eu une grande idée de Lecourbe en lisant sa correspondance avec Moreau. Il lui disait: « Mais que fais-tu donc, Moreau? Tu fumes ta pipe. Il faut marcher. » J'ai eu tort de ne pas employer Lecourbe plus tôt, il se serait bien formé à mon système et m'eût été bien utile. Très brave, il valait mieux que Ney; mais je le sentais mon ennemi, et j'ai eu peur [3]. »

Il n'oubliait pas que le frère de Lecourbe avait déclaré, étant juge, qu'il n'y avait pas de conspiration en 1804. Pour Ney, il est plus qu'injuste, il est féroce, plus amer que pour Murat, pour Talleyrand, plus dur que pour Fouché même, qu'il traite pourtant en triple drôle de police et de l'État. Les invectives contre Ney reviennent à l'état de refrain, dans le *Journal de Gourgaud,* tant est cuisante encore la blessure de Waterloo [4]!

Il reconnaît que « La Révellière était un honnête homme » en matière d'argent, le contraire de Barras. Ce forban d'ancien régime, devenu, par l'audace et l'intrigue, l'un des Directeurs de la République française, est accommodé dans les conversations de Sainte-Hélène comme il accommode lui-même Napoléon dans ses Mémoires. Barras se venge assez vilainement. Napoléon a vu l'homme et le déshabille :

« Barras, gentilhomme provençal, s'était fait connaître par sa forte voix dans les discussions; il ne prononçait qu'une ou deux phrases, mais elles éclataient comme des coups de tonnerre. Il avait toutes les habitudes d'un maître d'armes, crâne et fanfaron; il était précieux dans un mouvement populaire. Au 13 vendémiaire, cependant, j'eus toutes les peines du monde à lui arracher l'ordre de tirer sur les émeutiers, et je tenais beaucoup à avoir cet ordre. Barras était de la plus grande immoralité, débauché, déhonté. Il volait ouvertement... Il était le seul au Direc-

[1] Il emploie aussi cette expression à propos de Moreau: « Je dis à Talleyrand: Il ne répond pas à mon amitié, il viendra se briser contre le palais. » *Gourgaud,* t. I, p. 192. — « Je disais de Moreau, il viendra se briser contre le roc », t. II, p. 414.

[2] Conversation du 25 décembre 1817, *Journal,* t. II, p. 423-424. Voir, sur Moreau, t. II, p. 417; sur Kléber et Hoche, t. II, p. 186-187.

[3] Conversation du 29 janvier 1818, t. II, p. 457.

[4] Voir *Journal,* t. I, p. 141, 491-492, 497, 498-9; t. II, p. 266, 457, 458. Montholon adoucit, par exemple, t. I, p. 223, à propos du procès à la Chambre des pairs.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

toire qui possédât des manières distinguées, qui sût recevoir et traiter... Il avait une certaine finesse révolutionnaire, ne faisant connaître son opinion qu'après l'événement... Il était très ignorant et ne connaissait dans l'histoire que le nom de Brutus, qu'il entendait retentir à la Convention. Il m'avait toujours témoigné de l'amitié, quoique, pour se défaire de moi, il m'eût fait partir pour l'Égypte...

« Fréron était bien différent, c'était un homme des plus audacieux [1]... »

Il revient sur Barras, et d'une façon bien piquante, à propos de son mariage avec Joséphine. On sait qu'elle lui fit réclamer, par Eugène, l'épée de Beauharnais. Bonaparte envoya Lemarrois aux renseignements chez la dame, voir comment elle était faite et comment elle était logée :

« Il me rapporta que c'était une belle femme, aimable, ayant un hôtel; j'y fis porter ma carte. Peu après, elle m'invita à dîner. Je m'y trouvai avec les personnages de sa société, le duc de Nivernais, Mme Tallien, Elleviou, je crois même que Talma y était aussi. Elle me traita à merveille, me plaça à côté d'elle, m'agaça : c'était une femme aimable, mais très intrigante. Je l'invitai à mon tour à dîner, j'eus Barras. Enfin les choses s'arrangèrent à ce point que nous nous éprimes l'un de l'autre. Barras m'a rendu service en ce qu'il m'a conseillé de l'épouser, assurant qu'elle tenait à l'ancien régime et au nouveau; cela me donnerait de la consistance; sa maison était la meilleure de Paris et cela m'ôterait mon nom de Corse; enfin je serais, par cette union, tout à fait francisé [2]... Je puis dire que c'est la femme que j'ai le plus aimée. Elle était femme à m'accompagner à l'île d'Elbe.

« Marie-Louise était l'innocence même, c'était l'opposé, elle ne mentait jamais. Elle m'aimait, voulait toujours être avec moi... Si elle avait été bien conseillée... elle serait venue avec moi; mais on lui a raconté que sa tante avait été guillotinée, et les circonstances avaient été trop fortes pour elle. Et puis, son père a mis auprès d'elle ce polisson de Neipperg [3]. »

Le *Journal* contient des morceaux assez développés, dont l'histoire peut tirer parti. Par exemple, le séjour en Égypte, l'impopularité de l'expédition, les murmures de l'armée [4], et le grand dessein sur les Indes :

« La France, maîtresse de l'Égypte, le serait des Indes. Une armée de trente mille Français d'élite, de soixante mille gens du pays, fellahs, noirs du Darfour ou du Sennaar, cent mille hommes marchant en trois colonnes sur l'Euphrate, chaque

[1] *Journal de Gourgaud*, 10 février 1817, t. I, p. 466-468.

[2] Il y tenait beaucoup; il revient plus d'une fois, dans ses conversations, sur cette qualité de Français, t. II, p. 170, 344, 345.

[3] Conversations du 26 décembre 1817, *Journal*, t. II, p. 328-330. Sur le mariage avec Marie-Louise, et la rencontre à Compiègne, voir t. II, p. 275-279.

[4] *Journal*, 26 décembre 1816, 5 mai 1817, t. I, p. 348, t. II, p. 52.

Digitized by Google

colonne assez longue pour laisser l'eau se renouveler aux puits, ayant des vivres pour cinquante jours, fera la conquête de l'Inde. En résumé, il n'y a pas plus loin de l'Égypte à l'Indus que de Paris à Moscou. Établi en Égypte, j'aurais eu sous mon autorité, soit de force, soit par des présents, le Sennaar jusqu'aux montagnes bleues. J'aurais fait remonter le Nil par des bateaux armés, j'aurais soumis tous ces princes qui ne connaissent pas les armes à feu.

« Si j'y étais resté, je serais à présent empereur d'Orient. Sans Saint-Jean-d'Acre, toute la population se déclarait pour moi. J'aurais pu aller aux Indes.

« Quels coquins que ces Anglais ! Si j'avais pu, d'Égypte, passer aux Indes, je les en aurais chassés. L'Orient n'attend qu'un homme[1]. »

Mehemet Ali rêva d'être cet homme-là, le Napoléon de l'Orient, et la France le rêva avec lui.

On lira avec intérêt les détails sur le 18 et le 19 brumaire[2], sur la conspiration de Georges, l'affaire du duc d'Enghien[3] : « La mort du duc d'Enghien ôta aux Bourbons tout espoir de traiter, mais dans l'esprit des hommes de la Révolution, elle me réussit et effraya les autres membres de la famille qui, avant, croyaient, en conspirant et même en venant sur notre sol, qu'ils ne seraient jamais condamnés à mort... Si j'avais été tué, Moreau eût été nommé consul à ma place. » Signalons, en passant, ce propos de Gourgaud : « Je rembarre vigoureusement Las Cases : Je n'approuverai jamais la mort du duc, ni celle de Pichegru[4]. »

Gourgaud n'est ni un raffiné ni même un curieux de lettres. Il donne quelques détails sur les dictées de Napoléon et sa manière de reviser le travail de ses secrétaires[5]. Il en donne aussi sur les lectures du soir, nécessairement restreintes, et sur la petite bibliothèque de Sainte-Hélène. « Ennuis, tristesse... En résumé, tristesse toujours... L'empereur joue aux échecs[6]. » Relevons quelques-unes de ces lectures faites pour tromper le temps : l'*Énéide;* le procès de Calas; « Cambacérès m'a dit qu'il le croyait coupable », dit l'empereur; les *Souvenirs de Félicie;* les *Aventures du faux Martin Guerre;* la *Médée* de Longepierre; l'*Anatomie comparée,* dans Cuvier ; *Atrée et Thyeste; Spartacus, Philoctète; l'École des femmes; Polyeucte; Clarisse Harlowe, Delphine* même, un soir que l'on

[1] Conversations des 5 novembre 1815, 23 avril 1816, 15 mai, 24 juin, 19 septembre 1817. *Journal,* t. I, p. 82, p. 74, 75, 161, p. 82, 165; t. II, p. 74, 75, 161, 315.

[2] Conversation du 10 février 1817, t. I, p. 468-472.

[3] Conversations du 30 mai 1816, t. I, p. 190-192; 9 janvier 1817, t. I, p. 391-399. Comp. Montholon, t. I, p. 292-293.

[4] Conversation de Gourgaud avec Las Cases, 3 octobre 1815, t. I, p. 63.

[5] Voir t. I, p. 80, 146; t. II, p. 296.

[6] T. I, p. 126, 211, 217.

Digitized by Google

avait parlé de Mme de Staël [1]; enfin, çà et là, des discussions sur la grammaire et le dictionnaire, toujours divertissantes pour les Français : « Pourquoi ne pas admettre que *naval* fait *navaux* au pluriel? Sa Majesté assure que lorsque deux substantifs s'accordent avec un adjectif, celui-ci prend le genre du dernier. Moi, je prétends que non, et je cite : un homme et une femme bonne; on doit dire : un homme et une femme bons. L'empereur s'impatiente, trouve que Mme de Sévigné a eu raison de dire : *Je la suis*. Il travaille ces matières et ajoute : « La langue française « n'est pas une langue faite. J'aurais dû la fixer [2]. » Une grammaire selon l'empereur! C'eût été un piquant intermède entre le *Code Napoléon* et le *Catéchisme impérial*.

L'empereur parle beaucoup des hommes et avec peu d'indulgence : un jugement très sévère, une anecdote à l'appui, c'est sa manière. Taine, qui ne l'admirait point, et Stendhal, qui l'admirait tant, se fussent au moins rencontrés avec lui sur cet article de méthode et ce procédé de langage. Le mot cassant, le petit fait significatif, Napoléon en use, en abuse, sauf à se reprendre, à se contredire et à se corriger très souvent lui-même. Mais, s'il s'amende sur les individus, qui sont complexes et changeants, il ne se dément guère sur l'humanité, la personne humaine.

Certes, on trouve dans le *Mémorial*, dans Montholon, dans les dictées, des passages de pensée haute : le grand homme, entré dans l'histoire et considérant les choses de ce monde en grand historien. Mais le Napoléon à l'état de repos, de contemplation sereine, jugeant avec impartialité les hommes et les choses, « non critique, non ironique, nullement pessimiste », que Sainte Beuve se représente à Sainte-Hélène [3], Napoléon, philanthrope et moraliste, pendant recueilli du Napoléon Petit Caporal et du Napoléon bonhomme, si populaire sous Louis-Philippe, ne se reconnaît guère dans les notes de Gourgaud. On y trouve beaucoup de Frédéric et infiniment peu de Marc-Aurèle. « Je défie », dit une fois l'empereur, à propos de quelques-uns de ceux qui l'avaient abandonné, « je défie aucun individu de m'attraper. Il faudrait que les hommes fussent bien scélérats pour l'être autant que je suppose [4]. » Il entrait là une part

[1] *Journal de Gourgaud*, t. I, p. 127, 216, 217, 226, 255, 388, 421, 506, 548. Montholon, t. I, p. 212. Sur Calas, *Gourgaud*, t. I, p. 216.

[2] *Journal*, t. I, p. 457. Comp. Montholon, t. II, p. 80.

[3] *Nouveaux lundis*, t. III. *Sainte-Hélène*, p. 185-186. Comp. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 633 et suiv.

[4] Au contraire : « c'est faiblesse, et non pas profondeur que de se trop méfier des hommes, disait-il. Il faut leur supposer des vertus qu'on veut leur inspirer. » Thiers, t. XX, p. 635.

Digitized by Google

de forfanterie ou, si l'on veut, d'orgueil souverain. Peu de grands hommes ont été aussi trompés, volés, trahis par leurs serviteurs, leurs femmes, leurs proches que Napoléon. Il en prenait ainsi sa revanche, rétablissait les distances et maintenait sa supériorité; au moins prétendait-il n'être dupe de personne, ni de Fouché, ni de Talleyrand, ni même de ce *polisson de Neipperg*. Quand il juge, disait Montaigne à propos de Guichardin, « de tant d'âmes et d'effects, de tant de mouvements et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience, comme si ces parties là estoient du tout esteinctes au monde; et de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles mesmes, il en rejecte la cause à quelque occasion vicieuse ou à quelque profict... Cela me faict craindre qu'il y ayt un peu du vice dans son goust; et peut estre advenu qu'il ayt estimé d'aultruy selon soy... Très commune et très dangereuse corruption du jugement humain [1]. » Ainsi l'empereur, dans le *Journal de Gourgaud*, a des mots comme celui-ci, sur Drouot; je choisis à dessein l'un des guerriers les plus vertueux : « Croyez-vous que Drouot, qui voulait toujours être aux batteries les plus exposées, le faisait par attachement pour moi? Il agissait pour faire parler de lui [2]. » De là aussi cette indulgence pour Talleyrand, survivant à tant de faiblesses, ce goût où il entrait à la fois du libertin politique, du grand artiste d'État, et dont il ne put jamais se déprendre pour le grand seigneur encanaillé, l'évêque démitré, le diplomate incomparable. « Je voulais en faire un cardinal [3]! »

Les conversations sur l'âme, Dieu, la religion, occupent relativement peu de place dans Gourgaud. Ici encore il convient à la fois de commenter ce *journal* par celui de Montholon, et de corriger par Gourgaud l'impression trop officielle, trop édifiante surtout, donnée par Thiers, et dont le regard, d'ordinaire si aigu, de Sainte-Beuve s'est un peu trop bénévolement laissé offusquer. « Napoléon avait l'imagination religieuse; vers la fin, il avait fait convertir sa grande salle à manger en chapelle, et l'on y disait la messe tous les dimanches... [4]. Cette messe, dite sur un rocher désert... cette messe de l'empereur à Sainte-Hélène, de celui qui avait restauré les autels et rouvert Notre-Dame avec pompe en 1802, et qui aujourd'hui, dépouillé, relégué aux confins du monde, voulait revoir un autel au seuil du tombeau, cela n'est-il pas comme un der-

[1] *Essais*, livre II, ch. x. La dernière phrase a été ajoutée en marge par Montaigne sur un de ses exemplaires.

[2] *Journal*, t. I, p. 316.

[3] *Journal*, t. I, p. 485, 486, 524; t. II, p. 324, 325. Comp. Montholon, t. II, p. 85.

[4] A partir de la fin du mois de septembre 1819. — Montholon, t. II, p. 359.

Digitized by Google

nier chapitre du *Génie du christianisme*[1] ? » Arrêtons-nous sur ce mot. Chateaubriand — et Sainte-Beuve le savait mieux que personne — eut d'étranges retours de doute, et cela bien longtemps après le *Génie du christianisme*. Relevons, avec le sarcastique commentaire de Vitrolles, l'étonnante page qui termine le chapitre des *Mémoires d'outre-tombe* sur *le Premier 21 janvier à Saint-Denis*, en 1815[2] : « Je perçois jusqu'à la nature de l'homme. Tout est-il vide et absence dans la région des sépulcres? N'y a-t-il rien dans ce rien?... Dans votre éternel silence, ô tombeaux, n'entend-on qu'un rire moqueur éternel? Ce rire est-il le Dieu, la seule réalité dérisoire qui survivra à l'imposture de l'univers? » Chateaubriand s'écrie : « Fermons les yeux. Je suis chrétien! » Mais combien il restait, dans le pair de France, de l'auteur de l'*Essai sur les révolutions*, et quels retours du philosophe du XVIIIe siècle dans le néo-chrétien du XIXe?

Napoléon nous semble à ce point dans le *Journal de Gourgaud*. Dans les premiers temps de Sainte-Hélène, avant sa maladie et avant la chapelle, Montholon donne aux propos qui l'inquiètent l'apparence d'un paradoxe, d'une sorte de taquinerie philosophique. Avec Gourgaud, qu'à tort ou à raison il soupçonnait de pencher vers le christianisme, Napoléon se montrait infiniment plus agressif[3]. Le *Journal*, toutefois, laisse l'impression d'un esprit qui se cherche, bien plus que d'un ennui qui se distrait par des boutades : il tâche d'aiguillonner son interlocuteur à la controverse. Le scepticisme de l'empereur paraît, dans le *Journal*, beaucoup plus fondamental et sérieux que Montholon ne le voudrait. Lisez, par exemple, dans Montholon et dans Gourgaud, la conversation très caractéristique du 17 décembre 1816. On en devine la chaleur, la couleur sous les notes refroidies des secrétaires. Il aurait fallu pour rendre ces dialogues mieux même que Rœderer, il aurait fallu Paul-Louis Courier ou Diderot, la plume qui écrivit la *Conversation chez la comtesse d'Albany* ou celle qui écrivit le *Rêve de d'Alembert*. On a parlé de Spinosa; l'empereur s'en est engoué, au passage. Il le

[1] *Nouveaux lundis*, t. III; article SAINTE-HÉLÈNE, p. 190.

[2] *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 406. *Mémoires du baron de Vitrolles*, Paris, 3 vol., 1884, t. II, p. 456 et suiv. « L'auteur du *Génie du christianisme* m'avouait, en 1820, qu'il avait fait tout au monde pour devenir croyant et gémissait de n'avoir pu y parvenir... Tout occupé qu'il était de sa renommée (dans sa vieillesse), il ne pardonnait pas au monde de lui survivre. »

[3] *Journal*, t. II, p. 270, note : « J'aimais la controverse en matière de religion... » Montholon, t. II, p. 173.

Digitized by Google

vante, mais il l'abaisse, et il en vient à des arguments très peu métaphysiques :

« Ce qui me fait croire qu'il n'y a pas un Dieu vengeur, rémunérateur, c'est de voir que les honnêtes gens sont toujours malheureux, et les coquins heureux. Vous verrez qu'un Talleyrand mourra dans son lit... »

« D'ailleurs, si j'avais cru à un Dieu rémunérateur, j'aurais été peureux à la guerre... [1]. »

L'empereur continue : à la guerre, il a vu tant de gens disparaître tout d'un coup et passer si rapidement de l'état de vie à celui de mort que cela l'a familiarisé avec le trépas. *La matière! La matière* [2] !

« Présentez une montre à un sauvage, il croira qu'elle a une âme...

« Où est l'âme d'un enfant, d'un fou? l'âme suit le physique [3]... »

Il est imprégné de Cabanis. Il cite Buffon, il allègue l'autorité des athées de profession, du Sénat et de l'Institut, Lagrange, Laplace, Monge, Berthollet, quand ses interlocuteurs lui opposent l'autorité des Pères, des premiers chrétiens, de Bossuet, de Pascal, de Leibnitz et de Newton [4]. Il prétend que, malgré son mysticisme de boudoir, Alexandre de Russie était matérialiste. Ce prince parle toujours de religion, disait un jour Madame de Montholon. « Il peut en parler, dit l'empereur; mais il est bien matérialiste! A Tilsit, j'ai eu bien des conversations avec lui là-dessus [5]. » Il déclare, et ce n'est pas seulement pour piquer Gourgaud au jeu, car il le répète nombre de fois :

« Tout n'est que matière... Je crois que l'homme a été produit par le limon de la terre, échauffé par le soleil... On dira tout ce que l'on voudra, mais tout n'est que matière plus ou moins organisée. Quand, à la chasse, je faisais ouvrir des cerfs devant moi, je voyais que c'était la même chose que l'intérieur de l'homme. Celui-ci n'est qu'un être plus parfait que les chiens et les arbres... La plante est le premier anneau de la chaîne dont l'homme est le dernier... Si j'avais à avoir une religion, j'adorerais le soleil, car c'est lui qui féconde tout, c'est le vrai dieu de la terre [6]. »

Il croyait à l'avenir des sciences :

« La chimie végétale, la chimie agricole sont encore dans l'enfance. Depuis peu de siècles, nous avons découvert des propriétés extraordinaires des corps que nos con-

[1] 17 décembre 1817, *Gourgaud*, t. II, p. 408, 409. Comparez Montholon, t. II, p. 234, 235.

[2] 17 mars 1817, t. I, p. 547.

[3] *Journal*, t. II, p. 22, 408, 409; t. I, p. 440, 546. Comparez Montholon, t. II, p. 235.

[4] *Journal*, t. I, p. 440, 441; t. II, p. 22, 410.

[5] 7 mars 1817, *Journal*, t. I, p. 529. Montholon, t. II, p. 96, ne parle que de mysticisme.

[6] Conversations des 17 décembre 1817, t. II, p. 410; 28 janvier 1817, t. I, p. 440; 16 septembre 1817, t. II, p. 310, 311; 28 janvier 1817, t. I, p. 434. — Sur les athées, 28 février, 13 et 17 mars 1817, t. I, p. 440, 540, 546, t. II, p. 410.

Digitized by Google

naissances actuelles ne peuvent expliquer: l'aimant, l'électricité, le galvanisme! Que de découvertes on fera dans des milliers d'années!.. On peut tout expliquer par le magnétisme...

« Les yeux sont moyens proportionnels entre les mains et les pressentiments. La main dit à l'œil: comment peux-tu voir à deux lieues? je ne puis atteindre à deux pieds! L'œil dit au pressentiment: comment peux-tu voir dans l'avenir? je ne puis distinguer plus loin que deux lieues[1]! »

Toutefois, il le reconnaît, il le proclame, une morale est nécessaire, pour les classes élevées, comme une potence pour la canaille. « Les lois, voilà ce qui fait les gens honnêtes[2]. » Puis, revenant à la cause, à l'origine des choses :

« Néanmoins, l'idée d'un Dieu est la plus simple: qui a fait tout cela? Là est un voile que nous ne pouvons lever, c'est hors de la perfection de notre âme et de notre entendement. C'est d'ordre supérieur... Il est bien vrai que l'idée de Dieu est naturelle. Elle a existé dans tous les temps, chez tous les peuples.

« Comment expliquer la pensée?... Je crois aux intelligences[3]... »

Il lisait l'Évangile, la Genèse; mais c'était pour faire rentrer le christianisme dans l'histoire purement humaine. Tous les événements historiques lui paraissent du même ordre, et même, par moments, il mettait en doute l'existence de Jésus-Christ. « Je croirais à la religion chrétienne si elle durait depuis toujours... J'ai souvent eu des discussions avec l'évêque de Nantes, Duvoisin... Il m'accordait tout ce que je pensais sur les biens du clergé, mais il croyait en Jésus... Le cardinal Casalle et le pape croyaient aussi en Jésus[4]. » Quand il parlait de la Bible, c'était en législateur, en homme d'État, en militaire enfin. « Moïse était un habile homme. » — « Sa Majesté lit la Bible, la carte à la main, et se propose d'écrire les campagnes de Moïse[5]. »

Il faut, évidemment, contrôler et compléter ces notes par les pages célèbres, fort corrigées et correctes, du *Mémorial*. Elles sont datées de juin 1816, tout aussi empreintes d'incrédulité, mais d'un esprit moins

[1] Conversations des 16 septembre 1817, t. II, p. 311; 28 août 1817, t. II, p. 271; 14 octobre 1817, t. II, p. 362; 28 janvier 1817, t. I, p. 440. Comparez Montholon, t. II, p. 198.

[2] Conversation du 11 décembre 1817, t. II, p. 409.

[3] Conversations des 28 janvier, 17 mars, 27 décembre 1817, t. I, p. 440, 546, 547.

[4] Conversations des 7 juin 1816, 28 janvier 1817, 17 mars 1817, 28 août 1817. *Journal*, t. I, p. 195, 441, 546; t. II, p. 270. Comparez Montholon, t. I, p. 268, 270.

[5] *Journal*, t. II, p. 270, 272; 28 août 1817; comp. t. I, p. 546.

Digitized by Google

dur, moins cassant, moins impie pour dire le mot[1]. Au fond demeure le grand *peut-être* qui perce çà et là. « C'est une bien belle idée que celle de la rémission des péchés, voilà pourquoi la religion est belle et ne périra pas. Personne ne peut dire qu'il n'y croit pas, qu'il n'y croira pas un jour. » Ce propos est du 11 février 1817; un an plus tard, Gourgaud quittait Sainte-Hélène. Il pleurait. Napoléon lui dit : « Nous nous reverrons dans un monde meilleur. Allons... adieu[2]! »

Gourgaud, en résumé, révèle peu de choses, quant au fond; la nouveauté de son ouvrage est dans le détail, dans l'accent surtout. Cet accent rude surprend, déconcerte le lecteur qui n'a pas présente à l'esprit la littérature de Sainte-Hélène. Gourgaud dérange l'image consolante, mais toute de convention, toute de musée historique, de galerie des souverains que le public s'est faite d'après la légende et l'histoire officielle. Au Prométhée philosophe éclectique, résigné, magnanime, édifiant, débonnaire, revenu du monde et de lui-même, il oppose le Prométhée réel et réaliste, corse, raisonneur, révolté, tour à tour ironique et blasphémateur. En cela, il ne grandit ni ne diminue Napoléon. Il le montre tout simplement se continuant dans l'exil, identique à lui-même. Seulement Napoléon à Sainte-Hélène parle dans la solitude, gesticule dans le vide; il se débat, il ne règne plus, il ne commande à rien, et entre ses paroles, ses gestes, son règne, ses batailles et l'impuissance à laquelle il est contraint, il apparaît une disproportion, une disconvenance qui choquent. Elles sont pourtant naturelles, et si l'on y réfléchit, c'est le contraire qui est invraisemblable. On pouvait déplacer Napoléon, on ne pouvait pas le changer. L'exil n'ajoute que les récriminations, le besoin de s'expliquer, de se recommencer, de contredire, de réfuter la destinée qui, chez l'homme d'action, est à la mauvaise fortune ce que le remords, le besoin de confession et d'expiation est, chez le méditatif et le scrupuleux, à la mauvaise conscience.

ALBERT SOREL.

[1] *Mémorial*, pages citées dans la *Correspondance*, t. XXXII, p. 268, 270, 277, 278. Voir le résumé apologétique de Thiers, t. XX, p. 671-673, et Guillois, *Napoléon*, liv. I, *L'homme et le philosophe*, chap. II, *Principes et sentiments, religion*, t. I, p. 119, 264 et suiv.

[2] *Journal*, t. I, p. 474, t. II, p. 470. Voir Montholon, 20 août 1817, t. II, p. 173 : « La croyance vient avec l'étude... Pourquoi comprimer l'élan de ma pensée qui me porte à m'élever à Dieu et à croire la réalité!... »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Le Mahāvastu, texte sanscrit publié pour la première fois et accompagné d'introductions et d'un commentaire, par E. Senart. — 3 vol. in-8°, 1882-1897.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE[1].

Je n'essaierai pas de donner ici une analyse du reste du Mahāvastu. M. Senart l'a fait une fois pour toutes dans l'introduction qu'il a placée en tête de chaque volume. Il suffira de dire qu'après la section relative aux *bhûmis*, viennent l'origine de la race des Çākyas, avec le même mélange d'idées et de coutumes brahmaniques et non brahmaniques qui caractérise ailleurs cette légende, — les Çākyas, par exemple, épousent leurs sœurs non utérines, — la naissance et la jeunesse du futur Buddha, son mariage, sa sortie de la maison paternelle, ses années d'apprentissage et d'ascétisme, la conquête de la sambodhi et le triomphe sur Māra, la prédication de Bénarès et la « mise en branle de la roue de la loi », la vocation des premiers disciples, la visite à Kapilavastu, la deuxième rencontre avec le roi Çreṇiya Bimbisāra et le don du Parc des Bambous; après quoi le récit s'arrête brusquement. D'autres épisodes fameux, du don du Jetavana par Anāthapiṇḍada, de celui du Parc des Manguiers par la courtisane Amrapālī, des démêlés avec Devadatta, de la montée au ciel des Trāyastriṃças, des rapports avec les rois Ajātaçatru et Prasenajit, de la ruine de Kapilavastu et des Çākyas, enfin de la dernière journée au pays des Mallas et de la mort, en d'autres termes, de la majeure partie de la carrière du Maître comme Buddha, — que du reste aucun ouvrage ancien, pas même le *Buddhacarita* original d'Açvaghosha, n'a essayé d'embrasser en un récit suivi, — il n'est pas question du tout, pas même incidemment, par anticipation, ou il n'y est fait que de rapides allusions. Deux fragments seuls appartenant à cette période et relatifs, l'un aux funérailles, l'autre à la rencontre avec les Licchavis, ont été insérés I, p. 64, et I, 253, sans qu'on voie ce qu'ils y viennent faire.

A ne considérer que les contours généraux, il y a donc une certaine ordonnance dans le Mahāvastu, mais c'est à peine l'ordonnance d'un recueil, nullement celle d'un livre. Dès qu'on passe au détail, toute trace de composition disparaît. Non seulement la suite, quand il y en a une,

[1] Pour les premier et deuxième articles voir les cahiers d'août et de septembre 1899, p. 453 et 517.

Digitized by Google

est à chaque instant interrompue par les digressions les moins motivées et par du pur remplissage; mais d'un même épisode nous avons deux, trois, quatre récits et plus, de provenance évidemment diverse, parfois nettement contradictoires, qui tantôt sont juxtaposés, tantôt s'éparpillent à distance, tantôt s'emboîtent les uns dans les autres, démembrés, lacérés, la fin venant avant le commencement, sans aucun ordre, de la façon la plus étrange. Par endroits, le procédé de l'interpolation pure et simple est de toute évidence; mais il suffit de suivre, dans l'analyse vigilante et lumineuse de M. Senart, les méandres et les bifurcations sans nombre de cette singulière histoire pour se convaincre que ce serait peine perdue de vouloir la ramener à un plan véritable et d'y distinguer encore des rédactions successives. Les compilateurs du Mahāvastu l'ont composé de pièces et de morceaux, les prenant de toute main, et c'est morceau par morceau que nous avons à le prendre à notre tour.

Ceci revient, en première ligne, à rapprocher ces morceaux de leurs parallèles dans la littérature, notamment de leurs parallèles dans la littérature pālie, car c'est de ce côté surtout que la comparaison promet d'être féconde en résultats pour l'histoire des textes, soit qu'elle porte simplement sur des similitudes caractéristiques des deux traditions, soit qu'elle en signale de plus immédiates dans la teneur verbale. Sous l'un et l'autre rapport, il reste encore beaucoup à faire. Ce n'est pas qu'on n'y ait travaillé. Déjà Minayeff avait donné l'exemple dans sa *Grammaire pālie* et fait un certain nombre de ces rapprochements [1]. M. Senart en a établi d'autres dès le premier volume et de plus nombreux dans les volumes suivants, à mesure que les livres pālis devenaient plus accessibles. D'autres encore ont été faits par M. Windisch, dans son beau mémoire sur Māra, et plus récemment par M. Oldenberg, dans un savant travail inséré dans le Journal de la Société orientale allemande [2]. Ce dernier a complété la liste des rencontres avec le *Dhammapada*, que le Mahāvastu, outre un assez grand nombre d'emprunts sans désignation, cite quatre fois par son titre (une fois au singulier, trois fois au pluriel, ce qui ne laisse pas d'être significatif pour le sens qu'on attachait au mot); les quatre citations se retrouvent dans le texte pāli, sauf une, qui est propre à la version tibétaine. Il a également signalé de nouveaux parallèles avec le *Vimānavatthu* et le *Buddhavaṃsa*, avec le *Saṃyuttanikāya*, et montré, par des extraits du texte pāli, que le *Mahāgovindiyasutra* reproduit dans le Mahāvastu (III, p. 197) est bien le sutta qui porte ce titre

[1] Traduction Guyard, p. VII, XXVIII et suiv. — [2] *Buddhistische Studien*, dans *Zeitschr. d. d. morgenl. Gesellsch.*, LII (1898), p. 659 et suiv.

Digitized by Google

dans le *Dīghanikāya*[1]. D'autres parallélismes avec le *Petavatthu* ont été indiqués plus haut (p. 519), et il serait facile d'ajouter au nombre de ceux que M. Senart a relevés dans le *Mahāvagga* et dans le *Cullavagga*[2].

Un des procédés d'amplification, on pourrait dire de remplissage, dont le Mahāvastu se sert avec le plus de persistance est l'introduction, à tout propos et hors de tout propos, de nombreux jātakas. Une bonne moitié de l'ouvrage n'est pas formée d'autre chose. Il est probable qu'aucun de ces récits n'est propre au Mahāvastu, dont les rédacteurs ne se permettent pas de rien inventer[3]. Ils sont d'ailleurs de provenances diverses :

[1] Encore inédit; c'est le n° 19 du *Nikāya*. — Un autre texte que le Mahāvastu mentionne par son titre, les *Çakrapraçnas* (I, p. 350), est le n° 21 du même *Nikāya*, et M. Rhys Davids (*Dialogues of the Buddha*, p. 104) vient de signaler le parallélisme de I, 338-348 avec l'*Aggaññasutta* de la même collection. — Ailleurs (II, p. 98) il cite une stance « dite par Bhagavat dans le (ou dans un) *Sūtrapada* »; la stance, qui revient II, p. 168 et III, p. 148 et 185, et qui chaque fois est attribuée à Bhagavat, se lit *Jātaka*, t. II, p. 235.

[2] Le « Grand Saccakasutta » pāli (*Majjhimanikāya*, I, p. 237 et suiv.) est aussi plus largement représenté dans le Mahāvastu que ne le feraient supposer les notes de M. Senart. Tout le récit de l'abhinishkramaṇa et de la sambodhi, qui va de II, p. 115, à II, p. 132, et qui est un vrai sūtra, n'est qu'une version à peine altérée du sutta pāli. Il n'y a que la mise en scène de changée : le discours est prononcé à Çrāvastī et s'adresse aux moines. Mais ceci même se retrouve en pāli, dans l'Ariyapariyesanasutta (*Majjhimanikāya*, I, p. 160), qui se confond en partie avec le Saccakasutta. Ce récit — le Mahāvastu paraît s'en être inspiré aussi pour la vie de Dīpaṃkara, dont il a été question plus haut, p. 518) — a ceci de remarquable que c'est le plus simple, le plus dépouillé d'épisodes et de mythologie que l'on connaisse; il n'y est fait mention ni des quatre nimittas, ni des prodiges et autres circonstances de l'abhinishkramaṇa, ni de la première rencontre avec Bimbisāra, ni des cinq compagnons ascètes (dans le Mahāvastu, ils n'entrent réellement en scène qu'à la prédication de Bénarès), ni de la lutte contre Māra. A quelques exagérations près, où la physiologie ne trouve pas son compte, tout cela aurait pu se passer hier à Paris ou à Londres. Pour les évhéméristes, c'est là un précieux reste de tradition originale; je n'y puis voir qu'une simplification voulue. Mais je reconnais volontiers qu'elle est très belle.

[3] Ils n'osent pas même corriger les contradictions les plus flagrantes. Les exemples abondent de la fidélité aveugle avec laquelle ils suivent leurs sources; je n'en donnerai que deux : malgré leur goût très vif pour les accumulations de noms propres, ils n'ont pas osé en inventer un pour l'ancêtre des Koliyas, qui a dû rester *aparaḥ, amukaḥ, amuko nāma çākiyaḥ*, « un autre Çākya, un certain Çākya, un nommé un tel » (I, 352-354). Dans le même passage, une même liste de cinq noms est d'abord celle de cinq frères, et, immédiatement après, celle de cinq rois se succédant de père en fils (c'est ainsi du moins que je comprends le passage) : il leur fallait cette suite de rois, car il leur fallait plus de deux générations entre le Buddha et les fondateurs de Kapilavastu; ils ont donc servilement — la disposition de l'original y aidant sans doute — copié

Digitized by Google

les uns sont en prose avec insertion de stances caractéristiques, comme la plupart des jātakas pālis; ce sont les meilleurs[1]; les autres sont ou entièrement en prose, ou en une double rédaction, d'abord en prose, puis en vers. Naturellement aussi ils se retrouvent en grand nombre dans le *Jātaka* pāli. Bien que la ressemblance soit souvent très effacée, comme ce sont encore là des parallélismes, je donne ici la liste — qu'on pourrait augmenter sans doute en cherchant bien — de ceux que j'ai identifiés à la lecture[2] :

I, p. 35. Histoire d'Abhiya (Abhiyavastu); un parallèle signalé comme se trouvant dans le *Therāpadāna*, par Éd. Müller, *Actes* du Congrès de Genève, II, p. 166.

I, p. 243. Histoire de Megha et Meghadatta; même observation, *ibidem*, p. 169.

I, p. 271. Histoire des trois oiseaux (Triçakunīya jātaka) = n° 521. Les récits diffèrent, mais les stances sont en partie communes. Cf. les Oiseaux docteurs du *Mārkaṇḍeya Purāṇa*.

*I, p. 359. Histoire du roi des gazelles = n° 12. Pour les deux stances finales (I, p. 366), il y a dans *Jātaka*, t. V, p. 194, un de ces échos qui se réduisent à une pure assonance verbale et que M. Senart a signalés à plusieurs reprises.

II, p. 48. Manjarījātaka = n° 535. Le récit pāli est plus complet et plus intelligible; l'ordre dans lequel se présentent les cinq ancêtres y est plus logique, car c'est évidemment le chien qui doit venir mendier en dernier lieu. Mais cette transformation de Pancaçikha en chien n'y est pas mieux motivée que dans le Mahāvastu. En somme, aucun des deux récits n'est satisfaisant : ils sont refaits l'un et l'autre sur les stances, — la plupart communes, — qui, seules, ont reçu une forme traditionnelle arrêtée. Quant au titre inexplicable du jātaka sanscrit (en pāli il est intitulé Sudhābhojanajātaka), il devrait être

deux fois la liste, d'abord dans un sens, puis dans l'autre. Aussi suis-je porté à croire qu'ils n'ont pas inventé même leurs innombrables listes de Buddhas; ils ont dû les trouver dans des litanies toutes faites.

[1] Je n'entends pas soulever la question du style du Mahāvastu. L'ouvrage est trop mêlé, et il faudrait faire trop de distinctions. Ce n'est pourtant pas lui faire tort de dire que, à part certaines formules stéréotypées, dont il n'est pas responsable, sa prose est informe et que ses vers ne valent guère mieux, quand ils se présentent en masses compactes de çlokas. Au contraire, les stances isolées et certains morceaux en mètres plus compliqués, dont il n'est pas plus responsable sans doute que des formules, sont souvent d'une grande beauté. En général, il ne sait pas raconter, comme le *Divyāvadāna*, par exemple, et surtout les *Suttas* et le *Jātaka* pālis. Qu'on voie de quelle prose inepte il a paraphrasé, par exemple, la jolie chanson d'amour de Prakṛiti et de Megha (I, p. 233-234).

[2] Pour les jātakas pālis, je note simplement le numéro qu'ils portent dans l'édition de Fausbōll. Les jātakas identifiés par M. Senart sont marqués d'un astérisque.

Digitized by Google

matsarijātaka. C'est une fausse interprétation de *maccharikosiya*, «l'avare Kauçika», qui est le nom du héros dans le récit pāli.

*II, p. 64. Godhājātaka = n° 333. Encore deux récits pauvrement refaits sur les stances. L'application du jātaka à Yaçodharā, dans le Mahāvastu, est absurde.

II, p. 77. Dharmapālajātaka = n° 447. La plupart des stances et même certaines formules de la prose sont communes, mais les deux histoires sont très différentes. Rien ne montre mieux combien les récits sont ici chose secondaire.

II, p. 81. Histoire de la flèche merveilleuse (Çarakshepaṇajātaka) = n° 181. C'est une version indépendante de l'épisode final du jātaka pāli.

*II, p. 83. Jātaka d'Amarā: la fille du forgeron = n° 387, comme l'a noté M. Senart. Mais toute la première partie, les énigmes, répond à un épisode du n° 546, où Amarā est la fille d'un laboureur. Les énigmes y sont plus claires que dans le texte sanscrit; mais elles diffèrent trop pour suggérer des corrections.

II, p. 166. Jātaka de Çyāmā = n° 318.

II, p. 177. Jātaka de Campaka, le roi des Nāgas = n° 506.

II, p. 209. Çyāmakajātaka = 540. Comme dans tous ces récits où les vers sont massés dans une deuxième rédaction, il n'y a pas de rencontres textuelles. L'épisode de Yajnadatta, dans le Rāmāyaṇa, est une version brahmanique du jātaka.

II, p. 234. Jātaka de Çiriprabha, le roi des gazelles = n° 359.

II, p. 241. Histoire de l'oiseau (Çakuntakajātaka) = n° 118.

II, p. 246. Histoire du singe (Markaṭajātaka) = n° 108.

II, p. 250. Histoire de l'oiseau (Çakuntakajātaka) = n° 209.

*II, p. 420. Kuçajātaka = n° 531. Ce très long récit de 103 pages (de II, 420, à III, 27), où sont venus se fondre des fragments de plusieurs légendes brahmaniques, est en double rédaction, l'une en prose, l'autre en prose mêlée de vers (M. Senart n'a pu comparer que pour cette dernière le jātaka pāli). Le fond de l'histoire est à peu près le même qu'en pāli; mais tous les noms diffèrent, sauf ceux du héros et de son père (une fois pourtant, dans la deuxième rédaction, apparaît brusquement le nom que l'héroïne porte en pāli); il y a, aussi, relativement peu de stances communes. L'histoire est plus complète et plus logique en pāli. Dans le texte sanscrit, malgré son étendue, il y a des omissions fâcheuses : le rôle de la bossue, par exemple (la nourrice, dans le jātaka pāli), ne s'y explique pas. Il y a aussi des traits de mœurs de supprimés : quand l'héroïne, séparée de son mari et réfugiée auprès de son père, est demandée à celui-ci par sept rois à la tête de leurs armées, le père répond (II, p. 485) : «Elle est mariée; je ne puis pas la donner à un autre.» Dans le jātaka pāli, il n'a pas ce scrupule; il répond simplement qu'il ne peut pas la donner à tous les sept à la fois. Ce texte nous a ainsi conservé un trait de mœurs peu orthodoxe, mais qui nous est attesté par le Kāmasūtra (XXII, 58, p. 252) : il y avait des punarbhūs, des femmes mariées, parmi les concubines, dans les harems royaux. Ce n'est pas la seule fois où ces jātakas sanscrits montrent

Digitized by Google

une tendance moralisante et dévote passablement étrangère au recueil pāli.

III, p. 29. Histoire du singe (Vānarajātaka) = n° 20.
III, p. 31. Histoire du singe (Vānarajātaka) = n° 57.
III, p. 125. Histoire du corbeau (Kākajātaka) = n° 292.
III, p. 143. Jātaka de la princesse Nalinī = n° 526. C'est l'histoire de Ṛishyaçṛinga (appelé ici Ekaçṛinga, forme qui n'est pas particulière au Mahāvastu) si bien étudiée par M. Lüders dans les *Nachrichten* de Göttingue, 1897, I. Le récit sanscrit a quelques-uns des traits que M. Lüders regarde comme archaïques et qui manquent dans la prose pālie. Par contre, la fin a été remaniée conformément à une morale plus scrupuleuse; les courtisanes ont fait place à des religieuses et le tout se termine par de justes noces. Il va sans dire que les joyeusetés érotiques des stances pālies ont disparu. Je crois que l'explication donnée du nom (III, p. 144) et qui a embarrassé M. Senart, doit simplement se traduire : « Une unique corne a poussé, pensa le ṛishi, et il l'appela Unicorne. » Pour le vers de la page 149 que M. Senart rétablit en note, le texte pāli lui aurait fourni une confirmation et une variante.
*III, p. 182. Jātaka d'Upāli et Gangapāla = n° 421.
III, p. 197. Mahāgovindasūtra; se trouve dans le *Dīghanikāya*, comme l'a montré M. Oldenberg.
*III, p. 357. Histoire de Kalabha = n° 313.
*III, p. 361. Sarabhangajātaka = n° 522.
III, p. 418. Asthisenajātaka = n° 403.
III, p. 449. Histoire du roi Arindama (Arindamarājajātaka) = n° 529.

Dans ces rencontres, le rapport de similitude est de tous les degrés, depuis la simple communauté du sujet et la ressemblance très vague jusqu'à l'identité complète. Celle-ci, toutefois, est rarement atteinte et jamais pour longtemps. Très souvent, par contre, — M. Senart y insiste à plusieurs reprises, — la similitude, surtout dans les vers, est en quelque sorte extérieure; elle persiste par le tour, par l'assonance générale, par les mots plus que par le fond, et par les sons plus que par les mots; la stance se reconnaît la même, quand le sens est parfois tout autre, comme un œuf dont il ne resterait que la coque. Il en est donc de ces variantes comme de celles que présentent entre eux les divers textes védiques, comme de celles aussi de nos chansons et dictons populaires et, en général, de toute littérature où la transmission orale a joué un grand rôle. On voit bien qu'elles sont meilleures ou moins mauvaises les unes que les autres, et il est certain aussi que l'original, dans chaque cas, a été unique; mais il est difficile de le reconnaître ou de le restituer, et en attendant, pour peu qu'elles soient possibles, elles ont toutes droit à l'existence. Aussi sont-elles, pour la critique verbale et l'établissement du texte, d'un secours moindre qu'on ne penserait d'abord.

Digitized by Google

Les probabilités ne sont pas toujours en faveur de la rédaction pālie. M. Senart a très bien montré que l'avantage est parfois du côté du Mahāvastu, sans compter les cas très nombreux où ils ne sont satisfaisants ni l'un ni l'autre. Mais il n'en faut pas moins convenir que, pour l'ensemble des morceaux aussi bien que pour le détail de leur teneur, c'est le pāli qui l'emporte en somme et qui représente le mieux la version originale[1].

Maintenant, quand et comment le Mahāvastu s'est-il formé? On ne peut s'empêcher de se poser la question, et il faut bien y répondre, dans la mesure que la prudence le permet.

Un premier point paraît clair : les matériaux qui sont entrés dans la composition du livre sont d'âges très différents. Ce n'est pas une seule et même époque qui s'est plu à dérouler ces interminables listes de Buddhas et qui croyait toucher à l'aurore des temps en remontant à Dīpaṃkara, pas plus que celle qui peuplait le monde d'innombrables Bodhisattvas parcourant leurs diverses *bhūmis* n'était la même qui ne connaissait encore que le Buddha et ses disciples. Un deuxième point est pour le moins probable : l'origine de la compilation doit être ancienne, puisqu'elle fait partie du canon d'une des anciennes écoles. Il faut donc qu'elle ait mis beaucoup de temps à se former, car il est certain qu'elle n'a été achevée que très tard.

Je ne m'arrêterai pas aux indices qui ne nous feraient descendre que vers le début de notre ère, car nous avons mieux que cela, ni à certains noms propres qui inviteraient à aller beaucoup plus bas, mais qui sont trompeurs[2]; l'argument qu'on n'eût pas manqué, récemment encore, de tirer de la longue digression sur le culte des stūpas (II, p. 362-395) a aussi beaucoup perdu de sa valeur, depuis les dernières découvertes épigraphiques faites à Mathurā, à Sancī, et surtout au Népal, où nous voyons le roi Açoka restaurer un stūpa. Mais le *horāpāṭhaka*, « l'astrologue », mentionné par son nom à moitié grec (III, p. 178), n'est guère possible avant le IVe siècle[3], et, si l'allusion à la doctrine des Mādhya-

[1] C'est aussi la conclusion à laquelle est arrivé M. Windisch par la minutieuse analyse à laquelle il a soumis dans son *Māra* plusieurs morceaux du Lalitavistara et du Mahāvastu comparés à leurs parallèles pālis.

[2] Le roi *Peliyaksha*, qui rappelle à M. Senart le latin *Felix* (II, p. 212 et 536), le roi *Ujjhebhaka Toṇehāraka*, dont la forme barbare le fait songer à *Uzbek* (III, p. 382 et 515). Mais, bien entendu, M. Senart est le premier à se défier de ces « consonances peut-être accidentelles ».

[3] Le mot se trouve aussi en pāli, dans le *Mahāvaṃsa*, XXXVI, 71.

Digitized by Google

mikas, on pourrait dire l'utilisation du *Mādhyamikasūtra* (III, p. 448), ne nous oblige pas à descendre plus bas que la fin du IIe[1], la mention des Yogācāras (I, p. 120) nous reporte pour le moins à la fin du Ve. Car, s'il a pu y avoir des Yogācāras avant Asanga, leur fondateur officiel, il n'est guère probable qu'ils aient fait assez de bruit ni soulevé assez de haines pour que le fait seul de les fréquenter fût considéré comme une souillure entraînant la déchéance d'un saint. C'est, d'ailleurs, vers cette époque aussi que nous reportent les mentions de la langue des Chinois (I, p. 171), de l'écriture des Chinois et de celle des Huns (I, p. 135), ces derniers n'apparaissant qu'avec les Guptas. Pour en parler comme ici, à l'époque du Buddha, il fallait avoir oublié combien les rapports avec ces peuples étaient récents. Les compilateurs du Mahāvastu se sont bien gardés de mentionner, comme le Divyāvadāna, par exemple, le fait pour Açoka, des hommes et des choses qu'ils savaient, de science certaine, avoir été postérieurs au Maître, et ils auraient de même évité d'introduire les Yavanas, les Çakas, les Palhavas, les Cīnas, les Hūṇas, s'ils avaient encore eu la conscience de l'anachronisme. Car, bien que le Buddha n'y ait pas toujours la parole, pour eux, le Mahāvastu est un livre révélé par lui, *saṃbuddhena prakāçitam* (III, p. 250). Isolé, chacun de ces arguments laisse peut-être place au doute; réunis, ils rendent, je crois, probable que le Mahāvastu n'a pas été achevé avant le VIe siècle.

D'autre part, il semble que la langue empêche de descendre beaucoup plus bas. Même à cette date, la persistance de l'usage, pour la prose, de ce jargon ecclésiastique est un fait qui étonne, en présence de l'ascendant définitif du sanscrit d'un côté, des prācrits de l'autre. Peut-être y a-t-il encore un indice en ce sens dans la mention qu'il ne naît pas de Bodhisattvas chez les Uttarakurus (I, p. 103), interdiction qui semble impliquer que le Bouddhisme n'avait pas encore pris pied au Tibet; à moins, toutefois, qu'il ne faille y voir précisément le contraire, le témoignage d'une animosité contre les faux frères d'au delà des monts[2].

Nous aurions donc là un exemple de la façon dont certaines écoles ont traité leur canon : pendant de longs siècles, elles y ont fait des retouches et des additions, elles l'ont en quelque sorte nourri[3]. Après

[1] On l'attribue à Nāgārjuna, qui ne peut guère être plus ancien.

[2] En fait d'indication locale, je note que l'Utkala, le pays d'Orissa, est placé dans l'Uttarāpatha, dans la région du Nord (I, p. 303), ce qui ferait supposer, pour ce morceau, une origine méridionale.

[3] I-tsing (traduction Takakusu, p. 7-8) évalue le Tripiṭaka uniformément

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

tout, les porteurs du canon pāli, les Sthaviras ou Theravādins en ont bien fait autant du leur. Leur « corbeille de l'Abhidharma » et la cinquième section de leur « corbeille des Sūtras » sont des suppléments, des miscellanées en partie fort anciens, mais que, pour une raison ou pour une autre, ils ont dû loger à part [1]. Je ne vois pas pourquoi le *Divyāvadāna* et l'*Avadānaçataka* sanscrits [2], par exemple, seraient des livres moins canoniques et même moins anciens que l'introduction au *Jātaka* et toute l'énorme masse du *Jātaka* lui-même [3]. Seulement, pour le canon pāli, cette élaboration a été enrayée et close de meilleure heure; tandis que les autres écoles, sur le canon desquelles nous avons quelques renseignements, toutes des subdivisions des Theravādins, ont continué cette élaboration, jusqu'au jour où leur canon s'est ouvert à l'encombrante masse des livres mahāyānistes [4]. On voit par le Mahāvastu ce qu'est devenu, chez les Lokottaravādins, une partie du Vinaya des Mahāsamghikas. Par l'analyse du Kandjour et par le catalogue chinois, on voit ou l'on devine qu'il en a été de même, bien qu'à un degré de beaucoup

pour toutes les écoles à 300,000 distiques, excepté celui des Sammitīyas, une subdivision des Theravādins, qui n'en aurait compté que 200,000, un tiers de moins. Ici il y aurait donc eu perte ou élimination.

[1] Pour quelques-uns, comme le *Dhammapada* et la plus grande portion du *Suttanipāta*, la raison paraît assez visible : ce sont des *églogues* recueillies à part pour leur excellence même.

[2] Et même, ajouterai-je, le *Lalitavistara*, malgré ses éléments mahāyānistes.

[3] M. Rhys Davids (*Sacred Books of the East*, XI, p. 135) a noté comme une addition faite à Ceylan les stances finales du *Mahāparinibbānasutta* qui mentionnent la relique de la dent conservée en Kalinga (et plus tard à Ceylan). Mais Dantapura (la ville de la dent), comme capitale du Kalinga, est courant dans le *Jātaka* et se trouve encore ailleurs dans les Suttas, par exemple dans le *Mahāgovindasutta*, d'après l'extrait qu'en a donné M. Oldenberg, *Zeitschrift* de la Société orientale allemande, t. LII, p. 660. Il est peu probable que ce culte ait été bien ancien

[4] C'est là ce que j'ai entendu dire (*Rev. de l'hist. des religions*, t. XXVIII, 1893, p. 268), en avançant que « le Bouddhisme méridional seul est parvenu à se constituer un véritable canon ». Je n'ai jamais songé à contester au Bouddhisme du Nord la possession d'un Tripiṭaka; seulement j'étais et je suis encore d'avis que cette « triple corbeille » n'a pas eu de couvercle. Par contre, comme M. Oldenberg me le reproche avec raison dans son beau mémoire déjà cité (*Zeitschrift* de la Société orientale allemande, t. LII, p. 653), j'ai eu tort de dire que la littérature du Nord n'a pas connu la division des Sūtras en cinq Nikāyas (*Rev. de l'hist. des religions*, p. 241). Déjà Burnouf avait démontré le contraire (*Introd. à l'hist. du Bouddhisme*, p. 48-50). J'aurais dû dire que cette division s'est effacée dans la collection népalaise (et aussi, paraît-il, dans le canon tibétain), et rappeler que le *Divyāvadāna* en a pourtant gardé le souvenir. C'est une étourderie de rédaction dont je demande pardon aux dieux et aux hommes.

Digitized by Google

moindre, chez les Sarvāstivādins, les Mahiṃçāsakas, les Dharmaguptas, qui étaient des divisions des Theravādins.

Et c'est là ce qui fait l'immense supériorité du canon pāli, du moins de ses portions essentielles, son Vinaya et ses Suttas. Je ne crois pas les deux collections aussi anciennes que le prétend M. Oldenberg; du moins la nouvelle démonstration qu'il vient de donner à ce sujet [1] ne m'a pas plus convaincu que celle qu'il a faite vingt ans auparavant [2]. Mais il a admirablement montré que ces deux recueils représentent le bien commun de toutes les écoles, et que c'est là que nous avons le plus de chance de retrouver ce qui a défrayé le Bouddhisme pendant les premiers siècles de son existence. Plus les recherches et les découvertes s'étendent et se précisent, plus il devient manifeste que la division si longtemps admise en Bouddhisme du Nord et Bouddhisme du Sud est inexacte ou, plutôt, insuffisante pour la période où la religion du Buddha était encore présente dans l'Inde, et qu'il y a lieu de revenir aux divisions admises par les bouddhistes eux-mêmes, les seules qu'ils aient jamais connues, celle en écoles d'abord, celle des deux Véhicules ensuite. Ce canon pāli, que nous appelons parfois singhalais, a peut-être été complété et achevé à Ceylan; mais il est né et a existé longtemps dans l'Inde, où M. Bendall vient même, paraît-il, d'en retrouver quelques feuillets. Buddhaghosha, un des hommes qui ont peut-être le plus fait pour lui donner sa forme définitive, était un hindou du Magadha, et encore à la fin du VIIe siècle les Theravādins étaient nombreux dans l'Inde. En tout cas, ce canon, ou quelque chose de très semblable, se retrouve, comme on s'en doutait bien, mais comme M. Oldenberg a eu le mérite de le démontrer, dans celui des autres sectes, dont il constitue en quelque sorte la charpente. C'est là-dessus que le Bouddhisme a vécu et vit encore en partie, du moins comme église. Comme religion, c'est autre chose. Ici les distinctions géographiques reprennent leur droit et, sans doute aussi, le conservatisme précoce des « Anciens » montre son revers. Ce n'est pas le canon pāli qui a conquis la moitié de l'Asie. Comme livre d'édification et recueil de matières de sermon, le Mahāvastu l'emporte de beaucoup sur le *Mahāvagga* et toute la législation du Vinaya, et ceux qui ont fait de la vie du Buddha des poèmes avaient plus de chance de se faire écouter des masses que ceux qui en ont fait l'introduction à un commentaire.

A. BARTH.

[1] Dans son mémoire déjà cité de la *Zeitschrift*. — [2] Dans l'introduction au *Mahāvagga*.

Digitized by Google

Le bas-relief romain à représentations historiques, étude archéologique, historique et littéraire, par Edmond Courbaud, ouvrage comprenant 19 gravures, dont 5 hors texte en phototypie, in-8°, XIV-402 pages. Fontemoing, 1899.

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

III

Ces bas-reliefs historiques où nous croyons trouver l'œuvre la plus intéressante et la plus expressive que le génie romain ait produite, dans l'ordre de la plastique, nous aurons à les chercher dans des monuments de types très divers. Aucune règle n'avait réservé à un genre particulier d'édifices l'emploi de ce décor. Il n'y a guère que les temples qui n'en aient pas encore fourni d'échantillon. C'est ce dont, à première vue, on ne laisse pas d'être surpris; il semblerait que l'architecte eût dû être tenté d'utiliser à cette fin les longs bandeaux de ses frises; mais c'est là une idée que l'on ne paraît pas avoir jamais eue à Rome. Il y a, pour que l'on ne s'en soit pas avisé, une première raison. En Grèce, c'était surtout le dorique, avec ses métopes, qui avait offert au sculpteur des cadres tout préparés pour la figure; mais lorsque, dans Rome, les temples à la grecque, en travertin d'abord, puis en marbre, commencèrent à remplacer les temples étrusques à comble de bois recouvert d'argile coloriée, le dorique était passé de mode. La Rome impériale ne l'a guère employé qu'en composition, dans des ordonnances où les trois ordres se superposent, comme au théâtre de Marcellus. Ce qu'elle a bâti à profusion, c'est des temples ioniques et corinthiens; or, à cette époque, il était d'usage constant que les frises de ces édifices ne comportassent pas d'autre parure que des palmettes, des rinceaux, des masques, des bucranes, des animaux, réels ou factices, affrontés deux à deux, des motifs enfin de pur ornement. Quant aux tympans des frontons, à Rome, c'est par exception seulement que parfois, comme dans le Capitole restauré par Sylla, on y a placé des statues [2]; les frontons sont en général restés vides. A supposer d'ailleurs que le sculpteur se fût emparé des champs que lui offraient les façades du temple, ce qu'il aurait été appelé plutôt à y mettre, c'eût été l'image et

[1] Voir le numéro de septembre, p. 531. — [2] Sur la décoration du fronton du Capitole, voir Courbaud, *Le bas-relief historique*, p. 45.

Digitized by Google

les mythes du dieu. Il n'y avait pas place là pour l'histoire et pour ses réalités.

Les temples mis à part, les monuments que le bas-relief historique a servi à décorer présentent une extrême variété. Ce sont d'abord ceux que l'on appelle, d'un terme général, monuments triomphaux. Ils sont de plusieurs sortes. « En dehors des arcs de triomphe, au sens strict du mot, qui ont été élevés à l'occasion ou à la suite de quelque cérémonie triomphale, il y a d'autres monuments, semblables aux précédents, il est vrai, par l'ensemble et même par les détails, portes ou arcs encore, mais arcs destinés à rappeler, au lieu d'une victoire ou d'un triomphe, un événement pacifique, ordinairement quelque grand travail d'utilité publique accompli par les empereurs (construction de routes ou d'aqueducs, restauration d'un port, établissement d'un phare)[1]. » Souvent ceux-ci sont très simples et n'ont pour décoration que des trophées, avec quelques statues dans des niches ou sur le faîte du bâtiment; mais, parfois, là aussi, on a voulu que le bas-relief concourût, avec l'inscription en grandes et belles lettres gravée sur l'attique, à représenter l'acte du prince ou de ses agents que l'édifice doit rappeler aux générations futures.

Si, dans certains arcs, on s'est privé, sans doute par économie, du luxe de cette figuration, celui-ci ne paraît pas avoir jamais fait défaut à ces majestueuses colonnes que l'on chargeait de porter à leur sommet la statue de l'empereur et de la tenir dressée dans les airs, dominant de très haut tous les bâtiments de la ville. Posée sur un fût lisse ou même sur un fût que modèleraient les arêtes et les ombres légères des cannelures, cette statue n'aurait pas eu le même effet, n'aurait pas tant parlé à l'imagination que superposée à la longue spirale de ces tableaux qui racontaient toutes les batailles et toutes les victoires du prince; elle était comme la conclusion triomphante du récit qui se déroulait, en vivantes et nombreuses images, de la base au chapiteau de la colonne. C'est donc là, dans ce champ qui par son étendue se prêtait si bien au développement de la narration figurée, que le bas-relief historique a pris le plus d'importance et d'ampleur, qu'il s'est montré le plus apte non seulement à résumer, en une scène typique et dramatique, toute une série de faits secondaires et successifs, mais aussi à entrer dans le détail d'une action compliquée, pour en retracer, avec leurs incidents singuliers, les épisodes les plus divers.

Cette virtuosité du ciseau, le sculpteur n'a pu y arriver du premier

[1] Courbaud, p. 25-26.

Digitized by Google

coup; il lui a fallu se faire la main en élargissant, de génération en génération, les cadres d'abord très étroits de ses compositions, en y multipliant les personnages et en y introduisant des accessoires qui aident à localiser l'action représentée et à saisir, du premier coup d'œil, le sens de chaque tableau. Il a d'abord été moins ambitieux; il s'est essayé en des ouvrages de moindre dimension et de plus simple allure. Ce qui explique la naissance du bas-relief historique, c'est, comme le montre M. Courbaud, l'impression que firent sur tous les esprits, dans le monde entier, les victoires remportées par Auguste et par ses lieutenants, la paix et la sécurité rétablies, sur terre et sur mer, après tant de guerres civiles et étrangères, la prospérité qui se développa partout, à Rome et dans les provinces, à la faveur de l'ordre que maintenait une administration sévère et juste. Comme les lettres, les arts voulurent s'employer, eux aussi, à célébrer les gloires et les bienfaits du nouveau régime; ils voulurent, par les moyens dont ils disposaient, donner leur note dans ce concert de louanges et de reconnaissance. De tous les ouvrages de la plastique où ces sentiments ont trouvé leur expression, le plus ancien que nous possédions paraît être les bas-reliefs qui décorent la cuirasse de la belle statue d'Auguste trouvée en 1863, à *Prima Porta*, dans les ruines de la villa de Livie dite *Ad Gallinas*. La pièce significative de cet ensemble, c'est le groupe qui occupe le centre de la cuirasse : un Parthe remet à un officier romain, délégué d'Auguste, les enseignes légionnaires jadis prises à Crassus. Tout autour de ce groupe, qui est seul la représentation directe d'un événement contemporain, des figures symboliques et allégoriques, des images de divinités, une femme et un homme, tous deux assis dans une attitude de tristesse, qui personnifient les nations domptées par Auguste, puis le Ciel et la Terre, le Soleil sur son char, la Rosée et l'Aurore, enfin Apollon et Diane. Auguste témoignait une dévotion toute particulière à Apollon, auquel il rapportait le mérite de sa victoire d'Actium, et il ne séparait pas de lui sa sœur Diane.

C'est à peu près de l'an XVI avant notre ère que semble dater l'exécution de ce noble marbre[1]; mais on arrive à une date plus certaine pour un autre monument, l'*Ara pacis Augustæ*, où le bas-relief historique prend déjà une tout autre extension et une tout autre importance. Auguste, pour la seconde fois, venait de passer trois ans hors de Rome, occupé à régler les affaires de la Gaule et de l'Espagne; quand il revint après cette longue absence, en l'an XIII avant Jésus-Christ, le sénat décréta

[1] Courbaud, p. 74.

Digitized by Google

d'élever en son honneur, au Champ de Mars, un autel de la Paix où les magistrats, les prêtres et les vierges Vestales devraient célébrer un sacrifice annuel. L'autel fut dédié, sous les consuls Drusus et Crispinus, le 30 janvier de l'an IX[1]. Toute une série de trouvailles, dont les plus anciennes datent de 1550 et les plus récentes de 1859, en ont fixé l'emplacement à l'endroit où se voient aujourd'hui l'église de San Lorenzo in Lucina et le Palais Fiano. De l'autel même il ne semble pas que l'on possède aucun fragment, rien qui permette d'en restituer la forme avec ses particularités; mais il existe un certain nombre de bas-reliefs que l'on croit avoir appartenu à une sorte de balustrade pleine qui aurait entouré l'autel. Ces marbres sont aujourd'hui dispersés, de Florence à Rome, dans plusieurs collections; mais, pour quelques-uns, le lieu de la découverte a été fixé par les fouilles faites au milieu du siècle, et, pour d'autres, dont la provenance n'était plus sûrement attestée, une comparaison attentive a permis de réparer les oublis de la tradition. A l'identité de la matière, des dimensions et du travail, on a reconnu, dans les divers musées où les avait semées le hasard des ventes et des héritages, la plupart des pièces qui composaient l'ensemble de ce décor; quelques plaques manquent encore à l'appel.

Dès maintenant, ce qui paraît vraisemblable, c'est que les bas-reliefs se seraient développés sur la face externe de cette clôture, dont l'autre face aurait été ornée de guirlandes et de bucranes. Ainsi décoré, le mur aurait dessiné un rectangle d'environ 5 mètres de large sur 10 de long; il aurait été percé, par devant, d'une porte qui donnait accès dans la cour, dont le centre était occupé par l'autel[2]. Quant au sujet que le sculpteur a traité dans cette suite d'images, il se laisse aisément deviner, malgré les lacunes que nous regrettons. Ce que l'artiste avait figuré, c'était la procession solennelle qui, tous les ans, le 30 janvier, amenait au pied de cet autel les prêtres et les magistrats de la cité; c'était aussi le sacrifice par lequel se terminait la cérémonie. Ce thème présente une singulière analogie avec celui de la procession des Panathénées, au Parthénon; mais ce n'est pas ici le lieu de chercher dans quelle mesure et avec quel succès le sculpteur chargé de traduire les sentiments du sénat et du peuple romain a su, dans un cadre très réduit, s'inspirer de cet admirable modèle. Nous n'apprécions pas, en ce mo-

[1] Courbaud, p. 77-95. On trouvera là l'analyse et la discussion des études qui ont été consacrées à ce monument et à ses bas-reliefs par Dutschke, Von Duhn, Petersen et Schreiber.

[2] Courbaud, p. 84, fig. 3, donne le schéma de l'enceinte, en indiquant les places que l'on est fondé à assigner aux différents bas-reliefs retrouvés.

Digitized by Google

ment, le style et la valeur de ces bas-reliefs; nous ne nous proposons que de dresser la liste des divers monuments qui représentent, pour l'historien, cette forme d'art.

Après avoir étudié en détail l'*Ara Pacis* et les différentes restitutions qui en ont été proposées, M. Courbaud cite d'autres monuments du même genre qui appartiennent à la même époque. La sculpture y tient moins de place, en ce sens que c'est l'autel même qu'elle décore et non plus une enceinte qui l'enveloppe à distance; mais elle y a le même caractère. C'est d'abord l'autel qui était dressé à Pompéi devant le temple du *Genius Augusti*. Le bas-relief qui y est sculpté sur la face antérieure représente une scène de sacrifice : huit personnages groupés autour du taureau que l'on va immoler et d'une table chargée de fleurs et de fruits[1].

L'œuvre du sculpteur a plus d'importance dans un autre autel qui, conservé aujourd'hui au Vatican, a été érigé en l'honneur d'Auguste après l'an II avant notre ère, comme le prouve une inscription gravée sur la face postérieure[2]. Sur les trois autres faces, trois bas-reliefs. Celui de la façade latérale gauche se rapporte à la légende de Rome. Énée trouve sous les chênes du rivage la truie aux trente petits, signe manifeste qu'il est arrivé au terme de ses courses errantes et qu'il a enfin touché la terre où il doit s'établir. L'autre face latérale nous ramène en pleine histoire. Auguste lui-même, avec sa femme Livie, offre un sacrifice aux Lares de sa maison, de petits génies qui sont figurés là dans leur attitude ordinaire, dansant et soulevant d'une main une corne à boire ou *rhyton*, tandis que, de l'autre, ils portent la *patère* ou coupe des libations. Enfin, sur la façade principale, on assiste à l'apothéose de Jules César, qui s'apprête à quitter la terre sur un char attelé de quatre chevaux ailés. Dans le haut, du côté opposé, une demi-figure d'homme, le ciel personnifié, déployant de ses deux mains un voile au-dessus de sa tête, semble ouvrir l'Olympe à son nouvel habitant. Chacune de ces scènes forme un tout et pourrait, à la rigueur, se suffire à elle-même; mais il n'y en a pas moins, entre elles, une étroite relation; elles forment comme une sorte de trilogie. Énée débarquant sur la grève déserte du Tibre, c'est le lointain précurseur, l'ancêtre auguste et mystérieux; c'est le point de départ de cette merveilleuse histoire du peuple romain qui aboutit à César et à Auguste, à César déifié comme le fondateur du régime impérial, à Auguste qui mérite, par ses vertus et par sa piété, d'obtenir des puissances célestes que ces prospérités soient durables.

[1] Courbaud, p. 95-99 et fig. 4. — [2] Courbaud, p. 99-101.

Digitized by Google

« Si l'on pouvait douter que le sacrifice du relief latéral fût offert aux Lares de l'empereur, la comparaison avec un célèbre autel de la Galerie des offices à Florence achèverait de nous convaincre. Ici le sujet, l'inscription, tout est précis. Sur le devant, Auguste, avec le même costume de sacrificateur que tout à l'heure, tenant — l'attribut seul diffère — le *lituus* ou bâton augural au lieu de la statuette du dieu Lare; à sa gauche Livie, un diadème dans les cheveux, une patère et une boîte à encens dans les mains; à sa droite, selon toute vraisemblance, Lucius César qui, en cette année II avant Jésus-Christ où fut élevé l'autel, reçut précisément le titre de prince de la jeunesse. Sur une face latérale, les deux Lares, sous la forme d'adolescents, couronnés de lauriers, la tunique retroussée, le rhyton d'une main, la patère de l'autre, sont animés d'un mouvement de danse comme les deux figurines de l'autel du Belvédère. Au-dessus de leur tête, ces mots : *Laribus Augustis*. Même dédicace aux Lares d'Auguste, même attitude des deux divinités avec mêmes attributs sur un autre autel du Vatican. A côté d'elles, un troisième personnage fait une libation avec une patère. Si nous restituons dans son bras gauche la corne d'abondance, nous y verrons le génie d'Auguste lui-même, et nous aurons là un exemple de cette association entre le Génie du prince et les *Lares compitales*, par laquelle Auguste, rattachant son culte à des croyances anciennes et populaires, le faisait profiter de la vogue dont jouissaient les petits dieux des carrefours[1]. »

Ces données, nous les retrouvons dans des monuments d'un genre tout différent, dans ces camées qui étaient si fort à la mode depuis l'époque alexandrine et que les rois se faisaient gloire de conserver dans leurs trésors. La matière est ici plus précieuse et le travail plus difficile que dans la pierre et dans le marbre; aussi le champ est-il plus resserré et les figures sont-elles plus petites; mais ce sont les mêmes thèmes, traités dans le même esprit; c'est le même mélange de symbolisme et de réalité.

Comme exemples de ces sculptures, M. Courbaud prend les célèbres camées de Vienne et de Paris, le *grand camée de Vienne* et le *grand camée de Paris*, comme on les appelle d'ordinaire. « Ces deux joyaux de la glyptique sont, par l'ampleur de leurs dimensions, de véritables bas-reliefs en pierres fines, et, comme ils glorifient l'un Tibère et l'autre Germanicus, ils se trouvent, en dehors de leur valeur unique d'œuvres d'art, avoir encore une haute signification historique. Ajoutez qu'ils sont datés, ou à peu près, par les événements qu'ils retracent. La camée de

[1] Courbaud, p. 101-102.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Vienne — cette interprétation n'est plus guère contestée — fait allusion au triomphe remporté par Tibère dans la guerre de Pannonie, l'an XII avant notre ère. Celui de Paris résume en trois scènes la courte et glorieuse carrière de Germanicus. Un registre central : en l'année XVII de notre ère, le jeune vainqueur d'Arminius, après avoir reconquis les étendards de Varus, prend congé de Tibère, son père adoptif, et s'apprête à repartir pour l'Asie. Au-dessous sont rappelés ses exploits accomplis plus tard en Orient, ainsi que ses succès antérieurs de Germanie. En Syrie, où il se rend pour pacifier l'Orient, il trouve la mort, brusquement emporté en l'an XIX. L'apothéose du héros occupe le registre supérieur[1]. »

Le camée de Vienne n'est divisé qu'en deux registres. Dans la partie supérieure, Auguste, assis sur un trône et demi-nu, comme les héros et les dieux, est entouré de figures allégoriques, Cybèle, le Ciel, la Terre, la Terre heureuse et féconde grâce à la paix que le prince y fait régner; mais, si c'est la Victoire qui tient les rênes des chevaux attelés au char de triomphe, Tibère, debout sur ce char, et l'officier qui le précède sont des personnages copiés sur nature et il en est de même de ceux qui remplissent le registre inférieur. « Sur le camée de Vienne, tandis que des soldats romains élèvent un trophée, un homme et une femme barbares sont assis à gauche, accablés. A droite, deux autres personnages, homme et femme également, sont brutalement traînés par les cheveux. Sur le camée de Paris, la représentation se développe; il y a jusqu'à dix personnages groupés au milieu d'armes tombées à terre, emblèmes de la défaite. Vieillards, femmes, enfants, Germains à l'aspect inculte et Parthes aux *anaxyrides* orientales, tous dans des attitudes diverses expriment le deuil et la douleur[2]. »

Comme la cuirasse de la statue de *Prima Porta*, comme les bas-reliefs de l'*Ara pacis* et des divers autels que nous avons cités, ces camées relèvent encore de ce que l'on peut appeler l'*art augustéen;* mais il a dû falloir un assez long temps pour ciseler dans l'onyx une œuvre aussi compliquée que le camée qui commémore le triomphe de Tibère, et celui qui est consacré à Germanicus n'a été commencé qu'après la mort d'Auguste. Ces deux beaux ouvrages sont postérieurs de quelques années à ceux avec lesquels nous a paru naître le bas-relief historique; on ne s'étonne donc pas d'y constater un enrichissement sensible du répertoire dont dispose le sculpteur. Ce qui en fait toujours le fond et comme le centre, c'est le portrait plus ou moins idéalisé de l'empereur et des

[1] Courbaud, p. 105-106. — [2] Courbaud, p. 110.

Digitized by Google

princes de sa famille; mais on voit certains types, comme celui du Barbare, qui, plus tard, s'y développeront en exemplaires multiples et variés, y prendre dès lors une importance qu'ils n'avaient pas eue tout d'abord.

De ces camées on peut rapprocher une pièce d'orfèvrerie qui paraît dater de la première moitié du premier siècle de notre ère. C'est un gracieux canthare en argent, petite œuvre charmante, qui faisait partie du trésor d'orfèvrerie découvert récemment à Bosco-Reale, près de Pompéi. Ce canthare n'est pas entré au Louvre avec le reste de la trouvaille; il n'a donc pas encore été publié; mais M. Courbaud a pu le voir chez M. Edmond de Rothschild. Le groupe que l'artiste a ciselé sur les parois du vase ne reproduit aucun des sujets que nous avons rencontrés jusqu'ici; mais il appartient à la même catégorie de thèmes; il représente un *imperator* romain recevant, au milieu de ses soldats, les hommages de captifs prosternés, tandis que, sur l'autre face, s'avancent vers lui trois divinités dont l'une tient une statuette de la Victoire. La figure du prince, par la coupe du visage et l'arrangement des mèches sur le front, rappelle les traits du fondateur de l'empire[1].

Ainsi donc, dès le règne de Tibère, l'artiste possède déjà tous les éléments du genre de sculpture que nous étudions, de ces suites d'images où l'empereur et Rome sont glorifiés ensemble, comme ils sont adorés ensemble dans les temples. « La matière de ces tableaux, c'est les fêtes de la cité, les processions, les sacrifices, la célébration du culte impérial, les témoignages de reconnaissance décernés par les peuples aux princes bienfaiteurs du monde; c'est, d'autre part, les victoires, les triomphes, les nations soumises, les barbares enchaînés, l'univers aux pieds de la ville des Césars[2] »; mais il n'est pas un monument de cette période initiale où le sculpteur ait utilisé à la fois toutes ces données; une ou deux d'entre elles ont toujours suffi à meubler les cadres plus ou moins étroits où son imagination était tenue de s'enfermer. Le sculpteur du second siècle profitera de tout le travail d'invention accompli par ses prédécesseurs; en même temps, il disposera de champs plus spacieux. Ce sera donc lui qui réunira des éléments jusqu'alors séparés. Les caractères du bas-relief historique étaient fixés dès la fin du règne d'Auguste; le siècle des Antonins assistera au complet épanouissement de cet art et en produira les chefs-d'œuvre.

[1] Courbaud, p. 112-113. — [2] Courbaud, p. 114.

Digitized by Google

IV

Nous avons, avec M. Courbaud, insisté sur les origines; il importait de montrer le mal-fondé de l'opinion, longtemps accréditée, d'après laquelle ce seraient les nécessités de la décoration des arcs de triomphe qui auraient provoqué la naissance du genre en question [1]. Nombre de ces arcs avaient été érigés, sur le forum romain et ailleurs encore, en l'honneur d'Auguste et de ses beaux-fils, Tibère, Drusus l'Ancien, Germanicus; mais aucun d'eux ne paraît avoir présenté une suite de figures sculptées sur le mur. La statue du triomphateur se dressait, debout sur un char, au sommet de l'édifice; le décor était complété par des trophées, partout prodigués, et par quelques figures allégoriques, telles que des Victoires, placées dans les angles au-dessus de la voûte. Ἀψίδες τροπαιόφοροι, *arcus cum tropæis*, telles sont les expressions dont se servent, pour désigner les arcs d'alors, Dion Cassius et Suétone, et l'induction que suggère l'emploi de ces termes est confirmée par l'examen du peu qui subsiste de ces monuments et par les indications que fournissent les monnaies. Ce n'est donc pas pour et par les arcs de triomphe que s'est constitué, comme on l'a parfois supposé, le bas-relief historique; celui-ci n'apparaît sur ces édifices et n'en met les façades à profit, pour s'y donner plus libre carrière et y prendre sa forme la plus originale, que dans la seconde période de son évolution, quand les éléments du genre étaient déjà définis [2].

Le premier arc romain où, à notre connaissance, la représentation d'un grand nombre de personnes humaines ait fait partie du décor est un arc élevé en l'honneur de Claude, au Champ de Mars, en souvenir des victoires que ses généraux, en l'an 43, avaient remportées sur les Bretons. Les quelques fragments qui ont été retrouvés, déposés aujourd'hui au Casino Borghèse, n'offrent pas un intérêt très particulier. On y voit des officiers et des soldats, les uns au repos, les autres défilant d'une marche lente; parmi eux, sur l'une des plaques de marbre, le prince est encore reconnaissable, malgré la mutilation du visage, à sa cuirasse, à son manteau de général ou *paludamentum*, surtout à ses chaussures richement ornées. Certaines têtes casquées sont surmontées de

[1] Cette opinion a été soutenue par un des archéologues qui se sont occupés avec le plus de compétence de l'art romain, par Philippi (*Ueber die Rœmischen Triumphalreliefs und ihre Stellung in der Kuntsgeschichte*, dans les *Abhandlungen der philol.-historische Classe der kœn.-sacsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, VI, 1874, Leipzig.

[2] Courbaud, p. 116.

Digitized by Google

hauts panaches; au-dessus pointent des étendards, dont deux ont des portraits en médaillons suspendus à leur hampe. L'exécution est assez médiocre[1].

Il est très probable que, sous les successeurs de Claude, sous Néron tout au moins, d'autres arcs furent construits et reçurent une décoration du même genre; mais ces monuments ont péri et, pour retrouver le bas-relief historique, il nous faut descendre jusqu'à l'arc de Titus, avec lequel commence la série de ces monuments illustres dont il nous suffira de rappeler le nom et la date, tant ils ont été célébrés et décrits depuis la Renaissance jusqu'à nos jours.

On sait à quelle occasion fut élevé l'Arc de Titus. Il rappelle la prise de Jérusalem, en l'an 70, et le mémorable triomphe de l'an 71, dont Titus partagea les honneurs avec Vespasien. Commencé peut-être du vivant de Titus, il n'a certainement été achevé que sous Domitien; dans l'inscription dédicatoire, Titus est appelé *Divus*. « Dressé sur la Voie sacrée, que suivait le cortège triomphal, au point le plus élevé de la route, au col de la Vélia, sorte de crête qui relie le Palatin à l'Esquilin, il s'aperçoit de partout, profilant avec netteté son architecture sur le ciel, gracieux dans sa simplicité, élégant dans ses petites proportions. Si l'on s'approche et si l'on examine les sculptures, toutes empruntées à la pompe même du triomphe, on en admire la décoration figurée, la plus belle peut-être que Rome nous ait laissée en ce genre[2]. »

La partie la moins heureuse, comme ordonnance et comme style, c'est la frise, d'ailleurs très mutilée, qui court sur l'architrave, du côté du Colisée; encore est-elle intéressante par le sujet et par certains détails. « On y voit la partie du cortège où les taureaux du sacrifice, parés de festons et de guirlandes, sont conduits par les victimaires et par les prêtres; des soldats les escortent, les uns armés de boucliers, les autres élevant des hampes surmontées de tablettes où sont inscrits les noms des victoires remportées et des villes conquises. Au milieu du défilé, la statue du Jourdain est portée sur un brancard; ces fleuves personnifiés, vieillards à longue barbe couchés et appuyés sur le coude, étaient un des éléments accoutumés des pompes triomphales; les textes nous l'apprenaient; nous en avons ici la preuve sous les yeux[3]. »

Le sujet commencé sur la frise se développe, dans ses principaux épisodes, sur les deux reliefs placés à l'intérieur de l'arc, de chaque côté du passage, au-dessus des impostes; mais ici, malgré quelques défauts

[1] Courbaud, p. 117-118. — [2] Courbaud, p. 120-121. — [3] Courbaud, p. 121.

Digitized by Google

de composition dans l'un des reliefs, l'exécution est tellement supérieure à celle de la frise qu'il est difficile de croire que les deux séries soient l'œuvre de la même main. Le mieux réussi, le plus souvent reproduit et le plus connu des deux bas-reliefs, c'est celui qui est à gauche quand on regarde le Capitole, celui qui représente des soldats sans armes, couronnés de laurier, portant sur deux brancards les dépouilles du temple de Jérusalem, la table d'or des pains de présentation avec les deux vases où brûlait l'encens, les trompettes d'argent qui annonçaient les fêtes et le candélabre à sept branches. Le second bas-relief montre Titus triomphant sur son char. C'était la conclusion naturelle des compositions précédentes, comme c'était aussi, dans la réalité, le spectacle qui terminait le défilé. L'artiste avait placé, aux côtés du prince, Rome et la Victoire personnifiées; l'une, debout près du vainqueur, lui posait la couronne sur le front, et l'autre, marchant près des chevaux, conduisait le char. A l'arrière-plan, appliquées sur le fond, les silhouettes des licteurs et des sénateurs, l'escorte du prince et les délégués du premier corps de l'État.

Des arcs de Domitien, qui en avait érigé dans tous les quartiers de Rome, rien ne subsiste. Après sa mort, ses images, bustes, statues et médaillons, furent impitoyablement renversées, les inscriptions à son nom jetées bas et mutilées. Ses édifices triomphaux durent subir le même sort et c'est ainsi que, de tous les empereurs des deux premiers siècles, il est le seul dont il nous soit parvenu aussi peu de monuments. L'arc de Titus, bien qu'achevé par lui, fut protégé par le souvenir de son frère, et le forum que Domitien avait commencé à construire fut sauvé par Nerva, qui, l'ayant terminé, lui donna son nom. Deux colonnes du portique qui entourait ce forum sont encore debout avec une architrave richement ornée de bas-reliefs; on y voit, sous la forme de femmes, les différents arts appliqués que surveille et protège Athéna, la divine ouvrière, l'industrieuse Ergané. Le sujet est emprunté à la mythologie grecque; nous n'avons point à nous y arrêter.

On sait que Trajan, ce vaillant et infatigable capitaine, fut, en même temps, un grand bâtisseur; qu'il fit exécuter partout, dans les provinces comme à Rome, des rivages de l'Océan aux déserts de l'Arabie, à la fois des travaux d'utilité générale, tels que des ponts sur le Rhin, le Danube et l'Euphrate, des canaux, des aqueducs, des ports, des travaux comme ceux d'Ancône et de Centum Cellæ (*Civita Vecchia*) et des édifices de luxe, tels que, dans la capitale, le célèbre forum qui portait son nom. Dans les provinces se dressèrent aussi, en son honneur, des arcs de triomphe qui publiaient la grandeur du peuple romain et la gloire de

Digitized by Google

l'empereur. Ce beau déploiement d'activité créatrice, Rome retrouvant au moins les apparences de la liberté politique sous une administration vigilante, éclairée et réformatrice, les frontières de l'empire partout défendues victorieusement et même reculées par la conquête de la Dacie, tout cela provoqua, sous ce règne, un véritable réveil du sentiment national. L'empire se retrouvait placé dans des conditions analogues à celles que lui avait faites le principat d'Auguste; on ne saurait s'étonner que, par l'effet de ce mouvement d'exaltation patriotique, il se soit produit, à cette heure, toute une floraison nouvelle du bas-relief historique.

V

Des monuments qui représentent la reprise et l'essor dernier de cet art, « les uns, comme les deux fragments de balustrade trouvés au Forum, perpétuent le souvenir d'illustres événements pacifiques; un autre, la Colonne Trajane, est entièrement destiné à raconter et à glorifier des exploits militaires; d'autres enfin, d'un caractère mixte, l'arc de Bénévent par exemple, mêlent les scènes de la vie civile aux scènes militaires et montrent en une suite de tableaux, sous ses deux aspects, un raccourci du règne tout entier[1]. »

Les fragments de balustrade datent des premières années du principat de Trajan. En 1872, sur le Forum, près de la colonne de Phocas, furent découverts deux doubles bas-reliefs. Sur une des faces des dalles de marbre on voyait trois animaux alignés à la file, porc, bélier, taureau, les victimes ordinaires des *suovetaurilia*, et, sur l'autre face, des scènes historiques à nombreux personnages. Point d'inscription; mais le style des sculptures semblait indiquer la fin du premier ou le commencement du second siècle. Un examen plus attentif des scènes représentées amena à préciser davantage. « L'une d'elles est divisée en deux parties : à droite, un empereur siégeant sur son tribunal; devant lui une femme porte un enfant sur le bras; elle en tenait à la main un second qui a disparu; à gauche, debout sur une tribune, un personnage vêtu de la toge adresse une proclamation au peuple assemblé, qui l'accueille avec les plus vives marques d'approbation. Sur l'autre dalle, au milieu, est un bûcher où des hommes, à la tunique relevée par une ceinture, viennent jeter des tablettes reliées ensemble par paquet; l'empereur, dont il ne reste plus qu'un fragment, veillait du haut des rostres à l'exécution de ses décrets[2]. »

[1] Courbaud, p. 133. — [2] Courbaud, p. 133-134.

Digitized by Google

Henzen, qui a le premier commenté ces bas-reliefs, ne s'y est pas trompé. Il s'agit là de deux des actes qui honorent le plus le gouvernement de Trajan, l'un la mise en jeu des célèbres *lois alimentaires*, et l'autre une décision relative à l'impôt du vingtième sur les successions (*vicesima hereditatium*), décision que suivit la destruction des registres où étaient inscrites les sommes, non encore acquittées, qui étaient dues sur les petits héritages. Par l'institution que rappelle un des bas-reliefs, l'empereur venait en aide aux enfants pauvres, filles ou garçons, de Rome et de l'Italie (*pueri et puellæ alimentariæ*); il leur donnait des secours soit en argent, soit en nature, sous forme de distributions de blé. Cette œuvre d'intelligente bienfaisance avait pour objet d'alléger le fardeau des pères de famille afin de repeupler l'Italie en relevant le niveau de la natalité. C'était au même but que tendait la remise accordée aux contribuables. Prises au début du règne, ces deux mesures firent une profonde sensation et l'on saisit la première occasion qui se présenta d'en perpétuer le souvenir. Ce fut, à ce qu'il semble, quand Trajan entreprit de restaurer la tribune du temps de la république, les *rostra vetera*. Les deux balustrades auraient servi à décorer l'escalier du monument.

L'arc de Bénévent offre une bien autre complication de personnages et de scènes. Celles-ci sont au nombre de quatorze, sculptées sur les deux façades et de chaque côté du passage. L'arc fut érigé, au cours des années 114 et 115, par le sénat et le peuple romain, en l'honneur de Trajan, pour le remercier d'avoir, à ses frais, réparé la voie Appienne entre Bénévent et Brindes. C'est donc l'un des derniers édifices qui lui aient été consacrés; on sent, en l'étudiant, que là le sculpteur s'est donné la tâche de rappeler dans un même monument tout à la fois les grandes œuvres de la paix et celles de la guerre. Il a ainsi donné en images le résumé de tout le règne. Deux ans après, l'empereur mourait à Sélinonte de Cilicie, épuisé de fatigue; il n'a point passé sous cet arc devant lequel le sénat et les magistrats s'apprêtaient à le saluer solennellement, lorsqu'il reviendrait vainqueur des Arméniens et des Parthes.

L'édifice, en marbre de Paros, est vraiment beau; par la forme et les proportions, il rappelle l'arc de Titus. Quant aux sculptures, qui ne sont pas aussi connues qu'elles mériteraient de l'être, elles forment, avec celles des colonnes de Trajan et de Marc-Aurèle, le plus remarquable ensemble de bas-reliefs romains que nous possédions. Les thèmes en sont très variés. « La seconde guerre contre les Daces, la Dacie érigée en province romaine, le retour de l'empereur à Rome et son entrée au Capitole, la soumission des Barbares du Nord, Gaulois et Germains, des ambassades de peuples étrangers, de Parthes sans doute : voilà pour les exploits guerriers;

Digitized by Google

l'institution de *pueri alimentarii* qui rend à l'Italie la prospérité agricole, la fondation d'un port (*Portus Trajani* ou Ancône), les représentants des cités et des provinces venant se mettre sous la protection de l'empereur, voilà pour les œuvres de la paix. Ajoutez tout autour du monument, au-dessus de l'attique, une frise avec la procession triomphale, à droite et à gauche du passage un sacrifice de remerciement aux dieux et un *congiarium* ou distribution au peuple, et vous aurez les principaux sujets représentés sur les reliefs de l'arc[1]. »

La guerre, jusqu'ici, ne nous est apparue, dans la sculpture, que d'une façon indirecte; elle était rappelée par voie d'allusion; ce que l'artiste en montrait, c'en étaient les préliminaires ou le dénouement; le moment même de la lutte n'était pas figuré. La voici vive, entière, avec toute son ampleur, sur un grand relief qui, divisé en quatre parties, est aujourd'hui inséré dans l'arc de Constantin. Lorsque cet arc fut érigé, après la bataille du pont Milvius, en 312, presque toute la décoration, piliers, colonnes, chapiteaux, sculptures, fut empruntée à des constructions antérieures. Nous ne savons de quel édifice proviennent ces bas-reliefs; les huit plaques dont ils se composent, une fois rapprochées, donnent une longueur de plus de 15 mètres, qui excède les dimensions de n'importe quel arc. Quoi qu'il en soit, on y reconnaît des épisodes de la guerre contre les Daces, la défaite des Barbares dans un combat où Trajan, à cheval, paye de sa personne aux premiers rangs, et le retour de l'empereur, accueilli par Rome, couronné par la Victoire[2]. Nous ignorons aussi la provenance de huit médaillons, qui ont été encastrés, dans ce même arc de Constantin, sur chaque façade principale. Les scènes de chasse y alternent avec les scènes de sacrifice, et chaque fois Trajan en est le héros[3].

Avec l'arc de Bénévent et les autres sculptures que nous venons de mentionner, nous arrivons au monument qui peut être considéré comme l'expression la plus complète du bas-relief historique, à la colonne Trajane. Elevée sur le forum de Trajan, elle contribuait, avec les deux bibliothèques grecque et latine qui l'entouraient, avec l'arc de triomphe de l'entrée, avec l'immense basilique aux cinq nefs pavée de marbre phrygien, à former un ensemble grandiose, « unique sous le soleil, dit Ammien Marcellin, capable d'éblouir les dieux eux-mêmes[4]. » L'inscription, gravée sur le piédestal de la colonne, indique l'époque où elle fut achevée; elle date de l'année 113-114; c'est le moment où l'empereur

(1) Courbaud, p. 141-142. — (2) Courbaud, p. 146. — (3) Courbaud, p. 147. — (4) Ammien, XVI, 10, 15.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

allait partir pour son expédition d'Arménie. La colonne Trajane se place donc à l'apogée du règne, comme elle marque l'apogée de la sculpture historique.

Trajan qui, comme on l'a dit, « mieux que tout autre empereur, méritait un historien, n'en a pas[1] ». C'est ici qu'il faut chercher cette histoire, celle du moins des rudes et brillantes campagnes du vaillant capitaine; elle est là, figurée dans une suite de cent cinquante-cinq compositions qui s'enroulent en une spirale continue autour du fût. L'ensemble, avec la base et le chapiteau, a 43 mètres de haut. Il y a là des milliers de personnages, Romains et Barbares, groupés dans les attitudes les plus diverses, engagés dans les actions les plus variées, au milieu d'accessoires de toute sorte qui servent, dans chaque tableau, à déterminer le lieu de la scène[2].

Avant de quitter les édifices triomphaux de l'époque de Trajan, nous ne rappellerons que pour mémoire le monument d'*Adam-Klissi*, dans la Dobroudja, à 20 kilomètres du Danube et à 50 kilomètres de la mer Noire. D'après les fragments de l'inscription, il aurait été achevé en l'an 109; on l'appelait dans l'antiquité le *tropæum Trajani*. Ce serait donc comme une première épreuve, beaucoup moins développée et surtout beaucoup plus grossière, de la colonne Trajane; les sculptures qui décoraient l'édifice, dont l'aspect général rappelle le mausolée d'Hadrien, sont l'œuvre de médiocres sculpteurs d'une province reculée[3].

Hadrien était un érudit et un archéologue, tout épris de la beauté grecque. On sait combien il se plaisait à Athènes; aussi l'art produisit-il beaucoup sous son règne; mais ce furent surtout des imitations ou des copies des chefs-d'œuvre helléniques. On est pourtant fondé à reconnaître Hadrien dans divers bas-reliefs qui sont épars dans les musées de Rome et qui représentent la dédicace d'un temple, un empereur reçu devant un arc par la déesse Rome, la proclamation d'un édit par un empereur, l'apothéose d'une impératrice, etc.; mais on ne retrouve déjà plus, dans ces bas-reliefs, le vigoureux réalisme de la colonne Trajane. Nous ne pouvons juger de ce que l'art fut sous Antonin; il ne subsiste

[1] Duruy, *Histoire des Romains*, IV, p. 797.

[2] On évalue à 2,500 le nombre des figures sculptées sur la colonne.

[3] M. Courbaud ne s'est pas arrêté à l'hypothèse que M. Furtwængler a émise et qu'il a défendue avec son ingéniosité ordinaire, d'après laquelle ce monument daterait de l'an 29 avant Jésus-Christ et aurait été destiné à commémorer les victoires alors remportées par Marcus Licinius Crassus; MM. Tocilesco, Benndorf et Petersen ont montré avec beaucoup de force combien cette conjecture était hasardée et invraisemblable.

Digitized by Google

que le piédestal de la colonne Antonine, et, d'ailleurs, c'est après la mort de celui-ci que cette colonne avait été érigée par Marc-Aurèle et Lucius Verus en l'honneur de leur père adoptif. Les sculptures exécutées sous Marc-Aurèle sont en assez grand nombre, et elles se distinguent tout d'abord des bas-reliefs antérieurs par un trait caractéristique. Les Romains, sous le règne d'Antonin, ont commencé à porter toute leur barbe; sous Marc-Aurèle, tous les personnages des bas-reliefs, à l'imitation de l'empereur, sont barbus. De plus, la facture s'est aussi modifiée. Le sculpteur use et abuse du trépan pour rendre les courbes et les creux des frisures de la barbe et des cheveux.

Dans cette dépouille d'autrui dont s'est paré l'arc de Constantin, on a reconnu huit bas-reliefs qui proviennent d'un édifice élevé en l'honneur de Marc-Aurèle. Les sujets en sont de ceux que nous avons déjà rencontrés, *suovetaurilia*, allocutions aux troupes, entrée solennelle dans Rome, supplications de prisonniers. Si on les avait rapportés à Trajan, c'est que, dans ces huit bas-reliefs, le prince est représenté imberbe, au milieu de personnages barbus. Mais un examen plus attentif a révélé un fait très curieux. Sur ces huit plaques de marbre, c'est une tête rapportée après coup qui est posée sur la tête de l'empereur. Du temps de Constantin, on avait recommencé à se couper la barbe. On n'a pas voulu que, dans ces sculptures enlevées à d'anciens monuments, le visage du prince parût en trop violent désaccord avec le type qui était alors celui de la majesté impériale.

A cette correction près, les bas-reliefs en question, par leur facture, ressemblent tout à fait à ceux qui sont encastrés aujourd'hui dans l'escalier du palais des Conservateurs au Capitole, et qui appartiennent, sans doute possible, au règne de Marc-Aurèle. Ceux-ci représentent l'empereur à cheval recevant les supplications des vaincus, Marcomans ou Sarmates, l'empereur qui, devant le temple de Jupiter Capitolin, offre au dieu un sacrifice d'actions de grâces. Mais ce ne sont là que des épisodes sans grand intérêt de la vie impériale, tandis que les actions mémorables de cette vie sont représentées en détail, pour une partie tout au moins du règne, sur la colonne Aurélienne. Cette colonne est une copie de la colonne Trajane; mais les bas-reliefs n'en sont pas aussi bien conservés. Elle paraît avoir souffert de l'incendie d'un édifice voisin, et d'ailleurs le marbre de Carrare, dont elle est faite, résiste moins bien aux intempéries que le marbre de Paros, qui avait été employé par l'architecte de Trajan. Les sculptures qui en décorent le fût sont consacrées aux luttes que Marc-Aurèle fut obligé de soutenir, dans la vallée du Danube, par sentiment du devoir plus que par goût; mais elles

Digitized by Google

n'embrassent pas toute la suite de ces campagnes; elles paraissent ne se rapporter qu'à une période de quatre années, celle des grands efforts, celle de 172 à 175, qui fut remplie par les guerres contre les Marcomans et les Quades, peuplades germaniques, et contre les Sarmates et les Iazyges, que l'on croit de race slave[1]. Le mode de figuration est emprunté, dans l'ensemble, à la colonne Trajane; on retrouve ici, presque à chaque tour de spirale, les mêmes scènes que dans le modèle, souvent avec des motifs caractéristiques tout pareils. L'imitation est flagrante; mais l'exécution est ici moins libre et moins franche; il y a moins d'invention et de variété, moins de vérité individuelle dans les types. C'est que la colonne n'a été commencée que vers la fin du siècle, après la mort de l'empereur. Déjà la décadence de l'art était sensible; il suffira de quelques années pour qu'elle se précipite encore, sans espoir de retour et de reprise. M. Courbaud renonce à décrire les sculptures de l'arc de Septime Sévère, avec leur faible saillie et la confusion qui y règne. Dans l'étude du bas-relief historique romain, considéré comme un genre original, il s'arrête à la colonne Aurélienne.

Avant de chercher à définir cette originalité, il nous reste à étudier la technique de ces bas-reliefs, les procédés dont le sculpteur s'est servi pour obtenir cette fidèle représentation de la réalité que lui demandait l'orgueil national, le désir qu'éprouvait le peuple romain de voir figurés, pour lui-même et pour la postérité, dans le marbre éternel, les hauts faits qu'il avait accomplis ainsi que les traits des chefs dont la vaillance lui avait valu l'empire du monde et dont le sage gouvernement avait éteint chez tant de nations soumises à un seul maître tout regret de l'indépendance abolie par la conquête.

GEORGES PERROT.

[1] Courbaud, p. 177 à 180.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

JOURNAL DES SAVANTS.

M. Paul Janet, membre auteur du *Journal des Savants*, est décédé le 4 octobre 1899.

PAUL JANET.

Nous avons à annoncer la mort de l'un des plus dévoués et des plus assidus rédacteurs du *Journal des Savants*. M. Paul Janet est décédé le 4 octobre, à l'âge de 76 ans. Pendant plus d'un demi-siècle, dans les lycées d'abord, puis à la Faculté des lettres de Paris, il a enseigné la philosophie et défendu les théories idéalistes avec un talent, une originalité et une autorité dont le souvenir ne s'effacera pas d'ici longtemps. Il dut une partie de son succès à la rigueur de ses déductions et à l'élégance de ses expositions. Ces qualités, qui distinguent les nombreux ouvrages où sont consignés les points essentiels de sa doctrine, se font surtout remarquer dans les *Principes de métaphysique et de psychologie*, qu'il fit paraître à la fin de sa carrière comme une sorte de testament philosophique, et auxquels l'Académie des sciences morales et politiques accorda en 1898 la plus haute de ses récompenses.

Il ne m'appartient pas d'indiquer la place que Janet a tenue et qu'il gardera au milieu des philosophes contemporains; mais ici plus qu'ailleurs doivent être signalés les mérites de l'écrivain. Nos lecteurs ont eu souvent l'occasion de les goûter depuis l'année 1887, date de son admission au bureau du Journal. On ne peut lire les articles dont il a enrichi notre recueil sans constater qu'il était aussi bien préparé à traiter des questions littéraires qu'à résoudre des problèmes philosophiques. La liste des ouvrages qu'il a analysés dans le *Journal des Savants* montre combien ses connaissances étaient variées et étendues.

Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique, par A. Geffroy. Année 1888, p. 62-74, et 134-148.

Montesquieu, par A. Sorel, et *Turgot*, par Léon Say. Année 1888, p. 346-357.

Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, par F. Buisson. Année 1888, p. 497-512; année 1889, p. 33-48.

Œuvres de Blaise Pascal, par Prosper Faugère. Année 1889, p. 65-80.

Maximes de La Rochefoucault. Année 1889, p. 317-329 et 385-397.

La vie de Molière. Année 1890, p. 5-17 et 147-161.

L'Allemagne depuis Leibniz, par Lévy-Bruhl. Année 1890, p. 525-541.

Digitized by Google

Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe siècle, par M. Rigal. Année 1890, p. 752-766.

Œuvres du cardinal de Retz. Année 1891, p. 86-100, 148-161, 321-337.

Sébastien Castellion, sa vie, son œuvre, par Ferd. Buisson. Année 1892, p. 5-22.

Madame de La Fayette, par M. le comte d'Haussonville. Année 1892, p. 197-211.

Bossuet, historien du protestantisme, par A. Rebelliau. Année 1892, p. 573-583 et 653-669.

Mélanges inédits de Montesquieu, publiés par le baron de Montesquieu. Année 1892, p. 717-733; année 1893, p. 142-157.

Les adieux à la vieille Sorbonne, par O. Gréard. Année 1893, p. 333-347.

L'ancien collège d'Harcourt, par l'abbé Bouquet. Année 1893, p. 462-474; 655-668.

Le roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours, par Paul Morillot. Année 1894, p. 207-224.

Prévost Paradol. — Étude suivie d'un choix de lettres, par O. Gréard. Année 1893, p. 331-345; 613-624.

Lamartine, par Em. Deschanel. Année 1895, p. 174-186.

La Philosophie de Jacobi, par Lévy-Brühl. Année 1895, p. 361-370; 662-673.

J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire, par M. Joseph Texte. Année 1896, p. 5-14; 205-218.

Histoire des doctrines esthétiques et littéraires en Allemagne : Lessing, par Émile Grucker. Année 1896, p. 549-560; année 1897, p. 143-156; 271-284.

Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire, par Ch. Des Granges. Année 1898, p. 5-19.

Œuvres de Descartes. Année 1898, p. 214-227.

Dernier travail, derniers souvenirs, par E. Legouvé. Année 1898, p. 491-501.

Houdard de La Motte, par Paul Dupont. Année 1898, p. 668-683.

La Correspondance de Descartes. Année 1899, p. 86-98.

John Stuart Mill. Année 1899, p. 348-362.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES.

La séance publique annuelle des cinq Académies, présidée par M. Van Tieghem, président de l'Académie des sciences, a eu lieu le 25 octobre 1899.

Digitized by Google

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

M. Francisque Bouillier, membre de la section de philosophie, est décédé le 25 septembre 1899.

M. Paul Janet, membre de la section de philosophie, est décédé le 4 octobre 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris (Pater, Noster[1], Noster[2], Qui es in cœlis, Croix, A[1]), par MM. Joseph Petit, archiviste aux Archives nationales, et Gavrilovitch, Maury et Teodoru, avec une préface de Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Paris, Félix Alcan, éditeur, 1899. (Fascicule VII de la Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.)

La perte des registres de la Chambre des comptes, dévorés en 1737 par un incendie, a été un désastre qu'ont souvent déploré les amis de notre histoire. On ne saurait donc trop encourager les efforts qui ont pour but de faire exactement connaître le caractère et le contenu des registres disparus et d'indiquer les ressources dont nous disposons pour les reconstituer dans une certaine mesure. C'est ce que viennent de faire avec succès, pour les plus anciens Mémoriaux, M. Ch.-V. Langlois et les disciples qu'il a associés à son entreprise.

Après avoir défini la date et le caractère de ce groupe de manuscrits, M. Ch.-V. Langlois a dirigé ses collaborateurs dans un délicat travail de reconstitution qui a eu pour objet les registres dénommés *Pater, Noster[1], Noster[2], Qui es in cœlis, Croix* et *A[1]*. En combinant les tables, les copies, les extraits et les analyses insérés dans beaucoup de compilations manuscrites et d'ouvrages imprimés, on a réussi à dresser la liste des pièces conservées dans chacun des registres, à indiquer la place qu'elles y occupaient et les éditions, les analyses, les transcriptions complètes ou fragmentaires qui nous en ont conservé tout ou partie du texte. Les pièces les plus importantes, au nombre de quarante-quatre, ont été reproduites *in extenso* et forment un appendice où il y a beaucoup à prendre pour l'histoire administrative et économique du XIIIe siècle et de la première moitié du XIVe. On peut notamment citer les documents qui ont trait aux impositions levées sur les marchandises; — aux salines de Peccais; — à un projet d'unification des poids et mesures; — au salaire des officiers royaux et des gens de guerre; — aux charrois militaires; — à la garde des côtes. Il faut particulièrement remarquer la longue liste des bénéfices dont Gilles Aicelin, archevêque de Narbonne, fut autorisé à pourvoir les familiers de Philippe le Bel, les instructions que reçurent les réformateurs envoyés en Navarre au début du règne de Charles IV, et un état détaillé des dépenses que devait entraîner, vers 1337, l'envoi d'une armée en Écosse.

Un des résultats les plus curieux des recherches de M. Ch.-V. Langlois se rap-

Digitized by Google

porte à l'origine du manuscrit 12814 de la Bibliothèque nationale. Il est aujourd'hui démontré que c'est l'exemplaire original du premier registre *Noster*, et qu'il est l'œuvre de Jean Mignon, maître de la Chambre des comptes, déjà bien connu comme auteur d'un inventaire des anciens comptes royaux, dont M. Langlois est à la veille de donner une édition sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Il serait injuste de ne pas mentionner le catalogue raisonné que M. Joseph Petit a rédigé des sources auxquelles il faut puiser les éléments de restitution des Mémoriaux de la Chambre des comptes.

L. D.

Catalogue des actes du dauphin Louis II devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné, recueillis, annotés et publiés par E. Pilot de Thorey. Grenoble, imprimerie de Maisonville, 1899. Deux volumes, in-8°, XXVII-536 et 472 pages. (Publication de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère.)

Ce titre indique assez clairement la nature des actes que M. Pilot de Thorey a recherchés avec beaucoup de patience et qu'il a classés et analysés avec une louable exactitude. Nous avons dans ce recueil la substance de près de 2,000 pièces, tirées pour la plupart des archives du Dauphiné. C'est une mine très riche en renseignements sur l'administration de cette province au XVe siècle. Les historiens des règnes de Charles VII et de Louis XI pourront en tirer grand parti.

Les notices analytiques sont assez développées pour dispenser le plus souvent de recourir au texte même des documents, et les notes mises au bas des pages ajoutent singulièrement à l'intérêt des analyses. Un itinéraire du Dauphin, de 1435 à 1461, occupe onze pages du tome second. Les tables qui terminent chacun des deux volumes sont tout à fait insuffisantes; mais l'auteur promet de les remplacer par une table générale des événements, des institutions et des noms de localités et de personnes, qui formera un fascicule séparé.

Le catalogue de M. Pilot de Thorey est appelé à rendre de grands services, surtout quand il sera muni d'une table générale, comprenant tous les noms d'hommes et de lieux.

L. D.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

GAINSBOROUGH

ET SA PLACE

DANS L'ÉCOLE ANGLAISE,

PAR

M. WALTER ARMSTRONG,
DIRECTEUR DE LA GALERIE NATIONALE (IRLANDE).

TRADUCTION DE M. B.-H. GAUSSERON.

Un magnifique volume in-folio,
contenant 62 héliogravures tirées en taille-douce et 12 lithographies en couleurs.

Cartonné..... 100 francs.

EUGÈNE MÜNTZ,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

RAPHAËL.

SA VIE, SON ŒUVRE, SON TEMPS.

NOUVELLE ÉDITION ENTIÈREMENT REFONDUE,
CONTENANT 187 REPRODUCTIONS DANS LE TEXTE, D'APRÈS LES ŒUVRES DU MAÎTRE.

Un magnifique volume grand in-8° jésus.

Broché..... 15 francs. — Relié..... 20 francs.

Le même ouvrage est mis en vente par livraisons à 1 franc.
Il paraît une livraison par semaine, depuis le 21 octobre 1899.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

G. MASPERO,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

HISTOIRE ANCIENNE DES PEUPLES DE L'ORIENT CLASSIQUE.

TOME III ET DERNIER.

LES EMPIRES.

Un volume in-8° jésus, contenant 379 figures et 3 planches hors texte
Broché..... 30 francs. — Relié..... 38 francs.

EN VENTE :
Tome Ier. — *Les Origines :* **Égypte et Chaldée.**
1 volume in-8° jésus, contenant 429 gravures, 3 planches hors texte et 1 carte en couleurs.
Tome II. — **Les premières mêlées des peuples.**
1 volume in-8° jésus, contenant 440 gravures, 3 planches hors texte et 1 carte.
Chaque volume : broché, 30 francs. — Relié, 38 francs.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

LE DRAME DES POISONS.

ÉTUDES SUR LA SOCIÉTÉ DU XVIIe SIÈCLE ET PLUS PARTICULIÈREMENT LA COUR DE LOUIS XIV, D'APRÈS LES ARCHIVES DE LA BASTILLE.

MARIE-MADELEINE DE BRINVILLIERS. — LES SORCIÈRES.
LA MARQUISE DE MONTESPAN. — LA CHAMBRE ARDENTE. — LA MORT DE «MADAME».
RACINE ET L'AFFAIRE DES POISONS. — LA «DEVINERESSE».
1 volume in-16, contenant 8 planches hors texte, broché..... 3 fr. 50.

A PARU PRÉCÉDEMMENT, DU MÊME AUTEUR :
Légendes et Archives de la Bastille, avec une préface de Victorien Sardou, — 2e édition.
— 1 vol. in-16, broché..... 3 fr. 50.

ÉTUDES INDUSTRIELLES RUSSES.

L'OURAL,

PAR M. MAURICE VERSTRAETE.

1 volume in-8°, broché..... 7 fr. 50.

DU MÊME AUTEUR :
La Russie industrielle. — Étude sur l'Exposition de Nijni-Novgorod. 1 vol. in-8°, broché. 7 fr. 50.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JAN 8 1900
CAMBRIDGE, MASS.

JOURNAL DES SAVANTS

NOVEMBRE 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Perrot. Le bas-relief romain, 3e article, p. 653.
Wallon. Les Mémoires de Saint-Simon, p. 671.
Sorel. La jeunesse de Napoléon, p. 685.
Duvau. Formation de la mythologie scandinave, p. 695.
Blanchard. Les Parsis, p. 710.
Nouvelles littéraires, p. 720.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs....
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

NOVEMBRE 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JAN 3 1900
CAMBRIDGE, MASS.

Le bas-relief romain à représentations historiques, étude archéologique, historique et littéraire, par Edmond Courbaud, ouvrage comprenant 19 gravures, dont 5 hors texte en phototypie, in-8°, XIV-402 pages. Fontemoing, 1899.

(TROISIÈME ARTICLE [1].)

VI

Nous avons donné, d'après M. Courbaud, la liste des sculptures encore en place ou de celles conservées dans les musées qui constituent pour nous le genre du bas-relief historique romain [2]. Nous avons maintenant à voir le sculpteur à l'œuvre, à nous rendre compte des moyens dont il usa pour remplir le programme que lui traçaient les maîtres qui l'employaient.

Quelles que fussent ses origines et ses habitudes antérieures, du moment où cet artiste se mettait au service du peuple romain, dans les conditions que nous avons indiquées, une double nécessité s'imposait à son talent et à son activité créatrice. Il était tenu de reproduire, dans ses bas-reliefs, par le nombre et la distribution de ses personnages, l'aspect de ces cortèges et de ces assemblées au milieu desquelles s'accomplissaient les actes solennels de la vie publique et civile, ou celui de ces marches, de ces sièges, de ces rencontres qui avaient abouti à la sujé-

[1] Voir les numéros de septembre et d'octobre.

[2] Nous signalerons un oubli, d'ailleurs sans importance, que paraît avoir fait M. Courbaud. Nous ne voyons pas qu'il ait mentionné un monument que nous nous souvenions d'avoir remarqué au Vatican, dans la cour du Belvédère, entre deux des cabinets. Il est ainsi décrit par Helbig (*Fuehrer*) : 159. *Haut relief provenant d'un monument public, probablement d'un arc de triomphe.* La déesse Roma marchant devant le char.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

tion de peuples si divers. Autour de l'empereur qui célèbre son triomphe, qui sacrifie aux dieux, qui répond aux félicitations du sénat ou qui proclame et commente ses édits, il se préoccupera de grouper des assistants qui, par leur attitude, témoignent qu'ils prennent part à la fête, qu'ils s'associent aux vœux prononcés par le prince et qu'ils reçoivent la vive impression de sa parole. Quand il voudra montrer l'empereur faisant campagne contre les barbares, à la frontière, il lui faudra disposer, autour du chef d'armée, assez de figures en mouvement pour donner la sensation d'une lutte sérieuse, où la victoire n'a pas été remportée sans effort et sans péril. Dans l'un et l'autre cas, l'artiste aura donc à mettre en scène la foule, ici la foule joyeuse et recueillie et là, au contraire, la foule excitée et déchaînée par l'ardeur de la bataille, la foule où les combattants sont aux prises, parmi les blessés et les morts.

L'autre obligation qui incombait au statuaire, c'était celle de définir clairement l'action qu'il avait à figurer, en sorte que le spectateur ne fût pas exposé à la confondre avec une autre, qu'il comprît tout d'abord, comme il l'aurait fait en lisant une inscription ou un livre, quel était l'événement que le tableau ciselé dans le marbre était destiné à rappeler. Ce résultat, il ne pouvait l'obtenir sans assigner un rôle très important aux accessoires, aux indications fournies par la configuration du terrain, par l'aspect des édifices, des plantes et des arbres que porte ce terrain ainsi que des eaux qui le coupent.

Dans ces conditions, force était au sculpteur de donner à son bas-relief toute la profondeur que ce mode de représentation est susceptible d'admettre; il était fatalement conduit à y multiplier les plans, de façon à loger dans l'espace des personnages qui parussent placés les uns derrière les autres et à meubler ses fonds de fabriques ou de formes végétales qui, par les dimensions auxquelles elles seraient ramenées, suggérassent la sensation des distances. Pour atteindre à ces effets, il ne saurait se contenter du plan unique ou des deux plans tout au plus dont dispose le statuaire grec du vi^e^ et du ve siècle, qui applique d'ailleurs ses figures sur un fond nu ou très vaguement déterminé par quelques traits sans importance. Tirant parti des leçons et des exemples qui lui ont été donnés par les sculpteurs de l'âge hellénistique, il se trouve ainsi conduit à s'approprier, dans la mesure du possible, les ressources dont dispose un art voisin, celui de la peinture. Avec un talent qui, jusqu'au règne de Trajan, ne cesse pas d'être en progrès, il s'essaye à pratiquer ce que l'on a appelé le *bas-relief pittoresque*, celui dont le chef-d'œuvre est peut-être la suite célèbre des tableaux, exécutés par Ghiberti, qui décorent une des portes du baptistère de Florence.

Digitized by Google

VII

Les tendances que nous avons signalées se marquent déjà dans le monument que M. Courbaud a décrit comme le plus ancien exemplaire

Fig. 1. — Cuirasse d'Auguste, sur la statue de Prima Porta.

du bas-relief historique romain qui soit parvenu jusqu'à nous, dans la statue d'Auguste (fig. 1)[1]. Les figures y étant en petit nombre et très

[1] Nous remercions l'éditeur de M. Courbaud, M. Fontemoing, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition quelques clichés qui donneront aux lecteurs du *Journal* l'idée du style des bas-reliefs dont nous parlons.

Digitized by Google

espacées, l'artiste n'a pas eu recours à cette multiplicité des plans qu'il recherchera plus tard. « Cependant on sent bien, par exemple, que le chien de l'officier romain est de l'autre côté de son maître. De même, les chevaux du char sont à une distance inégale pour l'œil du spectateur; ils s'enfoncent graduellement du premier au quatrième. Ce n'est encore là, si l'on veut, qu'une indication de perspective; mais l'indication est précieuse; les artistes suivants en feront leur profit. L'élément pittoresque s'annonce encore à d'autres signes. Le terrain est indiqué; les figures ne restent pas suspendues en l'air; elles ne reposent plus seulement, comme dans les bas-reliefs grecs, sur une ligne droite horizontale, la ligne architecturale de l'édifice lui-même; elles ont un support réel. Les végétaux commencent aussi à avoir leur place dans l'ensemble; aux pieds de la déesse couchée qui symbolise la terre, une tige, un fruit à tête de pavot font pressentir l'apparition prochaine des choses de la nature. Les reliefs même n'ont pas partout la même hauteur; il y a des inégalités, de brusques passages d'une épaisseur à une épaisseur moindre. Certaines parties, comme les têtes du bord supérieur, les personnages de la zone du milieu ou les jambes antérieures du cheval de droite attelé au quadrige du Soleil, ressortent fortement sur le fond, tandis que d'autres, telles que les images de la Terre, d'Apollon et de Diane, sont presque aplaties sur ce même fond[1]. » Ces légères différences de saillie suffisent à colorer le bas-relief en y donnant de l'accent aux ombres, à le creuser et comme à l'approfondir.

Avec les sculptures de l'*Ara pacis*, nous voyons se développer ce qui, dans le décor de la cuirasse, était encore plutôt à l'état d'aspiration indécise que de système réfléchi et cohérent. Sur la cuirasse, si certaines figures sont placées derrière les autres, il semble que ce soit par pur accident. Ici, au contraire, l'artiste a pris franchement un parti que justifie son dessein, qui était de donner l'impression d'une multitude, d'une masse en mouvement. « Dans toute l'étendue du tableau principal, de celui qui représente la procession, deux plans très distincts. En avant, une suite de personnages qui s'enlèvent en forte saillie; par derrière, des figures d'un relief très faible et même si peu ressenti qu'elles ont l'apparence d'une simple esquisse tracée sur le marbre (fig. 2). A vrai dire, de cette seconde série on n'aperçoit guère que des têtes, qui émergent dans les interstices des figures de premier rang[2]. » C'en est assez toutefois pour étoffer le cortège, si l'on peut ainsi parler, pour

[1] Courbaud, *Le bas-relief historique*, p. 75. — [2] Courbaud, p. 92.

Digitized by Google

faire comprendre qu'il se compose, en profondeur, de plusieurs files parallèles.

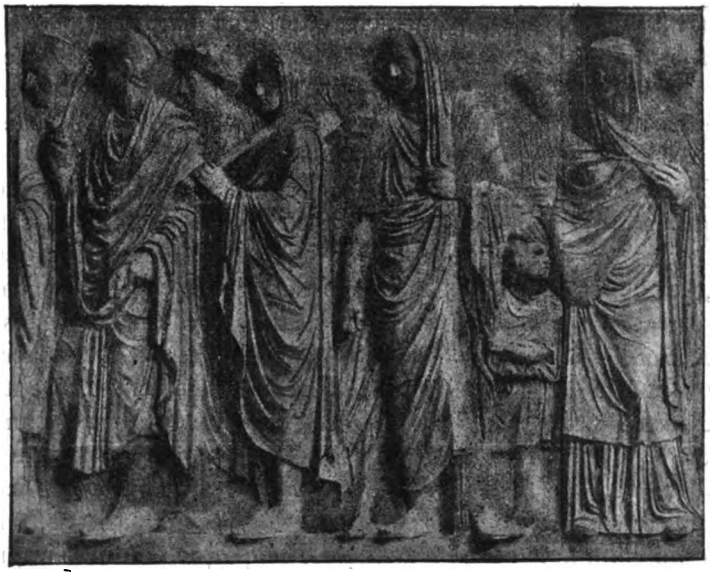

Fig. 2. — Fragment de procession de l'*Ara Pacis*.

Pour la détermination du lieu de l'action par le moyen du paysage, même observation. Dans celui des tableaux de cette suite où l'on reconnaît les trois éléments personnifiés, l'Air, la Terre et l'Eau, ce que nous trouvons, « ce n'est plus, comme sur la cuirasse, l'indication sommaire du terrain ou, pour figurer une plante, une simple tige desséchée; mais c'est un rocher, nettement caractérisé, sur lequel la Terre est assise; ce sont des oiseaux, ce sont des animaux qui broutent ou se reposent; c'est une vraie végétation, où différents types se laissent aisément reconnaître : ici des plantes de marais élancées et grêles avec leurs longues feuilles coupantes; là des plantes des champs, chargées d'épis et de graines; ailleurs même, un arbuste. Dans une des scènes de sacrifice, c'est un temple qui laisse entrevoir à l'arrière-plan les lignes de son architecture, son fronton et sa colonnade. Dans une autre de ces scènes, le décor est plus compliqué, plus expressif encore; c'est une masse de rochers qui se découpe sur le fond et qui porte un sanctuaire rustique, cadre très ingénieux pour faire valoir les figures humaines du premier plan; puis l'arbre, chêne ou olivier, dont le tronc appartenait à la plaque voisine qui s'est perdue, mais dont une branche conservée sur

Digitized by Google

notre fragment vient étaler au-dessus des sacrificateurs ses rameaux noueux et son feuillage dentelé; sur le devant, l'autel paré d'une guirlande qui tombe jusqu'à terre, enfin la corbeille de fleurs et de fruits tenue par l'un des serviteurs, présent offert à la divinité [1]. »

Il y avait, de la part du sculpteur, une certaine témérité à s'engager dans cette voie; sa science n'était pas à la hauteur de son ambition. Il ne réussirait pas, comme le feront les sculpteurs de la Renaissance, à obtenir du ciseau, à force d'adresse, les effets que le peintre trouve sans effort au bout de son pinceau, à modeler dans le marbre un bas-relief qui eût des lointains. Sans doute il avait deviné le parti qu'il pouvait tirer de l'atténuation du relief pour donner du recul aux figures, aux fabriques et aux accidents de terrain où elles s'encadrent; mais il n'avait pas su marquer les distances par la fuite des lignes et par la proportion établie entre les objets, proportion où il doit être tenu compte tout à la fois de leur grandeur réelle et de l'éloignement où ils seraient censés être de l'œil du spectateur. Pour tout dire, en un mot, il ignorait les règles de la perspective. C'est ainsi que, dans une de ces plaques, le temple le long duquel défile le cortège n'est guère plus grand que le taureau et les deux sacrificateurs qui l'accompagnent, sans que la saillie du contour y soit assez affaiblie pour que l'on ait l'impression d'un édifice situé à l'arrière-plan. « Il en est de même, dans un autre fragment, pour le rocher que surmonte un sanctuaire. Étant donnés les lieux où se passe l'action, ce rocher doit être supposé à une grande distance; il vient cependant surplomber la tête des personnages pour leur faire un fond et un décor artificiel. Qu'est-ce aussi, sur le relief des Éléments, que ce mouton presque aussi gros que la vache d'à côté, ces deux animaux étant à leur tour beaucoup trop petits en comparaison des figures humaines [2]? »

Les autres autels que nous avons cités sont des monuments de quartier ou de province, d'une importance très secondaire. Ils ne témoignent d'aucun progrès accompli dans l'art de représenter les masses humaines, ni dans celui de localiser l'action en creusant et en meublant les fonds. Le progrès est au contraire sensible, tout au moins en ce qui touche la représentation de la foule, dans les deux grands camées où des maîtres de la glyptique grecque se sont employés à traduire des conceptions toutes romaines. Sur la cuirasse d'Auguste, une figure unique de barbare servait à personnifier la nation parthe tout entière (fig. 1). Sur les camées, nous voyons les différentes nations barbares, dont les attaques

[1] Courbaud, p. 93. — [2] Courbaud, p. 94.

Digitized by Google

furent le perpétuel souci de l'empire, représentées par des figures auxquelles l'artiste a donné, avec des attitudes très diverses, des physionomies et des costumes qui les caractérisent et les différencient (fig. 3).

Fig. 3. — Grand camée de Vienne.

N'a-t-on pas été jusqu'à dire, avec quelque exagération, croyons-nous, que, sur le camée de France, parmi les Germains, le graveur a pris à tâche de rappeler les traits des principaux chefs des Chérusques, des Cattes et des Sicambres, qui ornèrent le triomphe de Germanicus à Rome et dont Strabon nous a conservé les noms [1]?

Praticien consommé, fidèle aux traditions du plus bel art grec, le graveur des camées s'est contenté de grouper et de serrer dans l'un de ses champs les personnages qui figurent les tribus sauvages foisonnant aux frontières,

Tous ces peuples hagards qui hurlent dans les bois,

comme dit le poète; mais le sculpteur qui cisèle le marbre des arcs n'imite pas cette discrétion. Celui qui avait décoré l'*Ara pacis* s'était borné à répartir ses figures en deux files parallèles; celui de l'arc de Claude a voulu mettre dans ses tableaux l'image d'un fourmillement de vie plus intense. Ne disposant, comme son prédécesseur, que de deux plans, il a pris le parti de faire émerger, sur le second, en deux ou trois

[1] Babelon, *Catalogue des camées antiques et modernes de la Bibliothèque nationale*, p. 125.

Digitized by Google

rangées superposées, toutes les têtes de ses légionnaires, procédé maladroit, qui rappelle la gaucherie, encore excusable chez des primitifs, de la sculpture assyrienne.

Les sculpteurs qui s'employaient à ces tâches ont dû trouver, dans plus d'un ouvrage aujourd'hui perdu, l'occasion de s'exercer, de s'affermir la main, de s'essayer à des combinaisons nouvelles. Toujours est-il que les bas-reliefs de l'arc de Titus nous le montrent déjà plus hardi, plus maître de son sujet. Cette maîtrise, ce n'est pas dans la frise extérieure qu'il en fait preuve. Les figures y sont de raides silhouettes, que séparent de grands vides, sans que rien établisse entre elles ces liaisons qui seules donnent l'illusion du mouvement naturel d'une foule en marche. Il en est tout autrement des bas-reliefs placés sous la voûte. Dans aucun des deux le sculpteur n'a compliqué sa tâche en dessinant dans ses fonds des profils d'édifices, d'arbres ou de rochers. C'était la Voie sacrée, tout le monde le savait, que suivait la pompe du triomphe; la seule indication graphique qui se trouve ici est celle d'une porte sous laquelle paraît s'engager la tête du cortège.

L'artiste a donc fait porter tout son effort sur la distribution des personnages, et, cette fois, il a résolu le problème avec un plein succès. « Il y a ici trois plans, le premier qui enlève vigoureusement les figures, le troisième qui les détache à peine du fond sur lequel elles sont comme gravées à la pointe, le second ménageant la transition et, par un relief médiocrement ressenti, permettant de passer sans secousse des parties les plus saillantes à celles qui le sont le moins[1]. » Avec ces trois plans, le danger était que les contours des figures du second et du troisième plan fussent noyés dans les ombres projetées par les figures des plans antérieurs et que, par l'effet de cet assombrissement, la paroi cessât de reculer et les objets de s'enfoncer. Ce péril, le sculpteur de l'arc de Titus l'a évité avec une rare adresse.

« D'abord il ne superpose jamais les trois plans à la fois; devant une figure du troisième plan, il en fait défiler une autre, et une autre seule, tantôt du premier et tantôt du deuxième; de la sorte est évitée cette chute successive et désagréable des ombres. Puis il travaille les figures du dernier plan avec un relief extrêmement faible, pour ainsi dire nul, si bien qu'elles ne projettent elles-mêmes aucune ombre sur le fond; cette ombre, invisible pour le spectateur, sera censée tomber derrière la paroi. Mais, du coup, c'est la paroi qui semble ne plus exister, qui cède et s'entr'ouvre; laissée lumineuse, elle permet aux objets qui s'y

[1] Courbaud, p. 123.

Digitized by Google

disposent d'avoir leur vraie valeur, valeur qui dépendra uniquement de leur propre saillie, légère ou vivement accentuée; l'œil, appréciant la distance, les situera aisément à leur place. Et voilà, par ce jeu savant des ombres et des lumières, l'effet de profondeur pleinement atteint et avec lui l'effet proprement pittoresque[1]. »

« Aussi, malgré leur nombre, tous les personnages se disposent-ils dans ce cadre sans paraître entassés. L'air les enveloppe, circule largement autour d'eux. Aucune confusion, et cependant aucune symétrie non plus. La symétrie a quelque chose d'artificiel et de froid; si elle ne tue pas complètement la vie, elle y met de la raideur. Or, avant tout, rien de froid ici; mais la vie et le mouvement, et, de là, l'emploi des masses; mais la diversité aussi dans les mouvements et les attitudes pour rompre la monotonie en brisant les lignes, et de là le brusque arrêt de ce porteur du premier rang qui tourne la tête en arrière et regarde le cortège. La marche de ceux qui le suivent en est plus ou moins suspendue, et ce ralentissement fait mieux ressortir par contraste l'allure continue des autres[2]. »

Même style, mêmes conventions et mêmes partis pris dans l'autre bas-relief, celui où Titus paraît triomphant sur son char. Rien de mieux entendu que le contraste qui a été ménagé par le sculpteur entre les chevaux qui, sur le devant, sont travaillés en très haut relief, et les licteurs, dont la silhouette s'aplatit sur le fond et qui prennent ainsi beaucoup de recul; on a le sentiment d'un grand espace, d'une voie libre où s'engage le char; mais à d'autres égards, l'artiste a voulu trop oser, et, en cherchant un effet nouveau, d'une réalité frappante et inattendue, il a manqué le but. « Quand vous attendez le passage d'un cortège le long d'une route, vous avez, à certains moments, la sensation qu'il se dirige sur vous; c'est cette sensation que l'artiste s'est efforcé de traduire. Le quadrige ne défile donc pas devant celui qui le regarde, suivant un plan parallèle au plan même de la plaque du fond; il est orienté vers le spectateur (fig. 4). Le char et Titus, sortant de l'angle droit du cadre, semblent s'avancer sur lui. Que s'ensuit-il? A part les licteurs du fond exécutés en profil, le reste de la composition se présente de trois quarts. La chose n'a pas d'inconvénient pour les personnages; mais le char, vu en raccourci, produit déjà par lui-même un effet désagréable. Cet effet est encore plus malheureux, si l'on regarde en même temps le char et les chevaux. Ceux-ci n'ont pas et ne pouvaient avoir une direction qui correspondît exactement à celle du char, c'est-à-

[1] Courbaud, p. 124. — [2] Courbaud, p. 123.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

dire être tournés aussi vers le spectateur. Leurs têtes, leurs jambes de devant, leur poitrail même auraient fait, en dehors du cadre, une trop forte saillie, une saillie à laquelle le marbre ne se serait point prêté; il

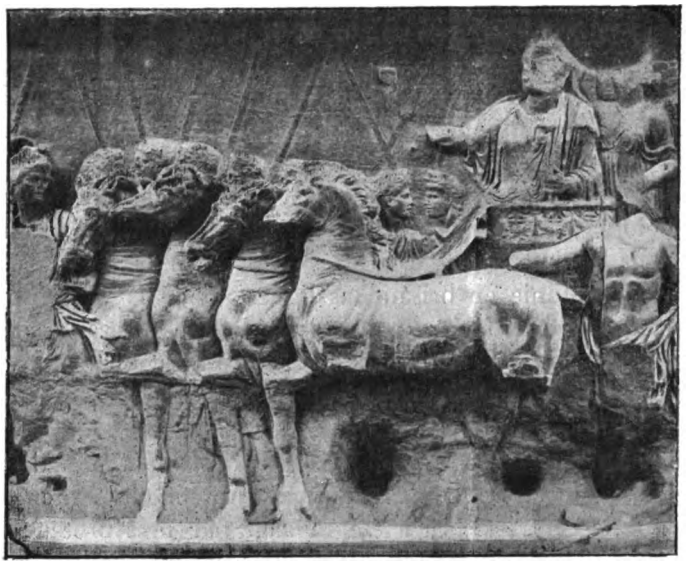

Fig. 4. — Bas-relief de l'arc de Titus.

a donc bien fallu les rabattre sur le plan de ce cadre ou sur un plan qui s'en rapproche et, par une conversion vers la droite, les présenter plus ou moins de profil. Mais, là encore, nouvelle imperfection. Au lieu d'être résolument présentés de profil, ils ont reçu, pour ne pas se masquer les uns les autres, une obliquité qui augmente du premier, le plus saillant, au quatrième où elle s'exagère d'une façon fâcheuse[1]. »

On voit en quoi le second bas-relief est inférieur au premier. Dans celui-ci, un mouvement uniforme, mais sans monotonie, anime tous les personnages, d'un bout à l'autre de la plaque de marbre. « Ici au contraire, au lieu d'une direction unique, des changements de direction; au lieu de la ligne droite, une ligne qui se brise à deux reprises pour l'œil de l'observateur, d'abord presque perpendiculaire au fond, puis parallèle, enfin obliquement enfoncée vers la gauche; tels les trois côtés d'un trapèze, dont le quatrième ou la base serait le fond même du relief. L'artiste a demandé à la sculpture plus qu'elle ne peut donner;

[1] Courbaud, p. 128.

Digitized by Google

il a voulu se soumettre la matière et lui faire tout exprimer; celle-ci s'est vengée de cet oubli de ses lois en lui infligeant un échec... Le mouvement du char et des chevaux est contraire à la nature... La leçon ne sera pas perdue pour l'époque suivante, et les artistes du temps de Trajan ne s'attaqueront plus à de pareils problèmes[1]. »

Si les sculpteurs contemporains de Trajan ont la sagesse de s'interdire ces imprudentes audaces, ils usent, en revanche, de toutes les ressources qui ont été mises à leur disposition par l'expérience acquise, par les exemples que leurs prédécesseurs leur ont donnés. Ainsi, des fragments de la balustrade des Rostres restaurés à l'arc de Bénévent, à la colonne Trajane et aux autres bas-reliefs qui nous restent de ce règne, presque partout, l'artiste emploie les trois plans; le troisième, celui qui ressort à peine sur le fond, lui sert tantôt à loger des figures secondaires qui sont supposées être à une certaine distance, et tantôt à caractériser et à définir, par des bâtiments ou par des traits de nature, le théâtre de l'action.

C'est peut-être sur l'arc de Bénévent que l'impression de foule, de foule compacte, est rendue avec le plus de vérité. Dans les scènes de paix ou de guerre qui en ornent les façades, « c'est, autour de l'empereur, qui fait le centre de chaque tableau et vers qui convergent toutes les têtes, un entassement de personnages humains, allégoriques ou divins, officiers, licteurs, citoyens, barbares soumis, députés des provinces et des villes, qui, l'un à côté de l'autre ou l'un derrière l'autre, du bord extérieur jusqu'au fond très creusé, remplissent le cadre tout entier. Ils le remplissent parfois jusqu'à déborder; il y a trop de figures, elles sont étouffées. On ne peut pourtant nier que ce ne soit le spectacle fidèle d'une multitude qui s'écrase dans quelque cérémonie publique. L'espace est mesuré même aux autorités officielles, et l'empereur, serré contre les assistants, a tout juste la place de sacrifier, de saluer, de recevoir les hommages. Cela même est bien observé; ainsi se complète l'effet que le sculpteur a voulu produire[2]. »

Ce sont des effets du même genre que le sculpteur cherche dans les bas-reliefs de la colonne Trajane; là aussi, il lui faut multiplier les personnages pour rendre soit la marche alerte des légions qui défilent sur plusieurs rangs le long des voies qui mènent au Danube, soit l'acharnement et la confusion des mêlées sanglantes, soit l'élan des soldats qui se pressent autour de leur général pour l'entendre proclamer les résultats acquis et les récompenses méritées, soit enfin le concours des prisonniers

[1] Courbaud, p. 129. — [2] Courbaud, p. 144.

Digitized by Google

et des vaincus qui implorent la clémence impériale. En un certain sens on peut dire que l'artiste, par ce qu'il a mis dans ses tableaux de mouvement et de vie, a pleinement réussi dans son entreprise; mais, à d'autres égards, il s'est montré moins habile technicien que le sculpteur de l'arc de Titus ou que celui de l'arc de Bénévent. « Avec toutes ses qualités, la colonne Trajane a deux graves défauts, dont le premier au moins est sans justification possible : les proportions entre les objets et les personnages sont mal observées et la perspective n'est pas juste. On n'a qu'à feuilleter les planches des recueils où sont reproduits ces bas-reliefs; on sera surpris aussitôt de la disproportion choquante que nous signalons : des figures gigantesques pour des édifices ridiculement petits, des soldats plus hauts que les tours dont ils ont la garde, des embarcations en face desquelles on se demande comment les passagers pourront y tenir, des prisonniers enfermés dans un retranchement qu'ils dépassent de tout le haut du corps, et mille autres invraisemblances... Quant à la perspective, on peut dire qu'elle n'existe pas. Au lieu d'être placés, comme il convenait, les uns derrière les autres, les objets et les personnages sont placés ou les uns à côté des autres ou les uns au-dessus des autres. Pour figurer deux villes inégalement éloignées, l'artiste se borne à représenter l'une d'elles plus petite; c'est un exemple du procédé de juxtaposition. Quand l'empereur harangue ses troupes assemblées, cinq ou six rangs de soldats, dont chacun dépasse le précédent de la tête, doivent donner l'idée de la profondeur de la foule. C'est le second procédé, celui de la superposition. Il est de beaucoup le plus fréquemment employé; on en trouve même des exemples dans presque tous les reliefs. Prenons un tableau au hasard; il sera divisé en deux registres, le registre supérieur étant réservé à la scène ou à l'épisode le plus éloigné. C'est ainsi que, dans le bas d'un relief, des légionnaires montent la garde autour d'un retranchement circulaire qu'on élève; en haut sont les travailleurs occupés à construire le rempart. Ou bien les travailleurs sont en bas qui coupent des arbres, équarrissent des poutres, et, en haut, c'est-à-dire à quelque distance, Trajan surveille l'ouvrage[1]. »

Tout en reconnaissant ce que le procédé en soi a de défectueux, on s'explique comment le sculpteur a été amené à y avoir recours; il peut plaider les circonstances atténuantes. « Mettez-vous au pied de la colonne; les reliefs, à mesure que montent les spirales, présentent un raccourci de plus en plus accusé; si les figures avaient été disposées les unes derrière les autres, celles du deuxième et du troisième plan, avec

[1] Courbaud, p. 162 163.

Digitized by Google

leur faible saillie, auraient été cachées entièrement par la saillie plus forte de celles du premier. A quoi bon, dès lors, les introduire dans la représentation, si elles ne devaient pas être vues? Mais, d'autre part, ne point les introduire, c'était se condamner à ne mettre en scène qu'un petit nombre de personnages et limiter son tableau à un épisode restreint. Le sculpteur était donc dans une fâcheuse alternative. De quelque côté qu'il se tournât, force lui était, par des raisons supérieures à sa volonté, de manquer à la vérité de la représentation et de faillir à son principe; il s'est décidé pour le parti qui lui permettait de porter à ce principe la moindre atteinte. La disposition des figures en hauteur est très conventionnelle; mais, de la sorte, chaque tableau se remplit d'un grand nombre de combattants, ce qui est conforme à l'histoire, et peut embrasser une grande étendue de terrain, ce qui est conforme à la vérité des lieux [1]. »

On comprend à quelle tentation l'artiste a cédé; mais, avec quelque réflexion, il aurait prévu que le résultat obtenu ne justifierait pas la liberté qu'il prenait. Les anciens n'avaient pas de lorgnettes. L'œil du spectateur posté sur le dallage de la place ne distinguerait plus rien dans les bas-reliefs, de quelque manière que les personnages y fussent disposés, au delà d'une hauteur de sept à huit mètres. Tout ce qui dépassait ce niveau ne pouvait guère être aperçu que de l'étage supérieur des deux bibliothèques contiguës, c'est-à-dire d'une certaine distance, et, par suite, que d'une manière très imparfaite [2]. Le sculpteur n'aurait-il donc pas été mieux avisé en s'interdisant, dès l'abord, cette inutile infraction aux lois de la perspective?

Imitateur, et imitateur souvent maladroit, de son devancier, le sculpteur de la colonne Aurélienne a recouru à ce même procédé incorrect de la superposition des personnages; mais il l'a fait avec moins d'intelligence. Espérant réussir à rendre visibles, d'en bas, tous les acteurs et tous les détails des scènes représentées, les artistes de Trajan avaient évité qu'aucune partie de leur ouvrage fût en trop forte saillie. « Ceux de Marc-Aurèle ont, au contraire, donné à leurs figures un relief des plus vigoureux, presque l'épaisseur de la ronde bosse, et ils retombent ainsi dans l'inconvénient qui provient de l'élévation de la colonne, auquel leurs prédécesseurs avaient tenté d'échapper; cette gauche saillie des figures de premier plan masque ou obscurcit tout ce qui l'entoure. De

[1] Courbaud, p. 163.

[2] Au XVIe siècle, pour étudier ces bas-reliefs, qui les intéressaient vivement, Raphaël et ses disciples montaient sur les toits des maisons voisines. Celles-ci, depuis lors, ont été démolies; ce n'est plus, aujourd'hui, que sur les moulages que peut se faire cette étude.

Digitized by Google

plus, la colonne Trajane s'était contentée de montrer ses personnages ne se dépassant que de la tête, tout au plus que de la moitié du corps; elle avait soigneusement maintenu le lien entre les uns et les autres; ils appartenaient encore bien tous à la même scène. Maintenant ce sont les figures tout entières, en pied, qui sont superposées et qui, dans un même tableau, forment comme deux registres distincts; elles n'ont plus entre elles aucun point de contact. Il y a là comme un retour aux procédés enfantins de l'art primitif[1]. »

Dans ces bas-reliefs de la fin du premier siècle et des commencements du second qui restent les chefs-d'œuvre de l'art romain, le sculpteur, en même temps qu'il s'applique ainsi, avec plus ou moins d'ingéniosité et de succès, à grouper autour de la haute figure du souverain la foule, citoyens, soldats ou barbares, ne s'attache pas moins à déterminer, par la variété des accessoires et la précision de leur dessin, les sites où se sont accomplis ces événements historiques. C'est ainsi que déjà, dans les bas-reliefs de la balustrade des rostres, nous voyons indiqués, sur les deux dalles, les édifices principaux du Forum, d'une part, ceux du côté nord de la place, depuis la Curie jusqu'à la basilique Émilienne, et, de l'autre, ceux du côté sud, depuis la basilique Julia jusqu'au temple de Saturne, auxquels se joignent ceux du côté ouest avec le temple de Vespasien et sans doute le temple de la Concorde; par l'effet d'une cassure, ce dernier manque aujourd'hui sur la plaque.

Sur l'arc de Bénévent, où, par rapport à l'étendue des champs, les personnages sont plus nombreux et plus serrés que partout ailleurs, le sculpteur a été très sobre d'accessoires; quelquefois cependant il y a mis un pont ou un arbre pour les scènes qui se passent à la frontière du Danube, et, pour celles dont le théâtre est à Rome, un édifice, un arc ou un temple; mais c'est surtout dans les bas-reliefs de la colonne Trajane que ces indications topographiques prennent une précision et une variété singulières. On comprend cette insistance, étant donné que cette suite de tableaux n'est pas autre chose qu'une chronique qui raconte, avec toute la série de leurs épisodes les plus importants, les deux expéditions daciques, depuis le moment où les Romains traversent le Danube jusqu'à celui où le Décébale se tue pour ne pas tomber vivant aux mains de ses ennemis. Sans les ressources que fournissait le paysage pour différencier et situer ces épisodes, tous ceux-ci se seraient confondus dans l'esprit du spectateur appelé à lire cette histoire, une histoire qui n'est pas écrite ici dans la langue des mots, mais qui l'est dans celle des

[1] Courbaud, p. 189-190.

Digitized by Google

formes. L'artiste aspire à être aussi clair que l'eût été l'écrivain; il veut suppléer, par la netteté de l'image, aux descriptions où celui-ci se fût complu, si Trajan avait eu le bonheur de trouver, pour narrer ses exploits, un Salluste, un Tive-Live ou un Tacite. Il nous montre donc ici l'étendue de la plaine indéfinie, là les pentes, les défilés et les rocs de la montagne, ailleurs des forêts où il faut se frayer un passage la hache à la main, forêts où se laissent reconnaître les différentes essences qui en composent les futaies; le puissant et noueux branchage du chêne ainsi que ses larges feuilles s'y distinguent des rameaux plus grêles et des fines aiguilles du pin [1]. Souvent aussi on voit, au premier plan, un fleuve aux ondes tumultueuses, avec les bateaux qu'emporte son rapide courant ou avec ceux qui, enchaînés l'un à l'autre, en livreront le passage aux légions.

Ce qui complète ces paysages, ce qui achève ce que nous pouvons appeler la description plastique, c'est l'exacte figuration de tout ce que l'industrie de l'homme a, dans ces sites dont elle s'est emparée, ajouté à la nature. Ici ce sont les maisons singulières des barbares, leurs huttes en clayonnage bâties sur pilotis, la forme ronde de leurs tombeaux, les murs de leurs bourgs faits de pierre et de bois. Du côté romain, la représentation n'est pas moins circonstanciée et, comme nous pouvons nous en assurer par les textes, pas moins fidèle. Ces tourelles de pierre que nous y voyons disposées sur les bords d'un fleuve et communiquant entre elles par des signaux de flamme, ce sont bien les *burgi* ou *præsidia* dont nous parlent les auteurs, postes fortifiés qui s'échelonnaient tout le long du Danube comme sur les autres frontières de l'empire [2]. Pour résister aux retours offensifs des barbares, il fallait que ces postes fussent toujours approvisionnés, de manière à pouvoir, en attendant des renforts qui parfois se faisaient longtemps attendre, soutenir un siège plus ou moins prolongé. Le sculpteur ne s'est pas contenté de dessiner le profil de ces tours; il a tenu à nous faire sentir quelle vie, toujours inquiète et préoccupée du lendemain, menaient là les vétérans auxquels cette garde était confiée. Ici, des bateaux qui servent au ravitaillement de l'armée, on débarque et on tire sur la berge des tonneaux qui doivent être pleins de farine; là, près du blockhaus, il y a des meules de blé, des amas de bois qui serviront à braver les rigueurs de l'hiver. Toutes les précautions sont prises; on pourra, quoi qu'il arrive, tenir bon jusqu'à ce qu'on soit relevé de faction.

[1] Froehner et Arosa, *La colonne Trajane*, pl. 49. — [2] Procope, *De ædificiis*, IV, 5 et 6. *Notitia dignitatum*, éd. Bœcking, *Orient*, p. 501; *Occident*, p. 704 et suiv.

Digitized by Google

VIII

Il résulte de cette analyse que le souci persistant des sculpteurs dont nous avons étudié l'œuvre est de se tenir toujours, qu'ils reproduisent le mouvement de la vie humaine ou les traits saillants du paysage, aussi près que possible de la réalité. Aussi ne se défend-on pas, au premier moment, de quelque surprise quand on constate qu'il n'y a pour ainsi dire pas un de ces ensembles, d'Auguste à Marc-Aurèle, où ne paraissent, mêlés à ces personnages pris sur le vif, engagés dans les mêmes cadres d'architecture urbaine ou de nature rustique, des acteurs d'un tout autre genre, des êtres factices, fils de l'abstraction et de l'imagination, dieux et déesses de l'Olympe, figures allégoriques telles que Rome, la Victoire, le Génie de l'empereur et celui du peuple romain, les cités, les nations, les fleuves, les grands météores personnifiés, etc. Ces divinités apparaissent déjà dans les plus anciens monuments que nous possédions de cet art. C'est, sur la cuirasse d'Auguste, Apollon et Diane, le Ciel, la Terre, la Rosée et l'Aurore; c'est, dans l'*Ara pacis Augustæ*, les trois éléments, la Terre, l'Air et l'Eau. Sur d'autres autels, ce sont encore, avec le Ciel et le Soleil, les dieux Lares, *Lares Augusti*. Le camée de Vienne est le premier monument où nous rencontrions le type de la déesse Rome, casquée comme une Minerve et trônant près de l'empereur, ainsi que celui de la Victoire qui guide le char du triomphateur. La Victoire et la déesse Rome, nous les retrouvons dans un des deux principaux bas-reliefs de l'arc de Titus, la première dans la même attitude que sur le camée et la seconde non plus assise et au repos, mais marchant près du char qu'elle entraîne et semble pousser en avant. Sur une des deux balustrades du Forum, on a reconnu l'Italie dans une femme qui porte un enfant sur un de ses bras et qui en tenait un autre par la main; mais c'est dans la décoration de l'arc de Bénévent que le sculpteur a fait de ces motifs le plus large usage.

Des quatorze grands tableaux dont se compose cet ensemble, il n'y en a pas un seul où ne se voient de ces figures allégoriques et divines. « Ici, c'est la Dacie vaincue qui est représentée par une femme suppliante, agenouillée aux pieds de l'empereur, qui la relève. S'agit-il du retour de Trajan et de l'accueil que lui préparent les trois ordres de l'État? un homme barbu, à la physionomie idéale, rappelant celle de Jupiter, figure le Sénat; un adolescent aux cheveux longs et frisés, semblable à l'Eubouleus d'Éleusis, la tête ceinte d'un bandeau, tient du bras gauche une corne d'abondance : c'est le Génie du peuple romain. L'ordre équestre

Digitized by Google

apparaît enfin sous la forme d'un personnage idéalisé, portant une couronne murale, et dont la toge seule rappelle la condition humaine. Dans le tableau du *congiarium*, quatre femmes, elles aussi, symbolisent les cités qui ont eu part à la distribution du prince. A plus forte raison, pour célébrer l'institution alimentaire, le sculpteur reprendra-t-il l'allégorie déjà employée par son devancier, des enfants auprès d'une femme qui est l'image de l'Italie secourue et florissante; mais ici l'Italie n'est pas seule; elle est accompagnée de l'Abondance et d'une autre personnification, peut-être la Clémence; elle est protégée par le dieu Mars, guerrier armé de sa cuirasse, de son casque et de son bouclier, qui regarde affectueusement sa nation préférée et la recommande à l'empereur. Beaucoup des reliefs de l'arc ont ainsi, à côté de figures allégoriques, une surcharge de figures divines. Les délégués des provinces ou des peuples étrangers sont assistés de leur patrie ou de leur ville personnifiée, et ils ont en outre leurs dieux particuliers qui veillent sur eux, Jupiter, Hercule, Diane, Neptune, Apollon, etc. Que l'empereur parte pour la guerre dacique ou qu'il revienne triomphant au Capitole, c'est tout un groupe de divinités qui lui fait cortège ou qui le reçoit, la triade Capitoline naturellement, mais d'autres encore, Bacchus, Cérès, Diane, Mercure et Silvain[1]. »

Dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, les figures de cette sorte jouent un rôle plus secondaire, et peut-être cette différence s'explique-t-elle par le caractère plus strictement narratif que le statuaire et le savant architecte qui le dirigeait ont voulu imprimer à cette grande page de sculpture. Divinités et allégories ont paru moins à leur place dans ce récit continu que dans des tableaux détachés qui résument les résultats d'une longue suite d'actions. Par là même, par ce qu'ils ont de systématique et d'abstrait, ceux-ci se prêtent davantage à ces apparitions de divinités et à ce jeu des symboles. L'habitude était d'ailleurs trop bien établie pour que le sculpteur qui se fit l'historiographe de Trajan exclût de son répertoire ce genre de figures; mais il n'en a usé qu'avec une extrême discrétion. Je ne parle pas des Victoires sculptées sur le piédestal; purs motifs de décoration, elles restent en dehors de la suite des tableaux où sont figurés les événements des campagnes daciques. Mais, dans cette suite même, dans le bas-relief qui retrace le passage du Danube par les légions, on trouve le redoutable fleuve figuré par un robuste vieillard, vu de profil et de dos, dont le type et les attributs nous sont connus par les statues célèbres du Nil et du Tibre[2]. Ailleurs, c'est,

[1] Courbaud, p. 141-142. — [2] Froehner et Arosa, pl. 31.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

dans la représentation d'un orage qui fond sur les troupes en marche, un Jupiter tonnant qui, du milieu des nuages, lance la foudre et souffle la tempête.

L'insertion de ces figures dans des scènes de la vie réelle nous étonne; mais il n'y avait rien là qui pût choquer le goût d'un Grec ou d'un Romain. Pour ne parler que de celui-ci, ne se rappelle-t-on pas toutes les légendes qui l'avaient familiarisé avec ces interventions des dieux dans les affaires humaines? L'adolescent auquel, à l'école, on avait raconté la plus vieille histoire de son peuple ne se souvenait-il pas que, dans la bataille du lac Régille, deux cavaliers vêtus de blanc, Castor et Pollux, avaient chargé à la tête des Romains, puis que, quelques instants après, ils désaltéraient leurs chevaux aux fontaines du Forum et y annonçaient la victoire remportée sur les Latins? Sans remonter si loin, ne lui avait-on pas dit aussi que, dans cette journée d'Actium où se joua l'empire du monde, on avait vu les divins jumeaux, Apollon et Diane, voler au-dessus de la proue des galères d'Octave et leur ouvrir un chemin parmi les vaisseaux ennemis? Les sceptiques pouvaient sourire de ces contes; mais leur imagination n'en était pas moins préparée à ne rien trouver que de naturel et de vraisemblable dans ces apparitions soudaines de la divinité.

Quant aux figures purement allégoriques telles que l'Abondance, la Clémence ou la Paix, elles ne devaient pas soulever plus d'objections. Pauvre d'invention, l'esprit romain, on l'a souvent remarqué, n'avait pas su, comme le grec, enfanter des dieux qui, à l'exemple des dieux de la Grèce, eussent chacun leur port et leur visage distinct, leurs passions et leurs aventures, des dieux qui, pour tout dire en un mot, fussent des personnes vivantes. Rome n'a pas eu de mythes jusqu'au jour où, par l'entremise de ses poètes, elle s'appropria, tant bien que mal, ceux de la Grèce. Jusqu'alors sa religion n'était guère qu'une nomenclature et qu'un rituel; le culte ne s'adressait guère qu'à de pâles et froides abstractions. Dans ces conditions, l'esprit n'avait pas d'effort à faire pour entrer dans la pensée de l'artiste, quand celui-ci lui présentait une idée abstraite sous une forme concrète, quand il prêtait un corps aux vertus du prince ou aux effets de sa sagesse.

Ce qui était plus simple encore et plus facile à admettre, c'était la convention par laquelle le sculpteur résumait en une figure unique, dûment caractérisée par des attributs significatifs, la multiplicité des éléments qui constituent un être collectif, un peuple, comme les Parthes ou les Germains, une contrée, comme l'Italie, une cité, comme l'empire en comptait par milliers. C'était une sorte de délégation confiée à

Digitized by Google

l'individu, comme dans le gouvernement représentatif. L'art grec avait déjà usé de ce procédé. Sur les vases peints, il avait personnifié l'Asie et l'Europe [1]; il avait créé et popularisé certains des types dont se servent le plus volontiers les artistes qui s'emploient à la décoration des monuments de Rome et à la gravure de ses coins monétaires. C'est ainsi que celui de la femme à la tête tourelée, image d'une cité, remontait au Sicyonien Eutychidès, élève de Lysippe. Ce sculpteur l'avait mis à la mode par sa célèbre statue de la ville d'Antioche, où le premier il avait introduit ce motif [2].

On sait maintenant, par ce qui précède, quels sont les sujets dans le cercle desquels le bas-relief historique s'est enfermé, à Rome, et de quelle technique il a usé pour les traiter. Le moment est venu de nous appliquer à définir avec précision le style de cet art, à faire le compte et le départ des éléments qui ont concouru à le former. Il importe beaucoup que cette analyse soit conduite avec méthode et qu'elle ne laisse rien échapper; c'est d'après ses résultats que l'on croira pouvoir décider, en pleine connaissance de cause, dans quelle mesure et jusqu'à quel point l'art en question doit être tenu, au même titre que la littérature latine, sinon pour le fruit spontané d'un génie créateur qui a tout tiré de lui-même, du moins pour une des expressions de l'âme romaine, pour une manifestation de ses goûts, de ses tendances et de ses besoins à laquelle l'emploi de procédés et de motifs d'importation étrangère n'enlevaient rien de sa sincérité.

GEORGES PERROT.

(*La suite à un prochain cahier.*)

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON, nouvelle édition collationnée sur le manuscrit original, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de Boislisle, membre de l'Institut.

Avec le tome XIV des *Mémoires de Saint-Simon*, nous avançons dans cette période où la succession d'Espagne, qui a paru élever au plus haut degré la fortune de Louis XIV, menace de ruiner de fond en

[1] Pottier, *Les représentations allégoriques dans la peinture des vases grecs* (*Monuments publiés par l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1889-1890, nos 17-18).

[2] Pausanias, VI, II, 6.

Digitized by Google

comble toute son œuvre. Après Hochstedt, qui livrait à l'ennemi la Bavière, notre alliée, après Ramillies, qui nous a fait perdre la Flandre, voici le désastre de Turin qui entraîne l'évacuation de l'Italie. Les grands ministres ont passé, les grands généraux ont disparu de la scène. Colbert et Louvois ont pour tout remplaçant Chamillard. Aux Condé, aux Turenne, aux Catinat ont succédé les Marcin, les La Feuillade. Le grand Roi va rester seul.

De cette phalange de grands capitaines on ne peut plus compter que Vauban, qui est en disgrâce, et Villars, qui, heureusement pour lui comme pour nous, aura une journée capable de répondre aux critiques dont Saint-Simon ne cesse de le poursuivre. En ce moment, c'est surtout un étranger, Berwick, qui relève en Espagne la cause des Bourbons, s'acquittant de la dette contractée envers eux par les Stuart à jamais détrônés en Angleterre. Il y a bien aussi un bâtard de la maison de France, le duc de Vendôme; mais il y a surtout un autre prince de sang royal, celui-là légitime, le neveu de Louis XIV, le duc d'Orléans, et Saint-Simon, qui lui devra plus tard un siége dans le conseil du Gouvernement, ne serait pas fâché de lui assurer une place parmi les meilleurs généraux. Nous le verrons à l'œuvre.

Villars n'avait pas voulu quitter l'armée du Rhin pour l'armée d'Italie, dont le duc de Vendôme devait remettre le commandement au duc d'Orléans. C'est une mission dont il ne pouvait avoir les profits, et « il ne s'accommoda point, dit Saint-Simon, de prendre l'ordre du duc de Vendôme, et aussi peu d'être sous un jeune prince ». Ce fut Marcin qui fut appelé à le remplacer en Italie, et on lit dans les *Mémoires de Sourches* que le duc d'Orléans ne dut pas regretter le départ de Vendôme. Le duc de Savoie était sorti de Turin avec toute sa cour, ses équipages et 3,000 chevaux, laissant au comte de Thann (ou Dhaun) le soin de défendre la place, et « il se mit, ajoute Saint-Simon, à courir le pays dans l'opinion que La Feuillade (le gendre de Chamillard) le suivrait et se distrairait du siége pour tâcher de le prendre. C'est en effet ce qui arriva », et tandis qu'il se « buttait » à cette capture, dégarnissant les tranchées, harassant cavaliers et fantassins dans ces courses folles, « volant le papillon », comme dit notre auteur, « aux dépens de l'objet si principal de prendre Turin », il laissait au prince Eugène le temps d'arriver, de passer le Pô, passage que le duc de Vendôme, dans sa négligence, sa paresse et son « incurie pour un pays qu'il alloit quitter », ne lui disputa point.

Les choses en étaient là, quand le duc d'Orléans vint au siège.

Digitized by Google

La Feuillade le reçut magnifiquement et lui montra tous les travaux. Il le mena aux attaques et lui fit tout voir. Le prince ne fut content de rien : il trouva qu'on n'attaquait point où il aurait voulu et fut en cela du même avis que Catinat, qui connaissait si bien Turin, que Vauban, qui l'avait fortifié, que Phelippeaux, qui y avait demeuré des années, et tous trois, sans s'être concertés. Il ne le fut pas davantage des travaux; il fit donc changer et ordonna le changement de beaucoup de choses; mais dès qu'il fut parti, La Feuillade remit tout, de son autorité, en son premier état, continua de pousser la pointe, et toujours sans consulter qui que ce fût, depuis le commencement jusqu'à la fin. (P. 89.)

Le prince ne devait pas être très content de Vendôme, qui venait de laisser Eugène prendre sur nous un si grand avantage; et néanmoins, en recevant de ses mains le commandement, il ne voulut pas appuyer sur des fautes dont il allait avoir à supporter les conséquences.

On le peut voir par la lettre qu'il écrivit au Roi le 18 janvier, le lendemain du jour où il l'avait rejoint sur le Mincio, lettre où assurément il passe la mesure des égards de politesse, en parlant « de l'application, du zèle infini » de ce chef négligent, et « de l'impossible qu'il fait » pour tirer « d'un pays comme celui-ci, médiocrement bien intentionné, des secours incroyables » etc.

Marcin venait d'arriver. Vendôme l'avait attendu, jaloux de donner l'ordre, lui prince bâtard, à un maréchal de France, après quoi il remit ses pouvoirs au duc d'Orléans et partit. Voilà donc le duc d'Orléans « abandonné à lui-même par M. de Vendôme et, dit Saint-Simon, ce qui fut bien pis, à la tutelle du maréchal de Marcin » (p. 37). On voit déjà dans quel esprit notre auteur va poursuivre son récit. La Feuillade comme Marcin auront à répondre de tout. — Mais pourquoi mettre un général en chef en tutelle? — La Feuillade désirait que l'armée se rapprochât de Turin; c'est Marcin qui, pour plaire au gendre du tout-puissant ministre, fit obstacle à une manœuvre par laquelle le duc d'Orléans, tout en empruntant aux assiégeants quelques troupes, aurait pu arrêter le prince Eugène dans sa marche, comme si « empêcher le secours de Turin » ce n'était pas « tout faire pour le succès personnel de ce gendre fatal » (p. 39).

Marcin donc, ajoute Saint-Simon, n'ayant pu être persuadé, ce fut au duc d'Orléans à céder, peu à peu à s'approcher de Turin et rejoindre l'armée du siège (28 août). Le prince visita les travaux et les trouva bien mal entrepris, « lignes mauvaises, très imparfaites, très vastes et très mal gardées » (p. 42); et si elles étaient mal disposées contre les assiégés, à quoi pouvaient-elles servir contre l'armée de secours venant y attaquer les assiégeants? C'est ce que le duc d'Orléans représenta; il en voulut sortir pour livrer bataille sur la Doire. Mais il rencontra

Digitized by Google

encore l'opposition de Marcin : s'éloigner de la place, disait-il, n'était-ce pas s'exposer à ce qu'on y introduisît de la poudre dont elle manquait?

« Mais, répond Saint-Simon, ces poudres jetées dans la place n'en différeroient que peu la prise et ne la pourroient empêcher si Eugène l'étoit de la secourir... » (p. 103).

L'ennemi s'approchant toujours, le prince, ajoute l'auteur, pressa le maréchal de sortir des lignes qui ne se pouvaient garder et de présenter la bataille au prince Eugène « au lieu de l'attendre dans des positions si fausses », et les bonnes raisons ne manquaient pas : « Le prince Eugène marchoit depuis si longtemps par des pays si ruinés que son armée n'en pouvoit plus ». S'il hésitait à attaquer, il était impossible qu'il pût subsister vis-à-vis de la nôtre, sans laisser périr la sienne de misère, et s'il abandonnait le secours, « Turin tomberait nécessairement ». Si au contraire il donnait la bataille, quelle différence pour des Français que « d'attaquer et de se manier en terrain libre » au lieu « de ne faire que se défendre derrière de mauvaises lignes qui seraient percées de tous les côtés ! » (P. 44.)

Mais Marcin, « gourmandé par La Feuillade », résista encore, et tout ce qu'on obtint de lui, ce fut de réunir un conseil de guerre. Le seul d'Estaing opina dans le sens du duc d'Orléans; et le duc, protestant contre tous les malheurs qui allaient suivre, renonça à commander davantage (commandait-il?) et voulut quitter l'armée; il resta pourtant, il ne pouvait pas partir à la veille d'une bataille; seulement il se refusa à donner désormais aucun ordre; et toutefois, le combat étant au moment de s'engager, il se rendit à l'appel des soldats et se remit à la tête de leurs bataillons. Marcin fut frappé à mort vers le milieu de l'engagement. « La Feuillade, dit Saint-Simon, couroit éperdu partout, s'arrachant les cheveux et incapable de donner aucun ordre. Le duc d'Orléans les donna tous, mais fut fort mal obéi. Il fit des merveilles, toujours dans le plus grand feu avec un sang froid qui voyoit tout, qui distinguoit tout, qui le conduisoit partout où il avoit le plus à remédier et à soutenir par son exemple, qui animoit les officiers et les soldats. » Deux fois blessé, « il fut inébranlable; voyant que tout commençoit à s'ébranler, il appeloit les officiers par leur nom, animoit les soldats de la voix et mena lui-même les escadrons et les bataillons à la charge. Vaincu enfin par la douleur et par le sang qu'il perdoit, il fut contraint de se retirer un peu pour se faire panser; à peine en donna-il le temps et il retourna où le feu étoit le plus vif » (p. 44-45). C'est le témoignage de Saint-Simon; le prince lui-même, dans sa lettre du lendemain, s'abstient

Digitized by Google

de le dire; mais on peut voir qu'il avait tout fait pour conjurer un désastre dont il avait prévu l'imminence fatale (7 septembre 1706).

Turin nous échappait; mais tout n'était pourtant pas perdu en Italie et l'armée vaincue était loin d'être anéantie. Le duc d'Orléans voulait qu'au lieu de repasser les Alpes, elle pénétrât plus avant en Italie. « Ramassant autour de lui tout ce qu'il put d'officiers généraux, il leur exposa courtement que par ce parti ils y demeuroient maîtres, enfermeroient l'armée victorieuse autour de Turin, lui empêcheroient tout retour en Italie, la feroient périr dans un pays entièrement ruiné et désolé, dans l'impossibilité d'y subsister et d'en sortir, encore moins de s'y réparer, tandis que l'armée du Roi, lui fermant la communication de tout secours, se trouveroit dans un pays abondant où ils seroient les plus forts, à portée de tout et de tout entreprendre avec temps et loisir. » Mais cette proposition les effaroucha (p. 57). Le duc, las de disputer, résolut d'agir. Il donna ordre de marcher comme il l'avait dit et passa le Pô. Au moment où il débouchait, on vint lui dire que les passages étaient gardés; il n'y crut pas, avançant toujours; après une demi-journée de marche, nouvel avis : impossible de continuer; les convois de vivres et de munitions, loin de suivre, avaient pris le chemin de la France. « La rage et le désespoir de tant de criminelles désobéissances, pour ne pas dire de trahisons redoublées, joints à la douleur de sa blessure et à la foiblesse où il se trouvoit, le firent retomber au fond de sa chaise et dire qu'on allât donc où on voudroit et qu'on ne lui en parlât donc plus. » (P. 59.)

« Telle est, ajoute Saint-Simon, l'histoire de la catastrophe d'Italie. » Ce récit est confirmé dans ses traits principaux par la lettre que le prince écrivit le 14 septembre au Roi. Le Roi, toujours aussi grand dans le malheur, rendit pleine justice à son neveu. « Le public équitable, ajoute Saint-Simon, la Cour même, malgré ses jalousies, décernèrent des lauriers à sa défaite et l'élevèrent d'autant plus que la Fortune l'avoit voulu abaisser. Ce fait est aussi mémorable que singulier et je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de tant et de si unanimes louanges dans un malheur aussi complet. Tout le cri tomba sur Marcin et, nonobstant Chamillard, sur La Feuillade. » (P. 75.)

Quand La Feuillade se présenta devant le Roi, il eut l'accueil qu'il méritait :

Le lundi 13 décembre, Chamillard, allant travailler chez Mme de Maintenon, l'y mena. Sitôt que le Roi le vit entrer, avec son gendre en laisse, il se leva, alla à la porte, et sans leur donner le temps de prononcer un mot, dit à La Feuillade d'un air plus que sérieux : « Monsieur, nous sommes bien malheureux tous deux ! » et

dans l'instant tourna le dos. La Feuillade, de dedans la porte qu'il n'avait pas eu le loisir de dépasser, ressortit sur-le-champ sans avoir osé dire un seul mot. Jamais depuis le Roi ne lui parla. (P. 95.)

Le tableau qu'a retracé Saint-Simon du désastre de Turin, amendé en quelques points et confirmé par M. de Boislisle à l'aide de témoignages contemporains dans ses notes, reçoit un complément inestimable dans son appendice par la publication de la correspondance du duc d'Orléans relative au siège de Turin, lettres reçues ou écrites et ordres donnés par le prince au cours de ce siège. M. de Boislisle nous apprend en tête de cet appendice comment cet ensemble précieux de documents est venu dans ses mains. Il y a quelque trente ans, il les avait trouvés réunis en deux cartons dans les archives patrimoniales de MM. de Chabrillan :

Comme le reste de l'équipage, tout cela avait échappé au désastre du 4 septembre. Rentrés en France, ou Dubois (ancien précepteur et secrétaire du prince) ou le prince, ou quelque autre plus tard, entreprirent de remettre de l'ordre dans ces dossiers qui pouvaient au besoin servir de justification... Quel ami, ajoute-t-il, quel historiographe, ayant assumé cette besogne, l'a laissée inachevée, sans tirer autrement parti des matériaux déjà préparés? C'est ce qu'il me paraît impossible d'établir, puisque le siège et la bataille de Turin n'ont été l'objet d'aucune publication spéciale dans le cours du XVIIIe siècle. Je n'ai pas réussi davantage à deviner comment les deux cartons sont entrés dans les archives que MM. de Chabrillan héritèrent, il y a environ cent ans, de leurs oncles, les derniers ducs d'Aiguillon et le ministre Maurepas. (P. 492.)

Il hasarde, sans s'y arrêter, plusieurs hypothèses. Quoi qu'il en soit, ces dossiers étant mis à sa disposition, il en compléta le classement et, l'ensemble étant reconstruit, il en fit hommage au duc de Chartres dans son exil. Arrivé trente ans plus tard au récit que Saint-Simon a fait de la campagne de 1706, il était naturel qu'il souhaitât d'en faire usage dans son commentaire, et il obtint sans peine du prince l'autorisation d'y puiser pour ses notes et pour l'appendice où il a reproduit un grand nombre de ces lettres intégralement.

Après la levée du siège de Turin, la victoire d'Almanza. Le grand Roi trouvait en Espagne quelques consolations de son désastre en Italie. Le duc d'Orléans y devait-il obtenir la réparation de l'échec qu'il avait subi par la faute d'autrui? Il avait pu l'espérer. Louis XIV, plein de confiance en lui, l'avait envoyé en Espagne pour se joindre à Berwick et prendre le commandement. Mais les troupes qu'il y devait conduire avaient été retenues pour réprimer une révolte à Cahors; ajoutons qu'arrivé en Espagne le duc d'Orléans vint à Madrid pour y saluer le roi et la reine. Il ne fit qu'y passer, dit Saint-Simon, et Berwick « tem-

Digitized by Google

porisoit avec grand dépit de l'audace des ennemis à l'approcher et à le tâter ». Il ne voulait pas, dit-il, « d'entrée de jeu, se brouiller avec un supérieur de cette élévation en lui soufflant une bataille ». Mais ses ennemis, attribuant cette attitude à la faiblesse, « vinrent le chercher presque dans son camp ». C'en était trop; Berwick accepta la bataille et la gagna (25 avril 1707); il n'eut pas de peine à faire agréer ses excuses au duc d'Orléans, qui arriva le lendemain et le complimenta de sa victoire. Saint-Simon, tout en regrettant que le prince n'ait pas été plus tôt près de lui, constate et atteste la sincérité de leur bon accord : « Cette campagne, dit-il, jeta entre eux les fondements d'une estime et d'une amitié qui ne s'est depuis jamais démentie » (p. 424).

Le duc d'Orléans, qui avait manqué cette occasion de se relever du siège de Turin, la trouva un an après au siège de Lérida. La tranchée fut ouverte la nuit du 2 au 3 octobre. Laissant à Asfeld le soin des vivres et des munitions, « M. le duc d'Orléans, dit Saint-Simon, se chargea lui-même de tous les autres détails du siège, rebuté des difficultés qu'il rencontroit dans chacun. Il fut machiniste pour remuer son artillerie, faire et refaire son pont de la Sègre, qui se rompit et qui ôta la communication de ses quartiers; ce fut un travail immense. » La conquête de Lérida méritait bien tous ces efforts.

C'étoit, ajoute Saint-Simon, après Barcelone, le centre et le refuge des révoltés, qui se défendirent en gens qui avoient tout à perdre et rien à espérer. Aussi la ville fut-elle prise d'assaut le 13 octobre et livrée au pillage pendant vingt-quatre heures... On n'y épargna pas les moines, qui animoient le plus les habitants. La garnison se retira au château où les bourgeois entrèrent avec elle. Ce château tint encore longtemps, enfin il capitula le 11 novembre.

L'auteur ne trouve rien à dire de cette cruelle répression, ni rien à louer dans cette résistance héroïque. Ce qu'il note, c'est que le Roi eut une grande joie de ce succès, mais non la maison de Condé :

Monsieur le Duc [de Bourbon] et Madame la Duchesse ne se contenoient pas et Monsieur le Prince [de Condé] s'échappoit volontiers.

Le Roi se chargea de châtier cette inconvenante jalousie :

J'eus le plaisir, continue Saint-Simon, d'entendre le roi adresser la parole là dessus à Monsieur le Prince à son dîner, puis à M. le prince de Conti, avec une joie maligne qui jouissoit de leur embarras; il vanta l'importance de la conquête, il en expliqua les difficultés, il loua M. le duc d'Orléans, et leur dit sans ménagement que ce lui étoit une grande gloire d'avoir réussi où Monsieur le Prince avoit échoué. (P. 432.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Mais Condé, qui avait échoué à Lérida, avait débuté par vaincre à Rocroi, et ce ne fut pas sa seule victoire.

Laissons, pour cette année, Louis XIV sur cette victoire, et sur cette petite vengeance bien méritée à l'égard de ceux de sa race qui ne s'en réjouissaient pas avec lui. Trop d'autres choses devraient encore retenir notre attention dans ce volume. D'abord les questions de rang et d'étiquette, qui semblent tenir la première place dans les préoccupations de Saint-Simon. Je ne parle pas de la querelle du chapeau du Roi que lui-même trouve assez ridicule :

Il faisoit une pluie qui n'empêcha pas le Roi de voir planter dans ses jardins; son chapeau en fut percé, il en fallut un autre. Le duc d'Aumont étoit en année, le duc de Tresmes servoit pour lui. Le porte-manteau du Roi lui donna le chapeau; il le présenta au Roi. M. de la Rochefoucauld étoit présent. Cela se fit en un clin d'œil. Le voilà aux champs, quoique ami du duc de Tresmes : il avoit empiété sur sa charge; il y alloit de son honneur, tout étoit perdu. On eut grand'peine à les raccommoder. Leurs rangs, ils laissent tout usurper à chacun, personne n'ose dire mot, et, pour un chapeau présenté, tout est en furie et en vacarme : on n'oseroit dire que voilà des valets. (P. 105.)

Saint-Simon a quelquefois la phrase un peu traînante dans ses développements : on ne fera pas ce reproche à cette vive boutade.

Question plus grave sans doute en matière d'étiquette : le traitement des ducs en pays étrangers :

Les généraux en chef des armées du Roi, lorsqu'ils étoient maréchaux de France et qu'ils avoient vu des Électeurs ou leur avoient écrit, ne leur avoient jamais dit ni écrit que *Monsieur*. Ils avoient eu la main chez eux et un siège égal, leur avoient donné l'*Altesse électorale* et reçu l'*Excellence*.

Villars, Marcin, Tallard laissèrent tomber ce privilège dans leurs rapports avec le duc de Bavière. Mais, dit Saint-Simon :

Le mal venoit de plus loin. Boufflers, en Flandres, avoit tout gâté le premier : non seulement il étoit maréchal de France et général d'armée, mais il étoit duc; jamais avant lui aucun duc n'avoit vécu avec les Électeurs qu'en égalité entière, la main, sièges égaux, service égal à table, la main chez eux, et partout les mêmes honneurs, le *Monseigneur*, à dire et à écrire, jamais imaginé; *Altesse électorale* rarement, *Excellence* de même.

Louis XIV ne rétablit les choses qu'en partie en faveur du duc de Vendôme, « auquel sa naissance, dit aigrement Saint-Simon, lui étoit plus chère que les rangs de son royaume » (p. 21).

Digitized by Google

Autres questions qui étaient plus que d'étiquette, et qui tiennent une bien plus grande place dans ce volume :

1° Le procès intenté par le prince de Guéméné au duc de Rohan sur le nom et les armes de Rohan, procès dont je me garderai bien de suivre ici, avec Saint-Simon, les péripéties et que le duc de Rohan gagna, aux grands applaudissements de la Cour (p. 134-167);

2° Les prétentions de la maison de La Tour, qui aurait pu se borner à se vanter d'avoir donné Turenne à la France, et qui, originaire d'Auvergne, voulut établir qu'elle était sortie, par les mâles, des anciens comtes de la province d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne[1] (p. 178-245).

Ce fut le cardinal de Bouillon qui prit à cœur d'accréditer ce que Saint-Simon appelle cette chimère et qui, dit-il, « lui venoit sans doute de plus loin » (p. 234). Il rappelle « l'affectation avec laquelle les La Tour vouloient avoir, par échange, cette terre qu'on appelle le comté d'Auvergne, terre médiocre, ordinaire, et tout à fait sans distinction et particulière », mais qui avait l'avantage de porter le nom de la province:

C'étoit donc, ajoute Saint-Simon, non plus seulement déplaire, mais offenser le cardinal de Bouillon et les siens que de parler de leur maison sous le seul nom de La Tour, comme leurs pères l'avoient toujours fait et signé unique partout; il falloit dire : la Tour *d'*Auvergne, jouant sur le mot, et se garder surtout de l'expression trop claire de la Tour *en* Auvergne qui ne se pardonnoit point. (P. 235.)

Comment le cardinal procéda-t-il pour atteindre le but qu'il s'était proposé? On lui avait présenté « un vieux cartulaire de l'église de Brioude, enterré dans l'obscurité de plusieurs siècles », qui « contenoit, disait-on, une preuve triomphante de la descendance masculine » tant convoitée par la maison de La Tour. Le Cardinal en fut ravi : « De longue main, pour sa réputation d'abord, après pour sa chimère, il s'étoit attiré tout ce qu'il avoit pu de savants en antiquités. De tout temps, les jésuites lui étoient dévoués... Il avoit eu grand soin de ménager les savants des trois congrégations françoises de l'ordre de Saint-Benoît (Cluny, Saint-Vanne et Saint-Maur). » Il s'était particulièrement attaché, par des pensions et par des bénéfices, Baluze « qui avoit formé la belle et immense bibliothèque de Colbert ». Sa complaisance pour cet autre

[1] Ou plutôt, dit M. de Boislisle, d'Aquitaine première. On a, dit-il, la liste depuis l'an 760 environ des comtes d'Auvergne, devenus héréditaires cent vingt ans plus tard, mais rien n'est établi sûrement.

Digitized by Google

maître, dit notre auteur, le déshonora : il fit une généalogie de la maison d'Auvergne [1], c'est-à-dire de La Tour, dont le nom, peu à peu, se supprimoit pour faire place au postiche, et il la fit descendre de mâle en mâle des anciens comtes d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne. « La fausseté, ajoute Saint-Simon, veut être bien concertée, mais il est dangereux qu'elle le soit trop... Ce fut l'écueil contre lequel toute cette belle invention se brisa. » (P. 237-239.) Et il continue en racontant la falsification du cartulaire de Brioude, la part qu'y prit un aide-généalogiste de profession, nommé Jean-Pierre de Bar, son arrestation, ses aveux, sa condamnation mitigée, mais qui pouvait atteindre dans leur honneur d'autres personnes. « On peut comprendre, continue Saint-Simon, que cette aventure fit un grand éclat; mais ce qui ne se comprend pas si aisément, c'est que MM. de Bouillon, qui en devaient être si embarrassés, osèrent, quinze mois après, demander à M. le Chancelier l'impression de l'*Histoire de la maison d'Auvergne*, et que M. le Chancelier l'accorda. » (P. 244.)

Saint-Simon, malgré toute l'étendue de son exposé, laisse beaucoup à désirer sur le dénouement de cette scandaleuse histoire. Pour en avoir une notion plus complète et mieux documentée, il faut se reporter à l'étude que le savant éditeur en a faite dans son appendice (n° VII) : *Le cardinal de Bouillon, Baluze et le procès des faussaires*, et il nous promet davantage. Résumant ce que dit Saint-Simon sur les origines, les accroissements successifs et l'élévation de la maison de La Tour, et signalant ce qui manque, faute d'informations plus précises, à la conclusion de cet épisode, il dit :

Le commentateur des *Mémoires* doit donc suppléer à l'insuffisance de cette dernière partie du récit, en même temps que rectifier les inexactitudes de la première, ou y combler certaines lacunes. Par une coïncidence inattendue, cette obligation devient encore plus stricte aujourd'hui que deux livres nouveaux viennent de paraître en Bourgogne et en Limousin, sur le cardinal de Bouillon et sur Baluze, et que les auteurs, MM. Félix Reyssié et Émile Fage, y ont présenté les faits sous un jour favorable à leurs deux héros, par conséquent avec des interprétations et des conclusions absolument opposées à celles de Saint-Simon. Pour défendre celui-ci, ce qui m'était arrivé rarement jusqu'à présent, il m'a fallu pousser encore plus avant l'étude des faits et l'examen des documents innombrables qui s'y rapportent, et, par suite, donner à ce travail de tels développements, qu'un de nos appendices ne suffirait même pas pour en contenir l'abrégé sommaire. Je dois donc me borner à annoncer le volume qui en sortira prochainement, je l'espère, et à corriger pour le moment, en quelques pages, les principales défectuosités du récit de notre auteur. (P. 533.)

[1] *Histoire de la maison d'Auvergne.*

Digitized by Google

Une autre partie fort intéressante du présent volume, c'est ce que Saint-Simon expose des vues économiques de Vauban et de Boisguilbert.

Il avait déjà parlé de Vauban à l'occasion de son élévation à l'office de maréchal[1]. « Maintenant, dit-il, nous l'allons voir réduit au tombeau par l'amertume de la douleur pour cela même qui le combla d'honneurs, et qui, ailleurs qu'en France, lui eût tout mérité et acquis... Patriote[2] comme il l'étoit, il avoit toute sa vie été touché des misères du peuple et de toutes les vexations qu'il souffroit. » N'espérant pas que le Roi retranchât rien sur ses dépenses « de splendeur et d'amusement », il voulut chercher par lui-même ce qui pouvait améliorer la situation financière, tout en diminuant les charges publiques. C'est ainsi qu'il parcourut le royaume en tout sens, prenant « des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir ». Il n'y épargnait pas plus son argent que sa peine : « Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches auxquelles il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excelloit dans ces deux qualités. Enfin il se convainquit que les terres étoient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système. » (P. 324.)

Dans le temps même paraissaient, dit Saint-Simon, « divers petits livres du sieur de Boisguilbert, lieutenant général au siège de Rouen, homme de beaucoup d'esprit et de travail, qui, de longue main, touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis longtemps ». Il était venu trouver Pontchartrain, qui avait alors le contrôle des finances. « Il lui demanda, dit notre auteur, de l'écouter avec patience et, tout de suite, lui dit que d'abord il le prendroit pour un fou, qu'ensuite il verroit qu'il méritoit attention, et qu'à la fin il seroit content de son système. » Le Chancelier lui dit qu'il s'en tenait au premier jugement et lui tourna le dos (p. 236). Boisguilbert ne se découragea pas. Chamillart, qui avait succédé à Pontchartrain, examina le livre. Vauban l'étudia aussi. Les deux systèmes, animés du même esprit, étaient d'accord « sur les choses principales, mais non en tout », et celui de

[1] T. XI, p. 27-30 de cette édition.

[2] M. de Boislisle dit que ce mot, qu'on a cru plus moderne, ne se trouve pas, en effet, dans le Dictionnaire de l'Académie de ce temps-là, mais qu'il est dans des livres imprimés peu après l'époque où Saint-Simon l'employait, et il les cite. « Il entra enfin, ajoute-t-il, dans l'édition du Dictionnaire qui parut en 1762. Littré dit l'avoir trouvé au XVIe siècle, mais il ne cite pas sa référence. »

Digitized by Google

Vauban avait l'avantage d'une expérimentation personnelle et longtemps pratiquée (p. 327-330).

Vauban abolissoit toute sorte d'impôts[1] auxquels il en substituoit un unique, divisé en deux branches auxquelles il donnoit le nom de *dîme royale* : l'une sur les terres par un dixième de leur produit (à percevoir en nature), l'autre léger (à percevoir en argent) par estimation sur le commerce et l'industrie.

Saint-Simon en loue fort le principe et les modes d'application :

Mais, dit-il, ce livre avoit un grand défaut : il donnoit, à la vérité, au Roi plus qu'il ne tiroit par les voies jusqu'alors pratiquées; il sauvoit aussi les peuples de ruine et de vexations et les enrichissoit en leur laissant tout ce qui n'entroit pas dans les coffres du Roi, à peu de choses près. Mais il ruinoit une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce; il les réduisoit à chercher à vivre à leurs dépens, et non plus à ceux du public. C'étoit déjà de quoi échouer.

Crime bien plus grand : il ruinait

l'autorité du contrôleur général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance et, par proportion, dit Saint-Simon, celles des intendants des finances, des intendants de provinces, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés... Il n'est donc pas surprenant que tant de gens si puissants en tout genre, à qui ce livre arrachoit tout des mains, ne conspirassent contre un système si utile à l'État, si heureux pour le Roi, si avantageux aux peuples du royaume, mais si ruineux pour eux. La robe entière en rugit pour son intérêt... (P. 329-334.)

Ce ne fut donc pas merveille, ajoute Saint-Simon, si le Roi, prévenu et investi de cette sorte, reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre.

Et les ministres allaient-ils lui faire un meilleur accueil? Ce fut l'écho du mécontentement du Roi, excessivement grossi :

Le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avoit tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consommé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir. (P. 334-338.)

Saint-Simon ajoute que le Roi y fut insensible. Il va trop loin et M. de Boislisle cite à l'encontre ce témoignage de Dangeau : que Fagon étant venu dire au Roi que le maréchal à l'extrémité demandait Boudin, premier médecin de Monseigneur, « le Roi ordonna qu'il partît sur l'heure et parla de M. Vauban avec beaucoup d'estime et d'amitié, et dit : « Je perds un homme fort affectionné à ma personne et à l'Etat. » « N'est-il pas étonnant, ajoute M. de Boislisle, que notre auteur, ayant ce texte sous les yeux, ose dire que Louis XIV « ne fit pas semblant « de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre » (p. 339)? »

[1] A quelques exceptions près.

Digitized by Google

M. de Boislisle ne s'est pas contenté d'ajouter de nombreuses notes à cette partie des *Mémoires*. Il y a joint un appendice (XII) de grande valeur : *Boisguilbert et les contrôleurs généraux*. Il y était préparé par des études antérieures :

Pour rectifier, dit-il, les quelques erreurs de Saint-Simon, un heureux hasard, — il y a de cela trente-cinq ans, temps où je ne pouvais penser à entreprendre le commentaire des *Mémoires*, — m'a mis en présence de tout le dossier où les commis du Contrôle général avaient jadis réuni ce qui leur restait de la correspondance de Boisguilbert avec les ministres. J'en fis alors un mémoire pour l'Académie des sciences morales et politiques, qui venait d'indiquer Boisguilbert comme sujet d'un de ses concours. Ce mémoire n'a pas été imprimé; j'en ai seulement utilisé ce qui concernait la double condamnation de la *Dîme royale* et du *Factum de la France*, et j'ai publié les lettres de Boisguilbert à Chamillart et à Desmaretz dans les tomes II et III de la *Correspondance des contrôleurs généraux*. Ici je me bornerai à résumer la biographie de Boisguilbert, l'historique, inconnu jusqu'ici, de ses travaux, la genèse de ses écrits économiques, tout en relevant au passage ce qui peut être erroné ou incomplet dans les pages que Saint-Simon lui a consacrées. (P. 573, 574.)

Il serait trop long de signaler les renseignements curieux que renferme ce volume des *Mémoires :*

Les grandeurs de Malborough, nommé prince de l'Empire et même vicaire général de l'Archiduc d'Autriche aux Pays-Bas (p. 256); — l'archevêque électeur de Cologne qui, n'ayant plus d'État, songeait à aller à Rome, mais s'arrêtant incognito à Paris et à Versailles, puis se décidant, quoique un peu tard, à recevoir les ordres, car « il n'en avait aucun », et se les faisant donner à Lille par l'archevêque de Cambrai : « Il se plut fort après aux fonctions ecclésiastiques, dit Saint-Simon, surtout à dire la messe et à officier pontificalement » (p. 96 et 257); — Mme de Caylus à la Cour (p. 276); — Villeroy et Chamillart (p. 302-312); — les *parvulo* de Meudon, c'est-à-dire l'entresol de Mlle Choin et la société qu'elle y réunit, jusqu'aux plus hauts personnages, le duc de Berri, la duchesse de Bourgogne (p. 395); — et les portraits, tracés toujours, en bien ou en mal, d'une main si ferme et si sûre. On retrouve dans ce volume un portrait du président de Harlay : il le reprend souvent; c'est sa *bête noire;* mais celui qu'il refait ici, à propos de sa démission (p. 264), est assurément le plus achevé :

Harlay était un petit homme maigre à visage en losange, le nez grand et aquilin, des yeux de vautour qui semblaient dévorer les objets et percer les murailles, un rabat et une perruque noire mêlée de blanc, l'un et l'autre guère plus longs que les ecclésiastiques les portent, une calotte, des manchettes plates comme les prêtres et le chancelier; toujours en robe, mais étriquée; le dos courbé; une parole lente, pesée, prononcée; une prononciation ancienne et gauloise, et souvent les mots de

Digitized by Google

même; tout son extérieur contraint, gêné, affecté; l'odeur hypocrite, le maintien faux et cynique, des révérences lentes et profondes; allant toujours rasant les murailles, avec un air toujours respectueux, mais à travers lequel pétilloient l'audace et l'insolence, et des propos toujours composés, à travers lesquels sortoient toujours l'orgueil de toute espèce et, tant qu'il osoit, le mépris et la dérision.

En signalant ses travers et ses vices, il ne méconnaît pas ses qualités et ses talents; mais que de fiel dans cette mixture!

Les sentences et les maximes étoient son langage ordinaire, même dans les propos communs; toujours laconique, jamais à son aise, ni personne avec lui; beaucoup d'esprit naturel, et fort étendu, beaucoup de pénétration, une grande connoissance du monde, surtout des gens avec qui il avoit affaire, beaucoup de belles-lettres, profond dans la science du droit, et, ce qui malheureusement est devenu si rare, du droit public, une grande lecture et une grande mémoire, et, avec une lenteur dont il s'étoit fait une étude, une justesse, une promptitude, une vivacité de reparties surprenante, et toujours présente; supérieur aux plus fins procureurs dans la science du Palais, et un talent incomparable de gouvernement par lequel il s'étoit tellement rendu le maître du Parlement, qu'il n'y avoit aucun de ce corps qui ne fût devant lui en écolier, et que la grand'chambre et les enquêtes assemblées n'étoient que des petits garçons en sa présence, qu'il dominoit et qu'il tournoit où et comme il le vouloit, souvent sans qu'ils s'en aperçussent, et, quand ils le sentoient, sans oser branler devant lui, sans toutefois avoir jamais donné accès et aucune liberté ni familiarité avec lui à personne sans exception; magnifique par vanité aux occasions, ordinairement frugal par le même orgueil, et modeste de même dans ses meubles et dans son équipage, pour s'approcher des mœurs des anciens grands magistrats. (P. 368-370.)

Et il les poursuit pendant huit pages encore par le plus piquant et le plus cruel exposé de ses faits et gestes. M. de Boislisle n'a pas cru que ses notes pussent suffire à retoucher Saint-Simon sur ce point. Il y revient dans un appendice (XV). — « Pour satisfaire, dit-il, une vieille rancune, dont il ne se cachera point d'ailleurs, Saint-Simon a répété chaque fois que l'occasion se présentait quelques-uns des détails du portrait de Harlay : vil et détestable, esclave du crime et de la faveur », etc. Nous ne pouvons cependant laisser passer sans quelques observations ce débordement d'accusations envenimées et injustifiées »; et il réunit, après Depping et Chéruel, les témoignages contemporains qui lui sont favorables, sans en négliger d'ailleurs quelques autres que n'eût pas désavoués Saint-Simon.

Je ne puis laisser la partie des appendices sans en signaler un qui a une importance particulière : *Les billets de monnaie* (XIV) : « Le billet de monnaie, dit notre confrère, est le premier type du billet fiduciaire qui ait été mis en circulation en France, alors que la Hollande, la Suède, l'Angleterre connaissaient et employaient couramment le billet

Digitized by Google

de banque. » La matière n'a pourtant pas été abordée, bien que les documents ne fissent pas défaut : « En signalant ici, ajoute M. de Boislisle, une lacune facile à combler et un sujet qu'il y aurait tout intérêt à traiter, j'en vais résumer les points principaux. » — Et ce résumé a treize pages : c'est dire qu'on sera bien renseigné en le lisant.

En terminant cet article, je puis dire que M. de Boislisle, loin de faiblir sous le poids d'un si grand travail, s'est surpassé lui-même dans ce volume. C'est l'excuse des développements que j'ai consacrés à cet examen.

H. WALLON.

Arthur CHUQUET. — *LA JEUNESSE DE NAPOLÉON*, t. III. Toulon, 1 vol. in-8°; Paris, Armand Colin, 1899. — Paul COTTIN, *Toulon et les Anglais en 1793*, d'après des documents inédits. 1 vol. in-8°. Paris, Paul Ollendorf, 1898.

M. Chuquet a terminé les savantes et brillantes études qu'il avait entreprises sur la jeunesse de Napoléon[1]. Le tome III, *Toulon*, est peut-être le plus achevé et le plus intéressant de la série. On n'y trouve plus de digressions sur les écoles, sur les corps et sur les villes où a passé Bonaparte. Si instructives et si nouvelles qu'elles fussent en elles-mêmes, ces études épisodiques avaient l'inconvénient d'étendre démesurément le cadre aux dépens du tableau, de rompre le développement intellectuel du héros et d'offusquer un peu son image. Sans doute Bonaparte n'était alors qu'un jeune homme fort effacé, noyé dans la foule, et ce serait fausser l'histoire générale et les proportions que de le montrer au premier rang et de présenter toute son époque en recul, en fond de cortège et de tableau derrière lui. Mais le livre de M. Chuquet est intitulé : *La jeunesse de Bonaparte;* il n'a pas pour titre : *Les écoles militaires, l'armée, la Corse au temps de la jeunesse de Bonaparte.* C'est pourtant ce que sont surtout, en réalité, les deux premiers volumes, et ce n'en est pas, à vrai dire, le moindre mérite. Le tome III montre Bonaparte se poussant peu à peu sur les premiers rangs. L'impression que donne M. Chuquet de cette entrée en scène, très ménagée et très artistement conduite par lui, est aussi juste que saisissante. On conçoit à merveille comment Bonaparte perça et l'effet que, du premier coup, il

[1] Voir le *Journal des Savants*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

produisit sur ses contemporains. Ce volume, composé avec une érudition aussi étendue et aussi approfondie que les précédents, est tout à l'honneur de M. Chuquet, narrateur et écrivain.

Dans le même temps que M. Chuquet achevait son ouvrage, un jeune érudit, M. Paul Cottin, publiait une étude des plus recommandables, et en plusieurs articles très neuve, sur la prise et l'occupation de Toulon par les Anglais. M. Cottin a consulté au *Record office* la *correspondance* de l'amiral Hood avec l'Amirauté; son *livre de bord;* la *correspondance* du cabinet anglais avec les ambassadeurs et les généraux. Il a complété par l'analyse de ces documents précieux les recherches entreprises par lui dans nos archives et dans nos bibliothèques. Son livre forme comme une contre-partie ou plutôt un complément de celui de M. Chuquet pour le siège de Toulon. M. Chuquet montre l'armée républicaine à l'œuvre; M. Cottin fait pénétrer dans la ville assiégée; il y révèle le jeu des factions, les complots et les manœuvres des alliés. Il est intéressant de suivre les deux historiens concurremment et de passer de l'un à l'autre. Mais avant d'en venir à Toulon, il est bon d'indiquer les remarquables chapitres que M. Chuquet a composés sur la biographie de Bonaparte depuis le 20 juin 1792, époque où il l'avait quitté dans le précédent volume, jusqu'au 16 septembre 1793, date à laquelle la bonne fortune de Bonaparte lui fit rendre visite à Saliceti qui lui offrit le commandement de l'artillerie de l'armée de Toulon, en remplacement de Dommartin qui venait d'être blessé.

Au 20 juin, Bonaparte loua la fermeté de Louis XVI. « Les hommes des faubourgs, écrivait-il à Joseph, ont présenté au roi deux cocardes, l'une blanche et l'autre tricolore; ils lui ont donné le choix; *Choisis*, lui ont-ils dit, de *régner ici ou à Coblentz;* le roi s'est bien montré, il a mis le bonnet rouge. » Bonaparte jugeait la Révolution avec son optique d'Ajaccio. Il disait à Lucien : « Tu connais l'histoire d'Ajaccio; celle de Paris est exactement la même; peut-être les hommes y sont-ils plus petits, plus méchants, plus calomniateurs et plus censeurs. » Il pensait toujours à son île; il rêvait d'y jouer un rôle. M. Chuquet le montre à l'œuvre dans l'expédition manquée de la *Madeleine*. On ne saurait trop louer la sagacité, l'art, l'aisance avec lesquels M. Chuquet se débrouille et se retourne à travers ces broussailles, ce maquis, inextricables, à la plupart, des affaires corses. Dans ce volume comme dans les précédents, les chapitres consacrés à la Corse, et ils occupent encore près de la moitié du volume, sont de vrais modèles de défrichement historique.

Le plus remarquable est le chapitre XIII : *Paoli*. C'est l'épisode de la brouille entre lui et Bonaparte, de sa rupture avec la France et de

Digitized by Google

la catastrophe de sa vie politique. M. Chuquet ne dissimule rien de l'état d'anarchie où se trouvait la Corse en 1792; mais il rend justice au caractère de Paoli, qui, d'ailleurs, s'était retiré du gouvernement et avait abandonné l'exercice de l'autorité. On l'a accusé d'avoir médité, par ce moyen, de se rendre nécessaire et de se faire l'unique maître de l'île. M. Chuquet l'en défend. « Devenu Français de corps et d'âme, Paoli ne visait pas au pouvoir absolu... Il déclarait que le gouvernement français était le plus adapté à la situation de ses compatriotes, ...que la Corse aurait plus de profit à espérer de la France que d'aucun autre peuple, que les insulaires avaient le droit de participer à tous les avantages et à tous les honneurs, ainsi que les Français du continent... A vrai dire, il était constitutionnel... Il aimait la Révolution. » Le 11 septembre 1792, le Conseil exécutif le nomma lieutenant général et commandant de la 23e division. La République lui confia tous les pouvoirs civils et militaires. « Il semblait gouverner la Corse comme avant la conquête, mais au nom de la France. »

Il lui fallait un lieutenant. Il prit Pozzo di Borgo, petit homme fin, disert, merveilleusement actif. « Paoli était la main, j'étais la tête », a dit Pozzo. Contre eux Saliceti, « un des personnages les plus remarquables de la Révolution, et l'un des plus ignorés. » Insignifiant, volontairement, dans ses propos; vulgaire d'apparence, il possédait de grands moyens; souple, vigoureux, il avait la police dans le sang. « Vous ne savez pas, écrivait plus tard Napoléon à Murat, de quelle ressource cet homme pouvait être dans un temps difficile; il était de ceux qui réussissent toujours. » Subordonné de Paoli, il devint son rival. Il avait des maximes d'État qui expliquent la maîtrise que lui reconnut Bonaparte et le goût que l'Empereur garda toujours pour lui. « Il agissait avec toute vigueur, *con tutto il vigore*. Mettre au besoin la loi en poche, procéder sans aucune formalité contre quiconque levait la tête, faire des exemples, ... telles étaient ses maximes, et dans sa correspondance de ce temps reviennent des expressions qui peignent son humeur autoritaire : en imposer aux gens, verser de l'eau dans leur vin, leur parler ferme et sec. »

Bonaparte se prononça pour lui, et, sous son influence, « se persuada que la Corse ne pouvait, ne devait pas être indépendante ». Ses idées de fortune et d'ambition se tournèrent, dès lors, vers la France. La France devint pour lui *la mère patrie, son étoile polaire*. Il faut lire dans le récit lumineux et mouvementé de M. Chuquet les aventures politiques des frères Bonaparte en cette crise, leur fuite sur le continent et la chute de Paoli. De Londres, où il était réfugié, le vieux patriote corse suivit les progrès de Bonaparte, *il nostro patriotio, il nostro nazionale*.

Digitized by Google

« Il l'aime parce qu'il a montré que les habitants de cette île opprimée et méprisée... savent se distinguer dans toutes les carrières... Le nom corse n'est plus maintenant dédaigné. »

Le chapitre XIV : *Le souper de Beaucaire*, montre Napoléon, rentré dans l'armée, au milieu des factions qui se déchirent la France. Il se prononce pour les montagnards et contre les fédéralistes. Le livre de M. Cottin est ici un complément fort utile de celui de M. Chuquet. M. Cottin expose l'histoire de ces factions fédéralistes et féodales du Midi, de leurs complots, de leurs louches accointances avec les étrangers, par le canal des émigrés. Il rattache, avec raison, je crois, la conspiration qui livra Toulon aux Anglais à l'affaire du camp de Jalès. Les fédérés projetaient de marcher sur Bourges, d'y assembler une Convention. Cependant un corps d'émigrés, armé en Catalogne, devait, sur des galères maltaises, arriver devant Aigues-Mortes et y débarquer. Lyon s'insurgeait; les Espagnols d'un côté, les Sardes de l'autre, se disposaient à envahir la France[1].

Les Anglais surveillaient ces troubles, fomentaient la guerre civile, suivaient de près, par leurs espions et les agents que la haine politique leur donnait en France, le travail de désorganisation de la marine française, guettant l'occasion de prendre leur revanche de la guerre d'Amérique et de compléter l'œuvre interrompue de la guerre de Sept ans. « Indemnité pour le passé, sûreté pour l'avenir, » telle était leur maxime[2]. On a, sans doute, exagéré beaucoup *l'or anglais* répandu en France : les Anglais ont, en général, été assez économes pour ne point payer des services qui leur étaient rendus gratuitement : la haine, les factions y suffisaient. Cependant il est certain qu'ils avaient des émissaires, qui ne travaillaient pas pour rien. Quant à leurs desseins, ils prenaient peu de peine à les dissimuler; mais les Français en prenaient encore moins à les découvrir. Avant que les Anglais se fissent acclamer par les royalistes comme restaurateurs du trône, ils reçurent, à Toulon, l'hospitalité des patriotes qui fêtaient en eux les fondateurs de la liberté. C'étaient, dans l'un et l'autre cas, les mêmes Anglais, fort attentifs à leurs affaires et pour lesquels toutes les alliances étaient bonnes et toutes les combinaisons favorables qui affaiblissaient le ressort national chez les Français.

« En prévision de la campagne, le gouvernement anglais avait envoyé, en 1792, des bâtiments de guerre visiter nos ports de la Méditerranée. La cordialité des relations entre les sociétés patriotiques françaises et anglaises leur garantissait un bon accueil. Ce fut, en effet, au milieu

[1] Paul Cottin, chap. I. — [2] Paul Cottin, chap. IV, p. 62.

Digitized by Google

d'un débordement de joie que l'un d'eux jeta l'ancre, en décembre, dans le port de Marseille. L'équipage fut conduit en grande pompe à la maison commune, où le corps municipal lui fit les honneurs de la salle de ses séances dans laquelle les drapeaux des deux nations avaient été réunis : des discours chaleureux, des accolades fraternelles s'échangèrent. Un mois après, le 14 janvier 1793, deux vaisseaux anglais entrèrent dans le port de Toulon, où les officiers furent l'objet de manifestations analogues. Le club les admit à sa séance; une promenade civique et une représentation théâtrale furent organisées pour eux. Et cependant leurs intentions n'étaient que trop évidentes : ils venaient dans un but d'espionnage[1]. »

Au moment où ces congratulations trop naïvement offertes, trop perfidement reçues s'échangeaient sur les bords de la Méditerranée, la rupture se filait à Londres; la diplomatie prenait prétexte des événements de Paris pour préparer la guerre et nouait les alliances qui devinrent la coalition. Les Anglais entendaient occuper Dunkerque et Toulon, sauf à les rendre à la couronne de France; en attendant, ils les garderaient comme un moyen de poursuivre la guerre et une garantie d'indemnité pour eux et leurs alliés. Ils trouvèrent dans Toulon des factions assez aveugles pour leur livrer la ville qui était, pour la France, la clef de la Méditerranée. M. Cottin expose clairement, et d'un ton tout historique, ces intrigues qui n'étaient pas nouvelles, mais qui ne furent jamais plus coupables[2].

L'amiral anglais, lord Hood, joua fort bien son personnage, qui était de tromper tout le monde sur les intentions de son gouvernement. Il agit à l'égard des royalistes français et des Bourbons de France comme plus tard Bentinck le fit à l'égard des Bourbons de Sicile. Il ne faut pas s'attacher aux termes des proclamations, qui varient selon les temps et les circonstances : c'est le fond permanent de la politique qu'il importe de discerner. Le 8 juin 1793, l'Amirauté, prétextant le prétendu caractère exceptionnel de la guerre, ordonna aux capitaines de la marine britannique de saisir tous les bâtiments à destination de la République française. C'était la guerre aux neutres qui recommençait. En juillet, l'amiral Hood écrivait aux lords de l'Amirauté : « Étant extrêmement désireux de me procurer un état exact de la force de l'ennemi à Toulon, j'envoyai le lieutenant Cook, de la *Victory*, avec un pavillon parlementaire, sous le prétexte d'un échange de prisonniers, ce qui, je l'espère, sera approuvé par Leurs Seigneuries. » Cook, à son retour, remit à l'amiral

[1] Paul Cottin, p. 61-62. — [2] Chap. v à vii.

Digitized by Google

une liste complète des vaisseaux français mouillés en rade; il noua des relations, il revint et contribua ainsi à préparer la trahison. Le 22 août, l'amiral Hood déclara que si le drapeau royal était arboré à Toulon, les vaisseaux français seraient désarmés, les forts provisoirement occupés; que les propriétés et les personnes seraient respectées. Il ajoutait : « Dès que la paix sera faite, car je la crois très prochaine, le port ainsi que tous les vaisseaux de la rade et les forts de Toulon seront rendus à la France. » Il lança, en outre, une proclamation aux habitants, les exhortant à se prononcer pour la monarchie : « Décidez-vous définitivement et avec précision; ayez confiance en la générosité d'une nation franche et loyale... Expliquez-vous et je vole à votre secours... »

Il y avait à Toulon quelques meneurs, parfaitement décidés et actifs, et un grand nombre de dupes. Le lieutenant Cook, envoyé en négociateur, joua parfaitement des uns et des autres. Les royalistes toulonnais crurent sauver la ville et se sauver eux-mêmes : ils arborèrent la cocarde blanche, ils crièrent : *Vive Louis XVIII!* et les Anglais, le 28 août, au soir, étaient maîtres de la rade et des forts, aux acclamations des malheureux qui les leur avaient livrés. « Les Français, écrivait une Anglaise, ont donné à lord Hood de si chauds *baisers de fraternité* que Sa Seigneurie a failli en perdre sa perruque. » Un orateur compara cet Anglais insidieux aux héros de l'ancienne Grèce. Lord Hood laissa d'ailleurs les violents agir à leur guise, enfermer les suspects — c'est-à-dire les patriotes — et substituer à la guillotine, qui était d'origine trop démocratique, la potence, qui leur parut mieux née et plus en harmonie avec les traditions de l'ancien régime.

Cependant les Anglais s'établirent en maîtres à Toulon, refusèrent d'y recevoir le comte de Provence et donnèrent à entendre qu'ils considéraient la place comme pays conquis. Ce fut une première déception pour ceux des Toulonnais qui s'étaient alliés à eux, sur leur déclaration. Des déceptions plus cruelles encore étaient réservées à ces Français égarés. Ces événements nous ramènent à l'époque où Bonaparte prit le commandement de l'artillerie de l'armée républicaine qui investissait la ville et entreprenait d'en chasser les Anglais.

Toulon passait pour imprenable. Bonaparte, qui avait naguère, en se promenant, visité la ville et les environs, eut la sagacité d'en discerner, dès l'abord, le seul point faible; il en déduisit son plan, dont il ne démordit pas, qui finit par triompher auprès du général en chef et qui emporta la prise de la place. Ce plan consistait à chasser ou à détruire la flotte et, pour ce faire, à s'emparer de la position de l'Éguillette, qui domine la rade. « Ce plan s'imposait à tous les esprits. Le Comité de

Digitized by Google

salut public l'avait envoyé de Paris », dit M. Chuquet. « Si Bonaparte comprit où était le point faible de Toulon, dit M. Cottin, d'autres, avant lui, en avaient eu l'intuition. » Il cite Michaud, d'Arçon, l'ingénieur Doumet-Revert. Il y ajoute un sieur Brunet, administrateur de l'Hérault, qui envoya au Comité de salut public un *Plan d'attaque pour reprendre la ville de Toulon*. Mais ce plan, daté du 22 octobre, partit le 30 pour Paris. Dès le 9 septembre, les représentants Saliceti, Gasparin, réunis en conseil avec les généraux, avaient préconisé ce même plan. Le grand mérite de Bonaparte fut de voir les moyens d'exécution et de les mener rapidement à fin[1].

Les deux historiens sont d'accord pour rétablir les faits altérés par Barras avec une parfaite mauvaise foi et pour substituer la réalité historique aux inventions rétrospectives des mémoires de ce conventionnel. M. Chuquet mène cette réfutation avec supériorité [2]. « Rien, dit-il, de ce que Barras expose en cet endroit de ses mémoires n'est véridique et exact. » Il y a mieux. « Barras, dit M. Chuquet, s'est réfuté lui-même. S'il a remarqué Bonaparte au siège de Toulon, s'il a saisi les occasions de causer avec lui et de s'asseoir à ses côtés, c'est qu'il n'a pu se garantir de la séduction qu'exerçait le commandant d'artillerie. » Il vit en lui un homme à prendre, à employer, à exploiter. Il le fit au 13 vendémiaire; il l'essaya encore au 18 brumaire, et c'est de s'être si prodigieusement trompé, au moins autant que de sa disgrâce, que vint la rancune que distillent ces mémoires.

Bonaparte, et très vite, fut universellement distingué, par Saliceti d'abord, puis par Gasparin. Ils le soutinrent. Le représentant du Teil écrivait à Bouchotte, ministre de la guerre : « Je manque d'expression pour te peindre le mérite de Bonaparte; beaucoup de science, autant d'intelligence et trop de bravoure, voilà une faible esquisse des vertus de ce rare officier; c'est à toi, ministre, de le consacrer à la gloire de la République. » Les représentants devancèrent le ministre et, le 22 décembre, nommèrent Bonaparte général de brigade [3].

Ils eurent de la peine à faire comprendre à Carteaux, assez bon peintre, très brave homme et très franc républicain, mais qui, du général, n'avait que le panache, la supériorité des mesures de Bonaparte [4]. Elles ne prévalurent qu'après l'arrivée de Dugommier [5]. M. Chuquet fait un beau et vivant portrait de ce vaillant homme de guerre, de ce pur républicain

[1] Chuquet, p. 176-177; Cottin, p. 207-209.
[2] Chuquet, p. 224-230.
[3] Chuquet, p. 177 et suiv., 196, 229.
[4] Chuquet, p. 178-179, 191, 193.
[5] Chuquet, p. 202-204.

Digitized by Google

à l'armée, de cet excellent Français[1]. Il n'avait qu'une faiblesse : il redoutait la mort, non sur le champ de bataille et par le feu de l'ennemi, non la mort militaire, mais la mort civile, si l'on peut ainsi détorquer l'expression, par l'intermédiaire du tribunal révolutionnaire et l'office du bourreau. D'où les hésitations qu'il montra un moment à porter les coups décisifs. « Je ne crains qu'une chose, avait dit Carteaux, c'est la guillotine. » Comme Carteaux, Houchard et tant d'autres, Dugommier savait que l'échafaud attendait le vaincu; il remarquait tristement que si les représentants commandaient la bataille, la tête seule du pauvre général répondait de l'échec, et à l'instant de monter à cheval à l'assaut du fort Mulgrave, il disait tout bas à Victor : « Il faut prendre la redoute, ou sinon . . . », et sans achever la phrase, il se passait la main sur le cou[2].

Mais ces préoccupations n'arrêtaient pas l'élan dans l'action ni même ne prévalaient au camp sur la belle insouciance militaire. Un peintre-Granet, qui s'était engagé dans l'armée et qui fut employé au parc d'artillerie en qualité de dessinateur, a laissé un joli croquis de la vie du siège; Granet est invité à la table du général d'artillerie du Teil[3] :

Figurez-vous un homme de soixante ans. Il pouvait avoir cinq pieds huit pouces. Il avait de la barbe comme un capucin et le nez épaté. Il ressemblait un peu à la belle tête de Michel-Ange. Mis très simplement, il avait quelque chose de bon et de doux dans toute sa personne...

Me voilà assis à côté d'officiers brillants, de beaux uniformes, moi vêtu d'une simple veste qu'on appelait alors carmagnole. Je regardais de tous mes yeux cette réunion dont mon général était le plus simple et le meilleur. Après avoir bien observé tout le monde, je commençai à écouter ce que chacun disait. On ne parlait pas de la guerre, mais bien des belles dames et des bonnes fortunes de quelques-uns des officiers présents, que leurs camarades plaisantaient... C'est là que j'ai entendu pour la première fois le nom de Bonaparte... Le bon général faisait les honneurs de sa grande table comme un bon père de famille avec ses enfants. Je me souviens qu'il y avait sur la table un plat de cervelle, et qu'il en servit d'abord à Napoléon en lui disant : « Tiens, car tu en as besoin. » Il voulait dire qu'il lui fallait de la tête pour quatre. Pendant le repas, quelques sous-officiers de canonniers venaient faire des rapports au général. A peine étaient-ils entrés qu'il leur donnait son verre à boire, plein de vin, et l'accord qui régnait entre eux était tel, qu'on eût dit une réunion de parents et d'amis.

La prise de la redoute du Petit Gibraltar est un de ces récits alertes où excelle M. Chuquet[4]. On voit que dans cette affaire, comme dans plusieurs autres, Bonaparte ne se borna pas à commander l'artillerie :

[1] Chuquet, p. 198-199.

[2] Chuquet, p. 213. Voir p. 217 une anecdote significative à ce sujet.

[3] *Mémoires de Granet*, cités par M. Cottin, p. 300-301, note.

[4] Chuquet, p. 215-220.

Digitized by Google

il prit la part la plus vive au combat. Il déploya, après le succès, la merveilleuse habileté qu'il devait tant développer plus tard, à profiter de tous ses avantages et à pousser à fond l'ennemi. Combinaisons habiles, brillants combats, ce sont de belles pages de notre histoire militaire, un digne pendant aux grandes actions qui s'accomplissaient alors en Alsace et auxquelles le nom de Hoche demeura si glorieusement associé. Ce qui suit est atroce et odieux.

Le 18 décembre au matin, l'évacuation de la place commença. « Les Anglais dénichent de partout », disaient les républicains. Ce n'était point une retraite, c'était une fuite clandestine. Les Toulonnais apprirent que, dans la nuit, l'embarquement de leurs alliés avait commencé. Ils en furent témoins. Les républicains allaient donc entrer! et l'on savait à quelles terribles représailles la population allait être exposée. « Les rues se remplirent d'hommes, de femmes, d'enfants, traînant à leur suite des meubles, des caisses remplies de leurs objets les plus précieux, et courant, affolés, vers le port. » Des femmes se précipitaient, leur or et leurs bijoux dans un tablier. Ces malheureux réclament, implorent le secours que lord Hood leur a solennellement promis quand il les engageait à se confier « à la générosité d'une nation franche et loyale ». L'amiral espagnol Gravina, indigné, avoua la vérité : le gouverneur anglais la dissimula encore, promettant aux habitants « les moyens de se sauver, si les circonstances l'exigeaient ».

Les Toulonnais se jetèrent dans toutes les barques, toutes les tartanes qu'ils trouvèrent au quai, tâchant de gagner les vaisseaux anglais et les espagnols. Beaucoup se noyèrent. Cependant les boulets républicains tombaient sur la ville. Une épouvantable explosion l'ébranla : les Espagnols avaient incendié deux frégates chargées de poudre. Sydney-Smith, — celui de Saint-Jean-d'Acre, — mit le feu à l'arsenal, éloignant à coups de canon les forçats qui tâchaient de sauver les débris de la marine nationale. Il brûla ainsi les magasins et douze vaisseaux français. Les vaisseaux alliés « reçurent des Toulonnais », disent, en leur concision significative, les rapports des amiraux Langara et Gravina. Il s'en sauva 2,000 sur les navires anglais, 2,000 sur les espagnols, 400 sur les napolitains. Ajoutez que les navires français qui avaient été livrés à l'ennemi en emportèrent 1,500 et des bâtiments de commerce 500 : en tout 7,400 sur une population évaluée à 30,000 âmes. Les républicains, des hauteurs, suivaient ces mouvements désespérés. « De tous côtés, dit M. Chuquet, éclatait l'embrasement, et les républicains, qui s'approchaient des remparts de Toulon en poussant des cris de joie et en chantant des chansons patriotiques, s'étaient tus soudainement, saisis

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

de stupeur et comme frappés de la foudre. Napoléon assistait à ce spectacle, qui lui paraissait aussi déchirant que sublime[1]... »

Le 19 décembre, l'armée française entra dans la ville. L'armée avait fait son devoir, les représentants Gasparin, Saliceti, Augustin Robespierre, Ricord avaient fait le leur en l'animant au combat. Restait l'œuvre de vengeance et de terreur. Ni Ricord ni Saliceti n'en demeurent indemnes; Fréron y eut sa grande part, mais c'est, à proprement parler, toute la part de Barras dans la prise de Toulon, et elle est effroyable. Aucun de nos deux historiens ne la lui conteste[2].

Dugommier donne à Bonaparte un témoignage plein de justice et où il entrait infiniment de pénétration : « Si on était ingrat envers lui, cet officier s'avancerait tout seul. » M. Chuquet dit qu'il laissait à tous ceux qui l'avaient vu à l'œuvre la plus haute idée de son mérite. « Sans doute, conclut M. Chuquet, Dugommier a donné aux moyens qu'il avait trouvés le ressort inespéré du succès... Mais Bonaparte a été l'âme de cette armée, présent au siège du commencement jusqu'à la fin, assistant à la plupart des combats..., coordonnant et ajustant les parties du plus important des services, déployant dans l'exécution de sa tâche un zèle incroyable et comme une fougue de jeunesse, réglée néanmoins et dirigée déjà, ainsi qu'en 1796, par la prudence, inspirant, dictant aux commissaires et aux généraux, qui le jugent indispensable et l'écoutent avec une sorte de respect, les résolutions décisives. Le plan d'attaque ne lui appartient pas... L'armée entière comprenait qu'il suffisait d'éloigner la flotte pour s'emparer de Toulon. Mais Bonaparte a montré le point essentiel, le point unique... Nul d'ailleurs ne s'y trompa[3]. »

Bonaparte n'oublia jamais Toulon. Impitoyable à tous ceux qui avaient trempé dans la trahison de 1793 et contribué à livrer la ville aux Anglais[4], il se montra, « comme à son ordinaire, dit M. Chuquet, reconnaissant à tous ceux qui l'avaient aidé ou protégé dans ces quatre mois de 1793. Il ne dit jamais ce qu'il devait à Saliceti, — il lui devait trop, — mais il n'oublia pas que le député corse lui avait fourni la première occasion de montrer son génie au grand jour[5]. » Saliceti mourut

[1] Chuquet, p. 221-222; Cottin, p. 316-323.

[2] Cottin, ch. XVI, p. 353 et suiv.; Chuquet, p. 223-225.

[3] Chuquet, p. 230-231.

[4] Cottin, p. 384-385.

[5] Cf. Chuquet, p. 76 : une anecdote sur Saliceti et un mot assez analogue à celui que Beugnot rapporte de Jean Bon Saint-André. Saliceti, à Gênes, se promenait seul, avec Bonaparte, sur une chaussée étroite; il fut tenté de le jeter à l'eau : « Un coup de poing et le monde était changé! » Saliceti aimait, dit Joseph, l'argent avant tout.

Digitized by Google

ministre du roi de Naples, Murat. Napoléon légua cent mille francs au descendant de Gasparin. Il exauça tous les désirs de Du Teil. Carteaux, devenu administrateur de la loterie en 1804, puis commandant de la principauté de Piombino, eut 6,000 francs de retraite en 1810. M. Chuquet cite nombre d'exemples obscurs de la reconnaissance de l'Empereur; il en est d'illustres. « Il était devant Toulon! » ces mots suffisaient. Plusieurs trouvèrent là leur futur bâton de maréchal et leur couronne de duc : Victor, Marmont, Junot, Suchet; ajoutons parmi les futurs lieutenants : Leclerc, Dugua, Desaix, Marescot, Muiron, et ce Saint-Hilaire, valeureux, chevaleresque, que Thiébault et Marbot considéraient comme un génie[1].

« Au milieu d'eux, le Corse Bonaparte sentit plus que jamais qu'il était Français et s'enorgueillit de l'être. » Il jugea, selon le mot de Marmont, « toute la supériorité du caractère français » et tout ce qu'un homme de guerre pouvait tirer de cette armée. Les Anglais aussi emportèrent de Toulon une leçon qui ne fut pas perdue. M. Cottin le dit très bien, en terminant son livre. Il cite ce mot de lord Aukland : « Nous n'avons réussi qu'à faire des soldats de tous les Français », et il ajoute que l'Angleterre apprit à connaître ce que valait, par elle-même et livrée à elle-même, cette nation qu'elle croyait ruinée par l'anarchie et perdue parce que les Bourbons ne la gouvernaient plus : « Fidèle à sa politique d'abaisser toute puissance capable de lui disputer l'empire des mers, elle reprit immédiatement les armes pour ne les poser qu'après une lutte de vingt ans[2]. »

ALBERT SOREL.

FORMATION DE LA MYTHOLOGIE SCANDINAVE. Sophus Bugge, Studier over de nordiske Gude- og Heltesagns oprindelse, Anden Række : *Helge-Digtene i den ældre Edda, deres Hjem og Forbindelser.* (*Études sur la formation de la mythologie norroise,* 2e série : *Le cycle de Helgi dans l'ancienne Edda, sa provenance et ses sources*[3].) — Copenhague, G. E. C. Gad, 1896.

Les *Études* de M. Sophus Bugge *sur la formation de la mythologie norroise* ont eu le grand et durable retentissement que M. Michel Bréal leur

[1] Chuquet, p. 232-252.
[2] Cottin, p. 410.
[3] Durant l'impression de cet article, M. William Henry Schofield, de Harvard University, a fait paraître une traduction anglaise de l'ouvrage qui en est l'objet (*The Home of the Eddic Poems, with especial reference to the*

Digitized by Google

prédisait, il y a dix ans[1], en rendant compte de la première série. En voyant l'Edda, ce vénérable monument du paganisme scandinave, — aucuns disaient même, avec Jacob Grimm et Simrock, du paganisme germanique, — s'effriter, sous la main de M. Bugge, en menus fragments d'origine gréco-romaine ou chrétienne, beaucoup se scandalisèrent, d'autres applaudirent; et, si l'on devait juger de la bonté d'une cause par le renom de quelques-uns de ses défenseurs, il serait malaisé de prendre parti. L'accord ne semble pas près de se faire: toutefois deux résultats d'une haute importance sont dès maintenant acquis, résultats qui donnent aux arguments invoqués par M. Bugge un caractère général de vraisemblance qu'on peut plus d'une fois leur refuser, sans être suspect de parti pris, tant qu'on se limite à une discussion de détail. C'est, en premier lieu, qu'aucun des poèmes de l'Edda ne peut être, sous la forme que nous lui connaissons, antérieur au IXe siècle : un des adversaires les plus décidés de M. Bugge, M. Finnur Jónsson, en fixe la date, dans sa remarquable *Histoire de l'ancienne littérature norvégienne et islandaise*[2], entre les années 850 ou 875 et 1050, c'est-à-dire dans les deux derniers tiers de ce qu'on est convenu d'appeler « l'époque des « Vikings ». C'est, en second lieu, que l'Edda ne représente en aucune façon la pure tradition germanique; que cette tradition a subi des remaniements et des additions; en d'autres termes, la mythologie norroise est un développement original de la mythologie germanique, et les poèmes eddiques sont l'œuvre originale des scaldes norvégiens ou islandais.

Mais la thèse de M. Bugge ne consiste-t-elle pas précisément à nier cette originalité? car l'objet propre de ses *Études* est de retrouver dans les littératures latine, anglo-saxonne, celtique, les sources où ont puisé les poètes scandinaves. Il est vrai : pourtant, ces poètes ne sont ni de simples traducteurs, ni des imitateurs serviles; autrement, la question de l'origine et du véritable caractère de l'Edda serait depuis longtemps résolue. Ils se sont assimilé cette matière nouvelle; ils ne l'ont pas substituée, mais ajoutée à celle que leur fournissait leur propre tradition, et c'est la fusion de ces éléments d'origine diverse qui donne à l'Edda son caractère unique, en fait une œuvre originale.

Helgi-Lays, Londres, 1899). Cette traduction contient, outre quelques corrections de détail, une préface nouvelle de M. Bugge, qui y résume pour le public anglais les principaux résultats de la première série de ses *Études*.

[1] *Journal des Savants*, année 1889, cahiers d'octobre (p. 622) et de novembre (p. 688).

[2] *Den oldnorske og oldislandske Litteraturs Historie* (Copenhague, 1894 et suiv.), t. I, p. 56.

Digitized by Google

En vérité, M. Bugge ne nie pas l'originalité de l'Edda : il est le premier à l'affirmer puisqu'il croit devoir en rendre compte, et non, comme on fait d'ordinaire, se borner à en constater l'existence. Il sait que l'imagination n'est que la déformation ou, si l'on veut, la transformation du souvenir; et plus il restreint la part de la tradition germanique, plus il fait large la part de l'imagination des scaldes, plus aussi il croit nécessaire de rechercher de quels éléments cette imagination s'est nourrie.

Ce sera de souvenirs de choses vues, mais comment les reconstituer? Ce sera, plus souvent, de souvenirs de choses lues, car la vision directe est un don rare, faut-il dire surtout chez les hommes de lettres? et les auteurs de l'Edda sont, la forme de leurs poèmes en fait foi, des hommes de lettres bien plus que des poètes populaires (à supposer que ce mot ait une signification). Là, la tâche sera plus aisée. Quelle que soit exactement la patrie de l'Edda, nous savons qu'elle est née parmi les Scandinaves de l'Ouest, et que ceux-ci, au moment où allait éclore cette merveilleuse floraison de poésie, se sont trouvés en contact permanent avec le peuple le plus lettré de l'Europe occidentale, les Irlandais. Les relations des deux peuples ont été assez intimes et assez durables pour que quelques uns au moins des Norvégiens les mieux doués aient pu prendre connaissance soit de la littérature nationale des Irlandais, soit de la tradition classique dont ils étaient les derniers dépositaires; l'une et l'autre auront pu laisser leurs traces chez les poètes eddiques, soit sous la forme d'une imitation précise, soit sous forme de vague réminiscence; car qui sait par combien d'intermédiaires ces notions auront pu passer? En même temps, le commerce habituel des Norvégiens avec un peuple qui différait d'eux par le caractère, par les traditions, par la religion, a dû modifier insensiblement leur propre manière d'être, faire pénétrer dans leur esprit des notions nouvelles, leur suggérer même de leurs dieux une idée qui n'était plus celle qu'en avaient leurs ancêtres. Nous voudrions profiter de l'occasion qui nous est offerte par la publication de la seconde série des *Études* de M. Bugge pour montrer que les conditions nécessaires à cette pénétration intime de la tradition scandinave par la tradition irlandaise se sont en effet réalisées[1].

Les îles Hébrides, les Orcades, les Shetland forment une série natu-

[1] Nous avons tiré le plus grand profit du travail de M. Eugen Mogk, *Kelten und Nordgermanen im 9. und 10. Jahrhunderte* (Leipzig, 1896). La question a été aussi traitée, à un point de vue assez différent, par M. W. A. Craigie, dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, 1897, p. 247 et suiv.

Digitized by Google

relle d'étapes entre l'Irlande et la Norvège : elles ont été parcourues, en sens inverse, successivement par les Irlandais et par les Vikings. Dès le milieu du VIe siècle[1], les moines irlandais avaient commencé à se répandre au dehors, cherchant la solitude dans les îles de l'Océan comme ils l'avaient d'abord cherchée dans les îles de leurs lacs. Nous savons par Dicuil[2], Irlandais lui-même, qu'ils étaient dès le VIIIe siècle arrivés jusqu'en Islande, et Ari le Sage, dans son *Livre des Islandais*, nous rapporte que lorsque les Scandinaves abordèrent pour la première fois en Islande, dans la deuxième moitié du IXe siècle, ils y trouvèrent des moines irlandais : « Alors, dit-il, vivaient ici des chrétiens, que les Norvégiens appellent *Papar;* mais ils partirent dans la suite, ne voulant pas rester ici avec des païens, et ils laissèrent des livres irlandais, des cloches et des crosses, à quoi l'on put connaître qu'ils étaient Irlandais[3]. » Un autre texte islandais, la *Landnámabók*, qui confirme, dans son prologue, le témoignage d'Ari, ajoute que les objets abandonnés par les Irlandais furent trouvés dans l'est de l'île, ce qui est en effet la région la plus voisine des îles Féroë, intermédiaire obligé entre les Shetland et l'Islande; et deux noms de lieu islandais doivent leur origine à la présence des *Papar, Papey* et *Papýli*. Ces mêmes noms se retrouvent aujourd'hui dans l'archipel des Orcades, dont deux îles s'appellent *Papa* ou *Papay* (plus anciennement *Papey*), et deux localités *Paplay* (vieux norrois *Papýli*). Deux des îles Shetland s'appellent : l'une *Papa stour*, l'autre *Papa little*, c'est-à-dire la grande et la petite « Île aux Moines », et en Norvège même existait une *Papey*, aujourd'hui *Paperö*. Ces appellations sont la preuve directe que partout, sur le chemin de leurs invasions, les Scandinaves rencontrèrent des ermitages ou des monastères irlandais, dont chacun était rapidement devenu, en particulier le long des côtes écossaises, un centre d'évangélisation, et, dans une mesure plus restreinte, de culture littéraire. On a trouvé aux Orcades de curieuses antiquités chrétiennes remontant à l'époque où les premiers anachorètes vinrent d'Irlande évangéliser les Pictes[4].

Dans le Nord de l'Angleterre, c'est aussi un Irlandais, Aidan, qui, parti d'Iona, vint fonder le monastère de Lindisfarne; de là, son œuvre

[1] Cf. H. Zimmer, dans les *Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, séance du 19 mars 1891 (p. 279 et suiv.).

[2] *Liber de mensura orbis terrae*, p. 41-43, éd. Parthey. Cf. Th. Thoroddsen, *Geschichte der isländischen Geographie*, übersetzt von A. Gebhardt (Leipzig, 1897 et suiv.), t. I, p. 16.

[3] *Íslendingabók*, chap. I. — Le *Livre des Islandais* a été récemment traduit en français par M. Félix Wagner (Bruxelles, 1898).

[4] Thoroddsen, *ouv. cité*, t. I, p. 17.

Digitized by Google

s'étendit sur l'Écosse et sur la Northumbrie, où le paganisme, à peine entamé par les premiers missionnaires venus du Sud de l'Angleterre, ne résista pas au zèle des moines irlandais. Mais l'église irlandaise y fut bientôt supplantée par l'église anglaise, favorisée par le Saint-Siège, vis-à-vis duquel l'Irlande faisait montre de trop d'indépendance; si les Scandinaves furent exposés là, comme en Irlande et en Écosse, à l'influence de la religion chrétienne et de la culture classique, ce n'est que très indirectement qu'ils purent y prendre connaissance des traditions celtiques; leur séjour en Northumbrie n'en a pas moins d'importance, car il permet seul de rendre compte des indéniables rapports qui existent, — en outre de ceux qui doivent s'expliquer par la communauté d'origine des Angles, des Saxons et des Scandinaves, — entre leur littérature et la littérature anglo-saxonne.

Il ressort de cette esquisse rapide des établissements irlandais hors d'Irlande que, partout, les envahisseurs norvégiens allaient se trouver en contact avec des populations chrétiennes et, sinon celtiques de race et de langage, qui, du moins, avaient eu, avaient pour la plupart encore des éducateurs irlandais. Dès le VIIe siècle, les Vikings étaient arrivés aux Shetland, avaient peut-être même poussé une pointe rapide jusqu'en Irlande, mais ce n'est que vers la fin du VIIIe siècle que leurs invasions devinrent véritablement redoutables. On les trouve en 793 sur la côte anglaise, où ils ravagent Lindisfarne; Iona eut bientôt le même sort (806), et l'année suivante, ils mettaient pour la première fois le pied sur la terre d'Irlande; ils devaient y rester, avec des fortunes diverses, jusqu'à la bataille de Clontarf (1014).

Il serait certainement exagéré, comme dit plaisamment M. F. Jónsson[1], de prétendre que les Vikings se soient sentis attirés vers les monastères irlandais par le goût des humanités, et que leur premier soin ait été de se mettre à l'école des moines. Il est trop évident qu'ils se souciaient moins des richesses spirituelles que des biens temporels de Lindisfarne et d'Iona; mais il ne l'est pas moins que des hommes doués d'une intelligence aussi vive, et qui devaient bientôt faire montre de telles aptitudes pour la poésie, n'ont pas pu vivre, durant plus de deux siècles, côte à côte avec la population irlandaise sans participer en quelque mesure à sa culture; pour qu'il en fût autrement, il eût fallu que les deux populations ne se fussent jamais mêlées, n'eussent jamais eu que des relations d'ennemi à ennemi, et c'est précisément le contraire qui est la vérité.

Les Vikings étaient marchands autant que guerriers : l'un d'eux, dont

[1] *Ouv. cité*, t. I, p. 24.

Digitized by Google

on a naguère retrouvé la tombe dans les Hébrides, à Colonsay, s'était fait enterrer avec ses armes et aussi avec la balance qui lui servait, de son vivant, à peser les lingots qui tenaient alors lieu de monnaie[1]; et, sans doute, beaucoup comme lui se montraient commerçants habiles, dans l'intervalle des batailles. Les établissements qu'ils fondèrent sur la côte devinrent bientôt des centres de commerce, où ils échangeaient la cargaison de leurs navires contre les produits indigènes. Plus d'une grande ville de la côte, Dublin par exemple, n'a pas une autre origine.

Des relations pacifiques succédaient ainsi aux hostilités du début. La différence des religions était une gêne, elle n'était pas un obstacle insurmontable : sans se faire baptiser, les Scandinaves pouvaient recevoir la *prima signatio*[2], qui faisait d'eux des catéchumènes admis à se mêler plus librement à la vie des chrétiens, à assister à des cérémonies dont ils comprenaient plus ou moins bien le sens mystique, mais dont le souvenir restait gravé dans leur esprit. C'est ainsi que l'on trouve dans l'Islande païenne une sorte de baptême, dont il est déjà question dans l'Edda[3] : on aspergeait d'eau l'enfant en lui donnant le nom qu'il devait porter. Ce sont bien les formes extérieures du baptême; il n'y manque que l'idée chrétienne.

Un fait analogue, et souvent cité, est celui que M. Bugge a relevé à la page 308 de la première série de ses *Études*. Odin[4], envoyant ses gens en expédition, avait accoutumé, nous dit l'*Ynglingasaga* (chap. x), « d'étendre les mains sur leur tête et de leur donner sa « bénédiction ». Le mot que nous traduisons par « bénédiction », *bjanak*, n'est pas islandais; c'est l'irlandais *bendacht* ou *bennacht*, qui vient lui-même du latin *benedictio*. On ne peut souhaiter un exemple plus frappant de l'intrusion des éléments chrétiens dans la mythologie scandinave par l'intermédiaire des Vikings établis en Irlande.

Les guerres intestines qui déchiraient l'Irlande fournirent aux Scandinaves d'autres occasions de se mêler à la vie des Celtes : les nécessités de leur politique et de leur commerce les amenèrent à prendre parti tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre des roitelets qui se disputaient l'hégémonie. Des Irlandais se joignirent aux étrangers contre leurs compa-

[1] C. F. Keary, *The Vikings in Western Christendom* (Londres, 1891), p. 183.

[2] G. Vigfusson, *An icelandic-english Dictionary* (Oxford, 1874), au mot *prim-signa*.

[3] *Hávamál*, str. 156 (Hildebrand).

[4] Pour ce mot comme pour quelques autres, nous adoptons la forme qu'il a habituellement en français; c'est ainsi que nous écrivons *viking*, *Thôr*, etc. : partout ailleurs nous conservons la forme que le nom a, au nominatif, dans la langue originale.

Digitized by Google

triotes, et, de même qu'il y avait des Vikings catéchumènes, et même, comme nous allons le voir, entièrement chrétiens, il y eut ce que les annalistes irlandais appelèrent les « païens irlandais », *Gaill-gaedhil.*

Les renseignements qui nous sont fournis par les historiens irlandais sur les relations que les deux races eurent entre elles au cours de l'occupation scandinave, trouvent une confirmation intéressante dans la *Landnámabók* islandaise. Ce document, unique en son genre et dont la valeur historique est unanimement reconnue, nous a conservé les noms des premiers colons de l'Islande, leurs origines et leur descendance. L'Islande, on le sait, découverte par hasard vers le deuxième tiers du IXe siècle par des Vikings qui se dirigeaient vers les Féroë, fut rapidement peuplée, particulièrement de Norvégiens fuyant la tyrannie du roi Haraldr hárfagri. Mais, parmi les nouveaux colons, s'en trouvent un bon nombre qui viennent d'Irlande ou des îles écossaises; quelques-uns s'y étaient mariés, d'autres en ont ramené des esclaves. « Des gens instruits, lisons-nous à la fin de la *Landnáma* (Partie V, chap. 15), disent que quelques-uns des premiers colons de l'Islande étaient baptisés, surtout de ceux qui vinrent des Îles Britanniques [1]. » Et des six colons qui sont cités dans ce chapitre, l'un a joint à son nom scandinave un surnom probablement celtique, *bjóla* (irlandais *Béollán*) [2]. Quelques-uns, ajoute la *Landnáma*, restèrent chrétiens jusqu'à leur mort; mais leur famille ne persista pas dans leur foi : leurs fils bâtirent des temples et offrirent des sacrifices [3]. L'un de ces colons est Ǫrlygr, qui avait été élevé, dit la *Landnáma* (I, 12), par « saint Patrice, évêque dans les îles Hébrides », soit qu'il s'agisse réellement d'un évêque du nom de Patrice, soit que Patrice fût le saint patron d'Ǫrlygr. Désireux d'aller en Islande, il demanda à l'évêque de l'assister; celui-ci lui décrivit la région où il devait se fixer, et lui ordonna d'y construire une église dédiée à saint Columba; il lui fit même emporter de la terre consacrée pour mettre sous les piliers d'angle. Arrivé en Islande après une traversée dont l'aide miraculeuse de Patrice l'avait aidé à surmonter les périls, il donna, par reconnaissance, au lieu où il aborda, le nom de *Patreksfjǫrðr,*

[1] Littéralement « de l'Ouest par mer », ce qui est l'expression usuelle pour « venir des Îles Britanniques ».

[2] Le même texte offre d'autres exemples de cet emploi de noms celtiques comme surnoms : ainsi, Óláfr *feilan* (irl. *Faelan*), Haraldr *gilli* (irl. *Gilla*[*Crist*]), Þorgeirr *meldun* (irl. *Maelduin*), Þorkell *þjalfi* (irl. [*Toir-*]*dhealbhach*). Cf. Whitley Stokes, *Revue celtique*, t. III, p. 186, et Craigie, *art. cité*, p. 250.

[3] Sur la conversion de l'Islande au christianisme, vers l'an 1000, cf. l'*Íslendingabók*, chapitre VII, et le récit plus détaillé de la *Njálssaga*, chapitre C et suiv., traduction de M. Rodolphe Dareste (Paris, 1896).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

et quand il eut atteint le but définitif de son voyage, Esjuberg, il y édifia l'église promise. Ses enfants ne furent pas baptisés, « mais ils croyaient en saint Columba ».

Leurs idées en matière de religion ne pouvaient être plus confuses que celles d'un autre Islandais, Helgi enn magri, petit-fils, par sa mère Rafǫrta, du roi irlandais Kjarvall (irl. *Cearbhall*), et qui fut un des premiers colons. La *Landnáma* nous dit (III, 12) qu'il avait été baptisé et élevé dans la religion chrétienne; mais il invoquait Thôr dans les cas périlleux, et, au moment d'aborder en Islande, il lança à la mer les piliers ornés de l'image de ce dieu, et débarqua là où le flot les poussa; il n'en appela pas moins « Cap du Christ » (*Kristsnes*) le promontoire proche du lieu où il se fixa, puis il accomplit autour de son nouveau domaine les rites païens nécessaires pour en écarter les mauvais esprits.

D'autres Islandais, dont on ne nous dit pas qu'ils étaient chrétiens, avaient séjourné dans les pays celtiques : ainsi Svartkell venait de Caithness; Kalman l'Hébridien (*suðreyskr*) porte un nom irlandais, comme son frère Kylan (irl. *Cuileán*). D'autres Hébridiens sont Bárðr et Kampa-Grímr; Ávangr est « Irlandais de naissance ».

Enfin quelques-uns avaient épousé des filles de rois irlandais : Cearbhall, roi d'Ossory, que la *Landnáma* appelle *Kjarvall* et fait roi de Dublin, avait quatre filles mariées à des Scandinaves dont les uns vinrent en Islande, un autre fut jarl des Orcades. Un autre roi irlandais, Maddaðr [1], avait aussi marié sa fille à Auðunn stoti qui fut un des premiers colons de l'Islande [2]. Et beaucoup de ceux-ci, sans doute, qu'on ne désigne pas, amenaient avec eux des femmes irlandaises : car on ne peut supposer que les Vikings n'aient jamais épousé que des filles de rois.

Ils amenaient aussi des esclaves et des affranchis, dont nous pouvons dire en toute certitude pour quelques-uns, et supposer avec beaucoup de vraisemblance pour la plupart, qu'ils étaient Irlandais de naissance. Ainsi Auðr, fille de Ketill flatnefr, et femme d'Óleifr le Blanc, qui fut roi viking de Dublin, s'était retirée dans les Hébrides après la mort de son mari; elle perdit son fils, et partit alors pour l'Islande. Elle était chrétienne. Un de ses affranchis s'appelait Erpr, fils du jarl écossais Meldun (irl. *Maeldúin*) et de Myrgjǫl (irl. *Muirghel*), fille elle-même du roi irlandais Gljómall : un des fils d'Erpr portait un nom celtique, Dufnall (irl. *Domhnall*) [3]. Án rauðfeldr, venu de Norvège en Islande, y

[1] Voir, sur ce nom, W. A. Craigie, *Zeitschr. für celtische Philologie*, t. I, p. 448. — [2] Ldn. II, 10. — [3] Ldn. II, 15-17.

Digitized by Google

avait épousé Grelǫð, fille du jarl Bjartmarr; il partit avec elle pour l'Islande avec ses affranchis, dont un s'appelait Dufan (irl. *Dubhán*)[1]. De même, parmi les quatre-vingts affranchis de Geirmundr heljarskinn, fils d'un roi norvégien et viking dans les Îles Britanniques, beaucoup étaient certainement d'origine celtique : l'un de ses esclaves s'appelait Kjaran (irl. *Ciarán*)[2]. Hjǫrleifr Einarsson, venu d'Irlande, amenait avec lui dix esclaves, dont un au moins porte un nom celtique, Dufþakr (irl. *Dubhthach*) : ils l'assassinèrent et s'enfuirent. Les îles de la côte méridionale de l'Islande où ils furent rejoints et massacrés furent appelées « îles des Irlandais » (*Vestmannaeyar*), « parce qu'ils étaient Irlandais », *þvíat þeir vǫru Vestmenn*[3]. Un autre Islandais, Ketill gufa, avait ramené des Îles Britanniques six esclaves irlandais (*hann hafði verit í vestrviking, ok haft or vestrviking þræla írska*. . .) : tous ont pourtant des noms scandinaves[4]. Il est donc assuré par ces exemples que l'importance numérique de l'élément celtique parmi les colons islandais venus de l'Est et de l'Ouest, sans être en aucune façon prépondérante, pouvait être beaucoup plus grande qu'on ne le supposerait à première vue, et on peut se rendre compte par là des étroites attaches qui unissaient, dans les Îles Britanniques, les Scandinaves aux populations indigènes.

L'influence des mères irlandaises devait être grande : Óláfr pá, dont la mère, Melkorka, fille du roi irlandais Myrkjartan, avait été achetée comme esclave sur un marché de Norvège, parlait irlandais, bien que né en Islande d'un père Islandais. Il devint le gendre d'Egill Skallagrímsson[5], le plus célèbre des scaldes islandais. Quand il maria lui-même sa fille, il fit peindre sur les murs de la salle du banquet des scènes mythologiques, dont l'un des convives, le scalde Ulfr Uggason, nous a conservé la description[6] : et cela se passait vingt-cinq ans au plus avant que l'Islande fût entièrement chrétienne, alors qu'une grande partie de la population l'était certainement déjà. Ce mélange de traditions opposées s'était, naturellement, produit bien plus largement parmi les Scandinaves restés au milieu des populations celtiques. Nous ne retrouvons en Islande que les dernières ondes d'un mouvement parti du royaume scandinave de Dublin : on peut juger par là de son intensité.

Les femmes et les esclaves, dont quelques-uns avaient fait partie des plus hautes classes de la société irlandaise, connaissaient les traditions de leur race, sans cesse rappelées par les *filid* : car il y avait un conteur

[1] Ldn. II, 26. — [2] Ldn. II, 19-20. — [3] Ldn. I, 5-7. — [4] Ldn. II, 24. — [5] Cf. Mogk, *ouv. cité*, p. 19. — [6] *Corpus poeticum boreale*, t. II, p. 22-24.

Digitized by Google

et un poète, *fili*, auprès de chacun des cent quatre-vingt-quatre rois d'Irlande [1]. Il n'est pas invraisemblable de supposer que quelques-uns de ces récits, traduits d'abord en prose scandinave, ont servi plus tard de thème à l'activité poétique des scaldes. Sans doute, il a pu se produire dans les conceptions proprement religieuses une lente infiltration du christianisme, sans que pour cela il soit toujours nécessaire de supposer, comme le fait, trop facilement peut-être, M. Bugge, l'imitation savante et plus ou moins directe d'écrits chrétiens; mais le rôle de cette imitation savante a dû être infiniment plus considérable dans la littérature héroïque. Il faut supposer que ces traductions plus ou moins littérales de la littérature irlandaise ont peu à peu vulgarisé parmi les Scandinaves des traditions qui leur étaient jusqu'alors étrangères, et auxquelles les scaldes ont pu se borner, par la suite, à faire de brèves allusions.

En insistant, comme nous l'avons fait, sur le mélange des deux peuples, nous n'avons pas voulu faire entendre que ce serait à l'infusion du sang celtique dans la race scandinave que celle-ci doit son incomparable génie poétique : il n'importe pas que tel scalde célèbre, comme Kormákr, porte un nom irlandais (*Cormac*), si tant est que ce détail suffise à prouver une ascendance celtique. Il n'est pas nécessaire de supposer la production d'une race nouvelle pour expliquer la genèse d'une littérature: quand même tous les poètes eddiques seraient de pure race scandinave, ils ont subi l'influence de la pensée celtique; ils sont les fils spirituels des Irlandais. Le *Graecia capta ferum uictorem cepit* est vrai de tous les temps : tel fils d'un obscur roitelet irlandais, dont le nom même a péri, a joué dans le développement de la littérature norroise le rôle de Livius Andronicus dans celui de la littérature romaine. Ce n'est pas parce que le sang celtique coulait dans leurs veines que les scaldes ont pris à la tradition irlandaise et chrétienne quelques-uns des traits qu'ils prêtent à leurs dieux et à leurs héros, la matière même de certains de leurs poèmes : il y a eu pénétration réciproque [2] des deux civilisations; s'il y eut aussi, en quelque mesure, mélange des deux races, c'est une autre question. Mais ce dernier point étant assuré par les arguments si probants que fournit la *Landnámabók*, la vérité du premier s'ensuit nécessairement : la réciproque ne serait pas vraie.

C'est donc à la communauté d'éducation, non à la communauté de

[1] H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique* (Paris, 1883 et suiv.), t. I, p. 337.

[2] Sur l'influence possible de la littérature germanique sur la littérature irlandaise, cf. H. Zimmer, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XXXII, p. 196 et suiv.

Digitized by Google

race qu'il faut attribuer les traces évidentes de l'influence celtique dans la littérature des Scandinaves de l'Ouest[1]. C'est à la tradition littéraire des *filid* que les scaldes doivent les règles rigoureuses et compliquées de leur métrique, si différentes des règles plus lâches de la versification des autres peuples germains. Et si, plus tard, l'Islande put s'enorgueillir de la riche collection de ses sagas, unique dans le monde germanique, ne doit-on pas voir plus qu'une coïncidence fortuite dans le fait que, seuls de tous les Germains, les Scandinaves de l'Ouest avaient pu connaître l'existence de ces récits mêlés de prose et de vers que les conteurs irlandais répétaient depuis des siècles?

Dans l'une et l'autre série de ses *Études*, M. Bugge assigne un rôle assez important, dans la genèse de l'Edda, à un élément dont nous n'avons parlé qu'en passant, l'élément anglo-saxon. C'est que ce rôle aurait pu être plus considérable encore sans qu'il fût besoin de le justifier longuement : les rapports étroits de la langue des Vikings et de celle de la population anglaise de Northumbrie rendaient infiniment plus aisées les relations entre les deux peuples. Sans qu'il faille prendre tout à fait au pied de la lettre ce que dit la *Gunnlaugssaga*[2], que jusqu'à Guillaume le Conquérant on parlait une même langue en Angleterre et en Norvège, il est certain qu'il était facile à un Scandinave d'aborder la lecture d'un poème anglo-saxon ; mais aussi la ressemblance des deux langues facilitait les demi-contresens et les confusions de mots en apparence identiques dont M. Bugge relève de nouveaux et curieux exemples dans la série de ses *Études* consacrée au cycle de Helgi[3].

Il serait infini de discuter l'un après l'autre tous les arguments qu'il produit en vue de prouver le caractère récent des poèmes qui forment ce cycle, et d'établir les rapports qui les unissent aux littératures classiques, irlandaise et anglo-saxonne. D'une série à l'autre, la méthode de M. Bugge est restée la même : c'est la même accumulation de menus

[1] Nous avons voulu nous borner, dans cette étude, à mettre en lumière les causes de l'influence irlandaise sur la seule poésie norroise. Toutefois nous ne voudrions pas omettre de signaler le récent travail où M. Charles Andler, avec beaucoup de logique et d'ingéniosité, a tenté de démontrer que cette influence aurait profondément agi sur la littérature germanique tout entière (*Quid ad fabulas heroicas Germanorum Hiberni contulerint*, Turonibus, 1897). Si nombreux qu'aient été les missionnaires irlandais, il paraît difficile d'attribuer à leur présence sur le continent les mêmes effets qu'au contact intime et permanent des Celtes, des Anglo-Saxons et des Scandinaves dans les Iles Britanniques. Cf. H. Gaidoz, dans *Mélusine*, t. IX, p. 234.

[2] Édition Eugen Mogk (Halle, 1886), chap. VI.

[3] Ainsi : *Helge-Digtene*, p. 24 et suiv. ; p. 106 et suiv., etc.

Digitized by Google

détails qui indiquent l'un une source irlandaise, l'autre une source anglo-saxonne ; c'est la même ingéniosité dans la reconstitution des intermédiaires perdus ; ce sont les mêmes trésors d'érudition qu'on admire non sans se demander avec quelque inquiétude si l'auteur n'en fait pas parfois trop généreusement part aux poètes eddiques. M. Bugge n'ignore rien de ce que les scaldes ont été à même de connaître ; il peut être téméraire d'en dire autant d'eux-mêmes. Toutefois on ne saurait blâmer de quelque excès de hardiesse le savant qui ouvre à l'exégèse une voie toute nouvelle. Il est bon que les rapprochements simplement probables soient signalés aussi bien que les plus certains : ce sera la tâche de l'avenir de faire un tri parmi ces hypothèses, dont un bon nombre, à coup sûr, resteront acquises à la science.

Les poèmes eddiques relatifs à Helgi sont au nombre de trois : la *Helgakviða Hjǫrvarðssonar*, et la première et la deuxième *Helgakviða Hundingsbana*, c'est-à-dire le *Poème de Helgi, fils de Hjǫrvarðr*, et le premier et le deuxième *Poème de Helgi, meurtrier de Hundingr*. La première *Helgakviða Hundingsbana* est tout entière en vers ; les deux autres pièces sont composées de fragments versifiés soudés entre eux par des résumés en prose, œuvre du compilateur de la collection. Ces trois poèmes (ou réunions de poèmes) forment un groupe naturel parmi les poèmes héroïques de l'Edda, tant par le sujet que par la forme ; ils se rattachent tous trois plus ou moins étroitement à la légende de Sigfrid et, par suite, au cycle des Nibelungen, sans qu'on puisse dire toutefois qu'ils y aient appartenu dès l'origine.

Gudbrand Vigfusson avait déjà remarqué[1] qu'une partie des poèmes eddiques, et, en particulier, ceux dont il est ici question, présentent, dans le détail des mœurs et dans celui de l'expression, certains traits qui suggèrent l'idée d'une origine britannique plutôt que norvégienne ou islandaise ; on y trouve un monde féerique et aérien, un idéal de beauté, un sentiment de la nature qui font défaut aux auteurs islandais des sagas, et qui supposent aussi une civilisation chevaleresque bien éloignée de la simplicité norvégienne. Enfin la faune et la flore de ces poèmes sont également étrangères à l'Islande et à la Norvège.

C'est à une conclusion analogue qu'arrive M. Bugge, qui rend hommage en terminant à l'esprit pénétrant, quoique inhabile à l'emploi des méthodes critiques, du laborieux Islandais. Selon lui, la première *Helgakviða Handingsbana* est un des morceaux les plus récents de l'Edda ;

[1] Gudbrand Vigfusson and F. York Powell, *Corpus poeticum boreale* (2 vol. in-8°, Oxford, 1883), t. I, p. LXI.

Digitized by Google

elle contient des imitations de la deuxième, et aussi d'autres poèmes eddiques comme la *Vǫluspá;* tout imprégnée d'éléments chrétiens, comme la *Rigspula*, les *Reginsmál*, les *Fafnismál*, où se rencontrent le plus de mots susceptibles d'être rapportés à une origine irlandaise ou anglo-saxonne, et, d'une manière générale, elle se rapproche de tous les poèmes qui sont le plus sûrement originaires de l'Irlande ou du Nord de la Grande-Bretagne. De certaines particularités du vocabulaire, telles que la variété des expressions dont il dispose pour désigner la royauté, M. Bugge conclut que l'auteur du poème a dû vivre à la cour d'un roi, et cela, d'après les imitations que contient son œuvre et celles qui en ont été faites dans le premier tiers du XIe siècle. Ce pourrait être à la cour du roi Sigtryggr de Dublin, dont le père Óláfr kvaran était chrétien et avait séjourné en Northumbrie et en Irlande. Ce poète connaissait la littérature irlandaise. M. Bugge rend en effet très probable l'hypothèse d'une imitation du *Togail Troi*, le récit irlandais de la destruction de Troie, imité librement lui-même de l'*Historia de excidio Troiae* de Darès le Phrygien. D'autres imitations sont moins certaines. C'est aussi aux clercs irlandais, sinon directement aux livres de langue irlandaise, que le poète doit la connaissance de la mythologie gréco-latine, dont on retrouve la trace dans les Nornes, transformation norroise des Parques. Des influences analogues se retrouvent dans la deuxième *Helgakviða Hundingsbana;* celle-ci a pourtant des rapports plus étroits avec l'épopée anglo-saxonne, et c'est en Danemark qu'il faut, en dernière analyse, rechercher ses fondements historiques. Enfin l'auteur de la *Helgakviða Hjǫrvarðssonar* a vécu, lui aussi, dans cette société celto-scandinave dont nous avons essayé de donner une idée dans les premières pages de cet article.

La conclusion dernière de M. Bugge est que le noyau de la collection des poèmes eddiques s'est formé non pas en Islande ni en Norvège, comme on l'a prétendu, mais dans les Îles Britanniques, chez les Scandinaves qui habitaient tantôt l'Irlande, tantôt la Grande-Bretagne, comme le roi Óláfr kvaran dont il a été question plus haut. De là, par les Orcades et les Shetland, cette collection, qui comprenait déjà la plus grande partie de ce que nous appelons l'Edda, a été transportée en Islande, où elle a été complétée par quelques pièces composées dans le Sud-Ouest de la Norvège, et par des poèmes tout récents comme les *Atlamál* groënlandais.

En montrant dans la première série de ses *Études* que les poèmes mythologiques de l'Edda étaient tout imprégnés d'influences étrangères, en montrant dans la seconde série qu'il en était de même des poèmes héroïques, M. Bugge avait préparé la démonstration de sa thèse sur la

Digitized by Google

provenance de la collection eddique; on pourrait objecter qu'il n'est ici question que de la matière de l'Edda, et que les mythes qui la composent ont pu être élaborés sous des influences irlandaises et anglo-saxonnes, sans que pour cela les poèmes eux-mêmes aient été nécessairement composés en dehors du sol scandinave, Norvège ou Islande; car ces mêmes traits caractérisent des poésies sûrement originaires de ces deux pays. La réponse à cette objection se trouve dans le chapitre de la seconde série où M. Bugge montre que l'auteur de la première *Helgakviða Hundingsbana* a imité d'autres poèmes eddiques; il fallait donc qu'il eût sous les yeux la collection même de l'Edda, en même temps que certaines œuvres irlandaises et anglo-saxonnes. L'hypothèse de M. Bugge est la seule qui réponde également bien à ces conditions, mais elle suppose l'exactitude des hypothèses de détail qui lui ont servi à déterminer ces conditions, et on ne peut se dissimuler que certaines d'entre elles sont fragiles autant qu'ingénieuses.

Qu'étaient exactement ces poètes de cour à qui M. Bugge attribue la composition des poèmes du cycle de Helgi? Il ne sera pas inutile d'en dire quelques mots pour achever l'esquisse sommaire que nous avons tentée de la société celto-scandinave.

Bien avant les premières invasions des Vikings, les *filid*, conteurs et poètes, comptaient parmi les personnages les plus considérables de la cour des rois irlandais[1]. Ils étaient classés suivant une hiérarchie compliquée, où le rang variait suivant le nombre de *scél* ou « histoires » qu'ils étaient capables de réciter; ces histoires en prose étaient entremêlées de vers qu'ils chantaient en s'accompagnant de la harpe. Le *fili* du rang le plus élevé devait savoir, selon une glose du *Senchus mór*, trois cent cinquante histoires; le plus bas dans la hiérarchie, sept seulement. Les *filid* avaient le privilège de se faire suivre d'un cortège d'autant plus nombreux qu'ils étaient d'un rang plus élevé, et qui pouvait être égal à celui d'un roi[2].

Cette institution se perpétua en Irlande; peut-être est-ce à l'imitation des *filid* que les rois scandinaves de Dublin eurent des poètes à leur cour, comme aussi les rois de Norvège. Toujours est-il que l'on a pu signaler dans certaines parties de l'œuvre des scaldes norvégiens[3]

[1] Sur les *filid*, cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, t. I, p. 246 et suiv.

[2] H. d'Arbois de Jubainville, *ouv. cité*, p. 334.

[3] S. Bugge, *Bidrag til den ældste Skaldedigtnings Historie* (Christiania, 1894). — Nous avons indiqué, *Revue celtique*, t. XVII, p. 113 et suiv., quelques-uns des résultats de ce travail.

Digitized by Google

d'étroites affinités avec celle des *filid* irlandais ; ainsi la généalogie versifiée de l'*Ynglingatal* [1] semble le représentant isolé en Norvège d'un genre abondamment cultivé en Irlande par les *filid* Torna, Cennfaelad, Cinaed húa Artacain, d'autres encore. M. Bugge rattache aussi à l'influence irlandaise les nombreux poèmes norvégiens où sont décrites les scènes peintes ou ciselées sur des boucliers. Si la poésie de cour a surtout fleuri en Norvège, cela ne doit pas nous empêcher d'en placer le point de départ en Irlande et en Grande-Bretagne ; les scaldes se sont répandus et multipliés là où abondaient les Mécènes.

On peut se faire une idée de ce qu'était l'existence d'un scalde en parcourant la saga qui porte le nom de l'un d'eux, Gunnlaugr ormstunga [2]. Né en Islande en 983, il fut bon poète, grand voyageur, et volontiers batailleur. À l'âge de quinze ans, il demande à son père les moyens d'aller à l'étranger « pour voir les mœurs d'autres hommes » ; mais celui-ci lui fit attendre trois ans le vaisseau et les marchandises dont il avait besoin. Ayant enfin obtenu la permission de partir, il aborda en Norvège, et se présenta à la cour du jarl Eiríkr, d'où les traits de sa langue acérée le firent bientôt chasser ; il cultivait alors la satire plus que l'art des délicates flatteries et justifiait son surnom de « Langue-de-serpent ». Il fut plus adroit courtisan chez le roi anglais Aðalráðr (*Æðelred*), chez qui il se rendit en quittant Eiríkr ; il fut son hôte jusqu'au printemps suivant, et lorsqu'il quitta Londres, le roi, en le gratifiant d'un anneau d'or du poids de six onces, lui fit promettre de revenir, tant il avait été également charmé de ses vers et de sa bravoure. Gunnlaugr passa en Irlande, à Dublin, « où régnait alors Sigtryggr, fils d'Óláfr kvaran et de la reine Kormlǫð, « celui-là même à la cour de qui M. Bugge fait vivre l'auteur de la première *Helgakviða Handingsbana*. Sigtryggr payait royalement les vers à sa louange ; il n'aurait donné à Gunnlaugr rien moins que deux vaisseaux marchands si son trésorier ne lui eût fait remarquer que c'était trop. « Les autres princes, lui dit-il, ne donnent pour un poème que des objets de prix, une bonne épée ou des anneaux d'or. » Sigtryggr se borna donc à lui donner de riches vêtements et un anneau d'un marc. Gunnlaugr ne fut pas moins bien accueilli aux Orcades par le jarl Sigurðr, puis en Suède par le roi Óláfr sœnski. Dans l'été de 1003, il revint en Angleterre chez Aðalráðr, qu'il ne quitta qu'en 1005. Cette année-là, il retourna en Norvège, de là en Islande, et, après un dernier séjour aux Orcades, revint encore en

[1] *Corpus poeticum boreale*, t. I, p. 242 et suiv. — [2] Éd. Eugen Mogk. Il vient d'en paraître une traduction française par M. Félix Wagner (Gand et Paris, 1899.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Norvège, où il périt dans un duel sauvage avec Hrafn Qnundarson, son rival en amour et en poésie (1008).

Il n'importe pas que tous les détails de cette vie errante aient ou non une valeur historique rigoureuse; il suffit que la saga nous donne une idée suffisamment exacte et vivante de ce qu'étaient les scaldes, de leurs longs séjours à la cour des princes étrangers, du bon accueil qu'ils y recevaient et qu'ils payaient de quelques vers louangeurs. Par eux, le contact a été maintenu entre les lieux où la poésie scandinave avait pris naissance, et ceux où elle achevait de s'épanouir; et c'est ce qui rend si difficile la détermination précise du temps et du lieu où fut formée la collection des poèmes eddiques.

Louis DUVAU.

Les Parsis, histoire des communautés zoroastriennes de l'Inde, par D. Menant. (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études. Tome VII.) — Paris, Ernest Leroux. In-8°, xxiv et 480 p.

PREMIER ARTICLE.

Les Parsis, a écrit Mlle D. Menant, dans une des premières pages de l'importante étude qu'elle leur a consacrée, ne sont pas un peuple sans histoire; ils ne sont pas non plus, dit-elle, un peuple sans historien; non, certes, mais nous pouvons ajouter que, jusqu'ici, ils ont été un peuple dont l'histoire est peu connue en France. Dans notre siècle, il est vrai, un des hommes les plus éminents de la colonie parsie, M. Bomanjee Byramjee Patell, publia dans la *Parsee Prakash* un exposé chronologique de tous les faits les plus saillants de l'histoire des anciens Perses, restés fidèles à leurs croyances en dépit des persécutions de leurs vainqueurs. Ce travail, fait avec un soin méticuleux et une scrupuleuse exactitude, commence à l'époque de la conquête musulmane de la Perse au viie siècle et de la migration de l'Iran, qui en fut la douloureuse conséquence, pour se terminer en 1860. Malheureusement la *Parsee Prakash*, écrite en langue guzeratie, est par cela même inaccessible aux Européens.

Dès 1858, M. Dosabhai Framji Karaka, sentant quel intérêt avaient les Parsis à se faire connaître des nations européennes, fit paraître en anglais un petit ouvrage sur les mœurs et les usages de ses coreligionnaires; en 1884, il en donna une nouvelle édition en deux gros

Digitized by Google

volumes, où il ajouta de nombreux documents, puisés dans l'histoire de M. Bomanjee Byramjee Patell.

Ces diverses publications ne dépassaient pourtant pas un cercle restreint. Avant Mlle D. Menant, les Parsis n'avaient pas d'histoire dans notre pays! Aussi, en publiant avec toute l'autorité de son talent une histoire générale des Parsis, puisée aux meilleures sources, l'auteur a rendu un grand service à la science. Mieux qu'aucun autre il était à même, par ses relations personnelles et amicales avec certains des membres les plus distingués de la communauté zoroastrienne, de tracer la peinture fidèle de leur vie sociale, montrant leur position dans la société moderne et faisant ressortir leur rôle actuel et à venir dans le monde politique de l'Inde. Il a pu suivre ainsi le Parsi dans toutes les phases de son existence et initier le lecteur aux moindres détails de sa vie privée.

Là ne se sont pas bornées ses recherches. Remontant dans le plus lointain passé, il a prouvé « que les Parsis de l'Inde ne sont pas seulement les débris d'une des plus puissantes nations de l'Orient, mais avant tout les dépositaires d'une des formes religieuses les plus hautes de l'antiquité ». Cette importante question sera traitée tout au long dans un autre volume entièrement consacré à l'étude de la religion zoroastrienne. L'ouvrage faisant partie des *Annales du Musée Guimet*, ce second volume sera publié l'année prochaine, lors de la réunion du Congrès des religions qui doit se tenir à Paris en 1900.

Grâce à une merveilleuse intelligence, grâce à une faculté d'assimilation presque sans exemple dans l'histoire, cette poignée d'hommes perdus au milieu d'un immense empire, disséminés parmi un peuple qui n'était ni de leur race ni de leur religion, a su se maintenir homogène, conserver intactes la foi et les traditions de leurs ancêtres, et après des siècles d'obscurité, conquérir à notre époque moderne une place exceptionnelle dans la civilisation occidentale et prendre dans l'Inde une influence politique chaque jour grandissante.

« Dans le mouvement de réforme sociale qui agite l'Inde en ce moment, les Parsis ne sont pas moins zélés qu'en politique, écrit Mlle D. Menant; ayant fait par eux-mêmes un laborieux apprentissage, ils ont le droit de parler avec autorité. Mais c'est ici que nous ne pouvions ni ne devions nous engager sur un terrain qui cessait d'être le nôtre. Et pourtant, si nous n'avions pas étudié la situation actuelle de l'Inde, il nous eût été impossible de montrer les Parsis dans leur rôle social et politique. On ne se ferait pas sans eux une idée nette de la vie publique de l'Inde moderne, a fort bien dit l'un des leurs; en retour, on ne se ferait pas une idée nette du rôle des Parsis si l'on ne connaissait pas le méca-

Digitized by Google

nisme de cette vie publique. C'est pourquoi il se peut que tout ce qui touche à la politique purement indienne ne soit pas bien clair pour le lecteur européen. Nous nous sommes contenté de jeter quelques jalons. L'étude complète est encore à faire; elle aurait outrepassé les limites dans lesquelles nous devions nous restreindre. » (*Intr.*, p. XVII-XVIII.)

Les *Parsis* sont les descendants directs des anciens Perses qui remplirent l'antiquité du bruit de leurs exploits et de leurs conquêtes. Le prophète Jérémie, dans la Bible, mentionne les hauts faits de ce peuple puissant dont la civilisation, pendant des siècles, domina le monde. Aujourd'hui les derniers rejetons de cette race illustre et guerrière sont réduits à une infime minorité, et la religion de Zoroastre, si répandue autrefois, n'a plus qu'un nombre infiniment restreint de fidèles.

La bataille de Nehavend, où plus de cent mille Perses trouvèrent la mort, avait mis fin à la dynastie royale des Sassanides et détruit à jamais l'empire des Perses. Les Musulmans victorieux, non contents de s'installer en maîtres dans le pays, voulurent aussi imposer aux vaincus la loi du Koran. La conquête s'acheva rapidement, et un siècle ne s'était pas écoulé que le peuple tout entier avait adopté docilement la religion de l'Islam.

Seuls, un petit nombre de zoroastriens, restés fidèles à la foi de leurs ancêtres et rebelles à toute idée de conversion, gardèrent pieusement la loi de leur grand prophète. Ils se réfugièrent dans les montagnes du Khoraçan, où, pendant nombre d'années, ils purent en toute sécurité pratiquer les exercices de leur culte. La persécution, pourtant, les en chassa, et c'est alors que, ne trouvant plus d'asile sûr dans leur patrie, ils s'embarquèrent pour aller demander l'hospitalité aux Hindous. Une tempête les jeta sur la côte près de Sanjan, à cette époque ville riche et commerçante. Accueillis avec bienveillance par le prince régnant, le sage Jadi-Rana, ils signèrent avec lui un pacte qu'ils ont scrupuleusement observé depuis cette lointaine époque; les clauses en ont été conservées et nous sont parvenues sous forme de distiques : « Ils ne cherchèrent pas à dissimuler leurs croyances, ils se déclarèrent adorateurs d'Ahura Mazda, ne répudièrent ni le *Sudrah* ni le *Kusti*, la vraie livrée du zoroastrien, et avouèrent leur respect pour le Feu; mais, sur le reste, ils firent toutes les concessions de nature à se concilier la faveur du Rana; ainsi ils s'engagèrent à parler la langue du pays, les hommes à ne plus porter d'armes, les femmes à s'habiller à la mode hindoue. »

Les fugitifs, ayant enfin trouvé le calme et la sécurité, s'empressèrent d'édifier à Sanjan un temple où ils entretinrent le Feu sacré, et c'est

Digitized by Google

ainsi que depuis l'an 721 de notre ère les rites zoroastriens se sont accomplis en toute liberté sur le sol de l'Inde.

Mêlés aux Hindous, les Perses formèrent une caste de plus au milieu des innombrables castes déjà existantes dans le pays. Simples agriculteurs, ils vécurent d'abord ignorés et modestes ; plus tard, lors de l'arrivée des Européens aux Indes, ils établirent des comptoirs à Surate et à Bombay, où ils formèrent des communautés florissantes, et à partir de cette époque ils n'ont cessé de prospérer.

Habiles commerçants, ils furent pour les Portugais, les Hollandais et les Anglais de précieux associés; pleins d'initiative, ils étendirent au loin leur industrie et acquirent les colossales fortunes qui ont été l'origine de leur puissance et de leur influence actuelles, car de tout temps ils ont fait le plus noble, le plus judicieux emploi de leurs richesses. Pendant les famines qui ont désolé périodiquement l'empire des Indes, ils nourrissaient des milliers d'affamés, sans distinction de race, de caste et de religion. Innombrables sont les temples du Feu, les tours du Silence, les hôpitaux, les écoles, les collèges, etc., qu'ils ont bâtis et entretenus de leurs deniers. Poussés autant par l'intérêt que par la reconnaissance à seconder les Anglais, ils leur ont apporté, dès l'origine de leur établissement aux Indes, un concours habile et loyal qui a formé entre les deux peuples des liens de sympathie et d'amitié qui ne se sont jamais démentis. Au contraire, dès l'année 1842, un de ces rois du commerce que les Anglais appellent des « *merchant princes* », Jamshedji Jijibhai, renommé pour son inépuisable générosité, était investi du *knighthood*, et en 1857 créé baronnet. Ce fut le premier natif de l'Inde honoré d'une telle distinction; le choix était heureux, et le gouvernement de la Reine récompensait ainsi, en la personne d'un de ses membres les plus respectés, le loyalisme et le dévouement de toute une race.

Les Parsis, que leur vive intelligence et leur jugement éclairé avaient si sûrement guidés jusqu'ici dans les phases décisives pour l'existence de leur communauté, comprirent alors que, pour tirer de la nouvelle situation acquise par leurs richesses le parti qu'ils étaient en droit d'attendre, le moment était venu pour eux de se tourner résolument vers l'Occident, d'en adopter les idées et, par une éducation libérale et virile, de préparer leurs enfants à comprendre et à résoudre les grandes questions politiques et sociales qui agitent le monde, aussi bien dans l'Inde qu'en Europe. Ils abandonnèrent les usages hindous si fidèlement observés pendant des siècles, et sans rien changer à leur foi, sans abdiquer une seule de leurs croyances, ils sont aujourd'hui en train de

Digitized by Google

s'identifier aux idées et aux sentiments de la civilisation européenne, et on les voit remplir avec distinction les emplois les plus élevés dans le gouvernement de l'Inde, et même arriver à siéger au Parlement britannique. Mais quelle que soit sa position sociale: avocat, ingénieur, shériff, député, le Parsi reste toujours zoroastrien et conserve intact son attachement à la religion de ses ancêtres.

L'extrême simplicité de la doctrine et des rites mazdéens est, selon Max Müller, la principale cause de cet invincible attachement des Parsis à leur religion. Aucun problème théologique ne trouble les fidèles. Une foi sincère dans les vérités divines communiquées aux hommes par le prophète Zoroastre et le simple engagement de croire d'une manière générale aux livres de l'Avesta, voilà en quoi se résume le zoroastrisme, qui fit succéder la religion monothéiste et révélée d'Ahura Mazda aux doctrines polythéistes des Magiciens, et qui occupa une si grande place dans l'antiquité; car, d'après les découvertes d'Eugène Burnouf, il est en effet hors de doute que Darius, le Roi des rois, se déclarait le serviteur d'Ahura Mazda, comme le font aujourd'hui ses humbles descendants, les Parsis de l'Inde.

« Quant à cette appellation d'Adorateurs du Feu, qui persiste aussi bien pour les Guèbres de Perse que pour les Parsis de Bombay, elle est absolument inexacte, dit Mlle D. Menant. Le Feu n'est considéré que comme un symbole; le plus pur, le plus noble emblème de la divinité, de la vertu et de la moralité. »

Une même division dualiste se retrouve dans les doctrines théologiques et morales de Zoroastre; les unes et les autres reposent sur la lutte perpétuelle de deux principes opposés: le bien et le mal; répandus partout dans la nature, avec la promesse du triomphe final du bien.

Ces principes existent aussi dans l'homme sous l'influence d'Ormuzd et d'Ahriman, et durant sa vie, le zoroastrien doit constamment s'appliquer à vaincre le principe du mal par ses bonnes pensées, ses bonnes paroles, ses bonnes actions, qui seules compteront à l'heure suprême.

Haug a dit justement que la philosophie morale de Zoroastre se meut dans la triade de la pensée, de la parole et de l'action. Il y a dans cette conception la plus antique affirmation de la responsabilité et de l'indépendance du moi.

Les cérémonies religieuses sont assez limitées; les manifestations extérieures du culte ne tiennent pas une grande place dans la religion zoroastrienne; longtemps les lieux de prière ne différaient pas extérieurement des demeures ordinaires; à présent il existe aux Indes des temples du Feu remarquables par leur style et leur grandeur; mais le Parsi n'est

Digitized by Google

pas astreint à suivre des offices réguliers; il est libre de s'agenouiller au pied des autels quand il lui plaît et d'y prier à ses heures : « La nature dans sa majesté lui sert souvent de temple. »

Il est une cérémonie pourtant à laquelle aucun Parsi ne peut se soustraire et qui est la plus importante de sa vie religieuse. Nous voulons parler de l'investiture qui lui confère le droit de porter les insignes sacrés, le *Sudrah* et le *Kusti*, et le fait *Beh-din*, c'est-à-dire adepte de la bonne religion. C'est entre neuf et quatorze ans, lorsqu'il est suffisamment instruit des doctrines de sa religion, que l'enfant reçoit l'investiture. Cet acte solennel s'accomplit en grande pompe, et jusqu'à sa mort le fidèle ne peut jamais un instant se séparer de ses insignes, qu'il doit remplacer quand ils sont hors d'usage.

Le Parsi est tenu aussi à accomplir certaines purifications à des époques et dans des circonstances déterminées, et quelques offrandes consistant surtout en fleurs et en parfums sont obligatoires, ainsi que pour leurs prêtres l'emploi du breuvage sacré, le Parâhôm. Voilà à peu près les seuls devoirs que leur impose le rite zoroastrien. On voit qu'ils peuvent facilement s'accommoder avec les usages de la société moderne et les exigences de la civilisation européenne apportée aux Indes par les Anglais.

Longtemps les Parsis ont vécu isolés; mais aujourd'hui où, dans les classes élevées, ne se contentant plus du commerce, ils choisissent des carrières libérales, font de la politique et occupent d'importantes fonctions dans le gouvernement, ils ont été forcés, sinon de rien changer à leurs croyances séculaires, au moins de modifier certaines coutumes incompatibles avec leur nouvelle manière de vivre.

Bien différent fut le sort des malheureux disciples de Zoroastre demeurés en Perse. Deux siècles seulement après la conquête musulmane, il ne restait plus vestige du passé. Tous les habitants, sans exception, s'étaient convertis à l'islamisme, et avec la foi aux doctrines de Mahomet ils avaient adopté l'intolérance et le fanatisme de leurs vainqueurs. Jamais changement ne fut plus radical et plus prompt, et l'auteur, évoquant « le troublant problème de l'influence de la race et des milieux dans l'histoire des peuples », cite, d'après Renan, un historien du IIe siècle, Bardesane, qui déjà, à cette époque reculée, cherchait à éclaircir cette obscure question et se demandait : « Si l'homme est dominé par les milieux et les circonstances, comment se fait-il que le même pays voie se produire des développements humains tout à fait différents ? Si l'homme est dominé par la race, comment se fait-il qu'une nation changeant de religion, par exemple se faisant chrétienne, devienne toute différente de ce qu'elle était ? »

Digitized by Google

Quel que soit le nom de la religion, la même question se présente à l'esprit et elle suggère à notre auteur ces judicieuses réflexions : « Les mêmes causes firent triompher les Arabes à la fois de l'empereur byzantin et du shahinshah perse, et ces causes furent la débilité et l'épuisement des dynasties nationales en présence des éléments vitaux apportés par les vainqueurs. Les peuples payèrent pour l'incurie des princes; l'énergie individuelle fut impuissante contre l'invasion de tribus disciplinées et fanatiques, commandées par des chefs tels qu'Omar et ses lieutenants. »

L'esprit national lui-même sombra complètement dans la tourmente qui avait saccagé ce malheureux pays; plus rien de stable désormais ne put s'y maintenir. Sans cesse livré aux convoitises de dynasties rivales, les révolutions succédèrent aux révolutions dans ce royaume jadis si puissant, jusqu'au jour où les invasions étrangères vinrent mettre le comble aux maux de la nation. On comprend combien au milieu d'un pareil état de choses était lamentable l'existence des pauvres zoroastriens, abandonnés sans défense à la haine de vainqueurs impitoyables. Ils durent se résigner à subir les maux les plus cruels, aggravés encore par la misère, qui les avait empêchés de s'expatrier comme leurs frères.

Les plus anciens voyageurs européens qui parcoururent la Perse à diverses époques ont été douloureusement frappés de leur condition misérable, et la plupart en ont parlé dans la relation de leurs voyages.

Pietro della Valle (1616-1623) et, à la même époque, Figueroa, ambassadeur de Philippe III en Perse, se sont occupés de leurs mœurs, de leur langue, de leur religion. Voici ce qu'a écrit Don Garcia de Figueroa à leur sujet :

« En la partie plus Orientale de la Perse et en la province de *Kerman*, qui luy est frontière vers l'Orient, il est demeuré plusieurs de ces anciens et véritables Persans, lesquels, quoy qu'ils se soient meslez avec les autres et qu'en s'unissant avec les vainqueurs ils n'ayent fait qu'un peuple, n'ont pas laissé de retenir constamment leur première façon de vivre, leurs habits et leur religion. Ainsi ils adorent aujourd'huy le Soleil, comme fesoient les anciens Perses, lorsque leur empire estoit le premier du monde, et à leur exemple, ils ont tousiours en leur maison du feu allumé qu'ils conservent, afin qu'il ne s'esteigne point, avec autant de soin que fesoient autrefois les vestales à Rome. »

A la fin du XVIIe siècle, Thévenot (*Voyage au Levant*, 1674), Daulier (*Les beautés de la Perse*) et Chardin (1671) nous renseignent sur la manière de vivre des Guèbres, ainsi nommés en terme de mépris par les Musulmans, du mot arabe *Gaur*, qui signifie « infidèle, idolâtre ». Daulier,

Digitized by Google

le premier, relate leur étrange coutume à l'égard des morts : « Ils n'enterrent pas leurs morts, dit-il, mais les laissent à l'air dans un enclos. »

Ker-Porter (*Travels in Georgia, Persia*, 1821-1822) s'exprime ainsi au sujet des Guèbres : « Quelques-uns, dit-il, pauvres et fidèles à leur croyance, n'ayant pas le moyen de gagner un asile au loin, restèrent esclaves sur le sol natal, l'âme vers le ciel, les yeux vers la terre et répandant des pleurs sur leurs sanctuaires profanés. Pendant que les plus riches s'enfuyaient vers les régions montagneuses des frontières ou les rivages indiens, ces quelques fidèles finirent par trouver une sécurité relative dans leur extrême pauvreté et se réfugièrent à Yezd et dans le Kirman, loin de l'œil du vainqueur. Yezd contient encore quatre à cinq mille de leurs descendants, et, à cause de ce nombre relativement élevé, ils sont autorisés à y pratiquer leur culte d'une manière plus ouverte que dans les petites localités. Ils sont en général d'excellents cultivateurs, jardiniers ou artisans. »

C'est surtout à Yezd et à Kirman que sont cantonnés les débris de la communauté zoroastrienne. Kirman est la capitale de l'antique Caramanie; quatre grandes routes venant du Sud et de l'Ouest la traversent; c'est un centre important, qui relie le golfe Persique aux provinces de Khoraçan, de Bokhara et de Balk. Après des siècles de splendeur, Kirman fut livrée à toutes les horreurs des invasions successives des hordes de Gengis-Khan, de Timour, de tous ces grands conquérants barbares, qui semaient partout la ruine et la dévastation. Les pillages, les massacres ordonnés en 1794 par Agha-Mohammed-Khan sont restés célèbres par leurs atrocités : on assure que le vainqueur se fit apporter sur des plats 35,000 paires d'yeux, et que 30,000 femmes et enfants furent emmenés en esclavage. Après cela la ville fut rasée; plus tard elle fut rebâtie, et grâce à son commerce et à la vogue de ses merveilleux châles et tapis, elle retrouva un peu de son ancienne prospérité.

Yezd, émergeant au milieu d'une verdoyante oasis de mûriers, est, comme Kirman, située aux confins d'un immense désert et ne peut communiquer avec les autres parties de la Perse que par des routes de caravanes ; la ceinture de ruines qui l'entoure montre l'étendue qu'elle avait dès l'antiquité ; aujourd'hui encore elle compte près de 80,000 habitants, composés des races les plus diverses. Le chiffre de la population guèbre, qui s'était abaissé sensiblement à la fin du siècle dernier, tend à se relever. En 1854, elle n'était que de 7,200 individus; en 1879, elle montait à 8,469, et en 1892 elle atteignait le chiffre de 9,269. On voit qu'il y a un notable progrès.

Les Guèbres de Yezd, qui autrefois s'adonnaient exclusivement à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

culture des mûriers et à l'entretien des jardins, font à présent du commerce; quelques-uns se sont fait naturaliser Anglais et possèdent jusqu'à mille chameaux. Malgré une extrême intelligence, une probité indéniable et les très réels avantages qu'ils ont procurés au commerce de Yezd par leurs relations avec leurs riches et puissants coreligionnaires de l'Inde, ils ont été pendant des siècles en butte aux plus pénibles vexations. « Toutes relations, tout commerce avec eux étaient entachés de souillure; une foule d'occupations lucratives leur étaient interdites. »

Aujourd'hui leur position à Yezd et à Kirman s'est un peu améliorée; ils y possèdent des écoles, des temples du Feu et plusieurs tours du Silence.

« La condition physique et morale des Guèbres, écrit l'auteur, a peu changé en Perse. Au contact des Musulmans ils ne se sont ni relâchés, ni amollis. Les femmes, dont la majorité appartient à des familles nécessiteuses, sont remarquables par la chasteté de leur vie. Quant aux hommes, ils sont si renommés pour leur moralité qu'on emploie particulièrement des zoroastriens dans les jardins du Shah. »

Ce fut à la fin du xve siècle que les relations entre les Guèbres et les Parsis se renouèrent. Vers ce temps-là, un riche et pieux Parsi de Nauçari, Changa-Asa, envoyait en Perse un lettré pour obtenir des membres du clergé iranien certains éclaircissements sur des questions religieuses importantes. Il fut reçu avec enthousiasme par ses coreligionnaires persans. Depuis la migration dans l'Inde en 721, la petite colonie iranienne n'avait jamais entendu parler de ses frères exilés et ignorait même qu'ils se fussent établis dans les Indes. Grande fut leur joie de les retrouver; aussi, à partir de cette époque, les relations se sont-elles continuées. Les Parsis de Bombay et de Surate eurent souvent recours aux Guèbres pour se procurer des livres saints et discuter avec eux le sens de différents textes sacrés demeurés obscurs. Mais le malheur des temps, les pillages des temples du Feu et surtout les massacres des fidèles zoroastriens avaient amené la dispersion des livres saints les plus précieux, et ils étaient devenus bien rares en Perse.

En 1511, quelques années après l'événement qui avait de nouveau réuni les deux colonies zoroastriennes, les Guèbres de Perse écrivaient à la communauté parsie de Nauçari pour lui demander protection, car jamais, disaient-ils, depuis la perte de leur indépendance, aux pires jours de la domination maudite de Zohac, de Tur et d'Alexandre, ils n'avaient connu de telles misères, ils n'avaient subi de si cruels traitements.

Une des charges les plus lourdes qui pesaient sur les Guèbres depuis

Digitized by Google

la conquête, a toujours été l'impôt appelé « jazia », qui frappait tous les infidèles, arméniens, juifs, zoroastriens, et dont les Musulmans seuls étaient affranchis. La taxe était effroyable et écrasait ces malheureux, qui, la plupart du temps, n'étaient pas en mesure de l'acquitter; aussi le recouvrement de la « jazia » donnait lieu aux scènes les plus lamentables. Plusieurs grands personnages européens avaient obtenu du gouvernement persan un adoucissement pour les Arméniens résidant près des frontières.

Les Parsis de l'Inde résolurent à leur tour de venir en aide à leurs malheureux coreligionnaires. Vers 1850, une campagne s'organisa en leur faveur, grâce au *Persian Zoroastrian Amelioration Fund*, qui réunit des meetings, fit des conférences pour stimuler le zèle des riches Parsis de Bombay et que rien ne rebuta. On obtint enfin en 1882, après vingt-cinq ans de lutte et d'efforts, l'abolition de la taxe maudite. Pour cela, le *Persian Zoroastrian Amelioration Fund* avait dépensé 257,475 francs, mis en œuvre les plus puissantes influences et profité de la bienveillance du gouvernement anglais à l'égard des Parsis pour gagner son intervention auprès du Shah.

On peut s'imaginer la joie et la reconnaissance des pauvres Guèbres opprimés depuis tant de siècles, en apprenant que leur souverain, par un firman royal en date de 1882, décrétait non seulement l'abolition de la « jazia », mais ordonnait que les zoroastriens de Yezd et de Kirman, qui descendent de l'antique et noble race de la Perse, fussent mis sur un pied d'égalité avec ses autres sujets.

Les bienfaits du comité de Bombay ne se sont pas arrêtés là; il a créé des écoles, des dispensaires, des maisons de refuge; en dix ans, plus de cent jeunes filles mazdéennes ont été mariées grâce à la libéralité de cette association. Deux fondations religieuses, dont la tradition fait remonter l'origine à l'époque de la conquête musulmane et de la chute du roi Yezdedjerd, ont été également l'objet de la sollicitude de la société charitable de Bombay. La légende raconte que les deux filles du roi Yezdedjerd, les princesses Khatun Banu et Hyat Banu, s'étaient réfugiées, après la chute de leur père, dans la citadelle d'Haft-Ajar; mais bientôt elles en furent chassées; la princesse Khatun Banu se dirigea alors vers des lieux plus déserts. Dans sa marche précipitée, la jeune fille, épuisée, mourant de soif, rencontra un fermier occupé à cultiver le sol et lui demanda un peu d'eau. Faute de source ou de citerne, le paysan lui offrit le lait de sa vache et se mit en devoir de la traire; mais au moment où le vase débordait de liquide écumant, l'animal, d'un coup de pied, le renversa sur le sol. Alors l'infortunée, privée de cette dernière douceur, continua fiévreusement sa route.

Digitized by Google

Désespérée, agonisante, elle se jeta à terre, priant le Tout-Puissant de la protéger, soit en arrêtant ses ennemis dans leur poursuite, soit en la dérobant à tout œil mortel. A peine avait-elle achevé sa prière qu'elle disparut dans une fente de rochers qui s'ouvrit devant elle et se referma aussitôt. Au même instant, arrivait avec un breuvage rafraîchissant le fermier, qui avait découvert la retraite de la princesse et qui ne trouva plus que sa petite troupe de serviteurs éplorés.

A la nouvelle de cette disparition étrange, il courut à son étable et immola la vache à l'endroit même où avait été engloutie la fille de son roi.

Le bruit de ce miracle s'étant répandu très vite, des fidèles accoururent de toutes parts à l'endroit miraculeux qu'ils nommèrent *Dari-din* « Porte de la foi », et où ils immolèrent d'autres vaches, coutume qui s'est conservée jusqu'à nos jours.

Depuis, des pèlerins en foule s'y rendent chaque année, et le lieu, consacré par une pieuse tradition, est resté vénéré.

Les Parsis de Bombay, voulant entretenir ce souvenir, y ont fait élever un monument commémoratif, avec d'immenses dépendances, pour y abriter les pèlerins; seulement, les sacrifices barbares répugnant à leurs sentiments délicats, ils y ont substitué des cérémonies religieuses plus en rapport avec leurs idées modernes.

ÉM. BLANCHARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française, présidée par M. Brunetière, a tenu sa séance publique annuelle le jeudi 23 novembre 1899.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, présidée par M. Alfred Croiset, a tenu sa séance publique le vendredi 17 novembre 1899.

Digitized by Google

M. Giry, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est décédé le 13 novembre 1899.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

L'Académie des beaux-arts, présidée par M. Jules Lefebvre, a tenu sa séance annuelle le samedi 4 novembre 1899.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Catalogue des incunables de la bibliothèque municipale de Grenoble, par Edmond Maignien, conservateur. — Mâcon, Protat frères, imprimeurs, 1899. In-8°, XIV et 499 pages, avec 3 planches.

La bibliothèque de Grenoble possède une remarquable série de livres imprimés au XVe siècle, dont beaucoup proviennent de la Grande-Chartreuse, et parmi lesquels on compte une centaine d'éditions lyonnaises. Le conservateur de ce dépôt, M. Edmond Maignien, vient d'en publier un catalogue qui répond à l'importance de la collection. Il a décrit 614 articles avec les développements et l'exactitude qu'exige un travail de ce genre. S'il y avait un regret à exprimer, ce serait de voir consacrer de longues notices à des livres dont la composition est bien connue par d'excellentes descriptions insérées dans des ouvrages qui sont entre les mains de tous les bibliographes. Pour les livres de cette catégorie, il suffit désormais de les représenter dans les catalogues par de brèves indications, avec renvois aux répertoires généraux, tels que ceux de Hain, de Copinger, de Campbell, de Mlle Pellechet et de Proctor, en se bornant à signaler en détail les particularités propres à certains exemplaires.

Heureusement le bibliothécaire de Grenoble n'a pas eu seulement à traiter des livres dont nous possédons depuis plus ou moins longtemps des descriptions tout à fait satisfaisantes. Il a fait connaître d'anciennes impressions qui avaient échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes, ou sur lesquelles le dernier mot n'avait pas été dit. Il s'est acquitté très convenablement de cette partie de sa tâche. On lira avec autant de profit que d'intérêt les pages relatives à d'anciennes impressions dont la bibliothèque de Grenoble est peut-être seule à posséder des exemplaires. Tels sont: deux petits traités qui paraissent être sortis de l'atelier de Jean Neumeister à Albi (n°s 3 et 333); — la Danse macabre de Gui Marchant, datée du 28 septembre 1485 (n° 234); — les privilèges octroyés par Charles VIII, en 1494, pour les foires de Lyon (n° 470); — une édition, sans lieu ni date, de la Somme rurale de Jean Boutillier, qui paraît copiée sur l'édition publiée à Lyon, en 1494, par Jacques Maillet (n° 168); — le Missel de Grenoble, imprimé à Grenoble en 1497, par Jean Belot, de Rouen (n° 406); — un grand placard français, annonçant les indulgences que le vicaire général de l'archevêque de Vienne accorda, en 1500, aux personnes qui contribueraient à la réfection du pont jeté sur le Rhône (n° 357); —

Digitized by Google

d'autres lettres d'indulgences pour les bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1500 (nos 365 et 366).

A propos de ces dernières lettres, l'auteur (p. x et xi) cite des lettres d'indulgences de l'année 1514, sur lesquelles il a fait une curieuse observation. Pour imprimer les formules, on en avait fait une double composition, de façon à pouvoir en tirer à la fois deux exemplaires sur un même feuillet. Ce feuillet, destiné à être coupé par le milieu, portait en marge une devise consistant en deux vers, dont le premier se lisait sur un des deux exemplaires et le second sur l'autre. C'est ainsi que peut s'expliquer la présence du vers : *Paix, honneur et toujours liesse*, sur la marge gauche d'un exemplaire des lettres d'indulgences de 1514, et celle du vers : *Au commun, église et noblesse*, sur la marge gauche du second exemplaire. On avait déjà fait des constatations analogues sur d'autres billets d'indulgences.

Comme tout bibliothécaire soigneux doit le faire, M. Maignien a scruté avec une prudente sagacité les anciennes reliures, et il a pieusement recueilli des débris de vieilles impressions qu'elles renfermaient dans leurs cartonnages. Entre autres morceaux dont il a ainsi assuré la conservation, on peut citer un fragment de missel dans lequel il a cru reconnaître les caractères de Jean Neumeister, un morceau d'une Vie de Jésus-Christ en français, qui semble devoir être attribuée à l'imprimeur viennois Pierre Schenck, et plusieurs cahiers d'un livre d'heures, orné de gravures, qui, selon lui, aurait été exécuté par Jean Belot et qui mérite d'être étudié très attentivement s'il est réellement l'œuvre de cet habile artiste.

Il faut encore louer M. Maignien de la peine qu'il a prise de relever dans ses incunables des notes manuscrites qui donnent souvent aux livres une valeur particulière. Telle est la note qu'on lit sur un exemplaire des Statuts de Vienne, imprimés dans cette ville en 1478 par Jean Solidi : « Dicatis missas pro Johanne Solidi, de sancta Trinitate, [de] sancta Cruce, [de] beata Virgine, [de] omnibus sanctis, [de] defunctis. » Jean Solidi avait évidemment donné quelques-unes de ses productions à l'église dans laquelle ces messes étaient célébrées.

Le catalogue des incunables de Grenoble est orné de trois planches : le fac-similé d'une gravure tirée d'un recueil des Statuts des chartreux et le dessin des deux plats d'une très belle reliure allemande de la seconde moitié du xvᵉ siècle.

La gravure représente François Du Puy, général des Chartreux, expliquant les Statuts de l'ordre : c'est de ce François Du Puy, mort en 1521, que viennent plus de 200 incunables arrivés de la Chartreuse à la bibliothèque de Grenoble. Quant à la reliure, elle recouvre un très précieux volume, le *Catholicon* de l'année 1460, l'un des livres que les Chartreux devaient à la libéralité d'un certain Laurent Blumenau ; ce religieux appréciait à sa valeur le travail des premiers imprimeurs, comme l'atteste une inscription par lui mise sur un volume d'une des plus anciennes éditions de Barthole : « Ego frater Laurencius Blumenau, qui, propter emendatam operum impressionem, carere nolui impressis, ... matri ordinis nostri Cartusiensis decem volumina Bartoli, quorum illud primum est, dono dedi, et ut pro me et meis orent queso humiliter. »

L. D.

Université de Paris. — Bibliothèque de la Faculté des lettres. — VIII. Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris. Par Achille Luchaire. — Paris, Félix Alcan, 1899, 173 pages.

Les manuscrits auxquels sont consacrées ces Études méritaient l'examen approfondi auquel ils viennent d'être soumis. Le caractère n'en avait pas encore été suffi-

Digitized by Google

samment défini, et plusieurs d'entre eux passaient même pour ne plus exister. Les résultats obtenus par M. Luchaire méritent d'être exposés en détail.

I. Le dernier éditeur des Œuvres de Suger n'avait point retrouvé les deux manuscrits d'après lesquels le *De consecratione* a été publié par Duchesne et Mabillon. L'un, venu de l'abbaye de Saint-Denis, est au Vatican, n° 571 du fonds de la Reine; l'autre, venu de Saint-Victor, est le n° 1030 de l'Arsenal.

II. Le manuscrit de la Chronique de Morigni, dont plus d'un auteur a déploré la perte, est le ms. 622 du fonds de la Reine.

III. En signalant dans le ms. 173 de la Reine le fragment de l'histoire d'Anjou attribué à Foulque le Réchin, M. Luchaire expose les raisons qui lui font douter que la question d'authenticité de ce morceau ait été définitivement tranchée, dans le sens de la négative, par l'argumentation du dernier éditeur, M. Mabille.

IV. M. Luchaire a relevé dans le ms. 553 du fonds de la Reine une note écrite au commencement du règne de Philippe-Auguste, relative à la reconnaissance que Louis VII avait faite de certains droits appartenant à l'abbaye de Jumièges.

V. Dans le morceau suivant nous sommes renseignés sur un cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, conservé aux Archives du Vatican, et sur les lacunes ou les erreurs que présente une copie de ce cartulaire, venue de Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui n° 12703 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

VI. La première partie du ms. 450 de la Reine (fol. 1-119), en caractères du milieu du XIV° siècle, est un recueil de statuts et d'actes divers du diocèse de Soissons. Beaucoup de ces pièces ont été publiées dans l'*Amplissima collectio* de Dom Martene. M. Luchaire en a tiré une ancienne version française de la charte par laquelle le roi Louis VIII, en mai 1225, confirma la sentence arbitrale que Garin, évêque de Senlis, prononça pour terminer un différend entre l'évêque et la commune de Soissons. De cette pièce il a rapproché le texte latin de la même sentence, inséré dans la confirmation que le roi en fit expédier en décembre 1224 et dans laquelle, au lieu de l'évêque, figurent le doyen et le chapitre de Soissons.

VII. Les *Miracula sancti Dionysii* ont été publiés par Mabillon, d'après un manuscrit qui, revenu d'Angleterre en 1882, a reçu le n° 1509 dans le fonds latin des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale, manuscrit qui, soit dit en passant, n'est pas du XIV° siècle, mais doit être cité comme un des plus beaux types des livres écrits dans l'abbaye de Saint-Denis au milieu du XIII° siècle.

Un autre exemplaire de cet ouvrage, le n° 571 du fonds de la Reine au Vatican, a fourni à M. Luchaire l'occasion de développer des considérations importantes pour la critique des *Miracula*. Il a établi que les livres I et II des *Miracula* ont été rédigés du temps de l'abbé Hilduin, avant l'époque où cet abbé produisit la thèse de l'identification de saint Denis de Paris avec saint Denis l'Aréopagite, c'est-à-dire avant l'année 835; le livre III n'a été rédigé qu'en 877, ou peu de temps après. Or en tête du premier livre se trouve un abrégé de l'histoire de la fondation du monastère de Saint-Denis, que Mabillon a laissé de côté : c'est un résumé des *Gesta Dagoberti*, et nous pouvons en tirer un nouvel argument pour prouver que la composition des *Gesta* date du commencement du IX° siècle.

M. Luchaire a reproduit un extrait du *Libellus miraculorum sancti Dionysii* d'après un manuscrit de Reims que Mabillon avait incomplètement utilisé et à l'aide duquel pourront être améliorées quelques leçons des anciennes éditions. Il y a joint une note de la fin du XI° siècle, ou du commencement du XII°, relative à divers dons faits à la cathédrale de Reims, notamment par Robert II, comte de Flandre, en 1086, et par Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, probablement en 1100.

Digitized by Google

Les articles qui nous font connaître le passage de ces princes à Reims sont fort intéressants : « Anno quarto archiepiscopatus domni Rainaldi, cum venisset Remis Rotbertus, comes Flandrensis, filius Rotberti marchionis, qui, eodem anno, Jherosolimam profectus fuerat, fecimus ei processionem, et obtulit super altare Sanctæ Mariæ duo pallia. Et benedictus, cum sponsa sua, a predicto archiepiscopo ante majus altare, finita missa, recessit comes in sua... Rotbertum, Normannorum comitem, recepimus in ecclesiam nostram cum processione; et dedit Sanctæ Mariæ armillam auream super altare, et inde habuimus duas partes... »

A propos des *Gesta Dagoberti*, M. Luchaire fait encore remarquer qu'un manuscrit de cet ouvrage, cité par Duchesne comme appartenant à Petau et que le docteur Krusch a cru perdu, est, selon toute apparence, le n° 571 du fonds de la Reine, et que le même texte se trouve aussi dans un ms. de Saint-Victor, n° 1030 de l'Arsenal.

VIII. La partie la plus considérable du fascicule que nous analysons a trait à deux recueils épistolaires constitués vers la fin du XIIe siècle dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris.

L'un est celui que Duchesne a inséré dans le tome IV de ses *Scriptores*, d'après un manuscrit qui lui avait été communiqué par Alexandre Petau et qui forme aujourd'hui le n° 179 du fonds de la Reine. C'est lui qui est indiqué sous la cote JJ. 22 de l'ancien catalogue de la Bibliothèque de Saint-Victor[1]. La collation que M. Luchaire a pris la peine d'en faire montre que l'édition de Duchesne est très fidèle.

L'autre recueil épistolaire occupait les fol. 161-232 du ms. JJ. 23 de l'ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor. M. Luchaire l'a bien reconnu, mais les renseignements qu'il a cru pouvoir tirer de l'article de l'ancien catalogue ne sont pas tout à fait exacts. Il n'est pas inutile de les rectifier : comme le manuscrit n'est peut-être pas détruit, il importe de se rendre compte de la façon dont il a disparu.

Claude de Grandrue, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor au commencement du XVIe siècle, a décrit comme il suit le volume qui portait dans la bibliothèque de cette maison la cote JJ. 23 :

Quedam notata super totum evangelium Johannis, a folio 1 usque 38. Quatuor sermones sancti Augustini, 39. Glose super quosdam hymnos, 45. Tractatus ad predicandum crucem contra Sarracenos, 65. Tractatus quidam de predicatione, 97. Quedam notabilia moralia de proprietatibus columbe et quarumdam aliarum avium, 127. Quedam de missa, 152. Plures epistole et diversorum inter quas multe concernentes primum statum hujus monasterii Sancti Victoris Parisiensis, a folio 161 usque 232. — A. cum illis et ipse; B. patri suo et; C. 232 et usque 234.

[1] Je crois qu'il s'est glissé une erreur dans les notes de M. Luchaire. Il dit (p. 32) qu'on lit dans ce manuscrit, en caractères du XVIe siècle, les mots : « Quedam epistole... *inter quas multe concernentes primum statum hujus monasterii Sancti Victoris.* » Les mots que nous imprimons en italiques ont été effacés du manuscrit quand il eut été dérobé à l'abbaye de Saint-Victor. On les remplaça par les renvois : « p. 172 et 137, 62, 83, 86*b*, 74*b*, 87, 37, 45*b*, 46, 41, 163*b*, 270 *b* ». C'est en se reportant à l'article correspondant de l'ancien catalogue qu'on a pu restituer les mots *inter quas — Sancti Victoris*. Voir à ce sujet la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1899, p. 364.

Digitized by Google

Claude de Grandrue, après avoir achevé son catalogue, procéda à un récolement dont il consigna le résultat sur les deux derniers feuillets de ce même catalogue, et voici la constatation qu'il fit en examinant de plus près le ms. JJ. 23 : « Deest a libro 23 pulpiti JJ., a folio 65 usque 97, tractatus scilicet ad predicandum crucem contra Sarracenos. » A une époque relativement moderne, on a souligné dans la notice du ms. JJ. 23 les mots *Tractatus ad predicandum crucem contra Sarracenos*, et on a mis sur la marge cette observation : « Cecy manquoit dès le temps que ce catalogue a été fait en 1513, par le P. de Grandrue, comme il est remarqué à la fin de ce volume. » Il résulte de là que les feuillets 65-97 du manuscrit avaient été enlevés au commencement du XVIe siècle; mais le volume lui-même était resté en place. Au XVIIe siècle, lors des nouveaux classements de la bibliothèque de Saint-Victor, il reçut successivement les cotes B. g. 46 et 403. Il n'est donc pas étonnant que Duchesne ait pu le consulter dans ce dépôt, ce que M. Luchaire ne croyait guère possible d'admettre, persuadé qu'il était que le volume en avait disparu plus d'un siècle avant l'époque des travaux de Duchesne. Tout porte à croire que ce manuscrit, incomplet des folios 65-97, est resté à Saint-Victor jusqu'au moment de la Révolution. Puissent les détails qui viennent d'être donnés aider à en retrouver la trace !

En attendant, nous devons savoir gré à M. Luchaire de nous avoir renseignés sur la façon dont nous pouvons suppléer à l'absence des 33 feuillets qui formaient la dernière et la plus précieuse partie du ms. JJ. 23. Il a reconnu que beaucoup des lettres copiées sur ces feuillets nous ont été conservées soit sous la forme de copies très médiocres dans les mss. latins 14615 et 14664 de la Bibliothèque nationale, soit avec plus de correction dans les compilations manuscrites de Jean de Toulouse. Duchesne a tiré de ce second recueil 21 pièces. Martène en a fait entrer un plus grand nombre dans son *Amplissima collectio*.

M. Luchaire a dressé une table analytique de 224 articles qui lui ont paru avoir composé ce second recueil, et il en a textuellement publié les parties les plus intéressantes pour l'histoire politique, religieuse et intellectuelle du XIIe siècle, ce qui, comme il le dit justement à la page 45, lui a permis soit d'ajouter un certain nombre de faits et de noms à ceux qui étaient déjà connus par les recueils des érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle, soit de rectifier certaines erreurs commises par les savants d'autrefois et d'aujourd'hui.

Le volume que nous avons analysé se termine par une « indication sommaire des manuscrits du fonds de la reine Christine conservés actuellement dans la bibliothèque du Vatican et qui intéressent l'histoire de France et l'historiographie française aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, sauf les écrits relatifs à l'histoire des croisades ». On regrette que ce relevé ne soit pas au courant des notions que nous avons aujourd'hui sur cette catégorie de manuscrits. Mais ce n'est point d'après un hors-d'œuvre, trop hâtivement préparé, qu'il faut apprécier un volume rempli d'observations originales et d'une incontestable utilité.

L. D.

ALLEMAGNE.

Elementum, eine Vorarbeit zum griechischen und lateinischen Thesaurus. Elementum, travail préparatoire au Trésor grec et latin, par Hermann Diels. Leipzig, B. G. Teubner, 1899, XIV et 93 p. in-8°.

M. Diels fait, dans une savante monographie, l'histoire du terme latin *elementum*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

et du terme grec correspondant *στοιχεῖον*. Personne n'ignore les deux acceptions principales de ces termes. On désignait par *στοιχεῖα* et *elementa* les lettres de l'alphabet, ainsi que les éléments constitutifs du monde. Ces deux sens du même mot ont naturellement suggéré à Cicéron la célèbre comparaison : prétendre que l'ordre de l'univers est l'effet de la rencontre fortuite d'atomes est aussi insensé que d'attribuer au hasard les combinaisons de lettres qui forment les *Annales* d'Ennius. Lucrèce fait un rapprochement pareil dans l'intérêt de son système : « Si les vingt-quatre lettres de l'alphabet, dit-il, se prêtent à des combinaisons innombrables, les atomes, dont le nombre est illimité, ont pu produire une infinité de corps divers. » M. Diels montre que Démocrite s'était déjà servi de ce raisonnement, sans employer toutefois le terme *στοιχεῖα*. Ce nom, qui désigne les membres d'une série, *στοῖχος*, fut donné aux sons et aux caractères dont la suite traditionnelle constitue l'alphabet; plus tard seulement il fut appliqué aux éléments dont l'ensemble constitue le monde. Chez Thucydide (II, 62), Périclès dit aux Athéniens qu'ils dominent l'un des deux éléments qui sont sous la main de l'homme, la terre et la mer; il les appelle populairement deux parties, *δύο μέρη*. Les philosophes employaient alors le mot « principes », *ἀρχαί*. C'est dans les auteurs du IVe siècle que l'on voit poindre, puis se fixer la terminologie qui prévalut par la suite. Xénophon (*Mémor.*, II, 1, 1) dit que l'éducation doit tout d'abord s'appliquer à donner des habitudes de tempérance, en commençant par la nourriture comme par l'*A b c*, *ἀρξάμενοι ἀπὸ τῆς τροφῆς ὥσπερ ἀπὸ τῶν στοιχείων*. C'est de la même façon qu'Isocrate (II, 16) parle de certains principes de politique. Dans le *Théétète* (p. 201, E), Platon appelle les premiers éléments des corps *τὰ πρῶτα οἱονπερεὶ στοιχεῖα*, et la suite montre que par *στοιχεῖα* il entend les lettres de l'alphabet. Là il n'y a encore qu'une comparaison. Mais plus tard, dans le *Sophiste* (p. 252, B), *στοιχεῖον* est employé comme terme technique répondant à ce que nous appelons *élément*. Aristote le fait définitivement entrer dans la langue philosophique. Cependant, chose curieuse, Épicure ne l'applique jamais à ses atomes : il n'appelle *στοιχεῖα* que les quatre éléments d'Empédocle : la terre, l'eau, l'air et le feu. Des écoles, le terme se répandit parmi le public et entra dans le langage usuel.

Nous indiquons très sommairement les étapes que parcourut la notion de *στοιχεῖον*. On en lira avec grand intérêt les détails dans la brochure de M. Diels. Nous appelons surtout l'attention sur les pages consacrées à une singulière déviation de cette notion. Les astrologues ayant transporté l'alphabet dans le ciel, on prit l'habitude d'appeler les corps célestes *στοιχεῖα*; on les adorait sous ce nom en même temps que les quatre éléments divinisés. Les épîtres des apôtres et d'autres écrits chrétiens font allusion à cette apothéose. Chez les Byzantins, *στοιχεῖον* devient synonyme d'idole. Encore aujourd'hui les génies des eaux, des arbres, etc., sont appelés de ce nom par les paysans grecs. *Habent sua fata vocabula.*

L'histoire du mot latin *elementum* est parallèle à celle de son équivalent grec. Là encore le point de départ est « lettre de l'alphabet »; les métaphores, les extensions, les déviations du sens sont les mêmes. M. Diels fait remarquer que le mot revient très fréquemment chez les écrivains chrétiens (on l'a relevé 72 fois dans le *De civitate Dei*), tandis que les jurisconsultes de l'époque classique ne l'emploient jamais. Il en conclut que le christianisme a popularisé un mot savant qui se lisait dans l'Écriture. Le mot *talent* et plusieurs autres mots usuels n'ont pas d'autre origine.

Il y a cependant une différence entre le terme grec et le terme latin. Si l'étymologie de *στοιχεῖον* est claire, celle d'*elementum* est extrêmement obscure et contro-

Digitized by Google

versée. Aux nombreuses conjectures qui ont été mises en avant à ce sujet, M. Diels ajoute une explication nouvelle, sinon évidente, du moins très ingénieuse. Il rappelle qu'on donnait aux enfants des lettres en ivoire pour leur apprendre l'*A b c*. C'est Quintilien qui nous l'apprend; mais l'idée de faire servir des jouets à l'instruction des enfants a bien l'air de venir des Grecs. Si Livius Andronicus a introduit cette jolie invention à Rome, *elementa* pourrait venir d'*elephanta*, devenu *elibanta* dans la bouche des soldats macédoniens de Pyrrhus. La vocalisation ne fait pas de difficulté : *a* s'est changé en *e* dans *Tarentum* (Τάραντα), *talentum* (τάλαντον), etc. Le changement de *b* en *m* est plutôt rare et exceptionnel, mais il n'est pas sans exemple. Dans le dernier cahier de la *Revue des études grecques* (p. 303), M. Bréal fait venir *incolumis* du grec κολοβός.

Cette monographie est dédiée à M. Wilhelm von Hartel, président de la Commission du *Thesaurus latinus*, et le titre la désigne comme devant servir à la préparation de ce Trésor. Cependant l'auteur ne veut pas que l'on prenne exemple sur lui : demander beaucoup de travaux préparatoires pareils, ce serait renvoyer l'exécution de l'entreprise aux calendes grecques. Il ne dissimule pas non plus que le Trésor latin, pour répondre à l'idéal scientifique, aurait dû être précédé d'un Trésor grec; qu'une statistique raisonnée de tous les vocables grecs et des variations de leur sens, fondée sur des éditions vraiment critiques de tous les écrivains grecs, depuis Homère jusqu'à la prise de Constantinople, est une œuvre gigantesque, plus facile à concevoir qu'à réaliser. Les plus grands et les plus beaux projets ne s'accomplissent guère, il faut s'y résigner; mais on peut espérer que M. Diels enrichira la sémantique grecque et latine d'autres travaux aussi savants et aussi instructifs que celui que nous annonçons.

H. Weil

ANGLETERRE.

On the Vatican Library of Sixtus IV. By J. W. Clark, M. A. *Reprinted from the Cambridge Antiquarian Society's Proceedings and communications for 6 March 1899.* In-8°, 52 pages avec planches.

M. Clark, connu depuis longtemps par ses recherches sur l'installation matérielle des bibliothèques au moyen âge, vient de consacrer une étude spéciale à l'organisation de la bibliothèque du Vatican, sous le pontificat de Sixte IV. C'est un utile complément des travaux de M. Eug. Müntz et du regretté Paul Fabre, dont le savant anglais a reconnu le mérite de la meilleure grâce du monde.

Ce qui donne un intérêt particulier à la publication de M. Clark, c'est que, par l'étude des textes, par un examen attentif des bâtiments et par la comparaison avec la disposition de la Laurentienne et de la bibliothèque de Cesena, il a réussi à donner un plan de la bibliothèque établie par Sixte IV et à en décrire le mobilier.

Il faut signaler dans cet opuscule la reproduction d'une fresque de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, dont l'existence n'avait pas été remarquée avant ces dernières années. Cette fresque, qui paraît avoir été exécutée avant 1482, représente l'intérieur de la bibliothèque du Vatican au temps de Sixte IV.

L. D.

The printers, stationers and bookbinders of London and Westminster in the fifteenth century. A series of four lectures delivered at Cambridge in the Lent term M DCCCIC,

Digitized by Google

by E. Gordon Duff, M. A. Oxon., Sandars reader in bibliography in the University of Cambridge, 1898-1899. — Privately printed, [Aberdeen,] 1899. In-8°, 105 p.

Ce petit volume est un excellent résumé de l'histoire de l'industrie du livre à Londres et à Westminster au xve siècle. L'auteur connaît de longue date et à merveille ce sujet, sur lequel il a fait, pendant le carême de 1899, à l'Université de Cambridge, quatre lectures, dont le fond est aussi solide que la forme en est plaisante. La troisième lecture a pour nous un intérêt particulier. Le conférencier y passe en revue les travaux que les imprimeurs étrangers, notamment ceux de Paris et Rouen, ont exécutés pour l'Angleterre, travaux remarquables et malheureusement fort peu connus chez nous, nos bibliothèques françaises contenant à peine quelques exemplaires de ces belles impressions. Signalons à ce propos les mesures que le roi Richard III prit en 1483 pour encourager dans son royaume l'établissement d'imprimeurs ou de libraires étrangers, et pour y favoriser l'importation des livres, mesures libérales, qui restèrent en vigueur jusqu'en 1533. A cette époque, on trouva que les imprimeurs et libraires anglais étaient assez nombreux et assez habiles pour fournir tous les livres dont l'Angleterre avait besoin.

L. D.

BELGIQUE.

Une lettre « perdue » de Descartes. Par G. Monchamp. Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1899, p. 632-644.

La lettre que vient de publier M. Monchamp a été adressée le 13 décembre 1647 par Descartes au P. Mersenne. L'éditeur a justement signalé l'importance de ces pages, « où se révèle si bien le caractère de Descartes, son état d'âme vis-à-vis de Pascal, son désir d'être tenu au courant des nouveautés scientifiques, et, ce qui est plus remarquable, sa crainte d'annoncer *a priori* des choses que dementirait ensuite l'expérience, ou, si l'expérience les confirmait, de passer pour les avoir prédites après en avoir au préalable eu la preuve expérimentale ».

La lettre du 13 décembre 1647, très curieuse pour l'histoire de la découverte du baromètre, a été trouvée par M. Monchamp dans un livre imprimé en 1811 où personne ne s'était avisé d'aller la chercher : *Pensées de Descartes sur la religion et la morale*. C'est là qu'elle a été publiée dans un *Discours* préliminaire de l'abbé Émery, qui en avait vu l'original dans la bibliothèque de l'Institut, une trentaine d'années avant les vols de Libri.

Après avoir félicité M. Monchamp de sa trouvaille, nous pouvons le rassurer sur le sort de la lettre perdue. Elle est en original à Londres, dans les collections de M. Morrison, qui en a fait publier le texte en 1896 aux pages 105 et 106 du volume intitulé : *The Collection of autograph letters and historical documents formed by Alfred Morrison, second series*, 1882-1893. Volume III. (Printed for private circulation.) L'entrée de cette lettre dans les collections de M. Morrison a été signalée en avril 1898 par le *Journal des Savants*.

L. D.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

DICTIONNAIRE

DES

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES,

D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS,

CONTENANT L'EXPLICATION DES TERMES QUI SE RAPPORTENT AUX MŒURS, AUX INSTITUTIONS, À LA RELIGION, AUX ARTS, AUX SCIENCES, AU COSTUME, AU MOBILIER, À LA GUERRE, À LA MARINE, AUX MÉTIERS, AUX MONNAIES, POIDS ET MESURES, ETC., ETC. ET EN GÉNÉRAL À LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES ANCIENS.

Ouvrage orné de 6,000 figures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier, et rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. DAREMBERG ET EDM. SAGLIO,

AVEC LE CONCOURS DE M. EDM. POTTIER.

MISE EN VENTE DU 27e FASCICULE (JUR-KYT),

CONTENANT 67 GRAVURES.

Prix..... 5 francs.

Ce dictionnaire se composera d'environ quarante fascicules grand in-4°. — Chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression (160 pages).

En vente : les vingt-sept premiers fascicules. — Chaque fascicule, broché : 5 francs.

Tome I, 1re partie (A-B.), 1 vol. in-4°, br.. 23f75	Tome II, 1re partie (D-E). 1 vol. in-4°, br... 30f
Tome I, 2e partie (C). 1 vol. in-4°, br.... 29f50	Tome II, 2e partie (F-G). 1 vol. in-4°, br... 24f

Tome III, 1re partie (H, I, J, K). 1 vol. in-4°, br..... 27f 50.

La demi-reliure en chagrin de chaque volume se paye, en sus, 5 francs.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN ET FR. SCHRADER.

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

CONSTRUIT D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES ET LES DOCUMENTS LES PLUS RÉCENTS, CARTES, VOYAGES, MÉMOIRES, TRAVAUX GÉODÉSIQUES, ETC., AVEC UN TEXTE ANALYTIQUE CONTENANT 85 CARTES IN-FOLIO GRAVÉES SUR CUIVRE, SOUS LA DIRECTION DE MM. COLLIN ET DELAUNE.

Mise en vente de la carte :

N° 22 : ITALIE SEPTENTRIONALE,

à l'échelle de 1/2 500 000e,

1 carte double in-folio, gravée sur cuivre, avec texte..... 2 francs.

Cinquante-trois cartes sont en vente.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS,

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE.

BOSSUET,

PAR

M. ALFRED RÉBELLIAU.

1 volume in-16, avec un portrait en héliogravure, broché..... 2 francs.

En vente dans la même collection :

VICTOR COUSIN, par M. Jules SIMON, de l'Académie française.
MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
MONTESQUIEU, par M. Albert SOREL, de l'Académie française.
GEORGE SAND, par M. E. CARO, de l'Académie française.
TURGOT, par M. Léon SAY, député, de l'Académie française.
A. THIERS, par M. P. DE RÉMUSAT, sénateur, membre de l'Institut.
D'ALEMBERT, par M. Joseph BERTRAND, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
MADAME DE STAEL, par M. Albert SOREL, de l'Académie française.
THÉOPHILE GAUTIER, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. Arvède BARINE.
MADAME DE LA FAYETTE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.
MIRABEAU, par M. Edmond ROUSSE, de l'Académie française.
RUTEBEUF, par M. CLÉDAT, professeur de Faculté.
STENDHAL, par M. Édouard ROD.
ALFRED DE VIGNY, par M. Maurice PALÉOLOGUE.
BOILEAU, par M. G. LANSON.
CHATEAUBRIAND, par M. DE LESCURE.
FÉNELON, par M. P. JANET, membre de l'Institut.
SAINT-SIMON, par M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
RABELAIS, par M. René MILLET.
J.-J. ROUSSEAU, par M. Arthur CHUQUET, professeur au Collège de France.
LESAGE, par M. Eugène LINTILHAC.
VAUVENARGUES, par M. Maurice PALÉOLOGUE.
DESCARTES, par M. Alfred FOUILLÉE, membre de l'Institut.
VICTOR HUGO, par M. Léopold MABILLEAU.
ALFRED DE MUSSET, par M. Arvède BARINE.
JOSEPH DE MAISTRE, par M. Georges COGORDAN.
FROISSART, par Mme Mary DARMESTETER.
DIDEROT, par M. Joseph REINACH, député.
GUIZOT, par M. A. BARDOUX, sénateur, membre de l'Institut.
MONTAIGNE, par M. Paul STAPFER, professeur de Faculté.
LA ROCHEFOUCAULD, par M. J. BOURDEAU.
LACORDAIRE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.
ROYER-COLLARD, par M. E. SPULLER, sénateur.
LA FONTAINE, par M. G. LAFENESTRE, membre de l'Institut.
MALHERBE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.
BEAUMARCHAIS, par M. André HALLAYS.
MARIVAUX, par M. Gaston DESCHAMPS.
RACINE, par M. Gustave LARROUMET, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.
MÉRIMÉE, par M. Augustin FILON.
CORNEILLE, par M. G. LANSON.
FLAUBERT, par M. Émile FAGUET.

Digitized by Google

JOURNAL
DES SAVANTS

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 2 1900
CAMBRIDGE, MASS.

DÉCEMBRE 1899

SOMMAIRE DU CAHIER.

MM. Dareste. Fragments d'une paraphrase des Institutes de Gaïus, p. 729.
Paris. Les danseurs maudits, p. 733.
Perrot. Le bas-relief romain, 4e article, p. 747.
Blanchard. Les Parsis, 2e article, p. 764.
Nouvelles littéraires, p. 779.
Table, p. 783.

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

Digitized by Google

BUREAU DU JOURNAL DES SAVANTS.

M. Leygues, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, *président*.

Assistants...
- M. J. Bertrand, de l'Institut, Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Ch. Lévêque, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. Wallon, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Gaston Boissier, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. R. Dareste, de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques.
- M. G. Perrot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Auteurs...
- M. Gaston Paris, de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Berthelot, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
- M. Jules Girard, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Weil, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Blanchard, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. L. Delisle, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, *secrétaire du bureau*.
- M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Barth, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.
- M. Albert Sorel, de l'Institut, Académie française et Académie des sciences morales et politiques.
- M. Marey, de l'Institut, Académie des sciences.
- M. Maspero, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE VENTE

à la Librairie HACHETTE et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79.

Le Journal des Savants paraît par cahiers mensuels. Les douze cahiers de l'année forment un volume. Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 40 francs pour les départements et de 42 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale. — Le prix du cahier séparé est de 3 francs. Il reste encore quelques collections complètes, en 60 volumes, au prix de 900 francs. — On peut déposer à la même librairie, à Paris, les livres nouveaux, les prospectus, les mémoires manuscrits, les lettres, avis, réclamations et autres écrits adressés à l'éditeur du Journal des Savants.

Digitized by Google

JOURNAL

DES SAVANTS.

DÉCEMBRE 1899.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FEB 2 1900
CAMBRIDGE, MASS.

Fragments d'une paraphrase des Institutes de Gaius tirés d'un manuscrit palimpseste du séminaire d'Autun.

Le déchiffrement du palimpseste d'Autun est enfin terminé. M. Chatelain, qui avait entrepris ce difficile travail, a réussi au delà de toute espérance, et, grâce à lui, la science du droit romain s'est enrichie de quelques pages nouvelles qu'on peut lire aujourd'hui dans une édition de Gaïus récemment publiée à Berlin par M. Paul Krüger. Sans doute, le texte donné par M. Chatelain n'est pas définitif. Il reste encore bien des lacunes à combler, bien des restitutions à faire, et si M. Chatelain veut reprendre son travail, il réussira certainement à le compléter, ou du moins à l'améliorer. Dans le déchiffrement des palimpsestes, on n'arrive jamais du premier coup. Après Gœschen et les premiers éditeurs de Gaïus, M. Studemund a trouvé à glaner dans le ms. de Vérone. On trouvera quelque chose encore dans le ms. d'Autun, mais, dès à présent, on peut apprécier l'importance de la découverte. Il ne faut ni la surfaire, ni la déprécier. Si, la plupart du temps, elle ne nous donne qu'une paraphrase d'un texte déjà connu[1], elle fournit cependant quelques renseignements nouveaux, notamment sur les actions noxales. D'autre part, elle nous montre que les Institutes de Gaïus étaient expliquées dans les écoles. Cet enseignement paraît avoir duré au moins deux siècles si, comme nous le croyons, la paraphrase a été écrite au IVe siècle, après le règne de Constantin. C'est, en effet, ce que semble indiquer un mot du texte sur lequel nous reviendrons dans un instant. Cette conjecture est confirmée par le style de l'ouvrage et par l'écriture du manuscrit.

Le premier livre des Institutes de Gaïus est représenté dans le ms.

[1] Cette paraphrase est au texte de Gaïus ce que celle de Théophile est aux Institutes de Justinien.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

d'Autun par deux fragments: le premier, de dix paragraphes, correspond aux paragraphes 93-98 de Gaïus; le second, de onze paragraphes, correspond aux paragraphes 124-129.

Premier fragment. Il s'agit de l'*edictum Hadriani* et du sénatus-consulte relatif à la concession du droit de cité romaine. La concession faite au père ne profite pas de plein droit aux enfants. Il faut une disposition spéciale, expresse. Dans les cas mêmes où l'enfant de parents pérégrins devenus citoyens naît citoyen, une disposition spéciale est nécessaire pour qu'il soit soumis à la puissance paternelle. La concession du *jus Latii* à une cité comporte deux degrés, suivant qu'il confère à tous les décurions le droit de cité romaine, ou simplement aux magistrats. On n'était pas arrivé du premier coup à lire dans le palimpseste de Vérone les mots *majus et minus Latium.* Le ms. d'Autun confirme sur ce point la leçon trouvée par Studemund.

Deuxième fragment. Comment les personnes *alieno juri subjectæ* sont-elles délivrées de cette puissance? Les esclaves, par l'affranchissement; les fils de famille, par la mort de l'ascendant investi de la puissance paternelle, alors du moins qu'ils ne retombent pas sous la puissance d'un autre ascendant, ou par l'émancipation, ou bien encore par l'interdiction *aqua et igni,* prononcée contre le père ou contre le fils, ou bien, enfin, par la captivité du père pris par l'ennemi, sauf l'effet du *postliminium* si le captif revient.

Sur tous ces points, le ms. d'Autun ne fait que paraphraser le texte de Gaïus et ne nous apprend rien de nouveau.

Les fragments relatifs aux matières traitées dans le deuxième livre des Institutes de Gaïus remplissent 55 paragraphes formant trois groupes.

Le premier correspond aux paragraphes 129-170 de Gaïus. Il traite de la différence entre l'héritier *extraneus* et le *suus heres,* au point de vue de la renonciation ou de l'abstention, de la *restitutio in integrum* qui peut être accordée au mineur de 25 ans par le préteur, et enfin du bénéfice qui peut être accordé par l'empereur au majeur qui a imprudemment accepté une succession dont il ignorait les charges. Il existe, sur ce dernier point, un précédent que l'auteur conseille d'invoquer, « nam facile impetrantur ab imperatore ea quæ jam ab aliis impetrata sunt : aliud est novum beneficium petere, aliud est id petere cujus extant exempla ». L'auteur passe ensuite à la *cretio*, à ses formes et à ses délais. Ici il reproduit l'exposition de Gaïus, sans rien y ajouter d'essentiel. Nous relevons seulement deux passages: dans l'un, l'auteur conseille à l'héritier qui veut faire la *cretio* de se ménager un moyen de preuve: « Debet adhibere ami-

Digitized by Google

cos quibus præsentibus hæc verba dicat »; dans l'autre, il indique le moyen de faire en sorte que l'adition d'hérédité ne soit pas différée indéfiniment et, à ce propos, il ajoute : « Quid interea de sacris, quorum magna erat observatio? » Cet emploi de l'imparfait peut conduire à penser que l'auteur écrivait à une époque où les *sacra* étaient déjà tombés en désuétude, c'est-à-dire au IVe siècle, après le règne de Constantin.

Le deuxième groupe de fragments nous transporte dans la matière des fidéicommis et correspond aux paragraphes 247-252 de Gaïus. Quels sont les fidéicommis *universitatis* ou *singularum rerum*? A qui le fidéicommissaire doit-il demander la délivrance? Primitivement, cette délivrance avait lieu sous forme de vente fictive, « nummo uno, dicis causa », et les obligations réciproques de l'héritier et du fidéicommissaire étaient fixées par une *sponsio* et une *restipulatio*. Ici encore, l'auteur se borne à reproduire en termes un peu différents le texte de Gaïus.

Enfin le troisième groupe traite des sénatus-consultes Trébellien et Pégasien dont Gaïus parle aux paragraphes 253-259 et au paragraphe 271. Il y a ici, malheureusement, de nombreuses lacunes. Le sens général est certain, mais la restitution du texte est difficile.

Le ms. d'Autun ne contient rien qui se rapporte au troisième livre de Gaïus, c'est-à-dire aux successions *ab intestat* et aux obligations. Quant au quatrième, qui, comme on sait, traite des actions, il est représenté par deux feuillets qui correspondent aux paragraphes 80-109.

Il s'agit d'abord des actions noxales. Le maître d'un animal ou d'un esclave est responsable des dommages causés par eux, et l'action dirigée contre lui tend à une condamnation alternative, c'est-à-dire soit à la réparation du dommage, soit à l'abandon de l'esclave ou de l'animal. C'est ce qu'on appelle l'abandon noxal. Cette responsabilité s'applique aussi au père de famille pour les dommages causés par le fils qui est sous sa puissance. Ce sont là des principes bien connus, mais le ms. d'Autun nous apprend que l'abandon noxal n'a pas le même caractère dans tous les cas. Il est de règle, en effet, que l'animal qui a causé un dommage (*pauperies*) doit être livré vivant : « Noxæ dedere est animal tradere vivum », dit Ulpien[1]. Au contraire, s'il s'agit d'un esclave ou d'un fils de famille, ils peuvent être livrés morts. Il suffit même de livrer une partie du corps, et à cette occasion on discute la question de savoir si les cheveux et les ongles sont une partie du corps.

Quelle est la raison de cette différence de traitement? On suppose

[1] Fr. 1, § 14 D. *Si quadrupes pauperiem fecisse dicatur* (IX, 1).

Digitized by Google

que l'esclave qui a commis un délit voudra échapper par la fuite à la puissance de son maître et se défendra même au besoin contre ceux qui le poursuivront. S'il est pris et ramené mort ou vif, il pourra être livré dans l'un comme dans l'autre cas. Il suit de là que l'esclave aura intérêt à ne pas s'enfuir et à remettre son sort entre les mains de son maître, car, avant de faire l'abandon noxal, celui-ci pourra le livrer seulement *in usum*, jusqu'à entière réparation du dommage; en tous cas, le maître responsable a un grand intérêt à pouvoir faire l'abandon noxal, qui le décharge de toute responsabilité.

Le fils de famille est assimilé, sous ce rapport, à l'esclave. Le ms. ajoute que cette solution peut sembler cruelle, mais qu'elle ne saurait faire question, puisque la loi des XII tables donne au père un droit de vie et de mort sur le fils qui est en sa puissance, à la seule condition de déclarer au magistrat l'exercice qu'il fait de ce droit.

Il est probable que Gaïus examinait ces questions; du moins, il y a ici, dans le palimpseste de Vérone, une lacune de 23 lignes qui n'ont pu être déchiffrées. Il semble résulter toutefois des deux lignes qui suivent et qui ont pu être lues, que Gaïus faisait une distinction et n'admettait l'abandon noxal du cadavre que dans le cas où l'auteur du dommage, esclave ou fils de famille, était mort de mort naturelle, *qui fato suo vita excesserit*.

Après les actions noxales, le ms. d'Autun passe, comme le ms. de Vérone, à la théorie de la représentation en justice. Il traite, presque dans les mêmes termes, du *cognitor* et du *procurator*, et de la *satisdatio*, qui doit être fournie par celui qui se présente en justice au nom d'autrui, soit comme demandeur, soit comme défendeur.

Vient ensuite la distinction entre les *judicia quæ legitimo jure consistunt* et ceux *quæ imperio continentur*. Le ms. d'Autun appelle ces derniers *judicia imperialia*. Après avoir reproduit sur cette matière les explications données par Gaïus, le ms. d'Autun ajoute en résumé : « Vides quod non qualitas actionis efficit aut legitimum aut imperiale judicium, sed numerus et locus et conditio personarum, ut diximus. » Il explique ensuite comment la *consumptio actionis* a lieu de plein droit dans les *judicia legitima* lorsqu'il s'agit d'une action *quæ habet personalem intentionem in jus conceptam*, ce qui exclut l'action personnelle *in factum concepta* et l'action réelle. Pourquoi ces deux exceptions? Gaïus ne le dit pas. Le ms. d'Autun l'explique ainsi: L'action réelle est attachée au droit de propriété. Elle peut donc toujours être intentée, tant que le demandeur peut dire *si paret illam rem meam esse ex jure Quiritium*, et faire sa preuve. Quant à l'action *in factum*, elle peut aussi être renouvelée indéfiniment, *quia quod*

Digitized by Google

factum est infectum fieri non potest. Ainsi, dans ces deux cas, l'action est toujours recevable. De même, dans les *judicia imperialia*, la *consumptio actionis* n'a jamais lieu de plein droit. Mais le défendeur peut toujours opposer les exceptions *rei judicatæ* et *rei in judiciam deductæ.*

Il nous reste à remercier M. Chatelain de la peine qu'il a prise. C'est maintenant aux romanistes qu'il appartient d'examiner ces textes et de montrer quel profit on peut en tirer pour la connaissance du droit romain.

R. DARESTE.

Die Tænzer von Kölbigk, ein Mirakel des 11. Jahrhunderts. Von Edward Schröder, Professor in Marburg. Gotha : Perthes, in-8°, 1896 (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, herausgegeben von Th. Rieger und B. Bess, t. XVII, p. 94-164).

J'ai eu l'occasion, dans ce *Journal*, il y a quelques années[1], de signaler l'intérêt que présente, tant en elle-même que pour l'histoire de la danse et de la poésie lyrico-épique du moyen âge, la célèbre légende des *Danseurs maudits.* J'avais annoncé l'intention de consacrer à cette légende une étude spéciale; mais ayant su par M. le professeur Ed. Schröder, de Marbourg, qu'il avait réuni lui-même des matériaux sur ce sujet et qu'il craignait de marcher sur mes brisées, je l'ai, au contraire, vivement engagé à terminer et à publier son travail, ne doutant pas qu'il ne fût pour une pareille recherche beaucoup mieux outillé que je ne pouvais l'être. L'événement m'a donné raison : le mémoire que M. Schröder a publié, sous le titre : « Les Danseurs de Kölbigk », dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, est un travail vraiment achevé d'érudition et de critique, et il serait complètement inutile de le recommencer. Mais, vu l'intérêt du sujet et aussi les attaches qu'il présente avec la France, il m'a semblé bon d'en présenter un résumé, en modifiant quelque peu l'ordre suivi par l'auteur et en y joignant quelques remarques; le *Journal des Savants* était d'autant plus indiqué pour cette communication que c'est ici que non seulement on a pour la première fois attiré l'attention sur l'importance littéraire d'un des documents de la légende, mais encore que M. Léopold Delisle, il y a près de quarante ans, a fait connaître l'existence d'un des plus précieux de ces documents[2].

[1] *Journal des Savants*, 1892, p. 413-414.

[2] *Journal des Savants*, 1860, p. 578 et suiv. M. Delisle, « avec sa célèbre obligeance », a copié lui-même le morceau en question pour M. Schröder.

Digitized by Google

Kölbigk est le nom que porte aujourd'hui un domaine ducal dans le duché d'Anhalt, sur la Wipper, non loin de Bernburg. C'était jadis un bourg assez florissant, qui paraît d'ailleurs avoir dû en partie son importance au miracle même qui fait l'objet de notre légende [1]. Au commencement du XIe siècle, Colebize (c'était alors le nom, originairement slave, du village) possédait une église dédiée à un saint assez obscur [2] qui fut, on ne sait trop pourquoi, très populaire au haut moyen âge en Allemagne et ne fut pas inconnu en France, où il a donné son nom Saint-Main (en lat. *Magnus*), à un village breton [3]. Autour de cette église s'étendait un cimetière qui, suivant l'usage singulier, mais constant, du moyen âge, servait en même temps de lieu de réunion et de danse. Ce cimetière fut, en 1020 ou 1021 [4], le théâtre d'un fait étrange, dont nous ne pouvons retrouver sûrement le vrai caractère, parce qu'il fut de bonne heure déformé par l'addition de circonstances merveilleuses, mais qui rentrait certainement dans la série des phénomènes bien connus, tantôt individuels, tantôt endémiques, que la pathologie classe sous le nom de chorée ou danse de Saint-Guy. Une bande d'hommes et de femmes, prise d'un accès violent de cette névrose souvent contagieuse, y mena pendant un temps extraordinairement long, dans la sainte nuit de Noël, malgré les efforts des assistants et les objurgations du prêtre, une ronde accompagnée de chant. Enfin les danseurs, épuisés, se précipitèrent dans l'église et s'y abattirent; deux d'entre eux, un jeune homme et la propre fille du prêtre de la paroisse (car Grégoire VII n'avait pas encore imposé aux prêtres l'obligation du célibat rigoureux), ne se relevèrent pas. Les autres, revenus à eux, furent pris par leurs parents, emmenés et baignés de force; à la suite de cette scène, qui avait fait des danseurs sacrilèges un objet de curiosité et sans doute de répulsion, plusieurs de ces malheureux (ou même tous) quittèrent le pays et se mirent à vagabonder par le monde, faisant appel à la pitié et

[1] M. Schröder pense, en effet, que le marché fondé par Conrad II en 1036 à Kölbigk a eu pour cause le concours de pèlerins qu'attirait déjà le bruit fait par le miracle.

[2] On ne sait même pas au juste duquel des saints enregistrés par les hagiographes au 19 août, martyrisés sous Dèce ou sous Aurélien, il s'agit ici. Quant au saint « Mang » de Souabe († 670), M. Schröder montre que son culte n'avait pas encore pénétré dans cette partie de l'Allemagne.

[3] L'église était originairement dédiée à saint Étienne; saint Main lui fut adjoint, mais en devint bientôt le principal patron.

[4] Les documents qui ont quelque autorité varient entre 1015-16, 1017-18 et 1020-21 (la danse ayant censément duré d'un Noël à l'autre); c'est la dernière date, comme le montre M. Schröder, qui est la plus probable.

Digitized by Google

racontant leur aventure, qu'ils regardaient comme une punition de leur impiété.

Il se répandit de très bonne heure dans la Saxe orientale une relation de cet événement dans laquelle il prenait les proportions d'un miracle, et revêtait les couleurs d'un terrifiant et sombre fantastique. Nous n'avons pas cette relation elle-même, que nous appellerons R; un abrégé latin, A, fait de mémoire, probablement sur les bords du Rhin, en a été découvert par M. L. Delisle; il est écrit par une main allemande du milieu du XIIe siècle [1].

La ronde, d'après ce texte, était composée de vingt-six hommes et d'une seule femme nommée Mersuit [2] (dans la relation primitive ils n'étaient sans doute que treize danseurs, mais il y avait au moins deux danseuses), à laquelle s'adjoignit plus tard la fille du prêtre [3]. Les danseurs sacrilèges avaient passé toute la nuit de Noël à danser dans le cimetière; quand vint l'heure de la première messe [4], le prêtre, revêtu de ses habits sacerdotaux, s'avança vers eux et les invita à cesser leur danse et à venir se joindre aux fidèles réunis dans l'église; mais ils répondirent qu'ils ne s'arrêteraient pas jusqu'à ce que la chanson qu'ils chantaient fût terminée. « Eh bien! s'écria le prêtre indigné, puisque vous méprisez l'ordre que je vous adresse au nom de Dieu, fasse Dieu, par les mérites du martyr saint Main, que d'une année entière vous ne quittiez pas cette danse et le lieu où vous êtes et ne puissiez dire autre chose que cette chanson! » Ayant proféré cette malédiction, que saint Main devait se charger d'accomplir, il voulut emmener de la ronde sa fille, qu'il prit par le bras [5] : le bras céda et se détacha de l'épaule, sans effusion de sang [6], mais la jeune fille resta invinciblement liée aux danseurs [7].

[1] Ms. lat. 9560 de la Bibliothèque nationale. M. Schröder désigne par III cet abrégé, qu'il a imprimé d'après la copie de M. Delisle.

[2] Dans O et T il y a (en y comprenant la fille du prêtre) trois danseuses, dont l'une s'appelle *Mersuind* ou *Mersint* (cf. ci-dessous, p. 737, n. 2).

[3] A ne le dit pas expressément, mais il est clair qu'il distingue la fille du prêtre, non nommée, de Mersuit, donnée d'abord comme *sola femina*, et on voit par T que les danseurs étaient venus précisément pour tirer de l'église la fille du prêtre, appelée Ava, et la décider à se joindre à eux.

[4] La messe de minuit n'était pas encore introduite dans les rites.

[5] Dans T et O, qui sans doute ici représentent mieux l'original, c'est le fils du prêtre qui essaie vainement d'arracher sa sœur à la funeste ronde.

[6] R (A, d'accord avec T, voir plus loin) ajoute une histoire macabre des vaines tentatives qu'on fit pour enterrer ce bras. Je passe cet épisode déplaisant et inutile.

[7] Ce trait, qui se retrouve dans O et T, semble indiquer que la « carole » n'était pas fermée et que la fille du prêtre, arrivée la dernière à la ronde (A et T), n'y tenait que par un bras. L'autre bout

Digitized by Google

Et pendant une année entière, tous continuèrent leur ronde et leur chant; ils ne sentaient ni le froid ni le chaud, ils étaient insensibles aux pluies et aux orages [1]; ils n'éprouvaient aucune des nécessités de la nature physique [2]; leurs ongles et leurs cheveux ne poussaient pas [3]; leurs vêtements ne s'usaient pas [4]; et toujours chantant, sautant, battant des mains et frappant du pied [5], ils tournaient, la terre qu'ils foulaient s'enfonçant peu à peu sous leurs pas, si bien qu'ils finirent par y être engagés jusqu'à la ceinture [6]. Enfin, à la même heure de la nuit de Noël suivante, l'année étant révolue et la malédiction ayant accompli son effet, leurs mains se détachèrent et ils entrèrent dans l'église, où ils restèrent étendus sans mouvement pendant trois jours et trois nuits [7]. Puis ceux qui ne s'étaient pas endormis pour toujours [8] se dispersèrent par le monde, « Dieu voulant montrer à tous par leur exemple à quelle vengeance s'exposent ceux qui négligent ses préceptes et qui n'obéissent pas à ses prêtres ».

La relation, R, dont nous avons conservé ce résumé n'est pas de beaucoup postérieure à l'événement [9]; elle a été composée, non pas, évidemment, à Kölbigk même, où on n'aurait pu ainsi travestir des faits qui avaient eu trop de témoins [10], mais encore dans la Saxe orientale [11]. Il

de la farandole était occupé par le meneur de la danse.

(1) Dans tous les textes on rapporte qu'on voulut élever au-dessus d'eux des toitures pour les préserver des intempéries, mais que toujours elles disparurent dans la nuit.

(2) A prétend que tous les jours, à none, se répandait autour d'eux un parfum extrêmement suave qui les nourrissait. On voit paraître là la tendance à faire de ces maudits des sortes d'élus, tendance qui se retrouve dans T, où le bras d'Ava est considéré comme une relique, et, plus marquée, dans O, où il est dit que plusieurs d'entre eux *miraculis coruscarunt*.

(3) Ce trait n'est que dans O et T.

(4) A raconte que ces vêtements, une fois l'épreuve terminée, s'évanouirent « comme une toile d'araignée ».

(5) *Plausus et saltus dare* (T); *cantando et terendo pedibus* (A); *terram pede pulsare* (T).

(6) Ce trait est aussi dans O, mais manque dans T.

(7) A dit seulement deux nuits et un jour.

(8) Les trois relations s'accordent à dire que la fille du prêtre ne revint pas à la vie; A lui adjoint un des danseurs; O dit que les deux autres danseuses moururent aussi. J'ai admis plus haut la version de A.

(9) C'est ce que montre dans la dernière phrase l'emploi du présent, *at in eis exemplum* ostendat *Deus*, qui prouve qu'ils sont considérés comme errant encore.

(10) Il n'y a à Kölbigk aucune trace d'une tradition locale originale; on plaça au xve siècle, dans l'église, une double relation du miracle, en latin et en allemand, mais elle provenait de notre document O.

(11) M. Schröder a montré que la forme des noms des personnages dans T, qui remonte par E (voir plus loin) à la relation originale, est bien conforme au dialecte et à l'époque.

Digitized by Google

est probable qu'elle a pour base le récit de l'un même des danseurs, récit amplifié par sa propre imagination, ou plutôt par celle du rédacteur, qui certainement s'est montré poète et a su donner à son histoire un caractère étrangement saisissant.

C'est cette relation, dont la perte dans sa forme originale est fort regrettable, qui répandit au loin le bruit du merveilleux événement. Il s'en fit bientôt une adaptation qui était destinée à la supplanter, tout en se perdant aussi dans sa forme primitive. Elle se distinguait essentiellement de R en ce qu'elle mettait le récit dans la bouche d'un des acteurs du drame. M. Schröder a montré que cette forme nouvelle avait été, par l'auteur de cette adaptation, que nous appellerons E[1], empruntée à saint Augustin. Celui-ci a inséré dans la *Cité de Dieu* une histoire qui n'est pas sans rapport avec la nôtre : dix enfants, — sept garçons et trois filles[2], — ayant, à Césarée de Cappadoce, manqué de respect à leur mère, furent punis par un tremblement convulsif de tous les membres ; pour fuir les regards de leurs concitoyens, ils se dispersèrent par tout le monde romain ; l'un d'eux, Paulus, étant arrivé à Hippone, s'endormit dans l'église consacrée à saint Étienne, et, grâce aux mériter du saint, qu'il avait invoqué, se réveilla guéri ; sur l'invitation de l'évêque d'Hippone, il écrivit lui-même la relation du châtiment et de la grâce dont il avait été l'objet, et Augustin nous a conservé dans un de ses sermons cette relation, ce *libellus*. Paulus y parle en son nom, en disant *nos* quand il s'agit des faits communs à lui et à ses frères et sœurs ; entre son récit et celui de E, tel qu'on peut le reconstitues d'après les deux dérivés, O et T[3], que nous en connaissons, on relève quelques coïncidences verbales qui rendent l'imitation à peu près certaine.

J'irais même volontiers plus loin que M. Schröder, et j'attribuerais à l'imitation des récits de Paulus et d'Augustin un trait fort important qui est essentiel à T et à O, mais qui est absent de A et par conséquent doit l'avoir été de R. A ne dit nullement que les danseurs, après leur délivrance, aient continué à être agités de mouvements convulsifs, et, en

[1] M. Schröder l'appelle OD (Othbert-Dietrich), comme étant la source commune des récits d'Othbert et de Dietrich (voir plus haut) ; il m'aurait fallu changer OD en OT (Thierri) ; j'ai préféré E, tiré d'*ego* (parce que le récit est à la première personne).

[2] C'est ce chiffre de trois filles qui me paraît avoir fourni à E son chiffre de trois danseuses ; A n'en connaît que deux, Mersuit et la fille du prêtre, et peut fort bien avoir conservé ici la forme de R.

[3] M. Schröder désigne O par I, T par II, parce qu'il les a imprimés en premier et en second rang. Il me semble plus commode de les désigner par le nom de ceux qui s'y nomment, Othbert et Thierri.

IMPRIMERIE NATIONALE

Digitized by Google

effet, la malédiction du prêtre, limitée à un an, ne comportait rien de tel. Au contraire, ces mouvements convulsifs sont caractéristiques de l'histoire de Paulus, et c'est précisément dans les termes qui les décrivent que se trouve une des notables coïncidences entre cette histoire et E[1]. Il me semble donc que l'auteur de E a pris là ce trait, qui convenait à merveille à l'usage auquel il destinait son œuvre. C'était un *libellus* que devait porter avec lui tel ou tel des survivants du miracle. A nous apprend déjà que ces survivants s'étaient dispersés par le monde : ils imploraient la pitié des fidèles. Qu'on juge combien cette pitié devait être excitée quand le patient, après avoir présenté le *libellus* où il était censé raconter lui-même sa terrible aventure, accompagnait de ses contorsions et de ses larmes la lecture qu'en faisait avec épouvante le prêtre ou le moine auquel il l'avait remis ! Ces survivants, — ou ceux qui se donnaient pour tels[2] et qui étaient atteints de la danse de Saint-Guy ou la simulaient, — recueillaient ainsi d'abondantes aumônes, surtout dans les monastères dont ils honoraient le patron en attribuant à ses mérites une guérison[3] qu'ils avaient, assuraient-ils, vainement implorée ailleurs[4].

Nous possédons deux de ces *libelli*, dont les titulaires se donnaient le nom, l'un d'Othbert, l'autre de Thierri, noms qui étaient en effet parmi ceux des danseurs de Kölbigk. Othbert paraît avoir été le chef d'une petite bande de miraculés, tous agités d'un tremblement convulsif. Le *libellus* qu'il colportait, et où, parlant à la première personne, il racontait la terrible histoire, dérivait de E, mais avait été fait de mémoire[5],

[1] Augustin : *divinitus coerciti... ut horribiliter quaterentur tremore membrorum;* T : *inquietudine corporum divinitus percussos;* O : *tremor membrorum non nos deserit.*

[2] Il n'est pas probable qu'aucun d'eux l'ait été en réalité. Le nom de Ruthart (voir la note 4 de cette page) manque dans toutes les listes. Pour Othbert et Thierri, qui y figurent, les documents que ceux qui se faisaient appeler ainsi portaient avec eux sont visiblement apocryphes.

[3] M. Schröder rapporte fort à propos le passage contemporain où Wolphere, le biographe de Gotechard d'Hildesheim, signale les gens qui, pour tromper les simples, *ante altaria vel sepulchra sanctorum, se coram populo volutantes pugnisque tundentes, sanatos se ilico proclamant.*

[4] Ils pouvaient même y trouver un asile définitif. L'annaliste Lambert de Hersfeld rapporte qu'en 1038 un nommé Ruthart, *unus ex illis qui in Collebecce coream illam famosam duxerant,* ayant été guéri par le bienheureux Wigbert, patron de l'abbaye, « se consacra à son service ». Cela montrerait que le récit E est antérieur à 1038. Ruthart prétendait souffrir depuis vingt-trois ans, ce qui reporterait l'événement à 1015; mais ou le chiffre est altéré (XVIII lu XXIII), ou Ruthart était mal renseigné.

[5] L'auteur avait oublié tous les noms, excepté ceux d'Othbert, du prêtre Rutbert et de *Mersint.* — Il faut

Digitized by Google

et on y avait introduit d'évidentes falsifications. Le miracle avait eu lieu, à en croire ce document, en Saxe, à Colbizce, *ubi sanctus Magnus martyriam consummavit :* or c'est là une invention toute gratuite, qui ne peut avoir été le fait d'un homme du pays[1]. Les danseurs étaient au nombre de dix-huit, quinze hommes et trois femmes[2], tandis que le vrai chiffre des hommes paraît bien, nous l'avons dit, avoir été de treize seulement. Mais ce qui est tout à fait déraisonnable dans ce récit, c'est que la délivrance des danseurs est attribuée aux prières de l'archevêque de Cologne Héribert (plus tard saint Héribert), lequel serait venu ainsi dans un diocèse étranger à la province ecclésiastique de Cologne pour y opérer un miracle parfaitement inutile : la malédiction portant expressément sur une année (*sic inquieti annum cantando ducatis*), l'effet devait en cesser, comme il cesse effectivement dans A et T, au moment où l'année était révolue. En outre, le document lui-même place le fait en 1021 (Noël), et Héribert était justement mort le 16 mars de cette année.

Othbert, n'étant pas clerc, n'avait pu composer lui-même son récit : le document se donnait effrontément comme fait pour lui par Peregrin ou Pilgerim, successeur de Héribert à l'évêché de Cologne ; mais on a sur la vie et les miracles de Héribert des écrits composés à Cologne peu après sa mort et qui ne font aucune mention de notre histoire : il est donc certain que son successeur est étranger à la supercherie. M. Schröder donne d'excellentes raisons de croire que la pièce a été fabriquée dans la partie romane de la province de Cologne[3], probablement à Liège; elle le fut sans doute après la mort de Pilgerim (1036), et pour servir de passeport au prétendu Othbert et à ses compagnons.

La relation d'Othbert eut un grand succès : on lui demanda sûrement, dans plus d'une des abbayes où il s'arrêtait, la permission d'en prendre copie; elle nous est arrivée dans de nombreux manuscrits et a été incorporée par Guillaume de Malmesbury à ses *Gesta regum Anglo-*

noter toutefois quelques coïncidences textuelles avec T (et avec saint Augustin), qui remontent évidemment à E et qui indiquent que la transmission s'était faite oralement, mais en latin.

(1) Il n'y a jamais eu de saint du nom de *Magnus* martyrisé en Allemagne, à plus forte raison à Kölbigk.

(2) M. Schröder montre bien que ce chiffre est le produit d'une confusion de mémoire : E comptait douze danseurs (plus le meneur) et trois danseuses, total quinze ; O a fait de quinze le chiffre des danseurs; il y a ajouté les trois danseuses.

(3) L'auteur, ayant, comme nous l'avons vu, oublié la plupart des noms de la relation originale, en a ajouté deux, c'est-à-dire a donné à deux personnages, — le fils du prêtre et le danseur qui ne revint pas de sa léthargie, — le nom de *Jean*, tout à fait inconnu alors dans l'Allemagne orientale et très répandu en pays roman.

Digitized by Google

rum. Insérée, d'après Guillaume, par Vincent de Beauvais dans son *Speculum historiale*, elle fut reproduite de là dans une masse de chroniques, de sermons, de recueils d'*exempla*, et on la trouve encore utilisée au XVIe siècle par des moralistes aussi bien protestants que catholiques[1]. Elle a plus rarement été reproduite sans passer par le *Speculum* de Vincent de Beauvais; ainsi il est à noter qu'elle fut introduite à Kölbigk même, où évidemment il n'y avait pas de tradition vivante, et affichée sur le mur de l'église[2].

Trois manuscrits de cette relation nous présentent une particularité curieuse : ils remontent à une copie qu'Othbert lui-même avait fait exécuter et « légaliser » au Mont-Saint-Michel pour remplacer l'original devenu hors d'usage : *Has litteras in Monte Sancti Michaelis... renovare fecimus, quia priores quas portabamus nimio sudore et vetustate corruptae erant, quas nobis dominus Peregrinus Coloniensis episcopus prefati domini successor fecerat venerandus*[3]. On voit qu'Othbert poussait fort loin ses pérégrinations. Il les trouvait sans doute lucratives, et il ne désirait pas être guéri de sa maladie vraie ou feinte[4].

Il n'en est pas de même d'un autre danseur de Kölbigk, Thierri, qui se présenta en 1065 au monastère de Sainte-Édith, à Wilton, près de Salisbury. On avait déjà vu à Wilton trois des survivants du fameux miracle, mais Thierri devait y faire une bien plus grande impression que les autres. Il racontait qu'il avait parcouru toute la chrétienté et enfin passé la mer, demandant vainement à tous les sanctuaires la guérison de l'agitation qui secouait ses membres. La gloire en était réservée à sainte Édith. Le jour de l'Annonciation, ayant obtenu d'être laissé seul dans l'église où il priait la sainte, il s'endormit. Quand il se réveilla, ô prodige! il était guéri, et tout le peuple le vit avec admiration *prius instabilem, deinde constabilem, hodie importune saltantem*[5], *modo op-*

(1) M. Schröder a suivi avec une érudition infatigable les traces de cette propagation du récit d'Othbert.

(2) On avait seulement modifié la phrase incongrue sur le prétendu martyre de saint Main à Kölbigk. — Au XVIe siècle, on placarda sur le mur opposé une version allemande où on avait fait quelques changements (notamment celui du prêtre père de famille en un sacristain, changement pratiqué par Trithème dans sa version tirée de Vincent de Beauvais).

(3) Le rédacteur normand de cette clausule n'a pas manqué de la terminer, conformément aux règles du *cursus* suivi en France, par un dactyle et deux trochées rythmiques.

(4) Le *vidimus* du Mont-Saint-Michel ne porte malheureusement pas de date. Il est possible que celui qui le fit dresser fût, non pas même le premier pseudo-Othbert, mais un successeur qui avait hérité de son parchemin.

(5) Si on considère la grande ressemblance qui existe entre la guérison de

Digitized by Google

portune astantem. L'abbesse Brichtiva se le fit amener, lui fit raconter toute son histoire et la fit écrire en anglais (*patriis litteris*). En même temps, un clerc écrivit de ce bel exemple de la puissance et de la compassion de sainte Édith une relation latine, et il y inséra le *libellus* même que, comme Othbert, Thierri portait dans sa gibecière (*pera*), dans lequel, comme Othbert, il racontait le fameux miracle en parlant à la première personne, mais qui n'avait ni la même origine, ni tout à fait la même teneur que celui d'Othbert.

Thierri, comme Othbert, était illettré, et n'avait pas écrit lui-même le récit de sa faute et de son expiation; mais ce n'était pas l'évêque Pilgerim qui avait pris la peine de le composer pour lui : ce n'était rien moins que l'évêque de Toul, Brunon (1027-1048), devenu en 1048 le pape Léon IX et mort en 1054. Brunon n'avait pas, comme Pilgerim, l'avantage d'être le successeur d'un saint évêque mêlé, indûment d'ailleurs, à l'affaire; mais il avait le prestige d'un personnage illustre et d'un pape : *qui postea,* remarque avec respect le rédacteur de Wilton, *papa Leo dictus sanctissimum lumen emicuit nostri temporis.* Rien, naturellement, n'autorise le moins du monde à assigner à l'évêque de Toul le rôle que lui prête le faussaire; l'emploi fait de son nom semble au contraire prouver que, quand la relation fut composée, il avait quitté le pays (1048) ou même il était mort (1054). C'est donc vingt-sept ou trente-trois ans après l'événement qu'elle fut écrite[1]; c'est quarante-quatre ans après l'événement qu'elle fut produite à Wilton. On comprend dès lors qu'on ait évité, au moins dans l'exemplaire de Thierri, toute indication de date : Thierri, s'il avait été un des danseurs de Kölbigk, aurait eu un âge que le porteur du document ne pouvait sans doute prétendre avoir; on laissa l'époque dans l'ombre, en se contentant de parler d'un empereur Henri, qui pouvait être aussi bien Henri III (1039-1056) que Henri II († 1024). Il est du reste à remarquer que le document Thierri, tout comme le document Othbert, a été rédigé en pays roman[2]. Il

Paulus et celle de Thierri (cf. aussi celle de Ruthart, ci-dessus, p. 738, n. 4), on sera porté à croire que l'auteur de E avait indiqué au miraculé plus ou moins authentique pour lequel il avait confectionné le *libellus* le dénouement, provisoire ou définitif, qu'il pouvait donner à l'aventure. Les « danseurs de Kölbigk » pouvaient le répéter en plusieurs endroits (c'est sans doute ce que faisait Thierri), ou s'en servir pour mettre un terme à leurs vagabondages (c'est ce que fit Ruthart).

[1] Il fallait qu'un certain temps se fût écoulé et que les pèlerinages à Kölbigk (suscités par R) fussent déjà fréquents pour que l'on osât écrire : *Quas terras hec fama non adiit? Que gens, que natio ad hoc spectaculum non cucurrit?*

[2] Brunon l'aurait écrit, d'après tous les mss., qui reproduisent un même archétype, *in medio civitatis,* ce que

Digitized by Google

n'eut pas, à beaucoup près, le succès de celui-ci et ne se répandit pas en dehors de l'Angleterre[1]; mais il est pour nous le plus intéressant de tous et celui qui soulève proprement les questions d'histoire littéraire mêlées à ce chapitre de l'histoire des croyances, des impostures et des mœurs.

Une question assez délicate est celle de la fidélité plus ou moins grande que le clerc anglais auquel nous devons la conservation de T a apportée à la transcription de ce document. Il est certain qu'il ne l'a pas simplement copié comme le moine du Mont-Saint-Michel a fait de O : M. Schröder y a relevé des traits qui ne peuvent être que de provenance anglaise[2], et il est aussi porté à attribuer au clerc anglais le style ampoulé, mais non dépourvu d'effet, qui caractérise T, et qui paraît bien se retrouver dans le récit, dû certainement au clerc anglais, où T est enchâssé. Il faut donc, lorsqu'on veut comparer T aux deux autres versions, se demander toujours si les traits qui lui sont propres remontent à R, à E, à la première rédaction, T*, ou à la rédaction anglaise T.

La rédaction T présente avec la rédaction O des coïncidences verbales[3] qui prouvent, bien que celle-ci soit faite de mémoire, que toutes deux remontent à une même source[4]. C'est à cette source, que nous avons appelée E, que nous pouvons attribuer avec certitude les traits propres et communs à T et à O, c'est-à-dire d'abord la forme du récit fait à la première personne par un des survivants[5], puis la persistance des mouvements convulsifs après la délivrance, traits qui tous deux, nous l'avons vu, paraissent provenir de l'histoire de Paulus. Mais, en dehors de ces deux traits, la restitution de E ne laisse pas d'offrir quelques incertitudes.

M. Schröder propose de corriger en *in Mettio civitate*.

(1) Orderic Vital, il est vrai, l'a copié à Saint-Évroul, mais il était Anglais de naissance.

(2) Saint Main a été visiblement confondu avec un homonyme anglais, et on lui a donné une sœur portant le nom tout anglais de Buccestra. M. Schröder attribue encore au rédacteur anglais la suppression des mentions précises de lieu et de temps; mais elle peut remonter à l'exemplaire que s'était fait faire Thierri.

(3) Elles sont peu nombreuses, naturellement, puisque O est fait de mémoire, mais elles paraissent décisives. M. Schröder a pris soin de les rendre sensibles en imprimant en caractères espacés les passages de T qui se retrouvent dans O.

(4) On pourrait croire que O remonte (par transmission orale) à T ou plutôt à T*, mais cela ne se peut, puisque T ne possède pas le trait de la terre s'enfonçant sous les pieds des danseurs qui se trouve dans O et dans A; en outre on n'aurait pas substitué Pilgerim, trente ans après sa mort, à Brunon.

(5) Ce survivant était sans doute Thierri comme dans T; O, ayant oublié ce nom, lui a substitué celui d'Othbert, qu'il se rappelait, et que s'est alors donné le porteur du *libellus*.

Digitized by Google

La rédaction E a été composée dans la Saxe même, comme le montre la parfaite correction, au point de vue dialectal, des dix-huit noms propres[1] qui, oubliés en grande partie dans O, ont été fidèlement conservés dans T. Elle avait pour base la rédaction originale, R, qui a aussi servi de base à l'abrégé A. Ce qui, manquant dans O, figure dans T et dans A peut donc être considéré comme ayant appartenu non seulement à E, mais à R[2]. Mais la question est plus compliquée pour ce qui, se trouvant dans T, manque dans les deux abrégés faits de mémoire, l'un, A, d'après R, l'autre, O, d'après E. Ces traits particuliers à T peuvent remonter, nous l'avons dit, à R, ou seulement à E, ou appartenir à T*, rédaction primitive de T, ou enfin être du fait du rédacteur anglais de T. Et c'est là précisément que se pose la question la plus intéressante et la plus difficile de notre sujet, au point de vue de l'histoire littéraire.

Les traits propres à T, en regard de O et de A, sont au nombre de trois : la liste des noms, le rôle attribué à l'empereur Henri, et enfin la citation du premier couplet de la chanson que les danseurs de Kölbigk chantèrent sans discontinuer pendant un an[3]. Les noms, nous l'avons dit, sont tout à fait corrects, en tant que noms de la Saxe orientale, tandis que ceux de A ont un caractère bas-rhénan qui ne permet pas de les attribuer à R et qui montre que le rédacteur de A les a en grande partie tirés de son imagination[4]. On peut donc avec confiance attribuer la liste de T à E et même à R[5].

L'intervention de l'empereur Henri est assez embarrassante. On ne dit pas expressément qu'il était venu assister lui-même à la danse de Kölbigk ; mais on assure que le récit qui lui en fut fait pendant qu'elle durait encore l'émut profondément ; on ajoute que ce fut lui qui donna l'ordre d'élever au-dessus des danseurs des abris qui chaque fois disparurent dans la nuit[6], et enfin qu'il fit plus tard mettre dans un reliquaire le

[1] Ceux des seize danseurs et danseuses, plus ceux du prêtre, Rodbert, et de son fils, Azon.

[2] Cela se réduit en somme à la pénible histoire du bras qu'on ne peut enterrer. — En revanche, T a omis le trait de la terre creusée sous les pieds des danseurs. Quant à *amodo* pour *anno*, c'est une simple faute de copie de l'archétype des mss. de T.

[3] Quant au rôle particulier donné à Ava, la fille du prêtre, j'ai dit ci-dessus (p. 735, n. 3) que je le croyais conforme à R.

[4] Ce rédacteur avait oublié et la plupart des noms des danseurs et leur nombre, qui paraît bien avoir été celui de T.

[5] O n'a gardé, nous l'avons vu, que trois de ces noms et y a ajouté deux fois celui de *Jean*. A en a gardé au moins six, que M. Schröder a soigneusement comparés avec ceux de T.

[6] Ces abris, d'après A, sans doute

Digitized by Google

bras arraché à la fille du prêtre. Tout cela ne peut guère être admis. M. Schröder remarque, il est vrai, que Henri II fonda à Kölbigk une *præpositura*, qu'il donna à l'église de Bamberg (à laquelle il fit tant de libéralités), et qu'il séjourna, en 1021, au printemps et à l'automne, dans le voisinage. Mais, suivant toutes les vraisemblances, comme nous l'avons vu, l'accès de chorée de 1021 n'avait pas fait à Kölbigk même une grande impression; il n'est guère probable que de 1021 à 1024, date de la mort de Henri, la légende ait pu se former au dehors (sous la forme de R) et motiver, par l'importance que le concours des pèlerins aurait donnée à Kölbigk, l'institution de la *praepositura*. Cette institution, dont on ignore la date, n'a sans doute aucun rapport avec le prétendu miracle : ce fut peut-être, au contraire, la connaissance des relations de Henri II avec Kölbigk qui fit introduire cet empereur dans le récit par T[1]. Il me paraît, en effet, très invraisemblable, si déjà R avait attribué à l'empereur la construction des abris miraculeusement détruits, que A l'eût attribuée aux parents des danseurs, ce qui semble plus naturel et plus primitif; si même ce trait, glorieux pour les danseurs, était dans E, je ne comprendrais guère que O l'eût effacé, en ne désignant nullement les auteurs de ces tentatives « souvent » répétées de protection. Il est permis de croire que tout le rôle de Henri appartient à T*, c'est-à-dire à la rédaction lorraine mise au compte de Brunon de Toul.

Reste la citation textuelle du premier couplet de la chanson, qui forme la partie la plus curieuse de T. Donnons d'abord les propres termes dans lesquels elle se produit :

Ductor furoris nostri alludens fatale carmen orditur Gerlevus :

Equitabat Bovo per silvam frondosam,
Ducebat sibi Merswindem formosam.
Quid stamus? Cur non imus?

Istud joculare inceptum justo Dei judicio miserabile nobis est factum. Istud enim carmen noctes et dies incessabiliter girando per continuum redintegravimus annum....

conforme à R, avaient été construits par les parents des danseurs; O ne spécifie pas ceux qui les élevaient. Les trois textes ont dans l'expression une ressemblance qui montre bien qu'ils remontent à la même source.

[1] M. Schröder a bien voulu me faire savoir que cette institution n'est d'ailleurs pas attestée dans les actes authentiques de Henri II, mais que la réalité du fait est peu douteuse. Il résulte, en outre, d'actes de Conrad II et de Henri III que probablement Kölbigk faisait déjà du temps de Henri II partie du domaine impérial, ce qui explique l'intérêt que lui portait l'empereur.

Digitized by Google

Semper vero insultabat nostre pene cantilene regressus : *Quid stamus? Cur non imus?* qui nec restare nec circulum nostrum mutare potuimus.

Il y a là assurément un grand effet poétique, dont l'auteur a eu parfaitement conscience, comme le montrent les mots *alludens*, *fatale carmen*, *insultabat nostre pene*. Ce refrain « Pourquoi restons-nous ici? Pourquoi ne nous en allons-nous pas? », que répétaient les malheureux condamnés à tourner sans relâche dans le même cercle, était d'une sinistre ironie. Un tel trait est évidemment de l'invention d'un homme de forte imagination. Il me paraît improbable, s'il avait existé dans R, qu'il n'en fût rien resté dans la mémoire du rédacteur d'A; s'il avait existé dans E, qu'il n'en fût rien resté dans la mémoire du rédacteur d'O.

Je suis donc porté à croire qu'il appartient ou à T* ou à T. Tel n'est pas l'avis de M. Schröder : « Ce trait si frappant, dit-il, ne peut être une addition de II* (T*) et encore moins de II (T), et cela d'autant moins que les deux vers cités de la chanson sont, par les deux noms qu'ils contiennent, intimement liés à la liste des danseurs. Or cette liste des danseurs dans II (T) est ancienne, donc avec elle la chanson, qui a disparu de I (O) et III (A) [1]. » Mais l'argument ne semble pas décisif. On peut croire que la chanson sur Bovon et Merswind existait dans le pays où a été rédigé le document qui en a inséré, en la traduisant, la première strophe : le rédacteur, frappé de la coïncidence que les noms des héros de cette chanson offraient avec ceux d'un danseur et d'une danseuse de Kölbigk et de la signification saisissante que prenait le refrain appliqué à ces danseurs, a supposé que c'était précisément cette chanson qu'avaient chantée pendant un an les danseurs maudits [2].

[1] D'après M. Schröder, il aurait, d'ailleurs, laissé des traces dans A et dans O. A ne se rappelle le nom que d'une femme, Mersuit; c'est que ce nom lui était « resté dans l'oreille », bien qu'il eût d'ailleurs oublié la chanson (p. 143); O, pour la même raison, ne nomme que Mersint, dont il fait la fille du prêtre (p. 135). Ainsi le même phénomène compliqué de défaillance et de ténacité de mémoire se serait répété deux fois. J'ai dit plus haut que Merswind était sans doute seule nommée, avec la fille du prêtre, dans R: elle l'était seule avec cette fille et une autre dans E; il n'y a rien d'étonnant à ce que A d'un côté, O de l'autre, n'aient retenu que ce nom (pour O, rédigé en pays roman, on peut remarquer que *Ava* et surtout *Wibecina* étaient des noms inconnus et étranges, tandis que *Mersint*, ou *Mersent* comme écrivent les copies d'origine française, était un nom familier).

[2] D'après M. Schröder (p. 151), le meneur « entonne la chanson qu'il a improvisée ou remaniée (*neu gedichtet*) pour l'objet précité », c'est-à-dire pour y introduire les noms de Bovon et Merswind, deux des danseurs. Cela me paraît peu probable : *alludens* indique tout au plus que Gerlef vit dans les noms de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Cette explication, si elle est exacte, transporte notre chanson, de la Saxe orientale, où M. Schröder croit pouvoir la placer avec assurance, soit dans la Lorraine romane, soit en Angleterre. C'est parce que j'hésitais sur la préférence à donner à l'un de ces trois pays que j'avais voulu entreprendre une étude critique des diverses formes de la légende. Aujourd'hui, pourvu des documents si soigneusement recueillis et critiqués par M. Schröder, je n'ose pas encore me prononcer (car je n'attribue pas une valeur décisive aux objections que je viens de faire valoir contre l'opinion du savant professeur de Marbourg). Dans les trois pays, en effet, on peut admettre, à cette époque, des chansons lyrico-épiques, composées de brefs couplets, rimés et munis de refrain, qui, avec battements de pieds et frappements de mains[1], accompagnaient les « caroles[2] » menées par celui qui « chantait avant[3] ». Si cependant j'avais à choisir entre les trois pays, ce serait pour la Lorraine que je pencherais : j'ai déjà fait remarquer qu'il nous est resté d'une vieille chanson française une première strophe composée, comme la nôtre, de deux vers associés par la rime (ou l'assonance) et d'un refrain :

Rainauz o s'amie chevauchent par un pré ;
Tote nuit chevauchent jusqu'au jor cler.
Je n'avrai ja mais joie de vos amer [4] !

la chanson une allusion aux noms de Merswind et de Bovon (lequel était le plus âgé de la bande et venait justement de se mettre en évidence). Il s'agit certainement, dans la chanson, de personnages de haut rang ; les humbles danseurs de Kölbigk ne pouvaient être les héros de chants semblables.

[1] Voir ci-dessus, p. 736, n. 5. C'est ainsi que les femmes de France, dès le VIIe siècle, en chantant la fameuse chanson sur la victoire saxonne de Clotaire II, *choros inde plaudendo componebant*. Les danseurs, qui se tenaient par les mains, se lâchaient un moment, et frappaient leurs deux mains l'une contre l'autre, sans doute après chaque refrain.

[2] Le mot même, dans la forme hybride *chorolla*, se trouve dans T.

[3] Voir *Journal des Savants*, 1892, p. 411.

[4] M. Schröder remarque avec raison (p. 152) que j'ai, par erreur, en citant le couplet latin, introduit dans le premier vers *dux* avant *Bovo;* mais ce n'est pas pour faire ainsi « passer la chanson dans les cercles aristocratiques ». Elle leur appartient en tout cas, même si elle a été chantée (ce qui n'est rien moins que sûr) à Kölbigk par des paysans saxons. Les héros en sont de hauts personnages (Bovon est évidemment un chevalier), comme dans toutes les chansons de ce genre, qu'elles soient françaises, allemandes, scandinaves, écossaises ou anglaises ; ces chansons ont pu être chantées par des gens du peuple (et le sont encore aux îles Færoe), mais elles n'ont été composées ni par eux, ni pour eux.

Je me permets d'ajouter que ce n'est pas de « pastourelles du XIIIe siècle » que j'ai eu l'idée de rapprocher la chanson de T, mais de chansons plus anciennes, d'un caractère lyrico-épique, comme la chanson de « l'enfant Gérard » ou celle dont je viens de citer le seul couplet conservé.

Digitized by Google

On ne peut pas dire que la question soit *sub judice;* car il n'est pas probable qu'il se trouve un moyen de la trancher définitivement. Il n'en est pas moins précieux de posséder un couplet de chanson lyrico-épique, allemande, française ou anglaise, daté avec certitude du milieu tout au moins du XIe siècle.

En dehors de ce point, qui avait pour moi un intérêt spécial, le mémoire de M. Schröder est extrêmement intéressant par la lumière qu'il jette, grâce à la perspicacité du savant auteur, sur la façon dont est née, s'est développée et s'est propagée pendant des siècles une des légendes les plus curieuses et les plus poétiques du moyen âge.

GASTON PARIS.

LE BAS-RELIEF ROMAIN À REPRÉSENTATIONS HISTORIQUES, étude archéologique, historique et littéraire, par Edmond Courbaud, ouvrage comprenant 19 gravures, dont 5 hors texte en phototypie, in-8°, XIV-402 pages. Fontemoing, 1899.

QUATRIÈME ARTICLE[1].

IX

Quand on étudie avec attention les bas-reliefs que nous avons énumérés et décrits, quand on travaille à se rendre un compte exact de ce qui les caractérise, de ce qui les distingue, même à première vue, des sculptures par lesquelles se continue, en ligne directe, la tradition des écoles grecques, ce qui frappe tout d'abord, c'est la tendance réaliste de cet art.

On remarquera, tout d'abord, que cet art fait une grande place au portrait. Déjà, dans la procession figurée sur les balustrades de l'*Ara pacis,* on a cru reconnaître Auguste dans le personnage âgé, empreint d'une grande distinction, qui dépasse les autres de la taille et semble être le chef du groupe. A côté de lui, on retrouverait, selon M. Petersen, qui a tout particulièrement étudié ces bas-reliefs, Lucius César, Livie, Drusus et Germanicus, les deux Julie, Tibère[2]. En tout cas, les portraits,

[1] Voir les numéros de septembre, octobre et novembre. — [2] *Rœmische Mittheilungen,* IX (1894), p. 171-228 et X (1895), p. 138-145.

Digitized by Google

si portraits il y a, sont idéalisés; tous les visages, M. Petersen en fait lui-même l'aveu, ont une élégance, une noblesse uniforme, sous laquelle il paraît malaisé de ressaisir la véritable individualité des personnages. Sur les camées de Vienne et de Paris, comme sur le vase de Bosco-Reale, dans la figure principale, la coupe du visage et la disposition des mèches de cheveux sur le front rappellent la tête bien connue du fondateur de l'empire; mais, par leur destination d'objets de luxe et par leurs dimensions très réduites, ces monuments n'étaient pas de ceux desquels on pouvait attendre une ressemblance très poussée.

Il est, au contraire, très probable que, dans le bas-relief de l'arc de Titus, où celui-ci était figuré sur son char de triomphe, le sculpteur avait reproduit, telle que nous la connaissons par les bustes et les statues, la physionomie très douce, mais épaisse et commune, du fils aîné de Vespasien; par malheur, la tête est mutilée. L'arc de Bénévent a été moins maltraité; aussi y voyons-nous la fidèle image de Trajan, celle que nous connaissons par ses statues et ses monnaies avec une scrupuleuse exactitude. « Dans douze scènes sur quatorze, il paraît; le marbre a parfois souffert; mais celles des têtes qui ont été conservées permettent de répondre pour les autres, et dans les douze scènes se retrouvaient, soyons-en sûrs, ce menton proéminent, ce nez droit et long, ce front bas et plissé, cette expression finaude et madrée qui définissait ses traits [1]. » Dans la spirale montante de la colonne, où toute l'attention se concentre sur Trajan, dont la figure y paraît presque une centaine de fois, le sculpteur s'est attaché à rendre l'empereur partout reconnaissable non seulement à sa haute taille et à son attitude de commandement, mais aussi au caractère de son visage. Ce n'est d'ailleurs pas pour l'empereur seul que l'artiste avait pris ce parti; il avait aussi traité en personnages historiques les principaux lieutenants du prince. Dans ces tableaux, nous distinguons plus d'une fois Hadrien, le cousin, le futur successeur de Trajan, Hadrien, dont la physionomie nous est familière. Quant aux autres officiers qui forment l'escorte impériale, nous ne saurions, aujourd'hui, mettre un nom sur leur figure; « pour nous, ils sont anonymes, mais ils ne l'étaient pas pour les contemporains. Nous-mêmes, à bien regarder ces visages, nous affirmons qu'ils n'ont rien de conventionnel; il y a en eux un accent qui les détermine, une diversité qui reflète l'originalité de la nature elle-même [2]. » C'est ce même Hadrien dont le profil apparaît dans un bas-relief du Palais des Conservateurs, au Capitole, débris d'un arc qui avait été construit en son honneur; il a fallu

[1] Courbaud, p. 145. — [2] Courbaud, p. 160.

Digitized by Google

une prévention singulière pour que l'on ait commencé par chercher là les traits d'Antonin ou de Marc-Aurèle.

Pour ce qui est de Marc-Aurèle, nous avons dit par l'effet de quelles circonstances sa tête avait disparu des huit bas-reliefs rectangulaires encastrés dans l'arc de Constantin, comment elle y avait été remplacée par une tête de fantaisie que l'on pouvait, à la rigueur, prendre pour celle du prince qui s'est approprié ces sculptures. C'est donc bien cette tête de Marc-Aurèle qu'il faut rétablir, par la pensée, dans ces bas-reliefs volés, telle que nous la retrouvons dans d'autres bas-reliefs qui sont exposés au Capitole, près du fragment que nous avons restitué à Hadrien. C'est Marc-Aurèle que nous devrions voir là, « Marc-Aurèle, avec son front plissé, ses yeux à l'orbite saillante, aux sourcils relevés et aux paupières supérieures tombantes, sa chevelure crépue, sa barbe frisée, toute son expression naïvement étonnée, d'une douceur un peu bonasse[1] ». C'est ainsi qu'il se montre à nous, sur la colonne Aurélienne, dans nombre de tableaux. Sans doute, son image n'y est pas partout également bien venue, car des artistes d'un talent très inégal ont travaillé à ces sculptures, et en maints endroits le marbre se ressent des injures du temps; mais dans plusieurs de ces scènes l'effigie est vraiment très ressemblante. « Il y a aussi des portraits parmi les personnages figurés auprès de l'empereur, et c'est peut-être la meilleure partie de la représentation. Dans l'escorte, quelques officiers sont aisément reconnaissables : le légat Pertinax, surtout le Syrien Claudius Pompeianus, le gendre de l'empereur, auquel son type de Sémite, son nez un peu recourbé, son front haut, dégarni et sillonné de rides, ses cheveux crépus sur les tempes, sa barbe épaisse et courte, donnent beaucoup de caractère[2]. »

L'artiste ne s'est pas seulement attaché à vivement saisir et à rendre fidèlement la particularité des physionomies individuelles, chez les personnages historiques, tels que l'empereur et les membres de sa famille ou de sa suite; il n'a pas moins bien réussi à créer, pour les acteurs secondaires, des types où s'accusent très franchement les traits des différents peuples qu'il met en scène. Sur la cuirasse d'Auguste, le Parthe n'est encore défini que par son vêtement et par son geste; mais déjà, dans le grand camée de Vienne, les captifs germains se distinguent des soldats romains qui les entraînent par leur chevelure abondante et en désordre comme par leur barbe inculte; on sent le contraste de la civilisation et de la barbarie. Le sculpteur de l'arc de Titus aurait pu trouver, dans la figuration du triomphe qui célébrait la prise de Jéru-

[1] Courbaud, p. 182. — [2] Courbaud, p. 188.

Digitized by Google

salem, l'occasion d'opposer le type juif au type romain. Cette occasion, il ne l'a pas cherchée; il a compris autrement l'ordonnance de son œuvre. Au contraire, dans la colonne Trajane, l'artiste s'est appliqué à caractériser, par un ensemble de traits dont chacun contribue à l'exactitude de la définition, les divers groupes ethniques qui prennent part à la grande lutte dont il retrace les péripéties. Rien n'est négligé de ce qui différencie les acteurs, ni le costume, ni les armes et autres accessoires, ni surtout la coupe et l'aspect du visage, avec tout ce qui l'accompagne et l'encadre. Du côté des Romains, ce sont d'abord les légionnaires, chez qui nous reconnaissons la prédominance du type italien, de celui qui s'offre encore à nous dans les provinces centrales de la Péninsule; tel soldat ou tel centurion, avec sa face ronde et rasée, l'expression concentrée de sa physionomie, son cou épais, son ensemble lourd et trapu, a été copié sur quelque paysan de la campagne romaine ou sur quelque artisan du quartier de Suburre ou du Vélabre; mais à côté des légions il y a les troupes auxiliaires, qui, à cette époque, forment une part si considérable de l'armée romaine. Voici les Gaulois vêtus de saies; les Germains, le torse nu jusqu'à la ceinture; les frondeurs des Baléares, les archers orientaux recouverts d'une longue tunique et la tête coiffée d'un casque pointu; voici, « sous la conduite de leur chef, Lusius Quietus, les cavaliers numides, sur leurs chevaux sans selle et sans bride, à l'africaine, avec leur chemise courte ou *gandoura*, serrée à la taille, que portent encore les Arabes de la campagne, avec leurs jambes et leurs bras nus, avec leurs cheveux longs tombant en boucles artistement frisées autour de la tête (fig. 5); aussi M. Cagnat, dans son savant ouvrage sur l'armée romaine d'Afrique [1], ne manque-t-il pas de renvoyer à la colonne Trajane le lecteur qui veut se faire une idée de cette cavalerie auxiliaire [2] ».

Voici, d'autre part, les Barbares à la longue chevelure, à la barbe inculte, aux épais sourcils, aux larges pantalons serrés à la cheville, les catafractaires sarmates avec leurs étroites cottes de mailles, les chefs daces portant le haut bonnet conique, les femmes qui cachent leurs cheveux sous un foulard. « Ce qui semble au premier abord donner à tous ces ennemis de Rome un air de famille, c'est la singulière coupe, presque uniforme, de leurs cheveux. Regardons-y de plus près; à l'intérieur de cette ressemblance générale, des différences individuelles se produisent, et les expressions apparaissent, non point monotones

[1] Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, in-4°, Leroux, p. 332. — [2] Courbaud, p. 156.

Digitized by Google

comme le seraient nécessairement les épreuves tirées d'un même moule, mais variées avec les proportions changeantes des parties de chaque vi-

Fig. 5. — Cavaliers maures.

sage. Certaines même sont franchement laides, et un prisonnier, vrai paysan du Danube s'il en fut, hirsute.

Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre,

confine à la caricature (fig. 6). Si les Daces sont généralement représentés barbus et les Romains le menton rasé, ce n'est pas, chez le sculpteur, une formule faite à l'avance, adoptée une fois pour toutes, afin de se dispenser d'observer; c'est que tel était bien l'usage des deux peuples. Là où l'exactitude demande que la règle fléchisse, elle fléchit. De jeunes Daces sont imberbes, comme certains légionnaires portent toute leur barbe[1]. »

Ce que l'artiste s'ingénie à reproduire, ce n'est pas seulement cette vérité des types individuels ou nationaux, c'est aussi la vérité des inci-

[1] Courbaud, p. 159-160.

Digitized by Google

dents de la vie, de cette vie pleine de mouvement, d'imprévu et de variété qui est celle d'une armée en campagne. Quand on parcourt des yeux la suite des tableaux, on est singulièrement frappé du caractère

Fig. 6. — Daces prisonniers.

anecdotique de certains des épisodes de ce récit en images. « Un esclave est renversé sur le dos par sa mule, que le bruit des trompettes a effrayée, et la pose du malheureux, faisant de vains efforts pour se relever, contraste d'une façon plaisante avec la gravité ordinaire des personnages. Un soldat, décoré par Trajan, se précipite pour baiser les mains de l'empereur; un autre, dans sa joie, embrasse un camarade. Voici des scènes touchantes : deux Barbares emportent dans une forêt un jeune guerrier, blessé mortellement, dont la tête retombe sur son épaule; après une bataille, Trajan fait soigner les blessés et prend sous sa protection des captives suppliantes. Voici, plus nombreux, des détails cruels dans des scènes sauvages : un Romain, tout en continuant de combattre, tient entre ses dents, par les cheveux, la tête coupée d'un ennemi (fig. 7); il ne veut pas se séparer de ce trophée, dont le

Digitized by Google

prix lui sera payé à sa rentrée au camp; des femmes daces torturent trois prisonniers et les brûlent avec des torches; des têtes sont promenées en triomphe ou plantées sur des pieux en avant des remparts; des chefs barbares, réduits à la dernière extrémité, mais résolus à ne laisser entre les mains des vainqueurs que des cadavres, se réunissent autour d'un chaudron rempli de poison et boivent dans des coupes le breuvage libérateur. C'est la guerre dans toute sa réalité tragique et son horreur sanglante. L'artiste n'a pas cru devoir rien taire ni même rien atténuer [1]. »

Fig. 7. — Scène de combat.

Dès les débuts du bas-relief historique, nous avons pu y relever maints détails naïfs et familiers qui donnent l'illusion d'être pris sur le vif. C'est, par exemple, dans un des tableaux de l'*Ara pacis*, un petit garçon qui se suspend à la toge d'un personnage déjà vieux, sans doute son grand-père, et, sentant une main se poser sur sa tête, se retourne vers la jeune femme qui le suit (fig. 2); un autre, par un joli geste d'enfant joueur, saisit deux doigts de sa mère. « Au milieu de ce cortège si généralement sévère de tenue et grave de maintien, ces motifs ont un agréable contraste; c'est une détente et un sourire [2]. » Au même

[1] Courbaud, p. 161-162. — [2] Courbaud, p. 80.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

titre, on peut encore signaler, dans un des bas-reliefs de l'Arc de Titus, le brusque arrêt de ce porteur du premier rang qui retourne la tête en arrière pour regarder le cortège, et sur l'Arc de Bénévent, celui de deux frères qui sont venus prendre part à une distribution de vivres et qui ont amené leurs enfants avec eux; ces enfants, pour les soustraire à la pression de la foule, ils les tiennent à cheval sur leurs épaules. « C'est là un coin de scène aimable et charmant, par où ce qu'on appelle *le genre* s'introduit dans le bas-relief historique [1]. »

Le sculpteur de la colonne Trajane n'a donc fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs en introduisant cet élément dans ses tableaux; cependant il a poussé plus loin qu'aucun de ses devanciers le souci de reproduire, avec une loyale sincérité, les grands spectacles de l'histoire contemporaine en faisant choix, à cette fin, des épisodes, des groupes et des mouvements les plus expressifs, de ceux par lesquels aurait eu le plus chance d'être intéressé et frappé l'esprit des témoins de ces événements. Il n'a certainement rien négligé de ce qui pouvait le conduire à atteindre ce résultat. Pour figurer les scènes qui convenaient le mieux à l'exécution de son dessein, il a recueilli des renseignements sur le pays où la guerre s'était faite et sur les mœurs de ses habitants, ainsi que sur les principaux incidents de ces longues luttes; peut-être a-t-il visité les lieux; en tout cas il a interrogé, avec une intelligente curiosité, ceux qui avaient pris part à cette expédition. Pour peindre les personnages au naturel, il était encore plus à l'aise. Les vainqueurs, soldats légionnaires, fantassins et cavaliers auxiliaires de diverses nations, il les connaissait pour les avoir vus souvent passer dans les villes de l'Italie, quand ils partaient en campagne ou qu'ils revenaient, victorieux, se montrer avec l'empereur au peuple de Rome. Quant aux vaincus, ils avaient défilé sous ses yeux, dans la procession du triomphe, enchaînés, selon l'habitude, derrière le char du vainqueur. Il avait pu, pendant les arrêts du cortège, fixer, dans de rapides croquis, les traits qui l'avaient frappé. Qui l'empêchait d'ailleurs, pour peu qu'il en sentît le besoin, de se faire attribuer comme modèles, après la cérémonie, autant de prisonniers daces ou sarmates qu'il en voudrait pour étudier plus à loisir leur costume et leurs attitudes favorites, leur port et leurs traits? Ce qu'on lui a raconté, ce qu'il a observé lui-même, il l'a transporté sur le marbre, avec une sûreté de coup d'œil singulière et une rare justesse de rendu. Toute forte que soit, dans son œuvre, la part de la sélection et de l'interprétation, il semble n'avoir rien mis là de lui-même, n'avoir eu d'autre

[1] Courbaud, p. 145.

Digitized by Google

désir que d'être vrai, et c'est aussi, nous l'avons dit, l'impression que laissent la minutie et la précision des indications topographiques. Le dernier éditeur et le plus savant commentateur de ces bas-reliefs, Cichorius, a, par deux fois, parcouru la région qui a été le théâtre des opérations exécutées par Trajan, et, d'après le caractère des paysages où s'encadre chaque groupe de scènes, il affirme avoir pu suivre comme à la trace l'armée romaine et reconnaître dans quelle partie de cette vaste contrée a eu lieu telle ou telle des marches ou des rencontres dont le souvenir a été conservé par les sculptures de la colonne [1].

Nous avons dit comment l'imitation de la colonne Trajane se trahit partout dans la colonne Aurélienne; ici, à première vue, la tendance réaliste paraît moins marquée que dans l'ensemble qui a servi de modèle. Ainsi les arbres du paysage se répètent avec monotonie; ce sont toujours les deux ou trois mêmes espèces qui paraissent; on ne sent pas là l'observation des vérités naturelles. A plus forte raison tentes, ponts, bateaux, se reproduisent-ils d'après un patron qui sert une fois pour toutes. Si, comme nous l'avons constaté, il y a des portraits dans ces bas-reliefs, ces portraits sont ceux des grands personnages, des tout premiers rôles. « Descendons jusqu'à la foule, jusqu'aux acteurs secondaires seulement, nous ne retrouvons plus cette diversité si riche des physionomies particulières que nous offrait la colonne Trajane; les combattants sont moins des individus que des types. Les Romains se distingueront surtout par leur costume et leur armement rigoureusement exacts, les Barbares par les traits généraux de la nation à laquelle ils appartiennent. Germains et Sarmates forment deux groupes très tranchés; de l'un à l'autre, la physionomie et le vêtement ne sont pas pareils; mais les sculpteurs ne se sont servis, pour chaque peuple, que d'un très petit nombre de modèles, peut-être d'un seul, qu'ils se sont bornés à répéter indéfiniment [2]. »

Cette différence ne tient d'ailleurs pas à un parti pris de l'artiste; s'il fait moins vivant et moins vrai, c'est qu'il est moins habile. « Reproduire uniformément le même Barbare ou le même Romain, reporter le même arbre de distance en distance, cela lui est plus aisé que de saisir les nuances multiples et délicates de la vie réelle. Pour exprimer la vie, il faut commencer par l'aimer, et le sculpteur ne l'aime pas assez; il y faut un peu de ce plaisir qu'apporte le bon ouvrier à son œuvre, cette joie de produire, de créer des formes vivantes, qui animait les artistes de la

[1] Conrad Cichorius, *Die Reliefs der Trajanssäule*, texte in-8°, atlas in-f°, Berlin, 1896. — [2] Courbaud, p. 188.

Digitized by Google

colonne Trajane. Ceux de la colonne Aurélienne ne se soucient que de raconter pour raconter, satisfaits s'ils ont instruit le spectateur de ce qu'ils avaient à dire, ne cherchant pas la meilleure façon de le lui dire. De là une manière froide, sèche, abstraite et pauvre, par comparaison avec la plénitude des reliefs antérieurs, manière vide de toute substance, où les figures tendent au type et la représentation tout entière à une formule[1]. »

C'est donc dans la baisse du talent et dans la décadence de l'art qu'il faut chercher la raison de cette infériorité des bas-reliefs les plus récents; mais, malgré ces différences apparentes, on peut affirmer que, du règne d'Auguste à celui de Marc-Aurèle, tous les sculpteurs qui se sont faits ainsi les hérauts des gloires de Rome ont obéi à une même pensée et ont appliqué les mêmes méthodes, pensée qui ne s'est jamais dégagée et méthodes qui n'ont jamais abouti à un plus brillant succès que dans les reliefs de la colonne Trajane. Il y a, dans tous ces ouvrages, une recherche de l'exactitude littérale qui ne laisse pas, par moments, d'éveiller en nous l'idée des résultats qu'obtient, par d'autres voies, un art que les anciens ne connaissaient pas, la photographie. Toutes ces scènes, c'est, pour parler la langue d'aujourd'hui, comme autant d'*instantanés* de l'histoire romaine, et, quand on voit se déployer devant soi la longue série des figures et des paysages qui s'enroulent autour des deux colonnes triomphales, on ne peut s'empêcher de songer à la bande où se sont imprimées les images dont la suite compose les tableaux mobiles du *cinématographe*.

X

Cette tendance et ce caractère qui nous ont paru constituer la marque distinctive du bas-relief historique et sa véritable originalité se rencontrent-ils, au même degré, dans quelque autre art, dans un art antérieur auquel l'art de Rome impériale aurait été demander ses inspirations et ses modèles? C'est, tout d'abord, du côté de la Grèce que l'on a l'idée de chercher ces précédents. Il suffit, en effet, de jeter un regard sur nos bas-reliefs pour s'apercevoir que les sculpteurs qui les ont exécutés doivent beaucoup à la Grèce: c'est à son école qu'ils ont appris leur métier. Ils ont emprunté à la plastique grecque, outre les traits qu'ils prêtent à la divinité et aux abstractions qu'ils personnifient, l'interprétation qu'ils donnent de la forme vivante et la façon de la draper, pour tout dire en un mot, leurs types les plus nobles et, sinon l'esprit, tout au moins la

[1] Courbaud, p. 189.

Digitized by Google

technique de leur facture. Où trouver, pourtant, en Grèce, un bas-relief qui donne la même impression que celui de la colonne Trajane, qui paraisse viser, comme lui, à être une transcription directe de la réalité?

Ce légitime ancêtre du bas-relief romain, ce n'est certes pas celui du ve siècle avant notre ère, celui dont le chef-d'œuvre est la frise de la *cella* du Parthénon. Le principe en est tout différent. Ce bas-relief a bien, par endroits, par exemple dans le défilé des cavaliers, plusieurs plans, mais ce sont des plans sans épaisseur, qui ne comportent que des figures vues de profil, de minces silhouettes mordant les unes sur les autres. Dans ces conditions, il ne se prête pas à donner l'impression de la vraie foule avec son agitation spontanée et toujours plus ou moins désordonnée. Par là même, le sculpteur est tenu de simplifier la représentation. Ses personnages, il les distribue en groupes disposés dans un bel ordre, groupes dont chacun, à la place qui lui est marquée, concourt à l'accomplissement du devoir religieux dont s'acquitte la cité. Si toutes ces figures sont merveilleusement vivantes, aucune d'elles n'est un portrait, au sens strict du mot; aucune n'a la prétention de reproduire les traits d'un individu, prêtre ou magistrat, et d'assigner ainsi une date à cette célébration de la fête nationale que l'artiste a entrepris de commémorer. Le théâtre de l'action n'est pas non plus défini par des accidents de terrain, par des plantes ou par des arbres, par des édifices que le ciseau aurait sculptés sur le fond. Dans cette œuvre admirable dont, malgré le silence des textes, on ne peut s'empêcher de faire honneur à Phidias, la forme et le mouvement sont rendus avec une maîtrise qui, depuis lors, n'a jamais été égalée; mais l'indétermination du lieu, tout le caractère de la composition et la présence des dieux qui assistent au défilé des Panathénées nous avertissent que le statuaire a transposé la scène de la procession, qu'il l'a placée dans ce monde idéal où l'imagination grecque, au cours des siècles où elle fut vraiment créatrice, aimait à se transporter et s'établissait à demeure.

Nous avons pris comme type du bas-relief classique la frise du Parthénon. Ce que nous en avons dit serait également vrai, à quelques légères différences près, des autres suites de sculptures par lesquelles, pour ce siècle et pour le siècle suivant, nous pouvons juger de l'art du bas-relief, par exemple des frises du Théséion, de Phigalie et du Mausolée d'Halicarnasse. « Partout là des compositions sans profondeur et des figures qui sont presque toutes sur un seul plan; aucune perspective; l'élément pittoresque réduit à n'être presque rien; le décor sacrifié à la forme humaine, qui s'empare en maîtresse du champ du bas-relief, une surface très peu chargée de personnages, ceux-ci demeurant es-

Digitized by Google

pacés avec de grands vides sur le fond ou s'associant par groupes distincts de façon à présenter une ordonnance plus belle et un rythme plus parfait[1]. »

On peut dire que la Grèce, jusqu'au temps d'Alexandre, a ignoré la sculpture d'histoire. De toutes les frises grecques, il n'en est qu'une seule, celle du temple d'Athéna Niké, à l'entrée de l'Acropole, dont le sujet soit proprement historique. Elle représente un combat entre Grecs et Perses; mais encore l'artiste, « par la manière dont il l'a traitée, en prêtant aux Grecs la demi-nudité héroïque, en supprimant les détails caractéristiques de costume et d'équipement, s'est-il tenu dans la généralisation la plus large[2]. » On ne saurait donner un nom à cette bataille. Est-ce Marathon? Est-ce Platées? Rien ne l'indique. C'est une sorte de thème abstrait, la glorification des victoires helléniques. Le plus souvent même, c'est comme par une voie symbolique et détournée que le sculpteur rappelle et figure la lutte séculaire engagée entre la Grèce et la barbarie. Ces ennemis sauvages dont a triomphé et dont triomphera encore, par la protection de ses dieux, le génie des Hellènes, ce ne sont plus les Perses, contemporains de l'artiste, ce sont les Amazones que terrassent Thésée et les Athéniens des âges mythiques, ce sont les Centaures que mettent en déroute les Lapithes à la tête desquels combattent Thésée et Pirithoos, les deux héros amis.

Vers la fin du quatrième siècle, quand s'ouvre la période que l'on est convenu d'appeler *hellénistique*, on voit un goût nouveau s'introduire dans le bas-relief, sous l'influence sans doute de Lysippe et de ses élèves. Comme exemple de ce que produisent alors les novateurs, on peut prendre le beau sarcophage qui a été découvert à Sidon par Hamdi-bey, celui qui est connu sous le nom de *sarcophage d'Alexandre*. Les scènes de chasse ou de guerre qui décorent les deux grandes faces latérales du sarcophage sont des scènes de la vie réelle. L'une d'elles représente une de ces chasses au lion ou aux autres fauves qui étaient le passe-temps favori des princes de l'Orient, et l'autre une bataille entre Perses et Macédoniens; mais cette bataille, est-ce le passage du Granique, est-ce Issos ou Arbèles? Aucune indication précise ne répond à la question que l'on se pose devant ce tableau. De même, les Perses sont vêtus à l'orientale; ils ont les *anaxyrides*, le *bachlick* qui enveloppe le menton et la tête, la tunique à double ceinture, mais si, chez certains des combattants grecs, on reconnaît bien les pièces principales de l'armure macé-

[1] Courbaud, p. 216. — [2] Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. II, p. 161.

Digitized by Google

donienne, d'autres Grecs, singulier mélange, sont entièrement nus, de la nudité des demi-dieux et des héros, comme l'étaient les combattants du temple d'Athéna Niké et du Mausolée. Il semble que, dans certaines figures, l'artiste ait voulu rappeler les traits de personnages historiques; ce ne sont pourtant pas là, à en juger par la tête d'Alexandre, de vrais portraits. « Les figures encombrent la scène de leur grand nombre, remplissent le cadre, débordent; néanmoins, quoique serrées les unes contre les autres dans un étroit espace, elles se divisent en groupes bien distincts; chaque guerrier est aux prises avec un seul adversaire; c'est une suite de corps à corps, de duels; nous revenons aux combats à la façon d'Homère ou des frises classiques.... Les attitudes enfin n'ont rien qui ne nous soit connu. Les bas-reliefs de Sidon tiennent encore de très près à ceux du Mausolée[1]. » Ici donc le sculpteur, tout en faisant à la réalité de plus franches allusions, se maintient, par l'ensemble du parti qu'il a pris, dans la tradition de l'art ancien, et ce n'est pas encore dans ce bas-relief et dans d'autres ouvrages de la même époque et du même genre qu'il faut chercher le prototype du bas-relief historique romain.

Le cas est tout autre pour les ouvrages de l'école de Pergame; dans ceux-ci, nous trouvons vraiment quelque chose de l'esprit et des tendances du sculpteur romain. On sait quel effet produisirent sur l'opinion les succès que les rois de Pergame, vers la fin du second siècle avant notre ère, remportèrent sur les tribus galates. C'est pour avoir vaincu ces pillards, la terreur du pays, et délivré l'Asie Mineure d'un long brigandage, que les Attalides voient grandir leur prestige et leur puissance; c'est pour glorifier ces exploits qu'ils commandent aux artistes de leur cour des *ex-voto* de victoires et des monuments triomphaux. De ces monuments, il en est un dont les restes ont été dégagés par les fouilles allemandes, c'est celui que l'on appelle le *grand autel de Pergame*, cet autel colossal qui avait été élevé par Eumène II en l'honneur de Zeus et d'Athéné Niképhoros. Des deux frises sculptées qui l'ornaient, on a recueilli de nombreux et beaux fragments qui sont aujourd'hui conservés à Berlin. L'une d'elles représentait les aventures de Télèphe, le héros national; quant à l'autre, c'était une Gigantomachie, un de ces thèmes qui déjà, dans les frontons et sur les frises des temples d'autrefois, symbolisaient la victoire des puissances intelligentes de la civilisation sur les forces aveugles de la barbarie. Des sujets du même genre avaient été choisis pour les groupes de statues que le roi Attale Ier avait

[1] Courbaud, p. 228.

Digitized by Google

dressés sur le mur sud de l'Acropole d'Athènes; on y retrouvait la lutte des Dieux contre les Géants, le combat des Athéniens contre les Amazones et la bataille de Marathon. Un seul groupe avait directement trait aux événements à l'occasion desquels avaient été coulés tous ces bronzes; on y voyait les Galates aux prises avec leurs vainqueurs. C'était au contraire à cette rencontre et à cette victoire que se rapportaient toutes les statues, de même matière et de plus grande dimension, que ce même prince avait consacrées dans l'Acropole de Pergame, près du temple d'Athéna Polias. Les statues d'Athènes comme celles de Pergame ont péri; mais, comme on l'a reconnu dans ces dernières années, nous avons, dispersées dans les divers musées de l'Europe, des répliques en marbre de plusieurs des figures de ces groupes, de celles sans doute qui étaient les plus admirées. Par ces répliques, dont quelques-unes sont d'une exécution très soignée, on peut se faire une idée de l'esprit dans lequel ont été conçues ces sculptures et du style qui les caractérisait.

Avant toute vérification, on est porté à croire que la sculpture de l'âge impérial a dû, dans une certaine mesure, subir l'influence de cette école, la dernière qui, dans l'évolution de la plastique grecque, ait donné une note neuve et originale. Nous n'avons pas à définir et à juger ici ses procédés d'exécution et sa facture; c'est par un autre trait de leur activité que les sculpteurs de Pergame intéressent le critique qui cherche à découvrir les origines du bas-relief romain. Sous l'impression des attaques et des massacres qui avaient si fort ému leurs contemporains, ces artistes sont les premiers qui aient cherché à rendre, dans ce qu'il avait d'étrange et d'effrayant pour un peuple civilisé, le type du Barbare. Les attitudes, dans leurs statues, peuvent rappeler celles que l'on rencontre dans les scènes de combat qui décoraient les frontons et les frises des vieux temples; mais ce qui frappe tout d'abord dans les Gaulois de Pergame, c'est le caractère de la physionomie; il y a là un souci de la vérité ethnique que nous n'avions pas encore rencontré dans l'art grec. La peinture et la sculpture avaient souvent figuré des Barbares; mais rien, si ce n'est un costume conventionnel qui était le même pour tous, ne les distinguait des Grecs; la conformation du visage, en tout cas, n'avait rien qui fût particulier à telle ou telle nation; elle demeurait tout hellénique. « Il en est autrement des Galates... Voyez les traits rudes, heurtés, le front bas, le nez court, le menton développé, la mâchoire puissante, le cou épais; c'est un ensemble énergique, qui n'a rien des harmonieuses proportions du visage grec. Voyez encore cette longue chevelure hérissée, qui descend sur le cou et qui cache les

Digitized by Google

oreilles, qui est divisée non par mèches, mais par touffes épaisses, selon la description de Diodore : « Ils enduisent leurs cheveux, dit l'historien, « avec une pommade à base de chaux qui les épaissit au point de les « rendre tout à fait semblables à des crins de cheval; puis, les rebrous- « sant fortement, ils les rejettent en arrière, ce qui leur donne l'apparence « de Pans et de Satyres[1]. » Les nobles gaulois se rasaient les joues et le menton et portaient seulement la moustache retombante vers les coins de la bouche, autre détail qui se vérifie dans les exemplaires que nous avons conservés. Si une tête du Vatican garde sa barbe entière, c'est que nous avons affaire non à un noble, mais à un homme du peuple, car, d'après le même Diodore, les chefs emmenaient avec eux au combat, comme assistants, des hommes de plus humble condition qui se distinguaient de leurs maîtres par le port de la barbe[2]. » Dans ces figures, le corps est en rapport avec le visage. « Les Gaulois des sculpteurs de Pergame ont une haute stature, une forte charpente, des membres vigoureux, mais plus massifs qu'élégants, les extrémités grosses, les attaches du poignet et de la cheville communes. On ne sent point ici cette souplesse des articulations, cette élasticité des muscles, cette grâce nerveuse qu'acquiert un corps façonné par la gymnastique. La peau paraît rude et épaisse, comme il convient à des hommes habitués aux intempéries d'un climat rigoureux. C'est un tout autre aspect que celui du jeune éphèbe ou de l'athlète exercés dans la palestre[3]. » Enfin certains accessoires achèvent de définir ces personnages. C'est le *torques* ou collier d'or autour du cou; c'est le bouclier dont les attaches se voient encore, dans certaines de ces répliques, passées au bras gauche et dont devaient être armées les statues originales; c'est la trompe de guerre que le guerrier gaulois connu sous le nom de *Gladiateur mourant* a laissée échapper de sa main et qui gît près de lui sur la plinthe.

Devant les Gaulois de Pergame, on songe involontairement aux Daces de la colonne Trajane ou aux Marcomans de la colonne Aurélienne. Il semble en effet difficile de nier que les sculpteurs qui ont travaillé pour les empereurs romains aient dû profiter de ces exemples. Ayant été appelés par les circonstances à faire figurer dans leurs tableaux de batailles des Barbares de ces mêmes régions, ils n'ont pas pu ne pas avoir en mémoire les modèles que leur offraient les célèbres bronzes de Pergame, et c'est bien ceux-ci que rappellent, dès le règne d'Auguste, sur le grand camée de Vienne, les figures des captifs germains.

Quelque parti que le sculpteur romain ait pu tirer de ces exemples

[1] Diodore, V, 28. — [2] Courbaud, p. 257. — [3] Courbaud, p. 258.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

et de ces suggestions, le bas-relief romain ne saurait être considéré comme un simple dérivé des sculptures de Pergame. Une première observation s'impose : c'est sur deux séries de bas-reliefs que doit porter la comparaison ; or ce modèle d'où le sculpteur romain aurait tiré les éléments qui font l'originalité de son œuvre, ce n'est pas le bas-relief pergaménien qui a pu le lui fournir ; celui-ci, dans ces deux frises qui, selon toute vraisemblance, ont été ses chefs-d'œuvre, n'a traité que des sujets mythologiques. Reste la sculpture en ronde bosse. Celle-ci, en effet, s'est placée, par certains de ses ouvrages, sur le terrain de l'histoire, sur ce terrain où devait s'établir et se cantonner le seul art qui puisse revendiquer le titre d'art romain, celui du bas-relief historique. La voie où s'engageaient ainsi les sculpteurs des *ex-voto* des Attalides est bien celle où nous retrouverons plus tard les sculpteurs des colonnes et des arcs triomphaux de Rome ; mais cette voie nouvelle, ils n'ont fait que l'amorcer et l'indiquer ; ils n'ont pas été, si l'on peut ainsi parler, jusqu'au bout de leur tendance ; ils n'ont pas pris leur parti avec une pleine franchise. C'est ainsi que, fidèles observateurs des traits du visage et des proportions du corps et même de certains détails d'armement et de parure, ils n'ont pas cherché à donner une exacte reproduction du costume de leurs modèles. A ces statues de Galates ils ont laissé la nudité conventionnelle d'autrefois [1]. Nous avons dit que ces nus ont bien un caractère particulier, celui qui convient à des Barbares du Nord. Il n'en est pas moins vrai que, pas plus en Orient qu'en Occident, les Gaulois n'ont jamais dû faire campagne dans ce simple appareil. En Gaule, au temps de César et avant cette époque, ils portaient la *braca* et le *sagum*, un pantalon étroit et une sorte de châle agrafé sur l'épaule. Ce vêtement national, le portaient-ils quand ils assaillirent les cités et les royaumes grecs ? Ce qui nous inclinerait à le penser, c'est qu'ils se paraient encore du *torques*. En tout cas, ce n'était pas nus qu'ils pouvaient affronter les rapides changements de température et les froids hivers de régions aussi montueuses que la Grèce et l'Asie Mineure. Si le sculpteur les a ainsi déshabillés, c'est qu'il ne se rendait pas encore bien compte de l'intérêt que peut offrir aux contemporains et à la postérité l'exacte reproduction de la vie, des spectacles qui ont frappé les yeux de toute une génération.

Autre particularité qui témoigne de la même inconséquence dans l'application du principe : il ne semble pas avoir été fait, dans ces groupes, place au portrait, au portrait où excellaient pourtant les

[1] La remarque est de M. Courbaud (p. 262).

Digitized by Google

artistes de l'âge hellénistique. Rien ne nous indique qu'aucune des figures qui composaient ces groupes ait représenté, au naturel, Eumène, Attale ou les généraux qu'ils avaient employés à combattre les Galates. L'artiste paraît s'être contenté d'opposer le type barbare au type grec; à cela près, il a suivi la tradition classique et, comme ses devanciers, il a idéalisé la scène qu'il figurait; il l'a mise, en quelque sorte, hors du temps.

Les sculptures de Pergame où paraissent les Galates n'étant pas des bas-reliefs, ce n'est pas d'elles que le sculpteur romain a pu apprendre à introduire dans son œuvre ce que M. Courbaud nomme le *style pittoresque*. Ce pittoresque, il y en a bien, à Pergame, quelques éléments dans la frise où est racontée la vie du héros Télèphe; mais les détails indiqués sur le fond sont là de pure fantaisie et; d'ailleurs, étant donné la faible importance de cette frise et la petite dimension de ses figures, ce n'est pas là un de ces ouvrages qui aient pu avoir une grande influence sur l'évolution ultérieure de l'art. Celle-ci, au contraire, s'est profondément ressentie de l'initiative qui a été prise par les sculpteurs alexandrins, lorsqu'ils ont entrepris, avec ces bas-reliefs que M. Courbaud appelle *bas-reliefs de luxe* et *bas-reliefs de cabinet*, d'offrir à leur riche clientèle d'esprits cultivés et raffinés, pour la décoration de ses demeures, des tableaux de genre, exécutés dans le métal, l'ivoire ou le marbre, qui fussent la traduction plastique des élégies de Callimaque et de Philétas, du mime d'Hérondas, des idylles de Théocrite, de Bion et de Moschos. C'est là que, pour remplir le programme qu'il s'était tracé, l'artiste, toreuticien ou ciseleur de pierre, s'est exercé à multiplier les plans, à creuser les fonds et à les charger d'accessoires qui définissent le théâtre de l'action, d'une action dont le thème est en général emprunté soit à des fables d'amour, soit aux incidents comiques de la vie des petites gens, esclaves, mendiants ou artisans, soit surtout à la vie rustique telle que les poètes l'avaient décrite, à celle des pêcheurs, des moissonneurs et des pâtres. Sans doute il y a eu là, dans les procédés de la technique, un changement et, si l'on veut, un progrès qui restera acquis à l'art, et l'élément réaliste domine dans ce bas-relief; mais la réalité que le sculpteur y présente est une réalité plus ou moins factice, interprétée et arrangée pour répondre au goût des contemporains. La différence est grande entre cette nature truquée, que l'on nous passe le mot, et celle que le sculpteur romain copie avec un tel scrupule d'exactitude pour localiser les événements qu'il raconte. Ce ne sont pas non plus ces bergeries sentimentales qui ont suggéré à cet artiste la pensée de reproduire fidèlement les grandes scènes de l'histoire nationale.

Digitized by Google

XI

Je ne saurais donc, pour ma part, accepter la conclusion que M. Courbaud avait déjà fait pressentir à plusieurs reprises et qu'il finit par résumer, au terme de son analyse critique, en cette formule d'une expressive brièveté : « Réunissons Pergame et Alexandrie ; nous avons tout le bas-relief romain. » Je ne songe pas à contester le parti que le sculpteur romain a tiré des leçons que les sculpteurs hellénistiques ont données aux artistes qui, après eux, auraient à ciseler le marbre ; mais, quand je considère l'arc de Titus ou les bas-reliefs de la colonne Trajane, je ne puis me défendre d'y sentir une manière de comprendre et de disposer un sujet qui n'est pas ce que j'ai rencontré à Alexandrie et à Pergame ; bien que certains motifs et certains procédés techniques soient communs à toutes ces séries, c'est, à Rome, un autre esprit ; c'est une autre inspiration et un autre style. Quoi qu'on en ait dit, c'est, dans une large mesure, un art original que cette sculpture qui emprunte tous ses thèmes à l'histoire du peuple-roi. Cette originalité, nous nous proposons de la définir, dans une dernière étude, en serrant peut-être de plus près la question que ne l'a fait M. Courbaud. Dans les monuments qui nous occupent, nous rechercherons les traits qui répondent aux instincts les plus profonds et aux goûts les plus marqués de l'esprit romain. Nous y démêlerons l'action des causes secrètes qui ont amené des sculpteurs, grecs pour la plupart de naissance et d'éducation, à créer ainsi, pour le compte et au profit de Rome, une forme d'art qui se distingue, par certains caractères très nettement accusés, de tout l'art antérieur, de l'art purement hellénique.

GEORGES PERROT.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES PARSIS, HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS ZOROASTRIENNES DE L'INDE, par D. Menant. (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études. Tome VII.) — Paris, Ernest Leroux. In-8°, XXIV et 480 p.

SECOND ET DERNIER ARTICLE[1].

Le nombre total des Parsis répandus sur le continent asiatique ne dépasse pas 100,000, et cela d'après des statistiques fort exactes. La

[1] Voir le numéro de novembre 1899.

Digitized by Google

plus importante colonie de zoroastriens est celle de la province de Bombay, où ils se trouvent réunis près de 77,000; les autres sont disséminées dans le Bengale, à Madras et à Nauçari, une de leurs plus anciennes et de leurs plus prospères communautés. Quelques-uns habitent la Chine, et 9,269 Iraniens résident encore en Perse.

C'est donc à Bombay, où est groupé un centre considérable de Parsis, que l'on peut le mieux étudier leur évolution sociale et apprécier les effets d'un récent système d'éducation qui a brusquement jeté la jeune génération parsie hors des vieilles coutumes imposées par des traditions séculaires, pour l'amener d'une seule envolée à la hauteur de la civilisation européenne.

Si libéral que se montre le peuple parsi, il ne faut pas croire que cette rapide transformation n'ait pas rencontré une vive opposition et n'ait pas suscité de grands dissentiments : une importante fraction de la communauté s'est montrée résolument attachée aux anciennes traditions, rejetant les usages nouveaux que le parti réformateur adoptait pour se mettre à l'unisson des Anglais.

Chaque jour, évidemment, l'abîme que de telles divergences de sentiments avaient creusé entre les orthodoxes et les libéraux tend à se combler, et aujourd'hui la situation est loin d'être aussi tendue qu'elle l'était il y a une quarantaine d'années. A cette époque pourtant, lorsque M. Dosabhai Framji publiait en anglais son ouvrage *The Parsees, their history, manners, customs and religion*, il terminait cette étude en constatant « que ses contemporains étaient bien différents de la génération précédente et que tout faisait prévoir pour l'avenir une marche ascensionnelle ». Il disait vrai. Certes la lutte n'est pas finie; mais quel chemin parcouru; que de changements opérés depuis lors!

Parmi les coutumes que les orthodoxes tiennent à honneur de conserver, il faut distinguer nombre d'usages que les Parsis ont empruntés aux populations hindoues, au milieu desquelles les hasards de l'exil les ont fait vivre pendant des siècles, et qui n'ont aucun caractère national, ni rien de commun avec les traditions de leur race et de leur religion. Ces coutumes, incompatibles avec les exigences de la vie européenne, qui pénètre de plus en plus dans les classes élevées chez les Parsis, doivent disparaître, et elles disparaîtront forcément, sans altérer pour cela le vieux dogme mazdéen et sans amoindrir la foi de ses adeptes.

Chose singulière : jusqu'ici les orthodoxes ont défendu avec autant d'énergie les mœurs hindoues, adoptées lors de la migration de l'Iran, que les traditions apportées de Perse et conservées pieusement par tous

Digitized by Google

les descendants des fidèles disciples de Zoroastre. Au contraire, le jeune parti réformateur veut s'affranchir résolument de ces coutumes surannées, qui n'ont même pas pour lui la valeur d'un souvenir des ancêtres persans. Il en résulte un mélange continuel de coutumes hindoues et anglaises, qui donne à la haute société parsie un relief spécial, et au milieu de tant de races diverses qui peuplent la ville de Bombay, cette particularité d'une des castes les plus en vue frappe dès le premier abord les étrangers et leur cause un réel étonnement. Aussi notre auteur, au moment d'aborder l'histoire détaillée et intime de ce vaillant petit peuple, fait la judicieuse remarque « que s'il n'est jamais facile de donner une idée exacte des coutumes d'un peuple, pour les Parsis, la tâche est particulièrement difficile, étant donné l'état social transitoire qu'ils traversent depuis un demi-siècle ».

Cette partie plutôt philosophique de l'histoire des Parsis fait apprécier l'étendue des connaissances de Mlle Menant, qui montre, d'une façon si variée, sa profonde érudition. Ayant mis à profit ses relations amicales avec nombre d'entre les Parsis pour se pénétrer de leurs sentiments et de leurs idées; étant — comme elle le dit elle-même — une amie de leur race et de leurs institutions, elle a pu nous guider au milieu de contradictions apparentes et nous faire comprendre qu'en dépit du but que les Parsis poursuivent et qu'ils sont en voie d'atteindre, aucune de leurs croyances n'a été même effleurée par l'influence des idées modernes.

« On pourrait croire, écrit notre auteur, qu'à notre époque, pour se faire l'historien des Parsis, on n'a qu'à les peindre tels qu'ils s'offrent à nous. — En tant qu'impression de vie et description pittoresque, le lecteur y gagnerait; mais pour la vérité, il y perdrait assurément. Cela tient à des considérations très spéciales qu'il faut signaler ici. Les Parsis sont trop éclairés pour ne pas se rendre compte de la transformation sociale qu'ils subissent; ils en connaissent les causes, se soumettent à ses exigences et savent le but vers lequel ils dirigent leurs efforts. Dès que l'occupation anglaise de l'Inde les eut tirés de cette vie hindoue qui avait été la leur depuis tant de siècles, ce ne furent plus désormais les richesses et la considération qui s'y attache qu'ils convoitèrent, mais bien plutôt les avantages inestimables procurés par l'éducation mise à la portée de ceux qui voulaient en bénéficier. A partir de ce moment, ils ambitionnèrent de réaliser cette assimilation merveilleuse, et il convient de dire qu'ils ont pleinement réussi. Pour se renseigner, le mieux sera d'écouter les voix les plus autorisées de la communauté. »

M. Dadabhai Naorozji, dans une conférence faite à Liverpool en 1861,

Digitized by Google

a retracé l'emploi de la journée d'un Parsi orthodoxe qu'il appelait *old class*, par opposition aux réformateurs qui s'intitulent *the young class*.

En se levant, le visage tourné vers le soleil, le Parsi commence par réciter les prières du kusti, et procède ensuite aux purifications en se frottant les mains et les pieds avec du nirang, — urine de bœuf préparée par deux prêtres et considérée comme le liquide purifiant par excellence; — il l'enlève et prend un bain, redit de nouveau la prière du kusti, nettoie ses dents et récite pour la troisième fois la même prière.

Ses ablutions finies, il remet son kusti et termine sa toilette du matin en disant les prières prescrites. Après cela, suivant une mode tout à fait hindoue, le Parsi orthodoxe déjeune seul; assis par terre sur une natte, il ne se sert ni de couteaux ni de fourchettes, et mange avec ses doigts, en ayant soin qu'ils n'approchent pas de ses lèvres, qu'un Parsi ne doit jamais toucher: « toute chose touchée devient impure et doit être purifiée ». Il est donc obligé de lancer adroitement les mets dans l'intérieur de sa bouche; de même, pour boire, il lui faut verser le breuvage sans que le verre effleure ses lèvres, et chaque fois qu'il a pris son verre, il se lave les mains, ou, si cela ne lui est pas possible, il a soin de tenir son verre avec son mouchoir.

Le Parsi s'occupe ensuite de ses affaires; à midi, il prend un second repas, après avoir dit les prières d'usage et récité le kusti, et vers le soir, lorsque sa journée est finie, il va soit au temple, soit sur le rivage de la mer, répéter encore des prières et faire l'examen de ses actions; après un dernier repas, il se couche.

« C'est le spectacle le plus touchant et le plus beau qu'on puisse imaginer que la vue de cette masse imposante et recueillie de fidèles, venus le soir réciter leurs prières en se promenant sur la grève; tous les voyageurs en ont été particulièrement frappés. »

« Dans la classe orthodoxe, rien n'égale le respect des fidèles envers les ministres du culte. » Mais sauf aux fêtes des Gâhânbârs et aux cérémonies des morts, il n'y a pas d'obligation de se rendre au temple à des jours fixes; chacun y va à son gré et peut donner de l'argent aux prêtres pour y aller à sa place.

Le recensement, fait en 1881, de la population parsie habitant la province de Bombay fournit quelques détails curieux sur les principales occupations des Parsis. Après s'être adonnés pendant des siècles à l'agriculture, ils paraissent la délaisser actuellement, ce qu'on ne peut que déplorer. Ils ont abandonné les champs pour habiter les villes, et les propriétaires parsis qui, au commencement du siècle, possédaient encore d'immenses domaines, les ont pour la plupart vendus.

Digitized by Google

Il y a cependant un revirement : sous l'influence de Sir Richard Temple, qui fut gouverneur de Bombay jusqu'en 1880 et qui ne cessait d'exhorter les Parsis à retourner à leurs primitives occupations agricoles, « l'accroissement de la richesse et les progrès de la civilisation aux Indes dépendant de ceux de l'agriculture », quelques riches Parsis ont pris en fermage de véritables territoires et les exploitent avec succès; mais ce n'est là qu'une exception.

La colonie zoroastrienne comptait à Bombay, en 1881, 855 prêtres, 141 instituteurs, 34 institutrices, 33 ingénieurs, 1,384 commis et 115 employés. Sur 46 constructeurs de navires, 26 sont des Parsis, et sur 159 courtiers maritimes il y a 146 Parsis.

Les différents travaux manuels sont très inégalement représentés dans la communauté parsie; ainsi on trouve un seul tailleur et jamais de journalier, de barbier, de blanchisseur, etc. Sur les 9,584 mendiants que renfermait la ville à l'époque du recensement, cinq hommes et une femme parsis seulement s'adressaient à la charité publique, et parmi les malheureuses qui se livrent à la prostitution, jamais on n'a pu citer une seule Parsie. C'est à leurs yeux, d'ailleurs, le plus grand des crimes.

Les Parsis sont de beaux hommes, bien proportionnés, au teint légèrement bronzé; leurs traits réguliers et leur regard énergique et intelligent ajoutent au charme de leur physionomie. Ils ont conservé un type aryen très caractérisé; quoique des siècles de séjour dans l'Inde aient pu en modifier certains détails, on retrouve en eux tous les caractères de leur origine persane, qui se sont gardés d'autant plus purs qu'ils ne se sont jamais mélangés par des alliances à la population hindoue.

Les femmes, plus blanches que les hommes, sont en général fort jolies et d'une grâce attirante. Celles qui sont allées en Angleterre y ont été très admirées et ont eu un véritable succès dans la société. Un usage pourtant gâte un peu leur apparence, c'est l'habitude qu'elles ont de cacher leur chevelure sous un bandeau de fine batiste blanche, *mathabana*, qui les fait vaguement ressembler à des religieuses. Aujourd'hui, avec les idées modernes, cette mode disgracieuse tend à disparaître. Beaucoup de jeunes femmes rejettent le mathabana assez en arrière pour montrer une grande partie de leurs cheveux, et dans certaines familles avancées, les jeunes filles élégantes le suppriment purement et simplement.

Les vieux orthodoxes tenant pour un péché d'avoir la tête nue, les hommes portent habituellement une petite calotte noire, en soie de Chine, appelée *topi*, qu'ils recouvrent, pour sortir, d'un turban brun

Digitized by Google

foncé, un *pagri*. Dans la maison, leur costume se compose d'une chemise de mousseline, le *sudrah*, d'une ceinture, le *kusti*, dont nous avons déjà parlé et qui sont pour eux des vêtements sacrés, d'un gilet à manches en étoffe blanche et d'amples pantalons de soie. Au dehors, ils se drapent dans un vaste *angarakha*, vêtement sans ceinture, dont les manches, extrêmement longues, se relèvent au-dessus du poignet.

Dans les cérémonies, ils endossent une sorte de redingote en coton, tombant toute droite jusqu'aux pieds et retenue par une ceinture en mousseline blanche qu'ils enroulent plusieurs fois autour de leur taille.

Les femmes portent, ainsi que les hommes, le *sudrah* et le *kusti*, que leur religion rend obligatoires. Leurs robes, que l'on nomme *sari*, ont six yards de longueur; elles sont toujours en soie ou en satin, souvent brodées avec la plus grande richesse et frangées d'or. Ces longues tuniques se drapent de la façon la plus élégante; rejetées sur l'épaule, elles retombent en plis gracieux sur le bras droit. Comme toutes les Orientales, les riches Parsies possèdent une profusion de joyaux et de pierreries dont elles aiment à se parer.

Les grands négociants parsis, possesseurs pour la plupart de fortunes colossales, mènent une existence fastueuse. Leurs équipages, attelés de magnifiques chevaux de sang, font l'admiration de tous les promeneurs. Le luxe de leurs habitations est célèbre à Bombay, et les environs de la ville sont parsemés de délicieuses villas qu'ils ont fait construire. Déjà à la fin du XVIIIe siècle, Forbes signalait les plus somptueuses maisons et les plus merveilleux jardins de Surate comme leur propriété. Aujourd'hui que le luxe pénètre partout, ils ont suivi le mouvement, et leurs demeures, qui ressemblent à de véritables palais, sont des modèles d'élégance et de confort. Le service se fait à l'anglaise; les Parsis des classes aisées se servent de couteaux et de fourchettes, et la coutume hindoue de manger assis par terre et servi dans de larges feuilles ne subsiste plus qu'aux fêtes des Gâhânbârs et lors des cérémonies de mariage. Les Parsis boivent peu de vin et encore moins d'alcool; la tempérance est une des vertus qu'ils prisent le plus; mais si le zoroastrien n'admet pas les excès, il ne se fait aucun mérite des austérités. Dans sa religion, le jeûne n'est ni obligatoire ni même toléré.

Le *Vendidad* dit formellement :

« Et que l'on apprenne par cœur le verset : Qui ne mange point, n'a pas de force, ni pour faire vaillante œuvre de religion, ni pour cultiver, ni pour engendrer avec vaillance. C'est en mangeant que tout l'univers corporel vit; en ne mangeant pas, il périt. »

Les Parsis honorent donc Ormusd en se nourrissant convenablement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

Selon eux, un corps sain et vigoureux rend l'âme plus forte contre les tentations, et l'homme robuste a plus de courage à faire le bien. De ce côté, ils n'ont subi en rien l'influence hindoue, car aucune religion n'a jamais poussé aussi loin que celle de l'Inde l'abus des mortifications et la sévérité des jeûnes.

Les Parsis ont le plus grand respect pour leurs parents, et leur vie privée est irréprochable. Les hommes sont justes et doux envers les femmes, dont la condition dans la famille est toute différente de celle des Hindoues et des Musulmanes; elles ont de tout temps joui d'une liberté relative, quoique ne paraissant pas autrefois en public et ne sortant jamais à pied par un sentiment de respect pour les mœurs des peuples qni les avaient accueillies.

A présent, elles mènent la vie des Européennes, accompagnent leurs maris dans leurs voyages et ne craignent même pas d'aller seules en Europe et en Amérique.

A Bombay, elles assistent aux réceptions officielles, et comme les Parsis sont d'humeur sociable, ils ont introduit les étrangers dans leurs fêtes familiales : « Non seulement, écrit Forbes dans ses *Oriental Memoirs*, ils acquièrent des richesses, mais encore ils jouissent du luxe et du confort qu'elles procurent; ils associent volontiers leurs amis les Anglais aux fêtes qu'ils donnent soit à Surate, soit à Bombay, et dans lesquelles se mêlent agréablement le faste oriental et le goût européen... »

A côté de ces personnages puissants qui possèdent tant de richesses et de ces grandes dames que la naissance et la culture intellectuelle ont faites les égales des Européennes du grand monde, il y a dans le petit peuple parsi une autre classe, humble et modeste, dont les représentants « plus orthodoxes, plus routiniers », moins instruits certes, sont aussi bien intéressants à étudier. On retrouve en eux toutes les qualités de charité et d'humanité de leurs illustres frères. Chez eux, les traditions séculaires, les lois religieuses, les guident dans leur existence entière et leur donnent une supériorité morale qu'on rencontre bien rarement dans les rangs inférieurs.

Les trois grands principes, base de la religion mazdéenne : bonnes pensées, bonnes paroles, bonnes actions, sont toujours présents dans leur cœur et, avec de tels sentiments, on comprend quelles doivent être la pureté et la dignité de leur vie.

Dans les villages, la femme parsie, levée avant l'aurore, procède à toutes les purifications prescrites par les antiques traditions; elle récite ses prières, nettoie sa maison, et tout se trouve en ordre au lever du

Digitized by Google

soleil; elle peut alors se mettre au travail et, en tissant des *kustis*, apporter sa part de gain dans le ménage.

« Sa science est bornée, mais elle sait se conduire, assister son mari de ses conseils dans des circonstances difficiles et diriger ses enfants; comme la grande dame parsie, elle est responsable de ses actes, honorée dans le cercle de famille et respectée des étrangers. »

L'année zoroastrienne est, comme la nôtre, composée de douze mois; ils sont régulièrement formés de trente jours, auxquels on ajoute cinq jours complémentaires que les Parsis consacrent à cinq séries d'hymnes révélées à Zoroastre et reconnues divines. Chaque mois, chaque jour est dédié à une divinité différente, et les journées sont elles-mêmes divisées en cinq parties, sanctifiées par des prières spéciales. Autrefois, les solennités religieuses des Parsis étaient très importantes, et Anquetil Duperron en a donné une longue et minutieuse description.

Aujourd'hui, leurs fêtes ont surtout, d'après M. Karaka, pour but de créer des rapports sociaux entre les membres de la communauté et de faire fleurir la charité et la bienfaisance. Celle qui est la plus fidèlement observée est le Pateti, qu'on pourrait appeler la fête du Pardon, parce qu'en ce jour le zoroastrien doit demander à Dieu l'absolution des fautes commises durant le cours de l'année. Il revêt ses habits neufs et se rend au grand Temple du Feu faire des offrandes de bois de sandal, distribuer des présents aux prêtres et des aumônes aux indigents.

Viennent ensuite les Gâhânbârs ou fêtes des saisons, qui se renouvellent six fois par an. Ces fêtes remontent à la plus haute antiquité. Dans l'ancienne Perse, avant la conquête musulmane, tous les fidèles se réunissaient ces jours-là pour prier et manger en commun. Les pauvres, les riches, les artisans, les lettrés, se trouvaient mélangés pour accomplir leur devoir religieux. L'usage a persisté, et de nos jours un grand banquet est servi à cette occasion, auquel assistent tous les membres de la communauté. Il y a encore d'autres fêtes de moindre importance, celle, par exemple, de l'Adar-Jasan en l'honneur d'Adar, le génie du Feu, et pour laquelle hommes et femmes se rendent aux temples, parés de leurs plus riches atours.

L'anniversaire de la mort du prophète Zoroastre, qui, dit-on, mourut à soixante-sept ans, à Bactres, la capitale des rois kéaniens, est aussi une fête pieusement observée; elle tombe le onzième jour du dixième mois, et cette date est l'objet d'une grande vénération.

Aux lois religieuses très restreintes que l'Avesta prescrivit formellement à ses adeptes, il y a quelque six mille ans, et auxquelles ils sont restés fidèlement attachés, il s'est mêlé, comme nous l'avons

Digitized by Google

dit, nombre de pratiques hindoues qu'ils ont adoptées pour plaire à leurs hôtes du Guzerate, mais qui n'ont pour eux aucune signification sacrée et qu'aujourd'hui les réformateurs et certains membres des classes élevées s'appliquent à faire disparaître. Les rites traditionnels, seuls suivis jusqu'à présent par la presque totalité des Parsis, concernent les grands événements de leur vie : la naissance, l'investiture du sudrah et du kusti, la célébration du mariage, les funérailles.

La perspective de la venue d'un enfant est toujours accueillie avec bonheur. Dans les familles parsies, une alliance n'est regardée comme heureuse que si elle est féconde; mais les usages observés au moment de la naissance sont presque barbares et extrêmement nuisibles à la santé de la mère et du nouveau-né. Bien souvent ils ont causé la mort de l'un et de l'autre; on ne peut donc que déplorer des pratiques aussi funestes qui subsistent encore de nos jours dans les classes inférieures et qui ont engendré de véritables épidémies de fièvre puerpérale.

La religion zoroastrienne considère la femme comme impure pendant quarante jours après son accouchement; tout ce qu'elle touche est souillé et personne ne doit l'approcher. Au moment où la jeune mère ressent les premières douleurs, on la transporte dans une chambre préparée pour elle, où se trouve un lit de fer et un berceau du même métal, « parce que les métaux souillés se lavent, et qu'un lit de bois ne pourrait plus servir ». Pendant le temps où elle est regardée comme impure, elle reste ainsi confinée avec son enfant dans cette pièce renfermée, où l'air est forcément vicié, et elle est obligée de se servir elle-même.

« Lorsque l'enfant est né, nous dit Anquetil, la mère envoie chercher du *perahom* chez un Mobed, y trempe un peu de coton, le presse dans la bouche de l'enfant, et lui donne ensuite du lait. Il faut le laver après cela trois fois avec de l'urine de bœuf et une fois avec de l'eau, parce qu'il est impur. Avant cette cérémonie, celui qui le toucherait serait obligé de se purifier. Si on ne le lave pas, ce sont les parents qui portent le péché et non l'enfant. »

Quand celui-ci vient au monde, on note, à une minute près, l'heure exacte de sa naissance; le lendemain on fait venir un astrologue, qui s'assied gravement à terre, et avec un air de conviction, prédit, d'après les astres, le sort du nouveau-né, qui est consigné soigneusement dans les archives de la famille.

Les progrès de l'éducation sont en train de détruire cet usage superstitieux, qui n'avait qu'un bon côté, fait remarquer M. Dadabhai Naorozji, c'était de servir d'acte de naissance à l'enfant.

Quarante jours après la délivrance, la jeune mère prend un bain et

Digitized by Google

aussitôt après sa purification peut revenir au milieu de sa famille; mais tous les objets dont elle s'est servie, sauf le lit et le berceau en fer, sont détruits.

Il y a une quinzaine d'années, les Parsis commencèrent à comprendre quelle avait été leur erreur depuis des siècles, d'infliger à leurs épouses de si dangereuses pratiques; mais la routine était si puissante que personne n'osait changer les coutumes.

Un cas grave se présentait-il dans les classes aisées, on appelait bien un médecin européen, et s'il ordonnait de changer de chambre la mère et l'enfant, on lui obéissait; seulement « devenu impur lui-même par le contact avec la malade, il devait se retirer sans serrer la main de qui que ce soit ». Quant aux médecins parsis, lorsqu'ils assistaient une femme en couches, ils avaient bien soin de se laver et de changer de vêtements après l'avoir approchée.

Vers 1884, la recrudescence de la fièvre puerpérale et la terrible mortalité qui en résultait suggérèrent au Dr Temulji-Narinam, de l'Université de Bombay, la généreuse pensée de créer un hôpital uniquement destiné aux femmes parsies. Un comité se forma sous la présidence de Sir Jamshedji Jijibhai; le Dr Temulji Narinam exposa ses idées et la nécessité de remédier aux conditions d'hygiène si désastreuses pour les femmes en couches. Le 21 mars 1887, un petit hôpital temporaire fut ouvert. Il prospéra et donna de si heureux résultats que les membres du comité songèrent à ériger un autre édifice, vaste et durable. La libéralité habituelle des généreux Parsis ne fit pas défaut en cette occasion; on réunit très vite des fonds considérables, et le 11 janvier 1895, un magnifique établissement, aménagé suivant les dernières méthodes de la science et de l'hygiène, fut inauguré en présence du gouverneur de Bombay. Depuis cette époque, la fièvre puerpérale a pour ainsi dire disparu et la mortalité a considérablement diminué.

Les Parsis n'ont pas de nom de famille qui se transmette de génération en génération. On ajoute au nom donné à l'enfant celui de son père; quelquefois on y joint un troisième nom qui indique la profession et qui se perpétue dans la famille aussi longtemps que le chef conserve la même carrière. Parfois, on prend le nom d'un ancêtre illustre, ou bien un simple surnom.

Les Parsis sont extrêmement doux avec leurs enfants et les élèvent avec la plus grande sollicitude. Jusqu'à l'âge de huit ans, les livres sacrés leur interdisent de les frapper; mais en revanche les enfants doivent une obéissance absolue à leurs parents : « Celui qui répond trois fois à son père ou à sa mère et ne leur obéit pas est digne de mort. »

Digitized by Google

Avant l'âge de sept ans, les enfants ne sont pas responsables de leurs actes. C'est vers cette époque qu'on leur fait ceindre le kusti, la ceinture sacrée, et jusqu'à dix ans, la moitié des péchés retombent sur leurs parents.

La cérémonie de l'investiture qui confère aux jeunes Parsis le droit de porter les vêtements sacrés, insignes suprêmes du mazdéen, constitue l'acte religieux le plus important de leur vie. C'est pour eux un devoir impérieux et ne pas le remplir est un abominable péché : « Comment se soustraire à l'investiture quand c'est Ahura Mazda lui-même qui est venu en ce monde le *kosti* à la main et par la puissance de la ceinture sacrée a défait le mauvais esprit; que la première personne qui l'a ceint, c'est Jamshed, fils de Tahamouras, et que la pire suggestion du démon Andar, c'est de se laisser persuader de ne pas porter la ceinture et la chemise sacrées? Aussi marcher sans *kosti* ni *sadéré* (courir délié) est-ce un gros péché, et avant quinze ans, hommes et femmes doivent se soumettre à l'investiture, dont les bénéfices, d'ailleurs, sont inestimables. Grâce à elle, le mazdéen participe à toutes les bonnes œuvres de la communauté, même quand il sommeille[1]. »

Le sudrah, chemise sacrée, est un vêtement en mousseline, composé de neuf parties qui ont toutes une signification morale; le girêbân, poche aux bonnes actions, indique la foi et la confiance que doit avoir le fidèle dans l'excellence de la religion mazdéenne; aussi quand un Parsi endosse son sudrah, il regarde le girêbân en se demandant s'il contient plus de bonnes actions que de mauvaises. — « Sudrah » vient de deux mots persans qui signifient « le vêtement qui mène au chemin juste et profitable ».

Le kusti est une longue ceinture en laine ou en poil de chameau qui se met sur le sudrah et se roule trois fois autour de la taille pour symboliser les bonnes pensées, les bonnes paroles, les bonnes actions. Le kusti que portent de nos jours les Parsis de l'Inde est fort étroit; il n'a que deux lignes de large et neuf pieds huit pouces de long; il est tissé de soixante-douze fils de laine blanche, tressés d'une façon spéciale. Ce travail était autrefois réservé aux femmes de la caste sacerdotale, et avant qu'il fût terminé, le Mobed le bénissait en récitant une prière.

A présent la plupart des kustis sont fabriqués à Nauçari, d'où ils sont expédiés dans toutes les colonies zoroastriennes.

L'investiture ou initiation a généralement lieu vers l'âge de sept à huit

[1] Extrait du Bundahish et du Saddar.

Digitized by Google

ans; mais suivant les prescriptions de l'Avesta, si l'intelligence de l'enfant n'est pas assez développée, on doit l'instruire et attendre qu'il ait assez de raison pour comprendre la portée de l'acte religieux qu'il accomplit, sans pourtant le laisser jamais dépasser l'âge de quatorze ans. Le cérémonial de l'investiture se passe en grande pompe. La famille et les amis, entourés d'un nombreux clergé, se réunissent pour assister à cet acte solennel qui fait du jeune Parsi un disciple de Zoroastre. La cérémonie, pendant laquelle l'enfant est soumis à des rites compliqués, dure plus d'une heure et finit par de grandes distributions d'aumônes et des cadeaux d'argent offerts aux Dastours. Le jeune néophyte reçoit de beaux présents avec les félicitations de tous, et un magnifique festin clôture cette mémorable journée.

C'est ainsi que le Parsi devient mazdéen. Est-il possible à un individu d'une autre race d'être admis dans le sein de la communauté? On en a vu, dit-on, quelques exemples; ils sont rares, et ces cas ne se sont pas produits sans amener des protestations violentes; les nouveaux adeptes ont été mal vus par leurs coreligionnaires, et l'on accuse les Trustees du grand Temple du Feu à Bombay de leur en avoir refusé l'entrée. Voilà qui ne dénote assurément pas une grande tolérance; mais il faut tenir compte de la situation particulière des Parsis; ils répugnent à faire des prosélytes. L'Avesta dénonce comme une action criminelle, « celle de l'homme qui fait passer un fidèle à une autre foi, à une autre loi, à une doctrine inférieure et le fait dévier en pleine connaissance, en pleine intelligence ». Leur unique désir est donc de conserver intacte leur religion et d'empêcher les missionnaires chrétiens d'ébranler la foi parmi les membres de leur petite communauté, car chez eux « race et religion se tiennent d'une manière si étroite qu'on ne saurait répudier l'une sans déchoir de l'autre ».

Vers 1837, il se produisit à ce sujet un incident qui émut profondément la colonie parsie et dont le souvenir est resté douloureux. Un missionnaire protestant, le docteur Wilson, arrivé aux Indes en 1835, réussit à convertir deux jeunes zoroastriens, qui devinrent eux-mêmes des pasteurs protestants; le ressentiment de cette désertion fut extrême dans le monde des Parsis. La presse s'en mêla et de part et d'autre on déploya dans la polémique une violence regrettable. Le docteur Wilson, théologien subtil doublé d'un savant, connaissait à fond tous les textes des livres de Zoroastre. Lorsqu'il fallut répondre à ses attaques, sa science embarrassa plus d'une fois les pauvres Dastours, qui, n'ayant pas grande instruction, exposaient simplement et peut-être trop naïvement leurs croyances.

Digitized by Google

Dans son livre « la *Parsee religion* », le docteur Wilson, s'appuyant très habilement sur certains textes sacrés, prétend prouver aux Parsis que, tout en se reconnaissant monothéistes, ils ne pouvaient ni ne devaient l'être, et par la logique de ses raisonnements, il se faisait fort d'amener les Parsis éclairés au christianisme.

L'émoi fut grand, car la petite colonie put craindre un instant le retour aux persécutions des mauvais jours. Heureusement tout se calma. Le gouvernement anglais entend laisser à chaque caste la liberté de régler ses affaires religieuses et ne veut se mêler en rien de ces questions délicates. Il accorde à tous ses sujets une égale protection; à eux de se défendre contre le zèle des missionnaires. Pour montrer combien les passions se sont calmées, nous citerons l'opinion récente d'un Parsi : « Un demi-siècle d'éducation européenne a amené une meilleure manière d'envisager les efforts des missionnaires et a apporté un changement considérable dans les appréciations des Parsis. Ils regardent certaines menées avec une indifférence parfaite, et plus d'un ne craint pas de dire que mieux vaut la fréquentation d'un honnête chrétien que celle d'un mauvais Parsi. »

Après l'investiture, le mariage joue un rôle capital dans la vie des Parsis : il est pour eux un devoir obligatoire prescrit par leur prophète.

Le *Vendidad* proclame la supériorité de l'homme marié, et déclare que la faute la plus grave pour une fille est de se vouer volontairement au célibat. Aucune bonne œuvre ne peut racheter ce péché, qui, si elle meurt vierge, la condamne à rester en enfer jusqu'à la résurrection. C'est également un crime pour les parents de ne pas lui trouver un mari. Dans une conférence que M. Darab Dastur Sanjana fit à l'école des jeunes filles parsies de Bombay [1], sur les préceptes de Zoroastre concernant le mariage, il y exposait aussi la position des femmes à l'époque de l'Avesta. Il ressort de cette étude que, dans ces temps reculés, la loi de Zoroastre leur avait fait un sort qui, au point de vue moral, social et religieux, était au moins égal à celui dont elles jouissent actuellement chez les peuples civilisés.

Les Iraniens, selon M. Darab Dastur Sanjana, assignaient au mariage un but plus noble que la simple procréation des enfants; ils n'avaient en vue que le perfectionnement moral et spirituel, tel que la foi zoroastrienne le recommande : pieux idéal, qui se réalisera au moment de la résurrection, quand l'esprit de l'homme aura atteint son maximum de pureté. D'après Zoroastre, l'humanité est créée pour soutenir une lutte

[1] *The position of zoroastrian women in remote antiquity*. Bombay, 1892.

Digitized by Google

incessante contre le mal et faire triompher le bien; il s'ensuit que le principal mobile du mariage sera de contribuer à la grande rénovation future. Or cette rénovation ne pouvant être faite par l'individu seul, mais par une lignée de fils, petits-fils et arrière-petits-fils, c'est vraiment un but tout religieux que poursuivaient les hommes et les femmes quand, par l'union conjugale, ils prenaient part à la propagation de la race, à l'expansion de la foi zoroastrienne, à la stabilité du royaume de Dieu par la victoire du bien[1].

La venue d'une fille se trouvait donc toujours bien accueillie chez les anciens Perses, et la jeune zoroastrienne était tendrement élevée par sa mère, qui la nourrissait de son lait jusqu'à l'âge de deux ans. Vers sa septième année, elle recevait les insignes sacrés, et l'on commençait son instruction, qui consistait surtout à lui enseigner ses devoirs religieux et à lui apprendre à remplir convenablement ses occupations domestiques. A quinze ans, — jamais avant, — les parents ou les tuteurs s'occupaient d'établir la jeune fille, suivant son rang et les convenances; il arrivait bien rarement qu'elle fût appelée à décider elle-même de son sort.

L'Avesta recommande aux femmes de filer et de tisser la ceinture sacrée, de surveiller leurs serviteurs, de traire les vaches, de donner des soins aux animaux. Il leur dit d'être douces, pieuses, bonnes pour tous, de devenir, par leurs qualités aimables, la joie de leur époux, en un mot, d'acquérir toutes les vertus qui caractérisent les hommes de bien. Dans l'antique Iran, la femme mariée assistait aux cérémonies publiques, prenait part aux offrandes solennelles. Partout et toujours on la voyait aux côtés de son mari, dont elle était l'égale et la compagne fidèle. Il fut même un temps, à l'apogée glorieux de l'Empire des Perses, où les zoroastriennes servaient leur pays par la prédication et par les armes. On peut juger combien leur position était supérieure à celle de toutes les femmes de l'antiquité. La conquête musulmane, en bouleversant tout, a imposé aux vaincus les mœurs de l'Islam. Le souvenir de ces exploits féminins s'est effacé, et seul, le nom des nobles héroïnes est parvenu jusqu'à nous.

Lors de la migration de l'Iran, les Perses, à leur arrivée aux Indes, furent contraints par le Rana de Sanjan de se soumettre aux usages du Guzerate. Ils obéirent : les traditions de la patrie se perdirent peu à peu et les coutumes hindoues s'y substituèrent en maintes circonstances. — Les cérémonies du mariage se modifièrent complètement; suivant la

[1] *Yasna*, LXVIII, 5; XXX, 9, et *Yasht*, XIX, 89, 98; VIII, 15.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

mode des Banians, elles s'accomplirent désormais le soir après le coucher du soleil. Les Parsis ne s'en tinrent pas là. — Eux aussi, hélas, ils subirent la triste contagion des mariages précoces. Les lois religieuses de l'Inde exigent que les femmes soient mariées avant neuf ans, et leur établissement étant très difficile à cause de l'inégalité des castes, c'est là, sans doute, l'origine de cette funeste habitude de fiancer les enfants à l'âge de deux ou trois ans et de marier des fillettes à des vieillards. On comprend combien de pareilles unions font dégénérer une race. Les Parsis, qui n'avaient pas les lois religieuses pour les absoudre, adoptèrent cependant cette odieuse coutume hindoue. Depuis une cinquantaine d'années seulement, grâce à l'influence européenne, ils y ont à peu près renoncé, et ils se marient en général de quinze à vingt ans.

Dans un autre livre Mlle Menant a retracé l'admirable campagne entreprise par M. Malabari, un philanthrope et un réformateur éclairé s'il en fut, et elle a montré le résultat de ses longs efforts pour obtenir l'abolition de ces *Infant-marriages*, qui sont la plaie de l'Inde.

La loi de Zoroastre préconise surtout l'alliance entre cousins germains et rejette absolument l'introduction des races étrangères dans les familles mazdéennes : « Ils ne s'allient qu'avec ceux de leur loi et nation, qui est la raison pourquoi ils ont conservé la blancheur et la beauté de leur sang dans les Indes et autres lieux où ils ont fui [1]. » Certains auteurs ont affirmé que l'Avesta autorisait les mariages entre frères et sœurs et même avec ses propres parents. Les Dastours repoussent avec indignation cette assertion et s'efforcent de trouver dans les livres religieux des textes leur permettant de réfuter une théorie si contraire aux lois de la morale prêchée par Zoroastre. Les Parsis de l'Inde célèbrent leurs mariages avec éclat, et la pompe déployée pour ces cérémonies contraste avec la simplicité primitive des mariages zoroastriens en Perse.

Le mariage étant presque un devoir sacré, la bonne œuvre par excellence est de l'encourager et mieux encore de le faciliter. L'Avesta, qui prêche sans cesse la charité, lui assigne trois formes particulièrement méritoires : don d'argent, d'épouse et d'instruction. Ces préceptes sont encore en honneur de nos jours; les générations modernes n'ont pas oublié ces belles recommandations et ont fondé diverses œuvres dans ce but. La plus importante est *The Parsi Ladies Marriage Benefit Fund* Cette association a rendu d'immenses services, elle a facilité nombre de mariages et elle parvient souvent à enrayer les progrès de l'immoralité. « L'immo-

[1] La Boullaye Le Gouz, *Voyages et observations*, ch. xx, p. 189.

Digitized by Google

ralité! Voilà, dit notre auteur, le vice le plus odieux au mazdéen. Le désir de maintenir la pureté des mœurs a de tout temps préoccupé le souverain législateur et, après lui, les chefs de la communauté; leurs livres augustes les y convient. »

ÉMILE BLANCHARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française a tenu, le 28 décembre 1899, une séance publique pour la réception de M. Henri Lavedan, élu en remplacement de M. Meilhac.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 1er décembre 1899, a élu M. Pottier, en remplacement de M. Devéria.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 15 décembre 1899, a élu M. le duc de La Trémoïlle académicien libre, en remplacement de M. Menant.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

L'Académie des sciences, présidée par M. Van Tieghem, a tenu sa séance publique annuelle le 18 décembre 1899.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

M. le comte Delaborde, secrétaire perpétuel honoraire et académicien libre de l'Académie des beaux-arts, est décédé le 17 mai 1899.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

L'Académie des sciences morales et politiques, présidée par M. Himly, a tenu sa séance annuelle le 2 décembre 1899.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 23 décembre, a élu M. Ribot, en remplacement de M. Nourrisson.

Digitized by Google

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

La liturgie aixoise, étude bibliographique et historique. Par l'abbé E. Marbot. Aix, Makaire, 1899. In-8°, VIII et 431 p., avec planches. — *Les livres liturgiques du diocèse de Langres, étude bibliographique; supplément.* Par l'abbé L. Marcel. Paris, A. Picard; Langres, Rallet Bideaud, 1899. In-8°, XII et 100 p.

L'étude des anciens livres liturgiques est féconde en résultats utiles. L'importance en est bien appréciée en Angleterre, où, sous le titre de *Henry Bradshaw Society,* il s'est formé une association pour la publication des textes de cette nature, association dans laquelle catholiques et protestants rivalisent de zèle. En France, ce genre d'études a été longtemps délaissé; depuis une trentaine d'années, on s'y est cependant remis avec une certaine activité. A cet égard, rien n'est plus instructif que les deux mémoires composés par M. le chanoine Ulysse Chevalier sous le titre de : *La Renaissance des études liturgiques* [1]. On peut espérer que les très savantes et très judicieuses observations contenues dans ces mémoires, et plus encore les exemples et les généreux encouragements de l'auteur, exerceront chez nous, particulièrement sur le clergé, la plus salutaire influence.

L'examen des vieux livres liturgiques imprimés présente un intérêt particulier; il conduit souvent à de curieux résultats sur l'origine et les premiers développements de l'art typographique. Je ne parle pas ici du débat, encore indécis, qui s'agite en ce moment, en France et en Allemagne, au sujet d'un missel [2] récemment découvert par un libraire de Munich, M. Ludwig Rosenthal, pour savoir si l'impres-

[1] Ces deux mémoires ont paru en 1897 et 1898 dans *l'Université catholique.* Le premier, relatif aux travaux anglais, a été imprimé à part : Fribourg en Suisse, 1898 (extrait du *Compte rendu du quatrième congrès scientifique des catholiques, tenu à Fribourg du 16 au 20 août 1897*). Du second, relatif aux travaux français, il existe deux éditions : 1° Lyon, 1898, in-8° de 39 p.; 2° Montpellier, 1899, 47 p. in-8°. Le second mémoire contient une excellente bibliographie des ouvrages ou opuscules publiés au XIXe siècle sur les anciennes liturgies françaises.

[2] Le caractère liturgique de ce missel a été discuté en France avec une remarquable sagacité par M. l'abbé Misset dans un mémoire intitulé : *Le premier livre imprimé connu. Un missel spécial de Constance, œuvre de Gutenberg avant 1450. Étude liturgique et critique.* Paris, Champion 1899. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

Par un rapprochement avec un autre missel, conservé à la Bibliothèque nationale, M. l'abbé Misset a démontré péremptoirement que le missel de M. L. Rosenthal représente un texte approprié aux usages des diocèses de l'Empire, et plus particulièrement des diocèses de Bâle et de Constance. Mais l'absence dans ce missel d'un office pour la fête de la Présentation n'autorise peut-être pas à affirmer que l'impression en est antérieure au mandement par lequel l'archevêque Adolf de Nassau prescrivit en 1468 de célébrer la fête de la Présentation dans les églises de sa province.

Digitized by Google

sion, comme on l'a prétendu, en est antérieure à la fameuse Bible mazarine, et s'il mérite bien le titre de premier livre imprimé qu'on a voulu lui attribuer. Il n'est ici question que de recherches portant sur des volumes exécutés pour des églises françaises. Ces recherches sont rendues fort difficiles par la rareté des documents à examiner. Nous avons malheureusement laissé détruire beaucoup d'anciens missels ou bréviaires, dont les exemplaires incomplets et crasseux ont été, pendant longtemps, dédaignés par les bibliophiles et même par les bibliothécaires les plus distingués. On est aujourd'hui moins difficile, et nous voyons payer très cher des volumes, ou même des débris de volumes, qui jadis auraient été à peine remarqués dans les boîtes des bouquinistes des quais.

La rareté même de ces témoins de la foi de nos pères n'a pas peu contribué dans ces derniers temps à exciter la curiosité et la critique des amateurs et des bibliographes. Dans plus d'un diocèse, on s'est efforcé de dresser un état de tous les anciens textes liturgiques dont les traces ont pu être reconnues.

L'année 1899 a vu paraître deux travaux de ce genre qu'il m'a semblé utile de signaler ici. Le premier, consacré aux livres du diocèse d'Aix, est l'œuvre de M. le chanoine Marbot. Il comprend la description des livres liturgiques, manuscrits et imprimés, suivie d'une histoire des vicissitudes de la liturgie aixoise.

Parmi les manuscrits passés en revue, on remarque un texte des évangiles du xe siècle (bibliothèque Méjanes), un missel d'Aix copié en 1423 par Jacques Murri (même bibliothèque) et une série de grands livres de chœur exécutés au commencement du xvie siècle (archevêché d'Aix).

En fait de livres imprimés, il faut citer deux bréviaires de 1499 et 1526, un missel de 1527 et un diurnal de 1533, tous quatre imprimés à Lyon.

L'autre mémoire dont j'annonce la publication ne vaudrait peut-être pas la peine d'être ici l'objet d'une mention spéciale, s'il ne venait pas compléter un très savant ouvrage que M. l'abbé L. Marcel a fait paraître en 1892 sous le titre de *Les livres liturgiques du diocèse de Langres. — Étude bibliographique, suivie d'un appendice sur les livres liturgiques du diocèse de Dijon* (Paris et Langres, 1892; in-8°, xx et 354 p.). L'auteur, dans tous ses travaux, et notamment dans une étude sur un très beau manuscrit à peintures de la Bibliothèque nationale, *Les pastilles de Nicolas de Lire* (ms. latin 11972-11978), a fait preuve de critique. Il a poussé ses recherches très loin et a exposé en très bon ordre des renseignements puisés aux meilleures sources.

La bibliographie liturgique de Langres, pour les temps antérieurs au milieu du xvie siècle, est beaucoup plus riche que celle d'Aix. Sans parler des manuscrits ni des livres d'heures, elle ne comporte pas moins de cinq missels (1491, 1517, 1520, 1536 et 1549), d'un psautier (1507) et de deux manuels ou rituels (1524 et 1538). La série des bréviaires est moins abondante, et l'auteur, malgré toute sa diligence, n'a pu réunir les éléments nécessaires pour déterminer les différentes éditions du bréviaire de Langres qui ont vu le jour dans la première moitié du xvie siècle et qui ont à peu près disparu. La récente découverte d'un certain nombre de feuillets trouvés dans de vieilles reliures permettra, jusqu'à un certain point, de combler cette lacune.

Voici les indices d'après lesquels on peut admettre l'existence d'au moins quatre éditions gothiques du bréviaire de Langres, dont deux seulement sont nettement indiquées par M. l'abbé Marcel. Je les distinguerai par les lettres A, B, C, D, sans préjuger l'ordre dans lequel elles se sont succédé.

A. Bréviaire publié à Paris par Simon Vostre : « Breviarium ecclesie Lingonensis,

Digitized by Google

novissime recognitum..., cum parvis horis beate Marie, de Cruce, de Sancto Spiritu aliisque necessariis. » M. l'abbé Marcel, qui a cru pouvoir lui assigner la date de 1505, en a décrit la partie d'été, d'après un exemplaire provenu de la chartreuse de Buxheim, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (B. 27902). Ce n'est que la moitié d'un bréviaire comprenant : 1° le calendrier, le psautier, plusieurs petites heures, l'office des morts, le commun et les « misse communes »; 2° la partie d'été du « temporale »; 3° la partie d'été du « sanctorale ».

B. Bréviaire dont quatre feuillets mutilés forment les feuillets 1-4 du volume classé à la Bibliothèque nationale sous la cote B. 27907. Le dernier de ces feuillets porte cette souscription : « Explicit temporale partis hyemalis Breviarii Lingonensis. » Ce n'est pas là un fragment de la partie d'hiver du « temporale » du bréviaire *A*. Dans celui-ci, les feuillets sont numérotés I-LXIIII au haut des rectos, tandis que les feuillets de *B* ne sont pas numérotés. De plus, les traits d'union au bout des lignes sont figurés par deux traits dans *A*, et par un seul dans *B*.

C. Bréviaire dont 32 feuillets forment la seconde partie du volume B. 27907. De ces feuillets, 6 appartiennent au psautier, 4 au temporal d'hiver, 3 au temporal d'été, 20 au sanctoral d'été. Ces feuillets ne peuvent être rattachés ni au bréviaire *A* ni au bréviaire *B*. Ils diffèrent de *B* en ce que les traits d'union y sont figurés par un double trait. Ils diffèrent de *A* en ce que le folio XIII de *C* commence par ces mots de la 7e leçon de l'office de la Translation de saint Martin : *Profectus est autem apostolus ad*, tandis que la même leçon se trouve dans *A* au verso du feuillet DD. VI, ligne 35.

C bis. Bréviaire dont 39 feuillets récemment découverts dans une vieille reliure sont classés à la Bibliothèque nationale sous la cote B. 27907 *bis*. Ils m'ont paru venir de la même édition que les 32 feuillets qui viennent d'être indiqués sous la lettre *C*. De ces 39 feuillets, 1 appartient au cahier consacré au calendrier, 7 à la série de cahiers consacrés au psautier et au commun; 19 aux cahiers de la partie d'hiver, 10 aux cahiers de la partie d'été, 2 à un cahier signé +, placé peut-être après le cahier du calendrier et dans lequel se trouvait l'ordinaire de la messe, comme dans la première partie du bréviaire *A*.

Les feuillets nouvellement découverts présentent un réel intérêt pour la liturgie locale. Par un heureux hasard, ils renferment les leçons de plusieurs fêtes particulièrement célébrées dans le diocèse de Langres : « Gregorii, Lingonensis episcopi (4 janv.), translatio sancti Desiderii Lingonensis episcopi (19 janv.), Urbani Lingonensis episcopi (23 janv.), Johannis abbatis (28 janv.), Gengulphi martyris (11 mai), Lazari, episcopi et martyris (1er sept.), Benigni martyris (2 nov.), translatio sancti Gregorii, Lingonensis episcopi (6 nov.). »

D. Bréviaire imprimé à Paris, en 1536, par Jean Amazeur, aux frais du libraire Jean Petit. Il ne paraît plus en subsister que la partie d'hiver, dont un exemplaire, en assez mauvais état, est conservé à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. M. Marcel en a donné une description exacte. Cette édition se distingue aisément des bréviaires *A*, *B*, *C*, qui sont d'un format beaucoup plus grand. Ceux-ci ont 41 lignes à la colonne il n'y en a que 37 dans le Bréviaire de 1536.

Il y aura donc, pour les bréviaires, un petit article à ajouter aux savantes recherches de M. l'abbé Marcel sur la bibliographie liturgique du diocèse de Langres.

L. Delisle.

Digitized by Google

TABLE

DU JOURNAL DES SAVANTS.

ANNÉE 1899.

Les noms imprimés en petites capitales désignent les auteurs des articles; les noms en caractères italiques désignent les auteurs des ouvrages analysés ou annoncés. — Les ouvrages anonymes sont relevés au mot caractéristique du sujet, imprimé en caractères italiques.

Académies. Séance annuelle des cinq académies, 650.

— Académie française. Séance annuelle, 720. — *Décès* de M. Hervé, 6-; de M. Pailleron, 253; de M. Cherbuliez, 450. — *Élection* de M. Deschanel, 309. — *Réception* de M. Eug. Guillaume, 196; de M. H. Lavedan, 779.

— Académie des inscriptions et belles-lettres. Séance annuelle, 720. — *Décès* de M. Devéria, 450; de M. Menant, 578; de M. Giry, 721. — *Élection* de M. Pottier, 779; de M. le duc de La Trémoïlle, 779.

— Académie des sciences. Séance annuelle, 779. — *Décès* de M. Naudin, 196; de M. Friedel, 253; de sir Ed. Frankland, 513; de M. Bunsen, 513. — *Élection* de MM. Prillieux et Roux, 309.

— Académie des beaux-arts. Séance annuelle, 721. — *Décès* de M. Duplessis, 309; du marquis de Chennevières, 254; du comte Delaborde, 779. — *Élection* de M. Guiffrey, 309; de M. Roujon, 381; de M. Ph. Gille, 450.

— Académie des sciences morales et politiques, 779. — *Décès* de M. Castelar, 382; de M. Nourrisson, 382; de M. Bouillier, 651; de M. Janet, 651. — *Élection* de M. le baron de Courcel, 129; de M. Ribot, 779; de M. Luzatti, associé étranger, 120.

Adam (Charles), éditeur de la Correspondance de Descartes, 86-98.

Albe (La duchesse). Catalogo de las colecciones del palacio de Liria, 117-126.

Ari le Savant. Le livre des Islandais, 388.

Ashburnham (Vente de manuscrits du comte d'). 317-337, 493-512.

Aucler (Paul). Les villes antiques, 311.

Autun (Palimpseste d'). 448-450, 729-733.

BABELON. Die antiken Münzen Nord-Griechenlands, 414-424.

BARTH. Le Mahāvastu, par E. Senart. 453-469; 517-531; 622-631.

Bateson (Mary). Catalogue of the Library of Syon. 130. — Records of the borough of Leicester, 385.

BERTRAND (J.). Kollektiv-Maaslehre von G. Th. Fechner. 5-17.

— Les bandages pneumatiques et la résistance au roulement, par le baron de Mauni, 142-154.

— La vie d'Évariste Galois, par P. Dupuy, 389-400.

Digitized by Google

BERTRAND (J.). OEuvres de Huygens, t. VIII. 596-608.

BERTHELOT. Les Merveilles de l'Égypte et les savants alexandrins. 242-253; 271-277.

Blanc (Alph.). Livre de comptes de J. Olivier, marchand narbonnais. 513.

BLANCHARD (Émile). Trois ans de luttes aux déserts d'Asie, par le Dr Sven-Hedin. 226-241; 296-309; 372-381.
— Les Parsis, par Mlle Menant. 710-720; 764-779.

Bofarul y Sans (D. Franc.). Antiqua marina catalana. 256.

Boislisle (A. de). Édition des Mémoires de Saint-Simon, t. XIV. 671-685.

BOISSIER. Les monuments historiques de la Tunisie, par René Cagnat et Paul Gauckler. 43-50.
— Édition du Brutus de Cicéron, par Martha. 469-478.
— Notes bibliographiques. 254, 311.

Bouillier (Francisque). Sa mort. 651.

BRÉAL. Inscription étrusque trouvée à Carthage. 63-67.
— Volney orientaliste et historien. 98-107; 261-271.
— Note bibliographique, 254.

Budge (E. A. Wallis). Lady Meux, ms. n° 1. 255.

Bugge (Sophus). Études sur la formation de la mythologie norroise, 2e série. 695-710.

Bunsen. Sa mort. 513.

Cagnat (René). Les monuments historiques de la Tunisie. 43-50.

Carra de Vaux. L'abrégé des merveilles. 69-86; 154-172; 242-253; 271-278.

Castan (Aug.). Notes sur l'histoire municipale de Besançon. 382.

Castelar. Sa mort. 382.

César. De Bello civili, éd. Holder. 254.

Chaignet. Damascius le Diadoque. 67.

Chartier (Alain). Le Curial. 312.

Chatelain. Palimpseste d'Autun. 448-450; 729-733.

Chavanon. Initiales artistiques extraites de chartes du Maine, 51-63.

Chennevières (Marquis de). Sa mort. 254.

Cherbuliez (Victor). Sa mort. 450.

Chérot (P. Henri). Deux nouvelles lettres de Bourdaloue. 196.

Chestret de Haneffe (De). Histoire de la maison de La Marck. 132.

Chroust (Dr A.). Monumenta palæographica. 255.

Chuquet. La jeunesse de Napoléon, t. III. 685-695.

Cicéron. Édition du Brutus, par Martha. 469-478.

Clairmarais (Le formulaire de). 172-195.

Clark (J. W.). On the Vatican Library of Sixtus IV. 727.

Cottin (Paul). Toulon et les Anglais en 1793. 685-695.

Courbaud (Edm.). Le bas-relief romain à représentations historiques, 531-539; 632-648; 653-671; 747-764.

Courcel (Le baron de), élu membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, 129.

DARESTE (R.). Évolution économique de l'Europe, par Kovalevski. 478-493.
— Fragments d'une paraphrase des Institutes de Gaïus, tirés d'un manuscrit palimpseste d'Autun, 729-733.
— Note bibliographique, 388.

DELISLE (Léopold). Initiales artistiques de chartes du Maine, 51-63.
— Un ancien manuscrit des œuvres de Fulgentius Planciades. 126-129.
— Le formulaire de Clairmarais. 172-195.
— Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham. 317-337; 493-512.

Digitized by Google

Delisle (Léopold). Origine de trois feuillets d'une Cité de Dieu, en français, ornée de remarquables peintures. 437-448.
— Notes bibliographiques. 129-132; 255, 260, 310, 312, 315, 316, 382-387, 450, 451, 513-516, 578, 651, 652, 721, 722, 727, 728, 780.
Descartes (La correspondance de). 86-98. — Une lettre « perdue » de Descartes. 728.
Deschanel (Paul), élu membre de l'Académie française, 309.
Devéria. Sa mort. 450.
Diels (Hermann). Elementum. 725.
Dorveaux, éditeur du Promptuaire de Th. Lespleigney, 384.
Duff (E. Gordon). The printers, stationers and bookbinders of London and Westminster in the xv century. 728.
Duplessis (Georges). Son décès. 196.
Dupuy (P.). La vie d'Évariste Galois. 389-400.
Dutuit (La collection). 578.
Duvau (Louis). Formation de la mythologie scandinave, 695-710.
Fechner (G. Th.). Kollektiv-Maaslehre. 5-17.
Fougères (Gust.). Mantinée et l'Arcadie orientale. 133-141; 362-372; 424-437.
Frankland (Sir Ed.). Sa mort. 513.
Friedel. Sa mort. 253.
Fulgencius Planciades (Manuscrit de). 126-129.
Gaïus. — Voir Autun (Palimpseste d').
Garnett (Rich.). Livres entrés au Musée britannique sous son administration. 386.
Gauckler (Paul). Les monuments historiques de la Tunisie. 43-50.
Gilbert (Otto). Les dieux des Grecs. 278-296.
Gille (Philippe), élu membre libre de l'Académie des beaux-arts. 450.
Girard (Jules). L'épopée byzantine à la fin du xe siècle, 108-116; 539-553.
Gourgaud. Journal de 1815 à 1818. 565-578; 608-621.
Guillaume. Sa réception à l'Académie française. 196.
Hamy (Le P. A.). Entrevue de François Ier avec Henri VIII à Boulogne, en 1532. 197-207.
Henry (V.). Nouvelles études de mythologie, par Max Müller. 17-31.
Hervé (Édouard). Sa mort. 67.
Hervieux (L.). Jean de Capoue. 207-226; 581-593.
Heuckenkamp, éditeur du Curial d'Alain Chartier, 312.
Holder, éditeur de César. 254.
Huygens (Christian). Tome VIII de ses Œuvres. 596-608.
Imhoof-Blumer. Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands. 414-424.
James (Montague Rhodes). The sources of archbishop Parker's collection of mss. at Corpus Christi college Cambridge. 451. — Catalogue des manuscrits de Peterhouse. 513.
Janet (Paul). La correspondance de Descartes. 86-98.
— Correspondance de J. Stuart Mill avec G. d'Eichthal. 348-362.
— Mort de M. Janet. 649, 651. — Sa collaboration au Journal des Savants. 649.
Job (Léon), traducteur des Nouvelles études de mythologie de Max Müller. 17-31.
Kock (Axel). Modifications du langage. 254.
Kovalevski. Évolution économique de l'Europe. 478-493.
Langlois (Ch.-V.). Essai de restitution des Mémoriaux de la Chambre des comptes. 651.
La Roncière (Ch. de). Note bibliographique. 256.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

La Trémoïlle (Le duc de), élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 779.

Lavedan (Henri). Sa réception à l'Académie française. 779.

Le Maréchal (Ad.). Documents tirés des minutes du tabellionage de Rugles. 129.

Lespleigney (Th.). Promptuaire des médecines simples. 384.

Lévêque. Note bibliographique. 67.

Luchaire. Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris. 722.

Luzatti (M.), associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques. 129.

Maignien (Edm.). Catalogue des incunables de la bibliothèque de Grenoble. 721.

Martha (Jules), éditeur du Brutus de Cicéron. 469-478.

Martucci (G.). Un poema latino inedito del secolo xv. 260.

Maspero (Gaston). Die Apokalypse des Elias, par G. Steindorff. 31-43.

— L'abrégé des merveilles, par Carra de Vaux. 69-86; 154-172; 277.

— Deir el Bahari, d'Ed. Naville. 337-348; 401-414.

Mauni (De). Les bandages pneumatiques et la résistance au roulement. 142-154.

Meier (Gabriel). Catalogus codicum mss. Einsidl. 316.

Menant (Mlle D.) Les Parsis, histoire des communautés zoroastriennes de l'Inde. 710-720; 764-779.

Mill (J. Stuart). Correspondance avec Gustave d'Eichthal. 348-362.

Mommsen (Th.). Le Palimpseste d'Autun, 448-450; 516.

Monchamp (G.). Une lettre « perdue » de Descartes. 728.

Morel Fatio (Alfred). Catalogo de las colecciones del palacio de Liria, 117-126.

Müller (Max). Nouvelles études de mythologie. 17-31.

Naudin. Son décès. 196.

Naville (Ed.). Deir el Bahari. 337-348; 401-414.

Nourrisson. Sa mort. 382.

Pailleron (Ed.). Sa mort. 253.

Palimpseste d'Autun. 448-450; 516; 729-733.

Paoli (C.). Collezione fiorentina di facsimili paleografici. 315.

Paris (Gaston). Jean de Capoue et ses dérivés, par L. Hervieux. 207-226.

— Les manuscrits de Kelila et Dimna de Jean de Capoue. 581-595.

— Les danseurs de Kölbigk, 733-747.

Perrot (Georges). Mantinée et l'Arcadie orientale, par Gustave Fougères. 133-141; 352-372; 424-437.

— Le bas-relief romain à représentations historiques, par Ed. Courbaud. 531-539; 632-648; 653-671; 747-764.

Petit (Jos.). Essai de restitution des Mémoriaux de la Chambre des comptes. 651.

Pick (Behrendt). Monnaies de Dacie et de Mésie. 414-424.

Pilot de Thorey. Catalogue des actes du Dauphin devenu le roi de France Louis XI. 652.

Pottier, élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. 779.

Prillieux (Maur.), élu membre de l'Académie des sciences. 309.

Prou (M.). Paléographie et diplomatique, de 1888 à 1897. 450.

Rabot (Ch.), traducteur de Sven-Hedin. 226-241; 296-309; 372-381.

Rahir (Ed.). La collection Dutuit. 578.

Digitized by Google

Ribot (Th.), élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. 779.

Roujon, élu membre libre de l'Académie des beaux-arts. 381.

Roux, élu membre de l'Académie des sciences, 309.

Saint-Simon (Mémoires de). Édit. de M. de Boislisle, t. XIV. 671-685.

Schlumberger. L'épopée byzantine à la fin du xe siècle. 108-116; 539-553.

Schröder (Edw.). Die Tænzer von Kölbigk. 733-747.

Senart. Le Mahāvastu. 453-469; 517-531, 622-631.

Sharpe (Reginald R.). Calendar of Letter-books of the City of London. 451.

Sorel (Albert). Journal de Gourgaud. 565-578; 608-621.

— La jeunesse de Napoléon, par A. Chuquet, et Toulon et les Anglais en 1793. 685-695.

Steindorff (G.). Die Apocalypse des Elias. 31-43.

Sven-Hedin (Dr). Trois ans de luttes aux déserts d'Asie. 226-241; 296-309; 372-381.

Tannery (Paul), éditeur de la Correspondance de Descartes. 86-98.

Thompson (H. Yates). Livre d'heures de Jeanne, reine de Navarre, 515.

Tyrtée (Les élégies de). 553-565.

Vidal (Paul). Catalogue des incunables de Perpignan. 310.

Vitelli (Gir.). Collezione fiorentina di fac-simili paleografici. 315.

Volney orientaliste et historien. 98-107; 261-271.

Wagner (Félix), traducteur du Livre des Islandais. 388.

Wallon (Henri). Entrevue de François Ier avec Henri VIII à Boulogne-sur-Mer, en 1533. 197-207.

— Mémoires de Saint-Simon, t. XIV. 671-685.

Weil (Henri). Les dieux des Grecs, par Otto Gilbert. 278-296.

— Les élégies de Tyrtée. 553-565.

— Note bibliographique. 313.

Wessely. La vieille paléographie latine, 312.

Zachariae (Th.). The Mankhakoça. 313.

Zimmermann. Giotto und die Kunst Italiens. 385.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

DICTIONNAIRE
DES
ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES,

D'APRÈS LES TEXTES ET LES MONUMENTS,
CONTENANT L'EXPLICATION DES TERMES QUI SE RAPPORTENT AUX MOEURS, AUX INSTITUTIONS,
À LA RELIGION, AUX ARTS, AUX SCIENCES, AU COSTUME, AU MOBILIER,
À LA GUERRE, À LA MARINE, AUX MÉTIERS, AUX MONNAIES, POIDS ET MESURES, ETC., ETC.
ET EN GÉNÉRAL À LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DES ANCIENS.

Ouvrage orné de 6,000 figures d'après l'antique, dessinées par P. Sellier,
et rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs,

SOUS LA DIRECTION
DE MM. CH. DAREMBERG ET EDM. SAGLIO,
AVEC LE CONCOURS DE M. EDM. POTTIER.

MISE EN VENTE DU 27e FASCICULE (JUR-KYT),
CONTENANT 67 GRAVURES.

Prix..... 5 francs.

Ce dictionnaire se composera d'environ quarante fascicules grand in-4°. — Chaque fascicule comprend 20 feuilles d'impression (160 pages).

En vente : les vingt-sept premiers fascicules. — Chaque fascicule, broché : 5 francs.

Tome I, 1re partie (A-B.), 1 vol. in-4°, br..	23^f75	Tome II, 1re partie (D-E). 1 vol. in-4°, br...	30^f
Tome I, 2e partie (C). 1 vol. in-4°, br....	29^f50	Tome II, 2e partie (F-G). 1 vol. in-4°, br...	24^f

Tome III, 1re partie (H, I, J, K). 1 vol. in-4°, br..... 27^f50.

La demi-reliure en chagrin de chaque volume se paye, en sus, 5 francs.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN ET FR. SCHRADER.

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

CONSTRUIT D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES ET LES DOCUMENTS LES PLUS RÉCENTS, CARTES,
VOYAGES, MÉMOIRES, TRAVAUX GÉODÉSIQUES, ETC.,
AVEC UN TEXTE ANALYTIQUE, CONTENANT 85 CARTES IN-FOLIO GRAVÉES SUR CUIVRE,
SOUS LA DIRECTION DE MM. COLLIN ET DELAUNE.

Mise en vente de la carte :

N° 22 : ITALIE SEPTENTRIONALE,
à l'échelle de 1/2 500 000°,

1 carte double in-folio, gravée sur cuivre, avec texte..... 2 francs.

Cinquante-trois cartes sont en vente.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE,

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS,

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE.

BOSSUET,

PAR

M. ALFRED RÉBELLIAU.

1 volume in-16, avec un portrait en héliogravure, broché. . . . . 2 francs.

En vente dans la même collection :

VICTOR COUSIN, par M. Jules SIMON, de l'Académie française.

MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

MONTESQUIEU, par M. Albert SOREL, de l'Académie française.

GEORGE SAND, par M. E. CARO, de l'Académie française.

TURGOT, par M. Léon SAY, député, de l'Académie française.

A. THIERS, par M. P. DE RÉMUSAT, sénateur, membre de l'Institut.

D'ALEMBERT, par M. Joseph BERTRAND, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

MADAME DE STAEL, par M. Albert SOREL, de l'Académie française.

THÉOPHILE GAUTIER, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. Arvède BARINE.

MADAME DE LA FAYETTE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.

MIRABEAU, par M. Edmond ROUSSE, de l'Académie française.

RUTEBEUF, par M. CLÉDAT, professeur de Faculté.

STENDHAL, par M. Édouard ROD.

ALFRED DE VIGNY, par M. Maurice PALÉOLOGUE.

BOILEAU, par M. G. LANSON.

CHATEAUBRIAND, par M. DE LESCURE.

FÉNELON, par M. P. JANET, membre de l'Institut.

SAINT-SIMON, par M. Gaston BOISSIER, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

RABELAIS, par M. René MILLET.

J.-J. ROUSSEAU, par M. Arthur CHUQUET, professeur au Collège de France.

LESAGE, par M. Eugène LINTILHAC.

VAUVENARGUES, par M. Maurice PALÉOLOGUE.

DESCARTES, par M. Alfred FOUILLÉE, membre de l'Institut.

VICTOR HUGO, par M. Léopold MABILLEAU.

ALFRED DE MUSSET, par M. Arvède BARINE.

JOSEPH DE MAISTRE, par M. Georges COGORDAN.

FROISSART, par Mme Mary DARMESTETER.

DIDEROT, par M. Joseph REINACH, député.

GUIZOT, par M. A. BARDOUX, sénateur, membre de l'Institut.

MONTAIGNE, par M. Paul STAPFER, professeur de Faculté.

LA ROCHEFOUCAULD, par M. J. BOURDEAU.

LACORDAIRE, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.

ROYER-COLLARD, par M. E. SPULLER, sénateur.

LA FONTAINE, par M. G. LAFENESTRE, membre de l'Institut.

MALHERBE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.

BEAUMARCHAIS, par M. André HALLAYS.

MARIVAUX, par M. Gaston DESCHAMPS.

RACINE, par M. Gustave LARROUMET, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

MÉRIMÉE, par M. Augustin FILON.

CORNEILLE, par M. G. LANSON.

FLAUBERT, par M. Émile FAGUET.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 077 691 137

NOV 10 1908

DUE JUL 20 '39

STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED

WIDENER
STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED

Digitized by Google

Digitized by Google